LA

REVUE DE PARIS

DIX-NEUVIÈME ANNÉE

TOME DEUXIÈME

Mars-Avril 1912

PARIS

BUREAUX DE LA REVUE DE PARIS

85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1912

LA MAÎTRESSE ET L'AMIE

> Quelques femmes vertueuses et tendres n'ont presque pas d'idées des plaisirs physiques ; elles y sont rarement exposées, si je puis dire, et même alors les transports de l'amour-passion ont presque fait oublier les plaisirs du corps.
>
> STENDHAL

A Edmond Jaloux.

I

Elle leva son bras nu, et, du bout des doigts, toucha les roses qui ornaient un petit vase, sur l'étagère, au-dessus du divan. Une des fleurs s'effeuilla. Quelques pétales s'arrêtèrent dans la chevelure, d'autres glissèrent jusqu'aux genoux.

— Tu vois, la rose nous rappelle que le temps passe, — dit la jeune femme. — Quelle heure est-il, maintenant?

Attristé de la voir partir, Lucien ne voulait pas répondre et serrait sa maîtresse contre lui. Mais Pauline s'échappa, courut à la fenêtre et regarda l'énorme horloge de la gare d'Orléans, au-delà des Tuileries : le cadran lumineux marquait six heures et demie.

— Six heures et demie — s'écria Pauline — et il fait déjà presque nuit! Comme les jours diminuent vite! Il y a deux semaines, quand je suis venue pour la première fois, le soleil n'était pas encore couché... Tu te souviens? nous sommes restés longtemps sur le balcon, la vigne vierge avait presque

243420

toutes ses feuilles, et, cachée par les branches, je jetais dans les voitures qui passaient rue de Rivoli les grains d'une grappe un peu sûre. Chaque fois que j'avais réussi à attraper quelqu'un, nous nous embrassions!

— Oui, j'ai gagné à ce jeu deux douzaines de baisers.

— Tu trichais tout le temps!

Madame Hébrée ouvrit la fenêtre et sortit sur le balcon. Lucien la menaça d'un rhume. Mais octobre était extrêmement doux, et Pauline répondit qu'elle ne quitterait le balcon que pour rentrer chez elle. Il se résigna donc et vint la rejoindre. Ils s'accoudèrent tous deux à la balustrade.

Les arbres des Tuileries étaient presque dénudés. Mais ici et là quelque branche dorée persistait à briller sous l'ombre de la nuit naissante. Des enfants couraient encore dans le jardin. Devant les fenêtres, une large allée embellie de statues menait au bassin rond, où le jet d'eau remuait comme un fantôme. Un bateau sur le fleuve fit crier sa sirène; sur la chaussée, au pied de la maison, les voitures écoulaient leur flot sourd et continu.

Lucien tenait par la taille sa compagne alanguie. Il se pencha vers elle et posa parmi les petites mèches blondes de la nuque un interminable baiser.

Puis, se relevant :

— Je t'aime beaucoup, — dit-il.

— Je l'espère bien... Et maintenant : « On ferme! »

Le jeune homme se plaignit :

— En auto, l'on est ici à dix minutes de l'avenue de Messine. Tu pourrais très bien rester encore... Ton mari ne sait jamais l'heure qu'il est.

Pauline leva les bras :

— Le ciel m'a donné un insupportable amant!... Tu ne comprends donc pas le plaisir qu'il y a à répéter pendant une heure : « Je vais m'en aller », tandis que tu me retiens?... Mais ce soir, sérieusement, il faut que je me sauve. J'ai papa à dîner, et il est exact! Passe-moi donc mes affaires, et dépêchons-nous.

Elle ajouta :

— Ton ami n'aurait qu'à rentrer! Ce serait joli!

— Ce ne serait pas laid, mais cette crainte est vaine.

Georges ne dîne jamais ici les jours où il me prête son appartement.

— Qu'est-ce qu'il devient quand nous le mettons à la porte? Est-ce qu'il dort sur un banc dans un jardin public?

Lucien ne savait pas ce que faisait son ami :

— J'ai parfois des remords : il est capable, pendant que je le déloge, de s'occuper de mon installation et d'aller surveiller les peintres, rue de Martignac. Il est si gentil! Sans lui, où serions-nous?

Pauline mettait son chapeau :

— D'ailleurs, — dit-elle, — on est très bien ici. Je serai très triste quand il faudra changer. La première fois, je n'étais pas rassurée dans cette longue pièce basse, tendue de pourpre, où il y a des miroirs singuliers et des tableaux auxquels je ne comprends rien. C'est un peu le genre esthète. J'étais surprise... Mais, maintenant, j'aime beaucoup cet appartement; il est confortable et il sent bon... Ton Lendrieux ne doit pas te ressembler; j'aimerais le connaître!

Lucien répondit qu'elle verrait Georges le surlendemain.

— Tu seras libre, n'est-ce pas? on donne ce jour-là, à Meudon, dans une vieille salle qu'on vient de découvrir, un concert de ses œuvres. Il doit m'avoir des places. Cela peut être amusant.

Pauline annonça qu'elle viendrait avec Cécile de Jussey, une amie d'enfance, de passage à Paris. Pour elle, elle n'entendait rien à la musique, elle n' « avait pas ce snobisme-là ». Elle n'aimait que la chasse, les courses, le bal. Elle n'ouvrait jamais un livre et ne visitait jamais une exposition :

— Je n'ai pas le temps de faire ce qui ne m'ennuie, — dit-elle. — Et tu m'aimes ainsi, puisque tu es aussi ignorant que moi.

Pour répondre, Lucien voulut l'embrasser. Elle l'avertit que son chapeau avait des épingles traîtresses :

— Mais il est très joli, n'est-ce pas? J'ai l'air d'un chef sauvage là-dessous!... Je le mettrai après-demain pour éblouir ton musicien... Hein! s'il allait devenir amoureux de moi? Voilà qui serait drôle!

Lucien sourit. Il était tout à fait tranquille :

— Veux-tu savoir ce qu'il me dira, quand il t'aura vue?

— Oui?

— Il dira : « C'est une gentille petite poupée ! » Je le parie! Et il dira cela avec un peu de compassion pour moi.

— Il est donc bête, ton ami?

— Ah! que non! il n'est point bête ; mais il aime les femmes bizarres, spéciales... Regarde plutôt aux murs, dans les cadres.

Lucien approcha un flambeau d'un portrait sombre et maniéré. Sur la moulure dorée, au bas de la toile, étaient gravés ces mots : « La Sibylle des Roses. »

— C'est un vieux souvenir, cette peinture. Elle a été faite, voici presque dix ans, par un de nos amis, nancéen comme nous, Félix Romieux, une sorte de bohême, qui a du talent. Le modèle était une fille de brasserie, aux mains rouges, qui ne fut cruelle pour aucun de nous. Elle venait dans la mansarde-atelier que Romieux avait sur la place de la Carrière, en haut d'une antique maison pleine de rats. Je n'ai jamais trouvé qu'elle ressemblât à cette Sibylle des Roses. Mais moi, je ne suis ni musicien, ni artiste : je suis officier de cavalerie.

Pauline regardait d'autres images. Elle s'arrêta devant une aquarelle de Conder, où l'on voyait un bouffon jeter des roses sur les pas d'une magnifique princesse toute vêtue de falbalas. Sur la cheminée étaient disposées quatre photographies. Elles représentaient toutes la même personne :

— C'est Jeanne Cogery, qui étudie au Conservatoire pour être tragédienne. Georges en a été très amoureux. Maintenant il se contente d'être son amant.

— De ta part, voilà pour moi une parole bien polie!

— Je ne m'excuse point : pourquoi le cacher? Je ne t'aimais presque pas avant que tu ne fusses venue ici. Je suis tout à fait dépourvu d'imagination. Je n'aime que ce que j'ai.

— De sorte que si je ne t'avais pas plu...

Avec une affectation cérémonieuse, il lui baisa la main:

— Vous me plaisez considérablement...

Pauline était prête à partir. Elle voulut emporter, en souvenir de sa visite, un chrysanthème écarlate dont les pétales, à l'envers, étaient couleur de feu. Il était placé, avec quelques feuilles rouges, dans un tube de bronze japonais dont la patine rappelait la teinte de la fleur et celle du feuillage.

— C'est dommage d'abîmer un aussi joli bouquet, — dit Pauline en prenant le chrysanthème.

— J'en ferai compliment, de ta part, à Georges ; il a trouvé que j'avais très mal arrangé les fleurs, la première fois qu'il m'a prêté son appartement, et, depuis, c'est lui qui fait les bouquets avant de partir.

Pauline était sur le pas de la porte ; elle s'écria d'une voix un peu moqueuse :

— Ce garçon est vraiment précieux !

— Bien plus précieux que tu ne peux croire, — répondit Lucien, — c'est mon meilleur ami.

II

Lucien de Mauvages, quand Pauline l'eût quitté, rentra dîner chez sa tante. Mademoiselle de Maraulin demeurait rue Palatine, dans l'ombre pieuse de l'église Saint-Sulpice. La vieille demoiselle était la seule proche parente que Lucien eût à Paris, le général de Mauvages ayant fait presque toute sa carrière d'officier dans l'Est, où il était mort, à Nancy, deux ans avant que Lucien fût reçu à l'École de Saint-Cyr. Sa tante avait alors offert au jeune Saint-Cyrien une petite chambre dans l'appartement noir et silencieux de la rue Palatine. Chaque semaine, Lucien y venait embrasser mademoiselle de Maraulin, avant de se rendre dans les nombreux salons où on l'appréciait comme un « valseur accompli ». Lucien avait toujours « aimé le monde » d'un amour naïf et entier. Il y trouva d'ailleurs assez vite d'agréables succès. Son rêve, dans ce temps là, était de posséder, dans quelque rue écartée, un appartement secret ; mais il avait dû renoncer à le réaliser : outre que madame de Mauvages n'était point riche, elle préférait, en mère prudente, que son « grand garçon » continuât de trouver, près de sa tante, une sollicitude familiale.

Ensuite Lucien fut envoyé en garnison à Tarbes, où ses prouesses de cavalier lui procurèrent, dans une société restreinte, une sorte de célébrité. De Tarbes, il allait souvent à Biarritz. C'est là qu'il avait fait la connaissance de Pauline Hébrée, la belle-fille du banquier.

Sur ces entrefaites, le général Véière le demanda à Paris, comme officier d'ordonnance. Mais Lucien ne quitta pas Biarritz sans obtenir de la complaisante Pauline une promesse que celle-ci, dès son retour, avait tenue.

Lucien ne pouvait songer à recevoir Pauline chez sa tante. D'autre part il lui répugnait de rencontrer sa maîtresse dans un rez-de-chaussée meublé, aux tentures douteuses. Georges Lendrieux se trouva fort à propos pour lui offrir son appartement, rue de Rivoli. Le jeune musicien s'y était installé deux années auparavant, lorsqu'il avait quitté le Conservatoire de Nancy. Georges ne regrettait point sa ville natale : son père, industriel et spéculateur, lui reprochait sans cesse une vocation où il voulait voir seulement le moyen de l'oisiveté.

Cela enchanta Georges Lendrieux d'être le complice de Lucien, qu'il aimait comme un frère ; et tandis que l'officier recevait, rue de Rivoli, d'agréables visites, Georges s'amusait à disposer les quelques pièces que Mauvages avait choisies pour y vivre, rue de Martignac, devant les arbres du square Sainte-Clotilde.

Lorsque Lucien arriva chez sa tante, il était près de huit heures, et mademoiselle de Maraulin finissait de dîner. Son neveu s'assit devant elle, sous la suspension de cuivre, à l'abat-jour de laquelle étaient accrochés, en guise d'écrans, quelques images pieuses.

Mademoiselle de Maraulin craignait que son « cher lieutenant » ne trouvât son dîner un peu trop cuit :

— Mais tu es le seul coupable, mon petit; il t'a beaucoup attendu.

Comme il était heureux, Lucien fut prévenant pour sa bonne tante, dont la manie consistait, depuis vingt ans, à projeter les pélerinages les plus variés, sans jamais se décider à en accomplir un seul. Pour l'instant, c'était le pélerinage de Lorette. Elle montra à son neveu des prospectus, des photographies, des programmes; elle lui ouvrit le guide à des pages cornées; elle savait le nombre des kilomètres, le nom des évêques, tout le détail des fêtes.

— Et à ce propos, — ajouta-t-elle, — je crois que ton ami Lendrieux pourra me donner un renseignement : je reviendrai

naturellement par Assise et je suis bien embarrassée pour choisir un hôtel. Il y en a deux qu'on me recommande également. Veux-tu demander à ton ami, qui a été dernièrement là-bas, un conseil pour moi? N'oublie pas, mon bon petit; je pars dans quinze jours.

Lucien promit de ne pas oublier. Il dit qu'il devait voir Lendrieux le soir même et se leva pour partir. Il souhaita le bonsoir à sa tante, qui lui recommanda d'éteindre en rentrant la lampe-pigeon de l'antichambre; et, dans l'antichambre, avant de sortir, il salua avec gaminerie le buste belliqueux de son arrière grand-oncle, le maréchal de Maraulin, que la lampe-pigeon, déjà disposée par la vigilante Françoise, éclairait par-dessous de sa modeste clarté.

Lucien arriva le premier au rendez-vous. Il s'installa à la table où Georges et lui avaient l'habitude de s'asseoir, dans un café de la rue Royale. Ils s'y retrouvaient fréquemment. Quelques amis venaient les y rejoindre : le peintre Félix Romieux, dont les portraits commençaient à être réputés; le violoniste Cagiati, qui, parfois, après minuit, par les rues désertes, chantait des romances populaires de son pays; et même, très rarement, le poëte Fleurquin, Alexandre Fleurquin, qui délaissait en leur faveur son appartement retiré.

Lucien redoutait qu'un de leurs compagnons habituels ne devançât Georges. Il aurait voulu avoir un peu, d'abord, son ami pour lui tout seul. Georges était son unique confident. Il l'aurait entretenu de cette Pauline délicieuse, que le musicien ne connaissait pas encore; il lui aurait répété la conversation de l'après-midi, où tous deux avaient parlé de lui. Et Lucien guettait la porte tournante, dans laquelle, bientôt, il vit apparaître son ami.

Georges Lendrieux, à vingt-six ans, avait encore un visage d'adolescent, un peu rond et qui, bien que rasé, paraissait imberbe. Romieux s'était amusé à faire de lui un portrait où il était représenté sous le costume et dans l'attitude du jeune sculpteur de Bronzino, au Louvre, tant la ressemblance de Georges avec le Florentin était frappante.

— Je suis en retard? — demanda-t-il en s'approchant. — Pardonne-moi, mais j'ai dîné avec Jeanne, et il a fallu ensuite

que j'allasse la conduire chez je ne sais qui, où elle doit réciter je ne sais quoi. Elle nous rejoindra ici vers minuit. Je te préviens qu'elle a une couronne de lis qui ne passera pas inaperçue... Et toi, es-tu content de ton après-midi?

Lucien affirma qu'il était extrêmement content et fit de sa maîtresse des éloges nombreux qu'il résuma en disant :

— C'est tout à fait la femme qu'il me fallait.

— J'en suis fort heureux pour toi, — reprit Georges, — mais te fâcheras-tu si je te laisse entendre que tu m'as dit cela de presque toutes celles dont, au bout de trois mois, tu ne pouvais plus seulement supporter qu'on prononçât le nom en ta présence? L'incomparable Pauline, aujourd'hui si vantée, n'aura-t-elle pas le même sort?

— Je n'en sais rien, et je serais imbécile si je m'en inquiétais à présent!... Ah! je te reconnais bien là! Il faut toujours que tu penses à ce qui va arriver! Hier! Aujourd'hui! Demain!... Comme tu es à plaindre! Moi, le seul moment que je vis m'importe. Je n'ai pas de souvenirs et je ne fais pas de projets...

— Ah! tu dégoûtes l'hypocondrie! Elle ne veut pas de toi. Tu dores ton métier, ton cheval et ta maîtresse; la valse te plaît et aussi le champagne. Tu es « l'officier de cavalerie », conventionnel, presque démodé.

— Tu te payes ma tête, Georges, ... comme tu es gai!

— Gai, moi? Quelle erreur! Je n'ai jamais été si triste, et d'une tristesse bien ingrate, car elle ne peut apitoyer personne. J'ai pour compagne une tragédienne véhémente qui fait, des sonnets de Heredia, lorsqu'elle les déclame, de petits drames pour le Grand Guignol. J'ai cru l'aimer, mais je ne l'aime plus, et elle ne me déteste pas encore. Ma musique plaît à mon maître et j'ai un éditeur... On va, après-demain, jouer de la meilleure façon cette imparfaite musique. Chevillard donnera au printemps ma première symphonie. Tout cela, et mon pain assuré, font que je n'ai pas le droit, évidemment, d'être triste. Et pourtant, je suis mélancolique, ce soir, jusqu'à avoir envie de me griser. C'est que, vois-tu, cet après-midi, tandis que tu remplissais mon appartement de tes ébats chaleureux, j'ai songé que jamais encore je n'avais éprouvé une vraie passion... Suis-je assez gosse! C'est du romantisme primaire!

Je voudrais aimer, même sans être aimé, surtout, dirais-je presque, sans être aimé. Je n'ai pas pleuré d'amour depuis l'âge de seize ans, lorsque j'étais épris d'une amie de ma mère, amie assurément déjà mûre, mais qui me paraissait être, avec ses éclatants cheveux d'or, plus belle que la reine de Saba!

— La Reine de Saba avait des pieds de bouc!

— Cela ne te ravirait pas, une maîtresse avec des pieds de bouc? Lucien, on manque tout à fait de fantaisie dans l'armée! Je me sens très capable, ce soir, de mourir d'amour pour une femme qui aurait des pieds de bouc... J'ai besoin d'avoir le cœur secoué, renversé, encombré!...

Lucien haussa les épaules, et tendit la main à Romieux qui arrivait :

— Georges est parfaitement insupportable : il voudrait aimer quelqu'un qui ne l'aime pas, et se laisser périr. Faites lui un peu la leçon.

Mais Jeanne Cogery parut sur ses entrefaites. Cagiati l'accompagnait. La couronne de lis dont Georges avait parlé à Lucien fut remarquée par tout le restaurant. Cette couronne était énorme et très fleurie : elle convenait d'ailleurs assez bien à la beauté imposante de la tragédienne.

Cagiati et Jeanne avaient tous les deux « travaillé » dans la même soirée. Le violoniste dit :

— Elle a été sublime.

— Il a été admirable, — riposta l'actrice.

Et, ensemble, ils ajoutèrent :

— C'était un public d'idiots...

Georges regardait Cogery tandis qu'elle parlait. Ce soir, il la trouvait particulièrement vulgaire, sans aucune finesse, déjà épaisse et lourde. Et pourtant il avait cru, jadis, l'aimer passionnément. Il se souvenait d'elle telle qu'il la vit pour la première fois, chez Vertolaye, toute gauche dans sa robe banale et sage. Sa beauté de « brune fatale » ne lui semblait-elle point, alors, mystérieuse et personnelle? Ses longs cils formaient des ombres précieuses au bord de ses joues. Georges l'avait reconduite chez ses parents, qui « tenaient un cabinet de lecture », tout au bout de la rue du Bac... Ah! comme le Conservatoire lui avait mal réussi!

« Et pourtant, se dit-il, elle a de belles dents, des bras

musclés, de la conviction... Mais je suis plus ambitieux, ce soir, et fâcheusement sentimental. »

A cette minute, Jeanne se rejeta en arrière, avec un rire bruyant :

— Si on rentrait? — demanda-t-il soudain, sans cacher son agacement.

Elle ricana :

— Wagner est nerveux, ce soir!... Moi, je n'ai pas envie de me coucher!...

Cagiati proposa de monter à Montmartre. Lucien vint au secours de Georges :

— A onze heures?... vous n'y pensez pas! Il n'y aura personne... En tout cas, moi, je vous lâche!

— Comme vous voudrez!... — répondit Cogery. Je vous confie mon musicien. Cagiati et Romieux viendront avec moi. N'est-ce pas, Romieux? Et puis, vous savez, si vous changez d'avis, nous serons à l'Abbaye jusqu'à deux heures...

Sur le trottoir, ils se séparèrent. Lucien et Georges regardèrent Jeanne s'éloigner avec les deux hommes. On voyait la couronne de lis briller sous chaque réverbère, près du grand feutre de Cagiati. Cela avait un aspect lamentable de bohême classique, déplorablement « quat'z'arts ».

Les deux amis se dirigèrent vers la place de la Concorde.

— Cagiati, un de ces soirs, — dit Georges, — me trompera sûrement... C'est peut-être déjà fait... Cette idée me remplit de joie.

— Tu ne l'aimes plus du tout, « ta Jeanne »?

— Plus du tout! Et je lui en veux de l'avoir quelque temps aimée.

Lucien accompagna Georges jusqu'à sa porte. Sur le seuil il lui demanda de lui envoyer une loge, pour le concert, le surlendemain, à Meudon.

— J'irai là-bas avec madame Hébrée et une de ses amies... Donne-nous ce qu'il y a de mieux.

Georges répondit qu'il donnerait la seule loge dont il disposât. Il s'agissait d'une réunion tout à fait privée, organisée par le propriétaire du théâtre où elle avait lieu. Ce propriétaire, un vieux marquis, moitié amateur, moitié marchand, avait eu l'idée de ce concert pour faire connaître un peu la

salle précieuse, afin d'en mieux pouvoir vendre, ensuite, les boiseries...

Comme ils allaient se séparer, Georges ajouta :

— Ah! j'oubliais... Je suis entré chez Collot, le tapissier. Il ira poser tes rideaux demain. Les imberlines pour le cabinet de toilette sont arrivées. J'en ai fait mettre deux de côté; l'une est rose et verte, l'autre jaune et bleue, avec des parties moirées. J'ai dit qu'on attende, et que tu choisirais : vas-y le plus tôt possible; adieu.

Bien que la concierge qui faisait le service de Lendrieux eût remis dans la soirée la pièce en ordre et ouvert toutes les fenêtres, Georges retrouva dans le salon, en y entrant, le parfum citronné dont usait la maîtresse de Lucien.

Il n'enviait pas Pauline à son ami. Ce qu'il supposait d'elle ne l'attirait guère. Il savait les goûts de Lucien, son penchant à ne s'éprendre que de ce qui était facile et passager. L'amour, pour lui, n'était que le plaisir. Madame Hébrée devait être plus élégante que belle et plus capricieuse qu'intelligente. Georges connaissait cinquante femmes d'après lesquelles il se représentait aisément cette Pauline dont le parfum persistant évoquait devant lui une image gamine, charmante et nue.

Dans l'appartement vide, il se laissait aller à sa mélancolie. Il n'était pas satisfait. Depuis l'été, il se sentait découragé, il s'ennuyait, il travaillait mal à de petits ouvrages où l'ingéniosité du métier remplaçait l'émotion intérieure : « Ah! soupira-t-il, si l'on pouvait renoncer à l'idée qu'on se fait de l'Amour!... Je souffre d'être sans cesse tourmenté, irrésolu, parfois plein de désirs, le plus souvent veule et abattu. Je voudrais cette paix profonde qui vient de l'harmonie du cœur, du cerveau et des sens. Ne plus s'agiter, ne plus demander l'impossible; et, étant sûr du sentiment qui vous occupe tout entier, travailler lentement, sans dégoût, sans impatience. Je ne demande pas d'être heureux, mais d'être sûr de ce que j'ai, peine ou joie. Je voudrais être violemment asservi, de façon à vivre, sans penser à vivre. Est-ce donc si difficile!... »

Il alluma l'électricité. Entre les coussins du divan, les

pétales de la rose que madame Hébrée avait effeuillée brillaient, sur l'étoffe couleur de sable, comme de petits coquillages. Un à un, Georges les recueillit et les déposa dans une coupe de jade, sur une table basse. Sur cette table, il remit en place quelques bibelots que Pauline avait dérangés. Georges était méticuleux et presque maniaque. Il aimait chaque détail de son intérieur : la plupart des objets qui se trouvaient là étaient sans grande valeur, mais ce n'était point pour leur rareté qu'il les appréciait. Il n'en était pas un qui ne lui rappelât un souvenir sentimental ou pittoresque.

Il prit entre ses mains une boîte en vernis-martin, rouge et or; il l'avait achetée cinq années auparavant, avec le premier argent qu'il eût gagné. Il en souleva le couvercle plat. La boîte contenait quelques graines desséchées; elles venaient du jardin de Celle-sur-Plaine, au fond des Vosges, où, jadis, il allait passer l'été avec ses parents. Ces graines lui avaient été données par une petite voisine qui souvent jouait avec sa sœur. Elle se nommait Pernette, et, le matin, par-dessus la haie, il guettait le beau sourire de ses grands yeux tristes. Plus tard, c'est en pensant à Pernette qu'il avait écrit la pièce de piano dont la vente lui permit d'acquérir la boîte rouge. A côté de la boîte se dressaient deux Tritons en faïence italienne. Il les avait trouvés à Avignon, l'année passée, en quittant les fêtes d'Orange où Jeanne Cogery remplissait un rôle sans gloire. Dans un autre coin du salon, sur une commode, il alla chercher la reproduction d'une médaille de Pisanello. C'était le don d'une amie maintenant lointaine, Jacqueline Percier, la femme d'un camarade de Lucien. Durant tout un printemps, ils s'étaient beaucoup vus, vagabondant ensemble dans Paris, et, insensiblement, leur camaraderie se changeait en un sentiment plus tendre, lorsque Percier avait été envoyé en Algérie. Georges ne reverrait probablement plus jamais Jacqueline... Il reposa la précieuse médaille sur le morceau de velours.

Le salon lui semblait plein de fantômes. Il donna un peu plus de lumière. Alors il se trouva terriblement seul. Machinalement il alla jusqu'au piano, l'ouvrit... Il commençait de jouer lorsqu'il se rappela soudain l'heure qu'il était. Il respecta le repos de ses voisins. Il se leva, écarta le rideau : l'horloge, qui brillait à travers les arbres, marquait une heure.

Il gagna sa chambre, en appelant lâchement un sommeil sans rêves.

III

Aidée par sa caméristé, madame Hébrée faisait des bouquets. Les fleurs étaient couchées sur un large morceau de papier blanc, au milieu d'une grande table, où Mélanie plaçait les vases remplis d'eau.

Il était deux heures de l'après-midi; la lumière dorée d'un clément automne colorait les rideaux de guipure et versait dans le salon un éclat dont les meubles étaient comme embellis.

Madame Hébrée, fidèle à la mode et aux usages, avait un appartement tout à fait Louis XVI. Elle ne prétendait pas à l'originalité. Elle savait « ce qui se fait et ce qui ne se fait pas »; et, la plupart du temps, elle ne s'occupait guère de sa maison, sachant que son maître d'hôtel était adroit et avisé.

Aussi Mélanie regarda-t-elle sa maîtresse avec surprise lorsque celle-ci lui dit de mettre les fleurs dans le salon et de venir l'aider à faire les bouquets.

Pauline avait eu cette idée, dans son cabinet de toilette, devant le chrysanthème que, la veille, elle avait épinglé à son corsage, en quittant Lucien. Elle s'était souvenue que l'ami de Lucien arrangeait ses bouquets lui-même, et n'ayant rien à faire en attendant madame de Jussey, qui s'était annoncée pour trois heures, l'envie lui était venue de disposer elle-même les fleurs dans les vases, « pour voir si c'était amusant ».

Mais Pauline s'y prenait fort mal. Elle fit déborder l'eau d'une coupe pleine en y plaçant d'un seul coup une grosse gerbe de dahlias.

— Le salon va avoir l'air d'une écurie, — s'écria-t-elle. — Emportez-moi cela; c'est insupportable, toutes ces fleurs!

Mélanie relevait les coins de son tablier lorsqu'un domestique ouvrit la porte devant madame de Jussey.

Pauline courut à son amie.

Madame de Jussey l'accueillit en montrant une joie paisible et silencieuse. Elle courba un peu sa taille élevée pour embrasser

madame Hébrée qui, près d'elle, paraissait fragile comme une niobide près de sa mère robuste. On disait généralement de Cécile qu'elle était « belle comme une statue » et, en répétant ainsi une phrase toute faite, on exprimait avec justesse l'impression première que donnait cette grande femme aux mouvements tranquilles, dont la peau était parfaitement blanche, et dont le regard sombre et droit brillait sous de profondes arcades sourcillères.

Pauline accablait Cécile de questions et de protestations. Elle disait et redisait sa joie d'avoir son amie près d'elle. Depuis si longtemps elles ne s'étaient pas vues! Elle fit assoir Cécile à ses côtés, sur un petit canapé :

— Nous n'allons pas nous quitter, n'est-ce pas?... Comme tu es belle : il me semble que tu es encore embellie! Et toujours rien : ni poudre, ni rouge; et toujours tes cheveux de gosse! Tu te rappelles ces longues nattes avec lesquelles je rêvais de sauter à la corde ?... Je te garde toute l'après-midi : enlève ton chapeau, que je voie tes cheveux... Vas-tu à Utrecht ou viens-tu de Rome?... Et où es-tu, à l'hôtel, ou rue de Bellechasse?...

En retirant son chapeau, madame de Jussey répondit qu'elle était à l'hôtel, et pour peu de jours. Elle souriait en parlant, d'un sourire un peu las qui restait longtemps sur les lèvres et dans le regard, comme endormi.

— Tu faisais des bouquets, — dit-elle devant la table en désordre... — C'est donc la mode à présent?

— Non, rassure-toi, je ne fais pas de bouquets. C'est un caprice, une idée que j'ai eue. Hier, j'ai été... Mais je t'expliquerai pourquoi tout à l'heure.

— Tout à l'heure? Pourquoi pas maintenant?

— Après tout, oui, pourquoi pas maintenant?

Puis, au moment de commencer à parler, brusquement, Pauline regarda Cécile, comme gênée par une pensée soudaine. Mais, prenant parti, elle demanda :

— Dis-moi. Est-ce que tu as un amant, à Rome?

Le visage diaphane de Cécile se couvrit de rouge :

— Un amant! Mais tu es folle!... parles-tu sérieusement?

— Autant que je le puis... Oui, assez sérieusement... Ce que je te demande n'est pas si extraordinaire

Cécile s'était un peu reprise :

— Eh bien non, je n'ai pas d'amant... Et je compte n'en avoir jamais.

Elle se tut une seconde et reprit, encore surprise :

— Un amant ! Comme tu as dit cela !

— J'ai dit cela comme je l'ai pensé, tout naturellement. Je ne complique pas la vie, tu sais !

— Tu ne la compliques peut-être pas assez... A la manière dont tu m'as fait cette question, je devine que toi, tu n'es pas fidèle à ton mari.

Pauline battit des mains, très gaie :

— Oh ! quelle expression : « fidèle à ton mari ! » Comme on parle drôlement quand on est d'origine hollandaise !... Ne te vexe pas...

Cécile assura qu'elle n'était pas vexée, mais son visage sincère dissimulait mal l'étonnement et la crainte. Son honnêteté était froissée par cette question faite à brûle-pourpoint, si légèrement ; et elle se taisait, ne souhaitant pas que la conversation reprît sur ce ton.

Pauline ne s'apercevait de rien.

— Il ne s'agit pas entre mon mari et moi de fidélité ou d'infidélité. Maurice est un bon ami qui est heureux de se retrouver parfois avec l'excellente amie que je suis pour lui, de sortir avec elle le soir, et d'avoir chez lui, grâce à elle, d'autres amis gentils et amusants. De temps en temps, un soir où j'ai été plus jolie que la veille, cet ami devient plus tendre ; mais cette tendresse se fait de plus en plus rare, et je ne songe pas à m'en plaindre... Tu te rappelles, une année, au cours, on nous a fait traduire en allemand et en anglais ce proverbe : « L'ennui naquit un jour de l'uniformité »... Voyons, comment traduire cela en anglais... ou en hollandais, toi qui es hollandaise ?

Cécile eut un mouvement d'impatience.

— Tu es insupportable ! Ah ! tu n'as pas changé !

— Alors, si je n'ai pas changé, pourquoi prends-tu ce visage bouleversé ?

Et, en éclatant de rire, Pauline saisit Cécile par le bras, pour l'attirer vers elle et l'embrasser. Mais l'autre se dégagea et quitta le canapé, alla jusqu'à la table où, machinalement, elle

prit une branche de chrysanthèmes, puis une seconde, qu'elle plaçait dans l'eau.

Pauline la regardait faire, amusée de taquiner ainsi son amie. Elle resta quelques secondes sans rien dire, puis :

— Lucien de Mauvages est grand, — dit-elle, — il est lieutenant de cuirassiers, il a de longues moustaches pointues. Il est gai, il embrasse bien, oui, très bien. Je l'ai connu à Biarritz en septembre... Septembre : c'était le mois dernier. Nous sommes au mieux depuis plus de trois semaines...

Elle se tut, Cécile achevait un second bouquet.

— Où mets-tu ce vase? — demanda-t-elle, comme si elle n'avait rien écouté.

Pauline répondit, puis reprit :

— Hier, nous avons passé l'après-midi ensemble. L'appartement où nous nous rencontrons se trouve rue de Rivoli; et ce n'est pas l'appartement de Lucien, qui pour l'heure n'en a point, mais l'appartement d'un de ses amis, un musicien que tu verras demain, car Lucien doit venir me prendre. Nous irons ensemble à un concert que...

Cécile interrompit la phrase :

— Je regrette beaucoup, je ne suis pas libre, je n'irai pas.

Pauline eut un mouvement d'irritation :

— Ah! mais tu es trop bête, ma petite Cécile!... Si j'avais imaginé cela! une femme qui passe pour si intelligente!... Voyons, pourquoi veux-tu que tous les ménages se ressemblent? Encore une fois, ni Maurice ni moi ne pensons à être malheureux, moi de savoir qu'il fait la fête, lui de soupçonner que je me console peut-être de cette fête qu'il fait... Ah! si j'avais pour mari Bernard de Jussey, le plus séduisant et le plus spirituel des secrétaires d'ambassade, les circonstances ne seraient pas les mêmes, et l'idée ne me serait sans doute pas venue de prendre un amant. Mais la femme de Bernard, ce n'est pas moi, c'est toi... Cela, c'est la vérité, n'est-ce pas?... Réponds... Réponds donc!

Mais Cécile ne répondait pas. Pauline s'approcha d'elle et de la main tourna vers le sien le visage de son amie.

Cécile pleurait; elle pleurait, secouée par les sanglots, vaincue par le chagrin.

Pauline ne savait que dire, confuse, pleine de remords,

regrettant d'avoir plaisanté peut-être plus qu'elle aurait dû. Pour calmer Cécile, elle répétait :

— Voyons, voyons, je te demande pardon... si j'avais su...

— Tu ne pouvais pas savoir, — répondit l'autre, parmi ses larmes, — tu ne pouvais pas savoir... Moi-même, il y a six semaines, je ne me doutais de rien.

— Il y a six semaines? Pourquoi six semaines, je ne comprends pas?... Que veux-tu dire?... Je t'en prie, calme-toi!

Cécile fit un grand effort pour se ressaisir. Elle posa longuement sur son amie le regard noir de ses yeux mouillés. Elle fit signe à Pauline de ne pas parler. Parfois elle s'appliquait à sourire.

Près d'elle, Pauline paraissait navrée. Mécaniquement, elle ramassa un dalhia qui était tombé sur le tapis, essuya avec son mouchoir une goutte d'eau sur sa manche.

Enfin Cécile expliqua :

— Tout cela est d'un affreux comique, et je te demande pardon de m'être laissée aller ainsi... Mais, vois-tu, j'étais déjà tourmentée parce que tu m'avais dit, lorsque tu m'as parlé de Bernard et de notre ménage comme d'un ménage heureux. Eh bien, j'ai appris il y a six semaines que Bernard me trompait depuis longtemps, avec n'importe qui... Je me suis sauvée de Rome, n'y tenant plus, et je vais me réfugier à Utrecht, chez maman... Tu vois comme ton allusion était malheureuse ; c'est ce qui m'a fait pleurer.

Pauline murmurait en hochant la tête :

— Ma pauvre Cécile... ma pauvre Cécile!... — et sincèrement désolée, caressait de sa joue la main nue de son amie. Elle ajouta :

— *Paulinchen ist ein Teufel, aber sie ist nicht böse.* Tu te rappelles, la vieille Julie, ta gouvernante, disait toujours cela quand on parlait de moi : « Pauline est un diable, mais elle n'est pas méchante ». C'est vrai, tu sais, je ne suis pas méchante.

— Je le sais bien, Pauline, aussi je ne t'en veux de rien. Mais, après tout ce qui m'est arrivé, j'en veux à ce que tu m'as dit, j'en veux surtout à l'amour, à toutes les désillusions qui l'accompagnent... Tandis que tu me parlais tout à l'heure

de ce garçon que tu aimes, je pensais au mari que j'aimais, moi, naguère encore... Ah ! il y a des moments où l'on voudrait arracher son cœur de soi-même ! Il vous pèse, il vous brûle...

Elle agitait ses mains devant elle, comme pour écarter une vision insupportable. Puis elle raconta comment, au milieu de l'été, à Rome, où elle était restée presque seule à l'ambassade avec Bernard, un jeune romain lui avait un soir parlé d'amour et, parce qu'elle l'avait écarté en disant seulement qu'elle aimait son mari, ce petit gredin n'avait rien trouvé de mieux, pour avancer ses affaires, que de lui raconter ce que tout le monde savait : les bonnes fortunes innombrables et parfois crapuleuses de celui qu'elle avouait aimer si fort :

— Alors, peu à peu, ç'a été toute la vérité; j'ai réuni en quelques semaines une collection de basses histoires qui m'ont dégoûtée, oui, dégoûtée pour jamais de l'amour.

Pauline regardait l'ardent visage de Cécile, cet œil fixe, ces lèvres tremblantes, ces cheveux dérangés sur les tempes brûlantes. Elle se sentait mal à l'aise. Tous ces grands mots, cette voix serrée, cette exaltation l'incommodaient presque physiquement. Jamais, autour d'elle, personne ne s'était exprimé ainsi. Une seconde elle eut l'impression d'être au théâtre. Mais elle s'en voulut beaucoup, car, malgré ce sentiment de gêne, elle plaignait de tout son cœur la singulière Cécile, qui compliquait si maladroitement la vie.

Elle lui demanda :

— Et ton mari, qu'est-ce qu'il a dit de tout cela ? Tu lui as parlé ?

Oui, Cécile avait parlé à son mari :

— Mais il n'a rien compris ! « De quoi vous plaignez-vous ? » m'a-t-il dit, « tout cela, c'est la faute de ce garnement auquel je devrais tirer les oreilles. Car enfin, sans ces bavardages, vous seriez encore heureuse, vous ne sauriez rien... »

— Il avait raison ! — s'écria spontanément Pauline.

— Ah ! tu trouves qu'il avait raison ?...

Et Cécile regarda son amie avec une grande tristesse, un silencieux découragement :

— Je crains, Pauline, que nous ne nous entendions jamais que dans un certain ordre de choses... Et ces choses-là sont-elles les plus importantes ?

Madame Hébrée voulut parler :

— Je t'assure que...

Cécile l'interrompit :

— Non, non, ne me dis plus rien aujourd'hui, je t'en prie!... Malgré tout, je t'aime beaucoup et tu vaux beaucoup mieux que tu ne parais...

Une seconde, Pauline eut envie de se rebiffer : il ne lui plaisait pas qu'on semblât avoir pitié d'elle. Puis elle songea que Cécile était malheureuse, et qu'il serait charitable de ne rien témoigner. Elle alla même jusqu'à se dire : « Après tout, elle a peut-être raison... » Et elle proposa à Cécile de faire un tour au Bois, pour se remettre de toutes ces émotions...

— Je vais mettre mon chapeau... Tu préfères peut-être rester un peu seule. Voyons, embrasse-moi.

Elle alla jusqu'à la porte, et, sur le seuil :

— *Aber sie ist nicht böse*, — répéta-t-elle.

Puis, désignant les fleurs :

— Il y a encore un bouquet à faire.

Elle sortit. Cécile, au bord de la table, penchée vers la brillante touffe de chrysanthèmes, respirant l'odeur amère, songeait à sa tristesse, à son isolement.

IV

Par les fenêtres, on voyait, de l'autre côté de la rue Cuvier, au delà d'un toit de tuiles brunes, les cimes sombres des cèdres du Jardin des Plantes. Parfois un ramier venait se poser lourdement sur les épaisses branches plates, noires comme le charbon dans l'air couleur de cendre.

Georges Lendrieux, derrière les vitres, attendait le retour de Fleurquin, chez lequel il déjeunait, et qui n'était pas encore rentré. Il guettait et surveillait les deux extrémités de la rue toute droite.

Georges portait au poëte Fleurquin une sorte de culte. Longtemps, il ne l'avait aimé que dans ses livres; c'est par eux qu'il avait appris à se connaître lui-même. Il y trouvait, exprimée en vers pensifs et parfumés, l'expression précise de sentiments qu'il avait fréquemment éprouvés. Pendant plu-

sieurs années, le poëte avait été pour le jeune musicien un modèle idéal et lointain. A cette époque, Fleurquin n'était apprécié que par un nombre restreint de lecteurs. Bien qu'il eût alors déjà publié deux volumes, le « grand public » ne le connaissait pas. Puis, brusquement, à son troisième recueil, quelques critiques l'avaient « découvert », et pendant tout un hiver, on ne parla que des *Nouveaux Poëmes* d'Alexandre Fleurquin. Ce fut à ce moment que Lendrieux publia, pour ses débuts, trois mélodies dont les paroles étaient de Fleurquin ; de Nancy, il envoya sa musique au poëte, qui lui répondit par une lettre enchantée et émue. Pendant toute une année, ils s'étaient écrit souvent : une assez grande intimité d'esprit s'était établie entre eux. Et cette intimité, depuis l'installation de Georges à Paris, se resserrait encore.

Fleurquin vivait seul en haut de la rue Cuvier, dans une vieille maison sévère et nue que recouvrait presque entièrement, au printemps, une vaste glycine. Il était jaloux de sa solitude. Il disait : « Je suis timide, je ne sais pas parler... les visages inconnus me font peur... » Il avouait volontiers que, sauf Lendrieux, ses compagnons les meilleurs étaient les personnages du passé dont il ressuscitait, disait-il, dans son appartement solitaire, les âmes toujours vivantes.

Fleurquin n'admettait point qu'il entrât chez lui un meuble ou un objet qui n'eût pas près d'un siècle d'existence. Sa fortune lui défendait d'acquérir des objets importants ou d'une grande rareté. Mais, dans sa maison, toutes ces choses d'autrefois semblaient revivre : elles étaient aimées.

Devant l'hôpital de la Pitié, un omnibus s'arrêta. Georges en vit descendre son ami. D'en haut, le jeune homme regardait les pointes de la moustache grise qui dépassaient les bords de l'étroit petit feutre rond que portait invariablement le poëte. Il alla jusqu'au palier pour accueillir Fleurquin.

Ils se mirent à table. Georges parla du théâtre où ils devaient aller ensemble tout à l'heure :

— C'est un lieu fait pour vous plaire. Je ne crois pas qu'un architecte y ait touché depuis sa construction. J'espère que ma pauvre musique n'y paraîtra point trop romantique et bruyante. On ne devrait jouer là-dedans que du Mozart ou du Lulli. Ah! mon grand Fleurquin, vous verrez! la salle

ne sera éclairée que par des bougies!... La pensée du plaisir que vous prendrez peut-être dans ce joli endroit apaise le remords que je ressens à vous imposer l'audition de ce concert.

Fleurquin protesta :

— Vous plaisantez, mon ami! Il ne faut pas me prendre pour un gâteux. Assurément j'ai le goût des vieilles bâtisses, mais soyez certain que j'aurais fort bien su, dans cette occasion, me passer du décor que vous me vantez. C'est d'une façon presque paternelle que j'aime ce que vous faites, et je ne vais point vous répéter, n'est-ce pas, le bien que j'en pense?

Après le repas, dans le salon, Fleurquin ouvrit une petite armoire pour en sortir un carafon et des verres taillés. Il était gourmand d'une eau-de-vie de marc dont il faisait volontiers l'éloge. En refermant l'armoire il passa amoureusement la main sur les panneaux laqués, dont le fond luisant portait, sur des terrasses, un peuple de chinois cérémonieux.

Puis, comme le temps était doux, les deux hommes vinrent sur le balcon. Un fauve rugit dans l'éloignement. Plus près, quelques oiseaux, des perroquets sans doute, répondirent à ce rugissement très amorti. Presque aussitôt, le cri éclatant d'une sirène, venu de la Seine toute proche, fit sursauter Georges. Fleurquin se mit à rire :

— Ha! ha! vous n'êtes pas encore fait à mon port de mer! Vous ne savez donc pas que nous sommes à dix mille lieues de Paris? On n'entend ici que les voix des fauves, des aras et des navires. Les seuls voyages que je ferai dorénavant seront sans doute ceux que mon imagination compose à l'invitation de ces sirènes d'eau douce. Et ce cher Jardin des Plantes, si pauvre mais si beau, offre le monde entier à mon caprice. Toute la flore et toute la faune sont à mes ordres. Certains soirs, les grands carnassiers se plaignent, et ce qu'ils disent n'a plus de secrets pour moi. Ils m'ont décrit les forêts où ils sont nés et j'approuve toutes les raisons de leur nostalgie. Les oiseaux sont plus difficiles à comprendre, mais, souvent, les mélancoliques matins d'hiver sont baignés tout à coup de pourpre et d'or par leurs clameurs assourdissantes. Il n'est pas jusqu'à l'obstinée et triste otarie qui ne me console, quand il fait très vilain, en me rappelant utilement qu'il y a un pôle

nord, que cette imbécile regrette... Ah! les appels des bateaux et les cris des bêtes valent, pour qui sait les bien entendre, les plus harmonieux, les plus savants de vos accords, ô musicien!

Georges écoutait avec un tendre respect celui que, dans son cœur, il nommait son maître. Il le regardait, robuste, d'allure un peu militaire; en le regardant, il se répétait quelques beaux vers du poëte et songeait qu'il avait devant lui l'inventeur de leur mélodie profonde, subtile et sans doute immortelle.

— Vous m'avertirez lorsqu'il sera temps de partir, — demanda Fleurquin? — Vais-je là-bas comme cela, en veston?.. Je puis en votre honneur mettre une redingote...

Et il ajouta :

— Tiens, c'est un vers!... Oui! c'est un vers détestable!... Filons! allons par le bateau jusqu'à la Concorde; nous prendrons le train à la gare des Invalides...

Ils quittèrent le train à Meudon et gagnèrent à travers le village industriel la haute porte ancienne, dernier vestige, avec le théâtre, de la « folie » qui, autrefois, se trouvait dans ce lieu.

De chaque côté de la porte s'élevaient les façades moroses des blanchisseries. L'odeur tiède de la lessive flottait dans l'air où s'attardaient les lourdes fumées des cheminées de tôle. Assurément les ombres élégantes de ceux qui avaient construit le théâtre ne rôdaient plus dans ce Meudon laborieux, si éloigné de toute idée de grâce qu'on ne pensait plus, dans ses vilaines rues, à admirer les gracieuses collines fermant le paysage : les hauteurs de Bellevue et de Sèvres, et plus loin, dans la brume délicate, le Mont-Valérien, qui a un aspect romain.

Déjà quelques invités formaient des groupes dans la cour. Le marquis de Brévières trottinait de l'un à l'autre, retenant contre son ventre rond les plis de sa houppelande lie-de-vin. Le marquis était fort peu soigné dans sa mise. La pointe du col sans empois de sa chemise venait caresser son menton hérissé. Une mèche d'argent s'échappait du petit chapeau d'étoffe qu'il portait très enfoncé sur la tête.

Parfois il courait après Lendrieux et le nommait à quelque personne de marque. La cour s'emplissait peu à peu. De la ruelle parvenait le bruit des automobiles.

— Il y a trois cents places, racontait Brévières. J'ai invité près de quatre cents personnes. On se serrera!

On ouvrait les portes poussiéreuses du théâtre bleu lorsque Mauvages rejoignit son ami. Il le présenta à ses deux compagnes.

— Monsieur de Mauvages m'a souvent parlé de vous, — dit à Lendrieux madame Hébrée en souriant. — Votre ami vous aime beaucoup et il m'avait donné envie de vous connaître.

Et, prenant par le bras madame de Jussey :

— Voici, monsieur, une de vos grandes admiratrices. Madame de Jussey connaît toutes vos mélodies, et elle les chante à merveille. Elle a une voix d'ange. Vous ne m'en voudrez pas de l'avoir amenée, je suis sûre.

Pauline se dirigea vers le théâtre :

— Montrez-nous cette fameuse salle, maintenant.

Georges conduisit les deux femmes. Il les regardait l'une et l'autre. La petite madame Hébrée suivait la mode la plus récente. Sous ses cheveux blonds de paille, savamment disposés dans l'ombre du vaste chapeau, brillait un visage pointu de chatte, joyeux, gentil, animé.

A côté d'elle, Cécile de Jussey restait silencieuse. Elle marchait en se tenant très droite, et sa longue robe de drap noir tombait lourdement autour de ses hautes jambes. Tout à l'heure, et en apprenant qu'elle allait rencontrer à Meudon Lendrieux et Fleurquin, Cécile avait eu un peu de dépit. Ah! si elle pouvait éviter qu'on les lui présentât! Elle aimait à vivre avec ses rêves; en ne les réalisant pas, elle savait qu'elle se gardait du désenchantement. Les poésies de Fleurquin et les mélodies de Lendrieux avaient été, pour elle, à la fois la consolation et l'aliment de sa mélancolie. Jamais plus, ensuite, elle n'y trouverait le même pouvoir si le poëte et le musicien n'égalaient pas l'idéal vague et complaisant qu'elle s'était fait d'eux.

En voyant Lendrieux, d'allure si jeune et un peu intimidé devant elle, Cécile n'eut point une impression défavorable. Elle regretta moins d'avoir cédé à son amie.

Ces regrets disparurent tout à fait lorsqu'elle fut assise au bord de la loge, dans le théâtre bleu.

Les flammes des bougies, dans le lustre et les appliques à

pendeloques de cristal, répandaient sur les boiseries peintes une lumière délicate et mesurée. La pâle couleur d'azur dont les balcons étaient revêtus se mêlait agréablement aux ors usés des rinceaux et des sculptures. Au-dessus de la scène, des morceaux d'ombre dormaient dans les plis harmonieux du grand manteau d'Arlequin que déployait une nichée de petits enfants nus. Les attributs de la Musique et de la Danse, de la Comédie et du Drame formaient, parmi des guirlandes et des couronnes, la décoration légère des avant-scènes. Et, entre chaque loge, soutenant la galerie supérieure de leurs bras gracieusement levés, les Muses, le corps à demi-engaîné, étaient les neuf cariatides de cette charmante architecture.

Cécile tourna les yeux vers les deux figures qui, à droite et à gauche, encadraient la loge où elle se trouvait.

Georges, derrière elle, la surprit :

— Nous sommes ici, je pense, entre Terpsichore et Polymnie. Regardez le sourire de l'une et la gravité de l'autre. Regardez aussi la beauté de cette main, si souplement taillée dans le bois, et qui attache à la corniche une branche fleurie... N'est-ce pas que ces neuf statues sont des merveilles?

— Elles paraissent vivantes, — répondit Cécile. — Leur or blond et rose est comme de la chair. A votre place, Monsieur, je serais inquiète de leur faire entendre ma musique : quel imposant jury!

— J'espère qu'elles seront bienveillantes : je leur apporte tout mon cœur.

S'il avait osé, il lui aurait dit qu'à côté de sa beauté paisible et forte, les Muses de Pajou devenaient de petites personnes négligeables. Il trouvait à madame de Jussey un regard héroïque, passionné, douloureux. Il se demandait comment elle pouvait être l'amie intime de la frivole madame Hébrée, qui, la lorgnette aux yeux, signalait à Lucien quelques amis qu'elle découvrait dans la salle.

Mais, brusquement, se tournant vers le musicien, Pauline s'écria :

— Enfin! j'ai trouvé... Il me semblait bien connaître l'affreuse odeur qu'on respire ici. A Monvilliers, chez mes parents, quand j'étais enfant, on sentait cette odeur-là tous les jeudis,

en été, lorsque le vent venait de l'ouest. Il y avait une blanchisserie au fond du parc.

De sa bourse faite de mailles d'or elle sortit un petit flacon et aspergea d'essence les vêtements des deux hommes, sa robe et la robe de son amie.

Le chef d'orchestre vint prendre sa place au milieu de la scène.

— « Les Nymphes des bois et de la plaine », morceau symphonique, — dit doucement Cécile à sa voisine qui s'informait un peu bruyamment auprès de Lucien. Puis elle reposa le programme au bord de la loge, et, pour mieux écouter, s'appuya dans l'angle que formaient le dossier du siège et la cloison.

Le chant des flûtes et des hautbois s'éleva seul d'abord dans le silence. Georges avait voulu, par une phrase pure et fragile, marquer la poésie du petit matin, lorsque, à la lisière des bois, les brumes se dissipent. Peu à peu les violons venaient enrichir le premier chant, qui s'enflait jusqu'au moment où le déchirait la fanfare des cuivres. La musique, alors, montrait les danses tumultueuses des suivantes de Cérès, qui, sous le soleil, appelaient à elles leurs sœurs des forêts. Celles-ci répondaient à ces éclats par un motif de mélancolie, et bientôt leur plainte et leur tristesse surmontaient le tapage de la fête, pour s'épanouir, à la fin, gravement, soutenues et accompagnées par les bruits mystérieux de la naissante nuit.

Tandis que l'orchestre décrivait ces heures et ces paysages, Georges regardait madame de Jussey, dont il voyait le visage à demi. Il éprouvait un plaisir précieux. A ce moment il était plus surpris de la présence de madame de Jussey que lorsque madame Hébrée l'avait présenté à elle. Il admirait l'imprévu de cette rencontre. Cette femme recueillie, belle et silencieuse, qui, presque contre lui, écoutait sa musique, n'était-ce pas une récompense inattendue de ses efforts et de ses travaux? Pendant que l'harmonie croissait et semblait emplir la salle comme un parfum, Georges se persuadait sans peine que la mélodie des violons et des flûtes avait en ce cœur dont il ignorait toute chose un prolongement incalculable : « Si j'étais épris d'elle, se dit-il, ce n'est pas autrement que je voudrais lui déclarer mon amour. »

Les exécutants s'arrêtèrent. On applaudit. Georges découvrit dans les yeux de madame de Jussey ce regard comme tourné en dedans que l'on conserve quelques secondes après l'émotion, de même qu'après le sommeil. Elle allait parler lorsque Pauline, avec une violence tout aimable, s'écria que « cette machine-là était tout à fait remarquable et que, une fois enfin dans sa vie, elle avait compris quelque chose à la musique moderne ».

Georges, ravi de ce regard troublé, fut assez agacé, en entendant l'appréciation de madame Hébrée, pour ne pas s'attarder plus longtemps dans la loge. Il s'excusa de partir : il devait aller remercier les musiciens. Et, lorsqu'il se fut éloigné, madame Hébrée demanda à son amie si vraiment il fallait trouver cela aussi beau que, par politesse, elle l'avait dit :

Cécile répondit seulement :

— Je trouve cela très beau, — et se tut.

Elle savait combien il serait superflu de discuter de ces choses avec Pauline.

Quant à elle, bien que loin d'être aussi remuée que Georges voulait se l'imaginer, elle avait éprouvé, en entendant le morceau symphonique, une sensation douce, agréable. Elle s'était laissée aller à son plaisir avec une sorte de gourmandise, heureuse de cet instant de trève et de repos.

Sur la scène on avait avancé un piano devant lequel Georges vint s'asseoir. Debout près de lui se tenait la cantatrice qui devait chanter quelques mélodies. Cette cantatrice, Lucia Mellin, célèbre par son interprétation du rôle d'Isolde, était une vigoureuse matrone, brune, aux traits brusquement découpés, un peu masculins. Elle portait sans goût une robe de soie noire ornée de verroteries grenat. Madame Hébrée s'amusa beaucoup de son allure; mais, lorsque Mellin commença de chanter, elle l'admira aussitôt, séduite par tant de puissance et de facilité.

Il sembla au contraire à Cécile que les mélodies, dites par cette voix peu expressive, perdaient de leur charme et de leur émotion. En les entendant, elle se souvint de l'époque où elle les avait chantées pour la première fois, quatre années auparavant. Elle venait de se marier. Son mari s'occupait beaucoup

d'elle et semblait très épris. Elle avait été passer avec Bernard le mois de mai à Utrecht, chez sa mère. De Paris, un ami lui avait envoyé les mélodies que Lucia Mellin chantait en ce moment. Cécile se rappelait très bien le jour où elle les avait déchiffrées. C'était à la fin d'une après-midi de printemps, dans la chère vieille maison du Janskerkhof, où elle était née. Sur la place, les bourgeons roses des tilleuls s'ouvraient et répandaient un imperceptible parfum sucré qui était le parfum de toute son enfance. Dans le salon, le crépuscule de mai résistait longuement à la nuit. On distinguait dans l'ombre naissante le cuir gaufré qui vêtait les murailles, les hautes glaces aux cadres ouvragés, les armoires sombres et brillantes, et, sur les armoires, les vases blancs et bleus qui venaient de la Chine. Cécile avait alors ouvert le couvercle du piano, placé devant la fenêtre : dans le bois du couvercle se reflétaient vaguement, comme dans un miroir noir, les arbres de la place à laquelle elle tournait le dos, et aussi le mouvement engourdi des eaux du petit canal qui longeait la maison.

Cécile, maintenant, accueillait jalousement ses souvenirs, ne cherchant dans la musique qu'un prétexte à exciter sa mémoire. Elle était contrainte, pour éprouver quelque douceur, à rechercher dans le passé son temps de jeune fille. A Paris, lorsque son père y était ministre des Pays-Bas, elle avait, de seize à dix-neuf ans, à l'opéra et aux concerts, appris à subir son cœur. Les trois années suivantes, qui précédèrent son mariage, s'étaient écoulées à Utrecht, dans la monotonie familiale, entre la vieille baronne Van Steerlen, sa mère, et sa sœur aînée, Emma, qui était à moitié folle.

A la pensée de retrouver bientôt, à Utrecht, cette mère indulgente et chérie, Cécile éprouvait du réconfort. Madame Van Steerlen ignorait encore les tourments de sa fille. Tandis que la cantatrice, sur la scène, finissait de chanter, Cécile décida d'écrire le soir même à sa mère. Et, quand la musique prit fin, elle s'aperçut que, depuis quelque temps déjà, elle ne l'écoutait plus. Cependant, lorsque Lendrieux revint dans la loge, elle parla aimablement de ces mélodies, en loua certains détails et montra au musicien qu'elle les connaissait familièrement.

Au concert figurait encore une fantaisie pour violon et

orchestre et une ouverture dans le style ancien. Ce fut Cagiati qui joua la fantaisie. L'Italien avait de l'affectation et du charme : il sut donner toute sa valeur à cette œuvre précieuse, travaillée, où Lendrieux s'était amusé à habiller un thème mélancolique de nuances et d'agréments subtils, inattendus. Et l'on applaudit beaucoup lorsque le violoniste s'arrêta, saluant le public avec des mouvements de bras comiques et maniérés.

Georges était impatient de connaître l'avis de madame de Jussey. Elle dit seulement :

— Comme c'est spirituel!

Et le jeune homme fut un peu déçu.

L'ouverture avait de la grandeur et du poids. Elle contenait une partie fuguée pendant laquelle Cécile dit au musicien qu'elle comprenait qu'il aimât Haendel. Et ce fut tout.

En la suivant dans les couloirs, Georges sentait fort bien que la pensée de la jeune femme était très loin de lui, de la musique, du lieu où ils se trouvaient. Il était irrité de ne rien savoir d'elle. Il aurait voulu interroger Lucien. Encore une fois, il se demandait pourquoi cette personne énigmatique était l'amie de madame Hébrée. D'où venait-elle? Habitait-elle Paris? Était-elle mariée? Était-elle veuve, divorcée?... Il pressentait en madame de Jussey un être particulier, rare, un esprit curieux et cultivé, un cœur capable de sentir vivement. Il éprouvait l'impression du luxe naturel et comme indifférent que donnaient ce beau corps, cette démarche aisée, cette toilette simple et personnelle. Il était disposé à faire, de la nouvelle venue, une créature idéale docile à tous ses rêves.

Dans la cour, où déjà le soir tombait, il se tenait à côté de Lucien, près des deux femmes, sur le point de prendre congé, lorsqu'Alexandre Fleurquin passa. Le poëte exprima à Georges son plaisir et sa joie.

Pauline, à laquelle Mauvages avait désigné Fleurquin, appela Lendrieux :

— Présentez-nous donc le grand homme. Cela amusera Cécile.

Cécile protesta :

— Oh! « amusera »!

Et son regard, son mouvement touchèrent Georges.

Il rappela Fleurquin. Assurément, si madame Hébrée avait été seule, il eût épargné au poëte l'ennui de cette présentation. Mais il était content que Fleurquin connût madame de Jussey, dont il apprécierait sans doute la beauté.

Madame Hébrée, de sa voix pointue, fit beaucoup de grâces au poëte. Elle ne lui cacha point pourtant qu'elle ne lisait jamais de vers, mais elle parla tout de suite de l'admiration que madame de Jussey avait pour lui, en termes drôles et excessifs.

Rien ne décélait la gêne de Cécile, vers laquelle Fleurquin se tourna courtoisement. Elle aurait voulu trouver une parole convaincante qui traduisît son admiration. Elle était émue et sentait qu'elle ne pourrait rien prononcer que de banal. Elle dit seulement :

— C'est vrai, monsieur, mon amie a raison.

Et elle tendit la main à Fleurquin avec un mouvement froid et hautain qui étonna Lendrieux.

« Est-elle timide, orgueilleuse, ou sotte? — se demandait Georges en conduisant les deux femmes à la voiture. — Parfois un regard d'elle semble trahir un cœur fervent, enthousiaste, et puis, l'instant d'après, elle est comme décolorée, absente. Et pourtant, jamais elle ne quitte son air majestueux. Elle fait songer à un rubis dans l'ombre, auquel parfois, tout à coup, un rayon de soleil arracherait un éclair de sang. »

Par la portière, madame Hébrée lui cria :

— A bientôt, cher monsieur, n'est-ce pas? venez me voir!

L'automobile partait. En réponse au salut de Georges, madame de Jussey s'inclina un peu, sans sourire.

Georges se sentait agacé; il accompagna sans entrain le vieux Brévières qui l'avait attrapé par le bras...

Mais, conduit de groupes en groupes, il oublia bientôt madame de Jussey, pour goûter sa petite et naissante gloire.

V

Ce fut plus tard, dans la soirée, qu'il revit la jeune femme par la pensée, brusquement. Il était à ce moment près de

Jeanne Cogery, qui bavardait sans qu'il l'écoutât, lorsque l'image de madame de Jussey s'imposa à lui, d'une façon précise et minutieuse.

Il s'étonna d'avoir gardé d'elle un souvenir si exact. Il revoyait les yeux sombres et se disait : « Comment puis-je savoir maintenant que ces yeux ont exactement la couleur de certains saphirs? Il ne me semble pas que je l'avais remarqué, et, cependant, je ne puis douter de ce que je vois : deux saphirs presque noirs; un regard fixe et absent, et de longs cils dorés... Sa chair a le blanc mat, uniforme, du papier de riz ou du camélia... »

A ce moment Cogery se fit embrasser longuement, et, après un soupir, s'écria :

— Quand on s'embrasse ainsi, c'est qu'on s'aime bien!

Georges ne put s'empêcher de rire, et comme on devinait parfaitement, par ce rire, qu'il se moquait, cela déplut à la tragédienne qui s'éloigna dédaigneusement.

Vers minuit, il passa rue Royale dans l'espérance d'y rencontrer Mauvages. Et Mauvages était là, impatient de retrouver son ami.

Il l'accueillit en lui demandant :

— Eh bien, comment la trouves-tu?

Georges ne doutait pas que Lucien ne voulût parler de madame de Jussey. Il répondit :

— Singulière et magnifique! Comment se fait-il qu'elle soit l'amie de madame Hébrée?

Mauvages, excellent garçon, s'amusa beaucoup de la méprise :

— Je vois que je n'ai pas à être jaloux! Tu ne t'es guère soucié de Pauline.... C'était pourtant pour te la faire connaître que nous avons été là-bas.

Georges s'excusa vivement :

— Madame Hébrée est ravissante, gaie, spirituelle, et je comprends que vous vous entendiez à merveille... Mais, je t'en prie, mon vieux, parle-moi de son amie! Qui est cette madame de Jussey, dont tu ne m'avais jamais ouvert la bouche, qui chante ma musique, et qui porte la fourrure comme une dogaresse? Je t'avoue qu'elle m'intrigue beaucoup.

— Si j'avais prévu cet emballement, je me serais renseigné. Je sais très peu de chose. C'est la femme de Bernard de Jussey, qui est secrétaire à Rome. J'ai connu un peu Jussey avant son mariage.... Très séduisant, très gentil.... Mais guère ton genre... La mère de sa femme était une Pavières; elle avait épousé un Hollandais qui est mort : il se nommait le baron Van Steerlen, excellente vieille famille, catholique, avec, je crois, des attaches espagnoles. Steerlen a été ministre des Pays-Bas à Paris. Voilà tout ce que je sais; cela ne te suffira pas.

Georges regardait sans rien dire les bulles monter du fond de la bouteille de soda, devant lui. Mauvages lui frappa sur l'épaule :

— Te voilà parti!... Tu es amoureux?

Non, Lendrieux n'était pas amoureux. Il l'affirma à deux reprises :

— Et puis, devient-on amoureux d'une femme qui demeure à Rome?... Ce n'est pas pratique!

Il plaisantait, mais il n'était pas content d'apprendre que madame de Jussey habitait si loin.

— Est-elle pour quelque temps ici?

— Je ne crois pas; il me semble qu'elle a dit qu'elle partait bientôt.... Mais, attends!.. elle ne va pas à Rome, elle va à Utrecht, chez sa mère. Oui, elle a dit cela, dans l'auto.

— Utrecht ou Rome, qu'importe! Ce qui est certain, c'est qu'elle part; donc, n'y pensons plus!

Il prit son verre :

— Quelle affreuse mixture! — s'écria-t-il en le reposant immédiatement, — pourquoi me fais-tu boire cela! C'est du whisky!

— Je ne te fais rien boire du tout. On t'a servi du whisky pendant que je te parlais des Jussey; tu n'as rien remarqué... Ah! ah! c'est plus grave que je ne le pensais... Garçon, donnez-lui un grog au genièvre.

Puis il ajouta :

— Ne fais pas cette tête-là!... Quand je verrai Pauline, je lui demanderai mille choses... Ris donc! Tu devrais être content! Quel succès! Cela m'étonne vraiment, quand je pense que tu es l'auteur de ces machines-là. Pour moi, tu restes

toujours l'ami de collège : celui des premières aventures avec les petites grues de Nancy. Un jour il faudra que je me décide à te prendre au sérieux... Allons, adieu! je dois aller à Fontainebleau demain... c'est gai! Te verrai-je le soir ici? Tu me diras si tu aimes toujours cette grande blonde. Ah! j'aurais dû prévoir qu'elle te plairait. Elle est mystérieuse et dédaigneuse. Pourtant, méfie-toi, je l'ai à peine regardée, cette Jussey, mais je la crois froide, terriblement froide, ce doit être une déception...

VI

Le lendemain, Lendrieux reçut un télégramme de madame Hébrée. Après des compliments, elle le priait de venir chez elle, le soir, avec Mauvages, et d'amener Alexandre Fleurquin à cette petite réunion improvisée.

Fleurquin n'était pas enchanté qu'on voulût le « traîner dans le monde »; pourtant il se laissa convaincre, non sans avoir obtenu de Georges la promesse que l'on ferait de la musique toute la soirée.

La pensée de revoir madame de Jussey rendait Lendrieux fort joyeux. En souriant, il disait à ses deux confidents :

— Je ne suis pas du tout amoureux, je vous jure. Madame de Jussey me plaît par toutes les qualités imaginaires que je lui prête, et qui sont pour moi les « correspondances » de sa beauté. Les traits du visage, la couleur du regard, la marche, le port, le costume, trahissent toujours un peu les façons de vivre et de penser. Comme je suis content que madame de Jussey soit à demi hollandaise! cette simplicité puissante, continue, qui promet bien du mystère, c'est l'image, selon moi, de la Hollande : pays secret et digne, qui d'abord ne laisse rien entrevoir des splendeurs de l'Orient que ses marchands navigateurs tiennent chez eux enfermées.

— Je vous assure, — reprit Fleurquin, — que la belle personne qui vous fait rêver ainsi est une Hollandaise toute allégorique. J'ai été jadis à Amsterdam, à Dordrecht, à La Haye. Ce sont des villes très pauvres en jolies femmes. Il est vrai que je m'en tenais à la rue, aux théâtres, aux restau-

rants; mais nulle part je n'ai rencontré cette Hollandaise un peu grasse, un peu triste, très douce, qui m'aurait parlé de Batavia en soignant des tulipes au-dessus d'un canal paresseux.

Mauvages interrompit ces propos qui ne l'intéressaient guère. S'excusant auprès de Fleurquin, il entraîna Georges dans la pièce voisine. Là, il lui raconta ce que Pauline lui avait appris dans l'après-midi : le mariage, la découverte, la désillusion et le départ de madame de Jussey. C'était Lucien qui avait demandé à madame Hébrée de les inviter à passer tous trois la soirée chez elle. Pauline trouvait Georges charmant et elle avait chargé Lucien de le lui dire. Il ajouta :

— Je ne vois aucun inconvénient à ce que tu ailles là-bas ce soir. Cela me fait même plaisir de te sentir si gai, si en train. Mais, ma foi, en y réfléchissant, je ne trouve pas mauvais que cette grande femme parte demain pour Utrecht. Tu en serais assurément tombé amoureux, et sa vertu, car elle est très vertueuse, est capable de résister longtemps, toujours peut-être, à la plus forte passion... Tu as beau dire, je t'aime encore mieux inoccupé et ennuyé, comme tu l'étais hier, que malheureux, asservi, déchiré par une passion non partagée.

Georges assura « qu'il n'en était pas là ».

Ils rejoignirent Fleurquin; et tous trois se mirent en route.

Madame Hébrée les accueillit avec beaucoup de paroles. Elle les priait d'excuser son mari, navré, disait-elle, d'avoir été obligé de sortir, mais qu'en réalité, la perspective d'une soirée de musique avait effrayé. Toute petite, fragile, sous le gracieux nuage de ses cheveux mousseux, dans une robe d'intérieur du plus pâle azur, Pauline donna à Fleurquin l'idée de ces Orianes familières que le Pierrot de Banville rencontre dans les bois. Il la trouva gentille comme une lithographie, comme une sanguine.

Près d'elle, debout, le torse très reposé sur les reins, vêtue d'une robe de velours marron à gros plis, de la coupe la plus simple, se tenait madame de Jussey, silencieuse, avec un grand air d'indifférence.

A mi-voix, tandis qu'ils étaient un peu à l'écart, Fleurquin dit à Georges :

— Vous avez raison, elle est admirable. Je l'imagine très bien, sur la colline d'Athènes, supportant, avec la corbeille de pierre, la corniche de l'Érechtéion.

Madame Hébrée, s'éloignant un moment avec Mauvages, les laissa tous deux près de madame de Jussey.

Cécile semblait décidée à ne point encourager la conversation. Elle avait été fort mécontente, en arrivant chez son amie, d'apprendre qu'elle n'y passerait point la soirée seule avec Pauline. Farouche, d'habitude, elle redoutait davantage encore, dans cette période malheureuse de sa vie, la présence des étrangers, ceux-ci fussent-ils un poëte et un musicien dont les œuvres lui plaisaient. Elle n'avait pas caché sa contrariété à Pauline, et avait même parlé de rentrer à l'hôtel après le dîner. Mais Pauline montrait tant de chagrin d'avoir, dans une bonne intention, été maladroite, que Cécile s'était résignée à rester, assez ennuyée, et sans curiosité aucune.

Fleurquin, près de Georges que la froideur hostile de madame de Jussey navrait, s'efforçait sans beaucoup d'adresse à éviter de trop longs silences.

Il parla de la Hollande et des poëmes en prose où Baudelaire l'a célébrée. D'une voix grave, respectueuse et amoureuse de chaque mot, il récita le début de l'un d'eux : *Il est un pays superbe, un pays de Cocagne, dit-on, que je rêve de visiter avec une vieille amie.* Il demanda à madame de Jussey si elle connaissait ce poëme. Cécile le connaissait : rien, à son avis, ne donnait une idée plus exacte de son pays que ces belles phrases lourdes de parfum, toutes baignées d'eau et de lumière.

Elle ajouta :

— Personne n'a mieux senti les Pays-Bas que Baudelaire, sinon, depuis, Marcel Schwob.

Elle loua le *Livre de Monelle*, cita les sœurs de Monelle : la nostalgique *Bargette*, la *Fille du Moulin*.

Fleurquin, s'animant, parla de Marcel Schwob, qu'il allait naguère visiter, dans l'île Saint-Louis. Il décrivit l'appartement sombre et vaste où l'écrivain était mort, et dans lequel vous introduisait un Chinois qui écartait, devant les étrangers, un petit singe frileux. Il raconta que Marcel Schwob avait été longtemps intéressé par un peintre hollandais, à demi aventurier, pélerin en Palestine, d'où il revint lentement par l'Italie,

pour mourir à Utrecht même, peut-être assassiné. Fleurquin avait oublié le nom de ce peintre.

Madame de Jussey le nomma :

— Je crois que c'est Van Scorel; il était d'Utrecht. Il y a une série de portraits peints par lui dans un petit musée, chez nous.

Cécile souriait maintenant, rassurée, et toute prête à parler de ce Van Scorel dont elle savait beaucoup de choses. Mais madame Hébrée vint les interrompre. Elle dit qu'on n'était pas ici « pour s'amuser »; qu'il fallait faire, et tout de suite, de la musique. Aidée par Lucien, elle ouvrit le piano. Elle avertit que c'était un piano médiocre, mais qu'on l'avait accordé récemment. Elle n'y touchait jamais : son mari parfois y tapotait des valses, après le déjeuner.

La pensée de chanter agaçait beaucoup Cécile. Elle eût préféré causer avec Fleurquin, tranquillement. Cet homme que l'âge blanchissait mais ne courbait pas, à la voix douce, au regard franc, lui inspirait un sentiment très net de sécurité, de noblesse. De Lendrieux, silencieux et ravi, elle ne se souciait point.

Mais Pauline et Lucien insistaient.

Fleurquin l'encouragea mieux en lui disant seulement :

— Il ne faut chanter qui si cela vous fait plaisir.

— Je chanterais bien volontiers, — répondit Cécile, — mais je n'ai pas de musique.

Madame Hébrée s'écria que cette raison était mauvaise, qu'il y avait un « tas de partitions » dans la bibliothèque, et, se tournant vers Lucien :

— Venez, Mauvages, nous allons chercher cela. Pendant ce temps, M. Lendrieux leur jouera *Rêve de Valse !*

Quand Pauline et Lucien furent partis, madame de Jussey demanda à Georges de se mettre au piano.

Lendrieux s'assit et commença la Fantaisie en ut, de Mozart.

Fleurquin la reconnut dès la première mesure :

— Ah ! madame, nous allons entendre une des plus belles choses qui soient !

Georges, qui avait bien souvent joué cette Fantaisie pour Fleurquin et pour lui-même, en la jouant ce soir pour madame de Jussey, y découvrait de nouvelles beautés. Pia-

niste ignorant toute virtuosité, il jouait sans adresse, mais dans le frémissement.

Lorsqu'il s'arrêta, tous trois se turent un moment, gagnés par l'émotion sans fièvre, sans brusquerie, que répand en vous une musique si précise et cependant si passionnée.

— C'est dans ces pages pour le piano — dit Fleurquin, — fantaisies ou sonates, que Mozart a mis ses plus précieuses, ses plus subtiles confidences. C'est là qu'on trouve ces finesses aiguisées, ces élégances de prince à la fois heureux et inquiet, ces plaintes pudiques, contenues, entre lesquelles toujours apparaît un sourire de grande race. On pense, devant ces mélodies, tout ensemble riches et pures, à Bérénice ou à Roxane lorsqu'elles exposent devant leur seule suivante les mouvements secrets de l'amour; au Mezzetin de Watteau, qui va danser, mais le cœur gros de larmes; ou encore à l'Octave de Musset, lorsque, près d'un tombeau, il dit à la capricieuse : « Je ne vous aime pas, Marianne, c'était Cœlio qui vous aimait. »

Ils se turent de nouveau. Cécile était si naturellement contente de cette musique parfaite, de ces ingénieux propos, qu'elle ne songeait même pas à exprimer son contentement. Avec une grâce involontaire, comme abandonnée, que Georges lui voyait pour la première fois, elle dit seulement au musicien, sans autre compliment :

— Jouez-nous encore quelque chose, monsieur, voulez-vous?

Et elle lui souriait.

Par la traîtrise de la musique, il semblait à Lendrieux que déjà madame de Jussey avait conquis son cœur.

— Que faut-il jouer, madame?

— Du Mozart encore, — dit-elle, avec une gentille façon de supplier qui donnait à son visage une expression plus confiante.

Fleurquin conseilla à Lendrieux de jouer les plus belles des variations sur : *Ah! vous dirai-je, maman....*

Mais comme Georges retournait au piano, madame Hébrée rentra, suivie de Mauvages chargé de livres :

— Nous vous apportons des trésors, annonça Pauline; mais que de poussière, ma chère! et quel désordre, là-haut!

Lucien, au dos des partitions, lut à haute voix les titres :

— *L'Africaine, Roland à Roncevaux, Faust, les Bonnes traditions du pianiste, les Échos du monde religieux, Paillasse....*

— Quel mélange! — s'écria gaiement Cécile, — Faut-il que je chante : « Anges purs »?

Mais Georges, près de son ami, annonça triomphalement qu'il venait de trouver *Don Juan* « avec les paroles italiennes » :

— C'est le soir de Mozart!... Madame, voici l'air de Donna Anna.

Cécile vint au piano. Elle protesta un peu :

— L'air de Donna Anna! rien que cela ! Et si je reste en route?...

Elle se pencha vers la partition, que Georges avait ouverte :

— Comment? le récitatif aussi!... Sans Ottavio?... Nous passons le récitatif?

Timidement, Georges dit que, si elle le voulait bien, il « indiquerait » les petites phrases du ténor.

Il la sentait derrière lui et dit cela sans se retourner.

Fleurquin était venu s'asseoir en face du piano, dans la pénombre. Pauline et Lucien, installés sur un canapé à l'autre bout du salon, s'apprêtaient à ne rien écouter.

Cécile, un peu troublée mais brave, après les dramatiques et durs accords, commença d'exhaler les déchirantes plaintes, le désespoir de Donna Anna : « *Don Ottavio, son morta!* »

Pour Georges, qui ne voyait pas la cantatrice, la voix brûlante, contenue de madame de Jussey fut la clef qui ouvrit brusquement les portes d'un monde merveilleux. Il éprouva ce frisson physique, irrésistible, qui, comme un éclair, des reins au cerveau, parcourt impérieusement le corps.

Dans le récitatif se mêle, aux éclats de la détresse, l'obscur, l'inconscient aveu d'une coupable volupté. Donna Anna pleure son père, et vient de découvrir, au ton d'une voix séduisante, que Don Juan est l'assassin. Mais cet assassin, c'est aussi le ravisseur criminel, celui dont, dans la nuit, elle n'a pas su tout à fait se défendre. Au mol et fade Ottavio, fiancé empêtré de gentillesse, elle confie sa vengeance et raconte, dans une frénésie intrépide, l'affreux et trop doux forfait. Mais que peut-il voir, ce ténorino, dans un cœur où le désir de se venger a de si troubles arrière-goûts? Toute la tyrannie, toute la fatalité d'un amour odieux et qui s'ignore, n'est exprimée

que par la musique et l'accent de la voix. C'est au génie de l'interprète que Mozart a remis de traduire l'essence du rôle, et c'est de tout ce que celui-ci laisse à deviner qu'est fait son mystérieux, son âpre attrait.

Madame de Jussey comprenait, à n'en pas douter, la domination que Don Juan exerce sur la fille du Commandeur : dès la seconde où elle avait commencé de chanter, devant les deux hommes enchaînés, saisis, Donna Anna avait commencé de vivre. Par ces cris où le sang coule, où l'âme expire, où la douleur devient une sorte de rage, de furieux emportement, madame de Jussey trahissait l'irrévocable servitude : « Que Don Juan meure, qu'il disparaisse pour que je n'aie plus à combattre ma lâcheté!... » La malheureuse prévoit la possibilité future, prochaine, d'un égarement plus durable : « Ah! oui, que Don Juan meure!... » Et l'exhortation à Ottavio se termine, tenace, fébrile, par les mêmes mots, que la voix répète dans une progression haletante, aiguë, où toutes les pointes excitent et blessent.

Lorsque Cécile cessa de chanter, Georges ne sut que dire pour marquer la qualité de son émotion, et combien elle était profonde. Il répétait seulement : « Ah! madame... Ah! madame... » en croisant et décroisant ses doigts, crispés par l'effort.

Fleurquin remercia la chanteuse avec une sorte de vénération :

— Par vous, nous avons cédé à un pouvoir tyrannique, divin. Par vous, nous avons senti jaillir les sources les plus vives, et vu se découvrir les plus hauts sommets... Cet air indomptable, madame, vous l'avez contraint de livrer toute sa tragique amertume. Je connais peu d'œuvres où la subtilité serve si bien la force. On pourrait dire que c'est là du lyrisme psychologique ; mais ce jargon fait souffrir l'oreille...

Madame de Jussey écoutait les compliments du poëte ; cependant ils ne pénétraient pas très avant : la dépense que le chant exigeait d'elle, et dont elle était généreuse, lui procurait en échange une sorte d'ivresse... Il lui semblait que le meilleur d'elle-même la quittât et gagnât des régions supraterrestres, où rien n'importait plus que l'émotion idéale.

Pourtant la sincérité des éloges de Fleurquin et aussi la

joie d'être si bien secondée, au piano, par Georges, firent que Cécile, tout naturellement, proposa de chanter encore. Elle songeait à toutes les images que *Don Juan* fixe dans la mémoire : et la pensée d'en revoir les couleurs variées, le dessin infaillible et vivant lui donnait un plaisir brusque, une expansion enfantine.

Georges reprit sa place. Cette fois Fleurquin s'assit près de lui, pour tourner les pages. Madame de Jussey resta debout derrière eux.

Pauline et Lucien, qui étaient venus jusqu'au piano pour féliciter Cécile, retournèrent à leur canapé.

Georges prit la partition à son début. A mi-voix, il chantonna le petit air léger et grognon de Leporello qui, sous les arcades désertes, le long de la place, avant l'aube, fait le guet. Mais bientôt Donna Anna vient couper ces plaintes. D'un bras rude, résolu, elle maintient Don Juan qui se masque : « *Non sperar, si non m'uccidi...* » C'est la lutte entre l'homme qui se défend mal, encore charmé de sa victoire, et la victime, folle de sa honte.

Tous trois s'animaient, les nerfs en jeu, tour à tour anxieux, enthousiastes et recueillis.

Du canapé, Pauline les railla de « s'emballer » ainsi. Mais Cécile répondit : « Laisse-nous, cela nous amuse!... » avec tant de spontanéité que dorénavant madame Hébrée se tut, « très contente, dit-elle à son voisin, de voir comment les choses s'arrangeaient... ».

Et, de fait, devant le clavier, tournant avec fièvre les pages de la partition, les trois hôtes de madame Hébrée n'étaient plus guère maîtres d'eux. Ils se livraient au fleuve sonore, heureux de rencontrer les vagues les plus violentes, s'abandonnant à chaque remous. Ils s'émerveillaient devant tous les trésors que Mozart a enfermés dans ce drame. Jamais, ils ne les avaient épuisés avec cette véhémence, cette avidité.

Dans le sextuor où Leporello est si vivement malmené, Cécile chanta le surprenant, l'indicible *Lascia almen a la mia pena* de telle sorte que Fleurquin fut touché aux larmes ; il eut le cœur si serré qu'il dut exprimer physiquement son transport. Il prit Georges par l'épaule gauche, et le serra étroitement contre lui pour mieux marquer leur communion.

Puis au pied du mausolée fabuleux, Donna Anna chante le « rondo » sentimental, dont le mouvement a une si étrange mélancolie. Quand Cécile l'eut achevé, Fleurquin, se tournant vers elle, lui dit :

— Hoffmann, qui est tout à fait persuadé de l'amour insoupçonné que Donna Anna porte en elle, affirme qu'à ce moment les tendres paroles qu'elle adresse à son fiancé, sont ambiguës, et vont, par delà Ottavio, à Don Juan, dont le souvenir la consume... Connaissez-vous ce conte divinatoire, où le fantastique n'est que sensibilité et intelligence?

Madame de Jussey, toute transformée, portant au visage une expression comme dilatée, répondit qu'elle le connaissait à merveille :

— La loge des étrangers — dit-elle — qui, de l'hôtel, donne directement sur le théâtre, et où le conteur se fait apporter du punch, après le spectacle!... Figurez-vous que, tout au nord des Pays-Bas, à côté de la frontière, dans une petite ville, j'ai, à n'en pas douter, vu ce théâtre. Il était éclairé par les deux seules bougies du conte d'Hoffmann... Une salle d'un rococo chargé et allemand, point harmonieuse comme votre salle bleue, monsieur Lendrieux, mais où rôdaient certainement, avec d'autres encore, les fantômes que nous réveillons ce soir.

Elle s'interrompit, puis, dans un rire charmant, où elle avouait toute la joie libre, jaillissante qui naissait en elle du chef-d'œuvre, elle reprit :

— Comme je suis contente que vous aimiez ce conte, monsieur! N'est-ce pas que j'ai raison de l'admirer?... Il fait si bien comprendre et goûter *Don Juan!*

Georges voulut assurer que, de cela, madame de Jussey se chargeait parfaitement. Mais, tournant les feuillets, la jeune femme désigna la place où commence le suprême souper.

Ils retrouvèrent un entrain nouveau en jouant ces pages où le plaisir est si élégant, décoré de musiques variées et de rires, mais sur lequel déjà s'allonge l'ombre du convive de marbre. La grave Elvire reparaît; cette Elvire qui, à ce moment du drame, chez Molière, et chez Mozart aussi peut-être, va entrer au couvent, et dont les derniers conseils ont une force calme, souveraine, déjà comme retirée.

Puis le pas du Commandeur résonne dans les galeries. Lepo-

rello tremble. Don Juan remplit et vide encore son verre. Les fragiles morceaux dansants des *Noces de Figaro* se brisent et s'éparpillent. Du fond de la terre sortent des accords lourds, solennels, qui ébranlent le palais. Le vent passe dans les rideaux, entre lesquels les éclairs luisent et crépitent. Blanc et or, don Juan se lève, le candélabre qu'il tient brille dans sa main comme un bougeoir de roses lumineuses... Voici le fantôme, on l'entend : sa voix ténébreuse, implacable, fait songer à Josaphat, aux dernières trompettes. Cependant, parmi les fracas, les embrasements de l'orchestre, parmi les violons qui montent et tourbillonnent comme les trombes de l'orage, parfois repassent furtivement des grâces, des fléchissements : c'est le sourire de Don Juan qui dure devant la tombe ouverte ; — mais brusquement il s'évanouit, et ce sont, avec la mort, les cris, l'horreur, l'écrasement.

Ils s'arrêtèrent là, et, tandis que la cantatrice et le musicien revenaient à la réalité, Fleurquin, encore étourdi, disait pour lui-même, avec une conviction têtue :

— Il y a des gens qui répètent : « le charmant Mozart... », les imbéciles!... Dans Shakespeare même, rien n'égale...

Madame Hébrée, de là-bas, l'interrompit :

— Vous voilà tous fourbus!... Comme c'est intelligent! Venez boire, allons!

Mais Cécile, Fleurquin et Georges quittaient lentement les régions favorisées où ils avaient été conduits par la musique. De la tête aux pieds, Georges se sentait enveloppé d'une atmosphère surnaturelle; il éprouvait une oppression délicieuse. Sa respiration était gênée, il avait une vision confuse de ce qui l'entourait; ses nerfs l'obligeaient à sourire, à parler et à s'agiter. Il était attiré vers Cécile par une vocation irrésistible, désordonnée. Il aurait voulu se jeter à ses pieds, dans un grand geste sans mesure, et, le visage caché contre elle, pleurer romantiquement, pour se détendre et s'apaiser.

A côté de lui, madame de Jussey était comme baignée dans sa fatigue heureuse et tournait parfois un regard à demi absent vers Fleurquin qui disait, à propos des différents Don Juan, de belles choses bousculées. Mais, de Musset ou de Byron, toujours il revenait à la Donna Anna que Cécile lui avait révélée, et qui, désormais, pour lui, vivrait comme

Phèdre, comme Electre, comme Sieglinde, tout ensemble femme torturée et brûlante allégorie.

Ils s'éloignèrent tous trois du piano comme d'un paradis perdu. Cécile précédait un peu les deux hommes, qui, sur ses pas, remplis d'une confiance entière, étaient pareils au jeune Tobie sur les pas de l'Archange. Elle, contre les pulsations de son cœur, appuyait sa main où affluait et battait le sang.

En arrivant près de Pauline elle s'écria gaiement :

— Si l'on condamnait des gens à faire ce que nous avons fait, ils se révolteraient!

Elle embrassa Pauline, qui lui dit qu'elle avait les joues en feu :

— Cela ne fait rien; c'était passionnant! Ah! quelle soirée!

Pour elle, on voyait bien que rien n'existait plus que cette ivresse de la musique, de la beauté; elle en était encore la complaisante proie.

Elle demanda à boire et vida d'un seul trait le verre d'orangeade que Lucien lui tendit aussitôt.

— Encore — dit-elle... — Encore!...

Elle but un second verre, et, venant à Georges :

— N'est-ce pas que c'est bon?... — dit-elle. — Je bois à votre gloire, monsieur Lendrieux!

Elle se tourna vers Pauline :

— Ma chère, monsieur Lendrieux est à lui seul tout un orchestre, toute une troupe d'opéra.

A ce moment, elle se vit brusquement, dans une glace — et, d'abord, elle ne se reconnut pas. Elle vit ses cheveux dérangés, elle vit la surexcitation de son regard, l'expression ardente, dévoilée de tout son visage ; elle sentit aussi ses lèvres palpitantes, sa respiration encore précipitée. Et cette vision subite fut pour sa joie une blessure mortelle. Une seconde suffit pour la remplir de honte, — d'une épouvante de Diane surprise. Elle eût voulu rentrer sous terre. Ah! qu'avait-elle laissé voir d'elle-même à ces étrangers?... Sa pudeur offensée lui couvrit les joues d'un flux de rouge. Elle, d'habitude si réservée, si froide, si secrète, elle s'était trouvée de nouveau sans défense, elle s'était livrée aux sensuelles embûches de la musique. Son chagrin même ne l'avait pas protégée, comme l'avant-veille, dans le théâtre bleu. Quelle femme faible était-

elle donc pour oublier si vite sa douleur et se jeter ainsi, corps et âme, aux premières tentations?

Sous la feinte de se recoiffer, elle gagna un miroir, à l'écart, et là, pour se ressaisir, pour s'exorciser, elle s'appliqua d'une façon tenace à revoir dans les plus cruels détails sa triste aventure conjugale, se répétant : « Tu n'es qu'une femme abandonnée, tu n'as plus droit à rien... veille mieux à ne plus te laisser ainsi surprendre... humilie-toi... »

Elle rejoignit les autres. Georges, qui l'avait suivie des yeux, fut aussitôt frappé de son changement. Madame de Jussey était redevenue ce qu'elle était au début de la soirée : hautaine, fière, silencieuse. Elle se retirait visiblement de la conversation, ne parlant que lorsqu'elle ne pouvait l'éviter, et seulement pour répondre aux questions diverses, avec un ton de voix, poli sans doute, mais bref, indifférent, absolument contraire au ton enjoué qu'elle avait eu en quittant le piano.

Cette transformation dont Georges avait été le premier à s'apercevoir, bientôt ne put échapper aux autres. Pauline et Lucien entrevoyaient que l'ombre de Jussey était venue « troubler la fête ». Fleurquin soupçonnait quelque mystère dont au surplus il ne s'inquiétait guère; en ce moment, avec le calme et l'égoïsme des vrais voluptueux, il savourait son plaisir récent : il était encore tout à Mozart.

Mais Georges était malheureux, dérouté, déçu. Il avait l'impression d'être mis brusquement à la porte d'un lieu où d'abord on l'aurait très bien reçu. Et de quel lieu! Quels trésors lui échappaient, et après quelle attente! Il en voulait beaucoup à Mozart. Car c'est à la musique seule qu'il devait cette heure d'épanchement, d'intimité, pendant laquelle madame de Jussey lui avait parlé et lui avait souri. Fallait-il l'engager à lire dans l'avenir des promesses, des illusions vraisemblables pour l'abandonner ensuite, plus malheureux de garder le souvenir du bonheur entrevu?

Au bout d'un quart d'heure, la conversation n'allait plus du tout.

Mauvages fit une dernière tentative : il demanda à madame de Jussey si elle ne voulait pas, maintenant, chanter une mélodie de Lendrieux. Mais Georges, avant même que madame de Jussey eût pu répondre, affirma péremptoirement

« qu'on ne jouerait pas de Lendrieux après *Don Juan* »... Madame de Jussey n'insista point. Cet extrême détachement rendit Georges plus nerveux encore, et, dès lors, il n'eut plus qu'une idée : quitter ce salon où chacun s'efforçait de dissimuler son malaise. Il se leva donc, affirmant à madame Hébrée, qui le retenait pour la forme :

— Il est tard... nous allons vous laisser...

Lucien et Fleurquin prirent aussi congé.

Cécile, qui éprouvait confusément de la rancune pour le musicien et pour le poëte, dit seulement à Georges, en lui tendant la main :

— Je vous remercie encore, monsieur.

Et Georges, en baisant la belle main inerte, songeait avec une résignation amère, ironique, volontaire : « Je ne la verrai plus, je ne la verrai plus... »

JEAN-LOUIS VAUDOYER

(A suivre.)

EN MARGE DES « CONFIDENCES »

— LETTRES INÉDITES DE LAMARTINE —

Lamartine, comme tous les grands romantiques, a beaucoup écrit sur lui-même. Les *Confidences*, les *Nouvelles Confidences*, les *Mémoires inédits* et des chapitres entiers du *Cours familier de littérature*, témoignent de la place que sa personne et sa vie occupent dans son œuvre. Ces documents sont sujets à caution. Il n'est pas toujours facile d'y séparer la fiction de la réalité, et, même sur des faits matériels, les inexactitudes voulues ou involontaires y sont nombreuses. Lamartine écrivait avec plus d'imagination abondante que de mémoire fidèle, et ses souvenirs étaient déjà anciens. Il ne faut donc pas être trop surpris des erreurs que ses récits contiennent. Mais il y a peut-être lieu de s'étonner davantage de certaines lacunes. Des lettres inédites, ou des fragments supprimés dans des lettres publiées, m'en ont révélé une à la fois imprévue et curieuse. Elle concerne les relations de Lamartine avec madame de Pierreclos : je ne crois rien exagérer en disant que ces relations cachent un certain mystère.

Quatre pages des *Nouvelles confidences* nous apprennent que la mère de Lamartine dirigeait souvent ses pas vers le village de Pierreclos, dont le château était habité par un comte original et bizarre : « figure des romans de Walter Scott dans un pays parfaitement semblable de physionomie à l'Écosse ». L'un

des fils du comte, âgé de vingt-cinq ans, devint l'ami de Lamartine. Il était amoureux « d'une jeune personne d'une rare beauté et digne, par sa merveilleuse séduction, d'être l'héroïne de bien des romans ». Fille d'un général exilé par Bonaparte, elle habitait au château de Cormatin, distant de huit lieues de celui de Pierreclos. Les deux amants, entre lesquels une intrigue s'était nouée à l'insu du vieux comte, triomphèrent de sa résistance et s'épousèrent. Lamartine vécut dans l'intimité du jeune ménage. « La comtesse Nina de Pierreclos, dit-il, célèbre par sa beauté et par ses talents dans tout le pays, fit du château de Cormatin un séjour d'attrait, d'art et de délices. J'étais devenu alors un des amis les plus intimes de son mari; j'étais l'hôte assidu de cette belle demeure et j'y ai passé des heures de jeunesse qui ont rendu ce château, maintenant en d'autres mains, à la fois cher et triste à mon souvenir ».

Aucun des biographes de Lamartine n'a relevé ce passage. Sa brièveté est leur excuse. Mais il y a, dans cette confidence rapide, une mélancolie dont, à la réflexion, on ne peut manquer d'être frappé. Était-ce seulement parce que le château de Cormatin avait passé en d'autres mains que Lamartine, recueillant à cinquante-neuf ans les souvenirs de sa jeunesse, éprouvait, à les évoquer, la tristesse dont il nous fait l'aveu? J'en doute. Le nom de la comtesse Nina de Pierreclos ne figure dans aucune des pages de cette *Correspondance* que la piété filiale de Valentine de Lamartine a édifiée, comme un monument, à la mémoire de son oncle. Il faut arriver à l'année 1832 pour trouver, datée du 1er février, une lettre de Lamartine au fils de la comtesse, le comte Léon de Pierreclos. Depuis cette date les lettres se suivent, quoique à d'assez longs intervalles. Elles témoignent de la sollicitude empressée et fidèle que Lamartine portait au fils. Mais cette affection attentive ne rend-elle pas plus étrange le silence gardé à l'égard de la mère? Est-il vraisemblable, est-il possible que Lamartine ne lui ait jamais écrit? On ne s'est pas posé la question. Elle vaut pourtant qu'on la pose, et surtout elle vaut qu'on la résolve.

Or, voici, heureusement parvenues entre mes mains, des lettres qui contribueront, je l'espère, sinon à éclaircir tout le mystère, du moins à soulever un coin du voile qui le recouvre

et à provoquer de nouvelles recherches sur un épisode, jusqu'ici ignoré, de la vie de Lamartine.

De Paris, le 16 avril 1813, il écrivait à madame de Pierreclaux (*sic*), à Cormatin, par Châlons et Bussy, Saône-et-Loire :

Je suis bien heureux, madame, que le chevalier[1] veuille bien me choisir pour son secrétaire, et son suppléant; et je bénis sa paresse qui me procure aujourd'hui le plaisir de vous écrire et qui m'en donne le droit; il veut que je vous fasse l'éloge de sa conduite et de sa retenue loin de vous, et en vérité j'aurais beau jeu, mais c'est un peu fade et je suppose que vous le livrez sans crainte à sa bonne foi. Son voyage, comme il a dû vous le mander, a été fort heureux. Je l'ai soigné et traité comme une maîtresse; il me rend la pareille maintenant, c'est entre nous un combat à outrance de petits soins, d'attentions, de noblesse, de générosité, en un mot de toutes les vertus; nous nous en trouvons fort bien tous les deux, il faut croire que cela durera. Il m'a fait la galanterie de me conduire hier, à Longchamp, dans un mauvais fiacre où il était fier comme un petit prince. Quand nous avons été arrivés dans la grande allée des Champs Élysées et qu'il s'est trouvé au milieu de tant de brillants équipages, je n'ai plus pu le contenir, il s'élançait comme un forcené d'une portière à l'autre, tantôt devant, tantôt derrière, criant, jurant, étouffant, et n'écoutant plus mes représentations. Enfin il a été ramené à lui par le gros rire des badauds qui étaient ravis de trouver un plus badaud qu'eux; il s'est remis à sa place où je l'ai tenu fixé par le pan de son habit, mais il m'échappait encore quelquefois à la vue d'une jolie calèche où d'un bel attelage, en me jurant sur son âme que la plus jolie femme de Paris ne valait pas pour lui une course à Longchamp sur un cheval de race. Il faut pourtant être juste, il ne vous oubliait pas, même dans ce moment d'ivresse, il regrettait beaucoup que vous ne fussiez pas là, montée sur l'Arabe, et lui à vos côtés sur l'*Eclipse*[2], et moi sur *Criquet* vous suivant tant bien que mal. Nous sommes rentrés à huit heures à l'hôtel et je l'ai bien vite fait coucher, sans souper, car il avait réellement une fièvre de plaisir et d'envie. Il veut à toutes forces y retourner encore aujourd'hui, pour moi j'en ai assez, et je m'en irai sagement entendre un Oratorio à l'Opéra qui est à notre porte. Nous avons, madame, un logement qui serait presque digne de vous recevoir tant il est joli et élégant; nous avons une espèce de honte

1. Il s'agissait du comte de Pierreclos, son mari.

2. *L'Éclipse* était « un admirable cheval arabe », qui servait au comte de Pierreclos, avant son mariage, pour aller d'un seul trait à Cormatin dérober à celle qu'il aimait « un regard, une fleur tombée d'une fenêtre, quelques minutes d'entretien à voix basse ». (*Nouvelles Confidences*, livre 1er, XLIII.)

de n'y être que deux garçons, c'est beaucoup trop propre pour nous, surtout pour moi dont vous connaissez l'ordre et l'arrangement. Nous ne sommes dignes que d'un taudis, et nous avons un salon de petite maîtresse. Tout cela, madame, ne nous fait point oublier Cormatin, nous pensons déjà à l'heureux moment où nous aurons le bonheur de vous y retrouver, toujours la même pour nous. Le chevalier travaille à hâter cet instant, il s'occupe de ses affaires, qui s'arrangeront, à ce qu'il paraît, promptement et heureusement. Je vous le ramènerai fidèle et aimable, tout cela mérite un peu de reconnaissance ; j'en réclame un peu, mais surtout beaucoup d'amitié, de cette amitié si douce que vous m'avez permis d'espérer et sur laquelle j'ose presque compter; elle vous sera payée par tous les sentiments que vous savez si bien faire naître et qu'il vous est si facile de faire durer éternellement. C'est dans cet espoir, madame, que j'ai l'honneur d'être votre serviteur et ami.

ALPH. DE L.

Le ton enjoué de cette lettre s'accorde bien avec le vie de folle oisiveté que Lamartine menait à Paris et qui ébranla légèrement sa santé. On y voit aussi la familiarité respectueuse des relations qu'il entretenait avec la comtesse Nina de Pierreclos.

Le lettre suivante témoigne qu'il avait obtenu cette « amitié si douce » sur laquelle il comptait. Elle était écrite de Mâcon, le 2 janvier 1815.

Madame,

Si j'avais eu plus tôt une occasion pour Cormatin, je vous aurais déjà priée d'agréer mes hommages et mes vœux de bonne année, mais quoiqu'ils arrivent un peu tard, j'espère qu'ils ne seront pas reçus avec moins de bonté! Je désirerais bien, madame, aller vous les offrir moi-même, j'espère que vous me le permettrez. N'oubliez pas un ancien ami qui osera toujours compter sur une petite part dans votre amitié, et qui la mérite par la constance de la sienne.

Je suis pressé par Nazard et je n'ai que le temps de présenter mes respectueux compliments à mademoiselle Émilie et de vous assurer, madame, des sentiments invariables avec lesquels j'ai l'honneur d'être

Votre très humble serviteur et ami.

ALPHONSE DE L.

N'aurons-nous pas le plaisir de vous voir au bal du 8 janvier à la Préfecture?

Madame de Pierreclos n'assista pas au bal de la Préfecture, mais Lamartine ne manqua pas d'y aller. Il était d'ailleurs de toutes les fêtes. Est-ce sincèrement, est-ce par coquetterie à l'égard de madame de Pierreclos, qu'il déclare en éprouver une lassitude dont l'expression se trouve dans une lettre datée du 19 janvier 1815?

Mille pardons, madame, si je ne vous réponds pas par l'homme qui m'a apporté votre lettre, on me l'a remise hier à onze heures du soir et ce matin à cinq heures il est venu me faire dire qu'il partait sur le champ. J'étais encore dans mon lit bien chaud, sans feu dans ma chambre, il ne me donnait pas un instant; mettez-vous à ma place et vous m'excuserez aisément! J'aurai l'honneur de vous envoyer le catalogue de Myard par la première occasion, le port serait trop cher autrement. Sans la rigueur de ce froid terrible ou de maladie comme moi (*sic*), je serais depuis huit jours à Cormatin, je n'attends que le dégel pour y voler. Comment va le goutteux? Nous avons eu ici M. Monger quelques jours. Nous vous désirons beaucoup dans nos fêtes continuelles, madame, vous en seriez la reine de toute façon, et cependant jamais Mâcon n'a été plus brillant. Mais pour mon compte je commence à m'en ennuyer. Soupers, bals, spectacles, assemblées, visages, tout commence à me paraître insipide, je donnerais volontiers tout cela pour le plaisir de passer quelques soirées à rire au coin du feu de Cormatin. Je soupire après le dégel. Permettez-moi aussi, madame, d'embrasser M. Léon, je me recommande à vos bontés, à celles de mademoiselle Emilie et suis à jamais le plus humble et le

Plus constant de vos serviteurs et amis.

AL. DE LAMARTINE.

Le catalogue de Myard avait été envoyé. Madame de Pierreclos avait fait le choix de quelques livres. Lamartine, continuant ses bons offices, les lui fit parvenir. Ce sont ces détails qui permettent de fixer au mois de janvier 1815 cette nouvelle lettre non datée ;

Madame,

Je me lève à 8 heures pour faire vos commissions après m'être couché à 4. Jugez de mon zèle. Je viens de vous abonner selon vos désirs chez Myard — quand le petit rentrera il ira prendre vos volumes : vous aurez de quoi vous consoler. Mon désir était de partir ce matin pour aller vous voir et plaindre le chevalier, mais je suis obligé, faute de cheval, à remettre à un autre jour. Dites-lui

bien que je partage ses maux et que j'irai les consoler; et dites-vous bien à vous-même, madame, que vous aurez à jamais en moi le plus dévoué et

le plus respectueux de vos serviteurs.

ALPHONSE DE LAM.

Si je n'avais pas la plume si endormie, je vous donnerais des détails d'un très beau bal dont nous sortons, mais mes yeux sont encore à moitié fermés et je n'ai que le cœur de libre.

Je me rappelle au souvenir de M. Nazard.

Cette correspondance trahit, malgré sa forme respectueuse, les sentiments de vive amitié que Lamartine portait à madame de Pierreclos. Je ne me risquerais pas à penser ou à en laisser supposer davantage s'il n'y avait pas une autre lettre qui, celle-ci, en dit trop ou pas assez, comme on voudra. Connue en extraits par le catalogue de la vente où je l'ai acquise, elle m'a été demandée par M. René Doumic et par M. Léon Séché, auxquels je l'ai très volontiers communiquée pour faciliter leurs recherches sur la question de savoir si Lamartine se trouvait à Paris, où il serait allé rejoindre Elvire, dans les derniers jours de l'année 1816. Datée de Mâcon, le 2 janvier 1817, cette lettre tranche la question. Mais elle a, à mes yeux, un autre intérêt que celui de sa date. Quoique M. Léon Séché l'ait publiée avec mon autorisation dans le volume si intéressant qu'il vient de consacrer aux *Amitiés de Lamartine*, elle ne saurait manquer de trouver ici sa place.

Vous ne pouvez douter, madame, du vif plaisir que me causent des marques obligeantes de souvenir d'une personne à laquelle j'ai été attaché par la plus sincère amitié; j'ai reçu avec reconnaissance celle que vous avez bien voulu me donner hier, et je vous rends avec ardeur les vœux que vous faites pour moi dans ce jour; ils seront, je l'espère, plus couronnés que tous ceux que j'ai faits jusqu'à présent pour les autres ou pour moi. Si l'assurance de mon amitié durable et de ma reconnaissance pouvait contribuer en quelque chose au vôtre, madame, comme vous avez la bonté de me le dire, il serait complet et assuré. Mais je crois que nous pouvons malheureusement peu l'un pour l'autre et je m'en afflige pour tous les deux. Dans la position où différents malheurs m'ont placé, je ne puis plus avoir la folie d'attendre de bonheur du monde, je suis trop convaincu qu'il n'y est pas, du moins pour moi, et l'avenir nous apprendra seul s'il

est en effet quelque part. Je sais, madame, que vous êtes à peu près dans la même situation morale, et j'ai pris beaucoup de part aux différents événements qui ont pu influer sur votre contentement. Mon intention était d'avoir l'honneur de vous voir à l'époque de la mort de monsieur votre beau-père, mais de nouveaux sujets de tristesse et des redoublements de souffrance m'ont retenu plus que jamais dans ma solitude complète; ce n'est que là que je suis bien pour moi et pour les autres, et ne vous plaignez pas, madame, de ne plus voir un homme dont la présence et les idées actuelles ne pourraient vous causer que de la tristesse ou de l'ennui. C'est bien assez pour vous de l'avoir connu dans un temps où la légèreté de ses idées et la sottise de son caractère en faisaient un objet trop indigne de votre véritable affection, sans le revoir aujourd'hui arrivé à la sagesse par les malheurs de tout genre et le dégoût de toutes les illusions. Les souffrances de l'âme et celles du corps vieillissent trop en peu d'années, vous en avez éprouvé moins que lui, vous seriez trop jeune encore et promptement dégoûtée d'une telle société. Mais quant à lui, madame, il conservera toujours un vif intérêt à ce qui peut contribuer à vous rendre heureuse, et s'il a été le premier à reconnaître qu'il avait eu des torts dans ses relations avec vous, il ne cessera de s'en repentir et de vous en renouveler ses excuses. Soyez convaincue, madame, qu'elles sont très sincères, qu'il s'est jugé plus sévèrement que vous, et qu'il ne rejette point sur les autres des torts qui ont été tout à lui dans le principe.

Daignez agréer tous mes vœux pour vous et ce qui vous est cher, et me rappeler à cette époque au souvenir de madame Émilie.

Votre très humble et obéissant serviteur.

A. DE L.

M. Séché n'exagère rien en disant que « cette lettre laisse supposer bien des choses ». Elle ne saurait être indifférente à ceux qui se piquent de psychologie et dont l'analyse excelle à découvrir des aveux dans des réticences. Quels étaient donc les torts de Lamartine? Pourquoi s'en excusait-il sur ce ton de dignité attristée? Pourquoi se jugeait-il aussi sévèrement? La lettre suivante aggrave-t-elle ou dissipe-t-elle l'obscurité de ces questions délicates? Elle est séparée de celle qui la précède par un espace de treize ans, puisqu'elle est datée du 6 avril 1830.

Je viens, madame, vous rendre compte de ce qui vous intéresse. J'ai acquis la certitude que la pension où était Léon, quoique fort bonne au fond, ne convenait plus à un enfant de son âge arriéré

dans ses études, forcé de faire une rhétorique française au lieu de suivre les cours des jeunes gens de son âge. On le laisse trop à lui-même, il sort souvent et seul, il n'a point de surveillant après les classes, point de répétiteur pour le forcer à s'en occuper. J'ai chargé plusieurs de mes amis de l'Université de me chercher ce qu'il y avait de mieux en pensions sans considérer le prix, parfaitement convaincu que dans sa position aucun capital ne vaudra pour vous et pour lui une forte et grande éducation. J'ai réussi à trouver ce que je désirais : je dois aller m'assurer de tout par mes propres yeux aujourd'hui ou demain. Je vous prie donc de m'envoyer une (*ostensible*) lettre copiée sur le modèle ci-joint et signée de vous. Aussitôt que je l'aurai reçue, je changerai Léon de pension. J'ai désiré que la maison où je le placerai nous offrît non seulement de bonnes études mais des garanties de surveillance, de morale et de religion aussi indispensables, sans vouloir toutefois qu'elle fut dirigée dans un sens de religion outrée et politique, qui fait souvent plus tard un effet opposé à celui qu'on recherche dans un honnête homme et un homme éclairé. La pension s'élèvera en tout à environ 15 à 1 800 francs, peut-être 2 000 francs par an, mais vous n'avez point à vous en occuper. Je m'en charge avec plaisir. Quand il en sera sorti, je m'occupe à lui trouver une autre maison où l'on tient des jeunes gens en petit nombre pour leur faire achever leurs hautes études de droit et en leur laissant toute leur liberté, mais en leur donnant une direction insensible et en les préservant de la mauvaise compagnie. Cela sera plus cher encore et s'élèvera à mille écus; n'y pensez pas non plus. J'espère être aussi dans le cas d'y pourvoir. Ceci achevé, nous nous occuperons de lui trouver par nos amis une carrière de magistrature ou d'administration analogue à ses dispositions et à son peu de fortune; mais une carrière est une fortune et son existence alors dépendra totalement de lui. Donnez-lui toujours les conseils qu'une mère trouve dans son cœur et dont son avenir vous récompensera.

M. Petit de Pierreclos m'a dit qu'il avait cette année les fonds faits pour payer la pension. Dites-lui de ma part qu'il n'a à s'occuper d'autre chose que de payer ce qui est dû jusqu'à Pâques ou à aujourd'hui, que je me charge seul de toute la pension nouvelle et qu'il peut vous remettre l'argent qui resterait entre ses mains pour vos propres besoins. L'assurance que vous m'annoncez des 2 000 francs pour vous, ce que vous avez rapporté d'Amérique et ce que M. Verne pourra y ajouter, suffira je pense avec votre courage et vos talents pour vous conserver une existence paisible et honorable, soit ici, soit ailleurs. Si vous êtes dans la résolution et dans la nécessité d'utiliser vos talents, il sera préférable pour Léon que ce soit ailleurs qu'à Paris. Mais nous avons le temps de parler

de ce qui vous concerne. Agréez, je vous prie, les assurances de mes constants et sincères sentiments.

AL. DE LAMARTINE

Rue Saint-Guillaume, n° 20, faubourg Saint-Germain.

Léon était le fils de madame de Pierreclos. Dans sa lettre du 19 janvier 1815, Lamartine chargeait sa mère de l'embrasser. Il résulte de la lettre du 6 avril 1830 que des malheurs de famille et des revers de fortune avaient frappé la comtesse Nina de Pierreclos et l'avaient contrainte à un voyage en Amérique. Elle était dans une situation embarrassée. Lamartine, si peu expert à conduire les siennes propres, s'occupait des affaires de son amie de jeunesse. Mais comment n'être pas frappé, d'abord du ton de cette lettre de 1830, si différente de celles de 1813 et de 1815, et ensuite du soin que prend Lamartine de payer la pension d'un enfant qui lui est étranger? A la suite de quelles circonstances une affection qui fut, dans ses débuts, aussi familière était-elle devenue aussi respectueuse, et n'est-il pas étrange que, précisément après s'être affaiblie, elle ait paru imposer à Lamartine une charge dont une amitié fidèlement pratiquée pendant plusieurs années pourrait seule donner l'explication? Je sais bien tout ce que valait la générosité instinctive de Lamartine, et je doute même qu'il se soit jamais rencontré un homme de génie ayant un plus noble cœur. Mais la lettre du 2 janvier 1817 me trouble. De quelque façon qu'on l'interprète, il est impossible de ne pas y voir une lettre de rupture et d'excuses. Cette impression s'impose d'autant plus que je constate (du moins dans l'état actuel des documents connus) un long, un très long silence, jusqu'à cette année 1830 où Lamartine prend à sa charge, matériellement et moralement, l'éducation de Léon. Le grand-père du jeune homme, « aimant le monde, gourmand, voluptueux, tenant table ouverte et accueillant bien dans son château, non seulement ses voisins, mais tous les aventuriers d'émigration, de guerre civile de Vendée ou d'aristocratie », avait ruiné sa famille à peu près complètement. Son père, en 1830, venait de mourir. La situation de la veuve et de son fils était digne, à coup sûr, du plus grand intérêt. Mais comment et pourquoi des relations qui paraissent avoir été inter-

rompues pendant treize ans avaient-elles été reprises? Et la bonté de Lamartine, ému par le malheur d'anciens amis qu'il avait connus prospères, suffit-elle à expliquer, d'abord qu'il ait payé la pension du collégien, ensuite qu'il n'ait cessé de s'occuper de lui, soit pour le diriger, soit pour lui trouver une occupation, enfin qu'il l'ait marié à sa propre nièce? Peut-être. La forme dubitative convient seule pour exprimer les relations de Lamartine avec la comtesse de Pierreclos.

Le doute est d'autant plus nécessaire que les lettres de Lamartine à Léon de Pierreclos, insérées dans la *Correspondance générale*, n'ont été publiées, ni toutes, ni dans leur texte intégral.

La première est, comme je l'ai dit, datée du 1er février 1832. Lamartine y donne à son jeune protégé des conseils inspirés par les sentiments les plus élevés. Il tente de l'arracher à « une mélancolie précoce », en invoquant « le but religieux donné par le créateur à notre destinée ». Mais il ajoute, *et ce passage a été supprimé* :

Passons aux choses terrestres. J'approuve le maître d'allemand et vos conventions avec lui. J'ai envoyé ces jours-ci deux nouveaux mandats pour le service de votre année à M. Cazalis montant ensemble à 1 800 francs, ce qui, avec les 8 à 900 que j'avais précédemment laissés, font 2 600 à 2 700 francs qui couvriront, je pense, toutes vos dépenses 1832. Encore une fois demandez à messieurs Lévèque et Bailly un budget exact de ce qui les concerne jusqu'au 1er janvier 1833. Joignez-y ce dont vous aurez personnellement besoin pour entretien, plaisirs, inscriptions; défalquez ce que ces Messieurs ou vous aurez déjà reçu et envoyez-moi cet aperçu de compte bien en règle. Voulant partir cet été, si la guerre en Syrie le permet, il faut que je sache sur quoi établir mes prévisions pour vous pour 1832 ou 1833.

Les conseils de Lamartine, et sans doute aussi la façon dont il acquittait les frais de sa pension, touchent le jeune homme. Il remercie son généreux bienfaiteur et c'est très probablement à ces remerciements que répond Lamartine dans la lettre inédite suivante :

Mon cher Léon, J'ai reçu votre lettre et vous en remercie. Vous ne me devez rien, vous vous devez à vous même de vous assurer une vie honorable et utile à votre mère. Le Bulletin est excellent,

sauf l'instruction religieuse; appliquez-vous à connaître les principaux fondements de la foi qui doit servir de lumière et de supplément à votre raison; songez qu'en cette matière il faut souvent incliner la tête, et reconnaître un ordre de vérités au-delà du raisonnement humain. Ces vérités se jugent par leurs fruits et non par leur évidence. Ce qui produit une vie morale et pure est nécessairement bon et Dieu veut que nous nous attachions sans plus d'examen à ce qui produit le bien, car le bon est la pierre de touche du vrai. Je ne vous demanderai jamais de bigoterie, mais je désirerai toujours savoir en vous les principes et les doctrines qui ont toujours produit les honnêtes gens. Attachez-vous y de bonne heure et ne les abandonnez ni par découragement pour des fautes qui sont le partage de l'humanité et qui ont leur excuse ou leur pardon, ni pour des objections aussi vaines et aussi pleines d'incertitudes et d'obscurités que les vérités qu'elles attaquent.

M. Bailly dit qu'il est parfaitement satisfait de vous voir si bien répondre à ses soins. J'ai vu hier votre mère à qui j'ai fait part de ces excellentes nouvelles. Nous travaillons à lui faire obtenir une pension du Roi pour les services de votre grand-père dans la Vendée. Adieu, mon cher Léon. Mes vers doivent vous ennuyer. Je ne vous les ai offerts que parce que vous me les aviez demandés, ne les lisez pas; plus tard peut-être vous y trouverez quelque sens. Mille compliments à Amédée de Parseval s'il va vous chercher et mes hommages à MM. Balul et Corvin.

AL. DE LAMARTINE

P.-S. — Je pars demain pour la Suisse et l'Italie pendant six semaines.

On peut s'étonner que cette lettre ne figure pas dans la *Correspondance* : il faut attendre le mois de septembre 1835 pour trouver là un nouveau témoignage écrit de la sympathie que Lamartine manifestait à Léon de Pierreclos. Mais l'étonnement s'accroît de n'y pas rencontrer deux autres lettres qui sont, celles-ci, bien datées et, si je ne m'abuse, non dépourvues d'intérêt.

La première est écrite de Mâcon, le 5 avril 1832.

Mon cher Léon,

Votre lettre me fait grand plaisir. Je vois que votre esprit se mûrit jeune. Cela n'empêche pas les passions de venir et de troubler l'âme ensuite, mais cela donne à l'homme un sens pour les juger, une force pour les combattre. Continuez à lire, à penser, à vous

développer moralement de toute manière. Nous ne voyons pas encore à quoi vous serez spécialement destiné, mais cela vous rendra généralement apte à tout et ne fussiez-vous rien socialement parlant, vous serez assez encore si vous êtes un homme tout entier. Je l'espère.

Passons aux finances. Les miennes s'embarrassent et s'épuisent par mille nécessités hors de moi. Mais il y a assez encore pour ne pas reculer de quelques années devant l'œuvre de votre complète éducation scientifique et morale dont je me suis chargé avec joie. La maison où vous êtes m'inspire confiance et sécurité sous beaucoup de rapports; ainsi lors même qu'il me coûtera quelque chose de plus, restez-y. Je vois par votre compte que lorsque l'année y sera payée il ne vous restera que 455 francs pour entretien et faux frais. Ce n'est pas assez. J'y ajoute 500 que vous pouvez prier MM. Lévêque et Bailly de tirer immédiatement sur moi ici, et qu'ils garderont à votre disposition pour vous fournir au fur et à mesure de vos besoins, hors des frais réguliers de la pension, d'ici au 1er janvier 1833. Prenez note de ceci.

Je vois avec plaisir que le choléra ne vous allarme (*sic*) pas trop et que vous êtes placé de manière à en braver les approches et même les atteintes s'il survenait. Ici nous l'attendons aussi. Si néanmoins votre imagination venait à se frapper et que votre médecin pensât qu'un voyage vous fût nécessaire, je vous autorise à partir quand et comme vous le jugeriez à propos. Je ne pourrai pas vous recevoir chez moi, mais je parlerai à votre tante et nous trouverions bien une campagne saine où vous passeriez quelques mois. Adieu, mon cher Léon. Mille et mille tendresses.

LAMARTINE.

P.-S. — Je reçois à l'instant votre lettre du 4. Je me borne à vous dire de faire ce que vous jugerez le plus sage, et dans le cas où vous auriez ce voyage à faire, passez chez M. Cazalis et demandez-lui de vous donner l'argent nécessaire, c'est-à-dire, je pense, les 3 à 400 francs restants.

LAMARTINE.

Dans le cas de départ ne faites pas tirer sur moi les 500 par M. Bailly, ce ne serait qu'au retour.

L'autre lettre, également inédite, est envoyée de Marseille par Lamartine, le 2 juillet 1832, au moment où il va entreprendre son grand voyage d'Orient.

J'ai reçu, mon cher Léon, une lettre bien tardive de M. Lévêque avec de bonnes expressions sur vous. Je ne sais pourquoi vous

m'avez oublié depuis six semaines. Je vous préviens encore que j'ai laissé pour vous : 1° 1 200 francs existant encore chez Cazalis selon sa lettre toute récente; 2° 2 000 francs chez M. Foillard notaire à Mâcon prévenu de les envoyer quand vous ou M. Lévèque les feront (*sic*) demander selon les besoins. Cela vous mènera d'ici à un an et j'arriverai quelques mois après pour payer ce qui aurait été dépensé de surplus. Travaillez bien, fortifiez-vous en tout genre, mais surtout en caractère, en pensées graves, en sentiments d'une haute et religieuse portée. Pensez à moi quelquefois et priez pour nous pendant que nous allons être plus particulièrement sous la main du Tout Puissant dans les déserts et sur les mers. Notre voyage est immense. Il commence le 10 de ce mois. J'ai affrété le brick l'*Alceste*, capitaine Leblanc. Nous commençons par la Turquie, ensuite six mois en Syrie, jusqu'à Balbek, Palmyre et l'Euphrate, puis l'Egypte, puis la Grèce, etc.

Écrivez-moi quelquefois car mes vœux et mes pensées ne vous quitteront pas non plus, et adressez tout sous le couvert de *M. Brunaut Rostang*, négociant armateur à Marseille, qui nous fera passer nos correspondances par ses occasions pour l'Orient.

Adieu encore et une constante amitié.

LAMARTINE.

Pourquoi avoir supprimé ces deux lettres? Mises à leur place, elles prouveraient l'intérêt pécuniaire que Lamartine, même dans des moments où il était embarrassé, portait à Léon de Pierreclos. Et cet intérêt trouverait peut-être son explication dans ce passage d'une lettre publiée du mois de septembre 1835 :

Ne craignez pas de me fatiguer en me demandant conseils ou assistance en tout genre. Je tiendrai ce que j'ai promis à votre pauvre père en vous soignant comme un fils jusqu'à ce que vous puissiez vous soigner vous même et qu'une route soit ouverte devant vous.

L'explication serait plausible et ferait honneur à la générosité désintéressée de Lamartine. Ce que l'on dit en un cas pareil est moins dangereux que ce que l'on paraît taire. La place si petite faite par Lamartine dans ses *Confidences* à la grande amitié qui l'avait lié aux Pierreclos était déjà pour surprendre. Cette discrétion offrait un contraste assez étrange avec l'abondance de renseignements relatifs à tant d'autres rela-

tions de jeunesse du poète. A vouloir éluder certaines questions, on les pose, et on risque de faire passer certains silences pour un aveu. Je me garde bien, dans le cas présent, de conclure. Mais entre les deux hypothèses qui peuvent expliquer l'attitude de Lamartine envers Léon de Pierreclos, combien celle de l'affection reportée du père sur le fils serait décisive si une piété, plus respectable qu'adroite, n'avait supprimé dans la *Correspondance* tant de lettres entières ou de passages isolés!

Au mois d'avril 1838, Lamartine écrivait :

Mon cher Léon, je jouis bien de votre bonheur à tous deux et je prie Dieu qu'il continue. Je n'en doute guère : votre destinée conjugale était écrite puisqu'elle s'est réalisée toute seule et par force d'attraction. J'ai su tous les détails de votre mariage qui a été splendide.

Cette union « qui s'était réalisée toute seule » avait lié les destinées de Léon de Pierreclos à celles d'Alix de Cessiat, fille de Cécile, la sœur aînée du poète. On sera sans doute surpris que Lamartine n'ait pas assisté à la cérémonie. Cette absence et cette discrétion s'accordent mal avec l'intérêt qu'il portait à sa sœur et à sa nièce.

La *Correspondance* donne plusieurs de ses lettres aux jeunes époux. Dans l'une, celle du 31 janvier 1839, je constate une suppression, et qui s'explique, sur la grossesse présumée de madame Alice de Pierreclos. Je comprends moins que dans la lettre du 2 avril 1832 on ait retranché ce passage : « Mais je n'ai guère un sou! Cependant tirez sur moi quand vous voudrez ». Cette situation était d'autant plus honorable pour Lamartine qu'il avait refusé le pouvoir. A-t-on craint que cette simple phrase posât une fois encore la question de l'intérêt durable et vraiment exceptionnel que le grand orateur portait au fils de son ami?

La *Correspondance* ne contient plus que deux lettres de Lamartine à Léon de Pierreclos. Elles sont du mois de décembre 1840. Je relève dans l'une la suppression d'un passage disant que « P. s'est mal conduit envers moi qui l'aimais de cœur et qui n'ai rien eu à me reprocher du tout envers lui. Sa tante aussi. Ne le leur laissez pas ignorer (officiel). »

En 1839, Léon de Pierreclos fut contraint d'aller passer l'hiver à Pau, que Lamartine louait « comme le plus beau pays et le plus beau ciel du monde ». Il y séjourna une partie de l'année 1840, puis il se rendit aux Eaux-Bonnes. Sa santé était, en effet, fort précaire et avait besoin de ménagements. Il mourut le 26 juillet 1841. Sa femme devint, avec l'admirable Valentine, la fille adoptive du poète qui, de 1842 à 1848, lui adressa des lettres tout à fait intéressantes par leur ton de libre confidence sur tous les sujets. J'en possède les manuscrits originaux, mais elles ont été publiées en 1909.

Et maintenant, s'il me fallait conclure, j'éprouverais un véritable embarras. Il est hors de doute qu'entourées jusqu'ici d'un secret qui ressemble à un mystère, les lettres de Lamartine à la comtesse Nina de Pierreclos et à son fils posent une question délicate. Celle du 2 janvier 1817, précisément parce qu'elle est énigmatique et qu'elle paraît en laisser deviner plus qu'elle n'en dit, est de toutes, au point de vue psychologique, la plus importante. On ne peut interpréter les autres en dehors d'elle. Elle-même, comment l'interpréter? Si elle n'existait pas, il serait possible de ne voir dans la sollicitude de Lamartine pour Léon de Pierreclos qu'un exemple admirable d'amitié fidèle et désintéressée. Mais elle existe. Et, sans le préciser, elle nous révèle, sinon un drame, du moins un grave, un très grave incident, qui brisa les relations, jusqu'alors si familières, de la comtesse de Pierreclos et du jeune poète. Quand elles furent reprises, elles affectèrent une froideur cérémoniale bien singulière. En 1817, Lamartine, avouant des torts dont la lettre prouve la gravité, s'engageait à les réparer par une reconnaissance durable. Il s'acquitta de cette date à partir de 1830 en traitant le fils de son ancienne amie comme s'il avait été le sien propre. Peut-on en dire davantage? Je livre des documents : chacun les appréciera. S'il en existe d'autres, je souhaite que mon initiative en provoque ou en hâte la publication.

C'est, de toute façon, un chapitre imprévu et inédit qui doit s'ajouter aux *Confidences* de Lamartine.

LOUIS BARTHOU

LA QUESTION DE L'AZOTE

Il y a des corps qui valent mieux que leur réputation; l'azote est resté, pour de nombreuses générations, le prototype de l'indolence : indifférent et sans affinités chimiques déterminées; avec cela, inodore, incolore, insipide, tel était le signalement répété dans tous les traités de chimie; on citait bien quelques rares corps, le bore, le magnésium, qui consentaient à s'allier avec l'azote grâce à la complicité d'une température élevée, mais ces exceptions ne faisaient que confirmer la règle.

Ceci s'applique à l'azote libre qui forme les quatre cinquièmes de notre atmosphère, mais il existe encore, dans le sol même de la terre, des quantités considérables d'azote combiné : associé à l'hydrogène, ce corps forme l'ammoniaque et toute la série des sels ammoniacaux; uni, en proportions variables, à l'oxygène, il donne les nitrites, les nitrates, qu'on voit apparaître en efflorescences salines, à la surface des murs humides, et qui forment, au Chili, des assises épaisses de plusieurs mètres, étendues sur plusieurs milliers de kilomètres carrés; enfin, l'azote apparaît comme un des éléments fondamentaux de la matière vivante : il entre dans la constitution des tissus, il se plie aux transformations incessantes qui accompagnent la vie. Il faut avouer qu'aucun nom n'était plus mal choisi, que celui d'azote, pour désigner un corps qui joue dans la vie un rôle aussi actif; c'est lui pourtant qui a prévalu

en France, grâce à l'autorité de Lavoisier, sur le nom de *nitrogène*, proposé par Chaptal; mais on baptise les éléments, comme les enfants, sans savoir ce qu'ils seront plus tard, et la chose n'a pas plus d'importance dans un cas que dans l'autre.

On dirait donc qu'il existe dans la nature deux espèces d'azote, dont l'un, indifférent à la vie, ne sert qu'à diluer l'oxygène atmosphérique, tandis que l'autre est le courtier le plus actif de toutes les transformations vitales; rien n'est plus intéressant que de suivre ce dernier dans ses migrations successives et de parcourir ce qu'on appelle souvent le « cycle de l'azote ». Voyez, par exemple, l'herbe qui pousse, au printemps, dans nos prairies; elle renferme, sous des formes multiples, de l'azote qui constitue quelques centièmes de son poids; broutée par les vaches ou par les brebis, elle fournit les principes azotés du lait et de la viande, qui servent à l'alimentation de l'homme et des animaux carnivores; ces principes sont finalement éliminés sous des formes multiples, dont la plus abondante est l'urée. A ce moment intervient l'œuvre des infiniment petits « sans lesquels, a dit Pasteur, la vie deviendrait impossible, parce que l'œuvre de la mort serait incomplète »; c'est d'abord une légion de microorganismes, les uns aérobies, les autres anaérobies (c'est-dire vivant au contact ou à l'abri de l'air), qui triturent ces divers résidus azotés, les démolissent et donnent, comme produit principal, de l'ammoniaque; tous ces microbes existent normalement dans le sol; le plus important, que les bactériologistes allemands nomment l'*Erde Bacillus* ou bacille de la terre, exige, pour son développement, la présence de l'air, et c'est pour cette raison que la fermentation ammoniacale se produit avec plus de facilité dans les sols légers et bien aérés.

Mais ceci n'est qu'une première étape. MM. Schlœsing et Müntz ont montré, dans un travail resté célèbre, que l'ammoniaque subit à son tour un nouvel avatar; au bout de cinq à six jours, on voit apparaître dans les liquides ammoniacaux un organisme ovale, un peu fusiforme, qui se meut avec une extrême agilité; il vit aux dépens des carbonates dissous dans le liquide, de l'oxygène de l'air et de l'ammoniaque et son activité laisse l'azote sous forme de nitrites; c'est le *ferment nitreux* isolé pour la première fois par Winogradsky;

lorsque toute l'ammoniaque a été transformée en nitrite, cet organisme disparaît d'un milieu où la vie lui devient impossible ; mais on voit alors apparaître une nouvelle escouade d'ouvriers : ce sont des bactéries, c'est-à-dire des microbes en forme de bâtonnets, qui achèvent l'oxydation et laissent un résidu définitif d'azotates. Ainsi, le ferment nitrique a achevé l'œuvre de reconstruction ; en effet, les nitrates sont un des éléments privilégiés de la plante ; ils passent directement dans la sève brute et sont transformés, dans le végétal lui-même, en une variété infinie de produits organiques azotés ; le cycle de l'azote s'est fermé, et il pourra, dans la suite des siècles, être parcouru indéfiniment.

Cette manière d'envisager les choses comporte une première conséquence ; elle nous montre que si nous avons besoin d'azote combiné, c'est dans le cycle vital de l'azote qu'il faut aller le chercher, et l'expérience des siècles passés confirme cette manière de voir : l'ammoniaque utilisée par l'industrie ou par l'agriculture provient presque toute entière de la distillation de la houille, c'est-à-dire d'un produit d'origine organique. Quant aux azotates, on sait qu'ils admettaient jusqu'ici comme unique origine les assises puissantes de nitrate de soude du Chili ; or, bien que l'origine de ces formations soit encore assez obscure, la plupart des géologues les attribuent à une décomposition par le sel marin, de ce que Labiche appelait poliment des « inconvenances d'oiseaux » ; l'azote américain aurait donc, lui aussi, une origine organique.

Tout ceci forme un ensemble assez séduisant ; mais en y regardant d'un peu près, on aperçoit les défauts du système : les prairies des Alpes donnent, chaque année, de l'azote combiné qu'elles ne revoient plus ; il s'en va, sous forme de viande ou de fromage, nourrir d'autres régions ; pourtant, à chaque printemps, l'herbe y pousse aussi belle et aussi drue, et les analyses du sol n'y trahissent aucun appauvrissement en azote : la terre des pâturages alpestres renferme même jusqu'à 9 grammes d'azote combiné par kilogramme, proportion qui n'est jamais atteinte dans les terres labourées, même les plus copieusement fumées. Cette simple remarque suffit pour montrer que tout ne s'explique pas par la circulation indéfinie d'une quantité fixe d'azote, puisque certains sols

fournissent, depuis des siècles, de l'azote combiné sans en recevoir et sans s'appauvrir. Quelle est donc l'origine de cet azote surnuméraire qui rétablit l'équilibre? Agronomes et chimistes discutaient depuis cinquante ans sur ce point, sans s'entendre, lorsque Berthelot, avec son clair génie, intervint dans le débat; il dosait tous les mois la teneur en azote d'une terre sablonneuse de Meudon, et il constatait qu'à chaque nouvelle analyse, cette proportion allait en croissant; mais si l'échantillon de terre avait été chauffé un peu au-dessus de 100 degrés, il perdait la propriété de gagner de l'azote. La conséquence qui se dégage de là est bien claire : le gain d'azote ne peut provenir que de l'atmosphère ambiante, et ce corps doit être fixé dans le sol par des microorganismes puisque la stérilisation du sol arrête cette fonction assimilatrice. Mais les savants d'alors, engagés dans des discussions alambiquées, avaient sans doute la cervelle un peu brouillée, car ils n'acceptèrent pas formellement et sans restrictions cette manière de voir. Pour les convaincre, il fallait frapper un second coup.

Un botaniste, M. Prillieux, avait constaté que les racines de la plupart des légumineuses portent des nodosités qui, examinées au microscope, apparaissent comme de véritables colonies microbiennes; mais on avait alors la conviction que ce parasitisme ne pouvait qu'être nuisible, et la notion des « bons microbes » n'était guère entrée dans les esprits; c'est alors que deux botanistes allemands, Hellriegel et Wilfarth, montrèrent que l'existence de ces nodosités était liée de très près à la prospérité de la plante : si on stérilise, par des précautions minutieuses, la graine et le terrain, la plante qui pousse ne présente pas les nodosités signalées par M. Prillieux, mais en même temps elle s'étiole bien vite et n'atteint jamais son développement normal; si, au contraire, on introduit, après coup, dans le sol des fragments de nodosité empruntés à une plante ordinaire, le développement reprend tout son essor. L'expérience a été reprise et variée de cent façons, et il est établi aujourd'hui que les légumineuses constituent une association prospère, une *symbiose* comme disent les biologistes, avec une bactérie qui existe normalement dans le sol et à laquelle on donne le nom de *Bacterium radicole*; cette

bactérie, sans doute identique au micro-organisme qui fixait l'azote dans les expériences de Berthelot, s'installe sur les racines de la plante, qui lui fournit des éléments utiles à son existence et qui reçoit en retour l'azote pris à l'atmosphère et entraîné dans le cycle de la vie. Ainsi s'explique la vieille remarque des agriculteurs, qui considèrent depuis longtemps les légumineuses comme une culture « améliorante » du sol destiné à recevoir des céréales; ces plantes aident à la multiplication du bacille fixateur de l'azote, et par là, elles enrichissent l'humus en azote combiné; une seule récolte peut ainsi fixer dans chaque hectare du sol 150 kilogrammes d'azote captés dans l'atmosphère; on voit d'après cela que le travail assimilateur des bactéries pour toute la surface de la Terre, doit se chiffrer par des millions de tonnes.

L'importance de cette notion nouvelle est à la fois pratique et théorique. Elle a déjà permis des applications intéressantes, entre autres la culture du microbe fixateur sur une terre de composition spéciale. Ces cultures sont faites par Hellriegel et Wilfarth dans une véritable « usine à microbes », établie par eux à Elberfeld, et vendues ensuite aux agriculteurs qui les mélangent aux semences de luzerne ou de trèfle; les précieuses nodosités se développent ainsi à coup sûr; la récolte prend un développement normal et le terrain est colonisé à fond par les bacilles fixateurs de l'azote. En même temps, nos idées théoriques sont complètement transformées; le fameux cycle vital est brisé et l'azote atmosphérique ne reste plus isolé et en dehors de la vie; la nature elle-même nous apprend le moyen qu'elle emploie pour le faire pénétrer dans ce cycle et pour réaliser un équilibre bien plus stable que celui que nous avions imaginé tout d'abord; il permet en effet de compenser l'appauvrissement local et les retours d'azote à l'atmosphère qui se produisent incessamment, tant par la combustion des substances organiques que par l'action d'autres ferments qui décomposent les produits azotés en dégageant de l'azote gazeux.

*
* *

La « faim d'azote » est une des caractéristiques de la société moderne; chaque jour voit s'accroître et se diversifier la con-

sommation des produits ammoniacaux ou nitrés; les premiers servent surtout à la fabrication de la soude par le procédé « à l'ammoniaque »; l'agriculture consomme des quantités notables de sulfate d'ammoniaque, que les microbes du sol transforment progressivement en nitrates; pour l'instant, la distillation de la houille satisfait amplement à ces diverses exigences, mais le prix commercial des sels ammoniacaux s'élève avec leur consommation. C'est surtout sur les nitrates que se porte l'appétit grandissant de notre agriculture et de notre industrie : l'Amérique du Sud, qui n'exportait pas 1 000 tonnes de ce produit en 1825, en a extrait 1 500 000 tonnes en 1900 et 2 400 000 tonnes en 1910. L'Europe, qui est le principal consommateur des nitrates américains, paie de ce chef au Chili un impôt annuel qui dépasse trois cents millions de francs; encore est-elle fort heureuse de trouver un corps indispensable à son industrie, puisque l'acide azotique est à la base de tous nos explosifs, et à son agriculture, car c'est par l'emploi systématique des nitrates qu'on a pu réaliser la culture intensive des céréales : c'est donc avec le nitre qu'on fait la poudre et le pain qui sont, pour le civilisé comme pour l'homme à demi barbare, deux produits « de première nécessité ». Or, la fécondité des gisements chiliens n'est peut-être pas illimitée; en 1888, le gouvernement chilien avait fixé à 1913 l'épuisement des dépôts connus à cette époque; nous serions donc bien près de l'échéance, si de nouvelles découvertes ne l'avaient reportée, d'abord à 1940, puis à l'année 2 047; ce qui résulte de ces statistiques incohérentes, c'est qu'un produit de première importance peut nous manquer d'un siècle à l'autre, et cela suffit pour causer un sentiment d'inquiétude.

Cette situation devait naturellement suggérer l'idée de capter dans l'atmosphère l'azote inutilisé, pour le faire entrer dans des combinaisons chimiques; les matières premières, azote, oxygène, hydrogène, sont à pied d'œuvre, il ne s'agit que de les associer. L'ingénieux travail des bactéries est pour nous un encouragement plus qu'un exemple, car les procédés employés par la nature sont inimitables. Mais on pourrait, du moins, songer à systématiser le travail de ces petits ouvriers, qui ne font jamais grève, de façon à en tirer une opération indus-

trielle ; l'industrie moderne ne se fait pas scrupule de demander au travail des microbes l'alcool ou l'acide acétique dont elle a besoin ; elle n'hésiterait pas davantage à y recourir pour réaliser les combinaisons de l'azote. Précisément, MM. Müntz et Lainé ont indiqué le moyen d'utiliser industriellement les agents nitrificateurs isolés par Winogradsky ; il suffit d'arroser avec des sels ammoniacaux un lit de tourbe mélangée à une certaine proportion de calcaire ; les ferments nitreux et nitriques pullulent rapidement dans ce milieu bien aéré, et il se forme du nitrate de chaux qu'on extrait par des lessivages ; le calcul montre qu'en appliquant ce procédé à toutes les tourbières de France, on aurait de quoi compenser amplement l'apport du Chili, si les gisements américains venaient à s'épuiser.

Voilà donc un premier remède, mais il a l'inconvénient d'utiliser de l'azote déjà combiné. On peut faire mieux : la combinaison directe de l'azote et de l'oxygène peut s'effectuer sous l'action répétée des étincelles électriques, et en présence d'une solution de potasse ou de soude ; le fait n'est pas connu d'aujourd'hui, car il a été mis à profit, en 1784, par le chimiste anglais Cavendish dans ses travaux remarquables sur l'air atmosphérique. L'expérience de Cavendish fut reprise, en 1895, avec un soin tout spécial, par W. Ramsay et Lord Rayleigh, dans le travail célèbre qui aboutit à la découverte de l'argon et de ses compagnons [1] ; comme des expérimentateurs aussi consciencieux ne font jamais rien à demi, ceux-ci avaient déterminé les meilleures conditions pour réaliser la combinaison de l'azote et de l'oxygène, et la dépense correspondante en énergie électrique.

Les choses en étaient là quand Sir William Crookes fit, en 1898, devant le meeting de l'Association britannique à Bristol, une conférence dont le retentissement fut immense. Il montra d'abord que notre atmosphère est un mélange combustible, puisque les deux éléments essentiels qui le constituent, azote et oxygène, peuvent entrer en combinaison avec dégagement de chaleur ; si cette atmosphère ne s'embrase pas d'une seule flambée chaque fois qu'un éclair jaillit dans le Ciel, cela tient à un hasard, d'ailleurs fort heureux : *La température d'inflam-*

1. Voir *Les Gaz cachés de l'atmosphère* (*Revue de Paris*, 1er octobre 1911).

mation du mélange est supérieure à sa température de combustion. Expliquons ceci par un exemple : le mélange de grisou et d'air qui se forme dans certaines houillères ne peut s'enflammer que lorsque sa température est portée au moins à mille degrés ; si cette température est atteinte en un point, par exemple lors du choc d'un outil contre un morceau de silex, le grisou s'allume en ce point et la chaleur dégagée par sa combustion amène la température aux environs de deux mille degrés ; cette température est alors suffisante pour enflammer la masse grisouteuse placée dans son voisinage, qui met à son tour en réaction d'autres parties du mélange, si bien que la combustion se propage très rapidement dans toute la masse.

Au contraire, allumons une allumette ; dans l'air atmosphérique, il ne se produit rien, si ce n'est que l'allumette brûle ; la température de l'allumette, — quinze à dix-huit cents degrés, — est, en effet, inférieure à la température d'inflammation, trois mille degrés environ, du mélange d'azote et d'air ; si on fait éclater un arc électrique, où la température dépasse quatre mille degrés, la combinaison des éléments de l'air se produira, mais elle ne pourra pas se propager parce qu'elle ne développe dans la masse gazeuse qu'une température de sept ou huit cents degrés, incapable par conséquent d'allumer les régions avoisinantes.

Tout ceci n'est qu'un jeu de savant, car personne n'a jamais mis en doute l'incombustibilité pratique de l'atmosphère. Mais Crookes continuait son étude en montrant que les expériences de Lord Rayleigh et de Ramsay permettaient d'estimer le prix de revient d'une production électrique des nitrates ; en tenant compte des prix pratiqués aux chutes du Niagara pour l'énergie électrique il arrivait à conclure qu'une tonne de nitrate de soude, produite électriquement, reviendrait à 125 francs, tandis que ce prix n'est pas loin de 200 francs pour une tonne de nitrate chilien, transportée en Europe.

Grâce à la conférence de Crookes, dont la forme originale, ou, comme on dit aujourd'hui, sensationnelle, était bien faite pour frapper les imaginations, l'utilisation de l'azote atmosphérique se plaçait au premier plan dans les préoccupations des électrochimistes. Mais le problème était seulement posé ; il fallut une dizaine d'années pour en dégager les éléments et

pour aboutir à un commencement de réalisation pratique. L'idée dominante qui sortait de toutes ces recherches était qu'il fallait porter le mélange d'oxygène et d'azote à une température aussi élevée que possible, et le refroidir ensuite très rapidement au-dessous de 1 200 degrés, afin d'éviter une décomposition qui se produit pendant la période de refroidissement et qui ramènerait, si on n'y prenait garde, le rendement au voisinage de zéro. Ce résultat est obtenu par l'emploi d'arcs électriques largement étalés : ainsi MM. Guye et Naville utilisent un dispositif analogue au parafoudre « à cornes » qui sert à préserver les canalisations aériennes à haute tension contre les chûtes d'électricité atmosphérique ; l'arc éclate entre deux tiges métalliques divergentes en un point où la distance de ces tiges n'est que de quelques centimètres, puis il s'élève en s'élargissant entre les deux cornes de métal, jusqu'au moment où il se brise spontanément; lorsqu'on emploie, comme source d'électricité, du courant alternatif, chaque demi-période du courant donne un arc; tous les arcs qui se succèdent à raison de cinquante ou plus par seconde, forment entre les deux branches métalliques une véritable nappe de feu, déployée en forme d'éventail et dont la longueur totale dépasse cinq mètres; l'air s'élève en léchant cette large surface, puis il est entraîné par des cheminées d'appel et circule dans des tours où il rencontre des solutions alcalines qui l'absorbent.

Parmi tous les procédés essayés jusqu'ici, le plus pratique est dû au physicien norvégien Birkeland, l'esprit audacieux auquel nous devons de si remarquables études sur les orages magnétiques et les aurores boréales. Le four électrique de Birkeland comprend de puissants électro-aimants qui étalent l'arc sous forme d'un disque de trois mètres de diamètre; neuf de ces fours, dont chacun dépense une puissance de quatre mille chevaux, sont actuellement en marche à l'usine de Notodden, qui utilise la grande chute de Svœlgfos, et la production annuelle de nitrate de chaux s'élève à 25 000 tonnes; on voit par ces chiffres qu'il ne s'agit plus d'une simple expérience de laboratoire et que la mine d'azote qui s'étend au-dessus de nos têtes commence à être sérieusement exploitée. D'autres usines, exploitant des procédés différents, sont en

activité dans le Tyrol et en France[1]. Mais ceci n'est qu'un début; à en croire les ingénieurs, des puissances colossales vont être aménagées pour « brûler l'air » dans des fours électriques. C'est la Norvège qui prend la tête de ce mouvement industriel et on ne parle pas d'aménager moins d'un demi-million de chevaux dans les pays scandinaves, ce qui permettrait de fabriquer annuellement trois cent mille tonnes de nitrates, c'est-à-dire le septième de l'exportation chilienne; c'est qu'à l'user, la Scandinavie s'est trouvée le pays où les puissances hydro-électriques reviennent au plus bas prix : les chutes naturelles y abondent, remarquables par la grandeur et la constance de leur débit; enfin, elles sont, en général, placées au voisinage de la mer, à quelques kilomètres seulement des fjords bien abrités où les navires viennent charger les marchandises.

C'est grâce à ces conditions exceptionnelles que la nouvelle industrie peut prospérer, car la synthèse des nitrates est, il faut bien le dire, une opération très mal conduite au point de vue économique et qui s'accompagne d'un véritable gaspillage d'énergie; en faisant le décompte de l'opération, on constate que le rendement atteint tout juste 4 p. 100, c'est-à-dire qu'on produit quatre tonnes de nitrate avec une dépense d'énergie qui devrait en donner cent, si cette énergie était bien employée. Il n'y a pas beaucoup d'industries qui fonctionnent dans des conditions aussi déplorables; pour que celle-là progresse, il faut qu'elle ait devant elle un riche avenir. On parviendra certainement à réaliser des rendements moins dérisoires; M. Claude signalait récemment l'intérêt qu'aurait la nouvelle industrie à utiliser, à la place de l'atmosphère « brute », de l'air suroxygéné qu'on obtient aujourd'hui par les voies économiques de la réfrigération; il est certain qu'un rendement de 8 à 10 p. 100, dont la réalisation n'est pas chimérique, ferait tomber rapidement au voisinage de zéro l'exploitation des gisements du Chili.

*
* *

Il est rare qu'un problème industriel ne puisse être abordé

1. A la Roche de Rame, près de Briançon, où neuf fours sont en activité, avec une puissance totale de sept mille chevaux.

que d'un seul côté; la manière forte et directe, pratiquée par M. Birkeland, n'est pas nécessairement la meilleure; en tous cas, on en pratique une autre, dont l'importance et les applications se développent rapidement. On avait déjà remarqué, dès les débuts de la fabrication industrielle du carbure de calcium, que ce produit est capable d'absorber, à chaud, une certaine quantité d'azote atmosphérique; les savantes études de MM. Frank et Caro établirent qu'il s'agissait d'une véritable réaction chimique, qui transforme le carbure en un produit nouveau, la *cyanamide calcique*. Chose curieuse, cette réaction ne se produit pas avec le carbure chimiquement pur, tandis qu'il suffit de chauffer le produit industriel au voisinage de mille degrés pour observer une absorption très énergique d'azote, accompagnée d'un dégagement de chaleur qui peut échauffer la masse de plusieurs centaines de degrés; ceci fournit un exemple topique de l'activité de certains agents « catalyseurs » qui déterminent les réactions chimiques par leur présence et sans y intervenir, au moins en apparence; la science moderne est pleine des applications de cette propriété et nous en verrons tout à l'heure un nouvel exemple. Voici donc une nouvelle manière de faire entrer l'azote en combinaison; mais que vaut cette combinaison? On peut tout résumer d'un mot en disant que le cyanamide est du « guano minéral »; sa composition chimique est analogue à celle des éléments actifs du guano, et ceci explique l'efficacité de son emploi en agriculture; introduite dans le sol, elle se décompose au contact de l'humidité en donnant, avec un résidu de craie, de l'ammoniaque qui se dissout dans cette eau intérieure du sol ou qui se combine aux produits acides contenus dans l'humus. L'emploi de la cyanamide en agriculture revient donc à celui des sels ammoniacaux dont les recherches des agronomes ont établi l'efficacité; nous avons dit tout à l'heure qu'en présence des ferments contenus dans le sol et de l'oxygène atmosphérique, ces sels étaient transformés peu à peu en nitrates, et c'est probablement sous cette forme qu'ils sont, en fin de compte, utilisés par les végétaux.

Voici, dès lors, comment on procède pour préparer la précieuse cyanamide : le carbure de calcium, préalablement broyé, est introduit, par charges de cinq cents à mille kilos, dans des

tambours en terre réfractaire, traversés suivant leur axe par un cylindre de charbon; ce charbon sert uniquement à échauffer la masse et à amorcer la réaction chimique; on y envoie un courant électrique qui le porte au rouge vif; le carbure s'échauffe au contact et, lorsque la température est suffisante, ce qui arrive au bout de trois ou quatre heures, on envoie dans les fours un courant d'azote; la réaction commence aussitôt et, à la faveur de la chaleur qu'elle dégage, toute la masse de carbure s'échauffe de proche en proche et absorbe le gaz jusqu'à saturation; l'opération est terminée au bout d'une trentaine d'heures; il ne reste plus qu'à décharger les fours, où la cyanamide forme une masse compacte. Cette masse renferme, avec la chaux en excès du carbure primitif, un peu de carbure qui a échappé à l'action de l'azote; ces impuretés, si on les laissait subsister, nuiraient au transport et à la conservation du produit; il est avantageux de traiter la cyanamide brute par l'eau qui décompose ou neutralise ces impuretés. On procède ensuite au broyage, et on obtient ainsi le produit commercial, la « cyanamide décarburée », qui renferme 15 p. 100 de son poids d'azote combiné.

Tout cela est fort bien, mais de ce qu'une opération est praticable, il ne suit pas qu'elle soit profitable, et la balance des comptes est une terrible épreuve pour les inventions. Les fabricants de cyanamide n'ont pas tardé à s'apercevoir que leur budget était grevé d'une dépense très élevée et parfaitement inutile; c'est celle qui correspond à l'usure des cylindres de charbon. On opérait primitivement sur de l'azote passablement impur, obtenu par des procédés chimiques, et l'oxygène corrodait rapidement les électrodes. On s'est donc trouvé amené à employer de l'azote de plus en plus pur, à tel point que la tolérance en oxygène ne dépasse plus aujourd'hui deux ou trois millièmes. Le problème qui se trouve posé par cette exigence n'est pas résoluble par les méthodes chimiques; mais la liquéfaction de l'air a permis de lui apporter une solution aussi élégante qu'économique. La production de l'air liquide n'est pas, par elle-même, une opération profitable, mais elle permet de distiller l'air liquéfié, et de séparer les divers gaz qui le constituent, entre autres l'oxygène et l'azote. Or l'oxygène était jusqu'ici le seul produit de cette opération qui eût

une valeur marchande et l'azote n'était qu'un résidu, qu'on rejetait dédaigneusement à l'atmosphère; il n'en va plus de même aujourd'hui et M. Georges Claude exposait récemment à l'Académie des Sciences les résultats, plus qu'encourageants, obtenus dans cette voie. Ainsi, les grandes fabriques de cyanamide de Terni, en Italie, viennent d'installer deux générateurs d'azote, fonctionnant par liquéfaction de l'air, qui produisent par heure 800 mètres cubes d'azote à 99,7 p. 100; des appareils identiques, mais plus puissants, sont en montage dans deux usines suédoises. Ces méthodes purement physiques de préparation de l'azote, qui ne dépensent que de l'énergie, sont tout à fait à leur place dans les usines électro-chimiques, qui disposent en général d'une énergie surabondante; aussi tout porte à croire que cet essai de symbiose du four électrique et de l'usine à air liquide aura les meilleures conséquences économiques.

Pour le moment, l'industrie de la cyanamide est en plein épanouissement; la production annuelle est voisine de soixante mille tonnes, ce qui correspond, pour les applications agricoles, à un poids égal de sulfate d'ammoniaque. Au point de vue du rendement en azote, ce procédé indirect paraît supérieur à la formation directe des nitrates, car il permet de fixer 400 kilos d'azote atmosphérique en dépensant, pendant un an, la puissance d'un cheval, tandis que le procédé Birkeland donne quatre fois moins d'azote combiné pour une même consommation d'énergie. Enfin, une autre considération a contribué à l'essor de la cyanamide : le propre de l'industrie du carbure de calcium, depuis qu'elle existe, est d'être congestionnée; les usines à carbure ont poussé, comme des champignons, dans tous les points du monde, mais leur puissance de production a toujours été supérieure à leurs débouchés; l'éclairage par l'acétylène reste étouffé entre ses deux puissants rivaux, le gaz et l'électricité, et ne trouve l'occasion d'un développement assez lent que dans des applications d'importance secondaire. On conçoit dès lors que ces usines aient saisi avec allégresse l'occasion d'utiliser leur carbure en produisant un corps dont les applications, à l'agriculture seule, sont presque illimitées, puisque la consommation du sulfate d'ammoniaque comme engrais approche d'un million de tonnes et que la

cyanamide est prête à le remplacer, dans le même office, kilogramme pour kilogramme.

Voilà donc une industrie qui table sur des réalités solides : il y a des usines à cyanamide jusqu'aux Indes et au Japon. Mais elle a aussi des espoirs illimités; en plus de ses applications directes à l'agriculture, la cyanamide peut devenir la source principale de l'ammoniaque et des sels ammoniacaux utilisés par l'industrie : il suffit de la chauffer en présence de la vapeur d'eau sous une pression de huit atmosphères pour en tirer de l'ammoniaque, plus pure que celle qui provient de la distillation de la houille. On peut aller plus loin encore et, imitant le travail souterrain des bacilles, transformer cette ammoniaque en azotates. Lorsqu'on essaya, pour la première fois, de combiner directement l'ammoniaque et l'oxygène, on eut le plaisir de réaliser une combustion assez vive... Mais il ne se formait que de l'eau et de l'azote, sans la moindre trace de nitrate, si bien qu'on avait tout simplement restitué à l'atmosphère le corps qu'on en avait séparé à grand'peine. Le succès était médiocre, mais les chimistes se souvinrent à temps d'une jolie expérience qui date, peut-être, des temps lointains de l'alchimie : de l'air qui vient de barboter dans une solution d'ammoniaque arrive au contact d'une spirale formée d'un fil de platine; il suffit de porter une fois le platine au rouge à l'aide d'une allumette, il reste rouge indéfiniment, ou du moins tant qu'il est en contact avec le mélange d'ammoniaque et d'air; on réalise ainsi une sorte de lampe à incandescence, qui répand autour d'elle une très médiocre clarté ; est-ce pour cela qu'on l'appelle *lampe philosophique*? Ce qui nous intéresse, ce n'est pas tant la lumière qu'elle fournit que les réactions chimiques qu'elle détermine; elle réalise en effet une suroxydation de l'azote, qui sort de l'opération transformé partiellement en acide azotique. Quel est le rôle du platine dans cette réaction? Personne n'en sait rien, car ce n'est pas répondre que de déclarer qu'il agit comme « catalyseur »; le fait est que ce métal reste inaltéré, et que son action est spécifique et tellement précise, que le platine en mousse spongieuse ne donne pas du tout le même résultat que le métal aggloméré.

Or, cette jolie expérience de la lampe philosophique, que le

professeur montrait jadis à ses élèves comme un amusement sans conséquence, est en passe de devenir aujourd'hui une grosse opération industrielle; elle a été mise au point par le célèbre chimiste allemand Ostwald, et elle est appliquée dès à présent dans une usine située en Westphalie, près de Bochum : le mélange d'ammoniaque et d'air circule dans des réchauffeurs qui l'amènent, à la température voulue, au contact d'une série de feuilles de platine disposées en nids d'abeille comme dans les radiateurs placés à l'avant des automobiles; on règle la vitesse d'écoulement de telle sorte que le mélange gazeux ne reste pas plus d'un centième de seconde au contact du platine, sans quoi le génie contrariant du catalyseur déferait la combinaison qu'il a commencé par édifier; le gaz refroidi passe dans des tours où, au contact de l'eau et de l'air en excès, il achève de se transformer intégralement. L'usine livre ainsi, journellement, cinq tonnes d'acide azotique commercial.

Nous venons de passer une rapide revue des acquisitions que la chimie a faites, en trente ans, sur la question de l'azote. On voit combien ce laps de temps, qui représente l'effort d'une génération humaine, a modifié notre point de vue. Au point de départ, l'azote vital et l'azote atmosphérique forment presque deux corps différents, l'un, mélangé incessamment à la vie, l'autre, confiné dans son splendide et céleste isolement. Tout d'un coup, on apprend que les infiniment petits savent la manière de faire passer le corps de son cycle vital au cycle atmosphérique ou inversement; enfin c'est la chimie elle-même, et non pas la délicate chimie organique, mais la chimie minérale la plus brutale, avec ses fours électriques et sa brûlante cuisine, qui trouve le moyen de saisir à son tour l'azote atmosphérique et de l'introduire de force dans ses multiples combinaisons. Et maintenant, l'unité de ce corps nous apparaît nettement; tout l'azote qui existe dans l'écorce superficielle du globe vient de l'atmosphère, et y retourne tôt ou tard; notre industrie moderne, en découvrant et en appliquant des activités de l'azote jadis insoupçonnées, ne fait que hâter, et sans doute de bien peu, ce perpétuel échange qui est comme la respiration en azote de la terre et de tout le monde vivant.

L. HOULLEVIGUE

SOUS LA NEIGE[1]

VIII

Quand Ethan était revenu de Worcester à la ferme, sa mère lui avait donné, pour son usage personnel, une petite pièce inhabitée, attenant au « parlour »[2]. Lui-même il y avait cloué des rayons pour ses livres, construit la charpente d'un divan, étalé dessus un vieux matelas, disposé ses papiers sur une table de bois blanc et accroché au mur dénudé une gravure d'Abraham Lincoln et un « Calendrier des Poètes ». Avec ces maigres moyens il avait cherché à se constituer un « cabinet de travail » comme celui d'un pasteur de Worcester chez lequel il avait fréquenté, et qui lui avait prêté des livres. C'était dans cette pièce qu'il se réfugiait encore pendant l'été, mais ayant dû donner son poêle pour la chambre de Mattie, lors de l'arrivée de la jeune fille à la ferme, il ne pouvait plus se tenir dans son « cabinet de travail » pendant l'hiver.

Après la scène pénible qui venait d'avoir lieu dans la cuisine, la maison était rentrée dans le calme. Lorsque Ethan monta dans sa chambre il entendit, du lit, la respiration régulière de Zeena. Pour cette nuit la discussion était donc terminée... Il redescendit et gagna sa retraite.

1. Voir la *Revue* des 1er et 15 février.
2. Pièce de cérémonie chez les gens de la campagne.

Quand sa femme eut quitté la cuisine, Mattie et lui y étaient demeurés vis-à-vis l'un de l'autre, sans chercher à se rapprocher. La jeune fille avait achevé de ranger, et lui-même, comme tous les soirs, avait pris sa lanterne pour aller faire au dehors la ronde habituelle. Au retour il avait trouvé la cuisine vide, mais sur la table étaient posés sa pipe et sa blague et, au-dessous, un bout de papier arraché à un catalogue de grainetier, qui portait ces mots : « Ne vous tourmentez pas, Ethan... »

En pénétrant dans son « cabinet de travail » sombre et glacé, il plaça sa lanterne sur son bureau et, penché vers la lumière, il lut et relut le petit mot de Mattie. C'était la première fois qu'elle lui écrivait, et le fait de tenir ce papier entre les mains lui procura une sensation d'intimité nouvelle. En même temps, il songea douloureusemeut que tel serait désormais leur unique moyen de communiquer, et son angoisse s'en accrût. A la place du sourire de Mattie et du son de sa voix, il n'aurait plus d'elle que des pages inanimées, des paroles écrites...

Un instinct de rébellion grondait sourdement en lui. Il était trop jeune, trop robuste, trop bouillonnant de sève pour assister sans révolte à l'écroulement de ses espérances. Lui faudrait-il user toute sa vie à vivre auprès d'une femme aigrie et maussade? Il avait eu d'autres aspirations : ces aspirations, il avait dû les sacrifier, une à une, à l'étroitesse d'esprit et à l'ignorance de Zeena; et, en fin de compte, qu'avait-il retiré de ces sacrifices? Sa femme était cent fois plus maussade et plus acariâtre qu'au temps où il l'avait épousée : la seule joie qu'elle parût ressentir était de le faire souffrir. Tous ses instincts d'être jeune et bien portant se soulevaient contre l'inutilité de ses souffrances...

Il s'enveloppa dans sa vieille pelisse de raton pelée et s'allongea sur le divan. Sous sa joue, il sentit un objet dur et bosselé. C'était un coussin que Zeena avait brodé pour lui au temps de leurs fiançailles, le seul travail à l'aiguille qu'il lui eût jamais vu faire. Il le lança sur le plancher et appuya sa tête contre le mur...

Ethan connaissait un jeune homme habitant l'autre versant de la montagne, à peu près de son âge, qui s'était évadé

d'une vie comme la sienne en emmenant en Californie une jeune fille qu'il aimait. Sa femme avait divorcé ; il avait épousé sa compagne, et il était heureux. L'été précédent, Frome avait rencontré le nouveau ménage à Shadd's Falls, où il se trouvait en visite chez des parents. Une petite fille était née du mariage : elle avait de jolis cheveux blonds et bouclés, et on l'habillait en princesse, avec un médaillon en or autour du cou... La première femme du jeune homme n'avait pas mal réussi non plus. Son mari, en la quittant, lui avait laissé la ferme, qu'elle avait bien vendue, et le produit tiré de cette vente, joint à sa pension alimentaire, lui avait permis d'ouvrir à Bettsbridge un restaurant qui prospérait.

Cette histoire revint soudain à l'esprit de Frome. Pourquoi, quand Mattie partait le lendemain, ne l'accompagnerait-il pas, au lieu de la laisser s'en aller toute seule ? Il cacherait sa valise sous le siège du traineau ; Zeena ne se douterait de rien jusqu'au moment où elle monterait dans la chambre faire son somme quotidien : à ce moment seulement elle trouverait une lettre de son mari sur son lit...

Il était encore à l'âge où l'acte succède aussitôt à la pensée. Il se remit sur pied, ralluma la lanterne et s'assit à son bureau. Il fouilla dans le tiroir, prit une feuille de papier et se mit à écrire :

Zeena, j'ai fait pour vous tout ce que j'ai pu faire, et je ne vois pas à quoi cela a servi. Ce n'est sans doute pas de votre faute ; et ce n'est certes pas de la mienne. Peut-être vaut-il mieux nous séparer. Je m'en vais dans l'Ouest tenter la chance. Je vous laisse la ferme et la scierie. Vous pouvez les vendre et garder l'argent...

Sa plume s'arrêta sur ce mot, qui brutalement le ramenait à la réalité impitoyable. S'il donnait la ferme et la scierie à Zeena, que lui resterait-il à lui-même pour se refaire une vie ? Une fois dans l'Ouest, il était bien certain de trouver du travail. Seul, il n'eût pas craint de risquer l'aventure. Mais avec Mattie la situation serait autre... Et quel serait, d'autre part, le sort de Zeena ? La maison et la scierie étaient hypothéquées jusqu'à la limite de leur valeur. Dans le cas, déjà improbable, où elles trouveraient acquéreur, il était douteux que sa femme retirât de la vente plus d'un millier de dollars. En

attendant, comment pourrait-elle exploiter la propriété? C'était seulement par un labeur incessant et une surveillance personnelle qu'il arrivait, lui, à en tirer un maigre rendement; et, même en admettant que sa femme fût en meilleure santé qu'elle ne se l'imaginait, jamais elle ne parviendrait à porter seule un pareil fardeau.

Elle pourrait, il est vrai, rentrer dans sa famille : elle verrait alors ce que ses parents étaient prêts à faire pour elle. C'était la solution qu'elle imposait à Mattie; pourquoi ne pas lui laisser courir le risque elle-même? Lorsqu'elle aurait découvert où les amoureux s'étaient établis, et qu'elle intenterait une action en divorce, il serait vraisemblablement en mesure de lui servir une pension alimentaire convenable; tandis que Mattie, chassée seule de la ferme, aurait bien moins de facilité à se tirer d'affaire.

Il avait bouleversé son bureau en cherchant une feuille de papier. Comme il reprenait la plume, il vit au fond du tiroir un vieux numéro du *Bettsbridge Eagle*. La page des annonces était sous ses yeux, et il y lut : « Excursions dans l'Ouest; tarifs réduits... »

Il rapprocha la lumière et parcourut la liste des prix... Le journal lui tomba des mains. Il poussa loin de lui sa lettre inachevée...

L'instant d'avant, il s'était demandé comment ils vivraient, Mattie et lui, une fois arrivée dans l'Ouest. Et maintenant il se rendait compte qu'il n'avait même pas l'argent du voyage! Emprunter était hors de question. Six mois auparavant il avait donné sa dernière garantie pour obtenir les fonds nécessaires à la réparation de la scierie, et il savait bien que, sans garantie, il ne trouverait personne dans Starkfield pour lui prêter dix dollars. Les faits inexorables s'abattaient sur lui comme les mains d'un geôlier attachant les menottes à un forçat. Il n'y avait pour lui aucune issue... aucune. Il était prisonnier pour la vie ; et le seul rayon de lumière qui éclairait sa nuit était sur le point de s'évanouir.

Il s'affala lourdement sur le divan. Tous ses membres étaient si lourds qu'il avait l'impression de ne plus jamais pouvoir les remuer. Des larmes lui emplirent la gorge et creusèrent un sillon brûlant jusqu'à ses paupières...

Tandis qu'il demeurait ainsi, étendu dans l'obscurité, la fenêtre en face de lui s'éclaira peu à peu, encadrant un coin de ciel d'une clarté laiteuse. Une branche tordue s'y profilait; une branche de ce pommier sous lequel, en rentrant de la scierie, il trouvait parfois Mattie assise pendant les soirs d'été. Lentement, le voile des vapeurs pluvieuses prit feu et se déchira, et l'astre apparut, tout pur, suspendu dans la nuit bleue.

Ethan se dressa sur le coude et regarda le paysage qui blanchissait peu à peu et arrondissait ses contours sous la sculpture de la lune. C'était cette nuit même qu'ils devaient, Mattie et lui, aller au village pour leur partie de luge; et voilà que devant lui s'allumait la lampe qui les eût éclairés! Le cœur lourd, il contemplait les pentes lumineuses, les bois sombres auréolés d'argent, les collines nébuleuses se confondant avec le bleu violacé de l'horizon; et il lui sembla que la nature étalait devant lui toute cette beauté nocturne pour mieux se jouer de son désespoir.

Il s'assoupit... Lorsqu'il se réveilla, le froid de l'aube d'hiver emplissait la chambre. Il était gelé et courbatu. Il avait faim et en était honteux. Il se frotta les yeux et s'approcha de la fenêtre. Un soleil rouge paraissait à peine au-dessus de la morne étendue des champs gris; contre son disque en feu les arbres se dessinaient, noirs et grêles. « C'est le dernier jour de Mattie », se dit-il... Et il essaya de se représenter ce que serait la maison, sans elle.

Tandis qu'il demeurait ainsi, il entendit des pas derrière lui, et Mattie entra.

— Oh! Ethan... c'est ici que vous avez passé la nuit?

Dans sa pauvre robe étriquée, la tête enveloppée de son écharpe rouge, sous la lumière blafarde qui accusait sa pâleur, elle paraissait si maigre, si grelottante, qu'il ne trouva pas un mot à lui répondre.

— Vous devez être gelé, continua-t-elle, fixant sur lui des yeux las.

Il fit un pas vers elle.

— Comment saviez-vous que j'étais ici?

— Je vous ai entendu redescendre l'escalier hier soir, et toute la nuit j'ai prêté l'oreille... Vous n'êtes pas remonté...

Toute la tendresse de Frome reflua à ses lèvres. Il regarda Mattie et lui dit :

— Je vais venir tout de suite allumer le feu de la cuisine.

Ils allèrent ensemble à la cuisine, et Ethan apporta le petit bois et le charbon; puis il nettoya le fourneau. Pendant ce temps, Mattie mettait sur la table le pot de lait et les restes froids du pâté.

Lorsque la chaleur commença à monter du poêle et que le premier rayon de soleil s'allongea sur le plancher de la cuisine, les sombres pensées d'Ethan se dissipèrent dans la tiédeur environnante. La vue de Mattie, vaquant à sa besogne comme il la voyait faire tous les matins, l'empêchait de croire qu'elle pût jamais cesser de partager sa vie. Il se disait qu'il avait sans doute exagéré la portée des menaces de Zeena, et qu'elle-même, avec le jour, deviendrait plus accessible à la raison.

Se dirigeant vers Mattie, qui était penchée au-dessus du fourneau, il posa la main sur son bras :

— Il ne faut pas vous tourmenter, vous non plus, — dit-il, — la regardant dans les yeux avec un sourire.

Elle devint toute rouge et murmura :

— Non, Ethan, je ne me tourmenterai pas...

— Les choses s'arrangeront...

Un rapide battement des paupières fut la seule réponse qu'elle lui fit... Il continua :

— Elle n'a rien dit, ce matin?

— Non... je ne l'ai pas encore vue...

— Ne faites pas attention à ce qu'elle pourra vous dire.

Ils se séparèrent, et Ethan se rendit à l'étable. En sortant de la maison il vit Jotham Powell qui montait la colline, dans la brume matinale : sa vue ajouta au nouveau sentiment de sécurité d'Ethan.

Tandis que les deux hommes nettoyaient les stalles des vaches, Jotham lui dit, en s'appuyant sur sa fourche :

— Daniel Byrne doit aller aux Flats à midi : il pourra emporter la malle de Mattie. Ça nous gênerait plutôt dans le cutter, quand je la conduirai à la gare.

Ethan lui jeta un coup d'œil stupéfait et Jotham continua :

— Mrs. Frome m'a dit que je devais prendre la nouvelle servante à la gare des Flats à cinq heures, et qu'en même temps

je pourrais y conduire Mattie, de façon qu'elle puisse attraper le train de six heures pour Stamford.

Le sang d'Ethan bourdonnait dans ses tempes. Il lui fallut un moment pour retrouver la parole; puis il dit négligemment :

— Il n'est pas encore certain que Mattie parte...

— Ah, bon! — répondit Jotham d'une voix indifférente. Et ils se remirent tous deux à leur besogne.

Lorsqu'ils rentrèrent dans la cuisine, les deux femmes s'étaient déjà attablées. Zeena paraissait plus éveillée et plus active que de coutume. Elle but coup sur coup deux tasses de café et donna au chat les miettes du pâté. Puis elle se leva et, allant vers la fenêtre, enleva aux géraniums deux ou trois feuilles jaunies.

— Ceux de tante Martha n'ont pas une feuille morte; mais voilà; les plantes dépérissent toujours quand on ne les soigne pas, — dit-elle sur un ton pensif. — Puis elle se retourna vers Jotham et lui demanda :

— A quelle heure Daniel Byrne passera-t-il?

Le journalier lança un coup d'œil hésitant à Ethan.

— Vers midi.

— Votre malle est trop lourde pour le *cutter*, continua Zeena en s'adressant à Mattie; Daniel Byrne la portera aux Flats...

— Je vous remercie, Zeena.

— Il y a plusieurs choses que je voudrais passer en revue avec vous, — poursuivit-elle d'une voix impassible. — Il manque une serviette de grosse toile, et puis je me demande ce que vous avez pu faire du porte-allumettes qui se trouvait toujours dans le *parlour*, derrière le hibou empaillé.

Elle sortit, suivie de Mattie, et lorsque les hommes se retrouvèrent seuls, Jotham dit à Frome :

— Vaut mieux laisser venir Daniel...

Ethan finit sa besogne accoutumée à la ferme et aux écuries. Puis il annonça à Jotham :

— Je vais à Starkfield. Dites que l'on ne m'attende pas pour le dîner.

De nouveau, il se sentait pris d'une fièvre de révolte. Ce qui

lui avait semblé incroyable à la lumière du jour était cependant en voie de réalisation, et il lui faudrait assister en spectateur impuissant au renvoi de Mattie ! Humilié dans sa fierté d'homme par le rôle qu'il était obligé de tenir, il se demandait avec amertume ce que Mattie pouvait bien penser de lui. Tandis qu'il s'acheminait vers le village, des résolutions contradictoires se débattaient en lui. Il voulait faire quelque chose, mais il ne savait pas encore ce qu'il ferait...

Le brouillard du matin s'était dissipé, et les champs neigeux s'étendaient sous le soleil comme un immense bouclier d'argent. C'était une de ces journées où le scintillement du froid est adouci comme par une vaporeuse buée de printemps. Chaque pas sur cette route évoquait pour Ethan le souvenir de Mattie. A toutes les branches nues se dessinant contre le ciel, et au fouillis roussâtre du talus qui bordait le chemin creux, flottaient les souvenirs de leur intimité passée. La roulade d'un oiseau dans un frêne au bord de la route résonna au milieu de l'air calme comme le rire même de la jeune fille : et le cœur d'Ethan se contracta, puis s'élargit à nouveau. Il sentit alors qu'à tout prix il fallait agir.

Soudain il se dit qu'Andrew Hale avait le cœur généreux, et que peut-être il reviendrait sur son refus s'il apprenait que l'état de santé de Zeena forçait les Frome à prendre une servante. Hale, après tout, était assez au courant de la situation d'Ethan pour que celui-ci pût, sans un trop grand sacrifice d'amour-propre, tenter une nouvelle démarche. Et d'ailleurs, dans ce drame passionné qui se jouait en son âme, de tels scrupules ne comptaient plus guère.

Plus il songeait à son projet, plus celui-ci lui semblait réalisable. S'il pouvait parler à Mrs. Hale, il était certain du succès ; et avec cinquante dollars en poche rien ne pourrait plus l'empêcher d'accompagner Mattie...

Pour le moment, l'essentiel était d'atteindre Starkfield avant que Hale ne partît pour son travail. Frome savait que l'entrepreneur devait quitter le village de bonne heure afin d'aller surveiller une construction sur la route de Corbury. Les longues enjambées du jeune homme devinrent plus rapides à mesure que ses pensées s'accéléraient, et, comme il arrivait au pied de la montée de la School House, il vit au loin le traîneau

du constructeur. Il hâta le pas, mais en approchant il s'aperçut que le traîneau était conduit par le plus jeune fils de Hale. A son côté se trouvait Mrs. Hale, si emmitouflée qu'elle ressemblait à un gros cocon de chenille auquel on aurait mis des lunettes. Ethan leur fit signe d'arrêter, et Mrs. Hale se pencha vers lui, souriant de toutes ses bonnes rides roses.

— Mr. Hale? Je crois bien. Vous le trouverez à la maison. Il n'est pas à son travail ce matin... Il s'est réveillé avec un peu de lombago, et je viens de lui poser un des emplâtres du docteur Kidder, en lui recommandant de ne pas quitter le coin du feu.

Jetant un regard maternel sur Frome, elle se pencha davantage pour ajouter :

— Mr. Hale vient justement de m'apprendre que Zeena a été à Bettsbridge consulter un nouveau médecin. Je suis vraiment désolée qu'elle soit toujours si souffrante. J'espère que le docteur Buck lui fera du bien. Je ne connais personne dans le pays qui ait été plus éprouvé que Zeena. Je dis souvent à mon mari que je ne sais pas ce qu'elle serait devenue si vous n'aviez pas été là. Je le disais déjà autrefois, à propos de votre mère. Vous avez toujours eu la vie bien dure, mon pauvre Ethan...

Elle le salua d'un dernier petit signe de tête amical, tandis que son fils encourageait le cheval de la voix. Ethan demeura au milieu de la route, et regarda le traîneau s'éloigner...

Il y avait longtemps qu'on ne lui avait parlé avec autant de bonté. La plupart des gens étaient indifférents à ses soucis ou enclins à trouver tout naturel qu'un jeune homme de son âge eut porté sans murmurer le fardeau de trois existences avortées. Mais Mrs. Hale lui avait dit : « Vous avez toujours eu la vie bien dure, mon pauvre Ethan... », et il se sentait moins isolé dans son malheur. Puisque les Hale le plaignaient, ils répondraient sûrement à son appel...

Il se remit en marche, mais au bout de quelques mètres le sang lui monta brusquement au visage. Pour la première fois, à la clarté des mots qu'il venait d'entendre, il discernait nettement ce qu'il était sur le point de faire. Il était parti de chez lui avec l'intention de profiter de la sympathie des Hale pour leur soutirer, sous un faux prétexte, l'argent qui lui eût

permis d'enlever Mattie Silver. C'était là la raison secrète qui l'avait conduit à Starkfield...

Il perçut brusquement l'extrémité à laquelle sa folie l'avait porté; et aussitôt la folie tomba, et sa vie lui apparut telle qu'elle était réellement. Il était un homme pauvre, le mari d'une femme malade, que son abandon eût laissée seule et sans ressources; et même s'il avait eu le cœur de l'abandonner, il n'eut pu le faire qu'en abusant deux braves gens qui lui avaient témoigné de la sympathie.

Il rebroussa chemin et reprit lentement la route de la ferme.

IX

Daniel Byrne était assis dans son traîneau, devant la porte. Son cheval gris piétinait la neige et secouait sans cesse sa longue tête méchante.

Ethan rentra dans la cuisine. Il trouva sa femme auprès du poêle. Sa tête était enveloppée d'un châle, et elle lisait un livre intitulé : *Les maladies de rein et leur guérison*, pour lequel Ethan avait dû payer, quelques jours auparavant, un assez lourd port supplémentaire.

A son entrée, Zeena demeura immobile, les yeux toujours fixés sur son livre. Il attendit un instant, puis il lui demanda :

— Où est Mattie?

Tout en continuant de lire, elle lui répondit :

— Elle est sans doute en train de descendre sa malle.

Le sang colora le visage de Frome.

— Elle descend sa malle... toute seule?...

— Jotham Powell est reparti pour le taillis et Daniel Byrne n'ose pas quitter son cheval...

Ethan n'écouta même pas la fin de la phrase. Il grimpa l'escalier d'un trait. La porte de la chambre de Mattie était fermée et il hésita une seconde sur le palier.

— Matt, — dit-il à voix basse.

Elle ne répondit pas et il posa la main sur le loquet. Il n'avait pénétré qu'une fois dans la chambre de la jeune fille. C'était au début de l'été, quand il y était entré pour couler du plâtre au bord du toit. Mais il conservait dans sa mémoire le

souvenir fidèle de tout ce qu'il y avait vu : le lit étroit avec son couvre-pied rouge et blanc, la jolie pelote sur la commode, et, au mur, une photographie agrandie de sa mère, dans un cadre de métal argenté, surmonté de monnaies du pape.

Maintenant tout ce qui lui appartenait avait été enlevé de la pièce : elle était aussi nue, aussi peu accueillante que lorsque Zeena y avait introduit la jeune fille le jour de son arrivée. La malle était au milieu du parquet et Mattie était assise dessus, vêtue de sa robe des dimanches. Elle tournait le dos à la porte et cachait sa figure entre ses mains. A travers ses sanglots elle n'avait point entendu l'appel de Frome, et elle n'entendit son pas qu'au moment où il lui posa les mains sur les épaules.

— Oh! Matt... je vous en supplie... ne pleurez pas ainsi...

Elle sursauta, se dressa, et tourna vers lui son visage baigné de larmes.

— Ethan... je croyais que je ne vous reverrais plus!...

Il la prit dans ses bras, la serra contre lui et d'une main tremblante caressa les cheveux épars sur son front.

— Ne plus me revoir... Que voulez-vous dire?...

Entre deux sanglots elle reprit :

— Vous aviez prévenu Jotham qu'on ne vous attendît pas pour le dîner, et alors j'ai cru...

Il acheva la phrase avec amertume :

— Vous avez cru que j'avais l'intention de ne pas revenir?

Sans répondre, elle se pendit à son cou. Il posa les lèvres sur ses cheveux, qui avaient la souplesse et la douceur de certaines mousses sur des pentes tiédies, et qui dégageaient la senteur aromatique de la sciure de bois au soleil.

A travers la porte ils entendirent la voix de Zeena qui criait :

— Daniel Byrne dit que vous ferez bien de vous dépêcher si vous voulez qu'il emporte votre malle.

Ils s'écartèrent l'un de l'autre, le visage navré. Des mots de révolte montèrent aux lèvres de Frome, mais y moururent. Mattie chercha son mouchoir et se sécha les yeux; puis, se penchant, elle saisit une des poignées de la malle.

Ethan l'écarta aussitôt.

— Laissez cela, Mattie, — ordonna-t-il.

Elle répondit :

— Il faut être deux pour pouvoir tourner le coin...

Ethan, sans plus discuter, s'empara de l'autre poignée, et ensemble ils portèrent la malle sur le palier.

— Maintenant, laissez-moi faire, — dit-il.

Il chargea le colis sur son épaule, descendit l'escalier et traversa la cuisine. Zeena, toujours assise auprès du poêle, s'était replongée dans sa lecture : elle ne leva même pas les yeux quand il passa. Mattie le suivit jusqu'à la porte d'entrée et l'aida à placer la malle à l'arrière du traîneau. Puis, à côté l'un de l'autre, ils demeurèrent sur le seuil à regarder Daniel Byrne s'éloigner au grand trot de son cheval impatient.

Il semblait à Ethan que son cœur était ligotté par des cordes qu'une main invisible resserrait à chaque tic tac de la pendule. Deux fois il ouvrit la bouche pour adresser la parole à Mattie, et deux fois le souffle lui manqua. Enfin, comme elle se retournait pour rentrer il posa la main sur son bras et la retint.

— Je vous conduirai moi-même, Mattie, — dit-il.

Elle murmura à mi-voix :

— Je crois que Zeena préférerait que j'aille avec Jotham.

— Je vous conduirai moi-même, — répéta-t-il.

Sans répondre, elle rentra dans la cuisine.

Au repas de midi, Ethan fut incapable de manger. Dès qu'il levait les yeux il voyait devant lui le visage pincé de Zeena, et le sourire qui faisait remonter les coins de ses lèvres étroites. Elle mangeait abondamment, déclarant que le temps doux l'avait remontée; et elle, qui d'habitude n'encourageait guère l'appétit de Jotham Powell, insista pour qu'il reprit des flageolets.

Le repas achevé, Mattie, comme à l'ordinaire se mit à débarrasser les couverts et à laver la vaisselle. Zeena, après avoir donné au chat sa pâtée, était revenue s'installer auprès du feu. Enfin, Jotham Powell, qui demeurait toujours le dernier à table, quitta lentement sa chaise et se dirigea vers la porte.

Sur le seuil il se retourna, et s'adressant à Ethan :

— A quelle heure dois-je venir prendre Mattie? — demanda-t-il.

Ethan se tenait auprès de la fenêtre; il bourrait machinale-

ment sa pipe, tout en regardant Mattie aller et venir. Il répondit :

— Je la conduirai moi-même.

Il vit la rougeur monter aux joues de la jeune fille, tandis que Zeena levait brusquement la tête.

— J'aurais besoin de vous cet après-midi, Ethan, — dit-elle, — Jotham conduira Mattie à la gare.

Mattie implora Frome du regard, mais il répéta d'un ton bref :

— Je la conduirai moi-même.

Zeena reprit :

— J'ai besoin de vous pour réparer le poêle de la chambre de Mattie, avant que la servante n'arrive. Voici plus d'un mois qu'il ne tire plus.

Ethan repartit sur un ton indigné :

— Ce qui suffisait pour Mattie est bien assez bon pour une servante.

Zeena poursuivit avec la même douceur monotone :

— Elle m'a dit qu'elle avait l'habitude de servir dans des maisons chauffées au calorifère.

— Elle aurait mieux fait d'y rester, — lança-t-il.

Et se tournant vers Mattie, il ajouta d'une voix dure :

— Vous vous tiendrez prête pour trois heures. J'ai à faire à Corbury.

Jotham Powell s'était déjà mis en route pour l'écurie. Ethan le suivit. Ses tempes battaient, et il était aveuglé par une rage muette. Il se mit à l'ouvrage, sans savoir quelle force le dirigeait ni comment ses pieds et ses mains exécutaient ses ordres. Ce ne fut qu'au moment où il sortit l'alezan et le fit entrer dans les brancards du traîneau qu'il reprit conscience de ses actes. Tandis qu'il passait la bride par dessus la tête du cheval et qu'il enroulait les traits autour des brancards, ils se souvint de l'après-midi où il avait fait les mêmes préparatifs pour aller au devant de Mattie, aux Flats, il y avait un peu plus d'un an. Comme aujourd'hui le temps avait été doux, avec un souffle de printemps dans l'air. L'alezan, tournant vers lui le même grand œil cerclé de noir, se frottait le museau contre la paume d'Ethan de la même façon... Un à un les jours qui s'étaient écoulés se dressèrent tous devant lui.

Il jeta la peau d'ours dans le cutter, puis il y grimpa, et gagna la maison. Il trouva la cuisine vide; seuls, le sac de Mattie et son plaid étaient placés auprès de la porte. Il alla jusqu'au pied de l'escalier et prêta l'oreille. Aucun bruit ne venait du premier étage, mais peu de temps après il lui sembla entendre remuer quelqu'un dans son « cabinet de travail ». Il poussa la porte : Mattie, en chapeau et en jaquette, se tenait debout près de la table, lui tournant le dos.

A son approche elle tressaillit et se retourna vivement.

— Est-il temps de partir? — dit-elle.

— Que faites vous ici, Matt?

Elle le regarda timidement :

— Je jetais un dernier coup d'œil... voilà tout, — répondit-elle avec un sourire hésitant.

Ils gagnèrent la cuisine en silence. Ethan prit le sac et le plaid.

— Où est Zeena? — demanda-t-il.

— Elle est montée dans sa chambre tout de suite après le repas. Elle se plaignait encore de ses douleurs, et elle a défendu qu'on la dérangeât.

— Elle ne vous a pas dit adieu?

— Non... C'est tout ce qu'elle a dit.

Ethan regarda lentement autour de lui. Il songeait, en frissonnant, que dans quelques heures, il rentrerait seul dans cette maison. Puis un sentiment d'irréalité s'empara de lui à nouveau, et il ne put croire que la jeune fille se trouvait là pour la dernière fois.

— Allons, venez! — dit-il, d'une voix presque enjouée; et il ouvrit la porte.

Il plaça le sac dans le traîneau et sauta sur la banquette. Mattie s'installa à côté de lui, et il se pencha pour l'envelopper dans la couverture.

— Hop! en route! cria-t-il au cheval. Il secoua les guides et le vieil alezan partit d'un pas tranquille.

— Nous avons tout le temps de faire une belle promenade, — fit-il; et cherchant la main de la jeune fille sous la fourrure, il la serra doucement. Le sang lui brûlait le visage, et la tête lui tournait comme si, par un jour de grand froid, il était entré boire un verre au bar de Starkfield.

La barrière franchie, au lieu de gagner le village, il prit à droite dans la direction de Bettsbridge. Mattie demeurait silencieuse et ne manifesta aucune surprise; mais après un moment, elle dit :

— Vous allez faire le tour par Shadow Pond, n'est-ce pas?

Il se mit à rire et répondit :

— Je savais bien que vous aviez deviné!

Elle se blottit sous la peau d'ours, de telle sorte que, lorsqu'Ethan, engoncé dans sa pelisse, la regardait de côté, il pouvait tout juste apercevoir le bout de son nez et une boucle brune qui voltigeait. Ils cheminèrent lentement entre les champs qui miroitaient sous le soleil pâle; puis ils s'engagèrent dans un chemin de traverse bordé de pins et de mélèzes. Au loin, devant eux, s'étendait une ligne de montagnes dont les ondulations blanches, marbrées de futaies brunes, se déroulaient contre le blanc horizon d'hiver. Puis le chemin s'enfonça dans un bois de sapins. Leurs fûts rougissaient à la lueur du soleil couchant, et projetaient sur la neige des ombres d'un bleu transparent.

Sous le toit des arbres, la brise ne se faisait plus sentir. Une tiédeur paisible semblait tomber des branches avec la chute des aiguilles. La neige était si pure que les pattes des petites bêtes, putois, écureuils, oiseaux, avaient tracé sur elle des arabesques légères et dentelées. Les pommes de pin bleuissantes, à moitié enfouies dans cette blancheur immaculée, s'en détachaient avec le dur relief d'ornements de bronze.

Ethan conduisait en silence, poussant le cheval vers un endroit où les sapins s'espaçaient; puis il arrêta le traîneau et fit descendre Mattie.

Tous deux se mirent à marcher entre les troncs aromatiques. La neige durcie craquait sous leurs pas. Ils atteignirent enfin un étang aux rives escarpées et revêtues d'arbres. Une colline abrupte, au soleil couchant, allongeait une ombre conique sur la surface gelée de l'eau : cette ombre avait donné son nom à l'étang. C'était un endroit sauvage et retiré, d'où se dégageait une mélancolie morne semblable à celle qui oppressait le cœur d'Ethan.

Parcourant du regard la rive caillouteuse, il découvrit un tronc d'arbre abattu, à moitié enseveli dans la neige.

— C'est ici que nous étions assis le jour du pique-nique, — lui rappela-t-il.

Il s'agissait d'une des rares parties de plaisir auxquelles les deux jeunes gens avaient participé, d'un pique-nique organisé par leur paroisse et qui, durant une longue après-midi d'été, avait rempli d'une gaieté bruyante le petit bois isolé.

Mattie avait prié Frome de l'accompagner et il avait refusé. Mais, vers le coucher du soleil, en descendant de la montagne, où il avait été abattre des arbres, il fut surpris par quelques joyeux lurons de la bande et entraîné jusqu'à l'étang. Il avait retrouvé Mattie entourée de jeunes gens en gaîté, qui préparait du café sur un feu de bohémien. Sous le large bord de son chapeau de paille sa figure ambrée, aux reflets roses, brillait comme une mûre sauvage. Ethan se souvint de s'être senti tout honteux à l'idée de se présenter devant elle dans ses habits de travail. Puis il se rappela la lueur de joie qui avait illuminé les yeux de Mattie à son approche, et la façon dont elle s'était détachée du groupe pour venir au-devant de lui, une tasse à la main. Ils s'étaient assis tous deux sur le tronc abattu près de l'étang, et elle s'était aperçue qu'elle avait perdu son médaillon en or. A sa prière tous les jeunes gens s'étaient lancés à la recherche du bijou; ce fut Ethan qui le découvrit le premier, brillant à travers la mousse épaisse...

C'était tout... Mais toute leur intimité était faite de pareils instants de rapprochement muet, où, étonnés et attendris, ils rencontraient le bonheur comme s'ils eussent surpris un papillon dans les bois dénudés et neigeux.

— C'est ici que j'ai retrouvé votre médaillon, — dit Ethan, enfonçant le pied dans une touffe épaisse de myrtilles.

— Je n'ai jamais vu un œil comme le vôtre, — répondit-elle.

Elle s'assit sur le tronc d'arbre, au soleil; et Ethan se mit à son côté.

— Vous étiez jolie comme un cœur avec votre chapeau rose, lui dit-il.

Toute heureuse, elle répliqua en riant :

— C'était sans doute le chapeau...

Jamais encore ils n'avaient manifesté aussi ouvertement la sympathie qu'ils ressentaient l'un pour l'autre. Éthan eut un

instant l'illusion qu'il était libre et qu'il faisait la cour à la jeune fille qu'il rêvait d'épouser. Il regarda les cheveux de Mattie il éprouva le désir de les caresser de nouveau. Il aurait voulu lui dire qu'ils embaumaient la senteur des bois... mais il ne savait pas exprimer de pareilles choses.

Brusquement, Mattie se leva :

— Il ne faut pas que nous restions ici plus longtemps...

Il continuait de la considérer vaguement, encore à demi perdu dans son rêve.

— Oh, nous avons bien le temps, — répondit-il.

Ils se regardaient tous les deux comme si chacun avait tendu toutes ses forces pour saisir et emporter dans ses yeux l'image de l'autre. Il y avait certains mots qu'Ethan voulait prononcer avant qu'ils ne se séparassent, mais il ne pouvait les lui dire dans cet endroit tout imprégné de leur bonheur passé. Il se détourna, et suivit Mattie en silence jusqu'au traîneau... Comme ils se remettaient en route. le soleil disparut derrière la colline, et les fûts rouges des sapins devinrent gris...

Pour regagner la route de Starkfield, ils suivirent un chemin sinueux à travers champs. Sous le ciel découvert une pâle lumière s'attardait, et le rouge glacé du couchant illuminait encore les hauteurs lointaines. Les bouquets d'arbres épars sur la plaine neigeuse se serraient l'un contre l'autre, comme des oiseaux cachant leurs têtes sous leurs plumes ébouriffées. Le ciel, en pâlissant, s'exhaussait, et la terre paraissait plus déserte.

Comme le traîneau débouchait sur la grande route, Ethan parla enfin :

— Matt, qu'avez-vous l'intention de faire?

Elle hésita un moment, puis elle dit :

— J'essaierai de trouver une place dans un magasin.

— Vous savez bien que c'est impossible. La fatigue et le manque d'air ont déjà failli vous tuer.

— Je suis beaucoup plus forte qu'à mon arrivée ici.

— Et maintenant vous allez gaspiller toute la santé que vous avez regagnée !

A cela il n'y avait rien à répondre, et ils continuèrent leur route sans parler.

A chaque tournant un souvenir embusqué se dressait devant Ethan et Mattie, comme pour leur barrer le chemin : ici ils avaient ri, là ils s'étaient tu ensemble.

— Parmi les parents de votre père, n'y a-t-il personne qui pourrait vous aider?

— Aucun à qui je voudrais le demander.

Il baissa la voix pour dire :

— Vous savez que je ferais tout au monde pour vous, si je le pouvais...

— Oui, je le sais...

— Mais je ne puis rien...

Elle se tut : mais il sentit un léger tremblement de l'épaule appuyée contre la sienne.

— Oh, Mattie, si seulement j'avais pu partir avec vous, comme je l'aurais fait!

Brusquement elle se tourna vers lui, et tira de son corsage une feuille de papier.

— Ethan... voilà ce que j'ai trouvé... — balbutia-t-elle.

Malgré l'obscurité croissante il reconnut la lettre à sa femme, commencée la nuit précédente et qu'il avait oublié de déchirer. A son étonnement se mêla un mouvement de joie sauvage.

— Mattie!... — s'écria-t-il, — si ça avait été possible, auriez-vous consenti?

— Oh, Ethan, Ethan... à quoi bon en parler?

D'un mouvement soudain, elle déchira la lettre : les morceaux volèrent sur la neige.

— Dites, Mattie, dites! Je vous en prie...

Elle demeura un instant sans répondre, puis, d'une voix si basse qu'il dût pencher la tête pour l'entendre :

— J'y ai pensé parfois dans les nuits d'été, quand le clair de lune remplissait ma chambre et m'empêchait de dormir.

Le cœur d'Ethan tressaillit d'ivresse.

— Vous y songiez déjà, l'été dernier?

Comme si depuis des mois la date était gravée dans sa mémoire, elle répondit aussitôt :

— La première fois, ce fut à Shadow Pond...

— C'est pour cela que vous m'avez donné ma tasse de café avant les autres?

— Je ne sais pas... L'ai-je fait? J'étais navrée lorsque vous avez refusé de m'accompagner au pique-nique : et quand je vous vis arriver je me suis dit : — Il a peut-être pris ce chemin pour me retrouver... Et j'en étais toute heureuse...

Ils se turent à nouveau. Ils s'étaient engagés dans le chemin creux qui longeait la scierie d'Ethan. A mesure qu'ils avançaient sous les lourdes branches des sapins du Canada, le crépuscule descendait, tombait sur eux comme un voile noir.

— J'ai pieds et poings liés, Mattie... Je ne peux rien faire, — reprit Ethan.

— Vous m'écrirez quelquefois, Ethan...

— A quoi bon écrire? J'ai besoin, quand j'étends la main, qu'elle vous rencontre. J'ai besoin d'agir pour vous et de vous soigner, j'ai besoin d'être là quand vous êtes malade et que vous vous sentez seule...

— Soyez sûr que je me tirerai d'affaire...

— Vous n'avez pas besoin de moi, vous voulez dire? Vous vous marierez, sans doute?

— Oh, Ethan! — s'écria-t-elle.

— Je ne sais pas ce que vous me faites éprouver, Mattie, mais plutôt que de vous voir mariée, j'aimerais mieux vous savoir morte.

— Oh, je voudrais l'être, je voudrais l'être! — s'écria-t-elle, dans un brusque accès de sanglots.

Il l'entendit pleurer, et sa rage sombre tomba... Il se sentait tout honteux.

— Ne parlons pas ainsi, — murmura-t-il.

— Pourquoi pas, puisque c'est la vérité?... Je n'ai pas cessé une minute d'y penser, toute la journée...

— Taisez-vous, Mattie! Je vous défends!...

— Il n'y a que vous qui m'ayez témoigné de la bonté...

— Ne dites pas cela non plus, quand je ne peux même pas lever un doigt pour vous!

— Oui; mais cela n'en est pas moins vrai...

Ils étaient arrivés en haut de la School House Hill. Au dessous d'eux Starkfield s'étendait dans le crépuscule. Un cutter qui venait du village les croisa avec un joyeux bruit de grelots. Ils se raidirent et regardèrent droit devant eux, la face rigide. Dans la grande rue, les lumières commençaient à

briller aux fenêtres. Quelques villageois attardés regagnaient leurs portes. Ethan toucha du fouet l'alezan, qui repartit d'un trot paresseux.

Près de la sortie du village, des cris d'enfants leur arrivèrent. Et une bande traînant des luges s'éparpilla sur la place devant l'église.

— J'ai idée que c'est leur dernière glissade pour un jour ou deux... — dit Ethan, en regardant le ciel radouci.

Mattie ne répondit pas et il ajouta :

— Nous aussi, la nuit dernière, nous devions aller luger.

Elle se taisait toujours, et poussé par l'obscur désir d'alléger la tristesse de leur dernière heure ensemble, il continua à bavarder.

— C'est tout de même curieux que nous n'ayons descendu la côte qu'une fois depuis que vous êtes chez nous!

Elle répondit :

— Je n'avais guère l'occasion d'aller au village...

— C'est vrai...

Ils avaient atteint le sommet de la route de Corbury. Entre la vague masse blanche de l'église et le noir rideau que formaient les sapins des Varnum, la descente s'étalait au-dessous d'eux sans une luge sur son long parcours. Un élan insensé poussa Ethan à dire :

— Est-ce que cela vous amuserait de descendre la côte maintenant!

Mattie eut un petit rire forcé.

— Nous n'avons pas le temps!

— Mais si, mais si!... Allons, venez!

Son seul désir était de retarder le plus possible le moment où il faudrait diriger l'alezan vers la gare des Flats.

Mattie balbutia : — Mais la servante? Elle sera à la gare à nous attendre...

— Eh bien! qu'elle attende!... Si ce n'était pas elle, ce serait vous... Venez donc!...

Il parlait avec un tel accent d'autorité que Mattie en parut subjuguée. Il sauta hors du traîneau, et elle descendit sans résistance, se bornant à dire :

— Mais où trouverons-nous une luge?

— J'en vois une là-bas, sous les sapins.

L'alezan se tenait paisiblement au bord de la route, inclinant sa vieille tête songeuse. Ethan le recouvrit de la peau d'ours; puis il saisit la main de Mattie et l'entraîna à sa suite vers la luge.

Elle s'y assit docilement et il prit place derrière elle. Ils étaient si près l'un de l'autre que les cheveux de Mattie lui frôlaient le visage.

— Vous êtes bien, Mattie? — lui cria-t-il, comme s'il y avait entre eux toute la largeur de la route.

Elle se retourna pour lui dire :

— Il fait bien sombre... Êtes-vous sûr d'y voir?

Il eut un rire dédaigneux.

— Je pourrais descendre cette côte les yeux fermés!

Cette audace sembla lui plaire, et elle rit avec lui.

Néanmoins, il attendit encore un moment, parcourant attentivement des yeux la longue descente, car c'était l'heure la plus trompeuse de la soirée, l'heure où la dernière clarté du ciel se confond avec la nuit naissante pour former une obscurité qui dénature les objets familiers et fausse les distances.

— Allons! — cria-t-il.

La luge partit d'un bond, et ils glissèrent à travers le crépuscule à une allure de plus en plus rapide. Devant eux la nuit creusait un gouffre noir, et l'air résonnait à leurs oreilles comme le chant d'un orgue.

Mattie ne bougeait pas, mais lorsqu'ils arrivèrent au tournant de la pente, là où le gros orme avançait son tronc menaçant, Ethan eut l'impression qu'elle se serrait davantage contre lui.

— N'ayez pas peur, Mattie, — cria-t-il avec un accent de triomphe, au moment où ils dépassaient le tournant dangereux et prenaient leur élan pour la deuxième pente.

Lorsqu'ils se trouvèrent au bas de la côte la vitesse du traîneau se ralentit, et il entendit le petit rire joyeux de Mattie.

Ils se mirent à remonter la côte à pied. Ethan, traînant la luge derrière lui, glissa son bras sous celui de Mattie.

— Aviez-vous peur que je vous envoie contre l'orme? — demanda-t-il avec un joyeux rire de gosse.

— Vous savez bien que je n'ai jamais peur avec vous, — répondit-elle.

L'étrange exaltation d'Ethan détermina un de ses rares mouvements de fanfaronnade.

— C'est tout de même un endroit dangereux, — reprit-il. — Le moindre écart et nous étions fichus. Mais heureusement je sais mesurer les distances à une épaisseur de cheveu près. Je l'ai toujours su.

Elle murmura :

— J'ai toujours dit que vous aviez l'œil le plus sûr.

Autour d'eux une tranquillité profonde tombait avec l'obscurité sans étoiles, et ils s'appuyaient sileneieusement l'un sur l'autre; mais à chaque pas de la montée, Ethan se disait : « C'est la dernière fois que nous nous promenons ensemble. »

Lentement ils gravissaient la pente. Quand ils arrivèrent en face de l'église, il inclina la tête vers Mattie et lui demanda :

— Êtes-vous fatiguée?

Elle répondit, haletante :

— Non, c'était trop beau!

Pressant son bras contre le sien, il la guida vers les sapins de Norvège.

— Je crois que cette luge appartient à Ned Hale. En tout cas, je vais la laisser où je l'ai trouvée.

Il traîna la luge jusqu'à la grille des Varnum et l'appuya contre la palissade. Lorsqu'il se releva, il sentit Mattie tout contre lui dans l'ombre.

— Est-ce ici que Ned et Ruth se sont embrassés? — lui souffla-t-elle, l'entourant de ses bras.

Ses lèvres, cherchant celles d'Ethan, effleurèrent son visage, et il l'étreignit dans un brusque transport.

— Au revoir... au revoir...., — balbutia-t-elle, en l'embrassant de nouveau.

— Oh, Matt! Je ne puis vous laisser partir!

C'était toujours le même cri qui lui échappait.

Elle se détacha de son étreinte, et il entendit ses sanglots.

— Moi non plus, je ne peux pas partir! — gémit-elle.

— Matt, qu'allons-nous faire, qu'allons-nous faire?...

Ils se tenaient la main comme des enfants, et le corps fragile de Mattie était secoué de longs frissons désespérés.

Dans le silence nocturne ils entendirent cinq heures sonner à l'horloge de l'église.

— Ethan, il est temps de partir! — s'écria-t-elle.

Il l'attira contre lui.

— Temps de partir? Vous ne pensez pas que je vais vous laisser partir maintenant?

— Si je manque mon train, où irai-je?

— Où irez-vous, si vous le prenez?

Elle se tut, ses mains inertes et glacées abandonnées dans celles d'Ethan.

— A quoi cela sert-il désormais que l'un de nous aille quelque part sans l'autre? — dit-il.

Elle demeura immobile, comme si elle ne l'avait pas entendu. Brusquement, elle se dégagea et jetant ses bras autour du cou d'Ethan, pressa une joue mouillée contre son visage.

— Ethan! Ethan! il faut que vous me fassiez descendre une fois encore!...

— Descendre... où?

— Au bas de la côte... Tout de suite... — reprit-elle, haletante. — De façon à ce que nous ne la remontions plus jamais...

— Mattie, au nom du ciel!... Qu'est-ce que vous voulez dire?

Elle mit ses lèvres tout contre l'oreille du jeune homme.

— Droit sur le gros orme... Vous avez dit que vous le pouviez... Ainsi, nous n'aurons plus à nous séparer jamais....

— Que dites-vous? Vous êtes folle!

— Je ne suis pas folle, mais je le deviendrai si je dois vous quitter.

— Oh! Mattie... Mattie... — gémit-il.

Elle se cramponna à lui d'une étreinte plus serrée, son visage tout contre le sien.

— Ethan, où irais-je si je vous quitte?... Je ne sais pas me débrouiller toute seule : c'est vous-même qui le disiez tout à l'heure. Il n'y a que vous qui m'ayez témoigné de la bonté... Et cette étrangère qui va coucher dans mon lit — où je passais toutes les nuits à guetter l'instant où vous remonteriez.

Les mots qu'elle prononçait semblaient au jeune homme comme des lambeaux de chair arrachés de son propre cœur. Ils évoquèrent en lui la vision abhorrée de la ferme où bientôt il lui faudrait rentrer... de l'escalier qu'il aurait à gravir chaque

nuit, et de la femme qui l'attendait.... Et le ravissement de l'aveu de Mattie, le fol étonnement de savoir enfin que tout ce qu'il avait éprouvé, elle aussi l'avait ressenti, lui rendit l'autre vision plus haïssable encore, et plus intolérable la pensée de cette autre existence...

Elle parlait toujours, par petites phrases entrecoupées de sanglots; mais depuis longtemps il ne l'entendait plus. Elle avait perdu son chapeau, et il lui caressait les cheveux. Il voulait que sa main en gardât un souvenir vivace, qui pût y sommeiller comme une graine en hiver... Une fois encore il rencontra ses lèvres et il lui sembla qu'ils étaient auprès de l'étang, sous un brûlant soleil d'août. Mais la joue qui effleura la sienne était froide et baignée de larmes; et il crut voir à travers la nuit la route des Flats, et entendre au loin le sifflement du train qui approchait.

Les sapins de Norvège les enveloppaient d'obscurité et de silence, comme si tous deux étaient déjà sous terre, dans leurs cercueils.

« Voilà ce que l'on doit éprouver quand on est mort », songea Ethan; puis il se dit : « Quand elle sera partie je n'éprouverai plus jamais rien... »

Tout à coup, il entendit hennir le vieil alezan de l'autre côté de la route : « Il doit se demander pourquoi nous ne rentrons pas souper »..., pensa Ethan.

— Venez, — supplia Mattie, en l'entraînant par la main...

La sombre violence de la jeune fille fit ployer la volonté d'Ethan. Elle lui apparut comme l'instrument même du destin. Il alla prendre la luge et sortit de l'ombre épaisse des sapins. Sur la route, la faible clarté du ciel lui fit cligner des yeux comme un oiseau de nuit. Devant eux, la pente était déserte. Tout Starkfield soupait, et personne ne traversait la place devant l'église. Le ciel, gonflé de l'humidité qui précède le dégel, abaissait ses lourdes nuées comme avant un orage d'été. Frome chercha à sonder l'obscurité, mais ses yeux lui semblèrent moins perçants, moins assurés que de coutume...

Il s'assit sur la luge et aussitôt Mattie vint se placer devant lui. Ses cheveux effleurèrent la bouche d'Ethan. Il étendit ses jambes et enfonça ses talons dans la neige pour maintenir le

traineau en place. Puis il saisit la tête de la jeune fille et l'inclina en arrière, sous ses lèvres...

Mais tout d'un coup il se dressa.

— Levez-vous, Mattie, — lui ordonna-t-il.

C'était le ton auquel elle obéissait toujours, mais cette fois elle ne bougea pas.

— Non, non, non! — répéta-t-elle avec véhémence.

— Levez-vous!

— Pourquoi?

— Parce que je veux me mettre en avant.

— Non, non! Comment pourriez-vous diriger?

— Je n'ai pas besoin de diriger. Nous suivrons le chemin tracé.

Ils parlaient à voix basse, en murmures étouffés, comme si la nuit les écoutait.

— Levez-vous, levez-vous, — insista-t-il.

Mais elle s'obstinait à répéter :

— Pourquoi voulez-vous vous mettre en avant?

— Parce que... parce que j'ai besoin de sentir vos bras autour de moi, — balbutia-t-il.

Sa réponse parut la satisfaire, ou peut-être céda-t-elle à l'accent de sa voix. Elle se leva. Frome se pencha, cherchant de la main l'étroite bande de glace nivelée par la descente d'innombrables traîneaux; puis, soigneusement, il plaça les patins entre les ornières qui la bordaient. Debout à son côté, Mattie attendait. Il s'accroupit en avant de la luge, les jambes croisées, et Mattie, prenant place vivement derrière lui, l'entoura de ses bras. En sentant sur sa nuque l'haleine de la jeune fille, il frissonna, et se dressa à demi... puis, dans un éclair, il se souvint... Non! Elle avait raison, tout valait mieux que de se séparer. Il se pencha en arrière et attira les lèvres de Mattie sur les siennes...

Au moment même où ils partaient, le cheval hennit encore une fois. Cet appel familier et triste, et toutes les images confuses qu'il évoquait, remplirent la pensée d'Ethan durant la première partie du trajet. A mi-chemin, la route se creusait, puis il y eut une montée, suivie d'une longue descente vertigineuse. Comme ils prenaient leur élan pour cette deuxième descente, il sembla à Ethan qu'ils volaient véritablement, qu'ils

volaient très haut dans la nuit nuageuse, avec Starkfield bien loin au-dessous d'eux, perdu dans l'espace comme un point imperceptible. Puis le gros orme surgit, comme s'il les guettait au tournant... Frome marmotta entre ses dents :

— Nous l'atteindrons, je suis sûr que nous l'atteindrons...

Au moment où ils s'approchaient de l'arbre, Mattie resserra ses bras et Ethan eut l'impression que leurs deux sangs se confondaient. Une ou deux fois, la luge broncha quelque peu. Mais il s'inclina de côté, de façon à la diriger droit sur l'arbre, et il se répétait sans cesse : « Je suis sûr que nous l'atteindrons. »

Des petites phrases que Mattie avait prononcées lui traversaient l'esprit, et paraissaient flotter dans l'air devant lui...

L'arbre se rapprochait, plus grand et plus menaçant... Comme ils piquaient sur lui, Ethan se dit : « Il nous attend... On dirait qu'il sait... »

Mais tout à coup le visage de sa femme, devenu subitement immense et grimaçant, se dressa entre son but et lui ; il fit un mouvement instinctif pour l'éviter. La luge obéit, mais il la ramena en ligne, la maintint droite et fonça sur la masse noire en saillie. Il eut conscience d'un dernier moment où l'air lui fouettait la figure comme des millions de fil de fer en feu. Puis il n'y eut plus que l'orme...

. . . . . .

. . . . . .

Le ciel était toujours obscur, mais en levant les yeux il vit au-dessus de lui une étoile, une seule. Vaguement, il essaya de la reconnaître. Était-ce Sirius... ou bien était-ce...? L'effort le fatigua à l'excès. Il referma ses paupières pesantes, et songea qu'il serait bien bon de dormir...

Le silence était si profond qu'il entendit le vagissement d'un petit animal quelque part sous la neige. C'était comme la plainte menue et craintive de la souris des champs, et Ethan se demandait distraitement ce que pouvait avoir la petite bête. Puis il comprit qu'elle devait souffrir, d'une souffrance si atroce qu'il lui semblait, mystérieusement, en ressentir la répercussion dans tous ses membres. Ayant vainement essayé de se retourner dans la direction d'où venait le bruit, il allongea le bras sur la neige.

Maintenant le bruit n'était plus qu'un souffle, dont il croyait sentir la chaleur sous sa main, reposée sur quelque chose de doux et de soyeux. La pensée de la souffrance de cet animal lui devint intolérable et il fit effort pour se lever, mais il ne put y arriver : un rocher, ou quelque lourde masse, pesait sur lui... Il continua cependant à tâtonner de la main gauche, cherchant à s'emparer de la petite bête. Mais subitement il s'aperçut que ce qui avait paru si doux à son toucher était la chevelure de Mattie, et qu'il avait maintenant une main sur son visage.

Il parvint à se mettre à genoux et le poids effroyable se déplaça avec lui. Il promena ses doigts sur la figure de la jeune fille. Il sentit alors que c'était des lèvres de Mattie que s'exhalait cette plainte...

Il pencha sa tête tout contre la sienne; il mit son oreille près de sa bouche et, dans l'obscurité il vit ses yeux s'ouvrir et l'entendit prononcer son nom.

— Oh, Matt, j'étais si sûr que nous donnerions dans l'orme, dit-il en gémissant.

Et dans le lointain, là-bas sur la colline, il entendit le hennissement de l'alezan.

« Il faut que j'aille lui donner à manger », songea-t-il...

. . . . . .

. . . . . .

. . . . . .

La voix geignarde cessa lorsque j'entrai dans la cuisine des Frome, et, des deux femmes qui y étaient assises, je ne pus deviner laquelle avait parlé.

L'une d'elles, à ma vue, dressa sa haute taille osseuse. Ce n'était pas pour m'accueillir — car elle ne me lança qu'un rapide regard d'étonnement — mais pour préparer le repas qu'avait retardé l'absence prolongée de Frome. Un peignoir d'indienne fripé pendait de ses épaules; de rares cheveux gris, tirés en arrière et maintenus par un peigne édenté, découvraient un front allongé. Ses yeux pâles et opaques ne révélaient rien et ne reflétaient rien, et ses lèvres étroites étaient de la même teinte jaunâtre que sa figure.

L'autre femme était plus petite et plus frêle. Elle se tenait toute recroquevillée dans son fauteuil, près du poêle. A mon entrée, elle tourna vivement la tête de mon côté, mais son

corps demeura immobile. Ses cheveux étaient aussi gris que ceux de sa compagne et sa figure aussi exsangue et aussi ridée. Mais sa pâleur avait une nuance d'ambre, et des ombres bistrées creusaient ses tempes et accentuaient la minceur de ses narines. Sous sa robe informe, elle gardait une immobilité flasque, et ses yeux sombres avaient l'éclat maléfique particulier à ceux qui sont atteints d'une maladie de la moëlle épinière.

Même pour le pays, la cuisine des Frome était assez misérable d'aspect. La femme assise près du poêle se tenait dans un fauteuil défraîchi qui paraissait avoir été acquis à la vente d'un mobilier plus luxueux; mais les autres meubles étaient des plus humbles. Trois assiettes de porcelaine grossière et un pot à lait ébréché étaient placés sur une table graisseuse, tailladée de coups de couteau; contre les murs blanchis à la chaux, deux chaises de paille et un buffet de cuisine en bois blanc s'alignaient maigrement.

— Bigre, il fait froid ici!... Le feu doit être éteint, — dit Frome en s'excusant.

La grande femme osseuse, qui s'était dirigée vers le buffet, ne fit aucune attention à ces paroles; mais l'autre, de son fauteuil, répartit d'une voix aiguë et dolente :

— Le feu vient seulement d'être arrangé à la minute... Zeena s'était endormie et elle a dormi si longtemps que j'ai bien failli geler avant de pouvoir la réveiller.

Je me rendis compte alors que c'était elle dont j'avais entendu la voix au moment où nous arrivions. Sa compagne, qui rentrait avec une terrine fêlée contenant les restes d'un *mince pie*[1] froid, posa sur la table ce plat peu appétissant sans avoir l'air d'entendre l'accusation portée contre elle.

Frome parut hésiter un moment, tandis qu'elle s'avançait; puis il me regarda et dit :

— Ma femme, Mrs. Frome.

Après un nouveau silence, il se tourna vers la malade blottie dans le fauteuil et ajouta :

— Miss Mattie Silver...

. . . . . .

1. Pâté de viande et de raisins secs.

Mrs. Hale, âme sensible, me voyait déjà égaré sur la route des Flats et enseveli sous la neige. Sa satisfaction fut d'autant plus vive en me retrouvant sain et sauf le lendemain, et je vis que le danger que j'avais couru m'avait fort avancé dans ses bonnes grâces.

Grand fut son étonnement, ainsi que celui de la vieille madame Varnum, quand elles apprirent que le cheval d'Ethan Frome m'avait conduit à la gare de Corbury et m'en avait ramené à travers la plus effroyable trombe de l'hiver. Leur surprise augmenta encore lorsque je leur racontai que Frome m'avait hébergé la nuit précédente.

A travers leurs exclamations je devinais un secret désir de connaître les impressions que j'avais recueillies sous le toit des Frome, et je compris que le meilleur moyen de forcer leur réserve était de maintenir la mienne. Je me bornai donc à leur dire que j'avais été reçu très aimablement, et que Frome m'avait dressé un lit dans une pièce du rez-de-chaussée, laquelle paraissait avoir servi, autrefois, de bureau ou de cabinet de travail.

— Évidemment, — reprit Mrs. Hale, — il se sera rendu compte que par un temps pareil il ne pouvait faire moins... Mais c'est égal, ça a dû lui coûter! Vous êtes sans doute le seul étranger qui ait mis les pieds dans cette maison depuis vingt ans. Le pauvre homme est fier, et il ne veut plus y admettre même ses plus vieux amis. Je crois bien que le docteur et moi nous sommes les seuls à y être encore reçus...

— Vous y allez encore, Mrs. Hale? — risquai-je.

— J'y allais souvent après l'accident, dans les premières années de mon mariage; mais au bout de quelque temps j'eus l'impression que mes visites les rendaient plus malheureux. Puis les années passèrent, et j'eus moi-même des soucis... Cependant, j'y vais encore à l'approche du Nouvel An, et aussi une fois pendant l'été. Mais je tâche autant que possible de choisir un jour où Ethan est absent. C'est déjà assez pénible de voir les deux femmes assises l'une en face l'autre... mais sa figure à lui, quand il regarde sa maison délabrée, me fend l'âme!... C'est que, voyez-vous, mes souvenirs remontent à l'époque où sa mère vivait encore, avant tous leurs chagrins...

Pendant ce temps la vieille Mrs. Varnum était allée se coucher. Sa fille et moi, nous restâmes à causer, après le souper, dans l'austère *parlour* aux chaises de crin noir.

Mrs. Hale me regardait de façon hésitante. Je m'imaginais qu'elle cherchait à deviner ce que j'avais su déchiffrer de cette histoire. Et je crus comprendre que si elle s'était tue si longtemps, c'était peut-être dans l'espoir qu'un jour quelqu'un verrait ce qu'elle avait été seule à voir. J'attendis que sa confiance en moi se fût affermie, puis je dis :

— En effet, c'est bien pénible de les voir tous les trois ensemble dans cette maison...

Son front bienveillant se rembrunit, et elle fronça les sourcils.

— Cela a toujours été terrible. Je me trouvais ici même au moment où on les remonta tous les deux. On coucha Mattie dans la chambre que vous occupez maintenant. Nous étions de grandes amies, elle et moi. Je devais me marier le printemps suivant, et il était convenu qu'elle serait ma demoiselle d'honneur... Quand elle reprit connaissance, je montai auprès d'elle et passai toute la nuit à son chevet. On lui avait donné des narcotiques, et elle sommeilla jusqu'au matin. Puis, à ce moment, elle revint à elle tout d'un coup, et me fixant de ses grands yeux, elle me dit... Oh ! je ne sais pas pourquoi je vous raconte tout ceci, — s'écria Mrs. Hale, s'interrompant brusquement.

Elle enleva ses lunettes, essuya la buée des verres et les plaça sur son nez d'une main mal assurée...

— On sut le lendemain, — continua-t-elle, — que Zeena Frome avait renvoyé Mattie à l'improviste parce qu'elle avait engagé une servante... Les gens d'ici n'ont jamais bien compris comment il se faisait qu'Ethan et Mattie fussent en luge au moment où ils auraient dû être en route pour la gare des Flats. Moi-même je n'ai jamais su ce que Zeena en pensait : je ne le sais pas aujourd'hui. Personne ne connaît les pensées de Zeena... Quoi qu'il en soit, sitôt qu'elle apprit l'accident, elle accourut auprès de Frome, qu'on avait installé au presbytère. Et dès que les médecins l'autorisèrent à transporter Mattie, Zeena l'envoya chercher et la fit ramener à la ferme.

— Et depuis lors, Mattie Silver y est toujours restée?

— Elle n'avait nulle part d'autre où aller, — répondit simplement Mrs. Hale.

Et mon cœur se serra en pensant aux dures nécessités qui pèsent sur les pauvres.

— Oui, depuis ce jour elle a toujours vécu avec eux, — continua Mrs. Hale, — et Zeena a fait ce qu'elle a pu pour elle et pour Ethan. Ce fut un vrai miracle, quand on pense combien elle était malade elle-même... mais lorsqu'on eut besoin d'elle, elle parut comme ressuscitée. Non pas qu'elle ait jamais cessé de se droguer; même, elle a encore des crises de temps en temps. Cependant elle a trouvé la force de les soigner tous les deux depuis plus de vingt ans — elle qui, avant l'accident, se croyait incapable de se soigner elle-même.

Mrs. Hale s'interrompit un moment... Je restais silencieux, absorbé dans la vision que ces mots évoquaient

— C'est épouvantable pour tous les trois, — murmurai-je.

— Oui, ce n'est pas gai... Ajoutez à cela qu'aucun d'eux n'est facile à vivre. Mattie l'était, avant l'accident : je n'ai jamais connu une plus douce nature. Mais elle a trop souffert... C'est ce que je réponds toujours quand on vient me raconter que son caractère s'est aigri. Quant à Zeena, elle a toujours été maniaque; mais c'est étonnant comme elle supporte la mauvaise humeur de Mattie... Je l'ai vu de mes propres yeux. Cependant les deux femmes se chamaillent parfois, et alors le visage d'Ethan fait pitié... Dans ces moments-là, je crois bien que c'est lui qui souffre le plus... En tout cas, ce n'est pas Zeena; elle n'en a pas le temps... C'est bien malheureux, — termina Mrs. Hale, — qu'ils soient tous trois renfermés dans cette cuisine. L'été, quand il fait beau, on roule Mattie dans le parlour, ou bien devant la porte de la maison, et les choses vont un peu mieux... Mais l'hiver, il y a le bois à économiser, car les Frome n'ont pas un centime de trop....

Mrs. Hale poussa un soupir de soulagement : elle semblait heureuse de s'être enfin déchargée de son secret. Je croyais qu'elle ne me dirait plus rien; mais elle céda tout à coup à un accès de complète franchise.

Enlevant ses lunettes de nouveau, elle se pencha vers moi

par dessus le tapis de table en laine frangée, et poursuivit à mi-voix :

— Il y eut un moment, environ une semaine après l'accident, où l'on crut que Mattie ne vivrait pas. Eh bien! je prétends, moi, que c'est grand dommage qu'elle ne soit pas morte. Je l'ai dit tout de go, un jour, à notre pasteur, qui en fut scandalisé. Seulement, voyez-vous, il n'était pas là le matin où elle revint à elle pour la première fois... Et je répète que si elle était morte, Ethan, lui, eût pu vivre; tandis que maintenant je ne vois guère de différence entre les Frome de la ferme, et ceux qui sont couchés dans le cimetière... sauf que ces derniers sont en paix, et que leurs femmes ont appris à se taire...

EDITH WARTHON

(Traduit de l'anglais par ★★★.)

GRENOBLE

UNIVERSITÉ DU TOURISME

Les cours de vacances de l'Université de Grenoble sont une des intéressantes nouveautés produites par le régime qui a donné une certaine autonomie à nos universités. Celles-ci ne sont plus, comme jadis, des personnes abstraites, de tout point semblables les unes aux autres. Elles s'accommodent à leurs milieux, d'où elles tirent des forces nouvelles. Grenoble, à portée des inépuisables réserves de houille blanche que contiennent les Alpes, a fondé une grande école d'électricité. Grenoble, capitale d'une des régions les plus pittoresques du monde, a eu l'idée de devenir pendant les vacances l'université du tourisme. Ses cours réunissent en septembre des centaines d'étudiants étrangers, de tous pays, de tous âges, de toutes conditions.

Un de ces étrangers, un professeur à l'Université de Bonn, M. Henri Schneegans, a raconté dans la Revue *Die neueren Sprachen*, le séjour qu'il a fait à Grenoble en septembre dernier : ce fut un moment critique où les bruits de guerre générale qui couraient, auraient dû, semble-t-il, agiter ce petit monde international. Tout s'est bien passé pourtant. M. Schneegans s'en félicite, et il profite de l'occasion pour donner de bons conseils à quelques-uns de ses jeunes compatriotes, dont les têtes parurent alors un peu trop échauffées.

Une lumière crue, aveuglante, sur les blanches maisons de Grenoble ; une chaleur accablante dans les rues étroites de la vieille ville ; pas une goutte de pluie depuis des semaines

plus la moindre trace de neige sur les montagnes qui encadrent la ville ; les sources sont taries, tout est desséché.

L'orage n'est pas seulement dans l'air ; il oppresse les cœurs des centaines d'étrangers qui des quatre coins du monde affluent ici en été pour assister aux cours de vacances. Le soir, quand la foule s'entasse aux terrasses des cafés pour y chercher une décevante fraîcheur, des rumeurs inquiétantes circulent de table à table : « Avez-vous lu? Est-ce vrai? *le Petit Dauphinois* a donné la nouvelle; la guerre est déclarée! — Quel canard! — En Allemagne on ferme les portes des Caisses d'Épargne.... Un krach épouvantable à Berlin! — On dit que la Hollande et la Belgique mobilisent! — Attendons les nouvelles! » Vers sept heures du soir, un soupir de soulagement : les camelots dévalent à travers les rues avec d'énormes paquets : « *le Matin*! *le Matin*!... dernières nouvelles de Paris »... En quelques minutes tout est vendu et chacun est plongé dans la lecture de son journal.

Cependant ce serait une erreur de s'imaginer que cette angoisse fébrile se manifeste bruyamment. On se douterait à peine qu'il se passe quelque chose d'anormal. Partout la même politesse, la même affabilité qu'à l'ordinaire. Tout au plus un observateur averti pourrait-il se demander si les Français ne dévisagent pas les étrangers d'un œil plus attentif que d'habitude. Est-ce un Allemand qui passe ou un autre étranger? De reconnaître les différents types n'est pas toujours chose aisée et en ce moment ce sont les Allemands qui font prime.

Mais dans les pensions internationales, la tension politique n'a eu aucun contrecoup. Bavardages, plaisanteries, flirts vont leur train comme en pleine paix; quand, après dîner, Anglais et Allemands, Américains et Français, Italiens et Tchèques sont réunis sur la terrasse de leur maison et agitent gaîment, tranquillement, mais dans un français parfois bien étrange, toutes espèces de questions absolument inoffensives, peut-être s'en trouve-t-il un pour se demander tout angoissé : « Nous qui sommes actuellement si bons amis, se pourrait-il vraiment que dans quelques jours nous portions les armes les uns contre les autres? » Car qu'une guerre contre la France entraînerait une conflagration générale, tout le monde en a conscience.

La plupart des jeunes gens assemblés ici ne pensent guère à tout cela. Ils parlent de tel professeur des cours de vacances pour lequel ils s'enthousiasment selon toutes les règles de l'art et dans toutes les langues du monde, ou bien ils discutent avec placidité de problèmes grammaticaux, littéraires, voire phonétiques. D'où vient que, malgré l'extrême gravité de la situation politique, les nombreux étrangers réunis en cet heureux coin de terre (et ils étaient près de 500 en septembre) s'entendent si bien que discussions et disputes y soient presque inconnues?

C'est que l'amour du travail, du labeur calme, continu, silencieux, les unit, d'où qu'ils viennent. Inconsciemment, ils ont tous plus ou moins la sensation qu'il y quelque chose au-dessus du principe des nationalités, que la Science, que l'aspiration vers la perfection intellectuelle domine malgré tout les luttes des peuples pour l'acquisition de territoires nouveaux, pour le développement de leur puissance.

C'est dans cet esprit que Gaston Paris, le maître de la philologie romane en France, l'élève de notre compatriote Diez, déclarait en plein siège de Paris, dans un cours public sur la *Chanson de Roland et la nationalité française*, qu'au-dessus des frontières des peuples ennemis la communauté des études créait dans tous les pays civilisés une grande patrie, où pourraient se réfugier et s'unir tous les esprits auxquels, en d'autres temps, la Cité de Dieu offrait un asile.

Aussi bien, malgré la politique, malgré la chaleur tropicale, les amphithéâtres regorgent d'auditeurs. A huit heures du matin, quand M. Rosset, qui est particulièrement en vogue, fait ses démonstrations phonétiques; à cinq heures, quand M. Weil, le professeur chéri des dames, parle de Victor Hugo ou de Musset, le grand amphithéâtre Marcel Reymond est comble, et auditeurs et auditrices s'éventent comme au spectacle.

Lorsqu'après l'intervalle règlementaire l'appariteur agite la sonnette pour annoncer un cours, tout le monde se précipite dans la salle. En tête, les Allemands, les plus studieux de tous, on s'accorde à le reconnaître. Ils tiennent leurs cahiers de notes comme chez eux; mais jamais en Allemagne on ne verrait assemblage aussi singulier. Le modeste néophilologue, l'avocat tiré à quatre épingles, l'officier que trahit son allure martiale

voisinent ensemble; pourtant, comme on les distingue l'un de l'autre pendant le cours! Voyez le brave néophilologue qui s'efforce de noter en signes phonétiques les finesses de prononciation de son maître; cependant, les regards du juriste ou du militaire se détournent épouvantés du tableau où des courbes représentent les variétés d'une nasale française selon qu'elle est septentrionale ou méridionale, et vont se reposer sur la physionomie agréable d'une blonde compatriote.

Entre les cours, les dialectes les plus divers s'entre-croisent, le parler pointu des villes de la Hanse et le large patois souabe, le berlinois toujours un peu prétentieux et le viennois « bon enfant »; toutefois la plupart de ces Allemands, qu'ils soient de Danzig ou de Munich, parlent français entre eux : quand on est en France, il faut profiter de son séjour, n'est-ce pas?

Les Anglais sont moins studieux et en général moins bien préparés; je me suis laissé dire qu'il en arrivait à Grenoble sans aucune connaissance préalable, s'imaginant naïvement qu'ils apprendraient en quelques mois à parler parfaitement le français. Ce sont les Slaves, on le sait, qui prononcent le plus aisément les sons étrangers. Les Russes, les Polonais, les Tchèques parlent souvent avec une pureté digne d'envie, tandis qu'on reconnaît aussitôt les Italiens, qui accentuent trop fortement les syllabes, qui roulent les *r* et sont incapables de prononcer des nasales.

Ce n'est point chose aisée de faire des cours à un petit monde aussi mêlé. Ce qui est bon pour l'un, est mauvais ou inutile pour l'autre. Tel professeur de lycée se plaindra du caractère trop élémentaire de cet enseignement, tandis que, à côté de lui, le commerçant, le médecin, l'officier le trouveront trop scientifique. L'Université de Grenoble remédie à ce mal inévitable en donnant beaucoup pour donner à chacun quelque chose.

Cet été, M. Rosset faisait un cours de phonétique expérimentale qui présumait de solides connaissances chez ses auditeurs; puis des conférences de phonétique pratique et descriptive accessibles même aux commençants, et enfin pour le grand public un cours d'histoire de la langue française, où largement et de façon lumineuse il montrait les rapports entre le développement de la langue et les destinées politiques et littéraires

de la France. De même les cours de littérature tenaient compte de ce double besoin. D'une part, les portraits des moralistes français que M. Maugain traçait avec son esprit sarcastique et sa verve méridionale ressemblaient à des médailles finement ciselées et étaient un vrai régal pour les connaisseurs; d'autre part, les cours de M. Weil, faits d'une voix chaude, avec une diction merveilleuse, intelligibles jusqu'aux plus hauts degrés de l'amphithéâtre éveillaient l'idée de fresques dont les moins initiés pouvaient aussitôt saisir le sens. A mon avis, les cours d'histoire de l'art de M. Marcel Reymond avaient ces deux qualités : des observations originales, témoignant d'une connaissance profonde des grands problèmes de l'esthétique (l'étude, par exemple, de l'influence du soleil sur le développement des différents styles), se joignaient à l'explication des monuments de Grenoble pour le gros public.

Au reste l'Université de Grenoble ne se contente pas de recourir à des maîtres français. Elle précise son caractère international en faisant appel à des professeurs étrangers : ainsi l'auteur de ces lignes fit une conférence en français sur *Les avantages d'un séjour à l'étranger pour l'étude des langues modernes*; un professeur d'un lycée de Hambourg en fit une autre, également en français, sur *La liberté de l'éducation dans l'enseignement*, conférence suivie d'une discussion fort intéressante à cause des conceptions contradictoires de ces questions suivant les nationalités.

. . . . . .

Qu'avec des éléments aussi hétérogènes les excursions organisées par l'Université de Grenoble se soient toujours passées sans accroc, sans désordre grave, ceci est et sera toujours pour moi un mystère. Quiconque a dirigé une promenade d'élèves, sait combien il lui a fallu d'efforts et d'attention, et cependant il était le professeur sévère, craint des élèves et disposant, au retour, de multiples moyens de répression envers les fortes têtes.

Or représentez-vous une excursion, durant souvent deux jours, faite par une troupe de 60 ou 70 étrangers de nations différentes, dans l'effervescence politique de cet été. Leur guide est ordinairement le secrétaire du Comité de patronage des étudiants, un capitaine en retraite, M. Rigaud-Monin. Il

ne connaît personnellement que fort peu d'excursionnistes, et de façon tout à fait superficielle; il n'a naturellement pas le moindre pouvoir disciplinaire et serait hors d'état de réprimer un excès quelconque.

Les excursionnistes, hommes et femmes, de races différentes, appartiennent à des milieux très disparates : les officiers, les professeurs, les négociants, coudoient des étudiants en droit, en lettres, en théologie, en médecine, des étudiantes, des institutrices, des commis des postes. Tels sont des alpinistes aguerris, d'autres n'ont jamais mis les pieds en montagne; les uns veulent marcher rapidement et sont de hardis grimpeurs, d'autres en ont assez très vite et ne songent qu'à sommeiller dans l'herbe.

Pendant une excursion à laquelle je pris part, des institutrices allemandes ne cessèrent de se moquer de la promenade d'enfants que l'on faisait; pourtant nous étions sur de vrais sentiers de montagne, abrupts, pierreux, barrés à chaque instant par des troncs d'arbre qu'il fallait enjamber. Tout près d'elles, une Italienne gémissait d'être obligée de faire sept heures de marche sur la pointe des pieds : n'ayant pas de chaussures de montagne, elle avait emprunté à une Russe de ses amies une paire de bottes qui lui étaient beaucoup trop larges.

Mettre tout ce monde d'accord est chose difficile. Il faut unir l'énergie et l'affabilité à la bonne humeur constante et surtout avoir du tact. Une parole blessante peut avoir des conséquences aussi déplorables que le manque de surveillance. M. Rigaud-Monin possède au plus haut degré les qualités nécessaires à sa fonction; tous ceux qui ont pris part à ces courses lui sont reconnaissants de l'expérience consommée, de l'entrain et de l'amabilité avec lesquels il les a dirigées.

Comme les discussions, les excursions sont un excellent terrain d'observation. Au départ, les Italiens sont les plus bruyants; ils plaisantent, ils rient, ils chantent *Avanti Savoia!* C'est un jeu pour eux d'escalader les cimes, ils filent en avant, font des détours, cherchent les passages difficiles. Au bout de quelques heures, ils n'ont plus rien de fringant et se traînent péniblement. Les Slaves sont, eux aussi, de médiocres marcheurs; mais ils ne geignent pas; sans murmurer, ils marchent parce

qu'il faut qu'ils marchent; ils semblent plier sous le poids de la fatalité, des siècles d'obéissance qui pèsent sur eux. Les Anglais et les Allemands sont, en général, les mieux entraînés. Habitués à courir la montagne, ils ont l'équipement nécessaire — le sac, le bâton ferré, la gourde, — et gravissent les pentes en silence. Mais, à l'auberge, le vacarme commence : on crie, on chante, on rit, on boit. Dans ces circonstances et à l'étranger, certains de nos compatriotes devraient évidemment se surveiller : crier et chanter à tue-tête, si bien que vos voisins ne s'entendent plus, vider bouteille sur bouteille parce que le repas est « vin compris », n'est pas précisément le signe d'une bonne éducation. A l'honneur des Allemands, j'ajouterai qu'ils sont peu nombreux, ceux qui se conduisent ainsi. Les officiers surtout sont presque toujours d'une correction parfaite. Mais qu'un seul individu manque de tact, il suffit à compromettre tous ses compatriotes. Aussitôt les Français de dire : « Ces Allemands!... » Et les autres nations, qui, actuellement, sont fort mal disposées en notre faveur, n'hésitent pas à faire chorus avec eux.

Je ne crois pas devoir celer quelques remarques que les deux excursions que j'ai faites m'ont suggérées. C'est assurément une distraction fort innocente de chanter en chœur de vieux *Lieder* populaires; nul n'en fera un grief aux Allemands, si de-ci de-là ils les entonnent en forêt. Mais, en des temps critiques comme ceux-ci, ils devraient se garder de se former en colonne comme des soldats, à l'entrée d'un village, et de le traverser au pas en chantant. Il ne faut jamais oublier qu'on est à l'étranger, où les chants en chœur sont presque inconnus, où les paysans sont portés à y voir une intention provocatrice. Ils ne comprennent pas ce qu'on chante; ils s'imaginent que se sont des hymnes patriotiques, surtout lorsqu'on défile sac au dos, au pas comme des fantassins, et on les entend murmurer autour de soi : « Les Allemands se conduisent en conquérants. » Ceci en des jours où un journal chauvin comme *le Petit Dauphinois* a pour manchette, au sujet des négociations marocaines : « La France, nid de soldats, n'a pas peur des vautours. » Certes, personne n'aura l'idée de demander à un Allemand de renier sa nationalité, mais on peut être un excellent patriote et ne pas traverser les villages

en chantant à gorge déployée[1]. Imaginez quelques pierres lancées par des gamins sur les chanteurs : ceux-ci ne se laisseraient pas faire ; en un clin d'œil, on serait en pleine bagarre, les passions populaires s'en empareraient, le consul allemand ferait une enquête, citerait les intéressés et leur apprendrait certainement, qu'en pays étranger il faut avoir du « tact », éviter soigneusement toute occasion de conflit. Et tout cela ne relèverait pas notre prestige.

Aussi bien faut-il nous féliciter vivement que la grande majorité des Allemands présents à Grenoble ait fait échouer le projet conçu par quelques petits jeunes gens, de célébrer le 2 septembre la fête de Sedan, et y ait substitué une fête de Gœthe au jour anniversaire de sa naissance. Les petits jeunes gens en question voulurent y manifester leur chauvinisme, en agitant des drapeaux allemands, en prononçant quelques discours à phrases ronflantes. L'énorme majorité des Allemands et des Autrichiens présents leur fit nettement sentir qu'ils n'avaient nulle sympathie pour ce genre de fanfaronnades... Ceux qui commettent ces erreurs sont peu nombreux et ce sont de tout petits jeunes gens. Mais c'est eux que l'on remarque et leur faute retombe sur tous leurs compatriotes. Puissent ces lignes pousser tous les gens raisonnables à s'unir pour écarter sans pitié ces trouble-fêtes. L'honneur de notre nom l'exige, et aussi la reconnaissance que nous devons à Grenoble et aux organisateurs des cours de vacances, qui se sont donné et se donnent tant de mal, pour que le séjour des Allemands dans cette belle ville leur soit aussi agréable, aussi profitable que possible. Lorsque dans une période aussi critique que cet été, une ville, une université savent constituer une paisible enclave internationale, où les représentants des peuples les plus divers fraient ensemble sans la moindre difficulté, elles méritent les louanges les plus complètes, la reconnaissance la plus chaleureuse.

HENRI SCHNEEGANS

(Traduit de l'allemand par HENRI LOUIS BLOCH.)

1. Je n'ai guère entendu chanter de *Lieder* patriotiques. Une seule fois dans le train : *Deutschland über alles*. — Les Allemands, au reste, se trouvaient entre eux. Mais, même alors, il est imprudent d'entonner ces chants ; surtout un dimanche soir, quand les trains sont combles et que dans chaque compartiment on entend mot pour mot ce qui se passe à côté.

LA RÉVOLUTION

ET

LES SOCIÉTÉS SECRÈTES EN CHINE

Dans le livre de l'histoire chinoise, voici que se ferme la page tricentenaire, où la race jaune écrivait avec difficulté des annales sans précision et sans clarté; et, sur celles qui la précèdent, cette page retombe avec le bruit sourd de la guerre civile, l'éclat des attentats politiques et le frisson confus de la menace extérieure. Pour celui qui a pu comprendre de tels événements et assister à leur genèse, il n'est pas au monde de plus tragique spectacle.

Depuis une dizaine d'années, la Chine, pays de toutes les traditions et de toutes les immobilités, est devenu le pays de toutes les surprises. L'éveil d'une nationalité et d'un sentiment patriotiques, inexistants jusqu'ici; le consentement à la création de forces maritimes et militaires; la résignation, presque joyeuse, à l'impôt du sang, toujours refusé depuis des siècles; la guerre à l'opium; la centralisation de certains services de l'État; la recherche de la personnalité internationale et la prétention à une politique extérieure; l'accession, enthousiaste et presque trop rapide, aux progrès et aux idées modernes, — tout cela est bien fait pour étonner l'homme de race blanche, qui a étudié de près le tempérament chinois. Mais, de toutes les choses stupé-

fiantes qu'il enregistre, la plus inouie est certes la rapidité et l'inconcevable unanimité, avec lesquelles tout le peuple chinois se précipite vers le réformisme, et, du réformisme, vers la révolution antidynastique et républicaine.

La Chine n'a jamais été plus unie dans ses diverses parties que ne le fut l'Allemagne médiévale. Politiquement, c'était une marqueterie de provinces semi-autonomes, et dont les chefs se jalousaient; ethniquement, c'était un conglomérat de tribus et de souches anciennes, (qui portaient le nom officiel de Ho); le seul lien social en était la solidarité humaine, ou Gen; le seul lien administratif était le Souverain, jadis, et en principe, élu, tout comme les pontifes de Rome. Comment donc a-t-on pu rapprocher des gens qui s'ignoraient et des organismes désintéressés les uns des autres? C'est ce que peut tenter d'expliquer un témoin de l'éclosion et de la préparation des événements qui se produisent aujourd'hui seulement, mais qui ont été préparés avec mille soucis depuis tant d'années.

La Chine est la terre des sociétés secrètes; et le Jaune est un conspirateur-né, qui ne saurait prendre une tasse de thé hors de chez lui, sans raser les murailles et sans échanger des mots de passe. Il applique le système de la société secrète à tous ses besoins ethniques, politiques et sociaux, et même à ses plaisirs. Parmi les associations qui pullulent en Chine, il en est deux dont l'importance est incontestable. Et c'est l'une des deux qui, depuis tantôt soixante années, dirige de façon occulte, mais souveraine, les mouvements populaires et même, parfois, la politique de l'Empire. C'est le « Bachlienhoei », ou « Nénufar blanc », dont les menées secrètes remontent jusqu'à la conquête mandchoue, jusqu'à l'intronisation, sur le Trône Céleste, d'une dynastie étrangère, et qui seulement aujourd'hui triomphent.

Le Nénufar blanc est issu de la société première, le Thien-Dia-Nhien (Ciel-Terre-Homme), ou Triade, qui est la plus ancienne et qui est demeurée la plus nombreuse des associations occultes de race jaune. On voit des traces de l'existence de la Triade au IIe siècle avant J.-C.; mais elle n'eut son plein épanouissement qu'au XIVe siècle, à l'avènement de la dynastie mongole. Exactement à la même époque, dans la presqu'île

méridionale de l'Asie, l'Empire khmer s'écroula sous les coups des Birmans et des Siamois, et disparurent les Rois rouges qui régnaient à Angkor. C'est à cette date, fertile en conspirations, que les sociétés secrètes étendirent sur l'Asie jaune toute entière une griffe aujourd'hui toute puissante, et qui, jamais plus sans doute, ne lâchera prise.

Une autre cause de la diffusion extraordinaire des sociétés secrètes réside dans le Gen, ou solidarité, qui s'exerce entre Chinois de la façon la plus ingénieuse. Leur race étant prolifique, de nombreux Chinois s'expatrient chaque année. Que devient, hors des frontières, la solidarité, par quoi le Chinois ressent le désir impérieux d'être relié à la terre natale, dans laquelle ses plus vénérables traditions lui ordonnent d'être inhumé? Ce lien, qu'il chercherait vainement dans la sollicitude de l'État, les sociétés secrètes le lui fournissent. Il n'est pas, en pratique, un Chinois, habitant hors de Chine, qui n'en fasse partie.

Enfin le système gouvernemental, appliqué par les souverains, laisse la plus grande licence aux fonctionnaires et le moins de recours possible à l'administré. Comme il y a peu de probité administrative, l'Empire fourmille des abus les plus criants. Les sociétés secrètes sont les appuis des gens lésés, qui ne peuvent demander réparation nulle part. Et la crainte qu'elles inspirent arrête bien des magistrats dans leurs prévarications.

Lorsque, au XVIIe siècle, les conquérants tartares s'emparèrent du céleste trône et imposèrent à la Chine une dynastie glorieuse, mais étrangère, les adversaires du régime nouveau entrèrent en masse dans les sociétés secrètes, où ils trouvaient tout ce qui convient à une opposition gouvernementale : organisation toute faite et éprouvée ; cadres importants ; popularité considérable ; adeptes en nombre presque infini ; et, surtout, sécurité absolue. De ce jour, le Nénufar blanc, issu du Thien-Dia-Nhien, se trouva puissamment constitué. Dans ses rangs, la solidarité chinoise contre les revers de la vie, devenait la solidarité de la race contre l'étranger, maître de Péking et des destins de l'Empire.

Dès lors, le Nénufar blanc, ennemi acharné des étrangers de l'intérieur, poursuit le rêve de l'hégémonie de la race

chinoise en Chine. De cette société partent tous les mouvements qui tendent à rendre la Chine à elle-même. Elle fut, au premier tiers du XIXe siècle, le foyer de cette formidable insurrection des Taiping, qui conquit le sud de la Chine et Nanking, et faillit transformer le continent asiatique. J'ai entre les mains — curiosité rarissime — un exemplaire de la proclamation de l'Empereur Taiping de Nanking, proclamation revêtue de son sceau. On y peut lire, soixante années à l'avance, les revendications des réformistes chinois, les projets de Kang-Yu-Wei et les idées de Sun-Yat-Sen. En 1842, la Chine était prête déjà et sympathique à la Révolution.

Seule l'intervention étrangère sauva, à cette époque, la dynastie mandchoue, qui paya cette toute puissante intervention, aux Français, par l'autorisation d'enseigner la religion catholique, aux Anglais, par la permission d'inonder la Chine d'opium de Bénarès. Les troupes d'Europe et lord Napier maintinrent les Tartares sur le trône de Péking; et les vainqueurs, afin de pouvoir reconnaître au premier examen les vaincus, leur firent arracher les dents canines. C'était une défaite qui repoussait loin dans l'avenir tout espoir de revanche. Mais les nationalistes chinois — impossible de leur donner un nom mieux approprié —, y apprirent qu'il ne fallait plus se rebeller sur le bord de la mer, où les Blancs ont des vaisseaux.

Ce vocable de Taiping, que l'on applique génériquement à tous les mouvements de révolte dans l'empire chinois, est celui d'une sous-préfecture de la vice-royauté de Canton, qui est bien la ville la plus turbulente de la Chine, et la seule qui soit réellement xénophobe. C'est du pays des « Cent Mille Monts », ainsi que le populaire appelle la région taiping, que sortirent, en 1839, la révolte, et, en 1842, l'empereur de Nanking. C'est dans le pays taiping que, prétend la voix publique, se sont réfugiés les descendants des empereurs Ming, chassés de Chine, et des rois Lè, chassés d'Annam. C'est de là que sortit, en 1879, la rébellion de Li-Hung-Choi, qui faillit mettre l'Indo-Chine en péril. Ce fut un Taiping, que ce Luu-Vinh-Phuoc, notre fameux adversaire au Tonkin, du temps de Rivière et de Courbet, et Sun-Yat-Sen lui-même est un Taiping, petit-neveu d'un général de la guerre de 1839.

C'est dans les trois vice-royautés limitrophes du Tonkin, et dont le pays des Taiping est le centre, que se tiennent les grands conciliabules du Nénufar blanc, et que se recrutent ses plus nombreux adhérents. Devenue depuis plus de deux cents ans active et politique, cette association ne comprend que des esprits hardis et des tempéraments décidés, car on n'y demande plus seulement aux adeptes l'amour du prochain jaune; on leur demande la haine de la dynastie mandchoue et de l'hégémonie tartare, la profession des anciens principes fédératifs chinois, l'action, même directe, pour la réalisation de ces idées, la contribution au labeur commun, par la propagande, par l'argent, par le sang quelquefois. Et les épreuves d'entrée ne sont pas illusoires. Il y a là désormais des chefs pour dire ce qu'il faut faire, des trésoriers pour ramasser les dons des affiliés, des hommes d'action pour provoquer les générosités des tièdes, des agents pour porter les ordres et pour répandre les nouvelles. Il n'est pas au monde de force mieux organisée. Et, comme elle a su demeurer occulte, il n'en est pas de plus terrible. Il y a, depuis vingt-cinq ans, des adeptes zélés du Nénufar blanc partout, dans tous les rangs, dans le peuple, surtout parmi les régions du Sud. Il en est, à Péking, parmi les plus hauts mandarins, et jusque sur les marches soupçonneuses du trône. Il y en a en Amérique; et la célèbre association pousse aux Indes, et jusqu'en Europe, des rameaux, frêles certes, mais tenaces.

Or, depuis vingt-cinq ans, la chute des Mandchoux est non pas décidée, — elle a été décidée le jour même de l'avènement officiel de l'empereur Kanghi, premier des Thsing, — mais préparée dans le ténébreux conseil qui est la tête de ce corps à vingt millions de bras. Elle est préparée par des gens qui travaillent pour leurs neveux et pour leur race, et au regard de qui le temps ne compte pas. Or, les Chinois et les Mandchoux, petits et grands, savent que les destins de la Nation centrale sont déterminés par cette force, à quoi ils obéissent, sans le vouloir et sans même le savoir. Voilà pourquoi, en grande partie du moins, l'homme jaune nous apparaît impassible devant l'inévitable.

Ce n'est que par une curiosité incidente que l'on pourrait rechercher l'influence du Nénufar blanc dans la guerre du

Tonkin et dans la guerre sino-japonaise. On y verrait la conduite des sociétés secrètes aiguillées toujours sur les mêmes motifs, et celles-ci, indifférentes devant tout ce qui n'affecte pas le statut ethnique de la Chine, aider les étrangers et les Japonais eux-mêmes contre la monarchie qui détient indûment le Céleste Trône. Ce n'est pas à d'autres causes qu'il convient d'attribuer les faciles triomphes des troupes mikadonales en territoire chinois.

Mais il y a au contraire un intérêt capital à suivre la marche des sociétés secrètes et leur succès sur les lieux de l'Empire chinois où nous avons, Français, des entreprises politiques et économiques, c'est-à-dire à Péking, siège de notre légation, et dans les trois vice-royautés du Sud voisines du Tonkin (Yunnan, Quangtong, Quangsi), où nous avons des nationaux, des industries et une zone d'influence reconnue par les traités.

A Péking, où la puissance mandchoue s'exerce avec la plus sanguinaire cruauté, l'allure des sociétés secrètes épouvante un empire impuissant à endiguer leurs progrès. C'est pourquoi, afin d'intéresser les puissances au combat, la dynastie s'efforce de donner à ces sociétés une tournure xénophobe, qu'elles n'ont nulle part ailleurs, et contre laquelle elles ne cessent de protester. En effet tous les efforts des chefs réformistes et révolutionnaires tendent à présenter le futur régime comme ami des étrangers ; et Sun-Yat-Sen en personne y attache la plus grande importance, puisque, dès 1908, il faisait afficher aux portes des pagodes, dans la Chine du Sud, une proclamation, dont j'ai un exemplaire, et où il énonce textuellement que : « Les étrangers n'ont été poursuivis en Chine que depuis l'avènement des Tsing. Les Ming, les Han, les Tcheou accueillirent les nestoriens à Singan, les boudhistes dans le Sud, et les catholiques partout et jusque sur les marches du Trône. Mais c'étaient des dynasties chinoises. Seule la dynastie mandchoue a persécuté les religions étrangères et les hommes de race blanche, et a fermé la Chine à tout progrès et à toute industrie. Comment donc aujourd'hui les Européens, connaissant le passé, soutiendraient-ils de leur vœux et de leurs armes un pouvoir qui leur fut toujours hostile ? »

Il n'y a pas là que des phrases. Car dès maintenant le parti de Sun-Yat-Sen a fait pour les étrangers ce que la dynastie n'a jamais pu ou voulu faire. Dans les vice-royautés du Sud, en 1908, et l'autre jour dans les deux Hou et sur le Yangtze, à la première velléité de troubles, ce furent les contingents impériaux impayés, qui menacèrent les biens et la vie des étrangers. Et l'ordre, mis en péril par les soldats des autorités régulières, fut rétabli, au profit commun des Chinois et des Blancs, par les troupes révolutionnaires. D'ailleurs et par un hasard singulier, les mouvements xénophobes ont toujours lieu sur des points soumis sans conteste à l'autorité mandchoue. L'attaque, en novembre dernier, de la mission du docteur Legendre nous en est une dernière et triomphante preuve. La mission Legendre, attaquée dans les régions les plus désertes et disgraciées, par des bandits du Ssetchuen et des soldats impériaux en rupture de bannières, n'a dû son salut qu'à l'intervention d'habitants du pays et de volontaires révolutionnaires, lesquels, pendant plusieurs jours et à coups de fusil, ont défendu, et finalement sauvé les Français de leurs assassins. Les dernières correspondances du chef de la mission ne laissent aucun doute à ce sujet. Et il faut en dire autant des pillages isolés, à Mongtzeu et dans quelques autres endroits du Yunnan, qui ont un instant affolé les Français de cette région, et qui sont dus exclusivement à des bandits de grands chemins. A l'arrivée des soldats des « Provinces-Unies » (c'est ainsi que se nomment jusqu'à présent les provinces chinoises qui ont secoué le joug mandchou), le calme a été immédiatement rétabli.

Il y a des xénophobes; il y en a même un assez grand nombre : mais ils ne sont pas là où une opinion mal avertie les place. Les xénophobes sont, tous sans exception, des ennemis irréductibles de tout changement et de tous progrès, surtout d'importation étrangère. Ils sont donc hors du parti qui ne rêve que de réformes totales. Et en réalité il n'y a pas de xénophobes parmi les révolutionnaires : ils sont tous parmi les tenants du régime impérial, immobile et suranné. Et voilà qui éclaire d'un jour nouveau et décisif la fameuse « insurrection des Boxers ».

Les erreurs les plus bizarres ont été accumulées sur leur but,

sur leur composition et jusque sur leur nom. Cette secte, obscure et temporaire, porta le vocable de Kiaòtsi. C'est un double idéogramme chinois qui signifie : *association de l'union*. Le mot Kiao est le générique de toutes les sectes, privées, publiques et même religieuses. Or, les mauvais garçons, qui se battent à coups de poing dans les rues, sont dits : Kiaó. Les correspondants anglais, qui ont les premiers narré les exploits des Boxers naissants, n'ont pas remarqué que le premier Kiaò, la secte, avait un accent long sur la voyelle O, tandis que le second Kiaó, le batailleur, porte, sur la même lettre, un accent bref. Et, en un instant, les associés sont devenus des combattants à coups de poing, c'est-à-dire des Boxers, conduits par leurs anciens maîtres d'exercices physiques ; et on a écrit fort sérieusement qu'ils étaient par leurs aptitudes, forts, très agiles. et qu'ils pouvaient devenir dangereux !

Ces Boxers, inconnus hier, sont retombés aujourd'hui dans l'oubli, parce qu'ils n'avaient qu'une existence momentanée, en concordance avec le but immédiat que leur avaient assigné leurs créateurs. Car c'est une habitude que les membres d'une secte, désignés, volontairement ou non, pour accomplir une action quelconque, politique ou criminelle — les deux allant quelquefois de pair en Chine, — prennent, pour leur association précise, un nom particulier, qui commence et qui finit avec l'action spéciale du groupe, de sorte que, en cas d'insuccès, aucune autre société durable ne soit compromise, tant aux yeux de l'autorité qu'à ceux de l'étranger. C'est ainsi que les Boxers, nés avec et pour l'affaire des chemins de fer, sont morts par et avec elle.

Cette secte a compris, parmi ses membres, des courtisans, de hauts mandarins, et même des princes de la famille impériale. C'est dire que les Boxers n'ont agi que suivant les secrets désirs de la cour. Et si, sous prétexte de déboulonner des rails, ils ont mis le Nord et la capitale en feu, et s'ils ont assailli les légations avec toutes les horreurs que l'on sait, c'est qu'ils y furent complaisamment invités par l'inertie du Trône, et directement par le prince Tuan, père de l'héritier présomptif. Le Nénufar blanc ne se révolte pas stupidement à propos de chemins de fer, mais il les utilise dans un but national.

La mission du réformiste Kang-Yu-Wei fut la dernière tentative pacifique des sociétés secrètes vis-à-vis du parti mandchou. Quatorze ans déjà sont passés, mais qui ne se souvient de ces événements dramatiques et y eut-il souvent, dans l'histoire, des mouvements comparables à ces deux actes tragiques dont frissonna toute la Chine?

D'abord ce fut l'acte mystérieux : dans le secret de la solitude et de la nuit, Kang-Yu-Wei et le licencié Liang-Tsi-Chao, que les Rites interdisaient de recevoir à la Cour, se glissant dans la Ville Violette, et s'introduisant dans un pavillon que leur ouvrait un ordre souverain ; les longues et ardentes conférences avec l'impérial auditeur, arraché enfin à la tutelle de l'impératrice ; les édits réformateurs préparés dans un enthousiasme de néophyte, et le Fils du Ciel, convaicu, éclairé, transfiguré, prêt à ouvrir au pays qu'il gouvernait un meilleur avenir.

Puis l'acte sanglant : trahi par quelque complaisant ou quelque eunuque embusqué, l'Empereur arraché à ses amis et à son rêve, à la veille de la réalisation ; l'Empereur aux mains de la douairière implacable, traîné dans un retrait des lointains jardins, où il devait finir, parmi des oiseaux et des femmes, sa misérable vie ; Kang-Yu-Wei n'échappant aux pires supplices qu'en s'enfuyant, sous des habits sordides, à bord d'un vapeur étranger ; Liang, poursuivi et percé de coups, la nuit, par une meute enragée, et assassiné dans les ordures du marché aux légumes. Et le secrétaire du Grand Conseil Tan-Tse-Tong, un héros de vingt-trois ans, qui parlait français et aimait la France, décapité, face aux légations d'Europe, avec le frère de Kang-Yu-Wei ; et les chefs du parti réformiste, et même d'obscurs adeptes, traqués, martyrisés, exilés ; tant il est vrai que, dans tout pays, les amis du peuple doivent être tués par leurs contemporains pour être glorifiés par les générations à venir.

Une telle conclusion des efforts pacifiques des sociétés secrètes devait les amener aux voies de la violence et de l'action. C'est à cette action dès lors que se consacrèrent le Nénufar blanc, et, avec lui et par lui, les hommes nouveaux qui cherchaient, dans l'application à leur race des principes de l'Occident, une rénovation de la Chine et le retour à la prospérité et au clair bonheur des temps passés.

Ce fut le Sud du pays, plus fidèle aux traditions de la race, moins métissé, plus éloigné de la tyrannie mandchoue, et habité par des hommes plus virils, ce fut le Sud qui vit alors le travail des sociétés secrètes.

Dès longtemps les trois grandes provinces du Sud ont conservé, pure et ardente, la flamme de l'irrédentisme chinois : le mot d'ordre, la consigne, si j'ose dire, est ici bien plus nette, plus dure et dépouillée d'ambages ; on voit qu'elle s'adresse à des « purs », à des populations sans crainte et ignorantes aussi de cette fleur d'hypocrisie qui se cultive toujours aux environs du pouvoir autocratique. Aux extrémités de cette énorme machine qu'est l'ensemble des sociétés secrètes chinoises, tout est clair et franc, de telle sorte que les Chinois les plus lointains, ceux-là même qui sont hors des frontières, puissent comprendre ce qu'on attend d'eux, sans avoir besoin de lire entre les lignes des instructions. Voici en effet, dégagés des obnubilations coutumières à ce genre d'engagements, la formule du serment qui lie les affiliés chinois des trois provinces (et ce serment est donné par écrit) : « ... Renverser le gouvernement actuel de la Chine, établir l'égalité entre les hommes, et considérer la fraternité comme la base du système politique ».

Les émissaires du Nénufar blanc dans le Sud ne portent pas d'armes et sont munis de cartes régulières, leur permettant de passer sur le territoire du Protectorat français à titre d'émigrants. Ils sont accompagnés de recruteurs et de teneurs de registres d'embauchage et d'opérations d'argent.

J'ai eu affaire personnellement, pendant mes séjours en Extrême-Orient, aux représentants de ces fraternités occultes, et je dois dire que je n'ai jamais rencontré chez eux de sentiments xénophobes, bien au contraire. Ces chefs s'étonnaient avec une naïve franchise, que nous, Français, nous ne les aidassions pas dans leurs entreprises, dont le serment plus haut relaté dit la principale. Car ici, et particulièrement au Yunnan, les conducteurs du mouvement révolutionnaire et occulte ont les idées, les ardeurs, et jusqu'aux allures des hommes de 1792, dont nous avons fait l'éloge devant les Chinois, dans nos universités indo-chinoises. J'ai pu avoir des extraits des discours des chefs civils et militaires au

Yunnan : c'est la prose ardente, altière et désintéressée des Desmoulins et des Saint-Just. Et c'est chez nous, dans notre passé, et à notre contact, que les Chinois ont puisé les passions qui les animent et la manière même de les exprimer. C'est des exemples de la France révolutionnaire que, très haut ils se réclament. Oserons-nous soutenir qu'il n'y a pas, dans le cœur généreux de la race française, quelque sentiment qui leur soit sympathique? Les Chinois le savent; leurs chefs le leur répètent sur tous les tons. Ce qu'ils ne savent pas, c'est que le statut international des peuples civilisés nous interdit de secourir, sinon d'applaudir en eux les idées qui nous sont les plus chères, et pour le triomphe desquelles nous avons affronté l'Europe.

Et je ne puis m'empêcher de reproduire ici la conclusion d'une lettre d'un des chefs réformistes, lettre que j'ai eue entre les mains : « Comment se fait-il que vous ne nous souteniez pas de toutes vos forces, nous qui aimons les mêmes principes que vous, et qui, pour jouir des mêmes libertés que vous, n'hésiterions pas à mettre le Yunnan sous votre protectorat moral? »

Bien entendu, cette lettre est d'hier et ce qu'elle dit est en retard sur aujourd'hui : il n'en est pas moins vrai que l'hégémonie morale et la liberté économique de la France dans le Sud chinois sont toujours parmi les articles de foi des révolutionnaires; mais il y faut ajouter cette réserve : que ces avantages, volontiers consentis, excluent toute ambition politique et territoriale, et que l'ère des conquêtes, brutales ou déguisées, est bien finie en Chine, pour nous comme pour tout le monde.

Donc les refus entêtés de la Cour, le séjour de Sun-Yat-Sen au Yunnan, et sa propagande en Europe durant ces dernières années, portèrent la préparation de la révolution à un degré singulier de perfection, et en introduisirent le désir impérieux dans l'âme populaire. Et l'on vit, dans tout l'Empire, et jusqu'en Indo-Chine, le Nénufar blanc faire, sous une forme spéciale, des adeptes et du prosélytisme; en souvenir de la Triade, la société usait d'un nom et d'un signe qui ne laissent pas que de surprendre : c'était un triangle, dont les sommets symbolisent les trois principes primordiaux et aussi les trois

ambitions des sociétés occultes. Et, pour les peuples jaunes, pour les combattants futurs, le seul nom de ralliement et de désignation fut désormais : le Santin, ou, les Trois Points.

Dès lors les vice-royautés du Sud furent en perpétuelle ébullition. Des hommes, des armes et des munitions passèrent du Tonkin en Chine, à travers ces frontières confuses et mal gardées, qui n'avaient vu jusqu'alors que la contrebande de l'opium. Un souffle de la plus insolente indépendance secoua la ville de Canton et ses environs. Et des rébellions continuelles ébranlèrent, dans le Quang-si, l'autorité impériale, déjà bien timide et falote devant les fils audacieux des Taiping. La plus importante fut celle de Samna, qui est d'ailleurs à l'état endémique, et où trois préfectures secouèrent pour toujours le joug mandchou. Ce fut au foyer de cette triomphante insurrection, à Kinling, que le général mandchou reconnut et saisit le fils de la sœur de Sun-Yat-Sen. Celui-ci fut mis à mort sans jugement. Faute de l'oncle, on pendit le neveu.

Ce fut au Yunnan, plus hardi et mieux préparé, que s'accentua la résistance, et que se réunirent les chefs, les soldats et les apôtres, qui devaient, au prochain jour, inonder la Chine de leur nombre et de leur enthousiasme.

Le Yunnan est un pays d'un sous-sol incalculablement riche, mais il n'a pas de capitaux, et le gouvernement central prétend que les mines et tout ce qui est sous terre constitue un apanage exclusif du souverain. Le sol du Yunnan produit surtout l'opium, et la Cour prétend enlever aux gens le droit de cultiver le pavot à discrétion, Donc les autochtones, à cause des barrières dressées par l'administration du Fils du Ciel, sont incapables de faire, par eux-mêmes, la prospérité du pays et de ses habitants.

Or les vice-rois mandchoux envoyés par Péking, émirent soudain la prétention de les y aider. Ils exigèrent des notables de la province des souscriptions volontaires. Ils donnaient, bien entendu, à ces souscriptions, les objets les plus louables et les plus sensationnels. Pour faire la voie ferrée de Yunnansen à Talifou : souscription. Pour racheter les voies construites déjà par les diables étrangers : souscription. Pour creuser des

canaux : souscription encore. Pour chasser les Français du sol sacré de Yunnan : souscription toujours.

Les notables, qui ne pouvaient faire autrement, payèrent, et l'argent tomba dans les caisses vice-royales ; mais les canaux ne se creusèrent pas, Talifou demeura sans communication, ferrée ou autre, et les Français restèrent où ils étaient. Dupés et ruinés, les habitants du Yunnan prirent, comme dérivatif à leurs peines, l'habitude de la rébellion.

Toutefois les révoltes d'un caractère temporaire et local ne suffirent pas à exprimer leur mécontentement permanent. D'ailleurs par les soins des vice-rois xénophobes que Péking détachait au Yunnan, une défiance haineuse germait contre les menées étrangères. Or, si on peut se révolter contre le pouvoir impérial, qui est présent, on ne peut pas se révolter contre les étrangers, qui, parce que étrangers, ne sont pas là. Les gens du Yunnan formèrent donc une nouvelle société fort puissante tout à fait originale. Elle porte le nom imprévu de : *Société de la Mort complète*, ce qui nécessite une explication au regard de gens qui, loin de vouloir mourir eux-mêmes, veulent régénérer leur pays. Cette explication se trouve, toute limpide, dans les statuts mêmes de l'association, qui ont été affichés dans toutes les pagodes du Yunnan. Ils rappellent que, vers 1845, le Yunnan fut, pendant une dizaine d'années, délivré de l'hégémonie mandchoue, et que jamais le Yunnan ne fut plus heureux ; les fils se déclarent capables de l'effort des pères, et voici comment ils entendent continuer les ancêtres :

« Nous pouvons vivre indépendants maintenant comme jadis. Si le gouvernement de Péking n'est pas capable de nous protéger dans nos affaires nationales, et aussi dans les affaires internationales, nous devons avertir le public que le Yunnan est fatigué d'être une partie de l'Empire chinois. Et nous devons nous préparer à vivre libres, en construisant nous-mêmes nos chemins de fer, et en rachetant de notre argent ceux qui existent déjà. Nous enverrons ensuite cinq millions de nos membres reprendre aux étrangers ce qu'ils ont pris au Yunnan. Si notre plan ne réussit pas, nous réunirons tous les membres de la Société pour mourir ensemble, le même jour et à la même heure. »

Voilà bien, en effet, la « mort complète ». Il y a là un

curieux amalgame de modernisme et de tradition. Car si le projet de rachat sans argent et de revanche sans armes est bien un produit de la fameuse imagination des Jeunes Chinois élevés en Europe et déracinés dans leur propre pays, d'autre part, la cérémonie du suicide final et collectif est d'un « vieux-chinois » irréductible et intransigeant. C'est là, généralisé à tout un peuple, le sentiment de l'homme offensé, qui, ne pouvant obtenir la réparation de l'offense, voue l'offenseur à la vengeance des dieux et à la justice des hommes en se faisant mourir devant sa porte. Ce tragique usage existe encore dans beaucoup de provinces de la Chine.

Voilà quelle fut la genèse du mouvement, et quelle part initiale et prépondérante, quoique cachée, les sociétés secrètes prirent à la Révolution actuelle. Tout était prêt, on n'attendait plus que l'occasion, elle se présenta, favorable infiniment, lorsque les troubles du Thibet contraignirent le gouvernement impérial à dégarnir de troupes les deux Hou, le Ssetchuen oriental et le Yunnan. Et l'étincelle, partie d'une ville du Sud, a propagé sur tout l'Empire un incendie général et vainqueur. Nous sommes loin des échauffourées de 1839 et de 1842, et les pères sans canines ont donné le jour à des enfants qui ont toutes leurs grosses dents.

Et — chose qui peut paraître paradoxale, mais qui est infiniment logique quand on connaît le cours secret des intrigues chinoises, — la réalisation des vœux universels des sociétés secrètes et des puissances intéressées, sera sans doute due à un homme, qui a fait métier d'ignorer ces sociétés et ces vœux, et de qui, avec intention, je n'écris le nom qu'à la dernière ligne de cette étude : Yuan-Shi-Kai.

Que ce soit lui ou un autre, d'ailleurs, la Chine se souvient des gloires et des libertés passées. Elle ne les a plus. Elle veut les ressaisir. Elle ne se donnera qu'à un maître ou à un régime qui lui en assurera le retour.

ALBERT DE POUVOURVILLE

DANS L'ARMÉE D'AUTREFOIS[1]

I

COMMENT ON DEVENAIT CAPITAINE

Avant d'envoyer un jeune homme au régiment, il était d'usage de lui faire suivre durant quelque temps les cours d'une école militaire. Elles étaient relativement nombreuses, mais toutes ne préparaient pas uniquement à la vie des camps. Nous donnerons ici les programmes d'études des écoles de Tournon et d'Effiat. Toutes les deux étaient dirigées par les Pères de l'Oratoire. Le programme général des études à Effiat, pour l'année 1784, comprend : « le latin, l'allemand et l'anglais ; la géographie ; l'histoire naturelle ; l'histoire sacrée, l'histoire poétique et fabuleuse ; l'histoire des Égyptiens, des Babyloniens et des Assyriens ; l'histoire de la Grèce ; l'histoire romaine et l'histoire de France depuis l'origine jusqu'à la fin du règne de Louis XV ; la poésie ; l'éloquence ; la rhétorique. Dans la partie sciences sont énumérées : la statique ou mécanique ; l'hydrostatique ; l'électricité (le système de Nollet et celui de Franklin) ; l'arithmétique ; la géométrie ; la trigonométrie ; l'algèbre ; les fortifications et les éléments de l'artillerie.

1. Extrait d'un livre qui va paraître prochainement sous le titre, *Usages et Mœurs d'autrefois*.

En classe de sixième, un enfant élevé à l'école royale de Tournon étudie les mathématiques, le calcul, la géométrie, la physique, l'histoire naturelle; la géographie; l'histoire de France; la chronologie; l'orthographe; la langue française et la langue allemande. Il y a en outre des cours de danse, d'armes, de dessin et de musique [1].

Le prix de la pension est de 500 livres en 1779, mais il est bientôt porté à 550; il ne comprend pas les leçons de dessin, danse et musique, dont les professeurs sont payés à part [2].

Partout, les études sont assez fortes et l'on exige des enfants un travail suivi. Des bulletins sont envoyés aux familles chaque mois, constatant les progrès et la conduite de l'élève. « Depuis quelque temps, écrit, le 15 octobre 1784, Antoine-Paul de Longevialle, on a rendu les classes plus difficiles. M. de Goursac a la bonté de me faire travailler aux exercices auxquels il commande; je puis dire que je ne perds pas mon temps [3]. »

L'école des Chevau-Légers, où il était, avait un caractère un peu spécial. Sa réputation était excellente. On n'y entrait que sur preuves de noblesse, naturellement, et moins jeune que dans les autres, car on y était déjà considéré comme en service. Toutefois, on y était admis à quinze ans et même entre treize et quatorze [4]. Le temps des études y était fort court.

Il n'y a rien à ajouter au sujet de ces programmes d'études qui étaient aussi complets que le comportait l'époque. Signalons seulement que les pédagogues avaient déjà leurs petites manies. Quand on se destinait au génie, par exemple, il était indispensable d'apprendre les mathématiques d'après les préceptes de l'abbé Le Bossu, mais si l'on se destinait à la marine ou à l'artillerie, ce manuel devenait subitement inutilisable et il fallait adopter celui de Bezon.

Tels qu'ils nous apparaissent alors, les régiments sont de grandes familles où l'esprit de corps et la camaraderie règnent

1. Programme des études du collège royal militaire de Tournon, d'après le bulletin mensuel des élèves. (Archives du Vergier.)

2. Lettre du P. Kombois, de l'Oratoire, supérieur d'Effiat, à M. de Longevialle (1778).

3. Lettre de Antoine-Paul de Longevialle à son père Antoine-Augustin, Chevau-Léger de la Garde (15 octobre 1784).

4. Lettre de M. d'André de Montfort à M. de Longevialle (20 décembre 1782).

sans partage. Aussi est-ce sans appréhension que les parents y font entrer leurs enfants dès qu'ils le peuvent. Beaucoup y arrivent à quinze ans, quelquefois plus tôt. François-Marie d'Arod a tout juste quinze ans sonnés quand il vient servir en qualité de volontaire au régiment de « La Vallière ». Son capitaine le gronde-t-il pour quelque sottise, le petit se met à pleurer, en promettant « qu'il ne le fera plus [1] ». On les traite comme des enfants qu'ils sont, avec sévérité, mais aussi avec une grande patience et une bonté toute paternelle. Le colonel est rarement au corps : c'est un bambin de dix ans, encore sur les bancs de l'école et pourvu de cette charge par grâce de cour (mais ce serait exagérer à plaisir que de considérer le cas comme fréquent); ou bien c'est un grand seigneur, occupé à intriguer à Versailles, à moins qu'il ne soit sur ses terres. Bon nombre de colonels s'occupaient très assidûment de leur régiment; mais ce zèle n'était pas assez général et, en temps de paix, ils en prenaient à leur aise avec le service.

En revanche, le lieutenant-colonel est toujours là, lui. C'est d'ordinaire un homme de bonne maison, sans grande fortune, arrivé par ses propres mérites. Il est le vrai chef. Hors les périodes de guerre, il dirige tout, n'en référant guère à son supérieur qu'en ce qui concerne l'admission des officiers nouveaux, que celui-ci se réserve d'examiner en dernier ressort.

Le lieutenant-colonel est encore et surtout la providence des jeunes officiers, lieutenants ou volontaires, une manière de précepteur qui veille sur eux, les morigène, tient leur argent. Lorsque M. de Cibeins débarque à Caen, il loge chez son lieutenant-colonel, le chevalier de Ran, chez qui il trouve déjà installés, trois autres volontaires, MM. de Villersvandy et le chevalier de Laurencin. Ils mangent à la table de leur chef, moyennant 1 500 livres de pension par an, et leur mentor leur délivre de temps à autre quelque petite somme sur les 125 livres annuelles que chacun d'eux reçoit de sa famille pour ses menus plaisirs. C'est lui qui écrit aux parents, qui les informe de la santé de leurs enfants, de leur conduite [2].

1. Lettre de M. de Beauregard, lieutenant-colonel au régiment « La Vallière », à la marquise d'Arod de Montmelas (3 août 1734). (Archives du château de Montmelas.)

2. Lettre du chevalier de Franchet de Ran à M. Cholier (2 mai 1771).

C'est lui qui s'occupe de former leur caractère et de choisir le genre de distraction qui leur convient[1]. « L'expédition du brevet de M. de Cibeins, mande le chevalier de Ran à M. Cholier, dépendra de sa conduite. S'il plaît à M. de Coigny (le colonel) et au corps, je ferai mon possible pour qu'il ait ce brevet dans le commencement de l'année[2]. » M. de Froment, lieutenant-colonel au « Rohan-Soubise », après avoir transmis à M. de Tournon les souhaits de ses futurs camarades, ainsi qu'il était d'usage, et s'être fait l'interprète du désir qu'ils ont de le connaître, ajoute : « Je me mets à votre disposition pour vous chercher un logement convenable dont le prix ne dépasse pas ce que la province alloue par mois pour le logis. L'auberge est passable et les officiers espèrent que vous y mangerez avec eux[3]. »

Ces stages que les jeunes gens faisaient dans les régiments en attendant leur brevet ou commission, présentaient des avantages réels. Mettre un jeune homme à l'essai dans un régiment avant qu'il soit admis à en faire partie, n'était-ce pas le meilleur moyen de l'habituer à ce corps, de lui en inculquer l'esprit, de lui en inspirer le respect et de le familiariser avec ses traditions d'honneur?

A peine était-on lieutenant que déjà l'on s'occupait de la grande affaire, celle qui domine toutes les préoccupations des jeunes officiers, celle qui, dans les familles, fait l'objet de

1. Citons, presque *in extenso*, la lettre curieuse que M. de Beauregard, lieutenant-colonel, adressait à la marquise de Montmelas, le 3 août 1734, à propos de son fils François d'Arod de Montmelas. Après avoir exposé que *l'enfant* est indolent et timide et que ces deux défauts ne peuvent être guéris que par une société toujours liée en bonne compagnie, il ajoute : « Il serait bon que vous le produisiez dans des compagnies où il y eût des dames intéressantes. Il est d'âge à sentir ces sortes d'attraits et si une fois il prenait feu pour quelqu'une, ça le raviserait. Mais pour que cela réussisse, il ne faut pas qu'il tombe dans les filets d'une personne libre *parce que le mariage pourrait en être la conclusion et ce n'est sûrement pas le mariage qui forme la politesse des hommes*. Il faut pour des esprits tardifs et indolents des amours plus raffinés. Tout cela se peut faire en tout bien tout honneur, sans quoi je ne vous donnerais pas ce conseil, quelque persuadé que je sois qu'il faut de grands remèdes à de grands maux. »

2. Lettre de M. de Franchet de Ran à M. de Cholier (2 mai 1771).

3. Lettre de M. de Froment, lieutenant-colonel de « Rohan-Soubise » au marquis de Tournon (2 mai 1785).

toutes les conversations, de toutes les sollicitudes : obtenir un brevet de capitaine.

Une lieutenance — et Dieu sait pourtant si l'on s'est donné du mal pour l'avoir, car il n'a fallu rien moins que des protections, des sollicitations, des démarches sans fin, des prières, des brigues et jusqu'à des ruses —, une lieutenance, qu'est-ce? Rien. Simple lieutenant, on est à peine militaire. La carrière ne commence vraiment qu'au grade de capitaine; c'est lui qui vous fait « du métier », vous classe définitivement.

Ce grade envié, il n'est point de sacrifice qui semble trop lourd pour l'atteindre. Et, à voir les souhaits que l'on forme, à suivre les intrigues auxquelles on se livre, à compter les personnages plus ou moins illustres dont on réclame l'appui, ne dirait-on pas que la fortune et la gloire d'une maison sont en jeu? On peut le dire : au XVIIe et au XVIIIe siècles, il n'est pas une gentilhommière où l'on ne rêve de voir le cadet, parfois l'aîné des fils, à la tête d'une compagnie de cavalerie. Rêve plein d'illusions. Pour combien le grade tant désiré constituera-t-il le couronnement d'une carrière mesquine et précaire? Combien sont guettés par la réforme, la terrible réforme qui menace tout officier à la fin de chaque campagne? Enfin, pour combien d'autres, cette compagnie que l'on a eu tant de peine à acheter sera-t-elle une cause d'embarras, de dettes, ou de ruines?

Personne, en France, n'ignore ces choses. Il n'importe! Avoir une compagnie apparaît à tout jeune homme comme une bonne fortune et les parents partagent cette idée. Pour les uns comme pour les autres, ce n'est pas vaine satisfaction d'amour-propre. Le moyen de songer à établir un garçon, s'il n'apporte en dot la commission de capitaine? Quelle fille de maison noble ou seulement de bourgeoisie riche se contenterait d'un lieutenant?

Aussi la chasse est-elle âpre. La première nécessité est de se fournir de protecteurs. A une époque où rien ne se fait sans brigue, c'est à peine, dirait-on, s'il faut moins de chaperons pour acheter une compagnie que pour devenir secrétaire d'État de Sa Majesté.

D'ordinaire, on met en jeu ses relations, ses « entours », comme on dit alors. Mais l'on n'est pas sans savoir que cer-

tains appuis, pour être d'apparence modeste, n'en sont parfois que plus efficaces. C'est ainsi que le chevalier de Francheleins, mousquetaire du roi, se félicite d'avoir gagné les bonnes grâces de Barjac, valet de chambre du cardinal Fleury, au moyen de 200 louis qu'on lui a fait offrir par M. de Saint-Julien et que « le bonhomme ne refuse pas [1] ». Barjac présente l'officier à son maître, le tient au courant de la marche de ses affaires, lui signale les compagnies dont l'achat est possible, lui rend toutes sortes de bons offices et l'invite souvent à dîner dans sa petite maison d'Issy. Naturellement, le chevalier a plus d'une corde à son arc. Il fait sa cour à M. de Breteuil, auquel un sien parent, M. de Jumilhac, l'a recommandé, et se sert encore auprès de lui d'une madame de Montrevel, dont le concours n'est pas à dédaigner. Encore n'a-t-il pas oublié de se faire bien venir de M. le prince de Dombes. Moyennant tous ces efforts et ces travaux d'approche, il parvient à acheter une compagnie au régiment de Chabot, mais après combien de transes, de difficultés et de craintes! Il semblait cependant que le moment fût favorable, puisque le roi venait de décider la formation de trois cents compagnies nouvelles. Il est vrai : « Mais, écrit Francheleins, il n'y a pas un instant à perdre; les fils d'officiers généraux et des mousquetaires de dix ans se font inscrire pour en avoir [2]. » — « Si tu vois M. du Cayla ou M. de Jaucourt, mandera M. de Saint-Étienne, parle-leur de moi : dis-leur combien ma position est triste; ranime leur zèle [3]. »

Quand on n'a pas Barjac à sa dévotion, il faut s'ingénier, en effet, pour chercher des protecteurs ailleurs. Le plus souvent, c'est à ses chefs que le solliciteur a recours, ou mieux encore, s'il le peut, à quelque prince ou grand seigneur. Ceux-ci sont souvent aimables et bienveillants; ils promettent volontiers leur crédit. Mais s'ils le promettent facilement, plus facilement encore oublient-ils qu'ils l'ont promis. Puis, tel qui était tout miel un jour se montre singulièrement revêche le lendemain. Cela dépend de la digestion, de milles choses

1. Lettre du chevalier de Francheleins de Monval à son père (12 mai 1742). Papiers Varax. (Archives du château de Rochefort.)

2. Correspondance Francheleins, lettre du 30 novembre 1743.

3. Lettre de M. de Saint-Étienne au marquis de Tournon (12 avril 1785).

futiles. Le marquis de Tournon en fait l'expérience : « M. de Lautrec, écrit-il, me promet de fort bonne grâce de me présenter au prince (de Condé) ; j'y retourne au jour marqué. Ma foi, tout avait changé de face. Il venait de perdre 300 louis à Chantilly[1] »!...

Parfois aussi, le protecteur vient à perdre lui-même la faveur ou simplement à mourir, ainsi qu'il arrive à M. de Breteuil en 1743, ce qui oblige Francheleins à recommencer, sur nouveaux frais, ses démarches auprès de d'Argenson[2].

Les difficultés auxquelles on se heurte pour avoir un brevet de capitaine sont d'ordres divers. D'abord le nombre des demandes dépasse toujours celui des charges vacantes ; d'autre part, les colonels ont fréquemment des engagements avec les uns et les autres pour les places libres dans leur régiment. « M. de Talleyrand, colonel du « Royal Piémont », a trois engagements vis à vis de gentilshommes qui sont volontaires dans son régiment. D'abord qu'ils seront remplis, M. de Talleyrand prendra volontiers votre neveu[3]. » On voit qu'il était bon de s'y intéresser d'avance. « J'ai bien de crainte que mon cousin n'ait pas sa compagnie. M. de Chamoy s'est joint à moi, ainsi que madame sa mère. M. de Beuvron m'a mandé hier que M. le comte de Flers réclamait la place vacante pour son fils qui est premier sous-lieutenant[4]. » « J'ai vu MM. de Montauban et de Firmon, qui m'ont fait mille amitiés, mande Alexandre de Gallier à sa mère ; Saint-Sauveur a sa compagnie, mais ce n'a pas été sans peine et il a fallu toute l'insistance de M. le maréchal de Ségur pour qu'il l'obtienne ; elle a bien failli aller à M. de Clugny qui la demandait pour son fils[5]. »

M. de Marcillac se lamente en ces termes : « Je suis sans protecteur auprès de M. d'Argenson. Il m'en faudrait un. S'il m'obtenait l'agrément d'une compagnie, j'irais à la cour avec

1. Lettre du marquis de Tournon à sa mère (2 janvier 1769).

2. Correspondance Francheleins ; lettre du.... 1743.

3. Lettre de M. de la Valette à la Présidente Cholier (10 janvier 1768).

4. Lettre du marquis de Maubec à la Présidente Cholier (16 février 1773). Cette compagnie, Cilcius ne l'aura qu'en 1775 !

5. Lettre d'Alexandre de Gallier-Vossert, garde du corps, plus tard lieutenant à la compagnie de Wagram (1814), avec grade de colonel, au sujet de son frère Joseph de Gallier de Saint-Sauveur, capitaine au régiment de Beauvoisis (... 1786). (Papiers de famille.)

la démission de mon vieux capitaine qui veut se retirer. Ce ne sont que des chimères qui me flattent, mais qui ne peuvent réussir[1]. »

Le plus souvent, on achetait une compagnie dans le régiment où l'on servait; le colonel vous était alors un appui tout trouvé et très bienveillant. Par malheur, le ministre et son entourage dérangeaient parfois ces petites combinaisons au grand désespoir des lieutenants. Nous trouvons un écho de ces plaintes dans la même lettre de M. de Marcillac : « Quatre de nos capitaines ont donné cet hiver leur démission et l'on nous a envoyé des étrangers (des lieutenants venant d'autres régiments). Il n'a pas été question du chevalier de la Faye. Tout au plus, M. de Saluces (colonel du « Saluces Cavalerie ») a-t-il pu en avoir une pour son fils[2]. »

II

LA VIE DE GARNISON

Les villes de garnison étaient nombreuses sous l'ancien régime. Chaque petite ville trouvait profit à avoir des troupes et ne ménageait pas les sacrifices pour posséder au moins un régiment ou un escadron. Il est certain que beaucoup de municipalités, par exemple, donnaient des indemnités de logement aux officiers.

Parmi ces garnisons, il n'en manquait pas de mauvaises ou tenues pour telles. Les officiers établissaient habituellement leur opinion sur ces deux points : les ressources qu'offrait la ville en relations ou distractions, et la plus ou moins grande cherté de la vie. « A Riom, la vie coûte peu; il y a beaucoup de monde aimable à voir, écrit Francheleins, notamment M. et Madame de Chauvelin et leur fils, les illustres exilés. Je mange souvent chez eux[3]. » Landau est une des garnisons où

1. Lettre de M. de Falcon de Longevialle, seigneur de Marcillac (15 avril 1747). (Archives du château de Vaurenard.)

2. Lettre de M. de Falcon de Longevialle, seigneur de Marcillac (15 août 1747).

3. Correspondance Francheleins (22 décembre 1744).

« l'on s'ennuie le plus[1] ». Verdun passe pour excellent : « Nous voici arrivés enfin dans une des plus gracieuses garnisons du royaume[2]. » Bourges est détestable, s'il faut en croire M. de Verdalle, qui lui préfère Yssoudun[3]. Mais le colonel, M. de Chayla, tenait à Bourges, sans doute pour sa commodité personnelle et, au surplus, il ne faisait guère qu'y passer, « ayant bien à faire à Versailles pour solliciter et harceler les bureaux[4] ». Les officiers ne dédaignaient pas Tournon, bien médiocre ville pourtant, mais où ils trouvaient nombreuse société, fort accueillante. En revanche, ils redoutaient un certain village nommé Saint-Pardoux, en Périgord, « où il en coûtait dix-sept sous et demi par jour pour nourrir un cheval[5] ».

Tous ces jeunes hommes, la plupart appartenant à des familles de bonne noblesse, ne se considéraient pas, une fois au corps, comme de grands seigneurs et ne passaient pas leurs journées dans le désœuvrement. « Il n'est pas de jour où l'on ne fasse l'exercice, malgré qu'il pleuve depuis trois semaines », écrit Belbèze, en garnison à Bitche[6]. Francheleins mande de Toul « qu'il passe sa matinée à chiffrer (un capitaine avait alors une comptabilité des plus compliquées à tenir), puis qu'il assemble ses hommes tous les jours, tantôt à pied, tantôt à cheval; que le soir, il se trouve à l'ordre et, quand il est de loisir, il étudie le code[7] ». Les revues sont fréquentes. L'officier qui n'y assiste pas est privé de ses appointements[8]. On y tenait très fermement la main, afin de couper cours à des abus qui n'avaient que trop longtemps duré. A certaine époque, en

1. Correspondance Francheleins (31 mai 1750).

2. Lettre de M. de Tournon du Vergier (12 juillet 1725).

3. M. de Verdalle au marquis de Tournon (1er novembre 1780).

4. Lettre de M. de Verdalle (même date).

5. Correspondance Francheleins (lettre du ... août 1748). Les changements de garnison étaient fréquents à cette époque, au grand désespoir des officiers à qui ces déplacements coûtaient fort cher. Le régiment de Chabot (plus tard Crussol) en Provence en 1748, est à Langeac en 1749, à Saint-Flour en 1750, à Andrecies en 1751, à Bar-sur-Aube en 1752, à Douai en 1755, à Quimperlé en 1756). (Corresp. Francheleins.)

6. Correspondance Belbèze (lettre du 6 juillet 1770).

7. Correspondance Francheleins (lettre du 22 août 1743).

8. Correspondance d'Arod (lettre du 4 mai 1736).

effet, les officiers se faisaient tout simplement porter comme présents au corps, quand ils en étaient à cent lieues. Il semble bien que cette indulgence ne fût plus de mise dès le commencement du XVIIIe siècle, puisque Chanaleilles écrit en 1712 : « Je me suis informé si l'on m'avait porté présent. L'on m'a répondu que non, parce que l'inspecteur qui a passé le régiment en revue a été cassé deux ou trois fois pour avoir fermé les yeux sur les absences des officiers. C'est pourquoi M. le chevalier de Montet n'a pas pu me faire passer présent[1]. » Les inspecteurs poussaient parfois le zèle un peu loin, témoin l'anecdote suivante rapportée par M. Albert Duruy[2] : « M. de Mirabeau arrive, l'appel terminé; l'inspecteur lui déclare qu'il l'a porté absent et persiste dans son refus de le compter comme présent au corps, malgré les insistances du colonel. Alors, M. de Mirabeau, avec son plus grand sang-froid : « Je suis donc absent? — Oui, monsieur. — En ce cas, ceci, monsieur, se passe en mon absence. — Et, tombant sur le général à grands coups de cravache, il répète en riant : « Je suis absent. » L'affaire fit du bruit, s'étant passée devant tout le régiment. On réclama un châtiment exemplaire et Louvois était de cet avis, mais Louis XIV répondit négligemment quand on lui conta la chose : « C'est très mal, mais c'est logique... »

Certains officiers supérieurs se montraient plus exigeants que d'autres. Les capitaines se plaignent fort d'un M. du Sauzey qui les oblige à des exercices continuels et souvent inutiles. Le maréchal de Biron, au contraire, passait pour très indulgent et accordait volontiers des congés dans les intervalles des gardes[3].

De l'affaire Mirabeau, gardons-nous de conclure que la discipline ne fût point sévère aux officiers, comme aux hommes. Pour se faire aisément paternelle, la férule n'en demeurait pas moins rigoureuse. On n'abusait pas des punitions, il est vrai, mais les chefs savaient obtenir l'obéissance en faisant appel au sentiment de l'honneur et à celui du devoir. Ces sentiments avaient si bien pénétré dans les troupes que

1. M. de Chanaleilles à la marquise de Villeneuve (mars 1715).

2. *L'armée royale en 1789.*

3. M. de la Valette, au sujet de son fils, M. de Maubec, sous-lieutenant aux Gardes Françaises, à la Présidente Cholier (2 septembre 1767).

leur discipline fit constamment l'admiration des étrangers. A la prise de Prague, enlevée de nuit, il suffit d'un mot des officiers à leurs hommes pour empêcher tout excès et tout désordre. Pas une maison n'est pillée, écrit M. de Mirepoix[1]. « Il ne s'est pas pris une carotte dans le pays, peut dire M. de Montal, pendant la guerre de la succession d'Autriche; aussi sommes-nous fort bien accueillis partout où nous passons. » « Les habitants de la Bohême sont étonnés de notre discipline et de l'exactitude avec laquelle nous payons les denrées », mande à son tour M. de Gassion à Breteuil, en 1741[2]. Et M. de Rochambeau raconte que les Américains n'en revenaient pas de voir leurs pommiers encore chargés de fruits, au-dessus d'un camp occupé depuis trois mois par les soldats français.

Cet esprit de discipline avait bien diminué dans les armées de la République et même dans celles de l'Empire, où la maraude était d'usage constant. Nous ne voulons point dire pourtant que certains officiers n'en prissent parfois un peu à leur aise avec les règlements. Surtout au cours de la vie monotone des garnisons, il arrivait que quelques-uns fussent assez réfractaires à l'obéissance passive. En dehors du service, assez lourd, les officiers d'alors, comme sans doute leurs successeurs, de nos jours, ne méprisaient point les occasions de s'amuser. Les chefs tenaient volontiers table ouverte, au grand contentement des capitaines et lieutenants, toujours un peu désargentés[3]. « On danse beaucoup au logis du commandant, écrit Belbèze. Dans trois jours, il doit y avoir une grande fête en l'honneur du Prince des Deux-Ponts qui passe ici. On doit faire la petite guerre, mais l'on doit aussi beaucoup manger et surtout danser[4]. » La danse! Voilà certainement un des plaisirs favoris de l'époque. Les joies de la garnison ne sont pas toujours aussi raffinées, mais il faut savoir se satisfaire de peu. Laissons encore parler Belbèze. « Nous avons été un jour à l'Abbaye. Ces messieurs (de l'Abbaye probablement) ont saoûlé tous nos dragons. Nous nous sommes fort

1. Extrait des *Campagnes de Broglia et de Belle-Isle*.
2. Duruy, *op. laud.*
3. Correspondance Francheleins (lettre du 25 août 1742).
4. Correspondance Belbèze (lettre du 22 juillet 1769).

amusés. » Pourtant, même quand on est à Bitche, on a quelquefois des distractions d'un genre plus relevé et plus imprévu. L'une des moindres ne fut pas d'assister à l'arrivée de la Dauphine Marie-Antoinette en France. « Dans le détachement que nous avons fait, raconte M. de Belbèze, nous avons vu la Dauphine qui est très jolie, pleine d'esprit, point haute, aimant le peuple. Si elle avait osé, elle lui aurait parlé souvent. Elle a beaucoup dansé à Saverne et à Strasbourg. Dans tous les endroits où elle a passé, on a fait des dépenses énormes pour la recevoir. Elle avait une suite considérable. A portée de nous, une bergère lui a fait présent d'un anneau. La Dauphine lui a donné six doubles louis[1]. »

Malheureusement, il ne vient pas tous les jours des Dauphines, et les semaines paraissent longues aux officiers dans certaines petites villes « où il n'y a même pas de théâtre ». Et puis, on a un uniforme seyant et coquettement porté. Et puis on a vingt ans! Sous cet uniforme, voudrait-on que le cœur ne battît point, voudrait-on que s'anéantît tout désir, cette fleur de la jeunesse? Eh, sans doute, ce ne sont pas des anges, ces officiers de l'ancien régime. En pays conquis, et même à l'intérieur, il se conduisent gaillardement. « Toute cette noblesse, dira M. Duruy, en prend trop à son aise sur le chapitre des mœurs. Avouons-le. » Mais certainement Camille Desmoulins exagère dans cette haineuse et injuste diatribe : « Faire le désespoir des familles, corrompre les épouses et les filles, vexer les habitants des villes, insulter aux magistrats, telle était, déclame-t-il, la possession d'état des officiers dans les garnisons[2]. » Ne croirait-on pas entendre quelqu'un de nos antimilitaristes modernes? M. Duruy a trouvé la note exacte et la juste mesure, lorsqu'il a dit : « En tout temps le roi, en France, s'est amusé (sauf le pauvre Louis XVI), et la noblesse a fait comme ses rois. Elle est galante, libertine; elle aime l'amour, et le fait sans discrétion; c'est son péché mignon. Mais n'est-ce pas aussi le péché national et les mœurs de la roture sont-elles donc si pures? Attendez un peu, et quand l'armée se sera démocratisée, vous verrez et vous comparerez. » On a vu et on a comparé!...

1. Correspondance Belbèze (lettre à madame de Gallier, sans date).
2. Cité par Duruy, *L'armée royale en 1789*.

Assurément, l'officier d'autrefois courtise les dames; il recherche leur compagnie et s'efforce de se faire apprécier d'elles. « Il paraît que vous êtes aussi content des plaisirs de Lorient qu'à l'ordinaire. N'allez-vous pas bientôt faire sauter nos dames ? C'est la bonne manière de leur plaire et avec vingt ou trente bals, je suis persuadé que vous en viendrez à bout[1]. » « On dit que nous aurons des femmes de Paris, l'hiver prochain, écrit triomphalement le chevalier de Boisseson, et que madame la comtesse du Cayla (femme du colonel), ainsi que madame de Flammareins se proposent de faire cette campagne[2]. »

Donner à danser aux dames, causer avec elles! Évidemment les plaisirs ne sont pas toujours aussi innocents[3]. Quand ils le pouvaient, les officiers s'empressaient de filer sur Paris. Cette tradition paraît s'être assez bien maintenue dans l'armée. Alors, comme à présent, les colonels goûtaient médiocrement ces fugues de leurs subordonnés. Les colonels ont toujours été les mêmes... M. de Rochefort, le marquis de Bellefonds, nombre d'autres faisaient retentir le ministère de leurs doléances au sujet des officiers « qui vont à Paris par libertinage et s'y cachent[4] ».

A tout prendre, il eût été à désirer que toutes les garnisons fussent assez rapprochées de Paris pour que les officiers y allassent faire leurs fredaines. Car ces amourettes, écloses dans de maussades villes de province n'étaient point quelquefois exemptes de danger et revêtaient une importance dont on se fût bien passé. Un jeune lieutenant en fit la triste expérience. Il avait, tenant garnison à Bitche, poussé le flirt un peu loin avec une demoiselle D..., fille d'un major de la place. La donzelle, qui n'en était pas à son coup d'essai, jeta

1. Lettre du marquis de Caulaincourt, mestre de camp au « Rohan Soubise », au marquis de Tournon (31 juillet 1785).

2. Lettre du chevalier de Boisseson, major au « Condé Dragons », au marquis de Tournon (4 janvier 1781).

3. Le chevalier de Tournon, garde du corps, un homme d'ordre, notait ses moindres dépenses sur son carnet. On y peut relever le compte exact des frais que lui occasionnaient ses petites fredaines de jeune homme. Nous nous bornerons à citer cette rubrique qui, elle, ne revient qu'en janvier : « étrennes voluptueuses; 12 sous.... »

4. Dépôt de la Guerre, 224.

bientôt les hauts cris, soutenue par sa famille qui fit chorus. Bref, l'affaire prit de telles proportions que l'officier se vit obligé de demander un congé, tandis que le duc de Choiseul, circonvenu, envoyait des ordres péremptoires au colonel. « Épouser, ou se démettre », tel était le dilemme qu'il prétendait imposer. Mais le lieutenant se débattait comme un beau diable, encouragé, il est vrai, par tous ses camarades, et protégé avec une fermeté bienveillante par ses chefs, notamment par son colonel, le chevalier de Maillé, qui s'efforçait de calmer Choiseul et de gagner du temps. Il y parvint, moyennant quoi, la demoiselle n'ayant pas réussi à se mettre en règle avec la nature « quelque marche forcée qu'elle fît » et l'enfant n'étant venu au monde que passé le treizième mois[1], M. de Choiseul lui-même dut reconnaître qu'on l'avait indignement trompé, déclara ne plus vouloir s'en mêler, et autorisa l'officier à revenir prendre son poste à la légion, où il fut accueilli avec chaleur par ses amis comme par ses supérieurs. La demoiselle, après avoir fait retraite quelques semaines dans un couvent de Nancy, recommença le cours de ses exploits et tout fut dit[2].

De cette aventure, banale en soi, il n'y aurait rien à tirer et nous nous fussions gardé de la narrer, si elle ne montrait, dans une circonstance difficile, à quel point les officiers d'un même régiment avaient les uns pour les autres d'amitié vraie et d'estime. Pas un instant, les officiers de la Légion de Condé ne mettent en doute la parole de leur camarade au cours de cette affaire de chantage; pas un instant ils ne l'abandonnent, même quand les ordres du ministre se font comminatoires — et, dès cette époque, il ne fait pas bon résister à un ministre, surtout quand il s'appelle Choiseul.

Après la danse, la causerie et l'amour, c'est le jeu qui tient la première place. Le jeu est la plaie du XVIIIe siècle. L'armée n'en pouvait être indemne. On jouait donc dans les régiments, mais, fait curieux, avec plus de passion et plus cher, lorsqu'on

1. Cet enfant, madame D... chercha ensuite vainement à en faire endosser la paternité au marquis de Comeiras, maréchal de camp, ancien colonel de la Légion de Condé. Il montait en grade!...

2. Toute la correspondance échangée entre diverses personnes, au sujet de cette tragi-comédie de garnison, fait partie de notre collection particulière d'autographes.

était en campagne, que lorsqu'on demeurait sédentaire. Il n'y a qu'un cri contre l'abus du jeu dans les camps. Louvois, Choiseul, Saint-Germain, à des époques diverses, multiplient vainement les défenses les plus sévères, les ordonnances, les menaces. On se ruine allègrement, et d'autant plus vite que les officiers sont loin d'être riches. Aussi bien, l'insouciance ne se comprend-elle pas un peu et ne trouve-t-elle pas son excuse? On est devant l'ennemi ; on s'est battu hier; on se battra demain. Tel qui a échappé aujourd'hui, demain tombera frappé d'une balle ou d'un coup d'épée. Passée l'émotion de la bataille, combien douce est celle du « Quinze » !

En garnison, on a plus de calme et de sang-froid. Quelques incorrigibles risquent leurs ressources — et même davantage — sur une carte, mais la plupart des officiers préfèrent se livrer au jeu dans les salons de la ville, et là, d'ordinaire, une trop grande hardiesse n'est point de mise. En province, c'est le jeu dit de commerce qui est le plus pratiqué. Il y faudrait être particulièrement malheureux pour s'y laisser dépouiller. Quoi qu'il en soit, on joue. Les officiers supérieurs donnent l'exemple. Le préjugé est si fort que l'on n'ose pas ne point jouer. « Il faut que je joue un peu, avoue Francheleins, tant *par honneur* que par dissipation[1]. » Il dira encore : « Je fais mon quadrille dans les meilleures maisons de la ville et je tâche d'y gagner des souliers ou des culottes pour mes hommes[2]. » Enfin il s'excuse de n'avoir encore point été chez le maréchal de Gramont de peur d'être obligé d'y jouer trop gros jeu, mais il ajoute : « J'irai cependant parce que cela convient[3]. »

Autre manie du siècle, le duel, singulièrement en honneur dans l'armée, y fait de douloureux ravages. Ici encore, malgré les règlements les plus stricts, la fougue, la jeunesse, l'habitude l'emportent. Pour une querelle futile, pour un mot sans portée réelle, mais qu'on a mal pris, pour les beaux yeux d'une bouquetière, pour moins que cela, pour le plaisir, dirait-on, voilà deux camarades, deux amis, aux prises. C'est le duel dans toute sa rigueur un peu sauvage, encore que particulière-

1. Correspondance Francheleins (juin 1742).
2. *Ibid.* (22 août 1743).
3. *Ibid.* (25 août 1742).

ment élégante dans les formes. Aussi les malheurs ne sont point rares. C'est par centaines que l'on compte chaque année les officiers blessés ou tués en duel. « Deux jeunes gens en garnison à Besançon se sont battus et l'un a été tué. Ils étaient grands amis. Ces duels entre officiers sont un fléau[1]... »

La chasse avait ses partisans. Tout comme de nos jours, les châtelains et propriétaires invitaient volontiers les officiers de la garnison la plus voisine à leurs battues. Certains colonels ou maréchaux de camp en organisaient eux aussi aux environs de la ville où leur régiment était caserné. Mais il est probable que cela amena des abus, car une ordonnance de 1768 établit que « les commandants de place ne pourront désormais faire conserver la chasse aux environs de la ville, ni y chasser eux-mêmes, ni permettre aux officiers de leur garnison d'y chasser, s'il n'a été rendu une ordonnance en leur faveur[2] ».

Les relations entre les officiers et la population civile étaient partout excellentes. Reçus avec empressement dans les meilleures maisons, souvent fort choyés, il ne paraît pas qu'ils montrassent cette morgue que des écrivains modernes, peut-être plus sévères que bien renseignés, leur ont tant reprochée. Dans aucune des correspondances que nous avons eues sous les yeux, non plus que dans les mémoires imprimés du temps, on ne trouve trace de plaintes portées par les personnes de la société civile, contre les officiers en garnison dans leur ville.

Que si, certains jours, quelques-uns d'entre eux, un peu surexcités s'amusaient à faire quelque tapage, à décrocher des enseignes de boutique, — ce qui faisait beaucoup crier les bourgeois, — faut-il voir là autre chose que l'exubérance de tout jeunes gens, dont plusieurs n'avaient pas l'âge de nos étudiants d'aujourd'hui, avides de rire, fût-ce quelquefois aux dépens d'autrui[3].

Tandis que maris et fils sont aux armées, font la guerre ou

1. *Correspondance de M. de Saint-Fonds avec le Président Dugas*, janvier 1737.

2. *Ordonnance du roi pour régler le service dans les places et dans les quartiers*, 1er mars 1768. Titre 19, art. 21.

3. A Verdun, les bourgeois allant à la veillée chez un voisin, avaient coutume de laisser la clef sur la porte de leur demeure. Un soir qu'il y avait nombreuse réunion chez l'un d'eux, quelques officiers du régiment de la

s'exèrcent en de lointaines garnisons, au fond des gentilhommières, des femmes sauvegardent le petit bien, s'évertuent à le faire fructifier et à faire rentrer l'argent, toujours rare. Cet argent, elles en ont grand besoin, pour les réparations, l'entretien des fermes et des granges. Mais elles savent que là-bas, il ne fait pas bon non plus être sans ressource. Alors, elles font des prodiges, se privent et savent encore plaisanter jusque dans leur infortune. « Vous sentez, écrit l'une d'elles, combien vos coffres sont secs, puisque le blé qui fait notre principal avoir ne se vend pas... Il faut espérer que cette denrée sera de mise un jour... » Pour toute fortune « en monnaie » elle a vingt louis d'or; elle les envoie à son mari, le priant de se contenter de seize et d'en donner deux à chacun de ses fils. Enfin, elle espère que Dieu l'aidera. Ce n'est point tout. Si occupée qu'elle soit par les nombreux détails d'une propriété sur laquelle elle est seule à veiller, elle a encore le loisir de travailler « pour ses hommes » et, par un ami qui part, elle expédie à son mari six paires de bas « faits de sa main », dont vous pourrez, dit-elle, « disposer premièrement pour vous et si vous voulez en faire part à vos fils, vous êtes le maître[1] ».

H. DE GALLIER

Sarre, après un bon dîner, imaginèrent de fermer à double tour les portes de ces maisons laissées sans gardien, de retirer les clefs et d'en faire un gros trousseau qui fut jeté dans la guérite d'une sentinelle perdue. Ce coup fait, nos jeunes étourdis reviennent sur les lieux de leur exploit pour assister à la déconvenue et à la fureur des bourgeois qui, la veillée terminée, essayaient en vain de rentrer chez eux et ne savaient à quel saint se vouer. Naturellement, les officiers firent les empressés et, riant sous cape, aidèrent à chercher les clefs, qu'ils firent semblant de ne retrouver qu'au jour. Les bourgeois qui avaient eu grand peur qu'on ne les eût dévalisés, se réjouirent fort en retrouvant leur maison intacte et se répandirent en remerciements sur l'aide que les officiers leur avaient prêtée. Mais le commandant, informé, flaira la mauvaise farce et ordonna des punitions sévères contre un certain nombre d'officiers, au hasard. Les coupables s'empressèrent alors de se dénoncer et le commandant après une admonestation, au cours de laquelle il ne put s'empêcher de s'esclaffer, leur pardonna. (*Souvenirs de deux anciens militaires*, Paris, 1813.)

1. Extrait de diverses lettres de X. de Hauteville, dame de Longevialle, à son mari (1777).

LES FRANÇAIS A RAGUSE

De toutes les conquêtes de Napoléon, la plus oubliée chez nous, pendant longtemps, a été la Dalmatie : il a fallu une thèse soutenue en Sorbonne[1], puis une série de publications françaises et surtout étrangères pour rappeler notre attention sur cette partie de notre éphémère empire[2] ; encore en négligeons-nous la cité la plus intéressante, Raguse. Un Ragusain, le comte Louis Voïnovitch, a pu conter, il y a quatre ans[3], l'agonie de la République de Raguse sous la poigne des Marmont et des Lauriston, sans qu'aucun de nos « napoléoniens » ait signalé son œuvre ; soit que ce nom de Raguse sonne mal chez nous, depuis la trahison de Marmont, soit que nous ayons une tendance à évaluer nos conquêtes au kilomètre carré.

Or, celle-là n'avait pas l'étendue d'un de nos départements, et c'est être hardi que lui attribuer, au moment de notre arrivée, cinquante mille habitants. Pourtant que de place la République de Raguse avait tenue dans l'histoire de la Méditerranée ! que de descriptions enthousiastes sa capitale avait inspirées ! Quand, après une navigation souvent pénible et

1. *La Dalmatie de 1797 à 1815*, par M. l'abbé Pisani. Paris, 1893.

2. Leur liste serait trop longue. Signalons seulement les recueils de documents publiés, en Russie, dans la collection de la *Société impériale d'Histoire* (Saint-Pétersbourg, 1892-1893) ; et en Serbie, dans les *Mémoires de l'Académie royale* (Belgrade, 1905).

3. *Pad Dubrovnika* (La chute de Raguse), Agram, 1908.

dangereuse à travers l'archipel dalmate, le voyageur apercevait de loin, au pied des pentes raides du mont Saint-Serge, au ras des flots, la cité blottie entre ses murs crénelés et ses jardins de lauriers, il était conquis déjà et — chose rare en Orient! — il ne se reprenait pas quand, le port traversé en quatre coups de rames, l'enceinte franchie sous une porte étroite, il apercevait le Palais du Sénat, avec ses délicates arcatures, la fontaine de Roland, la basilique de Saint-Blaise, la rue toujours animée, le Stradone, les ruelles fraîches qui, de droite et de gauche, par des séries d'escaliers entre des maisons noires, bardées de fer, ornées de statues et de bas-reliefs, le ramenaient très vite aux remparts et à la mer bleue. Dans des lettres qu'a retrouvées le regretté M. Bogichitch [1], l'abbé Fortis, le révélateur de la Dalmatie à l'Europe du XVIIIe siècle, louait déjà la beauté de Raguse, la richesse du « corps matériel de la cité », en dépit des tremblements de terre, le bon air de ses habitants et même des villageois de la « Place aux Herbes », la propreté de ses rues, sa vie confortable. « Je ne suis pas gourmand; je trouve pourtant que l'eau très pure, le bon pain, le bon vin, le poisson de Gravosa, le gibier des montagnes voisines, les glaces, les plats sucrés, les belles mains qui nous les offrent, nous sont autant de consolations dans cette vallée de larmes. » Puis des amis, inconnus la veille, le conduisent au bal; il y est présenté à dix-huit dames qui atteignent « all'ultima eleganza »; plusieurs sont « bellissime » et toutes « presentabili ad una conversazione »; leurs maris parlent l'italien, le slave, le latin, voire le français, et possèdent de riches bibliothèques libéralement ouvertes. Aussi Fortis s'attarde-t-il dans cette ville qu'il n'avait voulu d'abord que traverser : « J'y passe les heures du jour entre de bons livres et de bons amis. Quant aux soirées, je les consacre, en dépit de ma sauvagerie, à des dames très belles et très instruites », tantôt à Raguse même, tantôt dans sa banlieue qui est « infiniment supérieure à tout ce qu'on voit en Dalmatie »; les rocs mêmes y ont leur élégance! D'où vient, se demande-t-il, tant de grâce et de richesse? Des soins du Sénat, sans doute, de la bonne police, du souci de l'instruction que

1. *Deux lettres inédites de Fortis*, Raguse, 1905 (en serbo-croate).

montre « cette cité digne de tous les respects ». Hélas! Fortis doit la quitter enfin, mais non sans avoir exprimé, en vers latins, son vœu qu'un jour ses os reposent en ce sol libre.

Qu'il ait été optimiste, on peut le croire : nouvel Ulysse, après avoir vu les Lestrygons de Dalmatie, il s'est cru, à Raguse, chez les Phéaciens, les plus sages des hommes. Les Ragusains eux-mêmes ont été plus sévères. Quelque vingt ans plus tard, le sénateur Jacques Natalis recherche les causes des malheurs qui viennent de fondre sur sa patrie, et les trouve dans la lente corruption de ses lois et de ses mœurs. Jadis, au Moyen âge, Raguse avait été gouvernée par une aristocratie à la fois commerçante et guerrière comme celle de Venise. Devenue riche, cette aristocratie avait perdu ses vertus; beaucoup de ses familles s'étaient éteintes; au XVIIIe siècle, des cinq cents patriciens du XVe, il ne restait que quelques douzaines, qui prétendaient pourtant à tous les emplois. Les bourgeois, devenus riches à leur tour, revendiquaient une place dans l'État; les paysans ne s'en souciaient pas, mais détestaient les propriétaires du sol, nobles ou bourgeois. Cependant, le protecteur qui, depuis le quinzième siècle, avait, moyennant tribut, dispensé Raguse de se défendre elle-même, le Sultan, avait perdu toute sa puissance; qu'un péril extérieur survînt, les Ragusains amollis et divisés seraient laissés à eux-mêmes. Or, dix ans après le voyage de Fortis, la Révolution française éclata et bientôt après la guerre générale.

Beaucoup de Ragusains n'y virent d'abord qu'une crise favorable à leurs intérêts; leur marine neutre ne pouvait que gagner à la ruine des belligérants, et l'on vit, en effet, le nombre de leurs vaisseaux doubler en quelques années. Mais d'autres Ragusains avaient des idées moins étroites. Plusieurs avaient été élevés chez nous; beaucoup s'étaient enrichis dans nos ports; à Raguse même, comme partout, nos livres avaient gagné des partisans à nos principes, même parmi les privilégiés; notre consul, jadis Bruère des Rivaux et maintenant le citoyen Bruère, groupait autour de lui des « démocrates » dont l'attachement à la France était fait, pour bonne part, de la haine qu'ils portaient aux patriciens. A la fin de 1792, le bruit courut à Paris que Raguse avait accueilli par des

manifestations de joie la proclamation de la République française. Ce bruit, des intrigants l'avaient répandu, affirme le comte Voïnovitch, et le fait est qu'en général les Ragusains évitaient les manifestations compromettantes. On prétend qu'à Gênes le Sénat ne se réunissait jamais sans que le Doge lui rappelât que le salut de la République était dans sa neutralité. Il en allait de même à Raguse. « N'oubliez pas, écrit à ses agents le Mineur Conseil — la commission exécutive du Sénat — que, dans les circonstances présentes, ce que nous désirons par dessus tout, c'est qu'on ne parle pas de nous. »

On en parlait tout de même. En 1797, quand Bonaparte, vainqueur sur tous les champs de bataille de l'Italie du Nord, renversa le gouvernement aristocratique de Venise, le bruit courut qu'il « démocratiserait » aussi Raguse; puis, quand il négocia avec les Autrichiens, on annonça qu'il leur permettrait de s'y indemniser de leurs pertes en Italie. Le traité de Campo-Formio, où il ne fut pas question d'eux, rassura les Ragusains, mais pas tout à fait, car il leur donna, les Autrichiens pour voisins, au nord et au sud, à Cattaro comme à Zara, dans toute l'étendue des anciennes possessions vénitiennes. A la vérité, les Français se rapprochaient aussi; ils allaient occuper Ancône, les Iles Ioniennes; mais les Ragusains n'eurent pas longtemps, s'ils l'eurent jamais, l'illusion que tous ces voisins se neutraliseraient les uns les autres de façon à sauvegarder la neutralité de Raguse.

Dès le mois d'août 1798, une escadrille française parut devant la ville, avec notre commissaire aux Iles Ioniennes, Comeyras, qui, laissé sans argent, venait en emprunter aux Ragusains de la même façon que Bonaparte en avait emprunté à tant de princes italiens. A lui, Comeyras, il ne fallait qu'un million, mais dans les vingt-quatre heures; faute de quoi, il bombarderait d'abord et « démocratiserait » ensuite. On finit par le contenter avec 400 000 francs comptant et 200 000 francs en traites; après quoi, pour éviter une nouvelle visite, le Sénat sollicita des Anglais l'envoi d'une escadre dans l'Adriatique. Mais Nelson était occupé à Naples; il vint une flotte russe qui fut plus nuisible qu'utile.

Cependant, les Autrichiens s'étaient installés en Dalmatie, sans toucher au territoire de Raguse, discrètement; leurs

généraux demandèrent pourtant à la République des avances en retour desquelles ils se montrèrent fort disposés à l'aider contre les « Jacobins » de toute espèce, et notamment contre les paysans des cantons méridionaux qui se mutinèrent à ce moment pour des motifs qu'on discerne mal. Était-ce parce que, pour retrouver l'argent de ses prêts forcés, le Sénat avait augmenté l'impôt du sel, ou parce que les propriétaires du sol exigeaient trop des métayers? Dans leur manifeste, les mutins alléguèrent qu'il leur restait à peine le tiers du produit de leur travail; que, faute de pain, leurs fils devaient s'engager sur des vaisseaux où on ne les payait pas, et leurs filles chez des nobles qui les payaient, mais en usaient trop librement avec elles. Que ces griefs fussent fondés ou non, on a l'impression que ce manifeste n'était pas l'œuvre d'un des révoltés. Était-il celle d'un Français? on le croirait aux phrases de notre consul à Ancône, Mangourit, sur « les ilotes de la République » et leurs chaînes qui leur semblent moins pesantes depuis qu'ils savent les Français près d'eux. Le Sénat crut pourtant à des manœuvres autrichiennes, et le fait n'est peut-être pas sans quelque rapport avec l'arrivée en Égypte, en dépit du blocus anglais, de marins ragusains par lesquels Bonaparte sut les dangers que la deuxième coalition faisait courir à la France.

Revenu, il bat les Autrichiens, reprend l'Italie, devient Empereur, puis Roi, et reçoit à chaque promotion les compliments de ses amis de Raguse, auxquels nous le voyons répondre, tantôt d'Aix-la-Chapelle, tantôt de Milan, que leur bonheur est lié à la prospérité de la France et plus particulièrement du nouveau royaume d'Italie. « Phrase remarquable! » s'écrie à ce sujet l'agent autrichien à Raguse, Timoni, et en effet elle répète presque mot pour mot, des assurances que jadis les Ragusains avaient reçues de certains princes italiens. Comme tel roi des Deux-Siciles, Napoléon prend figure de vicaire terrestre de Saint-Blaise, et cela, semble-t-il, du consentement des Ragusains. « La moitié des sénateurs est pour la France, dit encore Timoni, et aussi presque toute la jeunesse. » On le vit bien à la nouvelle d'Austerlitz. « Beaucoup de sénateurs n'ont pas caché leur joie, et malgré le lien d'un serment qui doit les empêcher de publier les nouvelles qu'ils reçoivent, un quart d'heure après la place était remplie, non

de ce qui était vrai, mais de commentaires absurdes contre l'Empereur d'Autriche. »

Ces commentaires auraient été encore plus vifs, si les Ragusains avaient su qu'au même moment, à Presbourg, les Autrichiens demandaient, en dédommagement de leurs nouvelles cessions à la France, Salzbourg et Raguse, et que Talleyrand inclinait à leur donner l'une et l'autre. « C'est si peu de chose! » Mais, de son côté, Napoléon voulait la Dalmatie à cause de l'Orient; mettre les Autrichiens à Raguse, c'était couper cette route continentale vers Constantinople qu'il entendait se réserver à défaut de l'autre. « Je suis persuadé, écrivait Timoni, que les Français tâcheront de s'emparer de cette République... L'unique moyen de prévenir cet accident serait d'y mettre une garnison. » Bref, chacun songeant à la protéger, la République était perdue.

Sa perte aurait pourtant tardé sans la flotte russe de l'Adriatique. Au commencement de 1806, son chef, l'amiral Séniavine, occupa Cattaro que, d'après le traité de Presbourg, la garnison autrichienne aurait dû remettre aux Francais. Napoléon protesta à Vienne. Pendant que les ministres autrichiens s'excusaient plutôt mal que bien, les Russes se fortifièrent dans cette autre Malte, d'où ils comptaient bien dominer une partie de la Méditerranée. « Avec une armée de 100 000 hommes jetée n'importe où, écrivait Czartoryski, le ministre d'Alexandre Ier, nous ne gênerions pas plus nos ennemis qu'avec 5 000 hommes à Cattaro. » Nos ennemis, cela voulait dire Napoléon d'abord, et ensuite le Sultan. On songeait déjà, à Pétersbourg, à la création d'un royaume « slavéno-serbe » qui comprendrait la Dalmatie, l'Herzégovine et le Monténégro, avec Raguse pour capitale et l'évêque du Monténégro pour lieutenant du Tsar.

Il fallait donc occuper la capitale de ce futur royaume, et d'autant plus vite qu'elle était l'avant-poste indispensable à la défense de Cattaro; Pozzo di Borgo calculait déjà que 3 000 hommes y suffiraient, Russes et gens du pays. Mais comment risquer le coup sans se donner l'allure de conquérants pires que Napoléon? Les Russes hésitèrent, s'avancèrent, reculèrent et ne réussirent, en définitive, qu'à se rendre insupportables. Tantôt Séniavine annonce qu'il bombardera la ville

parce que des corsaires français s'y sont réfugiés; tantôt c'est le commandant de Cattaro qui notifie la prochaine entrée, sur le territoire de la République, des Russes et des Monténégrins qui vont à la rencontre des troupes françaises. Sur ce, grand émoi à Raguse; ces bons amis pilleront tout, et puis leur marche en avant provoquera celle des Français. « Le Mineur Conseil, écrit le consul russe, Fonton, ne m'a pas dissimulé que cette circonstance serait l'arrêt de mort de son État... » Finalement, après beaucoup de prières et de gratifications, les Russes restèrent à Cattaro; mais la République n'y gagna pas grand'chose, car, de ces pourparlers vite ébruités, les Français tirèrent le prétexte qu'ils auraient tiré d'un commencement d'occupation russe.

Dès 1805, certains d'entre eux avaient déjà songé à un coup de main sur Raguse : « Il serait bien à désirer que l'on pût occuper cette ville avant un ennemi... : 500 hommes de bonnes troupes suffiraient pour cette opération[1]. » Pourtant, en février 1806, on hésite encore; le commandant de la division française chargée d'occuper la Dalmatie, le général Molitor, arrive aux frontières de l'État ragusain, reçoit deux sénateurs envoyés à sa rencontre, leur parle de ses instructions qui l'autorisent, dit-il, à entrer dans leur capitale et finalement rebrousse chemin, mais non sans avoir essayé, lui aussi, de tirer quelque chose de la République. Lever une contribution, il n'y songe pas. « C'est contraire à mon caractère » dit-il; mais emprunter, ne fût-ce que 300 000 francs, lui répugne moins. Les Ragusains se récrient; Comeyras a déjà vidé leur caisse. « Soit! répond Molitor, levez alors une contribution sur votre ville. — Mais les Russes le sauront; ils lanceront sur nous les Monténégrins... » Molitor hausse les épaules : « Votre République est trop habile pour ne pas savoir dissimuler cette contribution. » Finalement le Sénat accorda 12 000 sequins (130 000 francs environ), en recommandant à ses envoyés de ne les lâcher qu'à la dernière extrémité. Ils firent si bien que Molitor retourna à Zara sans avoir rien reçu; ce dont les Ragusains se réjouirent fort, mais trop tôt (avril 1806).

Dès mai, en effet, on rédige à Paris des instructions pour le

1. *Bulletin de Raguse*, archives des Affaires étrangères.

sieur Raymond, nommé commissaire général à Raguse, « que les troupes de Sa Majesté vont occuper », afin de prévenir les Russes, et aussi de punir les Ragusains de leurs mauvais procédés. Ces procédés, on les énumère; le Sénat de Raguse a reçu un agent anglais; il a, d'autre part, conclu un accord avec les Russes « et commis ainsi un acte d'offense et d'hostilité contre la France... » Sur le caractère de cet accord, et aussi sur le prétendu agent anglais reçu à Raguse, Talleyrand savait à quoi s'en tenir; s'il se donne du mal pour traduire en prose diplomatique *le Loup et l'Agneau*, c'est beaucoup pour l'Europe, un peu pour les Ragusains eux-mêmes : « Plus leur ville est faible, moins les formes exigeantes y sont nécessaires. » Elles auraient d'ailleurs, ces formes, l'inconvénient de montrer trop tôt la vraie portée de l'occupation française, qu'il importe de présenter comme provisoire : « Dès l'instant où l'escadre russe laissera libres les côtes de Dalmatie, l'intention de l'Empereur est de reconnaître l'indépendance et la neutralité de la République de Raguse. » Mais le sieur Raymond expliquera, à l'occasion, que cette indépendance et cette neutralité ne sont plus que des anachronismes : « Mille ans d'indépendance peuvent laisser des souvenirs, mais, demeurée seule au milieu des grandes puissances, Raguse ne retrouverait plus, pour la conservation de son territoire et de son commerce, ses anciens avantages. » Elle doit donc renoncer à « son système de plier sous la volonté du fort et de passer au travers des événements en n'y prenant jamais part ». Il lui faut un protecteur, et qui pourrait-il être, sinon l'Empereur des Français, roi d'Italie?

En somme, on voulait faire de la « pénétration pacifique », mais comme on ne se dissimulait pas qu'elle ne va jamais sans coup de force, en même temps qu'on rédigeait les instructions de Raymond, on en envoyait d'autres plus explicites aux généraux francais de Dalmatie.

Le 24 mai 1806, jour de la Pentecôte, au moment où le Sénat et le Mineur Conseil sortaient de la basilique de Saint-Blaise, un messager leur arriva de Slano, petite ville du littoral ragusain, à sa frontière du Nord; il en apportait la nouvelle que des Français y étaient entrés la veille, en marche sur Raguse. Que faire? On commença par répéter le geste habituel; on décida d'envoyer deux sénateurs au-devant de

ces Français. Puis on prévint le consul de Russie, Fonton, pour qu'il fît surveiller la côte par des croiseurs russes, ou peut-être, simplement, pour dégager les responsabilités de la République à l'égard des Russes de Cattaro. Cela fait, on attendit.

Or, les vaisseaux russes laissèrent passer devant eux, sans les voir, des barques remplies de Français. Les deux sénateurs, de leur côté, rejoignirent bien Lauriston, dans la nuit du 26 au 27 mai, mais ne le décidèrent pas à s'arrêter, et comment l'auraient-ils pu? Ils lui parlaient de la ruine certaine de leur commerce, de leurs vaisseaux que les Russes saisiraient, si Raguse paraissait sortir de sa neutralité, de leurs campagnes que les Monténégrins dévasteraient. « Ayez au moins, lui disaient-ils, assez de monde pour nous protéger contre l'invasion que vous susciterez. » Mais qu'importaient à Lauriston les Monténégrins, des sauvages dont le nom était à peine connu en France! Que feraient-ils contre ses quinze cents hommes? Et que lui faisait, après tout, la ruine des Ragusains? Il avait ses ordres.

Le lendemain matin, à neuf heures, il était devant la ville. Le Sénat lui envoya deux nouveaux députés; il refusa de les recevoir, demanda à entrer en ville pour parler lui-même au Sénat et lui garantir que, les remparts une fois occupés, il respecterait l'indépendance de la République. Les sénateurs cédèrent; Lauriston entra d'abord, tout seul; puis, à midi, commandés par le colonel Testa, les Français passèrent sous la Porte Pile, tambour battant, défilèrent sur le Stradone et occupèrent les corps de garde, les tours, l'entrée du port, l'arsenal enfin où ils arborèrent leur drapeau à côté du pavillon blanc de Saint-Blaise.

Pour la première fois depuis presque cinq siècles, Raguse était au pouvoir d'ennemis et sans avoir fait effort pour se défendre. Le bruit courut que le Sénat avait été sur le point de s'embarquer, avec toute la population, pour aller fonder une nouvelle Raguse dans les îles de l'Archipel, — tels les Phocéens fondant Marseille. — Mais, en réalité, personne n'avait songé à ce moyen de sauver l'État en sacrifiant la patrie. Ce qui était possible, c'était d'appeler les vaisseaux russes : quelques centaines de marins sur les remparts auraient suffi

pour arrêter Lauriston jusqu'à l'arrivée des secours de Cattaro. Mais quoi! c'était déchaîner la guerre autour de la ville, courir à la défaite, — qui doutait, après Austerlitz, de la supériorité des Français? — et, même en cas de succès, risquer fort d'y perdre la liberté. Mieux valait encore se fier aux promesses de Lauriston et accueillir des troupes pour lesquelles on éprouvait une sympathie que Timoni constate sans la comprendre : « Les Français ont été reçus, traités et servis à bras ouverts par ce peuple qu'on peut dire bon. »

Le lendemain, les Ragusains commencèrent à regretter les Russes; s'ils avaient su...! Les Français leur arrivaient aussi déguenillés qu'on les avait vus jadis à Amsterdam, et persuadés que Raguse était, sinon « un petit Paris », comme dit Timoni, du moins une Amsterdam du Sud que sa neutralité avait enrichie de tout l'argent perdu par les belligérants. Cet argent, les Français avaient bien le droit d'en demander leur part; vingt-quatre heures ne s'étaient pas écoulées que Lauriston exigeait, non plus un emprunt, mais une contribution d'un million, que suivirent bientôt d'autres réquisitions. Il lui fallait des églises et des monastères pour en faire des ambulances ou des dépôts, 4 000 paires de souliers pour les hommes, 4 000 chemises, autant de caleçons, etc., etc.; un vaisseau chargé de stock-fish entrait-il dans le port, les troupes désiraient manger de la morue le lendemain. La plus utile de ces réquisitions fut, sans contredit, celle d'un vaisseau turc chargé de munitions de guerre, dont le capitaine s'était obstiné à ne pas quitter la rade après l'apparition des Français : Napoléon n'était-il pas l'allié du Grand Seigneur? Ce fut là justement l'argument de Lauriston pour « emprunter » cette cargaison d'autant plus précieuse qu'il était arrivé avec ses caissons vides et n'avait pas trouvé de poudre dans l'arsenal.

Les Ragusains assistaient à ce spectacle avec consternation : « Grands et petits ils ont, dit Timoni, la figure de cadavres ambulants »; sur quoi, il note, non sans plaisir, que les amis de la France ne sont pas mieux traités que les autres. « A l'exception de la nation juive, toujours protégée, on n'a pas épargné ses partisans de quelque chose qu'il fusse (*sic*), sans les huer et combler, même en public, d'injures et d'invectives;

les sénateurs essuyèrent souvent des propos mortifiants qu'ils n'osèrent pas relever. » Il ne cite, d'ailleurs, en fait de mauvais traitements, que « l'indiscrétion de quelques-uns des militaires logés chez les habitants », et le cas du sénateur Natalis, que ses hôtes ont forcé à fuir à sa maison des champs. Admettons que Timoni exagère ; qu'il n'y eût, chez Natalis, que des officiers du bataillon italien de Lauriston ; il est pourtant probable que la responsabilité de ces « propos mortifiants » retombe sur les seuls Français. Les Italiens, en effet, retrouvaient à Raguse leur langue et leurs mœurs ; nous y éprouvions, nous, des impressions analogues à celle des Gaulois de Brennus devant les sénateurs de Rome. Le lieutenant Fabvier décrit à son frère ceux de Raguse. « Ces imbéciles-là sont, lui dit-il, au nombre de quarante, dans le costume le plus fou que tu puisses imaginer ; de grandes perruques à trente-six marteaux, des robes noires, un éventail d'une main, un ridicule de l'autre ; c'est encore pis que les médecins de Molière !... [1] » Ajoutez que ces « faquins » sont des tyrans dont « le despotisme n'a pas d'égal ». Endoctrinés, dès leur arrivée, par Bruère et ses amis démocrates, les Français croient faire œuvre pie en humiliant ces tyrans ; ils ne changeront d'avis qu'en voyant les maux qu'ils attirent sur Raguse.

Dès le lendemain de leur entrée, c'est la guerre qui commence ; il faut tirailler contre les chaloupes russes, puis, dans la montagne, repousser des Monténégrins. Quelques semaines se passèrent ensuite au port d'armes ; Séniavine avait bien, à Cattaro, deux à trois mille Russes disponibles, et c'eût été assez pour aller de l'avant dès le premier jour, mais l'amiral était encore plus prudent sur terre que sur mer. Il appela donc, avant tout, les Monténégrins à la rescousse en leur promettant, assure Timoni, le pillage de Raguse. Promesse superflue, si vraiment elle a été faite : pour les orthodoxes de la Montagne-Noire, les Ragusains, catholiques et amis des Turcs, étaient un ennemi héréditaire, et quant au pillage, il allait de soi.

En juillet seulement, Monténégrins et Russes s'ébranlèrent sous les ordres, les uns de Séniavine, les autres de leur évêque ; avec les pillards qui les rejoignaient de partout, même de

1. A. Debidour, *Le général Fabvier*.

Raguse, ils étaient bien huit ou dix mille. Devant eux, les détachements français se replièrent jusqu'à Bergatto, près de la ville. Le 1er août, une action sérieuse s'y engagea. Retranchés, les Français repoussèrent l'ennemi, mais leur chef, le général Delegorgue leur ordonna une contre-attaque à la baïonnette. Sortis de leurs retranchements, ils furent aussitôt cernés; Delegorgue, blessé, fut pris par des Monténégrins qui lui coupèrent la tête. De ses soldats, ceux qui le purent gagnèrent Raguse en pleine déroute. Dès le lendemain l'investissement était complet sur terre et sur mer.

Lauriston disposait d'un millier d'hommes qui auraient été démoralisés, si la férocité de leurs adversaires ne leur avait été le plus efficace des stimulants; il avait peu de munitions, peu de vivres, mais les vieilles murailles étaient suffisantes contre les Monténégrins et même contre les Russes : d'autre part, Séniavine n'était pas l'homme des brusques attaques, et l'on pouvait espérer qu'avant l'assaut final, Molitor arriverait de Zara. En attendant, ce furent les Ragusains qui pâtirent. Ils l'avaient prévu, d'ailleurs, et Lauriston put se rappeler, en voyant monter dans la campagne la fumée des incendies, les supplications qu'il avait dédaignées la veille de son entrée à Raguse. De Sutorina, point extrême, au sud, du territoire de la République jusqu'au nord de Gravosa, tout fut détruit. Les Monténégrins ne laissaient rien qui fût bon à emporter, pas un outil, pas un meuble, pas un clou; derrière eux, les gens de Cattaro coupaient les arbres; les paysans mettaient le feu aux maisons des nobles « pour qu'à l'avenir, dit le Ragusain Appendini, on ne les forcât plus à travailler autour ». Quant aux Russes, l'élément le plus civilisé de cette armée sauvage, ils s'étaient réservé le littoral, et particulièrement ces rivages de la banlieue ragusaine dont Fortis avait admiré la richesse. Sur l'ordre de leurs officiers, les matelots de Séniavine emportèrent, des villas des nobles, tableaux, statues, miroirs, tables de marbre, chaises dorées, vêtements, linges, batteries de cuisine, etc.; le capitaine de vaisseau Snaksaref, ami des sénateurs Zamani et Bona, se signala en faisant déménager leurs maisons par la garde qu'il y avait mise sur leur prière. Et les relations ragusaines parlent de meurtres sans motif, de supplices infligés aux habitants pour les forcer à livrer

leurs prétendus trésors, et enfin d'attentats contre les femmes dont elles n'accusent jamais ni les Français ni les Monténégrins.

Cependant, le siège se poursuivait mollement. Les Français avaient expulsé de la ville les milliers de paysans qui s'y étaient réfugiés ; deux heures après on les vit revenir — les Monténégrins leur refusant le passage — et on les laissa rentrer. Puis on fit des sorties : le résultat le plus clair en fut que, par représailles, les ennemis brûlèrent les maisons des faubourgs, sous les yeux de leurs propriétaires qui demandèrent à Lauriston, mais en vain, des armes pour les défendre. Enfin les Russes hissèrent des canons sur le mont Saint-Serge, et commencèrent le bombardement, sans que les assiégés, à court de poudre, pussent répondre. Heureusement, la plupart des bombes éclataient en l'air ; quelques-unes pourtant tuèrent ou blessèrent des habitants, et le Sénat, épouvanté, supplia Lauriston de capituler. Celui-ci aurait bien voulu sortir de ce guêpier, mais comment pouvait-il le faire honorablement?

Juste à ce moment, on vit arriver devant Raguse les commissaires autrichiens et français chargés de recevoir Cattaro que le gouvernement de Saint-Pétersbourg, pressé par l'Autriche, consentait enfin à restituer (juillet 1806). Des négociations s'engagèrent par l'entremise de ces commissaires. Perdant Cattaro, Séniavine voulait Raguse à tout prix; il en exigeait la reddition immédiate et offrait les honneurs de la guerre à sa garnison, qu'il transporterait ensuite où elle voudrait; les Russes, entrés dans la ville sans les Monténégrins, l'occuperaient jusqu'à la paix générale. Lauriston, de son côté, consentait à la remettre, à titre de dépôt, aux commissaires autrichiens et ceux-ci n'y répugnaient pas, ni d'ailleurs les habitants qui, pour avoir tâté du Russe et du Français, n'avaient plus d'espoir que dans le troisième larron. Mais Séniavine n'entendait pas n'avoir travaillé que pour celui-ci; il maintint ses prétentions, menaça de prendre Raguse d'assaut et de la laisser alors piller par ses troupes et même par les Monténégrins. Il réussit ainsi à unir tous les assiégés dans la pensée d'une résistance désespérée, et à refroidir ses alliés, qui sentaient bien qu'on les faisait servir d'épouvantail, mais qu'au moment décisif on les évincerait.

Quarante jours passèrent; la ville était pleine de blessés et de malades, et le Sénat recommençait à parler de capitulation, quand, un soir, vers six heures, on remarqua un grand remue-ménage du côté des assiégeants : leurs batteries du mont Saint-Serge paraissaient abandonnées; des Russes couraient vers la mer, du côté de Gravosa. A sept heures, un officier se présenta devant la porte qui regarde vers Cattaro, se dit Français, et annonça à la garde incrédule l'arrivée de Molitor. A neuf heures, celui-ci parut, suivi de sa petite armée, et entra dans la ville illuminée, au son des cloches et au milieu des acclamations. « Par une étrange ironie du sort, remarque le comte Voïnovitch, les Ragusains en étaient réduits à voir des libérateurs en leurs ennemis. »

En tout cas, jamais acclamations ne furent plus méritées. Aux premières nouvelles du danger de Raguse, Molitor avait tiré ce qu'il avait pu des garnisons de Dalmatie, deux bataillon du 79e, quelques compagnies du 81e, les chasseurs d'Orient, une centaine d'aventuriers; quelques centaines de volontaires dalmates, qui ne servirent pas à grand'chose. Avec ces deux mille hommes, il avait suivi le littoral, depuis Spalato. « Pendant cette route d'environ cinquante lieues, écrit le sergent Desbœufs, nous marchions presque toujours sur le flanc de montagnes escarpées. Le sentier que nous suivions était souvent si périlleux qu'au moindre faux-pas, on risquait de tomber de plus de cent mètres de haut. Brûlés par un soleil ardent, ne faisant aucune halte et ne trouvant pas une goutte d'eau, nous essayâmes plusieurs fois d'avaler notre urine, et si nous découvrions quelque trou qui eût conservé de l'humidité, nous y collions la langue pour la rafraîchir[1]. » Ce chemin ne devint pas meilleur quand on s'éloigna de la côte pour passer sur le territoire turc. Molitor savait, en effet, que l'ennemi l'attendait sur la route suivie précédemment par Lauriston; que, s'il passait chez eux, les Turcs protesteraient peut-être, mais qu'auparavant il serait tombé à l'improviste sur les derrières de l'ennemi. Ce fut, en effet, ce qui arriva, et comme il surprit des gens désunis, commandés sans énergie, affaiblis d'ailleurs par le départ de beaucoup de Monténégrins, il n'eut

1. *Bibliothèque d'histoire contemporaine*, t. XXII.

pas de peine à les pousser vers le point de retraite qu'ils avaient choisi depuis longtemps, les vaisseaux russes de la baie de Gravosa. On a beaucoup parlé de stratagèmes auxquels il aurait dû sa victoire, de lettres à Lauriston, rédigées pour être interceptées, qui annonçaient l'approche de 10 000 Français; du défilé, bien en vue de l'ennemi, de compagnies qui revenaient ensuite, derrière les rocs, et redéfilaient : la réalité, que montre fort bien le comte Voïnovitch, c'est que les Russes et les Monténégrins ne pouvaient beaucoup se tromper sur les forces de Molitor, mais qu'ils étaient battus d'avance à cause de leur divisions et aussi de leurs pillages; une armée de pillards ne redevient pas, du jour au lendemain, une armée de soldats. En tout cas, que la victoire eût été ou non disputée, Molitor avait sauvé Lauriston d'une capitulation qui aurait fait autant de bruit et de mal que, bientôt après, celle de Dupont à Baylen.

La joie de ce jour ne dura pas longtemps pour les Ragusains. Le lendemain, de leurs murs, ils purent voir la flotte russe s'éloigner en emmenant ceux de leurs vaisseaux qu'elle avait pu saisir tout le long du littoral; puis, sortis de leur ville, ils trouvèrent partout, dans les campagnes, les ruines qu'on y voit encore çà et là. Enfin, derrière Molitor, il leur arriva un nouveau général, Marmont, qui réclama tout de suite 16 000 piastres. Le Sénat voulut lever une contribution générale, Lauriston s'y opposa; il fallait ne taxer, disait-il, que les cinq habitants les plus cossus. Finalement on réunit 10 000 piastres qu'on porta à Marmont, en lui proposant de prendre lui-même ce qu'il trouverait encore dans Raguse. Il n'insista pas.

Les mois suivants furent calmes, et peu à peu les Ragusains se reprirent à l'espoir. Ils savaient qu'Alexandre Ier négociait avec Napoléon et faisait de leur indépendance une des conditions de la paix. Elle fut reconnue, en effet, par l'article X du traité que signa à Paris, en juin 1806, le plénipotentiaire russe d'Oubril; mais ce traité, Alexandre ne le ratifia pas, et l'eût-il fait que Raguse n'y eût pas gagné grand'chose; Napoléon avait déjà prescrit à Marmont de garder, en tout cas, et les hauteurs qui dominent la ville, et les îles voisines. Puis éclata la guerre franco-prussienne

que les Ragusains suivirent anxieusement. « Ce public, que je puis dire éclairé, ne s'amuse, écrit Timoni, qu'à faire toutes les combinaisons imaginables. » Il attendit d'abord la nouvelle d'une victoire prussienne; puis, après Iéna, après Eylau — que les salves de Lauriston ne firent pas prendre pour une grande victoire française — il espéra en une médiation autrichienne, à peu près semblable à celle qui devait se produire en 1813. Or, à sa place, ce fut la nouvelle de Friedland qui arriva, puis celle de Tilsitt, mais on s'en consola encore en pensant qu'après tout les deux empereurs n'avaient pu se réconcilier que sur les bases du traité d'Oubril, c'est-à-dire sur celle de « la liberté ragusaine », et le fait est qu'on le crut même à Paris; le ministère des Affaires Étrangères y envisagea la fin d'une occupation « que la guerre et les nécessités d'une juste défense avaient seules rendue nécessaire ».

Tandis que les habitants et la garnison dansaient en l'honneur de cette « paix glorieuse », les états-majors savaient déjà qu'Alexandre Ier avait oublié Raguse et qu'elle serait incorporée à la Dalmatie. Quand, en août 1807, Marmont y passa, en route pour Cattaro que les Russes évacuaient : « Eh bien, dit-il aux sénateurs réunis sur le quai, vous allez être des nôtres! » Il y eut un moment de silence épouvanté, puis de timides questions. « Après tout ce qui est arrivé, reprit Marmont, vous ne pouvez plus être libres. — Mais comment vivrons-nous sans notre commerce, sans la mer? — L'Empereur Napoléon vous la rouvrira. » Il n'y avait plus qu'à rendre public le décret d'annexion, et déjà le « club civique », celui des démocrates, préparait ses girandoles, mais, à la surprise générale, Marmont partit sans avoir rien fait. Pendant de longs mois encore, l'indépendance dura, si l'on peut appeler indépendance le gouvernement de Lauriston.

Celui-ci, désormais, intervient dans tout, et toujours pour gêner et vexer. Le Sénat institue une taxe nouvelle; Lauriston la casse comme illégale; des jugements sont prononcés par les tribunaux réguliers, il les revise; un gouverneur de district lui paraît peu zélé, il le fait arrêter. « Les Français, écrit le comte Voïnovitch, détruisaient l'autonomie de Raguse progressivement, par doses, sans se décider au coup fatal. »

Pourquoi celui-ci tardait-il? Peut-être parce qu'on voulait amener la noblesse, à force d'humiliations, à demander elle-même la réunion de Raguse au grand Empire, peut-être aussi pour laisser au Sénat l'odieux de certaines mesures, par exemple de la levée de marins pour la flotte italienne.

Quand Marmont enjoignit aux sénateurs de s'occuper de cette levée, ils protestèrent; ce serait, dirent-ils, la fin de la fiction, que respectaient encore les Anglais, de la neutralité ragusaine, la perte des vaisseaux dispersés sur les mers. « Soit! répondit Marmont; Lauriston s'en occupera lui-même. » Mais l'affaire traînait encore qu'une autre éclata. Le 21 décembre 1808, Lauriston ordonna aux vaisseaux ragusains d'arborer les couleurs du royaume d'Italie. Le Sénat protesta encore, allégua les Anglais, la Porte et ses droits suzerains. « Si vous ne faites pas le nécessaire, répliqua Lauriston, il sera facile de vous suppléer, et, dans ce cas, l'ordre sera publié au nom de notre gouvernement. » Malgré cette menace, le Sénat continua à ne pas faire « le nécessaire », et les vaisseaux à rester dans le port, plutôt que d'abandonner l'étendard de Saint-Blaise. Lauriston parla alors d'instituer des tribunaux militaires, mais, juste à temps pour lui, il fut remplacé par le général Clausel qui débuta, le 6 janvier 1809, en faisant arborer, devant le Sénat, le drapeau tricolore italien. Le même jour, les sénateurs élisaient un Recteur, c'est-à-dire un président de la République. L'élection faite, ils se rendirent, suivant l'usage, à la cathédrale, et défilèrent, deux par deux, devant le drapeau ennemi, sans paraître le remarquer. Ce jour-là, Fabvier ne les aurait peut-être pas trouvés si ridicules!

Que le dénouement fût proche, on n'en doutait plus, et pourtant le Sénat multipliait les démarches, à Paris, à Vienne, à Constantinople, et même chez ce pacha de Bosnie qui, pendant quatre siècles, avait représenté, pour l'Europe, le ultan protecteur de la République. Plaintes vaines : à Paris, on ne reçut pas l'envoyé de Raguse; à Vienne, on le traîna en longueur; à Constantinople, le drogman Khiriako vendit la missive du Sénat à l'ambassadeur français Sébastiani; en Bosnie, ce fut le pacha lui-même qui la communiqua au consul de France, David. « On s'y plaint amèrement, écrit celui-ci, des événements qui ont réuni Raguse au royaume

d'Italie; on y désigne la France sous un nom illyrique qui veut dire un mauvais génie. » Était-ce celui de *vampire*, que Nodier n'avait pas encore naturalisé chez nous? Notons, en tout cas, que nos agents insistent tous pour qu'on n'exerce pas de représailles contre les Ragusains, et le fait est qu'à Paris on n'y songea pas : ce fut Marmont qui tira leur conclusion des bons avis de son collègue de Bosnie.

Le 24 janvier 1808, il passe à Raguse et refuse d'y recevoir la députation du Sénat. Revenu le 31, il enjoint aux sénateurs de se réunir « en moins d'une heure de temps »; quand ils furent tous là, le colonel Delord, sous-chef d'état-major, se présenta devant eux, suivi de quelques officiers, tira un papier de sa poche et en donna lecture. Les sénateurs apprirent que le général en chef les avait longtemps ménagés, par bonté d'âme, mais qu'ils avaient mal répondu à sa confiance; que leur conduite, « jadis prudente et passive, était devenue désordonnée et turbulente »; qu'ils avaient projeté de proscrire les amis de la France, refusé d'arborer les couleurs de l'Empereur, engagé, près du pacha de Bosnie, « des démarches presque criminelles », envoyé des lettres « dont les expressions, quoique mystérieuses, n'en étaient pas moins évidemment injurieuses à la nation française »; qu'ils avaient enfin surexcité le fanatisme du peuple en ordonnant des processions pour le salut de la République. Jugeant la mesure comble, le général en chef dissolvait le gouvernement, chargeait le consul Bruère de l'administration, nommait de nouveaux tribunaux, et concluait en félicitant les Ragusains du bonheur dont ils allaient jouir désormais.

Le Sénat se taisait. Enfin, un de ses membres, Caboga, se leva et, après quelques mots sur sa loyauté, et celle de ses collègues, demanda à Delord communication écrite de l'arrêté du général en chef. Delord en promit une copie; mais, avant qu'elle fût terminée, les soldats envahirent le palais. Le Sénat se dispersa; la République avait vécu, et les Ragusains étaient devenus Italiens, à moins qu'ils ne fussent Français. L'arrêté n'en disait rien.

Marmont avait agi, en effet, sans instructions précises; il lui fallut annoncer à Paris et en même temps expliquer son coup d'État. Le 4 février, dans un rapport officiel, il répéta à

l'Empereur à peu près les arguments que, dès la veille, Bruère avait exposés au ministre des Affaires Étrangères, Champagny. Laissant de côté l'assertion hardie que le peuple en voulait au Sénat, parce que celui-ci prétendait l'empêcher de servir sous les drapeaux de l'Empereur, il parla d'intrigues des nobles, d'une liste de proscription soi-disant préparée par eux contre les partisans de la France, du refus des capitaines ragusains de prendre le pavillon italien, de l'agitation qui s'en était suivie, de coups de feu tirés sur des Français isolés. « J'approuve ce que vous avez fait, » répondit Napoléon, que la lecture de ce rapport avait dû reporter au temps où il dissolvait le Sénat de Venise, — c'étaient les mêmes accusations, les mêmes phrases; — puis, il joignit à son approbation le conseil d'expédier à Venise ou à Milan une dizaine des membres de l'ex-Sénat, « afin de préserver ces malheureux d'excès qui pourraient les conduire à l'échafaud ». Quelques jours plus tard, connaissance prise des rapports de Sébastiani et de David, il fut plus sévère, et peut-être à cause de ce fameux « mot illyrique » que personne ne se hasardait à traduire ou à répéter. « La conduite des Ragusains est inconcevable... Faites-leur bien connaître que le premier qui tiendra une correspondance avec l'étranger sera considéré comme traître et passé par les armes. » Mais il ne fut pas besoin d'en venir là; Raguse avait déjà courbé la tête. Dès le 4 février 1809, Marmont avait assisté à un bal que lui offraient « les anti-républicains », c'est-à-dire les démocrates qui, au dire de Timoni, « s'y conduisirent avec toute l'indécence possible ». D'ailleurs beaucoup de Ragusains de l'autre parti y avaient assisté. De protestataires, il n'y en eut, en définitive, que trois, des prêtres, qui furent exilés pour avoir refusé le serment de fidélité.

Les années d'annexion qui suivirent furent fort différentes de ces années d'occupation militaire et de vexations systématiques; les Ragusains étant devenus citoyens français, le nouveau gouvernement n'avait plus qu'à se faire aimer d'eux par ses bienfaits. Il n'en eut guère le temps, mais du moins ses velléités expliquent-elles le sentiment autre que la résignation avec lequel il fut supporté.

Le premier point, c'était l'établissement de bons rapports

entre « le civil et le militaire ». Or, Marmont avait pour principe qu'on n'y arrive que par les dames. « Je donnai beaucoup de bals à celles de Raguse, écrit-il dans ses *Mémoires*, et l'on s'habitua au nouvel ordre de choses, comme à tout. » On s'y habitua même sans transition, car il y eut foule à son premier bal, le 26 juin 1809, dans ce palais du Sénat dont il avait expulsé les propriétaires légitimes. La chronique ragusaine rapporte qu'on y vit, en plus des Français, quatre-vingt dames et trois cents cavaliers — parmi lesquels le dernier Recteur de la République, devenu premier adjoint au maire — et qu'on y fut ravi, tant de l'amabilité du gouverneur-général que de la qualité des rafraîchissements.

Au fond, les Ragusains étaient-ils si contents qu'il le laissaient croire? Leurs femmes, oui, peut-être; « elles sont coquettes », écrit Fabvier, qui se plaint amèrement des maux que cette coquetterie lui fait endurer. « Elles ont la mine de Paris, la tournure la plus élégante. Tout cela, où le prennent-elles? Il n'y a que le diable qui puisse le leur donner, pour faire enrager les pauvres Français! » Peut-être, à la longue, auraient-elles pitié d'eux, mais elles sont gardées presque à la turque. « Il y a toujours près d'elles un mari ou un frère qui n'en bouge pas plus qu'un terme... On n'a pas idée de la surveillance de ces manants-là! » Fabvier aurait évidemment admis qu'on réquisitionnât les dames, comme les églises, les souliers et le *stockfish*, mais tout de même la galanterie française n'y aurait pas trouvé son compte! Ce fut Marmont qui concilia tout avec ses bals où nul Ragusain n'aurait osé paraître sans sa sœur, sa femme ou sa fille. « Il était temps, constate avec mélancolie le comte Voïnovitch, que la société de Raguse bût, comme le reste de l'Europe, la coupe de séduction des voyageurs de la galanterie française et du nouvel évangile impérial. »

Cette coupe, Marmont s'en exagérait le charme; pourtant des relations amicales s'établirent entre Ragusains et Français. Dans une lettre de 1820 à l'ex-sénateur Pozza, un de ceux-ci évoque les images d'autrefois, demande une vue de Raguse, à l'aquarelle, pour la faire copier à l'huile : « A mesure que l'avenir se rétrécit, je voudrais vivre dans mes souvenirs. Vous devriez faire le voyage et venir passer quelque temps

avec nous. Vous me trouveriez, mon cher Pozza, aussi passionné de vie champêtre que jadis de gloire militaire. Je vous embrasse, mon cher ami. » Ce berger d'Arcadie, c'est Marmont lui-même, et l'on sait, d'autre part, que ses subordonnés se mettaient, comme lui, en frais d'amabilité. Sans doute tel colonel était un rustre, tel procureur général, un fripon... pourtant les plaintes sont rares. On se moque des Français parfois; comme les Croates dont nous parle M. de Tkalats[1], les Ragusains rient quand ils voient deux soldats, après une dispute au cabaret, s'en aller gravement, suivis de quatre camarades, s'aligner au pied des fortifications, tirer leur sabre, s'égratigner, puis revenir au cabaret bras-dessus bras-dessous. Ils rient aussi, sans doute, à l'histoire du colonel qui dîne chez un aristocrate et remarque, alors qu'on change son assiette, qu'*il la lécherait bien lui-même*; en réalité, il s'est dit *obligé*, et c'est un calembour franco-croate. Ces plaisanteries n'indiquent pas des rancunes bien profondes, et le fait est que les Français plaisent par leur activité joyeuse et les divertissements qu'ils improvisent; jusque chez l'évêque de Lesina, on en voit qui montent un théâtre et jouent du Voltaire, que l'évêque applaudit fort[2].

Arrivant toujours par la route de l'intérieur, ils n'étaient frappés d'abord que de la sauvagerie du pays; tous leurs Mémoires, toutes leurs lettres parlent de ces rocs affreux, de ces paysans qu'on n'aimerait pas rencontrer au coin d'un bois, s'il y avait encore des bois en Dalmatie. « Ils ne font jamais un pas, note Fabvier, sans un fusil, deux pistolets, un sabre, un poignard et surtout un stylet dont il se servent très adroitement. » Mais à Zara, à Trau, à Spalato, les gens sont plus doux; « on dirait qu'il y a deux peuples en ce pays », remarque Desbœufs. A Raguse, cette impression s'accentue; tandis qu'un peu plus loin, c'est le pays des Monténégrins qui coupent les têtes et les portent à leur évêque — à douze sous l'une, dit le sergent Robinaux[3]; à trois francs, rectifie le sergent-major Desbœufs, — à Raguse, si appauvrie qu'elle soit, on trouve encore cette « douceur de vivre » qu'avait célébrée

1. *Jugenderinnerungen*. Leipzig, 1894.
2. *Mémoires de Desbœufs*.
3. *Mémoires du major Robinaux*.

Fortis. Et alors, quelques préjugés qu'on ait apportés en « ce nid d'odieux aristocrates », on n'y voit bientôt plus, selon l'expression qui revient partout, qu'une « oasis de civilisation »; on plaint ses malheurs, on rêve de les adoucir. Marmont parle de « cette heureuse population à qui nous sommes venus enlever la paix et la prospérité »; Lauriston s'étonne que « ces malheureux » ne nous haïssent pas davantage; l'auditeur au Conseil d'État Barbier du Molart s'excuse, auprès du Sénat, du rôle qu'il doit jouer. « Il n'y a pas de Ragusain, écrit-il, qui ne mérite l'estime et la sympathie de chaque Français pour l'ardeur, le courage, la résignation, le dévouement que vous avez montrés au milieu de vos ruines et de vos maux[1]. » Fabvier, enfin, après quelques mois passés à Raguse, est bien revenu de son premier jugement sur ces « faquins-là ». « C'était peut-être, écrit-il maintenant, le peuple le plus heureux de la terre. Ils n'avaient ni troupes ni presque d'impôts. Protégés par les Turcs, ils se livraient tout entiers au commerce qui les faisait vivre dans l'abondance. Maintenant, tout cela est bien changé. Ceux de leurs vaisseaux qui sont dans nos ports n'osent se mettre en mer, crainte des ennemis : ceux qui sont chez l'ennemi n'osent venir... Il faut une paix bien prompte si on veut empêcher leur ruine totale. Cela me fait beaucoup de peine; c'est un si bon peuple! » Et ce Samson apprivoisé — en dépit des Ragusains, il a trouvé une Dalila ragusaine — conclut en enviant son frère qui, resté à Pont-à-Mousson, n'est pas obligé de « courir continuellement, comme un brigand, rendant malheureux tous ceux chez qui l'on passe ».

Mais plaindre serait peu si l'on ne voulait réparer. Il faut que, devenue française, Raguse retrouve sa prospérité d'autrefois. Marmont commence donc par y appeler l'aide le plus intelligent qu'il ait trouvé en Dalmatie, le comte Garagnini. Celui-ci élabore aussitôt un programme qui comprend l'introduction des lois françaises, moins les frais de procédure; celle de nos diverses administrations, avec — s'il se peut — moins de fonctionnaires; un régime fiscal modéré, l'ajournement des levées d'hommes. Ce programme, Marmont l'adopta, non sans quelques restrictions significatives; c'est ainsi que,

1. Voïnovitch, ouv. cité, *passim*.

l'égalité des citoyens proclamée, il ne modifia pas les modes de possession de la terre qui restèrent à demi-féodaux, en dépit des « démocrates » ragusains, dont les plaintes ne comptèrent plus à partir de l'annexion qu'ils avaient appelée de leurs vœux. D'autre part, les impôts restent à peu près les mêmes. Le changement le plus important, c'est la création d'une province de Raguse, calquée sur le département de la Narenta qu'avait dessiné Garagnini ; on y fait entrer, pour fondre des éléments divergents et même hostiles, au nord, des cantons et des îles dalmates, au sud, l'ancienne Albanie de Cattaro. Cette province entre elle-même dans l'ensemble des « Provinces illyriennes », telles que Napoléon les constitue, en 1810, avec ses acquisitions, et du traité de Presbourg, et du récent traité de Vienne[1].

D'autre part, Marmont transforme l'ancienne maison des Jésuites de Raguse en Lycée impérial et le dote de nombreuses bourses. En 1811, alors qu'il rogne tous les autres budgets, le successeur de Marmont, Bertrand, augmente encore le nombre de ces bourses, puis vient visiter le Lycée où il s'entend réciter des vers en latin, en italien et en slave, sur tous les mètres possibles, et enfin un dialogue en français dans lequel les élèves Auguste Bellier, Tommaso Martellini, Nicolas Ivitch et René Bruère rendent hommage à sa bienfaisante sagesse[2]. Ce René Bruère, un fils du consul que nous connaissons déjà, célèbrera encore, la même année, la naissance du roi de Rome ; puis, beaucoup plus tard, sous le nom de *Bruérovitch*, la première visite de l'empereur d'Autriche dans sa bonne ville de Raguse. L'œuvre de fusion n'a donc pas tout à fait échoué ; si nous n'avons pas francisé les Ragusains, ils se sont, eux, assimilé au moins un Français.

Il y avait, d'ailleurs, pour rapprocher les deux peuples, mieux que le Lycée, et tout d'abord, l'œuvre qui reste en Dalmatie le témoignage durable de l'activité française, la fameuse route — la première qu'ait possédée le pays — qui, d'un bout à l'autre du littoral, relia ses villes, en dépit de difficultés sans nombre dont beaucoup furent soulevées par les Ragusains eux-mêmes ; la mer leur ayant toujours suffi, ils ne se souciaient pas d'un chemin qui pouvait amener

1. Voir le livre du chanoine Pisani, troisième partie, *passim*.
2. *Archiv fur slavische Philologie*, I.

chez eux des intrus. Puis la route faite, on songea à la protéger et Raguse aussi : en 1811, on termina sur le mont Saint-Serge le Fort Impérial qui devait rendre impossible un nouveau bombardement; d'autres ouvrages furent commencés contre les Monténégrins qu'on se proposait, d'ailleurs, d'aller dompter jusqu'en leur repaire, ne fût-ce que pour y ramasser des recrues que d'avance on jugeait fort bonnes pour la guerre d'Espagne. Enfin, on s'occupa des routes de mer, et d'abord de fortifier leurs points de départ, les deux rades de Raguse et de Gravosa. Le 16 mars 1811, dans une lettre à son ministre de la Guerre, Clarke, Napoléon prescrit d'y dépenser tout de suite un demi-million; d'autres suivront. Il le fait, sans doute, pour assurer un point d'appui à sa politique orientale, mais il songe aussi aux Ragusains, à la nécessité de leur rouvrir la mer et de protéger leur commerce. « L'importance de Raguse, écrit-il, résulte d'abord des qualités de ses habitants. Ce sont des civilisés au milieu des barbares... Il faut les défendre avant de songer à en tirer aucun avantage. »

Nous ne les avons pas défendus assez longtemps. A la fin de 1813, la puissance de Napoléon s'écroula; les Autrichiens reparurent en Dalmatie et, l'année suivante, les traités de Vienne la leur attribuèrent tout entière. Depuis lors, tout ce que les Ragusains ont reconquis du passé, c'est la faculté d'arborer, aux jours de fête, l'étendard blanc de Saint-Blaise : ni l'indépendance ni la prospérité d'autrefois ne leur sont revenues, et s'ils s'en prennent à leurs maîtres actuels, ils n'ont pas oublié que nous leur avons frayé le chemin. Dans le livre qu'il a dédié aux ancêtres endormis sous les cyprès de Saint-Michel, le comte Voïnovitch raconte leurs souffrances avec l'indignation d'un patriote obstinément fidèle; en comparant nos projets au peu que l'Autriche a fait, il est tenté d'excuser les « ralliés » qu'il flétrissait d'abord, mais il s'en faut pourtant qu'il nous pardonne les brutalités de la conquête.

A vrai dire, son livre est plutôt le récit de cette conquête que l'appréciation de ses suites; c'est en passant qu'il relève telle assertion d'Albert Sorel sur la « domination intelligente » que nous aurions, les premiers depuis les Romains, fait connaître aux Dalmates; en passant aussi qu'il blâme l'intro-

duction de Raguse dans l'unité « factice » des Provinces illyriennes. Or, s'il est vrai que Raguse a connu avant notre venue les bienfaits d'une administration intelligente, il n'est pas moins vrai que nous lui avons révélé ceux de l'égalité civile; en renversant le gouvernement du Sénat, nous avons interrompu une grande tradition historique, mais opéré une transformation que la majorité des Ragusains souhaitait depuis longtemps. Il est certain, d'autre part, que notre conglomérat « illyrique » étonnait fort les contemporains, car s'y rencontraient, à côté d'ex-citoyens de Raguse, d'anciens sujets de Venise et d'anciens sujets des Habsbourg, des Slaves, des Italiens, des Allemands, des Grecs, voire des Albanais et des Valaques. Mais l'élément serbo-croate y dominait de beaucoup, et, si divisé qu'il eût été jusqu'alors par les hasards de l'histoire, il y formait « un corps de nation » que l'œil de nos agents savait bien discerner[1]. En somme, des Alpes de Carniole aux Bouches de Cattaro, nous avons créé ce royaume « slavéno-serbe » qu'on rêvait à Pétersbourg, en 1806; il lui manquait l'étiquette slave, mais nous aurions bien fini par la lui donner pour l'animer, contre l'Autriche allemande, d'un peu de l'esprit qui faisait la vigueur, contre la Russie, de notre autre marche slave, la Pologne. Pour cette âme, que nous n'avons pas eu le temps d'éveiller, nous avons créé un corps; l'*illyrisme* des Croates d'après 1830 ne se serait pas propagé comme il l'a fait, si nous n'avions abattu tant de barrières séculaires d'États et de classes. Or, cet illyrisme s'appelle aujourd'hui le mouvement serbo-croate, et les Ragusains y participent, eux aussi. Comment alors nous reprocheraient-ils de leur avoir ouvert, en plus de la route de Marmont, cette autre route au bout de laquelle ils entrevoient en imagination l'affranchissement de la race entière, et la liberté plus sûre que dans la Raguse d'autrefois? Aussi bien, les noms de Marmont et de Napoléon sont-ils aussi populaires chez eux que partout ailleurs en Dalmatie; et quant à la France, même l'éloquent auteur de « la Chute de Raguse » ne voit pas en elle « le mauvais génie » dont se plaignaient les Ragusains de 1808.

ÉMILE HAUMANT

1. Rapport de César Berthier au ministre des Affaires étrangères.

ALBERT SOREL[1]

CONTEUR ET ROMANCIER

II

Le choix d'un pseudonyme littéraire préoccupait Albert Sorel.

J'aimerais assez un nom où entrerait *Antoine*... de deux syllabes et qui ne rimât pas avec le mien, c'est pourquoi je ne veux pas de mon anagramme Rosel... Cherche-moi cela, mon bon Brévannes.

Si ce petit livre paraît, tu sais à qui il sera dédié.

Le « petit livre » ne vit pas le jour. Albert Sorel, dès lors, ne songea plus qu'à son roman qui fut publié en 1872, sous le titre de *la Grande Falaise*. L'action se passe sous la Révolution. L'auteur s'efforce de reconstituer le passé, de faire des dossiers aux personnages; il veut tirer de la réalité objective leur vie qu'il décrira; il veut analyser les faits. Comment appellera-t-il cette histoire qu'il imagine en romancier et qu'il ne peut raconter qu'en historien? Il a trouvé : *Épreuves d'un patriote*. Il n'en est pas satisfait :

Un cœur très noble, planté en mauvaise terre, qui est blessé, tordu, dévoyé par les sophismes, étouffé par la misère — qui se jette dans la révolution parce que toutes ses passions, les meilleures et les pires, l'y entraînent — les pires l'emportent — les événements

1. Voir la *Revue* du 15 février.

les servent — il tombe, il se relève, tombe encore — roule jusqu'au fond — là, l'enveloppe factice se brise, le cœur se réveille — les leçons et les épreuves arrivent et l'homme remonte — cela est lent et il y a de rudes secousses — mais il arrive. Voilà le sujet; je te le dis, pour te le rappeler. Un tel homme n'est pas *fort*, dans le sens d'aujourd'hui; je sais bien que le mot est dévié, que c'est la véritable *force* que conquiert mon héros; mais ce n'est pas cela qu'indiquerait le 1er titre. Un violent qui s'adoucit, un exalté qui s'apaise, un passionné qui se domine, voilà mon homme. Il en vient à se juger comme la révolution qu'il a servie — et à condamner l'un et l'autre. Passions violentes — révolution brutale — le bonheur ni la justice ne sont là — la vie le lui apprend. Les *Épreuves* conviennent bien — *Patriote* ne convient pas. Que dirais-tu des *Epreuves d'un Révolutionnaire*? Ou bien, simplement : *Les Epreuves de Robert Marnier*, avec ou sans ce sous-titre : *Histoire d'un révolutionnaire*[1].

Il doute de son effort et il expose sa méthode :

... Je t'ai dit que la lecture m'avait satisfait plus que je ne l'avais pensé. L'impression s'est confirmée. Est-elle trompeuse? Faut-il croire que nos jugements sur nous-mêmes sont toujours à faux? Ce qui est sûr, c'est que j'étais arrivé où je voulais — à posséder entièrement mes personnages, à vivre tout à fait de leur vie. Il y a beaucoup d'analyse — car les nuances sont multiples; il y a des transformations qu'il faut faire suivre au doigt. Maintenant je vois bien l'écueil : j'ai fait cela après avoir beaucoup lu de livres sur ce temps, beaucoup de biographies, de lettres, etc. — Je suis presque sûr que mes gens agissent et parlent dans le mouvement et le ton de l'époque — mais cela est si loin de nous. Raconter dans un style aussi simple que possible et qui a évité toute couleur locale factice (l'essai des premiers chapitres m'a convaincu sur ce point) raconter, dis-je, dans le même style que tout autre récit moderne, du point de vue de notre philosophie actuelle — des événements, des mœurs, des pensées si éloignés des nôtres —, c'est bien hardi. Et je suppose ici, bien entendu, que j'ai touché juste et bien imaginé. Il ne s'agit pas de couleur locale et de faux réalisme — mais la *vérité* est qu'en ce temps-là, dans le milieu où je place mes gens, on pensait, sentait et agissait tout autrement que dans le Paris haussmanisé où nous respirons. Derrière chaque mot ou chaque action que je rapporte et qui pourrait surprendre — je pourrais citer un trait historique — et l'art qui doit concentrer, choisir, fondre les teintes, doit adoucir ici — il y a eu dans ce temps-là des violences et des gran-

1. 27 mars 1868.

deurs que l'histoire seule, l'histoire sèche, l'histoire procès-verbal, a le droit de rapporter. — Quant au genre, tu as lu la première partie — c'est le ton — sauf que l'action marche bien plus vite et qu'il y a plus d'intérêt. Cette première partie elle-même, du reste, sera remaniée. J'ai traité ce roman de 89 comme j'avais traité *Madame de Beauval* — avec quelques expériences de plus[1].

Sévère pour son sujet comme il l'est pour lui-même, il revient sans cesse sur ses anxiétés d'artiste :

La crainte de ne point travailler comme il faut et de mal diriger mon esprit me préoccupe toujours, cela est inhérent au sentiment de l'art, même le moins profond. Ma mémoire ne devient guère meilleure et elle a toujours ses étranges caprices; excellente pour les faits, les sentiments, les sons, les couleurs, les figures, elle est rebelle aux mots d'une façon désespérante. Il faut la prendre comme elle est. Mon roman aura peu de dialogue, beaucoup d'analyse et de récit : cela réussira-t-il? J'y ai été amené par l'essence même du sujet. Je médite un autre grand ouvrage qui sera d'un genre différent : mais avant d'entreprendre ces travaux j'ai besoin de me tenir à quatre pour ne me point perdre dans les préparatifs. Il me semble que je ne ferai jamais assez, que je ne saurai jamais ce qu'il faudrait savoir. Mais heureusement il y a la raison qui veille et rétablit l'ordre : j'aime mieux cette défiance un peu excessive que le contraire. Au moins, ainsi, je suis toujours en alerte, je ne me laisse pas languir, mon esprit ne s'endort pas et je ne me repose point sur l'acquis[2].

Le roman fut récrit; ensuite il sommeilla pendant la guerre; mais si la pensée de Sorel allait être mûrie par le spectacle de la défaite; si l'historien allait naître de l'épreuve, le romancier ne s'endormait pas : il concevait un grand sujet sur le second empire, un autre, *l'Abbé Dotti*, dont il communique le scénario embryonnaire à son correspondant; il envoie au *Moniteur* et au *Français* des articles sur des questions aussi littéraires que possible. L'artiste s'affirme par le goût de châtier sa langue; le savant se révèle par le souci de la composition :

Quant au style, il s'est bien resserré; je me rapproche davantage de cette simplicité, de cette précision qui est la pierre philosophale

1. 27 mars 1868.
2. 25 octobre 1867.

dans notre langue — nous ne pouvons plus en ramasser que de petits morceaux. Je t'envoie un petit printemps haguais : tu y reconnaîtras quelques-unes des notes qui te divertissaient tant. Je ne sais quel travail j'entreprendrai à mon retour. Cela dépendra des rapports avec la *Revue*, le *Moniteur*, du succès enfin de la *Grande Falaise*[1]. Le roman sur l'Empire, commencé à Bordeaux et où paraît la première esquisse de Brévannes, restera sur le chantier. Je ne veux regarder ce triste temps que d'un peu plus loin, d'un peu plus haut — dans un rayon de soleil de renouveau — s'il est possible. J'hésite entre *l'abbé Dotti* — l'histoire de la chanteuse dont je t'ai parlé, et un beau canevas dramatique qui me trotte par la tête, dont je t'entretiendrai en temps et lieu — *Le secret du docteur Egra*[2]. — On y verra en portrait la fameuse *Jeanne de Pleurs* et son aventure à l'état de légende. — Car le roman est contemporain : nullement fantastique. Aujourd'hui, j'ai des épreuves et bien des petites affaires. Je te quitte.

Enfin, en août 1871, il peut écrire : « J'ai fini mon *Robert Marnier*. » Albert Sorel vit se resserrer à cette époque ses liens d'affection avec Horace et Philippe Delaroche-Vernet, qui lui firent à Versailles le plus cordial, le plus encourageant accueil. Aussi longtemps que dura leur amitié (la mort seule devait la rompre) Sorel rencontra chez eux cet appui moral, cet esprit indépendant, cette sympathie intellectuelle qu'il avait tant désiré trouver. Le beau-père de Philippe Delaroche, Eugène Talbot, s'employa pour lui, avec la meilleure grâce du monde :

Talbot s'occupe de l'éditeur; je compte m'adresser à un éditeur un peu nouveau, actif, désireux lui-même de se faire connaître et de s'attacher une clientèle. Je serais perdu dans les grandes officines littéraires. Il faut quelqu'un qui s'occupe personnellement de moi. — Avec les relations que je me suis assurées dans plusieurs journaux, j'espère pouvoir marcher.

Le livre, repris, corrigé, récrit, Sorel éprouve une grande joie qui, cependant, n'atténue pas son sens critique. Aux observations d'Eynaud sur l'héroïne, il oppose une argumentation serrée.

De notre temps on ne peut pas séparer entièrement le corps et

1. Paru à la Librairie générale, 1872 (épuisé).
2. Paru à la Librairie générale, 1873 (épuisé).

l'âme : tu ne le voudrais pas, Sainte-Beuve ne l'aurait pas permis. Il fallait essayer, au risque de se casser le cou. Ce n'est pas faire du Flaubert, et bovariser les femmes que de chercher à les peindre un peu plus complètement et avec certains jeux d'ombre dont notre temps est très épris et qui seront (retenus dans la mesure) une partie de notre originalité. Ce que je dis est bien peu de chose, eh bien! voilà. Pense au bain de Virginie, aux troubles de Cymodocée, aux rougeurs d'Amélie. Peut-être n'as-tu pensé à Bovary qu'à cause de la brise de mer qui traverse la lande aux jours d'été. Flaubert l'a sentie au pays de Caux, mais nous l'avons sentie partout, cela est si vrai!

En 1904, lorsqu'il parlera « du grand ancêtre normand Flaubert » il évoquera les affres de sa jeunesse. Il se souviendra des heures de doute, de toutes les lettres « qu'on aurait pu écrire un soir de désespérance » et qu'on n'a pas écrites ou que l'on a brûlées. Il se rappellera, encore, après une promenade sur les digues de Honfleur « avec le détour le long des marécages » ce qu'il était à vingt-huit ans « à la veille de la guerre qui creusa un terrible abîme où tant de pauvres barques, comme la mienne, ont failli sombrer. » Il songeait alors : « Ma carrière ne pourra jamais entrer en conflit avec mes travaux véritables. » Il n'avait qu'une ambition, devenir un écrivain et on lui disait : « Vous feriez mieux d'employer votre temps à autre chose. »

Ses deux romans ne passèrent point inaperçus : ils n'obtinrent pas, cependant, tout le succès immédiat qu'il aurait souhaité. Un ou deux amis consacrèrent à *La Grande Falaise* des articles qu'Albert Sorel n'oublia jamais et qui restèrent, dans sa mémoire, les souvenirs privilégiés de sa jeunesse. *Le Docteur Egra* fut traduit en allemand et fort apprécié, de l'autre côté du Rhin. Mais, à l'époque où parut ce second volume, la pensée de Sorel s'orientait déjà vers l'histoire ; tandis qu'il en corrigeait les épreuves, il commençait à réunir les documents pour *L'histoire diplomatique de la guerre franco-allemande*. Il y avait pensé dès 1871 et, quand elle parut, elle lui créa de nombreuses inimitiés. On l'accusa d'avoir publié un livre officieux. Ce reproche injuste lui sembla toujours le plus blessant. Sorel affirma, jusqu'à la fin de sa vie, que cette œuvre était — comme celles qui la suivirent — absolument indépen-

dante : dès le début de sa carrière, il revendiquait cette qualité qui, à ses yeux, était primordiale.

Ne recherchons pas, dans la presse, l'importance qu'eurent les débuts littéraires de l'historien. Les témoignages privés qu'il reçut, par contre, expriment les sentiments qu'éveillèrent, chez ses lecteurs, les deux romans. Le premier, surtout, lui valut, tour à tour, de sévères remontrances et de précieux encouragements. Certains de ses camarades lui reprochèrent son imagination; tels de ses critiques le jugèrent engagé dans une voie néfaste et tels autres le décrétèrent « immoral ». Sorel s'en défendait, sans pruderie. Souvent, il me citait certaines de ces semonces, un sourire malicieux sous sa forte moustache, et un reflet d'ironie dans les yeux : les caricatures de la vertu le divertissaient. Par contre, Taine discerna, immédiatement, la valeur du récit. Albert Sorel avait connu Taine, à Tours, pendant la guerre; tous les jours, ils avaient, de longues heures durant, disserté sur tous les problèmes contemporains. Taine, après la lecture de *La Grande Falaise*, écrivit à l'auteur quelques lignes où perçaient la sympathie et l'estime. « Surtout — me raconta mon père — il sut prononcer les paroles que j'avais besoin d'entendre et qui me révélèrent à moi-même. Il me dit que je « savais raconter » et que je devrais me consacrer à l'histoire. Ce fut le trait de lumière pour moi. Ainsi ce petit livre aura marqué dans ma destinée. » Albert Sorel l'aimait avec prédilection; il lui devait la grande amitié de Taine. Par un retour imprévu, l'historien venait de se révéler par le roman.

Guizot l'avait dirigé dans ses débuts : Taine le conduisit à l'histoire. En effet, quelques mois avant la publication du *Docteur Egra*, en janvier 1872, Sorel ouvrit son premier cours à l'École libre des Sciences politiques, où Émile Boutmy lui avait offert, sur la proposition de Taine, la chaire d'histoire diplomatique. Albert Sorel l'avait acceptée, avec reconnaissance, impatient de quitter une carrière qui ne contentait ni ses ambitions, ni ses vœux secrets. Surtout, s'il avait toujours ses cartons pleins de plans, le désastre de la France l'avait édifié : et comprenait qu'il ne fallait plus s'embarrasser de subtilités psychologiques : il fallait se mêler à l'action.

Toutefois, il conservait trop de doutes sur lui-même pour

prétendre à un rôle effectif : c'est par son enseignement qu'il voulait collaborer au relèvement national.

Était-ce un motif pour abandonner les lettres? Elles restaient « le fond caressé de ses pensées ». Tandis qu'il préparait son cours, il songeait à un roman de mœurs. — « Un grand homme de province » — qui serait un « Monsieur Bovary ». L'ivresse de son premier voyage à la Hague, avec Eynaud, pour *La Grande Falaise*, lui revenait : il se cramponnait à la littérature, par instinct, par goût, par inquiétude, par besoin de rêver et de s'épanouir. Cependant, l'histoire le guettait. Il ne l'abordait pas en philosophe abstrait; il la fouillait en homme, conscient de son devoir; il s'y livrait tout entier et sa recherche minutieuse de savant apaisait peu à peu sa fièvre d'artiste. La science historique faisait de lui un observateur du passé; elle lui imposait une méthode objective. Il restait, cependant, un témoin passionné du présent. L'état des mœurs l'inquiétait; il était exaspéré par l'influence des Allemands; il ne pouvait supporter leur outrecuidence, ni leur infatuation d'eux-mêmes. On persistait à l'accuser, pourtant, d'être germanophile, sans doute parce qu'il jugeait, quelquefois, le monde parisien avec sévérité :

Nous méprisons l'univers, nous nous croyons le génie infus et la science infuse, mais nous ne nous soucions guère de ce qui se fait de grand chez nous. Il n'est pas étonnant que les étrangers méconnaissent nos mérites comme nous les méconnaissons...

... Le fameux tout le monde était autrefois curieux, intelligent, ardent à apprendre, à suivre, à causer. Le tout le monde d'aujourd'hui est frivole, jouisseur, engraissé, indifférent à tout, excepté à son repos et à ses intérêts. Le niveau intellectuel baisse d'une façon remarquable dans ce qu'on appelle le monde. On peut suivre le mouvement. La conversation tombe et se dissipe en bêtises, les femmes s'épuisent aux caquetages, les hommes en grivoiseries — ce n'est plus le bon sel gaulois, relevant le propos et chassant comme punaises le pédantisme et la lourdeur — ce n'est plus le ragoût, c'est le fond du plat[1].

Plus loin, il s'effraye de l'utilitarisme, de la lutte pour l'existence hâtive, où les efforts individuels s'épuisent et où les intelligences bien trempées parviennent seules à surgir, mais se

1. 12 mars 1872.

trouvent toujours isolées. Les médiocres sont pris dans l'engrenage : on ne songe plus qu'à jouir et à vivre le mieux possible. Il conclut :

Dans un pays où il ne se fait plus rien d'inutile, l'art et la pensée tombent en décadence... Le dédain où nous tombons, nous le manifestons nous-mêmes. Notre état scientifique est à la fois désolant et consolant. Il nous honore et nous humilie. La contradiction et le paradoxe règnent partout en France. Nous en périrons[1].

Quoi d'étonnant à ce que, — « vieux Français qui a le culte du passé », qui est né dans le pays de Corneille et qui considère que Montesquieu est « le meilleur de lui-même », — il se soit tourné vers l'énergie et ait désiré la force dans la nation et « la force dans le style »? Cette recherche-là n'est point oiseuse : elle projette le passé sur l'avenir. Le sentiment de travailler pour cet avenir relève son courage. A toutes les époques de dépression morale son « espérance dans les destinées de sa patrie » est née des désespérances du présent.

Ce qu'il essaye, désormais, de rencontrer dans la littérature, c'est une force claire, un style châtié, de la santé morale et un réalisme franc, qui n'ait rien de convenu. Il veut « se garder pour des œuvres personnelles » et ne pas s'user en critique, dans des « pastiches de Sainte-Beuve... » Il lui faut de l'initiative, des « taquineries profitables », du changement.

Désormais il ne sera « l'homme ni d'un métier, ni d'une carrière », mais il « traversera le monde, touchera à toutes les coteries, fera plusieurs métiers et se promènera dans les différentes carrières »; il veut « tout au moins exercer ses forces et distraire son esprit ». Son cœur reste prisonnier de lui-même; seulement, il ne l'ouvre plus au monde; cette pudeur n'est pas de la timidité, elle est la marque de son caractère qui se consacre à « la belle œuvre ». Elle le tuerait, s'il ne tuait lui-même le poète qui n'a jamais cessé de souffrir dans son être, sensible jusqu'à la nostalgie. Seulement, il mesure ses forces : la méthode de sa vie, de sa pensée et de son effort réclame une patience et une résignation, qu'il s'impose. Il entre dans la période féconde, dans l'ère silen-

1. 12 mars 1872.

cieuse où il se cache à lui-même le tourment d'autrefois, qui palpite toujours. En mars 1876 il est nommé secrétaire général de la Présidence du Sénat; il aura de l'initiative à prendre dans sa fonction et des loisirs pour son travail. Insensiblement, le vieil homme agonise; une nouvelle pensée germe, ardente, mais contenue par la recherche et le désir de savoir et sur les ruines de sa patrie, Albert Sorel découvre le but de sa vie : « Faire un beau livre : servir utilement l'État[1]. »

Tout a été contrariété dans ma jeunesse. Si je n'avais pas eu le bonheur... à vingt-trois ans... d'apercevoir ma voie... Si je n'avais pas reçu la clarté, la dictée du cœur, au lieu d'être devenu un homme, j'aurais été, soit en ma petite ville, soit à Paris, l'être inférieur que Flaubert dépeint comme le produit de l'*Éducation sentimentale*. Mais j'aurais voulu être un poète, un romancier, viser à l'idéal, voler de mes ailes, être un artiste. La vie m'en a détourné, quelquefois à coups de fouet et d'un tour de bride un peu dur. Tant pis, si l'on m'a trempé dans l'eau de mer! Il ne reste du premier homme que l'homme intérieur, caché, — et il ne reste guère que pour souffrir[2]....

Souffrance de la sensibilité, de la vieille blessure du rêve, de l'âme agitée, qui se livre dans la bonté, sans illusion...

*
* *

Albert Sorel avait trouvé sa vocation et sa voie. Il pouvait penser, travailler en toute indépendance : l'histoire offrait un refuge à son imagination et les faits, recueillis par la science, l'apaisaient. Il ne sortait, pourtant, d'aucune école. La méthode était à créer entièrement et ce fut le suprême effort. On aurait tort de croire que cet écrivain patient, ce chercheur inlassable eût découvert son idée toute faite, enfouie sous les documents qu'il déterrait. Je n'ai pas, ici, à en exposer la genèse, ni à en montrer l'élaboration, ni à en fixer la portée. Si Sorel avait subi l'influence de Taine, il convient — je ne puis que l'indiquer — de la reconnaître plutôt dans

1. A Eynaud, 20 avril 1876.
2. A son fils, 12 février 1898.

le livre des *Philosophes français* que dans *les origines de la France contemporaine*.

A vrai dire, l'œuvre lui est inspirée par la vie, elle se présente comme une conception d'artiste; il me l'écrivait, à la veille de recevoir le prix Osiris :

Enfin... pense que ton père à qui tout cela arrive, et tu le sais, toi, sans qu'il l'ait sollicité, ni attendu, ni même désiré, a été l'homme le plus traversé de doutes sur lui-même, sur son travail, sur ses amis — sur tout. Le livre a été conçu dans l'enthousiasme — un jour, en 1874, dans la rue Saint-Lazare, allant à Versailles, l'idée s'en est précisée; elle a lui. Elle m'a ébloui, j'en ai eu le vertige. Puis, je l'ai regardée en face. J'ai construit froidement, oui froidement, mon plan — et je n'ai plus, ensuite, durant dix ans, pensé qu'au coup de pioche prochain — à copier, à lire — et à disposer les matériaux. On m'a dit : « Vous faites des articles, voire des livres que personne ne lit. » J'ai laissé dire. Mais la crainte — l'horrible, tiraillante, de ne pas savoir assez, de n'avoir pas assez creusé — et la chose faite, le volume, en 1885, d'être inférieur, de rater [1]...

Tel, il a lutté, sans en rien laisser paraître, mais, la nostalgie de la littérature le tourmentait cependant; on ne le devinait pas :

J'ai... revu les épreuves d'un petit volume : *La Question d'Orient au XVIIIe siècle*, qui sans aucun tambour et encore moins de trompettes, atteint sa 3e édition. Il est bien technique; peut-être est-ce ce qui en fait la carrière universitaire, car il est très lu dans les collèges et facultés. En ce temps-là, 1877-1878, on me répétait tant que j'étais clair, correct, consciencieux, diplomate, que j'enrageais de n'être point écrivain et que, par humeur, j'effaçais, j'effaçais, je m'effaçais dans mon propre ouvrage [2]...

L'Europe et la Révolution commencée, il était impatient de rédiger, de composer, de faire métier d'écrivain :

T'ai-je dit — me mande-t-il — que j'avais fini mardi dernier, 17 mai, de dépouiller et de porter sur fiches l'effroyable dossier de mes documents pour 1805-1810. Je pourrai donc, en octobre, me mettre à écrire le brouillon de cette période et l'écrire comme il faut, tout d'une haleine. Puis, dans le printemps prochain, je

1. A son fils, 16 mars 1906.
2. A son fils, 13 septembre 1902.

finirai les notes pour les années 1810 à 1814, mars; et je pourrai écrire ces années à la fin de 1899. Ce sera fini, alors, de compulser, documenter... Il ne me restera que l'œuvre de pensée, l'œuvre d'art. Je me sens rajeuni en voyant avec quelle ardeur j'envisage cette tâche. Elle ronge, absorbe ma vie et je vis de cette eau courante qui me ronge au bord, en coulant. C'est la vie[1]...

Avec cela, il se sent inquiet sur ses facultés; il en doute :

L'infirmité de ma mémoire a été le fléau de ma jeunesse. Durant des mois, je me forçais d'apprendre dix vers de Racine par jour, je n'en sais plus quatre de suite.

Mais, les dépressions d'autrefois ne sont plus que « des nuages qui passent »; s'il est tourmenté par son idée, s'il « a besoin d'avoir toujours un ouvrage sur le chantier », son âme est désormais sereine :

La pensée est un fardeau et un honneur. La conscience de l'honneur qui nous est fait doit nous faire oublier le poids du fardeau[2].

Il peut le répéter au cours de toute sa vie; toutefois, il sait qu'il ne se trompe plus. Son esprit et son cœur sont d'accord : « Travailler, dira-t-il, c'est aimer. » Enfin, quand il touche au terme, l'effort accompli l'étonne; il est à la veille d'imprimer le tome VII, de donner le bon à tirer.

Donner le *bon*, c'est couper le cordon ombilical qui lie l'enfant à la mère, mais c'est aussi lancer dans le monde un être qui n'a que la vie que nous lui donnons, et l'on se sent toujours en mal d'enfant. A mesure que j'ai avancé dans le gros ouvrage de ma vie, j'y ai donné — j'ai tâché d'y donner une vie plus libre, d'y faire à l'art de penser et d'écrire une part plus large, de moins étaler la méthode. J'ai cru le pouvoir, après avoir fait mes preuves dans les volumes précédents qui voulaient plus de détails et de démonstrations, portant sur une époque ou plutôt des événements peu connus d'une époque que l'on croit connaître pour en avoir indéfiniment discouru et entendu discourir[3].

Malgré sa modestie et ses doutes, il a des heures de joie, en mesurant le chemin parcouru. Il s'émeut :

Mon *Waterloo* a paru dans le *Temps* d'aujourd'hui — 12 sep-

1. 21 mai 1897.
2. A Eynaud, 25 octobre 1865.
3. A son fils, 24 sept. 1903.

tembre. J'en suis content. Ce sera une des dernières pages de mon dernier volume : la marche funèbre où sont évoqués tous les grands motifs. J'ai eu, en le lisant imprimé, un petit frisson et un moment l'illusion de m'être approché de mon idéal[1].

D'ailleurs, pour mieux se convaincre qu'Albert Sorel, qui a été le plus scrupuleux des savants, qui avait le mépris de ceux qu'il nommait (avec Taine) les *blaguologues*, auteurs de systèmes abstraits et métaphysiciens de la réalité, — pour mieux se convaincre qu'Albert Sorel n'a jamais abandonné son culte des lettres, ni cessé de rêver une œuvre d'art, qu'il fut le moins officiel des hommes, avide de reconquérir sa liberté, patientant dix ans pour publier ses derniers volumes, afin d'être indépendant, — il suffit de voir comment il concevait l'histoire :

L'histoire n'est qu'une branche. Il y a cinq classes à l'Institut, ce microcosme! (ne traduisez pas : ce monde de nains!). — Tout peintre n'est pas sculpteur, ni tout poète romancier ou dramaturge. Aristote, Michel-Ange, Léonard, Pascal — exceptions, prodiges. L'homme se cherche, cherche sa voie, pousse à droite, à gauche, dans le roman, le drame, le poème, la politique, la philosophie : il est déjà très grand s'il excelle en un genre et se distingue, se complète, s'encadre par les autres. Il faut se laisser faire et façonner. Gœthe l'a dit, l'a prouvé... J'ai lu ce mot dans l'anxiété de moi-même et de ma vie, et ce mot m'a été une lumière, un guide... J'ai recueilli du dehors, je me suis recueilli en moi-même, partout où la vie m'a poussé.

Car, en dehors de la nature — du dehors et du dedans — rien, nul maître, ni forme, ni pensée. Voir, sentir, comprendre, traduire! C'est la condition de l'homme de ne sentir que par vibrations du dehors, de ne voir que par reflet, de n'entendre que par écho, de ne parler que par images, de ne penser que par idées. Philosophe, lis en toi-même. *Sociologiste*, regarde vivre les hommes et cela ne suffit pas : souffre avec eux. Moraliste, souffre avec eux et souffre pour eux. Poète, sois tout cela, éprouve tout cela et traduis-le en rythmes cadencés, en figures claires et colorées, en traits profonds qui vont aux cœurs. Partout, pour tout, voir, éprouver, penser. Ici point de méthode pédante. La méthode n'est bonne que pour apprendre à travailler. Elle n'apprend point à sentir, à voir. L'art enseigne à traduire. Mais l'entre-deux : l'acquis, l'impression de la vie, malheur à qui le cherche par procédé, par 1 et 2, par a + b.

1. A son fils, 12 septembre 1899.

Les très grands, les immenses : Schakespeare, Balzac, Tolstoï ont analysé et traduit leurs vues, impressions, sympathies, haines, etc. mais jamais ils ne se sont mis en campagne avec un carnet de reportage, un répertoire à remplir. C'est le fait d'hommes encore grands, mais secondaires en art... des volontaires plutôt que des réceptifs. Donc... reste jeune, laisse-toi vivre, apprends à voir, à regarder au dehors, en toi; apprends des maîtres à traduire; lis, comme on va au musée, au concert, au théâtre — et sois confiant, le reste se fera, pourvu que tu sois — ... pénétré de ceci que rien ne se fait de *chic*, que rien d'abstrait ne fait une œuvre d'art — qu'il faut une part d'instinct, une part de génie — que la suprême méthode consiste à ne le point contrarier, le grand effort à savoir s'en servir, et la vertu suprême à savoir et à vouloir être ce qu'on est. Il faut autant de volonté pour n'être pas un simple mosaïste de mots ou un dévideur de phrases quand on écrit, que pour n'être pas un fantoche, la marionnette d'autrui quand on prétend agir.

Cherche ta voie dans le poème et le drame, dans la philosophie et la critique, peu importe — si tu sais chercher, si tu veux chercher ton modèle là où il est et est seulement : l'homme vivant, la nature. L'histoire en est une étude, mais peu d'historiens l'ont comprise, se bornant, pour la plupart, à prendre les *papiers* pour la notation de la vie, et leurs rêves ou leurs dissertations pour l'intelligence de la vie[1]...

Combien de fois lui ai-je entendu soutenir cette idée, et avec quelle chaleur! « Le vieux chaudron bouillonne encore », disait-il.

Sorel fréquentait peu le monde, surtout à la fin de sa vie. Par contre il aimait à s'entourer de jeunes amis, qu'il réunissait une fois par semaine, le dimanche soir. Là, dans ce cercle très éclectique, il allait de groupe en groupe, la cigarette entre les doigts et cédait à sa verve. Il ne moralisait pas et ne se posait point « en maître ». Nulle joie n'était comparable pour lui à la découverte d'un vrai talent qu'il pût encourager et d'une vocation sincère qu'il pût soutenir. Balzac était l'un de ses sujets favoris. Balzac le « poussait invinciblement à écrire. Il l'admirait sans réserve » :

Ah! t'y voilà avec Balzac. Le monstre t'a pris. La *Femme Abandonnée*, le *Message* — je ne connais rien au-dessus... Le *Lys dans la Vallée* est pour moi le roman de Balzac le plus dur à lire. Juge

1. A son fils, 21 janvier 1897.

donc! mais il s'y trouve, mêlées, la plus profonde et douloureuse analyse du cœur, et une étude du grand monde, de la cour, en général, de celle de Louis XVIII en particulier, qui sont de premier ordre. La *Femme de trente ans* n'est qu'une ébauche, mais que de génie! Le début, la revue de l'empereur, enfonce tous les historiens et tous les mémorialistes (comme ils disent); il y a, dans la suite, des passages plus que dramatiques. Enfin, tu y es, et c'est une joie pour moi de penser que nous pourrons parler de ce grand homme sans qu'il soit un étranger pour l'un de nous. Il n'a pas eu le temps, le loisir d'achever — sauf ses merveilleuses nouvelles qui donnent toute sa mesure. Mais aucun Français ne me donne à ce degré l'impression du génie, par la puissance créatrice et sympathique, le *chaos* et l'ordonnance quasi scientifique, la *classification* des personnages. Puis, comme il est Français! Le même a écrit les *Contes drôlatiques,* le *Lys*, le *Message,* le *Ménage de Garçon, Gaudissart,* la *Ténébreuse Affaire* — commis voyageurs, Homais en voyage! intrigants de haut vol, petits bourgeois, moines, Napoléon, Talleyrand — et quelles femmes! Tout y passe. Enfin, il est entre Shakespeare et Tolstoï : car celui-là aussi a créé sa comédie humaine[1].

C'est à Balzac qu'il revenait, lorsqu'il parlait du roman « social » :

On tourne autour du roman à faire, du Balzac des temps nouveaux. Zola en a écrit quelques chapitres, mais il y a trop de mots, trop de choses faites de chic, trop d'imagination épique ou lyrique, à côté de trop de goût à fourrager dans la boîte à Poubelle.... Enfin, la place est à prendre et il y aura plusieurs places. Il faudra frapper fort, très fort, et beaucoup consoler; mais celui qui chassa les vendeurs du temple et invectiva les pharisiens et les grands prêtres, fut aussi celui qui fit le sermon sur la montagne et essuya les pleurs de Madeleine. C'est tout simplement ce qu'il s'agit de mettre en scène dans notre démocratie où la sensibilité, la faculté de souffrir se sont répandues de haut en bas — et, en bas, sans compensation.

Parfois, il s'emportait, allait jusqu'au bout de sa pensée et, désireux de comprendre la pensée des autres, se plaignait des limites de son intelligence. Le moins dilettante des hommes, il affirmait son réalisme, conquis avec tant d'âpreté :

Nous avons beau étendre assez loin nos tentacules, notre tact et notre vue sont bornés et terriblement liés à notre corps de place.

1. A son fils, 17 août 1899.

Tu sais que je donnerais tout Rousseau — oui, malgré l'admirable et nocif livre VI — tout Benjamin Constant — gratis — et toutes les Madame, de ce temps-là... Krüdener, Souza.... y compris Staël et George Sand, dont les lettres me navrent par le déluge de mots, l'effroyable et faux spiritualisme et le Dieu Priape déguisé en Bouddha — je donnerais tout cela pour un chapitre de *Candide* ou un conte de Maupassant. Ce qui ne m'empêche d'être un sentimental, un imaginatif dans ma retraite et ma nuit, et toujours agité comme nos hêtres normands, même sous le ciel bleu — de l'air maritime qui passe[1].

Son goût, sa tendresse pour Montaigne, expliquent les nuances de son esprit :

J'aime tant Montaigne, parce que tout en nous remettant à terre, il est vivant, vivant de la vie naturelle, de celle qui dure, se renouvelle. Il y a une fourmilière humaine en vie dans ses récits, un printemps perpétuel dans son style.

Et il est heureux de retourner aux lettres, avec l'étonnement de voir son rêve réalisé :

Tu me dis que « ma littérature » est bien cotée, j'entends ma situation littéraire ; tu m'enchantes, car depuis mon jeune âge, je n'ai pas fait — pour ma vie du dehors — d'autre rêve que celui d'être écrivain, et je voudrais bien finir en revenant à mes premiers amours, je veux dire : en ne vivant pas pour autre chose. Mais je suis un écrivain d'histoire et on *n'écrit* bien en histoire qu'en sachant bien. Il faut être un savant, sinon on est un blagueur, à moins d'être un poète[2]...

De là, cette conception précise du style :

Ta plume court.... Laisse-la courir, mais dresse-la ; mets-la au régime du manège et méfie-toi d'elle. C'est une servante. Le danger pour les *jeunes*, et pour beaucoup de *vieux*, c'est de croire les idées neuves, parce qu'ils les prononcent avec passion ou avec onction. Savoir ce que portent les mots, ce qu'on y peut ajouter, ce qu'ils apporteront aux autres hommes, ce qui versera, s'écoulera et se perdra en route ; distinguer ce qu'on y met, de ce qui s'y trouve ; ce qu'on y ajoute de ce qui restera : bref se connaître et connaître autrui, c'est le commencement de toute science et le précepte de tout art...

1. A son fils, 12 juillet 1904.
2. A son fils, 12 septembre 1900.

Mais il « ne prétend pas à l'impassibilité ». Austère, scrupuleux, lorsqu'il dépouille les documents, l'émotion l'étreint, à mesure qu'il avance dans son œuvre. « Je serais un pauvre écrivain, dit-il, très indigne des encouragements que vous me donnez, si ma plume n'avait trahi le frémissement de ma main[1]. » La même sensibilité — celle de sa jeunesse — couve en lui; comme autrefois, il cherche la sérénité intérieure et il demande encore à la musique de la découvrir à lui-même, de lui dévoiler le secret inavoué de sa pensée et de résoudre le tourment de l'artiste : elle est devenue indispensable à sa vie.

En sortant des concerts symphoniques, Albert Sorel ouvrait largement son âme, comme si les sons, la délivrant de ses dernières entraves, lui permettaient de prendre son essor. « J'ai le mal du pays de l'orchestre », me disait-il. Il se rendait, presque tous les dimanches, chez Lamoureux, — qu'il admirait particulièrement, — ou chez Colonne.

Combien de fois, après ces auditions, ai-je traversé Paris à ses côtés! Alors, son cerveau entrait en ébullition; il découvrait des mondes inconnus et, toute émotion se répercutant au fond de sa pensée, il en déduisait des idées nouvelles pour son œuvre; souvent, le soir, au coin du feu, il prenait des notes sur un feuillet en écoutant le piano sous les doigts de sa fille et, parfois, il s'écriait : « Je crois avoir trouvé quelque chose de bien. » Il se calmait aussitôt, repliait la page et l'enfermait en disant : « Nous verrons cela demain. »

Il discutait à perte de vue sur les compositeurs modernes et revenait, exalté par Richard Wagner. Comme il sut gré à Camille Chevillard de conduire en maître le *Crépuscule des Dieux* et *Tristan et Iseult!* Il suivait avec passion les progrès de ce grand directeur de musiciens. Les étrangers — tel Weingartner et Mottl — le captivaient.

Mottl est un grand garçon d'une quarantaine d'années, — avec moustache et lorgnon, un peu Guillaume II — les gestes un peu raides, lourds; mais quel artiste! et quelle nuances, quel moelleux dans les mouvements de tout ce grand corps! Il ne dirige pas : il dicte, il voit tout, il est à tous les instruments; une main marque les rythmes, incessamment variés, avec le bâton, et l'autre, main

1. Discours prononcé le 29 mars 1905 à l'occasion de l'achèvement de l'*Europe et la Révolution française*.

de pianiste, longue, désarticulée, vibrante, parle, pour ainsi dire, à chaque instrumentiste. De là des détails parfaits, la partie qui chante toujours dominante, comme écoutée par les autres, et les passages d'un chant à l'autre, insensibles, coulants. Tout chante et chante toujours[1].

Très instruit musicalement, ayant pratiqué l'harmonie et composé de nombreuses mélodies, Albert Sorel ne juge pas la musique en dilettante : il veut en dégager l'inspiration contemporaine :

L'homme est un pauvre être agité à tous les vents, agité en son cœur, en son intelligence et qui, tourbillonnant, cherche l'équilibre, le repos, l'accord, l'harmonie. Je crois bien que c'est là le secret de la musique moderne et pourquoi elle est l'art moderne par excellence : elle décrit cette âme, la berce de sa souffrance, la console et tire l'harmonie rêvée de l'agitation même[2].

Une sensibilité comme celle-là eût dépéri si elle n'avait trouvé un dérivatif. Dans l'impossibilité de la livrer par une œuvre subjective, Albert Sorel souffrait de son mal contenu. Mais, il possédait une incroyable puissance d'ironie : « Cela est dans le sang. » En rhétorique et en philosophie, déjà, il envoyait, avec Albert Eynaud et un de ses amis d'enfance, des vers et des chroniques aux différents journaux de Honfleur. Sous les pseudonymes les plus divers et les plus difficiles à identifier, les trois collaborateurs organisaient des concours de poésie ou bien imaginaient de formidables polémiques, auxquelles ils se répondaient eux-mêmes. On trouve, ainsi, entre autres, une série d'articles sur « *L'Histoire de Honfleur par un enfant de Honfleur* », des pastiches de Baudelaire et un roman politique, — *Les Tribulations de Galuchet* — qui sont, en tout ou en parties, composés par Albert Sorel[3]. Ses parodies de Victor Hugo ne furent pas seulement un jeu d'esprit : mais encore un soulagement pour son ennui. Lui demandait-on de les réciter, il hésitait, n'y prenant plaisir que devant des amis susceptibles de comprendre son admiration pour Hugo et de goûter les nuances de vers, comme Gaston Paris ou

1. A son fils, 18 janvier 1897.

2. A son fils, 20 avril 1900.

3. Voir la Bibliographie d'Albert Sorel par Maurice Escoffier, à paraître prochainement chez Plon-Nourrit.

J.-M. de Heredia. En somme — me confessa-t-il — son procédé consistait à traduire les abstractions en images concrètes. Jusqu'à la fin de sa vie, Sorel s'amusa de la sorte à noter des traits, souvent truculents, d'autres terriblement incisifs. « Je ne me sens pas plus diplomate, — écrivait-il à Eynaud, — que poète, lorsque je griffonne une parodie de Hugo. » Un jour que l'on insistait pour qu'il publiât ces fantaisies, il nota ce quatrain qu'il aurait placé en épigraphe au volume :

LE SERMENT DU DÉCADENT

Pour que mes vers jamais ne soient estropiés,
Je n'en ferai qu'un seul qui n'aura pas de pieds
Et pour que mon symbole insignement s'exprime,
Supprimant la raison je supprime la rime.

Mais ce n'est pas par ce qu'il nommait « ses divertissements » que l'homme de lettres doit survivre : on le voit reparaître, par contre, dans ces *Vieux Habits*, *Vieux Galons*, qui datent des étés de 1904 et 1905.

***

Trente années — 1874-1904 — avaient passé sur le travailleur, courbé sur sa besogne. Quand il leva, enfin, la tête, la main fatiguée, mais la conscience tranquille, ses cheveux avaient blanchi, cependant que son front gardait l'éclat de la jeunesse et ses prunelles les rayons de l'art. L'été, nos promenades quotidiennes nous conduisaient le long des chemins creux ou bien sur les collines normandes, dont les arbres fantasques, tordus par le vent d'ouest, dentellent la crête. Albert Sorel me racontait des aventures balzaciennes de l'époque des demi-soldes. Je le priai de les écrire. D'abord, il hésita. Il se déclarait trop « vieux bonhomme » pour une telle œuvre. L'idée le séduisait, pourtant. Le 20 septembre 1903 il m'informa enfin, de Honfleur, qu'il s'était mis à l'ouvrage :

Que dirais-tu d'une anecdote de vieux soudard... qui est dramatique et caractéristique : un vieux briscard qui tue en duel un jeune officier et est obligé de le rapporter mort dans sa famille où on l'attendait? — Je suis à peu près sûr de faire quelque chose de sail-

lant et d'original... Cela pourrait s'appeler : *Baron Bidard,* récit ou anecdote de 1813, — ou bien *Chelmiche* — dénaturation du mot *Schelmisch* : *schelmisches Kind* — ainsi que l'on qualifiait la petite Bavaroise épousée par Bidard[1].

L'expérience n'a point calmé ses angoisses ; il suffit à Albert Sorel de toucher aux lettres, pour éveiller son trouble et le travail inquiet de la jeunesse recommence :

Ce temps superbe m'a mis en humeur d'écrire et j'ai esquissé trois petits contes de grognards. J'ai trouvé un joli titre : *Vieux Habits, Vieux Galons.* De ces esquisses de nouvelles, il y en a une bonne, une assez bonne, mais toutes de fortune et la troisième... dont je ne sais que penser. J'ai trouvé un joli cadre pour la petite nouvelle dont tu m'avais donné le sujet : *Le retour des Cendres.* La mort du brave homme se passera sur la jetée de bois quand *La Normandie* remontait la Seine, portant le cercueil de Napoléon. Ma mère y était. Cela sera bon, surtout si je puis repêcher quelque récit du temps, donnant des détails locaux[2]...

Ailleurs, il est mécontent et recommence son récit :

J'ai achevé ma nouvelle : *Trahison.* Je l'avais, péniblement, revue et remaniée et je me suis aperçu que je faisais fausse route, c'est à-dire que j'allais contre l'effet que je voulais produire. J'avais déraillé[3].

La Normandie donne ses paysages à ce dernier volume : Albert Sorel revenait à sa petite patrie, comme à son refuge naturel et il avait le sentiment d'y retrouver le souffle et les rêves d'autrefois.

C'est à Honfleur qu'il faut le regarder une dernière fois, debout, avec sa haute taille que l'âge n'a point voûtée, son grand nez en bec d'aigle, ses larges yeux, fendus en amande, qui se voilent, pour les indiscrets, de la même brume que la mer le long des côtes, avec sa moustache de chef gaulois et son sourire, bon pour les infimes, indulgent pour les médiocres, mais impitoyable aux vaniteux et aux sots. Il va, suivant les sinuosités de la grève, ou bien s'enfonçant dans l'ombre mys-

1. Cette nouvelle a été publié par la *Renaissance latine* du 15 janvier 1904.
2. A son fils, 16 octobre 1904.
3. *Id.*, 4 septembre 1905.

tique de la cathédrale des forêts; les murmures des flots et des branches séculaires rythment ses pensées et il avance, d'un pas tranquille, sa belle main sur le dos, esquissant avec ses doigts allongés des signes furtifs d'inquiétude tandis que l'autre, tenant un gros bâton, bat la mesure à la symphonie du passé, qui chante dans son âme. Dans « la botanique des esprits, dont Sainte-Beuve a commencé l'herbier » il reste tout entier l'homme de sa race : « l'homme double » n'est plus; ici, son unité se réalise par l'harmonie de la terre natale : il fait partie de la nature. Cette nature est, pour lui, la source même de l'inspiration, elle l'a toujours été.

Le 20 septembre 1871, il écrivait à Albert Eynaud :

... Je suis allé passer quelques jours chez Delaroche au bord de la Méditerranée. Le bleu m'a ravi. J'ai vu de ces côtes vertes et dentelées, de ces promontoires avec des ruines mauresques qui s'étagent entre les bouquets de pins, de tamaris et de grands genêts; j'ai respiré l'odeur du thym et du laurier-rose; j'ai cueilli des myrtes, mangé le raisin sur la vigne et goûté l'ombre des oliviers; j'ai parcouru en plein soleil ces croupes rocheuses et nues, grises sous le ciel bleu au bord de la mer bleue, avec des arbres isolés et des ruines solitaires, des chemins de pierre rampant dans les vallons et des villages grimpés sur la pente avec les rues tortueuses, les maisons tendues de voiles, les passages voûtés — bref, une silhouette d'Orient. J'ai joui de cette nature si essentiellement pittoresque, où tout se limite, se mesure, se détermine, si bien que l'art a dû y naître de lui-même, que l'homme n'a eu qu'à copier; — mais j'aime mieux nos nuances changeantes, nos brumes irisées, notre humidité, notre mer glauque, nos varechs et notre verdure — et cette nature du Nord, pleine de mystère, sans cesse ouverte sur l'infini, qu'il faut forcer, réduire, concentrer et rapetisser pour la reproduire et peut-être pour la comprendre.

Sa pensée, comme cette terre, toujours en gestation, réclame le choix, et pourtant, ni l'expérience, ni la méthode, si rigoureusement imposée, ne l'ont « réduite »; la sélection s'est opérée par l'œuvre qui s'achève; le cœur est resté jeune et impressionnable :

... Il y a eu une éclaircie dimanche; mais il faisait le matin un si dur vent d'ouest que nous avons dû renoncer à la jetée, d'ailleurs superbe à voir de loin, sous les nuages noirs et trapus qui venaient

du large, s'engouffraient dans la baie, rasaient la mer grise et houleuse, avec, au loin, à l'entrée, vers le large, une raie de lumière qui éclairait cette espèce de caverne de vapeur et d'eau. Hier, une matinée merveilleuse, calme, brise légère, ciel pommelé, lumière tamisée dans l'humidité, et les barques agiles arrivant de droite et de gauche, coupant le courant. Ce tableau a duré une heure, puis la pluie est revenue et elle continue. Je dors mal. Ce printemps manqué m'agite comme une boisson frelatée qui excite au lieu de rafraîchir. Je me faisais une fête de mon printemps normand, des petites vallées sinueuses, des mousses rafraîchies, des pervenches, des primevères, des muguets... Je crains bien de revenir sans en avoir vu ailleurs que dans notre petit jardin [1].

Mais il connaît, maintenant, la source de sa douleur intime et il s'y désaltère :

... Je ne suis blasé sur rien de ce que j'ai aimé... J'aime autant la musique, j'aime autant les lettres, mon histoire, mon art propre, et je le sens au plus de sûreté que j'ai de moi-même : je ne me suis pas ankylosé dans ma pseudo-immortalité académique. D'où vient donc l'inquiétude? Il y en a une qui ne finira qu'avec moi, c'est la rançon du cœur, de l'imagination, du talent quand on en a... C'est surtout la lassitude des hommes encombrants, des choses inutiles, des paroles vaines, du piétinement sur place et de l'excessive niaiserie et prétention du monde, de sa tyrannie, surtout [2]...

Bien plus, il reste fidèle à ses doutes, en homme pour qui les honneurs ne comptent guère en dehors de l'effort accompli. L'existence lui a montré que toute chose est relative. Enveloppé par ses rêves d'autrefois, il est surpris de n'avoir plus à cheminer.

Chaque année, aussi longtemps que sa mère a vécu, Sorel se rendait à Honfleur, afin d'y passer « les vacances du jour de l'an ». Les sensations d'autrefois affluaient ; l'imagination se déclenchait et, pour l'occuper sans fatigue, il prenait un roman-feuilleton, une bonne aventure policière et la dégustait pendant le voyage. Ces livres sont soigneusement conservés dans le grenier de la maison paternelle ; ils ont, plus d'une fois distrait et reposé l'historien. Albert Sorel rentrait dans sa ville, tout imprégné par son atavisme.

1. A son fils, 20 avril 1897.
2. A son fils, 5 avril 1899.

J'aime ma chambre qui est si pleine de fantômes et d'ombres aimées, où toutes les joies, toutes les misères de ma jeunesse ont imprégné les murs de leur mousse, où j'ai tant souffert, tant aimé, tant attendu — où j'ai écrit tant de pages et tant de lettres, où je me suis surtout tant agité sur l'avenir — qui est maintenant le passé, et qui m'a donné tout ce que je pouvais espérer!...

J'ai de quoi lire. J'ai achevé un livre de souvenirs assez curieux sur la société de Tocqueville, etc. Que ce monde me paraissait lointain, inaccessible, élyséen, il y a trente-cinq ans, il y a vingt-cinq ans même! Que l'Académie et que l'Institut... y tiennent de place et semblent des enceintes sacrées, des sanctuaires où l'on ne pénètre qu'en gravissant des centaines de marches, en mangeant des centaines de dîners, convive essoufflé et dyspeptique, après avoir surtout traversé des centaines de salons et subi des initiations invraisemblables! Et j'y suis tout de go! Au fond, je n'en suis pas bien sûr et j'ai besoin de me pincer le bras...

Tout me parle ici de mes doutes sur moi-même, de mes efforts solitaires, de mes exhortations au renoncement — et, malgré tout, malgré moi-même, de la marche toujours reprise. Suis-je donc arrivé[1]?

Il revoyait « le cher port », dont il parle en 1853, et, si le spectacle reste pareil à ce qu'il était, si chaque tournant de route lui découvre les ossements d'un vieux souci, d'une ancienne obsession, Albert Sorel respire avec délices l'air maritime et fixe les paysages, en traits rapides, qui rappellent les esquisses d'Eugène Boudin :

... Très belle promenade au bord de la mer pleine, mate, blanche — un ciel d'un bleu très pâle avec des nuages humides à l'horizon et des barques, des barques chargées de poissons argentés... et parmi elles, le pauvre pêcheur... au naturel, sans poisson, poussant son pauvre bateau vide[2].

... Le temps est aujourd'hui froid et clair. On voit son ombre! Ce n'est pas la belle ombre aux contours découpés et nets, comme une colonne de la Maison Carrée — c'est une ombre un peu falote et molle et indécise et fantasque... mais on la voit se dessiner sur le grésil de la jetée, comme les barques, aux voiles grises, blanches, rousses, se dessinent sur le fond de brume qui voile les côtes et nous donne l'illusion de l'Océan infini, de la mer sans rivages devant nous. Transparence aux premiers plans, fond mouvant de ouate lumineuse, c'est un effet délicieux[3]...

1. A son fils, 6 avril 1894.
2. A son fils, 3 janvier 1899.
3. A son fils, 13 janvier 1900.

Il ne se perd pas en contemplations. Ici, tout sollicite son activité. Dans le cortège de la tradition, il ne voit pas seulement les pieux visages de ceux qui ont souri à son enfance; il est saisi par le mystère de l'hérédité, il veut que les gens de sa race, nés sur ce coin de terre, sachent ce qu'ils sont et par quelles racines ils sont cramponnés au sol. Un peintre de Honfleur, doué d'une belle audace, M. Léon Le Clerc, fondait, avec quelques-uns de ses concitoyens, en 1899, la société d'ethnographie et d'art populaire : « Le Vieux-Honfleur ». Albert Sorel comprit à quelles difficultés se heurterait cet idéal; il voulut l'encourager; il ne ménagea ni son temps, ni ses forces pour y consacrer le meilleur de son esprit normand. Parfois, interrompu dans son labeur par une conférence ou un discours que l'on sollicitait, il s'énervait; puis, avec bonne humeur, il prenait la parole. Et c'étaient les succès de son pays qui flattaient le mieux son orgueil.

***

Dans les dernières années de sa vie, pendant nos promenades quotidiennes, Albert Sorel sentait la fatigue. Lorsque nous gravissions les pentes humides et pierreuses de nos collines, il s'arrêtait, essoufflé; bientôt il repartait : « Montons plus haut, me disait-il, nous verrons la mer. » Alors, au sommet, appuyé sur sa canne, il considérait, entre deux branches, au delà des prés, sa petite ville avec ses maisons de briques rouges ou vêtues d'ardoises, tapie au sein de la verdure. Le clocher de l'église maritime, le clocher pointu de Sainte-Catherine, se profilait sur l'onde argentée et semblait déchirer les nuages. Sorel demeurait silencieux, longtemps; sa main chassait de son front une ombre triste et il poursuivait sa route, me parlant un peu de lui et beaucoup de son œuvre : le large l'inspirait. La plupart de ses comparaisons viennent de la mer. Il en aimait le flux et le reflux, l'infini indéfini, l'inquiétude et la puissance. La Normandie pénétrait en lui par l'air qu'il respirait. Maintenant, il la possédait bien, sa Normandie mouvante, sa Normandie plantureuse, et elle lui rendait hommage. Il fut heureux, en particulier, d'avoir à

prononcer des discours pour le monument de Guy de Maupassant et le Pavillon Flaubert.

Je me souviens qu'au moment de me lire cette dernière étude, Albert Sorel me dit :

— Voici la seule page où j'ai parlé de moi.

Pendant qu'il dépouillait la correspondance de celui qu'il nommait « son aîné », il s'interrompait sans cesse dans sa lecture pour s'écrier : « Comme nous sommes de la même race ! » Il déplorait de ne pas l'avoir approché ; il lui semblait qu'ils se seraient compris. Une seule fois, encore jeune, Sorel avait rencontré Gustave Flaubert chez Taine.

— Je commis la gaffe — m'avoua-t-il — de lui parler de *Madame Bovary;* alors, Flaubert me toisant avec dédain, me répondit : « J'ai écrit aussi *l'Éducation sentimentale.* »

Ceux qui les ont vus l'un et l'autre admettent difficilement cette ressemblance. Quel rapport pouvait exister entre le romancier exclusif, exubérant et cru dans ses propos, et l'historien, ancien diplomate, jaloux de sa correction, châtié dans son langage et réservé dans ses manières ? Les apparences ne signifient rien. A sonder ces caractères, on retrouve la même pudeur à voiler son être intime, le même besoin d'objectivité, la même fièvre maladive qui consume l'âme dans la recherche de la vraie beauté. Pour qui a connu Sorel, pour qui a partagé ses sentiments, il se présente avec la vigueur du « Vieux Gaulois », dont parle Maupassant dans sa préface aux lettres de Flaubert à Georges Sand.

« Quand un homme de style s'abaisse à l'action, il déchoit et doit être puni[1]. »

Lequel des deux prononce ces paroles ? Est-ce Flaubert qui les laisse glisser de sa plume, ou tombent-elles des lèvres de Sorel, après quarante années d'expérience ?

« Je n'aime la campagne qu'en voyage, parce qu'alors l'indépendance de mon individu me fait passer par-dessus la conscience de mon néant[2] », dira encore Flaubert : cette nostalgie de la liberté, cette analyse n'ont-elles pas hanté Sorel ? Enfants, ils ont des idées identiques ; jeunes hommes, ils mar-

1. Gustave Flaubert, lettres à George Sand, p. 83.

2. *Op. cit.*, p. 87.

chent tous les deux à la conquête de la réalité. Critiques, ils ont une passion égale pour soutenir une idée, la même méthode pour reprendre un livre, le repenser, en garder ce qu'il contient de vital et vous ouvrir des trouées sur des horizons nouveaux. Le doute de leur art les dévore : Flaubert tord son imagination pour décrire la vie telle qu'elle lui apparaît; Sorel l'emprisonne dans l'histoire, dans la vie du passé. Ils ne sont « hautains »[1] qu'avec ce qui est bas et dédaigneux que pour ce qui est gonflé de sottises : Flaubert fuit le bourgeois et Sorel le pédant. Plus tard, c'est la même horreur de la fausse science; ils accordent le même crédit au cynique qui leur semble préférable à l'utopiste; ils sont hantés par la bêtise humaine si bien qu'ils ont une sorte d'attrait pour l'imbécile qui pullule dans la foule. Flaubert fait *Bouvard et Pécuchet*, Sorel ses parodies de Victor Hugo : c'est un instinct atavique qui les y pousse, c'est le grossissement de ce qu'ils auraient été, s'ils avaient accepté la vie trop aisément, sans mâter les rêves qui débordent; c'est le sentiment de leur valeur propre, tournant à l'ironie par la crainte de devenir « des ratés » s'ils ne s'évadent pas du « cœur douteux[2]. » Ils avaient trouvé, l'un dans le roman, l'autre dans l'histoire « le seul art où ils pussent parler d'eux ».

Il fut un temps où, homme de lettres « d'à côté », avant la guerre, Albert Sorel se sentait attiré par les romans purement imaginatifs; après nos désastres, en 1872, devenu professeur à l'École libre des Sciences politiques, sous l'influence des idées que suscitaient le relèvement national, il n'approuvait point la théorie de « l'art pour l'art ». Mais, à mesure qu'il répudie l'abstraction ou le dogmatisme social, qu'il revient à la Normandie, où il est ému par la tradition, son culte pour Flaubert s'affirme et quand il a, enfin, achevé son œuvre de savant, quand il se donne tout entier aux lettres, il se rend compte que le même sang coule dans leurs veines.

L'art, alors, lui devient « la plus libre des créations humaines et la moins réductible en formules » et il médite sur la souffrance de l'effort :

1. *Id.*, p. 52.
2. *Op. cit.*, p. 49.

De combien de feuilles mortes, de feuilles desséchées, de germes étouffés, de racines dévorées par la terre se forme l'arbre qui croit et s'élève dans la forêt! Je ne parle pas de la fleur, qui vit du sang des fleurs et de la mort des vivants[1].

Les écrivains normands, plus que les autres, ont été ravagés par l'idée de la destruction et de la mort. Sorel a connu ce mal; il l'a secoué pour créer une œuvre de vie. Mais, si l'on veut savoir par quelles fibres secrètes il tenait au sol de Gustave Flaubert, il faut le lui demander dans une de ces heures où, écœuré par l'amertume, il cède à l'impulsion de son âme, qui éclate et se répand.

Les vacillations et contradictions... ce besoin d'écrire et ce dégoût à écrire par doute de soi-même, ce besoin de pousser de l'avant et tous ces liens de Gulliver à Lilliput, qui vous retiennent couché, à terre, bêtement, sur le dos, veule et aveuglé — une pensée tuant l'autre, si bien qu'on croit ne plus penser — les propos, les lectures qui vous donnent l'impression que l'on n'est bon à rien, qu'il n'y a personne... c'est la vie de l'artiste — je ne dis pas du *penseur*, car il y a des gens qui pensent en eux-mêmes, se pensant et repensant eux-mêmes, y trouvant repos, satisfaction; l'orgueil se fige et se confie en soi, Bouddha tourne ses pouces, regarde son nombril et s'hypnotise! Mais l'artiste et l'artiste qui pense, qui veut produire, donner corps, forme et vie à sa pensée — voilà le tourment — qui ne l'a éprouvé, qui n'en a été torturé, n'est pas, ne sera jamais artiste, et, au fond, ne ressentira, ne comprendra jamais rien.

J'en suis encore là, vieux que je suis — par les chiffres d'années, car je ne me sens vieux ni dans mon imagination,... ni dans mon cœur... La fièvre noire, la mélancolie agitée où je me suis montré devant toi, depuis que tu es homme — au lieu de m'en empoisonner moi-même et de la ranimer solitairement — qu'est-ce autre chose?

. . . . . .

. . . . . .

Mais les tourments, l'inquiétude, les tentations, les excès et abcès de la pensée sont restés, et il faut s'accommoder pour vivre de ce mal comme nous vivons de tous les autres. J'ai fait une cloison étanche entre mon cœur et mon intelligence, dans les choses du cœur. — Je l'ai faite moins solide entre mon cœur (à la Pascal) et ma raison dans les choses de la raison. Pour le reste, je me débats. Il y a en moi un homme d'action dans les filets de Gulliver — et au

1. A son fils, 29 novembre 1897.

premier effort de geste, les fils me coupent et je crie : holà! et je voudrais m'échapper...

Les fils, c'est la connaissance du monde, des hommes, des affaires, de moi-même, l'habitude, le tempérament de penser *par opposition*, de voir tout de suite le contraire, l'autre *vérité* — alors qu'il faut, comme on fait aux chevaux, se mettre des visières si l'on veut courir droit et éviter les écarts — foncer de l'avant. Les contradictions que je découvre, celles qu'on me découvre, m'excitent à contredire et me paralysent du même coup — excitant et stupéfiant...

... Au contraire, mon vieil ami Montaigne me donne goût à vivre, Rabelais me met en belle humeur, Pascal me donne courage à penser, et Balzac me pousse invinciblement à écrire. Quelle salade! Ce n'est pas une parodie de V. H. C'est la salade de ton père — la vraie! Je me réfugie dans l'histoire, où mes contradictions se résolvent et s'apaisent, où je pense, où je crois faire de l'art, où j'agis par imagination. — Je me retrouve dans cette phrase admirable du grand père normand Flaubert, à propos d'un jeune homme qui faisait de l'histoire :

« Il se plongea dans la personnalité des autres, ce qui est la seule façon de ne pas souffrir de la sienne. » Je prends cela dans un bien bel article de Bourget, en 1898, de l'excellent Bourget : « Donner à tous ses livres, comme un motif profond, le mal dont il a souffert », dit-il de Flaubert. Que c'est bien vu, bien lu, bien dit[1]!

Et, poussant plus loin le rapprochement, Albert Sorel, la même année, avait écrit déjà :

« Au fond, vois-tu, je suis d'âme, de cœur, d'imagination et d'ambition, artiste. Le démon tortionnaire de Flaubert m'a touché; nous avons reçu le baptême de la même pluie tiède et fiévreuse, l'impression de la même brise troublante, venue du large, du pays de là-bas, toute gonflée de rêves, et le tourment divin des mots et des rythmes. Du poète, il n'y a rien en moi qu'un ironiste; je me suis mis moi-même en parodie, pastiches du maître, mais surtout parodies de moi-même, ce qui fait qu'elles sont drôles, qu'elles portent, mais que tout en m'y plaisant, je me trouve toujours un peu honteux, un peu *nu* quand je les ai débitées. Il me semble que j'étale une infirmité. Le reste, le roman, je l'ai écoulé dans les scènes historiques et je ne le regrette pas[2]. »

1. A son fils, 17 septembre 1900.
2. A son fils, 19 mars 1900.

***

Cependant, le dernier projet qu'il devait former, mêlait le rêve du romancier et la recherche de l'historien : il concevait un ouvrage sur « les Grands Normands ». Déjà il avait ébauché quelques pages; il n'en reste, hélas! que des notes très incomplètes. Albert Sorel ne songeait pas à donner des portraits minutieux; il songeait à dépeindre le génie de sa province. Avec un superbe courage, malgré les atteintes et les premiers signes du mal qui devait l'emporter, il se met à sa table, dans ce cabinet de travail si simple, si grave et si hospitalier où, tant de fois, il s'était interrogé sur la tâche qu'il assumait. Ce nouveau livre captive son imagination et son intelligence; il se sent fatigué, pourtant.

... Je lis, ce qui est la grande ressource de ces jours... de malaise; mais je n'ai point de goût à écrire. J'ai cependant mon chapitre sur Charlotte Corday en notes et dans la tête, et je voudrais bien qu'il en sortît. Il ne me reste plus que ce paragraphe — chapitre est ambitieux! — pour avoir fini le brouillon complet de mon Corneille, celui du livre futur... Pour Rouen[1], il faudra en extraire un discours de quarante-cinq minutes, mêmes dimensions que celui de Flaubert. Pour être prêt, le 1er juin semble loin; il est bien près, étant donné que, d'ici là, j'ai à pondre deux chroniques du *Gaulois*, un article du *Temps* et, au moins en esquisse, une dizaine de pages sur Taine et le Play. Je me suis laissé arracher cette promesse et, bien que le sujet en vaille la peine, je le regrette. Je n'ai plus ma force de travail d'autrefois. Je travaille plus facilement, je travaille mieux, mais beaucoup moins longtemps.

Quand je parle — oh combien peu! de ce projet sur Corneille, mes amis en sourient un peu : quelque chose de nouveau sur Corneille! Quel manuscrit trouvé? Quelle date de contrat découvert? Quelle variante? Quelle couleur de manteau d'hiver? Quelle longueur de perruque? Rien de pareil, et, cependant, je crois tenir quelque chose, même sur Charlotte Corday — sur laquelle, grâce au ciel, on ne trouve plus de *détails*, ce qui permet de chercher un peu l'âme. Ah! quelle âme normande...

1. Le comité pour les fêtes du troisième centenaire de la naissance de Corneille avait invité Albert Sorel à présider la cérémonie du 5 juin 1905. Ce fut la dernière fois qu'il prit la parole.

Ce retour à la terre natale, c'était, déjà, une préparation résignée au repos définitif, avec le sentiment que les racines restent dans le sol, même quand l'arbre est tombé sous la hache du bûcheron. Albert Sorel devait être frôlé par la mort, en Normandie, à Rouen, dans la salle des Pas-Perdus, en célébrant le grand Corneille.

— C'est quelque chose, — me dit-il au moment de quitter Paris, — de s'en être allé de sa petite ville, comme moi, et de revenir, comme je le fais aujourd'hui, dans notre capitale normande.

Il lut son discours, d'une voix que l'émotion affaiblissait, accentuant, rythmant ses phrases d'un geste sobre. Debout, devant la table de marbre, sa haute silhouette se détachait sur la dentelle de pierre. Il touchait à la péroraison quand ses enfants, qui l'avaient accompagné sur sa demande expresse, s'aperçurent qu'il pâlissait. D'un pas mesuré, un peu trop raide, il regagna la place qu'il occupait avant de prendre la parole et sembla ne pas s'être rendu compte de son malaise. Il s'entretint avec plusieurs de ses concitoyens après la cérémonie, et rentra, sans peine, à la maison amie où il était descendu. Quelques heures plus tard, un éblouissement, suivi d'une courte syncope, avertit ceux qui l'entouraient d'un danger plus pressant. Sa fille et son fils le ramenèrent le soir même à Paris. Pendant une semaine, encore, il reprit ses occupations coutumières, se rendit à l'Académie française et recommença ses promenades avec moi, le long des allées du Luxembourg. De nouveau ses feuillets se couvraient de notes; mais son écriture devenait moins lisible. Par une fin d'après-midi, la dernière, le 13 juin, je pénétrai dans son cabinet de travail; il tenait entre ses doigts un volume qu'il ferma sur ses genoux à mon entrée : c'était son Montaigne...

Il fut frappé pendant la nuit, comme un chêne de sa terre abattu par un coup de foudre. La conscience de son état ne lui causa nulle frayeur. Albert Sorel, depuis longtemps, avait mis de l'ordre dans sa pensée : elle allait s'achever, ainsi qu'un accord qui, après avoir modulé au cours d'une symphonie, trouve sa résolution naturelle.

Les dernières heures de sa vie n'apportèrent aucun trouble, n'éveillèrent aucune angoisse. Immobilisé dans son lit, clair-

voyant sur son mal, il évoquait beaucoup sa jeunesse; il parlait de son discours sur Corneille et ajoutait :

— J'ai écrit quelques bonnes pages dans ma vie.

Sa main battait la mesure d'un rythme insaisissable aux oreilles humaines, et la nature normande lui apparaissait tandis que son âme se recueillait dans une réflexion classique et auguste; il murmurait des vers :

— J'ai trouvé une image juste, — me dit-il.

Et il prononça doucement :

La rime, c'est l'attrait des sexes dans les mots...

Parfois, il souriait; lui en demandait-on la cause, il répondait :

— Je fais des parodies sur les puissants du jour.

Les souvenirs défilaient sur une large fresque, éclairée par la lumière diffuse d'outre-tombe, cette clarté pâle et lactée de certaines matinées automnales à Honfleur. C'était comme la synthèse de l'homme, de tout ce qu'il avait souffert, vécu, aimé, c'était comme si, une dernière fois, les rêves affluaient en lui, avant de se perdre dans l'inconnu.

— Lorsqu'on me disait : Sorel, vous êtes un savant, — prononça-t-il — j'en étais heureux, mais je ne l'ignorais pas, car j'avais beaucoup travaillé; si l'on voulait me flatter, il fallait me dire : « Vous êtes un homme de lettres. »

Il l'avait été; il y pensa jusqu'à la fin : cette pensée le berça et l'endormit.

Albert Sorel m'avait témoigné le désir que sa main fût moulée : malgré son extrême modestie il la savait expressive. Cette main frémissante d'artiste, prête, jadis, à se montrer indocile, avait, pendant trente années obéi à l'historien pour écrire son œuvre. La mort l'a figée, mais elle semble prête à reprendre la plume. Cette main de bronze vit encore...

ALBERT ÉMILE SOREL

LES

RÉFORMES MILITAIRES AU MAROC[1]

Le corps expéditionnaire du Maroc s'est constitué par à-coups, au fur et à mesure des événements qui ont provoqué notre intervention, sans aucun plan d'ensemble. Nous occupons Oudjda au printemps 1907 ; quatre mois plus tard, l'expédition du général Drude débarque à Casablanca ; en novembre, il faut réduire les Beni-Snassen ; en janvier 1908, on se décide à faire un effort plus sérieux pour pacifier les Chaouïa. Un peu plus tard, c'est dans le Sud-Oranais que nous sommes amenés à concentrer des forces pour rejeter les rezzou des Beraber au delà du Guir. Puis, la tranquillité étant partout rétablie, on diminue les effectifs dans la Chaouïa et sur la frontière algérienne ; mais en 1911 la situation s'aggrave, il faut secourir Fez et envoyer des renforts sur la Moulouya comme dans la Chaouïa.

Actuellement notre corps expéditionnaire du Maroc comprend deux groupes, qui n'ont eu encore aucun point de contact. L'un se compose des troupes débarquées sur la côte de l'Atlantique, qui ont poussé jusqu'à Fez ; l'autre prolonge pour ainsi dire le 19e corps d'armée dans la zone dite des confins algéro-marocains et se subdivise lui-même en troupes de la

1. Cf. notre étude : *Protectorat Marocain* (*Revue de Paris*, 15 février 1912).

région nord dans l'amalat d'Oudjda et en troupes de la région sud, surveillant la lisière du Sahara marocain à Bou Denib. Ces groupes comptent respectivement 27 000 hommes (Casablanca-Fez) et 11 000 hommes (confins algéro-marocains), soit un total de 38 000 hommes de nos armées métropolitaine et coloniale employés au Maroc.

Il paraît désirable que ces chiffres ne soient pas dépassés à l'avenir : l'organisation du protectorat marocain ne doit pas influer sur notre mobilisation générale. Le corps d'armée colonial et le 19e corps ont déjà beaucoup souffert des prélèvements qui ont été opérés sur eux. On risquerait de les bouleverser complètement en leur faisant de nouveaux emprunts. Pourtant les effectifs dont nous disposons aujourd'hui au Maroc, quelle que soit la valeur de la troupe et de ses cadres, ne suffisent pas à la pacification même lente et progressive du pays. La solution du problème ne peut donc être cherchée que dans l'utilisation de levées locales, capables de compléter les unités françaises, algériennes et soudanaises.

Il existe déjà des formations marocaines appartenant à trois catégories distinctes : la police des ports, les goums chaouïa, l'armée chérifienne proprement dite.

La *police des ports* a été instituée par l'acte d'Algésiras afin de protéger les colonies européennes contre les agressions de la population urbaine de ces villes et des tribus environnantes. L'instruction des tabors de police a été confiée à des officiers et des sous-officiers français à Mogador, Saffi, Mazagan, Rabat, Casablanca et Tanger (avec le concours de cadres espagnols dans ces deux derniers ports). Les négociateurs du traité se sont montrés soucieux de donner à la police des ports une valeur effective, de la rendre réellement capable de maintenir l'ordre et ils y ont réussi. Un encadrement suffisant, un budget abondant ont permis de former des unités relativement fortes, de les recruter parmi les meilleurs éléments de la population, de les outiller généreusement, enfin de leur distribuer une solde régulière et élevée. Aussi les troupes de police des trois armes se font remarquer par leur belle tenue et leur excellente discipline. Certaines d'entre elles souffrent un peu d'un excès de bien-être et du manque d'habitude d'exercices en terrains variés. Ce sont, malgré ce petit défaut, des corps qui pourront

rendre de très réels services lorsqu'on les emploiera à la besogne commune. Leur effectif, tabors espagnols non compris, est de 1 500 hommes.

Les *goums chaouïa* ont été créés pendant l'automne 1908. Lorsque la rapide et brillante campagne du printemps eut brisé la résistance des indigènes, le général d'Amade, pour hâter la pacification, avait établi sur divers points du territoire chaouïa, des détachements régionaux. On envisagea à ce moment la possibilité de réduire l'effectif du corps de débarquement et il fallut songer à remplacer nos bataillons par des unités indigènes. Le général en confia l'organisation aux chefs des six détachements régionaux, qui formèrent six goums de 150 fantassins et 50 cavaliers. Ces goums fournirent, pour la colonne de Fez, en 1911, chacun 120 fantassins et 25 cavaliers. Les six compagnies ainsi mobilisées étaient commandées par des lieutenants, leurs quatre sections par des gradés, auxquels on adjoignit quelques moniteurs. Tous ces cadres étaient français ou algériens. Je ne crois pas exagérer en affirmant que cette troupe, qui ne comptait pas trois ans d'existence, a émerveillé tous ceux qui l'ont vue à l'œuvre. Disciplinée, vigoureuse, infatigable, elle a toujours combattu à l'avant-garde et, de toutes les unités du corps expéditionnaire, c'est elle qui a éprouvé le plus de pertes. Mais ce sont surtout ses qualités manœuvrières qui ont provoqué l'admiration générale. Pour ma part, j'ai assisté à une demi-douzaine de campagnes, et vu, soit sur le champ de bataille, soit sur le terrain d'exercices, les armées de presque toutes les grandes puissances militaires; mais je ne me souviens pas d'un déploiement plus prompt, plus souple et plus précis que celui des goums chaouïa, qui, formant la tête de notre colonne légère, se portèrent sous un feu très vif, le 11 mai, à l'attaque de Sidi-Aïech.

De si brillants résultats n'ont pu être obtenus sans d'importants sacrifices. L'organisation des goums est comparable sur ce point à celle de la police des ports. Les recrues, même celles qui s'engagent à court terme, touchent une solde de 1 fr. 75 pour les fantassins et de 3 francs pour les cavaliers, qui fournissent leurs montures. En outre une prime de 50 francs est allouée, moitié à la conclusion de l'engagement, moitié à son expiration. Même générosité pour l'encadrement.

La proportion des gradés et moniteurs dans les compagnies de guerre, telle qu'elle ressort des chiffres donnés ci-dessus, est très forte; elle l'est encore davantage en temps de paix.

L'*armée chérifienne proprement dite* est un organe beaucoup plus ancien que les deux autres et cependant relativement récent, du moins sous sa forme actuelle. Les sultans marocains, à l'exception de leur garde particulière d'esclaves noirs, n'ont jamais entretenu d'armée permanente. Ils se contentaient, en cas de guerre, de faire appel aux tribus qui fournissaient des contingents de cavaliers. Certaines d'entre elles, les tribus dites *guich*, étaient soumises à des obligations militaires plus étroites que les autres; en échange on les exemptait de quelques impôts et on leur concédait des terres. Ce régime rappelle celui des cosaques russes et des « grenzer » des confins militaires austro-hongrois. La principale de ces tribus encore existantes aujourd'hui est celle des Oudaïa, répartie entre la citadelle de Rabat et les environs de Fez; cette dernière fraction a été contrainte, par les rebelles, à faire cause commune avec eux pendant la récente insurrection, mais s'est ralliée au sultan dès que nos troupes ont paru.

Après la défaite des harkas marocaines par le maréchal Bugeaud en 1844, le sultan Abd er-Rahman résolut de former un corps d'infanterie permanent. Comme les tribus *guich* ne pouvaient fournir des éléments suffisants, on mit à contribution l'ensemble de la population soumise; chaque province dut envoyer à l'armée un nombre de recrues proportionné à celui de ses habitants, une prime étant versée aux hommes ainsi désignés pour l'entretien de leurs familles en leur absence. Cette mesure théoriquement excellente devint dans la pratique, comme tant d'autres au Maroc, une source d'abus et de vexations. Par économie on s'abstint de remplacer les soldats au bout d'une période fixe, de sorte qu'une fois incorporés les hommes restaient indéfiniment au service, jusqu'à leur mort ou leur désertion. Vêtus de guenilles, payés insuffisamment et irrégulièrement, toujours en campagne, ils passaient leur existence à arpenter les pistes du Maroc; le pillage les dédommageait quelque peu. Leur condition paraissait si lamentable que l'enrôlement équivalait à une condamnation aux travaux forcés; le recrutement se faisait par violence et on achemi-

nait les conscrits jusqu'à leur tabor, chargés de chaînes pour les empêcher de s'enfuir. L'instruction à laquelle procédèrent d'abord un officier turc et quelques renégats n'ayant donné aucun résultat, le sultan Moulaye Hassan, dont le règne ne fut qu'une guerre perpétuelle et qui sentait la nécessité d'avoir au moins un noyau de réguliers convenablement dressés, s'assura le concours de militaires étrangers. En 1877, une mission française s'installa au Maroc. Un favori du sultan, l'ancien officier anglais Mac Lean, appela également quelques-uns de ses compatriotes, tandis que des Italiens se chargeaient de l'organisation de la manufacture d'armes de Fez, qu'ils dirigent encore actuellement. Les étrangers devant se borner à instruire les troupes sans les commander et les caïds militaires marocains conservant l'administration de la troupe, tous les vices de l'armée subsistèrent. Les chefs indigènes, considérant leurs fonctions un peu à la manière d'une entreprise commerciale, ne cherchaient qu'à recueillir le plus possible de bénéfices sans se soucier de la valeur de leurs unités. C'était, toutes proportions gardées, le même régime qu'en France avant Louvois, avec les mêmes abus, enrôlement de vieillards ou d'infirmes, emploi de passe-volants, fraudes sur l'habillement, vente des munitions. Dans ces conditions, aucune discipline ne pouvait exister et l'action des instructeurs européens demeurait illusoire. Les intrigues des caïds, intéressés au maintien de l'ancien état de choses et l'apathie du souverain, incapable de persévérer dans une longue entreprise, empêchaient d'aboutir les réformes les plus urgentes.

Un remède ne pouvait naître que de l'excès même du mal. Après la querelle dynastique qui se termina par l'avènement de Moulaye Hafid, ce prince, devant l'hostilité générale des tribus qui ne payaient plus l'impôt, ne vit d'autre moyen de faire rentrer les contributions que d'aller les faire chercher par des troupes. Mais le délabrement de son armée ne lui permettait pas d'engager des opérations militaires avec quelques chances de succès. Il dut se résoudre, fort à regret, à étendre les prérogatives des officiers français[1] et à leur confier le maniement des fonds destinés à la solde.

1. La mission militaire anglaise s'est peu à peu désagrégée; elle n'est plus représentée que par deux sous-officiers de cavalerie.

Le commandant Mangin, chef de la mission, se mit courageusement à l'œuvre et l'épuration de l'armée chérifienne commença. Au mois d'octobre 1910, le nombre d'unités débarrassées des non-valeurs suffisait pour qu'on pût désarmer les autres. Un règlement portant sur tous les détails de l'organisation nouvelle fut soumis à la sanction du sultan et agréé par lui. Malheureusement la pénurie d'argent et surtout d'instructeurs limitait les efforts des réformateurs : la qualité des troupes en souffrait. Puis il fallut faire face à l'insurrection. Les recrues à peine habillées étaient envoyées au combat par Moulaï Hafid, malgré les objurgations des officiers de la mission. Au moment où les colonnes françaises délivrèrent Fez, l'œuvre de nos instructeurs, faute de temps, de personnel et de moyens, n'avait abouti qu'à des résultats incomplets. L'armée chérifienne régulière comporte actuellement un effectif d'environ 6 000 hommes de toutes armes. Ces forces sont réparties entre les postes voisins de Fez et de Meknès (Sefrou, el Hadjeb, Agouraï) et le Gharb, avec une réserve mobile dans la capitale.

*
* *

Le court aperçu qui précède suffit à mettre en lumière le manque de cohésion des troupes opérant au Maroc, tant françaises que chérifiennes. Notre corps d'occupation est morcelé en trois fractions sans communications entre elles, sans commandement commun. Les forces marocaines, dont les unes relèvent du sultan, d'autres d'un colonel suisse qu'impose l'acte d'Algésiras, d'autres du commandement français, n'ont ni la même organisation ni le même armement. Cet état de choses fâcheux doit son existence aux ingérences internationales et aux fictions diplomatiques. Celles-ci ne subsistant plus, les vices qu'elles ont créés doivent disparaître et les éléments hétéroclites se fondre en un ensemble homogène, dirigé par une volonté unique.

Ce groupement nouveau doit s'adapter à la situation nouvelle. Au lieu de s'astreindre, comme dans le passé, à des tâches momentanées ou restreintes, à soumettre telle tribu ou à pacifier tel territoire, il aura une double mission bien nette à remplir : établir dans tout le Maroc l'autorité du sultan et

se préparer en même temps à pouvoir être utilisé en dehors de l'empire, comme les troupes d'Algérie et de Tunisie, dès que la tranquillité règnera dans le pays.

Le problème ainsi posé, cherchons la meilleure solution dans les limites qu'impose la nécessité de ne pas envoyer de renforts au Maroc et de n'engager, pour le développement des levées locales, qu'un minimum de dépenses. D'abord le corps expéditionnaire. Il est entendu qu'on n'augmentera pas son effectif, mais il est utile d'en remanier la composition. Comme nos troupes sont appelées à opérer activement au Maroc pendant une période qu'on ne peut déterminer, mais qui sera nécessairement fort longue, la prudence commande de n'y maintenir que celles dont on peut se passer le plus facilement en cas de mobilisation générale. Certains corps d'infanterie, en raison de leur recrutement spécial, semblent inutilisables dans une guerre européenne. Ce sont la légion étrangère, les bataillons d'Afrique et les tirailleurs sénégalais. D'autres régiments, formés de soldats de métier, peuvent s'affaiblir d'une partie de leurs unités et conserver cependant un effectif suffisant; les tirailleurs algériens (y compris le 4e régiment dont les appelés font trois ans de service) et l'infanterie coloniale sont dans ce cas. On fera donc exclusivement appel à ces cinq catégories de troupes. Pour établir entre elles une proportion convenable, il faut tenir compte du rendement de chacune, fondé sur sa valeur militaire et sa résistance au climat marocain.

Pendant la saison chaude de 1911 l'état sanitaire, excellent jusqu'à la mi-juin, est subitement devenu très défectueux. La dysenterie et surtout la fièvre typhoïde ont exercé leurs ravages jusque vers le milieu de novembre, époque à laquelle elles ont disparu aussi soudainement qu'elles étaient venues. Du 1er juin au 1er décembre, il y a eu dans les troupes débarquées 618 décès et 4 238 évacuations [1].

1. La statistique, par catégories de troupes, donne les chiffres suivants :

Infanterie et artillerie coloniales	45	p. 100	de leur effectif.
Chasseurs d'Afrique	40	—	—
Artillerie métropolitaine	18,5	—	—
Légion étrangère	18	—	—
Bataillons d'Afrique	12	—	—
Tirailleurs algériens	4,7	—	—
Spahis	4,4	—	—
Tirailleurs sénégalais	0,4	—	—

Les coloniaux et les chasseurs d'Afrique ont été terriblement éprouvés; les Algériens et les Sénégalais, au contraire, sont restés presque indemnes. En ce qui concerne les noirs, remarquons que la statistique porte sur la saison la plus favorable pour eux; si elle avait englobé toute l'année, elle les eût moins avantagés, car en hiver les nègres sont exposés aux affections de poitrine, tandis que les troupes blanches ne perdent presque personne.

L'examen de la liste des évacuations nous amènerait à conclure, pour le remaniement du corps expéditionnaire, à une diminution aussi considérable que possible des unités européennes et à leur remplacement par des Africains d'Algérie ou du Soudan; mais la résistance aux maladies ne constitue pas le seul facteur dont on doive tenir compte; la valeur militaire importe également. Si certains que nous soyons de la fidélité de nos tirailleurs, il serait dangereux de réduire à l'extrême l'élément européen. Les troupes indigènes, malgré leurs indéniables qualités, se montrent toujours plus solides, plus sûres d'elles-mêmes, lorsqu'elles se sentent soutenues par des unités enropéennes. Leur principal défaut est de tirer médiocrement. Les officiers de tirailleurs algériens, dès que le feu est engagé, doivent empêcher leurs hommes de gaspiller les cartouches, sans quoi l'approvisionnement s'épuiserait en un clin d'œil. Pour l'Arabe, la bataille c'est toujours un peu une fantasia et plus il fait parler la poudre, mieux il croit se battre. Les Sénégalais, comme tireurs, sont encore inférieurs à leurs camarades Algériens. On en a vu, pendant la dernière campagne, faire feu sans épauler, la crosse à la hanche ou sous le bras. Contre un ennemi tel que les Marocains qui ne se groupent jamais au combat et se tiennent à distance de nos lignes, il est nécessaire de pouvoir employer des unités qui conservent tout leur sang-froid et sachent bien se servir de leurs fusils. Les légionnaires, les coloniaux, dans les engagements sérieux, ont toujours infligé à l'adversaire des pertes cruelles; dans des cas analogues, les tirailleurs, livrés à eux-mêmes, ont beaucoup moins impressionné les guerriers marocains.

L'effectif européen ne doit pas descendre au-dessous du tiers de l'infanterie du corps expéditionnaire; on pourra d'au-

tant mieux s'astreindre à ne pas dépasser ce minimum que les levées locales grossiront très sensiblement le chiffre des unités africaines. Pour obvier aux inconvénients du climat, il suffira de veiller à l'application des mesures d'hygiène. La fièvre typhoïde est, de toutes les maladies, celle qui sévit avec le plus d'intensité. On a remarqué qu'elle apparaît chaque année au moment de l'enlèvement des récoltes et cesse après les premières pluies, dès que la végétation nouvelle recouvre le sol; son règne coïncide avec la période de l'année où la terre est à nu. C'est donc la poussière qui en transporte les germes et non l'eau de boisson comme on l'avait cru d'abord. Dans ces conditions la propreté des bivouacs est d'une importance capitale. Pendant les opérations certaines unités n'y ont peut-être pas toujours veillé assez sévèrement. Les troupes, fort insouciantes elles-mêmes, se voyaient obligées de donner l'hospitalité, dans leurs lignes, à des chameliers encore moins respectueux des règles de l'hygiène et ignorants de toute subordination.

Lorsqu'aux camps volants succédèrent les postes fixes, on réussit à obtenir plus de vigilance de leurs garnisons; mais les escortes des convois, qui ne séjournaient que pendant une nuit aux abords des redoutes, s'inquiétaient peu de l'état dans lequel elles laissaient leur terrain de bivouac. Une discipline très stricte, l'obligation pour l'unité à laquelle appartient chaque délinquant de fournir des gardes et des plantons supplémentaires permettront de combattre le mal. On l'évitera plus sûrement encore par l'emploi général du sérum antityphique, qui a donné des résultats remarquables partout où on l'a utilisé, notamment dans l'armée américaine, concentrée l'année dernière au Texas, sur la frontière du Mexique. On a aussi expérimenté ce préventif à Oudjda sur des volontaires avec un plein succès; il sera indispensable, l'été prochain, de l'inoculer obligatoirement à tous les Européens.

La dysenterie s'est déclarée au Maroc sous deux formes : bacillaire et amibienne; la première en général assez anodine, la seconde au contraire très virulente, provoquant des abcès au foie et amenant rapidement une issue fatale. La dysenterie amibienne provient de l'absorption d'eau stagnante, contenant des animalcules dénommés amibes. En général dans nos

bivouacs on a pu se procurer de l'eau courante [1], mais pendant les marches les hommes épuisaient vite leur provision d'eau individuelle et couraient boire à la première mare rencontrée au bord de la piste. Il faut savoir les en empêcher et, si la chaleur est trop forte, emporter des réserves de liquide ou s'arrêter près des sources en cours de route pour remplir les bidons. On recommande aux soldats de n'absorber que de l'eau bouillie, ce qui écarterait tout danger d'infection par la dysenterie amibienne, car les amibes ne peuvent supporter une température supérieure à 40 degrés. Malheureusement cette prescription n'a pu être exécutée que rarement faute de combustible. Il sera prudent, lorsqu'on reprendra les opérations, d'assurer le ravitaillement en bois et d'en constituer des dépôts dans les postes, à moins qu'on ne parvienne à doter le corps expéditionnaire d'un procédé chimique de stérilisation efficace, rapide et peu encombrant.

En prenant les précautions que nous venons d'indiquer, les troupes européennes pourront parfaitement bien supporter le climat marocain, qui n'est pas différent de celui de l'Algérie.

Nous estimons donc que l'infanterie du corps expéditionnaire devra être composée comme suit : 6 bataillons de légion étrangère (il en resterait 6 en Algérie et au Tonkin), 2 bataillons d'Afrique (unités de marche), 3 bataillons d'infanterie coloniale (unités de marche), 10 bataillons sénégalais, 13 bataillons de tirailleurs algériens (ce qui laisserait 3 bataillons à chacun des régiments d'Algérie et 4 à celui de Tunisie), soit un total de 34 bataillons à 900 hommes [2] ou 30 000 fantassins environ, proportion rationnelle d'infanterie pour un ensemble de 38 000 combattants et employés. Réduisons le nombre des escadrons de chasseurs d'Afrique, troupe fragile et peu utilisable dans les conditions spéciales de la guerre marocaine. Au cours des récentes campagnes, l'action par le

1. Pendant toute la durée des opérations de Rabat à Fez, Meknès et le retour à la côte, je me souviens de n'avoir bu qu'une fois de l'eau de puits, à Lalla Ito, au mois de mai; à nos autres bivouacs nous faisions usage d'eau de source ou de rivière.

2. La plupart des bataillons actuellement employés au Maroc ont un effectif inférieur à 900 hommes. Comme le bataillon sera l'unité tactique et administrative de l'infanterie, il est désirable de le constituer solidement et de le porter au chiffre que nous indiquons.

choc, à laquelle les escadrons français sont plus aptes que les indigènes, n'a jamais donné de résultats avantageux; la cavalerie n'a rendu de services que comme organe de sûreté, mission que les spahis et les goumiers remplissent en général mieux que les chasseurs. 4 escadrons de chasseurs et 8 de spahis suffiraient comme unités régulières; les goumiers et les cavaliers marocains fourniraient le complément des troupes montées. Enfin, avec 9 batteries montées (6 d'Algérie-Tunisie et 3 coloniales) et 6 de montagne (4 d'Algérie-Tunisie et 2 coloniales), l'artillerie se trouverait en mesure d'appuyer efficacement les colonnes. La proportion des trois armes serait ainsi équilibrée, en tenant compte des circonstances particulières de la guerre au Maroc.

Un pareil remaniement ne semble pas suffire au ministère de la Guerre. Il a cru bon de faire figurer au corps expéditionnaire la « quatrième arme », en lui envoyant quatre officiers et 33 sapeurs chargés de créer deux centres d'aviation, l'un à Casablanca et l'autre à Fez : mesure fâcheuse, car les aéroplanes ne peuvent rendre aucun service au Maroc. Contre les Arabes, bandes irrégulières qui se forment et se dispersent continuellement, l'exploration, la reconnaissance lointaine, sont sans objet; les agents du service des renseignements fournissent toutes les informations désirables. La sûreté rapprochée suffit; les goums et la cavalerie s'acquittent de ce service, auquel les aéroplanes ne sauraient concourir. Sur le champ de bataille les aviateurs ne pourront également jouer aucun rôle, puisque l'ennemi se dilue en une véritable poussière de combattants et qu'il n'a pas d'artillerie. Bref aucune des circonstances dans lesquelles les aéroplanes s'emploieraient contre une armée organisée ne se présentera en Afrique. On avait envoyé un ballon captif à Casablanca quelques semaines après le premier débarquement. Lorsque nos troupes allongèrent leur rayon d'action on imagina de lui faire suivre une des colonnes. C'était en janvier 1908. L'aérostat se balançant au-dessus de sa voiture-treuil pendant la marche signala de loin notre présence aux indigènes qu'on espérait surprendre et qui s'évanouirent avant notre arrivée. Au cours du combat d'Aïn-Mkoun le ballon fit une ascension. L'officier qui le montait vint rendre compte qu'il avait aperçu, une demi-heure

auparavant, un groupe de deux cents cavaliers en tel point. Dans l'entourage du général on avait peine à garder son sérieux, car le groupe en question avait été, dans l'intervalle, dispersé sous nos yeux par les chasseurs d'Afrique. Après cette tentative infructueuse, le ballon rentra péniblement à Casablanca et n'en sortit plus que pour être embarqué à destination de Marseille.

Les aéroplanes auront encore plus de mal qu'un aérostat à suivre les colonnes dans un pays sans routes ni abris. Combien faudrait-il de chameaux pour transporter ces engins compliqués et encombrants, ainsi que les provisions d'essence et d'huile, le matériel de réparations, les pièces de rechange dont ils ont besoin? Comment leur mécanisme fragile s'accomoderait-il d'un voyage effectué dans des conditions aussi déplorables? Les aviateurs en seront certainement réduits à exécuter des évolutions d'un caractère sportif sans s'écarter de leurs hangars au delà du rayon qu'impose la capacité du réservoir d'essence. Qu'on leur épargne des dangers inutiles dans un pays où le relief du sol cause des remous constants et où la moindre panne livre le pilote à des indigènes cruels qui ne font pas de prisonniers. Qu'on les envoie plutôt dans les camps retranchés de première ligne à l'est de la France, où la majorité des aviateurs militaires devraient être réunis en permanence prêts à franchir la frontière et où il ne s'en trouve pas un seul encore.

Avec les éléments dont il dispose, le corps expéditionnaire est suffisamment outillé, à condition qu'on lui assure l'unité de commandement qui lui fait défaut et qu'il puisse s'adjoindre des levées marocaines solides et en nombre suffisant.

*
* *

Pour tirer le meilleur parti des levées marocaines, il faudra procéder à d'importantes réformes, adaptées au nouveau régime. Ces réformes entraîneront de grosses dépenses. Le makhzen, à peu près complètement désargenté, n'est pas en mesure de les supporter, du moins pour le moment; elles incomberont, comme en Tunisie, à la puissance protectrice,

laquelle, en échange de ses sacrifices, pourra utiliser hors du Maroc les troupes qu'elle formera. Si productives que soient les charges militaires que nous nous imposerons ainsi, les exigences de notre budget nous obligent de les réduire le plus possible. Il s'agit donc de créer le maximum d'unités marocaines de bonne qualité en y consacrant le minimun de capitaux.

Plusieurs solutions ont déjà été proposées. L'une d'elles consiste, dans les bataillons de tirailleurs algériens détachés au Maroc, à remplacer par des Marocains les hommes parvenus au terme de leur service. On ne ferait plus ainsi le moindre emprunt au recrutement de notre colonie et on obtiendrait au bout de quelque temps d'excellentes unités indigènes. Ce système ne paraît pas répondre aux nécessités de la situation. Nous avons constaté que l'effectif des troupes actuellement disponibles au Maroc ne permettait pas de mener à leur terme les opérations de pacification, que les levées locales doivent *s'ajouter* aux troupes venues de l'extérieur; la solution que nous envisageons vise à une simple *substitution*, d'ailleurs fort lente, sans augmentation de nombre.

On peut lui adresser également le reproche non moins grave de gâter la recrue marocaine. Tout le monde s'accorde aujourd'hui à reconnaître qu'on a eu tort d'accorder au tirailleur algérien le même confort qu'au fantassin français. Ils sont nourris, couchés, casernés, habillés de la même manière. A des hommes moins civilisés, plus rustiques, des habitudes moins luxueuses eussent parfaitement convenu. Les exigences des tirailleurs dépassent quelquefois les bornes : pendant la marche sur Fez, par exemple, lorsque le pain se fit rare, certains de leurs officiers se plaignaient qu'on le réservât aux Européens et qu'on distribuât de la farine aux indigènes. Les turcos d'autrefois ne connaissaient pas les mêmes raffinements et n'en valaient que mieux. Les Marocains eux aussi les ignorent; ne les y initions pas d'emblée et ne leur faisons pas franchir en un jour, dans cette voie, les nombreuses étapes que leurs voisins ont mis près de quatre-vingts ans à parcourir. Enfin le tirailleur algérien coûte cher, près de 1 100 francs par an[1].

1. L'appelé tunisien revient à 500 francs par an, le goumier chaouïa à 700 le soldat chérifien à 350 environ.

Créer de nouvelles unités aussi dispendieuses serait une grave erreur. Il faut donc rejeter absolument le principe du recrutement local des bataillons de tirailleurs détachés au Maroc, principe qui a déjà, croyons-nous, reçu un commencement d'exécution.

Une autre solution consiste à maintenir le *statu quo* en laissant à l'armée chérifienne son organisation ou plus exactement en y apportant les modifications du projet qu'a élaboré l'année dernière la mission militaire de Fez. Ce projet comporte une sérieuse augmentation des effectifs qui atteindraient 15000 hommes de toutes armes. Un tel programme s'expliquait parfaitement à l'époque où le Maroc était considéré comme un empire indépendant, soumis au pouvoir absolu du sultan, mais il ne répond plus à la situation actuelle. Aujourd'hui c'est la France et non le Chérif qui assume la conduite des opérations militaires dans l'ensemble du territoire. L'existence d'une armée marocaine spéciale, avec son chef particulier, son état-major et ses services, constituerait en quelque sorte un état dans l'état. Notre organisation militaire souffre déjà de la présence dans son sein d'une armée autonome, l'armée coloniale, dont les prétentions deviennent chaque jour plus étendues et les revendications plus âpres. Elle dispose d'un groupe à la Chambre qui soutient ses intérêts à la tribune et dans la presse, souvent avec plus d'ardeur que de discernement. N'a-t-on pas vu récemment un député du Finistère se plaindre dans un journal de ce qu'on n'eût pas confié la direction de l'expédition de Fez à l'armée coloniale, c'est-à-dire qu'on ne l'eût pas enlevé à des officiers résidant depuis plusieurs années au Maroc pour les remplacer par d'autres qui n'ont jamais aperçu le moindre Arabe!

Sans doute l'armée chérifienne ne formerait pas un organe aussi indépendant que l'armée coloniale, mais en lui conservant sans la moindre raison son organisation antérieure, en la laissant séparée du corps expéditionnaire au lieu de la fondre avec lui, on risquerait d'ouvrir l'ère des rivalités de corps et de personnel toujours promptes à se développer chez nous. Sur ce point, le projet de la mission ne saurait être accepté, mais si nous passons à l'examen du détail de ses propositions, nous constatons au contraire qu'elles résolvent très heureu-

sement la plupart des difficultés du problème. Les officiers expérimentés qui les ont établies ont visé à l'économie la plus stricte, tout en dotant la troupe de cadres beaucoup plus complets que ceux qui l'avaient instruite jusque-là.

Le tabor d'infanterie, correspondant à un bataillon, compterait 680 hommes, y compris le détachement du train nécessaire au transport des bagages de l'unité. Il serait divisé en 4 compagnies à 4 sections avec 5 officiers (le commandant du tabor et les commandants des compagnies) et 14 sous-officiers européens. Le tabor de cavalerie (escadron) de 200 hommes aurait pour chef un officier français, assisté de 3 sous-officiers. L'artillerie comprendrait des tabors de 4 pièces et 200 hommes. Il y aurait en outre un tabor du génie et une section d'infirmiers.

Pour l'infanterie et la cavalerie, la proportion d'officiers paraît suffisante, celle des gradés un peu faible. Il serait désirable que chaque section des compagnies et chaque peloton des escadrons fussent commandés, au moins au début, par des sous-officiers européens, ce qui porterait le chiffre de ceux-ci à 16 par bataillon et 4 par escadron; dans les unités de nouvelle formation et en attendant qu'on ait pu dresser des gradés marocains, il ne serait peut-être pas superflu d'affecter en outre à chacune d'elles quelques moniteurs français ou algériens. Quant à l'artillerie marocaine, nous sommes d'avis de la supprimer purement et simplement. Les indigènes ne sont pas capables de tirer un bon parti de matériels délicats et compliqués comme le 75 de campagne et le 65 de montagne; les pièces d'ancien modèle dont l'armée chérifienne se sert encore ne donnent qu'un faible rendement; elles consomment des munitions différentes des nôtres, ce qui complique le ravitaillement. Les batteries françaises sont assez nombreuses et assez puissantes pour rendre inutile le concours des pièces marocaines contre un ennemi dépourvu de toute artillerie. Pour l'infanterie, on remplacera les Gras par des fusils 86, qu'on donnera également aux cavaliers, de préférence à la carabine, de faible portée, et aux sabres dont nos spahis eux-mêmes se servent en général assez médiocrement. Les escadrons marocains seront ainsi une infanterie montée, élément de sûreté parfait, capable en outre, pendant le combat de transporter rapide-

ment sur un point menacé une quantité appréciable de tireurs.

Les tabors d'infanterie et de cavalerie, ainsi organisés et armés, ne devraient pas, comme nous l'avons dit, être groupés en une armée distincte, mais, au contraire, répartis dans les postes et les colonnes du corps expéditionnaire. Les troupes marocaines et françaises ne pourraient que gagner à vivre et à combattre côte à côte. Les tabors feraient profiter de leur connaissance du pays leurs camarades européens et algériens; ceux-ci, plus solides au feu, soutiendraient efficacement les Marocains sur le champ de bataille. Il y a actuellement des postes uniquement chérifiens (El Had jeb, Sefrou) d'autres uniquement français (Tiflet, Souk el Arba, etc.). Ces divers postes devraient avoir des garnisons mixtes.

Pour la formation des unités marocaines nouvelles espérons qu'on ne persistera pas dans les anciens errements. Au lieu de dresser les recrues presque exclusivement dans la région de Fez, comme autrefois, qu'on établisse des camps d'instruction dans les diverses régions tenues déjà par le corps d'occupation, par exemple à Oudjda, à Meknès, dans un des postes du pays zemmour, à Rabat, dans les Chaouïa. A mesure que la pénétration progressera on en installera d'autres, notamment à Taza et à Marrakech, dès que ces villes seront au pouvoir de nos troupes. Les tabors ainsi constitués relèveront des commandants de secteurs ou de postes au lieu de dépendre d'un « chef de l'armée chérifienne », immobilisé dans la capitale, ne pouvant exercer aucune action directe sur la troupe, ni communiquer rapidement avec elle. Cet emploi n'a aucune raison d'être aujourd'hui, nous le répétons; il ne peut que nuire au développement et à l'utilisation des troupes marocaines.

Reste la question du recrutement. Certains officiers et non des moins expérimentés préconisent dès maintenant pour les unités marocaines l'enrôlement par voix d'appel tel qu'il se pratique en Tunisie. Ce procédé a le mérite de la simplicité, mais semble périlleux. L'exemple de la Tunisie ne saurait être pris en considération. La loi de conscription y avait été promulguée par le bey plus de vingt ans avant la signature du traité du Bardo. Nous n'avons eu qu'à la remettre en vigueur

sans en altérer les termes. Au Maroc, ni les obligations militaires des populations soumises, ni celles des tribus *guich* ne sont comparables au service obligatoire de la Régence. L'appel de conscrits, même réduit et non personnel, serait une institution dangereuse dans un pays qui n'est pas encore pacifié, comme l'était la Tunisie. On doit craindre qu'une mesure de ce genre ne soit mal vue des indigènes, qu'elle serve de prétexte à la résistance et unisse contre nous des tribus actuellement divisées. Rappelons-nous qu'en 1881, les musulmans de l'Herzégovine se sont soulevés en masse lorsque l'Autriche-Hongrie leur a imposé le service obligatoire.

Nous croyons préférable de conserver le mode de recrutement employé par la mission militaire, l'engagement volontaire. Dans un pays où l'on voit souvent, malgré la fertilité du sol, une partie des habitants mourir de faim ou se nourrir de racines, comme ceux du Haouz en 1907 et ceux du Sous l'année dernière, nous nous refusons à croire que la solde quotidienne de 5 *guerch* (90 centimes environ) n'attire pas le nombre de volontaires nécessaire à maintenir au complet un effectif de 15 000 hommes. Bien entendu le recrutement sera décentralisé; les officiers des tabors provoqueront les engagements nécessaires à leur unité dans les tribus de leur secteur. On a réussi à enrôler 6 000 combattants dans un territoire peu étendu; on pourrait aisément doubler et même tripler ce nombre, lorsqu'on atteindra les régions peuplées du Haouz.

La constitution de tabors marocains, organisés d'après ces principes et répartis dans le corps d'occupation convenablement remanié, permettra de former un admirable instrument de pacification. Employées selon une politique sage et méthodique, les troupes françaises et les levées marocaines, restaureront l'ordre dans toute l'étendue du Maroc. Elles formeront alors notre 21e corps d'armée, qui, sans cesse tenu en haleine par une existence active, fera aussi bonne figure que les autres sur les champs de batailles d'Europe.

RÉGINALD KANN

CORRESPONDANCE

Paris, le 17 février 1912.

Mon cher Directeur,

M. Félicien Challaye déclare maintenir les assertions qu'il a formulées au sujet des clauses du projet de consortium de la N'Goko-Sangha, et que j'ai signalées comme des « erreurs » dans une lettre du 22 janvier, publiée le 1er février par la *Revue de Paris*.

Je vous demande, à mon tour, la permission de maintenir expressément tous les termes de ma lettre.

A l'appui de ses dires, M. Félicien Challaye invoque : 1° un rapport parlementaire faisant état d'un projet de consortium qui n'a jamais été celui du gouvernement dont je faisais partie ; 2° une supposition recueillie dans un article de journal « selon certaines révélations » ; 3° une déclaration faite à la commission sénatoriale chargée d'examiner le traité franco-allemand, et *inexactement reproduite* (car ce n'est pas M. de Kiderlen-Waechter qui aurait dit à M. Jules Cambon « qu'il considérait l'affaire de la N'Goko-Sangha comme une affaire particulière », mais M. Jules Cambon qui aurait, après le retrait du consortium et pour éviter les conséquences de cette décision, attribué cette manière de voir à de M. de Kiderlen-Waechter).

A toutes ces allégations j'oppose des textes officiels : celui du projet de consortium, adopté par le cabinet Briand après avis de la commission des concessions, et qui ne contient aucune des dispositions relevées par M. Félicien Challaye ; celui des dépêches échangées entre le Département des Affaires

étrangères et notre ambassadeur à Berlin ; celui de ma lettre à M. de Schœn notifiant les conditions d'acceptation du consortium, sous réserve de l'approbation parlementaire ; celui de la note officielle remise à M. Cruppi par la Direction politique du ministère des Affaires étrangères le 13 mars 1911 ; celui des documents cités par moi dans la discussion du traité franco-allemand du 4 novembre 1911 (séance du Sénat du 8 février 1912) ; celui des notes communiquées à M. Pierre Baudin par le ministère des Affaires étrangères pour la rédaction de son rapport sur ce traité.

A des hypothèses basées sur des données ou des « révélations » inexactes, j'oppose des constatations résultant de pièces authentiques. Je n'incrimine aucunement les intentions de M. Félicien Challaye ; mais il me permettra de lui dire que son impartialité d'historien est mal servie dans la circonstance par sa documentation.

Veuillez agréer, mon cher Directeur, les assurances de ma haute considération et de mes sentiments très sincèrement dévoués.

S. PICHON

Selon l'usage, nous avons communiqué cette lettre à monsieur Challaye qui nous adresse la réponse suivante :

Paris, le 22 février 1912.

Monsieur le Directeur,

Je suis obligé de maintenir que le premier projet de consortium franco-allemand (projet Semler-Rœls communiqué au gouvernement le 11 mai 1910) comportait bien la formation d'un Comité de direction, en majorité allemand, siégeant à Hambourg et décidant des actions de vente et d'achat, comme je l'ai écrit à la page 425 de mon article du 15 janvier 1912. Cette clause, qui révélait clairement l'esprit de l'entreprise, a été ensuite jugée inadmissible et a dû être retirée (j'ai signalé le fait dans ma lettre parue le 15 février 1912). De là le second projet de consortium, auquel s'appliquent tous les « textes officiels » nommés par M. Pichon. Dans ma lettre parue le

15 février, j'ai montré, d'après le *Rapport* de M. le député Maurice Viollette *sur les budgets locaux des colonies pour 1911* (deuxième partie, N'Goko-Sangha, rapport n° 376, pp. 70-71) comment l'ambiguité de certaines clauses du projet définitif permettait au Conseil d'administration de rétablir le Comité de Hambourg, s'il jugeait utile de l'instituer conformément à l'esprit et à la lettre même du premier projet. Je ne puis rien retirer de ces affirmations conformes à la vérité.

En ce qui concerne la question de savoir si l'affaire de la N'Goko-Sangha et du consortium Congo-Cameroun a été une affaire personnelle, j'ai reproduit, d'après tous les journaux (seule source d'information dont je pouvais alors disposer), une déclaration de M. Caillaux à la Commission sénatoriale. Il se peut que la presse l'ait déformée. S'il en est ainsi, ce n'est plus à M. von Kiderlen-Waechter ni à M. Caillaux que s'adresse le démenti de M. Pichon; mais je n'arrive pas à comprendre le rôle que M. Pichon fait jouer dans cette circonstance à M. Jules Cambon. Enfin le fait que M. Pichon reconnaît aujourd'hui l'existence d'un « projet de consortium qui n'a jamais été celui du Gouvernement » s'ajoute aux preuves établissant que l'affaire de la N'Goko-Sangha et du consortium a été, en même temps, affaire privée et affaire gouvernementale et diplomatique.

Je vous prie d'agréer, Monsieur le Directeur, l'expression de mes sentiments dévoués et respectueux.

FÉLICIEN CHALLAYE

L'administrateur-gérant : H. CASSARD.

LE PARFUM DE MADAME

— En somme, — dit Estièvre, l'agent de change, qui se piquait de féminisme et d'élégance, plus de soubrettes que de grandes dames!

— Et pourquoi pas? — répliqua le général de Normare, un beau vieillard, svelte et souple encore à soixante-dix ans sonnés, les cheveux blancs, en brosse drue, la moustache et la royale soyeuses, en fils d'argent, et dans les yeux bleus, très lumineux, à la fois de l'énergie, de la malice, avec un fond très doux de mélancolie. — J'en ai connu de très qualifiées qui se faisaient remplacer à ce service de guerre, et l'on ne perdait pas toujours au change.

— Soit, — reprit Estièvre, dont ce sans façon soldatesque froissait les prétentions intellectuelles, — soit! mais on a beau brûler les étapes, il y a toujours des moments où l'on met pied à terre; on cause, et l'on s'aperçoit bien alors, si l'on a affaire à une femme du monde ou à une femme de chambre.

— Cela dépend.

— De quoi?

— De tout : de la femme de chambre, de la femme du monde, de qui cause et de quoi l'on cause. Enfin les plus malins peuvent s'y tromper, s'y trompent et s'en trouvent bien... Vous en doutez... Je n'étais, à trente ans, ni plus novice

ni plus jobard qu'un autre... Écoutez mon aventure... Je puis la raconter sans passer pour fat. Mon triomphe, si triomphe il y a, fut vraiment trop facile pour que j'en tire orgueil, et je puis la raconter sans scrupule... Sauf moi, tous les auteurs en sont morts ou... disparus. Vous les chercheriez vainement : je ne nommerai personne et je dépayserai tout le monde.

« En 1813, j'avais passé à l'armée d'Italie. La paix nous ramena en France. Au printemps de 1814, je revenais par la Bourgogne, à moins que ce ne fût par l'Auvergne, rejoignant, avec ma compagnie, le dépôt du régiment. Nous avions l'ordre d'éviter les villes parce qu'on nous y voyait de trop mauvais œil, ou de trop bon, suivant le pays. Nous marchions par les traverses, logeant dans les villages. Dans un de ces villages, le maire me remit un billet de logement pour un château, qu'il me montra sur le flanc de la colline. J'aurais préféré l'auberge, mais l'auberge était accaparée par un détachement du train qui nous avait précédés. Je crus discerner, d'ailleurs, au sourire narquois de monsieur le Maire, que le gîte ne valait pas l'embarras que je montrais à l'accepter. Le château était en vue, mais le chemin pour y accéder me parut singulièrement enchevêtré. Un paysan nous guidait, moi et mon ordonnance : je m'enquis du logis et de ses habitants.

» — Est-ce donc un manoir en ruine que votre château?

» — Ah! pour cela, non, mon capitaine. Monsieur le ... (marquis, comte, vicomte, baron, chevalier ou rien du tout comme vous voudrez) Monsieur l'a bellement remis à neuf. Je parle des murs et du mobilier, car, pour ce qui est de l'agrément intérieur, s'agissant d'un militaire qui revient de la guerre et qui a servi *l'autre*, vous éprouveriez quelques manquements, qu'il ne faudrait pas en être surpris...

» — Manquements de quoi?

» — Suffit, mon capitaine. Je m'entends... J'ai servi, moi aussi. Je n'aime pas ces gens-là... Désormais il n'y en aura plus que pour eux. Ce qui manque? La bonne volonté, le bon cœur, quoi! Chez nous autres, le soldat ne trouvera qu'un chaudron pour faire cuire sa ration de viande, mais s'il y a un verre de vin à la cave, c'est pour le camarade et l'on trinque avec lui...

» — J'en ai vu bien d'autres, et si votre monsieur, baron,

comte ou marquis,... veut faire l'impertinent, je saurai le ramener à la raison.

» — Pour sûr que vous parlez bien, mon capitaine, et en bon français; mais pour vous faire comprendre du monsieur, c'est différent. Vous ne parlez pas la même langue... Un grigou, un vilain, malgré tous ses titres. Quand on causait devant lui de l'Empereur, il répondait : Quel Empereur? je n'en connais qu'un, notre allié et libérateur, l'empereur Alexandre! Du reste, les honneurs et dignités. On l'a nommé du Conseil général et il commande, au chef-lieu, la garde nationale, rien que pour vexer le soldat.

» — Il vit seul?

» — Mieux vaudrait pour ceux qui habitent avec lui, et madame avant tout le monde.

» — Madame ne lui ressemble donc pas?

» — Telles la grêle et la rosée, mon capitaine. Tout ce qu'il y a de bon, de gentil, aimant le pays, et le drapeau, et l'Empereur. Je l'ai vue pleurer quand ils ont arboré le drapeau des Bourbons, brûlé le nôtre et annoncé, aux tambours, le départ de Napoléon pour l'Ile d'Elbe... Son père n'a pas eu la main heureuse en nous dotant de ce coco-là.

» — Votre monsieur n'est donc pas du pays?

» — Certes, non, qu'il n'en est point. Il est du pays de là-bas, le mauvais pays, le pays des émigrés... le père de madame l'a rapporté tout ficelé pour la noce... Elle, madame, avait toujours vécu ici, avec défunte madame sa mère, qui n'émigra pas, dans les temps, et c'est ainsi qu'ils ont conservé leurs biens... Mais nous y voilà... Ce que je vous en dis, mon capitaine, ne tire pas à conséquence. Sonnez à la porte... moi, je me défile... je ne tiens pas à affronter les coquecigrues de là-dedans. Le jardinier est un mauvais chien de jardinier comme on dit et, respectueusement, de ma part... les mêmes sentiments pour lui qu'il a pour le militaire. Salut, et bonne nuit, mon capitaine. »

» Une grille, solidement ferrée, et aveuglée de madriers peints en vert sombre. Sur le mur, recrépi, une crête de tessons de bouteilles. Je sonnai; le gravier de l'allée craqua sous le bois des sabots, un guichet s'ouvrit dans le panneau de la grille. J'indiquai l'objet de ma visite.

» — Avez-vous votre billet de logement? Passez-le.

» Je le présentai, une main rugueuse et affreuse le prit, puis le rendit aussitôt; la grille s'ouvrit. Je me trouvai devant une sorte de rustre, haut en couleur, rasé à enlever la peau, trapu, mélange du cafard et du boule-dogue. Il grogna :

» — Monsieur le ... est au Conseil général... et ne rentrera qu'après demain.

» — Cela ne me regarde pas, — répondis-je. — Je ne réclame que ce qui m'est dû : le gîte pour moi et pour mon soldat, l'écurie pour nos chevaux.

» — Madame est au château, grommela l'homme, comme si chacune de ses paroles lui avait écorché le gosier.

» — En ce cas, veuillez dire à madame que le capitaine Normare, des chasseurs de l'armée d'Italie, lui présente ses devoirs et s'excuse de l'incommodité qu'il lui cause; avec tout le respect dont vous êtes capable, mon garçon, vous entendez?

» — C'est bon! on y va.

» Il ferma la grille et s'éloigna. Nous le suivîmes et, au détour d'une allée, le château, ou ce que l'on qualifiait de ce nom dans le pays, m'apparut à l'extrémité d'une large pelouse, entourée de futaies qu'assombrissait le crépuscule. Une bâtisse informe, en deux corps, le principal en face, l'autre avancé en équerre, formant aile à notre droite : le tout en briques ternes avec des encadrements de pierre fraîchement ravalée. Les fenêtres, sauf celles du pavillon de droite, hermétiquement closes de persiennes nouvellement repeintes en gris. Un seul étage, écrasé d'une lourde toiture de tuiles, percée de mansardes pareilles à des trous de tanière : une demeure hostile comme ses murs, inhospitalière comme son gardien. J'examinai le pavillon, qui seul présentait la figure d'une habitation humaine. Il me sembla que le rideau d'une des fenêtres se soulevait très discrètement, je crus même entrevoir une main, un profil très fugitif de femme, qui s'évanouit sous mon regard. Le jardinier revint, s'efforçant de paraître moins hargneux, me conduisit au perron, se chargea des chevaux et de mon ordonnance et me pria d'entrer. Je me trouvai dans un vestibule assez sombre, où débouchait un escalier à rampe de bois noir; il ne venait un peu de clarté que de la cage de cet

escalier, et tombant sur le carreau de dalles noires et blanches, en losanges, glissantes sous la botte, glaciales aux yeux; cette lumière pâle répandait sur les objets, comme un reflet de deuil. Une froideur lugubre me pénétra; la faim qui, tout à l'heure, me talonnait, tomba. Je marchais de long en large dans ce vestibule catafalque, donnant au diable le maire, son billet de logement, la madame mal mariée et son hibou de mari, lorsqu'une porte s'ouvrit sur une pièce bien éclairée, et, sur ce fond, tout à coup, accueillante et gaie, se dessina la plus gracieuse figure de caméristé; une ceinture fine, une taille replète, des lèvres rouges et souriantes, un visage, le plus avenant du monde; je l'eusse saluée comme une jolie petite fée, sans le tablier blanc qui trahissait sa condition. Ce fut comme un changement à vue qui transforma tout le théâtre, le décor, les accessoires, et l'acteur que j'étais, malgré moi : je me croyais tout à l'heure dans le repaire d'un tyran de Ducray-Duminil, je me vis transporté dans un de ces châteaux d'autrefois, les bons châteaux où l'on s'amuse, chers à Voltaire et à monsieur Pigault-Lebrun.

» — Monsieur, — me dit la jolie fille, et elle s'exprimait fort correctement, sans chercher ses mots, avec une toute petite nuance d'accent du terroir, perceptible par le piquant et la grâce qu'elle ajoutait au langage — ma maîtresse est souffrante, elle sera privée du plaisir de vous recevoir; elle vous prie de l'excuser. On va vous conduire à la chambre d'amis. A huit heures, s'il vous convient, on sonnera le souper, et j'aurai l'honneur de vous servir, car monsieur a emmené avec lui son valet de chambre.

» Je suivis une respectable personne qui sortit de la cuisine, un flambeau à la main, et me précéda sur l'escalier. Le degré, pavé et ciré de rouge, à bordure de bois noirci, pareil au bois de la rampe, était garni, en son milieu, d'un treillis de paille qui étouffait le bruit des pas. Ce treillis se continuait, formant chemin, dans le corridor qui s'étendait sur le premier étage et sur lequel donnaient les portes des appartements. Au fond, il tournait à angle droit, vers le pavillon; ma conductrice s'arrêta devant la dernière porte, à l'extrémité opposée du château. Elle tourna une grosse clef, qui, à mon étonnement, ne grinça point dans la serrure. La porte

glissa silencieusement sur ses gonds; ce me fut un signe, et j'en notai nombre d'autres, de la vigilance minutieuse avec laquelle monsieur veillait au bon entretien de son domaine; le bon entretien, le bon ordre, la correction décente, mais ni le confort, ni surtout le charme. La pièce où nous entrâmes était vaste, toute obscure, la nuit venant vite : le froid des logis inhabités tomba sur mes épaules, le relent de l'air renfermé me suffoqua presque. La servante alluma deux bougies placées sur la cheminée, aux côtés d'une pendule de jaspe; ces bougies, de couleur rose, se dressaient sur des bobèches en frisures de papier.

» — Je vais donner un peu d'air — dis-je, en me dirigeant vers la fenêtre.

» — De l'air, monsieur à cette heure-ci, c'est de la brume que vous amènerez. Je vais vous allumer une attisée de feu, cela vaudra mieux.

» Elle disait vrai. J'avais poussé les persiennes et j'avais reculé avec un frisson. Dans l'ombre du crépuscule, dans le cadre noir des bois, un rideau d'ouate s'étendait sur les pelouses. Je me hâtai de refermer et d'un coup d'œil je parcourus la chambre. Un tapis sur le sol, pavé certainement comme le couloir, un grand lit à dais, drapé d'étoffe épaisse et brune, le papier à l'avenant; des fauteuils en velours d'Utrecht, de même nuance; une toilette sur une console de bois également brun; c'était la chambre banale d'un hôtel, remeublé à neuf, mais de la chambre d'amis — ce nom qui m'avait paru si caressant dans la bouche de la camériste — rien, sinon l'aveu que, dans cette maison, l'ami est toujours un étranger, et l'étranger un suspect.

» Cependant le feu pétilla. Un flot léger de fumée, la jolie fumée du bois qui s'allume, se répandit par la chambre et monta au plafond, s'irisant à la flamme des bougies. Mon ordonnance m'apporta mon porte-manteau et en retira mon nécessaire de voyage. Je me mis à ma toilette et je m'aperçus... »

— Excusez-moi, mon cher monsieur Estièvre, — poursuivit le général, en se tournant vers notre convive, — excusez-moi si je froisse vos convictions d'homme à duchesses, tout au moins à marquises; mais partout où niche une jolie

femme, un homme est toujours homme et je m'aperçus que je me pomponnais et harnachais pour la parade tout comme s'il se fût agi de passer la revue de la madame au vilain mari. Je découvris un reste d'eau de Cologne dont je m'aspergeai; j'achevais de passer mes ongles à la lime quand la pendule sonna huit heures et, comme un écho, une cloche tinta dans le vestibule.

» La table se détachait en blancheur sur une salle pleine d'ombre; des fleurs dans un vase de Rouen, un flambeau d'argent à trois branches; un feu de bois qui s'éteignait, les braises rouges rampaient pareilles à des vers luisants. Vin frais, ragoût au point, bon souper, bon gîte, et le reste... Le reste, surtout; je n'avais d'yeux que pour le reste. Il allait, il venait, ce reste, trottinant sur le pavé, discret, gracieux, fugitif, comme un oiseau en cage et d'une adresse merveilleuse à s'échapper au passage : tout au plus arrivai-je à saisir, au vol, une main qui me parut très blanche sous les dentelles des mitaines, et à effleurer des lèvres les doigts effilés aux ongles roses.

» — Dites-moi, Lisette.

» — Lisette n'est pas mon nom, monsieur; je m'appelle Léonie.

» — Léonie a de l'allure, mais je préfère Lisette.

» — Eh bien! monsieur, ce sera Lisette, pour vous servir.

» — On ne s'exprime pas mieux à Feydeau. D'où tenez-vous, Lisette, cet art de si bien dire? Avez-vous donc vécu dans la grande ville et fréquenté les théâtres?

» — Non, monsieur, je ne suis guère sortie de ce château; mais voici, je suis la sœur de lait de Madame, j'ai été élevée avec elle. Madame sa mère n'entendait point faire de moi sa servante, je devais toujours rester près d'elle, non pas comme une compagne... mais comme...

» — Une suivante.

» — Parfaitement, monsieur. Alors j'assistai à ses leçons et j'attrapai ce que je pus de son éducation.

» — J'en fais mon compliment à votre gouvernante.

» — Ne vous moquez pas, monsieur; c'était une pauvre femme : une ancienne religieuse, mariée au maître d'école à moitié moine lui-même. Elle nous a appris tout ce qu'elle

savait, ce n'était pas grand'chose; mais il y avait la bibliothèque.

» — Et dans la bibliothèque des romans... un peu légers peut-être.

» — Peut-être, monsieur, mais si jolis, si tendres.

» — Le chevalier de Faublas par exemple?

» — Comment le savez-vous, monsieur?

» — C'est que j'ai eu seize ans et que toutes les bibliothèques se ressemblent.

» Sur cette pente, le propos roula vite. Je sollicitai un rendez-vous, et je l'obtins, juste avec les résistances qu'il fallait pour me flatter d'une conquête. Toutefois, si elle ne s'effaroucha point, Lisette ne se familiarisa pas davantage. Nos accords s'échangèrent d'un côté à l'autre de la table, elle en face de moi, les mains posées sur la table, à demi penchée, à demi rougissante, les regards à demi baissés, avec un demi-sourire d'une ironie charmante, mais qui, au fond, m'inquiétait quelque peu sur la sincérité de ses engagements.

» — C'est bien entendu, Lisette, vous ne manquerez pas de parole. J'en mourrais de désespoir.

» — Monsieur, vous n'êtes pas venu ici pour mourir, au moins de cette mort-là.

» Et d'une voix basse, mais d'un ton résolu, ces mots qui ne laissaient rien à désirer sous le rapport de la précision :

» — Vous allez rentrer chez vous; vous direz que vous voulez vous reposer; vous indiquerez l'heure à laquelle vous voulez que l'on vous réveille...

» — Six heures, interrompis-je.

» — Six heures, soit. Et puis vous fermerez votre porte, en tirant la clef en dedans. Vous entendrez à neuf heures sonner le couvre-feu au village. Vous éteindrez vos lumières... Vous m'en donnez votre parole, ajouta-t-elle d'un air très sérieux, en me regardant bien en face. A ce prix seulement, je consens à ce que vous me demandez; mais ce n'est point pour rire, monsieur... Béju, le jardinier...

» — Ce cafard, ce drôle! — m'écriai-je.

» — Un peu moins haut, il pourrait nous entendre. Il fait la ronde avant de fermer les portes; il rôde la nuit sous les

fenêtres, peut-être l'entendrez vous passer dans les corridors. S'il concevait le moindre soupçon, je serais perdue...

» — Est-ce que le sieur Béju se mêlerait d'être jaloux? Lisette, je ne puis croire que vous lui en ayez donné le droit.

» — Ah! pour cela non, monsieur! jamais de la vie, mais jaloux, il l'est au delà de tout ce que je puis vous dire et de toute la nature, et à l'endroit de tout le monde, et sournois, et vindicatif.

» — Bien, Lisette, il suffit; je ne vous exposerai pas aux vengeances de Béju.

» — Ah! — reprit-elle, — j'oubliais l'essentiel. Avant d'éteindre vos lumières, vous ne manquerez pas de tirer le verrou de la porte qui est à la tête du lit et qui communique avec la chambre voisine. Bonsoir, mon capitaine... »

« Là-dessus, avec un frais éclat de rire, elle tourna les talons et disparut. Je demeurai rêveur un instant. La petite mâtine se moquerait-elle de moi? Je pris une fleur dans le vase de Rouen. Je l'effeuillai d'une main distraite, puis une autre fleur, puis un bouquet que j'emportai.

» Lisette ne m'avait pas trompé, et tout se passa comme elle l'avait voulu.

» J'avais laissé tomber le feu, j'avais soufflé les bougies, tiré le verrou et je rêvais dans un fauteuil, près de la porte par où devait se glisser ma belle de nuit, quand cette porte s'ouvrit, très discrètement; j'entendis qu'on la refermait, qu'on repoussait le verrou, j'entrevis une forme blanche, j'étendis les bras, je rencontrai une main toute glacée, toute frémissante que je saisis dans les miennes et qui, cette fois, ne se déroba plus.

» Ah! que Lisette... puisque Lisette il y avait... m'aurait fait de tort en se moquant de moi! Je ne m'en doutais certes pas et quel chapitre exquis elle ajouta, pour moi, à ce livre sans commencement ni fin des mystères de la femme! Cette Lisette qui m'avait surpris, captivé, intrigué, quand je la pouvais tout à l'heure dévisager à loisir, me surprit, m'intrigua, me captiva bien davantage.

» Je la jugeai, sinon friponne, au moins très avertie. La nuit, au lieu de l'enhardir, semblait ajouter à son charme une inquiétude qui en augmentait la séduction. Si apprivoisée

aux lumières, je la trouvai effarouchée dans l'ombre ; si facile à promettre, étrangement novice à se donner. Elle avait subi les brutalités de l'homme, elle ignorait les caresses et l'amour. Ce fut un abandon de tout son être, une ardeur tendre, une langueur mélancolique... Voilà bien les jeux de l'amour et du hasard... J'attendais une soubrette de Marivaux ; il me sembla que j'étreignais une nymphe de Prud'hon... et, dans ses cheveux, un parfum que je n'avais jamais respiré, que, de ma vie, je ne devais oublier, subtil, enveloppant, voluptueux, l'arome des fleurs de la montagne distillé par les fées. Je lui en demandai le nom, je m'en voulais embaumer pour l'amour d'elle... Elle balbutia :

» — Le nom? je ne le sais pas... C'est... le parfum de madame.

» — Diable! — murmurai-je, — à en juger sur son goût, votre madame doit être une jolie femme et coquette de sa personne...

» Je compris que ma curiosité la blessait. Elle l'avait emprunté, ce parfum, elle l'avait peut-être dérobé... et nous ne parlâmes plus de la madame, ni de ses fleurs.

» Elle s'était blottie toute confuse dans mes bras et nous nous taisions, comme si du silence et de la nuit, un souffle d'éternité avait pu tomber sur cet amour de passage, sans veille et sans lendemain. »

*
* *

Le général s'arrêta ici et tira une bouffée de son cigare ; son regard se perdit un instant dans l'opale de la fumée. Il semblait y rechercher le parfum enchanteur.

— Et la conversation? — dit Saint-Apremont, un diplomate toujours en quête de menues notes, pour un roman qu'il n'écrira jamais.

— La conversation, — reprit Normare — c'est le plus singulier de l'aventure ; car on causa, mon cher Estièvre, ajouta-t-il, en se penchant vers le galant agent de change. Sans me croire un Adolphe, je n'ai pas la prétention d'être le monsieur qui ne parle jamais aux femmes. Or, cette fois-ci, c'est moi

qui fis presque tous les frais de l'entretien. J'essayai bien d'interroger Lisette, de lui arracher les petits ou grands secrets de sa vie; je n'en pus obtenir une réponse, et ce fut elle, au contraire, qui m'accabla de questions. Ma jeunesse, mes campagnes, mes aventures de guerre, les périls encourus, les rencontres heureuses, et les Allemandes blondes et les Espagnoles noires et les Italiennes plastiques et sculpturales... Cette nuit unique se passa tout à l'envers des mille et une autres. Le sultan racontait et Schéhérazade interrogeait toujours. Mais, au matin, les choses, malheureusement, ne tournèrent point comme dans le livre, et l'auteur ne renvoya pas à la nuit prochaine la suite de l'aventure. Un coup frappé à la porte, la voix de mon ordonnance : « Il est six heures, mon capitaine ! » Le réveil en sursaut, le lit désert, le jour pénétrant à travers les persiennes et le vide d'un rêve évanoui. J'ouvris la fenêtre, je m'ébrouai dans le soleil, je m'ébrouai dans l'eau. Lisette était donc partie, ainsi qu'elle était venue, et je l'avais laissé partir, sans un adieu, sans un souvenir, ne fût-ce que le bouquet de fleurs que j'avais fait la veille, en l'attendant. Je le cherchai, ce bouquet, il avait disparu; mon cœur se serra. Je jurai comme un soudard, et, sans regretter, sans regarder derrière moi, mécaniquement, je descendis. Je ne me flattais pas d'apercevoir Lisette. Je ne vis que l'affreux Béju; il m'offrit un verre de vin que je refusai; je lui donnai un louis qu'il ne refusa pas. Je le chargeai d'un remerciement banal à l'adresse de ses maîtres et je sautai en selle.

» Êtes-vous jamais sorti d'une fête un matin d'automne, dans le jour gris, sous le ciel bas, pataugeant dans la boue, transpercé par la pluie, rampant le long des murs, le collet du paletot relevé, la canne dans la poche, comme blotti en vous même, navré de vous trouver dehors et cependant dégoûté de rentrer chez vous, irrité contre l'appartement désert, le lit froid et la reprise monotone des devoirs importuns? Ainsi je rejoignis ma compagnie par ce matin de mai, tiède pourtant, lumineux et en joie.

» L'ennui, que je n'avais jamais connu, était tombé sur moi et, de ce jour, il ne me quitta plus. Je le traînai dans les énervements de la paix, dans l'étourdissement de la guerre qui recommença, dans la catastrophe de tout, qui s'en-

suivit. Je l'emportais de garnison en garnison, en Espagne, en Grèce, en Algérie. Je me sentais vieillir, je le sentais à l'obsession d'un fantôme dont je ne cherchais pas même à me délivrer, je le sentais à ma complaisance, à ma faiblesse pour un souvenir, au ridicule d'une bonne fortune de sous-lieutenant qui envahissait toute ma vie. Plus je m'éloignais de cette aventure — la plus vulgaire du monde, au demeurant — plus elle se poétisait avec l'éloignement, et, loin de se dissiper avec le temps, le charme me possédait davantage. J'essayais d'en rire. J'étais tenté parfois de raconter mon histoire aux camarades, espérant que leurs railleries rompraient l'enchantement : je ne pouvais m'y résoudre, et il me semblait que j'aurais en moi profané quelque chose d'intime et de sacré. Le vieux soldat que je devenais tournait au vieux troubadour, au songe creux. Je me comparais à Don Quichotte, avec sa Dulcinée de village, et j'avais beau me morigéner de toutes façons, secouer, à la briser, ma carcasse sur toutes les routes de guerre, j'étais pris, pris stupidement, mais pris à ne m'en délivrer jamais...

— Et vous ne l'avez pas revue, vous n'avez pas reçu de ses nouvelles?

— Elle connaissait mon nom, je ne savais pas le sien. Elle ne m'écrivit pas, J'en conclus qu'elle n'avait rien à me dire, à moins que... je me forgeai alors toutes sortes de chimères. Béju l'avait épiée, Béju s'était vengé... « Je serais perdue, m'avait-elle dit! »; je prenais ces mots à la lettre. Vous n'imaginez pas les idées folles qui me traversèrent l'esprit... Si de cette nuit d'amour un enfant était né, si... je me rappelais cette élégance native, cette distinction ingénue, cette femme de jour frétillante et souriante, cette femme de nuit si divinement amoureuse et tendre, et, descendant la pente, approchant de la retraite, seul au monde, plus que maître de moi-même, n'en sachant vraiment que faire, je rêvais d'un manoir, d'un coin de campagne où je me réfugierais avec elle... au surplus je ne serais ni le premier ni le dernier à finir de la sorte... Fumée que tout cela... Si je tentais de me rapprocher d'elle, mon roman glisserait dans l'ornière, se noierait dans le fossé, un coup d'œil, rien que le souffle de la parole, une question, une réponse, et le nuage se dissiperait. Je n'osai pas,

je différai. Enfin, la vie m'emmenait ailleurs. Je ne repassai plus dans ce pays-là.

» Il en alla ainsi pendant vingt ans que je dépensai sans en retirer rien que mes grades, à l'ancienneté. Il vînt un jour où le gouvernement qui nous éclaire me jugea trop mûr pour l'Algérie et me renvoya dans mes foyers. Mes foyers! néant. Je débarquai à Marseille et je me retrouvai, sans l'avoir cherché, sur la route que je suivais à mon retour d'Italie; le hasard le voulait, j'obéis au hasard. La diligence traversait le chef-lieu de l'arrondissement où se trouvait le château... de 1814. Je m'y arrêtai. Une visite au café de *l'Hôtel de la Victoire* me fit rencontrer deux ou trois officiers en retraite. L'un d'eux me renseigna. Le monsieur du château avait rejoint ses ancêtres dans l'émigration, la grande, celle dont on ne revient pas, laissant sa veuve avec deux fils, l'un de dix-sept, l'autre de quinze ans, parfaits chenapans l'un et l'autre, à l'image et imitation de monsieur leur père, chasseurs endiablés dès qu'ils avaient pu tenir un fusil et suivre un chien, ignorants, obscurs, ne fréquentant que des hobereaux, crapuleux à leur façon, et les bourreaux de leur mère; jaloux d'elle avec fureur, jaloux de son bien, jaloux de sa liberté, au point de la séquestrer de tous ses amis... Ce qui est grand dommage — ajouta mon interlocuteur, — car elle est encore belle, elle est riche et la vie lui devait une revanche; il n'eût pas manqué d'amateurs pour la lui offrir... Ainsi, vingt ans auparavant, sur le chemin du château, me parlait le paysan qui me servait de guide. Le monsieur en moins, les chenapans en plus, c'était la même existence qui se continuait, et l'on me rapportait les mêmes choses tristes, de cette même femme, que je ne connaissais pas et dont je ne me souciais nullement. Quant à l'autre, la seule intéressante... qui s'en inquiétait en dehors de moi, vieille tête de bois à plumet, grognard énamouré d'une soubrette de comédie?

» Je voulus en avoir le cœur net et en finir avec cette fantasmagorie des souvenirs. Au surplus je devais une visite à cette dame. J'avais un motif à peu près plausible de me présenter chez elle et, si elle dédaignait de me revoir, je rencontrerais bien une femme de service, un paysan, un voisin, à qui demander si Lisette vivait toujours et ce qui était advenu

d'elle. Je louai un cabriolet et, après une heure de cahots sur les mauvais chemins, je me trouvai devant la grille, où j'avais sonné ce soir de mai que je n'oubliais plus.

» La grille était rouillée, les planches qui l'aveuglaient étaient pourries et entr'ouvertes, mais en dessus du mur les tessons de bouteille semblaient renouvelés. Je tirai la chaînette qui grinça, la cloche tinta grêle et enrouée, et je sentis mon cœur, fêlé comme elle, battre comme il ne battait jamais au temps où sa batterie eut servi à quelque chose. Il battait si fort, la retraite et la chamade, que je fus sur le point de tourner le pied, mais on m'ouvrit, je donnai ma carte, je contournai la pelouse et je vis, dans une allée formant mail, les deux chenapans qui s'escrimaient à pousser des boules. Ils me regardaient de travers : je les trouvai laids, hargneux, mal bâtis, enfants d'un mariage aigri, enfants d'hiver, mauvaise bouture de hobereau.

» On m'introduisit dans un salon qui s'éclairait par le jardin. Je vis, assise auprès d'une table à ouvrage, une tapisserie à la main, une femme qui, certes, n'était plus jeune, mais qui cependant ne paraissait point vieille, à la fois fraîche de teint, blanche de cheveux, des yeux cerclés d'ombre, très bruns, à la fois pénétrants et doux, un regard qui touchait, tant il paraissait triste, et qui troublait à la fois, tant il paraissait profond, filtrant sous les longs cils qui le voilaient à demi. Elle se leva, petite, la taille demeurée très pure de forme, et fine, et souple, étrangement, avec beaucoup de grâce, une dignité charmante, une femme que la vie avait pu tourmenter, mais qu'elle n'avait pas déformée.

» Elle se rassit aussitôt, m'invitant à prendre place dans un fauteuil en face de sa causeuse, et me demanda l'objet de ma visite.

» — Je vois bien, Madame, que mon nom vous est inconnu. Si vous l'avez entendu, un jour, vous devez l'avoir oublié depuis longtemps.

» Elle fit un geste vague d'assentiment. Je continuai ou plutôt j'essayai de continuer, m'embrouillant dans mes politesses banales, n'osant risquer la question qui me montait aux lèvres et que, maintenant, je jugeais si déplacée, si ridicule, que je ne trouvais plus de mots pour la poser.

» — Je me suis présenté chez vous, Madame, il y a quelques années, plusieurs années, c'était au printemps de 1814, oui, en 1814, il y a vingt ans... au mois de mai; je revenais de l'armée d'Italie où je servais... ce sont des circonstances que l'on n'oublie pas... je reçus un billet de logement pour votre château... je ne pus avoir l'honneur, ce soir-là, de vous présenter mes hommages; vous étiez souffrante et, le lendemain, à la première heure, j'eus le regret de partir sans avoir pu vous exprimer mes remerciements. Hier, par hasard, revenant d'Afrique, je suis passé dans votre voisinage, alors vous comprenez, madame...

» A mon grand soulagement elle m'interrompit :

» — Votre nom, monsieur, ne m'en veuillez pas, pouvait n'évoquer en moi qu'une impression très vague, mais je me souviens bien de la visite que fît alors chez moi un capitaine de chasseurs... trop bien même, car... je ne saurais vous en adresser aucun reproche... cette visite fut pour moi l'occasion d'un grand chagrin...

» Ces mots réveillèrent toutes mes anciennes appréhensions: toutes mes chimères se remirent à danser leur ronde extravagante. Je tremblais si fort que je ne pus articuler une parole. Ses yeux s'était baissés sur son ouvrage où dormaient ses mains fines et blanches; elle poursuivit avec une nuance d'effort...

» — Puisque vous avez gardé une mémoire si fidèle de cette visite, vous vous souvenez peut-être d'une jeune fille, ma femme de chambre, qui m'excusa près de vous de ne point vous recevoir et qui, si je ne me trompe, vous servit à souper, mon mari étant absent et ayant emmené son valet de chambre?

» Ces mots déjà entendus, cette maison où j'avais passé et, depuis lors, tant vécu par le rêve, les sons, les objets, tout réveillait en moi les impressions anciennes. Tant d'années s'étaient écoulées depuis lors! Tout me redevenait proche, familier, vivant. J'allais m'écrier : « Lisette! Léonie! » mais il me parut qu'elle avait insisté sur ces mots : ma femme de chambre, avec une ironie légère, et je me tus. Elle poursuivit :

» — Eh bien, monsieur, cette jeune fille avait inspiré au jardinier du château une passion lamentable. Elle refusa de

l'épouser. Il la prit en haîne et, pour se venger d'elle, il l'accusa — ici un instant d'hésitation — il l'accusa d'avoir accepté un rendez-vous dans votre chambre. Je la défendis de mon mieux. C'était ma sœur de lait, la compagne de ma jeunesse, de ma solitude, très digne, par son attachement, de l'affection que je lui portais. Mais cet homme avait capté la confiance de mon mari. Monsieur ne voulut rien entendre et chassa la pauvre fille.

» — Ah! madame, — m'écriai-je gauchement, — si j'avais su!

» — Si vous aviez su, monsieur, vous n'auriez pu, permettez-moi de vous le dire, rien faire qu'une maladresse. Les affaires de cette sorte ne se traitent que par le silence... Léonie m'a quittée, mais je ne l'ai point abandonnée, elle s'est mariée, bien mariée, elle est heureuse.

» — Et, — murmurai-je confondu de ce dénouement si naturel, mais si imprévu pour moi, — et, vous l'avez revue?

» — Non, monsieur; mes fils ont hérité de l'aversion de leur père envers elle. Ils ne me permettent pas de la recevoir.

» — Ils ne vous permettent pas?

» Ce mot m'avait échappé inconsidérément; j'en ressentais de l'embarras. Elle se leva. Je compris que la conversation était finie.

» — Je suis sensible à votre visite, monsieur — reprit-elle, — et je vous remercie; mais je n'ose vous dire : Au revoir! Nos chemins sont trop éloignés l'un de l'autre.

» La voix se voilait; mon cœur se mit à battre le rappel, rappel d'impressions très tendres et très poignantes. Lesquelles? Rappel de si peu de chose et de si loin... Rien, peut-être, que l'émotion, quand on n'est plus jeune, de ces seuls mots : Autrefois et Adieu.

» Elle me tendit la main, je m'inclinai pour y déposer un baiser. Alors je me sentis frémir de la tête aux pieds. De la soie de ses cheveux blanchis montait vers moi, enveloppant et subtil, l'arome unique, l'arome inoubliable de la nuit de printemps. Je la regardai dans les yeux ; elle devint blême; je pris sa main.

» — Le parfum de madame! — murmura-t-elle défaillante. — Vous ne l'avez donc pas oublié?...

» Et, avec ce parfum, tout l'effluve des souvenirs; les délices remémorées tant de fois, tant de fois désirées, imaginées, je les sentais présentes; la tendresse me remontait au cœur, les baisers me remontaient aux lèvres... il me sembla que je sonnais la fanfare, la fanfare de l'éternel amour. Ni mes cheveux blancs, ni ma moustache grise ne me contenaient plus. J'étais jeune, je l'adorais, je mettais ma vie à ses pieds.

» — C'est vous! je vous ai toujours aimée... Cet amour m'a possédé tout entier. Il absorbait ma vie. Je me croyais fou. Mon cœur vous avait devinée... Et, maintenant, vous êtes libre, rien ne nous retient, ni l'un ni l'autre... Laissez-moi cette main.

» Elle la retira doucement, très doucement.

» — Non, — dit-elle. — Je ne puis, ce serait mal. Je ne mérite pas ce bonheur. J'ai fait une faute, je la dois expier et, d'autant plus que je ne puis m'en repentir... J'appartiens à mes fils... J'ai été très malheureuse, je le serai davantage... mais, grâce à vous, j'ai un passé... Bénie soit la pensée qui vous a ramené ici... et m'a permis de vous dire adieu...

» — Est-ce possible? — m'écriai-je... — Je vous ai tant aimée sans vous connaître, et maintenant...

» — Maintenant? — dit-elle — vous ne me reconnaîtriez plus. »

ALBERT SOREL

RUSSIE

FRANCE, ALLEMAGNE

(1870-1880)

Il y a quarante ans, l'équilibre de l'Europe fut profondément troublé. La guerre franco-allemande eut pour conséquence de modifier les rapports et les affinités entre les diverses puissances, et de reconstituer l'équilibre entre elles sur des bases nouvelles. Mais pour cela il fallut un certain temps. L'histoire complète de cette reconstitution serait bien longue; je me bornerai à exposer ici les idées sous l'empire desquelles les rapports entre la Russie et l'Allemagne ont commencé à se modifier après la guerre de 1870.

*
* *

Dès le début de cette guerre, on sentait confusément que la transformation de la Prusse en empire allemand ferait sortir ces rapports de leur cadre d'autrefois; la politique de cabinet semblait avoir fait son temps; celles des nationalités tendait à la remplacer avec ses visées plus radicales et ses susceptibilités plus vives que celles des Princes. Jusque-là deux maisons souveraines conformaient leur politique aux liens de parenté qui les unissaient. Derrière ces augustes figures, les événe-

ments mirent soudainement en opposition deux races rivales séparées par le sentiment d'un danger, depuis que l'agrandissement de l'une pouvait signifier l'amoindrissement de l'autre. La conscience de ce danger mit en travail leurs instincts de conservation et aussi leurs ambitions nationales. On se demandait si ce travail aboutirait un jour à un partage de domination entre la race slave et la race germanique, ou bien à un choc qui ébranlerait le monde?

Telles furent les idées encore vagues qui germèrent dans les esprits, des deux côtés de la frontière. Leur influence sur l'action gouvernementale constitue l'intérêt dramatique des dernières dix années du règne de feu l'empereur Alexandre II.

Il résulte d'une publication récente[1], que l'attitude de ce souverain a été peu comprise en France. L'auteur de cet article, M. Émile Ollivier, ancien ministre de l'empereur Napoléon III, s'y exprime en ces termes :

> Le Roi (de Prusse) adressa au Tsar une lettre confidentielle dans laquelle il faisait appel à son amitié pour le protéger contre l'intervention de l'Autriche. Le Tsar, esprit court, imprévoyant, violent et bon tout ensemble, sans personnalité dans les idées, plein de respect pour la mémoire de son père, faisait toujours passer son sentiment avant les considérations politiques, intraitable quand il obéissait à une impulsion de son cœur. Il se montra tel en cette occasion. Il promit sans hésiter et en toute effusion.

M. Ollivier semble avoir oublié les événements qui ont précédé la guerre de 1870, et qui ont imposé à l'Empereur de Russie la ligne de conduite qu'il a suivie.

Alexandre II avait reçu le lourd héritage de la guerre de Crimée. Le Traité du 1er mars 1856 nous avait enlevé une province et la faculté de reconstituer nos forces maritimes dans la mer Noire; et, par la convention du 15 avril de la même année, la France, l'Autriche et l'Angleterre s'étaient engagées à nous faire la guerre en cas d'infraction à ce traité. C'était la coalition en permanence contre la Russie.

Une seule puissance nous restait fidèle, la Prusse. Ce

1. *La Guerre de 1870*, par Émile Olivier (*Revue des Deux Mondes*, 1er février 1911).

n'était donc plus le moment de continuer, en Allemagne la politique de dualisme de l'empereur Nicolas et de défendre l'Autriche contre les ambitions de la Prusse. Bien au contraire : celle-ci en livrant ses batailles dans les plaines de la Bohême, en 1866, travaillait inconsciemment à notre relèvement politique; la victoire de Koniggratz fut, après la guerre d'Italie, le second coup porté à la validité du traité de coalition du 15 avril 1856.

Survint la guerre de 1870 que tout le monde prévoyait. Napoléon III, à la recherche d'un allié, s'adressa à l'Autriche. L'alliance éventuelle fut ébauchée à l'entrevue des deux souverains à Salzbourg, en automne 1869. Cette alliance détermina notre conduite. Il devenait évident, en effet, que si la Prusse succombait, nous retombions dans la situation d'isolement et d'impuissance que la guerre de Crimée nous avait faite, avec une Allemagne autrichienne en plus. C'est cette conviction qui inspira la politique de l'empereur Alexandre II au début de la guerre de 1870. Neutraliser l'Autriche dans la lutte qui s'annonçait était en ce moment pour la Russie une nécessité; on peut dire sans exagération que dans l'état des choses d'alors les victoires prussiennes étaient aussi les nôtres. La dénonciation du Traité de Paris en 1870 le prouve à l'évidence.

Mais voici que, dès les premières victoires prussiennes qui déjà laissaient entrevoir la perspective d'un puissant empire d'Allemagne à nos portes, la *Gazette de Moscou* dans une série d'articles se faisait l'écho des « angoisses patriotiques » d'une partie du public. Pour la jeune génération, l'époque de la guerre de Crimée n'était plus que de l'histoire. Elle ne pouvait partager ni les idées, ni les rancunes de ceux qui avaient vu tomber Sébastopol. L'actualité l'émouvait au contraire. Il lui semblait que le proche établissement d'un empire d'Allemagne romprait l'équilibre européen, et que la Russie, en vue de sa propre sécurité, devait sauver la France d'un écrasement total; sinon, elle demeurerait isolée devant la grande Allemagne, qui venait de donner la mesure de sa supériorité militaire en vainquant, l'une après l'autre, les deux grandes puissances du continent.

Aux hommes qui avaient vu pratiquer la politique de l'époque précédente, il semblait au contraire qu'il fallait plus

que jamais entretenir l'alliance prussienne; que la Prusse agrandie et fortifiée était enfin devenue un allié utile, l'allié qui nous avait manqué dans les moments difficiles, et qui maintenant pourrait nous garantir contre les coalitions qui nous barraient la route de l'Orient.

Après la paix de Francfort, l'empereur Alexandre resta fidèle à cet ordre d'idées, et le monde en fut informé par l'échange des célèbres télégrammes entre les deux souverains.

« La Russie, — a-t-on dit à cette occasion, — s'est laissée exploiter par la Prusse. » — Ce mot, à force d'être répété, est devenu pour les patriotes de Moscou une vérité historique. Or, jamais accusation n'a été plus injuste. S'il y a eu exploitation elle a été mutuelle. En effet, ce n'est qu'à partir de cette date, que l'empereur Alexandre s'est senti politiquement à l'aise en Europe et qu'il a rendu à la Russie son ancienne position dans le monde.

En 1873, l'Empereur d'Allemagne, chargé d'années et de gloire se rendit à Saint-Pétersbourg, accompagné du prince Bismarck et du maréchal comte Moltke. Ceux qui avaient forgé le nouvel empire allemand venaient faire acte d'hommage et, pour ainsi dire, répéter au souverain de la Russie les paroles historiques du télégramme de Versailles : « Après Dieu, c'est à Vous que nous devons la victoire. » Certes, le sentiment de satisfaction éprouvé alors par l'empereur Alexandre valait le million dépensé, — dit-on, — à cette occasion, pour rendre la réception digne de la rencontre des deux maîtres du monde. Car ils l'étaient en ce moment. C'était pour nous la même situation qu'à Tilsit, moins les revers d'Austerlitz et de Friedland. L'empereur Alexandre y était parvenu sans tirer l'épée en identifiant ses intérêts avec ceux de la Prusse. Quoi d'étonnant que l'idée d'une alliance permanente se soit présentée, en ce moment de triomphe, à l'esprit des deux souverains?

Cette alliance aurait probablement amené des résultats considérables lors de la crise d'Orient qui éclata bientôt après, si l'empereur Alexandre, autocrate de droit et de fait, l'avait été aussi de caractère. Mais, tandis qu'il marchait si résolument vers l'alliance prussienne, le courant anti-allemand grossissait

et pénétrait au sein du Gouvernement lui-même par la grande porte du ministère des Affaires étrangères. Le chancelier prince Gortchacof avait, dès le début, considéré avec appréhension l'unification de l'Allemagne. Au commencement de la guerre il avait désapprouvé, sans pouvoir l'empêcher, la promesse, spontanément donnée par l'empereur Alexandre, de neutraliser l'Autriche, en plaçant 200 000 hommes sur sa frontière. Plus tard, pendant le siège de Paris, se méfiant des promesses du prince de Bismarck, qui à ce moment était prêt à tout promettre, il conseilla à l'Empereur de ne point attendre la victoire définitive de la Prusse pour annuler les clauses du Traité de Paris relatives à la mer Noire. Il le fit dans une forme péremptoire qui rendait un conflit possible, forçant ainsi la Prusse à une connivence obligée avec la Russie, pour le cas où l'Angleterre et l'Autriche auraient voulu défendre, les armes à la main, l'inviolabilité du Traité de Paris. En ce moment critique, le danger d'une guerre générale fut vivement senti dans le camp prussien, et le prince de Bismarck, intéressé au premier chef à maintenir l'isolement de la France, se vit contraint de travailler pour la Russie en pressant l'Angleterre de donner à la question de la mer Noire une solution pacifique. Il y réussit, et le calcul du prince Gortchacof se trouva justifié par l'événement.

Mais, malgré l'accroissement de faveur que ce coup de maître valut à si juste titre au prince Gortchacof, un dissentiment tacite subsistait entre l'Empereur et lui. L'empereur Alexandre, logique jusqu'au bout, voyait dans la Prusse agrandie un moyen de se fortifier lui-même. Il se souvenait qu'au début de son règne c'était la faiblesse de la Prusse qui avait enhardi l'Autriche à se joindre à la coalition occidentale. Il n'admettait point que la Prusse pût jamais devenir un adversaire. Aussi tenait-il à l'alliance avec l'Empire allemand; couronnement nécessaire de la politique de tout son règne. Quant au prince Gortchacof, qui n'était pas aussi sûr des sentiments de la Prusse, n'ayant pas pu empêcher son rapide agrandissement, il voulait, comme l'Empereur, en tirer profit, mais par d'autres voies. Il prévoyait que le désir de revanche vivrait dans la nation française, et il rêvait pour la Russie une position intermédiaire qui la rendrait l'arbitre des affaires européennes. Il

aimait à la comparer à une riche héritière qui se laissait courtiser, mais qui gardait sa liberté et n'accordait sa main à personne.

Lequel de ces deux points de vue était le vrai, à ce moment de notre histoire? Les résultats décevants de la dernière guerre d'Orient donnent la réponse à cette question. — J'ajouterai que le prince avait soixante-quinze ans. A cet âge, l'avenir est court; on n'aime pas à prévoir de nouveaux événements. Par contre, il est permis de supposer que l'empereur Alexandre, qui avait encore à obtenir une réparation pour la cession de la Bessarabie, prévoyait la possibilité d'une crise Orientale dans laquelle l'amitié de l'Allemagne lui pourrait être d'un puissant secours.

Ainsi, l'empereur d'une part poursuivait sa politique personnelle, et de l'autre, son chancelier la neutralisait.

Ces deux actions contradictoires devaient nécessairement produire des hésitations correspondantes dans les sentiments du gouvernement allemand à l'égard de la Russie.

C'est ici le moment d'examiner à qui appartient le tort initial. Est-ce la Russie ou bien la Prusse qui, la première, a rompu le lien d'étroite solidarité que les événements avaient depuis longtemps établi entre elles?

Dans le public russe, on n'a pas cessé d'en rejeter la responsabilité sur le prince de Bismarck. Ce reproche me semble peu fondé. Assurément, cet homme d'État en accomplissant l'unification de l'Allemagne, avait les yeux ouverts sur les dangers qui la menaceraient dans l'avenir. Il n'était pas de son intérêt d'ajouter aux rancunes de la France l'hostilité de la Russie. Il n'était pas en son pouvoir de changer la géographie qui impose à l'Allemagne trois frontières vulnérables. L'Autriche, il est vrai, n'était plus à redouter. La générosité de son vainqueur l'avait laissée territorialement intacte et aplanissait les voies à une entente future avec cette Puissance. Il n'était pas aussi aisé de s'arranger sur les deux autres frontières. On avait vaincu la France, mais on ne l'avait affaiblie que momentanément; sa puissance militaire s'était relevée avec une rapidité qui déconcertait les Allemands, et le prince de Bismarck, en favorisant en France le régime républicain, fit un calcul que les événements n'ont point justifié.

En effet, après vingt années de diplomatie stérile, le chancelier allemand n'a réussi ni à se concilier la France, ni à la vouer à l'anarchie.

Du côté de l'est, la frontière allemande ne peut être couverte que par l'alliance avec la Russie. Le prince de Bismarck le comprenait mieux que personne. Aussi n'avait-il aucun intérêt à provoquer, par un changement de front, la réaction anti-allemande qui s'est manifestée en Russie après les événements de 1870. Cette réaction avait sa source dans les événements eux-mêmes; elle était fatale, inévitable; c'était la voix spontanée d'un sentiment national indifférent aux calculs de la politique : et c'est là qu'il faut chercher le point de départ de la nouvelle phase dans laquelle les rapports des deux pays sont entrés à dater de l'année 1870.

Toutefois, je le répète, il serait difficile de dire comment auraient tourné les choses si la volonté de l'empereur Alexandre II avait été de la même trempe que celle de son devancier ou de son successeur, et s'il avait maintenu son chancelier dans le rôle de simple exécuteur de sa pensée. Rien de plus dangereux pour un souverain que de garder un ministre dont les idées diffèrent des siennes; il risque de devenir inconsciemment l'instrument de ce ministre qui a sur lui l'avantage de diriger le détail des affaires.

C'est précisément ce qui arriva en 1875. A cette date, le gouvernement français, alarmé par les rapports de son ambassadeur à Berlin au sujet d'un entretien avec M. de Radowitz, invoqua l'intervention du Cabinet de Russie pour le protéger contre les velléités belliqueuses de l'Allemagne. Cette démarche reçut de la part du prince Gortchacof un accueil empressé. C'était pour lui l'occasion cherchée d'exercer le rôle d'arbitre pacificateur entre la France et l'Allemagne. Il persuada l'Empereur qui se rendait à Ems, de s'arrêter à Berlin pour s'expliquer avec l'empereur Guillaume. Étant lui-même du voyage, il réussit à obtenir le concours du Cabinet anglais pour une démarche plus officielle auprès du prince Bismarck, conjointement avec l'ambassadeur d'Angleterre.

Voici le récit de ce qui s'est passé à cette conférence; je le tiens de la bouche même des trois personnes qui y ont assisté :

La version du prince Gortchacof est la suivante : « La France s'est adressée à nous pour la protéger contre les intentions belliqueuses du parti militaire allemand. L'Empereur s'en est expliqué avec l'empereur Guillaume qui l'a complètement rassuré à ce sujet en lui disant que, lui vivant, l'Allemagne ne ferait plus la guerre. De mon côté j'ai eu avec Bismarck une explication amicale, mais ferme. Il s'est plaint qu'on mettait en doute son désir de maintenir la paix, tandis qu'il passait des nuits blanches à travailler dans le but de l'assurer. Je lui ai répondu : « Ce sont ces nuits blanches qui nous inquiètent. Rappelez-vous que vous portez le poids de votre gloire; quand vous souffrez d'insomnie, l'Europe ne peut pas dormir; quand vous avez la migraine, l'Europe a la fièvre. » Je dois lui rendre la justice qu'il a accepté le compliment et la leçon en homme d'esprit. Il a désavoué toute intention hostile à la France; il n'avait voulu que lui donner un avertissement amical. Nous nous sommes séparés dans les meilleurs termes. »

Voici la version de Lord Odo Russell : « Un jour je reçus une dépêche du Foreign-Office, annonçant qu'à Paris on était fort inquiet d'un entretien de Radowitz avec Gontaut-Biron. Je me rendis chez le prince de Bismarck pour le prier de me mettre en mesure de rassurer mon gouvernement. Le prince me chargea d'écrire à Londres qu'on faisait injure à son intelligence en supposant qu'il voulût remettre aux hasards de la guerre l'existence de l'Empire d'Allemagne; ce n'est pas à la France, c'était aux militaires des deux pays qu'il en voulait; si on les laissait faire, la guerre serait bien vite allumée; c'est pour reprendre en mains la direction de ces questions brûlantes, qu'il avait résolu de les placer sur le terrain des explications diplomatiques; l'explication avait eu lieu; c'était tout ce qu'il voulait; et la guerre ne s'en suivrait pas. J'écrivis tous ces détails à Lord Derby. Quelques jours après, l'empereur Alexandre arrivait à Berlin avec son chancelier. En même temps je reçus, à mon grand étonnement, l'ordre de me joindre à la démarche que le prince Gortchacof se proposait de faire auprès du chancelier allemand. Il fallut obéir, bien que je fusse persuadé de l'inutilité d'une démarche qui probablement froisserait le prince de Bismarck. Aussi me déci-

dai-je à jouer le rôle du personnage muet de la pièce. J'arrivai à dessein, un quart d'heure après le prince Gortchacof, qui m'accueillit par ces mots : « Arrivez, cher ambassadeur, vous n'êtes pas de trop dans notre entretien. » Je pris un siège, me bornant à écouter et à compter les coups dans cette joute de paroles entre les deux chanceliers. J'avoue que toute mon admiration a été pour le prince Gortchacof; il s'est montré supérieur en sang-froid, en courtoisie, en finesse et, je dois dire, en largeur de vues. Le prince de Bismarck se sentait mal à l'aise, comme quelqu'un qui ronge son frein. C'est la première fois que je l'ai vu à court de répliques. Le lendemain, j'eus la visite du secrétaire d'État Bulow. Après quelques paroles insignifiantes, il prit son air le plus officiel, et me fit la communication suivante : « Son Altesse le chancelier me charge, monsieur l'ambassadeur, d'exprimer à Votre Excellence ses regrets de ce que votre crédit auprès de votre gouvernement ne soit pas aussi grand que son Altesse l'avait espéré. » A cette boutade inattendue, je répliquai : « Veuillez répondre de ma part à monsieur le Chancelier que moi aussi, j'avais eu une idée exagérée du crédit dont Son Altesse jouissait auprès du gouvernement russe. »

Telle est la version de Lord Odo Russell.

Quant au prince de Bismarck, il ne me fit qu'une fois, longtemps après, une allusion à cet incident, dans les termes suivants : « Il m'est souvent plus difficile de m'entendre avec mon propre gouvernement qu'avec les gouvernements étrangers. Nous avons un État-Major qui est en guerre perpétuelle avec nos trois voisins sans excepter l'Autriche. C'est leur métier, mais ce n'est pas le mien. En 1875, nos tacticiens allèrent trop loin, et j'ai dû intervenir. Ils trouvaient que la France se relevait trop tôt de ses défaites. Heureusement, l'Empereur ne veut plus de guerre pendant son règne. Tout de même, je n'ai pas voulu le laisser en tête à tête avec son État-Major. Voilà pourquoi j'ai provoqué une explication avec le Gouvernement français. Je savais au moins où je m'arrêterais; tandis que les militaires ne le savent jamais. »

Il ajouta en s'échauffant : « Malheureusement le prince

Gortchacof n'a pas voulu le comprendre et a préféré avoir un succès diplomatique à mes dépens. »

Pour compléter ces renseignements, je terminerai par un curieux récit de M. Blowitz, correspondant du *Times* à Paris, de qui je fis par hasard connaissance dans un de mes voyages, bien des années plus tard :

« Quelque temps avant l'arrivée de l'Empereur Alexandre à Berlin, me dit M. de Blowitz, le duc Decazes, ministre des Affaires étrangères, me fit appeler pour me dire : « Vous pouvez nous rendre un grand service; des nouvelles graves nous arrivent de Berlin; on nous fait une querelle pour nos armements. L'Empereur de Russie, auquel nous nous sommes adressés, est disposé à profiter de son voyage à Ems pour s'arrêter à Berlin et parler à l'empereur Guillaume, son oncle. Mais pour pouvoir aborder un pareil sujet sans avoir l'air d'intervenir dans les affaires du gouvernement allemand, il faut que l'opinion publique soit mise en éveil; il faut que l'Europe entière apprenne qu'elle est peut-être à la veille d'une guerre. Nous ne pouvons pas le faire par nos journaux; on nous accuserait d'avoir monté une intrigue; mais le *Times*, journal anglais et neutre, peut le faire. Nous vous fournirons toutes les données voulues. » J'écrivis à l'éditeur du *Times* pour demander son consentement. Il me répondit qu'il ne pourrait pas publier une correspondance accusant un gouvernement ami de méditer une attaque de brigand contre la France, à moins que le Foreign-Office ne lui fournît des données officielles confirmant le danger d'une guerre. Je communiquai cette réponse au duc Decazes, qui, après un conseil de Cabinet, me fit venir et me donna à lire des dépêches du comte Gantaut-Biron, rendant compte de sa conversation avec M. Radowitz. Le duc ajouta qu'une copie de ces dépêches venait d'être expédiée à Londres pour être communiquée au gouvernement anglais. Il fit de nouveau un appel pressant à mon attachement pour mon pays d'adoption. Cette fois je n'hésitai plus et, rentré chez moi, je rédigeai ma correspondance et je l'envoyai à l'éditeur du *Times* avec ma demande de démission pour le cas où cette correspondance ne serait pas publiée. Deux jours après, l'article parut et fut repro-

duit dans les journaux du continent, produisant une panique sur toutes les bourses de l'Europe. — La rosette de la Légion d'honneur que vous voyez à ma boutonnière, date de là. »

Ces détails, s'ils sont exacts, peuvent se passer de commentaires.

*
* *

Ainsi, le prince Gortchacof était parvenu à ses fins. Sans heurter de front la politique d'alliance poursuivie par l'Empereur, il avait inauguré la sienne. La Russie venait de dicter la paix à l'Allemagne comme dans les plus beaux jours de l'empereur Nicolas! Pour rendre l'événement plus visible à tous les yeux, une circulaire datée de Berlin annonça aux représentants russes à l'étranger que le maintien de la paix était assuré. Tous les ennemis de l'Allemagne se réjouirent. En Russie, les patriotes de Moscou relevèrent la tête. Comme en 1863, lors de l'affaire de Pologne, ils célébrèrent le prince Gortchacof, l'acclamant comme le vrai représentant de la politique nationale.

Les conséquences de cet incident furent d'une importance capitale. Le prince de Bismarck sentit son prestige atteint. Avec l'exagération causée par le dépit d'un homme d'État qui jusque-là n'avait pas connu d'échec, il voyait la grande Allemagne humiliée dans sa personne, comme la faible Prusse l'avait été à Olmütz vingt-cinq ans auparavant. Ainsi l'Allemagne, malgré ses prodigieux triomphes, ne s'était pas émancipée de la tutelle russe! Et à moins de vaincre la Russie dans un troisième duel à mort, au risque de compromettre les résultats acquis, le chancelier allemand ne pouvait guère redresser la balance en sa faveur; tous les agrandissements de la Prusse avaient leur contrepoids dans la force irrésistible qui poussait la France vers nous.

C'est sans doute à ce moment que germa dans l'esprit du chancelier allemand l'idée de renforcer le centre de l'Europe par une ligue étroite avec l'Autriche.

Trois ans, il patienta, dissimulant profondément sa rancune. A le voir favoriser et appuyer tous les désirs du gou-

vernement russe à travers les phases diverses de la crise d'Orient jusqu'au Congrès inclusivement, on eût dit qu'il avait depuis longtemps oublié l'incident de 1875. Mais il se réservait de s'en souvenir en temps et lieu. Il voulait attendre que le terrain de Vienne fût suffisamment préparé pour faire éclore la combinaison qu'il rêvait. Aussi envisagea-t-il sans doute avec satisfaction le réveil de la question d'Orient qui allait lui fournir un vaste champ pour ses manœuvres politiques.

Je n'écrirai pas ici en détail l'histoire des fautes commises dans le cours des laborieuses négociations qui précédèrent et suivirent la guerre de 1877. Il me suffira de dire que le prince de Bismarck a toujours conservé sur la Russie l'avantage de savoir ce qu'il voulait.

Qu'il me soit permis de m'arrêter seulement sur le fait capital qui, dans l'histoire, dominera ces événements, celui de notre subite défaillance aux portes de Constantinople.

Le plan primitif de la campagne avait été de ne pas dépasser les Balkans et de créer une Bulgarie restreinte. L'Empereur et le prince Gortchacof reculaient devant les conséquences d'une campagne à fond, et préféraient s'en tenir à notre politique traditionnelle, celle de manger l'artichaut feuille à feuille. C'était aussi un moyen de concilier les sentiments contradictoires des partisans et des adversaires de cette guerre et de ne pas être obligé de mettre en branle toutes les forces militaires du pays. On y trouvait surtout l'avantage d'éviter une intervention européenne. Les puissances étaient plus ou moins d'accord sur ce plan et se résignaient à voir la Turquie payer les horreurs commises en Bulgarie par la perte d'une province. Les intérêts de l'Angleterre n'étaient point en jeu tant que Constantinople restait en dehors de nos opérations. L'Autriche de son côté, ne pouvait pas prétendre à des compensations territoriales aussi longtemps que la Turquie resterait debout. Enfin, ce programme modéré n'étant pas de nature à exiger une alliance quelconque, convenait surtout au prince Gortchacof qui tenait à avoir les mains libres du côté de l'Allemagne et ne voulait pas de son concours.

Malheureusement, ce programme ne fut pas longtemps

maintenu. Bientôt après le passage du Danube, l'état-major du grand-duc Nicolas réclama la liberté complète pour ses opérations, comme condition indispensable du succès de la campagne. Cette demande, si juste au point de vue militaire, ne pouvait être refusée; mais elle ne cadrait plus avec le plan politique, et c'est ce que les auteurs de ce plan auraient dû prévoir. Dès le mois de juin, le général Gourko traversa une première fois les Balkans. Après la prise de Plevna toute l'armée les franchit comme une avalanche, et, ne trouvant plus de résistance, arriva d'un trait aux environs de Constantinople.

Le grand problème s'imposait. Nul n'y était préparé, ni l'Europe, ni la Russie. On s'était accordé sur le programme restreint; mais on n'avait pas prévu les nouvelles éventualités que la rapidité des événements avait fait surgir. Il y avait eu, il est vrai, une négociation avec l'Autriche qui, en prévision d'un effondrement possible de la Turquie, s'était fait promettre l'annexion des deux provinces frontières. Mais le cas ne se présentait pas, puisqu'on laissait à la Turquie un souffle de vie; on ne la démembrait qu'en partie; on respectait la capitale. Il fallait donc négocier avec l'Autriche sur quelque base nouvelle ou bien essayer de s'entendre avec l'Allemagne pour neutraliser le Cabinet de Vienne.

Avec l'Angleterre on avait échangé à la hâte une promesse de ne toucher ni à Constantinople, ni à Gallipoli. A cette condition, l'escadre anglaise ne devait pas franchir le détroit. Mais cet arrangement fut abandonné devant l'effervescence du sentiment public en Angleterre; et lord Derby, qui l'avait conclu, dut se retirer du Cabinet.

Dans cette situation pleine d'incertitudes, il fallait s'assurer d'un gage. C'est ce que fit l'Angleterre en faisant entrer sa flotte dans la mer de Marmara et en escamotant l'île de Chypre au sultan en détresse. C'est ce que fit l'Autriche en stipulant avec l'Angleterre et l'Allemagne la cession des deux provinces qu'elle n'était plus sûre d'obtenir de nous. Le gage de la Russie était à sa portée : c'était Constantinople; mais sa main hésita à le saisir, et ce moment unique fut irrévocablement perdu.

Et pourtant l'Empereur avait eu le sentiment de ce qu'il

fallait faire : l'ordre d'occuper Constantinople avait été donné; il fut publié dans le *Journal officiel* le jour même où l'on apprit que l'Angleterre, rompant sa promesse, avait fait entrer son escadre dans les Dardanelles. Le public n'a jamais connu au juste les raisons pour lesquelles cet ordre est resté sans effet.

Une espèce de fatalité poursuivait l'Empereur Alexandre dans ses meilleures inspirations. C'est que durant son règne si riche en événements, la bonté naturelle de l'homme nuisait à l'énergie du souverain. Voilà pourquoi, à cette mémorable époque, les fruits de la victoire nous échappaient de tous côtés.

*
* *

Le prince de Bismarck n'en espérait pas autant. Il avait simplement prévu que cette guerre, en mettant les passions slaves en mouvement, finirait par effrayer l'Autriche et la mettrait au point pour l'usage qu'il comptait en faire. Les événements avaient travaillé pour lui mieux qu'il ne s'y était attendu. La Russie, sans boussole et sans allié, courait vers l'inconnu; et il ne restait au chancelier allemand que le soin de choisir le moment opportun pour démasquer son jeu.

Peu de temps après la signature du traité de Berlin, le public européen lut avec surprise dans les colonnes du *Times* le récit d'un entretien du prince de Bismarck avec le correspondant de ce journal, envoyé à Berlin à l'époque du Congrès. Le chancelier allemand ne se gênait pas pour rendre publics ses anciens griefs contre le chancelier de Russie. « Je suis, — disait-il, — un franc ami de mes amis, et un franc ennemi de mes ennemis. Le prince Gortchacof a dû s'en apercevoir à l'heure qu'il est. C'est à l'affaire de 1875 qu'il doit attribuer la défaite politique essuyée au Congrès. »

Dès ce moment, la brouille devint ouverte. Les deux chanceliers ne communiquaient plus entre eux. Les congés du prince Gortchacof pour soigner sa santé faiblissante devenaient de plus en plus prolongés; et tout le poids de la direction politique retombait sur l'empereur Alexandre lui-même qui,

fidèle à ses anciens sentiments envers la Prusse, ne pouvait guère comprendre le jeu compliqué du chancelier allemand, dans la conduite duquel il n'apercevait que de l'ingratitude.

Ce malentendu finit par éclater en automne 1879, accompagné d'incidents que je ne me crois pas autorisé à divulguer, mais qui faillirent amener une brouille sérieuse entre les deux gouvernements. Il me suffit de dire que le prince de Bismarck avait atteint son but. Ce n'est pas la guerre qu'il désirait; il la voulait moins que personne. Mais le prétexte était trouvé pour incliner l'empereur Guillaume à nouer avec l'Autriche cette alliance qui a ouvert un nouveau chapitre dans l'histoire contemporaine.

P. SABOUROF

LA MAÎTRESSE ET L'AMIE[1]

VII

Trois jours après le départ de madame de Jussey. Lendrieux alla voir Pauline Hébrée. Ils parlèrent d'abord de choses et d'autres. L'embarras de Georges amusait Pauline. Au bout d'un quart d'heure, elle lui dit avec une gentillesse brusque et moqueuse :

— Allons! si nous nous occupions un peu de Cécile, maintenant!

Il n'osait guère poser certaines questions précises, qui lui brûlaient les lèvres. Mais, dans le grand désordre de son bavardage, Pauline lui apprit à peu près tout ce qu'il voulait savoir.

Le lendemain de la soirée où Cécile chanta *Don Juan*, les deux amies avaient passé la journée ensemble.

— J'ai demandé à Cécile pourquoi, sans raison, après toute cette musique, elle était rentrée dans sa coquille : « Je n'ai plus le droit, m'a-t-elle répondu, de m'offrir de pareilles fêtes... J'ai été atteinte profondément par la trahison de Bernard; ma confiance était si entière, si ridiculement naïve! J'avais placé très haut cet amour dont sans doute mon mari se moquait... A présent, je crois vraiment que je le hais... »

1. Voir la *Revue* du 1er mars.

Madame Hébrée, elle, ne pensait pas du tout que Bernard se fût moqué de sa femme :

— Jussey est un brave garçon qui ne complique pas les choses. Il n'a rien dû sentir ni deviner de ce qui se passait dans le cœur de Cécile... Et, en somme, je le comprends. Elle n'est pas très simple, la belle Cécile. Elle est fort silencieuse, timide, assez orgueilleuse. Quand j'ai appris leurs fiançailles, voici trois ans, je me suis dit : « C'est parfait, il va la dégeler... » Bernard a les plus gentilles manières avec les femmes. Ce sont ces gentilles manières-là qui ont vite attiré Cécile, à qui personne n'avait jamais montré tant de tendresse. Mais elle, qu'a-t-elle fait pour retenir son mari? Elle l'aimait, oui; ou plutôt, elle croyait l'aimer; seulement, pour le lui prouver, abandonnait-elle cette froideur sous laquelle elle cache presque toujours ce qu'elle ressent? Son amour pour Bernard a dû rester une chose entre elle et son propre cœur; un cœur fier, très entier et souvent maladroit à s'exprimer... Enfin, il faut que je vous dise aussi que, depuis qu'elle est mariée, Cécile est très décontenancée, rebutée, effarouchée, par ce qu'elle appelle, quand nous causons de cela ensemble, « le vilain côté de l'amour ». La moindre allusion physique, la moindre image sensuelle la fait brusquement rougir comme une enfant. Il est possible qu'elle ait cédé à son mari d'une façon qui, à la longue, a dû décourager ce garçon peu habitué à une réserve aussi obstinée...

Et madame Hébrée ajouta, avec une gaminerie dont Lendrieux aurait voulu qu'elle le révoltât davantage :

— En somme, cher Monsieur, Cécile n'a pas de sens, ou plutôt, elle ignore que l'amour n'est pas toujours « à l'intérieur... » C'est dommage pour elle ; mais il y a là, pour vous, un beau rôle!...

En rentrant chez lui, Georges se répétait ces paroles, et il songeait : « C'est de cet « amour à l'intérieur » que je suis surtout, et presque uniquement, ambitieux! Je n'aime point encore madame de Jussey de telle sorte que je pense sans cesse au jour où elle m'aimera, si elle doit m'aimer jamais. Le sentiment que j'éprouve, non partagé, d'une force encore

mal dirigée, occupe tout mon cœur. Quoi qu'il arrive, je sais que madame de Jussey existe, que sa beauté n'est pas un fantôme, que l'émotion de son chant n'est pas un mensonge. Je sais qu'il y a sur terre une femme qui ressemble à ce que je rêvais, qui précise et détaille toutes mes imaginations. Et savoir cela me suffit à présent... »

VIII

Pour ne point s'enlizer tout à fait dans des rêves dangereux et déraisonnables, Georges se remit à travailler. Il reprit sa symphonie. Elle lui parut creuse, pauvre, inerte. Son amour créait en lui de nouvelles richesses. Il lui semblait n'être plus celui qui avait écrit cette musique; il ne découvrait plus par quoi il s'y rattachait. — Pourtant, comme on devait jouer l'ouvrage au printemps, il décida de le terminer.

Les quatre morceaux qui le composaient étaient inspirés par des tableaux de Poussin. « On m'accusera de littérature, disait-il à Fleurquin quand il lui parlait de son travail, mais tant pis, cela m'amuse. Conduit par ce grand peintre, plus grand poëte encore, j'ai pu rencontrer parfois l'héroïsme, l'émotion que je ne trouvais pas en moi. » Dans le temps où il avait commencé cette symphonie en l'honneur de Poussin, Georges était découragé de puiser en un cœur tari; il avait besoin d'un excitant. Aujourd'hui, malgré un métier encore gauche et imparfait, il sentait bien qu'il pouvait atteindre à une autre altitude.

Un soir, sollicité par une nouvelle inspiration, il esquissa le dessin d'un assez long morceau symphonique, grand miroir de son amour.

Au bout d'une semaine, l'œuvre était ébauchée. Georges, impérieusement mené par le sentiment qu'il éprouvait pour Cécile, n'avait jamais travaillé avec une telle plénitude.

Fleurquin l'encourageait beaucoup, et lui parlait de Beethoven :

— La symphonie en Si a été composée dans des circonstances à peu près semblables. Épris de Thérèse de Brunswick, Beethoven interrompit la sublime symphonie en Ut mineur

pour écrire la quatrième, si animée, si heureuse... Voilà un très bon exemple.

— Un exemple terrible, — répondait Lendrieux, — mais je ne me préoccupe pas de la valeur de ce que j'écris : je confonds mon travail et mon amour; ainsi j'oblige mon cœur à se dévoiler mieux.

Ce morceau symphonique commençait bravement par les trois premières mesures du *Lascia almen a la mia pena* que chante Donna Anna. Un autre thème, lourd, sourd, désolé, arrivait contre ces trois mesures, pour les briser. Puis un troisième motif paraissait, léger et vif : un sursaut d'espoir. Par deux fois, à travers les développements de ce troisième motif, revenait le cri de Donna Anna, que toujours, brutalement, coupait ou écrasait la pesante, fatale négation. Mais enfin, la phrase de Mozart trouvait la force de résister, et, victorieuse, entraînait avec elle le rythme allègre, expression d'un amour exaucé.

— Alors, — expliquait Georges avec feu, — ce sera le finale, aussi riche, aussi généreux que possible, et qui montera dans une sorte de triomphe serein, vers un ciel très bleu, tout pénétré d'or : midi d'août, pas une ombre, pas un doute, une chaleur universelle!

Et il ajoutait :

— Vous verrez, Fleurquin, c'est là que je me casserai les reins!

Depuis près de trois semaines, Lendrieux vivait comme un ermite, n'acceptant que la compagnie idéale d'une muse qui ressemblait trait pour trait à madame de Jussey. Cette bienheureuse réclusion, un matin, fut menacée : Jeanne Cogery rentra de Toulouse, où elle jouait la *Tour de Nesles*. Elle fit aussitôt au musicien « l'agréable surprise » de le venir voir. Et Georges s'aperçut, devant la comédienne, qu'il n'avait pas, pendant son absence, pensé à elle une seule fois.

Elle l'embrassa, se fit embrasser; elle retira son manteau, son chapeau : elle s'installa. Il la regardait avec une stupeur navrée. Mais elle, intarissable de fastidieuses histoires, ne remarquait rien.

Cependant, cette visite finit comme Georges aurait tant

voulu qu'elle ne finît pas. Et quand Cogery partit, promettant de revenir, le jeune homme était furieux contre lui-même. Il eût été près de madame de Jussey, qu'il ne l'aurait point touchée du doigt : mais, près de Cogery, qui lui semblait vulgaire, de traits épais et de lourde tournure, il n'avait pas su résister à quelques baisers, à des regards et à des soupirs qu'il ne connaissait que trop.

Toute la journée il ne put rien faire, maugréa et rôda. Le soir, il retrouva dans les coussins le parfum gros et entêtant de la comédienne.

Très inquiet de la voir reparaître, il se sauva sur le champ, quitta Paris sans laisser son adresse, et alla se réfugier à Chantilly.

De là, Georges se brouilla définitivement avec Jeanne : il en éprouva un grand soulagement.

Il passa à Chantilly un mois entier; ce fut un excellent mois de méditation et de labeur. Il vit l'hiver s'installer dans la forêt et l'entendit siffler sur les pelouses. Il coupait son travail par de longues promenades; et, dans les salles du château, les dessins de Prud'hon, purs et ardents, lui donnaient d'inappréciables leçons.

Mais ce n'étaient là que des récréations. Le morceau symphonique dédié à Cécile le prenait tout entier. Satisfait parfois, souvent inquiet, il se demandait si, en s'abandonnant de la sorte à son travail, il n'était pas, en somme, presque infidèle à son amour; car bien que cette œuvre fût née de son amour, souvent il avait oublié madame de Jussey pour mieux combattre et surmonter les résistances de la musique.

Le soir même de son retour, Georges joua à Fleurquin ce qu'il avait fait à Chantilly. Le poëte fut ravi et félicita le jeune homme avec un enthousiasme qui fut une première récompense.

Le lendemain, Lendrieux reçut un télégramme de Lucien. Mauvages lui demandait de se rendre vers quatre heures rue de Martignac :

« Il y aura une surprise, tu verras!.., »

IX

Lendrieux ne s'attendait pas à voir, chez Mauvages, madame Hébrée installée, vêtue d'une robe d'intérieur et recevant. Il fut d'abord un peu gêné ; puis il prit le parti de plaisanter avec les deux amants, que cette réception clandestine amusait beaucoup.

Madame Hébrée bavardait :

— Je vous ai préparé un excellent goûter... C'est presque aussi joli, ici, que chez vous... Comment trouvez-vous les bouquets?... N'est-ce pas que ce militaire a fait des progrès?

Elle allait et venait, gracieuse et gaie. Mais on sentait que cette gaîté manquait parfois de naturel : madame Hébrée, malgré tout, jouait un peu la comédie.

En l'écoutant et en la regardant, Georges songeait à ce que serait un rendez-vous avec madame de Jussey. Il imaginait la jeune femme près de lui, dans la secrète chambre close, paradis peut-être à jamais défendu. « Si ce jour-là doit arriver, pensait-il, comme je regretterai alors que tout le monde n'ignore pas mon bonheur! Mes confidences à madame Hébrée, à Lucien, à Fleurquin même, me pèseron comme un remords! »

Un peu agacé, il se leva pour prendre congé :

— Maintenant que j'ai eu la surprise, — et elle est charmante — je pense que vous n'avez plus besoin de moi.

Pauline ne comprit pas tout de suite :

— Quelle surprise?... Mais non, ce n'était pas moi, la surprise... Rasseyez-vous, au contraire, et répondez!

Elle commença son questionnaire :

— Que faites-vous à Noël et au jour de l'An?

— Généralement je vais à Nancy... La Famille.

— Vous vous y plaisez?

— Je m'y ennuie fort!

— Et si l'on vous proposait de faire un petit voyage?

— Un petit voyage?... Où çà?

Madame Hébrée considérait avec une attention feinte une veine bleue sur son bras nu. Elle répondit :

— Mais... par exemple... en Hollande!

Lendrieux posa sa tasse assez brusquement pour faire danser la petite cuiller. Sans politesse, la voix un peu serrée, il demanda :

— Qu'est-ce que cela signifie?

Pauline lui rit au nez :

— Oh! oh! comme il prend l'air méchant!... Voyez donc, Lucien, les yeux qu'il me fait!

Mauvages intervint :

— Ne le laissez pas languir, dites-lui tout.

Elle se releva à demi du canapé :

— Je lui dirai tout; voici...

Georges, des deux mains, tenait les bras du fauteuil où il était assis. Il ne songeait nullement à cacher sa curiosité, son impatience.

Pauline expliqua qu'elle avait reçu la veille une lettre de madame de Jussey. Son amie la priait de venir passer la fin de décembre à Utrecht. Jussey s'y était annoncé pour cette époque, et Cécile ne se sentait pas la force, seule avec sa mère, de revoir son mari.

— Oh! elle ne l'aime plus! — assura Pauline pour répondre à un mouvement de Georges, — Cécile, maintenant, méprise Bernard plus encore que de raison... Si vous l'aviez entendue parler de lui!... Mais elle veut éviter des scènes ennuyeuses, le tête à tête des repas et des soirées... Elle ne peut supporter l'idée de le retrouver dans l'intimité de la vie de famille... Elle me demande donc de venir avec Maurice l'aider un peu, là-bas.

— Et Lucien? — demanda Georges.

— Attendez donc!... Êtes-vous pressé!... Lucien, dans la lettre de Cécile, n'est pas nommé. Cécile est beaucoup trop formaliste pour cela; mais elle termine en disant : « Si tu as autour de toi des amis que l'hiver hollandais n'effraye pas, décide-les donc à t'accompagner. Il y a ici un très bon hôtel, et, sous la neige, Utrecht est un assez bel endroit... Maman sera enchantée de revoir des Français... »

Madame Hébrée se tut; mais Lendrieux attendait d'autres explications.

— N'est-ce pas clair? — reprit-elle.

— Qu'est-ce qui est clair? Allez-vous prétendre que madame de Jussey m'attend?

L'air bourru de Georges amusait beaucoup la jeune femme :

— Je ne prétends pas du tout cela! Mais je prétends que Cécile trouvera tout naturel de vous voir à Utrecht, aussi naturel que vous trouvez délicieuse, déjà, la pensée de l'y voir,... n'est-ce pas?

Lendrieux commença à sourire :

— Assurément, mais...

Madame Hébrée joua l'impatience :

— Ah! en voilà assez! il n'y a pas de « mais », entendez-vous!... J'ai répondu à Cécile, avant de venir ici, que Maurice et moi nous acceptions son invitation, et que vous, Lucien et Fleurquin, étiez trop contents d'avoir cette occasion d'échapper aux corvées de famille pour ne pas être à Utrecht le 24 décembre, au soir!

Lendrieux ne put s'empêcher de rire tout à fait :

— « Fleurquin échappant aux corvées de famille »!... C'est un sujet pour le Prix de Rome... Jamais il ne voudra venir!

— Je le déciderai bien! — affirma Pauline. — Mais vous, insupportable jeune homme, y êtes-vous décidé, à venir?

Georges était ravi à la pensée de ce voyage; pourtant il hésita encore :

— Est-ce bien discret?

— Oh! ce musicien est un vrai âne! Je vais vous battre, Lendrieux!...

Mais Georges, s'abandonnant soudain à sa joie, prit des deux mains les petits poings que la jeune femme levait sur lui, et, écartant les bras charmants, avant que madame Hébrée eût pu se rendre compte de ce qui arrivait, il lui posa sur les joues deux baisers sonores, « deux baisers de nourrice ». Ensuite, comme Pauline, abasourdie, regardait Mauvages qui, près d'elle, riait aux éclats :

— Ah! cela vous fait rire, Lucien!... Hé bien, je vais les lui-rendre!

Ce qu'elle fit de façon moins franche, et presque un peu perfide.

Bientôt après, Lendrieux, exubérant, quitta la rue de Martignac pour aller, dit-il, chez Fleurquin, « tâter le terrain ».

Fleurquin se montra beaucoup moins rétif qu'on n'aurait pu croire. Il se laissa un peu prier; mais, quand il eut accepté, il avoua que ç'avait été « seulement pour le principe ».

Georges et lui firent le voyage seuls. Mauvages était parti deux jours auparavant, en automobile, avec monsieur et madame Hébrée.

X

— Tu connais ta chambre, la mienne est en face, — dit Cécile à son amie en lui désignant une porte, à droite, dans la pièce où elles se trouvaient. — Nous aurons ce salon pour être tranquilles. Ton mari habite au-dessus... M. de Mauvages loge à l'hôtel, de l'autre côté de la place... J'y ai fait retenir aussi des chambres pour M. Fleurquin et M. Lendrieux... Tu vois comme c'est près... Regarde : c'est la lanterne de l'hôtel, là-bas, entre les arbres.

Elle mena Pauline à la fenêtre, releva le rideau. Quelques réverbères dessinaient des cercles brillants sur le sol couvert de neige. La neige aussi chargeait les tilleuls. Elle tombait parfois des branches nues par fragments friables et moelleux. Des gamins, devant la maison, considéraient l'automobile.

— Et Bernard?... — demanda Pauline.

— Bernard arrivera dans la nuit... Que me veut-il encore; pourquoi ne me laisse-t-il pas en paix?... Je m'habituais à l'idée que désormais il ne serait plus rien dans ma vie... Vient-il pour tenter de me reprendre?... Me croit-il si faible, si attachée à lui?... Ah! je suis décidée à me défendre et à l'écarter... Rien n'est plus possible entre nous.

Pauline avait juré à Lendrieux de tout cacher à Cécile du sentiment qu'il éprouvait. Elle tint sa promesse, et dit seulement à son amie, lorsque celle-ci se tut :

— Tout cela s'arrangera, ma chérie... Peut-être que la vie te réserve encore ses meilleures surprises... En ce moment, ne pense plus à tout cela... Ton séjour ici a été excellent pour ta mine. Regarde-moi... Embrasse-moi...

Les deux femmes s'embrassèrent. Pauline fit quelques pas dans la grande pièce sombre, chaude, où les lampes à l'huile versaient une lumière égale et colorée :

— Comme il fait bon chez toi, et quelle paix, après ces routes d'hiver!

Elle s'installa voluptueusement dans un fauteuil profond, tout encombré de coussins, heureuse de n'être plus bousculée dans une voiture, heureuse de se sentir les membres libres, reposés sous la robe décolletée qu'elle venait de revêtir après un bain vivifiant.

A côté d'elle, harmonieuse, et toujours fidèle à son grand calme, madame de Jussey, assise devant la table, maniait oisivement un étui peint. Cécile, maintenant, se jugeait lâche d'avoir appelé Pauline. N'aurait-elle pas pu affronter seule son mari? Elle se disait toutefois que Pauline et ses amis seraient fort utiles pour occuper Bernard, et l'empêcher, par mille distractions, d'être longtemps près d'elle. Son mari, léger et mondain, trouverait, avec les Hébrée et Mauvages, les conversations et les jeux de cartes qu'il aimait tant. Et, grâce à Fleurquin et à Lendrieux, elle aurait quelques heures agréables, faites de musique et de causeries.

Mauvages, de l'hôtel, fit demander s'il pouvait les rejoindre. Il arriva bientôt et vanta son installation :

— Comme je suis honteux d'avoir cru jusqu'à présent qu'Utrecht était une petite ville perdue!

Puis tous trois causèrent sans suite. Ils en vinrent à parler de *Don Juan*; et, comme Pauline raillait gentiment son amie de l'exaltation où l'avait mise ce jour-là la musique, Cécile expliqua posément qu'elle gardait de cette soirée un souvenir très vif, très précieux, et que rarement elle avait eu à ce point le sentiment qu'une belle œuvre pouvait, à certains moments, tenir lieu de tout.

— D'ailleurs, — poursuivit-elle, — M. Lendrieux est un musicien remarquable.

Et, sans surprendre le regard complice de ses deux compagnons :

— Je suis contente de le revoir bientôt — ajouta-t-elle.

Maurice Hébrée, à dîner, eut le plus grand succès auprès de la mère de Cécile. La baronne Van Steerlen était née Pavières, et, sur chacun de ses parents, Maurice connaissait quelque anecdote qu'il contait plaisamment. La vieille dame

se sentait toute rajeunie et ripostait aux récits de son hôte par d'autres histoires.

Le repas se passa ainsi. La baronne Van Steerlen était restée très française, quoique résignée maintenant à un exil auquel la contraignait sa fille aînée : la colérique Emma, maniaque et parfois presque folle, détestait ce qui n'était pas hollandais. Albinos au point de paraître blanche, roulant derrière les verres de son lorgnon des yeux effarés de lapin, Emma avait répondu de façon si revêche aux premières phrases de Mauvages, son voisin, que le malheureux garçon n'osait plus rien dire, et la laissait donner, dans la langue paternelle, des ordres brusques et nombreux au valet debout derrière elle. Ce valet était spécialement attaché à la vieille fille qui, cédant à l'une de ses lubies, lui faisait porter une livrée du XVIIe siècle, en drap rouge galonné de soie, sous laquelle le pauvre serviteur, un jeune niais, perdait toute contenance.

Après le dîner, Hébrée, fumant un gros cigare, reprit ses ana. Court et trapu, sans autre élégance que celle de son tailleur, il s'enivrait de snobisme en mêlant dans ses potins les plus vieux noms de France. Ce qui l'avait décidé à accompagner sa femme, c'était de loger, à Utrecht, chez Anne de Steerlen, née Pavières. De toutes les amies de Pauline, Cécile flattait le plus sa vanité. Madame de Jussey était de meilleure noblesse que Pauline, dont il aurait voulu cependant ajouter le nom de jeune fille au sien : Hébrée de Sennety, voilà qui aurait bien fait pour le club. Qui sait? Un jour viendrait peut-être... Il pensait furtivement à tout cela en racontant avec une verve amusante les aventures de ses nobles amis. Il appréciait aussi d'être favorablement écouté dans ce grand salon, où les portraits de Mytens, de Honthorst et de Van der Helst n'avaient pas quitté les murailles depuis qu'ils y avaient été accrochés en sortant de l'atelier du peintre. Et il oubliait que les Steerlen n'étaient, si l'on peut dire, que de noblesse bourgeoise, et qu'ils avaient été, avant trois générations de diplomates, plus souvent marchands qu'amiraux.

Pauline, derrière l'acariâtre Emma, était montée se reposer. Puis Mauvages partit chercher ses amis. Près de Cécile qui pensait à autre chose, Hébrée et la vieille dame bavardaient toujours. La baronne Van Steerlen était comme étourdie de

ses propres paroles, et pour la cinquième fois, elle répétait le nom de son cousin Horace, archevêque d'Aix, prélat si gai, lorsqu'une voiture, sur la place déserte, s'arrêta devant la porte.

Elle amenait Bernard de Jussey.

Madame Van Steerlen aussitôt se tut et calma l'animation de son visage. Elle n'aimait pas son gendre : elle avait vu par lui souffrir sa fille, et, au souvenir de cette souffrance, l'intérêt des petites histoires de Maurice disparut aussitôt. Cette bavarde incorrigible avait le meilleur cœur du monde.

Cependant ce fut avec une courtoisie parfaite qu'elle accueillit Bernard, qui montra la stupéfaction la plus vive en découvrant, entre sa femme et sa belle-mère, le brave Hébrée, tout sourire.

En quelques mots, Cécile mit son mari au courant. Tandis qu'elle parlait, elle était surprise, mais heureuse, de remarquer qu'elle ne ressentait ni trouble, ni émotion. A revoir l'homme par lequel elle avait tant connu de douleurs et de hontes, Cécile n'éprouvait qu'une indifférence un peu dédaigneuse. Ah! vraiment oui, les derniers liens entre elle et Bernard étaient définitivement rompus!...

Quant à Jussey, il ne se départait pas de son aisance habituelle. Il semblait qu'il ne se fût rien passé entre Cécile et lui. Il donnait en plaisantant quelques détails sur son voyage, s'informait de Pauline auprès d'Hébrée et n'oublia pas de demander à sa belle-mère des nouvelles de l'insupportable Emma. Il eut seulement un peu d'ironie lorsqu'il apprit que Fleurquin et Lendrieux, outre Mauvages, étaient aussi à Utrecht :

— Tiens! — dit-il — vous voyez des artistes, maintenant?

Puis, comme la conversation languissait, Hébrée fit mine de se retirer. Bernard le retint :

— Restez avec moi. Nous allons souper ; il y a des huîtres admirables dans ce pays-ci.

Et les deux hommes souhaitèrent le bonsoir à madame Van Steerlen et à sa fille, qu'ils accompagnèrent jusqu'au pied du grand escalier de bois.

En gravissant les marches qui parfois craquaient sous les pas, Cécile, le cœur tout allégé, se revit quelques instants

petite fille. Elle eut un retour de tendresse vers ses années d'enfance :

— Mère, — dit-elle tout à coup à madame Van Steerlen, qui la précédait, — où sont donc ces armoiries de bois sculpté qui étaient pendues sur le palier?

Sa mère se retourna :

— Quelles armoiries?

— Vous ne vous souvenez pas?... De grandes armoiries que tenaient des enfants dorés...

Madame Van Steerlen réfléchit quelques secondes :

— Attends donc! mais oui, je me rappelle! Ton père les a données au musée archiépiscopal... Il y a bien douze ans de cela... Pourquoi penses-tu à ces armoiries?... Quelle mémoire!

Cécile se jeta dans les bras de sa mère, et, baissant sa haute taille, elle avoua presque tout bas :

— Ah! ce soir, voyez-vous! il me semble que, depuis ce temps-là, il ne s'est rien passé, rien passé du tout!

XI

Fleurquin et Lendrieux étaient arrivés à Utrecht par le même train que Jussey. Mauvages, venu au-devant d'eux à la gare, avait montré de loin Bernard à son ami; mais le hasard n'avait pas permis qu'il pût faire de présentations.

A l'hôtel, il avait désigné à Georges la maison des Steerlen, disant, presque de la même façon que Pauline l'avait dit à Cécile :

— C'est tout près; vois comme c'est commode.

Et, une heure durant, dans la chambre où Lendrieux défaisait ses valises, Lucien avait dû parler de Cécile, vanter sa beauté, et répéter tout ce que la jeune femme avait dit.

Le lendemain matin, de fort bonne heure, sans prévenir ses compagnons, Georges sortit de l'hôtel et alla faire le soupirant devant la maison où, pensait-il, madame de Jussey dormait encore.

Depuis qu'il était à Utrecht, certain de voir Cécile dans quelques heures, il se sentait moins impatient, et déjà heureux.

Il ne se demandait pas : « Que va-t-il arriver? » Il se répétait seulement : « Je vais la voir », ce qui l'emplissait d'un bien-être total, presque inconscient.

La maison était située à l'angle de la place et d'une petite rue. Un canal étroit, pris entre des murs profonds, faisait à l'architecture comme un ourlet d'eau. Un pont de marches conduisait à la porte vernie, au-dessus de laquelle pendait une lanterne dorée. Sous chaque fenêtre alternaient, sculptées en pierre sur le fond de briques, des guirlandes de fruits, de fleurs et de coquillages. Et le fronton qui coupait le toit d'ardoises, abritait, à droite et à gauche de l'œil-de-bœuf qui en perçait le centre, deux lourdes cornes d'abondance, prodigues de grenades et d'ananas.

Sans souci du froid assez vif, Georges passait et repassait devant la maison. Sous les arbres nus, des hommes balayaient la neige et ouvraient à travers la place des sentiers très propres, pour épargner des détours aux passants. Machinalement, Georges suivit ces sentiers l'un après l'autre. La terre fraîche, entre la neige, avait l'éclat moelleux du velours. Ces chemins le menèrent jusqu'à la vieille église basse, au milieu du Janskerkhof; mais à cette heure, elle était fermée. Plus loin un petit restaurant le tenta par sa bonne mine; il entra. On lui servit, avec le café au lait, une grande variété de biscuits parfumés d'épices et de graines. Il s'amusa de leurs saveurs différentes. Au fond de la boutique, la patronne et sa servante jargonnaient dans une langue affreuse. Sur les murs, les hollandaises joufflues des chromos recommandaient des pâtisseries ou des fromages. Et, à travers les vitres, Georges regardait un gamin tout rond, qui, inlassablement, tombait au bout de sa glissade.

Bientôt, il quitta le débit. Une fois encore il repassa devant la maison aux guirlandes. La plupart des volets, maintenant, étaient ouverts. Derrière une croisée, il remarqua les longues feuilles pourpres et bosselées d'une plante de serre. Puis, le long d'un canal silencieux, il poursuivit sa promenade.

Il rôdait au hasard depuis une demi-heure lorsque tout à coup, sur un pont où le soleil morose éclairait la neige, il reconnut, venant en sens inverse, madame de Jussey.

Cécile était avec sa mère et sa sœur. A son tour elle reconnut

Lendrieux qui la saluait. Elle s'arrêta, lui tendit la main et le présenta.

Cécile expliqua qu'elles revenaient toutes trois de l'église. Et elle désigna un clocher, de l'autre côté du canal.

Lendrieux demanda si ce n'était pas une église janséniste.

— Non, — répondit Cécile, — nous sommes seulement catholiques...

Georges, pour dire quelque chose, parla d'Utrecht. Il savait qu'on la nommait la Rome des jansénistes ; il parla aussi de Port-Royal, et s'embrouilla. Il sentait son cœur battre à grands coups; il se disait : « Si je ne me calme pas, cette mère et cette sœur vont certainement tout découvrir!... »

Cécile lui proposa de les accompagner; elles rentraient. Il ne se fit point prier. Marchant entre Cécile et sa mère, il écoutait cette dernière se plaindre de la vie provinciale d'Utrecht, de la laideur de ses habitants.

— Ne la croyez pas, — dit en riant madame de Jussey — jamais maman ne voudrait quitter sa ville : elle s'imagine qu'elle s'y ennuie, mais, si je lui proposais de venir demeurer demain à Paris, elle me recevrait mal!

Cécile parlait joyeusement. Sa voix transparente, claire, ravissait Lendrieux : « Comme elle est changeante! se disait-il; je l'ai vue inquiète et sombre, puis dédaigneuse et retirée. Ce matin c'est une jeune fille qui n'appréhende rien. Chanterait-elle, aujourd'hui, Donna Anna comme naguère? J'écoute plutôt dans sa voix les rires sans ombres des sœurs de Brunehilde... »

Ils arrivèrent sur le Janskerkhof, et passèrent près de l'église où Georges avait voulu entrer.

— Il y a là, — dit Cécile, — une salle datant du XVIIe siècle, fort jolie; vous verrez... Je vous ferai les honneurs de ma ville; elle vaut beaucoup mieux que ne prétend maman.

A la maison, personne n'était encore prêt. Cécile offrit alors au jeune homme d'aller tout de suite à Saint-Jean. Sur le seuil de l'église, elle appela en hollandais une femme qui rangeait des chaises au fond de la nef.

Cela fit rire Georges que madame de Jussey parlât hollandais. Chantait-elle parfois dans cette langue peu harmonieuse?

Cécile répondit qu'elle préférait l'italien, et Georges pensa à *Don Juan*.

On leur ouvrit la salle, qui était haute, sombre, et où de vieilles vitres verdissaient la lumière. Autour d'une lourde table cirée, des sièges de cuir semblaient attendre les syndics de Rembrandt. Sur les murs à tenture bleue et or étaient pendus de grands panneaux, où des noms de bienfaiteurs alignaient leur calligraphie ancienne et très ornée.

Ils firent le tour de la pièce. Georges admirait distraitement. Cécile était près de lui, amicale et gentille. Il jouissait de cette intimité si soudaine, si inattendue.

Mais elle se plaignait du froid :

— Il y a des siècles qu'on n'a pas fait de feu dans cette cheminée. Sauvons-nous!...

Dehors, le soleil d'hiver semblait s'enhardir et presque se dorer. Cécile demanda à Georges s'il aimait la marche; s'il voulait aller avec elle jusqu'au bout de la ville.

— Rassurez-vous, elle n'est pas grande!

— Je le regrette!

Et en disant : « Je le regrette », Georges était mécontent que la courtoisie banale de sa réponss en affaiblît la sincérité.

Madame de Jussey marchait assez vite, afin de se réchauffer. Quand elle parlait et qu'il tournait la tête vers elle pour la regarder, Georges distinguait la buée légère de son haleine. Quelquefois il lui faisait des compliments, craignant toujours d'employer des mots trop forts. Ne devait-il pas lui parler comme à une personne qu'il voyait pour la troisième fois? Cela lui était difficile : il avait tant rêvé à elle!

Pour Cécile, son amabilité n'eût pas été différente si elle s'était promenée avec Fleurquin, Mauvages ou Hébrée, au lieu de Lendrieux. Sa bonne humeur ne lui venait pas d'être avec le musicien, mais de se sentir sauvée de son cauchemar. Elle aurait été ce matin gracieuse et gaie avec n'importe qui, avec Bernard, au besoin, s'il s'était trouvé là.

Pourtant, peu à peu, cette bonne humeur vague se transforma en un plaisir plus restreint, mais tout aussi inconscient.

Tous deux, le long des canaux, dans les petites rues, ne cessaient de causer. Utrecht est riche d'endroits charmants,

où des maisons anciennes forment avec de beaux arbres, au dessus des eaux lentes, des tableaux parfaits. Georges animait ce tête-à-tête. Il montrait un enthousiame naturel et persuasif qui entraînait Cécile. Des cygnes, dont le plumage paraissait ambré sur les berges immaculées, les ornements d'une façade, les denrées orientales d'un étalage d'épicerie, tout l'enchantait, et il exprimait son plaisir en termes abondants, heureux. Presque tout ce qu'il disait touchait en Cécile des goûts partagés. Comme prise d'émulation, elle conduisit Lendrieux dans des cours et des ruelles, pour lui montrer d'infimes détails de sculptures, ou certaines perspectives :

— J'ai découvert cela toute seule... N'est-ce pas que c'est joli?

Ils en vinrent à parler musique. Georges décrivit à Cécile les représentations de Bayreuth, où elle n'avait pas été. Elle lui vanta les concerts de Bach que l'on donne à Amsterdam. Elle parla aussi d'une audition du *Stabat Mater* de Rossini, à laquelle elle avait assisté à Rome, l'an dernier. C'était la première fois qu'il l'entendait faire une allusion à Rome. Leur dialogue avait un rebondissement continu. Georges était un peu enivré de parler avec la femme qu'il aimait de ce qui lui plaisait le plus au monde. Et, en louant certaine sonate de Schubert ou telle mélodie de Beethoven, il avait le sentiment obscur qu'il offrait à la sensibilité de sa compagne quelque chose de pareil à une confidence sentimentale, à une caresse légère.

C'est au milieu de cette conversation qu'ils rencontrèrent Fleurquin. Le poëte n'avait pas pu résister, en sortant de l'hôtel, au désir de pousser la porte d'un marchand de chinoiseries, et il était resté une heure à feuilleter les estampes, à ouvrir les boîtes de laque et à manier amoureusement les ivoires et les petits pots.

Il sortit de sa poche un vase minuscule, ovale comme un citron, et d'un vert jaunissant.

Depuis un quart d'heure seulement il se promenait dans Utrecht :

— C'est une ville, — dit-il, — où toutes les qualités de la Hollande sont brusquement poussées au romantisme. Remarquez que les canaux, au lieu d'y être, comme ailleurs, de

longs miroirs posés à fleur de sol, y ressemblent, pris dans ces quais profonds, à des blessures pleines d'un sang noir, amer.

Il se tourna vers Cécile :

— Je n'étais jamais venu à Utrecht. N'est-ce pas, madame, il ne faut point que Georges se fasse une idée de la Hollande, qu'il ne connaît pas, d'après cette ville isolée, plus propre aux luttes intérieures qu'au confort commerçant?

Et, à Utrecht noire et blanche, Fleurquin compara Amsterdam, plus colorée, bruyante, et la plaisante La Haye, cité de palais et de promenades.

Devant la cathédrale, ils furent rejoints par les Hébrée et Mauvages, que conduisait Bernard de Jussey.

Ils rentrèrent tous ensemble.

Pauline Hébrée ne se retint pas de faire des boules de neige, qu'elle jetait en riant à Bernard et à Lucien. Et comme Hébrée, qui marchait près de Cécile et de Georges, empêchait que toute conversation agréable fût reprise, Lendrieux rejoignit Fleurquin.

Il le prit par le bras et lui répéta plusieurs fois :

— Ah! si elle voulait bien m'aimer!...

Et Fleurquin, caressant son citron de grès émaillé, répondait avec complaisance :

— Pourquoi ne vous aimerait-elle pas?

XII

Fleurquin et Lendrieux devaient passer cinq jours près de Madame de Jussey. Leur projet était de revenir par Amsterdam et La Haye. Rien ne les obligeait de rentrer que la crainte d'être indiscrets en s'attardant à Utrecht. Malgré tout, cette intimité était un peu improvisée, et pendant les repas, la conversation traînait parfois.

L'idée de partir ne déplaisait pas à Fleurquin, maniaque en somme, et que tourmentait l'envie de retrouver son appartement et son quartier solitaires. Mais Georges, quoiqu'agacé de ne jamais voir Cécile qu'au milieu d'autres

personnes, était très triste lorsqu'il se disait : « Bientôt, je ne la verrai plus ; et, ensuite, la reverrai-je jamais?... »

A vivre ainsi du matin au soir près d'elle, il prenait l'habitude du bonheur. Lorsqu'ils se quittaient dans la journée, elle lui disait : « A tout à l'heure ». Sans cesse il découvrait de nouvelles raisons de la chérir, de l'admirer. Il analysait peu à peu de quels éléments la beauté de Cécile était faite. Il connaissait ses robes, ses attitudes naturelles, le geste paisible et fréquent par lequel elle touchait de la main son gros chignon resplendissant où des ors différents mariaient leurs éclats.

C'était aussi pour lui un inépuisable aliment de rêverie, pendant les moments où il se trouvait séparé d'elle, que d'imaginer Cécile dans les diverses pièces de cette « Maison aux guirlandes » dont sa mémoire s'appliquait à conserver beaucoup d'images. Les cuirs teints et dorés dont les murs étaient recouverts; les armoires massives et lustrées, couronnées de cuivres ou de faïences; les portraits et les toiles allégoriques dans leur cadre d'ébène ou d'écaille; les collections de verres gravés, d'assiettes chinoises, d'instruments de musique : tout lui semblait être l'accessoire de la seule Cécile. Quant à la lumière tranquille et pure du ciel hollandais, elle ressemblait, pour lui, à la noblesse familière, à la majesté native de la jeune femme. Par la pensée, souvent, il se la représentait comme une princesse vêtue d'une de ces grandes robes lourdes dont le velours fait des plis nombreux; elle était assise devant un beau paysage crépusculaire, sous des lauriers et des roses, et, entre ses mains oisives, elle tenait une sphère de cristal où le ciel venait se mirer.

Lorsqu'il était près de Cécile, ou lorsque, seul avec lui-même, il songeait à elle, Georges n'avait pour ainsi dire jamais d'aspirations précises ou de pensées de conquête. N'était-elle pas infiniment loin de lui? Il s'humiliait devant sa beauté et se répétait : « Je l'aime », osant seulement, parfois, dire à Fleurquin : « M'aimera-t-elle jamais? » Il n'évoquait l'avenir que très vaguement, sans rien supposer, sans rien espérer. Et Cécile lui paraissant supérieure à toute créature humaine, il l'aimait un peu comme on aime par l'esprit une créature chimérique, tout idéale.

Cependant, la veille du départ, il eut aussi le désir d'elle. Toujours en troupe, hélas! ils étaient allés visiter un petit musée bâti en dehors de la ville, dans un jardin public.

Dans ce petit musée ni riche ni abondant, la baronne Van Steerlen avait beaucoup recommandé une vaste maison de poupée du dix-septième siècle, très complète, et qui représentait l'habitation bourgeoise d'un trafiquant de tabac.

Cécile conduisit ses amis devant ce grand et charmant bibelot, à la vue duquel madame Hébrée poussa des cris de joie.

Des caves au grenier, rien ne manquait. Les marionnettes, scrupuleusement costumées, se prélassaient dans les salons ou travaillaient dans les cuisines. Sur les tables et les dressoirs minuscules, on distinguait les œufs d'autruche montés, les porte-pipes en filigrane, les sabliers, les livres.

Chacun était amusé par ce joujou qui ressuscitait tout le décor et la vie même du passé. Madame Hébrée ni Fleurquin ne pouvaient s'en détacher. L'une, réjouie comme une enfant, l'autre diverti comme un poëte, se signalaient mutuellement tel lustre à cristaux, telle curieuse chaufferette, tel intérieur de clavecin, ou la « touche ridicule » d'une vieille dame minaudant devant son miroir.

Madame Hébrée, grimpée sur un tabouret à trois marches, du regard explorait les combles. Penchée là-haut, elle déclara qu'elle voyait « des choses si drôles », que madame de Jussey voulut à son tour monter sur le tabouret. Georges était à côté d'elle, et ce fut sur son épaule qu'elle s'appuya pour assurer son équilibre. Elle pesait de tout son poids sur lui, et, dans la glace verticale qui protégeait la maison de poupée, Georges voyait le reflet de cette main qu'il sentait sur son épaule. La robe et presque les jambes de Cécile touchaient le bras du jeune homme. Alors, dans le trouble que lui causaient ce contact, il songea brusquement au délice que ce serait de serrer contre soi ce beau corps, et de le caresser, et de baiser ces lèvres. L'image fut si vive, si brûlante, que, la gorge serrée, il se sentit rougir ; et sa confusion grandit encore lorsqu'il s'aperçut, à un regard de madame Hébrée, que celle-ci avait remarqué son trouble et en avait deviné la raison.

Ils rentrèrent à pied. Une petite bise s'élevait parfois et faisait courir la neige récente sur la neige des jours précédents. Madame Hébrée, un moment, se trouva seule près de Georges :

— Hé bien! vous ne vous déclarez pas? — lui demanda-t-elle sans préambule.

Il répondit qu'il n'y pensait point, que ce serait une folie : n'était-il pas tout à fait indifférent à madame de Jussey?... Son air mécontent amusa beaucoup Pauline.

Elle éclata de rire :

— Mais vous l'aimez toujours?

— Toujours. Plus que jamais!

— Alors?

Georges fit un geste qui signifiait qu'il ne savait pas, qu'il ne savait rien!

Madame Hébrée reprit :

— Mon cher, vous avez raison de ne pas parler... Ah! Ah! aimer Cécile, ce n'est pas sorcier, et la plupart des hommes s'éprendraient d'elle comme vous. Mais se faire aimer d'elle, voilà qui me paraît moins commode!... Pourtant, vous êtes capable de tout!

Lendrieux fit mine de se rebiffer. Comment madame Hébrée l'entendait-elle?

Elle expliqua :

— Enfin, oui : vous êtes capable d'une grande passion; de dessécher sur place, de vous morfondre... Ah! elle sera heureuse, la femme qui vous aimera!...

Lendrieux prit le parti de plaisanter aussi :

— Dites-le donc à madame de Jussey, voulez-vous?

Le lendemain Fleurquin et Lendrieux prirent le train vers cinq heures. Tout le monde les accompagna à la gare.

Entre ces neuf personnes, pendant ces quelques jours, des sympathies s'étaient créées. Bernard de Jussey ne cessait de dire le plus grand bien de Fleurquin, non à cause de ses vers « dont il se moquait pas mal! » mais à cause d'une admiration commune qu'ils s'étaient découverte pour Saint-Simon. Fleurquin savait par cœur des passages entiers des *Mémoires*, et il les récitait volontiers à Jussey, dont ce livre était, à l'en

croire, le bréviaire. Fleurquin, qui adorait réciter de belles phrases ou de beaux vers, préférait cela à toute conversation.

Sur le quai de la gare, la baronne et Hébrée, après cinq journées de bavardages, trouvaient à jacasser encore. Quant à Mauvages, qui avait déniché au kiosque des journaux français, il lisait à Pauline les « échos mondains ».

Lendrieux était debout entre les deux sœurs. Il recherchait Cécile mais subissait Emma, dont, bien involontairement, il avait fait la conquête. La vieille fille, aux tracassières manies, aux gestes gauches, à l'esprit inachevé, fit même l'effort de parler français pour recommander au musicien de leur envoyer sa musique, s'il en écrivait de nouvelle; et, se tournant vers sa sœur, elle prononça en hollandais quelques paroles, d'une voix autoritaire et désagréable.

Cécile les traduisit à Georges :

— Voici ce qu'Emma me dit : « Demande-lui donc de revenir au printemps : Utrecht est bien plus jolie quand il y a des feuilles... » Et c'est une très bonne idée : cher monsieur, vous devriez revenir au printemps.

Georges remercia vivement et assura qu'il reviendrait sans nul doute.

— Mais, — ajouta-t-il, — si, à ce moment-là, on joue ma symphonie, c'est vous qui devriez venir à Paris. Cela serait pour moi une si grande joie que vous fussiez là !

Jamais, pensait-il ingénument, il ne lui avait dit quelque chose qui marquât mieux son attachement et le prix qu'il donnait à sa présence. N'allait-elle pas deviner qu'il l'aimait? Cécile n'avait entendu là qu'une phrase aimable, et répondit avec courtoisie :

— Je serais très contente aussi; peut-être cela pourra-t-il s'arranger...

L'heure avançait. Il lui baisa la main, la remercia encore; il lui semblait que l'émotion de partir rendait ses paroles maladroites.

— A bientôt! — lui criait Mauvages.

Et madame Hébrée ajoutait :

— Venez me voir samedi après-dîner; venez aussi, M. Fleurquin.

Pour Jussey et Hébrée, le poëte et le musicien étaient déjà

loin, déjà oubliés : et, lorsque le train eut disparu, l'un d'eux demanda :

— Nous faisons un poker?

XIII

De nouveau, madame de Jussey, après le départ de ses amis, appréhenda de se trouver presque seule avec son mari. Mais ce n'était plus maintenant une appréhension douloureuse, elle redoutait seulement des discussions ennuyeuses et inutiles.

Bernard avait dit qu'il ne s'en irait pas avant le 15 janvier, et Cécile cherchait pour quelles raisons il s'attardait ainsi. Ni l'un ni l'autre n'avaient fait allusion aux événements de l'été, et madame Van Steerlen, sur la prière de sa fille, n'avait rien dit à Jussey. Attendait-il d'être seul pour revenir sur le passé? et quel serait le sens de cette explication? En y pensant, Cécile soupirait de lassitude. Elle souhaitait surtout que la paix qu'elle avait enfin trouvée continuât; si Bernard voulait la troubler, elle ferait tout pour la défendre.

Il n'y eut rien, les premiers jours. Bernard sortait peu de chez lui; il travaillait, disait-il. Pendant le repas, et pendant les soirées qu'on écourtait le plus possible, on parlait de choses indifférentes, ou l'on ne parlait point. Une ou deux fois, Bernard alla à La Haye, d'où il rapporta des potins et des nouvelles.

Cette existence morne durait depuis une semaine lorsqu'un jour, après le déjeuner, Bernard demanda à sa femme si elle voulait bien avoir une conversation avec lui.

Cécile répondit par un geste : « A quoi bon? »

Mais il insista. Elle se résigna :

— Allons!... Qu'avez-vous à me dire?

Il commença par expliquer qu'il ne reviendrait pas sur le passé :

— Si je vous ai aimée au moment de notre mariage, cela, aujourd'hui, ne regarde plus que moi. Mais, tout ce que vous me reprochez, je l'ai fait par légèreté, non méchamment... Vous, d'ailleurs, chère amie, vous n'avez rien tenté pour

empêcher les choses, et il ne faut pas trop m'en vouloir si j'ai été chercher autre part les marques peut-être feintes d'un sentiment qui, chez vous, ne s'exprimait pas...

A cette allusion, elle rougit violemment. Il eut un sourire imperceptiblement railleur qui le rendit odieux à Cécile.

Il reprit :

— Ce qui est fait est fait. Vous me méprisez un peu, et moi, je sens que je ne vous comprendrai jamais beaucoup... Vous êtes terriblement mystérieuse. Je n'ai pas pu éclaircir tant de mystère... Pardonnez-moi la peine que je vous ai faite. Mais, vraiment, je n'ai vu à quel point nous étions loin de nous entendre que lorsque vous avez quitté Rome, en automne, d'une façon qui, laissez-moi vous le dire, détonait un peu, dans le monde où nous vivons.

Il se tut. Elle revit rapidement, par le souvenir, ce départ, la lettre laissée à son mari, où elle l'avertissait en deux mots qu'elle le quittait pour jamais. Elle se rappela aussi le prétexte qu'elle avait inventé pour rentrer à Utrecht : une indisposition grave de sa sœur... Oui, elle était partie avec une toute petite valise que sa femme de chambre avait bourrée de choses inutiles. Elle était partie : pas une seconde elle n'avait pensé qu'elle pourrait ne point partir.

Bernard s'était arrêté devant elle :

— Fallait-il vraiment se sauver ainsi ?

Elle se retint de dire, mais pensa : « Jamais je n'ai rien fait de mieux que de me sauver ainsi », Elle répondit seulement :

— Je ne le regrette pas.

Il n'insista point :

— Bon!... Encore une fois, ce qui est fait est fait... Mais, maintenant que le temps a passé sur tout cela et qu'il ne s'agit plus de grands gestes romantiques, avez-vous décidé quelque chose ?... Cette situation ne peut pas se prolonger...

Cécile ouvrit des yeux étonnés. Tout n'était-il pas bien ? Elle à Utrecht, tranquille, somme toute, et résignée ; et lui, où il voudrait ? Cédant à une lâche indolence, elle se taisait, attendant qu'il reparlât.

Il demanda :

— Allons-nous jusqu'au divorce, ou la séparation vous suffit-elle ?

Toute l'éducation, tous les sentiments de Cécile protestaient contre ces deux mots. Elle riposta aussitôt, sans même réfléchir, instinctivement :

— Le divorce! la séparation! voyons : vous n'y pensez pas?...

Il la calma, presque amusé :

— Bien! bien!... Vous avez encore des préjugés : tout n'est pas perdu. La religion, le monde, je ne sais quoi, enfin quelque chose vous défend de divorcer... Cela simplifie la question. Donc, chère amie, sans autres ambages, je vous demande ceci : voulez-vous retourner à Rome avec moi?

Avec la même rapide violence qu'à la minute précédente, elle s'écria :

— Non!... à Rome?... Non!

Et de nouveau elle revit avec horreur tout ce qui s'était passé là-bas. Il eut un geste mi découragé, mi agacé :

— Voyons, chère amie, il faudrait s'entendre : je ne vous demande pas de revenir à Rome pour y vivre de la façon dont nous y avons si malencontreusement vécu. Nous pouvons très bien vivre là-bas, quoique ensemble, comme des étrangers, avant de redevenir peut-être, plus tard — beaucoup plus tard, rassurez-vous! — des camarades, des amis... Je vous prie seulement de retourner à Rome, et d'y jouer le rôle d'être ma femme, pour le monde, tout en gardant votre entière liberté.

Sans parler, elle hochait négativement la tête. Elle se voyait à Rome, dans cet appartement détesté où il avait été son maître, où elle avait frémi, pleuré d'un si stupide, d'un si faux amour. Elle ressentait des baisers qui la remplissaient de honte ; elle revoyait de douloureuses nuits. Et, avec ardeur, chaleur, obstination, son cœur et son corps criaient le « non » que répétait doucement ce mouvement de tête.

Lui, perdant légèrement patience :

— Ma chère amie, vous envisagez l'existence comme une petite pensionnaire! Tous les ménages, — non! la plupart des ménages — sont comme le nôtre. Si l'on ne s'entend pas, on vit chacun de son côté, seulement, on reste uni pour tout ce qui est société, usages... Ces situations-là, je ne vous l'apprends pas, sont tout à fait acceptées... Mais que vous vous retiriez chez votre mère, au fond d'un pays perdu, comme une ingénue

de Scribe ou de Labiche, ah! non, ce n'est pas possible; on va nous montrer du doigt!

Cécile ne songea point à dédaigner un respect humain si peu dissimulé. Et puis, Bernard n'avait-il pas un peu raison?... Aurait-elle le courage d'aller contre l'opinion du monde? Elle réentendait le reproche que sa mère, que ses institutrices, que Pauline elle-même lui avaient si souvent répété depuis son enfance : « Tu es une originale... Vous ne voulez rien faire comme tout le monde!... » Ah! pourquoi ne la laissait-on pas tranquille?... Que cette conversation insupportable, vaine, cruelle, cessât : voilà ce qu'elle souhaitait!

Elle tergiversa :

— C'est encore trop tôt... Comprenez-moi : je ne peux pas encore retourner là-bas... Donnez-moi un mois, un ou deux mois de... de...

Elle cherchait le mot. Il l'aida :

— De... vacances?...

Elle se redressa, outragée :

— Oui, de vacances!... ah! de joyeuses vacances! Pouvez-vous employer de tels mots, après de telles choses!... Voyez! Bernard, tout cela est trop près... Partez sans moi, laissez-moi rester seule... Je penserai à ce que vous m'avez demandé... Plus tard, oui, sans doute, plus tard...

Il voulut parler encore :

— Non... non... j'ai trop de peine à rester calme... Nous ne dirons plus rien de bon aujourd'hui... Demain, ou après-demain...

Elle s'en alla, remonta chez elle, dépitée de sentir qu'en son cœur les cendres n'étaient pas encore tout à fait refroidies.

Deux jours après, il lui reparla :

— Excusez-moi de vous ennuyer encore. Je veux être aussi bref que possible; mais je serai aussi très net. Il est entendu que nous sommes des étrangers l'un pour l'autre; cependant pour tout le monde, vous êtes toujours ma femme. Je ne vous propose plus de vivre à Rome, et je renonce à cette prière pour le moment... Mais je vous demande formellement de quitter Utrecht, de n'y point rester comme une victime et une recluse.

— Où voulez-vous que j'aille?... Je suis très bien ici.

— Où je veux que vous alliez? mais, chère amie, à Paris, chez nous. L'hôtel de la rue de Bellechasse est au moins aussi agréable à habiter que cette maison-ci. Vous y trouverez une installation parfaite, et, puisque vous aimez tant la littérature et les arts, beaucoup de vieux tableaux et une magnifique bibliothèque... Vous verrez des amis, on vous verra ; on saura où vous êtes. Les gens ne vous croiront pas morte ou séquestrée. Et l'on peut très bien dire que le climat de Rome n'est pas bon pour vous. N'importe quoi!... Est-ce convenu? Nous partons ensemble, et, quand vous serez installée à Paris, j'irai vous attendre là-bas... L'Italie au printemps, cela vous tentera peut-être; vous viendrez me faire une petite visite...

Il s'était approché d'elle et lui parlait avec gentillesse.

Cécile sentait bien qu'il fallait accepter d'aller à Paris. Elle se représentait l'hôtel de la rue de Bellechasse, si vaste, si sévère. Elle revoyait les salons lourds et pompeux, tels qu'ils étaient, tout enguirlandés, le jour de ses noces; elle revoyait le long, étroit jardin, enfoncé entre les murailles, avec sa double charmille et sa pelouse toujours humide. La pensée d'être seule dans cette maison vide la fit frissonner. Et c'est en se disant : « Maman viendra me rejoindre », qu'elle répondit à son mari :

— Eh bien, c'est convenu!

Bernard était très satisfait, aimable :

— Cela ne vous déplaît pas trop?

Elle sourit sans effort :

— Vous avez peut-être raison, cela vaut mieux.

Il lui baisa la main :

— J'ai sûrement raison... Et puis, vous ne vous ennuierez pas du tout à Paris... Vous pourrez recevoir... Voyez qui vous voudrez... Faites des mélanges : artistes, gens du monde.

Il se dirigea vers la porte :

— Voulez-vous que nous partions le dix, mercredi prochain? Vous avez six jours pour vous habituer à cette idée... J'en suis sûr : dans quelques mois, quand vous aurez vu du monde, quand on vous aura fait un peu la cour, quand vous vous serez distraite et que vous viendrez à Rome, nous serons devenus de très bons amis.

La baronne Van Steerlen, lorsque sa fille lui parla de ces projets, fut entièrement de l'avis de son gendre :

— Cela sera excellent pour toi.

Et elle ajouta, employant les mêmes termes que Jussey :

— Il sera très bon qu'on te fasse un peu la cour... Rien n'est plus mauvais que de vivre tellement avec soi-même, quand on a ton âge. Amuse-toi, secoue-toi... Annonce ton retour à la petite Hébrée ; elle est pleine d'entrain, on ne peut pas trouver le temps long avec elle. Et puis, — conclut-elle sans malice, — tu feras de la musique avec tes nouveaux amis.

Le 10 janvier, quoique le cœur très gros, et d'avance dépaysée, Cécile partit avec Bernard pour Paris.

XIV

Lorsque Pauline fut avertie de la prochaine arrivée de Cécile, elle décida, d'accord avec Mauvages, de n'en point parler à Lendrieux. Quelle surprise délicieuse et forte ce serait pour le jeune homme de rencontrer tout à coup celle qu'il aimait ! Madame Hébrée demanda aux Jussey de venir dîner chez elle le plus tôt possible, et, Cécile ayant choisi le lendemain de son arrivée, Pauline prévint Lendrieux de ne pas manquer, ce soir-là. Elle convoqua aussi Fleurquin ; mais le poëte avait repris ses goûts de solitude : il refusa.

Les Jussey arrivèrent de bonne heure.

Pauline, dans la matinée, avait trouvé Cécile, rue de Bellechasse, au milieu des malles ouvertes, un peu découragée et mélancolique. Mais, chez son amie, ce soir, madame de Jussey avait le visage gai : elle était comme soulagée d'avoir quitté cette maison où elle se sentait étrangère, et où elle s'installait sans entrain.

Ce n'était pas un grand dîner. Pauline avait invité trois amies d'enfance assez quelconques, mais que Cécile connaissait. Les maris de ces trois jeunes femmes étaient là également. Tous croyaient les Jussey à Rome : Cécile dut répondre à des questions qui l'ennuyaient.

Lendrieux se fit attendre. En l'attendant, on parla un peu de lui. M. de Sennety, le père de Pauline, assura que « les jeunes gens, aujourd'hui, en prennent bien à leur aise. » Mais madame Hébrée défendit Georges de telle sorte que Jussey, qui se piquait d'être perspicace, se demanda si l'amant de cette gracieuse Pauline ne serait pas Lendrieux, plutôt que Mauvages, comme il l'avait supposé jusque-là. Cécile, pendant ce temps, pensait à autre chose.

Quand on ouvrit la porte devant le musicien, Pauline et Lucien échangèrent un regard d'intelligence.

Georges entra très vite, en s'excusant de son retard. Madame Hébrée lui dit que cela n'avait aucune importance, le présenta, puis :

— Et voici madame de Jussey, que vous connaissez, et à qui vous offrirez le bras.

Le visage jeune et gentil de Georges exprima un si parfait étonnement que les deux femmes éclatèrent de rire :

— Voilà une surprise, n'est-ce pas? — dit madame Hébrée en s'éloignant, — allons! venez dîner.

Cécile prit le bras de Georges, qui aurait voulu calmer les battements désordonnés de son cœur : si elle était ici, c'est qu'elle retournait à Rome ; elle s'était donc raccommodée avec Jussey?...

Il lui demanda, redoutant que sa voix ne tremblât :

— Vous êtes de passage à Paris, madame?... Vous allez en Italie?

Elle répondit :

— Non, non, je suis ici pour plusieurs mois, au moins pour tout l'hiver. Le climat, là-bas, n'est pas très bon pour moi...

Et elle donnait cette raison à Lendrieux comme elle l'avait donnée à d'autres, ne remarquant presque plus que c'était une raison feinte.

Il s'assit à côté d'elle. Aller si brusquement de l'appréhension la plus vive à la plus vive joie!... Il déplia sa serviette, refusa le potage. Et, comme à la petite émotion de son retard s'ajoutait la grande émotion de cette rencontre, il se versa et but machinalement tout un verre d'eau; de sa place, madame Hébrée, qui s'amusait, le remarqua avec malice :

— Vous avez soif, Lendrieux?... Vous avez beaucoup couru?...

Au début du repas, Georges ne put guère parler à Cécile ; mais il était assis à côté d'elle, et cela lui suffisait. Dans la conversation générale et bruyante ne passaient que des noms qu'il ignorait. Il en profita pour s'habituer à l'idée de son bonheur. Cécile était là pour plusieurs mois!... Chaque soir il pourrait se dire : « La verrai-je demain? » et aussi, souvent sans doute, il se dirait : « Aujourd'hui, je l'ai vue!... » Qui sait? un jour elle découvrirait peut-être qu'il l'aimait; et, à la violence, à la force d'un tel amour, finalement, ne céderait-elle pas?...

Il se tourna vers elle :

— Comme c'est ennuyeux ce qu'ils racontent là!

Elle le trouva familier :

— Mais non, — dit-elle assez froidement.

Il ne se laissa pas rebuter ; il était heureux, il était gai :

— Ah! Madame, vous oubliez que je vous connais déjà un peu : vous ne pouvez pas ne point trouver ennuyeux de pareils bavardages!...

Et, sans lui permettre de répondre, changeant de ton, avec une sournoise indifférence :

— Savez-vous qu'Albert Roussel vient de publier trois nouvelles mélodies?...

Et elle s'intéressa sur le champ à ces trois mélodies-là...

Entre eux se rétablit vite l'intimité qu'ils avaient connue naguère à Utrecht. Cécile se laissait aller tout naturellement à causer avec Lendrieux ; et elle ne s'apercevait pas qu'elle lui parlait avec une confiance qu'elle avait rarement aussi vite accordée.

Après le dîner, l'une des jeunes femmes fit subir au musicien un interrogatoire inexorable : « Sa façon de travailler : ses auteurs préférés ; ce qu'il préparait? » Georges était excédé. Il assura qu'il ne travaillait jamais qu'à jeun et vêtu de soie rouge ; que, pour entendre les symphonies de Beethoven, il préférait à l'orchestre le pianola, et qu'il préparait un pendant à la *Tétralogie*.

Il s'échappa enfin. Mais madame de Jussey s'en allait. Elle dit à Georges qu'elle espérait le voir bientôt chez elle

— Dès qu'il y aura un peu d'ordre, je vous demanderai de venir avec Pauline.

Elle ajouta :

— M. Fleurquin me fera peut-être le plaisir de vous accompagner... Voulez-vous lui faire mes amitiés, quand vous le verrez?

Georges l'aima davantage encore de n'avoir pas oublié « son grand Fleurquin ». Il la regarda partir, toujours si sobrement majestueuse : « Assurément, pensa-t-il, elle ne s'en va pas en voiture; elle a, comme une déesse, son nuage qui l'attend à la porte... »

Il aurait voulu sortir derrière elle. Mais madame Hébrée le pria de rester; elle avait quelque chose à lui dire. Georges resta; et, lorsque tous les autres s'en furent allés, tandis que Mauvages occupait Hébrée, Pauline l'emmena dans un coin pour savoir « ce qu'il pensait de tout cela ».

Il n'en pensait que du bien.

— Mais dois-je parler de vous à Cécile? — demanda-t-elle. — Faut-il qu'elle sache que vous l'aimez; ou voulez-vous qu'elle le devine?... Vous ne vous déclarerez donc jamais?..

Il la supplia comme un enfant :

— Oh! surtout, ne dites rien encore! Nous ne sommes pas pressés... Si elle sait que je l'aime, elle ne voudra peut-être plus me voir, et alors, qu'est-ce que je deviendrai?...

Pauline promit de se taire. Mais selon elle, qui connaissait Cécile depuis des années, jamais son amie n'avait été si aimable, si naturelle, si expansive :

— Vous étiez tellement heureux que vous n'avez même pas remarqué combien elle se plaisait avec vous!

Si, Georges l'avait remarqué; seulement il était trop superstitieux en amour pour avoir eu l'imprudence de se le dire nettement.

XV

Quelques jours après, madame de Jussey chargea Pauline d'inviter les deux jeunes gens à goûter.

Lucien vint chercher son ami. Ils allèrent ensemble rue de Bellechasse.

Georges connaissait la haute porte de l'hôtel de Jussey : la veille, il était venu rôder furtivement devant ce paradis promis.

Lucien sonna ; un timbre retentit fortement. Georges poussa le vantail. Tous deux, renseignés par le portier, traversèrent en biais une cour où leurs pas firent crier le gravier. Ils montèrent les marches d'un perron abrité sous une assez laide marquise de fer. Georges, anxieux de retenir le plus de détails possible, regardait l'antichambre aux lourdes colonnes de marbre rouge, et le départ d'un escalier pompeux et sombre, au bas duquel se dressait une statue froide et digne, qu'il attribua machinalement à Simart ou à Pradier.

Ils attendirent quelques secondes. Puis on les pria de gravir cet escalier. Le domestique ouvrit une porte : madame de Jussey, qui versait du thé à madame Hébrée, posa la théière :

— Je vous reçois — dit-elle, — dans le seul endroit agréable de la maison... C'est tout petit, mais, en bas, c'est si triste !

« Le seul endroit agréable de la maison » était un salon aux murs revêtus de boiseries anciennes, très délicates, couleur gris de perle, dont les panneaux portaient, entre des rinceaux un peu grêles, des figures engainées, des coupes fleuries et des médaillons. Dans la cheminée de marbre blanc, dont chaque côté était fait d'un carquois enguirlandé, crépitait bruyamment un joyeux feu de bois. L'odeur du thé et des rôties chaudes, mêlée à un parfum d'œillet que Georges reconnut avec bonheur, la lumière tamisée des lampes, les rideaux tirés sur la nuit et le froid, donnaient l'impression du bien-être, d'une retraite confortable.

Cécile surprit le regard de Georges, qui errait dans la pièce :

— Oh ! rien de tout cela n'est encore arrangé à mon idée. Pas une femme n'était entrée ici depuis la mort de ma belle-mère, voilà au moins dix ans. Vous n'imaginez pas les horreurs que j'ai dû faire disparaître...

Lendrieux fit l'éloge des boiseries. Cécile expliqua que c'était là, avec sa chambre et son cabinet de toilette, tout ce qui restait de la partie primitive de l'hôtel :

— Le reste a été refait sous Louis-Philippe ; et, vous avez vu, ce n'est pas beau.

Il se penchait pour regarder, dans les cadres, les dessins et les peintures. Une sépia qui représentait un jardin d'Italie, puis un petit paysage vert et bleu, l'enchantèrent.

Voyant que les objets anciens l'amusaient, elle désira lui montrer les deux autres pièces.

« C'est sa chambre, se dit Georges en franchissant la porte, et j'y suis avec elle!... » Il voulait que rien ne lui échappât de ce qui formait l'intimité de Cécile. En causant, il toucha de la main le lit étroit, en acajou à filets de cuivre, et où quatre montants aux lignes nettes et nues portaient un petit dais à rideaux.

Le cabinet de toilette était d'un goût plus fleuri ; de minuscules roses de bronze doré encadraient les glaces des portes, et une baignoire d'albâtre, prise dans l'épaisseur du mur, était abritée sous une niche recouverte de miroirs gris, comme embués.

George admirait tout... Puis, brusquement, en songeant qu'il se trouvait dans l'asile le plus secret de celle qu'il aimait, il eut un vif mouvement de mélancolie : s'il n'était pas pour madame de Jussey, autre chose qu'un camarade sans importance, l'aurait-elle fait entrer ici?... Cette faveur était la plus sûre marque de l'indifférence. Jamais Cécile n'avait eu la pensée qu'il pouvait l'aimer. A son enthousiasme succéda une froideur faite de beaucoup de tristesse et d'un peu de rancune, dont Cécile d'ailleurs, ne s'aperçut pas.

Ils rejoignirent Pauline et Lucien, qui, en parlant de mille riens, trouvaient moyen cependant de parler d'amour, tant les regards et l'intonation ajoutaient de sous-entendus à leur conversation. Le spectacle de cette complicité, par comparaison, entraîna Georges à des idées plus noires encore. Il se tut presque tout à fait; et il s'en voulait de son silence, désolé de voir madame de Jussey se replier sur elle-même, comme absente, et telle que naguère, dans la voiture qui la ramenait de Meudon.

Cette attitude de madame de Jussey n'avait cependant rien de défavorable pour Lendrieux. Cécile avait souvent de ces relâches d'attention et d'intérêt. Elle cédait ainsi à une sorte de sommeil éveillé, à une torpeur d'esprit. Elle n'était pas « ailleurs », mais nulle part. Et lorsque Georges, n'y tenant plus, prétexta

un dîner en ville pour prendre congé, elle ne fit rien pour qu'il restât. A peine si elle murmura, et seulement des lèvres :

— J'ai été contente de vous voir...

Georges n'était pas encore dans la rue, qu'il regrettait déjà d'avoir obéi à ce mouvement de dépit. Pourquoi était-il parti? Pourquoi n'avait-il pas parlé? Il se le reprochait maintenant. Qui sait s'il ne se faisait pas de madame de Jussey une idée entièrement fausse? Elle attendait peut-être qu'il se déclarât... Ah! la prochaine fois qu'il la verrait, il lui dirait qu'il l'aimait; il y était bien résolu!

JEAN-LOUIS VAUDOYER

(A suivre.)

LETTRES

SUR

LA COUR DE LOUIS XIV

Venu en France au printemps de l'année 1667 en qualité d'envoyé du duc de Savoie et reçu partout avec les honneurs dus à sa naissance et à ses services, le marquis de Saint-Maurice n'avait pas tardé à se faire à la Cour de Louis XIV une place hors de proportion avec l'importance des intérêts dont il était chargé. Quelques mois à peine après son arrivée, il était, seul de tous les ambassadeurs étrangers, autorisé à accompagner le Roi pendant la campagne de Flandre. Plein de déférence envers les ministres, sans rien sacrifier toutefois des droits et des prérogatives de la Maison de Savoie qu'il défendait au besoin avec une rare énergie, distribuant suivant les règles d'un protocole minutieux les cadeaux de vin, de fromage et de saucisson de Piémont qui trouvaient le meilleur accueil auprès des plus grands seigneurs et du Roi lui-même, cultivant l'amitié des favoris du Roi, il ne négligeait aucune occasion d'observer et de s'instruire, et cet ambassadeur, pour satisfaire la curiosité de son maître, se faisait le nouvelliste de la Cour de France. Les nombreuses lettres qu'il adressait à la Cour de Turin sont une chronique vivante des événements de Paris et de la Cour et un document des plus précieux pour cette période de notre histoire.

Les extraits de cette correspondance que nous avons publiés pour les années 1667 à 1670 nous ont montré, sous les yeux d'une Europe attentive et déjà hostile, Louis XIV s'essayant au métier de grand roi, assidu au travail, brave et infatigable à la guerre, donnant à la France, en deux campagnes de quelques mois, deux

provinces nouvelles; des ministres unissant, sous des tempéraments très divers, une rare intelligence à un prodigieux labeur, animés les uns contre les autres d'âpres jalousies, mais disciplinés pour le service du Roi; des parlements soumis; des peuples avides d'ordre et de paix, mais déjà écrasés par les impôts et travaillant dans l'obéissance et dans la crainte. A la Cour, ces mêmes lettres nous ont fait voir l'effacement de la Reine, solitaire dans ses appartements, les premiers symptômes de la disgrâce de mademoiselle de La Vallière et de la faveur de madame de Montespan, les différends de plus en plus violents du duc et de la duchesse d'Orléans, l'éclat des relations scandaleuses de Monsieur avec le chevalier de Lorraine, l'intimité croissante du Roi et de Madame, le voyage de Madame à Douvres qui consacre l'alliance de la France et de l'Angleterre et, quelques semaines plus tard, à Saint-Cloud, cette mort foudroyante qui retentit si douloureusement dans les deux pays, et, pendant quelques jours, fait planer sur le frère du Roi les soupçons les plus injurieux.

Nous commençons aujourd'hui la publication des lettres de 1671 à 1673, la dernière période de l'ambassade de M. de Saint-Maurice. Elles ne sont pas moins intéressantes que les précédentes.

La Cour de France voit le triomphe de madame de Montespan; mademoiselle de La Vallière, un moment réfugiée à la Visitation de Chaillot, n'en sort que pour masquer par sa présence les amours de son heureuse rivale; l'ancien confident de madame de Montespan, devenu son ennemi, Lauzun, après avoir pensé un moment épouser la cousine de son Roi, arrêté et emprisonné à Pignerol, expie par dix ans de la plus dure captivité l'irrespect qu'il a témoigné pour les amours du Roi. D'autre part, la mort de Lionne, survenue au cours de l'été de 1671, donne un moment lieu à un formidable déchaînement d'ambitions rivales; mais elle n'arrête point les préparatifs que, depuis plusieurs années, Louis XIV poursuit avec persévérance contre la Hollande : l'Empire et l'Espagne sont contraints à la neutralité, les petits princes d'Allemagne sont, comme l'Angleterre et la Suède, gagnés à la cause française; Louvois fait occuper en pleine paix, aux portes mêmes des Provinces-Unies, les postes les plus favorables, et, par des levées incessantes de troupes en France et à l'étranger, il met sur pied la plus formidable armée que l'Europe ait vue depuis Charles-Quint.

Lorsqu'en 1672 Louis XIV se décida à déclarer la guerre aux Provinces-Unies, le marquis de Saint-Maurice, tout comme en 1667, se fit un devoir de suivre la campagne. Les opérations militaires, l'activité incessante de Louis XIV, son courage, les différends de Turenne et de Louvois, la vaillance et l'entrain des soldats, l'impuissance des milices hollandaises à lutter contre de

vieilles troupes aguerries, sont observées, en un mot toute l'histoire des débuts de cette guerre où Louis XIV eut à lutter contre presque toute l'Europe trouve en M. de Saint-Maurice un observateur perspicace et avisé. Sa correspondance est donc à tous égards un document de premier ordre, qui s'impose à l'attention de l'historien, et auquel le bon style, la bonne humeur, l'esprit de l'écrivain assureront bon accueil auprès du public.

JEAN LEMOINE

Paris, le 2 janvier 1671.

Par mes dernières lettres, Votre Altesse Royale aura vu que les dames de la faveur[1] et M. Colbert sont bien ensemble; il a trop d'habileté pour se brouiller avec elles et je crois que ce qu'on dit quelquefois de leur division n'est qu'invention. Madame la comtesse de Soissons[2] ne veut pas quitter sa charge et dit que l'on a fait courir le bruit qu'elle s'en défaisait pour pénétrer ses desseins; elle est maintenant très bien avec le Roi et les dames de la faveur. Le Roi fut hier chez elle que mon fils aîné y était : il vit qu'il l'entretint longtemps en particulier et madame de Montespan lui donna pour étrennes un chandelier d'argent d'une merveilleuse invention, dans le milieu duquel il y a une cage à tenir des oiseaux, parce que madame la comtesse les aime fort.

Madame de Montespan a toujours un crédit tout entier; elle fera autant que maîtresse de Roi a jamais fait; on dit qu'elle va marier sa nièce, la fille de M. de Vivonne[3], à M. le comte de Saint-Pol[4]; bien des gens en doutent encore.

1. Mademoiselle de La Vallière et madame de Montespan.

2. Olympe Mancini, nièce du cardinal Mazarin, mariée à Eugène-Maurice de Savoie, comte de Soissons et cousin du duc Charles-Emmanuel II. Elle était surintendante de la Maison de la Reine et cette charge était ardemment convoitée par madame de Montespan qui finit par l'obtenir en 1679 lors de la disgrâce définitive de la comtesse de Soissons.

3. Louis-Victor de Rochechouart de Mortemart, comte de Vivonne, frère aîné de madame de Montespan, général des galères en 1669, maréchal de France en 1675.

4. Charles-Paris d'Orléans, comte de Saint-Pol, puis duc de Longueville, fils de Henri II d'Orléans, duc de Longueville et d'Anne-Geneviève de Bourbon, né à Paris en 1649, tué au passage du Rhin en 1672. Ce mariage n'eut pas lieu. Quant à Gabrielle de Rochechouart, l'aînée des cinq filles de Vivonne et la seule dont, en raison de son âge, il peut être question ici, elle entra en 1676 comme religieuse à l'abbaye de Fontevrault.

On trouve que le Roi a beaucoup d'égards maintenant et de complaisance pour la Reine; on dit que cela procède d'un démêlé qu'ils eurent lorsqu'on croyait le mariage de Mademoiselle[1]; le Roi fut fâché contre elle et Monsieur de ce qu'ils éclatèrent trop en cette rencontre, non pas qu'il souhaitât le mariage, mais parce que le discours de sa femme et de son frère faisaient quasi croire qu'il y donnait les mains; il prit prétexte d'en témoigner son ressentiment à la Reine, sur ce qu'elle querella M. le duc de Montausier[2] de ce qu'il portait cette affaire et voulait persuader au Roi d'y consentir; elle répartit à Sa Majesté qu'elle était étonnée qu'il blâmât sa conduite en cette rencontre, au lieu qu'elle s'attendait qu'il la dût louer comme faisait tout le royaume; que ce qu'elle avait fait n'était que pour sa gloire et sa réputation particulières, puisqu'elle n'avait pas d'autre objet en ce monde, où elle n'aimait que Dieu, sa personne et celle de ses enfants, mais qu'elle avait bien mis mal son temps jusqu'à présent; qu'elle connaissait bien qu'il était prévenu de haine contre elle et qu'il n'avait jamais rien trouvé à propos de tout ce qu'elle faisait, bien qu'elle eût pour lui des complaisances contre sa conscience et sa réputation; que tous ces mauvais traitements ne l'éloigneraient jamais de son devoir; qu'il serait toujours le seul objet de son amour et ses enfants; qu'il est vrai que, si elle voyait qu'ils eussent un jour des pensées égales à celles que M. de Montausier lui avait voulu persuader, elle les poignarderait dès à cette heure. Enfin on assure qu'elle lui parla avec tant de sens, d'amitié et de force qu'il en fut dans l'admiration et qu'il en eut de la tendresse. Il est certain, Monseigneur, que cette bonne Reine a plus d'esprit qu'on ne publie et que jamais femme n'a eu tant de vertu, de piété et de conduite. Elle a du mépris pour les dames de la faveur parce qu'elles n'ont pas de vertu, mais aucune haine ni jalousie; elle en fait de petites railleries galantes et qui n'offensent jamais.

1. Le projet de mariage de mademoiselle de Montpensier, dite la Grande Mademoiselle, avec Lauzun, projet dont M. de Saint-Maurice a longuement parlé dans ses dernières lettres de l'année 1670.

2. C'est le duc de Montausier, gouverneur du Dauphin, qui, de concert avec le maréchal d'Albret, le duc de Créquy et le marquis de Vitry, était allé trouver le Roi pour le prier de consentir au mariage de Lauzun avec mademoiselle de Montpensier.

Paris, 16 janvier 1671.

Il arriva ici mardi dernier un horrible malheur à l'hôtel de Condé, à deux heures après-midi : Madame la Princesse[1] y reçut un coup d'épée dans la mamelle droite ; mais il n'y a pas de risque, à ce qu'on publie chez elle. Tout le monde y a été sans la pouvoir voir ; ma femme y est allée et nous y avons envoyé souvent. On conte la chose différemment. On dit qu'un nommé Duval, qui avait été son valet de pied et qui avait été chassé, sachant qu'elle est pour l'ordinaire seule dans sa chambre, y entra pour la voler et que, s'y étant voulue opposer et ayant crié, ce malheureux, ayant tiré son épée, la blessa en fuyant. Il se sauva, sans qu'on le pût arrêter, monta à cheval et prit la campagne ; mais on le fit suivre et il a été pris et mené en prison. Il dépose qu'étant dans l'antichambre de Madame la Princesse, il fut attaqué par un page et, comme ils se battaient à coups d'épée, que Madame la Princesse y accourut et qui le voulant saisir, il fut contraint de la blesser légèrement pour s'en défaire ; que s'il avait voulu, il l'aurait tuée[2]. On en saura bientôt la vérité. Monsieur le Prince est à Chantilly, fort travaillé de la goutte qui l'a attaqué par tout le corps.

Paris, 21 janvier 1671.

J'envoie à Madame Royale[3], de la part de M. le comte de Saint-Aignan[4], un des livrets du ballet que l'on danse ici[5] ;

1. Claire-Clémence de Maillé-Brézé, femme du Grand Condé.

2. Duval, le valet de pied congédié, fut arrêté et condamné aux galères. Quant à l'autre héros de l'aventure, c'était un mousquetaire du nom de Bussy, parent de Bussy-Rabutin et de madame de Sévigné, qui réussit à s'échapper et passa au service de l'Empereur où il fit une grande fortune, devint feld-maréchal et épousa Dorothée de Holstein, de la famille royale de Danemark. (*Histoire des princes de Condé* par M. le duc d'Aumale, VII, 291-93. — *Lettres de madame de Sévigné*, II, 39-40, 45 ; VIII, 90, 93-94). Sur ce scandale de l'hôtel de Condé il convient de rapprocher du témoignage du marquis de Saint-Maurice celui du Père Tixier, alors prieur de l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés, et qui fut plus tard chargé par Condé d'aller visiter la princesse internée à Châteauroux (Jean Lemoine et André Lichtenberger, *Trois familiers du Grand Condé*, p. 333).

3. Jeanne-Baptiste de Savoie-Nemours, duchesse de Savoie.

4. Paul, comte de Saint-Aignan, puis duc de Beauvilliers, marié à Henriette-Louise Colbert, fille du ministre.

5. La tragédie-ballet de *Psyché*, dont la première représentation eut lieu aux Tuileries le 17 janvier.

elle le verra en attendant que je puisse lui en envoyer un autre ; nous y fûmes conviés avant-hier, et nous y demeurâmes cinq heures ; j'avoue à Votre Altesse Royale que je n'ai encore rien vu ici de mieux exécuté ni de plus magnifique et ce sont des choses qui ne se peuvent pas faire ailleurs à cause de la quantité des maîtres à danser, y en ayant soixante-dix qui dansent ensemble en la dernière entrée. Ce qui est aussi merveilleux est la quantité des violons, des joueurs d'instruments et des musiciens qui sont plus de trois cents, tous magnifiquement habillés. La salle est superbe, faite exprès ; le théâtre spacieux, merveilleusement bien décoré ; les machines et changements de scènes magnifiques et qui ont bien joué, Vigarani [1] s'étant fait honneur en cette rencontre ; mais pour la dernière scène, c'est bien la chose la plus étonnante qui se puisse voir, car l'on voit tout en un instant paraître plus de trois cents personnes suspendues ou dans des nuages ou dans une gloire, et cela fait la plus belle symphonie du monde, en violons, tuorbes, luths, clavecins, hautbois, flûtes, trompettes et cymbales. L'on voit bien qu'il a fallu qu'ils se soient réduits maintenant à suivre en ces sortes de choses les sentiments des Italiens.

Dans deux heures on part pour la fête de Vincennes [2], on y va en habits sérieux ; demain on y sera en habits de chasse, vendredi en masque et samedi aussi, que l'on reviendra en cet état au ballet. Vincennes est tout meublé magnifiquement ; il y a soixante-dix dames de conviées, elles auront toutes des chambres où elles ne porteront rien, étant meublées très richement avec des feux et miroirs d'argent et jusques au pot de chambre, les lits pour les valets, les bougies, le feu et à manger pour tous allants et venants, maîtres et valets.

Ma femme, mon fils et ma fille, sont de cette fête ; il m'en coûte horriblement, mais il n'importe, puisqu'il s'agit de mettre les ambassadrices de Savoie dans une possession où jamais aucune n'a été ni d'Espagne ni d'autre couronne.

1. Charles de Vigarani, gentilhomme de Modène, architecte, intendant des machines et plaisirs du Roi.

2. La première fête de Vincennes, le 21 janvier, fut marquée par la représentation de la tragédie de *Bérénice*, de Corneille.

Paris, le jour des Cendres (10 février) 1671.

Le carnaval finit hier par une des plus superbes mascarades qui se soit jamais vue à Paris; le bal était aux Tuileries et personne n'y entrait que déguisé.

Ce matin, madame la duchesse de La Vallière est allée aux Filles de Sainte-Marie de Chaillot[1], a envoyé dire au Roi que c'était pour n'en sortir jamais et qu'elle avait laissé chez elle ses pierreries, son argenterie et son argent monnayé qui appartenaient à ses enfants. Sa Majesté, qui avait déjà résolu de sortir aujourd'hui de Paris pour toujours, est allée à Versailles et a envoyé dire par MM. de Bellefonds[2] et Colbert à madame de La Vallière, qu'il lui voulait encore parler et qu'elle allât à Versailles; on ne sait pas si elle l'aura fait[3].

Paris, le 13 février 1671.

J'ai reçu la lettre que Votre Altesse Royale m'a écrite de sa main le 31 de janvier; ce qui était contenu dans mon chiffre n'est que trop véritable; il y a longtemps que cette princesse (de Condé) avait des commerces infâmes avec ses valets[4]; c'est pourquoi son mari ne la voyait plus il y a longtemps et que ses femmes la laissaient seule dans son appartement avec ces coquins; mais ce dernier éclat a fait résoudre Monsieur le Prince à l'éloigner tout à fait de Paris et de sa personne. Il l'a fait mener à Châteauroux dans un duché qu'il a en Berry pour le reste de ses jours. Il lui a bien fâché de s'en aller; mais Mon-

1. Le couvent des religieuses de la Visitation à Chaillot.

2. Bernardin Gigault, marquis de Bellefonds, premier maître d'hôtel du Roi en 1663, maréchal de France en 1668. Il contribua plus tard à la conversion de mademoiselle de La Vallière.

3. Mademoiselle de La Vallière, partie pour se réfugier à la Visitation de Chaillot à six heures du matin, en sortit le même jour à six heures du soir, après les démarches successives de Lauzun, du maréchal de Bellefonds et de Colbert. Les contemporains ont jugé assez diversement sa conduite en cette circonstance. Quant à l'empressement du Roi à la rappeler auprès de lui, il paraît avoir été surtout inspiré, suivant le mot de Bussy-Rabutin, par « le besoin d'un prétexte pour madame de Montespan » (J. Lair, *Louise de La Vallière et la Jeunesse de Louis XIV*, pp. 251-256).

4. Sans être aussi affirmatif que le marquis de Saint-Maurice sur la culpabilité de la princesse de Condé, le Père Tixier reconnaît que celle-ci était peu sage et n'avait pas une conduite bien réglée.

sieur le Prince l'a voulu d'autorité et s'était déclaré qu'il ne viendrait pas ici tant qu'elle y serait, et depuis son dernier malheur, Monsieur le Duc[1] ni Madame la Duchesse[2] ne l'ont plus vue, ni ses parents ni personne de la Cour ni de Paris.

Madame Royale a raison au sujet de MM. de Vendôme[3]. Ils avaient des qualités à être des grands princes, mais, comme Votre Altesse Royale dit, n'ayant ni père ni mère qui les contiennent, ils se moquent d'un gouverneur. Feu M. de Beaufort a gâté le chevalier[4] en le menant avec lui; il lui laissa prendre toutes sortes de libertés, puis, quand il a été de retour, il ne voulut plus se soumettre à apprendre, et son frère aîné s'est moulé à son exemple. Le Roi en a pris beaucoup de soin; ils n'y ont pas répondu non plus qu'aux remontrances que leur a faites M. de Laon[5], et, bien que la dernière fois que M. Colbert leur parla de la part de Sa Majesté il les menaçât de la Bastille, ils ne se sont pas beaucoup amendés. Ils sont toujours avec un tas de jeunes gens peu sages et leur plus grand vice est au jeu; ils n'oublient point de bassesses pour avoir de l'argent et point de hardiesses pour en gagner; le temps et l'âge les réduiront; ils sont encore fort jeunes; ils sont maintenant à la Cour où tous leurs parents et les gens sages leur parlent avec liberté; ces remontrances et l'exemple leur seront une bonne leçon et on trouve, depuis ce carnaval, qu'ils en ont profité.

Le gazetier de l'Académie[6] enverra des nouvelles de madame de La Vallière; tout ce que j'en sais est que la première fois

1. Henri-Jules de Bourbon, duc d'Enghien, fils du Grand Condé, appelé *Monsieur le Duc* jusqu'à la mort de son père.

2. Anne de Bavière, fille d'Édouard de Bavière et de la princesse Palatine, duchesse d'Enghien.

3. Louis-Joseph, duc de Vendôme, le célèbre général de la fin du règne et son frère Philippe, dit le chevalier de Vendôme, plus tard grand-prieur de France.

4. Le chevalier de Vendôme n'avait que quatorze ans lorsqu'en 1669 il fit la campagne de Candie avec son oncle, François de Vendôme, duc de Beaufort.

5. César d'Estrées, évêque et duc de Laon, cardinal en 1672.

6. Charles de Chabod, comte de Saint-Maurice, fils aîné du marquis de Saint-Maurice et que ce dernier désigne ainsi en raison de l'Académie de M. de Bernardi dans laquelle le jeune homme apprenait le métier des armes.

que M. de Bellefonds l'alla trouver de la part du Roi, elle ne voulut pas sortir parce que les femmes ne se rendent pas à la première fois; mais elle se laissa persuader à M. Colbert qui la mena mercredi à minuit à Versailles, où apparemment elle demeurera, car ses amies et ses valets l'y sont allés rejoindre; elle y sera mieux qu'à la Visitation.

Paris, le 13 février 1671 [1].

J'ai reçu la lettre que vous m'avez fait l'honneur de m'écrire le 31 du mois passé. Si Son Altesse Royale se divertit à voir les relations des divertissements qu'on a faits ici, nous les avons admirés; jamais il n'y a rien eu de si pompeux ni de mieux réglé, et, s'il m'en a coûté mon bien, je m'en console, puisque ma femme y a été différenciée des autres ambassadrices qui ont été ici, même des princesses et duchesses qui étaient à Vincennes, car elle y eut trois chambres et, [dans] celle où elle couchait, il y avait une très belle tapisserie et un lit de la personne du Roi, très riche, ce qui n'était pas dans les chambres de madame la comtesse de Soissons et de madame la princesse d'Harcourt [2], qui étaient meublées très médiocrement.

Le jour du carnaval il y a eu des mascarades au Louvre qui surprennent l'imagination, quand on dit qu'il y avait des étoffes de vingt-cinq pistoles l'aune et des gentilshommes particuliers qui ont donné deux cents louis d'or de louage des pierreries fausses qu'ils portaient; mais voilà qui est fini et le Roi est sorti de Paris pour n'y pas revenir sitôt. On se prépare maintenant au voyage, ce qui sera une grande dépense, car il faut des grands équipages et les chevaux coûteront de nourriture à Dunkerque quarante sols le jour, et, si on n'a pas ses équipages, on souffre toutes sortes de nécessités, mais s'il y a guerre, comme il y a quelque apparence, ce sera bien autre chose.

Paris, le 20 février 1671.

Madame la princesse de Condé ne voulait pas partir; elle souhaitait que son exil de Châteauroux fût changé, qu'elle

1. Au marquis de Saint-Thomas.

2. Françoise de Brancas, mariée en 1667 à Alphonse-Henri-Charles de Lorraine, prince d'Harcourt, dame du palais de la Reine en 1673.

puisse demeurer à Saint-Maur ou à Vallery[1]. Elle écrivit pour cela une belle lettre à son mari, où elle avouait qu'elle avait eu bien de l'imprudence, mais qu'elle n'avait jamais fait un crime. Monsieur le Prince retomba malade à cette nouvelle, ne changea pas de résolution et dit qu'il ne reviendrait jamais à Paris qu'elle ne fût partie pour Châteauroux où elle s'est acheminée depuis deux jours; elle n'aura pas d'hommes qui l'approchent et que des enfants au-dessous de douze ans pour pages et laquais.

Madame de La Vallière est à Versailles; comme les autres fois, il y eut des larmes réciproques à son entrevue avec le Roi, lorsqu'elle y alla de Chaillot. Elle a repris sa maison; on dit que ç'a été une ruse pour faire donner du bien à son frère[2] qui a tout dissipé celui qu'elle lui avait fait donner et est très mal dans ses affaires; on croit néanmoins que le Roi lui donnera une belle maison bien meublée, cent mille livres de rente, l'éducation de ses enfants qu'elle tiendra auprès d'elle, et qu'elle jouira de leurs biens et des appointements de la charge d'amiral qu'a le comte de Vermandois, son fils.

Paris, le 27 février 1671.

Il n'y a rien ici de nouveau; la Cour se divertit à son ordinaire à Saint-Germain et les dames de la faveur sont toujours dans la même posture. Madame de La Vallière est de tous les écots; je la vis hier en habit de chasse, pompeuse dans le carrosse du Roi, où étaient madame de Montespan et quelques autres dames; ils allèrent voir voler la pie et la Reine y alla demi-heure avec Mademoiselle.

1. C'est dans le château de Saint-Maur-des-Fossés, construit par Catherine de Médicis, que Condé s'était retiré en 1651; quant au château de Vallery, sis dans le département actuel de l'Yonne, canton de Chéroy, c'était une des principales résidences des princes de Condé qui y avaient leur sépulture.

2. Jean-François de La Baume Le Blanc, marquis de La Vallière, avait su tirer de la situation de sa sœur les plus brillants avantages : un mariage en 1663 avec une riche héritière de Bretagne et la même année la charge de capitaine-lieutenant de la compagnie des chevaux-légers du Dauphin; en 1670 le gouvernement du Bourbonnais acheté du marquis d'Humières. Il avait en outre reçu de nombreux dons en argent, mais il n'en était pas moins réduit à toutes sortes d'expédients (Primi Visconti, *Mémoires*, p. 40; Jean Lemoine et André Lichtenberger, *De La Vallière à Montespan*, pp. 44-82 et 193-221).

La marquise de Saint-Maurice[1] se prépare à s'en aller dans six semaines; elle a une petite fille dont elle accoucha il y a un an; on lui a voulu inspirer de supplier le Roi et la Reine de la tenir sur les fonts et que même cela était un honneur accoutumé pour les ambassadeurs; ce n'est pas pour avoir un présent, car il ne s'en fait pas ici pour les commères; pour moi je n'étais pas de ce sentiment; je voulais que sans cérémonie nous prissions pour cela le fils aîné de M. le comte de Soissons et madame la princesse de Bade[2]; mais, avant que de rien résoudre de tout cela, j'ai souhaité d'avoir les ordres et les volontés de Votre Altesse Royale que je la supplie de m'envoyer. La marquise de Saint-Maurice n'a pas de perles passables pour elle; elles sont très petites et dans les occasions qu'il a fallu paraître elle en a toujours loué ou emprunté des joailliers; elle a le poinçon que lui a donné le Roi, qui est estimé au plus huit mille livres; elle souhaiterait en partant le troquer contre des perles; je n'ai pas voulu qu'elle ait songé à rien sans au préalable savoir si votre Altesse Royale l'agréera.

Paris, 18 mars 1671[3].

Le Roi a fait un châtiment digne de lui; le marquis de Cessac, maître de sa garde-robe, qui jouait ordinairement avec lui, usait en cela de quelque adresse qui n'était pas souffrable; après l'avoir fait connaître à bien des gens, il lui a fait commander de ne paraître jamais devant lui ni à Paris et de se défaire de sa charge. Cet exemple était fort nécessaire à la Cour où il n'y a pas beaucoup de bonne foi dans le jeu.

Paris, le 20 mars 1671.

Le Roi ne couche plus avec madame de La Vallière, à ce que chacun croit; l'autre ne le souffrirait pas. Outre que cette pauvre dame va étique, elle est extrêmement maigre et depuis deux mois elle est dans les remèdes; il lui est venu aussi une

1. Louise-Marie d'Aglié, fille du marquis de Saint-Germain, marquise de Saint-Maurice, était à Paris depuis le mois de février 1668.

2. Louise-Christine de Savoie, fille de Thomas-François, prince de Carignan et de Marie de Bourbon, mariée à Ferdinand-Maximilien, duc de Bade, la cousine du duc de Savoie.

3. Au marquis de Saint-Thomas.

loupe au col sous la mâchoire droite, dont on la traite; ce qui l'oblige à être toujours empaquetée dans ses coiffes; elle ne laisse pas de sortir souvent avec le Roi et d'en être fort caressée. Elle fera le voyage de Flandre.

Paris, le 23 mars 1671.

J'ai cru être obligé de faire savoir sans perte de temps à Votre Altesse Royale ce que me dit M. de Louvois avant-hier dans une visite qu'il me fit, parce que je sais qu'il lui a écrit la même chose par la voie de Pignerol et il est de son service qu'elle ait de petites connaissances que je sais sur ce sujet avant que de former ses résolutions[1].

Après m'avoir fait des excuses s'il ne m'avait pas vu plus tôt chez moi et de ce qu'il ne pouvait pas maintenant régler les affaires de Pignerol[2], bien que je lui en fisse des nouvelles instances et pressantes, il me dit que quand il eut l'honneur de voir Votre Altesse Royale à Saluces, qu'elle lui témoigna désirer que Monseigneur le Prince de Piémont pût avoir une compagnie de gendarmes au service du Roi; qu'il n'en avait pas parlé pour lors parce que Sa Majesté ne faisait pas des nouvelles troupes, mais que maintenant qu'elle en avait formé la résolution, qu'il lui avait fait savoir les intentions de Votre Altesse Royale; que le Roi s'était fâché contre lui de ce qu'il ne les lui avait pas plus tôt apprises; que d'abord il avait

1. L'année 1671 est marquée avant tout par la préparation de la prochaine guerre contre la Hollande. Pendant que Lionne achève l'isolement diplomatique des Provinces-Unies, pendant que Pomponne en Suède et Colbert de Croissy en Angleterre confirment les alliances de la France, Louvois s'occupe de lever de nouvelles troupes et fait un large appel aux contingents étrangers d'Allemagne, de Suisse et d'Italie. La longue lutte que le marquis de Saint-Maurice dut soutenir contre lui pour l'empêcher d'enlever au duc de Savoie la meilleure partie de ses sujets met en singulier relief les prétentions et les procédés du ministre en cette matière.

2. Allusion aux nombreuses difficultés qui s'étaient élevées entre les officiers du duc de Savoie et les habitants de Pignerol qui refusaient de leur payer les droits de douane. Le duc écrivait à ce sujet dans son journal à la date du mois de mars 1671 : « Faire une dépêche pour le marquis de S. Moris afin de l'informer des desseins qu'ont les gens de Pignerol pour détruire entièrement tout le commerce de mes états... il voullet ôter les gardes des portes. Cette affaire, il la faut soutenir le plus qui nous sera possible car ça me ôteret toute la gabelle de mes rentes. » (G. Claretta. *Storia del regno e dei tempi di Carlo Emanuele II, duca di Savoia*, III, 142.)

résolu de donner ladite compagnie de gendarmes à Monseigneur le Prince et encore un régiment de cavalerie et un d'infanterie, ce qu'il avait fait savoir à Votre Altesse Royale par la voie de Pignerol; qu'elle aurait le choix de tous les officiers; que le Roi espérait qu'elle ne lui en donnerait que des expérimentés et capables de bien le servir; qu'elle ferait toutes ces troupes dans ses États, de ses sujets, le Roi voulant des étrangers; qu'il attendrait sa réponse, que puis on lui enverrait des gens pour régler toutes choses avec elle. Ledit M. de Louvois ajouta à cela qu'il s'était pressé pour conclure la levée de la compagnie des gendarmes, parce qu'il n'y en avait en France que celles du Roi, de la Reine, de leurs enfants, Monsieur le prince de Condé et le duc d'Enghein n'en ayant pas. Il me témoigna ensuite qu'il avait été bien aise de me le faire savoir parce qu'il avait vu dans les états des guerres que feu mon père avait été le dernier lieutenant des gendarmes des princes de Piémont, pendant qu'il était ici ambassadeur.

Je lui répondis en des termes généraux et l'assurai de la joie que Votre Altesse Royale aurait des amitiés que le Roi lui témoignait et des bons offices que lui en son particulier lui avait rendus en cette rencontre. Nous parlâmes après de la bonté et de la bravoure des troupes de Votre Altesse Royale, du voyage de Flandre; il se retira ensuite après avoir demeuré demi-heure céans.

Il en coûtera beaucoup à Votre Altesse Royale pour la levée de ces troupes afin de les mettre en état et aussi lestes que celles qui sont ici, car il ne faut pas qu'elles le soient moins. Premièrement il faut que tant les gendarmes que les cavaliers soient tous montés sur de grands chevaux à longue queue; c'est ce qu'on aura peine de trouver en Savoie et en Piémont, les chevaux de Suisse étant bas de terre et petits; il faut aux gendarmes et chevau-légers des buffles, chapeaux, baudriers, écharpes, housses de croupe, chaperons de pistolets et justaucorps égaux et propres; quant aux justaucorps, il faut de la dorure sur ceux des gendarmes comme ils sont ici, et pour la couleur il faudra la concerter avec M. de Louvois; ceux du Roi sont rouges et la livrée de Votre Altesse Royale l'est aussi; ainsi il faudra par déférence en convenir. A toutes les compa-

gnies il faudra deux trompettes fort lestes, les casaques de velours avec de la dorure; leurs étendards en broderie; il y aura tout cela chargé de dorure comme les trompettes, car ici la moindre compagnie est de la sorte.

Je ne sais pas combien de compagnies on mettra dans le régiment de cavalerie; dans ceux du Roi et tous les autres du royaume il n'y en a que deux.

Quant au régiment d'infanterie, il faudra que tous les officiers soient habillés de même et fort lestes; les soldats tous de neuf et de même façon; grands, car on n'en veut pas ici de petits; de bonne mine, le plus qu'il se pourra; point d'enfants et qu'on leur laisse venir à tous les moustaches et la barbe longue; que l'on leur apprenne à se tenir en bonne posture et fière et qu'ils sachent tous bien relever leurs chapeaux devant, en gens hardis; il faudra que tous les tambours, fifres et hautbois soient habillés des livrées de Monseigneur le Prince et bizarrement pour se différencier des autres; quant aux soldats et officiers, il les faudrait tous piémontais ou italiens; que les tambours battent à l'italienne; qu'il y ait un lieutenant-colonel, brave et expérimenté, le major de même et qui commande l'exercice à l'italienne. Que si on veut voir comme celui de France a été réglé par le sieur Martinet, qui en est surintendant, j'enverrai de ses livres. Votre Altesse Royale pourrait faire mestre de camp de ce régiment d'infanterie M. le marquis de Droné s'il a de quoi soutenir la dépense nécessaire comme font les autres et pour faire honneur à Votre Altesse Royale; il est cadet et pourrait faire ici quelque fortune; mais il faut paraître en habit, en équipage et en table.

Il faut que les compagnies, tant de pied que de cheval, soient complètes; il n'y a plus d'hommes passés ni de passe-volants; qu'elles soient bien disciplinées et d'une grande sagesse; celles du Roi vivent comme des capucins et une armée traverse tout le royaume sans toucher à une cerise. Enfin, Monseigneur, il est nécessaire à sa réputation que l'on voie ses troupes bien réglées, que l'on connaisse qu'elle l'entend aussi bien qu'ici et que l'on juge par là qu'elle s'en saurait utilement servir et qu'elle aime la guerre et la gloire. Je sais qu'elle n'ignore rien, mais comme elle ne peut pas savoir toutes ces petites particularités qui se pratiquent ici,

j'ai cru être obligé de les lui envoyer de ma main, afin que personne n'en sût rien et qu'elle les puisse ordonner comme si on ne lui en avait pas donné connaissance.

Paris, le vendredi saint (26 mars) de l'an 1671.

Le sieur de Cyrano [1] se dégoûte fort de ce que Votre Altesse Royale ne lui fait pas de grandes gratifications; j'ai peur que si je ne lui donne rien de sa part avant mon voyage, qu'il ne discontinue à lui mander des nouvelles; cependant, Monseigneur, elle n'en pourra pas savoir d'autre part; à Paris on les saura mieux et particulièrement de celles des pays étrangers que nous en Flandre, où nos dépêches demeureront plus longtemps en chemin; il sera bien qu'elle y pourvoie à bonne heure.

Puisque Votre Altesse Royale l'agrée, je verrai si je pourrai prier Leurs Majestés de tenir sur les fonts du baptême la fille que ma femme a faite ici; peut-être il ne se pourra pas, la Cour désirant de passer à Versailles le reste du temps qu'elle a à demeurer ici. Je n'en avais pas encore osé parler que je n'en eusse l'agrément de Votre Altesse Royale, mais comme je me suis enquis, du depuis qu'elle me l'a donné, comme l'on se devait conduire, j'ai su qu'il faut faire des grandes dépenses pour habiller l'enfant, la nourrice, la femme-sage et tous nous et, comme je ne suis pas en état de cela, peut-être que je ne rechercherai pas cet honneur. Je m'en conseillerai demain à de mes amis.

J'ai changé de logis; j'étais très mal chez M. de Lionne [2]; je l'ai tenu tout le temps que je l'avais promis; j'en ai pris un au faubourg de Saint-Germain où sont presque tous les ambassadeurs; il est joli et il y a un assez grand jardin, ce qui

1. Pierre de Cyrano, sieur de Cassan, ancien trésorier des aumônes, offrandes et dévotions du Roi, était le cousin germain de Cyrano de Bergerac qui l'avait accompagné dans plusieurs de ses voyages et qui mourut dans sa maison de Sannois en 1655. Depuis 1666, Pierre de Cyrano remplissait les fonctions de nouvelliste aux gages du duc de Savoie. M. de Saint-Maurice dit de lui en un autre endroit qu'il avait roulé toutes les Cours de l'Europe et connaissait les intérêts de tous les princes.

2. Le marquis de Saint-Maurice avait loué en 1667 de M. de Lionne une maison sise rue Vivienne et que celui-ci tenait du chef de sa femme (Marquis de Saint-Maurice, *Lettres sur la Cour de Louis XIV*, I, 149).

m'était absolument nécessaire ; je l'ai pris pour une année ; j'y serai commodément et aurai de logement de reste, ma femme prétendant de partir dans trois semaines ; elle l'aurait fait plus tôt si elle n'avait été malade. Elle s'en ira droit en Savoie, attendant que Votre Altesse Royale lui fasse l'honneur de l'appeler pour mener sa fille [1] au service de Madame Royale ; pour mon fils le chevalier je voudrais bien qu'il eût des bonnes qualités pour servir Votre Altesse Royale ; elle en fera ce qu'elle voudra ; j'ai grand regret de ne pouvoir pas lui donner de quoi subsister à sa Cour et y avoir l'équipage nécessaire pour la suivre ; elle se contentera, s'il lui plaît, de la bonne volonté.

Paris, le 22 avril 1671 [2].

Ma femme vient de se congédier de la Cour [3] ; elle n'y laisse, grâce à Dieu, aucun sujet de plainte ni de mauvaise satisfaction ; elle y a reçu des honneurs et des marques d'amitié qui ne sont pas croyables de Leurs Majestés jusques au dernier de leurs courtisans et on a dit à son avantage qu'elle s'était si bien conduite qu'elle ne s'était jamais fait d'affaires, bien qu'elle eût soutenu son rang avec éclat. C'est de quoi elle vous entretiendra un jour, bien qu'elle ne soit pas parleuse ; la Reine lui a fait bien des caresses et le Roi ensuite et l'ont fort priée de revenir ; c'est ce qu'elle ne fera pas.

Paris, le 1er mai 1671 [4].

Comme la marquise de Saint-Maurice partit dimanche dernier, elle ne reçut qu'à Fontainebleau la lettre par laquelle

1. Il s'agit sans doute ici d'Angélique Chabod de Saint-Maurice qui épousa en 1675, à Turin, Charles-Maurice Solaro, comte de Moretta.

2. Au marquis de Saint-Thomas.

3. La *Gazette de France*, à la date du 2 mai, annonçait en ces termes le départ de la marquise de Saint-Maurice : « Le 26 [avril], l'ambassadrice de Savoie partit d'ici pour s'en retourner, ayant toujours paru en cette Cour d'une manière digne de son rang et d'une personne de sa naissance... ; quelques jours auparavant elle avait pris congé de Leurs Majestés, qui lui donnèrent tous les témoignages possibles d'une singulière estime, laquelle lui fut particulièrement marquée par le régal d'un brasselet de perles et de diamants de très grand prix que le sieur de Bonneuil, introducteur des ambassadeurs, lui apporta de la part du Roi. » (*Gazette de France*, 1671, p. 436).

4. A Madame Royale.

Votre Altesse Royale lui demande un manteau. Comme je me trouvai là, je me chargeai de la commission; dès que je fus de retour, j'y travaillai et ai fait faire ledit manteau par la dame Dupré, comme ceux que la Reine a portés pour les chaleurs. Je souhaite qu'il plaise à Votre Altesse Royale; il y a les galons, on n'en met qu'un de chaque côté aux poches, un derrière et un autre à la retrousse, un sur chaque manche et la ceinture et neuf à la tête. J'envoie du ruban de plus pour ce qu'elle jugera en devoir faire.

Tournay [1], le 8 juin 1671 [2].

Nous avons ici le prince de Mamines [3] qui est venu faire compliment au Roi de la part de celui d'Espagne, c'est un homme d'esprit, fort considéré. Il a pour le moins cinquante ans; j'ai pris garde que les Espagnols n'envoient jamais de jeunes gens; celui-ci a un train superbe, cent gardes fort lestes, bien montés avec timbales, plus de vingt chevaux de main, tous d'Espagne, et deux cents en tout à sa suite; huit carrosses, nombre de gens de diverses livrées, cinq ou six grands seigneurs fort lestes. On croit qu'il a amassé tous les gentilshommes, valets, carrosses, chevaux, mulets et chariots qui étaient au meilleur état dans les Pays-Bas; pour les gardes, elles sont du comte de Monterey [4].

Nous serons pour le plus tôt dans un mois à Paris; ainsi le voyage en aura duré deux et demi; ce sera assez, car la dépense est horrible, soit pour la table, soit pour l'écurie, plus chère ici qu'à Dunkerque et beaucoup plus qu'à Paris; trop pour un homme qui a vingt chevaux, sept valets d'écurie et dix-huit

1. Le Roi et la Reine, partis de Saint-Germain le 23 avril, arrivés le 28 à Amiens, après avoir fait un long séjour à Dunkerque, continuaient par Tournay leur visite des principales places de la Flandre.

2. Au marquis de Saint-Thomas.

3. On écrivait de Bruxelles le 6 juin à la *Gazette de France* : « Hier, le prince de Mamines, nommé pour aller complimenter Leurs Majestés Très Chrétiennes, partit accompagné du marquis de Richebourg, du comte de Bassigny, du marquis de Mœrbeech, et du baron de Malemberg, avec six beaux carrosses, grand nombre de chevaux de main et un train des plus lestes. » (*Gazette de France*, 1671, p. 578.)

4. Don Juan Domingo Mendez de Haro, septième comte de Monterey, gouverneur des Pays-Bas de 1670 à 1675.

autres gentilshommes ou domestiques. Je n'entreprendrai plus de voyages en quelque lieu qu'aille la Cour, si ce n'est qu'il s'agisse bien du service de Son Altesse Royale; il faut porter tapisseries et des lits pour toute une suite, car, si on donne des grands et beaux logis, il ne s'en trouve pas deux.

Tournay, 8 juin 1671.

Je félicite Votre Altesse Royale de ce qu'elle a si bien marié mademoiselle de Marolles [1]; j'y prends grande part, par la gloire qui lui en revient, et l'en remercie très humblement parce qu'elle est ma parente. Voilà un grand exemple de sa générosité et que sa protection est un des plus grands biens que l'on puisse souhaiter; c'est aussi un hameçon bien charmant pour toutes les autres filles ou femmes que Votre Altesse Royale pourrait aimer; elle a fait en cette rencontre autant pour les satisfactions à venir que pour les passées. Si j'avais été à Paris, j'aurais mis ordre aux hardes de cette fortunée épousée en l'absence de la marquise de Saint-Maurice; pendant que j'en serai éloigné, Votre Altesse Royale peut donner ses commissions au sieur Planque et lui ordonner qu'il ne consulte que la femme du marchand Gautier; c'est celle qui entend le mieux les modes et les propretés de Paris, qui prend soin de tous les habits de la Reine et des dames de la faveur; il ne faut spécifier que l'argent qu'on veut mettre aux choses, et si l'on veut de la dorure ou non. Je crois que nous serons dans trois semaines ou un mois à Paris; elle pourra m'y envoyer ses ordres pour tout ce qu'elle en souhaitera.

Tournay, le 13 juin 1671.

Les dames s'ennuient; c'est pourquoi on va regagner Saint-Germain; elles ont néanmoins tort, le Roi leur tient bonne compagnie; elles se portent bien, sont lestes et belles. Je fus hier durant toute la messe immédiatement devant elles; jamais je n'ai rien vu de si leste; il me semble que madame de La Vallière se remet; elle me parut tout à fait bien; pour l'autre, elle se fait très grosse.

1. Le duc de Savoie venait de marier sa maîtresse, Gabrielle de Mesmes de Marolles, fille du capitaine de ses gardes, au comte Carlo delle Lanze.

Les filles[1] se divertissaient ici très bien; on les voyait dans leurs chambres où elles demeuraient, au moins celles qui ont des intrigues, quand les autres allaient servir la Reine. On leur a ordonné de sortir toutes ensemble, de ne recevoir jamais des hommes dans leur chambre, de n'en voir pas dans celle de leur gouvernante que leurs seuls parents, c'est-à-dire père ou frère; cela les a un peu affligées. Madame de Rouvroy, qui en prend grand soin, s'est fait donner ledit ordre.

Paris, le 9 juillet 1671.

Il est arrivé une affaire de mauvaise grâce chez M. de Lionne. J'ai cru être obligé d'en instruire Votre Altesse Royale pour qu'elle en sache la vérité et pour qu'elle empêche qu'on n'en parle pas par sa Cour le moins que l'on pourra, parce qu'il est assez ami de Votre Altesse Royale et qu'il y a des gens à Turin qui écrivent tout et qui sont quelquefois ravis d'avoir des occasions de nuire.

M. de Lionne a eu le malheur d'avoir une femme de peu de sens et fort déréglée[2], qui lui a toujours fait beaucoup de dépenses pour donner et pour se mettre en état de plaire à tous ceux qu'elle a aimés, les complaisances de son mari qui ne voulait pas passer pour ridicule ni pour jaloux lui ayant donné la liberté de pousser son effronterie jusqu'au bout qu'elle continuait cette vie avec scandale et éclat, notamment depuis qu'elle a été depuis deux mois aux eaux de Bourbon où elle prit inclination pour un fils du président de Champlâtreux[3], qui ne la quittait plus du depuis. Elle ruinait sa maison en toutes sortes de dépenses, jusques à avoir fait dans un mois onze manteaux plissés dont le moindre valait plus de quatre

1. Les filles d'honneur de la Reine, dont madame de Montespan devait faire décider la suppression deux ans plus tard; leur principale fonction était de servir la Reine à table. Elles avaient une gouvernante, madame de Rouvroy, et une sous-gouvernante.

2. L'inconduite de madame de Lionne était depuis longtemps notoire; madame de Sévigné écrivait le 2 août 1671 : « Sa sorte de malhonnêteté était une infamie scandaleuse. Il y a longtemps que je l'avais chassée du nombre des mères. Tous les jeunes gens de la Cour ont pris part à sa disgrâce » (*Lettres de madame de Sévigné*, II. 305).

3. Louis Molé, comte de Champlâtreux, conseiller au Parlement de Paris, fils de Jean-Édouard Molé, comte de Champlâtreux, président à mortier.

cents écus; mais ce qui était encore plus considérable, c'est qu'elle donnait de très méchants exemples à madame la marquise de Cœuvres[1], qui est une jeune dame et belle qui loge chez elle, mais qui ne la fréquentait pas depuis quelque temps à cause de sa grossesse, étant dans le temps d'accoucher d'heure à autre. Tous ces emportements et désordres ont obligé M. de Lionne de prier le Roi de la faire enfermer dans un lieu d'où il n'en peut plus avoir du déplaisir, ce que Sa Majesté lui accorda bien volontiers pour le consoler et le mettre en repos. Elle commanda un exempt et douze gardes qui arrêtèrent cette dame à Suresnes lundi dernier et lui ayant donné le choix pour sa retraite du bois de Vincennes, du château d'Angers ou d'un couvent à son choix, elle accepta ce dernier parti et fut conduite aux Filles de Sainte-Marie du faubourg Saint-Jacques, d'où elle ne sortira pas assurément. Comme on la conduisait en ce monastère, il fallut la passer le long du jardin de Saint-Cloud par le bas; la Reine y était, bien des dames s'avancèrent proche du chemin pour la voir: elle leur fit compliment et affecta une fermeté et grandeur de courage dont l'on fut étonné. Voilà, Monseigneur, la chose comme on me l'a assurée de bon lieu; ces exemples étonnent bien des dames après l'affaire de Madame la Princesse, et celle de madame de Bouillon[2] qu'on doit faire retirer à Évreux. Depuis cette affaire, M. de Lionne a paru à la Cour avec beaucoup de sang-froid et a dit à ses amis qu'il devait cette résolution au bien de sa famille et à son repos.

Paris, le 13 juillet 1671.

J'ai cru être obligé de faire passer cette lettre à Votre Altesse Royale par un courrier exprès de Lyon à Chambéry pour lui faire savoir la mort de M. le duc d'Anjou[3], et que Leurs Majestés en sont dans une affliction des plus grandes, le Roi n'en ayant pas encore montré de pareille, à ce que tous ses vieux courtisans assurent. Il mourut vendredi au soir dans

1. Madeleine de Lionne, sa fille, mariée à François-Annibal III, marquis de Cœuvres, puis duc d'Estrées.

2. Marie-Anne Mancini, mariée à Godefroi-Maurice de La Tour, duc de Bouillon, neveu de Turenne. Elle fut plus tard compromise dans l'Affaire des Poisons et reléguée avec son mari à Évreux.

3. Philippe de France, duc d'Anjou, né en 1668, mort le 18 juillet 1671.

un temps de tonnerre; le Roi était pour lors entre Senlis et Luzarches; il coucha en ce dernier lieu, où il apprit la mauvaise nouvelle, car il n'était éloigné de Saint-Germain que de six lieues. Il eut le lundi, à Ath, la nouvelle que ce prince s'affaiblissait notablement et qu'il n'y avait presque plus d'espérance de le sauver; il résolut d'en partir le mardi pour le venir faire servir, bien que son retour n'eût été fixé qu'au samedi. J'étais parti de Lens le lundi, et le mardi matin je sus la résolution de Sa Majesté, entre Valenciennes et Cambrai, par M. le duc de Longueville et quelques seigneurs de la Cour qui venaient ici sur des chevaux de poste. Je continuai mon chemin dans la grande route pour fuir la marche du Roi, comme aussi les embarras et les incommodités qui s'y rencontrent, ce que je ne pus éviter, car une bonne partie des seigneurs de la Cour suivirent mon exemple.

J'arrivai à Senlis une heure après que Leurs Majestés y eurent passé, bien qu'elles eussent fait grande diligence, et arrivai avant-hier en cette ville où je sus que Leurs Majestés, de Luzarches étaient allées coucher à Maisons pour fuir Saint-Germain, et de là passèrent hier à Versailles, accablées de douleur et de tristesse qui est assurément générale parmi la noblesse et le peuple.

On a ouvert le corps de feu M. le duc d'Anjou; on lui a trouvé le foie pourri, les poumons gâtés et beaucoup d'eau dans l'estomac, ce qui augmente les craintes de toute la Cour puisqu'on trouva les mêmes défauts en feue Madame[1], sa sœur, la première fille du Roi et que l'on voit que Monsieur le Dauphin est sujet à des grandes infirmités, ayant encore présentement un peu de dévoiement, les médecins ayant dit déjà plusieurs fois que tous les enfants de Leurs Majestés avaient les intestins faibles et qu'en cela ils ressemblaient au feu Roi Louis XIII. Dieu leur donnera une meilleure santé, s'il lui plaît, pour la consolation de tous ceux qui y sont intéressés.

Paris, le 17 juillet 1671.

Le Roi est fort affligé de la mort du duc d'Anjou, mais ce qui lui cause le plus de douleur est que tout le peuple murmure

1. Marie-Anne, dite Madame, née le 16 novembre, morte le 26 décembre 1664.

de la vie qu'il continue avec les dames de la faveur et disent hautement que c'est un châtiment de Dieu; des autres l'adaptent à l'usurpation de la Lorraine [1], à toutes les violences qu'on y a faites, d'avoir rasé les places et les châteaux qui appartiennent à ce duc, enlevé ses titres, ruiné ses sujets et tout cela sans raison ni fondement, à ce qu'ils allèguent; mais les lamentations croîtraient notablement si Monsieur le Dauphin était malade, qui n'a pas une santé parfaite.

M. Colbert a une grande mortification; il avait résolu de marier le marquis de Seignelay avec mademoiselle d'Alègre, fille de qualité et extrêmement riche [2]; il avait concerté tout avec les parents et tuteurs; le marquis d'Urfé, qui est son oncle, était venu ici pour assister au mariage; cependant la fille, qui n'a que treize ans, n'a pas voulu dudit marquis; elle veut être duchesse ou princesse. Elle avait déjà refusé le fils de M. de Lionne, si bien que c'est là où échouent les ministres; le marquis de Seignelay est allé en Hollande et en Angleterre; on dit aussi qu'il passera en Espagne, on veut le tenir éloigné jusqu'à ce qu'on lui ait trouvé une femme; on a peur qu'il ne se marie par amourette.

Paris, le 17 juillet 1671 [3].

Ensuite de la lettre que Votre Altesse Royale m'a fait l'honneur de m'écrire le 27 du mois passé, je fus il y a quatre jours aux Carmes déchaussés. Je remis au Père provincial celle qu'elle lui a écrite et l'obédience pour le Père César [4]. Je le

1. En 1670, ainsi que l'a rapporté longuement le marquis de Saint-Maurice, Louis XIV avait fait occuper les principales places de Lorraine.

2. Le mariage de Jean-Baptiste Colbert, marquis de Seignelay, fils aîné du ministre, avec Marie-Marguerite d'Alègre ne fut célébré que quatre ans plus tard, le 8 février 1675.

3. A Madame Royale.

4. Le Père César, « le bon ouvrier pour les consciences délabrées », comme l'appelle Bussy-Rabutin, était alors un des confesseurs les plus à la mode. En 1672, il fut consulté par Mademoiselle de La Vallière; en 1678 il assista la princesse de Monaco à son lit de mort; en 1679 il eut plusieurs conférences avec madame de Montespan. (*Correspondance de Roger de Rabutin*, IV, 344; — *Lettres de madame de Sévigné*, V, 447). Ainsi que le font comprendre ses lettres, le marquis de Saint-Maurice était chargé d'obtenir que ce religieux fût envoyé à Turin comme confesseur de la duchesse de Savoie.

trouvai très disposé de procurer à Votre Altesse Royale la satisfaction qu'elle espère d'avoir cet autre auprès d'elle; il me promit de faire tous ses efforts pour le disposer d'y aller, et me dit qu'il quitterait son provincialat pour l'aller servir si elle le désirait, exagérant fort sur les honneurs, caresses et régals qu'elle lui a faits quand il a passé à Turin. Nous concertâmes de la manière qu'il parlerait au Père César, que je n'ai pas encore pu voir, parce qu'il est un peu indisposé. Ce matin ledit provincial m'a apporté la lettre ci-jointe[1] pour Votre Altesse Royale; il m'a assuré que le Père César se disposait à aller auprès d'elle dès qu'il se portera mieux et qu'il espérait qu'étant là, si sa santé n'était pas bonne et ne se rétablissait pas bien, que Votre Altesse Royale lui permettrait de revenir dans son lieu et air natal; son incommodité procède de vapeurs; demain que je le dois voir, je jugerai bien si effectivement il est bien résolu à faire le voyage. Je sais d'ailleurs de son cloître qu'il a ici grand nombre de pénitentes de qualité, qu'il n'y a pas à Paris de directeur plus accrédité ni plus suivi que lui; il a attiré plus de cent dames de condition dans le faubourg de Saint-Germain, qui n'y sont venues loger que pour être plus proches de lui, et cela vaut beaucoup à son couvent. J'ai offert au Père provincial de faire conduire ledit Père César en Piémont comme il voudra, même de le faire accompagner par un de mes valets de chambre; ce que je ferai, s'il le désire. Par le prochain ordinaire je pourrai donner à Votre Altesse Royale plus de certitude des résolutions de ce bon Père. Je n'oublierai rien pour le persuader, s'il n'était pas bien résolu, et même le menacerai de l'autorité du Pape et de celle du Roi.

Paris, le 24 juillet 1671.

Mardi dernier M. le Nonce, moi, les résidents et envoyés d'Espagne, de Portugal et de Gênes fûmes faire les compliments de condoléance pour M. le duc d'Anjou à Leurs Majestés, à M. le Dauphin, à Madame et à Monsieur. Je trouvai Leurs Majestés encore fort affligées de cette perte, particulièrement la Reine. Je leur témoignai en des termes exprès la douleur que Votre Altesse Royale en a, la part qu'elle prend à

1. Cette lettre n'a pas été conservée aux archives de Turin.

la leur, de la manière qu'elle voudrait contribuer à leur consolation, et les assurai des vœux qu'elle portait au ciel pour leur conservation, pour celle de M. le Dauphin, et pour que Dieu leur donnât encore des autres princes. Elles me répondirent fort obligeamment, me témoignèrent qu'elles ne doutaient pas des assurances que je venais de leur donner des amitiés et partialités de Votre Altesse Royale dont elles recevaient tant de preuves et dont elles lui savaient bon gré. La Reine même me dit que Votre Altesse Royale étant son parent si proche et son ami, qu'elle savait que la mort de son fils lui avait été sensible.

Je parlai au Roi dans son cabinet; il avait derrière lui son chambellan, quelques-uns des premiers gentilshommes de sa chambre, le grand-maître de sa garde-robe et un des maîtres d'icelle. Après qu'il eut répondu à mon compliment d'un ton de voix que ces Messieurs auraient pu entendre quelque chose de ce qu'il me répondit, il s'approcha fort de moi, et, parlant plus bas, il me dit qu'il avait su de quelqu'un qui avait passé en Piémont la disposition où était Votre Altesse Royale de lui donner satisfaction en toutes sortes de rencontres, qu'il s'attendait qu'elle lui continuerait cette amitié, qu'il y concourrait de tout son possible, qu'il espérait que vous vous uniriez toujours plus fortement, ce qui ferait l'avantage l'un de l'autre, puis il leva son chapeau et se retira, croyant que je me congédierais. Je me rapprochai de lui, tête nue, et lui dis, d'un ton de voix que personne que lui ne pouvait entendre, que Votre Altesse Royale aurait bien de la joie quand elle saurait ce qu'il venait de me dire, qu'il lui faisait justice d'être bien persuadé de l'attachement qu'elle avait à sa personne et que je le suppliais de ne jamais donner créance à ceux qui lui avaient voulu inspirer quelque chose au contraire, ou qui l'entreprendraient à l'avenir. A quoi il ne me fit aucune réplique, ce qui m'obligea à me retirer. Je crus être obligé à lui faire cette avance, parce que s'il eût voulu venir à quelque éclaircissement, je lui aurais naïvement expliqué la douleur que Votre Altesse Royale avait du discours que M. de Louvois me fit à Ath au sujet des troupes[1].

1. Ainsi que M. de Saint-Maurice l'exposait dans une lettre précédente, Louvois aurait dans cette circonstance prétendu que c'était pour ne pas mécontenter l'Espagne que le duc de Savoie avait refusé des troupes à la France.

Paris, le 24 juillet 1671 [1].

Je vis samedi le Révérend Père César qui n'était à Paris que depuis deux jours, quand le provincial des Carmes lui donna l'obédience de son général. Il est notablement incommodé de son voyage et il lui faut assurément bien du temps pour rétablir sa santé en bon état; il m'assura qu'il avait passé par la Suisse, à Brisach et à Metz, par ordre du cardinal patron et de son général, et qu'il avait déclaré à son provincial, lorsqu'il lui remit ladite obédience, qu'il était prêt à lui obéir sur l'heure et à partir; mais qu'il lui conseilla de se délasser, de mettre sa santé en bon état et de laisser passer les chaleurs et la canicule; après quoi il assure de se mettre en chemin pour aller servir Votre Altesse Royale sans écouter qui que ce soit, puisqu'il n'a rien à faire en ce monde qu'à servir Dieu et à obéir à ses supérieurs. Je ne sais pas s'il me veut tromper, mais il me paraît bien déterminé à ce voyage, et je le crois trop homme de bien et trop homme d'honneur pour déguiser ses sentiments; je le verrai de temps en temps pour savoir l'état de sa santé et s'il est toujours bien ferme dans sa résolution.

Paris, le 31 juillet 1671.

Le pauvre M. de Cyrano m'a témoigné bien du déplaisir de ce que Votre Altesse Royale l'a oublié. Quand je partis pour aller en Flandre, Votre Altesse Royale écrivit qu'elle lui enverrait quelque chose. Je le lui avais dit; il s'y attendait; cependant il n'a rien eu. Je ne sais pas si ses avis sont bons; cependant il fait toute son application, car il court tout le jour pour apprendre des nouvelles à lui donner. C'est un assez honnête homme qui a peine à l'importuner; que s'il est à charge à Votre Altesse Royale, il faudrait lui donner un présent, parce qu'il l'a servie jusques à présent, puis le congédier; que si ses avis sont considérables et qu'ils plaisent à Votre Altesse Royale, elle doit lui établir une pension et la lui faire payer, car il y va de sa réputation. Je remercie très humblement Votre Altesse Royale des bons offices qu'elle m'a rendus auprès de mademoiselle de Marolles. Je voudrais avoir des occasions de lui témoi-

1. A Madame Royale.

gner combien je suis son serviteur et combien je révère son mérite et l'honneur de son amitié.

On fait à la Cour la vie ordinaire; lundi le Roi soupa avec les dames de la faveur à Versailles, et la Reine à Saint-Cloud chez Monsieur, avec celles de sa suite. Mercredi on se retira tout à fait à Versailles, et lundi on ira à Fontainebleau seulement pour douze ou quinze jours; le voyage de Chambord n'est pas encore tout à fait rompu et on le résoudra selon que les affaires d'Allemagne s'accommoderont et selon les résolutions que prendra l'Empereur qui arme et qui veut se liguer avec la Suède; s'il en vient à bout, il sera maître de l'Allemagne et fera peur à la France.

Paris, le 7 août 1671 [1].

Le Père César me vint voir hier et me dit qu'il avait reçu ordre du Roi de ne pas sortir de Paris, il y a dix jours, par le premier commis de M. Colbert, et depuis trois, par une lettre de cachet, me voulant persuader qu'il n'y avait pas contribué; qu'il avait toujours été en résolution de partir pour aller servir Votre Altesse Royale; que même il avait commencé de faire ses adieux afin de se pouvoir mettre en chemin après les chaleurs; que, quand son provincial lui remit l'obédience de son général, il serait parti sans ses indispositions qui continuent encore à cette heure; mais qu'il aurait espéré qu'étant à Turin, Votre Altesse Royale aurait eu pitié de lui et de ses maux; que là, à cause des chaleurs, il n'y aurait pas pu vivre; que maintenant il espère de n'être plus occupé et de passer le reste de ses jours dans sa cellule. Je lui répliquai que, quoiqu'il me sût dire, je ne doutais pas qu'il ne se fût procuré l'ordre qu'il dit avoir eu du Roi; que s'il avait fait représenter ses raisons à Sa Majesté, que Votre Altesse Royale lui ferait représenter les siennes; que jusques à présent il n'avait pas refusé de confesseur français à des princesses qui étaient sorties de son royaume pour aller être ailleurs souveraines; que le repos et les satisfactions d'une duchesse de Savoie pouvaient être préférés à celui de quelques dames particulières de Paris, et qu'ainsi il ne devait pas se tenir quitte du voyage de Piémont. Il me répliqua que

1. A Madame Royale.

Votre Altesse Royale ne devait plus songer à lui; qu'il n'avait ni mérite ni santé pour la bien servir. Je lui répondis qu'il devait lui aller dire lui-même ces raisons et savoir de Votre Altesse Royale les siennes; qu'après cela elle lui témoignerait l'estime qu'elle aura pour lui.

On m'a quasi fait entendre que c'est madame de Montespan qui lui a procuré l'ordre qu'il a; il a ici des grands attachements et aura peine à déloger. C'est ce que j'ai cru devoir faire savoir à Votre Altesse Royale. Je veux prier M. de Lionne de faire tous ses efforts pour tâcher de pénétrer de M. Colbert si l'on peut faire révoquer cet ordre et de le porter à donner cette satisfaction à Votre Altesse Royale; puis, si la chose est possible, je me ferai remettre ladite révocation et ferai soudainement partir ledit Père César. Tout son couvent s'y oppose fortement parce qu'il est directeur de quantité de femmes de qualité dévotes qui font des grands bienfaits aux Carmes. J'ai un déplaisir sensible de l'obstination de ce bon Père; je voudrais de mon sang pouvoir le disposer à aller à Turin pour bien faire connaître que je suis avec plus d'attachement que qui que ce soit etc...

Paris, le 14 août 1671.

J'écrivis avant-hier à M. le marquis de Saint-Thomas le mariage de Monsieur avec la fille de l'Électeur palatin du Rhin[1]. C'est un ouvrage de la princesse Palatine qui est ici; elle a beaucoup d'habileté et a toujours eu grand crédit sur l'esprit de Monsieur. Sa nièce n'a que vingt ans; on dit qu'elle est belle. M. le maréchal Du Plessis et sa femme la doivent aller prendre à Heidelberg, où on la va catéchiser; elle fera abjuration à Metz où la Maison de Monsieur la recevra, puis lui se trouvera à Châlons où le mariage se consommera. On dit qu'elle n'a pas de dot, mais que son père dépensera cent mille livres à l'habiller et aux frais du voyage pour la conduire à la frontière de France.

1. Le mariage de Monsieur, frère du Roi, avec Élisabeth-Charlotte, fille de l'Électeur Palatin, fut célébré le 16 novembre 1671. Les premières négociations pour ce mariage avait été commencées par la princesse Palatine dès le lendemain de la mort d'Henriette d'Angleterre, première femme de Monsieur (Arvède Barine, *Madame, mère du Régent*, pp. 59-78).

Le Roi fut mardi à Versailles et retourna le même jour à Fontainebleau; il avait mis cinq relais de carrosses; il s'aime plus à Fontainebleau que l'on n'aurait cru. Il trouve le lieu beau et a dit qu'il s'étonnait de ce qu'il n'y allait pas plus souvent, ce qui fait croire qu'il y pourrait à l'avenir faire quelque séjour. On dit néanmoins qu'il en partira le 24 pour retourner à Versailles et à Saint-Germain.

L'on assure que le Roi ne regarde plus madame de Montespan que comme une bonne amie et madame de La Vallière de même; qu'il n'a pas couché ni avec l'une ni avec l'autre il y a huit mois. En effet, elles ne sont pas enceintes ni l'une ni l'autre et on a été étonné durant tout le voyage qu'il n'est jamais entré seul dans leur chambre et appartement comme les autres fois. On assure qu'il a fait vœu de n'avoir plus d'amourettes ni de mauvaises habitudes. Ce sera un petit miracle si cette résolution subsiste, car il est fort vigoureux, jeune, fort galant et fort propre; cependant il ne quitte jamais ces dames.

Paris, le 21 août 1671.

J'ai bien connu que Votre Altesse Royale n'avait pas été instruite de la vie de madame de Lionne, puisqu'elle a été surprise de la résolution de M. son mari; elle a toujours été fort libertine et elle a dissipé beaucoup de bien pour ses plaisirs et au jeu. Il n'y a eu en cette rencontre aucune autre considération que celle des débauches et des désordres, et même plutôt parce qu'elle donnait des mauvais exemples à sa fille, qu'elle lui fournissait des galants pour en avoir et la voulait porter à sa façon de vivre où l'on dit que la jeune dame avait quelque penchant; car on a publié quelque chose du duc de Longueville, et M. de Lionne a voulu arrêter ce commencement de désordre en lui faisant peur par un exemple éclatant. Il n'est rien de ce qu'on a dit à Votre Altesse Royale que sa femme fut gagnée et le commis par les Hollandais ni qu'elle en tirât de l'argent; elle n'a pas une humeur à cela, car elle est extrêmement généreuse.

On dit à la Cour qu'elle s'accommode avec son mari; il est bon homme et si, à Suresnes, elle se fût jetée à ses genoux, il a avoué qu'il lui aurait pardonné, car elle le vit avant que d'être arrêtée sans qu'il s'y attendît. Mais, feignant d'avoir à lui dire

quelque chose, il la conduisit dans la chambre où étaient les gardes, et, comme elle marchait devant lui, il l'enferma dedans après qu'elle y fut entrée. Votre Altesse Royale a bien jugé de croire qu'il ne fallait pas lui en parler; il n'a reçu aucun compliment sur ce sujet. Même pour savoir comme je devais me conduire, j'avais demandé a M. le duc d'Estrées ce que je devais faire; il me conseilla de n'en pas parler; je trouverai bien l'occasion de faire savoir à ce ministre que Votre Altesse Royale prend grande part à toutes les choses qui lui arrivent.

On dit en cette ville que Monsieur et la fille de l'Électeur palatin s'appréhendent fort l'un l'autre; elle, l'humeur jalouse de ce prince, et lui, celle de cette princesse qui a vingt ans, qui est belle, mais élevée avec grande liberté, qui surtout aime fort à boire, outre que toutes les princesses de sa maison et celles de sa mère ont été fort galantes et sa mère même, si bien que, si elle vient ici, on s'y prépare à avoir matière pour rire. On a déjà commencé sur ce que, quand Monsieur vint ici lundi, mademoiselle de Grancey sortit de la ville avec la maréchale, sa mère, à ce qu'on dit en colère de ce que Monsieur se mariait ailleurs qu'avec elle. Ce prince aussi, de son côté, grondait de cette équipée ; mais, après quelques négociations de leurs amies communes, ils se sont vus et raccommodés.

Jamais on ne s'est diverti à la Cour comme l'on fait maintenant à Fontainebleau ; le Roi est souvent avec les dames et au promenoir en différents endroits de la forêt, où ils voient la chasse et la suivent en calèche, les cadeaux ne manquent pas en tous les endroits, les concerts de voix, d'instruments et la grande bande des violons. Le jour que j'étais là, comme je me promenais sur le soir le long du canal, le Roi y vint dans une calèche riche et découverte au milieu des deux dames qui étaient en des déshabillés de dorure autant charmants que de prix, très bien coiffées, sans aucunes coiffes; derrière elles, deux autres dames. Ce char de triomphe, ou pour mieux dire de l'amour, était tiré par six chevaux isabelle blancs, somptueusement harnachés, et il était entouré par les côtés et le derrière de quatre cents seigneurs de la plus haute qualité du royaume, tous à cheval et le chapeau à la main. Tout cet équipage ou cette pompe vint à nous par le côté gauche du canal qui est long de mille six cents pas, large de cinquante;

les allées qui sont aux côtés sont larges de vingt-cinq et bordées de grands arbres, puis de grands espaliers de charmes; la grande cascade qui est à la tête du canal faisait un agréable tintamarre de mille jets et chutes d'eau. Jamais M. le marquis Dogliani et moi n'avons été surpris si agréablement, ni tous les faiseurs de romans n'ont rien inventé de si charmant ni de si surprenant jusqu'à présent. On prépare une grande fête à Versailles pour quand la Cour y retournera, ou bien pour le jour de la naissance du Roi qui sera dans le mois prochain.

La Reine se promène en son particulier avec peu de cour et elle a le déplaisir de voir faire M. l'archevêque de Toulouse son grand aumônier contre son gré, car elle souhaitait d'avoir l'abbé de Gordes, nommé à l'évêché de Langres, qui a toujours été son premier aumônier depuis qu'elle est en France, qui l'a toujours bien servie et avec assiduité. Je ne crois pas qu'elle fasse plus d'enfants, car elle prend beaucoup d'embonpoint et bien de l'air de la feue Reine mère.

Paris, le 28 août 1671.

Les désertions sont grandes dans toutes les troupes, ce qui a obligé le Roi, à ce qu'on assure, de donner une amnistie générale à tous les déserteurs qui voudront revenir dans le royaume et, pour qu'ils ne quittent plus à l'avenir et qu'ils puissent subsister commodément, on veut ajouter un sol à la paye de chaque fantassin. Si cela est, Votre Altesse Royale en va bien perdre quand ceux qui sont dans ses troupes apprendront cette particularité. Ainsi je crois qu'il sera de son service de mettre des gardes sur tous les passages qui viendront de ses États dans le royaume afin de conserver ses troupes.

Toutes les choses se préparent à la guerre et même on croit qu'elle commencera durant l'hiver. Il y a quelque apparence que ce sera avec les Espagnols qui, de leur côté, en fournissent des prétextes, car depuis peu le comte de Monterey, visitant la province de Flandre, a reconnu que des bureaux des douanes de France qui sont le long de la rivière du Lys incommodaient les sujets du roi, son maître, a fait convier le maréchal d'Humières de les ôter et lui avait envoyé pour cela le comte de Rache, galant homme fort accrédité et gouverneur d'Ypres,

auquel ledit maréchal répondit qu'il en écrirait au Roi; mais les Espagnols n'ont pas eu patience d'en attendre la réponse, mais ont, à main armée, fait arracher le poteau où étaient les armes du Roi et ont chassé les commis français qui étaient à l'a de ces bureaux, sous prétexte qu'il était sur les terres d'Espagne. On dit même que le comte de Rache a écrit au même maréchal qu'on n'était plus d'humeur dans les Pays-Bas de souffrir de pareilles usurpations, qu'ils étaient en état de les empêcher et même de reconquérir ce qu'on leur avait enlevé par surprise et avec tant d'injustice. M. d'Humières a envoyé cette nouvelle et cette lettre au Roi qui, par le retour de son courrier, lui a commandé de rétablir le poteau et les commis dudit bureau, de les y maintenir par la force et même de les enfermer dans des forts. M. de Fourille, mestre de camp général de la cavalerie légère, qui était venu ici de l'armée de Lorraine pour les levées de cavalerie qui s'y font, a eu ordre d'aller incessamment en Flandre mettre ensemble la cavalerie qui y est et de la joindre aux troupes du maréchal d'Humières.

Un ministre étranger et qui a toujours les nouvelles les plus particulières d'Angleterre m'a dit que ce roi-là préméditait de faire la guerre aux Hollandais, parce qu'ils ont tout à fait ruiné le commerce des marchands, ses sujets, qui depuis quelque temps perdent plus du dix pour cent sur leur négoce par les traverses qu'ils reçoivent des autres. Si cela était, on a médité assurément avec cette Cour ici quelque partage des Pays-Bas dont on viendra aisément à bout, ces deux puissances se joignant ensemble, outre que Cologne, Munster, Brandebourg et Neubourg agiront aussi de leur côté. Toute l'Europe doit considérer et appréhender cette union et particulièrement les voisins de la France, car les Hollandais étant subjugués ou abattus, comme elle sera dans une puissance extraordinaire et continuant, à l'exemple de ce qu'elle a fait en Lorraine, de vouloir étendre ses limites, ceux qui sont frontières à son royaume courront grand risque, car de l'un ils iront à l'autre; et c'est sur quoi il me semble que Votre Altesse Royale doit faire grande réflexion et songer aux moyens de prévenir ce qui peut arriver.

La Cour doit revenir lundi prochain à Versailles, le flux de

sang[1] faisant beaucoup de maladies et de ravages à Fontainebleau. Ce n'est pas que les dames ne s'y plaisent parce qu'elles s'y divertissent mieux qu'ailleurs, les occasions en étant faciles, les promenoirs proches et beaux; car là seulement le Roi se promène après le souper, n'ayant jamais joué depuis qu'il y est. On croit que quand il retournera à Versailles et à Saint-Germain, qu'il ne s'appliquera plus à ce divertissement qui attirait grand monde chez les dames, particulièrement le jeu du hoc[2].

Voici une très méchante nouvelle que m'a portée mon écuyer. Je l'avais envoyé savoir l'état de la santé de M. de Lionne qui n'avait que la fièvre tierce et dont hier on m'avait envoyé dire que ce ne serait rien; cependant il a trouvé tout le monde là-dedans en larmes, que l'on portait le viatique au pauvre malade et qui est dans un assoupissement dont on ne croit pas qu'il réchappe. Il y avait M. l'archevêque de Paris, bien des ducs et d'autres personnes de qualité, tous là en grande douleur et affliction. J'en suis au désespoir parce que Votre Altesse Royale perdrait un bon ami; c'est assurément un galant homme qui s'attache à la raison, sans façon, facile à voir et obligeant. Peut-être qu'il en pourra réchapper, car sa fièvre n'est pas encore continue et il n'y a pas longtemps qu'il est dans l'accident. Il faut, s'il plaît à Votre Altesse Royale, que soudain qu'elle aura reçu cette lettre, qu'elle envoie un gentilhomme chez M. l'ambassadeur lui faire demander des nouvelles de ce malade, lui faire témoigner la peine où elle est de son mal et la douleur qui lui reste; s'il guérit, comme je l'espère, ce petit empressement pourrait produire un bon effet à son service.

MARQUIS DE SAINT-MAURICE

(A suivre.)

1. Sorte de dysenterie, dévoiement dans laquelle on rend du sang.

2. Sorte de jeu de cartes, qui fut particulièrement en faveur dans la première moitié du XVIIe siècle. Il est vraisemblable qu'il s'agit plutôt ici d'un autre jeu, le *hoca*, qui faisait alors fureur et auquel la Reine et madame de Montespan perdirent à diverses fois des sommes considérables.

L'ŒUVRE MILITAIRE

DE LORD HALDANE

Les débats qui se sont déroulés en novembre dernier au Parlement anglais à propos de la valeur et des effectifs de l'armée ont ramené l'attention vers l'œuvre militaire de lord Haldane. Voilà près de quatre ans qu'il l'a entreprise ; le moment est venu d'en examiner les résultats.

Malgré les dures leçons de la guerre sud-africaine, qui avaient mis en évidence les défauts d'une organisation surannée, il n'y eut en Angleterre aucun plan d'ensemble pour la réforme militaire avant l'avènement du ministère libéral en 1906. Les programmes élaborés auparavant par MM. Brodrick et Arnold Foster se ressentaient de la hâte avec laquelle on avait essayé de donner satisfaction à l'opinion publique ; lord Haldane eut la bonne fortune, qu'au moment où il arriva au pouvoir le sentiment national lui permit de poursuivre son œuvre avec calme.

Il avait trouvé une armée régulière, destinée aux opérations coloniales, et des forces auxiliaires, milice et yeomanry d'une part, volontaires de l'autre, dont les hommes ne pouvaient être appelés à faire campagne au dehors sans leur consentement. L'armée régulière, véritable poussière d'unités, manquait des éléments indispensables à la mise sur le pied de

guerre : états-majors, services, matériel, rien n'était prévu pour la mobilisation; pendant qu'une moitié stationnait dans les colonies, l'autre était occupée à instruire les recrues[1]. Quant aux forces auxiliaires, ce n'étaient que troupes sans cohésion, ayant chacune ses habitudes de manœuvre et son régime administratif; l'instruction militaire y était très faible, sauf dans la yeomanry, qui faisait une bonne infanterie montée.

La réforme de lord Haldane se lie intimement à la nouvelle politique anglaise. Depuis qu'un changement s'est opéré à son détriment dans l'équilibre naval européen, la Grande-Bretagne est sortie de son « splendide isolement », et s'est ménagé la possibilité d'intervenir sur le continent. L'accroissement de la marine allemande a porté atteinte à la sécurité qu'elle tirait du « blue ribbon »; sans que l'empire de la mer lui soit encore sérieusement disputé, l'hypothèse d'une invasion, que l'on rejetait avec dédain il y a quelques années, est admise aujourd'hui par les pouvoirs responsables de la défense nationale.

L'armée régulière telle qu'elle est actuellement constituée depuis la réforme de lord Haldane, joue en temps de paix le rôle d'une relève coloniale; en temps de guerre elle doit fournir une force toujours prête à être embarquée, soit pour défendre les colonies dans le cas d'un soulèvement grave ou d'une attaque étrangère, soit pour opérer sur le continent, en liaison avec des troupes alliées. Six divisions d'infanterie et un corps de cavalerie forment le corps expéditionnaire. La division d'infanterie est forte de 20 000 hommes environ, dont 16 000 combattants[2]; le corps de cavalerie compte 4 brigades à 3 régiments, avec 2 groupes d'artillerie à cheval, plus des détachements du génie et des télégraphistes : 9 000 hommes avec les services.

L'armée régulière anglaise est la seule armée européenne qui ait conservé le type des armées mercenaires d'autrefois; elle se recrute par des engagements volontaires, conclus pour

1. C'est le système des bataillons jumelés.

2. 3 brigades d'infanterie à 4 bataillons. Une artillerie divisionnaire comprenant 3 groupes d'artillerie montée, 1 groupe d'obusiers de campagne, 1 batterie d'artillerie lourde et leurs colonnes de munitions; 2 compagnies de pionniers, 1 compagnie de télégraphistes, 2 colonnes de transports et ravitaillements, 3 ambulances de campagne.

douze ans ; le soldat reste en général sept ans sous les drapeaux. Les effectifs budgétaires pour 1911 étaient de 186 400 hommes ; en réalité ils ne dépassent guère 179 000[1].

Les réserves ont été calculées de manière à pouvoir alimenter l'armée pendant une campagne de six mois. Elles comprennent la réserve régulière, composée des anciens soldats depuis leur libération du service actif jusqu'à l'expiration de leur engagement de douze ans ; puis, la réserve spéciale. Celle-ci provient des anciennes milices, qui devaient, dans l'intention première de lord Haldane, passer dans la Territoriale ; mais elles comptaient parmi leurs chefs beaucoup de membres influents de la Chambre des Lords, qui obtinrent du ministre que la « vieille force constitutionnelle » se survécût à elle-même dans la réserve spéciale, élément de l'armée régulière. On vit aussi dans cette création le moyen d'avoir des soldats coûtant moins cher que les autres, puisqu'ils ne font que cinq mois de services. Cette réserve spécialisée a deux sources de recrutement : des engagemeuts volontaires conclus pour quatre ans, et d'anciens soldats, dans la proportion de 10 p. 100 de l'effectif. Elle forme deux catégories, destinées, l'une à subvenir aux besoins des armes combattantes, l'autre à ceux des services. Pour les hommes de la première, les obligations militaires consistent en une période initiale de cinq mois, suivie chaque année d'un exercice de 21 jours, avec un cours de tir de 6 jours. De ses 91 bataillons, 74 sont affiliés aux régiments réguliers, dont ils forment le 3e bataillon, destiné à assurer la constance des effectifs en campagne ; 27 bataillons supplémentaires sont affectés à certains services. Le déficit, faible pour la réserve régulière (136 000 au lieu de 139 000), est considérable pour la réserve spéciale, qui se tient à 63 000 hommes au lieu des 96 000 prévus. Nous ne nous étendrons pas davantage sur les détails de l'organisation ; on trouvera les renseignements techniques dans un excellent article du colonel Favre, paru ici même, et dans la *Revue militaire de l'étranger*[2].

1. Sur ce nombre, 120 837 servent en Grande-Bretagne, dont 26 720 sont âgés de moins de vingt ans.

2. *Revue de Paris*, 15 juillet 1908. — *Revue militaire de l'Étranger*, juillet et décembre 1907 ; janvier et février 1908 ; juillet 1909 ; août 1911.

***

Les milices ayant été, comme on vient de voir, incorporées dans la réserve spéciale, il fallut organiser le reste des forces auxiliaires, yeomanry et volontaires; elles sont devenues le noyau de l'armée territoriale, créée le 2 août 1907; c'est la grande œuvre de lord Haldane, qui a suscité et suscite encore Outre-Manche des polémiques ardentes. L'armée territoriale comprend quatorze brigades de cavalerie, de trois régiments chacune, avec une batterie (yeomanry); quatorze divisions d'infanterie à trois brigades de quatre bataillons, avec trois groupes de trois batteries de campagne, un groupe de deux batteries d'obusiers, une batterie lourde, trois compagnies du génie et les services; enfin quelques troupes d'armée, télégraphistes, aérostiers, etc.

Le recrutement se fait par engagements volontaires, d'une durée de quatre années; ils peuvent être contractés de dix-sept à trente-cinq ans, avec faculté de rengagement jusqu'à quarante ans pour les soldats, cinquante ans pour les gradés. On a dû admettre également des engagements d'une année.

Pendant sa première année de service, le jeune soldat territorial reçoit une instruction préparatoire en une vingtaine de séances; les années suivantes, il assiste pendant l'hiver à dix de ces séances, et il est en outre astreint à une période de huit à quinze jours dans un camp.

La territoriale fut complétée le 28 juillet 1909 par la création de sa réserve, comprenant trois catégories : la réserve proprement dite, la réserve technique et la réserve de vétérans. La réserve proprement dite doit se composer d'anciens territoriaux de chaque Comté, dans la proportion de 33 p. 100; destinés à combler les déficits à la mobilisation, ils sont affectés en principe à l'unité dans laquelle ils ont servi. Les engagements sont de durée facultative et renouvelables d'année en année, comme ceux des anciens volontaires. En temps de guerre, les obligations des officiers et des soldats de la réserve sont les mêmes que celles des hommes de la territoriale; en temps de paix, ils ne sont astreints qu'à un exercice de tir annuel; la période de manœuvres dans un camp est facultative.

C'est pourquoi cette organisation, prévue dès le début, a été retardée : on craignait qu'elle n'attirât une grande proportion des anciens volontaires et des yeomen, au détriment des corps territoriaux, qui eussent été ainsi privés de leurs meilleurs éléments. D'autre part, le besoin de cette création se faisait sentir pour parer aux déficits : ils dépassent actuellement 45 000 hommes et s'accroîtront le jour de la déclaration de guerre de tous les hommes inscrits sur les contrôles et incapables de faire campagne.

On comptait obtenir ainsi une centaine de mille hommes d'âge mûr, tentés par l'absence d'obligations militaires en temps de paix ; ils auraient remédié à l'extrême jeunesse des territoriaux. Malheureusement, il faut constater l'échec de cette institution, dont on avait dit qu'elle représentait la dernière carte à jouer des partisans du système volontaire[1].

La réserve technique comprend les hommes qui, sans être jamais passés sous les drapeaux, pourront, en raison de leurs aptitudes spéciales, rendre des services en cas de guerre : médecins, vétérinaires, ingénieurs, personnel des chemins de fer et des télégraphes, propriétaires d'automobiles, de motocyclettes, d'aéroplanes, etc. Elle est encore, paraît-il, à l'état de projet.

Enfin la réserve de vétérans ou réserve nationale a pour but de réunir dans une sorte d'organisation les anciens officiers et soldats qui, libérés de toute obligation militaire demeurent capables de payer de leur personne ; on n'exige d'eux aucun engagement, mais une simple immatriculation[2]. Ils ont la faculté de s'exercer au tir de la cible, ne reçoivent pas d'uniforme, mais sont admis à figurer comme corps constitué dans les cérémonies publiques. Cette réserve est en bonne voie de recrutement, et l'on voudrait voir employer à l'améliorer les

1. *National Defence*, III, 12.

2. Ils sont répartis en trois catégories : 1° Les officiers au-dessous de cinquante-cinq ans et les hommes au-dessous de quarante-cinq, considérés comme physiquement capables de faire campagne — 2° les officiers entre cinquante-cinq et soixante ans et les hommes entre quarante-cinq et cinquante-cinq ans, considérés comme capables de faire du service de place ou de remplir des fonctions administratives — 3° les officiers et les hommes ne rentrant dans aucune de ces catégories, qui deviendront membres honoraires de la réserve en raison de leur influence sociale.

sommes actuellement dispersées de côté et d'autre. « Le ministère de la Guerre, écrit avec irrévérence une Revue Militaire anglaise, est actuellement comme une mère imprévoyante qui met au monde tous les ans un nouvel enfant sans avoir les moyens d'habiller et d'élever ceux qu'elle a déjà. »

L'organisation en est toute locale : partant du principe très juste que cette réforme ne pouvait réussir qu'avec l'aide du pays entier, lord Haldane a confié à chaque Comté le soin de recruter, d'administrer et d'instruire les troupes levées sur son territoire. Cette tâche incombe aux Associations de Comté; elles servent d'intermédiaires entre le ministère de la Guerre [1] et la territoriale. Composées d'hommes aux idées larges et habitués aux affaires, elles font preuve d'initiative et d'esprit pratique sans se laisser arrêter par un vain formalisme, ce qui leur permet de tirer en général un bon parti de maigres ressources.

Elles sont d'ailleurs soumises à la tutelle financière du Gouvernement, vis-à-vis duquel elles demeurent comptables des crédits qui leur sont alloués et responsables des résultats obtenus. Leur rôle est très important puisqu'il embrasse tout ce qui concerne l'habillement, l'équipement, l'entretien des immeubles, les magasins, les hangars aux manœuvres, les stands de tir, la location des chevaux, etc. On a pu dire sans exagération « qu'elles avaient à la fois la mission de créer et d'entretenir l'esprit militaire et d'assurer l'organisation de la défense nationale ».

*
* *

L'effectif fixé pour la territoriale est de 11 210 officiers et 301 303 hommes. Au début on avait songé à des chiffres plus élevés; on s'en est tenu à ceux-là dans la crainte de ne pouvoir faire mieux. En réalité, ils sont insuffisants et devraient presque être doublés. Si l'on admet que l'armée régulière est destinée toute entière à combattre à l'extérieur, l'armée terri-

1. Tout ce qui concerne l'armée territoriale est centralisé au War Office dans un département spécial, placé sous la direction immédiate du Sous-Secrétaire d'État parlementaire, qui le représente au Conseil de l'Armée.

toriale doit garder l'Irlande, assurer le service des garnisons, la garde des voies ferrées, la défense des côtes, repousser les incursions de détachements ennemis, les « raids », disent les Anglais, et les tentatives de débarquement par des corps importants; constituer enfin une masse de manœuvre assez forte pour lutter avec succès contre une troupe qui aurait pris pied sur le territoire britannique. Or on compte que près de 300 000 hommes seraient nécessaires pour le service des garnisons et la garde des côtes proprement dites; il ne reste donc pas de force centrale pour manœuvrer[1].

Or, au 1er octobre 1911, l'effectif était seulement de 9 475 officiers et 254 692 hommes. Ce déficit de près de 47 600 hommes sur les 300 000 prévus va s'accroître dans une proportion considérable, 20 p. 100 des territoriaux devant atteindre en 1912 le terme de leur engagement, et 51 p. 100 en 1913. Les rengagements ne dépassent guère 50 p. 100 des départs (27 000 sur 45 957 engagements expirés au 1er octobre 1911.)

En 1909, 1910 et 1911 le nombre des recrues a été respectivement de 110 020, 42 239, 36 086 : la décroissance est rapide. A la suite de l'émotion patriotique des années 1908 et 1909, entretenue par la presse, le théâtre et la littérature[2] les enrôlements s'étaient multipliés; aujourd'hui, ils diminuent régulièrement. Si faibles que soient les obligations militaires imposées aux territoriaux, on les trouve encore trop difficiles à concilier avec les exigences des affaires. La plupart des employés n'ont que 15 jours de congé et l'on conçoit qu'il leur soit pénible de les passer au camp. Pourtant beaucoup de patrons consentent à accorder 8 jours de congé supplémentaires à ceux de leurs employés qui remplissent leur devoir militaire.

1. Nous donnons ici le raisonnement tel que le présentent les adversaires de la territoriale. Il n'est pas tout à fait exact : le corps expéditionnaire parti, il resterait en outre sur le territoire britannique 56 000 soldats de l'active, dont 33 000 au-dessous de vingt ans; 35 000 réservistes; 59 000 réservistes spéciaux. Mais ce ne sont pas des unités constituées, et ces éléments doivent s'épuiser peu à peu par la relève.

2. La pièce : *le Foyer de l'Anglais* fut jouée plusieurs mois au théâtre de Windham et sur d'autres scènes de Londres. Jamais la littérature militaire n'a été si abondante en Angleterre qu'aujourd'hui, et les grandes revues, telles que la *Fornightly*, la *National*, le *Nineteenth Century*, consacrent un article au moins par numéro aux questions de défense nationale.

A Liverpool, certaines maisons ont imposé à leurs ouvriers de contracter un engagement; les compagnies d'éclairage par le gaz ont également apporté à l'armée de seconde ligne une aide efficace en contraignant leurs employés à s'y enrôler : le grand air et l'exercice, disent-elles, leur feront du bien. Mais quelle que soit la bonne volonté des patrons, ils ne peuvent pas se passer à la fois de tout leur personnel au moment de la période annuelle d'instruction, et cela entrave le recrutement; c'est regrettable, car à Londres seulement le commerce de la draperie et du textile pourrait fournir une division entière[1].

C'est à Londres et dans les Home Counties (Surrey, Kent, Middlesex, et Sussex) que le recrutement traverse la crise la plus grave; à Londres même, le déficit dépasse 5 000 hommes sur 27 550, et s'accroît régulièrement. Une des explications qu'en donne le correspondant militaire du *Times* est que l'esprit de ces populations méridionales — on est toujours le méridional de quelqu'un — est moins sérieux que l'esprit qui règne dans les Midlands et dans le Nord; il paraît aussi que les mauvais éléments de la capitale ne montrent aucun respect pour l'uniforme et « font une alliance impie avec les membres frivoles des classes dirigeantes pour déprécier le service territorial et le tourner en dérision par tous les moyens en leur pouvoir. On a calculé qu'il ne faudrait pas plus d'un homme sur 300, dans les districts où se recrute la brigade du Middlesex, pour en compléter les effectifs. Mais c'est trop demander à ces indolents méridionaux : ils préfèrent laisser aux hommes énergiques et vigoureux du nord le soin de défendre en cas de guerre leurs familles et leurs foyers. »

D'autres causes de la diminution des effectifs seraient le trouble apporté dans le pays par l'agitation politique qui dure depuis plus d'une année, et aussi, les agissements des agences d'émigration canadiennes, dont l'intérêt se trouve en opposition directe avec le recrutement de la territoriale.

Enfin, à Londres, en particulier, on se plaint que la territoriale ne soit pas traitée avec des égards suffisants; les pouvoirs publics lui font trop sentir qu'elle n'est qu'une force de seconde ligne et lui imposent une attitude effacée, au lieu

1. *Times*, août et septembre 1911, *passim*.

de saisir toutes les occasions de la faire parader dans les rues et figurer en bon rang dans les cérémonies. Des revues et des exhibitions fréquentes provoqueraient des engagements.

Le mal a des racines plus profondes : c'est le manque de conviction dans les classes aisées, où l'on trouve pourtant une majorité d'adhérents à la *National Service League*, et la tendance des classes inférieures à rejeter tout devoir envers le pays; l'idée que les périodes sont une source de dépenses; l'influence déprimante de la législation moderne qui décourage l'effort individuel et habitue les masses à ne compter que sur l'État; la prospérité du commerce et de l'industrie. La jeunesse d'aujourd'hui, disent les moralistes anglais, est prise entre deux seules préoccupations : la recherche d'une position et le besoin de s'amuser. Or le service militaire ne peut pas rivaliser comme attraits avec le foot-ball ou le cinématographe; et ses obligations apportent une grande gêne aux employés de toutes catégories. Puisque le Gouvernement n'a pas les moyens de le transformer en partie de plaisir, il doit en faire un des éléments de la vie des travailleurs, et pour cela, mener une vigoureuse campagne contre les patrons, et les frapper au besoin d'une taxe pour tous ceux de leurs employés qui ne seront ni territoriaux, ni réservistes.

Il est question également d'instituer des primes d'engagement, de donner aux hommes des allocations proportionnelles à la durée de leur présence au camp, d'accorder aux soutiens de famille des indemnités spéciales, de fournir à chaque territorial une paire de brodequins. Ces mesures sont discutées parce que l'on craint qu'elles n'aient pour effet d'abaisser encore le niveau social des recrues qui constitue déjà pour l'armée de seconde ligne une infériorité par rapport aux anciens volontaires.

Elles représentent en tout cas une grave dérogation au principe, cher à la nation anglaise, que certaines charges publiques doivent être acceptées volontairement et gratuitement. Mais comme le dit lord Esher dans un article sensationnel de la *National Review*[1], ce principe doit disparaître devant les

1. Septembre 1910.

nécessités de la vie moderne : le séjour au camp, du moment qu'il est obligatoire, doit être payé.

Un moyen d'accroître les effectifs serait d'organiser le recrutement d'une manière méthodique : alors que l'armée régulière n'a besoin annuellement que de 40 000 recrues, elle dispose d'un personnel important et bien payé qui n'a pas d'autre occupation que de les lui procurer; la territoriale en réclame 60 000 et, dans la plupart des districts, rien n'est prévu pour le recrutement; on comptait sur l'influence des hommes déjà enrôlés, mais ceux-ci ne sont pas actuellement assez contents de leur sort pour faire de la propagande.

On parle enfin de doter chaque bataillon d'unités cyclistes, qui seraient très populaires et attireraient de nombreux amateurs : 20 000, espère le colonel A'Court Repington. Cette création coûterait près d'un million et demi; les primes et allocations s'élèveraient à 7 millions environ.

*
* *

Les partisans les plus convaincus de l'œuvre de lord Haldane sont forcés de reconnaître qu'il s'est trompé dans l'évaluation des effectifs. La crise menace de prendre des proportions telles que dans deux ans la territoriale sera réduite à cet état de « simulacre » dont parlait jadis lord Roberts. Même pour l'armée régulière, on reproche au ministre des réductions peut-être nécessitées par des considérations budgétaires, mais qui ont affaibli une armée déjà peu nombreuse[1]. Au début de son ministère, il parlait de créer une armée qui dût « répondre à une politique de paix, de recueillement et de réformes... les conflits dans lesquels elle était susceptible d'être engagée ne pouvaient pas lui opposer de grandes masses... il fallait donc la perfectionner plutôt en qualité qu'en quantité. » Or elle n'a pas la quantité. A-t-elle au moins la qualité?

Apprécier la valeur d'une armée en temps de paix est difficile, l'expérience même des manœuvres ne pouvant donner d'indications précises que sur le fonctionnement des états-

1. En neuf ans, depuis le ministère de M. Brodrick (lord Middleton) les effectifs ont subi une diminution de 700 officiers et de 37 000 hommes.

majors et des services, et l'aptitude des troupes à la marche. En 1909, quelques écrivains militaires français, dont le général Langlois, furent invités par la presse anglaise à venir assister aux manœuvres de la territoriale : leurs impressions telles qu'ils les ont publiées, portent la marque d'une courtoisie dont l'indulgence n'a pas échappé aux Anglais ; par contre à la suite des manœuvres de 1910, le colonel Gaedke, le critique militaire du *Berliner Tagblatt*, a émis sur l'armée anglaise les appréciations les plus dures.

Elle est non seulement trop peu nombreuse, mais surtout trop peu instruite et trop mal commandée pour être d'un poids quelconque dans un conflit européen ; les miliciens qu'étaient les Boers avaient l'impression qu'à égalité numérique, ils étaient supérieurs aux réguliers anglais ; les manœuvres de Salisbury ont montré qu'il y a eu peu de progrès réalisés depuis cette époque ; l'armée anglaise est toujours un assemblage disparate de bataillons et d'armes que rien n'unit. Les chefs ne savent pas les utiliser comme un outil de combat homogène ; leur insuffisance est complète ; depuis le haut jusqu'en bas, on sacrifie l'instruction au drill, à la parade, au service de garde...

Avant de répondre par les attaques violentes qu'ils ont dirigées cette année contre l'armée allemande, les Anglais ont protesté contre ce jugement, dont la malveillance est évidente : il n'y a pas de raison pour que les belles qualités dont le soldat britannique a toujours fait preuve sur le champ de bataille soient aujourd'hui disparues. Le général sir Jan Hamilton, qui prit part à la guerre de Mandchourie comme attaché militaire du côté des Japonais, ne trouve pas pour l'héroïsme tant vanté des soldats nippons de meilleur terme de comparaison que de le rapprocher de certains faits de guerre accomplis sous ses yeux par les Anglais au Transvaal. L'œil le moins exercé constate chez le soldat anglais une excellente attitude militaire, résultat d'une tenue toujours soignée et de la pratique des sports. On écarte les candidats à l'engagement qui ne présentent pas de sérieuses garanties physiques ; si la pénurie de volontaires force à accepter des jeunes gens au-dessous de dix-huit ans, et n'ayant pas atteint un degré suffisant de développement, on les considère seulement comme des soldats « d'attente », qui promettent de se perfectionner en un ou

deux ans ; à la mobilisation, ils resteraient au dépôt. Grâce à la longue durée du service, l'instruction individuelle est poussée à un degré de perfection rarement atteint dans les armées continentales, surtout en matière de tir, de signaux, d'utilisation du terrain ; en raison du recrutement, les résultats obtenus sont moins bons dans les services qui exigent des aptitudes plus intellectuelles que physiques.

***

Quant aux officiers, ils appartiennent généralement aux meilleures classes sociales, et réalisent le type accompli du gentleman. Le temps n'est plus où on pouvait leur reprocher de faire passer le service après le sport ; presque tous s'acquittent de leurs obligations militaires avec beaucoup de zèle et de sérieux. Excellents entraineurs d'hommes ; bons commandants de compagnies, de batteries ou d'escadrons, voire même de régiments, ils manquent encore de pratique dans la conduite des grandes unités.

Au cours d'une conférence donnée à la société militaire d'Aldershot, le lieutenant-général Wilson, ancien commandant de l'école d'État-major, et actuellement directeur des opérations militaires au ministère de la Guerre s'est exprimé sans détours sur cette faiblesse ; après avoir comparé entre elles les méthodes de guerre française et allemande, et reconnu la supériorité des idées stratégiques et tactiques en honneur chez nous, il conclut que l'armée anglaise n'est pas encore en état de les appliquer ; elle devra donc s'en tenir aux procédés allemands, moins féconds en grands résultats, mais plus simples [1].

Le point faible chez les officiers, surtout si on les compare aux nôtres, serait l'insuffisance de leur culture, et les mesures récemment adoptées pour faciliter leur recrutement ne relèveront pas leur niveau intellectuel. Depuis quelques années, le nombre des candidats aux écoles militaires reste inférieur à

1. Le 5 décembre 1910. Il exprime aussi des doutes sur la mobilité, le manque d'entraînement aux longues marches, l'aptitude à occuper un cantonnement ou exécuter une réquisition, etc.

celui des places disponibles. Comme dans les autres armées européennes, cette crise résulte à la fois de l'affaiblissement de l'esprit militaire et des nouvelles conditions économiques : la solde est insuffisante surtout dans l'armée anglaise où la vie d'officier comporte un grand luxe.

Le recrutement souffre aussi du discrédit qui s'attache dans certains milieux à la carrière militaire; un des journaux conservateurs a écrit que « les jeunes gens auxquels manque l'esprit industriel et le goût des responsabilités ont leur place marquée à Aldershot ». Beaucoup se disent qu'une commission d'officier dans l'armée territoriale ou la réserve ne leur impose aucune charge en temps de paix, et leur laisse en temps de guerre l'honneur de défendre leur pays au même titre que « ceux qui sont payés pour cela ». Les fils d'officiers, de fonctionnaires, de propriétaires dédaignent l'armée, et laissent la place à d'autres éléments, qui y viennent, non pas tant par vocation militaire que pour se hausser socialement.

Le déficit dans l'armée régulière est de 154 officiers, dont 95 pour l'infanterie. Pour augmenter le nombre des candidats à Sandhurst (école pour les officiers d'infanterie et de cavalerie) et Woolwich (école pour les officiers d'artillerie), le ministre a décidé la réduction des programmes et l'abaissement de la limite d'âge; d'ailleurs le concours d'entrée est complètement supprimé.

Dans la réserve spéciale, le déficit est de 1 300 officiers sur 3 000; dans la territoriale, de 1 600 sur 11 000. Ces officiers de complément se recrutent parmi deux catégories de jeunes gens : les uns ont subi des examens spéciaux et fait un stage dans la troupe; primitivement d'une année, la durée de ce stage vient d'être ramenée à six mois. Les autres sont les élèves des collèges (juniors) et des universités (seniors), qui ont suivi des cours militaires et obtenu des certificats d'aptitude réduisant la durée du stage à cinq ou trois mois.

Ce cours militaire, création de lord Haldane, (1er juillet 1908) s'appelle l'*Officers training corps*. Il était en germe dans les corps de Cadets existant avant 1908 dans 3 universités et 99 écoles publiques, mais on a voulu leur donner des encouragements et leur faire une situation officielle. D'ailleurs cette réorganisation a profondément modifié l'esprit

de l'institution et produit de bons résultats[1]. Les universités et les écoles conservent seulement leur pouvoir en matière de surveillance et de discipline; le ministre de la Guerre est entièrement chargé de la direction et du contrôle.

Le nombre des contingents de seniors est passé de 9 en 1908 à 20 en 1911; celui des contingents de juniors de 85 à 153. Parallèlement, le nombre des cadets s'accroissait de 2 234 à 6 184 pour les seniors, et de 10 834 à 18 137 pour les juniors. Sur 24 321, près de 12 000 ont fait en 1911 un séjour au camp. Il est peu probable que l'on constate désormais de nouveaux progrès.

Le corps a pour officiers les professeurs des universités et des écoles, au nombre de 186 et 460. Malgré leur bonne volonté, ils ne possèdent pas des connaissances militaires suffisantes pour instruire les jeunes gens. Le premier objectif de l'État-major général a donc été de leur donner des facilités pour faire leur propre instruction; en 1910, plus de cent ont sacrifié leurs vacances du jour de l'an et de Pâques pour aller accomplir des stages dans la troupe; des cours et des conférences les mettent en relations suivies avec les officiers de l'armée régulière. Un officier soigneusement choisi et rattaché à l'État-major général est affecté à chaque université ou groupe d'universités; en outre, de nombreux officiers des différentes armes viennent préparer les jeunes gens au certificat. Il en résulte un léger accroissement du nombre des élèves des universités qui passent dans l'armée.

L'obtention du certificat A (pour les élèves de la division des juniors) exige deux années de service, un séjour au camp, et un examen[2]. Il procure certains avantages aux candidats à Woolwich et Sandhurst, et aux candidats officiers dans la territoriale et la réserve spéciale. Le ministre de la Guerre voudrait qu'il donnât aussi des droits pour l'admission dans les universités; ce serait reconnaître l'instruction militaire comme une part de l'éducation générale. L'expérience sera peut-être faite : dans sa séance du 22 décembre dernier, la

1. *Army Review* (organe officiel du ministère de la Guerre), octobre 1911.

2. Cet examen comprend la solution de questions tactiques élémentaires, et une épreuve pratique consistant à faire manœuvrer une section d'au moins 25 hommes.

Conférence des Headmasters a voté par 22 voix contre 11 une motion dans ce sens.

En 1910, 180 Cadets ont pris du service dans la réserve spéciale, 442 dans la territoriale. « Mais il ne faut pas se faire d'illusions sur la valeur professionnelle des officiers ainsi formés : elle est très faible[1]. »

*
* *

Cette appréciation non suspecte, puisqu'elle émane d'un organe officiel, s'applique à toute l'armée de seconde ligne, condamnée par son organisation à la faiblesse.

Les conditions de la guerre moderne, déclarait lord Roberts dans une récente lettre à la Presse, exigent du soldat deux qualités : la discipline, et la précision du tir. Comment des civils pourraient-ils les acquérir en quelques après-midi d'instruction, et huit ou quinze jours d'exercices par an? C'est impossible, et d'une absurdité si évidente, qu'il est difficile à un homme ayant le souci du salut et de l'honneur de la nation et de l'Empire de garder son calme quand il écrit sur cette question.

D'après les chiffres communiqués par le ministre à la Chambre des lords, dans la séance du 21 novembre, en 1911 148 378 hommes et 6 975 officiers ont accompli une période de quinze jours, 75 523 hommes et 1011 officiers une de huit jours. Plus de 32 000 hommes et 1481 officiers n'ont reçu cette année aucune instruction.

Pour le tir, voici les résultats pendant l'année militaire 1909-1910 (du 1er avril au 31 mars) : sur 66 624 recrues, 30 536 ont été déclarées insuffisantes ; sur les hommes instruits, 113 096 seulement ont exécuté leurs tirs d'épreuve, dont 22 424 sans succès. Ces chiffres n'ont pas besoin de commentaires. Une des causes de cette déplorable situation est la pénurie de champs de tir et de stands.

Le recrutement est régional, certains bataillons ne comptent dans leurs rangs que des agriculteurs, d'autres que des mineurs ou des ouvriers d'usines. La différence est sensible entre des bataillons recrutés dans des professions diverses. D'autre part,

1. *Army Review*, octobre 1911.

chaque région donne à son contingent un caractère particulier, encore accentué par l'indépendance dont jouissent les Associations de Comté en matière d'organisation et d'administration. Il est donc difficile de porter sur l'infanterie une appréciation d'ensemble. Nous nous bornerons à dire avec le colonel Gaedke que, malgré les progrès réalisés, elle n'est pas en état de lutter contre une infanterie continentale.

L'arme qui laisse le plus à désirer est l'artillerie : journalistes et écrivains militaires anglais s'accordent à la juger mal attelée, peu manœuvrière, et ne sachant pas tirer. Les hommes sont assez bons, les commandants de batterie ignorent tout de leur métier[1]. 129 seulement, soit 76 p. 100 ont exécuté leurs tirs en 1911. L'artillerie se trouve cependant dans des conditions particulièrement avantageuses en raison de la facilité avec laquelle elle se recrute ; elle est si populaire que l'on songe à porter pour elle de quinze à vingt et un jours la période annuelle du séjour au camp. En attendant elle demeure une réelle faiblesse pour le système territorial.

La *yeomanry* est meilleure, le *yeoman* des districts ruraux, fermier habitué aux sports, qui monte ses chevaux au dressage et galope derrière ses chiens, chasseur habile à trouver son chemin à travers la campagne, fait un soldat de naissance : « c'est, disent les Anglais, la crême de notre population ; enthousiastes du service, d'un beau physique, excellents cavaliers, ces *yeomen* sont l'élite de notre classe dirigeante et le meilleur matériel militaire que l'on puisse trouver en aucun pays. »

En outre, les contingents citadins où sont représentés toutes les professions et les commerces des petites villes de province, forment de bons escadrons, grâce à leur encadrement et à l'esprit qui les anime. Les yeomen de Londres en particulier, dont plus de 80 p. 100 n'ont jamais touché un cheval avant de s'engager, font preuve d'aptitudes équestres. L'Anglais pratique et amateur de sport voit dans cette institution un moyen d'entretenir dans les classes moyennes le goût de l'équitation. Il avoue néanmoins que ces boutiquiers demeurent incapables

1. A la suite des exercices du mois d'août 1911, on a signalé cependant les batteries du Northumberland comme ayant obtenu pour le tir des résultats convenables. C'est bien l'exception confirmant la règle.

d'apprendre à manier leurs armes à cheval; la *yeomanry* ne fera donc jamais qu'une infanterie montée, et on se demande s'il n'y aurait pas économie et avantage à la remplacer par des cyclistes.

Les services sont excellents, parce qu'ils sont recrutés parmi des spécialistes, pour lesquels l'instruction militaire n'est que l'accessoire. L'intendance, le service de santé, le génie (pionniers, bataillons de chemins de fer, aérostiers, télégraphistes, électriciens) fonctionnent bien; ils sont dotés d'un matériel perfectionné où la traction mécanique remplace de plus en plus la traction animale.

On tend à multiplier les points de contact entre l'armée régulière et la territoriale, et à donner à celle-ci des officiers du cadre actif comme instructeurs et même comme commandants des grandes unités : bonnes mesures, mais impuissantes à pallier de trop nombreuses causes de faiblesse. Les officiers qui commandent et instruisent les territoriaux sont unanimes à reconnaître qu'il leur faudrait plusieurs mois pour arriver à en faire des soldats. Dans une conférence à la *National Defence Association* (31 mars 1911), le colonel A'Court Repington a exprimé son opinion sous cette forme concrète : trois bataillons territoriaux sont actuellement équivalents, au point de vue militaire, à un bataillon régulier; après six mois d'exercice, ce rapport serait ramené à deux contre un, à la condition de donner aux territoriaux des terrains de manœuvre et des stands, et de mettre des officiers réguliers à la tête des grandes unités et dans les états-majors. Dans les mêmes conditions, un groupe d'artillerie territoriale de trois batteries de quatre pièces serait, après quatre mois de pratique, comparable à une batterie régulière de six pièces. Quant à la *yeomanry*, elle vaut une cavalerie régulière moitié moins nombreuse, mais trois mois d'entraînement sous les ordres de colonels et de généraux de brigade de l'armée régulière la mettraient en état de se mesurer à nombre égal avec n'importe quelle cavalerie.

***

Les territoriaux ont une réelle valeur morale, car ces jeunes gens, ouvriers et employés de fabrique pour la plupart, font

preuve de patriotisme en acceptant volontairement le service, qui représente pour beaucoup le sacrifice de leurs dimanches et de leur congé annuel. Ils tirent aussi une cohésion certaine de leur encadrement, souvent assuré par leurs chefs naturels, patrons ou contremaîtres, auxquels ils sont accoutumés d'obéir dans la vie civile; et à défaut de ceux-ci, par des hommes dont le rang social assure l'autorité. C'est un des éléments de force les plus efficaces pour une milice; mais on nous annonce que le recrutement de la territoriale se ralentit d'une façon inquiétante; il ne peut être assuré que par une éducation patriotique. Le lieutenant-général sir Jan Hamilton a écrit dans son beau livre sur la guerre de Mandchourie :

Les directeurs des écoles publiques ont dû éprouver de tristes sentiments de regret en lisant le Rapport de la Commission royale sur la guerre Sud-Africaine : ils doivent se rappeler quels efforts ils ont faits de leur temps pour décourager les élèves les meilleurs et les plus brillants de la carrière des armes... Avec notre éducation antimilitariste et notre armée de mercenaires, nous marchons tout droit sur les traces de la Chine.

De son côté, lord Roberts dénonce les défauts de l'école primaire, « où les enfants ne reçoivent aucune notion de l'histoire nationale et n'apprennent pas à être fiers du passé de leur pays ».

La réforme sociale, ajoute-t-il, doit être placée à la base de l'œuvre de la défense nationale, et son élément le plus essentiel est l'amélioration des écoles; quelques bons résultats ont été obtenus dans les écoles militaires préparatoires [1] et les sociétés telles que les Brigades des Enfants de l'Église et les Boy Scouts du lieutenant-général Baden-Powell; mais ces sociétés sont des institutions privées, et un gouvernement digne de ce nom n'a pas le droit de s'en désintéresser : elles doivent devenir une partie intégrante de notre système d'éducation nationale.

Personne n'est plus convaincu de cette idée que le ministre de la guerre lui-même, philosophe religieux, enthousiaste d'idéalisme [2].

1. École militaire préparatoire du duc d'York, et Royal Hibernian Military.

2. Cf. entre autres, les quatre discours publiés sous le titre commun : *Universities and national life* (Murray, 1911).

Il croit fermement que la supériorité des armements n'est pas une garantie de victoire, et qu'à la force matérielle il faut joindre « l'équipement intellectuel et moral ». Aussi voudrait-il fonder une vaste organisation de préparation militaire qui engloberait toute la jeunesse britannique. Il s'agirait non pas tant de former des soldats en miniature, que de créer dans la nouvelle génération l'état d'esprit fait d'abnégation, de sentiment du devoir, de dévouement à la patrie, qui est nécessaire pour suppléer à la contrainte en matière de service.

Jusqu'à présent les pouvoirs publics n'ont pas suivi l'initiative privée dans ses efforts; aussi le programme que se proposent les deux grandes Ligues militaires anglaises n'est pas seulement de créer un mouvement d'opinion et d'agir sur l'esprit public, mais de stimuler le gouvernement pour l'empêcher de perdre de vue les intérêts de la défense nationale. Les moyens qu'elles emploient sont différents; l'une est radicale, l'autre opportuniste. La *National Service League*, convaincue que la prolongation de la situation actuelle est dangereuse pour le pays, et que le système du recrutement volontaire a donné tout ce que l'on peut en attendre, lutte pour l'établissement du service obligatoire. Elle a pour président lord Roberts, et compte parmi ses adhérents la plupart des Pairs, 163 membres (près du quart) de la Chambre des communes, 5 évêques, l'Association des Chambres de Communes, etc.

La *National Defence Association* veut simplement tirer le meilleur parti possible de la territoriale, qui serait suffisante pour les besoins de l'Angleterre si elle était convenablement améliorée. Elle veut prévenir toute réduction ultérieure des effectifs, et s'assurer que l'on fait les dépenses indispensables pour le maintien des forces militaires au degré d'efficacité nécessaire. Elle se propose enfin d'attirer l'attention du public sur la gravité des circonstances, et d'amener progressivement le système actuel à remplir les conditions exigées par la sécurité nationale. Elle a pour organe une revue, le *National Defence Magazine*, qui tient une des premières places dans la littérature militaire anglaise. Elle donne aussi des conférences, où les questions d'actualité sont exposées et discutées par les personnalités les plus compétentes.

L'action de la *National Service League* s'exerce surtout par des meetings et des lettres aux journaux. Elle s'appuie sur l'insuffisance des effectifs de la territoriale et de la préparation à la guerre; un de ses arguments les meilleurs est la vérité énoncée par Adam Smith, que l'intérêt particulier se trouve en opposition avec le devoir militaire : la majorité des citoyens ne peuvent pas s'y consacrer sans subir de ce fait un préjudice matériel que l'État doit leur épargner. La grande difficulté que présente la mise en œuvre du système territorial consiste en effet dans son caractère facultatif : il produit entre deux camarades d'atelier ou de bureau une criante inégalité quand l'un accepte le service et que l'autre s'y refuse.

La propagande de la Ligue n'a réussi jusqu'à présent qu'auprès des classes élevées et de « la jeunesse dorée du parti conservateur »; elle ne fait pas de sensibles progrès dans le peuple. Il est difficile de se figurer à quel point l'Anglais des classes moyennes demeure réfractaire à l'idée du service obligatoire. Les protestations qui s'élevèrent dès le XVIIIe siècle contre un système « impuissant à donner autre chose qu'une armée coûteuse, levée à grand frais, sans force et sans nerfs faute de discipline », n'eurent jamais d'écho. C'est en vain qu'après les guerres « de la Délivrance », les Allemands, dans l'orgueil des succès que leur avait valu le service national, protestèrent contre le recrutement du soldat britannique, « entièrement séparé de la société, évité et méprisé par ses compatriotes »; les institutions anglaises trouvèrent un défenseur dans Wellington lui-même, qui exposa la nécessité de les conserver sans se laisser influencer par l'exemple de la Prusse et de la France.

La campagne de la *National Service League* soulève de la part des socialistes une violente opposition. M. Blatchford demeure isolé dans la clairvoyance qui lui a fait dénoncer avec tant de vigueur le péril germanique et montrer la nécessité d'y parer par de nouveaux armements.

L'hostilité des socialistes est basée sur la crainte de voir l'armée utilisée dans les grèves. On leur répond que les moyens d'existence et le pain quotidien des travailleurs dépendent de la sécurité nationale. On leur objecte aussi que leur attitude

est inexplicable, car c'est la classe laborieuse qui bénéficiera du service obligatoire : en échappant quelques mois à la vie d'usine ou de bureau, les jeunes gens fortifieront leur santé et prendront de précieuses habitudes d'ordre et de discipline; mais ils ne veulent pas entendre ces raisons.

*
* *

Parmi les attaques dirigées contre les idées de lord Roberts, une de celle qui eut le plus de portée fut la publication, à la fin de 1910, du fameux livre du lieutenant-général sir Jan Hamilton [1]. Lord Haldane lui-même lui donna une préface, pour en bien marquer le caractère presque officiel. Ce plaidoyer, présenté avec un grand art, car le lieutenant-général Hamilton est un écrivain remarquable, contient beaucoup de faux mêlé au vrai. Son argument principal contre le service de l'obligation militaire est qu'il affaiblit chez l'homme le moral et l'initiative, tandis que le service volontaire est inspiré par « un magnifique esprit »; l'armée anglaise est meilleure au combat qu'aucune des armées européennes, parce qu'elle est composée de volontaires. Le sophisme est facile à relever, et l'auteur lui-même s'en est chargé, quand il écrit ailleurs, en parlant du soldat anglais : « il importe peu que le pauvre enfant ait été jeté dans les rangs par la faim, au cours d'un hiver rigoureux, ou qu'il ait été attiré tout naturellement vers une profession honorable. » En effet beaucoup des « volontaires » sont poussés à l'engagement par la misère et le manque de travail. Quant à l'allégation que la valeur morale fait défaut au soldat forcé, sans remonter jusqu'à nos glorieux conscrits qui de 1793 à 1814 ont porté le drapeau tricolore dans toutes les capitales de l'Europe, on ne peut pas dire qu'elle ait manqué aux Allemands, ni aux Français en 1870, ni aux Japonais en 1905. Il y a quelque puérilité à exalter le soldat volontaire, car une marge bien faible le sépare du mercenaire.

Autre assertion discutable : l'adoption du système obligatoire entraînerait l'abandon de l'offensive au profit d'une stra-

1. *Le service obligatoire : une étude de la question à la lumière de l'expérience.* Lord Roberts y répondit par la brochure : *Illusions et réalités.*

tégie de défense passive. On ne voit pas bien la liaison entre les deux idées, ni pourquoi une armée nationale formée par la conscription serait moins apte à porter la guerre sur le continent que le corps expéditionnaire actuel. Il est vrai que l'auteur, emporté par son sujet, écrit que jamais le conscrit anglais ne consentira à traverser le détroit et à se battre en Europe pour une cause politique!

Il développe aussi la thèse que la conscription tuerait le recrutement de l'armée coloniale, nécessaire à l'Angleterre; mais pourquoi ne pas maintenir les engagements volontaires pour les troupes coloniales? Comme dans les autres pays, leur recrutement est surtout une question d'argent.

Le problème militaire est plus difficile à résoudre pour la Grande-Bretagne que pour les États continentaux, surtout depuis que sa situation diplomatique la met en demeure de donner son appui à ses alliés. D'ailleurs, en aucun cas il ne saurait être question pour elle de se créer une armée aussi nombreuse que celles des grandes Puissances européennes; mais entre des masses telles que celles mises sur pied par la France, l'Allemagne ou la Russie, et une armée inférieure à l'armée belge ou bulgare, il y a un juste milieu, et il faut le trouver [1].

Les adversaires de la *National Service League* lui reprochent de ne pas être elle-même très fixée sur les moyens à employer pour réaliser son plan. Lord Roberts compte que chaque année l'émigration et les enrôlements dans l'armée et la marine laissent environ 150000 jeunes gens de 18 ans aptes au service; ils accompliraient une période initiale de quatre mois (six pour les armes montées), suivie pendant deux ans de périodes de quinze jours; on aurait ainsi un contingent de 400000 hommes. L'expérience que le président de la Ligue a faite des volontaires envoyés dans l'Afrique du Sud et formés au combat en un mois, lui donne pleine confiance dans l'efficacité de ces courtes périodes d'instruction, pourvu qu'elles soient dirigées par des officiers de l'armée active. Par le jeu des réserves, les effectifs pourraient être grossis d'une manière considérable, disproportionnée avec les besoins, objecte-t-on. On

1. Viscount Milner : *A civilian wiew of national service.* (*United service magazine*, janvier 1912.)

ajoute qu'au début de la guerre ces hommes seront un peu meilleurs que les territoriaux, mais n'auront jamais qu'une valeur militaire des plus médiocres, et qu'il seraient incapables de se mesurer avec les soldats continentaux. Et puis, viennent les arguments financiers; il ne faudrait que 100 millions pour faire la réforme, dit la *National League*; mais le Gouvernement dit 200 millions. Enfin les plus grandes difficultés sont à prévoir pour le recrutement des 2 000 officiers en plus qui seraient nécessaires.

Lorsque lord Roberts proposa un bill qui fut discuté à la Chambre des Pairs (juillet 1909), on lui objecta que la conscription prendrait tous les ans au printemps, 150 000 ouvriers, à l'époque où la demande est la plus forte, pour les rendre à l'automne, à l'époque où le marché se resserre. Comme conclusion des débats, les Pairs furent amenés à voter sur un amendement du duc de Northumberland, qui faisait crédit au système de lord Haldane, non que ce système fût parfait, mais parce que, dans l'état actuel des choses, il était préférable au régime de la conscription. Cet amendement réunit 123 voix contre 103.

Les propositions de lord Roberts eurent donc 103 Pairs pour elles : résultat considérable si l'on songe combien elles heurtent les préjugés et les habitudes anglaises. Ses partisans n'espéraient pas le succès; ils voulaient seulement tâter le terrain et le déblayer d'un certain nombre d'idées fausses. Loin de nier le progrès réalisé dans l'armée, ils affirment qu'elle n'a jamais été meilleure qu'aujourd'hui; mais ce sont les dangers dont est menacée la sécurité du Royaume-Uni qui ont grandi plus vite que l'armée ne s'est améliorée, et c'est pourquoi ils poussent ce cri d'alarme; autrement, le feld-maréchal aurait lancé ces idées il y a longtemps déjà, lorsqu'il était responsable de l'armée comme son chef suprême.

En somme, la *National Service League*, qui s'est accrue de 56 000 membres depuis deux ans[1], crée dans le pays un mouvement d'opinion remarquable, et lord Haldane a peut-être eu tort de lui reprocher de nuire au recrutement de la territoriale. Est-ce pour faire amende honorable à la Ligue qu'il

1. Elle en comptait 91 000 en octobre 1911.

vient de déclarer à Birmingham que si la territoriale n'arrivait pas à se développer par les moyens actuels, il faudrait en arriver au service obligatoire ? Aveu précieux à retenir, car il montre combien la situation est jugée grave. Le ministre radical tombe ainsi d'accord avec les conservateurs et les nationalistes les plus intransigeants, dont les journaux ne cessent d'encourager la Ligue « à éclairer le peuple sur cette question capitale pour l'existence de la nation comme puissance de premier ordre ». Devant la nation anglaise M. Jaurès a posé ce dilemne dans son livre *L'Armée nouvelle...* : « Ou bien l'Angleterre aidera le monde à créer une politique nouvelle qui rende possible le désarmement concerté et dissipe le cauchemar de guerre et d'invasion, ou bien c'est au service universel qu'elle sera conduite par la force des choses, par l'implacable logique de la paix armée, par la fièvre ardente du conflit franco-allemand. »

Il faut néanmoins reconnaître les mérites de l'œuvre accomplie par lord Haldane ; malgré son échec partiel, la territoriale conserve sur les systèmes antérieurs l'avantage d'être homogène, et susceptible de développement ; au delà de son rôle militaire, elle a une réelle portée morale.

Mais, quelque solution qu'adoptent les Anglais pour leur organisation militaire, ils doivent suivre le conseil que leur a donné ici même le regretté Charles Dilke[1] et éviter à tout prix de laisser s'amoindrir leur force navale : l'Empire britannique n'aura jamais de meilleure sauvegarde que sa suprématie maritime. Encore lui faut-il une armée capable de figurer honorablement à côté de ses alliés, le cas échéant, et de tranquilliser l'opinion publique sur la sécurité du territoire national ; sans quoi, la flotte, réduite au rôle stérile de garde-côtes, ne pourrait pas prendre l'offensive qui, de tout temps, lui a assuré la domination des mers.

ANTOINE DE TARLÉ

1. *Revue de Paris*, 1er avril 1901.

ERCKMANN-CHATRIAN

Sur la grand'route de Paris à Strasbourg, à la crête des Vosges, entre Sarrebourg et Saverne, à la limite même de l'Alsace et de la Lorraine, une ville s'élève. Construite en 1570 par Georges-Jean, comte palatin de Veldenz, érigée en 1620 en principauté pour Henriette de Lorraine-Vaudemont, réunie à la France en 1661 et fortifiée d'après les plans de Vauban, assiégée en 1814, en 1815 et en 1870, enfin annexée à l'Allemagne par le traité de Francfort, c'est Phalsbourg.

Petite ville militaire, elle a connu l'enivrement des victoires et la douleur des défaites. Elle a vu passer les régiments qui s'en allaient vers les plus magnifiques triomphes, elle les a vus revenir chargés de lauriers, et son maire a salué, tantôt à la porte de France, tantôt à la porte d'Allemagne, Napoléon tout-puissant; mais ses rues ont retenti aussi du galop inquiet qui ramenait de Moscou à Paris l'Empereur sans la Grande Armée, et elle a vu défiler les bataillons et les escadrons des alliés envahisseurs, Russes, Autrichiens, Prussiens, courant à la curée; enfin, bombardée, affamée, dévastée, elle a vu l'ennemi s'installer dans ses murs, abaisser le drapeau tricolore, et hisser le drapeau de l'Empire allemand, qui flotte encore. Petite ville militaire, ses enfants, si l'on excepte Gustave Doré, ne concevaient guère d'autre métier que le

métier des armes, et s'appelaient Mouton, comte de Lobau et maréchal de France, Forty, colonel tué en l'an VII à côté de La Tour d'Auvergne, Charras, général proscrit du 2 décembre, Ulrich, défenseur de Strasbourg. Aujourd'hui, perdue au milieu de ces Vosges bleues qu'elle a cessé de défendre, démantelée, ses fossés comblés, ne gardant de ses remparts que deux belles portes, inutile, elle meurt. Ses cafés, où s'agitaient les demi-soldes, sont déserts; déserte la grande place où se chauffaient, par les jours de soleil, autour de la statue de Lobau, les survivants de l'épopée; désertes les rues où résonnait le pas leste des jeunes officiers français. Si jamais la guerre éclatait, Phalsbourg n'entendrait que dans le lointain la voix brutale du canon qui lui fut si longtemps familière, et qu'elle aimait.

Les touristes ne s'y arrêtent pas; ils ne font que la traverser. Pourtant il peut arriver que certains, moins pressés, demandent s'il y a « des curiosités ». Quelque passant bénévole montre alors une vaste maison dont une épicerie occupe le rez-de-chaussée et, tout près, une maison à perron couverte de feuillage :

— Voici, dit-il en désignant la première, la maison où M. Erckmann est né...

Puis, désignant la seconde :

—... Et celle qu'il a habitée.

Si ces touristes sont Alsaciens, ou Lorrains, ou de l'Est français, si même seulement ils appartiennent, de quelque région qu'ils viennent, à ces générations d'avant et d'après 1870 qui se sont nourries dans leur jeunesse des romans publiés par Erckmann et son collaborateur Chatrian, aussitôt, pour leur imagination émue, la ville s'animera de tous les personnages que créèrent ou reproduisirent les deux écrivains. Et ce ne sont pas seulement les personnages dont l'histoire a pour cadre Phalsbourg même et ses environs qui revivront un instant, — vieux soldats d'Égypte, d'Italie et du Rhin, tranquilles horlogers qu'exalte la foi républicaine, paysans soulevés contre l'invasion, médecins campagnards à perruque, grand habit carré, culotte courte et souliers à boucles d'argent, conscrits de 1813 à la fois héroïques et pleins de regrets — mais encore tous ceux dont la fantaisie des auteurs a déroulé

les aventures à travers une Alsace un peu étendue sur les provinces rhénanes : l'ami Fritz, Suzel, Madame Thérèse, le Juif polonais, les amoureux de Catherine, maître Daniel Rock, le Brigadier Frédéric.

Si ces touristes sont très jeunes, étonnés sans doute qu'on les leur indique, à peine regarderont-ils ces deux maisons qui n'éveillent rien dans leur esprit. Ils n'ont pas lu les livres d'Erckmann-Chatrian; qui donc les lit maintenant? Il faut être du pays, et encore!... Ces romanciers ne sont plus à la mode, et puis les délicats ne les estiment pas, leur reprochent d'écrire trop simplement, de n'être pas des artistes, de peindre un monde de petites gens... les chassent enfin de la littérature comme indignes. Or c'est une grande, une très grande injustice.

***

Émile Erckmann naquit le 20 mai 1822 à Phalsbourg, où son père tenait un commerce d'épicerie et de librairie. Après avoir terminé ses études au collège communal, il vint à Paris pour y faire son droit; il atteignait sa vingtième année. Il ne fut pas un étudiant modèle : cinq années lui furent nécessaires pour passer les deux premiers examens; il préférait aux cours de droit les cours du Collège de France et de la Sorbonne. Ramené chez ses parents par une grave maladie, il commença d'écrire pendant sa convalescence. Son ancien professeur de rhétorique, M. Perrot, à qui il communiquait ses essais, le mit alors en relation avec Alexandre Chatrian.

Celui-ci, d'une vieille famille de verriers, était un Lorrain plus pur, né à Soldatenthal, hameau forestier de la commune d'Albrechtswiller. En 1814, les uhlans avaient emmené en captivité, attaché au pommeau de la selle, son père, coupable d'avoir pris le fusil. Sa mère, qui nourrissait alors Alexandre, se précipitait vers le prisonnier, pour le secourir, quand un uhlan, en la repoussant, lui perça le sein d'un coup de lance. Destiné au métier de la verrerie et déjà pourvu d'une place, le jeune Chatrian, que tourmentait le goût des lettres, avait abandonné sa profession pour entrer, contre le gré de ses parents, au collège de Phalsbourg, comme maître d'études.

On imagine ce que fut la rencontre d'Erckmann et de Chatrian, cette rencontre d'où l'amitié devait naître avec la collaboration. Erckmann compte vingt-cinq ans, Chatrian vingt et un : l'âge des longs espoirs et des frémissantes ambitions. Tous deux, ils ont vécu leur première jeunesse à écouter les récits des vieux soldats, récits de victoires et de défaites, récits de conquêtes et d'invasions, et ces remparts, ces bastions, ces casemates que les boulets ont crevés, leur parlent de la guerre, des armées de la République et de l'Empire, de l'illuminisme révolutionnaire, de la fièvre impériale, du désastre qui l'abat : chaque maison leur raconte une belle histoire et leur montre un humble héros. Tous deux, ils ont vécu leur première jeunesse à se promener dans les montagnes que dominent les ruines féodales, dans les forêts de sapins, de chênes, de pins et d'ormes où bondit le chevreuil et que traverse le geai avec un cri aigre, dans les vallées étroites où coulent des eaux claires; nul sentier, nulle ferme, nulle maison forestière qui ne leur soient connus dans cette magnifique partie des Vosges alsaciennes de Saverne à Wissembourg. Chaque jour, chaque heure, la nature, enchantant leurs yeux, pénètre leur âme : s'ils la décrivent si bien, c'est qu'elle les aura, dès leur enfance, enveloppés. Tous deux ils ont enfin, instinctivement d'abord, puis l'instinct fortifié par la raison, les sentiments démocratiques et républicains en honneur dans leur petit pays, où le moyen âge a multiplié les villes libres, où 89 et 93 ont excité l'enthousiasme. Ils portent déjà leur œuvre en eux, et, pour être les romanciers de l'Alsace et les romanciers du peuple, ils n'auront qu'à ordonner leurs souvenirs, à transcrire leurs impressions, enfin à écouter leur mémoire et leur cœur.

Les débuts, certes, ne furent pas faciles. Erckmann, revenu en 1848 à Paris, y achevait son droit, avec la même nonchalance d'ailleurs qu'il avait mise à l'entreprendre. Chatrian n'entendit pas demeurer exilé à Phalsbourg : il demanda et obtint un emploi subalterne dans les bureaux de la compagnie de l'Est. Maintenant, il s'agissait de lutter et de vaincre. Que Paris dut leur sembler terrible, à ces deux Phalsbourgeois, dont l'un, Erckmann, les yeux bleus, de taille moyenne, l'air confortable, continuait à revêtir la culotte en peluche, le gilet de

couleur, l'habit carré à boutons de métal, et l'autre, Chatrian, petit, maigre, les cheveux ébouriffés à l'artiste, s'essayait à des allures plus modernes! Si indestructiblement Phalsbourgeois qu'ils s'efforçaient de perpétuer, en plein Paris, en haut du faubourg Saint-Denis, les traditions du pays natal, se retrouvant chaque soir dans un café, aux prétentions de brasserie, d'où s'échappaient, quand on ouvrait la porte, d'âcres parfums de bière, de tabac et de choucroute.

Paris les accueillait sans complaisance. Les directeurs de journaux gardaient dans leurs tiroirs les manuscrits déposés, qui s'appelaient : *le Requiem du Corbeau, l'Auberge des Trois Pendus, le Chant de la Tonne.* Seul, un journal de chez eux, le *Démocrate du Rhin*, leur donnait une hospitalité obscure; et encore, à Strasbourg même, le préfet interdisait-il les représentations de leur pièce, *l'Alsace en 1814.* Chatrian eut alors l'idée ingénieuse de remettre à *l'Artiste*, que dirigeait Arsène Houssaye, un conte : *Le Bourgmestre en bouteille*, comme traduit d'un certain Erckmann, célèbre en Allemagne. *L'Artiste* lut le conte, le loua, le reçut et l'imprima : un conte étranger, et un conte allemand, pensez donc! On en parla, et la *Revue de Paris* imita *l'Artiste*, mais sans qu'il fût besoin de subterfuge. Voilà donc enfin au sommaire d'une grande revue parisienne ce double nom, sous lequel, pendant longtemps, on ne verra qu'une seule personnalité.

Le plus difficile était fait : être publié. Bientôt leur réputation augmenta. En 1859, *l'Illustre Docteur Mathéus* leur vaut leur premier succès en librairie; et, l'année suivante, *les Contes Fantastiques*, leur second, avec *les Contes de la Montagne.* C'était le recueil de ce qu'ils avaient écrit jusqu'alors : contes dans le genre d'Hoffmann, mais qui mêlaient étroitement à l'histoire d'épouvante, ou de folie, ou seulement comique, la peinture des mœurs alsaciennes, — unissant, dans le cadre de la nature et de la façon la plus naturelle, le rêve et le cauchemar avec la bonhomie narquoise d'une petite ville ou l'active tranquillité d'un village, — opposant les personnages les plus chimériques et hurluberlus à des êtres bien vivants, bons mangeurs, bons buveurs, prosaïquement occupés de leurs affaires.

Les Contes des Bords du Rhin et les *Contes Populaires* réu-

nirent ensuite ceux de leurs récits qui, comme *Maître Daniel Rock*, *la Maison Forestière*, étaient trop courts pour former des volumes séparés. C'était la même veine : l'événement fantastique ou légendaire dans un milieu réel, mais les deux si intimement mêlés que rien ne semblait plus vraisemblable. Cependant, ce recueil contenait une nouvelle qui n'était ni légendaire, ni fantastique, mais simplement l'histoire d'un bon garçon, trop assujetti aux plaisirs de la table et de la vie facile, célibataire endurci, et que l'amour trouble, change, marie, *l'Ami Fritz*.

Les auteurs ne se doutaient pas du chemin que ferait dans le monde ce simple récit, ni du charme qu'il exercerait, ni des larmes qu'il tirerait. Qui dit *Ami Fritz*, aujourd'hui, dit Erckmann-Chatrian ; les deux noms se confondent. Ce roman, bien qu'il se passât dans le Palatinat, fut aussitôt, pour tous, et il reste, non pas seulement un roman alsacien, mais le roman alsacien par excellence, — le roman de l'Alsace heureuse, peignant les mœurs alsaciennes dans ce qu'elles ont de plus singulier et de plus aimable, plein du parfum qu'y répand à chaque page la beauté si diverse de la nature alsacienne.

L'opinion ne s'y était pas trompée. Cet Hunebourg, qu'habite Fritz et qui touche la frontière, n'était qu'une ville d'Alsace un peu avancée, et c'était bien l'Alsace même qu'Erckmann-Chatrian avait décrite, ses coutumes, la grâce de ses filles, la calme solidité de ses fils, son ciel, sa campagne, la douceur de l'existence qu'on y mène. Prompte d'ailleurs à généraliser, l'opinion renfermait encore dans ce brave Fritz, qui, sous des dehors un peu lourds, a l'âme si ingénue, le type même de l'Alsacien. En cela elle se trompait, car tous les Alsaciens ne sont pas des Amis Fritz, tant s'en faut !

L'Ami Fritz date de 1864. Déjà (car *le Fou Yégof*, épisode de l'invasion, est de 1862) les deux collaborateurs, sans abandonner leur première manière, s'engageaient dans une autre voie. Ils se rappelaient ce que leur contaient naguère les vieux soldats, les vieux bourgeois, les vieux paysans, et il leur semblait que l'histoire nationale, depuis 1789, fournissait des éléments autrement dramatiques que toutes les combinaisons de

l'imagination. Cette histoire, qu'on ne connaissait que dans ses grandes lignes, par le nom des victoires, des défaites, le texte des traités, telle qu'on l'enseignait officiellement, quel intérêt et quelle nouveauté acquerrait-elle, racontée par ceux qui l'avaient faite de leur enthousiasme, de leur misère, de leur courage, de leur sang? Qu'aurait-on accompli, sans ces humbles et innombrables acteurs, dont on ne parlait jamais, médecins de campagne, cantinières, apprentis horlogers, sabotiers, bûcherons, charbonniers, vieux sergents?

Madame Thérèse parut d'abord en 1864; puis vinrent *l'Histoire d'un Conscrit de 1813*, *Waterloo*, *l'Invasion*, — série des « romans nationaux » que continuèrent : *l'Histoire d'un Homme du Peuple*, *la Guerre*, *le Blocus*, *l'Histoire d'un Paysan*.

Un succès immense accueillit ces nouvelles œuvres. Publiées dans les dernières années de l'Empire, elles étaient dévorées par les jeunes générations, brûlantes d'espérance républicaine, et qui retrouvaient dans ces pages tout ce qui les poussait à aimer la première République et à détester l'Empire conquérant. Le peuple, en même temps, les lisait, parce qu'il y sentait palpiter son âme, et qu'il s'y voyait souffrir, lutter, vivre.

Survint la guerre de 1870, puis ce fut la paix; Phalsbourg et Soldatenthal devinrent allemands. Chatrian, qui habitait Paris, continua de l'habiter. Erckmann, qui se bornait, chaque année, à quelques semaines de séjour dans la capitale, ne sut où se fixer. Il allait, comme un égaré, à Toul, à Saint-Dié, à Lunéville, pensant obstinément à son pays perdu, à sa ville bombardée, aux forêts de sapins, aux fraîches vallées, aux ruisseaux murmurants où court la truite, aux auberges rustiques dont les propriétaires montrent encore sa photographie « dédicacée », aux amis qui étaient morts ou qui subissaient la domination allemande. Il cherchait, dans la grande patrie, une autre petite patrie, le plus près possible de la nouvelle frontière, pour que le vent lui apportât le parfum du pays.

Cependant il fallait travailler. Chatrian découvrait dans toutes ces nouvelles et tous ces romans de lucratifs sujets de pièces. Déjà, en juin 1869, le Théâtre-Cluny avait représenté avec succès le *Juif Polonais*. Une comédie fut tirée de *l'Ami Fritz*, et reçue au Théâtre-Français. Les partis politiques

s'accusaient alors mutuellement d'être les auteurs de nos désastres. La presse conservatrice désigna à la vindicte publique Erckmann-Chatrian, comme écrivains anti-patriotes et anti-français, coupables d'avoir par leurs écrits propagé l'horreur de la guerre et affaibli l'énergie française. On croit rêver, quand on lit aujourd'hui pareilles diatribes, déshonneur de ceux qui les formulèrent, et qui connaissaient, pour y avoir contribué, les vraies causes de notre démembrement.

L'annonce de l'*Ami Fritz* ne fit qu'attiser cette injuste colère; sous la plume d'un chroniqueur du *Figaro*, le pauvre Ami Fritz se changea en monstre de gloutonnerie, de beuverie, d'égoïsme et de lâcheté, et l'œuvre entière d'Erckmann-Chatrian ne célébra que l'Allemagne, la franc-maçonnerie, le judaïsme, l'huguenotisme. Erckmann-Chatrian durent être bien étonnés.

Le soir de la première, d'ailleurs, la cabale ne réussit pas à couvrir de ses sifflets les applaudissements. Erckmann n'était pas là; le théâtre ne l'intéressait pas, et ses tristes pensées ne l'inclinaient pas vers l'agitation de la scène. Il vint à la troisième ou quatrième représentation et partit avant la fin.

Il laissait Chatrian arranger en pièces, ses romans et ses nouvelles, *Madame Thérèse*, jouée au Châtelet, *les Rantzau*, à la Comédie-Française, — ou en opéras comiques ; *les Amoureux de Catherine*, *la Taverne de Trabans*. Lui, incapable de vivre loin de Phalsbourg, y retournait. Aussitôt, les attaques reprenaient de plus belle. Qu'est-ce que c'était que cet écrivain, qui se prétendait français et qui demeurait parmi les Prussiens? Or, les Prussiens, en l'occurrence, c'étaient les Phalsbourgeois, français la veille, qui avaient toujours sans compter versé leur sang pour la France, et qui servaient, avec les Alsaciens et les Lorrains, de rançon à la France abattue! Erckmann, de guerre lasse, quittait Phalsbourg et se fixait à Lunéville. Il devait garder jusqu'à la mort l'inguérissable blessure de l'exilé.

Un avenir prochain lui préparait d'autres souffrances. Il avait perdu sa petite patrie; il allait perdre son ami et son collaborateur, et de la façon la plus cruelle.

Comme Erckmann vivait loin de Paris, Chatrian s'occupait de placer les pièces et de les faire répéter. Jugeant qu'il ne

pouvait accomplir ce travail tout seul, il s'était adjoint un collaborateur. Ce collaborateur, il voulait le payer sur les droits d'Erckmann et avait commencé à le rétribuer ainsi. Celui-ci, quand il l'apprit, protesta, disant que, s'il n'avait pas écrit des contes et des romans, jamais Chatrian n'aurait eu des pièces à faire. Le litige fut soumis à un arbitrage qui donna gain de cause à Erckmann et obligea Chatrian à lui restituer, pour redressement de comptes, vingt mille francs.

Tout semblait apaisé quand, en août 1889, un grand journal du matin publia, sous la signature d'un employé à la Compagnie de l'Est, un article extrêmement violent contre Erckmann. Erckmann voulait poursuivre le seul signataire de l'article, mais Chatrian contraignit Erckmann à le comprendre lui-même dans le procès. Chatrian, qui devait mourir en proie au délire de la persécution, et qui était déjà atteint de ce mal, se croyait victime de son collaborateur. Il rassembla contre Erckmann toutes les basses accusations que les haines politiques avaient prodiguées. Il l'accusa d'abord d'être complètement Allemand de cœur et de manières, affirmant que, pendant le siège de Phalsbourg, Erckmann, installé au milieu des batteries ennemies, à Méting, assistait impassible à l'incendie de la ville. Sa nièce, d'ailleurs, n'avait-elle pas après la guerre épousé un officier allemand? Il l'accusa ensuite de toujours se reposer loin de Paris, n'ayant que la peine de toucher sa part de droits, tandis que, lui, ruinait sa santé par le travail et les démarches.

Sans doute, la nièce d'Erckmann avait épousé un officier allemand, mais qu'y pouvait-il? et n'avait-il pas aussitôt cessé de la voir? Quant à l'histoire du bombardement, c'était une pure infamie, dont il fut facile de prouver qu'elle était forgée par la haine. Enfin si Chatrian multipliait les démarches dans les théâtres et chez les éditeurs, Erckmann, qui avait entre les mains le carnet du capitaine adjudant-major Vidal, du 6e léger, refaisait, pour écrire le *Conscrit de 1813*, toutes les étapes et toutes les batailles de la campagne, et, pour établir l'*Histoire d'un Chef de Chantier*, se rendait à Suez. Il ne ménageait ni son temps ni sa fatigue. Au reste, la 9e Chambre correctionnelle de Paris condamna à un mois de prison, en février 1890, le signataire de l'article.

Il convient, pour délimiter la collaboration des deux écrivains, de reproduire les considérants :

Attendu que la correspondance versée aux débats fait voir d'une part Erckmann resté en Alsace, décrivant le pays qu'il habite, vivant la vie des personnages de son œuvre, écrivant sans relâche, sans autre occupation que le travail de son esprit, donnant des détails sur l'œuvre commencée, esquissant les caractères, résumant les situations, enfin expédiant à Chatrian les manuscrits des différents contes ou romans; et, d'autre part, Chatrian venu à Paris pour y tenir un emploi au chemin de fer de l'Est, recevant les manuscrits envoyés par Erckmann, les lisant, puis, en conseiller avisé, au goût sûr, lui donnant ses impressions, lui indiquant les retouches à faire sans y mettre la main, pressant Erckmann quand un manuscrit se fait trop attendre, gourmandant même son ami sur sa lenteur à produire, usant de ses relations parisiennes avec les directeurs de revues ou de journaux, pour obtenir la publication de l'œuvre nouvelle, après quoi adressant à Erckmann les critiques des éditeurs, lui réexpédiant même les manuscrits si l'éditeur demande le développement d'un caractère, le changement d'une situation dramatique, gardant seulement pour lui les coupures à faire, sans qu'il soit jamais question dans toute cette correspondance d'un manuscrit, œuvre personnelle de Chatrian, envoyé par lui à Erckmann ou présenté par lui à un éditeur, s'occupant avec clairvoyance et sévérité des stipulations commerciales avec les éditeurs, encaissant le produit de l'œuvre et faisant le partage des bénéfices de la collaboration...

Ainsi se rompait, sur une question d'argent qu'aggravaient des sentiments de jalousie personnelle, une amitié et une collaboration qui semblaient indissolubles, et elles se rompaient par le plus lamentable des débats. Songèrent-ils, à ce moment, Erckmann et Chatrian, à leur première rencontre, à leurs premiers projets, à leurs anciens espoirs? La rupture d'une vieille amitié l'emporte en tristesse sur la rupture d'un amour. L'amour le plus violent, avec l'apparence d'unir, oppose toujours deux adversaires; dans l'amitié, il n'y a que deux amis. Chatrian ne survécut pas longtemps à ce procès; paralysé, il mourut l'année suivante. Erckmann vécut encore quelques années, retiré à Lunéville.

En 1898 il écrivait à M. Jules Claretie :

J'ai été frappé d'hémiplégie incomplètement du côté gauche : l'œil, le bras et la jambe de ce côté ont subi tout à coup un affaiblis-

sement considérable. Le côté droit est resté intact. Je puis encore écrire, mais l'oculiste me recommande de ménager l'œil droit, et, dans ces derniers temps, je me suis aperçu qu'il faiblissait à son tour. En hiver, j'écoute bourdonner mon feu. En été, je fais transporter mon fauteuil au fond de mon jardin, clos de murs tapissés de vignes et de volubilis, et je rêve à mes belles forêts des Vosges, à ma scierie, aux bonnes figures d'autrefois. Du reste, pas de souffrance. Vous avez parfaitement compris pourquoi je me suis retiré à Lunéville, derrière la grille de ma maison où je reçois de bien rares visites. C'est pour me dérober à la calomnie. On ne peut rien reprocher à celui qui se tait. C'est une grande satisfaction, cher monsieur Claretie, de n'avoir jamais manqué à ses devoirs ni envers soi-même, ni envers sa famille, ni envers sa patrie, et c'est la seule qui me reste au moment prochain sans doute de lever le pied pour entrer dans le grand inconnu.

Un an plus tard, il s'éteignit. Il mourait en pleine affaire Dreyfus, et, une seconde fois la proie des passions politiques, il était, sur son lit funèbre, couvert par les uns d'éloges et par les autres, d'injures.

***

Chaque province de France se personnifie dans un écrivain : le Berry, c'est George Sand; la Provence, Mistral; la Normandie, Maupassant; la Touraine, Ronsard; l'Ile-de-France, Gérard de Nerval. L'Alsace a Erckmann-Chatrian. Certes, un critique pointilleux ne manquerait pas d'objecter que ces écrivains alsaciens sont après tout des Lorrains. Mais, vivre à Phalsbourg, si près, si près de l'Alsace, c'est vivre en Alsace : on ne sort de Phalsbourg que pour entrer en Alsace, dans les forêts, dans les vallées de l'Alsace; c'est l'Alsace que les deux collaborateurs avaient parcourue enfants et jeunes gens, où ils avaient respiré, grandi, rêvé; c'est l'Alsace qu'ils ont peinte, décrite, chantée, une Alsace qui mord un peu sur la Lorraine, d'un côté, et sur le Palatinat, de l'autre, sensiblement telle, d'ailleurs, qu'elle existait avant les traités de 1815. Si l'Alsace, devenue allemande par la force, a trouvé d'autres voix pour dire ses souffrances, c'est dans Erckmann-Chatrian seul que s'exprime l'Alsace, province de France.

Elle était heureuse, cette Alsace. Heureuse d'être française, d'abord. Démocratique, elle retrouvait ses traditions dans les traditions de la France révolutionnaire ; la Révolution avait cimenté son union avec la France, parce que les principes de 1789 répondaient aux idées des ancêtres, bourgeois de villes libres, et, à la veille de 1870, les deux départements du Bas-Rhin et du Haut-Rhin formaient un des foyers libéraux les plus agissants. De plus, comme l'Alsace avait l'âme guerrière, éprise de l'uniforme, de la poudre, du sabre, le nouveau régime de l'armée, où le mérite, et non plus la naissance, affirmait le droit, permettait à ses plus humbles enfants, fils de concierge comme Rapp, paysans comme Lefèbvre, fils d'un gardien de ville comme Kléber, de s'élever aux plus hauts grades et, maréchaux, capitaines ou troupiers, de moissonner la gloire par brassées. D'ailleurs, s'ils ne choisissaient pas le métier des armes, les Alsaciens, soit dans l'Enseignement, soit dans les sciences, soit dans la magistrature, brillaient au premier rang.

Rien ne froissait en France l'instinct de l'égalité si profond chez les Alsaciens, et, en même temps, dans leur petit pays où le gouvernement nommait presque tous les fonctionnaires parmi les indigènes, leur sentiment particulariste était ménagé autant que possible. Ainsi unie à la patrie par les liens les plus puissants du cœur et de l'esprit, la vieille province gardait son visage.

En nul endroit du monde, je crois bien, la vie familiale n'a été plus douce, plus intime, plus confortable aussi. Sur cette terre frontière qui était, entre la nation germaine et la nation latine, une terre si propice aux échanges de l'intelligence, elle participait à la fois de la *Gemüthlichkeit* allemande et de la vivacité française. Une bonhomie qu'avivait une fine ironie, une hospitalité affectueuse, de la délicatesse, et aussi le goût de la bonne chère, des bons vins et des bons meubles, — tout cela caractérisait avant la guerre les mœurs des habitants. On était honnête spontanément et par tradition, on était digne, un peu fier même, mais, dans cette dignité, il n'entrait nulle morgue : elle était naturelle. Cependant, comme on habitait une terre féconde, on aimait tout ce qu'elle produisait d'excellent. La nature est merveilleuse, parce qu'elle est infiniment

variée. La montagne, riante ou sauvage, avec ses massifs de rochers rouges, ses forêts de châtaigniers, de chênes, de sapins et d'ormes; la plaine, où les prés, les houblonnières et les vignobles déploient une calme splendeur, que les villages sèment de taches écarlates avec leurs toits de tuiles et que borde le Rhin bleu et vert; les vieux châteaux écroulés et les vieilles tours en ruines; les petites rivières perdues sous les arbres et vers lesquelles se penchent les iris; les routes plantées de sorbiers, de quetschiers et de cerisiers, — tout ce qui peut émouvoir l'âme ou plaire aux yeux se rassemble entre les Vosges et le grand fleuve. Une poésie s'exhale de partout, poésie tendre des fraîches vallées, large poésie des immenses horizons, exaltante ou mélancolique poésie du souvenir.

Or, la saveur spéciale de ce caractère et de ces mœurs, la multiple beauté de cette nature, personne ne les a, comme Erckmann-Chatrian, rendues sensibles. Ce que Lamartine admirait, disait-il, dans leur œuvre, c'était la naïveté de la vie. Louange si juste! Pas d'intrigues compliquées, même dans les contes fantastiques : les aventures qui arrivent à tout le monde, un bon garçon réjoui qui ne veut pas se marier et que l'amour conduit au mariage, deux frères qui se haïssent et dont les enfants s'aiment, un jeune instituteur amoureux d'une hôtelière jeune, jolie et riche, un joueur de clarinette qui n'épouse point celle qu'il aime. Cela, c'est la vie quotidienne, dans le cadre de la petite ville, ou du hameau forestier, ou du village prospère qui repose dans la plaine, de ceux qui les habitent, — le rabbin et le curé, le boutiquier et l'aubergiste, le vieux soldat retraité et le médecin de campagne, le ménétrier et le forgeron, le sabotier et le contrebandier, leurs mères, leurs femmes et leurs filles.

Tout est simple; le ton heureux d'un vieux conteur à la veillée; avec des retours en arrière parfois, des redites, une suspension exclamative du récit. Nulle fausse subtilité dans le langage ou dans les sentiments, mais un naturel qui ne sent pas l'effort, enfin le plus touchant réalisme. Les Alsaciens aiment à boire du bon vin et à bien manger : pourquoi refuseraient-ils les bonnes choses que Dieu a mises sur la terre? Ne serait-ce pas lui faire injure? Erckmann et Chatrian ne

rougiront donc pas de nous les montrer à table, forts buveurs et grands mangeurs. Réalisme pittoresque, d'ailleurs, et toujours plein de sensibilité : je ne vois guère que Dickens, pour saisir si précisément les traits principaux d'une figure, d'un corps, d'un esprit, ceux qu'un caricaturiste ne manque pas de grossir, et pour aimer autant les héros et les comparses de ses romans, s'intéresser à eux, s'attendrir sur eux, s'amuser d'eux. Et si Dickens, grâce à son réalisme et à sa sensibilité, a créé des types inoubliables, M. Pickwick, M. Micawber, M. Peckniff, master Silas Wegg, — pour les mêmes raisons Erckmann et Chatrian ont créé des personnages si originaux et si vivants, — l'illustre docteur Mathéus, l'ami Fritz, l'oncle Zacharie, le grand-père Lebigre, l'horloger Goulden, — qu'on peut dire de tel ou tel individu, sans se tromper : « C'est un personnage d'Erckmann-Chatrian. »

Ces personnages, la nature les entoure sans cesse, comme leurs aventures. S'ils sont heureux, s'ils sont malheureux, ils ne le sont pas seulement en eux-mêmes, et ce qui leur arrive n'arrive pas seulement dans le secret de leur âme. La nature — la nature alsacienne — n'est jamais absente ni oubliée, mais toujours présente, avec ses mille bruits familiers, — bruit du ruisseau, bruit du vent, bruits de la forêt, bruit des scieries, bruit de la forge, — avec ses couleurs, ses odeurs, sa magnificence et sa douceur, telle qu'elle est enfin dans toute sa variété.

Le vocabulaire, certes, n'est pas riche, mais il suffit à tout; il exprime toujours des sensations personnelles, et il peint toujours une terre et des mœurs purement alsaciennes.

Cette nature ne remplit pas seulement de son parfum ou de son activité chaque conte. Jean-Claude Hullin, allant chercher auprès du contrebandier Marc des secours et des renforts pour arrêter les alliés envahisseurs dans les défilés vosgiens, ne peut s'empêcher de contempler, du haut de la montagne, les vallées, les bois et les plaines étendues à ses pieds, jusqu'à l'extrême horizon où se devine le Rhin, et une noble sérénité monte en lui. Le printemps naissant tire à Fritz qui s'éveille, des larmes attendries. L'aurore épanouit l'âme de Mathéus et l'exalte jusqu'à la plus fantaisiste grandilo-

quence. Ainsi, la nature, agissant sur tous les personnages dans le sens de leur caractère, leur donne le calme du cœur, la joie de vivre, une énergie grave ou une gaîté qui ne veut pas être égoïste. Elle est, comme dans Dickens encore, à côté des personnages, un autre personnage innombrable, et, si Erckmann-Chatrian l'ont décrite avec une vérité si attachante, c'est qu'ils l'aimaient.

L'amour de ce qu'ils font, voilà le secret de leur art. Écoutons Erckmann :

D'abord, n'écrire que pour soi. On ne fait rien de bon, quand on écrit, en se demandant : « Est-ce que ceci plaira à l'un, déplaira à l'autre? » L'unique affaire, c'est de se plaire à soi-même. Pas même : c'est de dire ce qu'on a dans le cœur, pour le contentement naturel de son cœur.

Et encore, en parlant de l'illustre docteur Mathéus, que Sainte-Beuve relisait souvent :

J'ai eu tant de plaisir à écrire l'illustre docteur Mathéus et à le récrire, que j'ai compris que c'était bon. Jamais je n'ai écrit aussi facilement, aussi involontairement. J'étais Mathéus en personne. Je ne portais pas mon travail, il me portait. Cela allait tout seul, dans la joie, dans l'abondance. Peut-être quand Mathéus n'était pas en scène, ma main se ralentissait-elle un peu. Mais je le rappelais vite. Alors je recommençais à vivre, sans hésitation, sans embarras, avec délices. Il me semble que voilà la vérité en littérature. Elle s'impose à nous, elle nous conduit en nous enchantant.

Il ne cachait pas qu'il détestait délayer. « Un roman, disait-il, est une nouvelle sur laquelle on a renversé un encrier. »

Si Erckmann-Chatrian n'avaient été que des écrivains alsaciens, peut-être, et même sans doute, n'auraient-ils pas conquis cette grande réputation dont ils ont joui de leur vivant; mais ils ont, en outre, été des romanciers populaires. C'est un genre éminemment ingrat que le roman historique. Si l'on suit avec fidélité, dans un roman historique, la vie d'un souverain, d'un général, d'un homme politique, l'invention romanesque est forcément stérilisée. L'histoire n'est-elle qu'un prétexte? on reproche aux personnages fictifs tout le romanesque dont

ils sont chargés. Si les personnages, réels en fait, sont transformés par l'auteur au gré de sa fantaisie, ce n'est plus que du travestissement. Erckmann et Chatrian ont bien pris des personnages historiques, en ce sens que ces personnages sont les acteurs de l'histoire intérieure ou extérieure, mais ils les ont pris représentatifs d'une classe, d'un parti, d'une croyance, à une époque donnée, et particulièrement représentatifs du peuple et de la petite bourgeoisie. C'est là leur très rare originalité.

Bien avant que parussent ces mémoires, ces carnets de campagne, ces journaux de route, dus à des sergents, à des capitaines, à de simples grenadiers ou à de petits bourgeois, et qui ont jeté sur la Révolution et le premier Empire une si vive clarté, Erckmann-Chatrian avaient découvert une manière à la fois romanesque et véridique de raconter l'histoire. Tant de mémoires publiés ensuite n'ont fait que confirmer l'exactitude de leurs récits. On imagine aisément comment une telle idée vint aux deux collaborateurs. Ils étaient nés assez tôt, non seulement pour avoir connu les survivants de ces temps prodigieux, mais encore pour les avoir beaucoup fréquentés, les avoir écoutés, avoir vécu dans leur intimité. Toute leur enfance et toute leur jeunesse, ils n'entendirent parler que de la Révolution et de l'Empire par ces vieux soldats et ces vieux bourgeois qu'enfiévrait encore la mémoire des grandes choses accomplies, et, en les écoutant, ils écoutaient parler le peuple même de la France. Bien plus, ils eurent entre les mains des papiers rédigés au jour le jour, pendant les guerres, par certains de ces modestes héros. Quand ils songèrent à commencer leur série de romans nationaux, ils n'eurent qu'à se rappeler. « Je viens de lire l'illustre *Docteur Mathéus*, d'Erckmann-Chatrian, — écrivait Flaubert; ces deux cocos ont l'âme bien plébéienne. » Ce mépris est en l'occurrence un éloge dont Flaubert ne se doutait pas. S'ils n'avaient pas eu l'âme plébéienne, ils n'auraient pas écrit les *Romans nationaux*.

C'est pourquoi ils furent populaires : l'histoire qu'ils racontaient, c'était l'histoire des paysans, des ouvriers, des forestiers, des honnêtes boutiquiers, qui avaient lutté et souffert, obscurs, sans autres honneurs que la satisfaction de

leur honneur. Ils eurent aussitôt pour lecteurs la masse profonde du pays. Leurs sentiments d'ailleurs étaient les mêmes que les sentiments de cette masse, et, si l'on ajoute que leurs romans parurent dans les dernières années du second Empire, alors que l'opposition au régime était la plus violente, on comprend pourquoi leur succès fut si étendu. La commission de colportage proscrivait les *Romans nationaux* et refusait l'estampille à *l'Homme du peuple* « parce qu'il n'est question dans ce livre que de liberté ». Anticléricaux, ils croyaient que les Jésuites tentaient de réaliser un rêve de domination : de là *le Grand-père Lebigre*, *l'Histoire d'un Sous-maître*, *les Contes vosgiens*. Ils détestaient le second Empire : de là *Maître Gaspard Fix*, dont le principal personnage représente le campagnard rusé, prêt à servir pour son intérêt chaque régime ; *l'Histoire du Plébiscite*, *l'Histoire d'un Paysan*, et *l'Histoire d'un Homme du peuple*, où ils exprimaient leur idéal politique et que les jeunes générations s'arrachaient.

Cependant, ce ne sont pas là leurs excellents ouvrages : dans cette série de romans populaires, il y a trop de haine, trop de dogmatisme, trop d'éloquence facile. Mais, encore plus qu'anticléricaux ou antibonapartistes, ils étaient républicains. La première République, d'une part, proclamait les Droits de l'homme et du citoyen, supprimait les privilèges, établissait l'égalité entre les membres de la nation. D'autre part, continuant la politique extérieure de nos rois, elle donnait à la France la frontière du Rhin et réalisait le superbe rêve de Richelieu, la vieille Gaule reconstituée sous le nom de France. L'enthousiasme éveillé en Alsace par la Révolution et qui groupa les Alsaciens contre l'étranger envahisseur, ils le partagent, ils le célèbrent, ils l'exaltent. Il fallait défendre contre les coalisés les droits récents, il fallait apporter aux peuples la délivrance : une ère nouvelle brillait, grâce à la France.

Mais les guerres de conquête succèdent aux guerres de délivrance : la conscription, chaque année, enlève, dans les villages, des centaines de mille hommes ; Napoléon remplace Hoche et Marceau ; il faut se battre, toujours se battre, et beaucoup de ceux qui se battent ne démêlent point les raisons de ces tueries continuelles. Enfin, après tant de victoires, la France est envahie : il faut la défendre, et en même temps qu'empêcher

l'entrée des envahisseurs, empêcher le retour d'un régime abhorré, qu'on se figurait à jamais détruit. Ceux même qui, naguère, partaient pour la guerre d'un cœur affligé, reprennent avec ardeur leurs armes, entraînés par le plus pur patriotisme. De là toute la série qui comprend *Madame Thérèse*, *l'Histoire d'un Conscrit de 1813*, *l'Invasion*, *Waterloo*, *le Blocus*, *les Vieux de la Vieille*, ce que le roman populaire a produit de plus beau.

Tout ici, en effet, se combine pour émouvoir. Nulle époque qui soit plus dramatique par les événements et les sentiments. Comme événements, la marche triomphale de l'idée révolutionnaire à travers l'Europe, l'écroulement de l'édifice napoléonien, l'invasion de la France dans les campagnes et dans les villes, la levée du peuple contre l'ennemi, la France à la veille et au lendemain de 1830[1]. Comme sentiments, le mysticisme révolutionnaire, tout ce qui peut agiter une âme de paysan perdu dans les rangs de la Grande Armée, la foi patriotique, la haine de l'ennemi, l'espérance jamais découragée des anciens grognards. Et ces sujets si amples, localisés sur un espace étroit, le long des Vosges, à la porte de l'Alsace, au-dessus de la plaine où se sont toujours répandues les invasions germaniques, là où l'on fut toujours passionnément républicain et passionnément patriote. Enfin, mêlé à tant de tragique, le charme des mœurs et des paysages alsaciens.

Ce succès pourtant ne devait pas être durable. Beaucoup ne pardonnaient pas à ceux qui avaient contribué à ébranler le second Empire, et les auteurs de nos désastres cherchaient sur qui en rejeter les lointaines responsabilités. Une fois déchaînée, la calomnie ne s'arrêta pas. On raconte qu'un jour, dans le bureau du *Constitutionnel*, Sainte-Beuve dit à Chatrian :

— Je voulais vous consacrer un de mes Lundis, mais je ne le ferai pas ; vos romans sont l'Iliade de la peur[2].

— Monsieur, — riposta Chatrian, — mon collaborateur et

1. Voir dans la *Revue Bleue*, un article fort remarquable de M. Philippe Gonnard : *Erckmann-Chatrian et le roman historique*.

2. Un autre, avant ou après Sainte-Beuve — n'est-ce pas le sculpteur Préault ? — passe pour avoir donné d'Erckmann-Chatrian, avec la liberté de l'argot, une définition analogue : « L'Homère du *Taf.* »

moi, nous sommes de familles qui ont fait le coup de feu contre l'étranger et donné leur sang pour la France. Nos pères se sont battus pour le pays, et, si nous célébrons la paix, ce n'est point par lâcheté, c'est par horreur des tueries. C'est que nos pères ont vu de près, dans notre Alsace, l'invasion et la guerre.

C'est une belle réponse. Sainte-Beuve, qui n'avait jamais souhaité d'avoir la figure d'un sous-lieutenant de hussards que pour plaire aux femmes, faisait allusion à *l'Histoire d'un Conscrit de 1813*. Combien de fois, depuis, a-t-on répété son accusation, en ajoutant qu'Erckmann et Chatrian, promoteurs de l'antimilitarisme, avaient déterminé nos défaites en cultivant chez le soldat l'horreur des batailles! Je l'ai dit : on croit rêver en entendant de pareilles diatribes, et il faut, pour s'y livrer, n'avoir pas lu les *Romans nationaux*, ou les avoir lus bien mal.

Joseph Bertha, jeune ouvrier horloger, à peine âgé de dix-neuf ans, faible, boîteux, levé dans la conscription de 1813, part pour l'Allemagne. La Grande Armée, décimée, avait regagné la France; après la campagne désastreuse de 1812, une autre allait recommencer, et le peuple jugeait que l'Empereur avait déjà versé plus de sang pour procurer des couronnes à ses frères, que la Révolution pour assurer à la France les droits de l'homme. Le conscrit part, le cœur plein de tristesse, parce qu'il laisse sa fiancée, ses parents, ses amis, sa petite ville, tout ce qu'il aime, et qu'il s'en va peut-être vers la mort. Tout de même, alors que les réfractaires se comptaient par milliers, que les mères poussaient leurs fils à déserter, et que parfois les détachements de conscrits s'éloignaient enchaînés, Joseph Bertha ne songe pas à s'enfuir. Il n'est pas robuste, il a des regrets bien naturels, mais il n'est pas lâche. Seulement, la campagne de 1813, au début, ne lui apparaît pas encore comme une campagne de défense nationale : il ne se bat d'abord que pour protéger sa vie contre ceux qui veulent la lui ôter. Il pleure, quand il pense à sa fiancée, il a le mal du pays; il n'est pas un héros sans défaillance et que tourmente le seul désir de la gloire; il est à la fois plein de faiblesses et de vertus : il est « humain ». Peu à peu il s'aguerrit. A Leipzig, quand il comprend enfin que maintenant la France lutte pour ne pas mourir, l'âme du soldat surgit

en lui : il se bat avec rage. Ce conscrit accomplit tout son devoir; il l'accomplit humainement, avec des craintes et de la fureur, avec des plaintes et avec du courage, avec des larmes et avec de la résolution : il est vrai, et c'est là ce qui importe.

Si durant « l'invasion » il ne s'était pas trouvé à Waterloo, — où devant la défaite il ne pensait plus ni à sa femme ni à Phalsbourg, mais seulement et en sanglotant à la France, à la patrie qui criait : « A moi, mes enfants, je meurs! » — il eût été de ces sabotiers, de ces contrebandiers, de ces bûcherons qui entravèrent, plusieurs jours, dans les Vosges, à coups de fusils, à coups de rochers, la marche des troupes ennemies. Après 1870, Erckmann ne se consolait pas que l'armée n'eût pas de même tenté, en occupant des défilés si propices, de barrer la route aux Allemands victorieux. Il y a une guerre sainte, celle qui défend la patrie, et ne permet pas qu'on l'amoindrisse. Les guerres de conquête, menées par l'Empire français, n'ont eu pour résultat d'abord que de si bien épuiser la France qu'elle n'eut plus assez de forces pour résister au conquis devenu conquérant, et ensuite de la diminuer. Quoiqu'on dise, l'Empire, en France, c'est trois invasions, et l'Alsace-Lorraine allemande. Comment Erckmann-Chatrian n'auraient-ils pas détesté la guerre de conquête et l'Empire! Parce qu'il y avait eu un second Empereur et que ce second Empereur avait fait la guerre, lui aussi, la terre natale des deux écrivains, après avoir de nouveau éprouvé les horreurs de l'invasion, cessait d'être française!

Voilà comment il faut comprendre le *Conscrit de 1813* : la gloire napoléonienne, si retentissante qu'elle soit, se résume par l'inutilité des victoires républicaines qui avaient réalisé la patiente pensée de la monarchie. Mais la calomnie ne voulait rien entendre. Elle reprochait jusqu'aux solides festins où se plaisent souvent les personnages de ces romans, comme s'il n'y avait pas de solides festins en Normandie, en Flandre, en Bourgogne, dans chaque province française. Elle dénonçait là l'empreinte du germanisme : Erckmann et Chatrian ne s'étaient plu à peindre dans l'Alsace que ce qui appartenait à l'influence allemande; d'ailleurs, ils étaient Allemands de sentiments, Erckmann surtout, cet Erckmann qui avait osé, quelques années après la guerre, retourner à Phalsbourg

et qui ensuite n'avait jamais pu s'éloigner de la frontière. — Lamentable et volontaire inintelligence! Le patriotisme d'Erckmann était si estimé en Alsace qu'en 1871 il avait obtenu à Strasbourg, pour la députation, 42 000 voix, — 2 000 de moins seulement que le préfet Valentin. Les Allemands, dès avant la guerre, s'inquiétaient de ce réveil de l'âme alsacienne, provoqué par son œuvre. Cet homme m'émeut infiniment. La défaite le chasse de son pays; miné par une perpétuelle nostalgie, il erre le long de la frontière imposée au vaincu, cherchant un asile qui lui rappelle ce qu'il a laissé, puis il revient dans sa ville, ne pouvant plus vivre hors de ses murs, puis il la quitte de nouveau, pour interrompre les odieuses fureurs de la diffamation, et enfin il se fixe à quinze kilomètres du premier village annexé, afin d'en être le plus près possible dans son exil : il n'y a pas de plus noble douleur que la sienne.

Une des caractéristiques de l'Alsacien, c'est qu'il aime jalousement sa terre natale : si loin que l'entraîne même une douce destinée, il n'oublie jamais l'Alsace et jamais ne se console. Erckmann était encore par là vraiment Alsacien. Mais, parce que Phalsbourg lui était plus cher que tout, on l'appelait Prussien. J'ai reçu cette injure, quand les élèves d'un collège auvergnat me traitaient de Prussien, parce que j'étais né en Alsace. Encore aujourd'hui, pour les esprits simplistes, tout ce qui est situé au delà de la frontière de l'Est se dénomme Prussien. Il y a deux ans, un aubergiste de Mars-la-Tour, que je pressais de me servir, car je devais rentrer le soir dans le pays messin, me dit :

— Ah! vous êtes de la Prusse...

La Prusse, c'étaient, derrière les bois, les villages lorrains, Châtel-Saint-Germain, Sainte-Marie-aux-Chênes, Gravelotte, où personne ne sait l'allemand et qui attendent, avec une patience jamais découragée, depuis quarante et un ans, la délivrance...

L'oubli dont souffrent encore Erckmann-Chatrian, je ne crois point cependant qu'il dure. Tout, à l'heure actuelle, concourt à leur rendre la place qui leur est due : la faveur de la littérature régionaliste qui peint les divers aspects de la France,

l'intérêt renaissant des Français pour l'Alsace, le goût des œuvres claires et vraies. On rouvrira leurs livres, on les relira, et l'on s'apercevra qu'ils ont été des initiateurs ; — initiateurs, avec George Sand, de la littérature provinciale, si féconde ensuite ; seuls initiateurs de la littérature populaire, dont tant d'écrivains, ignorant ces devanciers, ont cherché, depuis eux, avec un si persistant insuccès, le secret. Et peut-être aussi s'apercevra-t-on qu'en peignant les mœurs et la nature alsaciennes, en sauvant des dialectes lorrains et alsaciens bien des termes expressifs, ils ont été, comme le disait Maurice Barrès, qui n'hésitait pas à les comparer à Mistral, « des mainteneurs de la nationalité française ».

PAUL ACKER

TOMBOUCTOU

ET

LE TRAFIC SAHARIEN

Lorsque j'ai visité Tombouctou pour la première fois, les pays et les peuples soudanais m'étaient assez familiers, mais je n'avais aucune expérience de l'Afrique saharienne. Je me rappelle encore, sur une petite place de la ville où je venais d'arriver, mon étonnement à la vue de deux hommes occupés à manier le pilon et à broyer du grain dans un mortier de bois. Les travaux culinaires, et surtout la préparation de la farine, sont réservés aux femmes, chez les soudanais ; l'idée ne viendrait pas plus d'en charger un homme qu'elle ne pourrait venir dans notre pays de lui confier les fonctions de bonne d'enfant. Cette apparition à Tombouctou de la femme dans un rang social déjà plus relevé est tout justement l'indice d'une civilisation moins lointaine de la nôtre que ne le sont les civilisations noires, et c'est ainsi que, pour la première fois depuis mon départ de la côte de Guinée, j'ai senti que j'étais plus près du monde méditerranéen. En effet, malgré sa population en grande partie noire, Tombouctou est née et s'est développée comme une cité musulmane de l'Afrique du Nord et les besoins du monde islamique ont été sa principale raison d'être. Elle diffère absolument des autres agglomérations indigènes de l'Afrique occidentale, où peut-être l'observance de la loi

coranique paraît plus stricte, mais où l'Islam, d'importation toujours récente, est seulement superposé à des traditions fétichistes très anciennes et dont l'abandon n'est souvent qu'apparent.

Cet étrange coin d'Algérie attaché au monde noir a encore ceci de surprenant qu'il est une vraie ville. L'Afrique occidentale, où les civilisations sont toutes agricoles, n'a que de grands villages; chacun a son champ devant la porte de sa case. La fréquence des points d'eau, en un sol généralement imperméable, favorise la dispersion des habitations. A Tombouctou, au contraire, l'eau est rare et les pluies ne la fournissent pas en quantité suffisante pour permettre les cultures. La nécessité de se grouper autour des puits et l'inutilité qu'il y aurait à s'en éloigner pour circuler dans une brousse inféconde ont imposé aux habitants de Tombouctou des habitudes urbaines, avec tout ce qu'elles comportent de politesse, de culture intellectuelle et aussi de souci du bien-être.

A qui vient du Sahara, Tombouctou, avec ses entours, apparaît comme un lieu de délices. Les buissons d'acacias deviennent des bosquets; quelques milliers de gommiers une forêt; le moins voluptueux décrit avec enthousiasme les repas plantureux de l'hospitalité tombouctienne et ne se lasse pas de flâner dans les rues étroites dont il savoure l'ombre fraîche. Toute autre est l'impression du Soudanais : parvenu à la lisière du Sahara, il ne peut s'empêcher de regretter les grands arbres, les riches cultures, et la brousse grouillante de vie sur les bords du moyen Niger.

Lenz, venu à Tombouctou par le Sahara, et tout joyeux d'avoir vaincu le désert, écrit : « Le monde des oiseaux est extrêmement riche à Tombouctou aussi bien en dehors qu'au dedans de la ville... ; c'est un joli spectacle que ce monde d'oiseaux, lorsqu'on revient d'une longue traversée du désert[1]. »

Caillé, qui vient du Soudan, encore qu'il éprouve une bien légitime fierté d'avoir traversé toute la partie occidentale de l'Afrique, ne peut se défendre contre la tristesse que lui cause le passage de la partie la plus riche de la vallée

1. Oscar Lenz, *Tombouctou*. Trad. Lehautcourt. Paris, 1887, 2 vol. in-8°, t. II, p. 129.

du Niger aux dunes de l'Azaouad, et il écrit dans le récit de son entrée à Tombouctou : « Tout est triste dans la nature; le plus grand silence y règne; on n'entend pas le chant d'un seul oiseau [1]. »

Les deux voyageurs ont traversé la même région, à peu près à la même époque : Caillé en mai et Lenz en juin. Lenz, allant d'Araouan à Tombouctou, dit avoir traversé « la grande forêt de mimosas de l'Azaouad [2]. » A trois jours au nord de Tombouctou, il campe en un lieu où il voit « des buissons de tamaris, des mimosas, de nombreuses variétés d'herbes et de plantes... Nous approchons enfin, dit-il, de contrées plus clémentes, et nous sommes près de sortir du désert [3]. » Caillé, au même point, à trois jours au nord de Tombouctou, remarque : « A mesure que nous nous éloignions du sud, nous trouvions des contrées mille fois plus arides; nous n'apercevions même plus ces chardons et ces salvadores, triste consolation au milieu d'une nature aussi affreuse... Des souvenirs à la fois doux et pénibles me portaient à tourner mes regards vers le sud; pouvais-je ne pas regretter une aussi belle nature au milieu du plus affreux désert [4]? »

Caillé et Lenz, qui comptent parmi les explorateurs les plus honnêtes et les plus consciencieux, exagèrent tous deux : le monde des oiseaux est représenté à Tombouctou quoiqu'en dise Caillé, mais il est loin d'être riche, quoiqu'en dise Lenz.

Aujourd'hui encore, Tombouctou est magnifiée par les officiers qui viennent d'accomplir les dures tournées de méharistes dans l'Azaouad. En revanche, les vieux Soudanais ne s'y plaisent guère et, désorientés par l'aspect de ces dunes arides et de cette brousse sans culture, ils y ont la nostalgie du Soudan.

Tombouctou se dresse au milieu des sables. De tous côtés les dunes s'étendent à perte de vue, couvertes par une maigre végétation d'arbustes épineux. Les quelques mares qui bordent la ville au sud et à l'ouest sont les seuls points où

1. René Caillé, *Journal d'un voyage à Tombouctou*. Paris, 1830, 3 vol. in-8° t. II, p. 301.

2. Lenz, t. II, p. 114.

3. *Id.*, p. 113.

4. Caillé, t. II, pp. 363-364.

l'œil se repose sur la tache verte d'une végétation très dense. La ville est construite sur trois dunes qui se trouvent actuellement à 7 kilomètres de Kabara, où passe un bras du Niger, et à 14 kilomètres de Kourioumé, où se trouve le bras principal. Le cours du fleuve s'est probablement modifié depuis la fondation de la ville. Une dépression, qui paraît être le lit d'un ancien marigot, est visible depuis le fleuve jusqu'aux quartiers du sud; quand la crue du Niger est très abondante, l'eau s'avance jusqu'à quelques centaines de mètres de la ville. Le fait s'était produit au moment du séjour de Barth; on l'a noté, depuis notre occupation, en 1899, en 1905 et en 1910. Il est probable que les sables ont obstrué le lit de ce marigot qui devait autrefois se remplir chaque année et qui pouvait porter de nombreuses pirogues. Ce marigot sinueux, pénétrant si loin dans l'intérieur des terres, a dû avoir son importance au moment de la fondation de la ville. La confiance réciproque n'était sans doute pas de règle à cette époque et chacun aimait à savoir toute proche la route par laquelle il pouvait rapidement aller se mettre à l'abri. Quelques coups de pagaie, et le soudanais s'enfuyait sur sa pirogue; un temps de trot de son chameau, et le nomade disparaissait derrière la dune.

Tombouctou est en dehors de la zone cultivable. Seules les cultures irriguées sont possibles dans cette région où la chute annuelle des pluies est en moyenne de 22 centimètres. Toutefois le climat de Tombouctou n'a rien de particulièrement hostile. Il plaît aux Africains du nord, et les Européens le supportent ordinairement très bien. C'est un climat très chaud mais d'allure continentale avec des variations de température souvent très brusques et d'une grande amplitude [1].

1. Janvier, le mois le plus froid, a une température moyenne de 21°, 5; la moyenne des minima est de 12°,5. La température augmente jusqu'en mai, dont la température moyenne est de 35°, avec une moyenne des maxima de 44°. Elle décroît ensuite en juin au moment où les premières pluies d'hivernage font leur apparition. Celles-ci ont leur maximum d'intensité vers le commencement d'août et cessent en septembre. La température moyenne d'août est de 30°,5. En septembre, la température croît de nouveau, passe par un maximum, en octobre, et décroît rapidement en novembre. La température la plus élevée notée à Tombouctou est de 48°,8; mais il ne faut pas oublier que ces températures extrêmement élevées sont accompagnées d'une sécheresse de l'air presque absolue qui place l'organisme humain

L'homme peut donc vivre à Tombouctou, mais il lui a fallu de bien sérieuses raisons pour s'y résigner. La brousse y est inutilisable pour les cultures; le sol ne donne que de médiocres matériaux de construction; l'argile à brique est peu abondante et il faut déblayer très profondément la dune pour la rencontrer; il existe une roche assez tendre et qui fournit une pierre à bâtir facile à tailler, mais les carrières se trouvent assez loin de Tombouctou et le transport des moellons est difficile et coûteux. Enfin dans les environs on ne trouve pas un seul arbre capable de donner une perche de trois mètres de long. Les poutres un peu solides sont prises sur le fleuve à 100 kilomètres et plus du port de Kabara.

On a supposé longtemps que le climat était en voie de modification rapide dans les régions subsahariennes et il a été admis que le désert y gagnait du terrain. Un examen approfondi des faits ne permet pas de considérer cette hypothèse comme fondée, tout au moins en ce qui concerne la période historique, soit pour Tombouctou une dizaine de siècles.

Il est puéril d'accuser les nomades et leurs troupeaux de la maigreur de la végétation et d'une diminution, qui est loin d'ailleurs d'être établie, de l'humidité atmosphérique. Ce n'est pas parce que la végétation est maigre que les pluies sont peu abondantes. C'est l'anticyclone saharien qui, refoulant les vents de sud-ouest chargés de l'humidité fécondante, prive Tombouctou de pluie pendant une période trop longue; le sol insuffisamment arrosé ne peut nourrir les espèces végétales qui exigent une grande quantité d'humidité; seules peuvent résister les espèces dites xérophiles, adaptées à la lutte contre la sécheresse, et à qui suffisent des pluies périodiques peu abondantes. Même abandonnée pendant plusieurs siècles, sans troupeaux pour émonder ses arbustes, sans hommes pour y couper du bois et pour y tailler des fagots d'épines, la brousse subsaharienne ne porterait qu'une maigre végétation d'arbustes épineux. Le nomade s'est adapté au désert : il ne l'a pas créé.

M. Chudeau, qui a étudié l'évolution du climat saharien, en

dans les meilleures conditions de résistance. Les coloniaux savent bien que 28° à Konakry avec 90 p. 100 de vapeur d'eau dans l'atmosphère sont beaucoup plus pénibles à supporter que 45° à Tombouctou avec un état hygrométrique de 10 p. 100.

s'attachant particulièrement à l'observation des dunes, inclinerait plutôt à penser qu'il y a actuellement une augmentation générale de l'humidité dans la partie nord de la boucle du Niger; il ne s'agit d'ailleurs pour lui, et c'est l'opinion la plus scientifique et la plus plausible, que d'une variation périodique, de durée assez limitée, comparable aux variations que Brückner a signalées pour l'Europe occidentale.

La ville même, restée telle quelle au point où elle a été fondée, est la preuve la plus indiscutable de la permanence des mêmes conditions climatériques. Les nécessités de la lutte pour la vie dans ce pays ingrat et les moyens rudimentaires dont disposent les populations qui l'occupent y ont en effet rendu plus étroit qu'ailleurs le lien entre le milieu et ses habitants. La ville de Tombouctou est construite en équilibre entre le Désert et le Soudan. Une augmentation sensible de la pluviosité l'anéantirait : ni ses maisons en briques sèches, faites d'argile sableuse, auxquelles on fait supporter le poids lourd d'un étage, ni les clochers de Sankoré et de Djingereiber maçonnés de boue séchée et cependant presque aussi vieux que la Sainte Chapelle, n'ont certainement jamais reçu une seule de ces merveilleuses et bienfaisantes ondées du sud qui contribuent à former la grande vague de crue du Niger. Et s'il arrivait au contraire que Tombouctou restât pendant quelques décades sans recevoir ses pluies d'hivernage, les dunes, qu'aucune végétation ne retiendrait plus, se mettraient en marche sous la grande poussée de l'alizé de nord-est et submergeraient la ville entière.

Comment, dans cette situation précaire, sous cette perpétuelle menace d'inondation et d'ensablement, sans ressources locales d'aucune sorte, Tombouctou a-t-elle gardé pendant tant de siècles son rang de métropole?

*
* *

A son apogée de fortune et de gloire, aux XIVe et XVe siècles, Tombouctou était le seul débouché de tout le Soudan nigérien. La grande forêt qui sépare la côte de Guinée de la savane soudanaise était alors un obstacle infranchissable, tandis qu'à

la même époque, le Sahara était constamment sillonné par les caravanes qui reliaient le monde noir au monde méditerranéen. Les routes commerciales du Soudan nigérien, toutes tournées vers le nord, partaient de la forêt pour converger vers le point où aboutissaient les caravanes sahariennes. La Tombouctou d'alors était un « port saharien ».

La marchandise qui attirait vers le monde noir les commerçants musulmans était l'esclave. Le besoin de main d'œuvre servile dans tout l'Orient islamisé a conduit les caravaniers arabes sur les routes suivies jadis par les marchands carthaginois et romains. Le Soudan, avec ses populations païennes, était regardé par les musulmans comme une réserve de la marchandise toujours demandée. Il est impossible de deviner et il serait effrayant d'imaginer combien de millions de têtes de bétail humain ont été entreposées à Tombouctou et exportées de là vers le nord.

Pour payer l'esclave à leur fournisseur soudanais, les commerçants sahariens avaient sous la main une marchandise d'échange d'un débit certain : le sel. Les routes de la côte étant fermées, le Soudan n'a eu pendant des siècles d'autres salines que celles du Sahara. Tégazza d'abord, puis Taoudénit ont ravitaillé Tombouctou, de même que Tichit ravitaillait Oualata, et Bilma la région de Zinder.

Sel contre captifs, sur cette base d'échange s'est fondée la place d'affaires de Tombouctou. L'or et l'ivoire y venaient aussi du fond lointain de la brousse. Les plumes d'autruche et la gomme, seules maigres richesses des pays de sables, complétaient le fret d'exportation ; par le nord arrivaient les tissus, les armes européennes, les soieries et la pacotille ; mais l'or pas plus que les tissus n'auraient justifié la présence de ces milliers de commerçants qu'attiraient avant tout sur la place de Tombouctou le marché aux esclaves et le marché au sel.

Importateurs de sel et acheteurs d'esclaves, les négociants et les caravaniers de Ghadamès ou du Tafilalet étaient commercialement les maîtres de la place de Tombouctou, et leur influence y était prépondérante. Sous leur direction effective, malgré de nombreux changements de maîtres, la ville s'est bâtie et développée comme une sorte de colonie. Il y a entre

Tombouctou et Ghadamès ou Figuig cet air de famille qu'ont entre elles Marseille et Alger.

L'Islam n'a pas eu à conquérir Tombouctou. La loi coranique y a seule été suivie, sinon peut-être dès la fondation, tout au moins pendant la période de développement économique de la ville. Dans ce caravansérail organisé suivant le type uniforme que l'on retrouve aussi bien à Zanzibar ou à Bassora qu'à Mogador ou à Tunis, le voyageur musulman se sentait chez lui. L'empreinte profonde de l'Islam s'y retrouve aujourd'hui dans la vie religieuse, que les appels des muezzins scandent cinq fois par jour, comme dans la vie privée, où la femme, plus respectée que la négresse, vit claustrée dans la protection du harem. Les méthodes commerciales elles-mêmes sont celles en usage dans tout l'Orient musulman et tel bijou ou tel tapis bien souvent encore est promené par un crieur sur le marché comme au beau temps où se rédigeaient les contes des Mille et une Nuits.

Cette ville riche est devenue une ville lettrée, après le succès de la propagande musulmane dans le Soudan nigérien. Si tous les missionnaires ne sont pas partis de Tombouctou, tous du moins ont dû citer avec vénération la ville pieuse où la visite fréquente des vrais croyants entretenait une sainte émulation. C'est ainsi sans doute que Tombouctou a pu devenir le boulevard de l'Islam sur le Niger. Tout naturellement, ce centre de pieuse culture attirait les jeunes gens des meilleures familles fières d'être converties. En même temps, le besoin de prosélytisme poussait vers l'étude beaucoup de jeunes fanatiques désireux d'aller répandre la bonne parole dans les villages païens, encore si nombreux et si proches. Ainsi a dû naître l'Université ou mieux le centre de culture musulmane de Sankoré dont le prestige a survécu jusqu'à nos jours.

Il ne semble pas que les Tombouctiens aient ajouté au patrimoine intellectuel de l'Islam. Ils n'ont pas eu de géographes ni d'astronomes ni de mathématiciens; le seul de leurs historiens dont l'œuvre soit parvenue jusqu'à nous, Abderrhaman Es Saadi, l'auteur du Tarikh Es Soudan, est un écrivain bien médiocre et dont la documentation seule nous intéresse. On ne peut pas parler d'architecture devant les tours d'argile qui dominent la ville.

La seule culture intellectuelle à laquelle Tombouctou ait dû sa gloire, est la culture religieuse. L'étude du Coran et de ses commentateurs, et aussi l'étude de la langue arabe pure ont été le principal souci de ces savants maîtres dont l'enseignement attirait tant d'étudiants et de si loin. Ahmed Baba, cadi de Tombouctou, homme plein de bon sens et d'esprit, et qui possède une bibliothèque de famille plusieurs fois séculaire, a une centaine d'ouvrages de théologie et ne possède que quatre ou cinq livres d'histoire.

Dans un tel milieu, les puritains étaient nombreux, et bon nombre d'entre eux étaient révérés comme des saints après leur mort. Les environs de Tombouctou sont encore parsemés de leurs tombes toujours vénérées. Il est rare qu'un grand centre religieux se crée sans attirer à lui quelques richesses. Une tradition venue jusqu'à nous, et qui a son éloquence, veut que la mosquée actuelle de Sankoré ait été construite aux frais d'une riche veuve. Quelques passages du Tarikh Es Soudan laissent supposer que les pieux savants de Tombouctou exerçaient une profession lucrative.

Entrepôt de toutes les marchandises du Soudan, opulente métropole religieuse, Tombouctou devait être une proie bien tentante pour ses voisins. Par couardise ou par subtilité, les Tombouctiens n'eurent jamais d'armée, tenant qu'il était plus avantageux d'acheter les bonnes grâces du puissant du jour que de faire les frais d'une lutte contre lui. Seule la tutelle des païens leur répugnait. Tombouctou se défendit, d'ailleurs sans aucun succès, contre les bandes d'un roi du Mossi en 1333. La ville fut assiégée, prise d'assaut, et horriblement pillée. Un essai de résistance contre Sonni Ali ne fut pas plus heureux. Tombouctou se donna successivement aux Songhai, aux Marocains, aux Toucouleurs, aux Touareg, et enfin aux Français avec la même résignation.

Toutefois, cette résignation s'est généralement alliée à un certain dédain du vainqueur. Bien que peu belliqueux, les Tombouctiens ont un très intense patriotisme local, et l'allure frondeuse plaît assez à leurs jeunes gens. La vie municipale, qui est très active, est surtout concentrée dans les associations secrètes qui jouent un rôle considérable dans toutes les actions de la vie. Il existe chez presque toutes les peuplades noires

des associations de jeunes gens qui ont reçu ensemble une sorte d'initiation, généralement à l'époque de la circoncision. A Tombouctou, les enfants de même âge sont réunis par quartiers et constitués en groupe dont ils doivent suivre la loi leur vie durant. Chaque association a son chef et son tribunal qui agit surtout par la conciliation et dont la justice est aussi simple qu'expéditive. Un groupe doit l'obéissance au groupe des gens plus âgés que lui, et, en cas de conflit, l'appel est porté devant l'association des gens les plus âgés de la ville. Les membres d'un même groupe, qui se nomment entre eux « kondei », se doivent et pratiquent très réellement l'assistance mutuelle. On ne laisse jamais un « kondei » dans l'embarras pour une question d'argent. A celui qui bâtit une maison, les « kondei » ses frères ont le devoir d'apporter une aide matérielle et souvent l'on peut voir les personnages les plus graves et les plus considérables de la ville, au milieu d'un chantier de maçons, apportant ostensiblement quelques briques. Sans aucune exception, tous les Tombouctiens sont membres d'une association de « kondei », et c'est réellement à ces associations qu'appartient l'autorité dans la ville [1].

On conçoit le rôle qu'a pu jouer, et que joue d'ailleurs encore, cette administration occulte à côté d'une administration officielle en relations permanentes avec un maître étranger. Il a toujours existé à Tombouctou un chef héréditaire de la ville et des chefs de quartiers, à qui s'adressaient toujours les envahisseurs. En butte à des demandes perpétuelles et souvent à des menaces, ces chefs laissaient dire et laissaient faire, tantôt faisant figure d'impuissants, tantôt admettant volontiers les réformes qu'on leur proposait, en réalité mettant le principal de leur activité et de leur intelligence à favoriser le fonctionnement normal des associations, vraies maîtresses de la Cité.

1. Les renseignements sur les Kondei nous ont été fournis par M. Dupuis, qui, fixé à Tombouctou depuis quinze ans, a obtenu le titre de citoyen de la ville. Sous le nom de Yakouba, M. Dupuis a dû se faire admettre dans l'association des hommes de son âge et de son quartier et il prend part à toutes les réunions et endosse toutes les obligations de ses « kondei ». Voir à ce sujet l'étude extrêmement intéressante donnée par M. Dupuis Yakouba sur les *Castes et Associations à Tombouctou* dans la *Revue d'Ethnographie et de Sociologie*, 1910, p. 233.

Ce côté de leur existence rend plus compréhensible l'esprit des Tombouctiens. Commerçants actifs et entreprenants, ils ont pu en même temps rester très traditionnalistes. Courtois et accueillants, mais très réservés, ils n'attachaient que peu d'importance aux faits et gestes des étrangers, qu'ils vinssent en maîtres ou en simples visiteurs. Bien que curieux des nouvelles du dehors, et généralement bien renseignés, leur petite patrie, à qui semblait promise une éternelle prospérité, était pour eux le centre de l'Univers. Et leur affection pour leur ville s'expliquait d'autant mieux que leur urbanité avait rendu la vie aimable sur un des points les plus inhospitaliers du globe.

A séjourner dans cette ville, un charme étrange vous envahit. Quand on la voit le matin du haut d'une terrasse, toute rose sous le soleil levant, et déjà toute grouillante de vie, au milieu de l'horreur grandiose du désert, on ne peut qu'admirer le bel effort humain qu'elle représente. La flânerie est exquise dans les ruelles bordées de hautes murailles derrière lesquelles la mystérieuse cité garde aussi soigneusement que jadis ses jolies filles dont les plus belles et les plus claires de teint restent inconnues à presque tous. Les crieurs des rues, marchands d'eau, marchands de pâtisseries, de melons, de pastèques, se croisent avec le courtier affairé, sa marchandise sous le bras; devant le gros Marocain, l'air important dans les flots de sa robe opulente, se rangent, les reins sanglés dans le pagne, les petites servantes noires qui rentrent en jacassant du marché. Des groupes d'oisifs, assis dans un coin d'ombre, bavardent sur les nouvelles du jour; des enfants jouent et se vautrent dans le sable tiède; les héroïques petits ânes défilent, tantôt écrasés sous le poids de trois lourdes barres de sel, et tantôt chargés jusqu'à disparaître de cette herbe du fleuve, le bourgou, seul fourrage utilisable du pays. Un cavalier agace et fait danser son cheval; des chameaux se dandinent; quelques bœufs, des moutons et des chèvres passent; et par-dessus cette foule qui s'agite dans la blonde lumière, c'est l'enchantement d'un ciel éternellement bleu.

*
* *

Il était évident que l'installation des Français à Tombouctou ruinerait les marchands d'esclaves. Nous pouvons considérer comme un des plus glorieux trophées des guerres d'Algérie la chaîne garnie de cinquante carcans, prise dans le camp marocain après la bataille d'Isly, et maintenant suspendue aux murs des Invalides; mais le monde musulman ne partage pas nos généreux enthousiasmes. Le rôle joué par la France comme nation anti-esclavagiste était connu à Tombouctou, et nos progrès, sur le sol algérien aussi bien qu'au Sénégal, étaient notés bien des années avant l'arrivée de Boiteux à Kabara. Lorsque Lenz visita Tombouctou en 1880, il fut surpris de constater que la guerre Franco-Allemande y avait été suivie avec un intérêt particulier et que la défaite des Français avait paru d'heureux augure[1].

Tombouctou a évité le contact des Européens moins peut-être par fanatisme musulman que par un instinct profond de conservation. Les explorateurs qui ont visité la ville au XIXe siècle ont constaté que la défiance et les sentiments hostiles allaient moins au chrétien qu'à l'espion ou à l'agent supposé d'une puissance européenne et surtout de la France. Laing a pu se montrer à Tombouctou en uniforme de major anglais, et Barth aussi bien que Lenz ont dû une partie du succès de leur mission à leur origine germanique.

Le major Gordon Laing, de l'armée britannique, est probablement le premier Européen qui ait vu la ville mystérieuse. On sait qu'il paya cet honneur de sa vie; toutefois les bandits qui l'assassinèrent étaient des pillards et non des fanatiques. Venu de Tripoli par Ghadamès et le Touat, Laing avait pu séjourner paisiblement à Tombouctou pendant les mois d'août et de septembre 1826, et il étudiait les moyens de rentrer par la côte de Guinée quand, à la suite d'ordres venus du chef Peul du Maçina, il dut prendre la route du Sahara sur laquelle il fut massacré à 50 kilomètres au nord de Tombouctou. M. Bonnel de Mézières, à la suite de recherches remarquablement conduites, vient de retrouver les restes de l'infortuné

1. Lenz, t. II, p. 146.

voyageur et d'acquérir la preuve certaine que ses papiers et ses notes de voyage ont été brûlés.

C'est à notre compatriote René Caillé qu'est due la première description de Tombouctou. Beaucoup d'Anglais de très bonne foi jugèrent invraisemblable qu'un simple matelot français eut pu réussir dans l'entreprise où avait échoué un de leurs plus brillants officiers. Le récit simple et naïf de l'honnête garçon qui avait couru tant de dangers et enduré tant de souffrances dans l'espoir de gagner le prix offert par la Société de Géographie au premier voyageur revenant de Tombouctou, avait paru suspect par son excès de probité. Tombouctou, la reine du Sahara et du Soudan, était représentée par les géographes les mieux renseignés comme une métropole immense avec des palais et des monuments splendides. Plutôt que d'admettre avec Caillé que les palais rêvés n'étaient que des maisons d'argile et que les mosquées n'avaient que des clochetons de boue séchée, ils tinrent pour un imposteur le pauvre voyageur qui n'en pouvait mais. Ceux à qui sont familiers les pays qu'a traversés Caillé éprouvent une admiration émue en relisant le récit ingénu, mais vivant et vrai, qu'écrivit cet honnête paysan charentais : il aurait eu beau mentir, lui qui venait de si loin, et la tentation en devait être forte, puisque nous avons vu depuis y succomber des voyageurs notoires et de plus haute culture intellectuelle.

Déguisé en mendiant et se donnant pour le fils d'un Arabe d'Alexandrie pris par les Français et élevé par eux, Caillé passa inaperçu à Tombouctou. Barth, au contraire, qui séjourna dans la ville pendant l'hiver de 1853 à 1854, dissimulant à peine son origine sous un nom islamisé, a laissé des souvenirs qui durent encore. Le nom d'Abdul Kérim n'est pas oublié à Tombouctou et bon nombre de vieillards de la ville se souviennent d'être allés, il y a un demi-siècle, avec les gamins de leur âge, regarder la terrasse sur laquelle le « Roumi » se tenait presque en permanence.

L'Autrichien Oscar Lenz réussit en 1880 un voyage à Tombouctou par le Sahara qu'il termina en rentrant par le Sénégal. Son séjour dans la ville ne fut que de dix-huit jours et n'a pas laissé chez les indigènes des souvenirs aussi profonds et aussi durables que celui de Barth.

Mais bientôt, à l'ère des voyages de découvertes, succédait l'ère des conquêtes; la question qui se posait aux environs de 1890 était de savoir si la colonne de marche sur Tombouctou serait française ou anglaise, puis si elle serait algérienne et saharienne ou soudanaise. En 1894, aucun doute n'était plus possible. Les Tombouctiens avaient vu les Français atteindre le Niger et y promener leur pavillon; ils avaient vu s'écrouler à Ségou puis au Maçina la puissance des Toucouleurs. Ils se donnèrent à Boiteux, à Bonnier et à Joffre avec bonne grâce; ils nous ont depuis toujours été fidèles. Au cours des luttes que nous dûmes soutenir pendant cinq ans, parfois jusqu'aux portes de la ville, contre les Touareg et les Arabes, pour imposer aux nomades le respect des cultivateurs sédentaires, Tombouctou fut toujours pour nous une loyale alliée. Après la mort de Aube, après le désastre de Tacoubao, après les engagements nombreux et souvent meurtriers de cette période, nos colonnes eurent toujours un point d'appui solide à Tombouctou. Bien plus, l'administration militaire, qui dut faire à Tombouctou son apprentissage de la politique saharienne, et dont certaines initiatives furent parfois peu heureuses, trouva toujours, lorsqu'elle en manifesta le désir, une collaboration intime, intelligente et loyale chez les principaux notables de la ville.

Dans la vie politique, notre intervention a eu des conséquences heureuses. Mais le commerce des esclaves a cessé aussi bien au Soudan qu'au Sahara dès notre occupation effective du pays : un tel bouleversement dans la vie économique des Africains a eu des conséquences considérables. C'était une nécessité pour nous que d'interdire tout acte pouvant être assimilé à l'aliénation de la liberté d'un tiers; mais les vieux administrateurs de carrière en savent long sur les ruines matérielles et morales que ces mesures ont alors entraînées dans les plus vieilles et les plus respectables familles.

Dans les pays soudanais, que nourrissent le labourage et le pâturage, la paix française, après tant de siècles de guerre, mettant fin à la domination d'El Hadj Omar et de Samory, a valu aux paysans de tels avantages que les inconvénients résultant de la disparition des anciens captifs ont été bientôt compensés. Il n'en a pas été de même à Tombouctou que

ses clients méditerranéens ont abandonnée dès qu'ils n'y ont plus trouvé le bois d'ébène à charger comme fret de retour pour leurs caravanes. Ni l'agriculture, ni même l'élevage ne pouvaient alors procurer à Tombouctou des ressources remplaçant celles qui venaient de disparaître; la population est trop clairsemée le long du fleuve pour que Tombouctou devienne comme Gao ou Mopti un grand marché de grains; quant à l'élevage, les débouchés étaient trop éloignés pour qu'il pût être rémunérateur. C'est au commerce du sel que l'on a demandé la totalité des bénéfices dont il ne fournissait jadis que la moitié, et les Tombouctiens sont tous devenus marchands de sel.

S'ils n'ont pas accru leurs richesses, ils ont du moins pu éviter ainsi la ruine totale. Les routes commerciales étant grâce à nous devenues plus sûres, des débouchés nouveaux se sont ouverts et la demande de sel a augmenté. D'autre part, le régime administratif français impose aux indigènes des charges régulières et peu élevées, incomparablement moins pénibles que celles qu'exigeaient les Touareg avant notre arrivée. Mais la satisfaction d'être délivrés des « hommes voilés » jointe à celle de voir augmenter le commerce avec le Soudan n'ont pu faire oublier les ressources faciles qui ont disparu avec le marché aux esclaves. Et les plus clairvoyants parmi les Tombouctiens sentent bien que la décadence de la ville est irrémédiable.

La vie de Tombouctou ne dépend plus que du sel. Les salines se trouvent à Taoudénit, au cœur du Sahara, à 600 kilomètres au nord du Niger. Un village y existe, dont les habitants pendant toute l'année travaillent à l'exploitation des mines. La situation de ces malheureux est épouvantable. En plein centre du Sahara, ils connaissent les étés torrides qu'aucune brise chargée d'humidité ne vient rafraîchir, et pendant l'hiver ils ont souvent à supporter des nuits de gel sans autre combustible que la fiente séchée des chameaux. Aucun être vivant, en dehors de l'homme, ne peut supporter un tel régime. Pas un arbre, pas une plante ne poussent. Il faut faire venir de Tombouctou le riz, le thé et le sucre qui sont la base de l'alimentation. On ne trouve sur place que de l'eau; encore est-elle fortement magnésienne. Son goût

est atroce et la digestion en est pire encore. Le Ksar de Taoudénit possède actuellement une centaine d'habitants et le village des mineurs, Agorgot, qui se trouve sur le chantier, à 5 kilomètres au sud-ouest, en a à peu près autant.

Les gisements de Taoudénit paraissent inépuisables. Ils fournissent actuellement trois mille tonnes par an et pourraient donner bien davantage. Le sel se trouve à environ 4 mètres de profondeur, sous une couche d'argile. On le découpe en plaques ayant 4 centimètres d'épaisseur, mesurant environ 1 m. 10 sur 30 centimètres et pesant en moyenne 30 kilos. Ce sont ces plaques qui, sous le nom de « barres de sel », constituent la monnaie de compte entre Taoudénit et Tombouctou.

Deux fois par an, en octobre et en avril, une grande caravane s'organise pour aller à Taoudénit chercher le sel; on désigne sous le nom d' « Azalay » cette opération, qui, pour Tombouctou, est vitale. La durée du voyage est d'environ deux mois. La caravane emporte le ravitaillement des habitants du Ksar et d'Agorgot. Le détail des opérations auxquelles donne lieu l'Azalay est curieux. Le transport de la caravane, fournitures, chargement et conduite des chameaux, est assuré par la tribu des Bérabich, fraction arabe qui nomadise au nord de Tombouctou. Les marchandises exportées vers Taoudénit sont fournies par de gros courtiers, importateurs de sel, résidant à Tombouctou, qui sont d'origine marocaine. Plusieurs d'entre eux possèdent des puits où ils font travailler à leur compte. Les autres se rendent aux mines ou y envoient un homme de confiance avec des marchandises : riz, sucre, thé ou cotonnades. A Taoudénit on échange 2 ou 3 kilos de riz contre 30 kilos de sel. On peut avoir 4 ou 5 barres de sel pour un kilo de sucre; mais les prix de transport jusqu'à Tombouctou diminuent l'excès des bénéfices ainsi réalisés. Les Bérabich en effet demandent généralement comme rémunération les cinq sixièmes de la quantité de sel qu'ils ont transportée. Pour avoir 100 barres à Tombouctou, il faut donc en acheter 600 à Taoudénit. Cette manière de procéder, qui stupéfie au premier abord, se justifie par des raisons très acceptables, et a des conséquences excellentes pour la population de Tombouctou. Si les nomades conservent les cinq sixièmes de la marchandise qu'ils transportent, ils prennent la totalité de la

peine. Leur tâche ne se borne pas à assurer le transport entre deux points distants de 600 kilomètres à travers la région la plus effroyable du globe; ils sont responsables du sel qui leur est confié en cas de perte des chameaux, ce qui arrive souvent pendant l'Azalay d'été. Les Bérabich n'ont aucune industrie et ne font aucun commerce; ils sont caravaniers et éleveurs de chameaux, et maintenant que le commerce transsaharien a cessé, ils n'ont d'autres ressources que leurs gains comme transporteurs au moment de l'Azalay. Les courtiers en sel, au contraire, opèrent sans aucun risque et à coup sûr. Ils n'ont qu'à charger de vivres les chameaux montant vers le nord et à attendre paisiblement qu'ils reviennent chargés de sel. Les prix d'échange de Taoudénit leur assurent déjà, même en payant le transport au taux actuel, un très honnête bénéfice, et ils en retirent un autre encore en expédiant leur sel vers le sud.

La part considérable que prélèvent les Bérabich sur les deux Azalay, tout en permettant aux traitants marocains de faire d'importantes affaires, les empêche d'être seuls à en réaliser. Et ce sont les Tombouctiens qui bénéficient de cet état de chose. Les nomades Bérabich, qui n'ont aucun sens du commerce, viennent apporter sur la place de Tombouctou le sel qu'ils ont prélevé comme prix de transport, et c'est aux gens de la ville qu'ils s'adressent pour échanger ce sel contre du grain et contre des cotonnades. Dans toutes les familles de Tombouctou, il est d'usage de recevoir au moment de l'Azalay un ou plusieurs hôtes nomades que l'on aide à placer leur sel et à qui l'on procure des marchandises. Il va de soi que cette hospitalité et ce courtage sont payés. Et de cette façon, tout naturellement, le bénéfice que représente la montée du taux d'une barre de sel qui ne vaut même pas un franc à la sortie de la mine à Taoudénit et dont le prix varie de 12 à 15 francs sur la place de Tombouctou, se trouve réparti entre de si nombreux intermédiaires que toute la ville et toute la population nomade qui l'entoure vivent de cet unique commerce. Tout le monde à Tombouctou trafique sur le sel. Les cadis et les imams, le chef de la ville et les chefs de quartiers, les notables et les lettrés sont tous, pendant la saison du sel, aubergistes et courtiers.

C'est un spectacle curieux que celui du retour de l'Azalay; au moment où apparaissent sur la route du nord les premiers chameaux chargés de sel, les terrasses se couvrent de monde, et l'on cherche à distinguer qui sont les arrivants; les gestes, les exclamations rappellent tout à fait les scènes qui se passent sur les côtes normandes et bretonnes au moment du retour des terres-neuvas. Et, quand se sont accroupis les animaux, et que l'on commence de décharger les premières barres, il se forme aussitôt, au milieu des chameaux, des groupes où l'on discute interminablement sur les quantités probables que doit apporter la caravane et les cours qui vont s'établir.

Le prix de la barre de sel à Tombouctou est sujet à des fluctuations considérables. Il est descendu à cinq francs à la fin de 1909 et il est actuellement de vingt francs. Ce sont des limites extrêmes et les cours varient ordinairement entre douze et quinze francs; mais les variations sont assez brusques, car elles dépendent de deux facteurs très différents : la production à Taoudénit et la demande dans la boucle du Niger.

Le sel de Tombouctou est dirigé par ânes sur Kabara et embarqué sur le Niger le plus souvent dans des pirogues. Le principal débouché est le marché de Saraféré où viennent s'approvisionner les caravanes venant du pays de la Volta. Dienné, Korienza, Mopti, en amont, et Gao en aval sont également ravitaillés par Tombouctou. Actuellement l'aire d'extension du sel de Tombouctou est à peu près limitée à l'est et à l'ouest par le Niger et au sud par la route Bamako, Sikasso, Bobo-Dioulasso et par le sud du pays Mossi.

Le Soudan paie son sel à Tombouctou avec du grain et des marchandises européennes. La ville saharienne est entièrement tributaire du Niger pour son alimentation. La population permanente de Tombouctou est actuellement de 5 000 âmes et au moment de l'Azalay la ville renferme souvent 7 et 8 000 personnes. C'est à Tombouctou que les nomades des environs viennent maintenant avec leur bétail acheter le grain qu'ils razziaient jadis chez les cultivateurs du fleuve. Le ravitaillement de la ville et de son marché demande quotidiennement de 5 à 6 tonnes de mil et de riz. La population clairsemée qui vit dans les villages environnants ne peut suffire à l'assurer. Gao et Mopti, les grands centres actuels du

commerce du grain sur le Niger, fournissent presque toute la consommation de Tombouctou. Quant aux marchandises européennes, elles viennent de Dakar par le Soudan. Tombouctou consomme par milliers de pièces cette étoffe bleue, la *guinée*, dont sont faits exclusivement les vêtements des Sahariens.

Tout commerce avec le nord de l'Afrique a cessé. Les quelques ballots de thé ou de soieries qu'importent annuellement par le Sahara deux ou trois Marocains et les lots de plumes d'autruches qui s'exportent sur Mogador représentent à peine quelques milliers de francs.

Malheureusement pour Tombouctou, la fourniture de sel des pays soudanais, qui était son monopole, a tenté les commerçants européens et des maisons de Bordeaux l'ont entreprise directement. Le client indigène ne change pas vite ses habitudes : ayant accoutumé de voir le sel en barre, il n'achetait pas volontiers le sel marin qu'on lui présentait en sacs. On a essayé d'agglomérer celui-ci en plaques ayant les dimensions et l'aspect d'une barre de sel; mais la manutention coûteuse augmentait trop le prix de revient. C'est avec le sel gemme maintenant que l'on concurrence le sel de Taoudénit. Les mines de Roumanie et d'Espagne fournissent des plaques ayant les dimensions et l'aspect exigés par les indigènes, et le débit de ces plaques au Soudan va en augmentant chaque année. En même temps d'importantes salines installées à la Côte d'Ivoire et au Sénégal fournissent en vrac du sel marin à des prix tellement faibles que les indigènes des centres urbains, sinon ceux des villages de la brousse, commencent à le consommer de préférence au sel gemme.

L'emploi exclusif des sels étrangers ruinerait Tombouctou; mais ce résultat n'est pas à prévoir immédiatement. La consommation du sel au Soudan s'accroît chaque année dans des proportions considérables et elle est loin d'avoir atteint son maximum. Dans un très grand nombre de peuplades de l'intérieur de la boucle du Niger l'emploi du sel dans l'alimentation quotidienne n'était pas en usage avant notre arrivée. Peu à peu, la situation se modifie, grâce surtout aux anciens tirailleurs libérés qui prennent au service l'habitude d'une nourriture toujours salée. Aussi, malgré l'augmentation

des quantités de sel importées d'Europe ou des colonies côtières, la production de Tombouctou ne fléchit pas; souvent même elle ne suffit pas à la demande. Le Soudan nigérien consomme actuellement environ 6 000 tonnes de sel par an dont Tombouctou fournit la moitié. Quand l'usage du sel sera répandu dans les villages les plus éloignés, cette consommation pourra atteindre 12 à 15 000 tonnes. Cela promet à Tombouctou, sinon la prospérité, du moins la vie pour quelques années encore; mais ce ne sera plus qu'une existence précaire, et dont sans doute ce siècle-ci verra la fin.

En même temps qu'elle perdait son importance économique, Tombouctou cessait de jouer son grand rôle religieux. C'est encore un centre de culture, ce n'est plus un centre de propagande. Il y a encore à Tombouctou de bons lettrés capables de donner aux jeunes gens l'enseignement coranique de façon correcte; mais les relations entre la ville et le monde musulman sont de moins en moins fréquentes et le nom de Sankoré n'a plus qu'un prestige tout à fait local. A Tombouctou, comme dans tout le monde musulman, on constate actuellement une diminution du fanatisme et de l'hostilité systématique à l'égard des Européens. L'attitude sincèrement neutre adoptée depuis quelques années par les gouvernements français et anglais est pour beaucoup dans ce résultat. L'école française de Tombouctou est fréquentée par cent vingt élèves tous musulmans : la stricte neutralité de l'enseignement rend le recrutement des écoliers très facile.

*
* *

Tombouctou et les villes sahariennes de l'ouest occuperont dans l'Afrique du XXe siècle une situation aussi fâcheuse que leur situation dans l'Afrique du XVe siècle était privilégiée. Elles sont en dehors des grandes routes commerciales du Soudan qui, depuis l'ouverture des chemins de fer côtiers, ont franchi la muraille de la forêt, et s'orientent toutes vers l'Atlantique. Les escales qui s'échelonnent de Lagos à Dakar reçoivent directement d'Europe et distribuent vers le Niger

les marchandises qui atteignaient autrefois le Soudan par Kouka, Zinder ou Tombouctou.

Déjà la Méditerranée avait attiré à elle toute l'activité du Maghreb. De Tunis à Tanger croissent les grandes cités de l'Afrique future, pendant que Ghadamès ou Figuig s'éteignent lentement à la lisière du Sahara déserté[1]. L'intervention française au Maroc aura pour résultat d'étendre jusqu'au Tafilalet la zone d'attraction des ports atlantiques; mais Mogador ou Casablanca ne doivent plus espérer de renouer les anciennes relations entre le Maroc et le Soudan. Le cargo et le chemin de fer ont été les rivaux heureux de la caravane et il semble bien que, dans tout le nord-ouest de l'Afrique, les temps du commerce transsaharien soient accomplis.

Les nouveaux projets de chemins de fer sahariens qui s'ébauchent sont des transafricains dont l'objectif est d'intérêt mondial. Nul ne songe désormais à construire une voie ayant pour unique objet l'union du Soudan et de l'Algérie. Quant au nouveau réseau de voies ferrées en cours d'exécution, il reliera la côte aux parties les plus intéressantes de notre grande colonie. Le tracé de ces lignes, si heureusement conçu par les deux éminents gouverneurs généraux de l'Afrique occidentale, M. Roume et M. Ponty, s'écarte très justement du Sahel et de l'inféconde brousse subsaharienne pour desservir les pays plus riches, mieux arrosés et plus peuplés du Soudan.

C'est au tracé de ses côtes, au creusement propice du golfe de Guinée, que l'Afrique du nord-ouest a dû la transformation de sa vie économique. La mer était trop proche pour ne pas y exercer son attraction.

Dans l'Afrique du nord-est, au contraire, les régions soudanaises n'ont de débouché vers l'Europe que par la Méditerranée. La route du Nil aménagée et bordée d'une voie ferrée est la meilleure et la plus suivie; mais il est probable que la vieille voie saharienne qui, par Koufra, relie Benghazi au Ouadai, au Bahr-El Ghazal et au centre du continent sera longtemps encore fréquentée par les caravanes. Si les entreprises italiennes réussissent et s'étendent en Tripolitaine, c'est

1. La même remarque vient d'être faite par M. Gaston Lemay, ancien consul de France, *L'Oasis de Ghadamès et le commerce avec le Soudan*, *Le Temps*, 2-3 janvier 1912.

surtout la zone côtière qui paraît devoir les intéresser. Dans le cas cependant où le commerce italien voudrait chercher à atteindre le Soudan, c'est la route Benghazi-Koufra qu'il lui faudrait choisir de préférence à toute autre. L'hinterland de Tripoli, les vieilles cités de Ghat et Ghadamès seront certainement condamnés à mort le jour, maintenant très proche, où le rail anglais parti de Lagos atteindra Kano.

Les questions sahariennes sont maintenant d'importance secondaire et Tombouctou peut cesser d'exister sans qu'en souffre notre colonie d'Afrique occidentale. Seules des raisons de sentiment pourraient faire regretter la disparition de ce centre d'activité humaine, témoin curieux d'une époque à jamais disparue, qui ne correspond plus à aucune nécessité dans la vie économique de l'Afrique moderne. Les métropoles commerciales de l'avenir seront Konakry et Bamako, Porto-Novo et Grand-Bassam, Dakar surtout, le grand port d'escale de demain. D'un côté il n'y a qu'un coin d'Islam qui meurt; de l'autre il y a « l'éveil d'un monde ».

LUCIEN MARC-SCHRADER

LES DERNIÈRES ANNÉES

DE

MADAME DE LA POUPLINIÈRE

Dans toute l'histoire anecdotique du XVIIIe siècle, il n'y eut pas d'événement plus retentissant que la découverte de la fameuse cheminée tournante dont le maréchal de Richelieu se servait pour pénétrer dans le cabinet de toilette de madame de la Pouplinière [1]. Sans doute les témoins de cette scène tragi-comique furent nombreux : le maréchal de Saxe, le maréchal de Lowendal, le comte d'Igny, l'avocat Ballot de Sovot, Vaucanson, Marmontel, — sans compter les commissaires au Châtelet et les gens de service, — se chargèrent de porter la nouvelle à la cour et à la ville; madame de Pompadour, dans l'espoir de nuire à Richelieu, son ennemi, fut la première à encourager les bavardages; mais le fermier général La Pouplinière lui-même, malgré tout son esprit, parut prendre un amer plaisir à braver l'opinion publique et à révéler à tout Paris un état où il avait réduit plusieurs de ses contemporains. Il n'avait pas mesuré les conséquences d'une indiscrétion qui lui était moins inspirée par un mouvement du cœur que par une vive blessure d'amour-propre. Quelques jours

1. Nous restituons au nom cette orthographe conforme à son origine et à l'invariable signature du fermier général. — Cette cheminée mettait en communication deux appartements situés au second étage des immeubles qui porteraient aujourd'hui les numéros 57 et 59 de la rue de Richelieu. La Pouplinière habitait son hôtel du 59 depuis 1739.

plus tard il assistait à un tel débordement d'épigrammes, de calembours et de chansons qu'il devait par sa propre faute et avec un secret étonnement se séparer pour toujours de sa femme. Cette décision du reste fut prise à l'amiable et il semble bien que la justice ne vint jamais la confirmer.

Dans une récente étude le marquis de Ségur a retracé l'amoureuse aventure du maréchal de Richelieu et de madame de la Pouplinière; il a évoqué les derniers jours d'une femme qui fut la double victime de son mari et de son amant. Mais pourquoi avoir retranché de cette malheureuse vie près de cinq années, des années pleines de souvenirs, qui sans doute furent plus tristes et moins amères que les précédentes? Madame de la Pouplinière, séparée de son mari en décembre 1748, ne mourut pas en janvier 1752, mais le 22 octobre 1756. Entourée de quelques amis fidèles, elle rouvrit ses salons, conquit le respect et la sympathie de tous, et les dernières semaines de son existence furent transformées par une manière de coup de théâtre dont la mort arrêta brusquement les effets.

*
* *

Après la scène du 28 novembre 1748, madame de la Pouplinière s'était retirée dans l'appartement de la Chaussée-d'Antin où vivait sa mère, Marie-Anne-Michelle Carton Dancourt, veuve de Samuel Boutinon des Hayes. Elle partagea son temps entre sa mère et son amie, madame de Souvré [1], avant de louer ce logement de la rue Ventadour qu'elle devait habiter jusqu'à sa mort.

Sa situation était évidemment fort modeste, bien qu'on ne doive pas s'attendrir outre mesure sur l'état de dénuement où elle se trouva réduite au début de décembre; c'était là un désarroi des premiers moments qui frappa le commissaire au Châtelet, mais qui ne pouvait durer, et elle ne tarda pas à rentrer en possession de ses vêtements et de ses bijoux. Les des Hayes étaient sans fortune; Samuel Boutinon, officier protestant, avait vécu longtemps hors de France et vu dilapider son

1. Félicité de Sailly, née le 1er août 1716, troisième femme en 1738 de François-Louis Le Tellier, marquis de Souvré, maréchal de camp, puis lieutenant général, petit-fils de Louvois. Elle se sépara de son mari en 1754.

patrimoine; quant à Mimi Dancourt, elle s'était retirée du Théâtre-Français le 29 août 1728 avec une pension annuelle de 1 000 livres et la somme de 13 000 livres qu'elle avait placée « dans le fonds et établissement de la Comédie » entre 1686 et 1705[1]. Ses biens personnels consistaient en argenterie, bijoux, tableaux et objets d'art; elle posséda encore jusqu'au 23 mai 1757 le superbe château de Courcelles-le-Roi près de Gien, qu'elle avait hérité en 1725 de son père l'illustre Dancourt et où Thérèse des Hayes se rendit assez régulièrement pour passer les mois d'été et retrouver un frère à qui elle portait une vive affection.

Le principal revenu de madame de la Pouplinière consista bientôt dans les rentes que son mari fut mis en demeure de lui servir : trop adroite pour ne pas tirer de la situation tout ce qu'elle pouvait comporter, Thérèse des Hayes avait remué ciel et terre dès la fin de 1748; un an après, en novembre 1749, le contrôleur-général Machault mandait La Pouplinière et lui ordonnait, raconte d'Argenson, de payer une pension à sa femme et d'en assurer le fonds, « sinon qu'il eût à se retirer des fermes et qu'il y avoit quelqu'un de tout prêt pour avoir sa place à cette condition, et La Pouplinière a condescendu à cette volonté, ce qui prouve le grand crédit de M. de Richelieu ». Le maréchal avait fait mieux; il avait, dit-on, donné jusque-là 1 200 livres par mois à sa maîtresse; il est juste de dire qu'il ne laissa pas de s'inquiéter de sa santé et que trois ans plus tard elle était encore soignée par le chirurgien qu'il avait choisi.

A partir de 1750 La Pouplinière servit 12 000 livres par an à sa femme (4 000 de rente viagère et 8 000 de pension). Étrange aventure que celle du financier : en octobre 1737, pressé par le cardinal Fleury d'épouser sa maîtresse il avait dû choisir entre le mariage et l'exclusion des fermes; en 1749 et pour cette même Thérése, il lui fallait payer son infortune ou quitter sa place!

***

Madame de la Pouplinière dut passer quelques mois assez tristes à méditer sur sa situation. Elle avait sans doute aimé

1. *Archives de la Comédie-française*, dossier Desbayes.

passionnément Richelieu et les admirables lettres que nous avons encore en donnent la preuve la plus directe et la plus émouvante. Mais ce qu'elle n'a pas écrit, ce qu'elle ne pouvait dire à son amant, ce sont les secrètes ambitions que d'Argenson dévoile, l'espoir qu'elle avait de jouer un grand rôle grâce à la faveur du maréchal. Plus sentimentale que sensuelle, elle était surtout capable d'un amour de tête et à travers toutes les crises du cœur, son intelligence restait froide; ces lettres, où éclatent à chaque ligne des cris déchirants, sont tracées d'une écriture ferme, sans aucune défaillance, où l'on retrouve « la chimiste, la philosophe » qu'admirait Voltaire et qui analysait savamment en 1737 un traité d'harmonie de son maître Rameau. Elle avait montré toute sa vie une ambition, une volonté qui se dissimulaient sous un charme incontestable, et ce front lumineux que modelaient les pastels de la Tour était celui d'une entêtée et d'une orgueilleuse contre laquelle le prudent abbé Huber avait mis en garde Jean-Jacques Rousseau.

Avait-elle oublié ce La Pouplinière qu'au plus fort de sa liaison avec Richelieu, elle traitait si vertement d'animal? Elle l'avait aimé vers 1734, lorsqu'il avait été ce premier amant qui laisse dans la vie de toute femme une empreinte ineffaçable; son honnêteté effarouchée avait résisté longtemps à Richelieu : « Vous souvient-il, mon cœur, de mes frayeurs à la première proposition, j'ay esté un an sans oser y penser, je croyois que ce seroit mon dernier jour; présentement j'y suis si bien accoutumée que j'en suis négligente, il me semble que cela a toujours esté et que tout le monde doit en estre aussy content que moy[1]. »

Mais enfin tout s'était écroulé; il fallait vivre et, sur les ruines de son passé, elle eut la volonté de bâtir une existence nouvelle, dont les débuts durent être pénibles, privés du luxe qu'elle avait connu autrefois. On revint à elle assez vite, on s'aperçut que le scandale avait été augmenté par la jalousie de femmes à qui pareille aventure n'aurait su arriver ou par les mensonges qu'un avocat Ballot allait colportant du café Foy au Palais Royal[2]. A travers ses malheurs elle avait conservé

1. *Bibliothèque de Rouen*, collection Leber, n° 3334 (trois lettres).

2. Ballot, ami de Rameau et commensal attitré de La Pouplinière, prétendait qu'une « cache » permettait à Richelieu de se dissimuler dans une

des fidèles : l'ironique d'Argenson lui-même, le comte d'Entraigues, la marquise de Souvré, la comtesse de Froulay, Thieriot enfin qui avait pris parti pour elle, sans abandonner l'hôtel de La Pouplinière où il trouvait son couvert mis. Le comte de Saint-Mauris lui présenta en 1750 son fils, le jeune prince de Montbarrey qui trouva chez elle l'accueil le plus aimable et décrit ainsi le ton de la maison et de ses hôtes :

Dans ce logis agréable où les grâces et la politique de la maîtresse attiraient beaucoup d'hommes distingués, où les femmes qui avaient su se mettre au-dessus des propos formaient un cercle charmant dont beaucoup de jeunes femmes étaient désolées de ne pas augmenter le nombre et partager les amusements, je puisai surtout dans la conversation intime et amicale de madame de la Pouplinière les principes du bon ton et l'habitude des usages de la société. J'y avais été introduit par mon père qui y allait beaucoup. Reçu comme le fils d'un ami, je continuai d'y aller après sa mort [M. de Saint-Mauris mourut en 1751] avec assiduité et comme j'étais à l'âge des passions et très susceptible de toutes les étourderies que dix-huit ans font faire et font pardonner, je dois à la vérité de déclarer hautement que les conseils et les directions de madame de la Pouplinière m'en sauvèrent une grande partie et que je lui eus les plus grandes obligations [1].

Ce fut même sous les auspices de cette amie que le prince de Montbarrey épousa le 29 octobre 1753 Françoise-Parfaite-Thaïs de Mailly, fille du marquis de Nesle.

Thérèse des Hayes n'avait-elle pas trouvé parmi ces hôtes un confident qui lui tînt plus à cœur? C'est ce que semblent indiquer plusieurs témoignages contemporains. Pourquoi s'étonnerait-on qu'elle eût cherché à remplacer Richelieu? Cette grande passion était bien violente pour être éternelle; elle ne gagnait rien à se consumer dans le souvenir d'un homme qui l'avait perdue, sans jamais l'aimer, par ses indiscrétions et les exigences de son amour-propre : elle était trop femme et elle l'était avec trop de sincérité pour ne pas donner place dans son cœur, après le grand feu qui l'avait brûlée, à la flamme légère d'une tendresse. Ce fut sans doute un

alcove au château de Passy. Il semble bien qu'il n'ait jamais rien existé de pareil.

1. *Mémoires autographes de M. le prince de Montbarrey*, Paris (1826-1827), in-8, t. I, p. 107-108.

commerce tout sentimental qui l'unit à l'abbé de Sade, frère du comte de Sade et oncle du fameux marquis — un aimable homme qui fut le correspondant et l'ami de Voltaire. C'est à lui que Voltaire écrivait le 25 novembre 1733 : « Adieu, conservez bien votre santé : il est affreux de l'avoir perdue et d'aimer le plaisir. » Entre 1750 et 1752 l'abbé de Sade fut l'hôte le plus fidèle de madame de la Pouplinière [1]; en 1752 il abandonna le monde et se retira dans le Comtat Venaissin où il mourut en 1778 après avoir consacré de longues années à la littérature et à l'art des jardins. L'abbé disparu, on prêta d'autres amis à Thérèse des Hayes; un rapport de police du 5 décembre 1753 nous raconte que la Camargo, à quarante-quatre ans, ne conserve plus comme amant que le chevalier de la Guerche : « Néanmoins plusieurs prétendent qu'il s'est tourné du côté de madame de la Pouplinière, fondé sur ce qu'on le voit tous les jours chez cette dame. Mais si, d'un côté, la demoiselle Camargo est forcée à la retraite par l'âge qui enchérit sur la difformité de sa taille et de sa figure, de l'autre madame de la Pouplinière n'est guère en état de se livrer au plaisir, puisqu'elle est continuellement tourmentée d'un cancer au sein. [2] » On le voit, la chose, si délicate en soi, reste douteuse, mais il serait fort naturel que Thérèse des Hayes, libre de sa personne, eût cherché autour d'elle des consolations — peut-être toutes platoniques.

*
* *

C'est à cette époque du reste que son état de santé très alarmant nécessita l'intervention d'un chirurgien. Depuis 1746 elle souffrait de ce cancer sur lequel on a écrit une foule de légendes qui ne sont pas encore dissipées : madame de la Pouplinière elle-même, dans sa correspondance et dans des actes officiels, va nous fournir les renseignements les plus précis sur l'évolution de la maladie. Le rapport d'un commissaire au Châtelet constate que dans la soirée du 22 avril 1746 La Pou-

1. Cette liaison ne peut se placer avant l'affaire de la cheminée, puisque l'abbé de Sade fut nommé en 1744 à l'abbaye d'Ebreuil, dans le diocèse de Clermont où il resta plusieurs années.

2. *Bibl. de l'Arsenal*, Archives de la Bastille, 10235, f° 287.

plinière avait frappé sa femme « de coups de poings et de coups de pieds avec une telle violence que le sang avoit coulé de toute part et que le médecin Vernage avoit dû la saigner trois fois ». Depuis ce moment elle fut toujours persuadée que ces coups avaient été l'origine de la « tumeur maligne » dont elle ne tarda pas à souffrir; le 21 décembre 1748 elle se plaignait « de cette maladie que lui avoient occasionné les brutalités de M. de la Pouplinière ». C'était un cancer; tout Paris le savait depuis longtemps et en croyait connaître la cause.

C'est ici qu'il faut apporter un peu plus de précision. Le mot de « cancer » fut employé jusqu'au début du XIXe siècle dans un sens beaucoup plus large qu'aujourd'hui et pour désigner des tumeurs de différentes espèces; les violences du mari auraient donc pu déterminer quelque blessure avec complications; mais les détails que nous donnent Thérèse des Hayes et ses amies ne laissent aucun doute sur la réalité de la maladie que l'on désigne de nos jours sous le nom de carcinome. — D'autre part nous ne pouvons mettre en doute la brutalité de La Pouplinière, constatée par voie officielle, encore qu'elle soit étrangement éloignée de tout ce que nous connaissons de son caractère à la fois sceptique et généreux. En présence de ces faits on peut affirmer que les coups de pincettes, incapables de créer la maladie, ne furent que la cause locale agissant sur un état constitutionnel, héréditaire dans la famille Dancourt. On lit dans le Journal des Barnabites de Passy à la date du 13 février 1740 : « Madame veuve de Fontaine, ci-devant dame de la seigneurie de Passy, meurt à Paris d'un cancer au sein. » Or Marie-Anne-Armande Carton, femme de Jean-Louis-Guillaume de Fontaine et maîtresse de Samuel Bernard, était la sœur de Mimi Dancourt et la tante de Thérèse des Hayes. Des recherches, d'ailleurs délicates, pourraient nous apprendre s'il n'y eut point dans la famille d'autres cas analogues et si par exemple la mort de madame de la Touche en 1765 ne fut pas due aux mêmes causes. On sait combien les partisans de la théorie parasitaire combattent l'hypothèse de la transmission par hérédité; mais il reste vrai que cette hérédité varie selon la localisation des cancers et qu'elle est justement plus élevée pour ceux du sein ou de l'estomac que pour ceux de la langue ou de

la peau. Il nous paraît donc certain que le cancer de madame de la Pouplinière est un cas de développement par traumatisme chez une femme prédisposée.

Nous suivons dès lors pas à pas la marche de la maladie dont la première phase est caractérisée par l'engorgement des ganglions. Le 21 janvier 1748 madame de la Pouplinière écrit à Richelieu : « Mes glandes ne vont pas bien, elles grossissent du double et j'en ay de nouvelles, je commence un peu à m'inquietter pour cela seulement, car le fond de ma santé est invulnérable, ce ne sera cependant rien à ce que j'espère, surtout fiez vous à moy et ne vous inquiétez pas. » Elle déguise ses appréhensions, s'efforce de paraître enjouée et écrit la semaine suivante : « Peut estre je seray hors de crainte à vostre retour sur mon mal pour faire ensuitte ce que vous voudrez. » Peu à peu les alarmes deviennent plus vives : « Je me suis fait dire hier ma bonne aventure par une sorcière de mes amies. Elle m'a dit que je serois veuve, je ne le crois pas. Si je pouvois le croire, ça m'assureroit que je ne mourrois pas de mon mal sitôt, du moins. [1] »

C'est le moment où règne entre les deux époux cette âpre discorde que Marmontel s'est complu à nous décrire en termes mélodramatiques ; mais bien que La Pouplinière, suivant le mot si expressif de sa femme, ne lui parlât jamais « qu'avec du noir », il s'était préoccupé de sa santé et la faisait soigner par son ami, le célèbre médecin Astruc. C'est elle-même qui refuse de se laisser faire des cautères : « Astruch a dit à madame D. qu'on pouvait me guérir sans cela, que c'estoit un moyen de plus, enfin je n'en veux point, l'utilité n'est pas aussy prouvée que la répugnance. » Nous ignorons quels furent les remèdes appliqués alors : du reste les agitations de 1748, les inquiétudes qui suivirent, les embarras d'argent, tout cela n'était pas fait pour soulager une maladie douloureuse, car le chirurgien Louis dans son article de l'*Encyclopédie*, nous apprend que les élancements du cancer augmentent « lorsqu'on a été trop vivement agité par les passions de l'âme ». N'est-il point étrange après cela d'entendre Casanova raconter des histoires comme la suivante, qu'il rapporte à son

1. Cité par les Goncourt : *La femme au XVIIIe siècle*, p. 160. La date donnée de 1742 est inadmissible.

premier séjour à Paris en 1752 : « Un jour la duchesse de Chartres voulut que ma cabale lui dit si on pouvait guérir un cancer que madame de la Pouplinière avait au sein et j'eus le courage de lui dire que cette dame n'avait point de cancer et qu'elle se portait fort bien [1]. » M. de Richelieu aurait avoué ensuite que ce cancer n'était qu'une ruse pour exciter la pitié du mari avec lequel elle avait envie de retourner! Un an après, malgré les prédictions de Casanova, elle subissait la grande opération dont parle Thieriot et qui fut exécutée par le chirurgien Pibrac. Malheureusement le cancer récidive presque toujours : c'était reculer le terme fatal, sans procurer la guérison et, suivant l'évolution ordinaire de la maladie, Thérèse des Hayes n'en avait plus guère que pour deux ou trois ans.

*
* *

C'est dans la dernière période de sa vie que le hasard la rapprocha de son mari et provoqua, à la stupeur générale, une complète réconciliation. La Pouplinière un instant désorienté par l'orage de 1748 avait repris sa vie mondaine avec une sorte d'activité fiévreuse et des caprices déconcertants; les années qui s'étendent de 1749 à 1755 sont les plus remplies de toute sa carrière, celles où il reçoit tour à tour les ambassadeurs étrangers, les bouffons italiens, Stamitz et les symphonistes de Mannheim, où il fait jouer ses comédies et ses revues sur le nouveau théâtre de Passy bâti en 1753. Sans doute il oublia vite cette femme coupable à laquelle il s'était trouvé uni par surprise : il avait écrit lui-même en 1731 : « Les appétits charnels ne sont point du tout des chimères; ils sont essentiels à notre constitution, ils en résultent forcément comme la soif et la faim. Cependant on est libre de satisfaire et d'appaiser ceux-cy. Et pourquoi donc notre déplorable état veut-il que nous nous laissions dévorer par les autres? — car je ne parle pas du prétendu remède qu'on y applique, lorsqu'on nous livre pour toute la vie à un même sujet; ce remède n'est qu'une misère de plus, intolérable comme le

1. *Mémoires*, Bruxelles, 1863, in-16, t. II, p. 245.

mal mesme, puisqu'il impose un joug sous lequel un esprit libre ne peut fléchir, puisqu'il tend à fixer l'inconstance naturelle des goûts que jamais rien n'arrestera : Orientaux, mes amis, ne serez-vous jamais nos modèles? [1] »

Bien que la vie privée du fermier général se fût scrupuleusement conformée à ces principes, madame de la Pouplinière avait songé parfois à rentrer dans les bonnes grâces de son mari; Casanova l'insinue et Collé indique aussi cette intention en décembre 1751 : « Madame de la Pouplinière remue ciel et terre pour se réconcilier avec son mari, faisant appel à M. de Saint-Florentin, M. d'Argenson et M. de Machault... L'on est persuadé au reste dans le public que sans y employer le crédit des protections, La Pouplinière, de son plein gré et de sa pure et franche volonté, reprendra un jour et même bientôt sa chaste moitié, si elle ne meurt pas dans quelques mois de son cancer; il s'embarrasse peu de l'aventure dont on a tant parlé. [2] »

Il y avait du reste un trait d'union entre les deux époux dans la personne de Louis-Marie-Marc-Antoine Boutinon, seigneur de Courcelles et d'Assay, frère cadet de Thérèse. Doué d'un caractère ouvert et sympathique, M. de Courcelles possédait depuis de longues années la confiance de La Pouplinière; celui-ci lui avait acheté le 19 avril 1747, pour la somme de 104 000 livres, une charge de commissaire provincial des guerres au département de Lille et Tournay; il lui servait une pension annuelle de 8 000 livres « dont il n'y avait point de promesse par écrit ». Entre chaque campagne, où il savait se distinguer, M. de Courcelles revenait au château de Passy ou dans un appartement que le fermier général lui offrait rue des Petits-Champs; il aimait sa sœur, continuait à la voir et il était difficile qu'il n'en donnât point des nouvelles à son beau-frère.

Ces manœuvres auraient peut-être échoué, si la santé de La Pouplinière n'avait fourni à sa femme un prétexte fort honorable. Il n'avait jamais rien fait pour ménager des forces

1. *Journal du voyage de Hollande de M. de la Pouplinière*, manuscrit inédit, pp. 106-107.

2. *Mémoires de Collé*, éd. de 1868, in-8°, t. I, p. 378.

qui n'étaient pas très résistantes ; une poésie satirique qui fut lancée contre lui en décembre 1746 le décrit ainsi :

Un de nos fermiers généraux,
Au cœur triste, à la face blême,
Qui sait mieux Plaute que Barême

et Voltaire écrivait à Thieriot le 21 octobre 1736 : « Comment va la santé de Pollion? vous savez si je m'y intéresse. Il y a peu de gens comme lui. Je ferais une hécatombe de sots pour sauver un rhumatisme à un homme aimable. »

A la fin de juin 1756 « Pollion » tomba brusquement malade un jour qu'il donnait la comédie à Passy ; son neveu M. du Perché qui nous a laissé le récit de ces événements [1] parle d'une « fièvre maligne très longue et très dangereuse » et il faut se résigner à n'en pas savoir davantage. Ce fut du Perché, aidé par son cousin M. de Vandy, qui prodigua les premiers soins au malade avec le secours de trois médecins « habiles gens, fort connus de tout Paris : c'étaient MM. Le Hoc, la Saone et Petit ». La Pouplinière se montra « très reconnaissant de cette sollicitude », mais son état empira très vite : « Il fut si mal un jour que les médecins en désespéraient et que l'on n'attendait plus que le moment ; on le croyait mort à Paris ; on avait même fait dire une messe pour lui à l'hôtel des Fermes. » C'est alors que parut madame de la Pouplinière dont le rôle est précisé par une série de lettres inédites de Thieriot à Voltaire [2] :

Paris, 1er juillet 1756.

... Il est survenu à M. de la Popelinière une fièvre maligne toute des plus funestes ; il a été quatre jours à la dernière extrémité ; sa femme n'en a été informée que le troisième, elle s'y est transportée tout infirme qu'elle est et s'est établie dans son ancien appartement à Passy, jusqu'à ce qu'elle ait rendu la vie et la connaissance à son mari en forçant un médecin d'y rester avec elle, elle en est revenue aussitôt sans l'avoir voulu voir, de peur qu'elle ne lui cause une trop grande révolution ; cette conduite a si bien réussi qu'elle lui tournera favorablement au moins pour l'augmentation de sa pension qui ne lui est pas suffisante, car il est impossible avec 12 mil livres de fournir au loyer d'une maison, à l'entretien de cinq domestiques

1. Dans des mémoires inédits.

2. *Bibl. Nat.*, Ms français, 12902, fos 182, 190, 192, 194, 196, 225.

et à tout ce que coûte une maladie comme la sienne. Cependant cette fièvre maligne n'est point encor sans beaucoup de péril et si le malade succombait, elle se verrait avec 50 mil écus de rente qui sont incontestables par la donation mutuelle et la communauté en biens par contrat de mariage [1]. Vous jugez bien que dans ces circonstances tous ses amis lui ont aporté tous leurs soins et leurs services; le malade n'est encore que dans son neuvième jour et il y a encor à craindre pour quelque tems.

La dernière partie de cette lettre nous donne à réfléchir : sans doute Thérèse des Hayes fut émue par l'état désespéré de son mari; un mouvement spontané du cœur la pouvait jeter à Passy; mais s'attendrir sur cette sollicitude serait oublier qu'elle était une femme intelligente et adroite; du Perché note « que ses intérêts étaient évidents, puisqu'elle devenait maîtresse de tous ses biens après sa mort..., elle fit tenir tout prêts les gens de justice en cas d'événements; la famille crut devoir en faire autant ». Les notaires et les commissaires du Châtelet attendaient l'issue fatale. Cependant l'escorte des flatteurs et des parasites, La Sablière, Vaucanson, Marmontel et consorts, comme une troupe de comparses bien stylés, avait disparu à l'arrière-plan devant ce déploiement de forces légitimes.

« Il y avait dans la maison, continue du Perché, un médecin à gages pour avoir soin des domestiques, fort peu connu du public; lequel voyant l'état du malade, désespéré des plus habiles médecins qui avaient été appelés de Paris, entreprit de le tirer de son état; il lui donna de l'opium qui amena une crise qui le tira d'affaire, contre l'ordinaire : le malade en revint, la convalescence fut longue. » La Pouplinière n'était pas un ingrat; il fut touché du dévouement de sa femme, et sut le reconnaître, sans peut-être s'illusionner sur les motifs qui avaient pu contribuer à sa visite inattendue. Le 8 août 1756 Thieriot écrivait à Voltaire :

Je vous ai fait savoir, mon très cher et très illustre ami, que M. de la Popelinière avait été à la dernière extrémité et qu'il devait la vie à sa femme par les secours qu'elle lui avait procurés en y mettant toute la chaleur et la modération que les circonstances et sa situation exigeaient; il vient de lui donner vingt mil francs de pen-

1. Passé devant le notaire Fortier le 5 octobre 1737.

sion, dix mil écus d'argent comptant et dix fois autant de promesses et de paroles agréables : c'est une femme d'esprit qui a tiré parti des circonstances et vous voiez qu'il est plusieurs manières de sortir des cheminées.

Cette lettre se croisait avec celle que Voltaire écrivait le 9 août : « Est-il vrai que Plutus-Apollon-La Popelinière a doublé la pension de madame son épouse? Tronchin prétend qu'elle a toujours quelque chose au sein, je crois qu'elle a quelque chose sur le cœur; je vous prie de lui présenter mes hommages, si elle est femme à les recevoir. »

Ainsi le hasard avait favorisé madame de la Pouplinière; elle arrivait sans efforts à réaliser cet accord qu'elle méditait depuis plusieurs années; le bruit courait même dans Paris que les époux enfin réconciliés allaient reprendre la vie commune. Malheureusement la maladie dont elle souffrait, retardée par l'opération, avait suivi son cours immuable et la lettre si inquiète que Thieriot écrivit à Voltaire le 12 octobre nous montre que le cancer était arrivé à la période de la généralisation, celle où il affecte tous les organes, sans que rien puisse remédier à de continuelles douleurs :

Je suis fort empressé, mon ancien [1] et très illustre ami, d'aprendre de bonnes nouvelles de madame de Fontaine. Le grand Tronchin a-t-il achevé ce second miracle? nous avons toujours espérance de mettre madame de la Popelinière en état d'en faire opérer un sur elle; mais ce ne sera pas si tôt, à ce que je crois, car elle est toujours bien malade, bien soufrante et bien affaiblie; le sein va cependant très bien, la supuration fort abondante, les tumeurs se fondent, presque point de fièvre. M. Pibrac n'aura pas besoin de la toucher et elle n'a point d'autres douleurs que des reins, de la hanche gauche et de la jambe par des crampes et des convulsions fort vives et fort poignantes qu'il paroit cependant que les frottements adoucissent et éloignent; tout cela fait bien la nécessité des deux cautères aux jambes qu'indique M. Tronchin et que s'ils eussent été faits il y a trois ans, lorsqu'on fit la grande opération, madame de la Popelinière n'aurait pas éprouvé le triste état où elle se trouve aujourd'hui. Je ne sais s'il en sera encore tems, Dieu le veuille et je l'espère, après que le sein sera bien cicatrisé.

1. C'est le terme dont se servait Thieriot depuis une brouille assez prolongée survenue entre Voltaire et lui en 1739, à propos de l'abbé Desfontaines.

Ainsi qu'il était à prévoir, ces vœux ne se réalisèrent pas; les complications infectieuses, l'affaiblissement général hâtèrent le terme de la maladie; madame de la Pouplinière mourut le vendredi 22 octobre 1756. Les registres de la paroisse Saint-Roch portaient cette simple indication : « 23 octobre 1756 : inhumation en cette église de Thérèse Deshayes, épouse d'Alexandre-Jean-Joseph Le Riche de la Pouplinière, écuyer, secrétaire du roi, fermier général, décédée hier rue Ventadour à quarante-deux ans. Marduel curé[1]. » Le jeudi 4 novembre Thieriot écrit à Voltaire cette lettre si touchante dans sa sincérité :

J'ai été plongé dans les plus grandes douleurs, mon illustre ami, et je suis toujours dans l'affliction; j'ai perdu le 22 du mois dernier madame de la Popelinière que j'aimais de tout cœur et à qui j'avais bien des obligations, elle méritait de survivre à ses malheurs; c'étoit une femme rare et qui dans quelque rang de la société qu'elle eut été placée se seroit fait distinguer et considérer, elle est regrettée généralement de tous ceux tant hommes que femmes qui avaient le bonheur de la connaître; elle aimait à rendre service et à faire du bien sans aucune ostentation, il est incroyable combien elle y était ingénieuse et habile; elle me dit quelques jours avant sa mort qu'elle me laisserait une marque de son amitié, qu'elle se le devait à elle-même autant qu'à moi; je ne sais encore ce que c'est, on en a parlé sans moi avec M. de la Popelinière qui a répondu qu'il y aurait égard et que quand il n'y aurait rien d'écrit, il savait ses intentions; j'ai receu de lui une lettre tout à fait touchante et je viens de passer quelques jours chez lui où j'ai excité ses pleurs et ses regrets par les miens; ma santé est fort dérangée et mon sentiment prévaut sur ma philosophie. J'ai été honnoré des condoléances de plusieurs personnes dont j'envie l'estime et les suffrages; mais tout cela et rien ne me remplace madame de la Popeliniere [sic]. *Haeret lateri lethalis arundo.*

... Ah que Tronchin n'a-t-il été ici ou que n'étions nous dans l'idée et dans l'état de l'aller trouver au milieu de l'été il y a un an; cela désespère; il ne me reste plus que votre souvenir et votre amitié pour ranimer mon cœur[2].

1. Mairie de Passy, Mss Parent de Rozan, t. XXXII, f° 235.

2. La Pouplinière avait fait la connaissance de Tronchin à Amsterdam en août 1731. Voltaire avait écrit à Thieriot le 14 octobre : « Si madame de La Popelinière n'est pas guérie cet hiver, il faut que son mari lui donne un beau viatique pour aller trouver Esculape-Tronchin au printemps. »

Cette amitié à laquelle se réchauffait le pauvre Thieriot ne se manifeste que par une réponse du 10 novembre où la froideur se mêle à la curiosité : « La vie est un songe, mon ancien ami, madame de la Popelinière vient donc de finir le sien; je rêve encore un peu, mais je suis bientôt à bout. Notre grand Tronchin aurait guéri votre amie... Qu'allez-vous devenir à présent? Logerez-vous chez la fille du comte de Rochester ou chez M. de la Popelinière ou chez les moines de Saint-Victor... Mandez-moi quels beaux legs madame de la Popelinière vous a laissés et quelle belle nouvelle action son mari a faite. »

Cependant le 9 novembre Thieriot envoyait à Voltaire de nouveaux détails sur le malheur dont il était frappé :

J'avais formé une liaison très particulière et qui durait depuis plus de six ans entre madame la comtesse de Sandwich [1] et madame de la Popelinière; elles se convenaient parfaitement et elles passaient régulièrement deux jours de chaque semaine ensemble avec M. le marquis d'Argenson et madame la comtesse de Froulé [2] dont je ne puis mieux vous donner une idée qu'en la comparant à madame de Sévigné. Je n'ai jamais rien attendu de madame de Sandwich, parce que je la connaissois fort bien; à l'égard de madame de la Popelinière que j'aimais de la plus tendre amitié et qui avait une confiance sans bornes en moi, je n'ai point été étonnée qu'elle m'ait laissé un diamant de quatre mil livres; elle me dit plusieurs fois qu'elle me laissait si peu afin de me l'assurer davantage. M. de la Popelinière m'en a parlé lui-même, comme je vous l'ai dit; je ne l'en fais point ressouvenir, je le vois très rarement et comme il n'est libéral que par humeur, je ne serais pas plus surpris qu'il s'avise de remplir ou de suprimer cette intervention honnête de sa femme. Dieu le bénisse avec toutes ses richesses! je suis plus heureux que lui et je ne désire et ne regrette que madame de la Popelinière, dont je me consolerais, si je pouvais espérer de la revoir.

C'est à cette date que s'arrêtent les lettres de Thieriot; Voltaire lui répond encore le 28 novembre : « Je suis persuadé,

1. Probablement Marie Gardeman, fille d'Édouard, premier comte de Sandwich, morte le 17 février 1757.

2. Marie-Anne-Jeanne-Françoise Sauvaget des Claux, femme du comte Charles-François de Froulay mort en 1744. Il ne peut être question de sa belle-fille Gabrielle de la Mothe-Houdancourt, mariée en 1745 au comte Charles-Élisabeth, veuve en 1747, puisqu'elle s'était remariée en 1751 avec le marquis de Gamaches.

mon ancien ami, que vous ne serez pas privé du petit legs que vous a fait madame de la Popelinière. Son mari qui en avait usé si généreusement avec elle, en usera de même avec vous. Il aime à faire des choses nobles. Je compterais autant sur son caractère que sur son billet. » La correspondance ultérieure de Thieriot ne parle plus guère de la Popelinière et nous ne savons s'il entra en possession de son diamant[1].

*
* *

Telle fut la triste fin de cette femme d'esprit dont les aventures avaient longtemps défrayé une chronique malveillante et qui nous apparaît bien à sa place dans un siècle où la vie de salons fut le principal des devoirs. Ne faut-il pas admirer cet héroïsme qui lui permet de lutter contre une maladie cruelle pour recevoir ses amis et les rassurer d'un sourire, l'activité de cette intelligence qui trois semaines avant sa mort lui fait envoyer à Voltaire des réflexions sur l'*Orphelin de la Chine*? Malgré ses fautes il lui sera beaucoup pardonné, parce qu'elle a écrit les lettres d'amour les plus profondes que l'époque de Louis XV puisse nous offrir avec celles de mademoiselle de Lespinasse. — Quelques années plus tard La Pouplinière évoquait ainsi son souvenir dans la préface de *Daïra* :

...S'il a plu au ciel de terminer la vie de cette femme criminelle, je ne la regarde plus sur la terre que comme la pincée de poussière que je serre en mes doigts. Je lui pardonne, Dieu m'est témoin, je lui pardonne tous les maux, tous les tourments qu'elle m'a causés; je ne veux pas même étendre ce sentiment, de peur qu'il ne s'y répandît malgré moi quelques lumières sur des événements déjà connus dont on a toujours profondément ignoré les causes et qui peut être exciteraient à les rechercher et guideraient pour y

1. Thieriot mourut à soixante-quinze ans en 1772. Ce fut Mimi Dancourt dont nous ignorons tout à fait le rôle dans cette histoire, qui survécut à tous; elle perdit successivement son fils aîné le 30 août 1748, sa fille Thérèse en 1756, son gendre La Pouplinière le 5 décembre 1762 et son fils M. de Courcelles le 18 mars 1779. C'est à l'âge de quatre-vingt-seize ans qu'elle s'éteignit en pleine lucidité d'esprit le 21 mars 1781; elle laissait près de 14 000 livres de legs et donnait toute son argenterie (18 713 livres) à son arrière-petite-fille Pauline de Guibert.

atteindre, et comme la découverte ne pourrait qu'en être odieuse, il est plus sage d'enterrer dans d'éternelles ténèbres des forfaits jusqu'à ce jour ignorés que de les mettre en évidence aux yeux des hommes, d'autant qu'il n'en résulterait qu'un amas de scandales qui bien loin de suffire à punir et à confondre le vice, ne serviraient qu'à effrayer l'innocence et la vertu[1].

Mais tout cela n'est que littérature et Favart nous raconte que le roman « ne prenait pas dans le public », malgré l'enthousiasme de commande que Fréron déployait dans son *Année littéraire*. Combien nous seraient plus précieuses les dernières lignes que Thérèse des Hayes écrivit à son mari avant de mourir, et la réponse que, d'après le duc de Luynes, La Pouplinière lui fit tenir par Vaucanson! Promesses ou regrets, adieux, espoirs... qui le saura jamais? L'esprit fin de La Pouplinière n'y fut pas insensible, mais la soif perpétuelle de nouveautés qui dirigea toute sa vie ne lui permettait pas de regarder en arrière; tous les sentiments venaient se fondre dans cette humeur changeante, dans cette naturelle et incurable mélancolie où l'image attristée de Thérèse des Hayes s'effaça rapidement.

GEORGES CUCUEL

1. *Daïra*, histoire orientale en quatre parties, à Paris chez Simon, 1760, 1 vol. in-4°. Nous avons consulté l'admirable exemplaire relié en maroquin rouge aux armes de La Pouplinière. Ce long roman, d'ailleurs illisible, eut en 1761 une seconde édition en deux volumes in-12.

APRÈS LA CRISE MAROCAINE

La convention de Berlin du 4 novembre 1911 est ratifiée, le différend provoqué entre la France et l'Allemagne par le règlement de l'affaire marocaine est officiellement clos ; mais la solution adoptée par lassitude après quatre mois de négociations extrêmement pénibles est une transaction médiocre qui laisse en suspens maintes questions. Après avoir tout d'abord abandonné à l'ambassadeur de France le soin de rédiger lui-même la formule du désintéressement allemand, le secrétaire d'État à l'Office impérial des affaires étrangères a discuté phrase par phrase, mot par mot, le texte proposé par M. Jules Cambon. Il a si bien taillé et tranché dans le projet français que l'ensemble des dispositions finalement adoptées a pu être qualifié de monstre. Les restrictions apportées à la liberté d'action française au Maroc sont graves ; plus grave encore est le fait reconnu par tout le monde qu'un grand nombre d'articles prêtent à des interprétations diverses. L'esprit dans lequel les négociations ont été conduites à Berlin permet de craindre que le gouvernement allemand n'ait à dessein créé des sujets de controverse afin de se ménager pour l'avenir des occasions de fructueuses transactions, ou bien de rouvrir la querelle à un moment présumé favorable. Rien ne serait plus redoutable pour la paix de l'Europe que semblable calcul. A contre-cœur le parlement français s'est résigné à ratifier un traité qui bles-

sait le sentiment national et détruisait l'unité de nos possessions africaines, œuvre patiente et souvent héroïque de plusieurs générations. Il se sentait, malgré tout, solidaire d'imprudences ministérielles commises à son insu et s'en trouvait gêné devant l'adversaire. Mais l'opinion publique ne consentirait certainement plus de nouveaux sacrifices. Elle estime déjà trop élevé le prix payé pour le protectorat incomplet d'un Maroc mutilé, et puis elle est décidée à ne plus subir de contrainte. Toute nouvelle pression exercée sur elle rencontrerait une résistance obstinée. Les chances de guerre ou de paix dépendent donc de la manière dont l'Allemagne se prêtera à l'application de la convention du 4 novembre.

***

Cette manière ne se découvrira pas du premier coup. Des années passeront avant que soient réglées les questions de délimitation au Congo, de juridiction et de protection au Maroc. Au lieu de rectifier une frontière incommode tracée autrefois un peu au hasard dans une partie presque inexplorée de l'Afrique, on l'a enchevêtrée. Aux termes de l'article 3 de la convention congolaise du 4 novembre, le tracé de la frontière stipulée dans les deux articles précédents n'est qu'une « indication générale ». D'après l'article 4 les commissions de délimitation et d'abornement « pourront tenir compte d'un commun accord de la configuration du terrain et des circonstances locales telles que, par exemple, la facilité de la surveillance de la frontière ou la communauté de race de la population ». Ce sont de sages prescriptions. Mais, pour que le commun accord prévu se produise, il faudra tout à la fois des instructions conciliantes adressées aux chefs des deux commissions et le bon vouloir permanent des agents techniques. Et après que des frontières exactes auront été fixées au Congo, après qu'un régime judiciaire aura été régulièrement substitué à l'anarchie légale dans l'empire chérifien, après que la convention de Madrid sur les protégés et les censaux aura été revisée, les questions économiques, de travaux publics et d'associations de Français et d'Allemands « dans les affaires dont ils obtien-

dront l'entreprise » resteront, au Congo comme au Maroc, une source toujours vive de discussions, c'est-à-dire de conflits. Tant d'intérêts privés seront en jeu que le gouvernement allemand sera sans cesse exposé à la tentation de rechercher un avantage politique sous le prétexte de défendre la cause des particuliers. Il possède à fond, par tradition, l'art de mettre en avant des personnes irresponsables avec lesquelles il se solidarise ou desquelles il se dégage suivant les circonstances. A un moment où la balance des forces européennes semblera pencher du côté de la Triple Alliance, qui peut assurer qu'une difficulté opportune ne s'élèvera pas dans le Moghreb ou dans l'Afrique équatoriale, et que le cabinet de Berlin n'en subordonnera pas le règlement à l'acquisition de certains avantages?

Les péripéties des négociations de Berlin n'auraient aucun sens si M. de Kiderlen-Wæchter n'avait pas été constamment préoccupé de réserver l'avenir. Avant et après l'envoi de la *Panther* devant Agadir, il était aisé au gouvernement allemand d'obtenir un bon prix de l'abandon total de ses prétentions particulières au Maroc. Cependant, dès le début de la crise, il fut évident que le « coup » d'Agadir n'avait point pour objet d'en finir une bonne fois avec la question marocaine, mais de poser d'autres questions. Rarement les combinaisons de la diplomatie allemande ont été limitées à un seul objet. Le propre de la manière bismarckienne est d'avoir toujours en vue de nouvelles possibilités. Un succès doit en préparer un autre. Pour M. de Kiderlen-Wæchter, élève de M. de Holstein, lui-même disciple de Bismarck, la liquidation de l'affaire marocaine réduite à elle-même constituait une opération mesquine. Où qu'elle fût située, la compensation territoriale obtenue devait être une amorce pour de nouveaux agrandissements. Le rétablissement de rapports normaux avec la France était sans valeur s'il ne s'y joignait des engagements communs en vue d'opérations à venir. Aussi les contre-propositions allemandes de l'été dernier, auxquelles chaque bureau de la Wilhemstrasse avait apporté sa contribution, comprenaient-elles non seulement la cession en toute souveraineté d'une partie du Congo égale en étendue au Maroc tout entier, mais encore l'encerclement de la Guinée espagnole, la cession du droit de préemption de la France sur le Congo belge, et une

série de réserves ou de privilèges d'ordre économique, judiciaire et administratif. Lors de la rébellion des tribus des environs de Fez, on avait suffisamment rassuré le gouvernement français pour ne pas l'empêcher de marcher au secours des Européens, et l'on avait formulé assez de réserves pour se donner le droit d'intervenir. L'expédition de secours une fois décidée, engagée, accomplie, on nous présentait la note des revendications germaniques.

***

Des trois grands résultats qu'au mois de juillet 1911 on pouvait espérer à Berlin, aucun jusqu'ici n'a été atteint.

Au point de vue territorial, le Maroc échappe complètement à l'étreinte allemande. Quelle que soit l'issue des négociations en cours à Madrid au sujet des zones espagnole et française, aucune parcelle de territoire chérifien ne sera attribuée à l'Allemagne. Les vastes ambitions éveillées chez les pangermanistes par le voyage de Guillaume II à Tanger et par le long séjour de la *Panther* dans les eaux d'Agadir sont déçues. D'autre part, l'empire allemand du Centre-Afrique, de l'Atlantique à l'Océan Indien, reste à l'état d'ébauche. Les trois triangles découpés en terre française qui s'allongent vers la Guinée espagnole, le Congo et l'Oubangui annoncent des convoitises qui ne sont pas assouvies. Leur rattachement au Cameroun cause une gêne considérable à leur ancien propriétaire sans procurer au nouveau un avantage équivalent. Il en est de même de l'obligation acceptée par nous de ne pas exercer notre droit de préemption sur le Congo belge sans en avoir conféré avec l'Allemagne et les autres puissances signataires de l'acte de Berlin du 26 février 1885. A la France, cette clause impose une servitude; à l'Allemagne, elle ne confère ni gain immédiat, ni droit certain. La Belgique ne ressent pas le moindre désir de vendre sa belle colonie africaine et la France n'éprouve nullement le besoin de l'acquérir. En cas d'aliénation, avant de prélever une part, l'Allemagne devrait s'entendre non seulement avec la France, mais encore avec les autres signataires de l'acte de Berlin. La réunion du

Cameroun à l'Afrique orientale par le Congo n'est donc point une éventualité aussi prochaine qu'on se plaisait à le croire cet été à la Wilhemstrasse. Le nouveau partage, le « remembrement » de l'Afrique escompté, annoncé même à un moment où l'on pensait s'être assuré certaines complaisances françaises, devient problématique. L'appétit des annexionistes est mal satisfait.

Au point de vue diplomatique, même déception. Comme en 1905, on espérait prouver à la France que l'Angleterre était impuissante à lui garantir le bénéfice effectif de la déclaration du 8 avril 1904 et qu'un arrangement avec Berlin serait plus profitable que l'entente avec Londres. A l'heure critique, l'Angleterre parla de telle façon que les stratèges de la diplomatie allemande durent changer de front. Tout en étant résolument pacifique, le cabinet de Londres déclara qu'il laissait le gouvernement français juge de l'étendue des compensations qu'il croyait pouvoir consentir, et qu'il s'opposerait, au besoin par la force, à l'extorsion de concessions plus grandes. Il ne s'en tint pas aux paroles. Il se mit matériellement en mesure de parer aux surprises. Ces élémentaires précautions défensives furent même si peu dissimulées qu'on affecta plus tard à Berlin de les considérer comme agressives. Après un moment de stupeur, l'irritation de l'opinion publique allemande se détourna presque tout entière de la France sur l'Angleterre. Ainsi l'Entente cordiale sortit consolidée de l'épreuve. Par contre, les relations anglo-allemandes se tendirent à tel point qu'après la crise on reconnut des deux côtés la nécessité d'aviser aux moyens de les rétablir sur un pied normal. Mais ce n'est pas seulement de la Triple Entente que vint un mécompte, c'est aussi de la Triple Alliance. Le gouvernement austro-hongrois fit savoir que la question marocaine n'était point visée dans le pacte triplicien et que, sur ce terrain, la Double Monarchie ne se solidarisait point avec son alliée. L'Italie étant liée par ses accords méditerranéens antérieurs, l'Allemagne se trouva seule à exercer une pression sur la France. Elle dut se contenter de proportionner l'intensité de la pression au degré de bonne volonté que le Cabinet de Paris apporterait à une liquidation à l'amiable de l'affaire marocaine. Un ministère français non compromis par des tracta-

tions occultes aurait pu sans grand risque s'en tenir en principe à l'exécution de l'accord du 9 février 1909 et attendre les propositions de Berlin en se bornant à exprimer son intention sincère de se prêter à une transaction raisonnable. Si le gouvernement allemand avait jugé insuffisante cette réponse à la démonstration d'Agadir et s'il eût pris une nouvelle initiative, il se fût mis en un mauvais cas.

Au point de vue économique et financier, le résultat dépend surtout de l'avenir; toutefois l'avenir est dans une certaine mesure engagé par le passé. L'Allemagne aurait pu faire du règlement équitable de l'affaire marocaine le point de départ de nouvelles relations avec la France. Sans doute elle n'eût point disloqué la Triple Entente ni détruit à son profit l'équilibre européen; mais elle eût déterminé en France et en Europe un état d'esprit plus sympathique, plus favorable au développement de ses entreprises pacifiques. Son prestige militaire n'en eût point souffert et sa bonne renommée y eût gagné. Elle a préféré la manière forte. Or, il a été démontré qu'elle ne pouvait pas aller jusqu'au bout de son dessein. En même temps, elle a ravivé d'anciennes plaies. Elle a affaibli son pouvoir d'intimidation et renforcé les idées de résistance. Sans tirer de l'opération tous les bénéfices immédiats qu'elle escomptait, elle a diminué ses chances d'en recueillir d'autres. C'est surtout à ces derniers, les indirects, ceux qui auraient découlé d'un arrangement conclu dans un esprit de concorde, que semblaient tenir le plus les Allemands sans haine, qui ne voient pas seulement dans l'empire une machine de guerre.

La convention du 4 novembre, qui aurait pu et dû être une fin, apparaît plutôt comme un commencement, qu'arrivera-t-il par la suite? On peut essayer de le pressentir en se rendant compte de ce qu'ont été dans le passé les relations franco-allemandes.

*
* *

Depuis le traité de Francfort, l'Allemagne n'a jamais su exactement quelle conduite observer vis-à-vis de la France. En 1871 elle crut simplement avoir supprimé l'ennemie héréditaire comme grande puissance. Toute la politique de Bis-

marck à l'égard de la France vaincue consistait à la maintenir au second rang, sans alliances, sans armée, en proie à la démagogie, dans un état de dépendance. Il n'avait rien négligé pour achever la blessée sur le champ de bataille. Quand il la vit renaître à la vie, il voulut lui porter un nouveau coup, qui serait définitif. Il en fut empêché. La convalescente guérit. C'était bien gênant pour l'adversaire qui avait pensé la tuer. L'occasion était passée pour le vainqueur de tendre la main au vaincu. On ne pouvait pas non plus jouer après coup la comédie de l'amitié : chacun était trop édifié sur les sentiments de l'autre. On vécut donc l'un à côté de l'autre en ayant le moins possible de relations.

Après la guerre turco-russe, Bismarck aperçut un moyen de nous faire une politesse tout en nous procurant un autre ennemi et en nous distrayant de l'Europe. Il fut entendu en 1878, au Congrès de Berlin, que l'Allemagne ne s'opposerait pas à l'occupation de la Tunisie par la France. En effet, l'Italie se brouilla avec nous après le traité du Bardo; mais cette querelle ne profita pas à l'Allemagne qui s'était elle-même brouillée avec la Russie en soutenant les intérêts de l'Autriche-Hongrie dans l'affaire turque. Sans la neutralité assurée de la Russie, Bismarck ne pouvait pas toucher à la France. Les mauvaises intentions de Crispi contre l'alliée de Magenta et de Solférino ne purent être utilisées. Bismarck alors encouragea de plus en plus nos tendances à l'expansion coloniale. Les regards fixés sur l'Europe, la pensée concentrée sur la consolidation de l'édifice impérial, il ne nous disputa point les possessions lointaines. Nos agrandissements au delà des mers avaient à ses yeux le double avantage de disperser nos forces et de détourner notre attention de la frontière des Vosges. Pour sa part les établissements lointains ne le tentaient pas. Il ne mettait pas son point d'honneur à rendre allemandes les terres où s'étaient installés des Allemands. Le 13 septembre 1884, il écrivait au baron de Courcel, ambassadeur de France : « Les actes d'occupation récemment accomplis sur la côte occidentale d'Afrique nous y ayant mis en rapport de voisinage avec des colonies et des établissements français, nous désirons régler, d'accord avec le gouvernement français, la situation qui résulte des prises de possession effectuées dans ces parages

par des commissaires allemands. Si parmi celles-ci il s'en trouvait qui pourraient ne pas s'accorder avec les droits et la politique de la France, nous n'avons pas l'intention de les maintenir. L'étendue des possessions coloniales n'est pas l'objet de notre politique, nous ne visons qu'à assurer au commerce allemand l'accès de l'Afrique sur des points jusqu'ici indépendants de la domination d'autres puissances européennes. »

Tant que Bismarck détint le pouvoir, il resta fidèle à cette politique. De temps en temps, quand il avait besoin de crédits militaires, il fronçait le sourcil et secouait ses foudres. Il n'était pas aimable avec nous, il rendait la vie incommode à nos ambassadeurs; mais, pas une seule fois, il n'essaya de revenir sur la politique définie en 1884. Il conservait la masse allemande compacte, prête à se porter où il faudrait, tandis que la France irait se heurter à l'Angleterre à tous les coins du globe. La rivalité anglo-française entretenue par des préjugés séculaires et des froissements multipliés pouvait prendre les développements les plus heureux pour l'Allemagne. Quelle aubaine si un conflit en Asie ou en Afrique venait à mettre aux prises la rivale continentale et la rivale maritime du nouvel empire germanique! A quoi bon semer en des pays barbares les os des bons grenadiers poméraniens? Le temps travaillerait pour l'Allemagne.

C'était un système. Il ne tarda pas à être abandonné. Après la chute de Bismarck, l'horizon s'élargit. L'empereur Guillaume II montra à son peuple l'avenir sur la mer. Il fut le premier Hohenzollern marin. Pour le petit-fils de Guillaume le Grand, l'unité nationale était un héritage ancestral, un fait acquis; ce n'était plus un objet de préoccupation quotidienne. D'autres ambitions l'attiraient. Il rêvait de fonder, lui aussi, quelque chose de grand. Son grand-père et son père lui avaient légué un empire continental; il léguerait à son successeur un empire maritime. Bismarck, Moltke et Roon avaient créé des armées; il créerait des flottes. A la nouvelle génération allemande aussi, d'autres besoins étaient nés. La population s'accroissait, le sol se couvrait d'usines; il fallait importer des matières premières et exporter des produits manufacturés. La terre nationale ne suffisait plus à nourrir ses habitants. Le souverain et les sujets étaient donc d'accord pour chercher en

d'autres régions l'aliment de l'activité nationale. Ils se hâtèrent d'occuper les rares territoires encore libres sur le globe. Ce n'étaient pas des pays de grandes ressources ; leur mise en valeur était rude et la capacité d'achat des indigènes était faible. Il fallait beaucoup de travail et beaucoup d'argent pour exploiter ces terres exotiques. L'Allemand va plus volontiers fonder un foyer dans les pays déjà organisés où ses aptitudes naturelles trouvent pour s'employer un milieu mieux disposé. La foule des émigrants se dirigeait surtout vers les républiques américaines où les métiers sont nombreux, les salaires avantageux, et les perspectives d'élévation sociale presque illimitées. Après quelques années d'expérience coloniale, l'ambition vint de prendre d'autres territoires. Mais il ne restait plus de terres sans maître. Alors on jeta des regards d'envie sur l'empire africain que le labeur persévérant d'une série de générations avait donné à la France.

*
* *

Après s'être heurtées durant des siècles sur les deux rives du Rhin, la France et l'Allemagne se rencontraient sur un nouveau terrain. Y aurait-il collision ou bon voisinage? La collision n'était point fatale. Les domaines étaient immenses et la population clairsemée ; on pouvait vivre longtemps chacun chez soi sans se gêner sérieusement. De son côté, la France ne cherchait point de querelle. En Afrique comme sur les Vosges, elle observait une attitude strictement défensive ; elle se bornait à veiller sur son patrimoine européen mutilé et à se prémunir contre les empiètements sur ses acquisitions coloniales. L'Allemagne pouvait librement choisir entre la politique d'opposition conduisant au conflit et la politique de tolérance mutuelle assurant la paix. Elle ne sut pas se décider. Elle appréciait toute la valeur de la paix et sentait qu'elle avait plus à perdre dans une guerre malheureuse qu'à gagner dans une guerre heureuse. Elle proclamait donc sa volonté de maintenir la paix. Mais les mots de guerre erraient toujours sur ses lèvres. Au fond des cœurs allemands s'agitaient confusément des sentiments contradictoires : le regret de n'avoir pas maté une bonne fois l'*Erbfeind,* l'envie de ressaisir l'occasion passée, le besoin de

trouver un allié contre l'Angleterre, le désir d'associer l'épargne française à l'extension de l'industrie et du commerce allemands, l'admiration de nos arts, le respect de notre science, la haine de notre régime, le mépris de nos mœurs.

L'empereur Guillaume II n'échappait point à ces contradictions. Il est sensible à toutes les grandes idées et vibre au choc de tous les événements. La raison retient son imagination; une générosité naturelle tempère son ambition. Mais, par état et par tempérament, il incarne bien les tendances multiples qui animent ses sujets. Sa pensée, qui va très loin, l'emporte successivement vers les divers points de l'horizon. On ne sait s'il l'a fixée. A de certains moments, on a pu croire qu'il acceptait sans réserve mentale l'Europe d'aujourd'hui où il tient une si belle place, et qu'il poursuivait la grandeur de l'Allemagne du XXe siècle par des moyens exclusivement pacifiques. Il semblait s'adonner aux arts de la paix, se consacrer au bonheur de son peuple. Il avait pour ses voisins de l'Ouest des égards flatteurs, des gestes prévenants. Il s'attachait à les séduire. Brusquement, il redevenait chef d'armées. Il galopait sabre haut, le long des Vosges, sur le front de ses troupes, en s'écriant qu'il conserverait par le fer ce que ses pères avaient gagné par le fer. Il parlait de poudre sèche et d'épée affilée. Il célébrait avec éclat les anniversaires de victoires. Ses discours évocateurs des temps héroïques de la fondation de l'empire retentissaient dans l'Europe nerveuse comme des appels de clairon. Il voulait se faire craindre. Guillaume II n'a jamais dit si, dans ses rêves, il se voyait plus souvent descendant les Champs-Élysées aux côtés du Président de la République dans une berline de gala, ou passant sous l'Arc de Triomphe à la tête du Grand État-Major.

Si l'on hésite sur les intentions du souverain, l'on est moins incertain sur celle des ministres. Les élèves de Bismarck se sont approprié les procédés du maître; ils cherchent d'instinct l'occasion de les appliquer. Avec des tempéraments, des éducations, des débuts de carrière différents, ils sont tous marqués de la même empreinte, dominés par le même souvenir, poussés vers les mêmes pratiques. Bismarck a encore grandi dans la mort. De son vivant, surtout dans ses dernières années de pouvoir, il était discuté, critiqué, combattu, dans l'entourage

même de l'empereur. Les aspérités de son caractère rebutaient; son ambition pour sa famille inquiétait. Avec l'âge, ses défauts s'accusaient. Après sa mort, il est devenu l'objet d'un culte. Il est le Héros, le Dieu. Il revit dans le cerveau de tout bon Allemand. Il est la force subconsciente qui détermine les actes de la nouvelle génération. Depuis qu'il a quitté la Wilhelmstrasse, beaucoup de chanceliers et de secrétaires d'État à l'Office impérial des affaires étrangères se sont succédé; plusieurs peut-être désiraient pratiquer une autre politique que la sienne; tous ont obéi à son inspiration. Les velléités de changement n'ont pas persisté. A défaut des ministres, les bureaux veillaient au maintien des traditions. Une fois, il y a quelques années, un esprit nouveau parut souffler dans le temple; le grand-prêtre du culte, M. de Holstein, fut éloigné des autels. Mais, peu de temps après, la foi ancienne triompha du schisme et ses rites furent célébrés avec une dévotion nouvelle : un pontife de la stricte observance, M. de Kiderlen-Wæchter officiait.

Dans le peuple la religion bismarckienne revêt une forme spéciale. Les combinaisons diplomatiques, grandes ou petites, échappent à la masse. Comme dans toutes les religions, quelques idées simples constituent toute la doctrine pour la généralité des fidèles. Ici, c'est la supériorité de la race germanique, l'infériorité des races latines, la vocation de l'Allemagne à dominer les nations concurrentes, le droit de la force. Hegel et Fichte avaient jeté les bases de la doctrine; Woltmann l'a développée. Récemment, on a découvert un nouveau prophète et, par un hasard miraculeux, c'est un Français. C'est dans les ouvrages de Gobineau que les universitaires d'aujourd'hui trouvent la démonstration de la supériorité ethnique des allemands, de la prédestination de leur race au gouvernement des hommes. De l'Université, le gobinisme mêlé à l'hégélianisme diffuse dans le gymnase et l'école primaire. Il y arrive allégé des gloses des exégètes. Sous la forme d'idées facilement intelligibles, il pénètre dans la tête des enfants où son empreinte subsiste. On aurait le plus grand tort à l'étranger de plaisanter à ce sujet. Il y a des idées forces. Même si elles sont fausses, elles agissent. Ce sont des éléments dont il faut tenir compte dans l'évaluation des forces d'une nation.

Dans ces derniers temps, la doctrine s'est enrichie d'un nouveau précepte. Au droit de la race supérieure s'est ajouté le droit du nombre. Depuis la fondation de l'empire, la population a augmenté de plus de moitié. Dans quelques années, des habitants deux fois plus nombreux que les Français vivront sur un sol grand comme celui de la France. Cette disproportion ne sera-t-elle point une iniquité criante? Les lois divines et humaines obligeront-elles de la subir? Il ne s'est pas encore trouvé de juristes ni de théologiens pour énoncer en articles le droit des états populeux d'exproprier pour cause d'utilité nationale les états à natalité plus faible. Mais le précepte se répand, s'insinue, se fixe. Il n'est plus seulement transmis oralement comme les légendes qu'on n'ose pas encore enseigner comme des vérités; il est exposé par écrit et défendu dans la presse. On se prépare à l'introduire dans le catéchisme. Pour le faire accepter plus facilement, on lui donne tout d'abord une apparence inoffensive. On ne revendique pas le droit de dépossession, mais le droit d'expansion. On ne prétend pas dépouiller le voisin, mais s'installer chez lui, à côté de lui, en locataire ou en associé. L'éviction du propriétaire ne sera qu'une affaire de temps.

Du haut en bas de l'échelle sociale, l'idéal national est le même. On diffère seulement sur le meilleur moyen de le réaliser. D'après les uns, il faut hardiment recourir à la force dès que l'emploi en semblera profitable. D'après les autres, il est préférable d'attendre le moment où l'Allemagne, plus populeuse, plus riche, formidablement armée sur terre ou sur mer, sera en mesure d'écraser de sa masse les nations « dégénérées » qui oseraient lui résister. Dans le premier système, on vise l'expropriation; dans le second, on recommande l'association. Comme les théoriciens les plus rigides savent se plier à l'opportunisme quand ils entrent en contact avec les réalités, la plupart des docteurs du premier système consentent, sans renier leur foi, à se rallier provisoirement à la méthode du second.

*
* *

C'est dans cet esprit qu'a évolué la politique de l'Allemagne pendant ces vingt dernières années. Chaque fois que le gou-

vernement impérial a jugé favorable l'occasion de disloquer l'alliance franco-russe ou l'Entente cordiale, il a pesé de toutes ses forces sur la balance européenne pour renverser l'équilibre. Il n'a pas réussi [1]. Il s'est alors rejeté vers l'autre système, celui de l'association. La main qui avait brandi le glaive nous tendait le caducée.

La caractéristique de presque toutes les négociations engagées entre Paris et Berlin après l'ère bismarckienne est que la chancellerie allemande s'est efforcée d'agrandir le champ de la discussion, de joindre d'autres affaires à l'affaire examinée. Elle n'a jamais, il est vrai, proposé de consigner dans un protocole les détails d'un arrangement général; elle n'a même probablement pas fait d'allusion directe à une convention de ce genre. Mais, dans maintes circonstances, elle nous a donné à entendre que la solution du litige en suspens serait aisée si elle pouvait croire qu'elle trouverait à Paris des facilités pour sa politique générale. Elle n'exigeait pas l'insertion d'une clause formelle en ce sens. Elle se serait contentée d'assurances vagues de bonne volonté précédées de certaines conversations plus précises dont on pourrait invoquer ensuite le souvenir pour obtenir diverses concessions. La séduction la plus insinuante a été mise au service de la combinaison. On a fait miroiter devant nos yeux un avenir éblouissant. Que ne pourraient pas l'Allemagne et la France réunies! Cette perspective éveillait de tels espoirs de l'autre côté du Rhin que l'on oubliait que la France était une nation vouée à la dégénérescence; les gobinistes pensaient probablement que le sang germain y coulait dans assez de veines pour compenser la médiocrité incurable du sang celte ou latin. Dernièrement encore, au mois de février, après les durs moments de la dernière crise, on lisait dans un journal conservateur de Berlin [2] : « Une entente franco-allemande serait une garantie inébranlable de paix. La France aurait les mains libres pour poursuivre ses entreprises coloniales. Le capital français trouverait dans l'industrie allemande un placement sûr et avantageux. Les deux nations enfin, désignées par la nature pour marcher à

1. Voir « L'Europe d'aujourd'hui » dans la *Revue de Paris* du 15 novembre 1911.

2. *Tægliche Rundschau*, du 3 février 1912.

la tête de l'humanité civilisée, marcheraient à la tête du monde ».

A défaut des diplomates, plus réservés par profession, voilà ce que nous disent les confidents de la Wilhelmstrasse. Avec des variantes, c'est un langage qui nous a été tenu bien souvent depuis que l'Allemagne a dû reconnaître que la France, redevenue puissance de premier ordre, n'était plus d'humeur à déférer aux sommations. Au cours de toutes les crises, nous avons entendu le même air chanté sur tous les tons, du *pianissimo* ou *fortissimo*, suivant le public et le jour. Jusqu'ici il n'a trouvé qu'un faible écho dans notre pays. Mais il y a des refrains qui deviennent des obsessions et que la foule finit par répéter inconsciemment. Et puis la musique berlinoise est allée au cœur de quelques ténors parisiens si bien en voix qu'on a pu s'imaginer certains jours qu'elle serait adoptée chez nous. Il convient donc de voir d'un peu près ce que signifie la chanson.

*
* *

Il ne s'agit pas d'alliance. Nous supposons sincère l'affirmation qu'on accepte telle quelle la Triple Entente et qu'on se préoccupe avant tout d'améliorer les relations franco-allemandes dans l'intérêt commun des deux parties. Il s'agit d'un arrangement portant sur un ensemble de questions au sujet desquelles les deux pays sont ou seront vraisemblablement un jour en conflit, ou d'une association économique dans certaines régions, ou de participation financière dans un groupe d'entreprises, ou de tout cela à la fois. Quels que soient les points expressément visés par l'arrangement, son caractère essentiel est de préparer l'entente sur les autres. Qu'elle soit exprimée ou sous-entendue, l'idée est la même : entre la France et l'Allemagne, l'ère des revendications doit être close, l'antagonisme des intérêts doit cesser; sans fausser compagnie à leurs alliés, les deux pays doivent suivre désormais des voies parallèles. Ce n'est pas le ménage en commun, c'est la bourse commune.

L'intérêt de l'Allemagne est multiple.

Politique, d'abord. Tout en laissant officiellement intactes

les alliances et les ententes, un arrangement de ce genre exciterait forcément de la méfiance chez nos alliés et amis. Sans être agressif, sans avoir de « pointe » contre personne, un pacte comme celui de la Triple Entente implique chez ses membres l'obligation morale de se concerter en vue de concilier leurs intérêts et de faire converger leur influence. Cette obligation n'est écrite nulle part. Mais, quand de grandes puissances s'engagent à se défendre mutuellement avec toutes leurs forces, il va de soi que l'une ne peut pas, sans manquer à un devoir strict et à une prudence élémentaire, affaiblir les forces de l'autre en contribuant à accroître d'une façon permanente celles du rival commun. Il est contradictoire de s'unir à des amis en prévision de l'agression d'une tierce puissance et de s'associer à celle-ci dans une série d'entreprises destinées à la rendre plus forte. L'allié qui voit se former cette association en éprouve nécessairement du dépit et de l'inquiétude. Ce n'est pas le nombre des affaires réglées qui l'alarme, c'est l'engagement implicite de régler les autres, c'est la possibilité de complications où ses intérêts se trouvent lésés. Au contraire, les affaires avec une tierce puissance peuvent, sans inconvénient ni préjudice pour les alliés, être liquidées séparément ou par groupes, pourvu que l'avenir ne soit pas engagé. Dans ce cas, en effet, les alliés ne manqueront pas de se prévenir à chaque occasion nouvelle; chacun d'eux sera mis en mesure de s'assurer que la solution agréée par l'autre ne lui nuira point. Autant les règlements partiels se justifient, autant un arrangement général soulève d'objections. Comme une alliance sans confiance perd la plus grande partie de sa valeur, toute tractation de nature à provoquer la méfiance des alliés et amis de la France doit entraîner un relâchement, un affaiblissement des liens qui les unissent à elle.

Intérêt moral ensuite. Ce serait un avantage immense pour l'Allemagne que l'on pût dire, sans être démenti, que la France est devenue son associée, sa partenaire. Cela vaudrait aux vainqueurs de 1870 le prestige d'une nouvelle victoire. Tout le monde sentirait que l'œuvre accomplie par le fer et le feu vient de recevoir la consécration du consentement volontaire du vaincu. En refusant de donner, même de façon détournée,

cette sanction à un acte de force, la France ne manque à aucun égard international. Il n'est permis à personne de dire qu'en déclinant la conclusion d'un accord général, en refusant de transformer des relations correctes en intimité, elle laisse perçer son désir de revanche et se conduit en ennemie inavouée. Un homme qui a perdu son patrimoine à la suite d'un procès a le droit de ne pas frayer avec celui qui l'a dépouillé légalement. S'il lie partie, s'il festoie avec lui, il reconnaît tacitement le bien-fondé du jugement et perd le droit de se plaindre. Le détenteur du bien en litige gagne son procès devant le public après l'avoir gagné devant le tribunal. Il faut de puissantes raisons pour déterminer le perdant à se réconcilier ouvertement avec le gagnant.

Intérêt économique aussi. On ne le conteste pas en Allemagne, on prétend seulement que l'intérêt serait réciproque. Ici le champ d'application est immense. Il y aurait tout d'abord les affaires nommément désignées dans l'accord. ensuite celles dont on se serait borné à parler sans rien spécifier, enfin celles dont on n'aurait rien dit, mais qui viendraient insensiblement, par la logique des choses, s'ajouter aux premières. En vain soutiendrait-on qu'il serait toujours loisible à la France de limiter l'objet de l'association. La France jouerait en réalité le rôle d'un commanditaire; elle serait toujours incitée à risquer de nouveaux fonds pour sauver sa mise.

Parmi les affaires rentrant dans le cadre d'un arrangement d'ensemble sont les consortiums. Ils peuvent affecter toutes les formes, être étendus ou restreints à volonté. On ne saurait les condamner en principe. Dans les pays indépendants où l'action des puissances étrangères ne peut légitimement s'exercer que sur le terrain économique, où fonctionne une justice régulière, un consortium entre deux ou plusieurs puissances pour des entreprises spéciales est souvent naturel et désirable. Il fournit un moyen commode de régler la concurrence internationale et de tempérer les rivalités. C'est une question d'espèce, non de principe; chaque cas doit être examiné à part. Il n'en est pas de même du consortium appelé à fonctionner dans un pays soumis à l'un des contractants. Il

comporte alors forcément pour l'État souverain ou protecteur de ce pays une diminution de souveraineté ou d'autorité. Il équivaut à un condominium partiel et, d'après l'expérience, tout condominium aboutit inévitablement à l'éviction de l'un des co-gouvernants. En admettant le contrôle ou la participation d'une autre puissance dans l'administration ou l'exploitation d'un de ses territoires, un État commet donc une faute et une imprudence : il aliène en réalité une portion de son patrimoine et il s'expose à un conflit. L'association économique prévue au Maroc par la déclaration franco-allemande du 9 février 1909 se présentait sous un aspect séduisant. Elle constituait un consortium spécial dans un pays dont la possession était encore litigieuse, où il s'agissait d'établir provisoirement un ordre de choses tolérable en attendant de pouvoir y fonder un régime définitif. Elle se justifiait au moment de sa création par de très sérieuses considérations. Pourtant, pour qu'elle échouât, il suffit que l'un des deux contractants fût entraîné par les circonstances à exercer une action dérivant, suivant lui, des droits qui lui étaient reconnus par l'autre, et que cet autre ne se tînt pas pour satisfait des bénéfices recueillis par lui dans l'opération. Le vice radical de la plupart de ces arrangements, c'est que les différends nés à leur occasion ne relèvent d'aucun tribunal. A supposer même qu'on ait pris la précaution de convenir qu'ils seront portés devant un arbitre, une des parties peut toujours décliner l'arbitrage sous prétexte que son honneur est enjeu. Tout est à la merci de la bonne volonté des parties. Or, on n'est jamais sûr de la continuité des bonnes dispositions entre associés, même amis ; à plus forte raison entre États encore frémissants des souvenirs d'une grande lutte.

Les consortiums ont cet autre inconvénient que les peuples aux noms desquels ils sont conclus en peuvent difficilement mesurer la véritable portée. Quelquefois les ministres sont tentés de recourir à cet expédient de crainte d'alarmer l'opinion par des conventions publiques trop précises. Au lieu de s'attacher à éclairer le pays sur la nature et l'importance des engagements pris, ils prennent soin de laisser dans l'ombre tout ce qui risquerait de piquer les susceptibilités nationales. Ils se font juges en dernier ressort, à huis clos,

des intérêts nationaux, la fin justifiant les moyens. Cependant, même quand les intentions sont irréprochables, quand le désintéressement est entier, quand la fin semble légitime, le moyen en question est inadmissible dans un État démocratique. Dans une République parlementaire, tous les traités soumis au parlement ne doivent contenir que des obligations définies, des clauses intelligibles par elles-mêmes, dont la signification patente ne soit pas modifiée par des contre-lettres confidentielles ou des engagements verbaux. Si le cabinet de Paris avait favorablement accueilli les suggestions venues à diverses reprises de Berlin, la France eût été appelée à ratifier certaines conventions sans se douter des charges qu'elles dissimulaient. Le moment de l'échéance venu, elle aurait dû cependant payer sous peine d'être accusée de manquer à la parole donnée en son nom.

L'admission de valeurs étrangères à la cote de la Bourse de Paris est un autre élément d'arrangement économique. D'une manière générale, l'ouverture du marché français à des titres constituant un placement rémunérateur pour l'épargne nationale est parfaitement normale. L'épargne française est trop abondante pour être utilisable tout entière en France. Il est légitime de lui procurer un emploi avantageux au dehors et chaque possesseur de capitaux est libre de les affecter à l'usage qui lui convient. Il ne peut être question de limiter cette liberté sous aucun prétexte. Mais quand il s'agit de fonds d'État ou de valeurs équivalentes, il en va autrement. Quoique l'admission officielle à la cote n'émane pas du gouvernement, celui-ci est toujours consulté par les autorités compétentes quand il s'agit d'emprunts émis directement ou indirectement pour le compte d'un État étranger. On le sait, et le fait même de l'autorisation, sans impliquer une opinion favorable sur l'émission, est considéré par le public comme une sorte d'encouragement à souscrire. L'admission à la cote de Paris, qui permet d'emprunter à meilleur compte en France que dans la plupart des pays étrangers, n'est pas un droit, mais une faveur. Nul n'a le droit de se plaindre de ne l'avoir pas obtenue. Le gouvernement a donc le devoir de conformer son avis à l'intérêt national. Souvent cet intérêt n'est pas en

cause, il s'agit d'une opération de crédit ordinaire. D'autres fois, il en est autrement. Par exemple, le montant de l'emprunt peut être destiné à couvrir les frais d'armement sur terre ou sur mer d'une puissance que le jeu des alliances entraînerait éventuellement dans une guerre contre la France ou ses alliés. En ce cas, le gouvernement français commettrait une sorte de suicide en s'employant à renforcer la puissance militaire de ses rivaux alors qu'il demande aux contribuables les plus lourds sacrifices pour mettre l'armée et la marine nationales en mesure de faire face à toutes les éventualités. La contradiction serait aussi forte, sans être aussi choquante, si les fonds empruntés étaient destinés à solder les commandes données à une puissance concurrente. Comment en effet concevrait-on que nous fournissions à un tiers les moyens de payer des batteries d'artillerie achetées à une maison de la Triple Alliance, alors que cette commande aurait été refusée aux maisons françaises? Dans la vie politique comme dans la vie commerciale, la concurrence a ses lois. Le chef d'une maison de commerce qui prêterait de l'argent à une maison concurrente pour lui permettre de renouveler son outillage et de produire mieux à meilleur marché serait taxé de démence. L'Allemagne ne peut décemment nous demander de mettre à sa disposition des fonds qui lui serviraient à nous battre sur le marché du monde.

Il y a plus. L'afflux régulier d'argent français en Allemagne influerait non seulement sur la balance des forces militaires et commerciales, mais aussi sur celle des forces morales. Les rentiers s'intéressent naturellement aux affaires des pays sur lesquels ils possèdent des créances. Ils se réjouissent de sa prospérité et s'attristent de sa décadence. Ils appréhendent ce qui contribuerait à l'appauvrir et, par-dessus tout, un conflit armé. En cas de différend entre la France et l'Allemagne, comme lors de l'incident de Casablanca ou de la crise d'Agadir, qui peut dire de quel poids pèserait sur les négociations la crainte de dizaines de milliers de porteurs de titres allemands de voir une partie de leur fortune compromise dans une guerre qu'ils doivent souhaiter heureuse pour leur propre patrie? Certes, cette considération n'empêcherait aucun citoyen de remplir tout son devoir. Mais elle minerait les énergies, elle

inclinerait vers les solutions sans héroïsme. Ce n'est point là une simple supposition. Les Allemands escomptent positivement ces *imponderabilia*. En diverses occasions, on a pu lire dans leurs journaux qu'il fallait beaucoup espérer du placement de titres en France au point de vue des relations politiques entre les deux pays, car le rentier français s'habituerait peu à peu à l'idée de l'impossibilité d'une guerre avec son débiteur. Sans aucun doute le cabinet de Berlin a fait entrer ces impondérables dans le calcul des forces de résistance de la France en cas de crise.

Au point de vue économique, les effets d'un arrangement général ne s'arrêteraient pas là. Ils s'étendraient à la vie commerciale et industrielle de tout le pays. On verrait se multiplier les participations, les commandites, les exploitations en commun. Le trop plein de la population d'outre-Rhin tendrait à se déverser de ce côté-ci. Quelle incomparable colonie que la France!

Enfin, après l'intérêt politique, l'intérêt moral et l'intérêt économique, l'Allemagne aurait encore un intérêt militaire. Chez un peuple imaginatif et mobile comme le nôtre, l'idée ne tarderait pas à se propager qu'il est superflu de consacrer à la préparation de la défense nationale le temps des jeunes hommes et les ressources des contribuables dès lors que la seule puissance avec laquelle un conflit sérieux serait à redouter est devenue notre amie. Insensiblement nos efforts se relâcheraient, notre appareil de défense se rouillerait et se détraquerait. On nous entretiendrait attentivement dans l'illusion de la paix jusqu'au moment où nos forces seraient assez décomposées pour n'être plus à craindre. Qui sait si, dans un accès d'idéalisme, après des élections socialistes, nous n'adopterions pas le système des milices cher aux pacifistes?

*
* *

On voit bien les avantages de l'Allemagne. Où seraient ceux de la France? On les cherche en vain.

La sécurité extérieure? Mais l'alliance de la Russie et l'amitié

de l'Angleterre la garantissent suffisamment, à la seule condition que nous ne cédions point à un coup de folie en prenant l'initiative d'une agression. L'entente allemande aurait pu nous servir autrefois contre les ambitions coloniales de l'Angleterre, mais l'Angleterre est aujourd'hui notre amie et son intérêt certain l'invite à nous conserver son amitié. Elle a besoin d'une alliée continentale comme nous d'une alliée maritine. Ni l'Angleterre, ni la France ne peuvent plus entretenir à la fois des flottes et des armées capables de tenir tête à une coalition. Les flottes de l'une combinées avec les armées de l'autre suffisent à la tâche. Loin d'assurer la paix, l'entente allemande nous entraînerait inévitablement dans un conflit anglo-allemand; elle précipiterait même ce conflit, car l'Allemagne se hâterait de vider sa querelle pour la suprématie de la mer dès qu'elle serait sûre de la France. Nous ne serions même pas prémunis du côté de l'Allemagne, car elle maintiendrait intactes ses forces militaires et pourrait être tentée de les tourner contre nous le jour où nous nous montrerions indociles. La tentation serait forte. Notre sécurité serait une fausse sécurité, moindre que celle d'aujourd'hui.

Les bénéfices matériels? Dans les premiers temps, ils seraient peut-être appréciables. Mais avec la richesse acquise grâce à notre collaboration, les Allemands plus nombreux, plus tenaces, plus insinuants que nous, nous supplanteraient peu à peu dans la direction des entreprises et ne donneraient plus à nos capitaux que la rémunération qui leur plairait. Ils toucheraient les dividendes et nous abandonneraient un médiocre intérêt dont notre prédilection pour les placements de tout repos finirait par se contenter.

En même temps que disparaîtraient la perspective de l'éventualité d'une guerre et le stimulant d'une concurrence, tomberait notre armature sociale. L'appréhension du danger extérieur joue chez les nations le même rôle que la douleur chez l'homme. La douleur avertit que l'organisme est menacé et elle exhorte à se défendre contre les risques de mort. Si elle venait à disparaître, les causes de mort subsisteraient et l'humanité qui ne se défendrait plus contre elles périrait. De même, si une nation venait à se croire hors de l'atteinte des ennemis extérieurs, elle se dissoudrait dans la corruption,

se détruirait dans les désordres civiles et glisserait vers la servitude. On a tort quand on dit qu'il faut avoir l'esprit belliqueux, mais on a raison de vouloir conserver l'esprit militaire. L'esprit militaire soutient l'armature.

*
* *

Ces considérations sont toutes objectives. Elles procèdent de raisonnements et de constatations que pourrait tout aussi bien faire un observateur étranger libre de souvenirs. Mais la politique est l'œuvre d'hommes mûs par des passions. La matière humaine est l'un des éléments essentiels du calcul des probabilités politiques. Or, quelque préférence que l'on ait, quel que soit l'idéal dont on s'inspire, il faut reconnaître que le peuple français et le peuple allemand ne sont point de tempérament à vivre en associés. Aucune affinité ne les unit. Leur manière de penser, leur méthode de raisonnement, le mode d'expression de leurs idées, leur allure physique, le mécanisme de leurs gestes, leurs impulsions instinctives, leur conscience diffèrent profondément. Ils reçoivent des impressions dissemblables du même événement, du même paysage. Que l'explication de ce phénomène se trouve dans la phrénologie, dans le milieu géographique, dans l'histoire ou dans l'éducation, le fait lui-même est incontestable. Si les hommes supérieurement doués de chacun des deux peuples peuvent s'assimiler dans une certaine mesure les idées et les mœurs de l'autre, ils sont l'exception, et ce n'est pas toujours parmi eux que sont choisis les gouvernants. D'ailleurs, dans l'Europe d'aujourd'hui, la poussée des masses peu cultivées peut devenir irrésistible.

Comment une association découlant d'un arrangement général serait-elle pratiquée par deux nations obéissant à des mobiles si distincts? Toute vie en commun sur le pied d'égalité suppose une adaptation réciproque, des concessions mutuelles. Quand l'adaptation est irréalisable, l'une des parties finit par imposer sa volonté à l'autre ou la rupture survient. Entre la France et l'Allemagne, le contact quotidien produirait immanquablement des froissements, des heurts; on discuterait

avec acrimonie, avec passion; la vie deviendrait intolérable; il faudrait liquider la communauté. Entre nations, les liquidations de communautés s'effectuent à coups de canons. On peut affirmer sans paradoxe qu'une association franco-allemande plus ou moins générale, ayant pour objet en toute bonne foi le maintien de la paix, aboutirait finalement à la guerre.

Ce serait un grand progrès dans la vie internationale si le public allemand arrivait à se placer à ce point de vue et si les hommes responsables de la direction de la politique de l'empire renonçaient au système — inavoué, mais inlassablement poursuivi — de l'arrangement général avec la France. Sous ce rapport, la manière forte et la manière douce sont l'une et l'autre destinées à échouer. En ce qui concerne la première, la tentative de l'été de 1911 a été exécutée dans les conditions les plus favorables. Elle trouvait à Paris des ministres déjà persuadés. Il ne restait qu'à convaincre l'opinion. On la brusqua dans l'idée qu'on enlèverait son consentement par surprise. Le pays pourtant se cabra sous la pression brutale et ce fut lui qui obligea son gouvernement à se ressaisir. Les Français qui réagirent alors contre la politique d'abandon, qui sommèrent les ministres de rentrer dans la voie nationale, ne servirent point la cause de la guerre, mais celle de la paix. Si le traité désiré à Berlin avait été signé, il n'eût point été ratifié. Il en serait résulté une situation d'où la guerre eût pu sortir d'un jour à l'autre.

La manière douce n'aurait guère plus de succès. Un obscur instinct nous prévient contre les démonstrations d'amitié inattendues, contre les confraternités d'armes au loin, contre les confusions de pavillons, contre les combinaisons compliquées, contre les « lettres explicatives » de conventions publiques, contre les tractations occultes. Ce qu'on a quelquefois pris ou feint de prendre pour des manifestations chauvines de notre part était plutôt un sursaut de pudeur. Notre conscience nationale a ses racines dans un terroir qui pour nos voisins reste *terra incognita*. D'où de regrettables malentendus. Par exemple, l'une des choses qui ont le plus choqué l'opinion publique française, l'automne passé, est cette phrase prononcée devant le Reichstag par le chancelier de l'empire le 9 novembre,

cinq jours après la signature de la convention marocaine : « Pour la première fois nous avons réussi à nous entendre au moyen d'un traité avec notre voisine de l'Ouest sur une grave et difficile question politique qui pouvait recéler le germe de grands maux. » Ce commentaire était d'autant plus superflu qu'il était en partie inexact; la France et l'Allemagne avaient conclu auparavant plusieurs traités mettant fin à de sérieuses difficultés. Peut-être M. de Bethmann-Hollweg avait-il voulu simplement attirer l'attention du Reichstag sur l'importance générale de la convention du 4 novembre. En France, dans les mots « pour la première fois », tout le monde vit une allusion au traité de Francfort et l'intention de faire apparaître la nouvelle convention comme le point de départ d'une ère nouvelle dans les relations des deux pays, comme l'instrument qui allait effacer les souvenirs de 1870. Aussitôt cette phrase imprudente devint un argument puissant dans la bouche des adversaires de la convention du 4 novembre. S'il s'établissait entre les deux pays l'intimité désirée par les Allemands les mieux intentionnés, il y aurait lieu de craindre à tout instant de voir l'harmonie inopinément troublée par des mots ou des gestes malencontreux.

Il convient donc de s'en tenir aux accords séparés. Ils suffisent à tout régler. Si l'Allemagne est sincèrement pacifique, si elle désire empêcher que nos difficultés dégénèrent en querelles, elle doit se garder de rechercher notre intimité, de créer entre nous une communauté. Le secret du bon accord entre maintes familles, c'est la discrétion dans les relations. Entre la famille allemande et la famille française la discrétion s'impose. Les générations à venir apprécieront si le temps est venu de resserrer les relations.

AUGUSTE GAUVAIN

CORRESPONDANCE

Paris, le 17 février 1912.

Monsieur le Directeur,

Mis en cause dans le numéro d'aujourd'hui de la *Revue de Paris* par une lettre où M. Challaye essaie vainement de répondre au démenti justifié qu'il a reçu de M. Pichon, je vous prie de vouloir bien insérer la rectification suivante.

M. Challaye, avec une insistance dont il serait curieux de pénétrer la cause, s'obstine, contre toute vérité, à soutenir que le projet de consortium franco-allemand élaboré en 1909 par le gouvernement français et par le gouvernement allemand, entre la compagnie de la N'Goko-Sangha et la compagnie du Sud-Cameroun a été une « affaire personnelle ». Il en donne comme preuve une lettre de M. Pichon en date du 20 novembre 1909 disant : « D'après une communication récente de l'ambassadeur de France à Berlin, M. Roels, qui représente dans cette ville les intérêts de la compagnie N'Goko-Sangha, s'occupe actuellement de la réalisation de ce projet. » M. Challaye ajoute : « L'entreprise doit, pour réussir, mettre en jeu l'activité des ministres et des ambassadeurs. Ces interventions nécessaires ne suffisent pas à lui ôter son caractère d'affaire personnelle. »

Malheureusement pour M. Challaye l'affirmation d'après laquelle les négociations privées qui eurent lieu à Berlin en novembre 1909 auraient précédé et provoqué les interventions gouvernementales, se heurte à des documents que je vous prie de publier.

Le premier de ces documents date du 5 juin 1909. Il est ainsi conçu :

Paris, 5 juin 1909.

Le ministre des Affaires étrangères à M. le ministre des Colonies.

Nous nous sommes trouvés d'accord, le baron de Lancken, chargé d'affaires d'Allemagne et moi pour souhaiter que les incidents qui se sont produits naguère sur la frontière franco-allemande Congo-Cameroun, fussent évités dans l'avenir.

Les nationaux des deux pays devront s'inspirer dans leurs rapports des principes d'entente et de collaboration inscrits dans l'accord franco-allemand relatif au Maroc du 9 février 1907.

Dans cet ordre d'idées, on pourrait envisager la constitution d'une sorte de consortium franco-allemand qui exploiterait en commun une partie des concessions situées sur les deux côtés de la frontière.

Une telle combinaison, dont les modalités seraient à préciser ultérieurement paraissant mériter l'intérêt des deux gouvernements, je vous serais reconnaissant de bien vouloir me faire connaître si vous seriez favorable à cette combinaison et par quels moyens pratiques elle vous paraîtrait devoir être réalisée, en admettant que la compagnie de N'Goko-Sangha qui, par suite de sa situation géographique, se trouverait qualifiée pour traiter avec la compagnie allemande, fût disposée à s'y prêter.

J'attacherais du prix à être informé le plus tôt possible de votre manière de voir à ce sujet.

Signé : PICHON.

Donc c'est le 5 juin 1909 que, dans une conversation diplomatique entre le ministre des Affaires étrangères de France et le chargé d'affaires d'Allemagne, prit naissance l'idée du consortium. Il ressort également de cette lettre qu'à ce moment le gouvernement français ignorait si la compagnie N'Goko-Sangha consentirait à s'y prêter. Par conséquent, l'origine gouvernementale de la négociation est lumineusement démontrée contrairement à l'affirmation inexacte de M. Challaye.

C'est le 2 juillet suivant que le ministre des Affaires étrangères a demandé à la compagnie N'Goko-Sangha si elle serait disposée à traiter avec la compagnie allemande du Sud-Cameroun. C'est après avoir répondu le 10 août à cette question que

la compagnie s'est préoccupée de savoir dans quelles conditions pourrait se réaliser l'accord auquel le gouvernement français lui demandait de se prêter.

Le gouvernement français a régulièrement saisi de la question l'ambassade de France à Berlin ainsi qu'en témoigne la dépêche suivante en date du 19 novembre 1909 :

Berlin, 19 novembre 1909.

L'ambassadeur de France en Allemagne au ministre des Affaires étrangères.

Je verrais avec satisfaction que l'idée du consortium pût heureusement aboutir. J'y trouverais un grand avantage. Il créerait un point où les intérêts allemands et les intérêts français seraient solidaires et par là il rendrait plus difficiles les interventions que nous pourrions avoir à craindre.

Le lendemain, 20 novembre, le ministre des Affaires étrangères écrivait au ministre des Colonies la lettre que M. Challaye cite incomplètement et dont voici le texte intégral :

Paris, le 20 novembre 1909.

Le ministre des Affaires étrangères au ministre des Colonies.

A la date du 5 juin, j'avais prié votre prédécesseur de vouloir bien me faire connaître sa manière de voir au sujet de la constitution éventuelle d'une sorte de consortium franco-allemand qui exploiterait en commun une partie à déterminer des concessions situées sur les deux côtés de la frontière du Congo et du Cameroun.

D'après une communication récente de l'ambassadeur de la République à Berlin, M. Roels, qui représente dans cette ville les intérêts de la compagnie de la N'Goko-Sangha, s'occupe actuellement de la réalisation de ce projet.

M. Roels s'est adressé à la Wilhelmstrasse pour savoir avec quelle compagnie allemande il pourrait entrer en pourparlers au sujet de cette affaire. L'Administration impériale aurait promis à notre compatriote de lui donner une réponse.

M. Jules Cambon verrait avec satisfaction que cette combinaison pût aboutir. Sa réalisation créerait sur ce point une solidarité entre les intérêts français et les intérêts allemands ; elle rendrait sans doute, par suite, plus difficiles les interventions que les sociétés piétistes allemandes chercheraient certainement un jour à provoquer à propos de l'administration du Congo français, etc...

Signé : PICHON.

Le 27 décembre 1909, le ministre des Colonies donnait son assentiment à l'idée définie dès le mois de juin précédent par son collègue.

Paris, le 27 décembre 1909.

Le ministre des Colonies au ministre des Affaires étrangères.

Quant à la création de la société franco-allemande le gouverneur général de l'Afrique équatoriale considère qu'elle ne pourrait être que profitable à la sécurité, au calme et à l'exploitation de notre colonie du Congo. Il partage pleinement ainsi sur l'opportunité de cette création l'avis que vous avez bien voulu exprimer.

Signé : TROUILLOT.

Ces différentes dépêches répondent, semble-t-il, à la prétention de M. Chaillaye de transformer en affaire personnelle cette négociation diplomatique et gouvernementale. J'ajoute que, gouvernementale par son origine, la négociation a gardé ce caractère jusqu'à son terme.

Le 1er février 1910, c'est le ministre des Affaires étrangères qui attire l'attention du ministre des Colonies sur la nécessité d'envoyer à Berlin un représentant des intérêts français pour poursuivre la négociation.

Paris, le 1er février 1910.

Le ministre des Affaires étrangères au ministre des Colonies.

D'après une communication récente de l'ambassadeur de la République à Berlin, il est nécessaire qu'un représentant spécial des intérêts français appelés à être engagés dans le consortium se rende à Berlin sans retard afin de se mettre en rapport avec M. Semler. M. Semler, vous le savez, a reçu du ministre allemand des Colonies mission de faire à notre compatriote au sujet de cette affaire toutes les avances possibles.

Signé : PICHON.

Le 5 février 1910, dans une lettre signée de MM. Pichon, ministre des Affaires étrangères, et Trouillot, ministre des Colonies, le gouvernement rappelle à la compagnie française son « engagement d'entrer dans le consortium conformément aux directions du gouvernement ».

Le 5 avril 1910 un accord qu'approuvent par lettre du même jour les deux ministres précités, précise les conditions de cette participation et impose à la compagnie l'obligation « d'adhérer

à cet égard à toute entente éventuelle entre le gouvernement français et le gouvernement allemand ».

Le 13 mai 1910, M. Jules Cambon informe M. Pichon qu'un projet préliminaire (qui, du fait même de l'engagement pris par la compagnie de se conformer aux directions du gouvernement ne pouvait avoir de valeur définitive tant que le gouvernement ne l'avait pas ratifié) a été conclu à Berlin. L'ambassadeur en avise aussitôt le ministre :

Berlin, le 13 mai 1910.

L'ambassadeur de France en Allemagne au ministre des Affaires étrangères.

M. Mestayer, administrateur de la Compagnie N'Goko-Sangha, et M. Semler, député au Reichstag et rapporteur du budget colonial de l'Empire, ont conclu un accord pour l'établissement du consortium destiné à exploiter les concessions attribuées à la société N'Goko-Sangha. M. Mestayer m'en a adressé le texte que Votre Excellence trouvera ci-inclus.

M. Semler a suivi les instructions de M. Dernburg, ministre des Colonies, qui, comme Votre Excellence, était très désireux de voir aboutir cet accord. Il va se rendre à Paris pour entrer en relation avec M. Merlin, gouverneur du Congo, actuellement en France. Il se présentera certainement au quai d'Orsay et il serait désirable que Votre Excellence voulût bien le recevoir.

Signé : CAMBON.

Immédiatement le ministre des Affaires étrangères transmettait cette lettre au ministre des Colonies :

Paris, 18 mai 1910.

Le ministre des Affaires étrangères au ministre des Colonies.

Par une lettre ci-jointe en copie, l'ambassadeur de la République à Berlin vient de me transmettre le texte d'un accord intervenu à Berlin en vue de la formation du consortium. M. Semler devant arriver à Paris prochainement, il convient que nos deux départements examinent sans retard s'ils peuvent accepter les dispositions de cet accord. En ce qui me concerne et à première vue, il me semble que cet accord répond bien d'une manière générale au but poursuivi.

Signé : PICHON.

Le 18 juin 1910, par un accord contresigné le 21 juin par

le ministre des Colonies, le gouvernement prend acte que les négociations relatives au consortium ont été « conduites conformément aux directions du gouvernement ».

A la même époque les ministres des Affaires étrangères et des Colonies, par lettre adressée au président de la Commission des Affaires extérieures de la Chambre des Députés, précisent les raisons qui les avaient amenés à souhaiter la constitution du consortium et les avantages qu'ils en attendaient.

Paris, 25 mai 1910.

Le ministre des Affaires étrangères et le ministre des Colonies à M. le Président de la Commission des affaires extérieures et coloniales.

... Les difficultés d'ordre international qui s'étaient précédemment produites n'avaient pas disparu du côté de l'Allemagne. L'histoire des dernières années prouve combien il était urgent de modifier l'état de choses existant. Sans parler du sanglant incident de Missoum-Missoum qui, éclatant en pleine crise marocaine, a risqué de compliquer encore la situation internationale, l'incertitude prolongée de la frontière avait créé des habitudes dont de nouveaux conflits pouvaient à chaque instant sortir. Les agents blancs et nègres des sociétés allemandes du Cameroun continuaient à se heurter à nos commerçants en territoire français; nos relations avec l'Allemagne demeuraient exposées à subir le contre-coup d'incidents secondaires en eux-mêmes, mais toujours susceptibles de s'envenimer. Les produits du Gabon sortaient en grand nombre en échappant à la douane française. La mise en valeur de cette partie de notre colonie était gravement entravée.

Les choses en étaient là quand, au mois de juin 1909, au cours de conversations entre le département des Affaires étrangères, l'ambassadeur d'Allemagne et les représentants de la compagnie N'Goko-Sangha, l'hypothèse a été envisagée de constituer sur la frontière du Congo et du Cameroun un consortium franco-allemand qui substituât au régime de difficultés constaté, le bon accord et la collaboration.

A la date du 2 juillet 1909, le ministre des Affaires étrangères a écrit à l'administrateur délégué de la compagnie N'Goko-Sangha pour lui demander de faire connaître à quelles conditions la compagnie traiterait avec la compagnie allemande du Sud-Cameroun en vue de la constitution du consortium, etc...

Et plus loin :

Les avantages obtenus sont les suivants :

1° Formation du consortium franco-allemand qui substitue au

régime d'hostilités un régime de bonne entente; qui assure par le Cameroun une sortie directe aux produits du Gabon; un régime qui fera payer les droits de douane à une quantité de produits qui y échappaient jusqu'ici, qui permettra, d'autre part, à la colonie de réaliser une notable économie sur la garde militaire de la frontière (le bénéfice net de ces deux chefs pouvant être évalué à 200 000 francs) et qui, enfin, évitera le retour des incidents tels que ceux de Missoum-Missoum dont nous n'avons pas à faire le récit.

2° Promesse de M. Dernburg, ministre allemand des Colonies, d'adresser une circulaire aux négociants allemands du Cameroun pour les aviser que, sur toute l'étendue de la frontière franco-allemande, la licence du commerce serait retirée à ceux d'entre eux qui, revenant aux anciens errements, viendraient trafiquer en territoire français.

3° Dans un ordre d'idées plus général, application nouvelle d'une politique que la commission a déjà consacrée de son vote à diverses reprises et qui s'applique, sur tous les points de friction où des conflits pourraient éclater avec des puissances étrangères, à prévenir ces conflits par des arrangements honorables et par des ententes nettement définies.

Signé : PICHON, TROUILLOT.

Vous voyez, Monsieur le Directeur, ce que les nombreux documents qui précèdent, dans leur précision concordante, laissent subsister des audacieuses observations de M. Challaye.

Votre collaborateur essaie de se couvrir du rapport présenté l'an passé par M. le député Viollette et le qualifie de document non contesté. Il oublie qu'aux attaques dirigées contre le consortium par ce député, la commission chargée par le Sénat d'examiner le traité franco-allemand du 4 novembre 1911 a opposé une opinion diamétralement opposée.

Le rapport de M. Pierre Baudin s'exprime en effet ainsi :

Au printemps 1909, il parut aux deux gouvernements que le moment était venu de tenter la réalisation d'un accord entre les deux groupes d'intérêts en présence.

Il ne faut pas oublier que l'accord de 1909 avait créé entre les deux pays une atmosphère particulièrement favorable à des ententes spéciales ayant pour objet de concilier les intérêts privés rivaux et de fractionner ainsi la somme des difficultés diplomatiques qui avaient depuis longtemps entretenu la tension des rapports franco-allemands.

De part et d'autre on était disposé à étendre partout où il en serait

besoin la méthode des consortiums industriels et commerciaux, en un mot, l'association des intérêts recommandée par le dernier paragraphe de l'accord du 8 février 1909 pour le Maroc.

Les pourparlers furent engagés entre la compagnie de la N'Goko-Sangha et le président de la Société Sud-Cameroun. Ils eurent lieu à Berlin sous les auspices de l'ambassade d'Allemagne. Divers projets d'accord furent établis. L'accord définitif tendait à la formation d'une société constituée sous le régime de la loi française, ayant son siège social en France, dirigée par un conseil d'administration comportant une majorité de Français et exploitant une concession territoriale en territoire francais? L'apport du groupe français est exclusivement territorial. L'apport du groupe allemand est uniquement en numéraire, la Compagnie française déclare formellement qu'elle n'accepte d'entrer dans le consortium qu'à condition de n'apporter que du terrain. Les associés allemands n'apportent que de l'argent.

On voulait éviter ainsi l'exploitation d'un territoire colonial s'étendant de part et d'autre de la frontière, qui aurait soulevé des questions extrêmement délicates au point de vue du régime légal, des conflits possibles de souveraineté et des complications qu'entraînerait le contrôle financier de l'État français sur la gestion d'une compagnie à monopole, et enfin des questions douanières.

A l'occasion de la constitution de cette société, le gouvernement allemand faciliterait l'exploitation d'une partie du territoire du Congo français, dont le débouché immédiat se trouvait dans la partie méridionnale du Cameroun. Le gouvernement allemand déclarait qu'il était prêt à « permettre que pour toutes les marchandises à destination ou de provenances du territoire français, le transit en franchise de douane ait lieu à travers le territoire allemand par un port situé sur la côte allemande ».

En outre, afin de s'opposer plus efficacement au retour des incidents passés, le gouvernement impérial était prêt à prendre les « mesures nécessaires pour que les commerçants se trouvant en territoire allemand fussent tenus à respecter la frontière », une sanction administrative allemande devait ainsi intervenir en même temps qu'une pénalité française afin de réprimer les infractions commises par les sujets allemands dans une concession française. D'ailleurs si des contestations s'étaient élevées dans notre colonie, entre la nouvelle société et des commerçants voisins, il eût appartenu bien entendu aux tribunaux français d'en connaître.

Somme toute, le gouvernement de la République, soucieux d'écarter de sérieuses difficultés internationales et de maintenir de bonnes relations avec un État voisin, entendait substituer, sur le continent africain, à un état de choses susceptible d'amener sans

cesse de fâcheuses complications, une entente économique aussi conforme aux nécessités de l'ordre local que favorable aux intérêts généraux du pays.

Par contre, le souci de maintenir dans la coopération économique franco-allemande une réciprocité complète et une symétrie satisfaisante a inspiré l'idée de la formation d'une deuxième société constituée, celle-là, sous le régime des lois allemandes, exploitant en territoire allemand, avec la participation de capitaux français une concession analogue à celles dont bénéficient au Cameroun certaines sociétés allemandes.

L'accord fut consigné dans un échange de lettres. L'engagement du gouvernement français était contracté sous la réserve expresse de l'approbation du Parlement. Mais la forme de l'intervention parlementaire n'y était point spécifiée.

Le rapport de la commission sénatoriale ajoute :

On sait quels incidents ont tenu en suspens en France l'approbation définitive de ce consortium. On sait aussi de quels commentaires la presse allemande a entouré ces incidents.

A la date du 13 mars 1911, à la suite de renseignements divers, le département émettait l'opinion que l'élément allemand du consortium serait assez puissant pour agiter l'opinion publique et qu'il pourrait résulter de l'échec des négociations un mécontentement si vif à l'égard de la France que le gouvernement de Berlin ne puisse y demeurer indifférent. Et, de fait, d'une façon générale, on sembla en Allemagne disposé à conclure de ces faits à l'impossibilité de mener à bien une association d'intérêts économiques avec la France.

Quant au lien que M. Challaye prétend établir entre cette négociation gouvernementale et la cession ultérieure d'une partie du Congo, il suffit pour constater ce que vaut sa prétention de rappeler, d'après les documents qui précèdent, que l'objet essentiel de M. Pichon avait été précisément d'assurer une garantie de plus à la frontière qui a été depuis modifiée.

Cette modification, d'ailleurs, M. Challaye a été dans la presse française, ou pour mieux dire, le seul à la préconiser, car renouvelant dans l'*Humanité* du 17 juillet 1911 ses attaques contre le projet de consortium, dont à ce moment il n'était plus question depuis longtemps et dont il n'a jamais été question depuis, il écrivait : « Si la France se décide à payer certains avantages par des concessions faites à l'Allemagne sur la fron-

tière Congo-Cameroun, qu'elle cède purement et simplement certains territoires. »

Votre collaborateur dans sa lettre du 24 janvier se qualifie lui-même d'historien impartial. Les lecteurs de la *Revue de Paris* sont, à présent, en mesure de juger par eux-mêmes de ce que vaut cette impartialité.

Veuillez agréer, Monsieur le Directeur, les assurances de ma haute considération.

EDGAR ROELS

Selon l'usage, nous avons communiqué cette lettre à monsieur Challaye qui nous adresse la réponse suivante :

29 février 1912.

Monsieur le Directeur,

Pour comprendre la portée et pour apprécier la valeur des documents cités par M. Roels, il faut les replacer à leur date dans l'histoire compliquée de cette affaire de la N'Goko-Sangha, dont je n'ai parlé qu'incidemment dans mon article consacré à l'accord franco-allemand sur le Congo.

Il faut se rappeler d'abord l'âpreté avec laquelle la N'Goko-Sangha a essayé d'obtenir, de l'État français ou de la colonie congolaise, des indemnités en argent et en pleine propriété, sans décisive raison de droit, sans raison d'équité. La Compagnie se plaint de l'insécurité du pays, qui a rendu possible le pillage des richesses de sa concession par des commerçants étrangers, et d'une rectification de frontière, qui lui aurait fait perdre ses meilleurs territoires. Mais ces raisons d'indemnité sont précisément exclues par les articles 29 et 3 du Cahier des charges; la Compagnie a été dédommagée par une extension de concession des seules pertes qu'elle ait réellement subies; enfin elle a plus gagné que perdu à la rectification de frontière. Aux faits cités dans mon article du 15 janvier 1912 (pp. 423-424) j'ajouterai deux nouveaux textes.

M. le sénateur Milliès-Lacroix, ancien ministre des Colonies, qui a fait preuve en cette affaire de la plus scrupuleuse droiture, a montré au Sénat, dans un discours prononcé le 30 juin 1911, comment la N'Goko-Sangha « n'a reculé devant

aucun moyen pour arriver à ses fins ». Il a signalé, entre autres, le fait, que, pour tenter de justifier ses demandes en indemnités, cette Compagnie a fait attaquer par un certain nombre de journaux le projet de délimitation Congo-Cameroun élaboré à Berlin en 1908, par M. Jules Cambon et le gouvernement allemand. M. Milliès-Lacroix a ajouté :

Cela commença par des dépêches tendancieuses, datées de Berlin, adressées à un grand journal parisien... Cette campagne a beaucoup ému M. l'ambassadeur de France à Berlin et, au mois de mai 1908, conformément à son devoir, il la signalait à M. le ministre des Affaires étrangères : « Il est de mon devoir, lui dit-il, d'appeler votre attention sur la campagne faite par certains journaux qui affirment que la convention de délimitation est désavantageuse pour le Gouvernement français, pour la colonie, pour nos nationaux, alors qu'au contraire elle offre à tous les plus grands avantages ». « J'en ai été ému, ajoute M. l'ambassadeur de France à Berlin, et j'ai fait une enquête; j'ai fait appeler le correspondant de l'un de ces journaux, qui m'a dit : « Monsieur l'ambassadeur, n'ayez aucune inquiétude en ce qui touche le fond de cette campagne, car elle n'a pas d'autre objet que de faire obtenir à la compagnie N'Goko Sangha une extension de concession. » (*Journal officiel*, 1er juillet 1911, p. 997.)

Rapprochons de ce document un passage du *Rapport* de M. le député Maurice Viollette sur les budgets locaux des colonies pour 1911 (deuxième partie, N'Goko-Sangha, rapport n° 376) : on y lit que l'administrateur délégué de la N'Goko-Sangha, M. Mestayer, a déclaré devant la Commission des Affaires extérieures :

J'ai entendu dire qu'un accord entre M. Pichon et le prince Radolin était intervenu avant le départ de nos délégués, en vertu duquel la Commission de délimitation ne serait saisie ni des réclamations des commerçants français ni de celles des commerçants allemands, *chacun des deux pays devant désintéresser ses nationaux*. Cela a été publié dans les journaux français et allemands.

Or, ajoute le *Rapport* parlementaire :

La Commission eut à entendre ensuite M. Milliès-Lacroix, M. Georges Louis et M. Duchêne; tous donnèrent le démenti le plus formel à cette note qui fut en effet publiée d'abord par les journaux allemands. Elle émanait de M. Roels, correspondant du *Temps* à

Berlin, dont on retrouvera la signature au bas d'un des arrangements préliminaires au consortium. (*Rapport* cité, p. 54.)

Ces deux citations me paraissent donner une saveur particulière aux phrases où M. Roels se permet d'écrire que mes affirmations à moi sont audacieuses et contraires à toute vérité !

Résolue à obtenir l'indemnité convoitée par elle, la N'Goko-Sangha fait agir un certain nombre d'hommes politiques et de journalistes influents. M. Milliès-Lacroix a cité, au Sénat, le mot qu'osa lui dire, dans son cabinet, au Ministère des Colonies, l'administrateur délégué de la N'Goko-Sangha :

« Monsieur le ministre, vous ne voulez pas nous accorder les satisfactions légitimes auxquelles nous avons droit; nous les obtiendrons sans vous et malgré vous, car j'ai derrière moi toute la presse et deux cents parlementaires. » (*Journal officiel* cité, p. 991.)

Munie de telles influences, la Compagnie compte bien aboutir à ses fins. Elle songe dès 1907 (il faut bien remarquer ce fait et cette date) à utiliser l'influence de capitalistes étrangers, qu'elle ferait entrer dans son Conseil d'administration. M. le sénateur Ratier, avoué de la N'Goko-Sangha, écrit le 22 avril 1907 à M. Pichon pour lui communiquer plusieurs demandes de sa Compagnie, entre autres :

d) Modification de l'article 5 du décret de concession relatif à la composition du Conseil d'administration.

Or l'article 5 est ainsi conçu :

« Les trois quarts des membres du Conseil d'administration, dont le président et les vice-présidents, devront être français.

La volonté de la N'Goko-Sangha d'obtenir une indemnité, son désir d'accroître le nombre des capitalistes étrangers dans son Conseil d'administration, voilà la double origine, purement privée, du projet de consortium. Dans quelles conditions ce projet est-il apparu? La lettre de M. Pichon (datée 5 juin 1909), que M. Roels cite incomplètement, laisserait croire à une sorte de génération spontanée. Pour la comprendre, il faut connaître les circonstances dans lesquelles elle a été écrite, et les lignes qui précèdent, dans son texte même, le fragment cité.

Pendant plusieurs années, le gouvernement français avait soutenu qu'il ne pouvait accepter d'indemniser une société qui se prétendait victime d'empiètements commis par des tiers appartenant à un État étranger. C'est la thèse de M. Rouvier, président du Conseil et ministre des Affaires étrangères, de M. Léon Bourgeois, ministre des Affaires étrangères, de M. Clémenceau, président du Conseil, de M. Milliès-Lacroix, ministre des Colonies. En 1908, M. Mestayer, administrateur délégué de la N'Goko-Sangha, écrit à la Commission des affaires extérieures que M. Pichon ne persiste pas dans le refus, et il essaye d'opposer sur ce point M. Pichon et M. Milliès-Lacroix :

M. Pichon était disposé, dès l'année dernière, à nous accorder les indemnités que nous réclamons, M. Milliès-Lacroix s'y est opposé.

M. Mestayer affirme que M. Pichon lui a déconseillé de poursuivre, comme sa Société en avait le droit, devant les tribunaux de Brême et de Hambourg, les commerçants allemands dont elle avait été victime, et qu'il a refusé d'entreprendre en sa faveur une action diplomatique.

« M. Pichon a alors déclaré à nos conseils, — écrit la N'Goko-Sangha à M. Milliès-Lacroix le 20 mars 1909 — que c'était au gouvernement français qu'il appartenait de nous indemniser » (*Journal officiel* du 1er juillet 1911, p. 996).

Ému par cette affirmation, et par la déclaration concordante de M. Mestayer adressée à la Commission des affaires extérieures, M. Milliès-Lacroix demande immédiatement, le 20 mars, des explications à M. Pichon. Celui-ci lui répond, deux mois et demi après, par la lettre du 5 juin, dont la fin seule est citée par M. Roels et dont voici le commencement :

J'ai reçu de M. Deschanel, président de la Commission des affaires extérieures et coloniales, une lettre par laquelle il me demande de lui communiquer le résultat des négociations engagées au sujet des réclamations de la N'Goko-Sangha, réclamations dont la Commission, par son vote du 21 décembre 1908, a reconnu le bien fondé. Depuis que cette lettre m'est parvenue, j'ai eu l'occasion d'entretenir incidemment Monsieur le chargé d'affaires du Gouvernement allemand à Paris. Il est résulté pour moi de cette conversation que la transmission du dossier à Berlin ne pourrait avoir

d'autre effet que de réveiller inutilement des polémiques aujourd'hui apaisées. Nous nous sommes, d'autre part, trouvés d'accord... etc., etc. (comme dans la lettre citée par M. Roels).

Le texte complet de la lettre montre le rapport du projet de consortium à la question de l'indemnité de la N'Goko-Sangha. M. Pichon est embarrassé. Peut-être est-il influencé par quelques-uns de ces journalistes ou de ces parlementaires que la N'Goko-Sangha se vante d'avoir « derrière » elle. Le projet de consortium, conforme au désir exprimé dès 1907 par la N'Goko-Sangha, apparaît vraisemblablement au ministre comme un moyen d'accorder à la Compagnie l'indemnité réclamée par elle, et de sortir ainsi de toute difficulté. Écrivant à M. Milliès-Lacroix, il semble ignorer si la Compagnie se prêtera à cette combinaison. Par cette précaution il veut éviter d'indisposer contre le projet de consortium le ministre des Colonies qu'il sait hostile au payement de l'indemnité. Plus tard, quand aucune précaution ne s'imposera, M. Pichon et le nouveau ministre des colonies, M. Trouillot, écriront à M. Deschanel (25 mai 1910) :

Au mois de juin 1909, au cours de conversations entre le département des Affaires étrangères, l'ambassade d'Allemagne et *les représentants de la Compagnie N'Goko-Sangha*, l'hypothèse a été envisagée de constituer sur la frontière du Congo et du Cameroun un consortium franco-allemand, etc.

C'est le 2 juillet 1909, écrit M. Roels, que le ministre des Affaires étrangères a demandé à la N'Goko-Sangha si elle serait disposée à traiter avec la Compagnie allemande du Sud-Cameroun. Oui, officiellement. Mais l'entente officieuse entre le Ministère des Affaires étrangères et la N'Goko-Sangha est antérieure à cette date. Dès le 30 juin 1909, le Conseil d'administration de la Compagnie décide :

Au cas où l'indemnité à recevoir aurait été modifiée *du fait de la constitution de la Société franco-allemande,* il serait accordé à M. Mestayer, à titre de compensation, un intérêt en titres de cette Société sur ceux à recevoir par la Compagnie (Rapport Vollette, p. 72).

Et comment s'exprime M. Pichon dans la lettre adressée le 2 juillet à M. Mestayer?

Vous avez, il y a quelques jours, *laissé entendre* que la Compagnie N'Goko-Sangha serait disposée à traiter avec la Compagnie allemande du Sud-Cameroun, etc.

Je conclurai sur ce point, avec le rapport Viollette, adopté, après minutieuse discussion, par la Commission du budget :

L'opération était faite avec la Compagnie, pour elle, sous sa suggestion et dans son intérêt. (p. 73).

Désormais l'affaire, tout en restant privée, devient, en outre, gouvernementale et diplomatique. Les lettres citées par M. Roels montrent comment y interviennent ministres et ambassadeurs. L'entreprise ne peut réussir sans mettre en jeu leur activité ; mais ces interventions nécessaires ne suffisent pas à lui ôter son caractère d'affaire personnelle. La preuve, c'est que la question est traitée, à Berlin, non pas directement par M. Cambon et le gouvernement de l'Empire, mais par M. Semler, agissant comme président de la Compagnie du Sud-Cameroun, et par M. Roels. Ces deux personnes non officielles élaborent un projet de consortium qui (M. Pichon l'écrivait dans la lettre parue dans le numéro du 1er mars 1912) « n'a jamais été celui du gouvernement » : ce projet doit-il être qualifié de gouvernemental, ou de privé?

J'ai montré dans mon article du 15 janvier (pp. 425-428) que les raisons diplomatiques alléguées en faveur du projet de consortium étaient surtout des prétextes, que le motif véritable était le désir de satisfaire la N'Goko-Sangha. En fait, comme l'a déclaré M. Milliès-Lacroix au Sénat :

Il semble que le premier devoir du Gouvernement eût été de négocier, de discuter les conditions du consortium, tant avec la Compagnie qu'avec les Allemands. Or, c'est la dernière chose à laquelle on ait songé. Toute affaire cessante, on s'est préoccupé de fixer le chiffre de l'indemnité, sans savoir si le consortium pouvait aboutir, s'il serait approuvé par le Gouvernement allemand et comment il serait accueilli par le Parlement français (*Journal officiel*, 1er juillet 1911, p. 997).

Le projet de consortium a été signé par M. Pichon et M. de Schœn le 15 décembre 1910; et il restait à obtenir l'approbation du Parlement. Or dès le 5 février 1910, les ministres des Affaires étrangères et des Colonies décidaient de

soumettre à un arbitrage (d'ailleurs illégal) la question de savoir quelle indemnité serait versée à la N'Goko-Sangha.

Il faudrait, pour être complet, opposer aux autorités que cite M. Roels en faveur du consortium les opinions de nombreuses personnalités qualifiées, qui l'ont critiqué. Il faudrait rappeler les objections décisives qui ont obligé le Gouvernement à y renoncer, pour d'excellentes raisons. Il faudrait montrer que si le rapport de M. Pierre Baudin, nécessairement bref, a, sur cette affaire, négligé bien des faits intéressants, du moins il n'a contredit sur aucun point précis le long rapport si bien documenté et si courageux de M. Maurice Viollette. On pourrait enfin, à l'opinion personnelle du rapporteur de la Commission sénatoriale opposer l'avis du président de cette Commission, M. Ribot :

J'admets très bien cette association d'intérêts et je l'aurais admise partout, mais à une condition : c'est que les gouvernements se mêlent le moins possible de les organiser...

Je l'aurais admis à la condition que *ces sociétés gardassent un caractère particulier, un caractère privé,* à la condition que le contrat fût passé chez un notaire et non pas au quai d'Orsay. (*Journal officiel* du 11 février 1912.)

M. Roels rappelle l'article que j'ai écrit, après Agadir, dans l'*Humanité* du 17 juillet 1911. Il soutient qu'à ce moment « il n'était plus question, depuis longtemps, du consortium ». J'ai montré, au contraire, dans mon article du 15 janvier (pp. 428-430) comment les amis français de la N'Goko-Sangha avaient profité de l'incident d'Agadir pour rappeler l'échec du consortium et recommander la reprise des négociations sur ce point (« La France et l'Allemagne, pour causer, n'ont aucun effort à faire. Elles n'ont qu'à reprendre avec plus d'activité un entretien dès longtemps commencé »). A cette campagne de presse, j'ai répondu dans l'*Humanité* du 17 juillet 1911 :

Il ne faut pas que ces intérêts privés continuent à diriger notre politique extérieure. Il ne faut pas que le Parlement et le pays se trouvent, au terme de négociations restées secrètes, en présence de ce fait accompli : résurrection du consortium, indemnité à la N'Goko-Sangha.

On peut résumer en quelques mots la seule politique qu'impose l'intérêt national. Si la France se décide à payer certains avantages

par des concessions faites à l'Allemagne sur la frontière Congo-Cameroun, qu'elle cède purement et simplement certains territoires. Et qu'elle applique à cette N'Goko-Sangha, dont la déchéance aurait dû être depuis longtemps proclamée, l'article 3 du cahier des charges, etc.

Ai-je été vraiment, dans la presse française, « le seul » à soutenir cette thèse? Si oui, je suis heureux d'avoir, par ce modeste article, réussi à empêcher le payement de l'indemnité illégale et inique désirée par la N'Goko-Sangha. L'un des côtés satisfaisants de cet accord franco-allemand, si critiquable à tant d'égards, c'est qu'il ne comporte le payement d'aucune indemnité aux Compagnies concessionnaires des territoires passés sous le domination allemande.

J'ai négligé, monsieur le Directeur, l'insinuation, — plutôt imprécise, et pour cause, — par laquelle débute la lettre de M. Roels. Je regrette qu'il ne se soit pas plus clairement exprimé; je dédaigne cette calomnie enveloppée; le motif de mon « insistance » a été, est et sera toujours de dire la vérité.

Je vous prie d'agréer les assurances de mes sentiments respectueux et dévoués.

FÉLICIEN CHALLAYE

L'administrateur-gérant : H. CASSARD.

LA

FORCE MARITIME DE L'ITALIE

La Marine italienne, fort intéressante pour tous les marins, parce qu'elle a fait de considérables progrès depuis un demi-siècle, depuis ce lointain Lissa, dont il ne sied vraiment plus de parler, est plus intéressante encore pour les marins de France, s'il est vrai qu'elle doive un jour devenir l'instrument d'une politique hostile à notre pays. Il convient donc que nous regardions cette marine, et qu'ayant recherché ce qu'elle vaut en soi, nous essayions de prévoir ce qu'elle vaudrait contre nous? Mais je veux faire ici une déclaration préalable. Sincère ami de l'Italie, partisan convaincu de l'Union latine aux temps lointains déjà où beaucoup de Français et quelques Italiens espéraient voir la réalisation de ce généreux idéal politique, je suis assuré, que s'il y avait quelque parti pris dans mes jugements, ce ne serait pas un parti pris de malveillance. Aussi bien sont-ce surtout des éloges, ou, pour mieux dire, des constatations flatteuses, que j'ai à faire.

I

La marine italienne, d'abord, sait obtenir un bon rendement de crédits plutôt modestes. Avec un budget annuel qui, dans les dix derniers exercices, a varié entre 124 et 184 millions, soit en moyenne 154 millions, dont il faut défalquer de 7 à 8 millions pour les pensions et une dizaine pour la marine

marchande[1]; et, donc, avec un budget qui n'atteint pas la moitié du nôtre, il s'en faut de beaucoup, l'Italie a pu créer une force navale supérieure, en ce qui touche le matériel, à la moitié de la force navale française.

Quel est, en effet, « l'ordre de bataille » général de la flotte italienne de première ligne, où je ne comprends que les unités de quinze ans, au plus? Le voici :

Cuirassés d'escadre	9
Croiseurs cuirassés	7
Éclaireur rapide	1
Contre-torpilleurs, dont 3 grands	25
Torpilleurs de haute mer	28
Sous-marins	6

Et quel est le nôtre? Le suivant :

Cuirassés d'escadre	12
Croiseurs cuirassés	15
Éclaireurs rapides	3
Contre-torpilleurs et torpilleurs de haute mer	70
Sous-marins	54

Si nous passons à la flotte de deuxième ligne, nous constatons à la vérité que nos voisins ne présentent plus que

Cuirassés (en y comprenant l'*Italia* et le *Lepanto* qui n'ont cependant de protégés que le pont et les tourelles)	6
Croiseurs cuirassés	3
Éclaireurs	8
Grands torpilleurs	17

tous bâtiments de quinze à vingt-cinq ans d'âge; alors que nous, nous pouvons faire état de

Cuirassés	8
Croiseurs cuirassés	4
Garde-côtes cuirassés	3
Éclaireurs	8
Grands torpilleurs	11

1. Tout au contraire de nous, les Italiens — expérience faite — reviennent à l'ancienne conception du rattachement de la Marine marchande à l'administration de la Marine de guerre.

Notre avantage semble particulièrement marqué de ce côté-là, mais la partie la plus importante de cette force stationne dans le nord et semble destinée à prendre, en cas de conflit, la Manche et les atterrages de Brest pour théâtre permanent d'opérations. Ne faisons donc pas état de cette supériorité.

Un mot des constructions neuves en Italie. C'est évidemment dans les caractères des types de la flotte future que l'on a le plus de chance de discerner le tempérament, offensif ou défensif, actif ou temporisateur, tactique ou stratégique d'une marine moderne.

Il faut le dire tout de suite : le temps n'est plus des belles audaces des Brin et des Saint-Bon, de ces créations puissantes — *Duilio* et *Dandolo* — parfaits modèles de l'unité de combat, réalisant l'équilibre des facultés offensives et défensives, prototypes, à quarante ans de distance, des *Dreadnoughts* et *super-Dreadnoughts*; ni de ces conceptions originales — *Italia* et *Lepanto* — qui osaient enfermer dans des flancs dépourvus de protection d'énormes appareils moteurs et un armement formidable, sacrifiant ainsi la défense à l'attaque et exaltant les facultés stratégiques aux dépens des tactiques ; ni encore de ces saillies un peu aventureuses, mais si intéressantes — *Piemonte* — qui, d'un seul coup, déclassaient tous les éclaireurs d'escadre de 2 000 à 3 000 tonnes, en réalisant avec tant d'habileté la délicate combinaison d'une artillerie et d'une vitesse très supérieures à ce que l'on accordait alors aux bâtiments de cette catégorie.

Rien de tout cela ne s'est soutenu après la disparition du célèbre amiral et du grand ingénieur : les voies qu'ils avaient ouvertes n'ont pas été explorées à fond ; on les a même abandonnées pour rentrer dans l'ornière de ce « progrès » lent et sage que règlent si bien les intérêts du protagoniste mondial, l'Angleterre ; et ainsi, depuis une quinzaine d'années, l'Italie a, comme tout le monde, construit d'abord le bon cuirassé moyen — *Filiberto Emanuele*, *Regina Margherita*, etc, etc. — de douze à quatorze mille tonnes, qu'accompagne docilement le bon croiseur cuirassé, moyen aussi — *Pisa*, *Amalfi*, etc., etc. — de dix mille tonnes environ ; puis l'inévitable et exaspérant

Dreadnought, imposé indirectement par l'Allemagne, parce que celle-ci a voulu que les Autrichiens en eussent et que, dès lors, le troisième allié ne pouvait rester en état d'infériorité vis-à-vis du second : les deux marines, on le sait, sont destinées à s'aider et, au besoin, à se combattre.

Dreadnought, viens-je d'écrire. *Super-Dreadnought* serait plus exact, puisque s'arrêtant à peine au déplacement de 20 000 tonnes — *Dante Alighieri* — les Italiens sont allés tout de suite à 23 500, avec les *Giulio Cesare*, *Conte di Cavour*, *Leonardo da Vinci* et comptent pousser jusqu'au delà de 24 000 pour les deux unités nouvelles dont ils annoncent la mise en chantier.

A ce corps de bataille de colosses, il faut des éclaireurs très rapides; fort imprudemment, les Anglais ni les Allemands, ni tous ceux qui se traînent dans leur sillage, ne comptent donner de protection sérieuse à leurs éclaireurs; de sorte qu'ils seront chassés et détruits avant d'avoir pu remplir leur mission, par les grands croiseurs cuirassés des types *Lion*, *Moltke*, *Princess Royal*, etc. Ce sont donc des bâtiments de 3 500 tonnes, tout comme les *Dresden* et les *Amphion* que l'on construit en Italie, sous les noms de *Quarto*, *Marsala* et *Nino Bixio*. Ces coureurs auront, heureusement pour eux, les jambes fort longues. On compte qu'ils atteindront 29 nœuds et comme les ingénieurs Italiens ont une incontestable maîtrise en ce qui touche le tracé des carènes, il est probable que cette vitesse, fort belle déjà, sera dépassée.

Mentionnons maintenant 6 grands contre-torpilleurs de 500 tonnes (type *Indomito* — 30 nœuds), 30 torpilleurs de haute mer (220 tonnes, 26 nœuds), 12 sous-marins de trois types différents (Laurenti, Bernardis, Cavallini — noms des ingénieurs), et nous aurons énuméré toutes les unités qui figurent aux programmes fusionnés de 1905 et de 1911 [1].

Résulte-t-il de l'examen de cette situation des constructions neuves en Italie une indication précise sur la politique navale de nos voisins du sud-est?

1. Pour l'exécution, en six ans, de ces programmes, un premier fond de 440 millions a été attribué en 1909, qui vient s'ajouter aux crédits normaux annuels des constructions neuves. En 1911 ce fond a été majoré de 45 millions. Finalement, le budget de 1912-1913 se trouve porté à 217 millions, dont 70 ou 75 millions pour les constructions neuves.

Non, vraiment. — Il semble pourtant qu'une marine italienne, si elle est destinée à enlever à la France la domination du bassin occidental de la Méditerrannée, devrait avoir d'autres caractéristiques que celle qui aurait pour unique objet de disputer l'Adriatique à la marine autrichienne; et l'on peut s'étonner que les Italiens, si bons stratégistes, n'aient pas appliqué le principe fondamental de la stratégie navale du temps de paix — car il y a une stratégie du temps de paix, comme il y en a une du temps de guerre, et aussi importante — ; qu'il faut constituer la force active de sa Marine en se basant sur la puissance et les facultés particulières de celle de l'ennemi prévu.

Oui, mais cela n'est possible que lorsqu'on suit une ligne politique fixe, invariable et que cette ligne aboutit à un adversaire unique. C'est le cas, en ce moment même, des Anglais et des Allemands, des Américains et des Japonais. Ce n'est pas celui des Italiens qui, en dépit de l'accord « secret » de 1904 semblent plus que jamais, aujourd'hui, disposés à saisir l'occasion de *profiter*, quel que soit le point de l'horizon, l'est ou l'ouest, qui la verra naître.

Au demeurant, on peut croire que c'est plutôt contre nous que contre l'Autriche, et peut-être en vertu de l'adage « qui peut le plus, peut le moins », que la marine italienne dirige son effort.

J'en trouve une indication, sinon une preuve, dans le fait que, tout en ayant un approvisionnement de combustible comparable à celui des nôtres, ses bâtiments ont tous, dans leurs catégories respectives, un ou deux nœuds, quelquefois trois nœuds de vitesse de plus que nos cuirassés, nos croiseurs, nos éclaireurs.

Cette recherche de la vitesse est, en fait, le trait essentiel de la marine italienne, et nous verrons tout à l'heure les résultats qu'on peut tirer de l'habile utilisation d'une faculté qui permet au plus faible en nombre des deux partis, soit de prendre vigoureusement l'offensive au moment favorable, soit de jouer avec succès de la défensive-offensive — la plus parfaite à certains égards, la plus artistique, allais-je dire, des méthodes de guerre — soit, en tout cas, d'user d'une défensive très active, par conséquent dangereuse pour l'adversaire.

*
* *

Quelques mots, maintenant, du personnel et des bases d'opérations.

Il est délicat pour un marin français de parler de ses camarades italiens. Je devrais donc prendre la précaution d'excuser d'avance la liberté de mes appréciations. Mais je pense que c'est inutile, puisque je n'ai rien à dire qui puisse fâcher nos voisins. Ce qui pouvait manquer, en effet, à leurs équipages, comme endurance et expérience nautique, ils sont justement en train de l'acquérir dans l'active campagne que leur flotte mène en ce moment. Bien entendu, cette endurance, cet entraînement nautique, acquis dans la Méditerranée, ne valent que pour la Méditerranée. Quand, il y a quelques mois, ici même, j'envisageais la possibilité d'une jonction de toutes les forces navales de la triple alliance dans la mer du Nord, je faisais une réserve sur l'état dans lequel seraient, après une aussi dure randonnée (car il faudrait passer au nord de l'Écosse), les bâtiments austro-italiens et leurs équipages. Mais, puisque nous ne nous occupons aujourd'hui que des opérations ayant pour exclusif théâtre la Méditerranée, nous pouvons, nous devons admettre que l'aptitude des Italiens au métier de la mer vaudra la nôtre.

Et l'entraînement militaire? — La guerre actuelle leur sera-t-elle, à cet égard, aussi profitable?... Oui et non. Sans doute, de tirer de vrais coups de canons, à charge entière et de lancer des torpilles à cône et pointe de combat sur des buts réels, sur des ennemis « pour de bon », cela vaut mieux que les fastidieux tirs d'exercice à charge réduite et que les lancements à cône de choc sur des buts artificiels. Mais enfin ces buts réels ne ripostent guère, ces ennemis « pour de bon » — hélas! pauvres Turcs!... — se laissent couler sans pouvoir répondre, de sorte qu'à l'entraînement *matériel*, pour ainsi dire, du tir de combat, il manque, pour les équipages Italiens, l'entraînement *moral* qui ne peut résulter que du danger couru, du spectacle de la destruction de l'acceptation sereine de l'imminent sacrifice de la vie.

Je sais les officiers italiens trop sages, trop avisés pour se

tromper là-dessus. Mais en est-il de même de leurs équipages et ceux-ci ne risquent-il pas de se laisser gonfler par les dithyrambes d'une presse vraiment un peu trop échauffée?

Le retour à la réalité, aux terribles réalités, d'un combat avec une force navale sérieusement organisée, serait peut-être cruel.

Qu'on m'entende bien : je me garde de contester la bravoure des marins Italiens, des frères d'armes de ces bons soldats qui se distinguent en ce moment en Lybie[1]. D'ailleurs tous les peuples sont braves et chacun d'eux pense l'être un peu plus que les autres. Mais chacun d'eux, aussi, l'est à sa manière ; il y a dans le courage bien des modalités. Les méridionaux ont plus d'élan, de fougue généreuse et intelligente, les hommes du nord plus de sang-froid, de ténacité et d'*endurance morale*, parce qu'ils sont moins nerveux.

Or justement — et malheureusement pour nous, il est vrai, aussi bien que pour les Italiens, — ce sont ces dernières qualités qui sont les plus précieuses pour les batailles navales d'aujourd'hui où il ne peut plus être question « d'abordage » et de luttes d'homme à homme.

Bien plus, les présentes méthodes tactiques, basées sur les facultés de la grosse artillerie, préconisent le combat à grande, très grande distance, d'un horizon à l'autre ; elles tendent par conséquent à augmenter la durée de la crise et à soumettre la force morale des équipages à une épreuve de plus en plus dure. Il n'y a pas d'illusions à se faire : ces conditions nouvelles seront toutes favorables aux Anglais, aux Allemands, aux Américains. Aussi est-ce une déplorable erreur pour les autres, pour les Italiens, comme pour les Français, je le répète, d'accepter les types d'unités de combat et la tactique des marins du Nord, au lieu d'essayer d'autre chose de plus adéquat à leur tempérament, au lieu de créer — ne sommes-nous pas des créateurs? — des types applicables au combat rapproché, plus violent, plus terrible encore peut-être que le combat éloigné, mais plus court, plus immédiatement décisif et où la rapidité de la succession des phases ne laisse pas aux

1. Ce sont, au surplus, les marins italiens qui, les premiers débarqués à Tripoli, ont résisté aux premières attaques des turco-arabes.

nerfs impressionnables le temps de se contracter douloureusement devant l'affreuse hécatombe humaine...

Quelle est pourtant, de l'italienne ou de la française, celle des deux marines qui soutiendrait le mieux cette épreuve, les types de bâtiments et les méthodes de combat étant d'ailleurs à peu près les mêmes? — Il y a quelques années, j'eusse répondu sans balancer : la nôtre. Aujourd'hui, j'hésite...

J'hésite parce que, comme officier, comme commandant de grosse unité, j'ai aperçu dans des circonstances délicates, ou seulement même dans les tirs importants, les tirs d'honneur, par exemple, certaine agitation intérieure, certaine trépidation mal dissimulée chez beaucoup des nôtres — simples marins ou gradés — dont le système nerveux est usé par un demi-alcoolisme. Qu'importe, en effet, que la volonté de l'homme reste ferme dans l'acceptation du suprême sacrifice, si son cerveau se trouble, si ses yeux se brouillent et que ses mains tremblent!...

N'exagérons rien, cependant. Nous avons encore, dans nos blockhaus, dans nos casemates et dans nos tourelles des marins que rien ne pourra émouvoir. Nous avons aussi un corps d'officiers qui donnera toujours l'exemple de l'héroïsme tranquille, lucide, réfléchi, l'héroïsme qu'il faut pour les combats sur mer.

Je ne doute pas qu'il en soit de même des officiers Italiens; tous ceux que j'ai connus m'ont produit la meilleure impression.

Un mot, en épilogue, au sujet de ces officiers. Malheureusement j'ai presque toujours senti chez eux une réserve extrême à l'égard des idées dont je parlais tout à l'heure. Oh! je crois bien que les marins d'Italie auraient plaisir à se mesurer avec les marins d'Autriche; mais les affaires sont les affaires, et, d'ailleurs, à chaque jour suffit sa peine; et je suis convaincu qu'ils restent attachés au système de cette triple alliance, que leur gouvernement s'apprête à renouveler, et par conséquent tout à fait étrangers à la lointaine chimère de l'Union latine. Bien mieux il leur arrive — j'en parle savamment — de déclarer que c'est fini de la France, nation vieillie,

usée; fini surtout de sa marine, désorganisée depuis dix ou quinze ans[1] : c'est l'Italie, c'est la marine Italienne qu'un décret de la Providence désigne pour nous succéder.

Espérons que ce décret n'est pas irrévocable. On pourra sans doute en appeler. Accueillons en tout cas sans amertume l'expression un peu naïve des ambitions d'un groupe nouveau qui pense être un peuple jeune, tout en évoquant avec orgueil surtout les souvenirs historiques les plus lointains.

*
* *

On ne peut pas séparer l'étude de la force navale de celle de ses bases d'opérations principales et secondaires. La marine Italienne en a trois *principales*, en ce sens que ces bases sont en même temps des arsenaux de plein exercice : Spezia, Tarente et Venise. Il y a d'ailleurs un arsenal important, au moins comme chantier de construction et de réparations, Naples-Castellamare, qui ne peut compter comme base d'opérations de la flotte parce qu'il n'est pas fortifié. Les Italiens estiment avec raison que la défense du golfe de Naples ne peut être organisée sérieusement avec les moyens actuels. Ils en ont fait leur deuil et choisi Gaëte, un peu au nord de Naples, comme point d'appui de la flotte dans la mer Tyrrhénienne, tandis que Spezia, leur Toulon, domine le golfe de Gênes, Tarente la mer Ionienne, et Venise, l'Adriatique.

Mais ce triangle stratégique ne satisfait guère qu'aux exigences de la défensive pure; et encore, imparfaitement, du moins sur l'Adriatique. Les Italiens ne sont pas gens à oublier, ce que nous oublions généralement, nous autres, qu'une base d'opérations est une ligne et non pas un point isolé, ou que, sur une mer de quelque étendue, il faut à une flotte deux points de refuge, puisqu'elle peut être coupée de l'un des deux, au moment décisif, par une force supérieure.

D'ailleurs ils se réservent toujours, et avec raison, d'agir offensivement sur chaque théâtre d'opérations, ce qui les con-

1. Il faut avouer que la crise des poudres que nous traversons si péniblement, n'est pas pour les détourner de l'opinion qu'ils se font de notre force navale. Ils pourraient se tromper cependant, sur ce sujet même.

duit à donner à leur force agissante des *points de départ* fortifiés — bases secondaires — plus rapprochés de l'adversaire que les bases principales.

Enfin ils ont, de longtemps, senti la nécessité de relier intimement les deux théâtres d'opérations du nord-ouest et du sud-est par une voie de communications intérieure qui leur appartienne exclusivement et leur procure l'avantage des navettes stratégiques.

Et alors — poussant de Spezia vers la Provence la pointe Vado-Savone, position d'attente favorable si l'on médite une attaque brusquée contre Nice ou Toulon, ou si l'on veut intercepter les bâtiments opérant sur les lignes Toulon-Ajaccio, Antibes-Calvi —, on s'est établi à la Maddalena (bouches de Bonifacio) pour saisir par l'autre bout, la Corse, âprement convoitée, et menacer les lignes de communications françaises Toulon-Bizerte, Marseille-Alger, tandis que de l'autre côté, dans l'Adriatique, en rendant à Ancône toute son importance d'autrefois, on divise en deux le trop long trajet Venise-Brindisi-Tarente et l'on coupe Pola, la base principale autrichienne, de ses bases secondaires, Lissa, Sebenico, Teodo, Cattaro.

Quant au détroit de Messine, plusieurs étages de batteries de bombardement, dressées sur la rive de Calabre, croisent leurs feux sur les tourbillons de Charybde avec les batteries rasantes de la pointe du Faro. Mais notons-le : il n'y a pas, il ne peut y avoir là de mines sous-marines; elles ne tiendraient pas. Et c'est une lacune grave.

Ce n'est pas tout : on se ménage des stations de ravitaillement dans certains ports de commerce, comme Brindisi, Gênes, Agosta de Sicile, et on fortifie à tout hasard le promontoire si bien placé du monte Argentario de Toscane : les Français, pense-t-on, pourraient venir par là, sautant de Corse en Elbe et d'Elbe sur la terre ferme vers Piombino.

Au total, marine bien organisée, force navale constituée au goût du jour, qui n'est le meilleur que pour les très riches et les très puissants; bon matériel, que l'on fatigue beaucoup en ce moment — et on le regrettera —; personnel bien « allant », mais aussi bien impressionnable, surtout pour les méthodes de combat que l'on accepte, acceptant les types qui y condui-

sent; bases d'opérations, points d'appui judicieusement distribués, bien munis *peut-être* (en dehors des bases anglaises et des « victualling yards », ceci n'est jamais certain), voilà comment se présente à nos yeux la marine italienne.

II

Cette marine, maintenant, que peut-elle faire contre nous? D'une manière très générale, d'abord, elle peut, non pas nous vaincre en bataille rangée — ça, je ne le crois pas, ni elle non plus, du reste — mais entraver, enrayer l'action de notre force navale et rendre précaire notre si indispensable maîtrise du bassin occidental de la Méditerranée. Et ceci, parce que, jouissant dans l'ensemble de l'avantage de la vitesse[1], elle gardera la liberté de ses mouvements et ne se laissera ni bloquer, ni acculer à des chocs décisifs.

Mais quelle est, dira-t-on, cette méthode de guerre et que peuvent attendre les Italiens de son emploi? Comment s'opposeront-ils aux entreprises françaises sur un littoral très facile d'accès s'ils ne se décident pas à aborder de front notre escadre pour essayer, sinon de la détruire, du moins de la paralyser en lui infligeant de grosses avaries, quitte à en subir eux-mêmes?

Ce raisonnement s'inspire de la maxime fondamentale de la stratégie, qu'il faut avant tout s'efforcer de détruire l'armée principale de l'adversaire. Maxime excellente, sans nul doute, mais qui ne vaut que pour le plus fort, à moins que le plus faible puisse profiter à point nommé, au début des opérations, de circonstances qui tiendraient divisée la force navale ennemie; à moins aussi que le plus faible — le plus faible *en nombre* — puisse se prévaloir d'une indiscutable supériorité militaire, au point de vue du tir du canon, par exemple. Mais, vraiment, je ne pense pas que ce soit ici le cas.

Il n'y a donc pas lieu d'admettre que les Italiens viennent s'exposer d'emblée et d'entrée de jeu à un échec qui com-

1. J'admets ici qu'il y a égalité entre les deux partis au point de vue de la conduite des appareils moteurs. Mais j'ajoute aussi qu'il est probable que la guerre actuelle pèsera lourdement et longtemps sur la valeur des machines et des chaudières de la flotte italienne.

promettrait leurs affaires. Ils ne diront pas assurément : « Périsse notre marine plutôt qu'un principe! » Que l'on se persuade bien, au demeurant, que, si une escadre inférieure en nombre, mais supérieure en vitesse, bien éclairée, bien renseignée, bien conduite, ne peut détruire une escadre supérieure en nombre, mais inférieure en vitesse, elle peut du moins l'*user* rapidement, en tout cas gêner beaucoup tous ses mouvements offensifs, soit par de rapides diversions sur les côtés de l'adversaire, soit par des apparitions inopinées sur ses derrières, soit même par des attaques brusquées la nuit.

Il y a d'ailleurs une opération capitale de la flotte française que les Italiens pensent bien pouvoir contrarier, empêcher même, c'est le transport et la protection du 19e corps d'armée d'Algérie en France, en quoi ils rendraient grand service à l'Allemagne d'abord, à eux-mêmes ensuite. Cette question est fréquemment discutée dans les cercles militaires et maritimes de France et d'Italie. Je n'ai pas la prétention de la traiter à fond dans cette courte étude, parce qu'elle touche à beaucoup et d'importants problèmes stratégiques et tactiques. Disons seulement, sauf à y revenir, qu'une des meilleures solutions en est pour nous dans l'attitude nettement offensive que nous préconiserons tout à l'heure.

Mais tout ce que je viens de dire suppose que la marine italienne serait seule à lutter contre la nôtre dans la Méditerranée. Or, si la « Triplice » continue à enserrer dans ses liens l'Italie, il nous faut envisager nettement la coopération étroite et immédiate, contre nous, des deux flottes.

De cette coopération immédiate, la première phase est évidemment la jonction; jonction qui, majorant la force navale italienne de 50 à 60 p. 100, environ, lui permettrait justement de venir nous présenter le combat avec les plus sérieuses chances de succès[1], à supposer, bien entendu, que toutes

1. Prenons, pour nous en rendre compte, l'état actuel des forces navales disponibles des trois puissances :

	Cuirassés.	Croiseurs cuirassés.
Italie : deux escadres de 4 cuirassés et 4 croiseurs cuirassés chacune; soit	8	8
Autriche : deux escadres de 3 cuirassés et 1 croiseur cuirassé chacune (laissons de côté les petites unités, toujours faciles à armer); soit	6	2
Total	14	10
France : deux escadres (Méditerranée) de 6 cuirasses et 3 croiseurs cuirassés chacune; soit	12	6

mesures soient prises à l'avance pour rendre efficace cette coopération (entente sur le commandement en chef, les signaux, les mouvements tactiques, les points de ravitaillement, les rechanges d'appareils spéciaux pour les unités autrichiennes dans les ports italiens, etc., questions fort délicates et sur lesquelles je reviendrai peut-être un jour).

Mais où se ferait la jonction?

Normalement et suivant les règles, en arrière de la première ligne du choc probable, c'est-à-dire dans la mer Ionienne, mettons à Tarente, ou dans les environs immédiats, car la rade de Tarente, je crois, se prête mal à l'écoulement rapide d'une force navale importante. Et comme il serait peu indiqué, pour la flotte combinée, de se rendre sur le théâtre d'opérations, — mer Tyrrhénienne, golfe de Gênes, ou même Méditerranée occidentale — en empruntant le canal Tunisie-Sicile, à cause des surprises que pourrait lui réserver Bizerte, on voit quel est l'intérêt de tenir exactement sous le feu de canons Italiens le détroit de Messine, seul débouché sûr et pratique de la mer Ionienne dans la « mare Clausum », comme l'appellent volontiers les Italiens, puisqu'ils considèrent toujours la Corse comme leur appartenant — ou devant leur appartenir dans un avenir prochain.

Je ne considère pas le cas où la jonction en cause se ferait pendant la période de tension politique. Cela est possible, évidemment; mais il y aurait là une indication bien précise de desseins hostiles et il appartiendrait à notre gouvernement de déclarer en temps utile qu'un tel événement, dans de telles circonstances, constituerait un « casus belli ».

Quoiqu'il en soit, une fois la jonction opérée, cette belle armée navale de 14 cuirassés et 10 croiseurs cuirassés (sans parler d'une trentaine, au moins, d'éclaireurs, contre-torpilleurs, navires spéciaux, etc...), prendrait — judicieusement, dans ce cas — pour objectif immédiat la force navale française. Un peu alourdie par les unités autrichiennes, plus lentes d'un nœud en moyenne[1] que les italiennes, elle aurait encore

1. Je ne parle que des vitesses maxima accusées par les essais. Il se peut

une vitesse au moins égale à celle de notre escadre. C'est assez pour atteindre, dans des bassins étroits en somme, un adversaire qui ne se déroberait qu'à regret, estimant que son homogénéité rachète une assez légère infériorité numérique.

D'ailleurs si notre commandant en chef, pour quelque raison que ce fût — et il peut s'en présenter de fort bonnes — croyait devoir éviter la rencontre, les alliés ne manqueraient pas, pour l'y contraindre, d'attaquer vigoureusement Nice ou Marseille. Peut-être verrait-on alors « l'opinion publique indignée » peser sur le gouvernement et l'obliger à jeter prématurément nos forces navales dans les hasards d'un combat inégal. Cela s'est vu déjà dans des pays impressionnables, comme le nôtre, en Italie, justement. C'est sous une pression de ce genre, en juillet 1866, que Persano dut appareiller d'Ancône pour aller à Lissa.

Il y a une opération fort simple, à laquelle on ne pense guère de ce côté-ci, mais que les Italiens méditent, je crois le savoir, pour le cas où ils auraient, avec le concours de la marine autrichienne, une supériorité marquée sur nous. C'est le blocus de la Corse. La Corse n'a, sur son sol, que la subsistance de quelques semaines. Il lui faut donc un ravitaillement continu. En temps de paix, rien de plus simple. En temps de guerre, c'est autre chose ; il suffirait que les paquebots venant de Marseille fussent interceptés plusieurs fois de suite pour que la famine travaillât une population qu'il nous importe de ménager et qu'il serait dangereux d'exposer à de trop fortes épreuves. La Corse serait, en fait, comme une place forte investie et réduite à se rendre faute de vivres. On me dira que des navires rapides, chargés de farine — mais il ne s'agit pas que de farine, pour faire vivre un pays entier! — peuvent partir d'Algérie, ou d'Espagne, ou de partout ailleurs pour aborder en Corse.

J'observe à mon tour que derrière le rideau de la flotte Austro-Italienne, tendu au nord-ouest de l'île, dans le canal qui la sépare de la Provence et de notre escadre concentrée à

bien, d'ailleurs, que telle escadre composée de navires ayant ainsi donné 20 nœuds, n'ait pas une *vitesse de route* pratique, supérieure à celle de telle autre force navale dont les unités n'accusèrent, aux essais, que 19 nœuds.

Toulon, les petits croiseurs et contre-torpilleurs de la Maddalena, de Spezia, de Gaëte auraient parfaite liberté de circuler le long des côtes de la Corse et d'en écarter tout navire ravitailleur. Et sans doute ces bâtiments légers auraient maille à partir avec les unités de la flottille d'Ajaccio, mais celles-ci seraient en trop petit nombre...

Je n'insiste pas davantage. On peut faire quelque chose, ou plutôt on a paru vouloir faire quelque chose pour la Corse, au point de vue économique. Nous voyons déjà, et nous allons voir bien mieux tout à l'heure qu'il y a beaucoup plus encore à faire pour sa défense (dans le sens bien complet du mot) et pour sa mise en valeur au point de vue militaire. Mais j'ai bien peur que l'on ne fasse rien.

III

Ai-je besoin de dire, avant d'examiner ce que nous pouvons entreprendre nous-mêmes contre nos adversaires méditerranéens, que j'ignore absolument et suis fort heureux d'ignorer quels peuvent être à cet égard les desseins de notre état-major? — Il ne s'agit ici que de spéculation pure et de l'exposé d'opinions, longuement mûries, sans doute, mais qui n'engagent que leur auteur, de même qu'elles ne préjugent en rien, Dieu merci! la réalisation d'un conflit qui serait le plus affligeant de tous ceux dans lesquels la France peut se trouver engagée.

Ce que j'ai à signaler sur nos opérations, à nous Français, découle d'ailleurs directement de ce que nous venons de constater du côté opposé. Toutefois, avant de nous engager dans cet examen, il n'est pas inutile de jeter un coup d'œil attentif sur le théâtre des hostilités. Nous y découvrirons quelques particularités intéressantes qui montreront combien notre situation militaire serait avantageuse, si nous savions, si nous voulions profiter des chances que les circonstances géographiques et politiques ont mises dans notre jeu.

Ce théâtre stratégique, nous l'avons remarqué déjà, se subdivise en quatre bassins auxquels correspondent quatre tron-

çons nettement séparés de l'organisme maritime italien. Il y a le bassin du golfe de Gênes, avec le tronçon *Spezia*-Gênes-Savone-Vado; le bassin de la mer Tyrrhénienne, avec le tronçon *Naples* (Castellamare)-Gaëte-Maddalena; le bassin de la mer Ionienne avec le tronçon *Tarente*-Messine; le bassin, enfin, de l'Adriatique, avec le tronçon *Venise*-Ancône.

Si les communications des deux derniers bassins sont aisées par le large canal d'Otrante, il n'en est pas de même de celles des autres. S'étalant de l'est à l'ouest, Elbe réduit singulièrement le passage entre le golfe de Gênes et la mer Tyrrhénienne. Entre cette île et la Corse qui est dans nos mains et qui présente là, justement, sa capitale économique, Bastia, il n'y a qu'un petit détroit de 27 milles de large; entre Elbe et la côte ferme de Toscane, ce n'est plus qu'un canal, un chenal, pour mieux dire, celui de Piombino, qui n'a que 4 milles d'utilisables pour les grands bâtiments et où, notons ceci, les fonds n'excèdent pas une quarantaine de mètres.

Supposons la Corse et Bastia organisées pour servir de base à une offensive rapide au début des hostilités; l'île d'Elbe, qui n'a aucune défense, est aussitôt occupée; les vieux remparts de Porto-Ferrajo reçoivent un armement de fortune pour protéger les mouvements d'une escadrille de contre-torpilleurs; le canal de Piombino est barré par des torpilles mécaniques; une force navale composée de garde-côtes cuirassés, de contre-torpilleurs ou torpilleurs de première classe et de sous-marins, s'établit dans le détroit Corse-île d'Elbe, s'appuyant sur les batteries de Bastia. Voilà le passage barré, sinon à une escadre, du moins aux unités, endivisionnées ou non, qui, partant de Spezia, après leur mobilisation, voudraient aller rejoindre le gros de la flotte italienne à Gaëte ; ou, inversement, à celles qui, mobilisées à Naples-Castellamare, voudraient remonter jusqu'à Spezia.

Mais, direz-vous, cela semble faisable et le plan doit en être dressé. C'est possible. J'en serais surpris, cependant, car, dans ces temps derniers, bien loin de constituer à Bastia un sérieux point d'appui pour une force navale comme celle dont je viens de parler, le département de la Guerre a ouvertement désarmé

les faibles batteries de cette place[1] et, du coup, la Marine a supprimé le poste de torpilleurs dont on venait à peine de terminer l'installation dans le vieux port de Bastia.

D'ailleurs, pour pouvoir lancer, aussitôt la guerre déclarée, une expédition sur l'île d'Elbe, il faudrait avoir en Corse une force mobile suffisante et bien organisée à l'avance pour cet objet. Or il est de notoriété publique qu'il n'y a là-bas qu'un seul régiment d'infanterie, dont l'effectif, à la vérité, sera au moins triplé à la mobilisation, mais qui ne sera que strictement suffisant pour la défense passive de l'île.

Quant aux moyens maritimes, on ne voit pas qu'il en soit de prévus pour l'organisation du « barrage » mobile du détroit de Bastia. Nous avions d'anciens cuirassés, des garde-côtes *offensifs* de 6 000 à 7 000 tonnes, bien armés[2], sinon judicieusement protégés par une cuirasse mal répartie, mais qui, tels quels, étaient parfaitement utilisables et adaptés au rôle de « forts mobiles » en avant d'une place maritime où, en cas d'avarie majeure ils pouvaient toujours trouver un refuge. Ces unités, poursuivies par l'antipathie de quelques théoriciens qui ne conçoivent, dans la guerre navale, que la bataille rangée, au large, avec des mastodontes de 25 000 tonnes, ont été sacrifiées, condamnées, vendues...

Mais continuons nos recherches géographico-stratégiques. Nous venons de voir quel intérêt il y avait à occuper fortement les issues septentrionales de la mer Tyrrhénienne. Il ne serait pas moins intéressant, il le serait plus encore peut-être, de créer dans cette mer, pour notre armée navale elle-même, un point de stationnement, où elle se rendrait aussitôt en cas de tension diplomatique et où elle trouverait, avec un bon mouillage, quelques facilités de ravitaillement.

1. Les prétextes n'ont pas manqué : la raison d'économie, d'abord, qui exige que l'on sacrifie impitoyablement tout ce qui n'est pas sur le théâtre principal d'opérations — les Alpes, dans l'espèce (et que de choses il y aurait à dire sur cette application étroite, aveugle, des sacro-saints « principes »!) Et puis Bastia est en façade sur la mer. — Sans doute, mais les batteries en question avaient l'inappréciable avantage d'être haut perchées et très peu visibles, par conséquent invulnérables.

2. Deux d'entre eux, *Valmy* et *Jemmapes* avaient des 340 millimètres à chargement rapide, pièces de premier ordre auxquelles on revient maintenant.

Or ce point existe; en Corse, naturellement. Il est admirablement placé, se trouvant à égale distance à quelques milles près — 170-180 — de Toulon, de Vado, de Spezia, du cap Circeo (qui couvre Gaëte), du milieu du canal entre Sicile et Sardaigne (que surveille, à 80 milles de distance à peine, notre Bizerte), enfin du « nœud stratégique » de la mer Tyrrhénienne, situé par 10° Est et 40° Nord, environ.

C'est le golfe de Santa-Manza, doublé, un peu au Nord, par celui de Porto-Vecchio, le premier mieux disposé pour le mouillage et le prompt appareillage des grands bâtiments, le second mieux adapté aux besoins des bâtiments légers.

La belle position Porto-Vecchio-Santa-Manza a déjà été, maintes fois, signalée à l'attention de la Marine. Porto-Vecchio, en particulier, le fut, il y a quelque vingt-cinq ans, par la « Nouvelle école » maritime; et son chef, l'amiral Aube, y voulait établir une station de torpilleurs. C'était peu, au regard de l'importance stratégique de ce poste, qu'on ne présentait plus ainsi, que comme le pendant de la Maddalena[1]. D'ailleurs, rien ne fut fait, parce qu'il aurait fallu commencer par dessécher des marais et aussi parce que l'amiral Aube ne resta pas assez longtemps au ministère pour réaliser tout son programme. Après lui, on choisit Bonifacio comme poste de torpilleurs et ce n'était plus du tout la même chose, puisque le port de Bonifacio s'ouvre à l'ouest du détroit, par conséquent en dehors de la mer Tyrrhénienne et, donc, que la ligne d'opération qui part de là est maîtrisée par la Maddalena.

Entre temps, le siège du commandement de la Marine en Corse avait été, pour de futiles raisons, porté de Bastia à Ajaccio, où fut créé un établissement central pour les torpilleurs et petits sous-marins, en même temps qu'un centre de ravitaillement secondaire pour l'escadre de la Méditerranée.

Ainsi tout l'organisme maritime corse fit front vers l'ouest,

1. Remarquons à ce propos que Santa-Manza et Porto-Vecchio sont *en dedans du détroit de Bonifacio* et nettement dans la mer Tyrrhénienne, par conséquent affranchis de la surveillance *immédiate* des navires Italiens de la Maddalena. Celle-ci reste à 18 milles au sud de Santa-Manza et à 26 milles de Porto-Vecchio. Le fjord ou calenque de Bonifacio, où nous avons notre poste actuel est beaucoup moins bien placé.

où il n'y avait rien d'important à faire et abandonna la façade orientale de l'île, la seule intéressante au point de vue stratégique.

Tous les efforts tentés depuis — il y en a eu de persévérants — pour que l'on revînt à une appréciation plus saine des intérêts militaires évidents sont restés inutiles. On m'affirme même qu'il s'en est fallu de peu que le département de la Guerre ne désarmât Bonifacio comme il a désarmé Bastia. Et, en effet, Bonifacio est une *position excentrique* par rapport à Ajaccio, le seul point de la Corse que l'on veuille défendre, pour satisfaire aux « principes ». Des besoins de la Marine on n'a cure. D'ailleurs celle-ci met-elle quelque zèle à les défendre?... En tout cas, pour les militaires, qu'importe la guerre maritime, vaine superfétation! Qu'importent ces opérations lointaines qui n'influeront pas directement sur l'issue de la grande bataille de Champagne!

Ce n'est pas le moment de montrer ce qu'a d'artificiel et de dangereux cette conception simpliste de la guerre future, conception dont la logique abstraite séduit le « corps savant » qui, depuis trop longtemps, conduit les affaires militaires de la France. Je me contenterai d'affirmer que, si nous savions nous servir offensivement de l'île française qui domine le nord de la mer Tyrrhénienne, non seulement nos opérations navales en seraient singulièrement facilitées, mais encore, menaçant le cœur de l'Italie, nous dégagerions la frontière du sud-est ou, tout au moins, diminuerions la pression qui s'exercera sur l'armée de Alpes. Et ce serait, somme toute, au bénéfice de notre situation générale.

*
* *

Mais nous n'avons point envisagé jusqu'ici la conduite que nous aurions à tenir dans le cas où il faudrait prévoir — et prévenir — la jonction des forces navales autrichienne et italienne. Examinons cette éventualité.

C'est au Sud, dans la mer Ionienne, dans le troisième bassin italien, qu'il faut maintenant regarder, puisque c'est le

lieu d'élection de la jonction projetée. Où devons-nous poster notre armée navale pour nous interposer efficacement entre les escadres alliées, l'une débouchant du canal d'Otrante, l'autre du détroit de Messine?

Et d'abord, faut-il la tenir à la mer? L'y tenir pendant un laps de temps qui pourra être considérable et que les alliés auraient intérêt à prolonger, *justement pour nous fatiguer?* — Il y a là, incontestablement, une objection grave. — C'est une solution cependant, mais si on l'adoptait, peut-être vaudrait-il mieux faire croiser notre flotte autour du nœud stratégique de la mer Tyrrhénienne, à 200 milles environ au nord-est de sa base, Bizerte, à 95 milles de Gaëte, à 190 milles du Faro de Messine.

Dans cette position, le jeu de navettes stratégiques entre la force navale italienne quittant Gaëte et la force navale autrichienne débouchant du détroit de Messine, séparées par conséquent par un intervalle de plus de 200 milles, est encore possible à condition d'être parfaitement renseigné, en dépit des tentatives de « brouillage » des radiotélégrammes, par les éclaireurs postés en vue de Circeo et du Faro, à condition aussi de *marcher très vite* à la rencontre de l'escadre italienne, qui est la plus proche en même temps que la plus forte, car il faut avoir le temps d'en finir avec celle-ci par un combat rapide et violent avant que l'autre ait pu rejoindre et nous mettre dans la fâcheuse posture de l'enveloppement tactique succédant à l'enveloppement stratégique.

Les Italiens repoussés, on se jettera sur les Autrichiens, avec, encore, toute la chaleur de la première rencontre et en ne prenant que le temps de réparer « grosso modo » les avaries essentielles.

Au pis aller, en cas d'échec ou de trop gros dommages, la retraite sur Bizerte reste libre et assurée.

Oui; mais, d'une part, marcher très vite, cela suppose que l'on n'ait pas de chaudières encrassées et que les soutes soient absolument pleines; donc que l'on ne soit pas à la mer depuis trop longtemps; de l'autre, précisément parce que nous n'avons rien fait pour tenir les détroits de Corse et d'Elbe, ni pour surveiller efficacement l'issue sud-est de l'archipel de la Maddalena dans la mer Tyrrhénienne, nous ne sommes plus

certains de n'être pas pris à revers, pendant l'action contre l'une des deux escadres, par une concentration de forces venues en temps utile — avec la télégraphie sans fil, cela reste possible — de Maddalena et de Spezia.

Je pencherais plutôt pour la solution que voici :

Préparer discrètement, à l'avance, l'occupation et l'armement provisoires d'un point de la côte du sud-est de Sicile, commandant un mouillage de suffisante sûreté — il y en a plusieurs de favorables. Je ne précise pas —. Cela peut fort bien se faire par un coup de vigueur combiné entre l'armée navale et la division de Tunisie, au début des hostilités et même en présence de contingents italiens assez importants. Ce mouillage, bien à nous, où une partie de l'armée pourra se reposer douze heures, décrasser ses grilles, faire de l'eau, compléter son charbon, tandis que l'autre veillera au large; ce mouillage, dis-je, servira de base intermédiaire entre Bizerte et l'objectif, ce dernier occupant une position indéterminée sur la ligne Spartivento-Santa-Maria di Leuca, mais plutôt du côté Spartivento, puisque aussi bien il vaudrait toujours mieux tomber d'abord sur l'escadre italienne.

La distribution des éclaireurs sera ici fort importante. Ce n'est pas seulement dans la mer Ionienne, à Spartivento et dans le canal d'Otrante qu'il en faudra disposer constamment — ce qui suppose d'abondantes relèves — mais aussi dans la mer Tyrrhénienne, dans un rayon d'une trentaine de milles autour du Stromboli, car il est essentiel que la flotte italienne ne s'engage pas dans le détroit de Messine sans que notre armée navale soit déjà prévenue de sa marche d'approche vers le Sud. Seulement, isolés qu'ils seront en pleine zone d'action de l'adversaire, ces éclaireurs devront être en assez bon nombre, très rapides et très forts, pour pouvoir se maintenir contre les attaques dont ils seront l'objet[1].

1. Une division de *Waldeck-Rousseau* ferait fort bien l'affaire; mais il faut convenir que ces trois navires manqueraient singulièrement à l'armée navale, le jour d'une rencontre décisive. Malheureusement nous n'avons pas le type intermédiaire d'éclaireurs rapides de 3 000 à 4 000 tonnes. Ce type serait, à son tour, un peu insuffisant. Il faudrait, ici, et dans bien d'autres cas, le bélier-torpilleur cuirassé de 8 000 à 9 000 tonnes, filant 28 nœuds, à formes arasées et effilées, engin d'éclairage, de surprise et de combat rapproché qui a déjà été proposé à la marine il y a deux ans et que les Anglais vont nous prendre, paraît-il.

Leurs communications avec l'armée navale, dont toute l'épaisseur de la Sicile et l'Etna les sépare, si elles ne peuvent se faire directement par leurs appareils de télégraphie sans fil, se feront indirectement par le poste de Bizerte, plus puissant et mieux placé par rapport aux deux tronçons qui veulent communiquer. Enfin, ce serait là une belle occasion d'employer les aéroplanes. Ce ne serait qu'un jeu pour un Beaumont, pour un Védrines — et tant d'autres! — de faire les 250 ou 300 kilomètres qui, à vol d'oiseau, marquent la distance entre nos éclaireurs du nord de la Sicile et l'armée navale, postée dans le sud de cette grande île.

Je ne m'étendrai pas sur la suite des opérations. A moins de faire œuvre de romancier militaire, de refaire la « bataille de Dorking » ou « Rome et Berlin », il faut s'arrêter à la limite déjà si difficile à atteindre — et que je ne me pique pas d'avoir atteinte — de la préparation méthodique de la première phase du conflit maritime en Méditerranée.

Gardons seulement cette impression générale que, si nous le voulions, — et il en est temps encore, car la guerre italo-turque, de quelque façon qu'elle se termine, mettra hors de cause pour un temps appréciable la flotte italienne, — que si nous le voulions, dis-je, nous pourrions reprendre dans les principaux bassins stratégiques que nous venons d'étudier la position offensive à laquelle nous avons bénévolement et maladroitement renoncé.

Osons donc nous servir de la Corse et de la Tunisie; osons donc, ouvertement — la paix n'en sera que mieux assurée! — préparer le seul genre d'opérations qui puisse préoccuper sérieusement le gouvernement de Rome et faire sentir au noble peuple italien quel tort il a de se laisser engager dans une alliance qui, quoiqu'en puissent dire les endormeurs, menace la France, la blesse en tout cas dans ce que ses sentiments ont de plus intime et de toujours vivace, la fait douter enfin, plus encore que les fâcheux incidents maritimes de ces dernières semaines, de cette belle amitié latine à laquelle, des deux côtés des Alpes, tant de cœurs chaleureux s'étaient attachés.

★ ★ ★

Carte reproduite de l'*Atlas Vidal-Lablache*

Librairie Armand Colin, Paris.

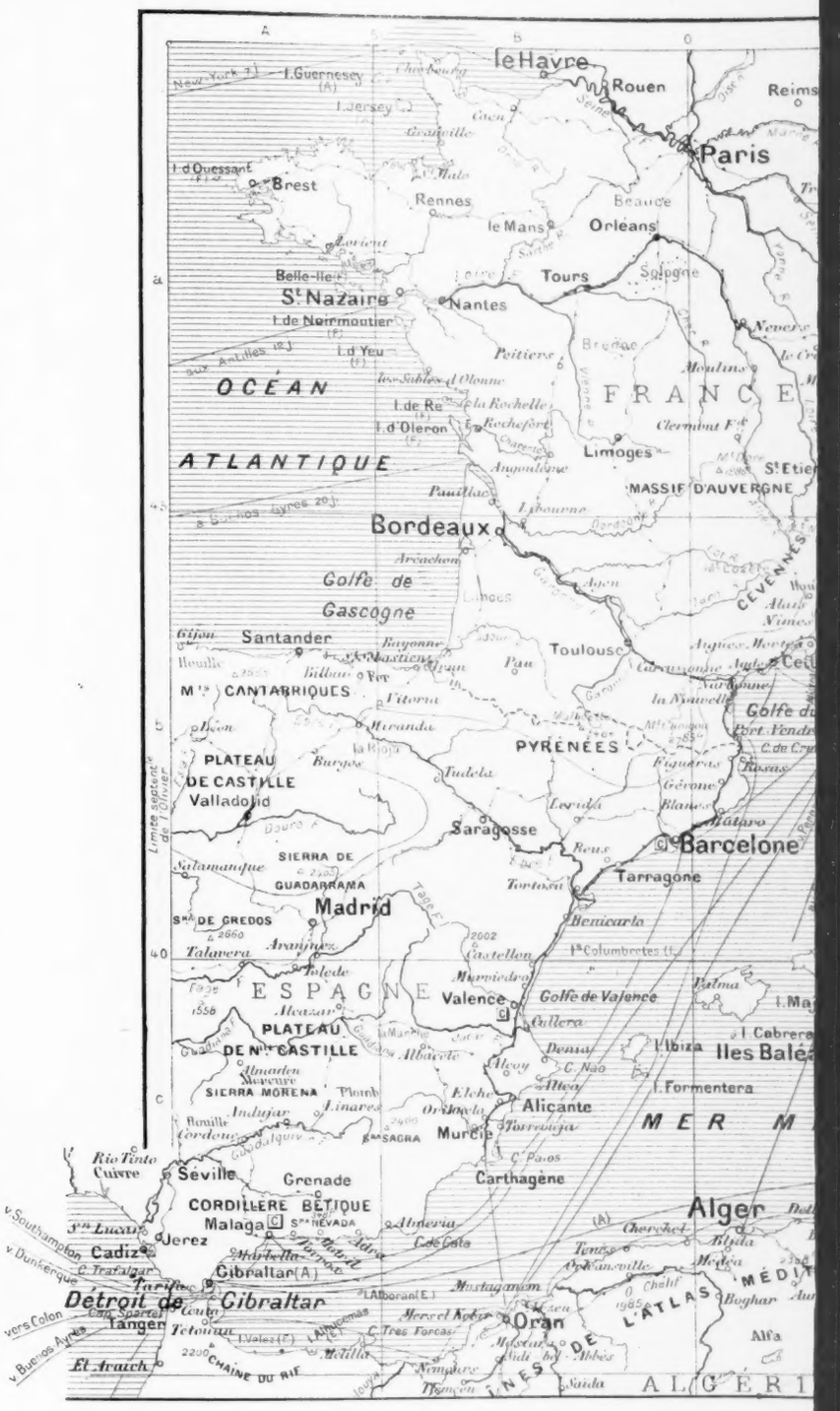

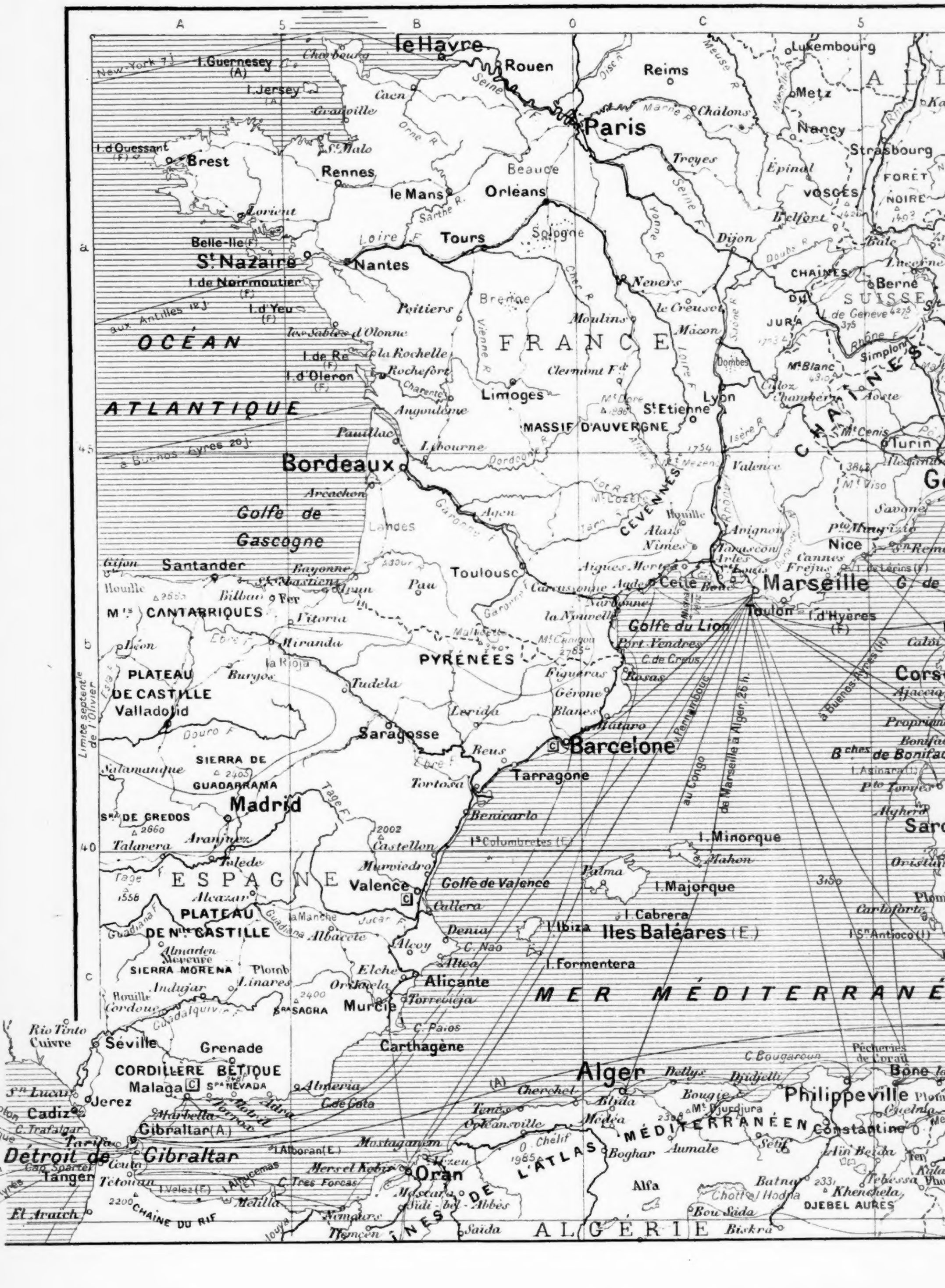
le Havre
Rouen
Paris
Reims
Châlons
Metz
Nancy
Strasbourg
Luxembourg
I. Guernesey
I. Jersey
Cherbourg
Caen
Granville
St Malo
Brest
I. d'Ouessant
Rennes
le Mans
Orléans
Beauce
Troyes
Épinal
VOSGES
Belfort
Lorient
Belle-Ile
St Nazaire
Nantes
Tours
Sologne
Dijon
Bâle
I. de Noirmoutier
I. d'Yeu
Poitiers
Brenne
Nevers
Moulins
le Creusot
Mâcon
Berne
SUISSE
JURA
L. de Genève
OCÉAN
ATLANTIQUE
les Sables d'Olonne
I. de Ré
la Rochelle
I. d'Oleron
Rochefort
FRANCE
Clermont Fd
Limoges
Angoulême
St Etienne
Lyon
Dombes
Mt Blanc
Chambéry
Simplon
MASSIF D'AUVERGNE
Pauillac
Libourne
Bordeaux
Arcachon
Golfe de Gascogne
Landes
Agen
Valence
Mt Cenis
Turin
CÉVENNES
Avignon
Alais
Nîmes
Tarascon
Arles
Nice
Savone
Gijon
Santander
Bayonne
St Sebastien
Bilbao
Irun
Pau
Toulouse
Aigues Mortes
Carcassonne
Agde
Cette
Marseille
Toulon
I. d'Hyères
Mts CANTABRIQUES
Vitoria
Miranda
la Nouvelle
Narbonne
Golfe du Lion
Port Vendres
C. de Creus
Rosas
PYRÉNÉES
PLATEAU DE CASTILLE
Burgos
la Rioja
Tudela
Figueras
Gérone
Blanes
Lerida
Valladolid
Douro F.
Saragosse
Mataro
Barcelone
Reus
Tarragone
Tortosa
Salamanque
SIERRA DE GUADARRAMA
Madrid
Tage F.
Sra DE GREDOS
Talavera
Aranjuez
Benicarlo
Castellon
Ies Columbretes (E.)
Tolède
ESPAGNE
Murviedro
Valence
Golfe de Valence
Alcazar
PLATEAU DE Nlle CASTILLE
la Manche
Albacete
Cullera
Denia
C. Nao
Altea
Almaden Mercure
SIERRA MORENA
Plomb
Linares
Andujar
Cordoue
Guadalquivir F.
Elche
Alcoy
Orihuela
Alicante
Torrevieja
Murcie
Sra SAGRA
C. Palos
Carthagène
I. Minorque
Mahon
Palma
I. Majorque
I. Cabrera
I. Ibiza
Iles Baléares (E.)
I. Formentera
MER MÉDITERRANÉE
Corse
Ajaccio
Bches de Bonifacio
Sardaigne
Carloforte
Rio Tinto Cuivre
Séville
Grenade
CORDILLÈRE BÉTIQUE
Malaga
Sra NEVADA
Almeria
C. de Gata
Adra
St Lucar
Jerez
Cadiz
C. Trafalgar
Tarifa
Gibraltar (A.)
Détroit de Gibraltar
Ceuta
Tanger
Tétouan
El Araich
CHAÎNE DU RIF
Melilla
I. Alboran (E.)
Alger
Dellys
Djidjelli
C. Bougaroun
Bône
Philippeville
Constantine
Cherchel
Blida
Médéa
Bougie
Tenès
Orléansville
MÉDITERRANÉEN
Sétif
Aumale
Boghar
L'ATLAS
Mostaganem
Mers el Kebir
Oran
Mascara
Sidi-bel-Abbès
Nemours
Tlemcen
Saïda
ALGÉRIE
Biskra
Bou Saâda
Batna
Khenchela
Tebessa
DJEBEL AURÈS
Alfa
Chott el Hodna
au Congo
de Marseille à Alger 26 h.
à Buenos Ayres 20 j.
aux Antilles 12 j.
New York 7 j.
Limite septentle de l'Olivier

ALLEMAGNE
PLATEAU DANUBIEN
MASSIF DE BOHÊME
MONTS BESKIDES
Mts TATRA
CHAINES
Nüremberg
Pilsen
Cracovie
Karlsruhe
Stuttgart
Strasbourg
FORÊT NOIRE
Munich
Linz
Vienne
Brunn
Budweis
Salzburg
Innsbruck
Brenner
Graz
Budapest
Debreczen
Pusztas
Szegedin
Szabadka
Belgrade
SERBIE
BOSNIE
HERZEGOVINE
MONTENEGRO
ALBANIE
GRÈCE
SUISSE
Berne
Zurich
Bâle
Gothard
Simplon
ALPES
AUTRICHE-HONGRIE
BASSIN
Milan
Turin
BASSIN DU PO
Venise
Trieste
Fiume
Gênes
Bologne
Ravenne
Rimini
Ancône
Spalato
ALPES DINARIQUES
Spezia
Florence
Livourne
APENNINS
MER ADRIATIQUE
MASSIF DE MESIE
Cattaro
ALPES ALBANAISES
CHAR DAGH
Nice
Hyères
Bastia
Corse (F)
Ajaccio
Civita Vecchio
ITALIE
Rome
Naples
Brindisi
Bonifacio
Sardaigne (I.)
Cagliari
MER TYRRHÉNIENNE
Golfe de Tarente
Corfou
CHAINE DU PINDE
Palermo
Messine
Détroit de Messine
Trapani
SICILE
Catane
Patras
Canal de Sicile
Bizerte
Bône
Tunis
La Goulette
Sousse
Kairouan
TUNISIE
I. de Malte (A)
La Valette
MER IONIENNE
Cap Matapan

INVALIDES

I

Une après-midi du mois de septembre 1815, un officier en petite tenue de colonel de cuirassiers errait, pensif, dans les allées du Mail, à Tours. C'était un homme jeune encore — il n'avait guère passé la trentaine : la taille droite, larges épaules, bien découplé, les yeux gris clair, les favoris très courts et la moustache tombante, tirant sur le roux — un de ces cavaliers normands de haute et bonne mine qu'a immortalisés Géricault. A distance, un héros formidable; de près, je ne sais quoi de doux, d'hésitant : la race des violents timides. Ses yeux clignaient au soleil oblique qui se jouait dans les feuillages mordorés; son regard nuageux flottait en rêveries. Ni la douceur de l'air, encore tiède, ni le charme reposant de cette belle promenade ne paraissaient le toucher. Il allait, à pas mécaniques, battant de sa cravache ses bottes et les feuilles mortes. Derrière lui, un autre officier sortit d'une rue latérale et, à grands pas, s'efforça de le joindre. Celui-là portait l'uniforme des chasseurs, avec, également, les insignes de colonel; le même âge, au premier abord, mais une complexion sensiblement différente. Long, nerveux, souple, on l'eût jugé frêle, si chacun de ses mouvements n'avait décelé une nervosité singulière; de tournure élégante, le visage imberbe du vicieux pâle, à l'italienne, des éclairs, une énergie redoutable dans le

regard de ses yeux bruns · il semblait humer le soleil et boire avec volupté la chaleur des rayons d'automne.

— Hé, Robert! — cria-t-il, — quand il fut assez rapproché.

Robert se retourna.

— C'est fait?

— Oui, — dit l'autre, — j'ai retenu ta place pour Alençon directement. Là, tu prendras la diligence pour Bayeux. Moi, j'ai ma place pour Nevers et Auxerre. Et voilà...

— Chacun chez nous, — dit Robert.

— Dans nos foyers, — répartit l'officier de chasseurs. — Pour toi, au moins, c'est une vérité. Tu retrouveras ta mère, ton hôtel de famille à Bayeux, tes fermes... la chasse... les bons dîners....

— Et l'embêtement! — dit Robert, — de pied en cap, jusqu'à la trente-deuxième capucine... Tiens, Julien, si tu n'avais pas eu l'obligeance d'aller retenir nos places, je me serais laissé appréhender au corps par la gendarmerie et reconduire de brigade en brigade, jusque chez moi, tant je suis dégoûté de tout, de tout...

— Et que dirais-tu, si, comme moi, tu ne devais trouver au bout de ta route qu'une maison vide, où je ne suis pas entré depuis la mort de mon père, il y a bien dix ans?...

— Enfin, — dit Robert, — qu'allons-nous devenir? Je grognais souvent contre le service; je ne me doutais pas à quel point je l'avais dans le sang. C'était si bon... ne penser à rien... recevoir des ordres, marcher de l'avant... ne s'occuper que de ses chevaux et de ses hommes, au jour le jour, jamais de lendemain... l'inconnu qui ne dépendait pas de nous... La bataille venue, la charge sonnée, foncer, défoncer, enfoncer... Qu'est-ce que je m'en vais faire de tout cela?

Il tendait ses bras musclés, frôlait de sa cravache ses fortes jambes de cavalier.

— Dieu, que je vais m'embêter! répéta-t-il. — Toi au moins, Julien, tu auras les femmes...

— Les nymphes de l'Yonne? — dit Julien. — Voir ce qu'elles donneront. Petite guerre et grandes manœuvres. Mon ami, je commence à voir la fin, toujours la même chose... C'était bon quand on passait, mais quand on reste... il reste

les ennuis, les chaînes, les crampons... Pouah!... Moi aussi, j'en ai par-dessus la tête de dégoût pour ce gouvernement-ci... Leur ignoble ordonnance du 5 août, qui m'a pris ma cravate de commandeur, gagnée à Ligny, et, à toi, ton grade de général, aux Quatre-Bras!.. Ça ne peut pas durer... Sais-tu ce que je vais faire?... il faut toujours que mon esprit travaille... Je vais creuser la mine, avec les amis de là-bas... On était patriote dans ce pays-là, autrefois... On y aimait la république... on y regrette l'empereur... On y déteste les alliés et leur traité de Vienne...

— Moi, — reprit Robert, — je n'aurai même pas cette ressource... Ma famille est royaliste... Je désolerais ma vieille maman à laquelle j'ai tant causé d'inquiétudes... et puis, je ne suis pas homme à combinaisons. Une fois descendu de cheval, je ne suis plus bon qu'au repos...

— Tu te marieras, — reprit Julien, — voilà longtemps que tu y penses...

— Et que tu m'en détournes?... Peut-être avais-tu raison...

— J'avais raison, — dit Julien, — de te détourner du roman sentimental, que tu rêvais avec les histoires de madame de Krüdener ou de madame de Souza... cela ne s'accommodait pas avec la vie militaire... qui va à la chasse perd sa place... Mais te voilà sédentaire, maintenant, et libre de roucouler à ta guise... Seulement, ne roucoule pas trop, les femmes n'aiment pas longtemps cette chanson-là... Tu es trop bon, trop doux, trop fidèle, trop câlin... et trop colère.

— Autant dire que je suis voué aux Gotons à perpétuité, — interrompit Robert avec quelque vivacité.

— Mais non! — dit Julien, — je te détournais des aventures, des bonnes fortunes, parce que ces femmes-là sont des farceuses, qui auraient encombré ta vie, t'auraient rendu jaloux à éclater et malheureux à périr... mais une bonne femme de chez toi, une bonne femme comme ta mère, et elle t'en trouvera une — c'est le meilleur des pis-aller dans l'existence. Je te la souhaite... je viendrai sécher mes bottes à ton foyer... et, les pieds sur les chenets, nous nous raconterons les vieilles histoires.

— Les bonnes! — dit Robert.

— Les seules, — reprit Julien. — La Russie... quand je

m'en allais de la fièvre et que mes longues bêtes de jambes refusaient de servir, et que je m'abattais comme un saule pleureur déraciné, dans la boue... tu me pris sur ton dos et tu me portas.

— Le bon bœuf normand! — dit Robert. — Mais, avec mon apathie et mes accès de découragement, je serais mort dix fois de faim si tu n'avais su te débrouiller, flairer, déterrer, extorquer...

— A notre première rencontre en Silésie, lors de ton affaire avec ce hobereau prussien, au bal chez le général... en as-tu eu de ces duels, tout de même, toi, qui te prétends le plus conciliant des hommes!..

— Avec cela que je ne le suis pas, — dit Robert. — Pas une punition, en dix années de service.

— Parce que tu n'as jamais supporté ni réprimandes, ni discussions, ni conseils... mais tu ne comptais pas avec la salive normande...

— Tandis que toi...

— Moi je passe pour friand de la lame, je chicane, je me dispute, je me querelle au besoin... et les affaires m'échappent... comme les perdreaux au chasseur qui fait trop de bruit.

Ils marchèrent longtemps, devisant ainsi. Ils s'assirent devant un café et recommencèrent à feuilleter leur vie. Puis, peu à peu, les paroles s'alanguirent; c'étaient toujours les mêmes histoires qui revenaient. Alors, de longs silences coupés de phrases banales : l'heure, le temps, les étapes du voyage... et la fin de cette journée, où, pour la première fois, comme ils le disaient, ils allaient se tourner le dos, leur parut interminable, vide et lourde, comme une fin de jour de voyage, dans une ville étrangère dont on a épuisé toutes les curiosités et où l'on se trouve pourtant loin de chez soi.

— Le commencement de la misère, — dit Julien; il ne faut pas nous le dissimuler. Nous avons trente-deux ans, et nous voilà...

— Brigands de la Loire, dissous, réformés, en demi-solde, — répartit Robert.

— Invalides, disons le mot, — reprit Julien. — N'importe, — ajouta-t-il, — nous avons encore du temps devant nous, et, derrière nous, notre amitié... tant qu'elle durera...

— Toujours, — dit Robert.

— Toujours, — dit Julien. — Vois-tu, Robert, il n'y en a pas deux comme nous dans toute l'armée, pas deux qui se soient éprouvés et soutenus, comme nous, dans la poussière et dans la neige... et, de près comme de loin, c'est quelque chose dans la vie.

— C'est tout, — dit Robert.

Et, très émus, ils restèrent, un long temps, à regarder tomber les ombres sous les arbres et les lumières s'allumer dans les cafés. Puis, ce jour-là finit comme les autres jours, ceux où l'on se dit bonsoir jusqu'au lendemain.

Ils s'embrassèrent dans la cour des diligences.

Robert partit pour la Normandie et Julien pour la Bourgogne.

II

Robert Inguerlouf, d'une vieille famille de Bayeux, rentra chez lui, et se mit à vivre comme ses ancêtres, en gentilhomme propriétaire. Julien Le Hisois, fils d'un directeur de contributions, ne retrouva pour toute famille qu'une vieille servante qui gardait sa maison à Auxerre. Il se jeta dans les aventures... qui ne furent pas toutes des aventures d'amour. Disons le mot, il conspira. Ce frondeur de l'Empire tomba des cabales de caserne dans les complots de garnison contre la royauté. La Restauration traversait alors une crise, assez semblable à celle où passa le Directoire après Fructidor. On *épura* furieusement en cette année 1816, qui fut l'an V de la monarchie. Ce fut miracle si Julien en sortit la tête sur les épaules. Il en fut quitte pour un procès, quelques mois de prison, l'internement dans l'Yonne et la surveillance de la haute police.

Il commençait à découvrir la fin de toutes choses, même des seuls livres qu'il goûtait : *La Nuit et le Moment* et les *Liaisons dangereuses*. Il connut, par inaction de sa vie et satiété des plaisirs trop faciles, cet ennui que la jeunesse d'alors savourait dans le vague des désirs et dont le seul nom lui rendait odieuse et incompréhensible, indépendamment de leurs opinions, la belle littérature du vicomte de Châteaubriand et celle de M. de Pivert de Senancourt. Il se surprit à s'attendrir.

« Je mûris pour une liaison d'habitude, écrivait-il à Robert. L'habitude est toute prête, c'est la liaison qui manque. »

Ils s'écrivaient peu, Robert, par nonchalance de pensée, paresse de s'analyser, crainte de se connaître; Julien, par mépris de la phrase, horreur des épanchements. Correspondance irrégulière, mais où la tendresse perçait, cependant, entre les lignes banales.

Dans l'été de 1820, madame Inguerlouf, la mère, mourut. A l'automne, Julien reçut une lettre qui comptait bien deux pages de l'écriture grêle, allongée, quasi féminine, de Robert. Un mariage désiré, disposé par sa mère, allait s'accomplir : la veuve jeune, et délicieusement belle, d'un préfet de Napoléon, bien née, sans être bien riche, habituée à vivre en province, encore que très femme du monde; il l'avait rencontrée, il s'était épris d'elle, elle avait agréé « ses hommages »; c'était, dans le mariage de convenance, le roman rêvé. Un mois après, le bonheur débordait. Elle daignait l'aimer.

« J'y compte bien, écrivit Julien. Tu le mérites et je prendrais le contraire en très mauvaise part. Le plus beau cuirassier de Napoléon, le cœur le plus tendre et le plus fidèle... je voudrais bien voir qu'elle ne s'en contentât point. Elle aurait affaire à moi. »

« Nous parlons beaucoup de toi, répondait Robert, que le bonheur rendait expansif; de notre jeunesse, de nos campagnes; de tes victoires et de tes conquêtes, de ta jalousie, de ta vigilance pour mon bonheur. Je lui disais, en riant : « Si vous me trompiez, je me tuerais, et il vous tuerait ensuite... Quand vous connaîtrez-vous? — Je ne sais, me disait-elle, hier encore, si je dois le désirer; votre ami m'effraie. — Vous craignez de l'aimer? — Oui, certes, car si je l'estime seulement au quart de ce que vous l'estimez, j'en ferai un dieu et vous en serez jaloux. — Moi, jaloux de lui? vous ne nous connaissez pas, c'est impossible; je ne suis sûr que d'une chose au monde : c'est de sa fidélité unique, incorruptible. — Alors, ce sera moi qui serai jalouse. — Et de quoi donc? — Mais de cette amitié même, de ce cœur que je veux à moi seule, de cette confiance enfin dont vous ne gardez rien pour moi, puisque vous gardez tout pour lui. » Et voilà nos entretiens. Quand viendras-tu? »

« Je viendrai au printemps, écrivit Julien. On me promet un sauf-conduit. Mais, pour Dieu! ne parle pas trop de moi à ta femme, elle serait trop déçue; de Don Juan, mon pauvre ami, je n'ai plus que le catalogue... et à louer trop ma vigilance, elle se figurera un trouble-fête, un auteur à sermon, un vieux frère rébarbatif, et me prendra en grippe. Trop de vertu nuit, surtout avec les femmes et surtout en amitié; c'est une affaire à laquelle elles n'entendent rien, un miroir d'eau; si elles n'y voient pas leur image, elles y jettent des petits cailloux et n'ont de cesse qu'elles n'en aient troublé la pureté. »

Un matin des premiers jours de mai, Julien qui n'avait pas voulu s'annoncer, s'arrêta devant l'hôtel Inguerlouf. C'était une de ces solides demeures citadines de gentilhomme, comme il y en a plus d'une à Bayeux, demeure sans caractère d'architecture, mais significative de la vie qu'on y mène, vie abritée et casematée presque contre les intempéries de l'air et les regards indiscrets : une façade à un étage, avec des balcons aux fenêtres du premier, et de belles grilles de fer ouvragé à celles du rez-de-chaussée; à l'extrémité gauche, la porte cochère, donnant sur un passage, au bout duquel on découvrait le jardin : sur le passage s'ouvrait le vestibule. Robert accourut. Julien le trouva engraissé, quelques poils gris à sa longue moustache, mais le teint frais, apaisé, un bonheur majestueux, un guerrier du moyen âge en redingote de ville et bottes à la Souvarof. Julien parut à Robert rajeuni, « rhabillé » comme on disait au régiment, redingote à taille serrée, culotte grise collante, bottes vernies, cravate de soie à nœud ample, épingle en brillants, et canne de jonc à pomme d'or, une de ces cannes « irrésistibles », dont parlait volontiers M. Beyle.

— Comme tu te tiens! — dit Julien.

— C'est le bonheur. Comme tu rajeunis! — dit Robert.

— C'est Paris, — répondit Julien. — Ce diable de Paris, on s'y retrouve toujours avec dix ans de moins...

Des fleurs dans le vestibule, pavé de marbre blanc, irréprochable; une rampe de fer, le long des degrés de pierre blanche. Ils montèrent; Julien reconnut, au passage, un salon, des meubles de soie brochée, sans les housses qui refroi-

dissent et décolorent d'habitude les salons de province, des portraits et encore des fleurs.

— Mazette, tu te mets bien.

— Maison et mobilier de famille.

— Et la présence d'une femme distinguée, d'une jolie femme, d'une maîtresse de maison accomplie...

— Accomplie, en vérité, — dit Robert.

— Tu l'aimes, mon vieux camarade?

— J'en suis fou, — répondit Robert, les yeux humides. — Ne m'en gronde pas.

— Je n'en aurais garde. D'abord, il serait trop tard, et je suis terriblement revenu de mes préjugés sur la vie conjugale. J'espère que madame Inguerlouf ne m'en voudra pas de vous surprendre ainsi.

— D'autant moins qu'elle est absente en ce moment, en visite chez sa mère, à Versailles. Je l'attends d'un jour à l'autre.

Julien n'en manifesta tout juste qu'un regret de politesse, heureux de posséder son ami à lui seul. Ils déjeunèrent de bon appétit, causant de belle humeur. Le repas fini, ils allèrent s'asseoir dans le jardin, devant une petite table où le café était servi, avec des liqueurs des Iles.

— Allume ta pipe, — dit Robert.

— Ta femme le permet?

— En plein air...

— Je n'en demanderais pas davantage... Décidément, une femme charmante.

Quelques jours après, Robert, radieux, entra dans la chambre de son ami :

— Elle arrive ce soir. Nous irons l'attendre à la diligence. « J'espère, m'écrit-elle, que votre ami vous accompagnera. Je serai ravie de ne pas tarder un instant à faire sa connaissance. »

Ils arrivèrent en avance et attendirent devant la porte de l'*Hôtel du Luxembourg*, où s'arrêtait la diligence, guettant l'arrivée de la voiture. Il faisait encore beau jour, un jour tombant de mai, limpide et attiédi, sous un ciel où voletaient les hirondelles. Tout près de là, un *mai* — c'est-à-dire un petit dais de fleurs, avec, pour pendeloques, des œufs aux teintes pâles, jaunes et bleus, enlevés aux nids récents ; il était

suspendu en travers de la rue par des guirlandes en croix de Saint-André; la nuit venue, il y aurait *assemblée sous le mai* et l'on danserait au chant des rondes.

Haut le pied, mes compagnes!
Qu'il fait bon danser!

Une fanfare criarde de cor à piston traversa l'air; un rythme de galop sur les pavés, un fracas de ferraille et de vitres secouées, un claquement de fouet : les trois chevaux de tête parurent, flairant l'écurie, museau levé, sous les guides serrées entre les mains du postillon. La diligence tourna brillamment sous le porche sans accrocher les bornes et s'arrêta dans la cour de l'hôtel. Robert se précipita vers le coupé; par le vitrage abaissé, une main agitait un mouchoir, et le gant, très montant, moulait le bras joliment. Le garçon d'écurie approcha un escabeau. Une femme parut debout dans l'encadrement de la portière ouverte. Julien, un peu à l'écart, regardait discrètement, fort curieux au fond, en connaisseur, toujours en arrêt. Une jupe de soie puce se souleva, évitant la poussière de la roue, un escarpin de même nuance se posa sur l'escabeau, un pied effilé, des bas à jour, couleur de chair, la silhouette fugitive d'un bas de jambe, une robe en fourreau, ceinture haute, moulant la taille, sous le mantelet de soie noire, puis une capote de paille d'Italie, à fleurs roses, très évasée, sous un flot de mousseline blanche qui voilait le visage et se nouait autour du cou.

Madame Laure, — c'était le petit nom de madame Inguerlouf — tomba le plus coquettement du monde dans les bras de son mari qui l'étreignit, empressé, un peu goulu même, et, pour le baiser, la voilette se souleva. Julien saisit, au passage, un coup d'œil rapide, inquisiteur, de grands yeux, bruns, très brillants. Ils se baissèrent aussitôt, sous les longs cils des paupières. C'était, dans l'abandon du retour, la plus mignonne figure de brune, au teint mat : une souplesse, une grâce voluptueuse, avec un air d'innocence troublante à la créole. Son inspection faite, elle souriait, toute à son mari, et l'on pouvait admirer en elle cet art, particulier aux femmes du monde, inconnu aux provinciales, à ménager sa personne et sa toilette : ni les cahots, ni l'entassement du véhicule, ni

la poussière n'avaient altéré sa coiffure, sa parure et son visage.

— Julien! à quoi penses-tu? avance à l'ordre!

Julien, distrait, parut se ressaisir, d'assez loin. Il s'inclina devant madame Laure, qui lui adressa le sourire le plus affable et lui donna sa main à baiser, avec la petite nuance de réserve qui convient à une première rencontre devant la galerie.

— Prenez son bras, ma chère Laure, — dit Robert.

Elle s'y appuya bien franchement, déjà tout à l'aise, et, trottinant, sautillant, elle se mit en mesure, comme l'on danse, au pas du colonel, un peu raidi sur ses longues jambes, dont il s'efforçait de raccourcir les enjambées. Robert tenait la gauche, épanoui, triomphant de sa femme et de son ami.

Dans les rues mornes de la ville épiscopale, asile de vieux prêtres, retraite d'anciens fonctionnaires, terrier de petits rentiers, hivernage de hobereaux, le passage de ces trois personnes, une femme élégante et deux hommes de haute mine, formait un événement. Madame Inguerlouf, la mère, était reçue dans la noblesse; madame Inguerlouf, la bru, y avait fait des visites, froidement accueillie malgré son nom de fille, — elle était née de Croix-Marie — et l'habitation de sa famille à Versailles, où la résidence anoblit. Mais il y avait son mariage avec le préfet de l'Usurpateur, son second mariage avec un général de Napoléon, rétrogradé en 1815. Les opinions et la carrière du colonel le rapprochèrent des libéraux et des révolutionnaires, des acquéreurs de biens nationaux et des impies. On n'aurait pas osé le regarder de travers, mais on détournait les regards quand il passait.

Les talons pointus des escarpins de madame Inguerlouf, les bottes à éperons des deux amis résonnaient dans le silence des rues, éveillant, le long des murs, comme une sorte d'échos endormis et malveillants. Tout Bayeux connaissait le colonel Inguerlouf, l'histoire de la retraite de Russie, le procès du colonel Le Hisois devant la cour prévôtale de Dijon, et la légende de ses victoires et conquêtes. Çà et là, au coin des rues, se dessinait le profil fuyant d'un ecclésiastique, se détournant à demi. Plus d'un rideau se soulevait aux fenêtres des belles maisons, plus d'une marchande courut au seuil de sa porte, ses clientes se pressant et se dissimulant derrière

elle; plus d'un propos s'échangea entre amis en visite ou simples connaissances en rencontre :

— C'est la belle madame Inguerlouf, retour de Versailles. — C'est l'ami du colonel. — Un colonel aussi, le fameux Le Hisois, du procès de Dijon. — Il est arrivé lundi dernier. — Un mauvais sujet. — Un Don Juan, paraît-il. — Un libéral, un carbonaro, le fameux ami d'Inguerlouf, les inséparables au lycée, et à l'armée. — Un beau couple. — Je préférais Inguerlouf. — Celui-ci est plus distingué. — Inguerlouf est plus bel homme. — Celui-ci plus joli garçon. — Je ne m'y fierais pas. — Des yeux, ma chère, à faire rougir les honnêtes femmes, un sacripant. — Puis deux mots à l'oreille et un gros rire libertin. — Ils sont déjà une paire d'amis. — Ils se connaissaient probablement. — Il a la mine d'un vainqueur. — Bigre! ce n'est pas un gaillard à regarder de travers. — Voyez donc, madame, comme elle se pend à son bras; c'est indécent. — Ce sont les manières d'aujourd'hui, — Je n'aime pas ces manières-là. — Un peu coquette, madame la colonelle. — Un peu, dites beaucoup. — Cependant, elle n'a pas encore fait parler d'elle, que je sache. — Patience, cela viendra et, de ce train-là, dans peu de temps. — A la place d'Inguerlouf, je me tiendrais sur mes gardes. — Y pensez-vous? un compagnon d'armes! ils se sont sauvé la vie l'un à l'autre, à la guerre. — En amour, madame, il n'y a pas de compagnons d'armes qui tiennent, ni de vie sauve. — Ni d'honneur, monsieur. — Parfaitement, madame. — Vous êtes un scélérat, monsieur. — C'est ce qu'il faut aux femmes.

Au balcon du cercle de la noblesse, les joueurs de billard, suspendant leur partie, se pressaient aux fenêtres entr'ouvertes, tâchant de se dissimuler.

— Inguerlouf achève de se déconsidérer en exhibant ce sacripant de Le Hisois!

Puis un mouvement de retraite sur toute la ligne, afin d'éviter un salut. Devant le *Café de la Victoire*, une demi-douzaine de cols de crin, de redingotes croisées, à longs pans, se dressèrent, les chapeaux tromblons enfoncés jusqu'aux oreilles se soulevèrent, découvrant des fronts chenus, tandis que se dissimulaient, derrière les dos courbés, des pipes artistement culottées :

— Une jolie femme et deux braves!

Le soir, au dîner, Laure et Julien se donnèrent la réplique. Elle raconta son voyage, la chronique des salons, les petits scandales nouveaux. Julien renchérit, l'esprit mordant, le mot juste, l'anecdote vibrante, à la Stendhal, son modèle, encore que Julien, svelte, élégant, très correct, le trouvât légèrement ridicule, en son dandysme ventru. Il s'éblouit à son propre feu d'artifice. Laure, très coquette, joua l'amoureuse de son mari. Julien se retira nerveux, mécontent.

« J'ai eu tort de venir ici ; je n'y resterai pas », se dit-il, et il dormit fort mal.

Il resta cependant. Ce fut d'abord une délicieuse camaraderie à trois. Laure mettait comme un enchantement dans l'intimité des deux hommes. Telles les fleurs sur les tables entre les fruits mûrs et les flacons de vin vieux. Au lieu du sans-gêne soldatesque, où se serait engourdie leur amitié, cette jolie femme les maintenait sur un ton d'élégance, une tenue d'esprit, une sorte de cordiale rivalité de plaire qui les rajeunissait. Visites aux châteaux en ruines, cavalcades dans les chemins à casse-cou, déjeuners sur l'herbe, courses à la côte, promenades en mer, dîners offerts aux camarades en retraite, récits de l'ancien temps, récits gaillards que Laure écoutait en se cachant derrière son éventail, chansons au dessert, galanteries et incongruités de soudards, à suffoquer de rire, toujours dehors ou en compagnie, toujours en représentation, jamais de tête-à-tête, le temps passa, doux et rapide, comme les nuages de l'été. Puis vint la pluie, le coup de vent précurseur de l'automne, et l'on demeura au logis, le soir, près de la cheminée, devant le feu de broussailles, où l'on brûle le printemps qui s'envole en fumée. On causa, on causa trop, à deux, tandis que Robert recevait ses fermiers, réglait ses comptes, ou visitait ses herbages.

Ils se parlèrent en amis, qu'ils croyaient être ; en amis confiants qu'ils voulaient se montrer, en amis familiers, avec une nuance de tendresse qui les charmait et qu'ils ne redoutaient pas. L'amitié d'homme à femme, toujours sur l'équivoque, amitié de petite guerre, toujours sur le penchant de la guerre véritable, où l'on se prend au sérieux, et se bat pour de bon,

l'homme pour vaincre la femme, la femme pour captiver le vainqueur. A cette amitié manque précisément ce qui fait la force de l'autre, la vraie : le désintéressement; coquetterie d'un côté, désir de l'autre, arrière-pensée amoureuse, caresses inconscientes de l'esprit, du cœur et des yeux. Ils prétendaient l'un et l'autre à *l'unique*, en leur façon d'aimer, l'un son ami, l'autre son mari. Ils s'entretenaient sans cesse de Robert, mais de plus en plus comme d'un absent. De cette sollicitude commune pour son bonheur, se forma entre eux ce secret, cet à-part dans la vie qui est la plus insidieuse insinuation de l'amour. Julien, dans son zèle à défendre le bonheur de Robert, dans l'inquiétude que Laure pût méconnaître son ami ou le mal aimer, la pressait de questions sur sa vie sentimentale, ses goûts, ses rêves, ses vœux, ses fréquentations, et cette inquiétude du repos du mari dégénérait en confidences attendries de la femme. Comment se faire connaître sans se faire admirer et se faire admirer sans se faire plaindre? Julien, parfaitement sincère, avait dépouillé son machiavélisme habituel avec les femmes. Il ne songeait point à séduire, il n'en devint que plus séduisant. Pour la première fois de sa vie, il ne calculait pas, il se livrait. Il ne s'apercevait pas de la transposition étrange qui s'opérait en lui : il croyait penser uniquement à son camarade, il ne pensait en réalité qu'à lui-même, et son amitié pour Robert n'était plus que le masque de son amour pour Laure. Laure, infiniment plus perspicace, parce qu'elle était tout naturellement éprise et qu'elle n'y apportait pas plus de complications que de scrupules, lui dit un jour, sur ce ton de demi-ironie qui mène si aisément aux aveux :

— Savez-vous que si vous étiez jaloux pour votre propre compte, vous ne le paraîtriez pas davantage?

— C'est, — répondit Julien, subitement inquiet, — que je suis plus exigeant pour lui que pour moi-même, et il faut que je veille sur son bien, car, avec son caractère, s'en soucier, ce serait le perdre.

— Vous êtes, à coup sûr, plus curieux que lui.

— C'est que je suis moins confiant.

Et ils retombèrent ainsi à parler d'eux-mêmes et de leur conception de la vie : Julien de sa solitude, Laure de son

isolement. Si bien qu'un jour l'aveu inévitable, l'irréparable aveu, leur vint aux lèvres.

— Que ne vous ai-je connue plus tôt!

— Que n'est-ce vous que j'ai rencontré!

Julien le contint sur ses lèvres, l'arrêta sur celles de Laure, Il vit l'abîme, il secoua le vertige, il eut l'énergie de reculer, Il employa tout son art à détourner cette explication que, d'ordinaire, il mettait tout son art à provoquer. Place qui parlemente, place qui va capituler. Il le savait à merveille et il entendait que la place ne capitulât point. Mais il lui fallut plus de finesse et de volonté qu'il n'en avait jamais déployé en aucune autre rencontre. Son expérience des femmes lui rendait trop cruelle cette trop savante retraite. Il voyait Laure impatiente, irritable, provocante, imprudente; il lui fallait dériver cette fièvre dont, avec une autre, il eût si volontiers et si aisément profité. Il l'arrêtait, tournant brusquement l'entretien. Elle se cabrait, frémissante, et il était tenté de lui crier ; — Vous voyez bien que je vous adore, vous, votre charme, votre esprit, votre corruption même et votre taille de vierge, toute votre personne de volupté. — Il n'avait, il en était sûr, que ces deux mots à dire : — Je pars, — pour qu'elle s'écriât ; — Emmenez-moi — ou ce mot seul, ce mot pire, ce mot de mensonge et de honte ; — Restez! — Il disposait de cette créature délicieuse, mais il n'en voulait disposer que contre lui-même. Il comprit qu'il serait vaincu s'il risquait la bataille. Il n'avait de ressource qu'à l'éviter. Il le fit.

Il prit le plus banal, mais le plus vraisemblable aussi des prétextes. Une aventure esquissée à Paris, une lettre de femme qui le rappelait. Il l'avait trouvée, cette lettre, à la poste restante, dit-il à Robert, une après-midi, et il annonça son départ pour le soir même; il avait retenu sa place à la diligence.

— Aussi, — dit Robert, en riant, je m'étonnais de ce long armistice... et toujours la blonde, — ajouta-t-il?

— Toujours, — répondit Julien avec une nuance d'amertume.

Laure entra sur ces entrefaites.

— Voilà l'homme, voilà l'ami, — dit Robert. — Il faut le prendre quand il vient et ne pas le retenir quand il s'en va.

Il en prenait son parti. Julien jugea qu'il le prenait trop facilement. Laure trouva une phrase très correcte, la phrase qui convenait; mais, croisant, peu après, Julien sur l'escalier, elle lui jeta ces mots, à voix basse et colère :

— Je me vengerai sur lui qui me reste, et sur vous, qui ne m'oublierez pas.

Elle reparut en tenue d'adieux, pimpante, toilette d'automne. Pour rien au monde, elle n'eût renoncé à faire la conduite à leur hôte. Elle voulut que tout Bayeux la vît rentrer chez elle, souriante, jacassante et très fière, au bras de son époux,

Et ce fut fini.

III

Ce fut fini pour deux ans pendant lesquels... les deux amis ne s'écrivirent guère. Julien se terra dans sa maison d'Auxerre. Plus de correspondances, ni de visites suspectes, plus de chronique galante. Au café, on le voyait parcourir distraitement les gazettes, indifférent aux changements de garnison, aux arrivées de fonctionnaires, aux menées de la congrégation, aux délégations du parti « prêtre ». Un loup, sauf de temps à autre, des pointes à Dijon, d'où il revenait le teint terreux, mauvaise fatigue, mauvaise humeur, inabordable. On disait : Le Hisois tombe dans la crapule — quel dommage! un homme si élégant, qui aurait trouvé si facilement à se marier : toutes les veuves, et même des jeunes filles de bonne maison ayant dépassé la trentaine.

Un soir qu'il ruminait son amertume, au coin de son feu qui charbonnait, sa pipe, éteinte, à la bouche, et le *Constitutionnel* étalé sur les genoux, on frappa au heurtoir : visite inattendue encore plus qu'insolite.

On parlemente, Julien, reconnaît la voix, Robert tombe dans ses bras. Julien l'emmène dans la salle. Robert sanglote, suffoque, et Julien le caresse, le berce, lui tapotant doucement les épaules, comme à un enfant. Il le fit asseoir, et quand la lumière de la lampe éclaira son visage, il le trouva très rouge, épaissi, bouffi terriblement. Quand Robert eut recouvré la parole et se fut essuyé les yeux :

— Tu me prends pour un imbécile ?

— Non, mais pour un malheureux.

— Tu juges bien, puisque me voilà, et sans t'avoir prévenu de rien... c'eût été trop dur à écrire...

— Ta femme ? — dit Julien anxieux.

— Oui, ma femme...

Julien regarda le vêtement de Robert, la redingote était brune, la cravate de couleur. Robert surprit ce regard.

— Tu cherches le deuil. Le deuil est là, — dit-il en se touchant le cœur. — Elle n'est pas morte...

— Alors ?

— Alors, ça y est, mon ami. Elle m'a lâché ; tu me le prédisais autrefois, quand je rêvais de ma maîtresse... Oui, elle m'a lâché comme on lâche un amant de rebut et rien ne le décelait... Je ne m'étais jamais trouvé plus tranquille. Toujours les mêmes chatteries, les mêmes yeux limpides, les yeux de vierge amoureuse... Un matin, — je m'étais absenté, pour une nuit, à la chasse au gabion — le domestique me dit : « Madame a reçu une lettre, elle a été obligée de partir » et ce billet de trois lignes : elle en avait assez, et elle s'en allait.

— Ah ! la gueuse ! — s'écria Julien en frappant du plat de sa main sur la table.

— De qui parles-tu ? — répartit Robert avec non moins de violence et subitement blême. — C'est ma femme, ajouta-t-il, — et elle porte toujours mon nom.

— Et tu l'aimes toujours, mon pauvre ami, — dit Julien qui s'efforçait de se ressaisir. Puis, troublé, il ajouta maladroitement :

— Veux-tu que je le tue ?

— Qui cela ?

— Mais lui, le monsieur, le misérable...

— Tu le connais ?

— Pas le moins du monde. Mais les femmes ne partent jamais seules... Pas plus que les canons.

Cette banalité de mauvais goût leur rendit leur aplomb à tous les deux et les remit en scène :

— Je l'aurais tué moi-même, sans t'attendre, si cela eût été nécessaire, — dit Robert. — Mais à quoi bon ? Un sous-

préfet des Bourbons, un freluquet de vicomte... elle, la veuve d'un préfet de Napoléon, le femme d'un général de l'Empire... je n'en aurais pas été plus avancé, et le scandale eût été pire.

Et, très vite, comme récitant une leçon apprise, dont il voulait se débarrasser :

— J'ai vendu ma maison... Nous nous sommes séparés à l'amiable. Je lui sers une pension. Quand je mourrai, tu l'en préviendras; mon notaire saura toujours la trouver, et, maintenant, c'est réglé. Me voilà. Si tu veux de moi, nous ne nous quitterons plus.

— Nous ne nous quitterons plus, — dit Julien.

— Et jamais nous ne parlerons d'elle.

— Jamais, dit Julien.

Et il ajouta :

— C'était notre destinée : les Invalides, appuyés sur l'un l'autre! Il aurait bien mieux valu commencer par où nous devions finir.

Robert ne répondit rien. Il ne regrettait pas de souffrir pour avoir trop aimé Laure.

Leur vie s'ordonna tout de suite, définitivement. La vie de deux officiers en retraite, sans famille l'un et l'autre, obscurs et mécontents. Mêmes séances au café, mêmes parties au cercle, même promenades à cheval le matin, et l'après-midi, à pied, le même tour de ville; mêmes reprises d'escrime : Robert pour combattre l'embonpoint, Julien, pour s'entretenir la main. Mêmes propos, aussi : la honte des temps, l'oppression des peuples, la congrégation, les passe-droits; mêmes lectures : la *Révolution* de M. Thiers, les *Mémoires tirés des papiers d'un homme d'État*, qui commençaient à paraître et révèlaient l'éternelle infamie des cours, des émigrés, des étrangers; le *Mémorial de Sainte-Hélène*, et tous les jours, réveille-matin, selon l'heure, ou éteignoir : le *Constitutionnel*. En 1829, l'expédition de Morée les exalta. Ils projetèrent de reprendre du service. Julien écrivit à Fabvier qu'il avait connu au temps des complots. Mais le docteur, consulté, interdit tout déplacement à Robert et prévint Julien que le cœur était pris. La bataille de Navarin fut une éclaircie dans leur existence. Le canon français avait tonné, l'on s'était battu sur mer, et l'on n'avait pas été battu.

— Il est vrai, — dit amèrement Robert, — que les Anglais étaient avec nous.

— N'importe, — dit Julien. — La Grèce est délivrée. C'est le commencement. Les nations vont s'affranchir, la France aura son tour.

Robert s'alourdissait lamentablement, Julien, au contraire, se défendait. — « Il rajeunit, disait-on, à mesure que son ami s'en va. » Car leur amitié était célèbre à Auxerre, ainsi que jadis au régiment, voire dans tout le corps d'armée. Le sensible colonel Le Hisois se rangeait; il avait pour son camarade des sollicitudes et des soins de femme. Robert fut réduit à garder la chambre pendant tout l'hiver de 1829 à 1830. Les jambes enflaient. On le vit encore, mais très pesant, sur ses pantoufles, saluer, après les Trois Glorieuses, le drapeau tricolore. Ils avaient, pour la solennité du jour, exhibé leurs décorations sur leur redingote.

Puis Robert s'alita et ne se releva plus.

Une nuit, il se sentit très bas. Il chercha la main de Julien qui le veillait.

— Écoute, j'ai un secret avec toi, tu en as un avec moi. Il ne faut pas que nous nous quittions, un cadenas sur le cœur. Notre amitié a été trop lumineuse, pour finir dans le noir... Tu l'aimais?...

Julien se tut; Robert reprit :

— Et elle t'aimait... Et... entre vous...

— Rien, — dit Julien, — quoi qu'elle t'ait pu dire contre moi.

— Elle ne m'a pas dit un mot.

— Alors?...

— Je le savais.

— Tu le savais?

— Et par toi, par toi-même, par toi seul...

— Comment?

— Te rappelles-tu, le soir de mon arrivée, quand je t'ai raconté ma misère, ce mot qui t'est parti du cœur?...

— La gueuse, — murmura Julien... — je me le suis assez reproché; mais je te le jure, Robert, ç'a été malgré moi; c'est vrai, la pensée mauvaise m'a possédé un instant, un instant dans toute ma vie, et en cet instant-là seulement, j'ai senti que je trahissais l'amitié.

— Je ne t'ai jamais soupçonné, — reprit Robert, — même ce jour-là... mais j'ai deviné que tu souffrais par elle, presque autant que par moi-même; et puis, vous étiez si bien faits l'un pour l'autre... que de fois je me l'étais dit!... et — avoue-le — si elle n'avait pas été ma femme, si elle avait été libre, si tu l'avais rencontrée, tu l'aurais épousée.

— J'aurais fait une sottise.

— Tu la feras peut-être; elle sera libre bientôt.

Le jour filtrait entre les persiennes, entre les plis des rideaux, aube blafarde, aurore d'agonie. Robert gisait, le souffle court et sifflant. Julien, debout devant lui : la main dans la main, les yeux dans les yeux. Robert, le regard vitreux, Julien, le regard farouche, ils se dévisagèrent, comme autrefois, à l'heure de la charge, quand ils se séparaient sans savoir combien il leur restait de minutes à vivre. Et le tourbillon les emportait. Aujourd'hui, cloués au sol, c'étaient leur jeunesse, leur carrière de combats, de confiance, de générosité, qui tourbillonnaient autour d'eux; tout était tombé en lambeaux, épars à leurs côtés; ils se retrouvaient sur le champ de bataille, effarés de la déroute, et c'était cette fois la déroute de la chose unique, de celle qui devait les consoler de toutes les misères — la déroute de leur amitié. Ils se trouvèrent si loin d'eux-mêmes, une telle froideur tombait sur eux de l'hiver de leur vie et de l'hiver de l'année, qu'ils ne purent se regarder en face. Robert se détourna, laissa sa main s'affaler sur le drap et ferma les yeux. Julien s'éloigna, s'affaissa sur une chaise et se mit à tisonner rageusement.

La crise n'emporta pas Robert, mais elle le laissa terrassé. Depuis six ans, ils ne parlaient plus de la femme; désormais, ils ne parlèrent plus d'eux-mêmes. Tout se mourait qui avait fait leur vie, et se mourait fatalement, bêtement, par un ricochet de boulet perdu après la bataille...

Quand Robert cessa de vivre, Julien l'ensevelit et le veilla. La garde nationale rendit les honneurs au général Inguerlouf : l'Empereur l'avait nommé général et le grade restait acquis, aux yeux des patriotes. Il fut prononcé force discours. On évoqua la gloire de Napoléon, le dévouement de ses soldats et les belles amitiés des compagnons d'armes : Euryale et Nisus et tous les lieux communs virgiliens. Puis, les salves éteintes,

le défilé achevé, l'écho des tambours dévoilés de leurs crêpes et l'écho de la musique militaire évanouis dans le lointain, Julien rentra chez lui.

— C'est fini, fini, fini! — répéta-t-il.

Et à son insu, à chaque répétition de ce mot, sa taille se redressait; le souffle plus libre rentrait dans sa poitrine. Dans sa vie, il n'avait cru qu'à une chose : son amitié pour Robert; au delà de la vie il ne croyait à rien. Il ouvrit le portefeuille que Robert lui avait confié et il y lut, écrite, l'instruction que Robert lui avait donnée verbalement à son arrivée : « Prévenir madame Inguerlouf. »

Il médita un moment, son visage reprit son aspect redoutable des jours de lutte, et il passa sa main dans ses cheveux qui grisonnaient aux tempes, il releva sa moustache et se regarda dans la glace. Un sourire étrange, ironique, mauvais, passa sur ses lèvres. Il se mit à écrire, d'un seul jet, une lettre de trois pages; il aurait écrit à la belle Laure le lendemain de son départ de Bayeux, dix ans auparavant, il n'aurait pas écrit autrement. — « Je vous aimais, vous m'aimiez, je vous aime toujours... J'ai gardé la foi à mon ami, j'ai gardé pour vous la même passion, je suis libre, vous l'êtes aussi... » Et, là-dessus, la pensée odieuse, obsédante, de l'enlèvement de Laure... Au surplus, elle n'était pas sa femme, et s'il avait été son mari ou son amant, se fût-elle laissé séduire comme elle l'avait fait, par ennui, par détresse?... Il eût été son amant ou son mari, qu'il ne lui eût pas pardonné avec plus de passion contenue, réfrénée...

Il relut sa lettre, la trouva ridicule, sans suite, pleine de contradictions. Si Laure ne l'aimait pas, — et pourquoi l'aimerait-elle? — elle se moquerait de lui; elle montrerait sa lettre à son amant, ils en feraient des gorges chaudes : la voilà bien, cette fidélité, le voilà, cet honneur des compagnons d'armes! Et les derniers mots de Robert lui revinrent à l'esprit, dans leur ironie désespérée. Robert l'avait prévu. Julien trahissait, Julien passait à l'ennemi, et lâchement, en chien battu qui mendie la caresse.

Il ratura la moitié de sa lettre, puis la déchira et la jeta au feu. Il en écrivit une autre, de moitié moins longue et la déchira encore, avec dégoût. Il se leva, marcha dans la

chambre, s'emporta, jura tous les diables, et finalement, accoucha de ce billet :

Madame,

J'ai l'honneur de vous annoncer la mort du colonel Inguerlouf. Il a succombé entre mes bras. J'obéis à son dernier vœu en vous apprenant que vous êtes libre.

Recevez, madame, l'hommage de mon respect.

« Cela ne dit rien et peut tout dire, murmura-t-il. Si elle pense à moi, comme je pense à elle, elle me répondra... et alors... on s'expliquera. Attendons... »

Il attendit tout une semaine, supputant les distances, calculant les probabilités, les divers séjours où se pouvait trouver Laure. Rien ne vint. Elle était en voyage, malade! Il attendit encore. Il se forgea toutes les explications. Il se donna tous les motifs de guetter le facteur, de s'informer du retard du courrier, de se renseigner, au bureau, sur les accidents possibles. Rien ne vint encore. Alors, il battit l'estrade, rôda autour de la poste, attendit contre toute raison, par exaspération d'attendre, par habitude; enfin, il s'engourdit comme d'autres s'étourdissent, à boire le même poison, tous les jours, à la même table, à la même heure. Puis la dernière impatience s'éteignit et le marasme de sa vie l'enveloppa définitivement. Il se tenait, d'ailleurs. Les gens le trouvaient digne. Il prenait son âge. Une année s'écoula. Il reçut une lettre, sur vélin, une lettre gravée, impersonnelle ;

— *Madame la baronne douairière de Croix-Marie a l'honneur de vous faire part du mariage de sa fille, madame Laure de Croix-Marie, avec monsieur le Vicomte de Fornière, maître des requêtes au Conseil d'État, chevalier de la Légion d'Honneur.*

Versailles, le 10 octobre 1831.

— Le freluquet! — dit Julien. — Cela devait arriver.

Et il se fit sauter la cervelle.

ALBERT SOREL

NAPOLÉON ET L'ESPAGNE

Plus d'une fois à Sainte-Hélène, Napoléon reporta sa pensée vers l'Espagne qui était devenue le cauchemar de ses nuits de fièvre. Il parlait de la pureté de ses intentions, disait qu'il avait voulu « régénérer » ce pays arriéré, et concluait que son seul tort avait été de se croire trop puissant, de vouloir agir comme la Providence « qui remédie aux maux des mortels par des moyens à son gré, parfois violents, et sans s'inquiéter d'aucun jugement ». Il lui arriva d'avouer :

J'embarquai fort mal cette affaire, je le confesse; l'immoralité dut se montrer par trop patente, l'injustice par trop cynique, et le tout demeure fort vilain, puisque j'ai succombé; car l'attentat ne se présente plus que dans sa hideuse nudité, privé de tout le grandiose et des nombreux bienfaits qui remplissaient mon intention. La postérité l'eût préconisé pourtant si j'avais réussi, et avec raison peut-être, à cause de ses grands et heureux résultats; tel est le sort et le jugement dans les choses d'ici-bas! Mais *il n'y eut ni manque de foi, ni perfidie, ni mensonge*; bien plus, il n'y avait nulle occasion pour cela.

Napoléon reconnaît aussi, comme le lui disait le chanoine Escoïquiz, s'être créé un travail d'Hercule, là où il trouvait sous la main un jeu d'enfant. S'il avait, après l'abdication de Charles IV, reconnu Ferdinand VII, s'il avait marié une princesse française à ce jeune souverain qui demandait à grands cris cette faveur, s'il avait chargé le nouveau roi d'appliquer

une constitution dont il eût dicté les articles, l'Espagne se serait trouvée régénérée sans à-coup, et elle serait demeurée par surcroît la plus fidèle alliée de la France.

On a l'habitude, quand on lit le *Mémorial de Sainte-Hélène*, de s'y attacher comme à un roman poignant, en se méfiant des affirmations qu'il contient. Évidemment, ce livre est plein d'erreurs, volontaires ou involontaires; mais il est un testament politique écrit dans l'isolement de l'exil et aux portes du tombeau par un homme qui avait tenu dans sa main les destinées du monde. On ne peut condamner en bloc des affirmations aussi solennelles que celles qu'on vient de lire.

***

La première idée de la conquête de l'Espagne est-elle bien de Napoléon? Cela n'est pas certain, et en tous cas, si elle est de lui, de nombreux courtisans s'en emparèrent de bonne heure et la poussèrent tous les jours plus avant dans l'esprit de l'Empereur. Un conseiller secret, M. de Montgaillard, dans des *Mémoires* publiés récemment, confesse son rôle dans cette affaire[1]. C'est au lendemain d'Austerlitz qu'il aurait formellement conseillé à son maître de « sauver l'Espagne de sa propre faiblesse, et de la fortifier en lui annexant le Portugal ». Cette union de l'Espagne et du Portugal, disait-il, avait été la première cause de la puissance navale de Philippe II. Si l'on diminuait le nombre des monastères, ou si l'on vendait les biens ecclésiastiques de la Péninsule on trouverait des fonds pour entretenir une flotte capable de contrebalancer la puis-

1. Il ne convient pas d'accorder une pleine créance aux dires de Montgaillard. Outre la duplicité bien connue du personnage, le seul fait que ses *Mémoires diplomatiques* ont été écrits bien après la chûte de Napoléon ôte une grande valeur à leurs affirmations. Mais ce qu'il est intéressant de noter ici, c'est l'esprit du cercle intime de l'Empereur, dont Montgaillard faisait partie. Les intelligences y sont toujours en éveil, toujours prêtes à donner au maître les seuls conseils qui pouvaient flatter son orgueil, ou à s'approprier ses conceptions les plus folles, à l'instant même où son esprit les ébauchait, pour les lui représenter à d'autres heures, sous la forme la plus dangereuse. Sans que rien puisse rigoureusement le démontrer, ce sont, à notre avis, ces favoris peu scrupuleux qui furent les plus puissants artisans de la chûte de Napoléon, en empêchant l'Empereur de s'arrêter dans la voie sans issue où il s'était engagé.

sance anglaise. Enfin, pour que la régénération de l'Espagne fût vraiment utile à la France, il fallait mettre cette nation sous la dépendance complète de l'Empire. Du reste, il était de toute nécessité que « la dynastie royale de France fût poursuivie dans la branche de Madrid si l'on voulait que son interdiction fût consommée en Europe ». Tout l'avantageux et tout l'odieux des affaires de la Péninsule est dans ces quelques lignes.

La responsabilité de Montgaillard était si bien connue sous la Restauration qu'il crut devoir s'excuser auprès des Bourbons de France : « J'ai poussé Napoléon à toutes les folies, a-t-il dit, pour précipiter sa chute. »

Voici maintenant un autre responsable, Beurnonville, ambassadeur à Madrid. Le 16 brumaire an XIV (5 novembre 1805), un mois avant Austerlitz, il écrit :

> Dans le cours de ses travaux militaires, livrée à des méditations politiques de l'ordre le plus supérieur, Votre Majesté ne jugera peut-être pas à propos de se laisser distraire par des intérêts secondaires; elle voudra réserver pour une autre époque de son règne, sans doute, la gloire d'avoir arraché l'Espagne à sa dégradation actuelle.

Un autre diplomate a eu probablement aussi sa part de responsabilité, bien qu'il s'en défende énergiquement. Talleyrand avoue dans ses *Mémoires* qu'il a fait partie de conseils secrets, desquels rien n'a transpiré, et où l'Empereur, Duroc et lui discutèrent de l'avenir de la monarchie espagnole; mais il s'attribue le rôle d'inutile Cassandre : « L'Empereur m'avait entretenu plusieurs fois de son projet de s'emparer de l'Espagne. Je combattis ce projet de toutes mes forces, en exposant l'immoralité et les dangers d'une telle entreprise... » Talleyrand, champion de la moralité dans cette affaire, penchait pour l'occupation de la Catalogne jusqu'à la paix maritime; à la rigueur on pourrait annexer définitivement cette province si elle s'y prêtait et si la paix tardait trop; « mais tout ce que vous ferez au delà, aurait-il ajouté, ne pourra vous causer un jour que d'amers regrets. »

Or, le comte d'Allonval, dans ses *Mémoires tirés des Papiers d'un Homme d'État*, n'hésite pas à affirmer que « c'est Talleyrand qui a inspiré la conquête de l'Espagne, bien qu'il s'en disculpe ». Savary, le policier au courant de tant d'affaires

secrètes, n'est pas moins formel : « On a débité avec affectation dans le monde, écrit-il dans ses *Mémoires*, que M. de Talleyrand avait été d'un avis opposé à cette entreprise; il a pu convenir à certains esprits de parti de chercher à établir cette opinion, mais elle est contraire à la vérité; non seulement il n'y était point opposé, mais encore il la conseilla... M. de Talleyrand est le premier qui ait songé à l'opération d'Espagne... » Méneval, le grand confident, parle comme Savary.

Il est impossible de vérifier l'exactitude de ces faits et de ces dires. On peut néanmoins conclure qu'à l'origine de l'affaire deux diplomates de marque, très probablement trois, ont remontré complaisamment à l'Empereur les avantages que la France et la famille Bonaparte pourraient retirer de l'annexion de la péninsule.

Quant à Napoléon, dès 1805, il laissait échapper quelques mots prouvant que l'idée lui plaisait : « Apprenez l'espagnol », disait-il à son frère Joseph, au mois de mars, au moment de quitter Paris pour aller recevoir en Italie la couronne des rois lombards. Il est vrai qu'à cette époque de pareilles boutades lui étaient familières; il disait bien à Berthier qu'il voulait faire de lui le « *landammann* héréditaire de Suisse ». Quelques jours plus tard, à Vérone, l'Empereur revient sur l'Espagne dans une conversation avec Jourdan. Là il parle nettement « de la nécessité de rétablir l'Empire d'Occident pour l'affermissement de sa dynastie et le salut de la France », et il lui arrive de répéter plusieurs fois, comme il le faisait en monologuant, sans s'occuper de son interlocuteur, qu'un Bourbon à Madrid était, décidément, un voisin trop dangereux.

Puis il est question d'autres projets; si l'on feuillette la *Correspondance* de l'Empereur, de 1804 à 1807, on n'y trouve aucune allusion, directe ou détournée, à une intervention nécessaire dans la péninsule. C'est que l'Espagne est en fait une colonie, un arsenal, où Napoléon puise sans compter des hommes, des vaisseaux et de l'argent contre l'Angleterre. De gré ou de force, cette grande nation, réduite par la faiblesse et la nullité de son gouvernement à l'état de satellite, accomplit loyalement tous les devoirs d'une alliance coûteuse et stérile. Ses flottes sont écrasées à côté des nôtres à Tra-

falgar; ses ports sont interdits aux marchandises anglaises; son industrie, son agriculture meurent parce que le subside mensuel de 6 millions qu'il faut payer à la France tarit le peu des revenus publics qui ait échappé à la cupidité de Godoï; la famine, les épidémies désolent ce malheureux pays. L'Empereur ne peut plus rien lui demander qu'une meilleure administration capable d'augmenter les resources nationales; à ce sujet, il envoie ordres sur ordres à la cour de Madrid et au ministre favori.

Qui ne la connaît, cette cour? Qui n'a jeté un regard de pitié sur le vieux roi Charles IV, annihilé par sa femme dont il s'obstine à ne pas voir le libertinage, et si préoccupé de sa santé qu'il s'astreint, sur l'ordre de la reine et des médecins, à chasser six heures par jour et à ne rien connaître des affaires de l'État? La reine est l'esclave du plus vil des favoris, parce qu'elle a été son amante il y a quelque vingt ans et qu'aujourd'hui elle a besoin d'argent pour faire face à des dépenses inavouables. Et ce favori, le prince de la Paix, Godoï, Cet homme cupide, sans courage et sans volonté, dont le seul et triste mérite avait été de savoir capter l'esprit de la reine et de s'élever en cinq ans, des rangs des gardes du corps, au faîte des honneurs, et qui parle maintenant en maître dans l'Escorial! Jamais l'intérêt d'une nation n'avait réclamé plus impérieusement un changement de régime.

Quant à la France elle était grandement intéressée à la régénération de l'Espagne, son auxiliaire. dans sa lutte contre l'Angleterre; mais quelle œuvre à accomplir! Gouvernée par le bon plaisir, la nation ne connaît pas la liberté civile. Les Conseils de l'État, qu'un prince prévoyant avait créés, et qui devraient donner leur avis sur les grandes questions ne sont plus que de brillantes sinécures pour des personnages dont on veut honorer la complaisance ou la bassesse. Le budget n'existe plus, et si le chiffre des recettes n'excède pas 150 millions, les ministres savent vaguement que celui des dépenses dépasse 400 millions. Les fonds de l'État servent aux plaisirs de la reine et à ceux du favori, aux subsides à la France, aux traitements des grands, aux largesses dont bénéficient les infants. Ceux-ci ne sont pas vicieux; ils ne se livrent ni à des fantaisies extraordinaires, ni à des libéralités ruineuses; mais leur

maison est livrée au pillage et au désordre. Le jour du mariage de l'infant don Louis, le roi doit acquitter pour 3 millions de dettes! Cet infant, précédemment archevêque de Tolède, a cependant conservé sur le bénéfice de son évêché 250 000 francs de pension. L'archevêché de Séville lui donne 100 000 francs, le Mexique autant; il possède en outre cinquante commanderies réunies sur sa tête, parmi lesquelles le comté de Chinchon, comprenant tout le pays autour d'Aranjuez, et il reçoit du roi une rente personnelle de 3 millions de francs. L'infant don Gabriel a pour sa part 250 000 francs sur le grand prieuré de Castille, quarante commanderies et il reçoit du roi une rente de 2 millions de francs; l'infant don Antonio a, au moins, trente commanderies et 1 million et demi de francs sur la caisse royale. Les autres à l'avenant : partout la dilapidation sans luxe, sans emphase, inconsciente.

Des impôts formidables, écrasant les 9 millions de travailleurs qui ne possèdent rien, paralysent l'industrie et le commerce par la multiplicité des droits sur la production et sur le transport. Les couvents pullulent, ainsi que les biens ecclésiastiques, vouant à l'infertilité le tiers du sol. Les prélats sont des hommes de valeur; mais les prêtres ne sont que des fanatiques ignorants et superstitieux. Ce clergé a près de 150 000 représentants dans la Péninsule; au milieu de la désorganisation générale, l'autorité de sa hiérarchie n'est pas plus discutée que celle du roi. Véritable État dans l'État, il a ses tribunaux ecclésiastiques de qui relèvent tous les fidèles, son code, ses prisons et le moyen légal d'exercer une véritable tyrannie sur les consciences. Les tribunaux de l'Inquisition répriment avec rigueur toute opinion risquée, et font bonne garde à la frontière pour arrêter tout livre suspect.

Voilà ce qu'il s'agit de réformer, et, si l'on observe que de toutes les réformes, la suppression des privilèges du clergé et de la noblesse est la plus importante, on peut deviner, à l'ascendant que le clergé exerce sur un peuple qui ne lit rien et ne juge des événements que par ses prêtres, combien cette œuvre sera délicate et longue à accomplir! L'Empereur sent confusément qu'il réussira plus vite à vaincre l'Angleterre qu'à triompher du clergé espagnol. Quand l'Angleterre sera abattue, tout réussira par surcroît. Or, pour abattre cette puissance

que l'Océan protège contre toute insulte, ce sont ses possessions territoriales qu'il faut menacer... C'est l'Orient, c'est l'Inde qui, invinciblement, attire l'attention du Conquérant. N'avait-elle pas déjà attiré celle du général Bonaparte? Bien plus que l'Espagne, l'Orient a hanté l'esprit de l'Empereur de 1804 à 1807.

En 1805, ne pouvant souhaiter mieux, il visait déjà à un partage de la Turquie : « On ne peut se battre raisonnablement que pour l'Empire de Constantinople », écrivait-il le 3 août à l'Empereur d'Autriche. L'Autriche chassée des Balkans se rejettera sur le Danube d'où elle chassera la Russie, et la Russie chassée d'Europe ira chercher en Asie des compensations qu'elle trouvera dans l'Inde. C'est en somme l'Angleterre qui payera les frais de la reconstitution de l'Empire romain au profit de Napoléon.

L'alliance de l'Autriche et de la Russie, brisée par le coup de foudre d'Austerlitz, a fait, pour un instant, abandonner ce thème; mais les clauses du traité de Presbourg livrent à l'influence française le Frioul, l'Istrie, la Dalmatie qui deviendront l'apanage de trois maréchaux de l'Empire, à ving-sept jours de marche de Constantinople!

La méthode de Napoléon est de laisser « mûrir » une affaire avant de brusquer la décision. Il laisse, après Presbourg, dormir la question de Constantinople. C'est qu'il a entrevu la possibilité de faire encore beaucoup de mal à l'Angleterre en lui fermant les ports et le marché du Portugal. Ce petit pays est effectivement devenu une véritable colonie anglaise. Dès 1801, Lannes, alors ambassadeur de France à Lisbonne, a signalé le fait; Napoléon empereur a tout de suite songé au moyen de s'emparer du Portugal. Il a fait reconnaître ce pays par des militaires et par des diplomates... En traversant constamment l'Espagne, ceux-ci ont fini par s'intéresser aux intrigues de la cour de Madrid.

Le 4 avril 1804, Roncourt, un de ces nombreux envoyés secrets, donnait très exactement dans une lettre à Talleyrand, l'emploi que Charles IV faisait de sa journée à Aranjuez « à 7 lieues de Madrid »; il s'étonnait que Godoï, le prince de la Paix, généralissime des armées espagnoles, n'eût ni état-major, ni aide de camp, et ne donnât jamais aucun ordre à des

régiments qui, du reste, n'étaient plus recrutés depuis qu'une maladie les avait décimés; il voyait bien que tout le monde haïssait le favori sans talents et sans scrupules, à qui il ne reconnaissait qu'une routine des affaires; et il remarquait que ce gouvernement n'avait pas auprès de lui un seul personnage capable de lui donner des idées et de lui suggérer un plan. Après la chute des Bourbons de Naples en février 1806, Beurnonville ambassadeur de France à Madrid parle à mots découverts :

Les vrais Espagnols, écrit-il dès le 15 mars, les hommes les plus éclairés, ceux qui sentent dans quel avilissement se plonge de jour en jour l'Espagne non moins par les vices que par la nullité de son gouvernement actuel, ont assez ouvertement applaudi à l'exemple sévère que Sa Majesté a fait d'une perfidie éclatante et méditée. En secret, ils appellent de tous leurs vœux des événements moins honteux et moins décisifs, mais de telle nature pourtant que l'Espagne finisse par être rendue à sa force et à sa prospérité naturelles. Il est peu de sociétés à Madrid où il n'ait été assez ouvertement dit que l'Espagne serait fort heureuse *lorsque Sa Majesté l'Empereur y règnerait par lui-même ou par un souverain de son choix.*

Voilà qui est clair : l'empereur doit se préparer à régner à Madrid. Mais, si Talleyrand eut avec Napoléon de nombreux entretiens au sujet de l'Espagne, rien, dans la Correspondance officielle ou dans les Notes secrètes à cette époque n'autorise à penser que l'Empereur ait prêté à l'idée de Beurnonville plus d'attention qu'aux autres imaginations de cet ambassadeur.

Le Bourbon qui règne à Madrid n'est-il pas pour lui un serviteur plus docile que ne serait n'importe quel prince de la famille impériale?

Il semble que Godoï et Charles IV tiennent à saisir le moment où Napoléon va entrer en guerre contre la Prusse et la Russie, pour affirmer leur fidélité inviolable. Un jour, le roi d'Espagne manifeste l'intention de donner la Floride à la France pour empêcher cette belle colonie de tomber entre les mains des États-Unis. Ayant découvert de la contrebande dans les ports espagnols, il interdit ces ports aux navires suédois coupables du délit.

Les choses vont si bien en ce pays que Beurnonville quitte Madrid pour aller aux eaux de Bagnères, laissant le soin de

l'ambassade à un jeune attaché, M. de Vandeul. Mais ici se place un épisode que n'avait pas prévu Beurnonville.

***

A ce moment, Napoléon est fatigué des « singeries » de Godoï, de sa politique d'opéra-bouffe confiée dans les cours étrangères à des agents secrets qui ont des allures de conspirateurs. Il se dérobe aux entretiens qu'on lui demande et montre au prince de la Paix une certaine froideur. Alors celui-ci qui rêve la grande fortune, rien de moins qu'une couronne royale, se demande si une alliance avec la Prusse et la Russie ne vaudrait pas mieux pour le secours de son ambition que la protection de l'Empereur. Il secoue sa paresse et procède à des armements. Pour cacher son jeu à Vandeul, il l'a cajolé dès son arrivée, lui faisant à tout propos des confidences. Un jour, il explique au jeune diplomate français comment il va fondre 13 régiments dégarnis dans 13 autres et former ainsi un noyau de 26 000 hommes prêts à marcher; les cadres des régiments vides seront ensuite remplis par l'incorporation de milices et de levées extraordinaires, et l'armée portée ainsi à 60 000 hommes. Vandeul rit avec le prince de la curiosité des ambassadeurs de Russie et de Portugal qui sont intrigués et voudraient bien savoir le but de tous ces armements; sa joie est au comble quand le prince, bon enfant, lui parle de ces diplomates qui, à bout de suppositions absurdes, ont fini par croire que les armements de l'Espagne étaient dirigés contre la France!

A son départ pour l'Allemagne, l'Empereur avait bien été averti par Fouché, par Cambacérès et par quelques autres personnages clairvoyants ou bien instruits, d'une défection probable de l'Espagne, d'un danger possible du côté des Pyrénées dégarnies de troupes. « Ils n'oseraient pas! » avait-il dit en haussant les épaules. Le 14 octobre 1807 au soir, il était sur le champ de bataille d'Iéna et donnait ses derniers ordres pour qu'aucun bataillon prussien n'échappât à son filet, quand un courrier extraordinaire lui présente un rapport urgent du ministre des Affaires extérieures. Ce pli annonce des faits d'une

extrême gravité : l'Espagne arme décidément, comme en témoigne une lettre de Vandeul :

Un cri de guerre s'est fait entendre à toutes les familles, et il n'est pas un militaire qui ne se croie sur le point de marcher.

L'Empereur froisse le papier et murmure rageusement : « Ils me le payeront! » Puis il éperonne son cheval sans avoir pris la peine de lire les commentaires embrouillés de Vandeul qui demande des instructions.

Il entre à Berlin, lance les escadrons de Murat à la poursuite des quelques débris de ce qui fut la puissante armée prussienne, et ne se préoccupe pas d'une proclamation retentissante qui lui est communiquée et dans laquelle Godoï appelle le peuple espagnol aux armes. Il pense bien avoir le temps d'écraser la Russie avant que le nouvel adversaire ait réussi à entrer en ligne, si, par extraordinaire, la défaite de la Prusse ne fait pas tomber les armes des mains espagnoles. Cependant Godoï continue son jeu auprès de Vandeul; il ne lui cache pas « que sa proclamation même a été envisagée comme une insulte à la France, tant l'anglomanie égare et fascine certains hommes ». Si bien que Vandeul, ne pouvant imaginer tant de fausseté et persistant à croire le prince de bonne foi, estime seulement qu'il se fait mal juger à parler aussi légèrement. Ce ministre, ajoute-t-il, n'a pas le sens du ridicule :

Sa proclamation a été l'objet du regret général, moins parce qu'on trouve que c'est le roi qui aurait dû parler à ses peuples, que parce qu'il était impossible de leur parler plus mal.

A la fin d'octobre 1807, cependant, notre diplomate commence à concevoir des doutes sérieux sur la franchise du ministre. A propos de la levée, il écrit à Talleyrand : « Si elle est pour nous, elle est insuffisante, si elle est contre nous, elle est ridicule ».

Mais voici que, le 2 novembre, le *Moniteur* a porté à Madrid la nouvelle de la victoire d'Iéna. L'affolement de Godoï est tel que, malgré toute sa puissance de dissimulation, il ne réussit pas à le cacher. Il court à l'ambassade, félicite chaleureusement, et tout à coup, sans y être nullement convié, il précise l'objet de ses armements : « Avant de partir pour

l'Allemagne, déclare-t-il, S. M. l'Empereur m'avait fait part de ses projets. Les forces que sa fidèle alliée l'Espagne préparait pour lui sont toujours à sa disposition. Où S. M. désire-t-elle qu'elles soient portées? » Il se hasarde même à écrire à l'Empereur :

Je ne serais pas étonné que mes efforts pour compléter une petite armée de 80 000 hommes, et dont l'objet n'est pas ignoré de V. M. I. et R. eussent été présentés sous le jour le plus odieux, en me prêtant les vues les plus absurdes et en supposant que le sort de l'Espagne pourrait être regardé comme séparable de celui de la France, surtout par moi qui ai mis toujours toute ma gloire dans les liens formés et soutenus par mes efforts entre nos deux nations.

Ironiquement, l'Empereur écrit à Cambacérès :

Où avez-vous été chercher que l'Espagne était entrée dans la coalition? Nous sommes au mieux avec l'Espagne, et cela prouve bien le danger des fausses nouvelles.

Mais, tout de suite, il expédie à Beurnonville, l'ordre d'aller, quand sa cure sera terminée, à Paris, « où l'appellent les devoirs de sa charge de sénateur », et il nomme à l'ambassade de Madrid, M. de Beauharnais, beau-frère de l'Impératrice.

Madrid est un poste d'observation important, fait-il écrire au nouvel ambassadeur; il ne faut pas y dormir; il y a eu une proclamation, des armements; tout cela est vague et demande à être surveillé.

***

Le premier soin de Beauharnais, en arrivant à Madrid, est d'observer avec soin Godoï, dont le premier abord ne l'impressionne pas favorablement :

Soit défaut d'usage, soit défaut d'élévation, l'urbanité de ce Prince m'a paru outrée. J'espérais le trouver naturel et grand dans ses prévenances; je l'ai plutôt vu embarrassé, timide, et même craintif. Ou je me trompe, ou l'homme doit être dans l'habitude de promettre facilement et de se rétracter de même.

Pour parler plus à son aise du favori, l'ambassadeur le désigne sous le nom de « Général Dujardin » :

Craintif, timide, ignorant à l'excès, cupide au suprême degré, insatiable, possédant seul presque tout l'or des deux Espagnes, il reçoit de toute main, vend toutes les charges, et son seul talent en administration est d'être profondément faux; incapable d'avoir un plan, il commence tout avec ardeur; mais une affaire qui survient lui fait oublier la première. Souple, adroit, patelin, il ne peut être mené que par la crainte. Léger, indiscret, voluptueux, paresseux, ses principes sont de n'en pas avoir; son mobile est l'or, et la fausseté sa politique.

Et voici qu'à son tour, Beauharnais reprend le motif que nous connaissons et qui, comme un appel des sirènes, revient depuis quatre ans, aux oreilles de l'Empereur :

Toute l'Espagne désire un autre ordre de choses; tout le monde souffre, patiente, espère que l'Empereur daignera s'occuper un jour de ce pays, pour remettre chaque chose à sa place.

L'Empereur, est à deux marches de Friedland. Il ne peut en aucune manière s'occuper de l'Espagne, mais pour éviter provisoirement toute surprise sur les Pyrénées, il a désarmé cette voisine peu sûre. Conformément à ses ordres, le marquis de la Romana, avec 15 000 hommes de l'élite de l'armée espagnole, arrivait à ce moment, en Hanovre, pour renforcer le corps du maréchal Bernadotte. Revenu enfin à Paris et sûr de l'alliance de la Russie, il profite de ses loisirs pour jeter les yeux sur la Péninsule.

Montgaillard revient en scène. Il fait ressortir l'impossibilité d'amener l'Angleterre à la paix, si elle a un seul allié sur le continent; il montre l'Espagne retenue par la seule crainte dans le système impérial; c'est l'Angleterre qui dirige les intrigues de la cour de Madrid. Pour la chasser de cette dernière place qu'elle possède sur le continent, il faut détrôner les Bourbons d'Espagne, ces seuls représentants d'une famille ennemie des Bonaparte, et s'assurer le midi comme on s'est assuré le nord.

Quant à Talleyrand, nous savons qu'il a conseillé, à tout le moins, d'occuper la Catalogne jusqu'à la paix maritime, et de constituer ainsi, à la manière de Charlemagne, une sorte de *marche* jusqu'à l'Ebre.

L'Empereur, lui, ne rêve pas encore aussi grand de ce

côté. Son désir serait de créer dans la Péninsule un *modus vivendi* provisoire qui lui assurerait pour quelque temps la liberté d'action vers Constantinople. Alexandre Ier lui est à peu près acquis pour le moment; il faut profiter de ces bonnes dispositions; à tout considérer, la question d'Orient paraît plus mûre que la question d'Espagne. En Espagne, l'esprit pratique de Napoléon entrevoit deux solutions provisoires du problème : abattre Godoï, comme le conseille Talleyrand, ou l'acheter.

L'abattre, c'est mécontenter le vieux roi, et ulcérer le cœur de la reine qui est toute puissante sur son mari. L'acheter est plus sûr : on créera ainsi une situation qui durera bien jusqu'à la mort du roi, après quoi on prendra d'autres décisions.

Justement, le Portugal qui, depuis plus d'un siècle, n'est qu'un comptoir anglais sur le continent, doit disparaître de la liste des nations. Voilà où trouver le prix d'un dévoûment à toute épreuve de Godoï.

L'homme de confiance de Godoï, Izquierdo, entre en pourparlers secrets avec Duroc que son mariage avec Mlle d'Hervas, marquise d'Almenaras, fille de l'ambassadeur d'Espagne à Constantinople, a rendu tout à fait apte à traiter des questions espagnoles. Au mois d'octobre 1807, le traité de Fontainebleau est signé par les deux diplomates : le Portugal sera divisé en trois tronçons, le tronçon Sud, formant la principauté des Algarves, sera le lot du Prince de la Paix.

Tout de suite, le corps de Junot entre en Portugal, et, avec le concours des troupes espagnoles, il occupe le royaume d'où le prince régent, gendre du roi d'Espagne, fuit avec sa famille vers le Brésil.

Pendant ce temps, Beauharnais, qui vit au milieu des intrigues de la cour de Madrid, et que ne tracassent pas les rêves d'Orient, s'est lancé dans une combinaison d'un autre genre. Depuis longtemps, il a vu monter les colères de toute la nation contre le ministre félon et incapable; il prévoit la ruine de ce pouvoir néfaste; peu à peu, il s'écarte du favori et se rapproche de l'héritier du trône, le prince des Asturies, Ferdinand, autour duquel se groupe un parti de mécontents.

Justement, aux premiers jours de 1807 la rivalité de Ferdinand et de Godoï avait repris ce caractère de haine farouche

que la mort de la jeune princesse des Asturies, survenue au début de 1806, avait assoupie pendant quelques mois. Godoï avait rêvé de faire épouser sa belle-sœur[1] à l'héritier du trône, pour devenir de plein droit infant d'Espagne. Mais l'honnêteté et l'orgueil de Ferdinand se sont révoltés à une pareillle idée; il a crié son dégoût à l'amant de sa mère : « Je préfèrerais rester veuf toute ma vie ou me faire moine, plutôt que d'être le beau-frère de Manuel Godoï! »

Ne pouvant solliciter ni l'appui de son père ni celui de sa mère, ni celui des grands que Godoï surveille, c'est à l'ambassadeur de France qu'il est venu dire timidement sa détresse.

Beauharnais s'est intéressé au sort de ce malheureux, et maladroitement, il a témoigné son mépris au favori, en affectant, dans sa correspondance de ne lui point donner le titre d' « Altesse. » Godoï a protesté; Beauharnais s'est entêté; il y a eu échange de notes diplomatiques entre Paris et Madrid, et finalement, l'ambassadeur a reçu l'ordre de se conformer aux règles de la politesse dans sa correspondance officielle.

Il a donc fallu trouver d'autres armes. Transmettant les conversations secrètes qu'il avait eues avec Ferdinand, l'ambassadeur adressait, le 30 août, au ministre des relations extérieures, une lettre chiffrée :

La conduite du Prince de la Paix est criminelle vis-à-vis de son maître et de son bienfaiteur; elle est cruelle vis-à-vis de l'héritier présomptif. On veut faire passer le jeune prince tantôt pour impuissant et tantôt pour libertin. On fait courir le bruit qu'il est bête, faible, inhabile. Le peuple l'aime uniquement; voilà son tort vis-à-vis de la Reine et du généralissime.

J'ai des *raisons positives* pour assurer qu'il est droit, franc, religieux; il aurait même quelque caractère s'il n'était pas affaibli par sa position. *Il sollicite à genoux* la protection de S. M. l'Empereur et Roi, et ne veut accepter une épouse que de sa main.

Le jeune prince a toute confiance dans la générosité du héros qui nous gouverne : il fera absolument tout ce que voudra S. M. *Voilà ce que je puis assurer positivement.*

Ce que le bon Beauharnais ne disait pas, c'est que le choix

1. La femme de Godoï, Marie-Thérèse de Villabriga, était la fille de Don Luis de Bourbon, oncle de Charles IV. C'est la sœur cadette de cette princesse que Godoï voulait faire épouser à Ferdinand.

des amis de Ferdinand était déjà fixé. Il s'agissait de Mlle Tascher de la Pagerie, cousine de l'Impératrice et parente par conséquent de l'ambassadeur, qui avait fait tenir un portrait de la jeune fille au prince par l'intermédiaire du chanoine Escoïquiz. Mais l'Empereur ne se contente pas de ces *raisons positives*, et quand son ministre lui soumet la lettre de l'ambassadeur, il demande des précisions; Champagny en demande à son tour à Beauharnais :

Quels ont été vos rapports avec le jeune prince dont vous parlez? Quelles sont les *raisons positives* que vous avez de le juger d'une certaine manière? Il *sollicite à genoux*, dites-vous, la protection de l'Empereur. Comment le savez-vous? Est-ce lui qui vous l'a dit, ou par qui vous l'a-t-il fait dire? Ces questions vous sont faites par l'Empereur... Un ministre ne peut avoir de secrets pour son gouvernement. Je vous invite donc d'une manière pressante à entrer dans de grands détails sur cette importante communication.

Les « grands détails » que dut donner l'ambassadeur ne nous sont pas parvenus; mais ils ne réussirent pas en tout cas à satisfaire l'Empereur, puisque, le 7 octobre, ce dernier écrivait à Champagny de remettre Beauharnais dans le droit chemin et de l'engager à ne plus se fourvoyer dans des intrigues aussi « misérables » où il ne pouvait que se compromettre.

C'était le moment des conversations les plus actives entre Izquierdo et Duroc à Paris en vue de la signature du traité de Fontainebleau; Godoï l'emporte donc plus que jamais dans cette rivalité pour obtenir la protection de l'Empereur. Il l'emporte, parce que, vraiment, il a trouvé le secret d'atteindre aux dernières limites de la bassesse, et d'avilir avec lui l'Espagne comme le prouve ce fragment de lettre :

S. M. I et R. a désiré le changement de notre ambassadeur en Russie, dit Izquierdo, de notre ambassadeur à Vienne. Le premier est remplacé par le général Pardo, notre ministre à Berlin; le second, déjà rappelé, a l'ordre de venir en Espagne.

Agir en vertu d'une simple insinuation, sans en examiner les motifs, voilà, je crois, la vraie manière de s'entendre, celle que la raison inspire pour écarter tout reproche, pour ne donner lieu à aucun soupçon.

Ferdinand ne considère cependant pas la partie comme perdue. L'intrigue a échoué; une démarche directe auprès de

l'Empereur sera peut-être plus heureuse. Malgré l'incorrection et la grave imprudence de cet acte, il écrit à Napoléon, le 11 octobre. Il se présente en petit garçon au « héros qui efface tous ceux qui l'ont précédé, et qui a été envoyé par la Providence pour sauver l'Europe du bouleversement total qui la menaçait, pour affermir les trônes ébranlés, et pour rendre aux nations la paix et le bonheur... »

Il dit à l'Empereur sa misère, la nullité de son père dont « les qualités si estimables ne servent que trop souvent d'instrument aux personnes artificieuses et méchantes. » A l'insu de ce père incapable de comprendre l'avantage d'une telle union, il demande humblement l'honneur de l' « allier à une princesse de son auguste famille » :

J'implore donc avec la plus grande confiance, conclut-il, la protection paternelle de V. M. I. afin que non seulement elle daigne m'accorder l'honneur de m'allier à sa famille, mais qu'elle aplanisse toutes les difficultés et fasse disparaître tous les obstacles qui peuvent s'opposer à cet objet de mes vœux. Cet effort de bonté de la part de V. M. m'est d'autant nécessaire que je ne puis de mon côté en faire le moindre, puisqu'on le ferait passer peut-être pour une insulte faite à l'autorité paternelle, et que je suis réduit à un seul moyen, à celui de me refuser comme je le ferai avec une invincible constance, à m'allier à toute personne que ce soit, sans le consentement et l'approbation positive de V. M. I. de qui j'attends uniquement le choix d'une épouse.

Ainsi Godoï, le factotum de la monarchie espagnole est acheté; le roi est nul, la reine déconsidérée; maintenant l'héritier du trône vient se mettre sous la protection impériale! Quelles misères pour l'Espagne! Quelle suprême tentation pour Napoléon! Ne serait-ce pas du jour où il reçut cette lettre qu'il songea réellement à confisquer une couronne dont les possesseurs avaient décidément des âmes de valets?

Il hésite encore, cependant. Le chaos où vit l'Espagne l'inquiète, et l'Orient l'attire plus que jamais. A toute aventure, il appelle à Paris Charlotte, la fille de Lucien. Peut-être la destine-t-il à Ferdinand... qui sait? En tout cas il ne répond rien à l'infant, désirant ne point engager l'avenir et peut-être aussi laisser le temps faire son œuvre.

*
* *

Le temps fait son œuvre. Le mois d'octobre n'est pas encore écoulé qu'un scandale éclate à la cour de Madrid [1]. Instruit des démarches que l'Infant voudrait tenter auprès du roi pour tâcher de l'éclairer sur la valeur morale du favori, Godoï a couru chez la reine, lui a parlé d'un complot qu'ourdissait son fils, et, avec son appui, a obtenu du roi qu'une perquisition fût faite dans les appartements de Ferdinand. Les papiers du prince sont saisis, ses partisans, qu'il dénonce lui-même, arrêtés, et, sans qu'aucune trace positive de complot ait pu être découverte, le fameux « Procès de l'Escorial » commence. Pour sauver sa vie qui n'était pas menacée, Ferdinand s'humilia; il livra ses amis à Godoï et implora humblement son pardon pour un crime qu'il n'avait pas commis. Ses amis, honnêtes gens trompés, sortirent de cette épreuve grandis aux yeux de la nation; lui, l'héritier du trône en sortit abaissé aux yeux de l'Empereur. Or, c'est le jour même où Madrid s'absorbait dans cette scandaleuse affaire, que le corps d'armée de Junot franchissait la Bidassoa pour marcher vers le Portugal.

Le peuple espagnol aurait pu prendre ombrage de cette invasion étrangère que rien n'expliquait, puisque le traité de Fontainebleau était encore secret. Mais il était tellement ignorant et, grâce à l'abjection de son gouvernement, tellement imbu de l'idée que le grand Napoléon était le protecteur né de l'Espagne, qu'il ne fut pas troublé. Seul, en ce moment, le sort de Ferdinand le préoccupait, et celui de ses partisans, « les plus honnêtes gens de la monarchie espagnole ». Et tout naturellement, par une déduction simpliste, il en vint à souhaiter ardemment que les régiments français qui allaient vers Lisbonne, se détournassent un instant vers Madrid, pour délivrer son idôle et pour abattre l'infâme Godoï.

Cette idée que le peuple espagnol aussi attend quelque chose de lui, trouble décidément l'esprit de l'Empereur.

1. Ce mois d'octobre 1807 est si chargé d'événements que nous croyons devoir pour éclairer notre sujet, en donner les principales dates : *11 octobre*, Lettre de Ferdinand à Napoléon. — *16-31 octobre*, les 16 colonnes du corps de Junot entrent en Espagne. — *27 octobre*, arrestation de Ferdinand et traité de Fontainebleau, tenu secret d'ailleurs.

Malgré la présence des avant-gardes françaises en Dalmatie, la question d'Espagne serait-elle donc plus près d'être résolue que la question de Constantinople? Deux corps d'armée vont se réunir à Bayonne et une division à Perpignan. En même temps, sous un prétexte quelconque, le comte de Tournon, chambellan de l'Empereur, part pour Madrid avec une mission ainsi définie :

Vous remettrez la lettre ci-jointe au roi d'Espagne. Vous aurez soin d'observer en route, des Pyrénées à Madrid, l'opinion du pays sur ce qui vient de se passer en Espagne; si l'opinion est en faveur du prince des Asturies ou du prince de la Paix. — Vous vous informerez aussi, sans faire semblant de rien, de la situation de Pampelune et de Fontarabie; si vous aperceviez qu'on armât quelques places, vous m'en feriez part par un courrier. Vous observerez à Madrid pour bien voir l'esprit qui anime cette ville. — Vous me rapporterez la réponse du Roi.

***

A ce moment, l'Empereur partait pour l'Italie. Il est à peine arrivé à Milan, qu'il y est rejoint par un émissaire de Charles IV. Ému, affolé par la seule idée que son fils est peut-être le protégé de Napoléon, le vieux roi, non content d'avoir absous le prince des Asturies du crime de lèse-majesté, vient maintenant lui-même demander pour ce fils rebelle la main d'une princesse française.

L'idée n'était plus nouvelle; elle n'étonne pas l'Empereur, pas plus que la démarche piteuse de ce roi d'opérette. De même qu'il n'avait rien répondu à la demande du fils, il ne répond rien à celle du père : il a besoin, pour prendre une décision, de connaître le rapport de M. de Tournon.

Cependant, ce rapport, il ne l'attend pas. Les insinuations des courtisans, les cris d'enthousiasme des Italiens, cette lettre, le vertige de sa toute puissance le font céder à un moment d'impatience. De Milan même, il lance le premier ordre décisif : Dupont, dont le corps d'armée attend à Bayonne, l'arme au pied, franchira la frontière et établira son quartier général à Vitoria. Il s'agit simplement de soutenir Junot; Dupont n'en saura pas plus long; il doit éviter tout

entretien, et rester, de sa personne, au milieu de ses troupes.

A peine ont-ils vu l'avant-garde de Dupont franchir la Bidassoa que Beauharnais et ses agents s'empressent à l'envi de célébrer l'opportunité d'une intervention française pour débrouiller l'imbroglio espagnol ; un des agents de Beauharnais, Chabannes, lui fournit des renseignements si remarquables sur l'esprit public, qu'il croit devoir les soumettre à l'Empereur. Son rapport est daté du 20 novembre, six jours après l'invasion de Dupont.

Il faut soutenir le prince des Asturies, dit-il, et lui donner une épouse française. Ce moment est unique et mettra pour des siècles l'Espagne sous la dépendance de la France par l'amour qu'elle vouera à l'Empereur et à sa dynastie.

Beauharnais, surenchérit :

Tous les vœux de cette nation se réduisent à sa délivrance d'un joug sous lequel elle gémit et dont elle sent bien que les liens ne peuvent être rompus que par la main puissante, protectrice et bienfaisante de S. M. l'Empereur...

Le 12 décembre, il devient pressant :

En résumé, dit-il, le prince des Asturies a l'amour de la nation espagnole qui attend son salut de S. M. l'Empereur. Le roi ne sait plus que dire, il chasse et on le plaint. La reine est irritée contre tout le monde; elle est haïe universellement, sans exception de classe ni de rang. Le prince généralissime est très embarrassé et il est loin d'être honoré. Et la nation espagnole, très animée, demande et désire le mariage du Prince des Asturies avec une princesse de la dynastie impériale française comme le terme des malheurs de l'Espagne et d'une persécution qui existe depuis la mort de Charles III.

Revenu à Paris, le 1er janvier 1808, l'Empereur y reçoit le rapport tant attendu de M. de Tournon. Le chambellan qui a tout étudié avec la plus grande conscience, n'apprend à l'Empereur rien qui ne se trouve déjà en substance dans les lettres de l'ambassadeur ou des envoyés secrets. Pour lui, l'opinion est tout à fait en faveur du prince des Asturies; le prince de la Paix est universellement détesté, et mérite de l'être.

On ne peut lui refuser quelque ombre de talent, mais en l'évaluant

à sa juste valeur, on peut dire avec vérité que l'astuce, la souplesse et l'intrigue composent tout son mérite.

Le roi est ainsi portraituré : « honnête homme, très borné, qui a une confiance entière dans la Reine et dans le Prince de la Paix... »

La reine est présentée comme l'amante de Godoï : le Prince de la Paix s'en soucie fort peu actuellement; elle le sert auprès du roi, de tout son pouvoir, parce qu'il lui donne de l'argent. On dit qu'il a trouvé le moyen, dans le temps de leurs amours, de se faire donner un écrit de sa main, qui la met tellement dans sa dépendance qu'elle n'a plus d'option; on dit aussi qu'elle est lassée de ce despotisme, mais qu'elle ne peut s'y soustraire, joint à ce qu'elle a toujours besoin du ministre pour subvenir à toutes ses dépenses; on ne peut se faire une idée de ses débauches : c'est la Messaline de son siècle.

L'armée espagnole n'existe pas : elle compte 75 000 hommes; si l'on retranche de ce chiffre les 45 000 Espagnols qui sont en Hanovre et en Portugal, on trouve qu'il en reste à peine 30 000 sur le territoire national.

La conclusion de Tournon est la même que celle de Beauharnais :

L'Espagne est dans un moment de crise, elle attend son sort de l'Empereur. Elle le regarde comme son seul appui, elle le regarde comme le protecteur du prince des Asturies qui est tout son espoir.

...Il n'y aurait aucun avantage pour la France à soutenir le prince de la Paix et jamais on ne pourrait avoir de garantie sur sa fidélité... et j'observerai que la nation espagnole lui est tellement opposée qu'il faudrait bien longtemps pour la faire changer de sentiments.

En protégeant au contraire le prince des Asturies, l'Empereur se fait à jamais des partisans zélés de toute la nation espagnole; elle n'est point à dédaigner quoique aujourd'hui courbée sous un despotisme révoltant; à la moindre lueur d'espoir, on trouverait en elle des sentiments généreux; l'Espagne est, je le répète, dans un moment de crise; il faut, en la dirigeant, la faire tourner à son avantage; la nation française en recueillera tout le fruit, mais il ne faut pas en perdre l'instant, les moments sont précieux.

Dans le passage relatif à l'amour de l'Espagne pour le prince des Asturies, l'Empereur reconnaît la prose de Beauharnais, et

il refuse d'attacher une importance à cette passion immodérée d'un peuple pour un prince qui n'a que des vertus si pâles. Il saura bien, s'il le faut, faire oublier Ferdinand aux Espagnols; il est méridional et il sait combien, sous le beau ciel du midi, les passions les plus fougueuses sont vite éteintes.

Non, décidément, pense-t-il, on ne peut fonder aucun espoir sur la famille royale d'Espagne. Elle n'a aucune vertu, aucune fierté, aucun sentiment noble; Ferdinand lui-même que Tournon présente comme ayant « de l'élévation dans les sentiments », ne vient-il pas de trahir lâchement tous ceux qui croyaient en lui? Et ce Godoï à qui il va donner une couronne et qui songe déjà à le trahir une seconde fois! Tout cela ne vaut réellement pas la peine qu'on s'y intéresse... et sera facile à balayer.

*
* *

L'Empereur a pris son parti. A Charles IV il expédie par M. de Vandeul deux lettres hautaines et méprisantes : l'une repousse définitivement tout projet d'union de Ferdinand avec une princesse française; l'autre ajourne l'exécution du traité de Fontainebleau.

A Moncey et à Duhesme, il donne l'ordre d'entrer en Espagne où se trouve déjà Dupont. Que veut-il? Quel résultat attend-il de cette infiltration de ses bataillons dans la Péninsule? Une guerre? Certes non! Jamais il n'a aussi peu désiré des complications sur la frontière des Pyrénées, et pour bien s'en rendre compte, il faut lire la lettre qu'il écrivait à l'Empereur de Russie, le 2 février 1808, c'est-à-dire exactement à la même époque, et dans laquelle il synthétisait si nettement toute sa pensée sur la question d'Orient :

Une armée de 50 000 hommes russe, française, peut-être même un peu autrichienne, qui se dirigerait par Constantinople sur l'Asie, ne serait pas arrivée sur l'Euphrate qu'elle ferait trembler l'Angleterre et la mettrait aux genoux du continent. Je suis en mesure en Dalmatie; V. M. l'est sur le Danube. Un mois après que nous en serions convenus, l'armée pourrait être sur le Bosphore. Le coup en retentirait aux Indes et l'Angleterre serait soumise...

Tout peut être signé et décidé avant le 15 mars. Au 1er mai nos troupes peuvent être en Asie, et, à la même époque, les troupes de V. M. à Stockholm. Alors les Anglais, menacés dans les Indes, chassés du Levant, seront écrasés sous le poids des événements dont l'atmosphère sera chargée...

Utopie! disaient Talleyrand et Metternich en haussant les épaules. — Pourquoi? Le vainqueur d'Iéna n'était-il pas de taille à conduire 150 000 hommes sur l'Euphrate?

Projet en l'air! Rien n'était prêt pour cela! — Feuilletons la *Correspondance* :

L'Empereur désirerait que M. Barbier s'occupât du travail suivant avec un de nos meilleurs géographes : rédiger des mémoires sur les campagnes qui ont eu lieu sur l'Euphrate et contre les Parthes à partir de celle de Crassus jusqu'au VIIe siècle, en y comprenant celles d'Antoine, de Trajan, de Julien, etc. Tracer sur des cartes d'une dimension convenable le chemin qu'a suivi chaque armée, avec les noms anciens et nouveaux du pays et des principales villes, des observations géographiques du territoire et des relations historiques de chaque expédition, en les tirant des originaux...

C'est ainsi que la campagne d'Italie de 1796 avait été préparée par le général Bonaparte!

Du reste, d'innombrables rapports de reconnaissance encombrent les cartons de la secrétairerie d'État : *Mémoire sur la Moldavie et la Valachie*, d'octobre 1807; *Itinéraire de Spalato à Constantinople, de Paris à Constantinople par Venise, de Saint-Pétersbourg à Constantinople, par Moscou et par Osterode*; étude de *quatre routes de Raguse à Constantinople*; étude des *routes de la Morée*; *mémoire de Hamelin sur l'Égypte*, du 2 avril 1808, etc., etc...

La voilà bien, l'idée de l'Empereur : c'est à Constantinople qu'il veut être, au mois de mai, et non en Espagne!... Et, en attendant, ses colonnes s'acheminent vers Madrid. Que veut-il donc?

Simplement épouvanter la cour d'Espagne et la forcer à fuir, comme a fui de Lisbonne celle de Portugal, à l'approche de Junot. Il sait bien que ni Godoï ni Charles IV n'auront l'énergie de lui résister, et, quand ils seront partis, l'Espagne tout entière accueillera à bras ouverts les Français libérateurs,

et demandera à l'Empereur une constitution. Pour gouverner cette nation, Napoléon désignera peut-être un vice-roi ou mettra la couronne royale sur la tête d'un prince de sa famille, pourquoi pas?... Comme la Hollande, l'Italie et la Westphalie, l'Espagne sera entraînée dans le sillage; l'Empire d'Occident sera reconstitué!

Tout marche bien. De Madrid, Beauharnais déclare que :

> Si quelque colonne française était destinée à faire cesser le Gouvernement du prince de la Paix, les habitants de Madrid iraient au-devant de l'armée, pour la conduire en triomphe dans la capitale...

Partout, le peuple espagnol accueille bien les Français. L'opinion générale est que l'Empereur Napoléon va donner à Ferdinand, une princesse française et faire marcher ses troupes sur Madrid pour renverser Godoï et délivrer le vieux roi; on affirme même que l'Empereur viendra dans la capitale pour consacrer par sa présence l'ère nouvelle attendue par la nation. Ferdinand, dont Beauharnais entretient les illusions, finit par croire à cette version, tandis que Godoï et la Reine deviennent visiblement nerveux.

Le favori a voulu tout d'abord faire bonne contenance; il a déclaré un jour devant un cercle de magistrats, de généraux et d'autres personnages qu'une « convention » avait été signée par ses ordres à Fontainebleau, et qu'entre autres bienfaits qu'elle procurait à l'Espagne, elle lui garantissait « *toute son intégrité...* » Les assistants se regardèrent avec étonnement et gêne. Ils n'avaient pas un instant soupçonné, jusque-là, que « l'intégrité » de l'Espagne fût en jeu.

Mais, bientôt, Godoï perd sa belle assurance. Murat, le beau-frère de l'Empereur, le brillant général que Napoléon a chargé du commandement de son armée d'Espagne, marche sur Madrid, muet comme un sphynx, traitant bien les populations, mais ne se donnant pas la peine d'expliquer le pourquoi de sa marche, la raison de cette marée montante de sabres et de baïonnettes. Godoï prend peur et il effraye la reine : ordres et contre-ordres se succèdent à la Cour avec rapidité et incohérence. Du numéraire est envoyé en masse au Ferrol et à Cadix; des piastres venant d'Amérique sont dirigées sur l'Angleterre; des audiences secrètes sont données à Aranjuez à des

personnes ennemies de la France, et un projet d'alliance anglo-espagnole est ébauché; les troupes de Portugal sont rappelées vers Madrid; les gardes sont doublées autour du palais de Godoï et la cour prépare fébrilement son départ... Mais on a compté sans l'obstination du roi, qui, ne comprenant rien à tout ce désordre, refuse absolument d'entreprendre un voyage pendant cette saison pluvieuse.

Murat, que Beauharnais tient soigneusement au courant de toutes ces vicissitudes, réfléchit de son côté à sa situation, et fait de beaux rêves. Pourquoi l'Empereur l'a-t-il choisi comme son lieutenant en Espagne et l'a-t-il envoyé au delà des Pyrénées sans lui donner la moindre instruction? — Évidemment, c'est que la succession au trône d'Espagne va s'ouvrir. Or lui, le beau-frère de l'Empereur, n'est encore que grand-duc de Clèves et de Berg; il est le seul prince de la famille impériale qui ne soit pas pourvu d'un trône — à part Lucien qui est irréductible; — l'Empereur sans doute lui destine cette magnifique couronne.

Comment l'usurpation va-t-elle se consommer? Il n'en sait rien, mais il y songe; son esprit tout simpliste ne s'embarrasse pas dans des calculs compliqués ou dans des scrupules, et quand l'Empereur n'est pas encore décidé sur ce qu'il fera, Murat, lui, est déjà tout prêt à renvoyer les Bourbons.

Or, voici tout à coup que les événements se précipitent à Madrid. Définitivement gagnés par la peur, Godoï et la reine avaient enfin triomphé de l'apathie du roi et ils allaient tous s'évader. Mais le peuple, qui n'entend pas être abandonné par ses souverains comme celui de Lisbonne, s'est soulevé dans la nuit du 17 au 18 mars pour s'opposer au départ de la Cour. Murat n'arrivait à Madrid avec son avant-garde, le 20 mars, que pour apprendre le pillage de la maison de Godoï, l'arrestation et la mise en accusation du favori, l'abdication de Charles IV et l'avènement de Ferdinand VII.

*
* *

Ces événements déconcertent l'Empereur. Une révolution, il l'avait escomptée, mais une révolution portant sur le trône le

prince des Asturies et donnant un regain de vie à ces Bourbons dégénérés, cela déjouait tous les calculs et rendait la main-mise sur l'Espagne infiniment plus difficile.

Or, l'Empereur n'avait encore pris aucune décision au sujet de la Cour de Madrid; ni Murat, ni Beauharnais n'avaient reçu d'instructions. De fausses manœuvres furent faites. Beauharnais, toujours impulsif, s'était empressé d'expliquer à Ferdinand que Murat était venu à Madrid pour le soutenir; puis, sans reconnaître, cependant, comme roi le prince des Asturies, il l'avait pressé de venir à Madrid.

Mais Murat à qui l'instinct de ses propres intérêts faisait mieux comprendre les intentions du Maître, se montrait beaucoup plus réservé, rappelait à l'ordre l'ambassadeur, et ne reconnaissait pas le nouveau gouvernement que tous les ambassadeurs étrangers avaient cependant reconnu. Il caracolait sous les fenêtres du palais royal, et, tout empanaché et vêtu d'or, devisait bruyamment avec son état-major, le jour de la cérémonie du baisemain. Voyant sortir Strogonov, l'ambassadeur de Russie, il le héla, et lui demanda brusquement : « Vous aviez sans doute reçu de nouvelles lettres de créance? »

Le soir, Ferdinand fut fort embarrassé en présence de Beauharnais : « Prince, lui dit ce dernier, vous n'avez qu'un parti à prendre dans ce moment : c'est d'aller présenter à l'Empereur le prince des Asturies ». — « C'était mon projet », répondit la malheureuse Majesté, interloquée de ce conseil donné par un homme qui lui avait garanti l'appui de Napoléon.

Quant à Murat, il avait déjà, à défaut d'instructions de l'Empereur, élaboré un plan. Ce plan n'était autre que celui du coup d'État de Bayonne que Napoléon, pris de court par les événements, va s'empresser d'adopter et d'exécuter.

Le 21 mars, Murat est muni d'une lettre de Charles IV protestant contre son abdication; mais déjà le vieillard n'est plus qu'un roi déchu, et comme Ferdinand VII n'a pas encore été reconnu, le trône peut être considéré comme vacant. C'est encore Murat qui inspire au prince des Asturies, et à toute la cour le désir de se rendre au-devant de l'Empereur, pour aller solliciter son approbation suprême.

Les instructions impériales arrivent enfin à Madrid : elles sont ce que le grand-duc de Berg avait désiré. Il faut attirer

Charles IV, la reine, Ferdinand et Godoï à Bayonne, où Napoléon se rend lui-même, le 3 avril, pour le dénoûment de l'intrigue.

*
* *

Quand cet ordre arriva, Ferdinand était déjà décidé à aller au-devant de l'Empereur. Il avait bien hésité, expliqué « qu'il ne pouvait quitter Madrid aux premiers jours de son règne », et proposé d'envoyer vers son protecteur, jusqu'à la frontière, jusqu'à Paris même, si on le désirait, son frère l'infant don Carlos qui dirait au maître tout le respect, toute l'admiration, toute la reconnaissance du roi d'Espagne. Mais Murat et Beauharnais avaient été intraitables; les voitures étaient attelées, et Savary était là qui venait chercher son royal prisonnier. Le moyen de résister quand la cavalerie impériale encombrait les rues de Madrid et que les grenadiers de la Vieille Garde veillaient aux portes du Palais? Il tremble de peur, ce triste descendant de Charles-Quint. Il demande humblement à son père, au roi déchu, une lettre qu'il remettra à l'Empereur, et où sera garantie « l'excellence de ses sentiments... » Voilà Charles IV bien embarrassé... Une décision à prendre et Godoï qui n'est pas là! Heureusement, la reine sauve la situation : vite, elle répond à Ferdinand que le roi est couché, et elle envoie à Murat la lettre de son fils. Elle croit devoir expliquer à Murat que le roi était bien effectivement sur le point de se coucher quand cette lettre est arrivée; elle demande ce qu'il faut faire. La bonne mère ajoute que l'Empereur ne devra pas croire ce que dit son fils, « car ce serait sa perte, à elle, celle du roi et celle du pauvre prince de la Paix... »

Elle est, du reste, en correspondance très suivie avec Murat, et elle entoure cette agonie d'une royauté de toutes les circonstances capables de l'avilir et de la rendre répugnante. Ses lettres sont d'une hystérique folle de haine que dominent deux idées fixes : perdre son fils et sauver son amant.

Le caractère de Ferdinand est faux, écrit-elle le 27 mars; rien ne l'affecte; il est insensible, guère porté à la clémence; il est mené par de mauvais sujets et l'ambition qui le domine le portera à tout; il promet, mais pas toujours fait ce qu'il promet. Je crois que le

Grand-Duc (Murat) doit prendre des mesures pour empêcher qu'on ne tue le pauvre prince de la Paix... Ils sont enragés; ils enflamment tout le monde, et mon fils aussi... Nous sommes entre les mains du Grand-Duc et de l'Empereur, et nous prions qu'il ait la complaisance de venir nous voir et faire en sorte que le plus tôt possible le pauvre prince de la Paix soit en sûreté... »

Aller à Bayonne? Charles IV le demande avec instance pour se mettre au plus vite sous la protection de l'Empereur! et Murat, imploré avec larmes, écrit gaîment : « J'ai cru que je ne pourrais jamais me débarrasser des bras du roi, qui m'a véritablement intéressé... »

La reine demande, le 8 avril :

Que l'Empereur nous envoie le plus tôt possible hors d'Espagne, au roi mon mari, à notre ami le prince de la Paix, à moi, et aussi à ma pauvre fille, mais surtout à tous les trois, le plus tôt possible...

Quant à la pauvre fille, la reine d'Étrurie[1], laissée en arrière dans ce départ précipité, elle tremble de peur, et le 30 avril elle écrit à sa mère, suppliant qu'on lui permette d'aller aussi à Bayonne. Dans l'affolement, elle n'oublie d'ailleurs pas ses intérêts : elle demande la Toscane pour son fils, ou pour elle un mari à qui l'Empereur donnerait la Toscane. Mais elle a la tête à l'envers :

Pardon, madame, conclut-elle, ce n'est qu'après avoir écrit la lettre que je vois que j'ai mal tourné le papier, de sorte que j'ai été obligée de déchirer la moitié de la feuille...

Enfin, ils sont partis. Maintenant l'Escurial est vide, et les derniers Bourbons d'Espagne s'entassent dans les antichambres du château de Marrac[2], se lançant des regards de haine et redoutant davantage le père son fils, et le fils l'amant de sa mère, que l'usurpateur qui va confisquer leur trône.

Ces malheureux se déshonorèrent par leur indignité dans ces circonstances terribles, mais Napoléon, lui, se déshonora aussi en donnant toute la publicité possible à des scènes de famille étranges, dans le but de perdre définitivement les Bourbons

1. Marie-Louise-Joséphine, cinquième fille de Charles IV, veuve de l'infant Louis de Parme, que le traité de Lunéville avait fait roi d'Étrurie. Cette princesse que Napoléon venait de déposséder de ses États, était venue vivre auprès de ses parents, à la cour de Madrid.

2. Résidence de l'Empereur, près de Bayonne.

dans l'estime de l'Europe. Ces rois qu'il détrône, il les couvre de boue : Charles IV est un « imbécile », la Reine une femme perdue; quant à Ferdinand qui cherche à défendre sa couronne, il est « très bête et très méchant ». Seul, ce bon Godoï trouve grâce à ses yeux. Il a l'air d'un taureau « et a quelque chose de Daru »; et Talleyrand a l'ordre de le laver des accusations qui pèsent sur lui, mais de le laisser cependant « couvert d'une légère teinte de mépris ».

Malgré la résistance désespérée du prince des Asturies, six jours suffisent pour consommer la spoliation.

Le 2 mai, le vieux roi d'Espagne écrivait à son fils sous la dictée de Napoléon.

« En m'arrachant la couronne, c'est la vôtre que vous avez brisée; vous lui avez ôté ce qu'elle avait d'auguste, ce qui la rendait sacrée à tous les hommes. Votre conduite envers moi, vos lettres interceptées ont mis une barrière d'airain entre vous et le trône d'Espagne. Il n'est ni de votre intérêt, ni de celui des Espagnols que vous y prétendiez... Je suis Roi, du droit de mes Pères; mon abdication est le résultat de la force et de la violence... et lorsque je serai assuré que la religion de l'Espagne, que l'intégrité de ses provinces, leur indépendance et leurs privilèges seront maintenus, je descendrai dans le tombeau, en vous pardonnant l'amertume de mes dernières années.

Droit divin! Droit de mes Pères! Caractère auguste et sacré d'une couronne, détruit par une révolution!... comme ces expressions sonores venaient bien dans la bouche du soldat couronné; mais qu'y avait-il désormais à redouter d'une morale offusquée, quand toute l'Europe était soumise, et que la paix impériale rayonnait sur elle?

Cependant, d'un bout à l'autre de la péninsule, à l'appel enflammé de ses prêtres qui tiennent captive sa pensée, connaissent le fond de son âme, et savent diriger sa volonté, le peuple espagnol s'est soulevé et a commencé contre l'étranger usurpateur la guerre de l'Indépendance.

Un moment cette explosion de patriotisme déconcerte l'Empereur. Son esprit évoque les souvenirs de 1792 et de Valmy, les armées prussiennes chassées de France par un soubresaut national. Comprenant qu'il avait été trompé sur le caractère espagnol, il songe à rendre Ferdinand à ses sujets et à lui laisser épouser une princesse française.

* * *

Mais en juillet 1808 dans les champs rocailleux et brûlés de Bailen, un corps d'armée français met bas les armes devant l'armée de Castaños. L'aigle blessé pousse un cri terrible. Jusque-là, on pouvait donner satisfaction à l'Espagne et lui rendre son roi; les rêves d'Orient, l'attitude de l'Autriche, tout conseillait ce grand acte d'équité... Aujourd'hui, il ne peut plus y avoir de compromis dans la Péninsule. L'Espagne révoltée a été un jour victorieuse, il faut à tout prix conquérir l'Espagne : « J'ai une tache là », disait l'Empereur en montrant son habit. Et le sol de l'Espagne est foulé par huit corps d'armée. D'abord submergé, il finit par les absorber comme un sol aride absorbe l'eau du ciel. La résistance s'éternise, et finalement, c'est l'appel fiévreux du patriotisme espagnol qui réveillera le patriotisme endormi de toute l'Europe...

Oporto répond à Wagram; le canon de Wellington est aux Torres Vedras l'écho du canon des Invalides annonçant au monde la naissance du Roi de Rome; la défaite des Arapiles répond à l'incendie de Moscou; puis, c'est Leipzig qui répondra à Vitoria, et l'abdication de l'Empereur au dernier effort de Toulouse!

Tel fut le fatal engrenage. Et maintenant, devant l'horreur du résultat, que reste-t-il, de la solennelle affirmation de Sainte-Hélène? Il est vrai que l'Empereur a désiré la régénération de l'Espagne; mais c'était pour pouvoir tirer de cette nation plus de secours contre l'Angleterre. Les Bourbons indignes du trône étaient un obstacle à cette régénération; Napoléon a cru pouvoir les chasser, parce qu'il ne connaissait pas le peuple espagnol; il s'est lourdement trompé. Quant au reste, certainement, son indomptable orgueil fut la cause du mal; mais la basse flatterie et l'égoïsme des courtisans; l'incurie, les misérables intrigues et les provocations de la cour d'Espagne, puis un enchaînement de faits qui ne dépendaient pas tous de lui, ont contribué, au moins autant que sa volonté, à la catastrophe dont lui seul aujourd'hui répond devant l'histoire.

CAPITAINE A. GRASSET

LA VIE PASSIONNELLE DE MOLIÈRE

C'est d'abord en mars 1661, — un peu moins d'un an avant son mariage avec Armande Béjart (février 1662) — que Molière nous apparaît dans la grande pièce en vers, si noble, si délicate, toujours intéressante et souvent émouvante, de M. Maurice Donnay : *le Ménage de Molière*. Le futur auteur du *Misanthrope*, qui n'est encore, au printemps de 1661, que l'auteur de *l'Étourdi*, du *Dépit* et des *Précieuses ridicules*, a passé, peu à peu, d'une sorte d'affection paternelle pour sa future femme, à l'amour qui la lui fait demander, malgré la disproportion des âges. Il a près de quarante ans; elle en a dix-huit. M. Maurice Donnay suppose du moins, avec de nombreux historiens et critiques, qu'elle n'a pas davantage, et c'est son droit, comme c'était le leur : car, d'un côté, le contrat de mariage d'Armande et de Molière, signé le 23 janvier 1662, la dit « âgée de vingt ans ou environ », et, d'autre part, un document curieux, dont nous nous occuperons, peut inviter à croire qu'elle vint au monde en mars ou février.

Mais à qui le comédien-poète amoureux demande-t-il sa main, dans ce premier acte du *Ménage de Molière*? A Madeleine Béjart, c'est-à-dire, pense-t-il, à la sœur d'Armande (sœur très aînée, car elle naquit, on le sait de façon certaine, en 1618). Et de la bouche irritée, et comme jalouse encore

de celle-ci, qui fut jadis sa maîtresse, qu'apprend-il? Que cette Madeleine n'est pas la sœur, mais la mère de la jeune fille dont il veut faire sa femme.

Révélation à laquelle, d'ailleurs, il refuse d'ajouter foi, au moins sur l'instant, et qui ne l'empêchera pas d'épouser Armande.

Voilà donc tranchée d'un coup, par M. Maurice Donnay, au seuil même de sa pièce, une question qui partage en deux camps les biographes de Molière, et les tiendra ainsi partagés jusqu'au jour où quelque document décisif (s'il doit jamais s'en produire un) fera la lumière. Et l'on m'entend, j'espère : je ne reproche nullement à M. Maurice Donnay d'avoir pris parti. Au contraire! C'était plus que son droit, c'était son devoir d'opter pour l'une des deux thèses, afin d'imposer au public une opinion. Je me borne à rappeler que le problème subsiste.

Mais que dis-je? Cette question de savoir si Molière a épousé la fille ou la sœur de Madeleine se complique d'une autre, de deux autres :

1° Est-il sûr que Madeleine ait été pour Molière plus qu'une camarade et une associée? Gustave Larroumet, par exemple, dans un livre intitulé *la Comédie de Molière*, s'est rangé du côté de la négative, hardiment soutenue, dès 1851, par George Sand, dans la préface de son *Molière*, drame en cinq actes.

2° S'il faut considérer Armande comme la fille de Madeleine, doit-on continuer à la faire naître en 1643? Ou bien, comme le veulent certains, dont M. Abel Lefranc, professeur au Collège de France, — comme le voulaient d'ailleurs les premiers biographes de Molière (Grimarest, Voltaire), — faut-il voir en elle une fille baptisée le 11 juillet 1638, sous le nom de Françoise, et que Madeleine avait eue d'un gentilhomme marié, M. de Modène, — lequel, au reste, osait se déclarer le père dans l'acte de baptême?

Et ce n'est pas tout... Sied-il de tenir pour non avenue, ou de repousser de haut, sans discussion, comme trop abominable pour mériter l'examen, l'accusation portée contre Molière, avant et peu après sa mort, d'avoir épousé sa propre fille? Il semble à bien des gens que ce soit presque « un sacri-

lège » de s'arrêter un moment à cette « infâme calomnie » ; et leur sentiment est des plus honorables. Mais qu'ils y réfléchissent : ce n'est pas ruiner une calomnie, si monstrueuse soit-elle, que d'y opposer un silence méprisant ou quelques mots d'indignation. Mieux vaut cent fois, pour l'honneur même de Molière, envisager franchement la fameuse accusation, afin d'en montrer toutes les invraisemblances morales et matérielles.

Enfin, quelle fut, au juste, la conduite d'Armande Béjart devenue « mademoiselle Molière »? La jolie et d'ailleurs excellente comédienne alla-t-elle, dans sa froideur pour Molière, et dans sa coquetterie, jusqu'à le tromper, comme on l'admet généralement? — M. Maurice Donnay assigne même à la première chute une date, celle des *Plaisirs de l'Ile enchantée*, fêtes magnifiques données à Versailles, par Louis XIV, en mai 1664. — Ou bien la « traîtresse », pour parler comme au XVIIe siècle, s'en est-elle tenue à la manière platonique de Célimène? C'est et ce fut l'opinion de quelques-uns, qui, malgré tout, ne voulurent ou ne veulent avoir à blâmer, dans cette trop coquette Armande, — passez-nous l'expression — qu'une adultère blanche. Et, chose à retenir, cela semble avoir été l'opinion même de Molière...

Ce qui est sûr, hélas! c'est qu'en dépit des recherches auxquelles se sont livrés tant de « moliéristes », la vie du grand acteur-auteur, sa vie passionnelle surtout, est encore pleine d'obscurités. Elle n'en est que plus attirante.

Et l'on sait, tout de même, quelque chose... Essayons de le prouver, — en donnant, chemin faisant, notre avis sur les principales hypothèses émises jusqu'à présent relativement aux énigmes de cette vie.

*
* *

Le 30 juin 1643, le jeune homme qui allait bientôt s'appeler Molière, mais qui portait encore, à cette date, le nom de son père, Poquelin, devenait l'associé de trois Béjart (un frère, Joseph, et deux sœurs, Madeleine et Geneviève) en fondant avec eux — et six autres amateurs — *l'Illustre Théâtre*. Made-

leine était alors dans tout l'éclat de sa beauté. Elle avait vingt-cinq ans. Molière en avait vingt et un. Et peut-être la connaissait-il depuis un an ou deux. On a supposé qu'il l'avait rencontrée dans un village du Languedoc en 1642. Il aurait suivi Louis XIII dans ce qu'on appelle la campagne ou le voyage du Roussillon, comme « tapissier valet de chambre », ayant été pourvu, en 1637, de la survivance de cette charge qu'exerçait son père[1]; et, de son côté, Madeleine aurait fait partie de la troupe qui joua plusieurs fois devant le roi, à Montfrin, non loin de Nîmes. — A la même époque, si l'on en croyait le célèbre pamphlet anonyme *la Fameuse comédienne*, elle aurait « fait la bonne fortune » de plusieurs « jeunes gens de Languedoc[2] ». — Mais ce qu'il faudrait savoir, c'est le moment précis où le futur grand poète connut et se mit à fréquenter la famille Béjart. Une comédie-pamphlet, *Élomire hypocondre* (1670[3]), littérairement et moralement détestable, mais dont l'auteur, Le Boulanger de Chalussay, paraît avoir eu des renseignements sur les débuts de Molière acteur et d'abord aspirant acteur, le montre lié, semble-t-il, avec cette famille, avant la rencontre qu'il aurait pu faire de Madeleine à Montfrin. (Madeleine, dans *Élomire hypocondre*, se nomme Angélique; elle est rousse, mais, dit Élomire,

malgré le gousset,
Grâce aux poudres d'alun je me vis satisfait.)

Peut-être, enfin, le fils du tapissier l'avait-il, n'écrivons plus connue, mais vue, cette Béjart, au théâtre du Marais, ou sur quelque autre et modeste scène parisienne, alors qu'elle n'avait pas encore vingt ans : car, tout jeune, il adora le théâtre, et elle, fille d'un pauvre huissier audiencier à la maîtrise des eaux et forêts, elle se fit, certainement, comédienne dès 1635 ou 1636. Un acte de janvier 1636 la déclare « émancipée d'âge ». Et l'on y voit qu'elle a su déjà économiser 2 000 livres (somme équivalant bien, sous Louis XIII, à douze mille

1. Ce père ne mourut qu'en 1669, mais le titre de survivancier permettait à son fils de le remplacer à l'occasion.

2. Ce pamphlet parut en 1688. La « fameuse comédienne », d'ailleurs, ce n'est pas Madeleine, mais Armande.

3. Elle ne fut pas représentée. — Élomire est l'anagramme de Molière.

francs de notre monnaie, et qu'elle avait gagnée... comment?) Elle en emprunte 2 000 autres, prix d'une petite maison avec jardin, dont elle s'était « rendue adjudicataire.., au cul-de-sac de la rue de Thorigny »!... La même année, elle adresse à Rotrou, sur son *Hercule mourant*, un quatrain qu'il imprime en tête de sa tragédie :

Ton Hercule mourant va te rendre immortel ;
Au ciel, comme en la terre, il publiera ta gloire,
Et, laissant ici-bas un temple à ta mémoire,
Son bûcher servira pour te faire un autel.

C'était une femme intelligente, instruite, et qui, avec un caractère énergique, avait le sens des affaires. Elle eut aussi un vrai talent de tragédienne et de comédienne. Tallemant des Réaux écrivait en 1657 : « Je ne l'ai jamais vue jouer, mais on dit que c'est la meilleure actrice de toutes... Son chef-d'œuvre c'était le personnage d'Épicharis, à qui Néron venait de faire donner la question. » Plus tard, elle excella dans les rôles de suivantes; elle fut une admirable Dorine. Et l'on comprend que Gustave Larroumet l'ait célébrée pour tout cela, et parce qu'elle fut « la plus fidèle et constante auxiliaire » du maître... dont il aimait à se persuader qu'elle n'avait pas été la maîtresse, ce qui se comprend moins. La tradition et toutes les vraisemblances s'accordent, en effet, contre cette thèse, dirons-nous chevaleresque ou puritaine? On connaît le mot de Boileau rapporté par Brossette : « Molière avait été amoureux, premièrement de la comédienne Béjart... » N'allons pas, je le veux bien, jusqu'à prétendre, avec Tallemant, Bayle — et enfin M. Maurice Donnay, dans ses conférences de l'an dernier sur Molière[1], — que le jeune Poquelin entra au théâtre par amour pour elle; il faut tenir compte de la vocation qui, amoureux ou non, eût fatalement, un jour ou l'autre, livré au tripot comique le comédien-né qu'il était; mais l'auteur de la plus complète, de la plus judicieuse, de la plus *scientifique* histoire de Molière, M. Paul Mesnard, reconnaît qu'on ne peut guère s'élever contre le témoignage de l'ami de Molière et de l'homme sérieux qu'était Boileau; qu'au reste la Béjart

1. Voir le volume, *Molière*, p. 35.

était aussi « dangereuse par la liberté de ses mœurs » (il pense à sa liaison avec M. de Modène et peut-être aux aventures dont parle *la Fameuse comédienne*) aussi « dangereuse » que « séduisante par son esprit » et sa beauté; et qu'au surplus « Molière ne s'était sans doute pas fait comédien avec le ferme propos de demeurer un Caton ». Et nous pouvons donc, ou je m'abuse fort, souscrire pleinement à cette fine conclusion de M. Maurice Donnay conférencier : « De quatre ans plus âgée » que son jeune associé, Madeleine, « par l'expérience... l'était du double ». Or « un jeune homme qui a perdu sa mère de très bonne heure[1]... penche volontiers vers une femme plus âgée, qui a déjà de l'autorité, sait être maternelle un peu, pas trop, ce qu'il faut, lui facilite une déclaration toujours si difficile, surtout s'il est très intelligent et très sensible, c'est-à-dire sans hardiesse[2] ».

Mais sur quels arguments Gustave Larroumet appuyait-il sa thèse? Principalement, il s'indignait que, sans preuves, en somme, on admît comme toute naturelle une tradition aboutissant nécessairement à nous montrer un Molière qui, le jour où il épouse Armande, devient, soit le gendre de sa première maîtresse, soit, au moins mal, son beau-frère. « L'honneur de Molière » est en cause; il faut « le dégager ». Il le faut d'autant plus, ajoutait l'ardent avocat, que l'accusation d'inceste elle-même pourrait se justifier à l'aide de cette tradition galante. Mais ici l'ingénieux et vertueux critique se sert trop habilement des dates : « En 1662, dit-il, Armande avait vingt ans; elle était donc née en 1642. Or c'est entre 1641 et 1642 que l'on peut placer les premières relations de Molière avec les Béjart. Si donc Madeleine a été la maîtresse de Molière, si Armande est la fille de Madeleine[3]... » Vous devinez la suite. Mais qu'Armande soit née en 1643, comme on le croit plutôt, ou en 1642, qu'importe? Ce n'est pas avant, c'est après sa naissance qu'on fait ordinairement commencer la liaison amoureuse de Madeleine et du futur grand homme; ainsi tombe l'argument le plus redoutable en apparence de Lar-

1. La mère de Molière, Marie Cressé, mourut en 1632.

2. *Molière*, p. 41.

3. *La Comédie de Molière*, p. 85-86.

roumet. Reste ceci, que Molière épousa bien, soit la fille, soit la sœur d'une femme dont tout porte à nous convaincre qu'il fut l'amant; et l'on peut le déplorer, ce n'est pas une raison pour vouloir substituer à la vérité probable une bien honnête légende de pureté bourgeoise.

C'est en pensant à des tentatives de ce genre que M. Jules Lemaître se moquait « des hagiographes et des lévites de Molière[1] », et que M. Lanson avait écrit : « Une imprudente et légèrement ridicule idolâtrie a faussé, noyé, affadi les traits réels de sa physionomie... C'était un homme et un comédien... Molière vivait dans le monde le plus libre de son temps et le plus irrégulier. Il fut faible contre ses passions, peu rigoriste et même relâché en certaines matières[2]... »

C'était un amoureux, et un voluptueux; et, de *l'Étourdi* au *Malade imaginaire* (sa dernière pièce), son œuvre respire une grande indulgence pour les faiblesses du cœur et de la chair, bien qu'il soit généralement très réservé dans l'expression du désir sensuel, comme le public, alors, exigeait qu'on le fût. « Je suis né, confessait-il un jour à son ami Chapelle, avec les dernières dispositions à la tendresse[3]... » Et, sur un ton bien différent, parce qu'il faisait parler un valet, et qu'il était encore jeune lorsqu'il écrivit la pièce, n'est-ce pas de lui, vraiment, qu'il disait, en jouant le Mascarille de *l'Étourdi* (1653 ou 1655) :

D'un censeur de plaisirs ai-je fort l'encolure?
Et Mascarille est-il ennemi de Nature?
Vous savez le contraire et qu'il est très certain
Qu'on ne peut me taxer que d'être trop humain.

Il s'est toujours déclaré pour les amoureux contre la famille :

Moquez-vous des sermons d'un vieux barbon de père.

Les barbons de pères sont des « penards chagrins » qui

... Vertueux par force, espèrent par envie
Oter aux jeunes gens les plaisirs de la vie.

1. *Journal des Débats*, janvier 1886.
2. *Histoire de la littérature française* (Molière).
3. Voir *la Fameuse Comédienne*.

Dix ans plus tard, c'est dans le dessein bien arrêté de justifier et glorifier les amours royales (la passion de Louis XIV pour La Vallière) qu'il composa *la Princesse d'Élide*. D'un bout à l'autre, cette comédie-ballet en cinq actes, écrite pour les fêtes de mai 1664, était une invitation aux dames de la cour à n'être pas « cruelles » :

Quand l'amour à vos yeux offre un choix agréable,
Jeunes beautés, laissez-vous enflammer,

chantait « l'Aurore » au début du Prologue :

Moquez-vous d'affecter cet orgueil indomptable
Dont on vous dit qu'il est beau de s'armer.
Dans l'âge où l'on est aimable,
Rien n'est si beau que d'aimer.

En 1643, Molière et Madeleine avaient cet âge, n'est-ce pas? Et, l'un et l'autre, ils étaient libres « d'aimer » : du moins, il l'était, lui, à tous égards, et elle, depuis plusieurs années, elle l'était en fait, et moralement aussi, peut-être. Le père de la fille qu'elle avait eue en 1638, M. de Modène, l'avait quittée l'année suivante pour se rendre au Mont-Olympe, forteresse (près de Sedan) où l'appelait sa nomination de lieutenant du gouverneur; et il n'était pas, depuis lors, revenu à Paris. Il n'y revint qu'en 1646, et, à ce moment, Molière a déjà commencé, avec Madeleine, son roman comique, c'est-à-dire cette vie de comédien nomade qui fut la sienne douze années durant.

Tout ce qu'il est permis de supposer, c'est que Madeleine put revoir un instant M. de Modène en 1642, là même où Molière l'aurait connue, dans ce village de Montfrin, voisin du Comtat, pays du gentilhomme[1].

Leur première rencontre, après cela, ne put avoir lieu qu'en 1651 ou 1652. Mais il est bien probable que, si Madeleine et le gentilhomme se revirent à cette dernière date, ce fut avec des yeux et un cœur tranquilles. Selon toute apparence, même, elle avait été depuis longtemps remplacée dans le cœur de cet

1. Voir un ouvrage très documenté de M. Henri Chardon : *M. de Modène, ses deux femmes et Madeleine Béjart*. Voir aussi, de M. N.-M. Bernardin : *Hommes et Mœurs au XVIIe siècle*.

ancien amant par une cousine germaine, à elle, Marie Courtin de la Dehors, femme d'un aventurier des lettres et de la politique, l'Hermite de Vauselle, frère du poète Tristan l'Hermite...

Et Molière, à son tour, la délaissait. Une comédienne charmante, — qu'on ne fait ordinairement entrer dans la troupe du grand directeur vagabond qu'en 1653, mais qui me paraît en avoir fait partie dès 1650, — mademoiselle de Brie, était devenue, ou allait devenir, la rivale heureuse de l'ex-adorée. On a également sur ce point le témoignage de Boileau.

Agée d'environ trente ans en 1650, mademoiselle de Brie ne se retira du théâtre qu'en 1685, époque où elle jouait encore, à l'applaudissement de tous, les ingénues. Une anecdote, à ce propos, mérite qu'on la retienne :

Quelques années avant sa retraite, ses camarades l'engagèrent à céder son rôle d'Agnès à mademoiselle du Croisy; et cette dernière s'étant présentée pour jouer, tout le parterre demanda si hautement mademoiselle de Brie qu'on fut forcé de l'aller chercher chez elle, et on l'obligea de jouer dans son habit de ville. On peut juger des acclamations qu'elle reçut; et ainsi elle garda le rôle d'Agnès jusqu'à ce qu'elle quittât le théâtre[1].

On composa sur elle, vers la même époque, ce quatrain :

Il faut qu'elle ait été charmante,
Puisque aujourd'hui, malgré ses ans,
A peine des charmes naissants
Égalent sa beauté mourante :

Les frères Parfaict la peignent « grande, bien faite, extrêmement jolie ». Elle jouait « dans le grand tragique » avec autant de succès que « dans le noble comique »; et enfin nous savons qu'elle « dansait et chantait très bien[2] ».

Grimarest, sans doute, fait dire à un ami de Molière « qu'elle n'est point belle »; que c'est « un vrai squelette », et que, du reste, « elle n'a pas le sens commun »; mais Grimarest est une autorité sujette à caution. Il faut s'y fier

1. Note d'un certain M. du Tralage, recueillie par les frères Parfaict dans leur *Histoire du Théatre français* (t. XII, p. 472).

2. Ce dernier renseignement se trouve dans *Beauchamps, Recherches sur les théâtres de France* (1735).

avec mesure, quoique son livre, *la Vie de M. de Molière* (1705), demeure précieux.

Grimarest veut aussi qu'elle ait trompé le grand homme. Et nous ne pouvons pas la défendre, ignorant de sa vie presque tout. On ne sait même pas la date de son mariage avec le comédien de Brie, engagé par Molière, peut-être en même temps qu'elle et, sûrement, à cause d'elle.

Le certain, c'est qu'elle était douce et tendre; et elle semble avoir joué, dans la vie de Molière marié et malheureux, un rôle, assez étrange d'ailleurs, de consolatrice. D'après la *Fameuse comédienne*, Armande s'en serait plainte avec une habile mais juste amertume. Un jour que son mari, non sans motif, s'était emporté contre elle, la terrible coquette lui répondit « qu'il n'avait qu'à prendre des mesures pour une séparation, et qu'elle ne pouvait plus souffrir un homme qui avait toujours conservé des liaisons amoureuses avec la de Brie, qui demeurait dans leur maison, et qui n'en était point sortie depuis leur mariage. »

Mais comment Madeleine avait-elle accepté, elle, cette liaison?

« Avec assez de chagrin », dit encore *la Fameuse comédienne*, libelle odieusement calomnieux certes, mais où se trouvent, avec quelques pages exquises, des indications à ne pas dédaigner. « Cependant, comme elle vit que c'était un mal sans remède, elle prit le meilleur parti, qui était de s'en consoler, en conservant toujours sur Molière l'autorité qu'elle avait eue. »

L'amoureux directeur aurait bien voulu plaire aussi à une autre comédienne, qu'il engagea en 1653, à Lyon, la du Parc; mais il en fut rebuté.

Plus jeune, non seulement que Madeleine, mais que la de Brie, — son acte de décès lui donne, en décembre 1668, trente-cinq ans, ce qui la fait naître en 1633, — elle était mieux que jolie, très belle, éblouissante; et elle eut cette fortune, qui suffirait pour l'immortaliser, de séduire, après Molière, les trois plus grands poètes du « grand siècle » : La Fontaine, Corneille et Racine. Corneille la vit en 1658, à Rouen, où elle était venue avec la troupe de Molière. Il avait cinquante-deux ans; il fut comme fasciné, et pour elle écrivit plusieurs poésies d'une adorable galanterie. Il est vrai qu'il

finit par se fâcher, vieux lion dépité par l'indifférence de la splendide jeune lionne, coupable, au commencement, d'un peu de coquetterie. Elle s'appelait de son petit nom Marquise; et tout le monde a lu les stances grondeuses et fières :

Marquise, si mon visage
A quelques traits un peu vieux,
Souvenez-vous qu'à mon âge
Vous n'en vaudrez guère mieux...

A l'amour de Molière, elle avait préféré simplement celui de son mari, le jovial et gros comédien du Parc, dit Gros-René, « qui devait la faire rire[1] ». Mais, après ce bon drille, qui mourut en 1664, elle aima Racine; et Racine, pour récompenser Molière d'avoir joué ses deux premières tragédies, *la Thébaïde* et *Alexandre*, lui enleva la déesse, qui alla créer le rôle d'Andromaque à l'Hôtel de Bourgogne.

Onze ans après sa mort, dont la cause était restée mystérieuse, Racine fut accusé de l'avoir empoisonnée. Accusation stupide... et qui n'eut pas de suites. D'après Boileau, la du Parc serait morte « en couches ».

Quant à Armande, sa vie, jusqu'à son mariage avec Molière (veuve, elle se remaria) est à peu près inconnue. Et, de son premier mariage à la mort du poète (1673), sa vie, privée tout au moins, car sa carrière d'artiste offre un dessin aux grandes lignes claires, sa vie privée demeure aujourd'hui presque aussi ténébreuse qu'elle l'était au début du XIXe siècle, c'est-à-dire avant tout le travail des nombreux chercheurs qui se sont efforcés de l'éclaircir. Autour de son nom, deux ou trois partis se sont formés. Elle a ses détracteurs farouches, qui ne lui pardonnent ni de s'être remariée, ni surtout d'avoir donné pour successeur à Molière un acteur de troisième ou quatrième ordre, Guérin, ni, bien entendu, d'avoir trompé l'homme à qui elle devait gloire et fortune et qui l'aima d'une telle passion!... Car ces moliéristes implacables ne doutent pas qu'elle n'ait abondamment trompé leur idole, et volontiers ils reprendraient contre Armande les pires calomnies de *la Fameuse comédienne*. Il est vrai que ces fanatiques des infidé-

1. Le mot est de M. Maurice Donnay, dans sa deuxième conférence.

lités de « mademoiselle Molière » sont aujourd'hui assez rares. Ceux qui l'accusent avec le plus d'assurance n'ont cependant plus l'intrépidité de leurs ancêtres. Elle a ses défenseurs. Elle a ses historiens impartiaux, uniquement soucieux d'établir sa psychologie en la dégageant des excès opposés de la malédiction et de l'absolution. Et, tout en croyant bien qu'elle fut adultère, qu'elle le fut même deux fois, d'abord, en 1664, avec un grand seigneur, plus tard avec le comédien Baron, M. Maurice Donnay appartient à cette troisième et sage catégorie de juges ou de peintres. Il a été plus sévère pour elle dans sa pièce que dans ses conférences, si je ne me trompe. Eh non! je ne me trompe pas : dans ses conférences, il n'osait point se porter garant du second adultère; il rappelait le passage de la *Fameuse comédienne* sur ces amours de Baron et d'Armande, mais il disait : « Je laisse toute la responsabilité de ce gros potin à l'auteur[1]... » Il ajoutait, sans doute, et joliment : « Cette aventure n'a rien d'invraisemblable. Ce jeune Baron, le protégé de Molière, son élève favori, ne faisait qu'obéir strictement aux lois de l'ingratitude en trahissant son maître et son bienfaiteur ». Mais il ne poussait pas plus avant, ou plutôt concluait : « Cette liaison d'Armande et de Baron aurait été, *en tout cas*, de courte durée. » J'ai souligné : *en tout cas*, parce que c'était bien une dernière réserve formelle.

George Sand, la première peut-être, avait plaidé pour l'innocence, écrirai-je physique?... de la coquette. Rapprochant Armande de Célimène, comme d'Alceste Molière, elle s'écriait, dans la préface de son drame : — Elle est « tout entière » dans cet admirable personnage féminin, « avec sa froideur, sa moquerie, sa vanité, son ingratitude, sa sagesse même; car, pour moi, Armande est sage, plus sage encore que Célimène. » Ce que M. Maurice Donnay a raison peut-être de ne point penser; mais ce qui, après tout, n'est pas inadmissible.

La seule chose trop sûre, c'est qu'elle n'aima point Molière, ou cessa de l'aimer peu après leur mariage, et ne le lui cacha pas longtemps, ou le lui laissa voir au bout de peu de temps, ce qui revenait au même; et c'est qu'elle fut avide d'hommages, sans ménagement pour l'amour, voire pour l'amour-propre

1. *Neuvième conférence.*

le plus légitime de cet époux qui l'adorait, dont elle fut, dans les deux sens du mot, la *passion*.

Il y eut entre eux des brouilles et des raccommodements dont on ne saurait exactement fixer les dates. On peut du moins conjecturer qu'à l'époque où Molière vécut à Auteuil (1667), elle n'y alla qu'en visite. C'est l'avis de M. Paul Mesnard.

Elle n'était pas véritablement jolie ; elle était *pire* ; et Molière subit toujours l'attrait d'une grâce (« sa grâce est la plus forte ») qui lui inspira la scène délicieuse du *Bourgeois gentilhomme* où le jeune Cléonte trace de Lucile, qu'il croit infidèle (moralement infidèle), un portrait, qui, certainement, est celui d'Armande.

Cléonte a prié son valet Covielle de lui rendre Lucile « méprisable » en lui marquant bien tous ses défauts ; et voici :

COVIELLE. — ... Premièrement elle a les yeux petits.

CLÉONTE. — Cela est vrai... mais elle les a pleins de feu, les plus brillants, les plus perçants du monde, les plus touchants qu'on puisse voir.

COVIELLE. — Elle a la bouche grande.

CLÉONTE. — Oui ; mais on y voit des grâces qu'on ne voit point aux autres bouches ; et cette bouche, en la voyant, inspire des désirs, est la plus attrayante, la plus amoureuse du monde.

COVIELLE. — Pour sa taille, elle n'est pas grande.

CLÉONTE. — Non ; mais elle est aisée et bien prise.

COVIELLE. — Elle affecte une nonchalance dans son parler et dans ses actions...

CLÉONTE. — Il est vrai ; mais elle a grâce à tout cela ; et ses manières sont engageantes, ont je ne sais quel charme à s'insinuer dans les cœurs.

COVIELLE. — Pour de l'esprit...

CLÉONTE. — Ah ! elle en a, Covielle, du plus fin, du plus délicat.

COVIELLE. — Sa conversation...

CLÉONTE. — Sa conversation est charmante.

Etc...

L'actrice était exquise. Les témoignages sont unanimes. *La Fameuse comédienne* elle-même vante « ces manières qui l'ont rendue si aimable au goût de bien des gens », et avoue qu'elle « représentait Psyché à charmer ». Et, comme la de Brie, elle savait chanter ; surtout elle savait, en chantant, séduire, émouvoir.

On lit, dans un opuscule anonyme, les *Entretiens galants* (1681), que l'acteur La Grange et elle donnaient une séduction incomparable à la leçon de chant du *Malade imaginaire*. « Ils savent toucher le cœur, ils peignent les passions... » Et plus loin, ce sont d'autres éloges, également décisifs : « Ils jouent presque aussi bien quand ils écoutent que quand ils parlent, leurs regards ne sont pas dissipés; leurs yeux ne parcourent pas les loges... Ils sont propres et magnifiques sans rien faire paraître d'affecté. Ils ont soin de leur parure avant que de se faire voir, et ils n'y pensent plus dès qu'ils sont sur la scène. Et si la Molière retouche parfois à ses cheveux, si elle raccommode ses nœuds et ses pierreries, ses petites façons cachent une satire judicieuse et naturelle. Elle entre par là dans le ridicule des femmes qu'elle veut jouer; mais enfin, avec tous ces avantages, elle ne plairait pas tant si sa voix était moins touchante... »

C'est elle qui créa le rôle de Célimène.

Elle avait débuté dans la *Critique de l'École des femmes* (1663), où, sous le nom d'Élise, elle prenait la défense de son mari contre les méchants et les sots. Ce fut là, du moins, sa première apparition théâtrale, si l'on néglige le petit rôle d'Éphyre, qu'elle tint, vraisemblablement, à Lyon, en 1653, dans l'*Andromède* de Corneille. Les biographes sont, en effet, d'accord pour la reconnaître dans la toute jeune actrice appelée Menou sur un exemplaire de cette tragédie. Mais, alors, elle n'aurait eu que dix ans, si l'on veut qu'elle soit née en 1643. Et, à ce propos, se repose devant nous la troublante question de son origine paternelle et maternelle.

Jusqu'à la découverte de son acte de mariage, en 1821, par Beffara, on ne doutait point que Molière n'eût épousé une fille de Madeleine. Boileau, Grimarest, Voltaire l'affirment, comme *la Fameuse comédienne*. Et c'est ce dont l'acteur Montfleury accusa le poète en 1663, dans une requête au roi, où il voulait, probablement, insinuer que cette fille de Madeleine était née des amours de celle-ci avec Molière, mais où il ne le déclarait point, comme on l'a cru à tort. On l'a cru par la faute de Louis Racine qui, n'osant point reproduire certain mot de son père sur cette requête de Montfleury, commit, en modifiant la phrase, un lamentable contresens. Jean Racine avait

écrit tranquillement (il faut qu'on nous permette ce que Louis Racine ne se permit point) : « Il [Montfleury] l'accuse [Molière] d'avoir épousé la fille et d'avoir autrefois couché avec la mère... » Et, par pudeur, — ou, qui sait? avec une perfidie savamment pudique, — Louis traduisit : « d'avoir épousé sa propre fille. » En réalité, l'accusation d'inceste n'eut le courage de se produire, Molière vivant, que dans *Élomire hypocondre*. En 1675, un sieur Guichard, homme d'affaires très louche, la ramassa pour en grossir et en empoisonner davantage un ignoble factum, où « la Molière » est dite « fille de son mari, femme de son père », ou « veuve de son père » et « orpheline de son mari ». *La Fameuse comédienne* fut beaucoup moins hardie : « On l'a crue fille de Molière, quoique depuis il ait été son mari; cependant on n'en sait pas bien la vérité... » Mais, alors, et jusqu'en 1821, on ne pouvait défendre Molière qu'en identifiant Armande avec la fille que Madeleine avait eue de M. de Modène; et c'est ce que firent Grimarest et Voltaire. La découverte de Beffara vint remplir de joie des moliéristes (ainsi Taschereau) que chagrinait l'idée du mariage de Molière avec cette fille : car l'acte trouvé par l'heureux chercheur disait d'Armande « fille de Joseph Béjart [père du Joseph de l'*Illustre théâtre*, et de Madeleine] et de Marie Hervé [mère des mêmes]. » Le contrat de mariage, antérieur de près d'un mois (janvier 1662), découvert à son tour, en 1863, par E. Soulié, confirma naturellement dans leur béatitude les moliéristes de la nouvelle école; et leur triomphe se triplait même, car Soulié publiait une autre pièce capitale, un acte de « renonciation de Marie Hervé pour ses enfants à la succession de Joseph leur père », — acte daté du 10 mars 1643, et dans lequel il était parlé d'une « petite non baptisée ». Évidemment, cette petite non encore baptisée, c'était Armande!

Mais tout n'est qu'heur et malheur. On fit observer que ce document si important était entaché d'erreurs volontaires; que deux enfants prétendus mineurs, Joseph et Madeleine, avaient en mars 1643 atteint ou sensiblement dépassé leur majorité, — Madeleine (d'ailleurs « émancipée d'âge » depuis 1636) ayant eu ses vingt-cinq ans le 8 janvier et Joseph ayant eu les siens six ou sept ans auparavant —; et tout l'acte en devenait suspect. D'où la supposition que, peut-être, « la petite non

baptisée » n'était pas une fille de Marie Hervé, âgée d'environ cinquante ans, mais une seconde fille de Madeleine, qui aurait eu intérêt à en faire endosser la maternité à l'espèce de Madame Cardinal qu'était sa complaisante maman. Cette Marie Hervé n'avait-elle pas accepté d'être marraine au baptême de la petite fille illégitime et adultérine dont M. de Modène s'était déclaré le père, en 1638? Mais quel intérêt pouvait avoir Madeleine, en 1643, à ne pas s'avouer mère une seconde fois? Deux hypothèses ont été émises. Ou bien, elle aurait eu cette deuxième fille d'une passade ou d'une liaison secrète, et elle avait encore l'espoir (on le lui a prêté) de succéder, un jour, en justes noces, à la femme de M. de Modène, qui n'était plus jeune et qu'elle savait malade; et par suite, il fallait qu'il ignorât l'infidélité commise... Ou bien, ayant eu cette deuxième fille de M. de Modène encore, pour l'avoir revu dans le Languedoc en 1642, mais sachant qu'il ne voulait ou ne pouvait pas la reconnaître comme la première, elle aurait, — par un procédé de théâtre après tout, — assuré à la pauvre petite une naissance légale. Et j'émettrais volontiers, moi, une troisième conjecture : c'est peut-être à l'amour naissant de Molière qu'elle désira cacher le résultat, la preuve, soit d'une passade, quelconque, soit d'un bref revenez-y avec l'homme du Comtat.

Quoi qu'il en soit, plusieurs faits s'expliquent malaisément, si l'on s'obstine à voir dans Armande une fille, non de Madeleine mais de Marie Hervé. Marie Hervé est pauvre; et, en mariant Armande, elle promet une dot de « dix mille livres tournois »! Largesse d'autant plus étonnante que, deux ans plus tard, une autre de ses filles, Geneviève, n'apporte, elle, à son mari que quatre mille livres, et dont les sept huitièmes sont en habits, linge et meubles. M. Paul Mesnard a raison : « Qui soupçonner dans la famille Béjart » d'avoir tellement avantagé la fiancée de Molière, « si ce n'est la riche Madeleine? »

Et pourquoi donc, si Armande n'avait pas été sa fille, Madeleine l'aurait-elle instituée, en définitive, sa légataire universelle, ne laissant à Geneviève qu'une pension viagère de quatre cents livres?

Mais, ajoutées à celles que je viens d'indiquer, des considérations d'un autre ordre ont amené plusieurs historiens, ou

critiques littéraires, M. Bernardin, puis M. Eugène Rigal et M. Abel Lefranc, à restaurer, en somme, la thèse de Grimarest et de Voltaire. Armande, fille de Madeleine, ne serait pas la « petite non baptisée » de 1643, mais la « baptisée » de 1638, bref la fille de M. de Modène! Et, à coup sûr, une difficulté se présente : la « baptisée » de 1638 s'appelait Françoise! Et Armande, outre ce prénom, avait ceux de Grésinde-Claire-Elisabeth! Mais la difficulté, toute superficielle, n'est qu'une vétille, en regard des vraisemblances profondes de l'hypothèse, à la fois nouvelle et traditionnelle, qui me semble, à moi aussi, la plus sérieuse. Si Armande n'était pas l'ancienne Françoise (ou, du moins, une seconde fille de M. de Modène, comme nous l'avons supposé un instant), comment expliquer :

1° Qu'en dépit de tout, Madeleine soit restée l'amie, mieux, le prêteur et comme l'avoué bénévole, à Paris, du gentilhomme qui, peut-être, l'avait séduite (nous ne savons pas) et peut-être, ensuite, abandonnée?

2° Que, selon toute apparence, la future « mademoiselle Molière » ait passé son enfance dans le Languedoc ou même dans le Comtat chez cette Marie Courtin de la Dehors, qui semble, en effet, l'avoir élevée, et dont Modène finit par épouser la fille (1666), après avoir été longtemps son amant?

3° Que ce Modène ait tenu sur les fonts, avec Madeleine, le second enfant de Molière (1665)?

Parrain et marraine, ne l'étaient-ils point, ici, parce qu'ils savaient leur véritable ou principal titre, celui de grand-père et de grand-mère?

Il est, d'ailleurs, singulièrement curieux qu'on n'ait pu retrouver ni l'acte de baptême d'Armande, ni l'acte de décès de Françoise.

Si cela ne prouve pas que celle-ci n'est autre que celle-là, ou plutôt celle-là que celle-ci, cela n'interdit, certes, pas de le penser. L'unique effort à faire pour arriver à s'en convaincre, M. Bernardin l'a fait : la petite de 1643, qui sans doute reçut au baptême, peu après l'acte du 10 mars, les noms d'Armande-Grésinde, etc., serait morte en nourrice, et Madeleine, afin de se rajeunir, aurait imaginé de faire passer Françoise pour la disparue (qui était sa sœur, comme le veulent les actes), puis, au moment de la marier, « toujours

par coquetterie, où par fausse honte », elle « ne voulut ou n'osa point revenir sur un mensonge si longtemps soutenu ; et se disant que, après tout, Françoise y trouvait l'avantage d'être un enfant légitime et non plus un enfant adultérin, elle substitua devant la loi sa fille vivante à sa sœur morte, comme elle l'avait fait aux yeux du monde[1] ».

C'est fort ingénieux ; et, quand bien même ce serait faux, et reconnu pour tel, la thèse dont cette explication n'est qu'une élégante coadjutrice, n'en serait pas atteinte, aucune autre ne rendant compte d'un aussi grand nombre de faits et d'aussi divers.

Et cette thèse soustrait absolument à l'accusation d'inceste le mari de la prétendue et soi-disant Armande ; ce que ne fait pas, en vérité, la thèse, en apparence plus raisonnable, selon laquelle Armande serait née de Madeleine... et de qui?... vers mars ou février 1643.

Mais que pensa, que sut Molière? Avant et après son mariage, que sut-il? Madeleine, avant ou après, lui confessa-t-elle la vérité? Encore un mystère.

La seule chose dont on puisse être sûr en songeant à Molière et à sa femme, c'est qu'ils n'étaient pas faits l'un pour l'autre ; mais, lui, avec sa mélancolie, il était fait pour aimer. Raillé par Chapelle, qui jugeait ridicule d'aimer une personne qui ne répond pas à la tendresse qu'on a pour elle : — « Je vois bien — lui répondait-il, — que vous n'avez encore rien aimé, et vous avez pris la figure de l'Amour pour l'Amour même... » Et quels poignants aveux, ensuite : « Quand je la vois [Armande], une émotion et des transports qu'on peut sentir, mais qu'on ne saurait dire, m'ôtent l'usage de la réflexion ; je n'ai plus d'yeux pour ses défauts, il m'en reste seulement pour ce qu'elle a d'aimable... »

Ce poète comique d'un si robuste et si joyeux bon sens fut, à certains égards, un envoûté, un possédé. Il fut un possédé de l'amour du théâtre — et de l'amour.

LÉOPOLD LACOUR

L'ALCOOL

ET

LES NÉCESSITÉS BUDGÉTAIRES

Le vote émis par la Chambre des députés le 5 février dernier, qui renvoyait à la commission la proposition de loi déjà votée par le Sénat concernant la limitation des débits de boissons alcooliques a suscité dans le pays une réelle émotion. On sait ce que signifie cette formule « le renvoi à la commission »... La Chambre a donné une nouvelle preuve de l'attention qu'elle apporte aux intérêts généraux, dès que la question électorale entre en jeu. Or, la question de l'alcool est surtout une question électorale. Toutefois c'en est seulement le côté financier et budgétaire que nous examinerons.

Le budget de 1912 (4 498 millions en chiffres ronds) est en équilibre. C'est une nouveauté dont il convient de se féliciter[1], sans se faire trop d'illusions sur les moyens dont on a obtenu cet équilibre et sur les promesses d'un avenir meilleur.

Le déficit initial du budget de 1912 eût été de 145 715 949 francs sans l'expédient heureux d'une convention avec le chemin de fer de l'Est qui vaut à l'État le remboursement anticipé d'une partie de la dette de cette compagnie, soit

1. Depuis trois ans, les déficits se sont installés dans nos budgets : 54 millions en 1908, 45 millions en 1909, 50 millions (chiffre provisoire) fin 1910. Le budget de 1911 n'est parti en équilibre et n'évitera le déficit que grâce aux plus-values exceptionnelles de l'année 1911.

155 millions qui sont versés à un compte provisionnel destiné à absorber également la plus-value escomptée après la clôture définitive du budget de 1911; mais en admettant que ces espérances de plus-value ne s'évanouissent pas tout à fait, peut-on compter sur elles pour asseoir l'équilibre de nos budgets futurs? Personne n'oserait le soutenir sérieusement. M. L.-L. Klotz, aujourd'hui ministre des Finances, rapporteur général du budget de 1911, évaluait dans ce rapport, pour les trois années à venir, les augmentations de dépenses résultant des lois votées, d'engagements pris ou des programmes en cours, à 270 millions. La majoration sera beaucoup plus forte si le gouvernement fait, dans les plus importants services, les efforts qu'exigent la sûreté de la France et son progrès économique et social.

Si nous récapitulons ce que nous coûteront à bref délai la défense nationale et les réformes sociales, nous devons compter sur une augmentation des dépenses, supérieure à trois cents millions. A ce train-là, avec l'augmentation normale du coût de tous les services publics, nous serons au cinquième milliard avant cinq ans[1].

Quelles ressources nous permettront d'y faire face? Les recettes ordinaires du budget sont mises à sérieuse contribution, depuis quelques années. Dans l'enregistrement, les douanes, les monopoles existants, la corde de la taxation est tendue à se rompre. Certaines majorations de tarifs et de droits (successions, tabacs) ont déjà donné lieu à des mécomptes. Où prendre des recettes nouvelles? M. Pierre Baudin, dans une étude intéressante, publiée en 1910[2], adjurait le législateur de chercher les ressources nécessaires dans une réforme de nos méthodes administratives. Des principes surannés, des règlements compliqués dominent, disait-il, notre législation budgétaire et nous empêchent d'utiliser judicieusement les deniers publics. Nous n'en disconvenons point; mais les réformes qu'il nous conseille sont de longue haleine, et il ne nous faudrait point en faire état pour améliorer à bref délai nos prochains budgets. Devrons-nous compter sur l'impôt

1. Nous avions mis trente ans, de 1878 à 1908, pour passer du troisième au quatrième milliard.

2. *Le Budget et le Déficit*, un vol. in-12. Éditeur Cornély.

sur le revenu, pour nous donner ces suppléments indispensables? Ou l'impôt sur le revenu ne sera qu'une réforme partielle et raisonnable de nos contributions directes, comme on doit l'espérer, et il ne faut point dans ce cas attendre un produit supérieur aux 600 millions que l'État en retire déjà; ou bien il sera, ce que craignent ses adversaires, un bouleversement de la législation existante, un impôt inquisitorial et dangereusement progressif et la matière imposable se dérobera[1].

Il n'y a donc plus qu'à nous retourner du côté de nos contributions indirectes. Elles donnent près de 660 millions. Pouvons-nous espérer les augmenter facilement de 40 à 50 p. 100? Si nous écartons les impôts sur le prix des places et transports en chemin de fer (76 millions), les licences (37 millions) et une soixantaine de millions de divers menus droits, il ne nous reste plus que 475 millions environ fournis par les droits sur les boissons, dont 400 millions en chiffres ronds sont produits par le seul alcool.

Des hommes, dont les travaux font autorité, nous disent depuis longtemps, avec une persévérance qui mérite que l'on prête quelque attention à leur parole : « Le jour où l'État, pressé d'argent, voudra trouver quelques centaines de millions sans écraser le contribuable, qu'il se tourne vers l'alcool, insuffisamment taxé et dont la fiscalité est, en France, mal assise. Qu'il n'hésite pas à le surcharger ou même à le confisquer à son profit. En dépit des prétentions de ceux qui vivent de sa production ou de son commerce, l'alcool n'appartient pas à la catégorie de produits de première nécessité, pain, viande, sucre, vin, devant lesquels l'avidité du fisc doit s'arrêter, dans l'intérêt du consommateur. L'hygiène publique est, au contraire, d'accord avec l'intérêt budgétaire pour exiger de l'alcool le plus haut rendement fiscal. Il suffit à l'État de le vouloir pour transformer en un fleuve d'or, les deux mil-

1. « Il ne s'agit nullement de rechercher dans l'impôt sur le revenu les 60, 100, 200, peut-être 400 millions qui pourront être nécessaires d'ici à quelques années. L'impôt sur le revenu n'est pas un impôt de superposition, et ce n'est pas en augmentant le pour cent de chacune des cédules ou de l'impôt complémentaire que le fisc, suivant ses besoins, pourra demander plus aux contribuables, car alors il n'y aurait plus de frein. » (Séance du Sénat du 1er février 1912. Déclarations de M. Klotz, ministre des Finances.)

lions et quart d'hectolitres d'alcool qui se fabriquent, bon an mal an, sur notre sol. Qu'attend-il pour le faire? »

Pourquoi, en effet, l'État français attend-il? Quelles difficultés s'opposent à une mainmise plus complète du fisc sur l'alcool? Nous avons vu, dans nos précédentes études [1] que l'alcool, richesse nationale sur l'étendue de laquelle beaucoup d'espérances s'étaient éveillées, ne saurait tenir maintenant, et peut-être ne tiendra jamais, toutes les promesses que certains enthousiasmes avaient faites en son nom. Le même mirage ne serait-il pas à craindre avec l'alcool considéré comme ressource, sinon inépuisable, du moins très largement offerte à la fiscalité française?

*
* *

Tous les grands États demandent de grosses sommes à l'alcool et les 397 millions que la France a tirés en 1911 de ses droits divers sur la consommation de ce produit n'ont rien d'excessif.

C'est, environ, 8 à 9 p. 100 des ressources totales du budget. Dans plusieurs autres États, la proportion du produit des impôts établis sur les boissons alcooliques par rapport aux revenus de la nation est beaucoup plus élevée. Elle était naguère de 12,4 p. 100 en Angleterre, de 29,4 p. 100 en Russie. Un document anglais déjà vieux de quelques années déclarait que cette proportion était de 17 p. 100 en Belgique, 16 p. 100 en Hollande, 20 p. 100 aux Etats-Unis [2]. L'exemple de l'Angleterre paraît séduisant. Sa population est à peu près la même que celle de la France, à quatre ou cinq millions près. Or, elle tire plus de 1 milliard [3] de ses divers droits sur les boissons (contre 500 millions environ en France); l'alcool seul lui rapporte 539 millions [4] contre 397 en France; ce qui fait

1. Cf. la *Revue* des : 15 mai 1909, *L'Alcool, Richesse nationale*; 15 juin 1909, *Les Emplois industriels de l'Alcool*; 1er janvier 1910, *La Législation des Alcools*.

2. *Alcoholic Beverages in the British and in the principal foreign countries*. Llewelyn Smith. Board of Trade. Décembre 1906.

3. Produits de l'accise au cours de l'année 1910-1911

4. Prévisions du budget de 1911-1912.

par tête 11 fr. 80 au lieu de 10 francs en France. L'exemple de la Russie est impressionnant. Brut, le monopole de l'alcool rapporte 1 880 millions; net, 1 359 millions; il équivaut à un impôt de 13 francs par tête environ. Nous sommes fort loin des chiffres du budget français.

Quel est l'état actuel de la législation des boissons en France?

Les lois fondamentales de la matière étaient, en France, du 28 avril 1816 et du 24 juin 1824. Depuis lors les principes de la législation sont demeurés les mêmes, mais il y a eu tendance à personnifier en quelque sorte dans l'alcool l'impôt des boissons. La loi du 29 décembre 1900 a achevé cette évolution. Les droits sur les boissons portent, en France, sur toutes les espèces de liquides divisées en trois catégories.

1° *Bières.* — L'impôt qui les frappe est une taxe de fabrication, réglée proportionnellement à la quantité d'alcool pur contenue dans le liquide, et qui a rapporté, en 1911, 17 942 000 francs.

2° *Vins naturels, cidres, poirés, hydromels.* — Il eût été souhaitable de les taxer suivant les quantités d'alcool pur qu'ils contiennent. Mais on ne peut suivre la production des vins naturels; et l'on a dû se contenter d'une seule taxe de consommation de 1 fr. 50 par hectolitre de vin et de 0 fr. 80 par hectolitre de poiré, etc... indépendante de la valeur du liquide. Cet impôt a rapporté 60 893 000 francs, en 1911.

3° *Spiritueux, eaux-de-vie, vins artificiels, vins de liqueur, vermouths, bitters,* etc. — Ces liquides qui forment la grande majorité des produits de l'impôt des boissons sont assujettis à un droit général de consommation de 220 francs l'hectolitre d'alcool pur et à un droit d'entrée dans les villes de plus de 4 000 âmes.

De plus il existe une surtaxe des vins alcoolisés et une surtaxe sur les bitters et absinthes. Ces divers droits ont rapporté au total 397 628 000 francs.

Total des droits sur les boissons : 476 463 000 francs.

A ces chiffres, il convient d'ajouter, pour être complet, les licences sur les boissons qui sont fort variables. Les débitants sont divisés en six catégories, et, dans chaque catégorie, l'impôt varie, suivant la population de la commune, de 5 francs

à 112,50 par trimestre. Les licences ont rapporté, en 1911, 27 000 000 francs (débitants de boissons) et 9 000 000 francs (marchands en gros et colporteurs de boissons).

L'alcool, qui vaut au Trésor, dans la législation actuelle, une somme de 397 millions de francs, représentant, pour une consommation moyenne par tête de 3 litres 59, une charge individuelle de 10 francs, pourrait-il produire une somme au moins double de celle qu'il rapporte actuellement, soit par une majoration considérable des droits, soit par une transformation complète de l'impôt existant? C'est la seule question, — d'ordre exclusivement fiscal, — qui nous occupe.

***

Parmi les Etats qui demandent aux spiritueux une contribution élevée, les uns frappent ces produits, dont la fabrication et la vente restent libres, de droits plus ou moins considérables : c'est le système de la France, de la Grande-Bretagne, de l'Allemagne, des États-Unis, de l'Autriche-Hongrie, pour ne citer que les principaux États. D'autres ont monopolisé, soit l'une des opérations de transformation de l'alcool, soit la vente de ce produit : c'est le cas de la Russie, de la Suisse, de la Suède et de la Norvège.

Les monopoles de l'État ont des partisans théoriques. Certains partis politiques les inscrivent sans distinction dans leurs programmes. On a donné, récemment, à l'étude des monopoles, en général, la sanction d'une commission parlementaire. Le monopole de l'alcool a la singulière fortune de recruter des sectateurs hors des partis politiques. Il a eu pour principal avocat, dans notre pays, un professeur de droit M. Alglave qui n'a pas la réputation d'être un socialiste. Le monopole a pour lui les militants de la lutte contre l'alcoolisme qui désespèrent de vaincre le fléau tant que la fabrication et la vente des spiritueux resteront aussi libres et la consommation aussi accessible que celle des denrées indispensables à la vie. Il a pour lui tous ceux qui rêvent d'asseoir sur des bases solides nos budgets démesurés. Il a pour lui l'exemple de quatre pays étrangers. Il ne faut pas s'étonner que de tout cela il tire quelque popularité.

Les expériences faites en pays étrangers sont donc à considérer, à la condition de tenir compte des différences de milieux et de législations.

La Confédération Helvétique a été la première, en Europe, à adopter le monopole de l'alcool qui porte sur l'achat et la rectification des alcools (loi du 23 décembre 1886). Le commerce en gros et en détail, ainsi que la distillation des fruits indigènes, restent libres. Le monopole achète l'alcool chez le producteur par lots de 150 à 1 000 hectolitres et le vend au commerce de gros par quantité de 150 litres au moins, à des prix variant entre 136 et 143 francs l'hectolitre. L'impôt réel, c'est-à-dire la différence entre le prix auquel le consommateur achète l'alcool et celui qu'il paierait si la fabrication ou l'approvisionnement à l'étranger étaient libres, est d'environ 83 francs par hectolitre d'alcool pur. Sur ce chiffre, le monopole retient pour son compte 63 francs. Le surplus représente les primes qu'il accorde sous la forme d'achats et de prix de faveur à l'industrie indigène.

Le monopole n'a pas donné les résultats espérés; les rendements fiscaux prévus à l'origine n'ont jamais été obtenus. On avait compté sur 8 millions de bénéfices nets; or, le produit du monopole, qui n'est jamais allé au delà de 7 millions (1898) ne dépasse pas actuellement 6 360 000 francs (moyennes des cinq dernières années)[1].

Il ne représente, par tête, qu'un très modeste impôt de 1 fr. 90 pour chacun des 3 327 000 habitants de la Confédération. Les quantités achetées dans le pays même sont peu importantes, 33 423 quintaux d'alcool seulement à 81 fr. 62 en 1910; le reste, soit 82 128 quintaux a été acheté à l'étranger au prix de 49 fr. 65 le quintal.

Cette particularité ne doit point nous échapper. Le monopole, qui ne joue dans les finances fédérales qu'un rôle

1. Les résultats hygiéniques paraissent plus satisfaisants. Le taux de la consommation individuelle a passé de 8 litres par tête à 4 litres (moyenne des cinq dernières années). Toutefois, on fait observer que, depuis bientôt un quart de siècle, la population suisse a augmenté de 5,8 p. 100; en outre, la moyenne de 4 litres s'applique uniquement aux alcools d'industrie, alors que l'ancienne moyenne de 8 litres englobait tous les alcools. Or, la consommation demeurée libre des eaux-de-vie de cru ne paraît pas avoir diminué. — Commission extra-parlementaire des alcools, vins et spiritueux. Rapport général de M. Paul Taquet, p. 755, 1906.

extrêmement réduit (4 p. 100 à peine des recettes totales), ne porte que sur de petites quantités et n'a à compter qu'avec une production indigène fort inférieure aux besoins de la consommation. Il a donc trouvé des facilités toutes spéciales d'organisation.

Le monopole de l'alcool en Russie forme un système dont les pièces sont solidement rivées; il n'y a point de « jeu » entre elles. La Russie produit tout l'alcool qu'elle consomme. Les spiritueux étrangers, très chers, n'entrent dans la consommation que pour des quantités insignifiantes. La fraude (distillerie clandestine, contrebande à la frontière) est pratiquement impossible. Le prix de l'alcool est le même dans les villes et dans les campagnes, en gros et en détail, dans les bureaux de la Régie, dans les débits de boissons, dans les restaurants, sauf les établissements de luxe. Alors que partout ailleurs le débitant gagne sur l'alcool ce qu'il veut — ou à peu près —, en Russie, les bénéfices du débitant sont limités, et il n'a point intérêt à pousser à la consommation. Le régime du monopole s'applique exclusivement aux produits distillés. Il est limité à la rectification et à la vente. La production reste entre les mains de l'industrie privée[1] très surveillée. Le monopole achète les produits bruts et les rectifie soit dans ses fabriques, soit dans des usines privées avec lesquelles il passe des marchés. L'État a monopolisé la vente en expropriant, sans indemnité, les marchands en gros et les débitants. Hormis certains restaurants, buffets de gare et débits autorisés qui d'ailleurs vendent des produits de marque à une clientèle restreinte, l'alcool est vendu au détail dans les débits tenus par les agents du monopole qui reçoivent un traitement fixe sans remise. Les prix de vente au détail sont fixés par le ministère des Finances. Ils sont proportionnels à la quantité d'alcool pur.

Ces détails indiquent une organisation autocratique, qui a passé sur toutes les difficultés parce qu'elle n'avait ni comptes à rendre, ni intérêts particuliers à ménager. Le monopole de l'alcool est, en Russie, un service d'État qui fonctionne

1. Actuellement le monopole s'étend à tout l'Empire (Russie d'Europe et d'Asie), sauf les territoires de l'Amour, des Provinces Maritimes et de l'Asie centrale. Il s'applique à 145 millions d'habitants.

comme n'importe quel service de l'administration impériale, les postes ou les chemins de fer. Le monopole a été constitué pour sauver les populations rurales de l'alcoolisme. Le paysan russe non seulement se ruinait au profit des usuriers qui avaient accaparé dans les villages le commerce des alcools, mais perdait sa santé et compromettait celle de ses descendants par l'absorption d'une eau-de-vie terriblement frelatée.

Le remède n'a été que partiellement efficace. Si le nombre des débits n'est plus que de 27 000 pour tout l'empire, l'hygiène publique n'a rien gagné au nouveau régime. Le paysan s'enivre à domicile au lieu d'aller au cabaret et la consommation individuelle croît régulièrement sans être influencée par le relèvement du prix de l'alcool ou par les mauvaises récoltes. C'est en vain que l'administration du monopole a mis des têtes de mort sur les étiquettes de ses bouteilles. La consommation par tête de l'alcool à 40° qui était de 2 litres 5 en 1902, a passé à 3 litres 11 en 1906. Aussi les hygiénistes russes n'hésitent-ils pas à condamner le régime du monopole qui, malheureusement pour leur cause, a trop bien réussi financièrement.

Le monopole, constitué au profit de l'hygiène publique a donné, en effet, des résultats fiscaux inespérés. Le monopole a vendu en 1907 — derniers chiffres publiés — 89 938 303 vedros[1] d'alcool à 40° (4 346 900 hectolitres). La recette brute a été de 1 884 millions de francs, la recette nette de 1 350 millions de francs, soit par vedro 5 roubles 88 kopecks. L'ancien taux de l'accise était de 4 roubles 40 kopecks par vedro d'alcool. Avec l'accise, le Trésor n'eût encaissé que 1 017 millions. Il a bénéficié de 341 millions avec le monopole. Cette différence représente les profits des débitants confisqués par l'État. Le bénéfice brut équivaut à un impôt de 13 francs par tête.

Le monopole apporte aux recettes du budget russe un précieux appoint dont il ne saurait se passer. Cette expérience serait donc tout à fait concluante pour nous ; mais il ne faut point oublier que l'Empire Russe, actuellement qualifié par l'almanach de Gotha de « monarchie constitutionnelle sous un tsar autocrate », n'était encore il y a quelques années (est-il si changé depuis 1905?) qu'un pays où une volonté toute-puissante ne rencontrait pas d'obstacles.

1. Le vedro vaut 12 litres 3.

En Suède et en Norvège, la législation sur l'alcool est destinée à entraver la vente et la consommation des alcools plutôt qu'à rapporter à l'État des sommes importantes. Une réglementation sévère est appliquée aux distilleries; la vente des spiritueux est monopolisée par des sociétés de tempérance qui s'interdisent tout bénéfice personnel. C'est le système dit de *Gothembourg*, parce que c'est dans cette ville qu'il a fonctionné pour la première fois avec un succès qui l'a fait étendre à toute la Suède et la Norvège, avant la séparation des deux royaumes. Nous ne le décrirons pas, parce que constitué par souci de l'hygiène publique, il n'a, financièrement, qu'un intérêt secondaire[1].

L'alcool ne paie qu'un impôt et le produit de cet impôt en Suède n'atteint que 30 millions de francs sur 314 millions de recettes totales (projet de budget de 1911). En Norvège, il donne 6 141 000 francs sur un budget total de 147 millions de francs (1910).

De l'examen de ces différents monopoles de l'alcool nous concluons :

1° Les monopoles institués par souci de l'hygiène n'ont réussi qu'à la condition de n'avoir aucun caractère fiscal.

2° Les monopoles ne peuvent donner de bons résultats financiers qu'à la condition de ne point se préoccuper des effets de la consommation. C'est le cas du monopole des tabacs en France. L'intérêt du monopole et celui du consommateur sont opposés.

3° Le monopole de l'alcool, aux mains de l'État, s'appliquant à de grosses quantités et étant institué dans un intérêt fiscal, ne peut réussir qu'à la condition de porter sur une production indigène restreinte, ou de réglementer et de contrôler très étroitement la fabrication. Or ce contrôle exige pour être efficace une véritable concentration industrielle et une certaine unité dans l'origine des alcools. Il exige aussi une autorité qui n'ait à compter ni avec des habitudes prises, ni avec des libertés anciennes.

1. Le nombre des débits, dans les deux pays, est tombé à un chiffre infime et, dans de nombreuses municipalités rurales, on n'en rencontre plus un seul. La consommation individuelle a beaucoup diminué. Elle est en Suède de 3 l. 43 et en Norvège que de 2 l. 9.

Dans quelles mesures ces conditions se trouvent-elles réunies en France aujourd'hui?

*
* *

Les formules ont une puissance singulière sur l'esprit du public. Leur brièveté impérative et parfois mystérieuse lui impose. Le « milliard » de l'alcool a ses croyants tout comme le milliard des congrégations; mais y a-t-il derrière le monopole un milliard, ou seulement cinq cents millions, ou moins encore? On ne sait rien de positif; on se contente de tabler sur le raisonnement des partisans du monopole qui est, il faut l'avouer, admirable de simplicité et de logique. Il a toute la force d'un syllogisme et la rigueur d'une équation. Écoutons les promoteurs de l'une des formes les plus recommandées, le monopole de rectification : la consommation moyenne de l'alcool taxé s'est élevée, pendant les cinq dernières années, à 1 145 000 hectolitres, représentant à raison de 4 francs par litre vendu à 40°, soit à 10 francs le litre d'alcool pur, une recette brute de 1 245 millions de francs. Il convient d'en déduire les frais de production et d'achat de l'alcool, à raison de 50 francs environ par hectolitre et les frais de manipulation et de transport. Évaluons le tout à 100 francs, cela représenterait pour :

1 345 000 hectolitres	134 500 000 francs.
La remise des débitants calculée à 20 p. 100 se monterait à. . . .	268 000 000 —
Total	402 500 000 francs.

Si nous retranchons 402 millions de 1 345 millions, il nous reste un bénéfice net de 940 millions en chiffres ronds. Or le droit général de consommation et le droit d'entrée dans les villes sur l'alcool ne rapportant que 332 millions, le bénéfice retiré annuellement du monopole dépasserait donc 600 millions de francs. Avec le monopole de l'alcool nous n'aurions aucune raison d'être inquiets pour l'avenir de nos budgets.

Parlez de ce monopole à quelques-uns de ces hommes d'État qui ont fait leur éducation politique à l'école des majors

de table d'hôte, il vous diront que rien n'est plus aisé tant à concevoir qu'à réaliser. L'État n'a qu'à faire pour l'alcool ce qui se fait pour le tabac et pour les allumettes ; l'État se déclarera seul fabricant d'alcool pour toute l'étendue du territoire ; ou bien il monopolisera seule la rectification de l'alcool ; ou bien encore il limitera le monopole à la seule vente de l'alcool, à moins qu'il ne préfère être le seul fabricant, rectificateur et vendeur d'alcool. Oui l'État n'a que cela à faire... Ainsi, d'entrée de jeu, on lui offre le choix entre trois ou quatre conceptions différentes du monopole, théoriquement toutes plus simples les unes que les autres, toutes infaillibles, et qui ne laissent au législateur que l'embarras du choix.

La question du monopole de l'alcool n'a pas attendu les temps difficiles que traverse le budget français pour se poser devant le législateur. Tout a été dit sur la question depuis que M. Alglave, professeur à la Faculté de Droit de Paris, commença en faveur du monopole de l'alcool, il y a plus de vingt-cinq ans, une campagne qui n'a pas encore abouti. Il a été déposé à la Chambre des députés, dans ces dernières années, cinq projets différents sur l'organisation de ce monopole ; pourtant nous ne sommes pas plus avancés qu'au premier jour. En 1887, une Commission extra-parlementaire fut réunie sous la présidence de Léon Say ; son enquête fut longue et minutieuse, sa conclusion défavorable au monopole. Elle se borna à demander le renforcement des droits du fisc et, sinon la suppression du privilège des bouilleurs de cru, du moins une surveillance spéciale des distillateurs et des alambics. L'essentiel de ces conclusions devait faire l'objet de diverses propositions de loi que le conflit des intérêts en présence fit échouer. En 1896, le gouvernement réunit une deuxième sous-commission qui travailla pendant toute l'année 1897, mais dont le rapporteur, M. de Verninac, mourut avant d'avoir achevé son travail : la Commission se sépara avant d'avoir arrêté ses conclusions. Sur ces entrefaites, la loi du 29 décembre 1900, complétée par celle du 31 mai 1903, traduisit en textes de loi, mais incomplètement, quelques-uns des desiderata de la commission de 1887 : ces lois réalisèrent une augmentation considérable des droits sur l'alcool et la réglementation étroite des alambics.

Mais depuis 1887, le problème de l'alcool n'a fait que se compliquer. Hygiénistes, partisans du monopole, producteurs, représentants de l'intérêt fiscal, réclament à qui mieux mieux des mesures parfois contradictoires, en faisant valoir des considérations nouvelles dont la première commission n'avait pas eu à aborder l'examen. C'est pourquoi une troisième commission extra-parlementaire fut réunie, en 1902, avec le programme le plus étendu. Cette commission devait « rechercher les conditions d'application d'une réforme dans le régime fiscal », puis étudier « tous les problèmes se rattachant à la production, au commerce et à la rectification de l'alcool ». Elle comprenait tous les hommes qui, par leurs travaux antérieurs et leur situation présente, étaient qualifiés pour y être appelés. Elle a siégé pendant près de trois ans (ses travaux n'ont été clôturés que le 2 avril 1906) et son labeur a été immense. Elle a envisagé tous les problèmes que l'alcool peut soulever, tant fiscaux qu'hygiéniques. Aussi peut-on dire qu'elle a donné au problème que nous étudions des solutions à peu près définitives et qu'il serait fort hasardeux de prétendre revenir sur les conclusions si nettes que M. Raphaël-Georges Lévy a rédigées en son nom [1].

*
* *

Le monopole de l'alcool, c'est, en somme, récupérer au profit du Trésor quelques centaines de millions qui forment non pas une richesse dormante, mais une richesse actuellement en circulation, et qui se trouve partagée entre les producteurs, les débitants et les consommateurs. Mais producteurs et débitants ont des droits acquis, et les forces contributives des consommateurs limitent les possibilités d'établissement et de rendement du monopole.

Parlons d'abord du monopole de fabrication de l'alcool par l'État. En 1910, la production totale de l'alcool en France a été de 2 391 219 hectolitres, dont 2 250 000 hectolitres ont été produits par 13 138 distillateurs et bouilleurs de profes-

1. R.-G. Lévy, Rapport fait au nom de la quatrième sous-commission extra-parlementaire des alcools, vins et spiritueux (monopole).

sion, plus 1 780 bouilleurs de cru contrôlés, et 150 000 hectolitres par les bouilleurs de cru non contrôlés dont le nombre très approximatif s'élevait à 885 000 en 1909. Au total, plus de 900 000 producteurs qui fabriquent et qui vendent et consomment des alcools de toutes catégories[1]. C'est la place de ces 900 000 producteurs que les partisans du monopole de fabrication proposent à l'État de prendre.

Or la production des alcools est fort variée, en France : dans le Nord, eaux-de-vie de mélasses et de betteraves; dans l'Est, eaux-de-vie de fruits; dans l'Ouest, eaux-de-vie de cidres et poirés; dans le Midi et le Sud-Ouest, eaux-de-vie de vins. Cette variété constitue pour tout monopole de fabrication un obstacle sérieux. Comment l'État pourrait-il se substituer à tous ces producteurs? Il est hors de doute que le monopole devrait d'abord laisser en dehors de son action les grandes eaux-de-vie qui font la richesse et la réputation de l'Armagnac et des Charentes. Le monopole n'aurait pas la souplesse, ni le savoir-faire, encore moins l'amour-propre, nécessaires pour conserver aux grandes marques toute leur valeur. D'ailleurs, tous les monopoles tendent à fabriquer un type unique, du moins un nombre de types aussi restreint possible. Or l'État ne saurait sérieusement faire admettre le remplacement de l'infinie variété des eaux-de-vie naturelles par deux ou trois types d'un alcool de cru quelconque. L'État devrait fabriquer des kirschs, des eaux-de-vie diverses, de vins, de prunes, de cidre, de marc; il faudrait donc qu'il achetât en tous lieux des matières premières de tout genre.

Autre difficulté :

Comment l'État répartirait-il ses achats entre les matières nécessaires à la production des alcools industriels et celles qui devraient fournir des eaux-de-vie naturelles?... Si la culture des tabacs donne lieu aujourd'hui à d'ardentes rivalités entre départements voisins, on peut imaginer ce qu'il en adviendrait lorsque le Nord, l'Ouest, l'Est, le Centre et le Midi se disputeraient à l'envi les faveurs du monopole. On pourrait craindre que dans ces conflits d'intérêt,

1. La production, par nature de substances mises en vente, se répartit ainsi : farineux, 356 000 hectolitres; mélasses, 477 000 hl.; betteraves, 1 173 hl.; vins, 199 000 hl.; cidres et poirés, 199 000 hl.; marcs et lies, 128 000 hl.; fruits, 24 000 hl. *Bulletin de statistique et de législation comparée*. Juillet 1910.

dont la solution devrait être laissée dans une grande mesure à la discrétion du gouvernement, les considérations d'ordre politique ne prissent parfois le pas sur les véritables intérêts de la production [1].

C'est pourquoi l'on propose généralement de restreindre le monopole de fabrication aux alcools d'industrie. Mais le monopole va-t-il s'emparer de toutes les distilleries? Sans doute une grande partie de la production industrielle de l'alcool est produite par quelques grandes usines : 46 usines, dans 6 départements du Nord seulement [2], ont distillé 1 184 000 hectolitres sur 2 250 000 hectolitres produits en 1910. Mais les 1 066 000 hectolitres restants ont été fabriqués par 13 092 bouilleurs de profession. Que vont devenir ces derniers? Les expropriera-t-on en se bornant à concentrer toutes les productions dans quelques grandes usines? Au surplus, parmi cette poussière d'établissement, les distilleries dites agricoles (parce qu'elles traitent la betterave de la région où elles sont installées) au nombre de 350, produisent 700 000 hectolitres par an. Cette distillerie agricole, annexe de la ferme, tend à prendre une certaine importance [3]. Elle présente un intérêt sérieux pour notre agriculture du Nord. Le monopole veut-il donc faire échec à ces intérêts ou les renier? Non, sans doute. Le monopole installera des distilleries dans les régions intéressées; mais ces distilleries qui, pour rendre les mêmes services, devraient être nombreuses, coûteraient cher, outre l'indemnité qu'elles nécessiteraient, et grèveraient considérablement les dépenses de première organisation.

Aussi imagine-t-on, en général, un système mixte qui permettrait aux distillateurs agricoles de produire pour le compte de l'État. Partis sur l'idée du monopole intégral de fabrication de l'alcool par l'État, nous avons dû laisser en chemin les eaux-de-vie naturelles, puis la distillerie dite agricole des alcools d'industrie. Sommes-nous au bout de nos sacrifices?

1. Commission extra-parlementaire des alcools, vins et spiritueux. Rapport général par M. Paul Taquet, directeur de la *Revue vinicole*. Imprimerie Nationale, 1906.

2. Aisne, Nord, Oise, Pas-de-Calais, Seine-et-Oise, Somme.

3. Voir notre étude, *L'Alcool, richesse nationale* dans la *Revue de Paris* du 15 mai 1909.

Non, pas encore, car l'État monopoliste se trouverait fort embarrassé, au moment où il devrait acheter la matière première destinée à alimenter ses propres usines; puis il devrait fixer un contingent aux petites fabriques dont l'exploration resterait confiée aux producteurs.

Que fera l'État si des conditions climatériques défavorables font descendre la production au-dessous du contingent général, sans que la constitution de réserves ait pu lui permettre de parer au mécompte cultural? Que feront les cultivateurs si, au cours des années d'abondance, les récoltes viennent à dépasser notablement les contingents fixés?

Et puis quelle matière première le monopole choisira-t-il? La mélasse, la betterave ou les grains? Comment en déterminera-t-il la quantité, la nature, l'origine... Si l'État ferme la majorité des usines pour n'en garder qu'un petit nombre, va-t-il imposer, suivant les variations du régime économique, telle ou telle production à l'agriculture dans le périmètre des établissements conservés? Quelles seront les raisons déterminantes de sa résolution? N'envisagera-t-il que les intérêts agricoles? Fera-t-il dominer ceux du fisc? Entrera-t-il dans d'autres considérations encore, comme on peut le craindre et comme le montre l'exemple de la Suisse où il est de notoriété publique que le monopole a constitué de véritables primes en faveur de certains cultivateurs et a fait pousser ce que l'on appelle « la pomme de terre électorale [1] ».

En regard de ces inconvénients et de ces difficultés, quels avantages pécuniaires procurerait à l'État le monopole de fabrication des alcools d'industrie?

Aux termes d'une enquête faite par l'administration des contributions indirectes en 1894, les frais de rachat et indemnités dus aux distillateurs de profession étaient évalués à 170 millions environ. Or, les bénéfices des distillateurs que l'État exproprierait sont-ils si énormes? M. Jaurès, à la tribune de la Chambre dans la séance du 26 février 1903, ne les évaluait qu'à 10 p. 100 de la valeur brute du produit fabriqué. Nous ne savons pas exactement le nombre des distilleries que l'État exproprierait, mais nous pouvons évaluer les bénéfices probables. En 1906, nous comptons 390 distilleries qui ont fabriqué au total 2 millions d'hectolitres. Au prix moyen de

1. Commission extra-parlementaire. Rapport général, cité p. 302.

41 francs l'hectolitre, cette production avait une valeur brute de 82 000 153 francs. Le dixième de cette somme représentant 8 200 000 francs, il est certain que l'État ferait une affaire médiocrement brillante, pour ne pas dire nulle, en commençant par débourser 170 millions, pour ne rattraper que 8 millions par an.

Le monopole de la fabrication ne présente donc aucun intérêt pratique et sérieux pour les finances publiques; la répression de la fraude elle-même n'y gagnerait rien, en raison des réglementations et surveillances si strictes auxquelles sont actuellement soumis les alcools d'industrie. Pour obtenir un rendement supérieur, il suffirait d'accroître directement le taux de l'impôt sur les alcools d'industrie au sortir de la fabrique sans s'embarrasser de la fabrication même du produit.

*
* *

Devant ces difficultés, dans un pays où la production de l'alcool est aussi variée, on propose de laisser la fabrication libre et de n'organiser les monopoles que pour l'épuration et la rectification du produit après la première opération de la distillerie. Ce monopole ne saurait encore s'appliquer à la majeure partie des eaux-de-vie naturelles, de vins, de fruits et marc. La rectification leur enlèverait, avec leur précieux bouquet, toute leur saveur. Présenterait-il des avantages sérieux pour les alcools industriels?

A tous les inconvénients envisagés pour le monopole de fabrication : expropriation des usines, paiements d'indemnité, rachat des stocks existants, installation et fonctionnement des ateliers de rectification, s'ajoute cette menace :

Le monopole de la rectification nuirait certainement à l'extension des emplois de l'alcool dénaturé qui constitue l'avenir de la distillerie industrielle et la sauvegarde de la protection des alcools de cru.

Si l'on doit arriver à refouler peu à peu la consommation des alcools d'industrie pour faire une place plus grande aux eaux-de-vie naturelles, on ne pourra le faire sans léser trop gravement des intérêts considérables qu'à la condition d'ouvrir un large débouché

aux emplois industriels de l'alcool. Or à cet égard la question du prix de revient des alcools devient prépondérante.

Aussi longtemps que l'alcool dénaturé dépassera sensiblement le prix des pétroles, c'est-à-dire s'élèvera par trop au-dessus du cours de 40 francs, il est illusoire d'espérer que sa consommation prendra une extension sérieuse. Or, si l'État, pour favoriser l'industrie agricole, paye les flegmes à des prix de faveur, correspondant à des cours de 40 à 50 francs, par exemple, pour l'alcool à 90°, on ne voit guère comment il pourra revendre ces flegmes, après les avoir rectifiés et dénaturés à un prix qui permettrait à la consommation de l'alcool dénaturé de sortir du *statu quo* [1].

Quant à l'intérêt fiscal, à quel prix l'État livrera-t-il au commerce l'alcool rectifié? Ou l'État livrera l'alcool à un prix plus élevé que le prix de revient; c'est alors le consommateur qui sera atteint et, dans ce cas, la nécessité du monopole de rectification ne s'impose pas : une simple majoration d'impôt ferait aussi bien l'affaire; ou bien il livrera l'alcool au prix de revient, ou à peu près, et son bénéfice sera nul [2].

Les grosses recettes que l'on ne peut espérer récupérer sur le fabricant ne peut-on pas les trouver chez le débitant? Le monopole de la vente de l'alcool aux mains des agents de l'État fournit le moyen de lutter contre l'alcoolisme avec efficacité; il lui assure le maximum du rendement de l'impôt et lui permet de s'emparer des bénéfices considérables des intermédiaires.

L'État accaparerait-il la vente de tous les alcools? Évidemment il devrait encore laisser en dehors de son action les eaux-de-vie naturelles qu'il ne serait pas plus apte à vendre dans des conditions propres à maintenir leur ancienne réputation qu'à fabriquer lui-même. Or, il sera difficile de faire la distinction entre les grandes eaux-de-vie laissées à l'industrie privée et les alcools qui seraient monopolisés. Et puis l'État, acheteur, et acheteur à un prix rémunérateur, devrait limiter ses achats et fixer un contingent entre les propriétaires, sans

1. Commission extra-parlementaire. Rapport général.

2. M. Louis Martin, député, a déposé un projet organisant un contrôle hygiénique de l'État sur l'alcool fabriqué par l'industrie, des spiritueux dans des bouteilles fiscales et majorant considérablement le prix de vente actuel de l'alcool. Le projet reproduit les idées de M. Alglave.

quoi la production deviendrait formidable. Que feraient les viticulteurs qui, dans les années de grande abondance, brûlent leurs excédents? Ils ne pourraient même pas les vendre à bas prix. Quelle part l'État ferait-il respectivement aux différentes sources de fabrication de l'alcool d'industrie : mélasses, betteraves, grains? Comment, avec une production aussi variée et aussi dispersée de l'alcool, répartirait-il ses commandes entre les différents producteurs de manière à échapper à l'accusation de favoriser telle ou telle portion du territoire, telle ou telle industrie?

Autre question délicate : sur quelles données le monopole établira-t-il ses prix d'achat? Les prix de revient varient d'une région à l'autre; le monopole ne pourrait établir des prix différents selon les régions; il devrait fixer une sorte de prix moyen; mais ce prix serait forcément plus rémunérateur pour les uns que pour les autres. Lorsque l'industrie est libre, les lois de l'offre et de la demande et celles de la concurrence jouent en toute indépendance. Avec une industrie monopolisée il serait intolérable et il ne serait pas toléré que l'État pût établir de véritables primes dont certaines seraient appelées à bénéficier exclusivement.

Supposons, néanmoins, ces difficultés résolues. Le monopole de vente semble promettre beaucoup. Les débitants étaient, en 1895, 435 000 et une enquête faite à cette époque par les préfectures et la régie des contributions indirectes a évalué leurs bénéfices à 466 millions. Leur nombre est aujourd'hui de 480 000 et les bénéfices bruts de ces commerçants doivent dépasser le chiffre de 500 millions. En admettant que les bénéfices nets atteignent 150 ou 200 millions, le monopole aurait à en déduire l'intérêt du capital versé à titre d'indemnités d'expropriation, l'intérêt ou l'amortissement des dépenses d'installation du rouage nouveau que l'on aurait créé. L'État ne saurait, en effet, s'emparer sans indemnités du commerce de vente des boissons en gros et au détail comme le gouvernement russe a pu le faire. Personne n'admettra que cela soit aujourd'hui possible. Or, une indemnité totale ou définitive grèverait, de façon formidable, nos finances, en raison des quantités en stock chez les marchands en gros, et anéantirait pour de longues années les bénéfices du monopole. On pour-

rait avoir recours à des indemnités annuelles par voie d'obligations trentenaires; mais ces indemnités devraient représenter à peu près les bénéfices des commerçants expropriés et cette méthode qui rendrait plus léger le fardeau des indemnités ne donnerait pas immédiatement au Trésor le bénéfice appréciable que l'on espère.

Des chiffres saisissants ont été mis sous les yeux de la commission qui démontrent l'inanité des calculs faits par les auteurs de certains projets de monopole, du profit réalisé par des intermédiaires. Il en ressort que le bénéfice brut annuel par patenté varie de 1 200 à 1 700 francs, c'est-à-dire que si la plupart d'entre eux n'ajoutaient un autre commerce à celui de l'alcool, ils n'en retireraient pas un revenu suffisant pour assurer leur existence et celle de leur famille, C'est donc une chimère que de prétendre que l'État en s'emparant de ce bénéfice pourrait obtenir de nouvelles rentrées budgétaires. En supposant, ce qui est loin d'être démontré, que des fonctionnaires prenant la place de particuliers et n'ayant plus la même incitation de gain que ceux-ci soient en mesure de faire rentrer les mêmes sommes, on voit qu'il faudrait appliquer l'intégralité de celles-ci, peut-être davantage, au traitement de ces agents [1].

On a bien proposé un monopole partiel de vente. Les débitants actuels seraient maintenus. L'État leur imposerait l'obligation de vendre à un certain prix et moyennant une certaine remise, comme pour le monopole du tabac et des allumettes. Mais nous retombons alors dans les inconvénients des systèmes précédents dont le plus grave est la difficulté des achats par l'État. Et puis la remise égalera le bénéfice actuel d'un débitant et le profit de l'État s'évanouira; ou bien la remise sera inférieure au montant des bénéfices et le débitant, se trouvant lésé, demandera une indemnité.

Nous passons sous silence tous les autres obstacles que rencontre cette forme de monopole : opposition de la corporation des marchands de spiritueux qui ne se laissera pas facilement exproprier, même avec indemnité; inconvénients énormes de créer cinq cent mille fonctionnaires nouveaux dans une profession dont l'influence électorale est déjà toute-puissante. Il ne paraît pas que l'État puisse, en s'emparant des bénéfices du débitant, compter sur une plus-value immédiatement

1. R.-G. Lévy, Rapport cité, p. 24.

réalisable des recettes fondées sur l'alcool. Cela doit nous suffire pour repousser l'idée du monopole de vente de l'alcool.

Est-ce donc sur le consommateur qu'il faut chercher à récupérer les millions que les partisans du monopole en attendent? C'est en effet, en tenant compte d'une majoration considérable des prix de vente pour déguiser un accroissement des droits actuels sur l'alcool que les théoriciens du monopole de fabrication, de rectification, ou de vente de l'alcool, peuvent faire état d'un accroissement de recettes. Les bénéfices nets compenseraient tout juste les frais du monopole ou ne laisseraient (surtout dans les premiers temps) qu'une marge de profit très minime. Le monopole de l'alcool ne peut donc fournir à nos budgets futurs les suppléments considérables de ressources dont ils ont besoin, que si l'on accroît les charges de la consommation. Reste à savoir si cet accroissement peut être aussi considérable qu'on l'espère et si le monopole est indispensable pour le fournir.

Il ne suffit pas à l'État de décréter qu'il vendra seul un produit et au prix qu'il lui plaira pour que le public remplisse ses coffres. Le monopole des tabacs a fait récemment, avec les « scaferlatis » dits de luxe, une expérience qui démontre que le consommateur, devenu rétif, trompe les espérances de la fiscalité. Jusqu'à quel point la taxation actuelle de l'alcool peut-elle aller? Il serait difficile de le dire avec exactitude; mais la marche suivie par les progrès de cette taxation nous fournit quelques indications sur les inconvénients d'une élévation trop brusque et trop forte. D'autant plus que généralement il faut augmenter de 30 ou 40 p. 100 la taxe déjà élevée d'un produit, si l'on veut obtenir un rendement de 15 ou de 20 p. 100 supérieur.

Les droits de consommation et d'entrée ont produit 321 millions en 1910. Il faudrait donc doubler la taxe de 220 francs à l'hectolitre pour obtenir les six cents millions dont on a tant parlé. Est-ce possible? L'Angleterre a mis sur l'alcool une taxe de 477 francs; des droits aussi forts devraient donner en France, près de 650 millions; il est vraisemblable qu'ils ne les produiraient point. Cette taxe de 477 francs a été établie progressivement et par étapes. Une première majoration très

brusque en 1820 avait donné de tels mécomptes que l'on avait dû revenir à une taxation plus modérée. Les États-Unis ont fait une expérience analogue. Les droits sur l'alcool, qui sont actuellement de 245 francs, avaient été portés inutilement à 408 puis à 545 francs pendant la guerre de Sécession. Pour rétablir l'équilibre dans les recettes, il avait fallu remettre la taxe à 136 francs. Enfin les mêmes mécomptes se sont produits en France.

En 1871, le taux de la taxe des alcools a été porté de 90 à 150 francs, soit une augmentation de 60 p. 100 qui ne se traduisit, la première année que par une augmentation de rendement de 8 p. 100. En 1900, la taxe fut portée de 156 francs à 220 francs, soit une augmentation de 40 p. 100. Les produits de la taxe ont été loin de suivre la même progression. En 1899, au taux de 156 francs, le droit général de consommation portant sur 1 754 000 hectolitres produisit 273 millions. En 1909, le droit de 220 francs, portant sur 1 399 000 hectolitres, ne donnait que 308 millions, soit 12,8 p. 100 d'augmentation seulement.

La raison de ce faible rendement est l'effrondement de la consommation taxée qui a diminué de 350 millions d'hectolitres en dix ans. Logiquement, si les chiffres de consommation antérieurs s'étaient maintenus, la taxe actuelle devrait rapporter 420 millions environ. On peut donc en conclure qu'une majoration des droits actuellement supportés par l'alcool ne donnerait pas de résultats immédiats, à moins d'être très prudente. Cela est si vrai que les hygiénistes demandent cette augmentation dans la pensée de restreindre encore la consommation de l'alcool; mais ce n'est pas en écrasant la matière imposable que l'on sauvegarderait les intérêts du Trésor.

Le monopole servirait-il mieux ces intérêts? S'il paraît difficile, à l'heure actuelle, d'augmenter considérablement par une simple élévation des droits le rendement fiscal de l'alcool, comment admettre que le monopole de ce produit aux mains de l'État donnerait un meilleur résultat? C'est avoir une singulière confiance en la vertu d'un simple principe. A ne regarder que les chiffres, il ne paraît nullement établi que le monopole de l'alcool soit nécessaire pour obtenir un gros

chiffre de recettes budgétaires. Le monopole représente en Russie un impôt sur la consommation de 13 francs par tête. Or, les droits perçus sur l'alcool représentent en Angleterre, un impôt de 11 fr. 80, et en France de 10 francs par tête. Le monopole ne rapporte donc pas au budget russe une somme proportionnellement beaucoup plus forte que la taxe de consommation établie en Angleterre.

Si la consommation est encore capable de fournir un supplément de recettes à notre budget, nous n'avons pas besoin d'accomplir une réforme aussi compliquée que l'établissement d'un pareil monopole pour l'obtenir : une simple augmentation des droits pourrait suffire. Mais contre le monopole et même contre une forte augmentation de la taxation annuelle de l'alcool, s'élève une dernière objection d'une gravité exceptionnelle en notre pays : le développement de la fraude.

*
* *

Plus la taxation s'élève et plus la marge des bénéfices du fraudeur s'accroît. Tous les efforts de la régie sont dirigés contre les fraudes possibles que le fabricant ou le débitant pourraient être tentés de commettre; mais notre législation qui prétend cadenasser la fraude à l'usine et au cabaret, et dont l'esprit rigoureux pénètre si bien la régie des contributions indirectes et ses agents, laisse la porte ouverte à la fraude chez le consommateur; bien mieux, elle l'installe dans notre système fiscal lui-même, au grand détriment de la santé publique, de l'honnêteté la plus élémentaire et du Trésor dont les intérêts sont méconnus chaque jour par cette déplorable immunité fiscale qui s'appelle le *privilège des bouilleurs de cru*.

La question des bouilleurs de cru est devenue très grave depuis que la consommation de l'alcool dans notre pays a augmenté et que les droits auxquels est soumis ce produit ont été élevés. De tous temps « les propriétaires et fermiers qui distillent exclusivement les vins, cidres ou poirés, marcs et lies, cerises, prunes et prunelles provenant de leurs récoltes » ont joui d'avantages plus ou moins étendus; mais, depuis que toute notre législation des boissons a taxé de plus en plus

l'alcool nous voyons le législateur étendre le privilège du récoltant, le bouilleur grandir en nombre et en prétention; nous voyons un usage toléré par la sage bienveillance de l'administration se transformer en un abus injustifiable.

Il est édifiant de suivre les efforts de la régie et les variations des Parlements. En 1872, lors de l'élévation du droit sur l'alcool de 90 à 150 francs, l'Assemblée nationale décida, non sans difficultés, que les bouilleurs de cru seraient soumis à l'exercice, c'est-à-dire à une surveillance spéciale, et qu'on leur accorderait seulement la franchise sur une quantité de 40 litres d'alcool pur par an, réduite par la loi du 21 mars 1874 à 20 litres; mais à la veille de se séparer, pour des considérations électorales qui sont une tache sur sa mémoire, l'Assemblée nationale rendit la liberté aux bouilleurs de cru qui n'étaient, à cette époque, guère plus de 200 000 (loi du 14 décembre 1875). Puis, vinrent les tristes années de la destruction des vignobles par le phylloxera : le nombre des bouilleurs diminua, et de 300 000 hectolitres en 1877, leur production approximative tomba à 25 000 hectolitres en 1880, et resta pendant douze ans autour d'une moyenne de 53 000 hectolitres.

La reconstitution du vignoble devait augmenter le nombre des bouilleurs et leur production dans des proportions formidables. De 1893 à 1902, la production moyenne constatée des bouilleurs dépassa 150 000 hectolitres par an; le nombre des bouilleurs quadrupla. Comme on méditait le relèvement des droits sur l'alcool, il parut nécessaire de ne pas donner une prime plus forte aux bouilleurs de cru et d'interdire l'exercice illimité du privilège : les lois du 29 décembre 1900, et du 31 mars 1903 soumirent les bouilleurs à l'exercice; mais, à la veille des élections de 1906, le Parlement rendit pleine liberté aux bouilleurs.

Suivons le graphique de la production des bouilleurs de profession et des bouilleurs de cru non contrôlés, avant et depuis les lois de 1900 et de 1903. En 1901, les bouilleurs de cru *non contrôlés* produisent une quantité approximative de 286 000 hectolitres, qui tombe, en 1902, à 136 000 hectolitres, et qui, en 1905, à la veille de l'abrogation des règlements qui les concernent n'est plus que de 79 000 hectolitres.

Par contre, les distillateurs et les bouilleurs de profession et bouilleurs *contrôlés*, produisent, en 1901, 2 152 000 hectolitres qui s'élèvent progressivement à 2 530 000 hectolitres en 1905.

Les deux mouvements (recul de l'alcool exempt de droits, augmentation de l'alcool taxé) sont donc nets et en parfaite concordance. En 1905, les statistiques du ministère des Finances donnaient les chiffres suivants : 753 000 bouilleurs *contrôlés*, produisant 168 000 hectolitres; 549 000 bouilleurs *non contrôlés*, ayant produit 79 000 hectolitres. A partir de 1905, les moyens de contrôle vont disparaître et les chiffres, déjà approximatifs du nombre des bouilleurs, n'auront plus la même valeur absolue, mais leur valeur de comparaison reste, et elle est édifiante. En 1906, les bouilleurs de cru *contrôlés* ne sont plus que 123 000, produisant 58 000 hectolitres; quant aux bouilleurs de cru *non contrôlés*, dont le nombre ne peut plus être évalué, leur production est à peu près fixée à 200 000 hectolitres (79 000 l'année précédente), et tandis que nous voyons les bouilleurs de crû *contrôlés*, produire, en 1907, 61 000 hectolitres, en 1908, 36 000 hectolitres, en 1909, 27 000 hectolitres et 1910, 20 000 hectolitres, l'administration évalue la production des bouilleurs de cru *non contrôlés* à 222 000 hectolitres en 1907, 293 000 hectolitres en 1908, 261 000 hectolitres en 1909. Cette évaluation tombe, il est vrai à 140 000 en 1910; mais il s'agit d'une année détestable. Encore doit-on reconnaître que ces chiffres sont conjecturaux et qu'une portion de plus en plus grande de l'alcool fabriqué à domicile échapppe à toute évaluation. Les mouvements d'augmentation de l'alcool non contrôlé et de recul de l'alcool contrôlé sont donc tout aussi nets que les mouvements contraires 1900 à 1905.

Ces chiffres sont éloquents. Toutes les statistiques sont désormais faussées par une production clandestine dont l'évaluation précise est impossible : fausses, les statistiques sur la consommation de l'alcool en France par tête d'habitants; fausses, les statistiques de consommation dans les villes et dans les campagnes; fausses, les comparaisons que l'on peut établir entre les quantités d'alcool consommées en France et la quantité consommée à l'étranger? Mais surtout préjudice énorme causé

à la santé publique comme au Trésor. Nous n'insisterons pas sur le premier point, malgré son importance vitale pour notre pays dont il empoisonne et dépeuple des régions entières; le second, seul, doit nous importer ici. Il est difficile de chiffrer les pertes actuelles du Trésor par le fait des bouilleurs. Les appréciations sont très variables et l'on ne peut raisonner que par analogie.

M. Joseph Reinach déclare, tenir pour vraisemblable le chiffre de 100 millions de francs, dans sa proposition de loi pour « limiter et réglementer le nombre des débits de boissons ». « Pendant la dernière période des réglementations des bouilleurs de cru, dit-il, l'immunité des bouilleurs fut évaluée à 80 millions d'après les quantités d'eau-de-vie déclarées et constatées comme non imposables. Or la fraude n'en continua pas moins pendant toute cette période et il ne paraît pas excessif de l'évaluer à 20 millions. » Nous croyons ces chiffres encore insuffisants; nous sommes très frappés par la diminution de la consommation taxée depuis dix ans et nous croyons que cette diminution de 400 000 hectolitres sur les chiffres de 1899 ne doit pas être mise au compte d'une diminution de l'alcoolisme, mais au compte de la fraude. En réalité, les bouilleurs de cru produisent environ 7 à 800 000 hectolitres d'alcool qui échappent à toute imposition et l'on peut chiffrer entre 150 et 160 millions au bas mot le cadeau que les députés des départements bouilleurs font à leurs électeurs au détriment du reste du pays [1].

*
* *

Le monopole de l'alcool donnera-t-il les grosses plus-values de recettes que nos budgets de dépenses vont exiger dans un avenir très prochain? Nous répondons sans hésiter : *non*.

1. Il existe dans l'Empire Allemand un impôt sur l'alcool de 50 marks au-dessous d'un certain contingent; au-dessus de ce contingent l'impôt est de 70 marks. Cette différence de 20 marks constitue aux bouilleurs de cru un « don gracieux de 40 millions de marks par an environ ». Il est question de le supprimer pour faire face aux accroissements des dépenses militaires et navales. Les partis de gauche appuieront cette réforme qui rencontrera moins d'opposition qu'en France.

Nous disions plus haut que l'une des conditions du succès du monopole de l'alcool était la suivante : une production indigène restreinte ou une certaine unité dans l'origine des alcools. Croit-on cette condition réalisée en France où 2 500 000 hectolitres d'alcool sont produits par les grains, les betteraves, les vins, les cidres, et les fruits? Nous disions que le monopole exigerait un contrôle rigoureux, et par conséquent une autorité qui n'ait à compter avec aucune habitude. Est-ce le cas pour notre pays où la régie lutte avec peine contre les immunités fiscales dont profitent la moitié de nos départements et contre les mauvaises inclinations d'un Parlement asservi aux intérêts particuliers?

En réalité, sans plus chercher dans l'organisation difficile et dispendieuse d'un monopole les millions convoités, c'est du côté de la fabrication clandestine qu'il faudrait résolument orienter une réforme des régimes des alcools. Il ne devrait pas être plus permis aux particuliers de faire de l'alcool qu'il n'est licite de cultiver du tabac. On pourrait ainsi retrouver environ 150 millions. Nous sommes loin, sans doute, du milliard entrevu par les partisans du monopole; mais si l'alcool n'est pas capable de donner davantage, dans l'état actuel de nos finances 150 millions seraient de bonne prise. Le monopole ne saurait se passer d'une réglementation rigoureuse et peut-être de la suppression même du privilège des bouilleurs de cru. Pourquoi donc attendre le monopole pour opérer cette réforme si elle est possible? Et si la besogne paraît trop difficile comment s'imaginer que le monopole lèvera les obstacles que rencontre cette opération de salubrité publique et de sauvegarde financière?

Hélas! Ce serait trop présumer de l'héroïsme du Parlement et de l'état de l'opinion publique de penser que l'on pourrait oser seulement revenir à la législation de 1903. Le privilège des bouilleurs de cru est une de ces questions sur lesquelles le siège des populations intéressées est fait. Dans 45 départements de la vallée de la Garonne et de la Loire, du Languedoc, de Normandie, du Maine, du Centre et de l'Est, la suppression, et même une réglementation plus rigoureuse du privilège seraient actuellement le signal d'une révolution. Cette question est la seule qui passionne vraiment nos populations rurales.

Ne croyez point que les électeurs de ces départements soient cléricaux ou anticléricaux, conservateurs ou radicaux, royalistes ou républicains. Ils sont bouilleurs, et tout est dit.

Leurs représentants le savent bien et quelles que soient les différences politiques vous les trouvez sur cette question unis, disciplinés, prêts à combattre désespérément.

Une législation sur l'alcool qui prétendra se fonder sur la suppression des bouilleurs de cru et l'interdiction des alambics, indispensables aussi bien pour l'établissement d'un monopole que pour faire rendre à l'alcool tout ce qu'il peut fournir à l'État, est au nombre de ces mesures de salut public qu'une dictature peut seule imposer à coup de décrets et à la faveur de crises nationales. On aurait pu le faire, peut-être, au lendemain de 1870 pour procurer au Trésor les centaines de millions nécessaires; mais aujourd'hui nous sommes sous la tyrannie aveugle et incoercible de quelques préjugés ou intérêts puissants. Le paysan de certaines régions est bouilleur, comme il est protectionniste, comme il est malthusien, comme il est braconnier. S'il élit habituellement des radicaux qui n'auront pas su défendre son privilège, demain il élira des royalistes qui lui promettront de le lui rendre et *vice versa*. Tous les raisonnements, tous les calculs, toutes les démonstrations échouent contre son entêtement sournois. Dites-lui que ce privilège est une injustice, un abus, que le Trésor y perd, que la santé publique s'y corrompt, il ne vous croira pas ou il vous laissera entendre que peu lui importe.

C'est dire que nous sommes actuellement loin de pouvoir trouver non seulement dans le monopole, mais dans une réorganisation du régime de l'alcool les sommes importantes que nous cherchons pour faire face aux dépenses nouvelles qui s'imposent ou qui s'imposeront à l'État dans un bref délai.

H.-R. SAVARY

LA MAÎTRESSE ET L'AMIE[1]

XVI

Les jours suivirent les jours. Plusieurs fois par semaine, Lendrieux rencontrait madame de Jussey. Ils faisaient de la musique; elle chantait fréquemment. Cécile avait pris l'habitude de la présence du jeune homme; mais il ne lui manquait point lorsqu'il n'était pas là. En réalité, elle n'aimait que sa solitude. Elle était presque toujours triste; non d'une tristesse précise : sa tristesse était comme une cendre vague, impondérable, qui recouvrait toute chose autour d'elle. Elle ne s'acclimatait pas à sa demeure, à son intérieur. L'hiver très maussade qu'il y eut cette année-là n'était point fait pour alléger son ennui, qui ne se dissipait que dans les concerts. Elle y était très assidue. Presque toujours, c'était Georges qui lui proposait de s'y rendre. Parfois madame Hébrée les accompagnait avec Lucien; ou bien c'était Fleurquin, mais rarement. Ils y allèrent aussi seuls ensemble. Laissée libre par Bernard de vivre à sa guise, Cécile n'avait même pas pensé qu'il pouvait être compromettant pour elle de sortir beaucoup avec Lendrieux. De son côté, Lendrieux, sachant à quel point il était peu question d'amour dans ces promenades, ne s'était point dit qu'à le voir souvent avec madame de Jussey, on finirait par supposer ce qui n'était pas.

1. Voir *la Revue* des 1er et 15 mars.

Cependant, un jour, il reçut de Jeanne Cogery ce court billet :

Mes compliments, ma remplaçante est magnifique.

J. C.

Georges eut une forte colère. Cogery avait su, par Cagiati, qui allait à presque tous les concerts, qu'on y rencontrait souvent Lendrieux, et toujours avec madame de Jussey. Il était donc tout simple de dire qu'il était l'amant de Cécile... Qu'arriverait-il le jour où madame de Jussey connaîtrait ce bruit-là? Assurément refuserait-elle désormais que Georges l'accompagnât.

Georges devint prudent. Il combina quatre ou cinq sorties avec une petite harpiste voyante, souhaitant qu'on lui attribuât cette bonne fortune. Mais il renonça vite à cet innocent manège, Mauvages s'étant amusé à lui dire, pour le taquiner :

— Si madame de Jussey apprend que tu t'occupes d'une autre femme, elle devinera encore moins que tu l'aimes...

Et Lucien ajoutait :

— Que tu aies si peu avancé tes affaires, en ayant eu si fréquemment l'occasion, me fait presque douter de ton intelligence.

Georges le laissait plaisanter. L'amour qu'il portait à Cécile était assez puissant pour remettre de jour en jour, de mois en mois un aveu inévitable. L'heure viendrait.

XVII

Lendrieux avait parlé souvent à madame de Jussey de l'appartement de Fleurquin :

— Il faudra que nous allions une fois surprendre le poëte chez lui, — disait-il; — il nous promènera ensuite dans le Jardin des Plantes, qui est un des plus beaux endroits de Paris.

Mais Cécile répondait toujours qu'elle craignait d'être indiscrète.

Pourtant, au milieu de mars, après un déjeuner chez madame de Jussey, aidé par Pauline et Mauvages, il décida la jeune femme à venir avec lui rue Cuvier :

— J'ai prévenu Fleurquin, — ajouta-t-il mensongèrement, il nous attend.

Madame Hébrée et Lucien les accompagnèrent jusqu'au Pont-Royal, où ils prirent le bateau.

Il faisait un temps gracieux, assez tiède déjà pour qu'on pût s'imaginer que le printemps était arrivé. Le ciel ressemblait à une agate grise veinée de bleu, et l'eau vitreuse accueillait les timides rayons d'un soleil parfois voilé. Georges conduisit madame de Jussey sur la plateforme surélevée, à l'arrière de la « mouche ». Cécile portait un grand chapeau plat en feutre sombre, sur lequel s'enroulait une très longue plume d'autruche d'un rouge presque noir. Le dessous du chapeau et les pâles cheveux recevaient les reflets que déplaçaient les mouvements du sillage.

Cécile admirait, sur les rives, les vieux arbres, les édifices glorieux. Georges lui désignait les beaux aspects qui se succèdent presque sans interruption au cours de cette magnifique promenade. Elle découvrit qu'elle n'avait jamais passé sous le Pont-Neuf et qu'elle ne connaissait pas l'hôtel de la Monnaie. Henri IV, découpé en silhouette au-dessus des branches nues, l'enchanta comme une apparition. Elle eût voulu s'arrêter là, et descendre dans le jardin qui termine l'île de la Cité.

Georges lui proposa de quitter le bateau :

— Non, — répondit-elle, — nous viendrons dans ce jardin une autre fois.

Elle était tranquillement contente. Elle s'amusait.

— C'est vous qui me faites les honneurs de Paris, comme je vous ai fait naguère ceux d'Utrecht!

« Ainsi, elle se souvient de cette promenade! » pensa Georges, agité par la plus douce émotion.

Les courants d'air qui se croisent sur les bras du fleuve, devant l'île Saint-Louis, dérangèrent une petite mèche blonde sur la tempe de Cécile. Le vent la ramenait sur la joue comme une flamme diaphane. Pour la rattacher, madame de Jussey confia à Lendrieux sa bourse et son parapluie.

Le fleuve et l'horizon s'élargissaient. On découvrait à droite les arbres de la Halle aux Vins et du Jardin des Plantes.

La « mouche » arriva au ponton. Un choc, à l'arrêt, jeta la jeune femme contre Lendrieux. Ils rirent tous deux. Les

mauvais pavés de la berge offensèrent les pieds de Cécile. Sur le quai, Georges fit faire un détour à sa compagne :

— Il ne faut pas que vous entriez dans le jardin. Fleurquin me reprocherait de ne point lui avoir laissé le plaisir de vous y conduire lui-même.

Ils prirent la rue Cuvier, déserte et droite. Ils longeaient la Halle aux Vins.

— C'est affreux, tous ces tonneaux! — dit Cécile.

— Vous demanderez au poëte de vous révéler les charmes de la Halle aux Vins. Avec le Jardin des Plantes, elle partage son cœur. Il paraît qu'on y fait des promenades délicieuses, inconnues, pittoresques. Mais nous sommes arrivés, — dit-il en s'arrêtant.

Il se renseigna auprès de la concierge. Fleurquin était chez lui.

En gravissant derrière madame de Jussey l'escalier ciré et nu, Georges avoua sa supercherie : cette visite allait être une surprise pour Fleurquin.

— Vous ne m'en voulez pas?... J'avais tant envie de passer quelques moments entre vous et Fleurquin, loin de tout ce qui est monde, agitation, futilité!... Vous verrez comme on s'enrichit, rien qu'à respirer l'air qu'il y a ici.

Mais Cécile n'en voulait point à Lendrieux :

— Ne vous excusez pas; c'est moi qui vous remercie de me conduire chez un si grand poëte.

Au coup de sonnette, la vieille servante-paysanne vint ouvrir. Elle répondit au jeune homme :

— Oui, monsieur Georges, monsieur est là, vous le trouverez dans le bureau.

Et sans avertir son maître, car elle n'avait point de consigne pour Lendrieux, elle retourna dans sa cuisine.

— Mon grand Fleurquin, — dit Georges en ouvrant la porte du bureau, — devinez qui je vous amène.

Et il s'écarta, pour laisser entrer madame de Jussey.

Cécile était un peu intimidée, et le jeune homme, qui le remarqua, en fut touché. Elle dit combien elle était confuse de venir troubler ainsi une précieuse retraite.

Mais Fleurquin l'interrompit :

— Vous plaisantez, madame. D'ailleurs, je relisais, quand

vous êtes entrée, certaines pièces des *Fleurs du Mal*, et plusieurs d'entre elles m'ont fait penser à vous ; vous voyez que Baudelaire m'avait annoncé votre visite !

Madame de Jussey voulut savoir quelles étaient ces pièces. Mais Fleurquin affirma qu'il ne s'en souvenait plus :

— Devinez ou choisissez.

Il lui tendit une très belle édition princeps, qui contenait une suite de portraits. Et comme Cécile admirait que, malgré les tourments et la maladie, Baudelaire eût conservé toute sa vie le même regard chaleureux, concentré, puissant, Fleurquin alla décrocher un petit cadre :

— Voici la seule de mes pauvres richesses dont je sois fier — dit-il — : c'est un crayon de Deroy pour le portrait de Baudelaire qui est au musée de Versailles. Je l'ai reçu de Banville, à la fin de sa vie.

Et Fleurquin raconta sur Deroy plusieurs anecdotes.

Il raccrocha le cadre et montra d'autres portraits ; un Théophile Gautier en Turc, vêtu d'une longue robe jaune, coiffé d'un fez et fumant le chibouk. A propos de cette aquarelle, il interrogea Cécile :

— Aimez-vous Gautier, madame ? Je pense que vous n'êtes pas des personnes qui le considèrent dédaigneusement comme un « pur styliste », uniquement préoccupé de la forme et incapable de toute émotion ?

Et, comme madame de Jussey avouait peureusement qu'elle connaissait fort mal l'œuvre de Gautier :

— Il faut que vous la connaissiez, madame, c'est un écrivain splendide, victime de la plus noire injustice. Il possédait une qualité qu'il n'est plus du tout nécessaire, dit-on, d'avoir aujourd'hui : il savait son métier. Dans *Émaux et Camées*, il n'y a que des chefs-d'œuvre. Et je ne parle pas de certaines grandes pièces que tout le monde ignore.

Lendrieux, qui avait souvent entendu cette défense et cet éloge de Théophile Gautier, écoutait Fleurquin en souriant :

— Madame, demandez-lui de vous réciter le *Triomphe de Pétrarque*.

Et il ajouta, pour taquiner un peu son ami :

— C'est un morceau assez médiocre, mais il le dit de façon à le rendre admirable !

Fleurquin récita les beaux vers pleins et sonores, comme seuls parfois les poëtes savent réciter les vers. Ce qui émouvait le plus en écoutant Alexandre Fleurquin, c'était de sentir l'amour profond, joyeux, infini, qu'il portait à la poésie; ce long morceau, qui n'est que l'éloge du Poëte, devenait sur ses lèvres comme un acte de foi.

Lorsque Fleurquin se tut, madame de Jussey, ne sachant comment le remercier, lui répéta ce que Lendrieux avait dit avant d'entrer :

— C'est vrai que l'on s'enrichit en respirant l'air qu'il y a ici...

Fleurquin regarda avec bonté le musicien confus. Il y eut pendant quelques minutes, dans cette chambre, entre ces trois personnes, une sorte d'entente supérieure, née de la beauté, pareille à celle qui réunit les fidèles devant les autels.

— Il faut servir les Muses, oui, les servir, — dit lentement Fleurquin, avec une gravité démodée dont ni l'un ni l'autre ne songèrent à sourire.

Puis il appela sa vieille servante et la pria de préparer du thé.

Pendant ce temps, madame de Jussey, qui regardait les livres et les cadres, découvrit sur l'humble piano droit, parmi les partitions, le manuscrit du *Morceau symphonique* de Lendrieux. Georges ne lui avait pas parlé de cet ouvrage. Elle le lui montra :

— Ce *Morceau symphonique*, qu'est-ce que c'est?...

Le jeune homme rougit comme un enfant, et ne répondit pas. Ce fut Fleurquin qui le tira d'embarras. Il expliqua que c'était une œuvre encore inachevée, plus qu'esquissée cependant, et déjà remarquable.

Madame de Jussey, confiante comme elle l'avait été, jadis, après avoir chanté *Don Juan*, affirma avec une autorité gracieuse :

— Je veux l'entendre!...

Et ce fut elle qui souleva le couvercle du clavier. Elle plaça sur le pupitre les feuillets, que Georges ne vit pas entre ses mains sans trembler de plaisir. Cependant il essaya d'esquiver cette audition. La perspective de jouer devant Cécile une œuvre qu'il avait écrite en pensant uniquement à elle et qui, d'un bout à l'autre, n'était que l'expression de

son plus intime amour, le bouleversait presque physiquement.

Il dut s'exécuter. Il fit un grand effort et vint au piano.

Mais, à peine eut-il joué les trois mesures prises dans *Don Juan*, qu'il se dit : « Elle va tout découvrir..., c'est mon aveu ! » Et anxieusement, ouvrant son cœur devant celle qu'il aimait, il continua de jouer.

En entendant la phrase de Mozart : *Lascia almen a la mia pena...* madame de Jussey fit un mouvement de surprise qui n'échappa pas à Fleurquin ; comme Georges, il sentit que la jeune femme allait tout deviner, et songea, avec une tendresse amusée : « Il y a des gens pour prétendre que l'Art ne sert à rien ! »

Naïvement Cécile crut d'abord à une rencontre. Mais lorsqu'à la phrase de Donna Anna succéda le développement désolé du second thème, inventé, celui-là, par Lendrieux, elle eut comme une divination soudaine, et elle se dit : « Cela a été écrit pour moi ; ce garçon m'aime ! » Elle regarda Fleurquin, et, sans doute y avait-il dans ce regard une interrogation involontaire, car, au fond des yeux du poëte, elle vit qu'il lui répondait : « Oui, il vous aime ».

Le petit piano aux sons pointus racontait, sous les doigts tremblants de Georges, les débuts, les luttes, les tumultes d'une passion naissante, inquiète, grandissante. Et madame de Jussey, qui aurait arrêté tout aveu au premier mot, ne songeait pas que le jeune homme lui expliquait là son amour plus nettement que par les paroles les plus précises. Elle était surprise, mais nullement choquée ni offensée. Seulement, après avoir songé : « Il m'aime ! » elle songea : « Il m'aimait donc ? » Et sa pensée remonta les semaines, retrouva en quelques secondes un grand nombre de détails, de petits faits : « Tout cela, c'était de l'amour !... » Quand la phrase de Mozart revenait, elle se disait : « C'est moi ! » et, avec un sang-froid dont le souvenir devait plus tard l'étonner, elle s'appliquait à démêler ce que la musique voulait exprimer.

Pour Lendrieux, il se répétait : « Il faut aller jusqu'au bout ! pourrai-je aller jusqu'au bout ?... » Ce qu'il éprouvait était à la fois pénible et délicieux : si un accident quelconque

eût tout interrompu dans la seconde, Georges s'en serait réjoui, mais pour le regretter ensuite amèrement.

Fleurquin trouvait que son ami jouait mal, et nerveusement. Mais, à cette heure, toute émotion apparente ne le servirait-il pas? Le poëte assistait d'un cœur serré à cette scène d'où découlerait le bonheur ou le désespoir de son ami. Puisqu'il fallait que ce jour-là arrivât, pouvait-il arriver mieux?

Georges s'arrêta enfin. Quelques secondes, il hésita à se retourner ; quelle serait l'étendue du désastre?... Madame de Jussey était assise comme une enfant sage; il vit qu'elle n'évitait point son regard : « Tout n'est pas perdu! »

La situation, en se prolongeant, fût devenue embarrassante. Mais au moment où Cécile, avec un effort de dissimulation, disait : « C'est une belle chose! » la vieille servante, qui avait attendu que la musique cessât, entra avec le plateau du thé, et, s'adressant à Georges :

— L'eau est bouillante, il n'y a plus qu'à la verser sur les feuilles.

Fleurquin expliqua :

— C'est toujours Georges qui fait le thé quand il vient ici... La tisane de ma gouvernante ne lui plaît pas...

Et madame de Jussey, en préférant parler des différentes manières de faire et de servir le thé, une seconde fois rassura Georges. Si elle ne parlait plus du *Morceau symphonique*, c'est qu'elle avait compris, et elle n'était pas offensée... Il aurait voulu se mettre à ses genoux.

Mais il ne lui parlait pas comme avant; elle, de son côté, ne lui répondait plus avec la même liberté. Cependant, que pouvait-elle redouter d'un amour si discret, qui ne s'était dévoilé que contraint par le hasard? Elle n'analysait pas encore ce qu'elle éprouvait. Pourtant, une fois, elle se surprit qui, au lieu de : « Il m'aime », songeait : « Je suis aimée... » Quelque chose de nouveau était entré dans sa vie. Mais elle s'en rendait à peine compte. Ainsi, lorsqu'on remet en mouvement une pendule arrêtée, le doigt, d'abord, donne au balancier un coup trop vif qui n'a point d'effet sur le mécanisme, mais peu à peu le va-et-vient de la tige s'apaise, se régularise, et reste continu.

Georges, craintivement, pensait à l'avenir : « Que va-t-il

se passer? » Et il redoutait de se trouver seul, tout à l'heure, avec Cécile, au retour. La jeune femme avait la même appréhension. Elle sentait néanmoins que c'était à elle de donner le signal du départ. Elle n'en avait pas la force. Quand ils seraient seuls ensemble, Georges ne s'enhardirait-il pas à lui parler de son amour? Elle était décidée à très mal accueillir une semblable déclaration. Puérilement elle se dit : « Si j'emmenais Fleurquin dîner chez moi? »

Fleurquin arrangea les choses. Il proposa à madame de Jussey de lui montrer le Jardin des Plantes :

— On va bientôt fermer, mais je connais les gardiens, et ils nous laisseront tranquilles.

Ils descendirent. Dans l'antichambre assez sombre, Georges serra fortement la main de Fleurquin.

Sous les arbres du jardin, le soir construisait déjà ses demeures d'ombre. Le Jardin des Plantes, lorsqu'on y accède par la rue Cuvier, ressemble à une paisible propriété de province, où rien du passé n'a été détruit. Les murs vêtus de lierre, les arbres précieux, les pelouses soignées, tout y donne une idée de paix familiale. Des jardiniers très vieux allaient et venaient, poussant les brouettes, portant des outils. Quelques-uns saluaient le poëte en passant. Fleurquin, à Cécile qui l'écoutait confusément, décrivait le jardin tel qu'il était dans sa nouveauté; il lui faisait remarquer le pavillon du directeur, au fronton orné d'une belle coquille ; il lui montrait l'amphithéâtre de style Directoire, si froid d'aspect, et la lourde orangerie en fausses briques, à colonnes crépies de jaune. Cécile admirait selon les indications de son guide, mais, malgré ses efforts, elle était absente, et elle s'en voulait d'être absente. Lendrieux n'osait rien dire, et rêvait.

Ils s'arrêtèrent un peu devant les cages. La plupart des bêtes étaient enfermées. Seuls, les dromadaires informes poussaient d'affreux cris et ne voulaient pas rentrer dans les étables. Au sommet de leur volière, une vingtaine de perruches grises et roses transformaient leur perchoir en une sorte de lustre singulier, pareil à ceux de Murano. La civette courait en tous sens dans sa cage. Les singes avaient cessé leurs grimaces.

Tous trois gagnèrent la sortie du jardin, place Walhubert.

Ils trouvèrent là un fiacre automobile, devant lequel Fleurquin les quitta.

Dans la voiture, où ils étaient très cahotés, madame de Jussey et Georges Lendrieux, d'abord, ne se dirent rien. Ce silence agaçait un peu Cécile parce qu'elle sentait bien qu'il ne marquait pas du tout l'indifférence qu'elle aurait voulu témoigner. Lendrieux parla de Fleurquin. Alors elle trouva à lui répondre. Le sentiment si nouveau, qui créait entre eux de la gêne, une sorte de suspicion, de défense, eût fait pleurer Georges de dépit. C'était cela qui devait arriver, ou rien; il le savait, et pourtant il aurait souhaité que tout fût encore comme auparavant. Il était lâche et désolé.

Cependant on approchait de la rue de Bellechasse. Allait-il la laisser partir sans un mot d'excuse, pour avoir eu l'impertinence de jouer devant elle cette musique indiscrète? Il se sentait si humble, si dévoué!... Comme la voiture tournait le coin du boulevard Saint-Germain, il eut une sorte de naïf mouvement vers Cécile, et lui dit :

— Je vous demande pardon de vous avoir joué cette mauvaise...

Elle l'interrompit avec un rire qui sonnait faux :

— Oh! pas du tout; c'était très intéressant, très nouveau.

Elle ajouta vite, pour parler d'autre chose :

— Mais quel détestable piano!

Et encore, par politesse, par gentillesse, pour ne pas faire de peine, et regrettant ses paroles au fur et à mesure qu'elle les prononçait :

— Il faudra que vous me rejouiez ce morceau, lorsqu'il sera terminé, sur un autre piano.

Elle lui dit adieu, et Georges, selon sa coutume, voulut lui baiser la main. Mais il s'y prit maladroitement : la main gantée lui heurta la bouche assez fort. Et quand Cécile fut partie, il s'en voulut démesurément de cet incident.

XVIII

Le lendemain, Cécile reçut la visite de madame Hébrée. Pauline était soucieuse. Son amie s'en aperçut bientôt; elle l'interrogea avec sollicitude.

Bien qu'elle ne fût venue que pour parler de ses soucis, Pauline se fit prier :

— Oh ! je ne veux pas t'ennuyer de mes histoires, d'autant plus que ce sont là des choses que « la morale réprouve ».

Pourtant elle raconta, en feignant de ne point attacher d'importance à ce qu'elle disait, que Mauvages, la veille au soir, à un bal, l'avait abandonnée presque toute la soirée pour faire la cour à une petite jeune fille :

— Lucien est bien libre d'agir comme il lui plaît... Il est convenu que, lorsque nous cesserons de nous aimer, nous nous séparerons sans lamentations... Je lui reproche seulement de ne pas m'avertir... Si j'avais su qu'il me lâcherait ainsi toute une soirée, j'aurais fait signe à un remplaçant... Je me suis beaucoup ennuyée pendant qu'il faisait le joli cœur devant son oie blanche.

Depuis le jour où ses confidences avaient amené une scène si désagréable, c'était la première fois que Pauline parlait ouvertement à Cécile de sa liaison avec Mauvages. Cécile était un peu embarrassée ; elle tenta vaguement de rassurer son amie :

— Ce n'est pas sérieux, sans doute. Mauvages a seulement voulu te taquiner...

— Une taquinerie d'un goût détestable !... Et ces façons sont d'autant moins gentilles que je ne demande pas mieux qu'il épouse cette Valency.

Cécile, pour dire quelque chose, s'informa :

— Quelle Valency ? la fille du sénateur ?

— Non, Rose, la fille du général. Elle est riche, son père est un affreux radical qui sera un jour ministre... C'est un mariage qui tirerait tout à fait Lucien d'affaire.

— Tu crois que Lucien songe vraiment à se marier ?... Mais, s'il se mariait...

Faussement enjouée, Pauline l'interrompit :

— Oui, s'il se mariait, évidemment, nous nous quitterions. Je ne peux pas l'empêcher de faire son chemin, ce garçon... Au contraire, je suis prête à l'aider... Seulement, je ne veux pas qu'il vienne me dire, entre deux morceaux de flirt, en réponse à mes reproches très peu amers : « Mais vous plaisantez, mon amie ; Rose Valency ? Pfuit !... je songe bien à elle ! »

— Il t'a dit cela ?

— Oui, en me donnant de l'orangeade... Mais nous nous voyons tout à l'heure, et je vais convenablement le rabrouer!

Puis, avec un geste désinvolte :

— Parlons d'autre chose, veux-tu?... Votre voyage d'exploration, hier, s'est bien passé?

— Mais très bien, Fleurquin est le plus simple des grands hommes. Je l'aime beaucoup.

— Il faudra que j'aille le voir, chez ses bêtes...

Pauline se leva pour partir.

Cécile était bien décidée, avant la venue de son amie, à ne rien lui dire des événements de la veille. En se taisant, elle obéissait à un sentiment de pudeur; et puis, n'épargnerait-elle pas ainsi à Lendrieux les moqueries et les allusions de madame Hébrée? Pourtant, devant cet amour qui s'offrait à elle, Cécile était presque effrayée, comme une jeune fille. Elle pensa tout à coup, en voyant l'avisée et compétente Pauline, que son amie lui donnerait de bons conseils, la soutiendrait, et elle lui dit, sur un ton confus, gauche, qui contrastait avec son allure majestueuse :

— Tu ne crois pas que Lendrieux est un peu amoureux de moi?

Pauline allait se récrier : « Mais comment donc! cela crève les yeux!... » Elle comprit à temps qu'une conviction aussi assurée étonnerait et choquerait peut-être sa vertueuse amie. Elle fit la chattemite :

— Cela n'aurait rien d'étonnant, c'est même probable... Je me le suis déjà demandé.

— Ah! comme je regrette que tu ne m'en aies jamais parlé! — soupira Cécile, très sincèrement.

— Pourquoi cela?...

— Je me serais arrangée pour le voir moins... Il est inutile que ce garçon soit malheureux.

Pauline songea qu'elle avait eu vraiment raison de cacher à Cécile qu'elle était « au courant »; elle demanda :

— Voyons, qu'est-ce qui s'est passé?

Cécile fut sur le point de tout apprendre à Pauline. Mais, à la pensée de fixer par des paroles cette scène si vague, elle eut un mouvement de timidité, fait à la fois de fierté et de gêne, et dit seulement à son amie :

— Oh! rien du tout!... Que veux-tu qu'il se soit passé? Je te fais part d'une impression, pas autre chose...

XIX

Lucien venait de raconter à Georges les « bisbilles » qu'il avait eues avec Pauline Hébrée :

— Dieu merci! tout cela est fini maintenant, et Pauline a fort bien admis la situation. Elle comprend parfaitement qu'en m'occupant de la petite Valency je ne cesse point de l'aimer. Elle ne peut pas être jalouse de cette rousse à taches de son.

— Mademoiselle Valency est-elle vraiment très laide? — demanda Georges.

— Ni laide ni jolie... mais elle est extrêmement « comme il faut »; un chic sec, sans superflu, très garnison de province... Quand elle mettra de bons corsets, elle aura une très jolie taille... Mais elle s'habille à Angoulême!...

Georges demanda en riant si le mariage était déjà fixé.

— Tu as tort de rire, c'est assez sérieux! Tu sais très bien que je ne peux point me payer le luxe d'un mariage d'amour; d'ailleurs, si, dans cet ordre de choses, je pouvais me payer un luxe, ce serait de ne pas me marier... Sans trop oser me le dire, tu trouveras sans doute que je suis un peu mufle envers Pauline; mais je te rappellerai que Pauline et moi, dès le début, nous nous sommes accordés comme des camarades amoureux plutôt que comme des amants; il ne doit jamais s'agir de rupture entre nous : notre affection aura des témoignages moins chaleureux, moins intimes, voilà tout... Et, j'en suis sûr, maintenant que j'ai franchement expliqué ce qui se passait à Pauline, elle sera la première, lorsque je me marierai, à me donner son consentement.

Georges dit à son ami qu'il l'enviait beaucoup de savoir ainsi commander à ses sentiments, et les empêcher de contrecarrer ce qui l'arrangeait :

— Et pourtant, qui sait?... Si Pauline t'aimait plus que tu ne le crois?... Ce serait la première fois que l'on s'entendrait

si bien pour se quitter... Sa façon d'agir cache peut-être un sacrifice.

— Naturellement ! — s'écria Mauvages mécontent, — j'aurais été surpris que tu ne compliques pas immédiatement les choses !... Et puis, même si c'était vrai, pourquoi me dire des bêtises pareilles ?... Mauvais ami !

— N'exagérons rien ! — recommanda Georges.

Et prenant un air gravement bouffon pour faire accepter de Lucien ce qu'il allait dire :

— Ne suis-je pas « la voix de ta conscience ?... » Tu te serais avoué demain ce que j'insinue aujourd'hui...

Puis, changeant brusquement de ton, il soupira, revenant à ses seules préoccupations :

— Comme je voudrais revoir Cécile !...

Il la revit deux jours après, chez elle, invité par elle.

Cécile s'était dit : « Il serait sot et mesquin d'avoir l'air de l'écarter. Ne serait-ce pas aussi lui laisser croire que je suis mécontentée ou froissée par son amour ? Peut-être même pourrait-il s'imaginer que je le redoute. Il faut le revoir et être avec lui tout à fait comme auparavant ; agir comme s'il ne s'était rien passé. Peu à peu, les choses s'arrangeront ; je partirai pour Utrecht ou pour Rome ; il m'écrira pendant quelque temps des lettres un peu tristes, affectueuses, et enfin il m'oubliera... Tout sera parfait !... »

Elle, cependant, pendant ces quelques jours, n'avait aucunement oublié Lendrieux. C'était avec plaisir et parfois avec vanité qu'elle pensait que quelqu'un l'aimait. Quoique de nature noble et bonne, et sans l'ombre de fatuité, elle cédait au contentement de dominer. N'était-ce pas comme une revanche qu'elle prenait sur Bernard ? Elle ne pouvait s'accuser d'aucune coquetterie, d'aucune avance. Une rencontre, un hasard avaient fait naître l'amour de Lendrieux. Et, ne comptant pour rien ni sa beauté ni sa grâce naturelles, ni son chant, ni toutes les conversations qu'elle avait eues avec Georges et où ils s'étaient trouvé l'un et l'autre tant de goûts communs, elle se répétait, dans une sécurité entière : « Je n'ai rien fait pour l'attirer ; ce n'est pas ma faute ! »

Lendrieux fit à celle qu'il aimait une visite tout à fait fade

et banale. Il avait le cœur comme émoussé. Il ne s'étonna même pas d'être si peu nerveux. Il causa avec madame de Jussey comme s'il ne s'était rien passé quatre jours auparavant, comme s'il ne l'aimait pas. Était-ce parce qu'il avait trop pensé à cette entrevue avant qu'elle eût lieu? Ou bien ce sang-froid tenait-il à un engourdissement imprévu de sa sensibilité? Toujours est-il que pas une fois il ne se surprit à dire, comme il se l'était dit si souvent : « Vais-je pouvoir lui répondre? » en sentant monter et descendre une boule dans sa gorge, tandis qu'elle lui parlait.

Il lui annonça que sa *Symphonie en l'honneur du Poussin* serait jouée aux concerts Lamoureux dans la première quinzaine du mois suivant. Cette prochaine exécution l'avait à peine occupé, loin de Cécile : alors il ne pensait qu'à elle, tourmenté, triste, profondément amoureux. Mais, maintenant, il entretenait Cécile de sa symphonie comme si cela seulement eût été important dans sa vie. Il était, de cœur, si sincèrement loin de la jeune femme, qu'elle se demanda un moment si elle n'avait pas rêvé, l'autre jour, chez Fleurquin. Il parla longtemps de Nicolas Poussin, que madame de Jussey connaissait très mal :

— Nous irons au Louvre, si vous voulez, — dit-il, — voir la salle où sont ses toiles... Fleurquin viendra avec nous.

Elle fut plus aimable que lui :

— J'aimerais bien y aller avant le concert!

Et elle lui en voulut du ton évasif avec lequel il répondit :

— Je crois que ce sera facile...

Avant qu'il partit, elle lui demanda de jouer quelque chose, à deux pianos, en bas.

Ils entrèrent dans la pièce sombre. Elle était agacée, mal à l'aise, de se sentir près de lui dans la demi obscurité. Mais lui, sans rien éprouver de semblable, disait :

— Le plus beau Poussin est à Dresde : *le Royaume de Flore*...

Il ouvrit les pianos, plaça la musique : c'était la *Symphonie inachevée* de Schubert.

Elle fit beaucoup de fausses notes; ses doigts étaient indociles. Elle ne s'attendait point à ce qu'il fût si lointain et indifférent. Que signifiait cela?

Il ne la reprenait pas, mais il était presque mécontent que la symphonie fut gâtée. Il ne pensait qu'à la musique. Elle, surprise, inquiète, pensait surtout à lui.

Quand il prit congé d'elle, sans s'en rendre compte, elle le détestait. Brusquement, cédant à une pensée involontaire, irréfléchie, elle lui dit :

— Faites donc un morceau que nous puissions jouer ensemble sur ces deux pianos ; un morceau pour nous.

Cette petite phrase, soudain, frappa Georges au cœur, le réveilla, le rendit à lui-même. Ce fut comme s'il revenait d'un autre monde. Il la remercia avec une confusion et une ferveur qui contredisaient tellement sa froideur et son air absent qu'elle regretta aussitôt ses paroles. Elle retrouva sur-le-champ sa réserve et sa défense :

— Oh ! rien ne presse, — dit-elle, — adieu !...

Elle le laissa comme fou. Il se maudissait, s'accusait. Dans la voiture, c'est presque tout haut qu'il demandait pardon à Cécile de ce moment d'égarement auquel il ne pouvait donner aucune raison. Et il se répétait : « Je mourrai si elle ne doit jamais m'aimer, oui, je mourrai ! »

XX

Devant la *Victoire de Samothrace*, sous les hideuses mosaïques de l'escalier Lefuel, au Louvre, Fleurquin et Lendrieux attendaient madame de Jussey.

Georges avait revu deux fois la jeune femme depuis cette singulière visite où il avait été comme anesthésié par un pouvoir inconnu.

— J'étais devant elle, — expliquait-il au poëte, — je lui parlais de ma symphonie, je la regardais qui m'écoutait, et cependant je n'éprouvais plus rien. Je n'avais même pas le sentiment de mon indifférence. C'était une léthargie du cœur. Je ne m'en apercevais nullement, et, pour le reste, j'avais l'esprit très net, très clair : seul, mon amour m'avait complètement déserté...

Fleurquin répondit :

—Vous avez surmené votre sensibilité depuis quelques mois, et l'autre jour elle s'est esquivée, elle a fait relâche. Vous vous souvenez du chapitre du *fiasco*, dans Stendhal? Vous avez fait un *fiasco* sentimental... rien n'est plus réparable...

— Oui, mais rien n'est plus affligeant.

— Et depuis?

Depuis, il ne s'était rien passé de décourageant ni de favorable. Georges n'avait remarqué aucun changement dans l'attitude de madame de Jussey :

— Elle s'intéresse avec beaucoup d'amitié aux répétitions de ma symphonie : elle s'y intéresse assez pour avoir voulu venir aujourd'hui au Louvre, voir les Poussin... Moi, je ne lui reparlais de rien, mais elle y a pensé et m'a demandé d'arranger cette visite. Je ne crois pas qu'elle s'ennuie quand je suis près d'elle, et, pour un soupirant, ne pas ennuyer la femme qu'on aime, c'est déjà quelque chose...

Il prit son ami par l'épaule :

— Ah! Fleurquin, je ne vis plus que pour mon amour!... Je voudrais tant avoir un vrai succès, afin de le lui offrir! Et j'ai si peur!... Chaque répétition nouvelle me montre combien je suis ignorant; mon orchestration est confuse, épaisse!... Par moments, j'ai envie de tout retirer, et de tout refaire!

— Gardez-vous en bien!... Je vous l'interdis absolument!

Ils s'entretenaient encore de la symphonie lorsque madame de Jussey vint les rejoindre.

Fleurquin fit part à Cécile des appréhensions du musicien.

Elle le réconforta, mais sans exagération, sincèrement :

— Vous réussirez mieux une autre fois... Qu'importe! Il me semble que si je faisais de la musique, ou quoi que ce fût, je ne me préoccuperais pas d'écrire des chefs-d'œuvre; je travaillerais pour mon plaisir, selon mes forces et mes dons... N'est-ce pas, M. Fleurquin, la création d'un chef-d'œuvre ne dépend que secondairement de la volonté?

Georges marchait à côté de Cécile, goûtant le bonheur bousculé que procure la présence de l'être aimé.

Entre les deux hommes, Cécile se sentait dans une atmosphère à la fois tendre et noble. Et, si elle avait été sûre que jamais Lendrieux ne lui parlerait de son amour, et sûre aussi qu'il ne souffrirait pas trop de n'en parler point, elle n'eût

aucunement hésité à se considérer comme heureuse et satisfaite.

Dans la salle où sont les Poussin, ils s'arrêtèrent devant l'*Apollon et Daphné*.

Silencieux, les deux hommes laissèrent quelque temps Cécile admirer le tableau. Elle était disposée à sentir vivement. La toile inachevée et noircie se révélait peu à peu à elle :

— Que c'est beau !... j'entrevois le mystère dont cette beauté est faite, mais je suis tout à fait incapable de l'exprimer.

Georges lui désigna particulièrement les troupeaux qui passent sous les arbres, au bord du fleuve, près des montagnes bleues :

— C'est vrai, — dit-il à son tour en se tournant vers le poëte, — pourquoi cela est-il si beau ?

Fleurquin croyait avoir une explication :

— En peinture, les sujets mythologiques, s'ils ne demeurent pas uniquement un plaisir visuel, ne donnent généralement que des plaisirs d'imagination. C'est le cas, je crois, pour Rubens parfois, pour Tiepolo toujours, et même pour Titien, de temps en temps. Chez Poussin, l'imagination devient presque secondaire : c'est le cœur et l'esprit qui sont atteints. Le secret de son style est peut-être dans l'équilibre parfait qu'il obtient entre l'émotion de nature et l'émotion littéraire. Dans un site où n'entre aucun élément surnaturel, il place Apollon, ou Flore, ou Thésée, dont les seuls noms nous disent déjà tant de choses; les héros et les dieux, avec lui, cessent d'être des allégories ou de simples prétextes; ils sont comme la forme visible de l'âme qui habite tout paysage privilégié.

Il les mena devant le *Triomphe de Flore*, où de fragiles fleurs de verger tremblent sur le lapis du ciel sombre; devant l'*Eurydice*, où les petites architectures ont la netteté froide et pure d'un objet reflété dans un miroir d'eau; il les mena devant l'*Écho et Narcisse*, devant les magnifiques *Saisons* :

— Voici les *Moissons*, — dit-il, — qui ont inspiré à Georges le plus heureux mouvement de sa Symphonie. Vous verrez, Madame, comment monte, à l'orchestre, le Char du Jour!

Il se tourna vers le musicien :

— Naturellement, très peu de gens connaissent bien

Poussin, et je ne sais pas trop si l'on comprendra ce que vous avez voulu faire... C'est le défaut de la musique à programme.

Mais Cécile fut distraite de Poussin par les deux grands Claude Lorrain, plus directement émouvants, et qui lui rappelaient certains couchants d'été sur les mers de Hollande.

Repris par son cher Louvre, Fleurquin s'animait. Il voulut montrer à madame de Jussey certaines toiles qu'il aimait entre toutes. Il la mena jusqu'au bout de la Galerie du bord de l'eau, devant le *Bon Samaritain* :

— N'est-ce point, — dit-il, — dans la façon dont ils choisissent leurs soleils couchants que les peintres trahissent le mieux leur sentiment intime? Tout à l'heure, chez le Lorrain, c'était une fête mélancolique, mais où partout l'or pénètre; ici, au contraire, quelle misérable détresse! ni joie, ni sérénité. En partant, nous irons voir le petit Watteau de la salle Lacaze; là, le jour et la nuit échangent des confidences sous les arbres bruns : mélancolie aussi, mais parée, et qui devient comme l'élégance du cœur. Je ne connais au Louvre qu'un seul couchant où il n'y ait aucune tristesse, c'est celui qui colore d'un rose héroïque le grand rocher nu dans le tableau de Mantegna, que voici.

Il désigna la toile où Minerve et les Vertus chassent d'un bocage dessiné des monstres symboliques.

Pendant qu'ils se promenaient ainsi, Lendrieux en voulait un peu au poëte de distraire si bien et de tant intéresser Cécile. Il voyait qu'elle avait oublié, sinon qu'il était là, du moins qu'il l'aimait.

A ce moment, ils passèrent devant le portrait d'un jeune sculpteur par Bronzino, dans le Salon Carré. Le musicien, quoi qu'un peu plus âgé, ressemblait beaucoup à ce jeune sculpteur. Fleurquin le fit remarquer à Cécile, qui en convint et s'en étonna...

Le poëte, infatigable, voulut monter ensuite au second étage :

— Il y a là deux Corot d'Italie, où la lumière a une splendeur inimaginable!

Mais madame de Jussey se sentait lasse.

— Ce sont deux vues du Forum, — ajouta Fleurquin.

Cela décida Cécile à n'y point aller :

— Rome est une ville que je déteste : tout y est abîmé, déshonoré par la vie moderne... Et il y pleut!...

Lendrieux voulut défendre Rome. Il cita de beaux endroits : le jardin du Prieuré de Malte, la loggia de Saint-Sabas. Madame de Jussey avoua que le jardin, en effet, était ravissant, mais elle ne connaissait point l'église.

— D'ailleurs, j'ai peut-être mal vu Rome : nous habitons dans l'affreux quartier Ludovisi, qui pourrait aussi bien être à Bruxelles ou à Vienne.

Le « nous habitons », qu'avait prononcé Cécile, eut dans le cœur de Georges un écho douloureux. Il fut contraint de se dire, ce qu'il avait tout à fait oublié, que madame de Jussey n'était que de passage à Paris et que, du jour au lendemain peut-être, car il ne savait rien de ses projets, elle pouvait partir pour Rome et retrouver là celui avec qui elle « habitait ».

Et il la regarda avec une si grande désolation que madame de Jussey, croisant ce regard, en fut assez frappée pour que son impression se trahît sur son visage.

Elle détourna les yeux, mais, par deux fois, attirée malgré elle, son regard chercha furtivement ce regard de tristesse, pour aussitôt s'en écarter. Et ces regards qui se rencontraient sans s'échanger, comme ceux d'étrangers qui voudraient se connaître, consolaient Georges. Il sentit avec joie que Cécile n'écoutait plus Fleurquin, qui, ne soupçonnant pas ce manège involontaire, parlait, avec un amour fleuri d'images, des fresques de la villa Lemmi.

XXII

La *Symphonie en l'honneur du Poussin* reçut un accueil exagérément défavorable. Ce fut, au concert, sinon dans les articles qui suivirent, un échec presque complet.

L'ouvrage de Lendrieux était assurément très inexpérimenté. On en pouvait trouver l'orchestration lourde au début, et emphatique à la fin. La grâce pure et charmante du scherzo, où dansaient les Heures, faillit sauver l'œuvre, dans laquelle d'ailleurs les critiques trouvèrent, presque tous, « les plus

sérieuses promesses ». Mais le public qui compose les concerts du dimanche était soit hostile, soit surpris.

Lendrieux ne se trouvait pas auprès de madame de Jussey pendant l'exécution de la symphonie. Il devait la rejoindre, à la sortie de la salle Gaveau, chez madame Hébrée, avenue de Messine. La pensée de recevoir, chez Pauline, les consolations et les encouragements des uns et des autres l'ennuyait fort. Il se fût volontiers soustrait à cette cérémonie. De plus, il avait comme du respect humain et de la honte à reparaître devant Cécile sans les lauriers rêvés dont il lui aurait fait hommage. Des « chut » dont une partie de la salle avait arrêté de maigres applaudissements, son cœur d'amoureux avait autant souffert que son amour-propre d'auteur. Mais maintenant, ce cœur seul était inquiet, abattu. Georges n'avait-il pas en quelque sorte trahi la sympathie, l'amitié de Cécile? Qu'allait-elle penser de lui? Le reste n'importait pas.

Fleurquin, qui marchait à côté de Georges, essayait de le consoler :

— Tout cela n'a aucune importance... Vous saviez très bien que votre Symphonie perdrait à l'orchestre... Une opinion exprimée d'une façon aussi grossière, et par un public suspect, peut servir au besoin d'indication, mais elle ne compte pas sérieusement.

Ils arrivèrent chez madame Hébrée. Pauline était sincèrement indignée :

— Ah! mon cher, les imbéciles, les malotrus!... En m'en allant, j'ai enfoncé mon coude dans le dos d'un crétin qui ricanait, et j'ai les coudes pointus : il l'a senti!

Cécile ne dit pas une parole au musicien. Mais elle le regarda avec une sollicitude pleine d'affection, de chaleur, et, quand Georges lui baisa la main, obéissant à un mouvement dont elle se rendit à peine compte, elle appuya cette main contre la bouche du jeune homme qui, par un témoignage si vif et si secret, eut tout le sang remué.

Madame de Jussey était arrivée au concert avec beaucoup de curiosité et d'impatience. Elle entendait parler de cette symphonie depuis quinze jours par son auteur, dont elle se savait aimée. L'intérêt qu'elle portait à cette œuvre était donc double : Cécile appréciait le musicien et avait pour l'homme

une amitié à demi-condescendante, à demi-attendrie. Qu'elle l'eût souhaité ou non, Georges était mêlé à sa vie de chaque jour : un événement semblable ne pouvait donc pas ne point l'occuper. Elle s'était fait de la symphonie une idée extrêmement favorable, et, sans qu'elle se le fût dit expressément, elle s'apprêtait à entendre un chef-d'œuvre. Mais, dès le début de l'audition, avant même que le public eût marqué une opinion, son sentiment était déjà fait. Elle n'avait point une impression de sécurité. Se souvenant des propos de Lendrieux, elle reconnaissait bien ce qu'il avait voulu faire, mais seulement à travers des nuages et des brumes. C'était là une ébauche malhabile plutôt qu'une œuvre achevée, équilibrée.

A la fin du premier morceau, les Hébrée et Mauvages, avec qui elle était, applaudirent beaucoup. Elle applaudit également, mais dans le couloir, derrière eux, on protesta, et les quelques applaudissements qui avaient répondu aux leurs cessèrent vite.

Un pareil accueil stupéfia Cécile. Elle fut comme blessée et, aussitôt, se décida inconsciemment à trouver très beau cet ouvrage imparfait.

Malheureusement, l'adagio était long et se répétait. La salle s'ennuyait visiblement. Et, dans la loge, quand le morceau s'acheva, aucun d'eux n'osa applaudir bien fort, par crainte de provoquer des protestations. Cécile pensait : « Déjà malheureux d'aimer sans être aimé, il n'a pas besoin de cette seconde peine ; pauvre garçon ! »

Le scherzo, qui plut beaucoup, et à la salle entière, affaiblit chez la jeune femme cette commisération presque tendre. Mais l'échec d'un final trop ambitieux éveilla dans le cœur de Cécile une émotion dont elle ne songea pas à s'inquiéter. A la fin de l'œuvre, elle était révoltée d'un accueil si sévère. Physiquement, elle se sentait mal à l'aise. Elle ne se rendait nullement compte de cet état, et par conséquent n'en découvrait ni la nouveauté, ni le danger.

Quand elle retrouva Georges, cette agitation nerveuse s'était déjà un peu calmée ; point assez cependant pour que Cécile pût se retenir d'appuyer involontairement sa main sur la bouche du jeune homme. Ce fut également malgré elle qu'elle serra ses doigts sur les doigts de Georges. Elle ne se souvint

même pas de ces deux marques insolites, mais elles furent pour Lendrieux si inattendues, si précieuses, qu'oubliant les désagréments du concert, il se disait, tremblant : « Elle m'aime peut-être ! », n'osait y croire, et le croyait cependant.

XXII

Dix jours s'étaient passés depuis le concert lorsqu'un soir, vers huit heures, un domestique apporta rue de Rivoli une enveloppe sur laquelle Georges reconnut aussitôt l'écriture de madame de Jussey. Cette enveloppe contenait une coupure de journal assez longue, et le billet suivant :

Cher ami, voilà ce que je trouve ce soir. Je suis bien heureuse d'un article juste et nécessaire. Je ne veux pas tarder à vous l'envoyer, car peut-être ne l'avez-vous pas lu.

Votre sincère amie.

STEERLEN JUSSEY

Il laissa un moment la lettre pour parcourir l'article. Le critique, en partie par esprit de contradiction, mais aussi par estime véritable, avait consacré à la Symphonie de Lendrieux presque tout son feuilleton : à son avis, l'œuvre était une des plus curieuses qu'on eût entendues dans l'année, et cette symphonie terminait sur une « importante révélation » une saison assez pauvre et terne. L'article fit plaisir à Georges, mais qu'il le connût par Cécile en doublait pour lui le prix.

Il revint vite au cher billet, dont chaque mot l'agitait de bonheur. Il ne put résister au désir de raconter le soir même cet épisode à Lucien. Celui-ci fut tout à fait de l'avis de Georges pour trouver que le geste de Cécile avait été suggéré par l'amour. Et le musicien, toute la soirée, fit sans retenue des projets téméraires, mais délicieux.

Trop heureux d'écarter de la conversation, pendant quelque temps, Rose Valency, Mauvages fut indiscret et raconta à sa maîtresse ce que madame de Jussey avait fait et la conclusion que Lendrieux en avait tirée.

Là-dessus, madame Hébrée alla voir son amie. Un peu étourdiment, elle lui dit :

— Tu ne pourras plus prétendre, maintenant, que tu ne l'aimes pas.

La froide, la pacifique Cécile eut presque un mouvement d'irritation :

— Non seulement je ne l'aime pas, — répliqua-t-elle avec force, — mais si toi et Mauvages continuez à conspirer ainsi autour de moi, je finirai par le détester!

Et elle pensa : « Quel besoin Lendrieux avait-il de parler de ma lettre! » Elle lui en voulait. Elle n'aurait pas imaginé cela. Par ce manque de retenue, il donnait une importance fâcheuse, ridicule, à une attention aimable, dont maintenant elle se repentait.

Elle répéta, avec une colère têtue :

— Non, je ne l'aime pas! ah! non!...

Madame Hébrée prit un air détaché :

— Alors, il mourra...

Cécile haussa les épaules sans répondre.

— Tu crois que je plaisante? — repartit Pauline. — J'exagère, mais je ne plaisante pas. La mort! on ne meurt pas comme cela;... mais je m'étonne que ce soit moi, la frivole, l'évaporée, qui dise à la grave, à la réfléchie, qu'on peut être malheureux à crier d'un amour non partagé... Sans t'en douter, tu agis avec ce garçon comme une coquette... Tu le vois tout le temps. Vous sortez seuls ensemble... Et puis, comme c'est bon aussi de jouer du piano, de chanter avec lui!... En vérité, tu n'as pas l'air de soupçonner ce qu'un homme qui aime peut découvrir dans un geste, dans un son de voix. Quand tu lui dis qu'il fait beau et que les jours allongent, penses-tu que, pour lui, cela signifie seulement : « Il ne pleut pas et il ne fait pas encore nuit?... » Prends garde, Cécile, prends garde, cela tourne à la passion, chez lui... Tu vas, comme on dit, engager ta responsabilité, et tu devras feindre de l'aimer, bientôt, quoique ne l'aimant pas!...

Pauline s'était beaucoup animée.

— Quelle flamme! — dit Cécile en s'efforçant à sourire. — Je suis donc bien coupable?

— Peut-être pas coupable, mais tu es imprudente, assurément... Ton devoir, c'est de montrer franchement ton indifférence, ta résolution de vertu à Lendrieux. Je ne te dis pas

d'aller lui donner un grand coup sur la tête, mais, entre cette brutalité et tes amabilités qui ont l'air d'avances, il y a sans doute un moyen... Et puis, — reprit-elle avec plus de véhémence, — j'enrage de voir gâcher ainsi du bonheur!... Vous êtes faits pour vous entendre : il t'aime avec une candeur entière, une foi brûlante, et toi, tu fais la mijaurée, rien ne te touche, alors que ce serait si simple, si bien de l'aimer aussi!

Mais Cécile, posément, sans s'indigner, s'excusant presque :

— Que veux-tu! ce n'est pas ma faute... — dit-elle.

Pauline prit un air moqueur :

— C'est vrai : tu es incapable d'amour!

Et comme Cécile se taisait :

— Car, au fond, Bernard, jamais tu ne l'as aimé... Tu t'étais fait de lui une idée préconçue, égoïste... Tu voulais absolument qu'il ressemblât à une sorte d'idéal impossible. Tu croyais le connaître avant de l'avoir vu... Pas une seconde tu ne t'es dévouée à lui. Il a blessé ton orgueil, ton ignorance... Si tu l'avais vraiment aimé, tu aurais trouvé tout simple, et même agréable ce qui t'a révoltée... Enfin, n'aurais-tu pas pardonné ses trahisons, si tu l'avais aimé?...

A la grande surprise de Pauline, Cécile répondit posément qu'elle s'était déjà dit tout cela, et que peut-être tout cela était vrai :

— Je ne crois pas avoir aimé Bernard, et, puisque nous parlons de ces choses, je te dirai que je crois comme toi que je n'aimerai jamais personne...

Et baissant la tête, farouche, gênée, elle ajouta :

— Appelle cela, si tu veux, pruderie de sotte, ou fatalité, destin : mais toute la partie physique, toute la réalité de l'amour m'inspire de l'horreur.... Ah! la volupté, pour moi, c'est une sorte de supplice!

Cet aveu même la faisait souffrir :

— Et maintenant, ne revenons plus jamais là-dessus; que cela soit dit une fois pour toutes...

Le lendemain, Cécile reçut de Bernard une lettre fort amicale, contenant une allusion très peu appuyée à la visite que sa femme devait lui faire au printemps. Déjà les deux précédentes lettres de Jussey renfermaient des allusions sembla-

bles. De plus son mari ne semblait pas gai; il se plaignait de sa solitude : « Pourquoi n'irais-je pas un peu là-bas? — se dit Cécile, — ce serait excellent pour tout le monde. » Elle ne s'apercevait pas que la pensée de revoir son mari, naguère encore détesté, ne l'arrêtait nullement. Elle songea même : « Il fera beau ». Rome ne lui apparaissait plus comme un enfer terrestre; elle y serait plus tranquille qu'à Paris. Plutôt que de s'obliger près de Lendrieux à une froideur vers laquelle son amitié pour le jeune homme ne la portait point, n'était-il pas plus simple de se soustraire complètement à une situation difficile?

Elle écrivit donc à Bernard qu'elle irait probablement le rejoindre. Celui-ci, par dépêche, la pressa d'arriver. Sa décision arrêtée, elle se trouva aussitôt calme et sûre d'elle.

Trois jours après, rue de Bellechasse, madame de Jussey dit à Georges qu'elle partirait très prochainement pour Rome :

— J'y resterai deux ou trois semaines, un mois peut-être.

Les illusions du jeune homme tombaient de si haut qu'il ne sut rien répondre. Mais l'expression de son visage devint si triste que madame de Jussey ajouta, de façon aimable et engageante :

— J'espère que vous m'écrirez quelquefois.

Elle esquiva tout adieu et partit le soir de la Quasimodo.

XXIII

Madame de Jussey trouva l'appartement de la via Buoncompagni tout fleuri de grandes branches d'amandier, de prunier et d'épines.

— J'ai dévalisé pour vous l'escalier de la Trinité-des-Monts, — lui dit Bernard. — Je voudrais que ce logis que vous n'aimez point ne vous parût pas trop triste.

En revoyant ces lieux d'où elle avait emporté, six mois auparavant, tant de souvenirs cruels, elle était étonnée de son indifférence.

Elle regardait, sur le sol de mosaïque, les tapis toujours trop neufs, trop vifs de ton, les meubles prétentieux sur les-

quels elle reconnaissait les coussins qu'elle avait choisis. Aux murs, de grandes gravures de Piranèse ouvraient leurs arches noires et leurs perspectives encombrées. Nul bibelot n'avait été déplacé. L'accueil toutefois n'était plus le même, et cet appartement ne réveillait rien dans un cœur désormais guéri.

Bernard était attentif, empressé. Il énumérait à Cécile les personnes qui se trouvaient à Rome, et dont la présence, pensait-il, pourrait distraire sa femme. Pour prévenir des déceptions, il l'avertit que Rome n'avait pas embelli :

— Depuis votre départ on l'a encore saccagée... Un peu partout, on a construit des horreurs.

Il parlait de ce départ comme d'une chose naturelle, admise. Cécile lui en sut gré; elle prévoyait que jamais ils ne reviendraient là-dessus. Et, de nouveau, elle s'étonna, voyant que le sentiment trouble, fiévreux, qu'elle ressentait jadis pour son mari était devenu une entente faite de camaraderie, presque de sécurité; bientôt peut-être ce serait une amitié.

Il lui paraissait fatigué, vieilli; au lieu de le subir, elle le jugeait, elle le critiquait intérieurement.

Il lui demanda ce qu'elle avait fait à Paris. Elle répondit très sincèrement. Elle cita ses relations les plus fréquentes. Mais elle ne nomma Lendrieux ni le premier, ni le dernier. Elle prononça son nom à côté du nom de Mauvages, comme celuid'un comparse.

Dès le dîner, elle s'aperçut qu'elle n'avait pas grand'chose à dire. Elle écoutait les petites histoires mondaines que lui racontait Bernard, en s'appliquant à feindre l'intérêt. Malgré la sympathie nouvelle, mais très indolente, qu'elle ressentait pour son mari, elle éprouvait une impression d'isolement : « Pourquoi suis-je ici? » se dit-elle. Et maintenant, elle jugeait bien inutile d'avoir, pour des causes assurément imaginaires, quitté Paris, où elle s'apercevait qu'elle avait pris, à son insu, une quantité d'habitudes agréables et presque chères.

Trois jours après son arrivée, elle reçut une lettre de Georges. Elle l'ouvrit avec une impatience curieuse :

Chère Madame et Amie,

J'aurais désiré vous présenter mes hommages et mes adieux; malheureusement, quand j'ai su l'heure de votre départ, depuis

la veille vous étiez déjà partie. Je souhaite que vous trouviez à Rome le temps pur, léger, la lumière calme et riche qui embellissent parfois cette ville sublime et massacrée... Quelques années avant de vous connaître, madame, j'ai bu, au Château des Césars, sur l'Aventin, de l'aleatico. C'est un vin rouge que les vrais connaisseurs méprisent, mais qui donne au goût un plaisir analogue à celui que donnent à la vue les étoffes pourpres qui vêtent les deux figures du Titien de la villa Borghèse... Si vous allez sur l'Aventin, peut-être voudrez-vous goûter cet aleatico, pour me dire s'il est toujours aussi bon?...

Puis Georges parlait de Pauline, de Mauvages, de Fleurquin. Et il terminait par une formule où le respect l'emportait sur l'amitié.

Cécile se dit : « Il m'en veut d'être partie... » Elle était déçue par cette lettre courte, trop déférente, où rien ne résonnait. Elle aurait voulu y retrouver le ton des conversations de son ami, cet entrain jeune, capricieux, fait de tendresse et d'ironie. Alors elle le réentendit, et le revit dans le petit salon de la rue de Bellechasse, assis dans le fauteuil où il avait coutume de s'asseoir pour goûter.

Sans replier la lettre, elle s'installa devant son bureau. Elle avait le regard gai, les mouvements vifs. Comme elle allait commencer d'écrire, elle se rendit brusquement compte de cette gaieté, de cette bonne humeur. Cette constatation l'agaça : « Je n'ai aucune raison de lui répondre si vite, il sera bien temps demain! » Elle se tint parole et ne répondit que le lendemain.

Puis elle demanda à Bernard d'aller déjeuner au Château des Césars. Il faisait beau; ils s'installèrent sur la terrasse vitrée. Un petit vase d'argile, sur la table, contenait de soyeux iris blancs.

Elle était venue là pour boire de l'aleatico. Comme elle ne buvait généralement que de l'eau, elle trouva ce vin très mauvais. Mais elle voulut le trouver bon. Naïvement, en buvant, elle s'appliquait à discerner dans cette saveur âpre et lourde l'analogue des belles couleurs du Titien. Ah! si Lendrieux avait été là, il lui aurait expliqué! Pourquoi n'était-il pas là? Et elle imagina le jeune homme près d'elle, à cette table.

Elle fut tirée de sa rêverie par la voix de Bernard; pour la

seconde fois, il lui offrait de la tarte. Elle s'excusa. Elle s'efforça de causer avec son mari jusqu'à la fin du repas.

Ensuite, après avoir déposé Bernard au Palais Farnèse, elle se fit conduire à la villa Borghèse, où elle voulait voir *l'Amour sacré et l'Amour profane*. Elle s'assit dans un coin de la salle, à l'écart des touristes, et contempla le tableau du Titien. Mais elle se sentait abandonnée, perdue. Toute seule, ainsi, sans aide, elle était impuissante à animer la peinture. Puis elle supposa la visite que Georges avait faite autrefois dans cette villa; elle le vit debout devant elle, considérant la toile. Cette présence, pour son imagination abusée, devint à peu près réelle. Oui, Lendrieux était là, ne sachant pas que Cécile se trouvait aussi dans la salle. Comme il était absorbé par l'admiration! Son visage enfantin se fronçait, appliqué, sévère. Et le regard de Cécile, devenant le regard qu'elle prêtait à Georges, suivait dans le cadre le détail de la couleur et de la composition. Aussitôt son inertie visuelle cessa. C'était vraiment grâce à Lendrieux qu'elle découvrait la beauté d'un bras nu levé sur le ciel, grâce à lui qu'elle distinguait, jusqu'au fond du paysage vallonné, la lumière dorée d'un divin couchant.

Dans cette disposition d'esprit, et avec ce compagnon, Cécile visita toute la galerie. Elle errait dans chaque salle, se demandant, devant telle ou telle œuvre, si Lendrieux, jadis, l'avait goûtée. Parfois, elle ne savait comment se répondre. Parfois aussi, elle se disait : « Il n'a peut-être pas remarqué ce tableau... Je lui demanderai s'il s'en souvient... » Et elle se laissait aller sans inquiétude à associer Georges à sa promenade, ne voyant là qu'un jeu agréable par lequel son ennuyeuse solitude était rompue.

Peu à peu le fantôme de Georges devint un compagnon accoutumé. D'abord, elle n'eut recours à cette présence commode que dans les musées, les églises et les villas. Georges foula avec elle les violettes innombrables, entre les cyprès et les ruines, à la villa d'Hadrien; ce fut avec Georges aussi qu'elle erra sous les arceaux du musée des Thermes, pénétrant tour à tour dans chaque cellule, où maintenant quelque nymphe nue, quelque Cypris couchée, remplacent les moines austères; avec lui, elle alla à Saint-Onuphre, d'où Rome ressemble le plus

aux anciennes images; et il était encore à côté d'elle dans le cimetière des Anglais, près de la tombe de Keats, sous les camélias couverts de fleurs éclatantes.

Enfin c'est avec lui qu'elle visita le jardin du Prieuré de Malte, au déclin d'un beau jour.

Bien que le jardin ne fût pas public à cette heure, la gardienne, que madame de Jussey connaissait, la laissa entrer. Suivant l'étroite et longue voûte de lauriers, Cécile parvint à la terrasse qui domine le Tibre. Le fleuve déroulait son cours limoneux et désert. Au delà, le dôme de Saint-Pierre érigeait, en marge de la ville, sa turquoise effacée. Cécile resta longtemps à la balustrade, un peu gênée par la brise qui, même par les temps les plus calmes, est toujours sensible en cet endroit. Puis elle rôda entre les fleurs. Nulle part elle n'avait vu autant de jacinthes. Elle avait, en marchant, l'impression de couper le parfum comme une vapeur dense et invisible. Au centre d'un petit parterre, elle s'assit sur un banc. Une fontaine bruissait. Certains orangers portaient à la fois les fruits de l'automne passé et les fleurs déjà ouvertes du printemps. Des arbres d'espèces rares, très bien soignés, disposaient sur le fond d'une verdure uniformément sombre les teintes de leurs feuillages variés. Habituée au parfum dominant des jacinthes, Cécile reconnut bientôt par-dessous lui des parfums plus sobres, plus délicats : la verveine-citronnelle, le géranium-rosat, le basilic, le laurier.

Dans ce séjour accueillant, le luxe de l'homme avait été secouru par tous les luxes de la nature. Cécile songeait au plaisir profond, parfait, que l'on trouverait à vivre là, dans une harmonie à laquelle ne manquaient que la musique et l'amour. Aussitôt l'imaginaire Lendrieux apparut. Il était assis sur le même banc qu'elle, séduit et enivré par les parfums. Le ciel, couleur de rose-thé, de plus en plus épargnait sa lumière. Ni Georges ni elle ne parlaient. Mais comme elle aurait voulu qu'il parlât, — elle lui prêta des paroles. — Sans qu'elle se tournât vers lui, ne disait-il point :

— Cécile, je vous aime; ne m'aimerez-vous jamais?

Menée plus loin qu'elle ne l'avait prévu par la comédie qu'elle se donnait à elle-même, elle répondit, tout haut, à la déclaration supposée :

— Je voudrais bien vous aimer, mon ami!

Aussitôt, rougissante, elle fit un brusque mouvement et regarda autour d'elle : personne n'avait pu l'entendre. Elle s'éloigna cependant comme une coupable, remercia la gardienne dans un italien balbutiant et, au fond de la voiture qui la ramenait à Rome, elle se demandait : « Qu'arriverait-il, si je l'aimais? »

La réponse, toujours, restait la même : « Il ne le saurait jamais!... »

Elle revint de ces égarements et s'interrogea avec franchise :

« Depuis que j'ai quitté Paris, je ne songe qu'à Lendrieux; je l'ai quitté pour sa tranquillité, et maintenant, son absence menace mon repos.... » Très loin de s'avouer qu'elle aimait peut-être, elle préférait se dire : « Ma conduite est inexplicable. Pourquoi tant penser à lui?... » Elle s'efforçait de le rabaisser, de lui trouver mille petits défauts. Elle le considérait comme un enfant, avec dédain. Pourtant elle avait trop de bonne foi pour s'aveugler volontairement, et elle se répétait sans cesse : « Je pense trop à lui, et c'est encore penser à lui que de me le reprocher ainsi. » Elle trouva une explication qui la contenta quelque temps : « Si je ne savais pas qu'il m'aime, jamais il ne m'occuperait ainsi; et je ne pense à lui que parce que je sais qu'il pense à moi. »

Mais, un soir, elle se mit tout à fait en colère contre elle-même, s'étant surprise, au piano, qui cherchait les notes à tâtons, et chantait la phrase de Donna Anna placée par Georges dans son morceau symphonique. Elle ferma le piano avec violence, et, comme une enfant boudeuse, alla s'appuyer le front aux vitres, faisant la moue :

« Je ne suis plus maîtresse de penser ou de ne pas penser à lui. Tout à coup, je découvre qu'il est là, depuis longtemps peut-être, sans que je m'en sois aperçue. »

Cependant, tandis qu'elle accueillait avec tendresse le Georges de ses promenades, tout ce qui venait de Lendrieux lui-même, directement, la mécontentait et l'irritait.

Comme elle se rendait compte de l'hostilité qu'elle avait pour lui aux instants où elle lisait ses lettres, elle en vint aisément à se rassurer : « Je ne l'aime pas; si je l'aimais, je

serais impatiente, avide de ses lettres, elles me causeraient de la joie : il n'en est rien ! » Elle ne voulut bientôt plus voir, dans l'habitude qu'elle avait de mêler Georges à ses promenades et à ses pensées, qu'un effet de l'absence ; elle ne s'inquiétait pas d'expliquer cet effet singulier et constant, se disant avec sécurité : « Quand je serai rentrée à Paris, cela cessera de soi-même... » Et dès lors, peu à peu, le désir du retour grandit en elle. Elle se plaignit à Bernard des hordes de touristes qui envahissent l'Italie au printemps. Elle lui avoua que, malgré tous les efforts qu'elle avait faits, Rome lui déplaisait chaque jour davantage. Bernard, dont les aventures galantes s'embrouillaient, accueillit fort bien cet aveu. Il proposa d'intriguer pour être nommé à Paris. Cécile l'encouragea dans cette idée. Elle eut un peu honte d'elle-même en découvrant que Bernard n'était plus son adversaire, mais, involontairement, presque un complice. Elle se dit aussi : « C'est mon mari, et il ne sait rien de mes préoccupations intimes... » Avec une franchise entière, elle pensait fermement : « Il faut que tout cela finisse... » Et, « pour que tout cela finît », elle n'avait trouvé que ce moyen : retourner à Paris, revoir Lendrieux, constater qu'elle ne pensait tant à lui que séduite par une imagination qui, près du jeune homme, n'aurait plus de raisons de s'exercer.

Vers la fin d'avril, elle rentra à Paris, étant restée à Rome un peu plus de trois semaines.

XXIV

Ce fut par Pauline que Georges apprit le retour de Cécile. Aussitôt, il se rendit rue de Bellechasse.

Quand on lui annonça Lendrieux, le premier mouvement de Cécile fut de dire qu'elle ne recevait pas, et, bien qu'elle eût quitté Rome pour se prouver à elle-même qu'elle ne craignait point de revoir Georges, elle eût voulu maintenant éviter cette rencontre. Mais elle surmonta son appréhension : « Je suis folle, rien n'est changé ! »

Elle le fit attendre quelques minutes. Pendant ce temps, elle arrangeait sa coiffure, et, sans se rendre compte de sa

coquetterie, demandait au miroir si elle était belle. Elle portait une robe d'intérieur blanche toute simple, faite d'une soie grumeleuse, sans aucun ornement.

Elle entra, lui tendit la main qu'il baisa :

— Comme vous êtes gentil d'être venu me voir! Vous saviez donc que j'étais rentrée?

Il répondit que madame Hébrée l'avait renseigné. Ils s'assirent tous les deux. Sans que leur attitude ni le son de leur voix en trahissent rien, ils ressentaient une sorte de gêne. Elle, sans être sur la défensive, éprouvait de l'inquiétude. Georges n'était plus l'indifférent sympathique de jadis; elle ne pouvait oublier, en le regardant, en l'écoutant, qu'il l'aimait, ni surtout, que, pendant trois semaines, elle n'avait fait que penser à lui.

Tous les sujets de conversation leur semblaient délicats, dangereux. Ils voyaient des allusions à leur situation dans la situation de Lucien et de Pauline. Ils avaient peur de parler des amours des autres. La séparation les avait rapprochés.

Sans se l'exprimer, Georges discernait cet état; et pour éviter à Cécile l'effort de parler, il s'ingéniait à développer des souvenirs romains. Il parlait avec la forme interrogative, mais ne s'arrêtait pas entre ses questions, qu'il posait, si l'on peut dire, « pour occuper le tapis ». Ces deux cœurs essayaient gauchement de se masquer l'un à l'autre.

En l'écoutant, Cécile revoyait les promenades au cours desquelles Georges avait été son compagnon fictif. Il disait :

— Êtes-vous entrée dans le cimetière des Anglais, sous les grands camélias épanouis?

Elle se représentait alors le jardin funèbre, et, entre les branches couvertes de fleurs de corail, la pyramide de Cestius, d'un vert triste et lépreux.

— La vie de Shelley, qui est enterré là, est une de celles que j'aurais voulu vivre...

Mais elle l'interrompit, et, comme malgré elle :

— J'ai été aussi au prieuré de Malte.

Elle dit ces paroles d'une voix grave, qui n'avait plus le même timbre, et qui résonna comme résonnent à l'orchestre les premières mesures d'une symphonie, après la cacophonie des instruments qui s'accordent.

Qu'elle lui parlât précisément de ce jardin où, deux ans auparavant, il avait passé tant d'heures solitaires, faisant mille rêves d'avenir, le toucha comme un présage.

— Est-ce toujours le plus bel endroit du monde? — demanda-t-il.

Elle répondit : « Toujours », en songeant qu'elle ne pouvait pas lui dire combien elle y avait pensé à lui; elle aurait pourtant désiré qu'il le sût. Ne pouvait-il point le deviner?

— C'est vous, — reprit-elle, — qui m'aviez conseillé d'y aller.

Elle s'était souvenue de ce conseil! Il fut envahi par une chaleur profonde :

— Ah! madame, j'aurais tant voulu y aller avec vous!

Elle fit un véritable effort pour ne pas lui crier qu'il y était; que là, il lui avait déclaré son amour, un amour auquel elle avait presque répondu. Mais elle se taisait, les dents serrées, les nerfs tendus, prête à pleurer.

Depuis quelque temps elle jouait fébrilement avec ses bagues. Dans ce jeu machinal, qui lui donnait une contenance, l'une d'elles tomba. Georges mit un genou à terre pour chercher l'anneau, sous la chaise où il avait roulé. Il releva la tête, tendant la bague à Cécile, demeurée assise. Leurs regards se rencontrèrent et ne purent se décroiser. Il vit deux larmes naître lentement dans ces yeux où l'amour n'était que supplication et effroi. Cécile semblait dire : « Ne parlez pas, ayez pitié de moi! »

Georges ne parla point. Il prit la main brûlante, inerte, passa au doigt l'anneau qu'il avait ramassé, puis, dans la paume de cette main qui ne se défendait pas, il appliqua ses lèvres tremblantes; il eut voulu pleurer à son tour, épancher non seulement avec ce baiser mais avec des larmes tout son cœur enfin exaucé.

Ce fut leur aveu. Il ne lui dit pas : « Je vous aime », et trouva assez de force pour respecter cette femme bouleversée. Il resta longtemps près d'elle, comme elle silencieux, sans lâcher la main abandonnée, où le sang battait. Puis il se leva :

— Vous voulez bien que je revienne demain?

Elle ne répondit que par un geste des épaules et un regard qui signifiaient : « Il faut bien que je le veuille!... »

Il s'en alla, enivré, radieux, sans regretter une seconde de partir, tant son amour était payé par la certitude d'être partagé.

Quand il fut parti, Cécile pleura, avec un amer désespoir, devant la révélation de son propre amour, qui l'avait surpris par une victoire traîtresse, et qui, désormais, ne la quitterait plus.

XXV

Le lendemain, les heures passèrent pour Georges dans l'attente du moment où il devait revoir Cécile. Il n'eut même pas la pensée d'aller trouver Fleurquin ou Mauvages. Il vivait avec Cécile; il n'avait plus besoin de ses amis pour le rassurer, pour le soutenir. Incapable de rester chez lui, où les murs l'étouffaient, il marcha longtemps, suivant les quais. La rayonnante beauté du printemps lui semblait un hommage à son amour. Les danses du soleil sur l'eau, les branches parées de feuilles neuves et vernies, les nombreuses petites voitures couvertes de fleurs qui stationnaient au coin des ponts, tout contribuait à son allégresse, à sa joie de vivre.

A cinq heures et demie, il sonna à la porte de madame de Jussey. Il traversait la cour sans s'informer auprès du portier, lorsque celui-ci l'arrêta :

— Madame ne reçoit pas.

Georges eut le souffle coupé. Il fit un effort et demanda :

— Vous êtes sûr?

Le concierge répondit qu'il allait encore se renseigner. Il fit jouer un petit téléphone qui reliait la loge à la maison. On lui confirma la consigne : madame de Jussey ne recevait pas.

Lendrieux n'avait qu'à partir. C'est ce qu'il fit, après avoir laissé une carte, très inquiet de garder son sang-froid. Il souffrait physiquement d'une déconvenue si brutale. Et, s'abandonnant à des sentiments bas de dépit et de colère, il se disait, frémissant, mauvais : « Elle m'a joué; quel imbécile j'ai été!... »

Ce vilain état fut assez long à disparaître. Sa vanité était

blessée; le refus de le recevoir l'avait frappé, offensé comme un soufflet. Son amour peu à peu domina son emportement. Il chercha des raisons au revirement de Cécile. Il en trouva plusieurs qui lui semblaient plausibles; les unes le touchèrent, les autres l'irritèrent un peu. Mais à toutes il se répondait mélancoliquement que rien ne serait arrivé, si, la veille, il avait eu plus d'exigence et d'autorité.

Cécile ne s'était point décidée sur-le-champ à ne pas recevoir Georges. Toute la soirée, après le départ de celui-ci, elle avait été heurtée, bousculée, tourmentée par les sentiments les plus divers. Ainsi, elle aimait! elle s'était trompée elle-même : depuis plusieurs mois elle n'avait rien su voir dans son propre cœur. Cette découverte l'atterrait. Elle revoyait sa vie depuis qu'elle connaissait Lendrieux. Elle remontait les jours, découvrait en chacun d'eux un épisode, un détail qui ne l'avait pas frappée alors, mais où elle distinguait aujourd'hui le symptôme d'un amour naissant.

A certains moments, en considérant l'avenir, elle était remplie d'épouvante. Pourrait-elle se soustraire à un pouvoir qu'elle avait si peu soupçonné? Elle se sentait mal préparée et mal armée. Elle redoutait plus sa candeur, son inconcevable faiblesse, qu'elle ne redoutait Lendrieux. Elle seule était coupable.

Mais, bientôt, elle accusa Georges. N'était-ce pas l'amour muet, toujours présent, du jeune homme, qui avait attiré le sien? Elle avait été prise par lui comme au piège... Aussitôt elle s'arrêta à cette idée où elle trouvait une explication et presque une excuse.

Le lendemain, ayant plus de sang-froid, elle en vint lentement à des résolutions raisonnables et dignes d'elle. Elle voyait le péril et tâcherait de l'éviter. Sa fierté, qui venait de son éducation autant que de sa nature même, lui ordonnait de lutter contre un sentiment secret, contraire aux lois intérieures qu'elle avait toujours suivies. Par l'imagination, elle se vit la maîtresse de Georges, elle se représenta des rendez-vous clandestins, toutes les petites et dégradantes misères d'un amour volé. Elle se représenta des détails plus précis encore, qui la firent rougir jusqu'aux racines des cheveux. Elle s'attacha à

exagérer toutes les circonstances avilissantes, toutes les contingences prosaïques et laides qui, à ses yeux, accompagnaient l'amour sensuel. Des souvenirs récents se réveillèrent en elle, et ce fut presque sans effort qu'elle donna l'ordre de ne recevoir qui que ce fût à l'heure où elle savait que Lendrieux devait venir.

Comme la nuit tombait, on lui remit la carte que Georges avait laissée. Cela suffit pour fondre en un instant sa rigueur et son courage. Amollie par la pitié et la tendresse, elle songea à la tristesse que Georges devait ressentir en ce moment. « Il me méprise, sans doute, et pense que je n'ai pas de loyauté. » N'avait-elle pas mal agi? Fallait-il faire subir à Georges le poids de sa faute, et, parce qu'elle souffrait, le rendre malheureux? Comme elle le récompensait mal d'avoir été, la veille, si déférent, si soumis! Lui avait-il donné le droit de se méfier? Sa peur était peu noble et peu généreuse. Et comme, aux reproches qu'elle s'adressait, se mêlait sourdement, obscurément, le désir de revoir Georges, elle fit porter chez lui une lettre qui contenait ces seuls mots :

« *Venez me voir après le dîner.* »

A neuf heures, Lendrieux entrait dans le salon de la rue de Bellechasse, Cécile était assise sous un grand abat-jour lumineux. Elle regarda le jeune homme par en dessous, extrêmement embarrassée, tenant ouverte une revue illustrée.

Il n'était pas moins embarrassé qu'elle. Elle lui tendit la main, qu'il baisa, et tous deux pensèrent en même temps aux baisers que cette main avait reçus la veille.

Ce fut Cécile qui parla la première, avec un sourire timide et forcé :

— Vous ne m'en voulez pas trop?... J'étais si fatiguée, si nerveuse!...

Il frissonnait de bonheur :

— Puis-je vous en vouloir?... Je suis si ému, madame!... pardonnez-moi, je puis à peine m'exprimer...

Ses genoux le portaient mal : il se laissa tomber sur une chaise. Un trouble si apparent rendit quelque assurance à Cécile. Sans se l'avouer, elle sentit qu'elle pouvait reprendre l'avantage :

— Qu'allons-nous devenir? — demanda-t-elle doucement.

Cette question remit d'aplomb le jeune homme :

— Ne savez-vous pas que je ferai tout ce que vous voudrez? — dit-il avec une impétueuse brusquerie, d'une voix encore un peu rauque, étouffée.

Cécile soupira :

— Hélas! ce que je veux, le sais-je moi-même?

Ni l'un ni l'autre ne pouvaient se résoudre à aborder franchement le sujet. Ils se turent quelques secondes, plus unis par ce silence que par des paroles gauches et quelconques, les seules qu'ils auraient osé prononcer.

Georges considérait Cécile, dont les yeux étaient baissés. Bientôt elle leva les paupières, et sous le regard de celle qu'il chérissait, le cœur du jeune homme s'épanouit. Il prononça avec ferveur :

— Que je vous aime!...

Alors leur délicieux supplice cessa. Les dernières contraintes qui les séparaient venaient d'être abolies par ces mots. Leurs sentiments s'étaient confondus. Ils respiraient ensemble le même air élargi, vivifiant, qui baignait leurs cœurs enchantés.

— Vous ne savez pas ce que vous êtes pour moi, — lui disait-il d'une voix presque sans timbre, sans inflexion... — Je vous aime et vous voulez bien m'aimer!...

Et il répétait :

— Si vous saviez!... si vous saviez!...

Elle écoutait ces protestations banales, éternelles. Sous les mots usagés palpitait une passion, une reconnaissance infinies.

Elle parla à son tour :

— Il faut me pardonner si je ne puis rien vous dire... D'abord, parce que je ne sais pas exprimer ce que je ressens, et puis aussi, hélas! parce que je ne devrais pas vous répondre... ni, d'ailleurs, vous écouter...

Et, avec un regret résigné, elle ajouta :

— Pourquoi nous sommes-nous rencontrés?

La plainte de Cécile peina Georges :

— Pardonnez-moi de troubler votre vie, d'être pour vous une cause de scrupules, d'inquiétudes. J'aurais voulu vous

connaître autrefois, quand vous étiez une jeune fille, quand vous n'aviez encore aimé personne. J'aurais voulu vous rendre heureuse sans remords, sans restriction.

Cécile protesta mélancoliquement :

— Est-ce possible?... J'ai souffert par celui que j'ai épousé, et par vous, qui m'aimez, ne vais-je pas, différemment, souffrir aussi?...

Elle cacha un moment ses yeux derrière sa main :

— Je ne devrais plus vous revoir, mon ami!

— Cécile!... — dit-il.

Pour la première fois il lui donnait ce nom ; et ces seules syllabes créaient entre eux une intimité nouvelle qui ne devait pas disparaître.

Il répéta :

— Cécile, je veux vous rendre heureuse, je ne veux rien faire qui vous meurtrisse, qui vous déplaise... Que mon grand, mon pauvre amour ne soit pas repoussé, n'est-ce pas tout ce que je demande? Je vous supplie seulement de ne pas me séparer de vous. Je tremble en vous disant ceci, qui semble venir d'un orgueil insensé : mais nous sommes menés l'un vers l'autre sans que nous puissions résister au charme qui nous conduit... Ah! comment vous remercier du magnifique bonheur que je ressens à être près de vous, pouvant vous dire ce que je vous jure de ne vous redire jamais plus, si votre décision est que je me taise désormais?

Cécile, les yeux clos, l'écoutait sans bouger. « Enfin, disait en elle une voix exaucée, enfin! je suis aimée d'un amour qui est celui que j'appelais! » Les aspirations de son cœur toujours inquiet avaient trouvé leur écho. Elle aimait, elle était aimée. Ses rêves les plus exigeants quittaient son imagination tourmentée pour entrer dans sa vie égale et pleine. Une exaltation presque mystique lui fit oublier un moment tous les aspects d'une situation périlleuse.

Elle lui répondit :

— Subissant un ascendant que je n'ai pas su démêler dans l'amitié que j'avais pour vous, j'en suis venue où vous me voyez à présent. Vous savez comme je suis aisée à surprendre, c'est à vous de me garder de moi-même. Ma faiblesse, que je vous avoue, est ma seule défense. Cette intelligence

mutuelle qui nous a si vite rapprochés, nous l'emploierons pour éviter des moments d'égarement sans remède... Voulez-vous que nous concluions ce pacte par lequel notre amour sera à la fois protégé et ennobli?...

Dans l'état de surexcitation sentimentale où ils se trouvaient tous deux, cette convention imprudente fut aussitôt établie. Leur amour, avide de jouissances immatérielles, trouvait facile et délicieux un tel engagement. Leur union toute spirituelle leur semblait un trésor sans prix. Ils croyaient avoir gagné le paradis où, parmi les sphères diaphanes, planent les âmes élues des Béatrix et des Éloas.

XXVI

Georges se confia entièrement à Fleurquin, qui l'écouta gravement.

Quand le jeune homme eut achevé un récit fait avec une ardeur enivrée, le poëte hocha la tête :

— Vous ne nous approuvez pas? — demanda Lendrieux, un peu inquiet.

— Je voudrais ne point vous répondre comme rabâchent tous les vieillards, mais il faut bien que je vous le dise : « Vous êtes deux enfants! » De pareilles combinaisons sont du domaine de la chimère et du rêve. Vous partez tous deux pour des séjours célestes, mais la terre vous rappellera bientôt, brutalement, comme des Icares inconsidérés.

Georges était puérilement déçu; il trouvait ce plan si ingénieux, si beau! Devant l'air chagrin de son ami, Fleurquin regretta un peu sa franchise :

— Après tout, peut-être y a-t-il des progrès du cœur, comme il y a des progrès de la science. Peut-être vous sera-t-il donné de réaliser ce que tant d'autres ont tenté vainement. Mais je dois vous mettre en garde : soyez prudents!

Georges promit d'être prudent, mais, en lui-même, il ne renonçait pas à voir Cécile le plus souvent possible. Il ne s'était jamais dit, avant ce jour-là, que Fleurquin n'avait peut-être pas toujours raison. Le poëte discerna cette impression :

— Je serais navré de vous causer quelque peine. Je voudrais tant que tout vous réussît! Les débuts dans la vie d'un

garçon doué et impatient comme vous l'êtes me font un peu peur... Vous rendez-vous compte que, pour la première fois depuis que vous aimez, vous vous trouvez en présence d'un être pour qui vous n'êtes pas un épisode, une aventure? Madame de Jussey est incapable de caprice. Et son aveu montre que, quoi qu'il se soit passé entre elle et son mari, elle n'avait jamais aimé avant de vous connaître. Vous avez autant d'imagination que de cœur; mais, à votre âge, l'imagination tente la curiosité, et le cœur ne surmonte pas les sens... Ces dernières années, je vous ai vu vous embarquer avec facilité dans des liaisons fort éphémères.

Georges souriait avec assurance :

— Je ne connaissais pas Cécile!

— Assurément! et je pense que ce que je vous dis là sera sans doute inutile. Mais ne dois-je pas vous le dire? Il faut que vous soyez très sûr de vous pour entraîner cette jeune femme dans un engagement qui peut influer sur toute son existence. Vous la rencontrez au seuil de sa vie, déjà déçue et froissée; si une seconde fois, un cœur si fier, si innocent, est heurté, il ne s'en remettra pas.

Et, comme il voyait Georges s'assombrir de plus en plus :

— Mais j'oublie que tous les conseils et tous les avertissements ne servent de rien. Tâchez seulement de ne pas la faire trop souffrir... A la façon douce et immolée dont son amour pour vous se révèle, vous sentez bien que ce n'est pas elle qui vous fera souffrir jamais!

Le pacte conclu entre Cécile et Georges sembla d'abord se consolider et s'affermir.

Georges n'imaginait pas un bonheur plus grand que le sien. Parfois il essayait d'analyser son état; mais il y renonçait bien vite. Il n'y avait pas de détails dans sa joie; il n'en pouvait rien fragmenter. Son amour était comme ces ciels de midi, entièrement bleus et limpides, où règne une lumière universelle, et qui semblent faits de la plus pure, de la plus incorruptible matière.

Cécile ne pensait point à avoir de remords. Se croyant en sûreté, elle s'abandonnait à son amour, qui, dans de telles conditions, ne lui semblait pas plus coupable que les rêveries

de naguère, où elle évoquait l'être idéal et inconnu qu'elle n'avait pas encore rencontré. Ni son honneur ni sa dignité n'étaient atteints par ce sentiment secret. Elle n'avait envers son mari que des devoirs extérieurs auxquels, dans le fait, elle se soumettait. Bernard avait formellement renoncé à tous droits sur son cœur. Elle ne se reprochait plus d'aimer Georges; parfois seulement elle se reprochait de le voir. Si, autrefois, elle avait imaginé les circonstances dans lesquelles elle se trouvait aujourd'hui, elle se fût répondu : « Je fuirai celui que j'aime. » Mais comment ne pas trouver la meilleure excuse : « Il serait trop malheureux si nous nous étions séparés! »

Depuis ce nouvel état de choses, madame Hébrée, plusieurs fois, avait tenté d'interroger Cécile.

Cécile éludait ces questions :

— Rien n'est changé... Je t'en prie, ne parlons pas de cela.

Pauline n'avait pas été plus heureuse près de Georges. Elle lui disait :

— Je vous assure qu'il serait temps de vous déclarer à Cécile. Bientôt elle va tellement s'habituer à son amitié pour vous qu'elle ne pourra plus, ensuite, transformer cette amitié-là en amour.

Mais Georges expliquait sournoisement :

— Que voulez-vous?... J'ai beaucoup trop peur, je suis affreusement timide près d'elle... En définitive, ce que j'ai me rend heureux... Pourquoi changer?

Pauline haussait les épaules avec mépris :

— On n'a pas idée d'une pareille lâcheté!... Vous ne devinez pas que, sans s'en apercevoir, elle vous aime peut-être.

Georges répondit froidement :

— Non, je ne devine pas.

Quant à Mauvages, il était trop occupé par ses prochaines fiançailles pour remarquer que son ami ne lui parlait plus de madame de Jussey.

Plus de trois semaines se passèrent ainsi, et l'on arriva à la mi-juin.

Un soir, madame Hébrée demanda à Cécile de venir dîner au Bois, avec quelques amis. Naturellement, Lendrieux fut

prié, ainsi que Mauvages. Malgré une nuit très douce, déjà estivale, le dîner ne fut pas également agréable pour tous. Hébrée parla courses et chevaux, intarissablement, avec ses convives. Pauline, qui se mêlait généralement à ce genre de conversation, resta presque tout le temps muette, cédant à un vif accès de mélancolie causé par l'attitude de Mauvages, qui s'occupait fort peu d'elle. Elle sentait que sa liaison avec Lucien était terminée jusque dans le souvenir du jeune homme. Elle lui attribua même le mauvais sentiment de feindre volontairement l'indifférence afin d'écarter chez des amis de ses futurs beaux-parents, qui se trouvaient à une table voisine, des soupçons dangereux : la liaison de Lucien et de Pauline, quoique brève, n'était pas restée tout à fait ignorée. Triste et meurtrie, elle n'eut pas assez de force sur elle-même pour que sa tristesse ne fût point remarquée par Georges. Celui-ci, placé à côté de madame de Jussey, attira doucement l'attention de sa voisine sur Pauline. Et, renonçant à s'occuper l'un de l'autre, comme ils le faisaient depuis le début du repas, ils convinrent tacitement d'essayer de distraire leur amie. Pauline découvrit vite cette intention charitable, et sa reconnaissance lui donna des soupçons clairvoyants : « Ils s'entendent trop bien pour ne pas s'entendre mieux encore... S'ils ne s'aiment pas, ils s'aimeront bientôt... » Et elle leur souriait avec tendresse; mais l'envie sans fiel que lui causait ce bonheur ajoutait à son cruel découragement.

Lorsqu'on se sépara, assez tôt, madame de Jussey proposa à Georges de le déposer rue de Rivoli. Souvent Georges revenait ainsi le soir, avec Cécile, de la maison ou du théâtre où ils s'étaient trouvés ensemble. La plupart du temps, au cours de ce trajet, ils parlaient du spectacle ou de la réunion dont ils sortaient, trouvant dans l'accord de leurs impressions de nouvelles preuves de leur amour.

Mais, ce soir-là, lorsque l'automobile se fut mise en marche, Cécile se tut après avoir dit :

— La pauvre Pauline, elle qui est toujours si gaie, cela me navre de la voir ainsi.

Le chagrin de madame Hébrée touchait moins Lendrieux que la peine qu'en ressentait Cécile.

Il lui prit la main et la pressa longuement :

— Ne soyez pas triste, mon amie...

Il la distinguait à peine; la seule lumière, sous l'allée couverte du Bois, était celle des phares. Cette lumière éblouissait la route devant eux, mais laissait l'intérieur de la voiture dans une obscurité presque complète.

Il voulait détourner les idées moroses de sa compagne. Il lui parla de l'ennuyeuse conversation qui s'était tenue à table. Mais Cécile l'écoutait à peine. Elle se disait que Mauvages était l'ami intime de Georges, et, sans le croire beaucoup, elle se demandait si, un jour, ce dernier, de même, ne la délaisserait pas.

Elle murmura, répondant à la pression de main de Lendrieux :

— Vous n'agirez jamais comme votre ami?

Georges ne comprit pas aussitôt. Puis il protesta en riant. Il lâcha la main qu'il tenait, passa le bras derrière Cécile, et, l'attirant :

— Dites-moi que vous n'avez jamais pensé que cela pourrait arriver?...

Elle se tourna vers lui, prête à lui demander pardon de son inquiétude; et comme, dans leur émotion, ils ne se rendaient pas bien compte à quelle distance ils étaient l'un de l'autre, leurs visages se frôlèrent. Elle ne s'écarta pas, et ils unirent leurs lèvres.

Le cœur de Georges battait à se rompre. A l'effusion de son amour se mêlait la surprise et l'orgueil. Enlaçant ce corps si beau, il le sentait frémir et s'abandonner. Sous les siennes, les lèvres adorées s'entr'ouvraient sans résistance; elles lui rendaient son baiser. Quant à Cécile, vaincue par le vertige, il lui semblait que la terre s'entr'ouvrait sous elle. Comme un éclair, le désir d'une mort immédiate la traversa. La force qui l'attirait vers Georges faisait taire les scrupules, la conscience, la pudeur même, et, lorsque leur baiser s'arrêta, elle se blottit dans le coin de la voiture, et garda la tête de Georges contre elle, dans le creux de son cou. Le jeune homme sentait contre son visage la brûlure délicieuse d'une chair parfumée. Mais ce fut lui qui eut la présence d'esprit de s'écarter de Cécile, lorsqu'il sentit que la voiture, ralentissant sa marche, arrivait rue de Rivoli.

JEAN-LOUIS VAUDOYER

(A suivre.)

LA
LITTÉRATURE MILITAIRE
D'AUJOURD'HUI

Avant la guerre de 1870, la littérature militaire en France se composait surtout d'ouvrages historiques et de mémoires, tels que l'*Histoire de la Campagne de Russie* du général de Ségur et les « Souvenirs » de certains maréchaux ou généraux du premier Empire, et encore de traités d'organisation militaire, tels que l'*Esprit des Institutions militaires* du maréchal Marmont ou l'*Armée selon la Charte* du général Morand; mais il n'y avait presque pas d'œuvres qui établissent une doctrine pour la conduite de la guerre. Seul, en France, le général Jomini, officier d'origine suisse qui avait pris part aux grandes guerres de l'Empire et servi auprès du maréchal Ney jusqu'en 1813, puis dans les armées russes jusqu'en 1815, avait étudié la stratégie et la tactique dans son *Traité des grandes Opérations militaires*, dans son *Histoire des Guerres de la Révolution* et son *Précis de l'Art de la Guerre*; toutefois, au lieu d'utiliser l'expérience des campagnes auxquelles il avait assisté, il s'était plutôt efforcé de plier les faits à un système de guerre édifié sur des principes généraux, qui n'étaient que des manières d'axiomes. C'était le temps où, par contre, en Prusse, Willisen et Clausewitz, — celui-ci dans sa *Théorie de la grande Guerre*. — analysaient des cas particu-

liers de guerre pour en tirer des conclusions pratiques, enseignaient la stratégie en étudiant à fond une campagne, vulgarisaient à l'usage de l'armée prussienne la doctrine de Napoléon, tout en l'obscurcissant parfois de leur dialectique, et faisaient du grand état-major prussien le véritable conservatoire des hautes études militaires en Europe.

Nos revers de 1870 suscitèrent en France, dès le lendemain de la guerre, des écrivains militaires. Les uns racontèrent les opérations auxquelles ils avaient pris part ou qu'ils avaient dirigées, comme Chanzy ou Faidherbe; d'autres se mêlèrent aux discussions passionnées que provoqua chez nous la réorganisation de notre puissance militaire; d'autres enfin, les plus nombreux, cherchèrent à tirer des enseignements de l'étude critique de l'histoire militaire depuis un siècle. Ceux-ci — les Fay et les Lewal, les Pierron et les Canonge, les Berthaut et les Lamiraux, pour ne citer que les plus connus — préparèrent les esprits à l'enseignement qu'allait inaugurer notre École supérieure de Guerre.

Créée dès 1876 par le général de Cissey, alors ministre de la Guerre, lorsqu'il institua un « cours d'enseignement militaire supérieur », et destinée avant tout à développer dans l'armée les hautes études militaires [1], l'École supérieure de Guerre, définitivement organisée sous sa forme actuelle dès 1878 par le général Lewal, allait devenir le centre d'un remarquable mouvement intellectuel et d'une véritable renaissance militaire. En 1885, le commandant Cardot, depuis général, y inaugurait l'enseignement de la tactique générale, dans des conférences célèbres où l'on retrouve l'origine des idées qu'il a défendues depuis, en de nombreux et vivants ouvrages : reprenant et développant l'idée maîtresse émise par le grand penseur qu'avait été, à la veille de la guerre de 1870, le colonel Ardant du Picq [2], il démontrait que la

1. Dans la pratique, l'École de Guerre assure en même temps le recrutement de nos officiers d'état-major.

2. Pendant les années qui précédèrent la guerre de 1870, le colonel Ardant du Picq, « perdu au milieu d'une armée dont la plupart des chefs, dédaigneux de l'avenir, méprisaient les organisations étrangères et croyaient à une supériorité acquise et immuable qui dispense de tout travail », avait étudié à fond, dans les documents du passé, mal interprétés et mal coordonnés jusqu'à lui, les lois du combat antique, puis cherché à dégager

guerre, et en particulier la bataille, qui en est l'acte essentiel, est surtout un conflit de forces morales dont les instruments sont les armes, les formations, le terrain ; il affirmait la supériorité de l'offensive, qui a le choix du lieu, de l'heure, des moyens et des procédés, et il analysait en maître la bataille napoléonienne. Un peu plus tard, le commandant Maillard, devenu par la suite général et commandant de l'école de Saint-Cyr, professait avec éclat ses leçons sur la bataille de Saint-Privat, qui marquent une époque dans l'évolution de l'art militaire en France.

Dans le même temps paraissait sous le titre trop modeste d'*Essais de critique militaire*, un volume signé G.-G., de la *Nouvelle Revue*, recueil d'articles parus peu de temps auparavant dans ce périodique. L'auteur en était le capitaine G. Gilbert, sorti premier de la première promotion de l'École de Guerre, et qu'une implacable maladie avait, tout jeune encore, contraint de quitter le service actif. Dans une étude intitulée *Septembre-octobre 1806 et Juillet-août 1870*, — parallèle saisissant entre les opérations militaires qui précédèrent Iéna et celles qui précédèrent Sedan, — le capitaine Gilbert, dont l'œuvre s'imposait par la nouveauté et la profondeur des vues comme par la netteté et la chaleur du style, rappelait que l'art militaire a pris, au début du XIXe siècle, « une forme qu'il conservera aussi longtemps que durera l'évolution politique et sociale à laquelle il a contribué » ; il montrait que les campagnes du premier Empire sont « l'école où nos voisins ont appris la guerre » et que les enseignements de ces campagnes, médités par les Prussiens pendant un demi-siècle, ont préparé Sadowa et Sedan ; il soulignait toute la différence qui sépare le maître de l'élève, le génie du talent, Napoléon du maréchal de Moltke ; il ouvrait la voie enfin à tous ceux qui, après lui, allaient remonter aux véritables sources de l'art de la guerre, aux traditions napoléoniennes.

Dès lors les ouvrages se succèdent ; petit à petit se constitue

celles du combat moderne, dans lequel la valeur individuelle du soldat a plus d'importance que jamais. Le 15 août 1870, un obus prussien le blessait mortellement à la tête de son régiment, près de Longeville-les-Metz. Les œuvres de ce brillant précurseur, réunies sous le titre de : *Études sur le Combat*, ont été publiées en 1880 et rééditées depuis.

la doctrine qui sera consacrée officiellement par notre règlement du 28 mai 1895 sur le service des armées en campagne. En 1891, le colonel Maillard publie *les Éléments de la guerre*, — « la guerre de demain, telle que nous la concevons, nerveuse et active ». Son but, c'est la destruction de l'ennemi; « l'offensive est le moyen, car, pour détruire, il faut atteindre et frapper, donc se mouvoir, et par suite manœuvrer » : « la victoire, a dit Napoléon, est aux armées qui manœuvrent ». S'élevant jusqu'à la philosophie de la guerre, l'auteur place au premier rang des facteurs qui décideront du succès, la puissance morale, « résultante de trois forces, l'intelligence qui conçoit, la volonté qui exécute, le courage qui fait affronter la mort ». Il définit la manœuvre « une combinaison de mouvements et de dispositions en vue d'atteindre l'ennemi dans des conditions favorables pour soi, défavorables pour lui », étudie les marches, le stationnement, le service de sûreté, et, de l'expérience du passé déduit les principes de la conduite des armées : supériorité de l'offensive, qui témoigne d'un moral plus élevé; sûreté, qui garantit la liberté d'action — l'art de la guerre, écrivait Xénophon, il y a plus de deux mille ans, est l'art de garder sa liberté —; économie des forces, qui permet, au moment propice, de concentrer le maximum d'efforts au point voulu.

Presque au même moment, le commandant Bonnal, devenu depuis général et commandant de l'École de Guerre, enseigne la stratégie napoléonienne, puis la stratégie de Moltke. Restée longtemps autographiée à l'usage des officiers de l'École, son œuvre considérable[1] est publiée à partir de 1900, et étudie en particulier les manœuvres qui conduisirent à Marengo, à Ulm, à Iéna, à Landshut, à Vilna, à Sadowa, à Frœschwiller, à Saint-Privat et à Héricourt. Le commandant Cherfils, depuis général, publie ses vivantes études sur la cavalerie en campagne et sur l'emploi de la cavalerie, leçons vécues de la guerre de 1870. Le lieutenant-colonel Langlois, depuis général de division et membre du Conseil supérieur de la guerre, fonde

1. Dans une substantielle étude, intitulée *Les Maîtres de la Guerre* (Frédéric II, Napoléon, Moltke), M. le lieutenant-colonel Rousset a mis à la portée du grand public les conclusions des nombreux travaux historiques du général Bonnal.

la doctrine tactique de l'Artillerie et détermine par avance les conditions que doit remplir le canon à tir rapide ; en 1892, il publie son grand ouvrage sur l'*Artillerie de campagne en liaison avec les autres armes*, traité de tactique bien plus qu'œuvre technique, qui ne tarde pas à faire autorité en France, puis à l'étranger, notamment en Allemagne, en Italie, en Suisse. Prenant comme point de départ les campagnes de 1866 et de 1870, l'auteur en critique quelques batailles, Nachod, Gitschin, Sadowa, Wœrth, pour en extraire la tactique applicable au canon à obus percutant employé alors et en déduire, par comparaison, la puissance guerrière de l'artillerie moderne et les modifications à apporter à ses règles d'emploi : douze années plus tard, la campagne de Mandchourie apporte à la justesse de telles prévisions l'appui décisif de ses enseignements. Le commandant Niox, depuis général de division, renouvelle l'enseignement de la géographie, indispensable à l'histoire et à l'art militaire. Un peu plus tard enfin, le commandant Foch, actuellement général de division et ancien commandant de l'École supérieure de Guerre, traite des *Principes et de la Conduite de la guerre*, dans deux ouvrages magistraux où il résume un enseignement qui, pendant de longues années encore, exercera une profonde influence sur tous ceux qui en ont bénéficié.

***

En 1871 paraissait, sous le titre modeste de *Bulletin militaire de l'étranger*, une publication qui ne tarda pas à attirer l'attention du public militaire de l'Europe. L'année suivante ce *Bulletin* devenait la *Revue militaire de l'étranger*. A un moment où l'armée française était à réorganiser et à instruire, la revue nouvelle, publiée par les soins du 2e bureau de l'État-major de l'armée, se proposait de mettre à la portée du public les enseignements qu'offrait le spectacle des armées voisines, d'étudier, sur des documents officiels et complets, les institutions militaires des autres pays et surtout des grandes puissances de l'Europe, d'exposer l'organisation détaillée des services de leurs armées, d'analyser leurs règlements sur

l'instruction d'ensemble comme sur l'instruction particulière de chaque arme, de réunir enfin pour ses lecteurs des renseignements précis sur l'armement, le matériel, tout l'outillage perfectionné des grandes armées modernes. Cette revue, qui porte depuis 1901 le titre de *Revue militaire des armées étrangères*, a été fidèle au programme qu'elle s'était tracé et qu'elle a encore élargi. Les lois nouvelles d'organisation, les manœuvres annuelles, la discussion des budgets de la Guerre, les nouvelles tendances tactiques dans les armées étrangères, y donnent lieu chaque mois à des études soigneusement documentées. Grâce à la *Revue militaire des armées étrangères*, dont on a pu dire qu'elle était l'un des plus intéressants efforts que nos malheurs de 1870 aient suggérés, notre armée est actuellement tenue au courant de tout ce qui concerne la puissance militaire des pays étrangers, et en particulier de celle de nos rivaux éventuels. Sous les auspices du 2e bureau de l'état-major de l'armée, sont encore publiées des études d'organisation des armées étrangères, plus complètes et plus détaillées que celles qui peuvent trouver place dans une revue.

En 1891, le capitaine Gilbert écrivait : « Des trésors inexplorés dorment au dépôt de la Guerre[1] : correspondances,

1. L'idée première de la création des *Archives de la Guerre* appartient à Louvois. En 1688, ce grand organisateur fit classer toutes les pièces appartenant à son ministère, — pièces dont les plus anciennes remontaient à l'année 1035, — les mémoires, les rapports, les lettres, les états de situation des armées, et les réunit à l'Hôtel Louvois; il y joignit toutes les correspondances originales qu'il reçut, à partir de ce moment, des généraux et du gouvernement royal, et prit lui-même la direction de ce dépôt. Après sa mort, tous ces précieux papiers furent relégués dans les greniers du château de Versailles, puis, vers la fin du règne de Louis XIV, transportés aux Invalides. On en commença le classement définitif en 1720, et l'on constitua ainsi une véritable collection, la plus intéressante et la plus riche du monde en son genre. Comprenant près de 4000 volumes dont les pièces, rangées par ordre de dates et distinguées par guerres différentes, commencent avec le XIe siècle et se continuent jusqu'aux dernières années de la guerre d'Amérique, elle forma par la suite ce qu'on appelle aujourd'hui les anciennes archives. En 1794, le Dépôt des archives de la guerre passa dans les attributions de la Commission des travaux publics et fut établi Place Vendôme où siégeait cette commission. Mais en 1798, il fut installé au Ministère de la guerre, d'où il n'est plus sorti depuis.

De 1791 jusqu'à nos jours, le Dépôt s'est naturellement enrichi d'un nombre considérable de pièces qui composent ce qu'on appelle les archives modernes. On y trouve, entre autres documents, les communications de toutes sortes faites par les généraux qui ont commandé nos armées ou par leurs

journaux des divisions et des corps d'armée, états de situation, notes diverses et documents vécus y attendent leur exhumation. Mettre en œuvre toutes ces richesses, former avec les officiers les plus distingués de notre état-major général une division historique tenant la place qui lui revient et qu'elle occupe en Allemagne, lui assigner comme tâche la rédaction détaillée et définitive de nos campagnes, de 1792 à 1815 : voilà qui est pour tenter un ministre et provoquer dans l'armée un courant d'activité intellectuelle et de généreuses aspirations. 1805, 1806 et plus encore 1809, 1812 et 1813 rédigés de la sorte, quel rêve! Et quel enseignement à la fois plus réconfortant et plus profitable que la lecture des campagnes de 1866 et de 1870!... Mais hélas! ce n'est qu'un rêve... »

Le rêve s'est réalisé. Quelques années plus tard, la section historique de l'état-major de l'armée était constituée sous la direction d'un lieutenant-colonel [1], et depuis lors, elle a publié l'histoire définitive et complète de plusieurs campagnes du XVIIe siècle, de la plupart des campagnes de la Révolution et de l'Empire et de la plus grande partie de la campagne de 1870-71. Chaque mois, la *Revue d'Histoire*, rédigée par ses soins, met au jour de nouveaux trésors et publie des études documentées sur les sujets les plus variés d'histoire militaire. *L'Histoire de la guerre de 1870*, conçue d'après une méthode irréprochable, écrite dans un style net, précis et dégagé de toute emphase, se présente, dès à présent, comme une œuvre rédigée avec une rigueur toute scientifique; elle complète les innombrables ouvrages déjà parus sur le même sujet [2]; elle relève, à l'aide de documents irréfutables, d'assez nombreuses erreurs contenues dans l'historique du grand État-major

chefs d'état-major, les originaux de la correspondance militaire de Napoléon, allant du siège de Toulon jusqu'en 1815 (150 volumes), toutes les lettres de Berthier, chef d'état-major de l'Empereur, les lettres du roi de Naples Joseph, du vice-roi d'Italie Eugène, celles des maréchaux de l'Empire, les états de situation de la Grande Armée, les ordres, les lettres, les rapports, les registres et les situations des armées pour toutes les campagnes du siècle dernier, etc., etc.

1. Son chef actuel, M. le lieutenant-colonel d'artillerie E. Picard, est l'auteur d'ouvrages réputés : *Bonaparte et Moreau*, *la Perte de l'Alsace* (1870), *la Guerre en Lorraine* (1870).

2. Parmi les histoires de la guerre de 1870 les plus répandues dans le public, on doit citer celles dues à la plume du général Palat (Pierre Lehautcourt) et du lieutenant-colonel Rousset, ancien professeur à l'École de guerre.

prussien qui, rédigé à partir de 1872, est moins un exposé exact et impartial des faits qu'un monument élevé à la gloire des armées allemandes et de leurs chefs, et qui, projetant volontairement des ombres sur bien des faiblesses dévoilées depuis, s'attache systématiquement à mettre en valeur dans une lumière éclatante les talents de la direction suprême et de ses subordonnés immédiats. Rendant un juste hommage à la valeur incomparable de nos armées comme à l'admirable effort tenté par le gouvernement de la Défense Nationale, notre *Histoire* met une fois de plus en lumière les causes de nos défaites : manque de préparation en présence d'un adversaire pour qui la préparation à la guerre avait été une œuvre de tous les instants, poursuivie avec une méthode et un esprit de suite remarquables[1]; insuffisance d'un haut commandement qui méconnaissait la valeur matérielle et morale de l'offensive et qui avait complètement oublié les traditions de la grande guerre et les enseignements des campagnes napoléoniennes, alors que l'armée prussienne, sous l'inspiration d'un Clausewitz et d'un Moltke, s'était approprié, non d'ailleurs sans la dénaturer, la doctrine de Napoléon, en avait imprégné son grand État-major, et l'avait fait « pénétrer dans le sang et la chair de ses officiers ». Une œuvre comme celle de notre section historique est réconfortante : achevant de détruire la légende qui représentait comme étant au-dessus de toute critique le haut commandement allemand de 1870, elle montre une fois de plus qu'il y a mieux à faire pour nous que de prendre comme modèle la stratégie allemande et de la considérer comme un idéal. Voici donc permis de légitimes espoirs à tous ceux qui savent quels immenses progrès ont été réalisés chez nous depuis quarante ans.

Notre doctrine de guerre, issue des études faites par le corps enseignant de l'École supérieure de Guerre et par l'État-major de l'armée, s'est petit à petit transmise dans tous nos États-majors, puis a pénétré dans nos corps de troupe dont elle a inspiré tous les règlements actuels.

1. « La paix, a écrit Clausewitz, la paix ne doit servir qu'à la préparation de la guerre qu'il faut pousser aussi loin que possible, car la préparation de la guerre est une partie de la guerre elle-même. »

Cette doctrine n'est pas immuable ; car, si ses principes restent éternellement vrais, les procédés de la guerre varient avec les engins dont disposent les combattants, mais il ne s'agit que d'une modification des procédés.

La guerre du Transvaal et surtout la campagne de Mandchourie ont provoqué des discussions profitables. Parmi les maîtres qui avaient élaboré la doctrine, quelques-uns l'ont perfectionnée eux-mêmes, tel le capitaine Gilbert, laissant à sa mort, en 1902, son beau livre sur la guerre sud-africaine, tel le général Langlois, dont la merveilleuse activité se traduisait chaque jour par de nouveaux livres, des études de revues, des articles de journaux[1] ; tels le général Bonnal et d'autres encore.

Et, dans toute l'armée, les disciples et les élèves formés à leur école ont propagé la bonne parole : les uns à l'École de Guerre, les autres, les plus nombreux, dans les ouvrages d'histoire et de critique militaire, de stratégie et de tactique qui paraissent chaque jour. Ainsi, s'est formé un corps d'officiers qui, par son instruction, passe aujourd'hui, aux yeux mêmes de bien des étrangers, pour le premier du monde.

Enfin de nombreuses revues militaires, indépendamment de la *Revue des Armées étrangères* et de la *Revue d'Histoire* que nous avons précédemment citées, contribuent à cette remarquable activité intellectuelle. Les unes, comme la *Revue d'Infanterie* ou la *Revue de Cavalerie*, étudient la tactique de leur arme, mais elle sortent assez souvent — surtout la dernière — de ce cadre un peu étroit pour aborder des questions plus générales. D'autres envisagent surtout l'action combinée des différentes armes en vue d'un but commun, et, à côté d'études stratégiques et tactiques, traitent aussi des sujets d'organisation générale : questions de stratégie et de tactique et questions d'organisation générale sont d'ailleurs inséparables, car l'organisation d'une armée doit répondre à la manière dont on compte se servir de cette armée et réciproquement. Au premier rang de ces revues, on peut citer le *Journal des sciences*

1. Lorsque le général Langlois fut élu à l'Académie française, il reporta l'honneur qui lui était fait à « l'armée tout entière ». En l'élisant, l'Académie avait consacré la valeur que les bons juges reconnaissent à l'œuvre de « renaissance militaire », dont le général était le plus ancien et le plus actif représentant.

militaires, publication dont l'origine remonte à 1825 et qui, depuis quelques années, a pris une très grande extension, le *Spectateur militaire*, recueil de science, d'art et d'histoire militaires, fondé en 1826, et surtout la *Revue militaire générale*, créée au début de 1907 par le général Langlois et dirigée par lui, avec l'idée de « vulgariser la doctrine de guerre française ».

***

Le 15 mars 1891, un article anonyme, intitulé *Du rôle social de l'officier dans le service militaire universel*, paraissait dans la *Revue des Deux Mondes*. Ce généreux article avait pour auteur le commandant Lyautey, aujourd'hui commandant de corps d'armée. Il montrait comment, à ce fait nouveau qu'est le passage de toute la jeunesse française, presque sans exception, à la caserne, doit correspondre un développement du rôle de l'officier; il exposait comment le corps des officiers français pouvait devenir un merveilleux agent d'action sociale, à condition d'être convaincu de son rôle d'éducateur. L'idée n'était pas absolument nouvelle, en ce sens qu'elle avait déjà inspiré certaines œuvres militaires[1], mais jamais elle n'avait été exprimée avec autant de chaleur, de conviction et d'éloquence.

Quelques années plus tard, en 1901, le commandant Ebener, aujourd'hui général, et commandant l'École supérieure de Guerre, donnait aux élèves de l'École de Saint-Cyr une série de conférences, publiées depuis, sur le *Rôle social de l'Officier*, tandis que, à l'École Polytechnique. M. Georges Duruy traçait son beau portrait, également publié depuis, de *l'Officier éducateur*. Depuis lors, une abondante floraison d'études sur le même sujet a surgi dans notre pays où, suivant le mot récent d'un écrivain militaire belge, M. l'intendant Thys, « il faut toujours se rendre pour étudier la genèse et

1. Sans remonter plus haut, l'idée du rôle social de l'officier, de sa fonction d'éducateur, apparait également dans certaines œuvres comme *Pingot et moi*, d'Art Roë (commandant Mahon), *Officier et soldat*, de Georges de Lys (capitaine de Bonnerive), dans le beau roman de Pierre Loti *Mon frère Yves*, etc....

l'évolution d'une grande idée[1] » : ces études ont précisé l'action morale et l'action intellectuelle que, dans notre armée, l'officier peut et doit exercer sur ses hommes, et montré l'accroissement de force qui en résultera pour l'armée elle-même.

Si l'on a pu craindre parfois que certains officiers ne se laissent quelque peu distraire de la préparation à la guerre par la mission nouvelle qui leur était indiquée, cette crainte n'est plus de mise. « Tout supérieur, dit d'ailleurs l'un de nos règlements, — et le même esprit se manifeste dans les autres, — a le devoir de s'occuper de l'éducation morale de ses subordonnés, comme de leur éducation physique et de leur instruction militaire. Il doit, non seulement faire appel à leur mémoire, à leur intelligence, mais encore s'adresser à leur cœur, pour y faire naître ou y développer, par tous les moyens, les sentiments de probité, de franchise, de droiture, de bravoure, de confiance dans leurs chefs, de dévouement et de patriotisme : ces vertus du soldat contribuent au maintien de la discipline plus sûrement que la rigueur des règlements, et sont, à la guerre, la meilleure garantie du succès. »

C'est qu'en effet, au combat, jamais, à aucune époque, la valeur individuelle du soldat n'a eu autant d'importance qu'aujourd'hui. Quelles que soient la science du commandement supérieur et la valeur de ses conceptions, la victoire lui échappera si le soldat n'est pas, suivant le mot du général de Négrier, « personnellement animé par la résolution de vaincre ou de périr ».

Cette éducation morale des soldats, qui incombe plus particulièrement aux officiers vivant en contact direct avec la troupe, est l'œuvre de tous les instants. Les conférences, si elles y contribuent, sont loin d'en être la partie essentielle. C'est en donnant l'exemple du dévouement à sa tâche, c'est en exerçant son autorité avec sang-froid et justice, c'est en ne manquant aucune occasion de témoigner à ses hommes son intérêt et son affection, que l'officier forme des soldats fidèles au drapeau, dévoués à leurs chefs, et prêts, en toutes circon-

1. On peut citer en particulier, parmi bien d'autres, les écrits du colonel Coste, qui a commandé l'École de gymnastique de Joinville, du capitaine Simon, professeur à l'École de Saint-Cyr, du capitaine Demongeot, instructeur à l'École normale supérieure, etc....

stances, à faire spontanément leur devoir. Il y parvient également en exerçant sur eux, à côté de cette action morale, une action intellectuelle. Sans parler d'un enseignement professionnel que l'autorité militaire peut souvent organiser, à des heures laissées libres par le service, en faisant surtout appel à des concours extérieurs, et en ayant soin de le maintenir dans de justes limites, l'officier doit en effet chercher, tout en élevant l'âme de ses soldats, à ouvrir leur esprit, au moyen d'entretiens, de causeries sur l'histoire militaire de la France, sur son expansion coloniale, sur les dangers de l'alcoolisme, et sur bien d'autres sujets encore. L'action intellectuelle qu'il exerce ainsi sur ses hommes développe vis-à-vis d'eux son ascendant et son prestige, et la force morale de l'Armée s'en trouve encore accrue. Cet accroissement de force morale, dû en partie à la campagne menée par tous ceux de nos écrivains militaires qui ont parlé des nouveaux devoirs de l'officier dans la Nation armée, peut, conjointement à nos qualités de race, compenser, le cas échéant, une certaine infériorité d'effectifs vis-à-vis de nos voisins de l'Est, dont la population s'accroît si vite par rapport à la nôtre. Au reste, la nécessité de l'action morale des chefs sur le soldat se fait plus impérieusement sentir en France que partout ailleurs. « A nos qualités natives de race, écrivait récemment le général Langlois, répondent les défauts correspondants : en particulier une certaine tendance à l'indiscipline lorsque le chef, que les hommes sont très capables d'apprécier, n'inspire pas confiance... » A la bataille, notre troupe française sera capable, par enthousiasme, d'efforts étonnants et d'une incomparable puissance manœuvrière, à la condition d'avoir des chefs qui, par l'éducation donnée en temps de paix, auront gagné sa confiance.

Il y a un an et demi, les officiers qui désiraient publier des écrits, même sous un pseudonyme, devaient en demander, par la voie hiérarchique, l'autorisation au ministre de la Guerre ou à leur commandant de corps d'armée. Les travaux soumis à l'approbation des différents chefs ne revenaient à leurs auteurs qu'au bout d'un temps toujours long. Ces lenteurs et ces formalités, sans grands inconvénients pour la publication d'une étude technique, destinée au public militaire, ne per-

mettaient que difficilement aux officiers de s'adresser au grand public. D'autre part, une certaine appréhension de voir leurs idées soumises à une censure parfois méticuleuse, fût-elle bienveillante au fond, paralysait chez beaucoup toute velléité d'écrire.

Le règlement du 25 mai 1910 sur le service intérieur a heureusement spécifié que, désormais, « les officiers peuvent, sous leur signature et leur responsabilité, publier des écrits ». Aucune demande d'autorisation n'est plus nécessaire : mais ce droit d'écrire comporte des devoirs, et l'officier doit savoir « éviter de lui-même toute indiscrétion », ne « pas publier des écrits susceptibles de nuire à la discipline ou de créer des difficultés à ses chefs ». L'autorité militaire, dit le règlement, « conserve tout pouvoir d'appréciation et de sanction vis-à-vis des auteurs dont les écrits seraient jugés préjudiciables à la discipline, à l'esprit militaire ou aux intérêts du Pays ».

Ainsi délimité, ce droit d'écrire présente de sérieux avantages, car si l'œuvre littéraire des militaires en France est aujourd'hui considérable, le grand public français ne s'en doute guère ; il ignore les organes spéciaux où elle a paru, et souvent aussi ces organes sont trop techniques pour lui. Et cependant, vis-à-vis du public, « l'armée nationale, comme l'écrivait récemment le colonel Lavisse, dans la *Revue de Paris*, ne doit pas rester la grande muette... : entre beaucoup de nos concitoyens et nous, il reste encore bien des malentendus à dissiper et des appréhensions à faire tomber... » On a cherché parfois à opposer les « intellectuels » aux soldats : quand tous, parmi ceux-là, connaîtront mieux ceux-ci, l'estime et l'entente ne tarderont pas, s'il en est encore besoin, à se développer [1].

Une opinion militaire est à créer chez nous, tandis qu'elle

1. Un cours d'organisation militaire comparée est fait aujourd'hui à l'École des Sciences politiques par M. le lieutenant-colonel Malleterre, ancien professeur à l'École de Guerre; il y a remplacé les leçons de géographie militaire du général Niox et du colonel Leblond, deux anciens maîtres de l'École de Guerre. Un cours de marine militaire est professé rue Saint-Guillaume par un lieutenant de vaisseau de réserve, M. P. Cloarec. D'autre part, certains professeurs de l'École des Sciences politiques ont donné à l'École de Guerre des conférences sur l'économie politique et les finances publiques, et, depuis une année, les officiers de l'École de Guerre suivent à l'Ecole des Sciences politiques le cours de droit international de M. Renault.

existe de longue date chez d'autres nations, qui ont depuis longtemps accordé à leurs officiers le droit d'écrire. En Allemagne, cette opinion est faite par les revues et les journaux, grands quotidiens et même feuilles locales, qui ont souvent de remarquables correspondants militaires, appartenant à l'armée. Jamais le contact entre l'armée et le grand public n'est apparu en France plus nécessaire qu'à notre époque, où la transformation profonde apportée par la loi de 1905 sur le service de deux ans entraîne la revision de nos autres lois organiques sur les cadres et les effectifs, sur l'organisation générale de l'armée, sur la constitution de nos forces de complément. Il est très désirable que des hommes compétents mettent la nation en garde contre le danger de certaines utopies.

Nos écrivains militaires pourront également montrer au public l'inlassable persévérance et la méthode avec lesquels, chez certains de nos voisins, l'autorité militaire s'applique à accroître sans cesse la force matérielle de l'armée : ils lui feront ainsi sentir impérieusement les devoirs qui nous incombent. Ils pourront aussi lui apprendre que la force réelle d'une armée dépend encore et surtout de sa valeur professionnelle, intellectuelle et morale; ils lui signaleront certaines faiblesses que cachent parfois des dehors très brillants, semblables à ceux que possédait l'armée prussienne à la veille d'Iéna et d'Auerstædt; ils lui feront connaître les énormes progrès qui ont été réalisés chez nous depuis quarante ans, en ce qui concerne la tactique, la valeur du commandement, l'instruction des états-majors, des officiers et de la troupe; ils lui exposeront comment, chaque fois qu'il s'est agi d'inventions nouvelles, nous avons été des précurseurs, et quels avantages nous procure le génie inventif de notre race : ils donneront ainsi à la nation cette confiance en soi qui, aux heures de crise, évite les affolements et les défaillances, et qui est une force, lorsqu'elle ne fait que correspondre au juste sentiment de ce que l'on vaut réellement.

JEAN DANY

LETTRES

SUR

LA COUR DE LOUIS XIV[1]

Paris, le 2 septembre 1671 [2].

Le courrier qui vous remettra cette dépêche porte à M. de Laon [3] la funeste nouvelle de la mort de M. de Lionne [4], qui est la plus grande perte qu'il puisse faire. M. le duc d'Estrées m'a chargé de prier Leurs Altesses Royales de ne pas l'arrêter et que cette mort se tienne la plus secrète qu'il se pourra. C'est pourquoi je vous prie, Monsieur, d'y apporter aussi vos soins, car il est de la dernière importance qu'elle ne se sache pas si tôt à Rome pour les intérêts de cet évêque et de toute sa maison. Que s'il n'est pas cardinal à ce coup, peut-être que les bonnes intentions du Roi se pourraient ralentir et que le cardinal Altieri [5], qui n'est pas bien intentionné, se rendra toujours plus difficile, ne se trouvant plus un secrétaire d'État en tête. M. de Laon lui est à charge; on a su qu'il se plaint de ses fréquentes et longues visites et qu'il le travaille si fort par ses raisonnements qu'il est obligé de changer de chemise quand il sort d'avec lui. Il a fait écrire à M. l'archevêque de Toulouse qu'il se procurât du Roi des

1. Voir la *Revue* du 15 mars.

2. Au marquis de Saint-Thomas.

3. César d'Estrées, évêque et duc de Laon, alors à Rome pour préparer sa nomination de cardinal. Son neveu, le marquis de Cœuvres, plus tard duc d'Estrées, avait épousé la fille de Lionne.

4. M. de Lionne était mort le 1er septembre 1671.

5. Paluzzo Paluzzi Albertoni, connu sous le nom de cardinal Altieri à la suite de son adoption par Émile Altieri, pape sous le nom de Clément X.

lettres de recommandation pour le cardinalat et qu'il le ferait d'abord, aimant mieux procurer cet honneur à un Italien qu'à un Français. M. de Toulouse, qui n'y voyait pas alors d'espérance, parce que M. de Lionne vivait, qui était son ami, lui montra cette lettre pour se faire un bon office auprès de lui; mais il pourrait bien maintenant changer de conduite. Il passe pour l'homme de cette Cour le plus adroit et le plus heureux; tout le monde lui donne le maniement des affaires étrangères, en laissant au marquis de Berny [1] le secrétaire. On dit même qu'il s'est offert de le servir de premier commis. S'il y met le nez, il sera premier ministre un jour.

Paris, le 2 septembre 1671.

Ce qui peut lui porter du préjudice [2] est que M. le marquis de Berny, bien que savant et homme d'esprit, n'a pas assez d'âge ni d'expérience pour le maniement des affaires étrangères. On croit qu'on lui laissera le département de secrétaire d'État et que M. l'archevêque de Toulouse aura les affaires étrangères avec la qualité de ministre. On se fonde en cette espérance sur la connaissance qu'il en a contractée dans ses ambassades, sur son adresse et sur l'extrême bonheur qu'il a toujours eu jusques à présent, car on remarque ici qu'on n'y a pas vu d'homme plus heureux et on a su qu'il a des habitudes et confidences secrètes avec le Roi, dont les ministres n'ont jamais eu connaissance, et de plus il est étroitement lié d'amitié avec le comte de Lauzun qui s'est déclaré parent du marquis de Castries [3], beau-frère de M. de Toulouse, et logé dans son appartement à Fontainebleau, à Versailles et à Saint-Germain. Que si ce prélat a les affaires étrangères, il ne tardera pas d'être cardinal, et ensuite premier ministre, et c'est ce qui nuirait aux deux autres et à M. de Laon. Néanmoins M. Le Tellier ne s'y opposera pas parce qu'il le croit de ses amis; mais

1. Louis-Hugues de Lionne, marquis de Berny, n'avait alors que vingt-cinq ans.

2. M. de Saint-Maurice, au début de cette lettre, rappelle ce qu'il a déjà écrit au marquis de Saint-Thomas dans la lettre précédente au sujet des divers successeurs possibles de M. de Lionne.

3. René-Gaspard de La Croix, marquis de Castries, gouverneur de Montpellier en 1660, lieutenant-général en Languedoc en 1668, avait épousé Élisabeth de Bonzi, sœur de l'archevêque de Toulouse.

M. de Louvois n'est pas de ce sentiment et assurément, pour pouvoir continuer dans le crédit où il est, il ne faut pas qu'il y ait de premier ministre. Il tâchera à faire avoir les affaires étrangères à son père et sous lui M. le marquis de Berny, ou fera tous ses efforts pour les procurer à M. Courtin [1], homme qui en est instruit, qui a de l'esprit et de l'adresse et qui est son ami et qu'il gouvernerait à sa mode.

M. Colbert doit aussi tâcher de mettre dans ce poste une de ses créatures, comme son frère qui est en Angleterre, ou M. de Pomponne qui est en Suède, ou bien le prendre lui-même. Il y avait songé autrefois et il pourrait remettre à M. de Berny son département de secrétaire d'État, qui est de la Maison du Roi et qui est beau, et se faire donner l'autre; mais s'il ne se déchargeait pas à même temps d'une partie des autres embarras qui l'occupent si fort [2], les ministres étrangers ne le verraient qu'avec difficulté, et en cela ils trouveraient bien du changement car nous voyions feu M. de Lionne à l'heure que nous voulions et jamais homme n'a été si facile, si obligeant et plus complaisant. Votre Altesse Royale a assurément perdu un bon ami en sa mort; pour moi, j'en ai autant de douleur que j'en ressentis à celle de mon père.

Paris, le 4 septembre 1671.

M. Colbert pourrait bien avoir la direction des affaires étrangères; bien des gens me le dirent hier à Versailles où je fus avec M. le marquis Dogliani faire un peu de cour et me promener. Le Roi devait résoudre cette affaire, mais, à six

1. Honoré Courtin, d'abord conseiller au Parlement de Rouen, puis maître des requêtes en 1650, commissaire aux règlements des limites en 1661, successivement intendant des généralités d'Amiens, de la Flandre maritime et de Soissons de 1663 à 1666, ambassadeur à Bréda en 1667, allait être chargé quelques jours plus tard de remplacer Pomponne comme ambassadeur de France en Suède.

2. Aux termes d'une instruction qu'il écrivit pour son fils, le marquis de Seignelay, en 1671, « le département de la charge » de Colbert comprenait : « La Maison du Roi et tout ce qui en dépend; Paris, l'Ile de France et le gouvernement d'Orléans; les affaires générales du clergé; la marine, partout où elle s'étend; les galères; le commerce, tant au dedans qu'au dehors du royaume; les consulats; les compagnies des Indes orientales et occidentales et les pays de leur concession; le rétablissement des haras dans tout le royaume. » (*Lettres, instructions et mémoires de Colbert* publiés par P. Clément, III[1], 47).

heures du soir que j'en partis, il ne s'en était pas encore déclaré. On attendait avec grande curiosité cette déclaration; chaque parti s'intriguait et s'échauffait fort. On m'y dit que M. de Louvois avait fort entretenu Sa Majesté en particulier le matin. Je vis son père chez la Reine, après le dîner, fort ému et rêveur et M. Colbert assez froid et libre; le vent de la Cour n'était pas si favorable à M. l'archevêque de Toulouse que celui de cette ville; on y parlait peu de M. Courtin, mais bien et avec estime de M. de Pomponne. Chacun y demeurait d'accord que le marquis de Berny ne pouvait pas avoir cet emploi, mais que le Roi le traiterait bien, qu'il avait été sensiblement touché de la mort de M. de Lionne. Il avait aussi très bien reçu et entretenu longtemps M. le duc d'Estrées qui sortit très satisfait d'auprès de lui, et Sa Majesté a encore écrit à Rome en faveur de M. de Laon pour le cardinalat, ayant assuré qu'il l'y pousserait à quelque prix que ce fût.

Je vis là la Cour en grande attente de voir en faveur de qui le Roi se déclarera pour, puis prendre leur parti et faire leurs projets, se figurant tous que l'on connaîtra dans cette rencontre qui a plus de crédit et de part dans la faveur. Pour moi, je suis certain que qui que le Roi puisse nommer, cela ne fera aucun changement, qu'il fera connaître aux uns et aux autres ce qui sera de son service et qu'il les contentera tous par des différentes faveurs.

Paris, le 9 septembre 1671.

Je crois que le courrier aura dit à Turin le digne choix que Sa Majesté a fait d'un secrétaire d'État à la place du dernier mort. Elle a assurément l'approbation de toute la Cour et de tout Paris : c'est M. de Pomponne, fils de M. Arnauld d'Andilly; on lui a envoyé un gentilhomme ordinaire de chez le Roi lui en porter la nouvelle en Suède où il est en ambassade depuis peu pour la seconde fois [1]. Je crois que Votre Altesse Royale se souviendra de l'avoir vu en sa Cour sous le nom de M. d'Andilly. C'est assurément un galant homme, qui m'a témoigné toujours beaucoup d'amitié. Je l'ai vu ici avant qu'il

1. La lettre très curieuse par laquelle Louis XIV informait Pomponne du choix qu'il venait de faire est du 5 septembre 1671 (*Le marquis de Pomponne*, par L. Delavaud, p. 185).

allât en Hollande, et à ce dernier voyage de Flandre nous nous sommes souvent entretenus ensemble, à Dunkerque et à Tournay. Jamais homme n'a mieux parlé et écrit, il est parfaitement bien instruit des affaires du Roi et de celles des étrangers.

On dit que ce qui a porté Sa Majesté à ce choix est qu'elle lit elle-même toutes ses lettres qu'elle admire chaque fois qu'elle en reçoit. Mais ce qui l'a le plus persuadé de son habileté est qu'étant à Tournay, on lui ordonna d'en partir promptement pour s'aller congédier en Hollande et pour passer incessamment en Suède. Il sollicitait feu M. de Lionne pour avoir ses instructions, lequel avait beaucoup à faire pour les autres dépêches d'importance, ce qui l'obligea à le prier de se les faire lui-même. Il ne tarda pas d'y travailler et de les lui remettre. Il les trouva si belles qu'il les porta d'abord au Roi qui les admira et dit à feu M. de Lionne qu'il avait fait là un beau travail et en peu de temps. Il lui répondit qu'il ne se donnait pas la vanité d'y avoir travaillé et qu'il ne voulait pas s'en faire honneur ni ravir la gloire qui en était due à M. de Pomponne, que c'était lui-même qui les avait faites [1]. On n'y ajouta pas une ligne et le Roi lui en témoigna sa satisfaction et l'estime qui lui en restait. Les ministres veulent que l'on croie qu'ils y ont contribué tous deux; cependant l'on croit que MM. Le Tellier et de Louvois sont ceux qui l'ont le mieux servi et il est certain que M. Colbert souhaitait les affaires étrangères.

Cependant M. de Louvois, qui profite de tout, exercera sa charge et entrera par là dans le ministère d'où il ne sortira plus [2]. Il s'instruira des affaires, pour que, quand tous les ministres (qui sont beaucoup plus vieux que lui) mourront, il

1. Cet épisode est rapporté presque dans les mêmes termes dans l'*Abrégé de la Vie de Pomponne*, écrit plus tard par la marquise d'Ancezune, sa petite-fille : « M. de Lionne, ami intime de M. de Pomponne, le chargea de faire lui-même son instruction pour cette seconde ambassade ; il lui dit qu'il avait si bien servi dans la première qu'il dirait mieux que personne ce qu'il croirait de plus convenable au service du Roi... M. de Lionne porta au conseil cette instruction faite par M. de Pomponne. Le Roi fut si satisfait qu'il dit à M. de Lionne qu'il s'était surpassé dans cette instruction et qu'il avait rempli toutes ses vues et tout ce qu'il désirait. Ce ministre, avec un désintéressement peu ordinaire, dit au Roi qu'il ne voulait pas ôter à l'auteur la gloire qu'il méritait et que cette instruction était l'ouvrage de M. de Pomponne. » (*Le marquis de Pomponne*, par L. Delavaud, p. 7.)

2. Louvois avait été désigné pour exercer par intérim la charge de ministre des Affaires étrangères jusqu'au retour de Pomponne.

puisse lui seul en avoir le maniement et s'ériger en premier ministre. J'ai été le premier à le mettre en possession de sa commission. Je le vis lundi à Versailles, je l'en félicitai; il me témoigna que la plus grande joie qu'il recevait dans l'honneur que lui avait fait le Roi était qu'il aurait plus d'occasions de rendre ses très humbles services à Votre Altesse Royale et qu'assurément il était plus son serviteur qu'elle ne le croyait. Il fait fort l'ignorant dans les affaires; il se plaint de ce que le Roi l'a chargé de cette commission; qu'il était déjà assez embarrassé de celle de la guerre qui surpasse ses forces; il prie qu'on l'instruise, qu'on ait un peu de patience pour lui laisser concevoir les choses et assure que si on ne trouve pas en lui de l'habileté, on y trouvera beaucoup de bonne foi et d'envie de bien faire. Il me dit aussi que, ce qui avait porté le Roi à lui donner cette commission était qu'il ne voulait pas en donner le maniement à un étranger, auquel on l'aurait ôté à l'arrivée de M. de Pomponne; qu'il en avait voulu charger M. Le Tellier, puis M. Colbert, qui s'en étaient excusés tous deux, le premier à cause de son âge qui ne lui permettait pas de s'appliquer à des dépêches et M. Colbert à cause des grandes occupations qu'il était obligé d'avoir à ses charges et aux autres affaires dont il était chargé et que Sa Majesté, à ces refus, dit qu'il fallait donc faire travailler les jeunes gens.

Paris, 11 septembre 1671.

M. de Louvois régente maintenant à Versailles où il est seul, M. Colbert étant encore en cette ville, malade de la fièvre tierce, mais qui n'est pas considérable, et M. Le Tellier se tient à Chaville, qui est sa maison de campagne, exprès pour laisser les coudées franches à son fils. Je fus hier à la Cour pour me promener, où je le vis et je lui dis par forme que je devais faire demander audience à Sa Majesté pour lui présenter une lettre de Votre Altesse Royale au sujet des limites d'entre la Savoie et le Dauphiné, car, de quoi qu'on doive parler au Roi, il en faut donner connaissance au ministre des Affaires étrangères, et c'est une coutume établie ici depuis longtemps. Celui-ci a assigné le dimanche et le mercredi aux ministres étrangers pour les écouter, mais il m'a dit que pour moi ce serait toutes les fois que je voudrais.

Comme il n'y a plus de ministres à Versailles que M. de Louvois, le Roi ne bouge de tout le jour de l'appartement des dames, où l'autre va négocier[1] avec lui quand il y est appelé; et puis, sur le soir, ils vont tous ensemble au promenoir et la Reine d'un autre côté. Lundi nous nous trouvâmes, M. le marquis Dogliani et moi, avec le Roi et les dames au Rocher et au Théâtre d'Eau, où il y avait très peu de monde, et Sa Majesté ne parla ni aux dames ni à nous.

Il a été extrêmement satisfait de la promotion de M. de Laon et l'a publiée pour faite; il témoigne grande estime pour lui et elle cause bien des jalousies. Il semble que M. de Louvois n'a plus rien en tête que lui et M. Colbert; il a failli enrager de ce qu'il ne voit pas les dépêches de Rome, particulièrement celles de M. de Laon qu'il a ordre de remettre au duc d'Estrées qui les lit au Roi et se charge des réponses; ainsi cette négociation n'est sue que d'eux seuls.

Paris, le 16 septembre 1671[2].

Maintenant que M. Colbert se porte bien et qu'il retournera à la Cour, on verra comme il agira, car assurément il a été outré de cette dernière affaire[3]. Je sais de bon lieu qu'il avait prémédité de changer de département avec M. de Berny et de prendre les affaires étrangères; il s'en était expliqué en cachetant chez feu M. de Lionne, et quand il sut le choix de M. de Pomponne, il voulait tout battre chez lui quand il retourna de la Cour. Il entreprendra assurément quelque chose, mais le Roi le contiendra; il sait leurs divisions et combien les uns et les autres lui sont nécessaires; il les satisfait les uns en une chose et les autres en l'autre et leur impose silence pour leurs jalousies particulières.

On a raison d'être affligé en Piémont de la mort de M. de Lionne; on verra par la suite qu'il était ami de Leurs Altesses Royales; vous raisonnez parfaitement bien sur le peu de règle qu'il observait pour la conservation de sa vie; il mangeait et buvait beaucoup, mais ce n'étaient pas là ses plus grands

1. C'est-à-dire exposer les affaires relevant de son ministère.

2. Au marquis de Saint-Thomas.

3. La nomination de M. de Pomponne à la succession de M. de Lionne.

désordres. Il était dans le dernier dérèglement pour les femmes et allait chez les plus abandonnées; on dit même qu'il avait une ch....-p.... à sa mort. Il a laissé sa famille dans un grand désordre; pas un de ses enfants ne fera jamais figure; il leur a laissé trop de liberté. Ils ont tous vu leur mère, qui a reçu beaucoup de visites; elle a paru affligée et dit qu'elle ne veut pas sortir de six mois du couvent où elle est; cependant elle compte sans l'hôte, car elle y a été enfermée par ordre du Roi et il n'a pas encore ordonné qu'elle fût mise en liberté.

Paris, le 18 septembre 1671.

Le Roi se promène fort à Versailles, particulièrement le matin à pied; il y fait des horribles dépenses et assurément des belles choses, mais ce ne sera jamais un lieu de la dernière beauté parce qu'il n'a pas de bons architectes et qu'il a voulu conserver un vieux bâtiment qui est peu de chose. Hors des heures de son promenoir, il est dans l'appartement des dames et y va tous les soirs en carrosse avec elles.

Paris, le 27 septembre 1671.

M. Courtin partit jeudi dernier, 24 de ce mois, pour aller incessamment en Suède s'y charger des négociations qu'y fit M. de Pomponne, afin qu'il puisse revenir ici au plus tôt pour vaquer à son nouvel emploi. Le Roi le souhaite auprès de sa personne et M. Le Tellier me dit aussi jeudi qu'il l'attendait avec grande impatience pour voir son fils déchargé des affaires étrangères de crainte qu'il n'y fit quelque pas de novice, qu'il n'était pas instruit, qu'il n'avait pas de l'expérience, qu'il était assez occupé et embarrassé en celles de la guerre, et qu'enfin il n'avait que trente ans. Votre Altesse Royale fera assez les réflexions nécessaires sur ce discours sans que je l'en ennuie.

Ce ministre voulut bien aussi me faire connaître qu'il avait bonne part à l'avancement de M. de Pomponne. Il m'expliqua comme un peu après la disgrâce de M. Fouquet il avait été relégué à Verdun comme son ami particulier, qu'il l'avait fait rappeler de son exil, qu'il l'avait proposé au Roi pour la première ambassade qu'il a faite en Suède, qu'il avait surmonté toutes les difficultés qu'y formaient les ennemis des Jansénistes,

particulièrement les Jésuites, que depuis ils avaient toujours été amis et qu'à Fontainebleau, le jour avant que la Cour en partît, le Roi ayant su le péril où était feu M. de Lionne, il lui fit l'honneur de lui témoigner à lui seul que si M. de Lionne mourait, il avait songé à M. de Pomponne pour lui succéder. Quasi toute la Cour croit que c'est un ouvrage de sa main et de celle de son fils ; néanmoins M. Colbert fait publier par ses partisans et amis que M. de Pomponne lui doit seul sa fortune.

M. Colbert fut mardi à Versailles pour la première fois depuis sa maladie ; le Roi le traita très bien. Il s'y retira jeudi avec sa femme pour y demeurer à l'ordinaire et pour fuir sa maison, où la duchesse de Chevreuse, sa fille, a la petite vérole. Je tâcherai d'observer comme il en agira, afin que sur l'accroissement ou diminution de son crédit, Votre Altesse Royale puisse prendre des mesures certaines sur ce qu'elle aura à faire ici pour ses intérêts. M. Le Tellier affecta, le jour que je le vis, de le louer extrêmement pour le bon état où il a mis les finances et revenus de Sa Majesté, m'assurant que l'an 1661 elle n'avait de liquide que vingt-trois millions de revenus et qu'à présent elle en avait soixante et dix, payés par mois, qui pourraient bien augmenter de trois ou quatre, particulièrement de douze cents mille livres du revenu des postes qui sera à la fin de l'année prochaine uni au domaine, et finit en disant que tout l'honneur en était dû à M. Colbert ; mais je crus qu'il me voulait faire connaître par là que c'était où s'étendait tout le ministère de M. Colbert et qu'il n'avait pas grande part aux affaires étrangères.

On dit que ce qui a encore beaucoup mortifié M. Colbert est que le Roi, lui demandant des nouvelles du commerce, lui fit connaître qu'il savait qu'il périssait et qu'il lui dit, le prenant par la main, que ce qu'on en avait fait n'avait été qu'à bon dessein, qu'il lui en savait gré, qu'il ne plaignait pas les dépenses qu'il y avait faites, et que, si la chose ne pouvait pas réussir, il ne fallait pas s'y opiniâtrer, mais s'en retirer pour s'appliquer à ce qui serait plus avantageux pour le bien de sa couronne et de ses sujets. Toute la Cour croit que c'est un coup de M. de Louvois qui a bien de la vanité que les choses qui dépendent de son ministère vont à souhait, soit pour les fortifications, pour le maintien des troupes et des arsenaux

où l'on observe toute l'économie possible, ce qui n'est pas de même des choses nécessaires à la mer, où l'on a fait jusques à présent des dépenses si considérables.

Il a fait ici le plus furieux vent qui ait jamais été et qui a causé des dommages à Paris pour plus d'un million et demi; tout le monde est après, faire réparer les toits, les cheminées qui ont presque toutes été rasées et bien des vitres cassées. Le Roi en est aussi à Versailles pour plus de cinquante mille écus, à Trianon, à la ménagerie et particulièrement au château où il est tombé un grand pan de muraille, où il y avait plus de cinquante fenêtres de pierre de taille. Cela arriva un peu après minuit, et cet appartement était attaché à celui des dames; elles eurent des frayeurs mortelles. Elles s'y devraient accoutumer, car déjà l'année passée le feu s'y prit pendant qu'elles étaient au lit. Lors de cette furie de vent, les filles de la Reine furent obligées de traverser la cour pour aller se coucher : elles en furent culbutées, leur robe et leur chemise sur la tête, et firent montre générale, particulièrement mesdemoiselles de Lannoy et Théobon.

Paris, le 2 octobre 1671.

J'ai déjà fait savoir à Votre Altesse Royale que M. Colbert est à la Cour; le marquis de Seignelay y est arrivé, chargé de présents et de caresses du roi et de la Cour d'Angleterre. Mardi, après le conseil, son père le mena dans le cabinet du Roi où ils furent eux trois enfermés durant une heure et un quart, ce que la Cour trouva extraordinaire. Le Roi lui fit accueil et caresse et traite toujours bien le ministre. Puisque je ne le peux pas voir, je verrai le marquis de Seignelay, son fils, et lui ferai bien des amitiés de la part de Votre Altesse Royale.

Si je fus échauffé de la marquise de Saint-Maurice à mon mariage, vingt-quatre années m'ont bien refroidi et effacé les charmes que Votre Altesse Royale dit qu'elle a eus [1]; je ne

1. Ainsi que nous l'apprend la lettre du 22 avril 1671, la marquise de Saint-Maurice venait de quitter la Cour de France pour rentrer à Turin. Les sentiments que le duc de Savoie témoignait alors pour elle ne paraissent pas avoir été uniquement platoniques, car deux ans après son départ de Paris, la marquise accouchait à Turin d'une fille, mademoiselle de Chabod, que le marquis de Saint-Maurice déclarait ne pas devoir moins aimer que ses autres enfants, bien qu'il n'eût pas travaillé à sa naissance.

laisse pas de l'aimer beaucoup parce qu'elle est faite à ma mode et qu'elle a toujours été commode, quelques inclinations que j'aie eues; mais tout cela est passé. Quarante-huit ans, des cheveux blancs et les lunettes que j'ai été chargé de prendre me font faire trêve avec les dames malgré moi, car il me semble que je n'y réussissais pas mal. Je prends beaucoup de part à tous les honneurs que Votre Altesse Royale et Madame Royale faites à ma femme, mais rien ne saurait accroître le respect et le zèle, etc...

Paris, le 4 octobre 1671

On dit que le Roi n'a armé que pour sa seule sûreté et que dans une grande conférence qu'il eut avec Monsieur le Prince sur l'état présent des affaires de l'Europe, ce grand capitaine lui fit peur, lui ayant fait voir que si les Espagnols, Hollandais et Suédois l'attaquaient, que le duc de Lorraine et l'Empereur en profiteraient et qu'assurément il ne saurait les empêcher de venir à Paris, s'il n'avait pas un nombre considérable de troupes, et lui prouva qu'il lui fallait cent mille hommes pour garder ses frontières et ses côtes de mer; ce qui l'a porté à armer puissamment comme il fait. S'il demeurait en cet état, ce serait une mauvaise affaire pour ses voisins qu'il tiendrait toujours en crainte; il serait bien mieux de le voir occupé contre quelque puissance qui lui tienne tête et qui lui fît de la crainte.

Rueil, le 9 octobre 1671.

Il n'y a rien de nouveau à la Cour; le comte de Guiche [1] y est vu d'assez bon œil, mais il ne faut plus qu'il pense au régiment des gardes; il fait la vie ennuyante des autres qui n'ont ni plaisir ni satisfaction, le Roi demeurant tout le jour enfermé dans le conseil ou avec les dames, et il ne se laisse voir qu'à son lever, à la messe, au dîner, au souper et quand il va coucher, sans parler à qui que ce soit, sauf quelques paroles à ceux qui le servent et qui sont ordinairement auprès

1. Armand de Gramont, comte de Guiche, fils aîné du maréchal de Gramont, ongtemps disgrâcié en raison de ses relations avec Henriette d'Angleterre et de ses intrigues contre mademoiselle de La Vallière, venait de rentrer dans une demi-faveur. Sa brillante conduite lors du passage du Rhin en 1672 devait achever de le remettre en grâce auprès du Roi.

de sa personne. On s'aperçoit bien que le maréchal de Gramont est incommodé et ne peut pas être auprès du Roi, car il a toujours quelque matière d'esprit à entretenir le Roi, qui le met en discours et l'oblige de parler et convie les assistants à entrer dans la conversation. Mais à cette heure personne ne dit mot, particulièrement depuis que Monsieur le Prince a la goutte; on a banni le jeu de chez les dames, ainsi il n'y va personne et le Roi est tout le jour seul avec elles, quand il ne négocie pas. Elles se portent à miracle et il semble que madame de La Vallière rajeunit et qu'elle renouvelle de charmes parce qu'elle prend de l'embonpoint. Si on pouvait parler sur cette matière, j'avouerais ingénument qu'elle me plaît fort.

Rueil, 14 octobre 1671.

M. de Turenne a demeuré ce matin une heure enfermé avec le Roi, que les trois ministres étaient dans l'antichambre à attendre; il lui fait des grandes caresses; on croit qu'il donnera au cardinal de Bouillon la charge de grand aumônier de France, ce qui marque qu'il veut se servir de M. de Turenne. On ne met plus en doute la guerre; on ne sait pas néanmoins encore contre qui, néanmoins on assure que le Roi passera le Rhin.

Rueil, 16 octobre 1671.

Le Roi, maintenant que les nuits commencent à être grandes, recommence à jouer au reversi chez les dames; on y fait grand jeu. Madame la comtesse de Soissons ni le comte de Lauzun n'en sont plus et disent naïvement que c'est manque d'argent et qu'ils ont fait des pertes trop considérables par le passé. Le Roi y souffre tous ceux qui peuvent jouer des sommes considérables; Dangeau [1] gagne toujours et a borné là toute sa fortune et ses emplois, puisqu'il a quitté son régiment et pour ainsi dire la guerre et les espérances de se pousser dans les affaires, puisqu'on ne l'a pas jugé capable de l'ambassade

1. Philippe de Courcillon, marquis de Dangeau, l'auteur du *Journal*, colonel du régiment d'infanterie du Roi en 1665, gouverneur de Touraine en 1667, avait été en 1670 nommé ambassadeur en Suède, mais il n'avait pas rejoint son poste.

de Suède à laquelle il avait aspiré et été nommé. Les dames se divertissent pendant le jeu à entendre des voix et des instruments. Depuis peu madame de Montespan a attiré à la Cour et auprès d'elle madame de Vivonne [1] qui n'y avait jamais été; on dit que c'est dans l'envie qu'elle a que M. de Vivonne, son frère, la fréquente, maintenant qu'il revient de Provence, ce qu'il n'a pas encore voulu faire depuis sa faveur. Elle a toujours beaucoup de crédit, parce qu'elle a beaucoup d'adresse à se le maintenir et infiniment de l'esprit pour divertir et plaire au Roi.

Rueil, le 23 octobre 1671.

Votre Altesse Royale allonge assurément ma vie de plusieurs années, en me donnant de si bonnes nouvelles de Monseigneur le Prince [2]; c'est la plus grande et l'unique joie que je puisse recevoir que d'apprendre qu'il s'élève en santé, en force, avec tant d'esprit et de jugement. Ma femme m'en fait des descriptions qui me ravissent. Je voudrais bien que Madame Royale fût aussi heureuse et aussi satisfaite que la Reine. Jamais on n'a vu tant de joie à une femme qu'elle en a de sa grossesse. Elle dit à tout le monde qu'elle mourra satisfaite si elle peut encore donner un prince à la France [3].

On dit à la Cour que le Roi, pour satisfaire Monsieur, rappelle le chevalier de Lorraine [4] et le comte de Marsan, qu'il rappellera aussi le marquis de Vardes [5] et les médisants

1. Antoinette-Louise de Mesmes, mariée à Louis-Victor de Rochechouart, comte, puis duc de Vivonne, frère de madame de Montespan.

2. Le prince de Piémont, fils du duc Charles-Emmanuel II, le futur Victor-Amédée II, alors âgé de cinq ans.

3. La reine Marie-Thérèse devait accoucher le 2 juin 1672 d'un fils, Louis-François, duc d'Anjou, mort le 4 novembre suivant. Sur le contentement que la Reine témoignait de ses grossesses, Primi n'est pas moins affirmatif que le marquis de Saint-Maurice (Primi Visconti, *Mémoires*, p. 105).

4. Le marquis de Saint-Maurice a longuement raconté dans ses lettres de 1670 comment le roi, mécontent des relations de Monsieur, son frère, avec le chevalier de Lorraine, avait fait arrêter ce dernier au château de Saint-Germain et l'avait chassé de la Cour; le comte de Marsan, frère du chevalier de Lorraine, avait été compris dans la même disgrâce.

5. René du Bec-Crespin, marquis de Vardes, l'un des favoris des premières années du règne, avait été exilé à Aigues-Mortes en 1665 à la suite de ses intrigues contre mademoiselle de La Vallière. Il ne fut autorisé à revenir à la Cour que beaucoup plus tard.

publient que c'est pour mettre l'épousée sur un bon pied, que l'on devrait bien envoyer le comte de Guiche[1] l'épouser à Metz par procuration. On dit que cette princesse amènera avec elle trois demoiselles de qualité et belles et qu'elles feront aussi abjuration. Les galants se figurent que si elles sont aussi faciles en amour qu'à changer de religion, qu'ils en viendront facilement à bout.

Rueil, le 30 octobre 1671.

Il n'y a pas des nouvelles considérables à la Cour. Le Roi s'occupe dans des perpétuels conseils, à la chasse, va chez les dames. Il y a comédie deux fois la semaine à Saint-Germain et régal tous les après-minuit des jours maigres. Mercredi que j'y fus, le Roi alla courir le lièvre avec la meute de Monsieur le Dauphin; madame de Montespan sortit un peu avant lui, seule dans une calèche à six chevaux, toutes les glaces tirées, à travers desquelles on l'admirait avec son ajustement et ses charmes ordinaires; elle était suivie du major des gardes du corps, le chevalier de Forbin, et de trois gardes avec le mousqueton, tous à cheval. Votre Altesse Royale peut bien deviner de qui le Roi a pris l'exemple de se servir du major de ses gardes pour ces sortes d'emplois.

Paris, le 25 novembre 1671.

On dit que M. Colbert étant au conseil avec Sa Majesté et M. de Louvois, on lui demanda six millions en comptant présentement pour la guerre. Il représenta à Sa Majesté qu'il était impossible et qu'il ne pouvait les donner qu'en assignation; sur quoi M. de Louvois dit avec quelque chaleur les raisons qui obligeaient d'avoir ladite somme en comptant; à quoi le Roi inclina; mais M. Colbert, par des raisons plus solides, lui fit connaître que la chose ne pressait pas comme le soutenait l'autre et s'excusa toujours sur ce qu'il n'y avait pas du comptant dans l'épargne, de quoi M. de Louvois, se sentant offensé, lui dit, pour se moquer de lui, qu'il fallait qu'il envoyât les vaisseaux du commerce en prendre aux Indes. Tout Paris veut

1. Allusion aux relations du comte de Guiche avec Henriette d'Angleterre, la première Madame.

que le Roi lui dit aussi ; « C'est votre chien de commerce qui absorbe tout le comptant » (mais il n'est pas vrai, je le sais de bon lieu, et même il ne parle jamais de cette manière). Mais il lui témoigna seulement qu'il fallait trouver ce comptant. M. Colbert se retira très mal satisfait que son concurrent le raillât devant Sa Majesté et qu'elle l'eût souffert, si bien qu'après s'être retiré ici, il envoya M. Pussort[1] supplier le Roi de le décharger des finances. Il écouta sa demande et, au lieu de l'accorder, il exagéra sur le mérite de M. Colbert et les obligations qu'il lui avait. Ce ministre renvoya une autre fois son parent et ami pour le même sujet; il n'eut non plus que la première fois que des réponses douces et d'une extrême bonté. Le duc de Roannès[2] étant allé d'ici à la Cour, le Roi lui demanda ce que l'on disait en cette ville. Il lui répondit qu'on y parlait fort de la guerre et que M. Colbert y était fort chagrin, mélancolique et abattu; que même son visage n'était pas connaissable. Le Roi lui dit : « Il m'a mis le marché à la main, mais je ne l'ai pas accepté, je l'aime trop et il m'a trop bien servi; allez le faire venir. » Dès que ce ministre y fut allé, il lui fit de grandes caresses, et quoiqu'il le pressât pour être déchargé des finances, il ne le lui voulut pas accorder et lui donna toutes les satisfactions possibles, en quoi Sa Majesté a fait voir sa bonté, sa modération et sa reconnaissance pour M. Colbert. Il a témoigné aussi beaucoup d'honneur et de fermeté en cette rencontre, mais Votre Altesse Royale jugera que toutes ces choses ne sauraient durer et qu'il faudra à la fin que les uns ou les autres prennent le dessus. M. de Louvois est tout à fait courtisan, ce qui lui attire les bienveillances de son maître.

Paris, le 27 novembre 1671.

Je commencerai cette lettre par ce que je sais de la disgrâce du comte de Lauzun[3], puisque je ne doute pas que Votre

1. Henri Pussort, seigneur de Cernay, conseiller d'État et membre du Conseil des Finances, était frère de la mère de Colbert.

2. François d'Aubusson, duc de Roannès, plus tard maréchal de La Feuillade, colonel du régiment des gardes françaises à la suite de la démission du maréchal de Gramont. La Feuillade affecta toujours de se montrer du parti de Colbert (Primi Visconti, *Mémoires*, p. 218).

3. Lauzun, arrêté le 25 novembre 1671, était aussitôt après enfermé dans

Altesse Royale n'ait impatience d'en apprendre les particularités que je tiens de bon lieu. Mercredi il alla de cette ville avec le duc de Rocquelaure [1] à Saint-Germain où il arriva sur les sept heures du soir. Il s'enferma à l'abord dans sa chambre selon sa coutume, où il demeurait seul des heures tous les jours à rêver et même le plus souvent sans lumière. M. le marquis de Rochefort, capitaine des gardes du corps de quartier, son collègue et son ami, avait eu ordre du Roi de le faire prisonnier. Comme il sut qu'il était arrivé, il envoya le chevalier de Forbin pour savoir où il était. Ce major des gardes, étant allé à son appartement, en demanda des nouvelles à un de ses pages qui lui dit qu'il n'y était pas, mais le major, qui savait sa coutume, lui répondit qu'il savait bien qu'il était dans sa chambre, ce que le page lui avoua. Le major l'alla dire à M. de Rochefort qui d'abord y alla avec quelques officiers et quelques gardes; il heurta si fort à la porte de la chambre du comte de Lauzun qu'il l'obligea à la lui ouvrir; il le fit prisonnier avec toute la civilité accoutumée, ce qui surprit extrêmement ce malheureux, disant : « Qui! moi! » en se reculant; et, comme on lui demanda son épée, il la jeta à terre; puis on lui commanda d'ouvrir son cabinet pour se saisir de ses papiers. Il en refusa la clef, disant qu'il n'y avait rien qui importât au service du Roi et aima mieux en voir enfoncer la porte que de la remettre.

Dès qu'on eût pris et cacheté ses papiers, on le mena en la chambre de M. de Rochefort, tout à travers la cour, sans épée, entouré de gardes, ce qui surprit étrangement tous les courtisans. Dès qu'il y fut, il pria M. de Rochefort de supplier Sa Majesté qu'il lui pût parler, et qu'assurément il la désabuserait des mauvais offices que ses ennemis lui avaient rendus; il n'en eut pas de réponse, il fit la même prière au major, puis à un des lieutenants des gardes du corps ; mais, voyant qu'il ne le pouvait pas espérer, il ne dit plus mot. Il s'assit devant le feu et ne voulut ni souper ni se coucher. Hier matin, M. de Rochefort le consigna à M. d'Artagnan, qui avec

la citadelle de Pignerol et ne devait recouvrer sa liberté qu'en 1681. Ainsi que le laisse entendre M. de Saint-Maurice, sa conduite à l'égard de madame de Montespan paraît avoir été la principale cause de sa disgrâce.

1. Gaston, duc de Rocquelaure, gouverneur de Guyenne en 1676.

environ cent mousquetaires le conduit à Pierre-Encise, à Lyon, et même plus loin; on lui a donné mille pistoles pour les frais du voyage.

Quant à la cause de la perte de ce favori, personne ne la sait assurément que le Roi et ceux à qui il l'a confiée, qui n'en disent mot. L'on dit à la Cour que voyant qu'il n'était plus bien, qu'il méditait de sortir hors du royaume, qu'il mettait de l'argent ensemble pour cela, vaisselle d'argent et pierreries; qu'il avait grand commerce de lettres dans les pays étrangers et particulièrement avec le duc de Buckingham; qu'on les a interceptées; que le Roi y a vu ses desseins et projets qui étaient contre son service et que c'est pour cela qu'il s'en est voulu assurer. Les plus spéculatifs croient que c'est pour l'intrigue de Villarceaux et de mademoiselle de Grancey, qu'il voulait pousser à la faveur. L'on dit que c'est lui qui avait fait agir Villarceaux et tâcher par là à priver de l'amitié du Roi madame de Montespan, avec laquelle il était très mal aussi bien qu'avec M. de Louvois. On conjecture tout ceci, sur ce qu'on a su que le Roi a fait voir aux dames les lettres dudit comte de Lauzun, qu'on a interceptées; mais, en tout cela, il n'y a rien d'assuré.

Jamais homme n'a été si peu regretté, il n'avait pas des amis ou au moins très peu; il était fort retiré, peu civil et peu obligeant. On dit qu'il était fort brutal, fort emporté; que quand il demandait quelque chose au Roi, c'était avec rudeur; qu'il jurait Dieu et qu'il causait de même avec les ministres; et, enfin, que même dans ses galanteries avec les dames, que des moindres jalousies qu'il avait, il les chargeait d'injures et de coups. Mademoiselle est au désespoir de cette disgrâce; néanmoins elle n'y a pas de part. Pour moi, j'ai toujours cru que l'ambition qu'avait eue le comte de Lauzun de l'épouser lui porterait du préjudice dans l'esprit de Sa Majesté. Voilà un grand exemple de l'inconstance de la fortune et hier on vit entouré de gardes comme un criminel celui qui passa par Paris il y a un an, suivi de tous les grands seigneurs de la Cour, pour aller épouser la cousine germaine de son Roi qui le déclarait comme pour son favori.

Paris, le 4 décembre 1671.

Quand je sortis hier matin de cette ville pour aller à la Cour, il n'était pas encore bien jour. Je rencontrai néanmoins M. de Louvois dans le faubourg de Saint-Honoré qui y entrait; je ne croyais pas qu'il retournât à Saint-Germain qu'à la nuit; j'allai, y étant arrivé, droit à la chambre du Roi. Il y parut demi-heure après. Je l'abordai et le priai qu'à sa commodité je le pusse entretenir un quart d'heure chez lui. Il me dit : « Tout à cette heure », et me convia d'entrer dans le cabinet de Sa Majesté, lieu où personne n'entre que par grande faveur, où elle devait bientôt aller négocier. Toute la Cour fut surprise de cette action et moi, qui sais les choses, encore plus que les autres. Jamais favori ni premier ministre ne peut rien entreprendre de plus haut ni de plus hardi. Il est vrai aussi qu'on le considère maintenant comme l'un et l'autre et l'on ne doute plus que, si les choses continuent de la sorte, il ne soit bientôt seul et tout-puissant.

Paris, 4 décembre 1671.

On ne dit encore rien du sujet de la disgrâce du comte de Lauzun; il y en a plusieurs. Il se brouillait avec toute la faveur, il perdait le respect au Roi; le dépit qu'il avait eu de n'épouser pas Mademoiselle l'avait mis assurément dans le désespoir et lui avait fait former quelques desseins hasardeux et d'un homme outré de douleur de perdre une si grande fortune. C'est un effet ordinaire de l'ambition de ceux que la fortune élève au-dessus de leur sphère et de leur mérite, quand ils n'ont pas les connaissances nécessaires pour la modérer et pour se connaître. Mademoiselle en a très bien agi; elle n'a montré aucune altération, quoiqu'elle soit outrée de douleur; mais elle observe une politique très raffinée et même très nécessaire, car l'on dit que, si dans cette rencontre elle avait pratiqué ses emportements ordinaires, qu'on l'aurait enfermée dans un couvent. Elle aimait néanmoins toujours plus ledit comte, elle lui avait voulu depuis peu faire donation de la principauté de Dombes, à quoi le Roi ne voulut pas consentir. Il y en a qui disent qu'ils étaient mariés; des autres qu'il a querellé fortement madame de Montespan, qu'il a perdu de

respect au Roi, qu'on le fera mourir, mais sous d'autres raisons que l'on forgera et que l'on ne veut pas que personne lui parle jamais, parce qu'il sait trop les secrets et des particularités de la vie et des pensées de Sa Majesté.

On tient maintenant des gardes à madame de Montespan; elle a sentinelle à sa porte, il faut qu'elle ait peur des amis dudit comte de Lauzun. Jamais elle n'a mieux été et bien des gens ne croient pas à la guerre, parce qu'ils se persuadent que le Roi ne saurait vivre éloigné d'elle.

Paris, 11 décembre 1671.

Je vis dimanche le ballet, et je m'y ennuyai durant cinq heures parce que j'avais déjà vu toutes les entrées et ouï toutes les musiques dont il est composé [1]. C'est un amas de ce qui s'est fait de plus beau depuis cinq ans; j'y vis l'épousée de Monsieur pour la première fois; je la trouvai jolie, l'air jeune et spirituel. On dirait qu'elle a été élevée en cette Cour; il ne lui manque plus qu'un peu de langage [2]. Elle n'est pas étonnée et a l'air de grandeur qu'apportent les princes du berceau. Monsieur en est empressé et le Roi lui fait caresse et la voit souvent; il a assurément beaucoup d'égards pour son frère.

Paris, le 25 décembre 1671.

L'ambassadeur de Hollande [3] a reçu il y a dix jours une lettre des États pour le Roi avec ordre de lui faire demander audience, de tâcher de pénétrer si c'est à eux qu'il en veut, que s'il connaît que Sa Majesté leur veuille faire la guerre, de lui présenter ladite lettre, mais, que s'il juge que ses pensées soient ailleurs, de la retenir quatre jours. Après il reçut un courrier qui lui apporta ordre de donner ladite lettre sans tâter le pouls à Sa Majesté. On dit qu'en substance elle contient qu'on les a

1. Ce ballet avait été donné à Saint-Germain-en-Laye en l'honneur de la nouvelle épouse du duc d'Orléans qui venait d'y arriver.

2. Suivant Primi Visconti, la nouvelle duchesse d'Orléans, pendant les trois premiers jours de son arrivée en France, « ne mangea qu'une olive et ne dit pas un mot, tant elle était sauvage. » (Primi Visconti, *Mémoires*, p. 30).

3. Pierre de Groot, ancien pensionnaire d'Amsterdam, ambassadeur des Provinces-Unies en Suède en 1668, ambassadeur en France en 1670, y était arrivé à la fin d'août et avait fait son entrée solennelle au mois de novembre.

assurés que le grand armement qu'elle a fait est pour leur faire la guerre et qu'ils ont peine à le croire puisqu'ils ne lui ont jamais manqué de respect ni rien fait contre son service, que même ils n'ont pas voulu écouter des propositions qu'on leur a faites pour l'attaquer, qu'ils ont exécuté ponctuellement tous les derniers traités faits avec sa couronne et qu'ainsi, se sentant la conscience nette, ils ne peuvent pas se figurer qu'elle leur en veuille; que si on leur avait rendu quelque mauvais office, ou que par ignorance ils avaient commis quelque manquement, si Sa Majesté avait la bonté de le leur faire savoir, ils sont prêts à lui donner toutes les satisfactions convenables; qu'il est vrai qu'ils ont fait quelques défenses de commerce, mais qu'ils y ont été forcés par les pertes qu'on a fait faire à leurs négociants en France [1] et que les choses ne sont pas si avancées qu'on ne les puisse remettre en l'état qu'il plairait au Roi.

Ledit ambassadeur avait fait demander audience pour exécuter les derniers ordres qu'il a reçus; on la lui avait assignée à samedi dernier. Comme il se préparait d'aller à Saint-Germain, on lui fit dire que le Roi avait affaire et que ce serait mercredi, avant-hier; mais le matin on lui fit savoir que Sa Majesté avait à faire à Versailles et qu'elle ne le pourrait voir qu'après les fêtes, et on croit qu'elle le renverra alors jusqu'après le voyage. Ainsi, cet ambassadeur ne sait quel parti prendre, il avait dit qu'en remettant sa lettre, si le Roi n'avait pas témoigné de s'en satisfaire et qu'il se fût déclaré d'en vouloir à ses souverains, qu'il se serait congédié à l'heure; mais on juge qu'il pourrait bien se retirer sans plus demander d'audience, en quoi il serait mal conseillé. On dit qu'il donnera au public des copies de cette lettre. Les États veulent faire expliquer le Roi et le mettre dans le tort, car d'espérer d'accommodement, au cas qu'il ait dessein de leur faire la guerre, ils s'y prendraient trop tard. Ils ont trop laissé faire de dépense et avancer les choses; ils sont toujours en grande division au sujet du prince d'Orange, mais son parti est le

1. Allusions aux nombreuses mesures prises sous l'inspiration de Colbert et consistant dans les impôts établis sur les produits manufacturés des Provinces-Unies, sur les harengs et les épiceries, comme aussi dans l'interdiction de laisser sortir sur leurs vaisseaux aucun chargement de vins et d'eaux-de-vie de France.

plus fort et prévaudra. Ils ont beaucoup négligé à se mettre en état, ils ne pouvaient pas se figurer qu'on les pût attaquer; le général Wurtz[1] les veut quitter et ils commencent à passer pour peu habiles gens.

Si Votre Majesté veut envoyer du vin et du rossolis à M. de Louvois, elle lui fera grand plaisir. Il en faudra aussi pour les autres et pour le Roi; mais il ne faut pas du vin blanc, il est gâté quand il est ici et on ne se soucie guère des saucissons ni du fromage. Il ne faut que vin et rossolis.

Paris, le jour des Rois de l'année 1672.

Samedi, quand le Roi se déclara qu'il n'irait plus en Champagne, il dit au sieur de Bonneuil, l'introducteur, de faire savoir à l'ambassadeur de Hollande qu'il lui donnerait audience le lundi matin, qui y fut. Comme il fut arrivé à la chambre de descente, M. Le Tellier s'y rendit, parce que le Hollandais n'a pas encore les jambes bonnes et ne pouvait pas monter à la chambre du ministre, qui est fort haute; ils demeurèrent une demi-heure enfermés, mais on ne sait pas ce qui se passa dans cette conférence; après quoi l'ambassadeur alla chez le Roi; il était dans son cabinet seul, mais il y avait dans un jour au devant entre lesquels il n'y a pas de porte qui ferme, Monsieur le Prince, M. de Turenne, les ducs de Créquy, d'Aumont, de Gesvres et de La Feuillade, M. Le Tellier, et le Roi y fit appeler le comte de Castelmeilhor et le marquis d'Estrades qui était dans sa chambre; après quoi l'ambassadeur entra. Il dit au Roi (à ce qu'une personne m'a dit, qui m'a assuré l'avoir appris de Sa Majesté même) que Messieurs les États Généraux, ses maîtres, ayant été assurés de bien des endroits que le grand armement que faisait Sa Majesté en terre et en mer était pour les attaquer, qu'ils ne le pouvaient pas croire, puisqu'ils avaient toujours maintenu bonne amitié et correspondance avec sa couronne et eu toujours grande estime et déférence pour sa personne, que

1. Paul Wurtz, baron d'Ornholm, originaire du duché de Sleswig, après avoir servi en Suède et en Danemark, avait été engagé en 1667 par les Provinces-Unies pour l'emploi de général en chef. En présence des résistances qu'il rencontrait, il avait donné sa démission au mois de novembre 1670 et n'avait consenti à la reprendre qu'après avoir obtenu satisfaction.

dans toutes les occasions ils lui avaient rendu des fidèles et importants services; qu'ils les lui continueraient tant qu'elle les agréerait; que s'ils avaient fait quelque chose qui lui eût déplu, qu'ils l'ignoraient; que si elle avait la bonté de le leur faire savoir, qu'ils se mettraient en toute la posture qu'il souhaiterait pour y réparer et qu'ils étaient prêts de lui donner toutes les satisfactions convenables qu'elle voudrait exiger d'eux. On dit que le Roi lui répondit succinctement que s'il avait armé, que ce n'était qu'à l'exemple de ses voisins, qui avaient eu envie de lui nuire et de l'attaquer; qu'il était en état de ne pas les craindre; qu'il ferait encore bien plus de troupes qu'il n'en avait et qu'alors il ferait tout ce que ses intérêts et sa réputation lui dicteraient [1].

L'ambassadeur de Hollande lui présenta après la lettre de ses souverains; le Roi lui dit qu'elle était imprimée, qu'elle courait toutes les provinces de l'Europe, et qu'il savait ce qu'elle contenait puisqu'il l'avait il y avait quinze jours, que néanmoins il ne laissait pas de la prendre et qu'il aviserait à la réponse qu'il devra leur faire. L'ambassadeur lui répliqua que s'il lui avait donné audience la première fois qu'il la lui avait fait demander et qu'il lui avait plu de la lui faire assigner, qu'assurément il aurait eu ladite lettre auparavant que personne autre que ses souverains en eussent connaissance; mais que, comme il avait cru qu'il aurait eu ladite audience alors qu'on la lui avait fait espérer, qu'il l'avait écrit aux États; qu'eux, s'étant figurés que c'était une chose faite, avaient donné des copies de ladite lettre aux ministres étrangers qui étaient auprès d'eux à La Haye, afin que chacun sût la disposition où ils sont de l'honorer et de lui donner toutes satisfactions; après quoi il se retira, voyant qu'il ne pouvait pas faire déclarer le Roi sur quoi que ce fût; il ne fut pas avec

1. C'est presque dans les mêmes termes que l'ambassadeur de Hollande relatait cette entrevue dans le compte rendu qu'il en fit aux États-Généraux le 8 janvier 1672. Louis XIV, dans la réponse qu'il adressa à ceux-ci le 6 janvier, se montra encore plus hautain : « Nous vous dirons que nous augmenterons notre armement par terre et par mer, et que, lorsqu'il sera en l'état où nous avons projeté de le mettre, nous en ferons l'usage que nous estimerons convenable à notre dignité, dont nous ne devons compte à personne. » (A. Lefèvre-Pontalis, *Vingt années de République parlementaire. Jean de Witt*, II, 125.)

lui un demi-quart d'heure; il paraît satisfait de cette réponse; il ne s'en ira pas comme il souhaitait, les États le lui ayant défendu.

Dès qu'il fut sorti d'auprès de Sa Majesté, elle approcha ces Messieurs qui étaient en son avant cabinet, leur dit ce qui s'était passé entre elle et cet ambassadeur, puis remit la lettre des États à Monsieur le Prince qui la lut tout haut, et qui ne contient que ce que leur ministre avait proféré verbalement à Sadite Majesté. Tout cela fait croire qu'elle ne changera pas de dessein et qu'elle suivra toujours sa pointe et sa résolution, où tout s'achemine également et sans aucune interruption.

Paris, le 8 janvier 1672.

On ne parle plus du comte de Lauzun, ni du sujet de sa prison; Mademoiselle s'est laissée entendre à une de ses amies que c'était pour avoir dit : *Grosse Tripière*, à madame de Montespan. Il faudrait être bien insolent et bien emporté pour cela, car outre le respect que l'on doit à ce que le Roi aime, cette dame a bien un peu d'embonpoint, mais elle n'est pas trop grosse, elle est extrêmement belle, a beaucoup d'agrément et d'esprit, et n'a jamais fait mal à personne. On m'a fait espérer un bon portrait d'elle; si je le peux avoir, je l'enverrai à Votre Altesse Royale.

Paris, le 15 janvier 1672.

La pensée de Votre Altesse Royale sur le malheur du comte de Lauzun est très judicieuse et ce ne peut être autre chose. Il en voulait à madame de Montespan parce qu'elle ne lui était pas favorable; outre qu'il en a dit du mal, on croit toujours qu'il voulait donner moyen à son mari de l'enlever; elle a encore peur de l'être et de quelque insulte, car elle ne marche jamais sans gardes, pas même pour aller de sa chambre à la chapelle à Saint-Germain, bien qu'elle en soit tout contre; elle est toujours mieux que jamais; on avait dit que le Roi regardait avec un œil passionné la duchesse de Ventadour[1], et que madame de Richelieu travaillait à la lui rendre

1. Charlotte-Éléonore-Madeleine de La Mothe-Houdancourt, ancienne fille d'honneur de la Reine, mariée en 1671 à Louis-Charles de Lévis, duc de Ventadour. Elle était, dit madame de Sévigné « belle comme un ange ».

facile, mais je n'en crois rien, car, outre que le Roi aime toujours beaucoup madame de Montespan, c'est qu'elle est amie de la duchesse de Richelieu et lui a fait avoir la charge de dame d'honneur de la Reine. Il y a bien des gens qui croient que le Roi ne marchera qu'après les couches de la Reine, pour ne pas s'éloigner des dames qu'il mènera puis à la suite de la Reine. Si cela était, on ne bougerait d'ici qu'au mois de juillet; c'est à quoi je veille afin de tenir Votre Altesse Royale instruite de ce qu'il fera.

Paris, le 22 janvier 1672.

Le Roi fait des bienfaits considérables à ses grands capitaines qui le servent, ce qui fait croire qu'il prétend d'en tirer des grands services. Comme il a fait grand-aumônier de France le cardinal de Bouillon à la considération de M. de Turenne, il a aussi donné au duc d'Enghien, à celle de son père, 60 000 livres d'augmentation de pension, et au maréchal de Bellefonds 200 000 livres en comptant pour payer ses dettes, afin qu'il continue à le servir dans la charge de son premier maître d'hôtel qu'il voulait vendre pour satisfaire ses créanciers. Jamais on n'a vu tant de dépenses ni délivrer de l'argent à tant de gens et en envoyer en tant de côtés, ce qui fait juger qu'on en avait bien mis ensemble.

Le Roi parle publiquement de la guerre qu'il veut faire aux Hollandais, et d'une manière qui fait croire qu'il veut aller en personne commander ses armées. Ce qui confirme cette pensée aux gens de la Cour est qu'il fait grand exercice à pied et à cheval; ils jugent qu'il veut se mettre en haleine et se faire au travail et à la peine. Pour moi, je n'en crois rien et même qu'il n'est pas bien qu'il sorte de son royaume pour aller si loin hasarder sa personne et sa réputation; il est vrai que s'il rompt avec les Espagnols, comme il les en a fait menacer, qu'il commandera l'armée de Flandre; cela est sur ses frontières et à sa bienséance.

Paris, le 29 janvier 1672.

Nonobstant que le Roi travaille fort à ses préparatifs et à mettre les affaires de son royaume en bon état, même à satis-

faire ses parlements et ses peuples, il ne laisse pas de se divertir à son ordinaire avec les dames et à faire beaucoup d'exercice, qui est tout ce qui fait juger qu'il sortira en campagne, car il ne s'en est pas encore expliqué nettement. Il est vrai qu'il faut attendre de savoir les résolutions que formera l'Espagne, sur quoi Sa Majesté se déterminera plus, car si on fait la guerre en Flandre, il n'ira pas autre part. Nous verrons maintenant si le grand crédit de M. Le Tellier et de son fils continue dans la vacance de la charge de chancelier; s'il ne l'a pas, ou quelqu'un de ses amis et de ceux qui sont dans ces intérêts, on ne croira plus tant à leur faveur.

Paris, le 12 février 1672.

Un homme qui peut savoir les nouvelles m'assura hier que le Roi a commandé de nouveau au marquis de Villars[1] de faire expliquer la reine d'Espagne, que néanmoins il veut passer le Rhin, qu'il fait faire son équipage, qu'il partira au mois d'avril et que les ministres suivront.

Il n'a pas encore nommé de chancelier ni de garde des sceaux[2], on croit qu'il n'en fera pas; il tint lui-même les sceaux samedi et lundi dernier, ce qui dura plus de huit heures en ces deux jours. Il y a dans la chambre, préparée exprès, une longue table; il est assis au-dessus dans un fauteuil, six conseillers d'État aux deux côtés assis sur des pliants et couverts, et qui ôtent leurs chapeaux quand ils rapportent des grâces ou des lettres. Il y a les audienciers et officiers des sceaux, le Roi opine plus juste qu'aucun des officiers de justice qui sont présents, il fait apporter de son cabinet par son premier valet de chambre le coffre où sont les sceaux et tire la clef de sa poche pour l'ouvrir. Il a résolu de tenir lesdits sceaux toutes les semaines; il veut connaître les abus qui s'y peuvent commettre pour y remédier avant que de les

1. Pierre, marquis de Villars, le père du futur maréchal, « l'homme de France le mieux fait et de la plus belle mine », dit Saint-Simon. Envoyé une première fois en Espagne en 1668 et remplacé en 1669 par Bonzi, il venait d'y être envoyé une seconde fois en qualité d'ambassadeur. Il fut ensuite ambassadeur de France à la Cour de Turin.

2. Pierre Séguier, garde des sceaux et chancelier de France, était mort à Saint-Germain-en-Laye le 28 janvier 1672.

remettre à un homme particulier. Bien des gens de qualité y assistèrent, la Reine même y alla, la grâce du sieur de La Rochecourbon en main; le Roi dit que la suppliante était d'assez bonne maison pour la lui accorder.

Paris, le 19 février 1672.

Je fus hier à Saint-Germain. J'y vis Leurs Majestés et M. le Dauphin, tous en santé, ils me firent des saluts très civils et ce fut là tout. Ils sont tous dans la joie, on n'y parle que de guerre; le Roi cependant ne bouge de chez les dames, quand il n'a pas des affaires, et on me dit qu'il préméditait de les mener avec lui et de les tenir dans les places frontières, mais que, comme la Reine ne peut pas y aller à cause de sa grossesse où elle avance heureusement, que le Roi préméditait d'y mener la femme de Monsieur, son frère, avec lui, pour que les dames y allassent avec quelque prétexte et comme à sa suite. Cela néanmoins n'était pas encore bien assuré.

Il y a à Saint-Germain, deux fois la semaine, le ballet; hier il y eut un opéra en musique et machines, des autres fois le bal et la comédie. Mademoiselle y a toujours quelque petite affaire; elle querella l'autre jour mademoiselle de Toucy[1], la troisième fille de madame la maréchale de La Mothe, devant la Reine, lui reprochant qu'elle se moquait d'elle; cette demoiselle voulut aller chez elle pour se justifier; elle la prit par les deux mains et la secoua beaucoup, lui disant qu'elle se moquait d'elle à la persuasion de cette friponne d'Elbœuf, entendant parler de mademoiselle d'Elbœuf[2], sœur du duc de ce nom.

On dit que le Roi se divertit quelquefois avec mademoiselle de Théobon[3], quoiqu'il soit toujours fort empressé des dames.

1. Françoise-Angélique de La Mothe-Houdancourt, dite mademoiselle de Toucy, plus tard mariée à Louis-Marie-Victor, duc d'Aumont, premier gentilhomme de la chambre.

2. Marie-Marguerite-Ignace de Lorraine, sœur de Charles III, duc d'Elbœuf. Primi, qui donne sur mademoiselle d'Elbœuf plusieurs détails curieux, signale aussi son intimité avec mademoiselle de Toucy. (Primi Visconti, *Mémoires*, p. 46).

3. Lydie de Rochefort Théobon, l'une des filles d'honneur de la Reine, mariée plus tard à Charles d'Harcourt, comte de Beuvron.

Paris, le 24 février 1672.

Leurs Majestés sont dans une grande affliction de Madame, leur fille[1], qui est moribonde et presque sans espérance qu'on la puisse sauver. Dimanche dernier elle tomba dans une grande faiblesse, accompagnée de convulsions qui ne l'ont plus quittée; on dit qu'elle a perdu la vue et la parole; on adapte cet accident à un abcès qu'elle a dans la tête et qui pousse en dedans; elle en a déjà eu à l'oreille, ce qui l'avait un peu défigurée et on n'espérait pas qu'elle puisse vivre. Néanmoins ce coup a étonné Leurs Majestés; dès aussitôt que Madame sera morte, elles se retireront à Versailles pour y demeurer jusques à Pâques et dès à cette heure on prendra le grand deuil.

Paris, le 26 février 1672.

On croyait hier matin que la petite Madame mourrait; elle fut dans un si grand assoupissement que l'on doutait si elle était encore en vie, on lui mettait des miroirs devant la bouche sans qu'elle les flétrit. Le Roi n'attendait que le moment qu'elle eût expiré pour se retirer à Versailles, tous les bagages étaient chargés pour cela, on avait donné le matin l'émétique à cette princesse et on désespérait qu'il eût aucun effet favorable lorsqu'après midi cette princesse parla aux femmes qui la gardaient et leur dit de lui donner une cornette de point de France, ce qui donna des grandes espérances de joie à toute la Cour. On lui donna du bouillon qu'elle trouva bon, le médicament fit son effet, du depuis elle a été un peu mieux; que si elle continue jusqu'à demain dans le bon état où elle est présentement, on espère de la sauver pour cette fois. C'est ce que mon écuyer vient de m'apprendre, lequel j'avais envoyé exprès à Saint-Germain pour en apprendre des nouvelles.

Le Roi a été dans un grand déplaisir durant tout le mal de Madame; on ne l'avait jamais vu si troublé; il n'a presque pas dormi et envoyait durant le gros de la nuit, de demie-heure en demie-heure, pour savoir l'état auquel elle se trouvait. Si Dieu le console à cette fois, il n'y a à appréhender si non que ce ne soit pas pour longtemps.

1. Marie-Thérèse de France, née le 2 janvier 1667, morte le 1er mars 1672.

Ils sont ici fort surpris de la résolution des Espagnols[1]; ils n'en ont pas pu cacher leur chagrin, ils croyaient qu'on aurait peur d'eux. Ils sont fâchés d'avoir usé de menaces, il faut les exécuter ou témoigner d'avoir peur. Qui a poussé le Roi à la guerre en est dans le grand désespoir. Il est de si mauvaise humeur qu'il querelle tout le monde, mais la consternation serait bien plus grande si l'Empereur se déclarait contre la France.

Paris, le 2 mars 1672.

L'améliorement qui a paru aux maux de Madame n'a pas été de longue durée; lundi au soir les accidents et les convulsions qui avaient cessé il y avait quelques jours se renouvelèrent avec tant de violence que l'on jugea à l'abord qu'elle n'en réchapperait plus; elle fut dans l'agonie jusques à hier à dix heures qu'elle expira. Leurs Majestés en sont dans une affliction qui n'est pas concevable; on a vu le Roi presque toujours dans la chambre de Madame durant ces derniers accidents et les yeux en larmes. Elles se retirèrent hier à Versailles et y finirent dans une profonde mélancolie le carnaval. On va prendre le grand deuil comme à la mort du duc d'Anjou; j'ai déjà donné les ordres pour habiller mes domestiques et draper deux carrosses.

Paris, le 4 mars 1672.

Le Roi n'a pas réglé les sceaux comme je l'avais mandé à Votre Altesse Royale; elle a su du depuis que Sa Majesté s'est résolue de les tenir elle-même, mais cela ne peut pas durer; on dit qu'il y a eu grande contrariété dans le ministère pour cette charge de chancelier; que M. Colbert n'a pas voulu absolument souffrir qu'on la donnât à M. Le Tellier; et celui-ci s'est opposé directement à ce que le M. le premier président de Lamoignon le fût, que M. Colbert y voulait pousser, et madame de Montespan aussi, pour faire premier président M. d'Avaux qui est beau-frère de M. de Vivonne; mais on croit que M. Le Tellier

1. Au moment même où à Madrid le marquis de Villars sommait la reine d'Espagne d'observer la neutralité la plus entière sous peine de rupture, on apprenait qu'un traité venait d'être signé à La Haye entre l'Espagne et les Provinces-Unies.

et de Louvois ont beau faire, mais que ce dernier remuement se fera.

Leurs Majestés sont toujours fort affligées de la mort de Madame; le Roi avait eu un autre déplaisir auparavant, qu'il n'a pas manifesté, car on assure qu'il y a neuf jours que le fils qu'il avait eu de madame de Montespan mourut[1].

Paris, le 11 mars 1672.

Quoique M. le comte de Saint-Aignan[2] écrive quelquefois à Votre Altesse Royale, je le trouve toujours plus froid, mais encore plus que lui le marquis de Seignelay; je les vis l'autre jour à Versailles; nous nous saluâmes, mais ce fut tout. Je leur avais envoyé bonne part à l'un et à l'autre du régal du vin et du rossolis que Votre Altesse Royale a fait apporter ici; ils ne témoignèrent pas d'en rien savoir ni ils ne m'en firent aucun compliment. Le Roi l'a trouvé merveilleux et les dames. M. le maréchal de Bellefonds et le sieur Sanguin, maître d'hôtel ordinaire, me l'ont dit; en effet il est merveilleux, jamais rien n'a été accommodé si proprement ni avec plus de soin. M. de Louvois en veut; MM. Le Tellier, de Pomponne, Colbert et bien d'autres gens, l'ambassadeur d'Angleterre et des belles duchesses de Paris m'en ont envoyé demander et j'en enverrai demain à M. le chevalier de Lorraine et au maréchal Du Plessis afin que Monsieur en boive aussi.

Monsieur a plus d'empressement que jamais pour ledit chevalier, il le comble de caresses et de bienfaits et chez lui tout le monde l'y regarde comme le favori.

MARQUIS DE SAINT-MAURICE

1. Une fille, et non pas un fils, née en 1669.

2. Le comte de Saint-Aignan, beau-frère du marquis de Seignelay dont il avait épousé la sœur, avait fait avec lui l'année précédente un voyage à Turin au cours duquel ils avaient reçu le meilleur accueil du duc de Savoie.

LA

RÉORGANISATION ADMINISTRATIVE DU MAROC[1]

L'organisation administrative du Maroc repose actuellement sur deux principes : la souveraineté absolue du sultan et le fractionnement de la population en tribus. Théoriquement le sultan gouverne l'ensemble de l'empire et délègue son autorité dans chaque tribu à un fonctionnaire nommé par lui et investi de pleins pouvoirs : le caïd.

Les sultans de la dynastie actuelle sont chérifs, c'est-à-dire descendants directs de Mahomet et ses *khalifas* (remplaçants). Leur personne est sacrée ; ils détiennent la bénédiction musulmane, la *baraka*. Ainsi lorsque leur ancêtre Hassan vint d'Arabie au Tafilalet, la première récolte de dattes qui suivit son arrivée fut d'une abondance exceptionnelle, grâce à la baraka que le saint homme transportait dans les plis de son manteau[2]. L'empire marocain est donc une monarchie de droit divin au premier chef.

Pour l'assister dans l'exercice du gouvernement, le sultan s'entoure d'un certain nombre de vizirs, dont la réunion forme

1. Cf. nos deux études, *Protectorat Marocain* et *Réformes Militaires au Maroc* (*Revue de Paris*, 15 février-1er mars).

2. Cf. J. Erckmann, *Le Maroc moderne*, p. 81.

le *makhzen*. Leurs attributions sont mal définies; quand nous les appelons ministres de la Guerre, des Affaires étrangères, des Finances et de l'Intérieur, nous employons des dénominations un peu vaines et trompeuses. Qu'est-ce qu'un ministre qui n'a ni budget, ni comptabilité, ni archives et, pour bureaux, un simple tapis étalé dans son jardin à l'ombre du mur? Souvent il arrive qu'un de ces personnages prenne sur le prince un grand ascendant et dispose alors d'un pouvoir presque illimité, comme El-Menebbi, ministre de la guerre d'Abd el-Aziz et Madani el-Glaouï, grand vizir de Moulaye Hafid. Le favori évince alors ses rivaux de toutes les charges qui mettent leurs titulaires en contact avec le sultan, les y remplace par des gens à lui et gouverne à son profit, sans frein ni ménagements. Sa position reste toujours précaire; les intrigues du palais et du harem, les coalitions des courtisans le menacent sans cesse. Il lui faut beaucoup de clairvoyance, d'adresse et d'énergie pour entretenir les bonnes dispositions du maître à son égard, éventer les complots et les déjouer en temps utile. La disgrâce du favori entraîne généralement, non seulement la destitution et l'éloignement, mais encore la confiscation des biens et quelquefois l'emprisonnement. Si Mohammed Seghir, un des ministres les plus influents de Moulaye Hassan, fut arrêté à la mort de celui-ci et resta quatorze ans dans les geôles de Tétouan. Le grand vizir Glaouï, révoqué au moment de notre arrivée à Fez, ne dut qu'à la présence des troupes françaises de conserver sa liberté.

Le sultan n'exerce aucune surveillance sur son entourage. Les membres du makhzen ne sont que peu ou point payés. Ainsi le délégué auprès du corps diplomatique à Tanger, fonctionnaire assimilable à un ministre des Affaires étrangères ou tout au moins à un ambassadeur, touchait un traitement annuel de 8 000 francs environ; son principal secrétaire en recevait moins de 2 000[1]. Dans ces conditions, ministres et employés n'ont d'autre préoccupation que de remplir leurs poches dans la mesure où les prérogatives de leur charge le permettent. La richesse des vizirs se mesure à la longueur du temps qu'ils sont restés en place.

1. Cf. Budgett Meakin, *The land of the Moors*, p. 206.

Les postes gouvernementaux sont naturellement fort recherchés. Les présents offerts au sultan et à ses favoris constituent les meilleurs titres à l'appui des candidatures. Il n'est pas rare de voir un postulant emprunter des sommes considérables destinées à faire valoir ses mérites; s'il réussit à se faire agréer, l'argent des contribuables rembourse le prêteur.

Vénalité, arbitraire, compétitions, voilà tout le makhzen. Si, du gouvernement central nous passons à l'administration régionale, caïds des tribus et pachas (gouverneurs) des villes[1], nous y trouvons les mêmes vices, les mêmes appétits, la même indifférence pour le bien public. Lorsqu'un caïdat devient vacant, on voit arriver à la cour une foule de solliciteurs. Les autorités consultent pour la forme les notables de la tribu et donnent l'emploi au plus offrant. Le nouveau caïd reçoit un sceau (*tabaa*) et une lettre d'investiture qu'il fait lire dans les mosquées et les marchés du territoire soumis à sa juridiction. Il est désormais maître d'y agir à sa guise, à la seule condition de verser au trésor impérial la somme fixée comme impôt de sa tribu.

En principe les contributions consistent dans les dîmes coraniques[2], l'*achour*, prélèvement de 10 p. 100 sur les récoltes et le *zekkat*, versement de 2 p. 100 environ sur la valeur du bétail. Si la perception de ces redevances s'effectuait régulièrement, elles n'imposeraient pas aux indigènes une charge exagérée. Il fut une époque où l'assiette de l'impôt était établie équitablement; du moins les historiens le racontent; ils parlent d'une carte cadastrale établie en 1160 par un des sultans almoravides. Les choses ont bien changé : à mesure que l'autorité des sultans a décliné, les caïds, échappant de plus en plus à tout contrôle, en ont profité pour pressurer davantage leurs administrés.

1. A Oudjda et Figuig le gouverneur prend le titre d'*amel*. Dans celle des deux principales capitales (Fez et Marrakech) où le sultan ne réside pas, il y est remplacé par un *khalifa*, choisi parmi ses proches parents. Un des frères de Moulaye Hafid remplit actuellement ces fonctions à Marrakech; il n'y exerce pas la moindre autorité, le pouvoir effectif appartenant au pacha de la ville, Hadj Tami Glaoui, frère de l'ancien grand-vizir.

2. Il n'est question ici que des contributions directes à l'exclusion des impôts indirects, tels que taxes sur les marchés, droits de porte (octroi), droits de vente du tabac, du kif, etc.

Afin de mettre un terme à ces exactions, le makhzen remplaça, vers le milieu du siècle dernier, l'achour et le zekkat par un impôt global, dont le montant équivalait approximativement au rendement de ces taxes. Ce ne fut qu'un court répit. Les dépenses du sultan augmentant à vue d'œil, on éleva à mesure le chiffre des versements à effectuer par chaque tribu; la population se vit plus lourdement grevée que jamais. Par exemple, la somme à payer par les Chaouïa, primitivement fixée à 90 000 francs, avait été portée à 1 200 000 après la guerre de 1860 contre l'Espagne[1]. Si l'on ajoute à ces charges écrasantes, les suppléments que les caïds prélevaient à leur profit, on comprend que la population n'ait pu supporter un pareil despotisme et que des insurrections aient éclaté dans tout l'empire.

Les rebelles ne faisaient d'ailleurs que se conformer aux plus vieux usages marocains. De tout temps, les tribus les plus éloignées et les moins accessibles se sentant assez fortes pour résister aux mehallas du sultan ont refusé de payer l'impôt et ont vécu dans une complète indépendance; presque tous les montagnards kabyles sont dans ce cas. On appelle le territoire qui échappe ainsi à l'autorité des souverains *bled es siba*, pays insoumis, par opposition avec le *bled el makhzen*, pays de gouvernement. Les régions soumises ont souvent suivi l'exemple des territoires siba, lorsque les exigences du makhzen devenaient trop vexatoires. Il fallait alors organiser des expéditions militaires pour les réduire et « manger » la tribu rebelle, besogne dont les contigents chérifiens s'acquittaient consciencieusement. Les sultans se mettaient généralement à la tête des troupes. Quelques-uns d'entre eux ont ainsi passé la plus grande partie de leur règne en campagne; le fameux Moulaye Ismaïl aurait, si l'on en croit les traditions locales, guerroyé treize ans sans se déshabiller[2].

La position des caïds, exposés à la fois aux rancunes des contribuables et à l'impatiente avidité du makhzen, est délicate; ils sont placés entre l'enclume et le marteau. Certains hommes habiles excellent à dépouiller leurs administrés de

1. Cf. Rapport du général d'Amade, p. 267.
2. Cf. Erckmann, *op. cit.*, p. 82.

presque tout ce qu'ils possèdent sans les faire trop crier et en même temps à n'envoyer aux autorités qu'une modeste part du produit de ces opérations. D'autres s'en tirent moins bien. Malheur à l'imprudent qui amasse trop de richesses sans s'être assuré des bonnes dispositions du sultan. Un beau jour les argousins du makhzen s'abattent sur sa demeure, la démolissent pour découvrir le trésor caché et, s'ils n'y réussissent pas, traînent jusqu'à la capitale le fonctionnaire suspect; là, de savantes tortures lui délient la langue; sinon, les portes de la prison se referment sur lui jusqu'à ce que sa famille désintéresse le fisc. C'est ce qu'on appelle « faire un caïd ». Malheur aussi à celui qui escompte avec trop de confiance l'appui des mehallas impériales et opprime exagérément la population. Une révolte éclate; on le chasse, on brûle sa casbah, quelquefois on le massacre, lui et les siens. Sous le règne de Mohammed XVII, au XVIIIe siècle, les gens de Rabat, non contents de tuer leur pacha, le firent couper en morceaux et obligèrent les bouchers juifs à détailler cette chair dans leurs échoppes à un prix des plus modiques. Le sultan marcha contre la ville pour la châtier, mais on délégua au-devant de lui des ambassadeurs munis d'arguments sonnants et l'affaire s'arrangea[1].

Après les colossales augmentations de l'impôt qui suivirent la guerre contre l'Espagne, les caïds, en présence de l'effervescence générale, se virent obligés de fuir ou de faire cause commune avec les tribus contre le makhzen. Le sultan Moulaye Hassan (1873-1894) pour obliger ses sujets à rentrer dans le devoir dut rivaliser d'activité guerrière avec son illustre aïeul Moulaye Ismaïl. Il combattit les révoltés sans trêve ni repos, avec des chances diverses, du Sous à Oudjda et de Tanger au Tafilalet. A sa mort le chambellan Ba-Ahmed se saisit du pouvoir. Ce vieillard madré obtint plus par d'adroites négociations que son ancien maître par les armes; pendant ses six années de gouvernement une tranquillité relative régna au Maroc. Le régent s'éteignit au moment où le sultan Abd el-Aziz parvenait à l'âge d'homme. Ce jeune prince s'entoura d'étrangers, surtout d'Anglais, qui gagnèrent son amitié en lui enseignant le billard et le polo et en lui vendant

1. Cf. D. Urquhart, *The pillars of Hercules*, p. 291.

très cher tous les jouets que produit le monde civilisé. L'un de ces conseillers chrétiens, plus désintéressé, mais plus ambitieux que ses collègues, rêvait de métamorphoser, à coups de réformes, l'antique empire chérifien en un état policé et moderne, selon la formule britannique.

Abd el-Aziz se laissa convaincre. Il abolit le système fiscal, cause de tant de maux et le remplaça par un régime équitable, qui dans sa pensée devait mettre fin aux abus, le *tertib*. Cet impôt portait, non sur la récolte comme l'achour, mais sur la surface des terrains cultivés en céréales et le nombre d'arbres des vergers et des olivettes; au zekkat, il substituait une redevance sur les animaux variant suivant l'espèce. Cette taxe différait donc sensiblement par son caractère même des anciennes contributions; elle s'en écartait bien davantage encore par le mode de perception, qui bouleversait les habitudes séculaires des Marocains. Au lieu d'être confiées aux caïds comme par le passé, les opérations de l'assiette et de la perception de l'impôt devaient être effectuées par des fonctionnaires du gouvernement central, détachés dans les provinces; les caïds recevraient en compensation un traitement annuel fixe. En outre, personne ne serait plus exempté à aucun titre de payer les redevances sur ses terres et ses bêtes.

La nouvelle loi mécontentait tout le monde : les membres des confréries religieuses, les saints personnages issus de la race du prophète qui jusque-là n'avaient jamais été tenus de verser la moindre redevance au trésor impérial, surtout les caïds qui voyaient leur échapper la possibilité de s'enrichir aux dépens de leurs tribus, la population, enfin, qui comprit mal le bénéfice qu'elle pouvait retirer d'un régime plus honnête et moins sujet à l'arbitraire. Les personnes intéressées au maintien du *statu quo* persuadèrent facilement à la masse que le tertib, invention des mécréants, ne dérivait d'aucun des principes du Coran et qu'un bon musulman ne devait pas le payer.

Il en résulta que les Marocains n'acquittèrent plus ni les anciennes ni les nouvelles taxes. Les tribus jusque-là les plus fidèles au makhzen suivirent le mouvement général. Le trésor chérifien, déjà fort peu garni, s'épuisa complètement et l'anarchie s'étendit à l'empire tout entier. On sait comment

Moulaye Hafid s'empara du trône à la faveur de l'impopularité de son frère qu'on accusait de complicité avec les chrétiens; aux prises avec les mêmes difficultés, il eût éprouvé le même sort, sans l'action rapide de notre corps expéditionnaire.

*
* *

L'état politique de la Tunisie en 1881 ressemblait fort à celui du Maroc actuel; on y trouvait aussi des montagnards rebelles, un gouvernement sans autorité ni ressources, des caïds prévaricateurs, des populations opprimées. Lorsqu'il s'est agi de nommer un résident pour diriger les affaires de la Régence en remplacement de notre consul général, M. Roustan, les troupes françaises occupaient le pays et les puissances étrangères paraissaient disposées à reconnaître le nouveau régime. Dans ces conditions on n'avait besoin à Tunis, pour organiser le protectorat, ni d'un militaire, ni d'un diplomate, mais d'un administrateur; ce fut sur un administrateur, M. Paul Cambon, alors préfet du Nord, que se fixa le choix du Président du Conseil.

Au Maroc nous sommes moins avancés; la plus grande partie de l'empire est encore insoumise. Il semblerait donc logique de confier d'abord les fonctions de résident à un officier général, qui jouirait auprès des indigènes de plus de prestige qu'un fonctionnaire civil et se rendrait mieux compte des possibilités d'extension compatibles avec les effectifs dont on dispose. Cette solution présenterait également l'avantage de réunir les pouvoirs politiques et militaires dans les mêmes mains; elle éviterait, au début de notre action, la dualité d'autorité, qui a si souvent porté préjudice au développement de nos entreprises coloniales.

Il n'y a pas lieu de craindre l'inexpérience de nos chefs militaires en matière administrative. A l'école du général Galliéni s'est formée une brillante pléiade d'officiers, qui savent aussi bien gouverner les indigènes que les vaincre. C'est un d'eux qui a dit que « l'occupation militaire consiste moins en opérations militaires qu'en une organisation qui

marche[1] ». Au Maroc même ou à ses portes, l'heureuse application de ce principe a donné récemment les résultats les plus féconds. Nul doute que parmi ceux qui viennent de faire renaître à la prospérité des régions depuis longtemps dévastées, on ne puisse trouver l'homme capable de créer la nouvelle administration du Maroc, tout en pacifiant. l'empire.

Le résident une fois nommé, où se tiendra-t-il? Sa place est auprès du Sultan, mais les sultans marocains, nomades comme leurs sujets, n'ont pas moins de quatre capitales et se transportent de l'une à l'autre chaque fois que l'état du pays le permet. Les beys de Tunis vivaient à peu près de la même manière : ils habitaient successivement à la Mohammedia, au Bardo, à la Marsa, à Kassar-Saïd, à la Goulette. Ces palais sont assez peu éloignés les uns des autres, tandis que pour se rendre de Fez à Rabat ou de Meknès à Marrakech, il faut accomplir de longs et coûteux voyages. Les déplacements du souverain et du makhzen ne causaient pas grand dommage au fonctionnement des services publics, lorsque celui-ci se réduisait à quelques ordres verbaux, qu'aucune écriture ne venait confirmer. Du jour où ce régime fera place à une administration moins primitive, il deviendra impossible de promener sans cesse à travers le Maroc les archives et la comptabilité des ministères. Le sultan devra rompre avec les habitudes de ses prédécesseurs et se fixer dans une capitale unique et définitive.

Laquelle des quatre cités chérifiennes, Fez, Marrakech, Meknès ou Rabat convient le mieux comme siège du gouvernement? Fez présente quelques avantages. C'est la ville la plus peuplée de l'empire, celle où les sultans résident le plus longtemps et que Moulaye Hafid n'a pas quittée depuis son avènement. Par contre elle est insalubre; sa situation loin de la mer et dans le voisinage immédiat de tribus turbulentes l'expose à de fréquentes alertes ; sa population s'est toujours montrée particulièrement xénophobe, fanatique et frondeuse; enfin, la proclamer capitale unique serait provoquer la rancune des peuplades du sud. Le choix de Marrakech compor-

1. Cf. Colonel Lyautey : *Du rôle colonial de l'armée*, p. 6.

terait des inconvénients analogues et mécontenterait tout le nord de l'empire. Meknès équivaut à Fez et se prête mal, matériellement, à l'installation d'une cour nombreuse et d'une administration d'état.

Rabat devrait l'emporter sur ses trois rivales. Jouissant d'un climat excellent dans un site enchanteur, elle commande le défilé qui, entre l'avancée du Moyen-Atlas et l'Océan, fait communiquer le nord et le sud du Maroc; elle départage les deux régions ennemies, le Gharb et le Haouz. Malgré sa position sur la côte, c'est en somme le véritable centre politique de l'empire. Riche en monuments historiques, Rabat possède aussi d'importants domaines et deux palais avec de vastes dépendances appartenant au sultan. C'était le séjour de prédilection d'Abd el-Aziz; le jeune prince appréciait sa tranquillité, la beauté de ses jardins, l'indolence de sa population, faite de fonctionnaires retraités. Moulaye Hafid se plairait aussi dans ce Versailles marocain.

On peut objecter que la position de Rabat est très exposée en cas d'un conflit extérieur. Cela est certain, encore que le littoral inhospitalier de l'Atlantique se prête mal à un débarquement en force, mais toutes les grandes villes de nos possessions nord-africaines, Alger, Tunis, Oran courent les mêmes risques. Cette considération ne saurait prévaloir contre les avantages indiscutables de Rabat; aucune autre cité ne peut lui être préférée comme siège du gouvernement.

***

Ce gouvernement doit subir une refonte complète. Sans doute le principe du protectorat consiste non à remplacer, mais à améliorer; à juxtaposer une nouvelle administration à l'ancienne; à surveiller les fonctionnaires indigènes au lieu de les chasser. Malheureusement le makhzen représente si peu de chose et donne un si faible rendement, que tout le gouvernement central reste à créer.

La réorganisation ne pourra s'accomplir qu'après une enquête soigneuse faite sur place. On peut toutefois affirmer d'avance que chaque ministère aura des attributions définies,

un budget, une comptabilité, des archives; les vizirs qu'on conservera seront doublés d'agents français, chargés de diriger et de contrôler leurs actes. A Tunis, où les portefeuilles étaient nombreux — il y avait même un ministre de la marine! — on n'a maintenu en fonctions qu'un premier ministre et un ministre de la plume, personnages d'apparat n'exerçant aucune action sur les affaires de l'état. Les départements y forment des directions, dont les titulaires sont français. Français également le secrétaire général du gouvernement tunisien, qui centralise la correspondance des divers bureaux et fait enregistrer dans le *Journal Officiel* les décrets beylicaux.

L'organisation tunisienne, retouchée de manière à se former aux habitudes et aux besoins locaux, servira sans doute de modèle aux réformateurs. On s'inspirera également des dispositions adoptées dans la Régence pour reconstituer l'administration des tribus sur des bases nouvelles, œuvre capitale, puisqu'elle mettra nos représentants en relation avec la masse de la population; on devra y procéder graduellement, avec tact, méthode et prudence.

En Tunisie, lorsque le même problème s'est présenté, on s'est vite rendu compte qu'il ne pouvait être question de modifier le système fiscal, ni de faire percevoir l'impôt par d'autres agents que les caïds. « Nous n'avons pas en face de nous, a dit M. Cambon, des anthropophages, des Peaux-Rouges, mais les descendants d'une société très policée, organisée depuis des siècles. » Notre action ne devait s'exercer qu'en amendant les usages établis, non en les détruisant.

Le corps d'occupation installé dans toute l'étendue de la Régence entra immédiatement en rapports avec les tribus. A chaque commandement était annexé un bureau de renseignements, analogue au bureau arabe d'Algérie qui procéda d'abord avec quelque hâte. De partout affluaient les dénonciations contre les caïds oppresseurs; comme la plupart des charges formulées contre eux parurent exactes, on en révoqua un grand nombre. Ce fut une lourde faute. « On s'aperçut, par bonheur très vite, que tout le monde n'est pas capable d'être caïd, et qu'en encourageant les contribuables à se plaindre, en leur donnant du jour au lendemain de nouveaux chefs, on risque d'augmenter le désordre et la misère

publics. Les Arabes n'obéissent pas au premier indigène venu; leurs chefs sont le plus souvent les descendants d'anciennes familles respectées, sinon respectables[1]. » A la place des anciens caïds on en nomma d'autres tout aussi avides et qui s'empressèrent de suivre l'exemple de leurs prédécesseurs. La situation devint si embrouillée qu'on dut recourir à une commission d'enquête qui parcourut le pays et tria scrupuleusement le personel indigène chargé de régir les tribus et de recouvrer les impôts sous la surveillance de nos officiers d'abord, de nos contrôleurs ensuite.

De l'erreur que le commandement militaire a commise en cette circonstance on ne saurait inférer que l'armée est incapable de surveiller l'administration indigène. Elle a au contraire, dans la Régence, rempli ensuite cette mission de la manière la plus heureuse. M. d'Estournelles de Constant, le principal collaborateur de notre premier résident, lui a rendu l'hommage qu'elle méritait. « J'ai vu nos officiers à l'œuvre, dans des régions perdues où l'eau malsaine manque en été, où les vivres viennent de France en boîtes de conserves, où pendant six mois tout le jour la chaleur laisse à peine d'air pour respirer, où la poste arrive à dos de mulet et rarement, où la privation est complète enfin de tout ce qui semble nécessaire à l'homme. Toujours à cheval, leur dolman décoloré, le teint hâlé, ils vont d'une oasis à l'autre, font comparaître devant eux les Arabes qui les redoutent à la fois comme des juges et des soldats. Avec fierté, avec bonheur, ils remplissent leurs dures fonctions. »

Au Maroc nous trouverons le même dévouement mis au service d'une expérience plus étendue, d'une connaissance plus profonde du pays et de ses habitants. Ici le passé nous répond de l'avenir. Il y a quelque mois, avant qu'il fût encore question d'établir le protectorat français sur l'empire chérifien, la mission militaire de Fez espérait devenir l'instrument de la régénération du pays : elle comptait le reconquérir pour le sultan et voici comment. « Dans chaque tribu, m'écrivait à ce sujet un des officiers instructeurs, il sera constitué un détachement régional d'importance variable, logé dans une redoute de

1. D'Estournelles de Constant, *La politique française en Tunisie*, p. 347.

défense facile, près de la maison du caïd. Ce détachement appuiera l'autorité du caïd, tout en la surveillant. Près de lui seront installés les agents de répartition et de perception de l'impôt, l'école, l'infirmerie indigènes. La redoute sera le chef-lieu de la tribu ; l'officier qui y commande deviendra en peu de temps le vrai caïd, sans que rien ait été changé aux habitudes locales. » Pourrait-on trouver un fonctionnaire civil plus avisé, plus patient, plus prudent que cet officier, qui a fait de nombreuses campagnes et pris part à trente-cinq combats ?

Ce que les instructeurs de l'armée chérifienne n'ont pu, par la faute des événements, que projeter, les officiers de notre corps de débarquement l'ont accompli dans les Chaouïa, où ils ont procédé avec un jugement et un sens politique remarquables.

Après la pacification complète de la province, on a commencé par rétablir la taxe perçue sur les marchés, impôt accessoire qui s'ajoutait autrefois aux contributions directes. Cette mesure, qu'approuvèrent le ministre de France à Tanger et le délégué du sultan dans les Chaouïa, Moulaye Lamine, fut mise à exécution le 1er janvier 1909.

Un tarif était arrêté pour les différentes transactions dont les marchés indigènes sont ordinairement le théâtre, dit le général d'Amade dans son rapport. Ce tarif était tantôt fixe, tantôt *ad valorem* pour les marchandises de prix variable, les gros animaux par exemple.

La collection des taxes était assurée par des collecteurs, désignés par les caïds et agréés par l'autorité locale, chaque payement donnant lieu à la délivrance d'un ticket extrait de carnets à souche. La surveillance et la vérification de la perception des taxes incombaient au caïd, qui devait également assurer l'ordre et la police du marché. Il était contrôlé par l'autorité locale déléguée du makhzen, en l'espèce par les officiers du service des renseignements. Après chaque marché, les collecteurs remettaient l'ensemble des taxes perçues au Bureau des renseignements, en présence du caïd.

Les recettes étaient réparties comme suit :

Makhzen	30 p. 100
Collecteur.	10 —
Caïd	10 —
Tribu.	50 —

Le caïd et le collecteur recevaient séance tenante leur quote-part.

La fraction affectée à la tribu restait entre les mains du chef du Bureau des renseignements pour être employée à des travaux ou dépenses d'utilité publique. En principe, ces dépenses seraient engagées après consultation des *djemaa*[1], sur autorisation du commandant du poste.

La part attribuée au makhzen était calculée de façon à égaler approximativement le prix du fermage que semblables taxes lui rapportaient autrefois. Elle était remise mensuellement au capitaine chargé des services municipaux de Casablanca, qui en faisait recette pour le compte du gouvernement marocain.

Le succès dépassa toutes les prévisions. Non seulement les indigènes ne firent aucune difficulté pour acquitter l'impôt sur les marchés, mais le produit de la taxe augmenta rapidement, suivant une progression constamment ascendante. Ces brillants résultats firent envisager au commandement la possibilité de remettre en vigueur les contributions directes, que les Chaouïa ne payaient plus depuis 1900. On eut d'abord à choisir entre les divers genres d'impôt employés auparavant. L'enquête menée par les officiers du service des renseignements conclut à l'inopportunité d'adopter soit le tertib, soit l'impôt global par tribu. Il sembla préférable de revenir aux anciens impôts coraniques, l'achour et le zekkat, en prenant certaines précautions destinées à prévenir les excès et les abus d'autorité, dont la population avait toujours souffert. Le contrôle de toutes les opérations relatives à l'impôt fut confié aux officiers du service des renseignements résidant dans les détachements régionaux. L'établissement de l'assiette des contributions incombe à une commission de recensement composée du caïd, du chef de douar, de deux notables et d'un notaire (*adel*). Cette commission enregistre les matières imposables et le prix à payer sur un registre à souche, dont on détache la quittance qui est remise à l'intéressé. C'est, à peu de chose près, le système employé en Tunisie. Les personnes autrefois exemptées d'impôt en raison de leur caractère religieux, conservent leur privilège, mais à titre provisoire seulement. Enfin, dans le but d'encourager l'agriculture et l'élevage, on ne fait porter l'achour que sur deux espèces de cultures, le blé et l'orge, et le zekkat sur les animaux adultes seulement.

1. Conseils de notables des différentes fractions de la tribu.

Grâce à l'introduction de ce régime, la province des Chaouïa a pu développer merveilleusement ses richesses naturelles; malgré le versement d'une indemnité de guerre de 2 500 000 francs, malgré les ruines amoncelées par les années d'anarchie qui ont précédé notre intervention, cette fertile contrée jouit d'une prospérité telle qu'elle n'en a pas connu depuis des siècles; le port de Casablanca, sans cesse couvert de bâtiments de commerce, ne suffit plus au mouvement des échanges.

Nous avons insisté avec quelques détails sur l'œuvre accomplie dans les Chaouïa, non afin de recommander l'adoption de toutes les mesures qui y ont été exécutées, mais seulement pour montrer les heureux effets d'une surveillance rigoureuse exercée par nos officiers sur les fonctionnaires indigènes. Les réformes qu'on y a introduites pourront peut-être convenir au reste de l'empire, peut-être trouvera-t-on avantage à y apporter des modifications. Mais il est certain que le régime militaire a fait ses preuves et qu'il faut le mettre en pratique dans les régions que nous occuperons au fur et à mesure de notre extension. C'est seulement lorsqu'il aura fonctionné assez longtemps pour que la population soit habituée à nous, pour qu'on n'ait plus à craindre aucune surprise, que les contrôleurs civils remplaceront les officiers. Gardons-nous d'inonder prématurément le Maroc de fonctionnaires inexpérimentés, comme on en a vu dans d'autres colonies où leur rôle a été néfaste. Le pays est en majeure partie inoccupé et ce n'est pas avec des vice-consuls ou des agents du Trésor qu'on en fera la conquête. Souvenons-nous de ce qui s'est passé au Congo, colonie où l'administration civile s'est installée immédiatement et n'a fait que s'administrer elle-même, à Madagascar où son incurie a provoqué des soulèvements et a nécessité le retour d'un gouvernement militaire. Attendons que le Maroc soit mûr pour un changement de personnel.

*
* *

L'organisation du système judiciaire de l'empire chérifien, du moins en ce qui concerne les indigènes, est extrêmement

simple. La loi islamique, fondée sur le Coran et ses commentaires, en honneur depuis treize siècles, s'applique à toutes les causes civiles, pénales, commerciales. Dans chaque tribu, dans chaque ville, l'exercice de la justice appartient en principe au *cadi*, lettré versé dans les préceptes du Prophète; ses honoraires sont pris sur les revenus ecclésiastiques. Dans la pratique, les caïds et les pachas, sous prétexte de maintenir l'ordre et de faire la police, ont mis la main sur toute les affaires pénales, ce qui leur permet d'emprisonner à leur guise des gens inoffensifs et de ne les relâcher que contre rançon : ces opérations constituent une des principales sources de bénéfices des gouverneurs et des chefs de tribu.

La justice du cadi s'entoure de plus de formes. Tandis que le caïd ne prononce que des sentences verbales, exécutoires sur-le-champ, et se garde d'en conserver trace, les arrêts du cadi, au contraire, sont toujours enregistrés. Auprès du juge se groupent les *adouls*, mi-avoués, mi-notaires, qui exposent par écrit les revendications des parties et s'occupent de dresser les actes de l'état-civil, les *moujiin* ou experts, les *ouakils*, avocats qui se chargent des intérêts des plaideurs et s'entremettent pour faire tirer de prison les prévenus qu'on y oublie.

Tout plaignant doit d'abord faire rédiger l'énoncé de ses griefs par un adel, puis il le présente au cadi et fournit en même temps au moins douze témoins et un cautionnement destiné à assurer le payement des frais de justice. Il est alors admis à soutenir sa cause lui-même ou par intermédiaire d'un ouakil. Si le jugement ne lui est pas favorable, il lui reste la ressource de consulter un expert et de porter au cadi la décision de cet arbitre. La procédure, on le voit, offre certaines garanties. « Malheureusement toutes ces opérations se font non pas en séance, mais séparément et à des jours différents, en sorte, conclut philosophiquement le capitaine Erckmann, que tout peut s'arranger avec de l'argent. » Quoiqu'il en soit, les cadis font preuve d'une moralité très supérieure à celle des autres fonctionnaires; on rencontre parmi eux les derniers Marocains pour lesquels la probité et l'impartialité ne sont pas des mots vides de sens.

Malgré les imperfections du régime judiciaire marocain, nous trouverons avantage à le conserver. La moindre retouche

au code équivaudrait à une violation des décrets du Coran. Ici encore nous ne perfectionnerons pas les lois, mais nous surveillerons leur application.

Avant tout, sans risquer de porter atteinte aux enseignements de Mahomet, on supprimera quelques châtiments barbares. En matière de tortures, les Marocains ont poussé l'ingéniosité aussi loin que les Chinois. C'est un de leurs sultans qui imagina de faire coudre ses victimes dans le corps d'un taureau éventré, dont la tête seule du patient émergeait; on donnait à celui-ci à boire et à manger, pour prolonger son existence jusqu'à ce que sa chair se putréfiât en même temps que celle de la bête. Moulaye Ismaïl le Grand, qui, pour décorer les murs de Meknès, sa nouvelle capitale, y fit accrocher les têtes de dix mille hommes, femmes et enfants, aimait à crucifier les condamnés, à les scier en deux ou à les précipiter du haut des remparts sur des crampons de fer. Le supplice du sel, qui punit les brigands, se pratiquait encore il y a peu d'années : le bourreau taillait de profondes incisions longitudinales dans la paume de la main et y insérait le bout des doigts repliés; on entourait le tout d'un morceau de peau mouillée, fortement serré au poignet. En séchant, la peau se rétrécissait et enfonçait les ongles du malheureux dans ses blessures, où la gangrène se mettait au bout de quelques jours. Cette peine a été abrogée par Abd el-Aziz, mais on coupe encore pieds et mains, on crève les yeux, et qui pourrait dire les arguments auxquels on recourt pour persuader à certains prisonniers de révéler la cachette où leur or est enfoui. De telles pratiques ne peuvent être tolérées dans un pays dont nous contrôlons l'administration.

Nous retirerons également aux caïds et aux pachas la justice pénale, qu'ils exercent illégalement, pour la rendre aux cadis. Quant à la justice civile et commerciale, elle continuera à fonctionner suivant les usages actuels, dont les indigènes se contentent et qui n'entraveront en rien l'extension de notre autorité.

Le respect des institutions musulmanes ne doit cependant pas nous empêcher d'en prévenir les effets, lorsqu'ils nuisent à l'essor économique du pays. A côté de l'anarchie, du brigandage et de l'oppression, les lacunes de la législation foncière

ont contribué pour une large part à l'abandon des cultures. Au Maroc, malgré le fractionnement de la population en tribus et de la tribu en douars, la propriété immobilière n'est pas collective, mais individuelle; cependant les titres de propriété sont si mal établis, si précaires, que l'achat d'une maison ou d'une terre ne comporte aucune garantie. L'acquéreur, après avoir versé la somme convenue et obtenu en échange un titre de vente en bonne et due forme, dressé par le notaire, se prépare à entrer paisiblement en possession de son bien. Soudain surgit un individu qui revendique à son tour le prix de l'immeuble; il est, à l'entendre, le seul véritable propriétaire. On recherche le vendeur, il a disparu. Le notaire proteste de sa bonne foi; on découvre que par une singulière coïncidence, les noms des deux détenteurs sont identiques, ce qui est cause de la confusion de l'estimable officier d'état civil. Voilà l'ère des procès ouverte, pour le plus grand bénéfice des gens de loi.

Les fraudes de cette espèce sont si fréquentes, l'insécurité des transactions si complète que la propriété immobilière a perdu toute sa valeur. A Tunis, le même problème se présentait au moment de l'établissement du protectorat; il a été résolu très heureusement, puisqu'on a réussi à entourer l'acquisition des propriétés de toutes les garanties désirables sans imposer aucune loi nouvelle aux indigènes.

Le gouvernement tunisien a adopté la législation foncière australienne, fondée sur le *système Torrens*, ainsi nommé d'après le membre du parlement d'Adélaïde, qui le proposa en 1855. Au principe appliqué dans les pays européens d'enregistrer l'acte de transfert de la propriété foncière, la loi australienne substitue l'immatriculation du titre de propriété lui-même. Le titre contient la description précise de l'immeuble, avec plan annexé, l'énumération éventuelle des charges (hypothèques, baux, etc.), qui le grèvent. Ce document est établi en double expédition, dont l'une est immatriculée au bureau de l'enregistrement; l'autre va au propriétaire et passe aux acquéreurs successifs en même temps que l'immeuble. Chaque changement survenant à la propriété doit être transcrit sur le titre du détenteur comme sur la pièce matricule. Ajoutons que cette législation est facultative et

que seuls les propriétaires qui en font la demande voient leurs biens placés sous le régime Torrens. Le système australien a si bien réussi en Australie que plusieurs autres colonies britanniques d'Asie et d'Océanie lui ont donné droit de cité. Il présente l'avantage de mobiliser la propriété foncière; il « substitue, a dit M. Yves Guyot, la sécurité à l'incertitude, la simplicité à la complication, réduit les livres sterling en shillings et les mois en jours ».

En Tunisie on l'a adapté aux institutions du pays de la manière suivante. Le propriétaire qui désire l'immatriculation fait dresser l'état descriptif de l'immeuble et y joint ses titres de propriété. Ces pièces sont transmises au caïd et au juge de paix qui leur donnent la plus grande publicité possible (affichage dans les marchés, publication au *Journal Officiel*, etc.) [1]. Après un délai de deux mois, si aucune opposition ne s'est produite, on exécute le bornage de la propriété et le plan en est dressé. A l'expiration d'un nouveau délai, l'immatriculation se fait *de plano*, à moins qu'il n'y ait contestation. En ce cas, l'affaire est soumise à une cour mixte, composée de Français et d'indigènes, qui statue en séance publique. Le conservateur de la propriété foncière procède alors à l'immatriculation, qui place l'immeuble sous la juridiction française. Les immeubles non immatriculés relèvent de la juridiction musulmane.

Le système Torrens, ainsi appliqué en Tunisie, donne aux propriétaires le choix entre les deux législations et ne lui en impose aucune. Il permet de donner à la propriété ce que M. d'Estournelles de Constant, appelle « un acte de naissance, qui liquide son passé et le purge de toute menace ». Son extension au Maroc rassurerait les possesseurs du sol ainsi que les acquéreurs étrangers et encouragerait les uns et les autres à engager des capitaux pour l'exploitation des terres.

*
* *

Telles sont les principales réformes administratives, fiscales, judiciaires et foncières, dont l'application progressive conso-

1. Cf. d'Estournelles de Constant, *la Politique Française en Tunisie*, p. 392.

lidera notre occupation et rendra possible la mise en valeur des ressources du Maroc, sans rien changer aux lois et aux traditions musulmanes.

On remarquera que nous n'avons abordé la discussion d'aucune des questions relatives aux Européens, d'aucune des conventions réglant les droits que les puissances étrangères conservent après l'établissement du protectorat aux termes de l'accord franco-allemand. Nous avons en effet la conviction que tous les privilèges internationaux — sauf bien entendu les garanties d'ordre économique — s'atrophieront, par la force même des choses. A notre avis, les négociateurs allemands n'ont maintenu ces clauses que pour « sauver la face ». N'oublions pas que ces négociateurs représentaient le puissant monarque, qui, nouveau Lohengrin, était venu à Tanger s'engager solennellement à maintenir l'indépendance du Maroc et nous a offert ensuite le même Maroc contre remboursement. Un changement d'attitude si radical demandait à être enveloppé de quelques formules, destinées à apaiser la rancune des pangermanistes déçus. Les institutions dérivant des capitulations (protection des indigènes, tribunaux consulaires, etc.) auront le même sort demain au Maroc qu'hier en Tunisie ; elles disparaîtront devant les progrès de l'administration chérifienne contrôlée par la France.

RÉGINALD KANN

L'administrateur-gérant : H. CASSARD.

M. VIELÉ-GRIFFIN

On trouvera plus loin un poème de M. Vielé-Griffin. Comme le conférencier introduit auprès du public une pièce que l'on va jouer, je me permets, peut-être avec l'incompétence que le conférencier a quelquefois, de causer un instant avec vous, au manteau d'arlequin, du talent et de la physionomie très particuliers de M. Vielé-Griffin.

M. Vielé-Griffin est parmi les premiers qui ont pratiqué chez nous la poésie dite symboliste et le vers libre, et il est de ceux, avec le tendre et émouvant Francis Jammes, qui ne les ont point abandonnés. A nous en tenir à M. Vielé-Griffin, la poésie symbolique n'est pas précisément pour lui une poésie qui use beaucoup de symboles, c'est-à-dire de concordances mystérieuses entre les états d'âme et les choses et réciproquement; elle est surtout une poésie qui, d'une façon ou d'une autre, et par des procédés multiples et très variés, suggère plus qu'elle n'exprime, s'entoure d'un certain mystère qui invite à le percer, fait deviner, plus qu'elle ne définit et qu'elle ne peint, se laisse pénétrer plus qu'elle ne pénètre elle-même et n'envahit le lecteur.

C'est la poésie qui, plus que toute autre, nous prend pour collaborateurs et je ne dis point : a besoin de cette collaboration; mais la désire et nous provoque doucement, insidieusement et presque sans cesse à la lui donner.

Je ne dis point qu'elle réponde ainsi à un désir continuel du lecteur. Il est tel moment où nous ne saurions prendre un plus grand plaisir qu'à nous laisser envelopper par un poème comme par un grand coup de filet qui nous ravit et qui nous entraîne. Lamartine et Victor Hugo nous donnent souvent cette impression de magnifique et enivrante captivité.

Mais, à tel moment aussi, cette sinuosité et cette fuite du sentier sous les ombres, — Virgile a connu ces prestiges, — nous séduit aussi singulièrement, avec ce sentiment d'incertain et d'indécis et d'application qu'il nous faut pour nous retrouver, et bien plutôt encore, pour ne nous perdre qu'à demi, semblables à celle que Vigny chantait et qui « se plaisait à suivre un sentier effacé ».

Quoi qu'il en soit, de cette poésie mystérieuse, discrète et *pudique*, car c'est bien ainsi que, du moins, je la vois, M. Vielé-Griffin a été un des fervents les plus pieux et un des représentants les plus en vue, immédiatement et du premier essor. De tendresse intime j'aime peut-être plus tel autre que je ne nommerai pas, d'autant que je l'ai peut-être déjà nommé; mais je ne puis pas refuser à M. Vielé-Griffin ma très réelle et très sensible admiration. Il est celui des poètes contemporains qui me rappelle le plus Chénier. Il aime les idylles, les idylles antiques, avec leurs grâces, non pas précisément de Théocrite, si hardiment réaliste, mais de Bion, de Moschus et de Callimaque, avec leurs langueurs pénétrantes, leurs chants de flûte sous un dais de rameaux qui se penchent et qui écoutent. Ferait-on tort à André Chénier en lui attribuant ceci, par jeu espiègle et très innocent :

J'ai rêvé de la voir errante, en un matin
De mai, parmi les fleurs, rieuse; et son doux rire
Émerveillait les saules gris et l'eau qui mire
Les bleus de l'ombre avec son reflet argentin
De gai soleil, où vont des rondes d'éphémères.
Une brume estompait sa tunique et les plis
Où s'amoncelle la cueille odorante : lis
Tachetés de la rive et fleurs d'absinthe amère,
Et le doux chèvre-feuille. Elle n'avait souci
Des ronces, se blessant aux épines des roses;
Et comme elle marchait, après de lentes pauses,
Tressant des fleurs, je crus la suivre jusqu'ici

Où, rougissante avec des airs de criminelle,
Craintive d'un regard, fût-il même le sien,
Elle enlaçait le bel Éros du gai lien
De ses fleurs.

Mais oui, c'est certainement un fragment perdu d'André Chénier. Il est très heureux qu'il ait été retrouvé.

Par parenthèse, je fais remarquer comme M. Vielé-Griffin manie bien et, je puis dire, merveilleusement, le rythme traditionnel. Il n'y est point gêné le moins du monde (et c'est peut-être ailleurs qu'il paraît gêné), et il s'y meut avec parfaites aisance et sûreté. Il est de ceux qui ont l'alexandrin dans l'oreille, ce merveilleux alexandrin, dont on ne sait pas encore, même après Hugo, quelles multiples, quelles infinies ressources il contient et quels multiples et infiniment variés effets l'on en peut tirer. Voyez encore, à ce point de vue, ces vers exquis où passe toute l'haleine harmonieuse et molle d'une nuit amoureuse :

J'ai dit à tous ceux-là de taire leurs chansons;
Nous restons seuls, parmi la nuit et ses frissons,
Et la senteur des bois par l'averse *éveillée*
Et l'arome fleuri qu'exhale la *vallée*
Parfumeront d'aromates notre *veillée;*
Le chant du rossignol dira l'épithalame...

Beaucoup de poètes « vers libristes » ont eu cette coquetterie de montrer qu'ils étaient maîtres du vers traditionnel et qu'ils y étaient maîtres, pour ne pas être incriminés d'éviter ce rythme par impuissance. Très peu aussi bien que M. Vielé-Griffin ont soutenu bellement la gageure et poussé cette coquetterie jusqu'au charme.

Quant au vers libre proprement dit, M. Vielé-Griffin le traite avec un art très curieux; très sûr, je ne suis pas assez compétent pour l'affirmer, mais très curieux, très intéressant et, je crois, avec des principes et lois qu'il s'est faits, qui durent être très médités et qui sont très réfléchis. Quand il écrit en vers libres, il se rapproche du vers alexandrin, le plus traditionnel et le plus consacré de tous, toutes les fois que la pensée est très ferme et se veut ferme, et, naturellement, tend à se frapper en médaille d'un coin pesant et énergique. Voyez

comme Phocas, se résolvant à la mort, parle d'abord en vers libres, mais proches déjà du vers traditionnel, puis en vers qui subissent en quelque sorte le rythme consacré et ne s'y dérobent presque plus (et même pour l'oreille pas du tout).

Vivons cette heure encore.
Phocas, tu vas mourir, te sens-tu fort?
Tu ne crois pas que Dieu le veuille ainsi?
Tu penses, ah tu le sais, qu'il est au monde
Des baisers, sans remords, des tendresses fécondes.
Tu crois que ce jour même élèvera pour d'autres
Un merveilleux flambeau d'espoir et de beauté;
Tu vois, fermant les yeux, l'ardente royauté
Et le cortège d'or du bel amour joyeux.
Ferme les yeux, Phocas; tu baisseras les yeux.
Et souris; car pour toi tout n'est que vanité,
La vie, l'amour, la joie, le rire et la beauté;
Et l'on t'a façonné une âme terne et triste;
Cette heure t'ouvrait les bras; Phocas résiste.
Tu es né pour mourir; ils t'ont tué, Phocas;
Va coucher de son long ta race fière et lasse,
Verse en libation, le sang de tes ancêtres,
Mêlé au sang de l'aube, à l'avenir à naître.
On te dira martyr et saint; mais, tu le sais
Que tu meurs seulement pour ne pas renier
La foi du père de ton père le jardinier;
Que pour ne pas fléchir, il te suffit d'être homme.

Le vers décidément libre, M. Vielé-Griffin l'emploie quand la pensée laissée à elle-même s'exprimerait naturellement, spontanément, en prose, et ce qui reste de rythme n'est ici que pour soutenir légèrement la pensée et ne pas créer une dissonance trop forte entre les parties fortement rythmées et les autres.

Le principe des vers-libristes est, ce me semble, celui-ci, qu'ils n'accepteront peut-être ni dans le fond ni dans la forme, mais enfin il me paraît celui-ci : la pensée sue son rythme comme la tortue sue sa carapace et il est des cas où la pensée sue un rythme très rigide et des cas où elle en sue un qui est très mou et qui doit rester tel, et des cas où, en fait de rythme, elle est de nature à ne suer rien du tout. — Ce principe, M. Vielé-Griffin me semble le suivre assez fidèlement.

J'ai dit depuis longtemps comment je lis les vers libres; je les lis comme de la prose, comme une prose où la rime (ou l'assonance) ne servirait qu'à indiquer discrètement *le rythme de prose* que l'écrivain a cherché. Encore j'aimerais mieux, ce rythme de prose, le trouver moi-même, sans autres guides que le sens et les points et les virgules et, c'est pour cela, qu'en vers libres, je préfère l'assonance à la rime, comme moins impérieuse, et je me passerais même de l'assonance, pour parler par alexandrins. Je ne tiens aucun compte de la disposition typographique, des alinéas introduits, après coup, me semble-t-il toujours, par l'auteur, et je juge du rythme selon la cadence que je jette à mon oreille en lisant tout haut. Faites de même en lisant des vers libres de M. Vielé-Griffin et dites-moi s'il n'a pas très souvent l'oreille très juste, essentiellement musicale :

« La vie est sinueuse; que me veut-il? Je ne sais si la guerre est sainte ou vile; je crois qu'en voyant l'éclat des épées, avec des cris et tout le bruit des armes, j'eus raison de me livrer pour la paix : le sang est précieux plus que les larmes, et ces longs mois de trève valaient ma peine sans doute. Quand pleurerait ma vie toutes les larmes vaines devant la fuite de mes heures en déroute, quand saignerait mon cœur à s'en tarir, j'eus raison quand j'en devrais mourir. Il roule assez de tempête au large; chaque heure porte sa faux comme une charge; c'est trop des épées de nos pauvres haines. Je crois que j'eus raison. Je hais la guerre. »

Que voyez-vous ici? Comme je scande ou, plutôt, comme je laisse les membres de phrase se scander d'eux-mêmes, je vois, moi, un rythme central, cardinal, qui est de dix syllabes, et qui, pour se varier et s'assouplir, admet des membres de phrases, en très petit nombre, de six ou sept syllabes, ou d'onze, douze et treize, mais se ramène toujours au décasyllabe comme au rythme dominant et maître de la mélodie. Et cela me paraît un système mélodique très mélodieux en effet. De même ici :

Pourtant bien que mon vin gonfle mes outres, et que mes arbres plient du poids des fruits pressés, si j'étais né d'un père tel que moi avec les heures de ma vie passées, j'aurais ourdi des tendelets de pourpre. Et je reposerais sur un lit d'or; au lieu de compter sur le sable ici les vains deniers qu'y sème le soleil, à travers les treillis tortueux des gourdes. Las presque du fardeau qui

pèse aux treilles, aux prodigues figuiers, aux branches lourdes. (*A l'esclave qui entre.*) Qu'as-tu fait? D'où viens-tu? Il est tard. »

Qu'avons-nous ici? Encore, comme rythme cardinal, le décasyllabe, admettant pour se varier et se détendre un prolongement, très rare, en membres de phrase d'onze ou de douze syllabes. Vous direz : je ne sens pas très distinctement le décasyllabe. Il est partout, sauf deux fois, mais il se dissimule par des variétés de scansion, se scandant tantôt par 6-4 (*Pourtant bien que mon vin gonfle mes outres*), tantôt pour 4-6 (*Si j'étais né d'un père tel que moi*), tantôt pour 5-5 (*Au lieu de compter sur le sable ici*). Et c'est un des mystères — non pas très difficiles à percer — de la versification libre que de dissoudre à demi le rythme en le dissimulant par des procédés divers, de manière qu'à la fois il subsiste et se cèle, et se rappelle à nous et nous fuie. C'est très gracieux. En tout cas c'est très amusant.

Et remarquez-vous ici la jolie rupture de rythme qui révèle si bien une oreille très musicale? Phocas rêvait; son esclave apparaît qui doit apporter une nouvelle importante. Brusquement du rythme décasyllabique on passe au rythme de neuf syllabes par 3-3-3, c'est-à-dire au rythme le plus rapide, le plus haletant et le plus contraire au décasyllabe libre qui se puisse : « Qu'as tu fait? D'où viens-tu? Il est tard. »

D'autres fois il n'y a plus de rythme cardinal, et il est remplacé par un rythme qui est l'entrelacement de deux rythmes, par exemple du décasyllabe et de l'alexandrin, toujours avec quelques ruptures légères de ce rythme lui-même pour que — toujours — le rythme fuie un peu et se dérobe à nous sans jamais se détruire :

« Voie âpre et rude et droite, je t'ai gravie, si seul que je m'en oubliais moi-même; et que ce soir tantôt je me suis apparu, plus vieux que toutes mes années courues, vieux de l'âme grise de mon père et blême de la pâleur de ceux qui dorment sous le linceul informe dont je les ai vêtus. Phocas, te voilà grave de leur vertu, étranger à ton cœur, ombre qui passe, comme un écho perdu et qui s'éteint, de quelque voix d'ancêtre qui te dit; meurs de la mort que nous eussions choisie; ne sois pas moindre que la plaine moissonnée; rends-nous le sang que nous t'avons donné; ne sois pas inégal au champ qu'on sème... »

Enfin assez souvent, plus souvent, si vous voulez voir tout mon cœur, que je ne voudrais, tout rythme cesse. Et cela advint comme en prose, comme en prose avouée, quand la pensée elle-même n'est pas rythmique, quand elle est heurtée, saccadée, brisée contre elle-même; — ou sautillante (et non pas dansante; car c'est précisément le contraire) et en brusques saillies.

Exemple du premier de ces deux cas : Phocas va mourir, va se laisser tuer pour sa foi. L'instinct de la vie et la résignation à la mort luttent en lui. Comment voudriez-vous que cette pensée tumultueuse, déchirée, écartelée, eût un rythme et si elle n'en pas, ne serait-ce pas un contre-sens que sa forme en eût un? Aussi :

« Ah! soyons fort. Voici l'aube, tout chante. Le jour naît comme un miracle; voyez. Le ciel est pâle comme une mère qui enfante. La vie s'éveille; hier sourit à demain. Un oiseau monte là-bas; voyez. Son vol est léger comme le geste d'une main. Ah! la toile d'or s'est déployée; le Liban brûle. Phocas, où t'en vas-tu? Je t'entends rire. »

C'est de la prose pure; ce n'est même pas de la prose musicale. Eh! c'est qu'il convenait que ce fût de la prose. Un auteur qui aurait écrit cela en alexandrins, aurait, à supposer qu'il sût son art, donné par des scansions irrégulières et diversement irrégulières, par des enjambements, etc., donné cette même impression de prose.

Exemple du second cas. Pensée sautillante, bondissante. Il s'agit d'une très jeune fille qui rit, gazouille, marche à cloche-pied, frétille, s'ébroue en oiselle dans le jardin de Phocas qu'elle découvre :

« Elle était là, avec ses yeux joyeux, avec des roses aux joues. Et nous marchions sous les figuiers, lentement; ma bonne roue avec son grincement la faisait rire, d'un rire qui semblait l'eau même qui s'égoutte[1] et rejaillit. Elle disait : *peut-être* et *je ne sais*. A mes suppliques disait ses doutes, disait : je n'ose, avec son air rieur de toute rose. Je lui offrais mes mines de Cyzique et lui tendais la statère de Syracuse. Elle s'y voyait comme en un miroir et me le

1. Contre-sens rythmique à mon avis. Ce rire là ne doit pas s'exprimer par un alexandrin toujours un peu majestueux quoi qu'il fasse. « D'un rire qui semblait l'eau qui s'égoutte », me plairait mieux.

rendant m'y montrait, mirée, sa face confondue aux traits de l'effigie, guettant ce que je dirais, jetait la pièce et riait fort, si fort que j'en ai sursauté.

Ah! Thalie, comme c'est mal de n'être ainsi qu'un songe et de me réveiller... »

Ici il y a comme une ombre de rythme cardinal et c'est le décasyllabe; mais ce n'est qu'une ombre, du reste qui sied, le décasyllabe soit scandé 5-5 soit même 4-6 étant sautillant; mais l'impression générale est l'absence de rythme et c'était bien ici ce qu'il nous fallait.

Je regrette, comme je l'ai indiqué, que ces arythmies s'appliquent quelquefois à des pensées qui paraissent, à mon avis, de nature à soutenir un rythme et qui devaient, même, s'y accommoder. Phocas méditant :

« Je n'ai convoité femme ni fille et, courbé sur le long sillon d'argile, je lui donnai la sueur de mon front, selon la loi; ma vie est sans affront : j'ai hérité de moi... Maintenant je suis las de vivre seul des heures vaines; mes biens sont tels, et tels sont mes jardins, que même mon repos est d'or. Je regarde fructifier mon long effort et les saisons me versent largement ma vie ancienne... »

Jamais, à mon avis, la pensée n'appelait plus le rythme qu'ici même. Cela pour ainsi parler, *ne pouvait pas* être écrit en prose. Cela attirait l'alexandrin, plutôt, et l'on s'étonne qu'il ne soit pas venu.

Mais pour revenir aux parties de l'œuvre de M. Vielé-Griffin qui me semblent bien venues, et elles sont les plus nombreuses, M. Vielé-Griffin me paraît un maître dans l'art d'associer la pensée au rythme qui lui convient ou à l'arythmie qu'elle comporte. Ce qu'il a bien compris, lui et quelques autres du reste, mais lui peut-être mieux que personne, c'est le grand principe — l'ont-ils formulé? je ne sais, peu importe — de tous les poètes qui ressortissent de plus ou moins près au symbolisme. Ils sont très logiques, très cohérents. *De même que la pensée doit fuir la lumière crue et se dérober à demi dans une pénombre; de même le rythme qui l'exprime doit se dissimuler à demi et se laisser deviner plutôt que s'imposer et s'asséner impérieusement, ce qui le mettrait en contre-sens de l'idée et en dissonance criante et ridicule avec elle.* Ce principe, M. Vielé-

Griffin l'a parfaitement entendu et s'y est très scrupuleusement soumis. On pourrait dire seulement, si l'on s'appelait Chicaneau, que, le plus souvent — mettons assez souvent — la pensée de M. Vielé-Griffin précisément n'est pas beaucoup en pénombre et que, par conséquent, quand il est vers-libriste, il suit un principe qui, tout justement, n'est pas fait pour lui. Il y a du vrai dans cette objection et il en restera toujours quelque chose; mais encore l'on peut dire qu'avec un instinct assez sûr, c'est quand la pensée qu'il a exprimée est moins « en clair » qu'ordinairement, que M. Vielé-Griffin lui donne pour vêtement un rythme flottant et agréablement indécis. Ceci, non pas toujours, comme j'ai dû à la vérité ou à ma franchise de l'indiquer, mais le plus souvent, en somme, et avec une adresse spontanée qui ne se trompe guère.

Quoi qu'il en soit, c'est un poète et un musicien très distingué que M. Vielé-Griffin. Ce Sicilien mélancolique, combinaison qui n'est pas sans charme, cet idyllique pathétique et incliné et ployé, ce poète des grandes tristesses de l'âme, associées — consolation ou aggravation — avec les sérénités et les enchantements de la nature, nous prend par bien des côtés et pénètre furtivement et profondément dans beaucoup de sentiers de notre âme. On ne peut avoir que de l'admiration et, ce qui est plus, de la gratitude pour cet évocateur prestigieux qui fait si bien renaître et flotter languissamment devant les yeux de notre âme « l'ombre souriante des douleurs choyées ».

ÉMILE FAGUET

LES ÉMIGRANTS

La cloche de Vesignano sonnait faiblement, comme agitée par la tourmente; les premiers vents d'automne soufflaient avec violence et dans la rue ensoleillée des tourbillons de feuilles mortes passaient, balayant la poussière.

Sur la vaste place du petit village italien, situé dans la montagne à cinq lieues environ de Gênes, des enfants, les bras et les jambes nus, les yeux brillants, les cheveux emmêlés, se poursuivaient en riant, autour de deux grandes charrettes, sur lesquelles s'entassaient pêle-mêle des matelas, des chaises, des tables et quelques pauvres malles d'émigrants dont les plaques de métal multicolore luisaient au soleil.

Des groupes animés et bruyants de vieillards, de jeunes gens, de femmes vêtues de couleurs vives, circulaient sur le parvis de l'église; ils s'interpellaient et se mêlaient avec de grands gestes à ceux qui les avaient précédés.

L'horloge marquait neuf heures, la cloche tintait de plus en plus fort et l'on ne savait pas si ses accents désordonnés appelaient à la messe, à un mariage ou s'ils sonnaient un glas.

L'un des gamins, qui s'était hissé sur la plus haute voiture, cria :

— Casilda! voilà Casilda!

Et, vivement, il se laissa glisser à terre.

Casilda Foscanera s'avançait, lentement, avec cette démarche alanguie et souple des femmes habituées à porter des fardeaux. Elle était belle, d'une beauté ardente et tranquille; ses grands yeux noirs donnaient à son visage un air de résolution, qu'accusait encore le ferme dessin de ses lèvres rouges; elle était habillée d'une jupe sombre, d'un corsage vert et sur ses épaules tombait un large fichu écarlate, dont les pointes se croisaient sur sa poitrine.

Les enfants galopaient autour d'elle, lui faisant escorte; leurs petits pieds nus battaient le sol durci.

Elle s'arrêta devant les charrettes, les examina un instant, puis, traversant la place, elle entra dans l'église sans détourner les yeux. Et tous entrèrent à sa suite.

Le tumulte des pas mêlés résonnait sous les voûtes. Des monceaux de fleurs sauvages, de mûriers, de glycines et de genévriers encombraient l'autel d'or où brûlaient tous les cierges, et le petit orgue geignard faisait entendre sa voix aigre et triste.

Les bancs s'emplissaient rapidement; Casilda, à genoux au premier rang, la tête entre les mains, demeurait immobile.

Quelques hommes restaient encore à la porte et discutaient, comme s'ils attendaient quelqu'un, et, parfois, une tête se tournait vers eux, avec inquiétude.

Enfin, apparut sur le seuil la haute silhouette de Ricciotto Rosco; jamais on ne l'avait vu entrer à l'église, il y venait aujourd'hui pour la première fois; il était en retard mais il venait, et dès qu'il fut là, on sut qu'il ne manquait plus personne.

La cloche sonnait à la volée, c'était maintenant un chant joyeux qui montait vers le ciel, et qui mettait dans l'ombre de la nef quelque chose comme un reflet du soleil qu'on sentait vivre au dehors.

Le prêtre entra; un homme jeune encore, au visage violent, aux gestes brusques; il marcha rapidement vers l'autel et se retourna; ses yeux parcoururent l'assemblée et il ouvrit les bras pour bénir.

Les fronts s'étaient inclinés; Ricciotto seul restait debout en face du prêtre; leurs regards se croisèrent par dessus la foule agenouillée.

UOFM

Le messe commença.

Elle était servie par plusieurs des enfants qui jouaient tout à l'heure sur la place; ils avaient revêtu des petites soutanes rouges, et, entre les répons, ils continuaient à échanger des sourires malins, et parfois des coups. Leur insouciante légèreté faisait ressortir la sombre gravité de cette cérémonie; le prêtre en se retournant les surprit qui riaient, et le geste qu'il fit pour bénir le vin, que l'un d'eux lui tendait, se termina en une taloche qui imposa silence.

Nul ne sembla le remarquer; une angoisse pesait sur tous les cœurs et courbait les têtes.

Après l'élévation, et tandis qu'aux doigts d'un enfant s'agitait la grêle sonnette, Casilda s'approcha de la table sainte et s'agenouilla; elle reçut la communion et les mains jointes elle regagna sa place; puis dans le silence toutes les femmes se levèrent et vinrent se prosterner à leur tour. On n'entendait plus que le murmure pressé du prêtre bénissant les hosties et le bruit glissant des pas qui trainaient sur les dalles.

Jamais encore l'église n'avait vu pareil recueillement, pareille piété; les moins croyants étaient émus. Ricciotto Rosco lui-même cessa de sourire.

Le prêtre quitta l'autel, et, presque aussitôt, il revint, vêtu de la chasuble noire. Un enfant devant lui balançait l'encensoir, et l'épaisse fumée montait par bouffées lourdes et odorantes.

D'une voix forte, empreinte d'une tristesse haute, le prêtre disait les paroles pénétrantes du *De Profundis*; un frisson douloureux parcourut tous les rangs; chacun se souvenait de quelque disparu, d'une sœur, d'un fils, ou d'une mère; plusieurs songeaient peut-être à l'incertitude de leur avenir, on entendit quelques sanglots.

Debout devant l'autel, tourné vers ses fidèles, l'officiant fit le signe de la croix et prononça :

« Au nom du Père, du Fils et du Saint-Esprit, je vous bénis! »

D'une seule voix, tous répondirent : *Amen!* et ce fut comme un appel dont résonnèrent les voûtes.

Une fois encore le prêtre se retira, et revint vêtu simplement de sa soutane et coiffé de la barrette.

Il ferma à clef le tabernacle, et un par un, il éteignit lui-même les cierges; ensuite il s'agenouilla pour une courte prière, puis, résolument, il descendit vers la porte qui s'ouvrait toute grande sur la place.

Casilda le suivit la première, et bientôt tous furent dehors.

L'horloge sonna dix heures; on vit dans le clocher un homme s'approcher du cadran; il arrêta les aiguilles, retira le balancier et le lança dans le vide, à ses pieds. Le vieux Gregorio Foscanera se baissa, malgré son âge, le ramassa, et le remit en souriant à sa fille Casilda; des vivats éclatèrent.

L'homme rapidement était redescendu; le prêtre alors s'approcha du portail, en tira les lourds battants, les ferma à double tour, et d'un geste lent, il alla jeter dans la fontaine la grosse clef de fer rouillé; il prononça à mi-voix quelques paroles et vint se placer devant les deux charrettes.

Derrière lui le cortège se forma; Casilda prit la tête, suivie de toutes les femmes; quelques hommes s'attelèrent aux bagages, d'autres marchaient en groupes, les uns portant un bambin dans les bras ou quelque paquet sur l'épaule; des enfants pleuraient et se faisaient traîner, et ce fut pendant un moment un tumulte coloré et bruyant.

Puis, peu à peu, l'ordre s'établit, les voix se turent. Ils avançaient maintenant, dans la rue silencieuse entre les maisons désertes, dont les portes et les volets étaient clos.

Elles avaient toutes cet air d'abandon des demeures où l'on ne reviendra plus, et, pourtant, de quelques cheminées montaient encore de rares et mourantes fumées.

Parfois, une femme s'arrêtait devant sa porte et dans ses regards passait un regret. L'une d'elles, Marinetta, dont l'enfant était mort quelques semaines auparavant, se laissa tomber sur son seuil en pleurant; on voulut l'entraîner, mais elle se cramponnait de toutes ses forces aux pierres de son logis, il fallut l'emporter malgré elle...

Le cortège ayant dépassé les derniers chaumes, s'engagea sur la route entre les champs déserts; il longea l'abreuvoir desséché, auprès duquel se voyait encore dans la boue durcie la marque des sabots qui jadis s'y pressaient; il gravit la colline entre les deux rangées de hauts cyprès funèbres que le vent rude courbait à peine, et, à l'endroit où tourne le chemin

avant de redescendre vers d'autres champs pareils, le prêtre s'arrêta et tous se retournèrent.

Le village abandonné semblait s'endormir dans le creux du vallon, et sur les maisons closes, l'église penchait un peu son vétuste clocher. Tout autour, la campagne morcelée était riante encore malgré les arbres demi-nus, dont les dernières feuilles se doraient au soleil, et la terre, enveloppée d'une brume violette, paraissait plus noire et plus grasse.

Au moment de la quitter pour toujours, ces paysans sentaient leur cœur s'emplir de tendresse. Ils oubliaient ce qu'ils avaient souffert, ils oubliaient la rigueur du dernier hiver, le froid, la faim et la misère.

Ils éprouvaient à la fois des regrets et un soulagement ; ils ne pouvaient s'arracher à la vue de leurs pauvres foyers, qu'ils n'avaient jamais quittés un seul jour. Mais, s'il leur avait fallu y revenir, aucun d'eux n'en aurait eu le courage.

Ils étaient là cent cinquante environ et leur groupe faisait une petite tache perdue dans la campagne.

Le prêtre causait à l'écart avec Casilda, le vieux Gregorio et Marinetta. Il ne voulait pas brusquer le départ, mais sept heures de marche les séparaient encore de leur but. Il fallut se décider. Jetant des regards furtifs en arrière, ils se remirent en route et lentement descendirent la colline, vers le port de Gênes, où ils s'embarqueraient à bord du *Mafalda* pour l'Amérique du Sud.

Car c'était vers l'Amérique, vers les riches plaines de l'Argentine, qu'ils s'en allaient ainsi, poussés par la misère et peut-être aussi par quelque volonté dont ils n'étaient point les maîtres.

Ils allaient plus rapidement, depuis qu'ils ne voyaient plus leur village. Quelques hommes s'étaient mis à chanter, d'autres les imitaient, et leur démarche lourde leur donnait à la fois l'aspect d'une petite troupe guerrière, d'une procession et d'une parade villageoise.

Leurs voix fortes résonnaient dans la campagne, ils riaient et plaisantaient, ne songeant déjà plus à ce qu'ils quittaient et ne s'inquiétant pas encore de l'avenir ; cet exode qui aurait dû paraître tragique prenait ainsi l'allure d'une fête ou d'un jeu.

Leur départ, pourtant, ne s'était point fait sans combats : il

avait fallu toute l'énergie tenace de quelques-uns, il avait fallu des mois d'efforts et de discussions et la grave éloquence d'une misère grandissante pour les entraîner; et, maintenant qu'ils abandonnaient sans retour leurs foyers, leur village, leur église et leurs champs, pour l'inconnu hasardeux d'une vie nouvelle; ils partaient joyeusement, et longtemps encore après leur passage on entendait sur la route l'écho de leur insouciante gaieté.

* * *

Lorsque deux ans auparavant, Paolo Battaglia était rentré du service militaire, il avait trouvé son village appauvri, ses parents ruinés et, partout, une misère si grande qu'il en avait été effrayé. Plusieurs de ses amis, qui étaient allés chercher du travail dans les usines ou dans les villes, en étaient revenus découragés et vaincus.

Sans doute, Paolo aurait-il fait comme eux si quelque chose de plus fort que la misère ne l'avait retenu à Vesignano.

Un soir, au cabaret, il avait vu entrer Ricciotto Rosco portant un œillet rouge derrière l'oreille.

— Eh! Ricciotto, avait crié quelqu'un, ton amour est bien ardent ce soir, que te voilà fleuri?

— Mon amour? et pour qui donc? — répondit-il en riant.

— Mais... pour Casilda!

En entendant ce nom, Paolo tressaillit. Quand il était parti au régiment, sa cousine Casilda Foscanera était une petite fille; à son retour, il l'avait retrouvée belle et séduisante, et, tout de suite, il s'était senti impérieusement attiré vers elle; son nom, jeté ce soir au hasard d'une plaisanterie, lui révélait l'intensité de son amour.

Ricciotto s'était assis à l'écart et Paolo, penché sur son voisin, s'informa; on ne se fit point prier pour lui conter à mi-voix que, pendant son absence, Ricciotto avait demandé Casilda en mariage; elle avait refusé, mais, depuis, il s'obstinait à la poursuivre avec cette rage féroce et contenue des hommes qui n'ayant jamais connu de résistances sont mal préparés à les vaincre.

A mesure que Paolo écoutait ce récit, des sentiments violents l'agitaient. Il n'aimait pas Ricciotto, la suffisance de ce beau gars l'irritait. La rivalité qui, dans les villages, dresse en face des travailleurs les jeunes hommes aux allures conquérantes, les avait toujours séparés ; Ricciotto était de ceux-ci.

Paolo l'imaginait maintenant, paradant et riant auprès de Casilda ; une âpre jalousie le déchira.

Il partit presque aussitôt, et longtemps il se promena devant la maison des Foscanera : Casilda dormait sans doute, car on ne voyait aucune lumière, et Paolo s'éloigna sentant que s'il demeurait, il ne pourrait résister au désir de frapper à la porte, de l'éveiller et de lui parler.

Il s'en alla à travers la campagne, et dans la nuit calme, il cherchait à se rappeler les regards, les sourires, les mots de sa cousine. Des faits insignifiants lui revenaient à la mémoire, des paroles qu'il n'avait pas comprises, des phrases qu'il avait crues banales.

Il se revoyait un soir de fête, auprès d'elle, un soir qu'elle rougissait en écoutant ses galanteries, et il se prenait à espérer maintenant ce qu'il avait alors dédaigné.

Pendant deux jours il chercha à lui parler sans y parvenir. Enfin, le troisième jour, au crépuscule, il la rencontra sur la route, comme elle rentrait chez elle.

Il l'aborda brusquement, et lui dit sans même la saluer :

— Est-il vrai, Casilda, que Ricciotto te fasse la cour?

Elle vit son visage bouleversé et ses regards ardents ; elle comprit, sans doute, ce qui s'était passé, et elle sourit sans répondre.

Il répéta sa question.

— Je ne sais ce que tu veux dire, — murmura-t-elle enfin.

— Je veux dire, Casilda...

Toute son audace s'évanouissait soudain devant le calme de la jeune fille. Elle le regardait en souriant, les mains appuyées sur ses hanches. Il vit pourtant que l'émotion soulevait sa poitrine, il eut le désir de la prendre dans ses bras, mais il tremblait comme un enfant.

— Eh bien? — dit-elle.

— Casilda, ce n'est pas possible, tu n'aimes pas cet homme?

— Et quand cela serait? Que t'importe?

Sans doute, avait-elle longtemps attendu ce moment, peut-être même avait-elle souffert du silence indifférent de Paolo, et maintenant qu'elle le voyait devant elle, anxieux et suppliant, elle s'amusait à l'exciter.

— Et quand cela serait? — répéta-t-elle comme si elle le défiait.

Les poings de Paolo se crispèrent.

— Si cela était... je le tuerais.

Alors, elle éclata de rire. La nuit tombante les enveloppait de silence; des paysans qui rentraient, la bêche sur l'épaule, les aperçurent; l'un d'eux cria :

— Bonsoir, les amoureux!

Paolo attendit qu'ils se fussent éloignés; on entendait décroître le bruit pesant de leurs pas fatigués.

— Casilda, réponds-moi; ne ris plus!

— Il est tard, je dois rentrer.

Elle fit un pas, pour s'en aller.

— Casilda, ne t'en vas pas! Réponds-moi, tu l'aimes?

— De quel droit m'interroges-tu, Paolo?

Il fut déconcerté. Il avait tant pensé à elle depuis deux jours, qu'il ne pouvait croire qu'elle ne l'eût pas deviné.

— Tu le sais bien, Casilda!

— Non, depuis ton retour, tu m'as à peine parlé.

— Je croyais que tu savais...

— Que je savais quoi?

— Mais... que je t'aime!

— Tu l'ignorais toi-même. Il a fallu sans doute qu'on te parlât de Ricciotto pour t'y faire penser. Vous êtes tous les mêmes.

Et elle haussa les épaules.

— Tu ne l'aimes pas, Casilda?

Elle revint vers lui en riant, et comme il ne savait s'il devait rire aussi, ou se fâcher, elle lui jeta ce simple mot :

— Imbécile!

— Oh! Casilda! Je t'adore!

Il lui saisit les mains, et, de tout près, la regardant dans les yeux :

— Alors, c'est vrai, tu ne l'aimes pas?

Elle baissa un peu les paupières et détourna son regard.

— Dire qu'il a fallu Ricciotto... — murmura-t-elle.

— Ne prononce plus ce nom, Casilda, il me fait mal.

La nuit était presque noire. Le vent poussait de gros nuages dans le ciel. Tout doucement, Paolo attira Casilda, elle résistait à peine, et, debout au milieu de la route, ne formant plus qu'une ombre, ils échangèrent un de ces interminables baisers qui remplacent tous les serments.

Chaque jour ils se rencontrèrent au même endroit, sur la route. Dès que tombait la nuit, Paolo, tapi dans un fourré, guettait l'arrivée de Casilda; il connaissait le bruit de son pas et ne se trompait jamais.

Un soir elle lui dit :

— Le père m'a parlé. On commence à jaser de nous dans le village, il faudrait penser au mariage.

Les yeux de Paolo brillèrent de contentement.

— Je lui parlerai, — dit-il.

Mais aussitôt il se souvint de sa misère. La maison qu'il habitait avec sa mère était trop petite pour y amener Casilda. Les Foscanera eux aussi étaient à l'étroit, leur fille les aidait courageusement à vivre, et, si leur maison blanche était jolie, si les rosiers et les lilas embaumaient leur jardin, c'était pour adoucir leur peine, pour cacher leur détresse.

Ce jour-là, Paolo et Casilda agitèrent ensemble des questions d'intérêt, et ce fut leur première tristesse.

Puis ils n'en parlèrent plus, mais Paolo ne cessa d'y penser. Et, peu à peu, le souvenir de conversations jadis entendues au régiment lui revint à la mémoire. Bien des fois, à la chambrée, il avait écouté ses camarades raconter des histoires fabuleuses d'Italiens partis pour l'Amérique, sans même une paire de sabots, et revenus millionnaires. Ils disaient merveille de ces pays nouveaux où la vie est facile; l'Argentine surtout les fascinait. On pouvait y acquérir de la terre que l'on payait au mois, des sommes insignifiantes, et ils citaient en exemple tel d'entre eux qui, ayant payé vingt francs un hectare, l'avait bientôt revendu dix mille.

Peut-être Paolo n'avait-il pas cru à ces fables; il y rêvait maintenant et leur mirage troublait ses nuits. A diverses

reprises, il voulut en parler à Casilda, mais au dernier moment il recula, craignant qu'elle ne se moquât de lui.

Enfin, un soir, il osa : timidement, d'abord, puis avec plus d'assurance, il lui répéta des anecdotes, des récits, des légendes ; le besoin de convaincre lui donnait de la force, il se grisait de ses paroles et sa chaleur faisait revivre les songes qui le hantaient.

La jeune femme l'écoutait avec angoisse, plusieurs fois elle l'interrogea ; elle s'enthousiasmait et tous deux vibraient d'une même espérance.

Paolo, encouragé par l'attitude de Casilda, lui dit, enfin :

— Veux-tu que j'aille en Amérique, pour tenter une fois la chance?

— Je voudrais que nous y allions ensemble — répondit-elle avec élan.

— Oh! Casilda, est-ce vrai? alors nous partirons!

Des désirs d'aventure les transportaient l'un et l'autre ; ils seraient partis sur l'heure, aveugles et passionnés. Ils rentrèrent au village, la main dans la main, en faisant des rêves de fortune.

Au seuil de sa maison, Casilda s'arrêta :

— Tu viendras voir le vieux demain?

— Je viendrai, — répondit-il.

Casilda souriait doucement ; à l'instant de quitter son amant, elle sentait peut-être la folie de leurs rêves, mais elle ne voulut rien dire qui pût lui enlever son courage.

Il vint le lendemain, comme il l'avait promis. Il avait tant pensé à son bonheur qu'il ne doutait plus de sa réalité. Mais dans la rue, il croisa Ricciotto qui lui cria en riant :

— Bonne chance, fiancé!

Paolo lui lança un regard de colère ; cette rencontre lui semblait de mauvais augure ; il murmura entre ses dents :

— Jettatore!

Et il toucha la petite corne en corail qu'il portait attachée à sa chaîne de montre, pour conjurer le mauvais sort.

Chez les Foscanera, il trouva toute la famille réunie dans la salle commune ; on l'attendait.

Il salua, s'assit et resta quelque temps silencieux ; les

phrases qu'il avait préparées lui échappaient, Casilda le regardait en souriant pour l'encourager.

Enfin, le vieux Foscanera se remua sur sa chaise, frappa sa pipe sur son talon pour en faire tomber la cendre, et dit :

— Casilda nous avait annoncé ta visite!

Paolo s'inclina.

— Oui, appuya Casilda, j'ai dit à mon père nos projets.

Alors, retrouvant soudain la parole, Paolo parla de ses rêves, de son désir de partir pour l'Amérique, il répétait les phrases qu'il avait dites la veille à Casilda, espérant convaincre son père, comme il l'avait convaincue; mais le vieux Foscanera branlait la tête d'un air de doute, et quand Paolo se tut, il dit sur un ton qui n'admettait pas de réplique :

— Tout cela est très beau, mais Casilda ne peut partir en abandonnant son vieux père qui n'a plus qu'elle.

— Nous vous enverrons de l'argent, — s'écria Paolo.

Le vieillard s'indigna, puis il répéta :

— Je ne me séparerai pas de Casilda, à moins qu'elle l'exige.

Paolo se tourna vers la jeune fille, quêtant un appui.

— Casilda a compris son devoir, — dit le vieux.

— Mais l'Amérique... — commença Paolo.

— Tu peux y aller seul; Casilda est jeune, elle t'attendra. Dans un an, dans deux ans, tu reviendras, alors nous causerons.

Et il se leva, pour indiquer que l'entretien était clos.

— Mais, d'ici là? — dit encore Paolo.

— C'est affaire à Casilda. Tu es un honnête garçon, nous t'aimons bien, mais il ne faut pas marier la misère avec la pauvreté.

— Eh bien, j'irai seul, — dit Paolo, en se levant.

— Voilà qui est parlé, — fit le vieux et il lui serra la main.

Lorsque Paolo se retrouva seul, l'engagement qu'il avait pris l'effraya; pendant des semaines il se contenta de faire des projets dont il entretenait Casilda, mais il ne pouvait se résoudre à fixer la date de son départ.

Dans le village des discussions se levaient, on prétendait qu'il ne se déciderait pas; des paris furent conclus et chaque fois que Ricciotto rencontrait Paolo, il le plaisantait et se moquait de lui.

Un matin, deux de ses amis, Guiseppe Russoli et Domenico Canonici, vinrent le trouver et lui dirent :

— Si tu veux, Paolo, nous partirons avec toi.

Cela, enfin, le décida.

D'être plusieurs donne toujours plus de courage, et il semble même qu'on mourrait avec moins de déplaisir, si des amis mouraient avec vous.

Par un matin pluvieux et triste, les trois jeunes gens quittèrent Vesignano; ils portaient un maigre ballot sur l'épaule et, dans leur ceinture, les quelques sous qu'ils avaient pu réunir. Ils se dirigeaient sur Gênes, d'où un bateau les conduirait à Buenos-Ayres, pour la moisson; on leur avait dit que c'était le meilleur moment.

Casilda les accompagna pendant quelques kilomètres, puis elle les embrassa tous trois et les regarda s'éloigner.

Paolo aurait voulu lui crier de loin, ce qu'il n'avait osé lui dire :

— Surtout, ne parle pas à Ricciotto!

Mais les mots se brisèrent dans sa gorge, il baissa la tête, et, sans se retourner, il disparut.

*
* *

L'hiver fut rude, cette année-là, à Vesignano. La pluie tombait sans cesse, et puis les gelées brûlèrent la terre. Les maigres récoltes de l'automne n'avaient pu payer les fermages, les impôts étaient lourds et la misère s'aggrava.

Souvent, à la veillée, le nom des absents revenait dans les conversations. Quelques jeunes gens avouèrent leurs regrets de n'être pas partis aussi! Ricciotto Rosco, l'un des moins pauvres, vit mourir l'une après l'autre, les trois vaches qui constituaient son avoir; il perdit sa faconde; on n'entendait plus ses discours.

Enfin, les premières lettres d'Amérique arrivèrent, Paolo racontait, qu'à peine débarqué, il avait dû aller à la campagne, très loin, vers le sud, et le travail abondant l'avait seul empêché d'écrire. Il disait aussi les prix de ses journées, mais ils parurent si élevés à Casilda qu'elle n'osa les répéter.

Cependant Guiseppe Russoli écrivait de même à son père, celui-ci montra les lettres au cabaret, et alors commença de naître la légende. On se rappela les histoires de jadis, on les répéta en les amplifiant, et l'envie faisait poindre au cœur des moins audacieux le regret de n'être pas partis.

La seconde lettre produisit plus d'effet encore. Paolo envoyait de l'argent à Casilda, la priant d'en remettre une partie à sa mère, la vieille Battaglia.

Sans doute avait-il cru que Casilda aimerait à s'acheter une robe, un collier ou des pendants d'oreille, mais elle préféra employer l'argent aux besoins du ménage.

Tout le village connut et commenta bientôt la nouvelle : Paolo Battaglia, deux mois à peine après son arrivée, avait envoyé de l'argent.

La chose paraissait invraisemblable, et l'on vit le prêtre sortir de son presbytère et s'arrêter devant la maison des Foscanera.

Il y resta longtemps et le dimanche suivant, dans son prône, il annonça le fait aux fidèles.

— Dieu, dit-il, a récompensé le courage de vos fils qui ont préféré le risque des aventures à la misérable existence des cabarets.

Au sortir de l'église, Casilda fut entourée comme si c'était pour elle que le prêtre eût parlé.

Ricciotto, qui l'attendait comme d'habitude sur le parvis, n'osa pas s'approcher. Le nom de Paolo était prononcé autour de lui comme le nom d'un héros, une colère sourde l'agitait; il dit assez fort :

— Dès qu'il aura gagné assez, il se mariera là-bas!

Casilda l'entendit et lui jeta un regard de reproche. Ses amis s'écartèrent un peu de lui, il resta seul et s'accouda à la fontaine, d'un air indifférent.

D'autres lettres arrivèrent encore, apportant des cadeaux et vantant la vie facile qu'on mène dans les plaines sauvages d'Argentine. Peut-être Paolo se laissait-il aller à quelque exagération, mais on n'y prenait pas garde. On comparait l'existence qu'il décrivait, celle surtout que l'on imaginait, à la vie étroite et laborieuse de Vesignano.

Un grand découragement les accablait tous, ils sentaient

l'inutilité de leurs luttes ; la mesquinerie des résultats les humiliait ; ils n'avaient plus ni la force, ni le désir de travailler.

L'argent leur manquait pour acheter des graines ; leurs terres, mal labourées, attendaient, nues et durcies par le gel ; et si le printemps leur apporta quelque douceur, ils s'en aperçurent à peine, car sans cesse la pensée de ceux qui avaient eu le courage de partir les hantait.

Enfin, Paolo annonça son retour. Ce fut dans le village un grand soulagement. La colère, l'envie, le dépit que chaque lettre faisait naître allaient cesser ; il serait là, dépouillé de l'auréole que lui faisait l'absence, et son nom ne sonnerait plus aux oreilles comme un reproche !

Casilda était heureuse, elle songeait qu'après son mariage, elle s'en irait avec Paolo, et qu'elle fuirait la jalousie dont elle commençait à se sentir entourée.

Le mois de juin était venu, et les fleurs dans les champs donnaient à la campagne un air de prospérité et de joie. Le froid, ennemi terrible des pauvres gens, faisait place à la tiédeur douce des soirs apaisants.

Deux lettres de Paolo, annoncèrent alors que son retour était retardé ; puis pendant six semaines on ne reçut plus rien.

De mauvais bruits coururent ; Ricciotto enhardi devint à nouveau entreprenant ; un soir il attendit Casilda sur la route, à l'endroit même où, quelques mois auparavant, elle rencontrait Paolo ; il voulut lui parler, elle répondit rudement ; alors, il se jeta sur elle pour l'embrasser, mais de la serpette qu'elle tenait à la main, elle le frappa au visage.

Ce geste fit plus de tort à Paolo que son silence. Il révélait l'inquiétude de Casilda, et, si Casilda était inquiète, c'est que Paolo l'abandonnait.

Au cabaret le ton des conversations changeait ; les sentiments les plus bas, contenus tant que Paolo envoyait de l'argent, éclataient, maintenant qu'on pouvait croire à son échec.

Enfin, un matin, on apprit qu'une lettre était arrivée ; Paolo expliquait qu'il avait été malade quelque temps, puis au sortir de l'hôpital, il avait trouvé une place avantageuse dans une « estance ». Cela l'obligeait à renoncer au retour, mais il promettait d'envoyer bientôt de quoi permettre à Casilda de le rejoindre avec sa famille.

La rentrée imprévue de Domenico Canonici, qui revenait passer trois mois au pays, mit fin définitivement aux bavardages. Il confirma la lettre de Paolo, qu'il avait vu avant son départ; lui-même, apportait dans sa ceinture le produit de ses économies et le montrait aux incrédules.

De nouveau la fièvre de l'or agita tous ces rustres, les histoires de Canonici leur tournaient la tête.

Il se plaisait à décrire les spectacles qui avaient frappé davantage son imagination paysanne; la plaine immense et nue, à peine ondulée, s'étendant à l'infini sous un ciel sans nuage; les grandes charrues traînées par six chevaux et creusant rapidement de longs sillons droits dans la terre vierge et grasse, dont les mottes éventrées semblaient presque bleues au soleil; tandis qu'autour du laboureur, juché sur son char de fer, tournaient inlassablement de grands vols de mouettes blanches.

Il comparait ces visions de joie aux tristes et lents labours qu'accompagnent les tournoiements funèbres des corbeaux; il s'enthousiasmait au souvenir de cette richesse qui s'offrait, généreuse.

Il évoquait les étendues vertes de luzerne, où le bétail entre à mi-corps; les merveilleux incendies où se consume la paille rejetée par les batteuses; les cortèges prodigieux des chars emportant des montagnes de sacs, qui s'entassent ensuite sur les quais des gares, pareils aux trésors fabuleux de quelque conte oriental.

Chaque soir il lui fallait répéter ce qu'il avait dit la veille, et ces pauvres cultivateurs dont la terre, épuisée, décourageait les efforts, écoutaient en silence ces récits, et sentaient naître en eux un impérieux désir d'aventure.

Les plus sceptiques, les envieux et les lâches, ceux qui n'auraient pas osé partir autrefois, essayaient encore de ricaner, mais le soir, lorsqu'ils rentraient chez eux, le souvenir des richesses entrevues les empêchait de dormir et les poursuivait jusque dans leurs rêves.

Casilda avait annoncé qu'elle quitterait Vesignano à l'automne, mais elle sentait qu'elle aurait à lutter contre son père, le vieux Gregorio Foscanera, qui hésitait à quitter ainsi ses amis, son village, ses habitudes.

— Encore, si nous partions tous ensemble, — avait-il dit.

Alors une pensée obséda Casilda : pour décider son père, il fallait entraîner une partie du village; elle y fit des allusions, elle conquit quelques amies à sa cause, et bientôt deux camps se formèrent : les uns, que tourmentait l'espoir de fuir une misère chaque jour plus menaçante; les autres, rebelles et obtinés, ayant à leur tête Ricciotto Rosco et le vieux Russoli, qui avait désapprouvé le départ de son fils, et qui employait toutes les forces de ses quatre-vingt-deux ans à vouloir mourir dans ce coin de terre où il avait vu mourir tous les siens.

A mesure que Ricciotto voyait faiblir les résistances, sa colère grandissait.

Un soir que Domenico redisait pour la centième fois l'histoire de ses débuts, il murmura avec une dédaigneuse indifférence :

— Oui, ce serait très beau, en effet!

— Que veux-tu dire? — interrogea Domenico

— Qu'il se trouve des menteurs partout!

— S'il y a un menteur ici, ce n'est pas moi!

Déjà, Ricciotto était debout, le couteau à la main, la table fut renversée et les deux hommes se trouvèrent face à face, au milieu du cabaret; Domenico avait saisi une chaise et la brandissait pour frapper son adversaire, celui-ci ne lui en laissa pas le temps et se jeta sur lui, le couteau en avant; un instant on crut Domenico éventré, mais la ceinture qu'il portait sous le gilet avait formé bouclier, et, du cuir déchiré, s'échappaient des pièces d'or et d'argent; le tintement des monnaies sur le parquet arrêta le combat; c'était la réponse aux paroles imprudentes de Ricciotto.

Tous ceux qui avaient assisté impassibles à la rixe se précipitèrent à la chasse des pièces qui roulaient sous les tables; ce fut, pendant un moment, une mêlée tumultueuse; on entendait des rires et les cris de ceux qui recevaient des coups.

De ce jour, Ricciotto cessa de venir au cabaret; il se sentait vaincu; tous parlaient maintenant d'abandonner le pays; le vieux Russoli assistait silencieux à leurs longues discussions.

Des lettres de son fils, lui apportant des cadeaux, ne le firent pas changer d'avis.

— Il faut mourir là où Dieu vous a fait naître! — répétait-il.

Mais il ne pouvait s'empêcher de venir chaque soir, appuyé sur son bâton, assister aux palabres qui se tenaient dans la petite salle du cabaret et se prolongeaient très avant dans la nuit.

Un jour, le bruit se répandit que Casilda avait reçu une grosse somme d'argent pour son départ. On la vit s'arrêter chez la vieille Battaglia, on sut qu'elle était restée longtemps au presbytère, et le soir, le prêtre, Domenico Canonici, Russoli et quelques anciens du village se rendirent chez elle. Les jeunes gens postés dans la rue, aux abords de la maison des Foscanera, intrigués par ces démarches, les regardaient entrer; des éclats de voix leur parvenaient à travers la fenêtre close, et, vers minuit, ils virent ressortir les vieux qui s'en allèrent par deux ou par trois, causant et discutant encore.

Russoli partit le dernier, plus courbé encore que d'habitude; et, marmottant on ne savait quelles paroles, il se traîna tout seul vers son logis.

Les jeunes gens avaient entouré Domenico, cherchant à savoir ce qui s'était passé, mais il refusait de parler, sentant qu'il prenait ainsi plus d'importance.

Le prêtre, alors, s'approcha d'eux et leur dit :

— Vous êtes tous priés de vous trouver sur la place demain dimanche, à la sortie de la messe; nous aurons à prendre de graves résolutions.

Puis il s'éloigna, sans répondre aux questions que tous lui posaient.

Le lendemain, dès neuf heures, des groupes s'agitaient sur le parvis, discutant, criant, gesticulant, comme aux jours de fête ou de marché. Petit à petit, la plupart entrèrent dans l'église, et seuls les infidèles, les fortes têtes et les indifférents demeurèrent sur la place, attendant avec impatience que la messe fût terminée.

Personne ne manqua la réunion, quelques femmes même étaient venues portant un enfant dans les bras.

Le prêtre parut enfin, et, aussitôt que le calme fut établi, il prit la parole :

— Mes amis, — dit-il, — depuis quelques années, vous avez connu la plus grande misère ; Dieu a voulu vous éprouver, il faut l'en remercier.

Un ricanement l'interrompit, les têtes se tournèrent et l'on vit Ricciotto Rosco qui, les mains dans les poches, se tenait appuyé contre un arbre, l'air arrogeant.

— Il ferait mieux de nous donner du pain, — cria-t-il.

Sans se troubler, le prêtre poursuivit.

— Quelques-uns de nos amis sont allés en Amérique chercher une fortune meilleure; leur succès vous a donné à tous, je le sais, le désir de partir aussi. Vous hésitez encore! Il ne faut plus hésiter. Partons tous! Ayez le courage de quitter cette terre où vos efforts s'épuisent inutilement! Réfléchissez, décidez-vous et que Dieu vous bénisse!

Il se tut; le bruit des discussions éclata de nouveau, tumultueux et confus.

A ce moment, Casilda apparut entraînant un groupe de femmes, et aussitôt elles entourèrent le prêtre de leurs cris :

— Nous voulons partir! Nous ne voulons pas que nos enfants soient malheureux comme nous.

Elles se répandaient maintenant dans la foule, prenant les hommes à partie, répétant leur plainte, et soudain une rumeur monta, qui bientôt remplit la place.

— Casilda! Que Casilda parle! Casilda!

Brusquement résolue, Casilda monta sur un banc :

— Écoutez, — dit-elle, — je vous ai lu les lettres de Paolo, vous savez que vous trouverez en Amérique une vie ample et facile. Partons ensemble! Ne regardons plus en arrière, oublions nos heures de peine, quittons nos misères. Partons, je vous aiderai.

Un cri monta :

— Viva Casilda!

Et tous d'une seule voix répétèrent :

— Viva Casilda! Viva il Padre!

Puis dans un silence, la voix dure et cassée du vieux Russoli :

— Je ne partirai pas! Vous êtes tous des lâches!

Et Ricciotto cria :

— Vive le vieux Russoli!

Mais personne ne répondit.

Pendant trois jours, sans cesse, on discuta, Casilda allait de groupe en groupe, de maison en maison, montrant ses lettres,

les lisant aux indécis, combattant les scrupules et les craintes qui, une fois le premier enthousiasme passé, en assaillaient un grand nombre.

Le mirage de la fortune ébranlait, pourtant, les plus réfractaires; l'idée qu'ils partiraient tous ensemble effaçait leurs dernières hésitations.

Au bout de huit jours, la plupart semblaient être décidés; il y eut une nouvelle réunion, et cette fois, lorsque Russoli voulut protester, des clameurs lui imposèrent silence.

Il quitta la place en proférant des malédictions, et rentra dans sa maison, courbé en deux, seul comme un paria.

Le lendemain, des enfants aperçurent son bâton qui flottait dans une mare; on fit des recherches, et l'on trouva son corps déjà enlisé dans la vase.

Plutôt que de quitter sa terre, le vieux Russoli s'était noyé!

Dès lors, plus rien ne s'opposa au départ; Ricciotto lui-même cessa de le combattre; il aida le prêtre et Casilda dans leurs démarches; il alla jusqu'à Gênes pour s'informer des bateaux, et la date enfin fut fixée.

Une fièvre nouvelle s'emparait des paysans; avec une hâte inquiète, ils couraient les villages voisins, vendant tout ce qu'ils pouvaient vendre; pendant les derniers jours, ce fut dans Vesignano une orgie étrange où s'engloutirent les provisions entassées pour l'hiver : le blé, le vin, l'eau-de-vie et les fruits.

Les plus enthousiastes brûlaient ce qu'ils ne pouvaient emporter, une folie de destruction les secouait, les maisons vides, les jardins ravagés, les étables désertes donnaient au village un aspect d'abandon terrible et désolé.

Casilda s'occupait de tout avec passion, pressant les uns, gourmandant les autres, ranimant ceux dont faiblissait le courage.

Enfin, elle proposa de réunir une dernière fois le village à l'église, pour une suprême cérémonie, et ce fut son plus beau triomphe, car Ricciotto Rosco lui-même, y assista.

***

Il n'est peut-être rien au monde de plus pittoresque que le spectacle des émigrants s'embarquant dans un port italien.

Autour du grand navire, dont l'immobilité semble redoutable, c'est la mêlée tumultueuse des barques qui se pressent dans l'eau clapotante, se heurtent et se poussent l'une l'autre, parmi les clameurs et les cris. Le bruit des poulies et des grues déchargeant les chalands se mêle aux sifflets des machines, tandis qu'au long de la frêle échelle et sur le pont apparaît la foule grouillante, affairée et inquiète des passagers.

Les premiers regards échangés sont lourds de défiance, des groupes se forment, et chacun choisit le coin qu'il ne quittera plus de toute la traversée.

Les plus curieux, penchés sur le bastingage, voient les chalands se vider, ils entendent le bruit mat des cordes qui retombent dans leur coque, les détachent du navire.

Des barques arrivent encore en se hâtant, car, on ne sait pourquoi, il se trouve toujours des retardataires, puis l'échelle remonte contre le flanc bombé du navire, pour s'étendre au long du pont, inutile et bizarre.

Des coups de sifflets retentissent, la sirène hurle trois fois, impérieuse, déchirante; on entend de brefs commandements, le bruit mouillé des chaînes et de l'ancre qu'on relève, les premiers trépidements sourds de la machine, puis c'est le calme enfin, et l'on n'est plus qu'un point isolé, s'éloignant de la terre, qui, lentement, diminue, s'estompe et disparaît...

Alors, on regarde autour de soi.

Au désordre de tout à l'heure a succédé un étrange désarroi; l'inaction déconcerte les plus habitués, il semble que dans les dernières minutes de fièvre se soient épuisées toutes les forces et l'on n'a pas même le courage de s'installer, de ranger les bagages. Pendant des jours, pendant des semaines, les instants couleront pareils à ce premier instant, et ces hommes resteront là, parqués dans l'entrepont, oisifs et sans souci, et ils sont désemparés, et se regardent avec surprise, ils n'osent parler, leur volonté même leur devient inutile, car ils ne sont plus que les éléments d'un destin qui s'accomplit.

Ils ne savent s'ils regrettent leur dure liberté ou s'ils doivent se réjouir de la trève que l'existence leur impose. Une vague terreur les oppresse; instinctivement ils recherchent les êtres familiers; les indifférents de la veille, les ennemis même

deviennent des amis pour la seule raison qu'on connaît leur visage.

Nul n'échappe à cette impression, faite de trouble, d'inquiétude et d'étonnement.

Dans le carré grouillant, ceux de Vesignano se sont ainsi groupés autour du prêtre, comme dans les villages les maisons se groupent autour de l'église. Ricciotto Rosco, debout près de Casilda, lui parle sans rancœur, le vieux Foscanera, assis à côté d'eux, les regarde, il semble qu'un apaisant oubli ensevelisse déjà toutes les heures de lutte et de haine, et qu'au seuil de leur vie nouvelle ces êtres aient acquis une nouvelle âme.

Domenico Canonici, accoudé au bastingage, est entouré de tous les faibles qui le questionnent, ils n'ont vu encore que le mirage éblouissant d'une existence facile, ils n'ont entendu parler que des victoires, et maintenant ils songent aux difficultés des réalisations, ils s'inquiètent et interrogent; quelques femmes ici et là, vêtues d'oripeaux colorés, sont assises avec leurs enfants qui pleurent ou qui rient; elles agissent comme si rien pour elles n'était changé.

Le navire avance lentement, le silence s'est fait à bord, on n'entend plus que le bruit rythmé des machines, et la chanson monotone des vagues déchirées qui retombent dans la mer, en gémissant.

La terre a disparu, le soleil s'est couché, et c'est à l'horizon l'émouvante agonie du premier jour qui meurt; les lames que coupe l'étrave semblent incrustées de plaques d'or et de saphirs, la brise caresse doucement les fronts et chante dans les vergues; les plus bavards se taisent, et, malgré soi, chacun subit le charme puissant et tranquille du soir; le prêtre égrène à mi-voix son chapelet; Casilda songe peut-être au fiancé qu'elle va rejoindre, deux larmes lourdes tremblent au bout de ses longs cils noirs...

*
* *

Depuis douze jours déjà le *Mafalda* naviguait vers le sud, la vie monotone du bord, qui efface tant de choses, enveloppait de calme les passagers. Les jours coulaient après les jours, sans que rien vînt troubler leur uniformité, le souvenir de

Vesignano n'occupait aucune pensée, on ne parlait que de l'avenir. Ricciotto n'était pas des moins enthousiastes; il causait souvent avec Casilda et avec le prêtre, dont il s'était rapproché. Pareils à ces adversaires qui, après le combat, tiennent à se témoigner leur estime, ils se réunissaient tous trois comme s'ils eussent été les chefs reconnus du village émigré, et comme si, plus jamais, ils n'eussent dû se séparer.

Leurs compagnons avaient perdu, dans l'insouciance quotidienne, jusqu'à cette hâte même d'arriver qui, aux premiers jours, les avait violemment agités, et les heures passaient, remplies par d'enfantines distractions.

Les rires, les danses, les chants et le jeu les occupaient. Ils se réunissaient à l'avant du navire et faisaient d'interminables parties de cartes ou de « morra » ; parfois une dispute éclatait, vite dégénérée en querelle, et c'étaient les seuls moments où se révélait l'étrange énervement des trop longues traversées.

Des intrigues amoureuses se nouaient aussi; la fille qu'on n'avait point remarquée au village, ou qui même y avait paru laide, séduisait après quelques jours de mer. Le prêtre qui veillait sur tous, comme sur ses enfants, dut bénir des mariages, et, peut-être, dut-il aussi en ignorer. Deux des plus placides parmi les hommes furent trouvés un soir le couteau à la main, prêts à se battre pour une fille contrefaite, dont toujours on s'était moqué jusque-là.

Casilda demeurait des heures, les regards plongés dans les vagues, une infinie tristesse la consumait. Elle ne parlait à personne, sauf à son père, au prêtre, à Marinetta et à quelques amis.

La passion subsistait seule en elle, exaspérée par l'oisiveté. Ricciotto n'osait plus lui parler de son propre amour, mais la nuit, il se promenait souvent, de long en large sur le pont, les dents serrées, l'air sombre et taciturne.

Parfois il traversait ainsi un groupe où l'on dansait, au son menu des mandolines et des accordéons. Si on l'interpellait alors, il lançait des regards furieux et passait sans répondre; la joyeuse insouciance de ses compagnons le torturait, et le vide de ses heures laissait toute force à sa passion.

Il comprenait la vanité de sa peine et que l'amour de Casilda était inattaquable; elle appartenait désormais à l'absent de

toute son âme, et ne se souvenait même plus des inutiles tentatives de Ricciotto.

Parfois, inconsciente comme le sont les amoureuses, oubliant ses rancœurs anciennes, elle lui confiait ses projets et ses rêves, mais lui ne pouvait oublier qu'elle associait Paolo aux images du bonheur qu'elle escomptait déjà. La flamme ardente de ses regards le brûlait, mais il préférait encore cette blessure à l'inquiétude où le plongeait son absence, lorsqu'elle s'éloignait de lui.

Et, chaque jour, dans la longue intimité d'une présence continuelle, il sentait naître et grandir un insurmontable désir, et la peur aussi de ne pouvoir, bientôt, y résister.

Un soir, il se trouvait près d'elle; elle se taisait, émue peut-être par la grandeur du spectacle que lui offrait le ciel sombre; des millions d'étoiles faisaient paraître plus pénétrante la nuit claire; les regards plongés dans le mouvant sillage, où chaque astre chavire emporté par la vague, elle rêvait; sa pensée vagabonde errait insaisissable, la nuit était trop douce; elle frissonna, et Ricciotto troublé, sans doute aussi, lui saisit brusquement la main.

— Casilda!

Elle se tourna vers lui, la pâleur de son visage, les palpitations lourdes de ses seins, la rendaient plus désirable.

— Qu'avez-vous?

— Casilda...

Sa main broyait durement le poignet de la jeune femme.

— Laissez-moi, — dit-elle.

— Non, je ne te laisserai pas, Casilda, je t'aime, je t'aime, je n'en peux plus.

D'une brusque secousse, elle s'était dégagée.

— Je vous croyais mon ami, Ricciotto!

Mais lui l'avait ressaisie, ses lèvres cherchaient la bouche de Casilda, elle évita son baiser et cria :

— Paolo! Paolo!

Son appel atteignit Ricciotto en plein visage; ses bras s'ouvrirent une seconde, puis, il resserra son étreinte.

— Tu peux l'appeler, ton Paolo!

La lutte se poursuivait silencieuse, les mouvements du bateau les faisaient se cogner aux bancs, aux cordages, aux

colis qui encombraient le pont, mais Ricciotto ne lâchait pas prise; la résistance l'exaspérait, la colère remplaçait le désir, la brute d'autrefois ressuscitait en lui.

Casilda d'une main s'était aggrippée au bastingage, elle essayait de faire basculer Ricciotto, et tous deux peut-être allaient tomber, lorsqu'une grande ombre noire s'approcha :

— Es-tu devenu fou, Ricciotto?

Il se retourna; il vit le prêtre dont il avait été si fier de conquérir la confiance, et tout de suite sa fureur l'abandonna; il restait là immobile, haletant encore, honteux d'avoir été surpris.

Casilda s'était réfugiée derrière le prêtre.

— Nous parlerons demain, — dit celui-ci, et il emmena la jeune fille.

Seul maintenant et dégrisé, Ricciotto s'effondra sur le pont, les yeux fixes et se mordant les poings.

Les jours suivants, le prêtre ni Casilda ne firent allusion à cette soirée. Deux ou trois fois, Casilda lui parla, avec indifférence, et dans ce calme même il découvrait la force de la passion qui chaque jour la dominait davantage.

On approchait maintenant de la côte; déjà des vols de mouettes et de goëlands accompagnaient le navire; l'agitation régnait à bord, les conversations étaient plus fébriles, on comptait les heures, on évaluait les milles à parcourir. Tout enfin annonçait le terme du voyage.

Puis, aux eaux bleues de la mer, aux vagues lourdes de l'océan, succéda le calme grisâtre et sale de l'Estuaire immense, et, le soir du vingt-deuxième jour, une phrase courut de bouche en bouche, une phrase qu'on répétait avec ivresse :

— Nous arriverons demain!

« Arriver » est un mot magique qu'on redit fébrilement, au dernier instant d'un voyage; il semble qu'il fasse oublier les heures mauvaises, les angoisses et les doutes; il sonne déjà comme un cri de victoire, il est joyeux et clair, et puis, surtout, on ignore ce qu'il contient de décevant, d'imprévu, parfois de tragique.

A dix heures, toutes les hardes muticolores qui traînaient d'ordinaire, en désordre, sur le pont des émigrants, avaient

disparu; les malles étaient fermées et les colis bizarrement entassés faisaient d'étranges et molles petites pyramides.

Nul ne pensait à dormir; les rires et les chants emplissaient l'entrepont de gaîté; le prêtre souriait avec bienveillance à cette débordante allégresse, il se mêlait aux plaisanteries, il consentit même à tenir l'accordéon pour un quadrille, et pendant quelques minutes la nuit fut pleine des cris de « Viva il Padre! » clamés par cent bouches enthousiastes.

Casilda ne pouvait maîtriser son impatience, elle se promenait avec agitation, étrangère à tout ce qui se passait autour d'elle, et puis elle venait s'accouder à l'avant du navire et demeurait là, immobile, comme si, à travers les mystérieuses ténèbres de la nuit, elle eût pu déjà découvrir la terre.

Ricciotto la suivait d'un œil inquiet, une pensée obsédante le tourmentait, enfin il osa l'approcher; elle regardait au loin et ne l'entendit pas venir :

— Casilda!...

Elle se retourna.

Alors, humblement, d'une voix grave et triste :

— Casilda, nous ne nous reverrons peut-être jamais! Je vous demande pardon!

Elle parut suprise.

— Je vous ai pardonné, Ricciotto; mais...

— Alors vous ne m'en voulez plus?

Il lui tendit la main, elle la serra franchement en le regardant dans les yeux; le bruit lourd des flots leur parvenait monotone; au loin la lumière rouge d'un phare s'allumait et s'éteignait tour à tour.

— Demain, vous ne penserez pas à moi, Casilda; soyez heureuse...

Et il répéta comme si les paroles lui coûtaient :

— Soyez heureuse...

Elle voulut répondre, mais il avait lâché sa main, et rapidement il s'éloigna.

Elle le vit un peu plus tard parmi ceux qui dansaient; sa gaîté était la plus bruyante et on lui faisait fête.

L'aube les surprit tous éveillés, fatigués de danser, mais riant et chantant encore, et Canonici, qui guettait depuis une heure, leur cria :

— La terre! Voilà la terre!

D'un seul mouvement tous se précipitèrent à ses côtés, se bousculant et se poussant pour voir; on ne distinguait encore qu'une faible ligne grise qui fermait l'horizon; Canonici, le bras tendu, la montrait, disant les noms des points qu'on devinait dans la brume.

On ne l'écoutait guère : une fièvre nouvelle les agitait tous, leur donnant, pour une heure, une sensibilité suraigüe; ils changeaient sans cesse de place; parlaient, riaient et discutaient, et quand enfin, sous le soleil éclatant qui se levait à l'arrière, ils virent s'illuminer la côte verdoyante et les maisons blanches, ils se turent, la gorge serrée; un silence impressionnant pesa sur eux.

Un peu à l'écart, penchée en dehors du navire, crispée sur la barre d'appui, les yeux fixes et toute palpitante, semblable aux sirènes jadis sculptées à la proue des galères, Casilda ne bougeait pas...

*
* *

Le *Mafalda* s'était engagé entre les bouées du Riachuelo, et lentement avançait vers le port.

Dix heures venaient de sonner, les coups de sifflet se succédaient sans relâche, et déjà l'on apercevait la flottille des embarcations venues au devant du navire; puis on distingua les visages; le ronflement des machines cessa, on entendit des bruits de chaînes et les appels des hommes mouillant les ancres : le *Mafalda* stoppait dans les eaux Argentines.

Les barques frêles s'approchèrent davantage; dans l'une d'elles, Casilda vit s'agiter un mouchoir, elle poussa un grand cri et une voix, parmi mille autres voix, arriva jusqu'à elle presque indistincte.

— Casilda!

— Paolo! — répondit-elle.

Les deux amants s'étaient reconnus.

Aussitôt la jeune femme se retourna :

— Peut-on débarquer?

— Pas encore, — lui répondit Domenico, — il faut attendre la visite sanitaire.

Il était heureux de montrer qu'il connaissait les coutumes; il voulut poursuivre ses explications, mais Casilda ne l'écoutait plus; une joie profonde l'envahissait, la figure illuminée, elle tendait les bras vers Paolo en un geste passionné.

Dans l'entrepont, les exclamations, les appels et les rires s'entrecroisaient; les émigrants allaient et venaient avec agitation. Plusieurs d'entre eux, le bagage sur l'épaule, se tenaient debout devant la coupée, attendant qu'on leur permît de descendre.

Enfin, une vedette se détacha du rivage, et glissa rapidement entre les lignes des barques proches.

Un pavillon rouge et blanc flottait à son mât.

— Ce sont les médecins, — dit Canonici.

— Alors nous allons débarquer?

C'était, maintenant, l'idée fixe qui les dominait tous. L'échelle avait été descendue, le petit vapeur accosta; quatre ou cinq personnes montèrent sur le pont; le commandant les reçut à côté de l'officier de quart.

L'impatience devenait fébrile, pourtant il fallut attendre encore. Enfin les médecins reparurent et regagnèrent leur embarcation qui s'éloigna vers la côte.

Le commandant, entouré de quelques officiers, parlait avec animation, ses éclats de voix ébranlaient le silence.

Alors, et sans qu'on s'expliquât d'où elle venait, une inquiétante nouvelle se répandit dans l'entrepont.

— Le *Mafalda* est en quarantaine; nous ne pourrons débarquer aujourd'hui.

La plupart des émigrants ne comprenaient pas; ils étaient arrivés, la terre était là à cinq ou six cents mètres, on ne pouvait les empêcher de descendre!

Ils doutaient encore lorsque le second vint sur la dunette et se pencha vers eux. Un silence respectueux se fit aussitôt; on attendait qu'il parlât.

— Mes amis, — dit-il, — vous pouvez déposer vos paquets, il se trouve à bord un malade que l'on a jugé suspect, nous restons pour quelques jours en observation; prenez patience!

Ils savaient, en effet, que l'un des Brésiliens montés à Rio était tombé malade, mais ils ne comprenaient pas comment

cet homme qui n'était point des leurs, qu'ils ne connaissaient même pas, pouvait retarder leur débarquement.

Ricciotto Rosco, plus audacieux que les autres, s'approcha de l'officier et l'interrogea. Ses compagnons avaient confiance en lui, sans doute allait-il arranger les choses; mais il revint bientôt, le visage sombre.

Tous l'entourèrent, le pressant de questions.

— Que t'a-t-il dit? Qu'y a-t-il?

— Il y a que nous sommes en quarantaine à cause de ce macaque qui a la fièvre jaune!

— La fièvre jaune?

Ce mot terrible, un instant, les consterna; puis leur colère éclata, tout d'un coup, violente et tumultueuse; une révolte stérile les secouait; les jurons, les blasphèmes et les imprécations se mêlaient. Le prêtre allait de l'un à l'autre, essayant de les calmer; on ne l'écoutait pas.

Casilda, les yeux fixés sur la rade, semblait ne rien entendre; elle demeurait étrangère à tout ce qui n'était pas son amour.

Cependant, dans la flottille des embarcations venues à la rencontre du navire, un mouvement insolite se produisait; plusieurs canots retournaient vers la rive; il n'en resta bientôt que quatre ou cinq.

Alors elle s'inquiéta. Elle regarda en arrière, et, surprise de l'agitation de ses amis, elle appela.

Son père vint à elle et en quelques phrases, ponctuées d'exclamations sonores, il la mit au courant.

A mesure qu'il parlait, une stupéfaction douloureuse se peignait sur le visage de la jeune femme.

— C'est impossible! C'est impossible! — répétait-elle.

Et lorsqu'il termina, lui recommandant de prendre patience, elle éclata.

— Mais, c'est abominable! Nous ne sommes pas malades, nous! On n'a pas le droit de nous retenir ainsi, je veux descendre! je descendrai.

Elle bondit comme une folle vers la coupée, le factionnaire l'arrêta brutalement, elle voulut le bousculer, deux matelots la saisirent et la poussèrent vers le petit escalier de fer qui conduisait à l'entrepont; elle manqua la première marche et

projetée par les hommes elle vint s'abattre lourdement sur le parquet.

Son père et Marinetta, qui l'avaient suivie, l'aidèrent à se relever; elle regarda autour d'elle avec effroi, des larmes de rage emplirent ses beaux yeux noirs.

— Oh! les lâches! les lâches! — murmura-t-elle.

Puis, lentement, impuissante et vaincue, elle retourna s'accouder au bastingage.

Paolo était toujours là, un peu plus loin cependant, car on avait fait reculer toutes les barques, et deux canots, qui croisaient, les empêchaient de se rapprocher davantage.

— Patience, Casilda! — cria-t-il.

Sa voix arrivait affaiblie, Casilda tendit les bras sans répondre.

— Poverina! — murmura le vieux Gregorio.

Le calme revenait, peu à peu, dans l'entrepont; les éclats de voix se faisaient plus rares, les discussions, enfiévrées encore mais moins violentes, remplaçaient les injures et les cris; la fureur qui avait aveuglé ces pauvres gens s'épuisait d'elle-même, n'ayant personne contre qui s'exercer.

La journée s'acheva presque tranquille; la première déception passée, ils acceptaient ce retard, convaincus qu'il ne pouvait durer.

Jusqu'au soir, Casilda demeura immobile sous le soleil torride, insensible à la chaleur accablante, le visage tourné vers son amant.

Puis Paolo fit des signes d'adieu; plusieurs fois il cria :

— Addio, Casilda! A domani!

Une infinie tristesse emplissait le cœur de la jeune femme, elle n'eut pas la force de répondre et la barque, peu à peu, disparut. La nuit venait, mille lumières s'allumaient sur la côte, faisant à l'eau grise un collier d'étoiles pâles.

Le lendemain n'apporta aucun changement. Dès le matin, la barque de Paolo vint mouiller au même endroit; Casilda l'attendait; et, aussitôt qu'elle l'aperçut, elle reprit sa faction douloureuse, jusqu'à l'heure où Paolo se retira après avoir lancé un « Addio » dont l'écho longtemps traîna sur les ondes.

Le service sanitaire était revenu dans la matinée; les émigrants le guettaient, ils sentirent un peu d'espoir renaître en

eux et grandir à mesure que s'approchait la vedette, elle accosta doucement, et bientôt elle repartit, leur laissant plus d'inquiétude et de dépit que la veille.

Il en fut de même le jour suivant.

Cette attente vaine et qui se prolongeait, énervait la passion de Casilda jusqu'à l'angoisse; elle ne pouvait plus dominer sa fièvre, sa souffrance était si visible, que ni le prêtre, ni son père, n'osaient parler encore de résignation.

Un désir impérieux de rejoindre son amant, de lui parler et de l'étreindre la torturait.

Par moments elle se tournait vers son père qui ne la quittait plus.

— Je veux le voir! — disait-elle. — Il faut tenter quelque chose!

Il essayait de la calmer, craignant quelque folie.

— Le commandant a dit que la quarantaine serait courte.

— Le commandant?

Une pensée traversa son esprit.

— Le commandant! Où est-il? Je veux lui parler!

L'officier se promenait sur le pont; on apercevait sa casquette galonnée. Avant que le vieux Gregorio eût pu répondre, Casilda avait gravi le petit escalier de fer qu'elle avait si rudement descendu deux jours auparavant; elle s'arrêta devant l'officier.

— Mon commandant...

Ses paroles s'arrêtaient dans sa gorge, une insurmontable émotion l'oppressait.

— Qu'y a-t-il? — demanda doucement l'officier.

— Mon commandant, — dit-elle d'une voix tremblante, — je voudrais descendre, mon fiancé est là dans la rade, depuis un an j'attends ce jour; laissez-moi le rejoindre, je vous en prie...

— C'est impossible, je ne puis laisser descendre personne, je n'en ai pas le droit.

— Alors, laissez-le venir, il est là dans une barque, il restera à bord, s'il le faut.

— Je regrette, mademoiselle, mais les ordres sont formels; le vaisseau est en quarantaine, personne ne peut descendre, personne ne peut monter à bord.

Un grand désespoir montait au cœur de Casilda, ses yeux étaient pleins de larmes, elle se fit suppliante.

— Puis-je lui écrire au moins? Lui faire parvenir un mot?

L'officier, ému, secoua négativement la tête.

— Je vous le répète, nous sommes en quarantaine, aucune communication n'est possible avec la terre. Ayez un peu de patience... peut-être pourrons-nous débarquer demain...

Casilda le regardait, prête à pleurer. Elle sentait qu'elle se butait contre un mur implacable; elle cherchait encore ce qu'elle pourrait dire, ses idées la fuyaient, elle restait là debout devant l'officier, se tordant les mains, retenant les sanglots qui montaient dans sa gorge.

Il répéta encore :

— Ayez un peu de patience...

Puis lentement il s'éloigna, et Casilda brisée par sa douleur redescendit s'accouder en face de Paolo.

Ses compagnons aussi s'exaspéraient. Depuis des semaines et des mois, ils rêvaient de l'Argentine, comme on rêve de la terre promise, et maintenant qu'ils l'apercevaient, qu'elle était presque à portée de leurs voix, on leur interdisait d'y descendre à cause d'un malade qu'ils n'avaient jamais vu. Ils le haïssaient, cet homme et c'est contre lui que s'exaltait leur colère.

Sans cesse ils se promenaient le long du bastingage, du côté de la terre; une invincible attirance les empêchait d'en détourner les yeux.

Ricciotto, qui avait été l'un des plus raisonnables, ne pouvait plus contenir son indignation; parfois, regardant la rive tant désirée, il crispait les poings et murmurait :

— Oh! je le tuerai, ce macaque!

Le soir du cinquième jour, comme rien encore ne faisait prévoir la fin de la quarantaine, et, tandis que deux ou trois obstinés jouaient tristement de la mandoline, sans que personne eût le courage de danser, une vingtaine d'émigrants se groupèrent autour de Ricciotto et de Casilda.

Leur énervement, à chaque heure accru, arrivait à son comble; des phrases brèves, des menaces leur échappaient, le sentiment de leur impuissance ajoutait encore à leur fureur.

— Cela ne peut durer, on nous traite comme des prisonniers.

— Il faut nous révolter et fuir.

L'un d'eux, Ventura Venturini, proposa :

— Nous pourrions peut-être nous sauver à la nage?

— C'est impossible, — dit Canonici, — le courant est trop fort.

— Pour toi, peut-être, — répliqua Venturini.

— Pour moi et pour tout le monde.

— Nous verrons bien!

Il avait parlé d'abord sans intention, mais la phrase de Domenico le frappa comme un défi, son amour-propre maintenant était en jeu, plus rien ne pouvait le retenir. Le prêtre et Ricciotto essayaient de le dissuader, leur insistance ne faisait que le pousser davantage.

Du côté de la terre, à babord, la présence des factionnaires rendait impossible toute tentative d'évasion, mais à tribord le navire était désert.

Venturini, enleva sa veste et ses chaussures, il enjamba le bastingage, il regarda, sous lui, l'eau flasque qui clapotait, et frissonna.

— Ne fais pas cela, pour l'amour de Dieu, — dit Ricciotto.

Venturini avait hésité une seconde, ces mots subitement le décidèrent; il se laissa glisser le long d'un cordage. La nuit était calme et transparente, une clarté grise mettait sur les flots des reflets argentés.

On entendit le bruit mat de son corps tombant dans la rivière, on le vit s'éloigner à la nage, on le crut sauvé. Mais lorsqu'il voulut contourner la proue du navire pour se diriger vers la terre, le courant que plus rien n'arrêtait le saisit, et, l'obligeant à reculer, l'entraîna au large. Ses mouvements méthodiques et rythmés devinrent désordonnés, il luttait désespérément; ses compagnons suivaient anxieusement ses efforts : ils sentaient qu'il se perdait et qu'il était déjà trop tard pour lui porter secours; ils entendirent un cri de détresse; ses bras un instant s'agitèrent hors de l'eau, puis il disparut...

Il y eut une explosion de rage. Ricciotto cria :

— Et tout cela, à cause de ce maudit macaque! Oh! je le tuerai!

Alors Casilda qui, depuis trois jours n'avait pas prononcé une parole, lui mit la main sur l'épaule.

— Ricciotto... crois-tu que s'il mourait, nous pourrions descendre?

Il réfléchit un instant, puis, sans répondre, il la regarda dans les yeux, pour bien comprendre ce qu'elle lui demandait.

Vingt voix lui donnèrent la réponse.

— Il faut en finir! Il faut le tuer, Ricciotto!

Le prêtre s'était retiré, et, tourné du côté où Venturini avait disparu, il priait.

— Il faut venger Venturini, Ricciotto.

— Venez! — dit celui-ci.

Alors, massés dans l'ombre, au pied du mât, ils complotèrent.

Ce ne fut pas long. Ricciotto, Casilda et deux autres descendraient à l'infirmerie, tandis que, postés un peu partout, les camarades, hommes et femmes, feraient le guet.

Ricciotto partit d'abord en reconnaissance; il revint bientôt : tout était tranquille, il fallait agir vite.

Suivi de Casilda et de Domenico, il retourna rapidement vers la cale. La porte de l'infirmerie était ouverte, une faible lueur jaune l'éclairait, et, dans un coin, renversé sur son fauteuil, la bouche ouverte, le garde dormait profondément.

Un seul lit était occupé, on ne pouvait se tromper; Ricciotto s'arrêta une seconde.

— Va! dit Casilda.

Il n'hésita plus. Il avança vers le lit, prudemment, les deux mains en avant, il se pencha sur le malade, il allait l'empoigner, et soudain il recula plein d'épouvante.

— Qu'y a-t-il? souffla Casilda.

— Je crois qu'il est déjà mort!

Elle s'était approchée; Domenico restait à la porte, n'osant bouger, tremblant de peur. Elle se pencha, toucha le corps à son tour, et brusquement redressée elle regarda Ricciotto, les yeux agrandis par la terreur.

— Il est glacé! — dit-elle.

— Allons-nous en.

Ils fuyaient maintenant, courant presque, oubliant toute prudence. L'idée de commettre un crime ne les avait pas troublés, et, de s'être ainsi trouvés soudain devant un cadavre, les épouvantait.

Sur le pont, les émigrants les attendaient pleins d'angoisse.

— Et bien?

Casilda se laissa tomber sur un banc, épuisée par l'émotion; Ricciotto, tout empli encore de l'horrible vision, ne pouvait parler. Enfin il dit d'une voix altérée ;

— Nous sommes arrivés trop tard! Il était déjà mort!

Ceux qui n'avaient point vu le cadavre ne s'émurent pas.

— Il est mort! nous débarquerons demain!

Cela seul subsistait en eux. Ils allaient être libres, plus rien ne s'y opposait. Ils oubliaient Venturini, ils oubliaient jusqu'à leurs propres chagrins. L'énervement les tenait éveillés, et l'aube les surprit debout, comme au jour de l'arrivée.

Comme ce jour-là aussi, avec seulement un peu plus d'anxiété, ils attendaient l'inspection sanitaire.

Le petit vapeur, dont la silhouette leur était familière, arriva plus tôt que d'habitude. Dès qu'on l'eut signalé à bord, les matelots en tenue vinrent se ranger sur le pont ainsi que pour une parade, puis quatre d'entre eux passèrent, portant une civière que recouvrait un drap blanc et, tandis qu'un tambour battait aux champs, ils la firent glisser dans la vedette qui rapidement s'éloigna.

— Ils le mènent au lazaret, expliqua Canonici, sans doute saurons-nous ce soir à quoi nous en tenir.

— « Felice morte » — cria Ricciotto en ricanant.

— Que Dieu ait son âme, — dit le prêtre.

Les heures parurent lentes et longues, mais l'espoir soutenait les plus impatients. La rumeur des conversations emplissait l'entrepont; on allait débarquer, on allait connaître, enfin, cette terre tant désirée, on allait vivre!

Casilda n'avait pas quitté sa place habituelle, d'où elle voyait Paolo.

De temps à autre, elle se retournait vers son père.

— Oh! je suis heureuse! Je vais enfin pouvoir le rejoindre.

Vers quatre heures, elle poussa un cri.

— Le vapeur! Le voilà!

On voyait, en effet, le petit pavillon rouge et blanc qui claquait au soleil.

Les médecins, cette fois, n'étaient pas seuls, un officier en

grande tenue les accompagnait, il tenait une enveloppe à la main.

— C'est le permis de débarquer, — dit Canonici.

L'officier monta sur le port, salua et remit le large pli cacheté au commandant. Celui-ci en prit aussitôt connaissance, on vit distinctement se crisper son visage, on l'entendit crier :

— Mais c'est fou ! c'est illégal ! c'est insensé !

Un instant ils discutèrent, puis l'officier froidement salua, et se retira.

Sur le *Mafalda*, les lieutenants allaient et venaient avec agitation, le commandant avait disparu ; le second s'approcha de l'entrepont.

— Ayez du courage, vous autres ! — cria-t-il.

Immédiatement tous se rassemblèrent.

— On nous ordonne de quitter le port à l'instant.

Les émigrants se regardaient sans comprendre.

— Pour aller où ? — interrogea Riciotto.

L'officier hésita comme s'il n'allait pas répondre, puis, d'un air découragé, il dit :

— A Gênes ! Après ce renvoi, aucun port d'Amérique ne peut nous recevoir.

Un silence tragique accueillit ces paroles. Dans le cerveau lent des émigrants les images se précisaient. On allait les reconduire à Gênes ! On les avait amenés jusqu'à voir cette terre à laquelle ils rêvaient, sans cesse, depuis un an, pour laquelle ils avaient tout sacrifié, on les avait conduits jusqu'à la porte même du salut, et voilà qu'on les renvoyait vers leur village maudit !

Ils eurent la brusque vision de Vesignano, ruiné, désert, abandonné ; des larmes de rage leur montaient aux yeux et, tous, d'un même élan se précipitèrent vers la coupée.

Le commandant avait sans doute prévu cela, car les matelots armés de fusils et la baïonnette au canon, les arrêtèrent. Ils se ruèrent alors en arrière, contre le bastingage, pour se jeter à l'eau.

Le prêtre, qui essayait en vain de les contenir, fut renversé.

De la passerelle un ordre partit, bref et cinglant.

— Feu sur quiconque tentera de fuir.

Canonici allait sauter, une détonation sèche retentit, il tomba sur le pont, blessé à la cuisse.

Les autres s'arrêtèrent aussitôt; les matelots, l'arme au pied, les surveillaient.

On entendit la rumeur confuse du branle-bas du départ, et cette fois elle était sinistre et terrifiante.

Casilda, désespérée, ne quittait pas des yeux Paolo.

Autour d'elle, accroupis ou couchés sur le pont, les femmes pleuraient, les enfants, accrochés à leurs jupes, sanglotaient, les hommes, écrasés par la douleur, gardaient un silence farouche.

La voix de la sirène déchira l'air du soir, le bruit sourd des machines haleta de nouveau, et le navire glissa...

La barque de Paola essayait de le suivre, les rameurs se pressaient, Casilda distingua le visage désespéré de son amant.

— Paolo! Paolo! — cria-t-elle.

Le *Mafalda* filait plus rapidement, la barque restait en arrière, impuissante et diminuée.

— Paolo! — gémit Casilda.

Debout sur un banc, penchée hors du vaisseau, les bras tendus vers lui, elle semblait se donner toute.

— Paolo!

L'implacable navire l'emportait loin de lui. Les rameurs fatigués avaient levé leurs rames, renonçant à poursuivre une course insensée! Une dernière fois Casilda cria, d'une voix déchirante comme un sanglot :

— Paolo!

Et brusquement, avant qu'on eût pu prévoir son geste, elle enjamba le bastingage et se jeta vers son amant. Du bord, un grand cri répondit à son cri, le vieux Gregorio qui s'était précipité le premier, la vit s'engloutir dans un remous; un instant on aperçut son châle jaune qui flottait sur les vagues, puis il disparut, emporté par une lame.

MAX DAIREAUX

OUTAMARO

Sur une estampe qu'on pouvait voir à la récente exposition générale de ses œuvres[1], Outamaro s'est représenté dans une *Maison verte* du Yoshiwara, le quartier d'amour à Tôkyô. Jeune cavalier soigneusement vêtu et peigné, deux femmes s'empressent autour de lui, tandis que des servantes apportent le thé; le jour baisse; un ruisselet serpente entre les rocailles d'un minuscule jardin; un haut flambeau laqué rouge éclaire le crépuscule... C'est en un tel décor qu'Outamaro use sa vie. Le jour, il travaille chez son éditeur Tzutaya Juzabro où il rencontre des acteurs, des lutteurs, des écrivains de romans-

1. Quatrième exposition d'Estampes japonaises au Musée des Arts Décoratifs, consacrée à Outamaro. En 1909, exposition des Primitifs (fin du XVIIe siècle, milieu du XVIIIe siècle). En 1910, exposition de Harunobu, Koriusaï et Shunsho (seconde moitié du XVIIIe siècle). Cf. *Revue de Paris*, 15 février 1910. En 1911, exposition de Kiyonaga, Sharaku et Buncho (dernier tiers du XVIIIe siècle). Cf. *Revue de Paris*, 1er février 1911. — M. R. Kœchlin, l'organisateur de ces expositions, publie chaque année, en collaboration avec MM. Vignier et Inada, des catalogues où sont détaillés sujets et légendes, où sont reproduites les plus belles œuvres. Il faut se reporter à ce précieux *corpus* de l'Estampe japonaise.

Outamaro (1753-1806) eut plus de douze surnoms, noms de famille et pseudonymes. Les critiques ne s'accordent ni sur son lieu de naissance, ni sur le nom de son père. D'après S. Tajima (*Masterpieces selected from the Ukiyo-ye School*, Tôkyô, 1908), il serait né à Tôkyô, de Sekiyen Toriyama, mais il aurait changé ce nom de Toriyama en celui de Kitagawa, après avoir été déshérité pour mauvaise conduite. Élève de l'école Kano, une des principales écoles de peinture classique au Japon, il aurait débuté dès 1775 en illustrant des *Kibiyoshi* (livres jaunes), des poèmes satiriques, et en dessinant des estampes. 1790 est l'année de sa pleine maîtrise : à trente-sept

feuilletons, des graveurs sur bois; la nuit, il la passe au *quartier des fleurs*, en compagnie de courtisanes, de pages *kamouro*, de *geisha* musiciennes et danseuses, de *taikomati*, amuseurs et entremetteurs. Le temps, en cette fin du XVIIIe siècle, n'est propice qu'aux plaisirs : le lieutenant temporel du Mikado, le Shôgoun, qu'inquiète l'éducation du peuple par les estampes, les livres illustrés, le théâtre, les romans, les rapports avec les Hollandais à Nagasaki, gouverne le Japon d'un air à faire trembler qui le hait. A des mœurs de décadence convient un art de décadence : Outamaro serait un décadent.

« Peintre des Maisons Vertes » : le nom lui est resté depuis qu'Edmond de Goncourt, curieux surtout d'anecdotes et d'usages, a consacré environ un tiers de sa charmante étude sur Outamaro à décrire les deux volumes de l'*Annuaire des Maisons Vertes*. Puis, Outamaro ayant été adopté par le goût français qui le rapprochait de nos artistes du XVIIIe siècle, les critiques anglo-saxons et allemands[1] virent là une nouvelle preuve que son art n'était pas sain. Fenollosa parle d'« unhealthy aestheticism »; il affirme que ce peintre de Tôkyô fut « une manière de Parisien », et, complaisamment, il insiste sur ses œuvres les plus mauvaises : femmes anguleuses, aux jambes si grêles, aux faces si longues, aux yeux si petits, à la bouche si pincée, à la chevelure juchée si haut sur une nuque fluette et des épaules étroites, aux bras si minces, qu'elles paraissent

ans, il a déjà publié, comme livres, *Les Insectes choisis*, *les Trésors de la Marée basse*, il va publier les *Cent Crieurs*, et, comme estampes, les *Six enseignes des plus célèbres maisons de Saké*, *représentées par des femmes*, et la série des figures à mi-corps sur fond micacé. Kiyonaga est à la veille de la retraite; Outamaro éclipse ses rivaux, Yeishi, Toyokuni. Il dédaigne les portraits des acteurs, et, comme peintre des belles, il est célèbre dans tout le Japon. En 1804, l'année de l'*Annuaire des Maisons Vertes*, il est arrêté et condamné pour avoir publié, à propos d'une biographie illustrée du Taïko Hideyoshi, quelques estampes où le Shôgoun au pouvoir, Iyenari, voit une critique indirecte de sa vie dissolue (Cf. les *Plaisirs du Taïko avec ses cinq femmes, dans la capitale de l'Est*). Outamaro meurt en 1806, à cinquante-trois ans, accablé de commandes par les éditeurs qui sentaient sa fin prochaine. C'est des cinq dernières années de sa vie que datent ses œuvres les moins bonnes, les grandes figures, — dont plusieurs doivent être attribuées à ses très nombreux disciples.

1. Fenollosa, *The Masters of Ukiyo-ye*, New-York, 1899. — Dr Julius Kurth, *Utamaro*, Leipzig, 1907. — W. de Seidlitz, *Les Estampes japonaises*, trad. Paris, 1911.

déformées par un mauvais miroir. Et tous ces critiques d'exalter Kiyonaga, aux dépens d'Outamaro, qui, pour plaire à une « population essentiellement vulgaire et désireuse de changements », aurait mené l'école à la décadence. — Ainsi, quelques considérations sur la politique du Shôgoun, quelques anecdotes sur la vie d'Outamaro, une importance exagérée donnée à son *Annuaire des Maisons Vertes*, et encore à ses grandes figures, ont établi le jugement qui, sur lui, a cours désormais : il a compromis l'héritage de Kiyonaga.

*
* *

Feuilletez le livre *Les Insectes choisis* (*Yehon Mouchi Yerabi*) : une grenouille est installée dans une feuille de nénuphar, un lézard est poursuivi par un serpent; le long des pages, rampent, sautent ou volent des chenilles, des sauterelles, des cerfs-volants, des scarabées, des libellules, dont on se demande comment les frêles pattes peuvent supporter les parures de bronze ou d'émeraude. Tournez la planche-frontispice des *Trésors de la marée basse* (*Shiohi-no-tsuto*), représentant, sur une plage découverte, de petits bonshommes en train de pêcher. Soudain, c'est fini du ciel, de la brise, des pins et de l'eau du rivage; nous voilà tombés dans les profondeurs immobiles et glauques où poussent fleurs et fruits de mer, coquillages piqués, striés, gaufrés, hérissés, nacrés, roussâtres, blanchâtres, ronds ou biscornus et qui gisent gourds entre des algues élégantes; puis, avec la dernière planche, nous voilà remontés parmi des femmes qui se servent de coquillages pour jouer au *Kaiawasse* : étonnante invention de poète, ce contraste ainsi marqué entre le coquillage, tel que nous le font voir nos jeux, et le coquillage tel qu'il somnole dans le silence verdâtre et pâle de l'Océan! Regardez enfin le livre, *Les Cent crieurs* (*Yehon Momotidori*) : sur un vieux tronc d'arbre, un hibou, aux yeux vagues, aux plumes gris-cendre, sommeille; plusieurs rouges-gorges peints à neuf, avec de petits yeux vifs et ronds de songe-creux, regardent par en dessous et avec méfiance le rêveur hagard, l'oiseau de nuit solitaire; des grues

gaufrées comme des aiguilles de pin sous le givre assistent au plongeon d'une poule d'eau, pattes et derrière en l'air, l'avant-corps déformé et estompé sous l'eau, où elle met en déroute un banc de petits poissons.

Comme toutes ces bêtes ressemblent peu à des insectes de collections, à des coquillages d'aquarium, à des oiseaux empaillés! C'est dans l'herbe, dans la mer, en pleine forêt une surprise brusque de l'instinct, loin des hommes. Mais alors Outamaro, à qui l'on reproche de l'à peu près dans ses figures de femme, a donc eu le goût de se pencher sur le plus minuscule détail d'élytre, de plume ou de coquille et aussi la patience de le représenter avec une minutieuse exactitude de dessin, une amoureuse caresse du pinceau[1].

Autre surprise : Outamaro, pilier des Maisons vertes, peintre des courtisanes, est un des artistes de tous les temps et de tous les pays qu'a le plus émus l'élan de la mère et de l'enfant l'un vers l'autre[2]. Une houpette de cheveux sur son crâne rasé, la peau par endroits trop tendue et pourtant plissée et creusée de fossettes à la cheville, au genou, au coude et au poignet, les bras trop courts pour qu'il puisse croiser les mains devant ses yeux, l'enfant est un gros poussah. C'est aussi un charmant petit tyran, et la gloutonnerie de son museau suceur, de sa main prenante, à l'assaut de la frêle tige qu'est sa mère, effraye. Petite précaution, faim, soif, cauchemar, tétée : de jour, de nuit, il la harcèle. Il veut jouer, et la maman doit tourner la crécelle, feindre la frayeur quand le gosse se masque, le prendre à califourchon sur son dos pour qu'il se mire dans une fontaine, l'affriander d'une sucrerie

1. Dans la préface aux *Insectes choisis* voici ce qu'écrit Toriyama Sekiyen, le maître d'Outamaro : « L'étude que vient de publier mon élève Outamaro reproduit la vie même du monde des insectes. C'est là, la vraie peinture du cœur. Et quand je me souviens d'autrefois, je me rappelle que, dès l'enfance, le petit *Outa* observait le plus infini détail des choses. Ainsi, à l'automne, quand il était dans le jardin, il se mettait en chasse des insectes, et que ce soit un criquet ou une sauterelle, avait-il fait une prise, il gardait la bestiole dans sa main et s'amusait à l'étudier. Et combien de fois je l'ai grondé, dans l'appréhension qu'il ne prenne l'habitude de donner la mort à des êtres vivants! » (Traduction Hayashi, cité par Goncourt, *Outamaro*, p. 116.

2. Toute la série d'estampes consacrée à Yamauba et à l'enfant prodige Kintoki s'apparente à la série des maternités. Kintoki, c'est, grossi, l'enfant glouton et forcené.

qu'elle tient entre ses lèvres, le retenir quand il bondit sur un lapin blanc, un chat, un oiseau, et l'empêcher de s'ébahir sur ce qu'il ne devrait pas guigner. C'est un bousculeur des habitudes de la maison, ce gamin dont la curiosité incohérente et exigeante provoque chez ses victimes de curieuses poses[1]. Il est la bourrasque des scènes d'intérieur : la mère est sans cesse obligée de se courber, brusquement pour le rattraper, le consolider. Elle ne fait plus ce qu'elle veut, elle ne pense plus à ce qu'elle fait, cette maman japonaise, habituée pourtant à des gestes mesurés. Que, de sa longue main caressante, elle enveloppe la rotondité de son enfant, qu'elle le serre dans les lianes de ses mains, de ses jambes, qu'elle l'enroule dans les plis de sa poitrine, de son ventre, qu'elle le porte agrippé du bec et des doigts à ses deux seins, elle et lui sont encore tout emmêlés, et la physionomie de la maman, dressée pourtant à l'impassibilité, s'éclaire d'un sourire tendre et fier. Délicieuses maternités qui rappellent les charmantes scènes des Della Robbia et de Botticelli, avec plus de laisser-aller jaseur toutefois, car, malgré le bel avenir dont rêve la maman japonaise pour son petit, elle n'adore pas en lui le Messie.

Kiyonaga s'était gardé des allusions politiques, des allusions sociales aussi ; il n'est pas trace chez lui de métiers au travail. Non, rien que des gens en fête dont la grande affaire est de se distraire et d'aimer. Outamaro, au contraire, bien que familier des oisives marchandes de sourires, se plaît à représenter le peuple, et la sympathie saine, émouvante, avec laquelle il a observé la vie quotidienne des bêtes et des enfants se retrouve dans les documents qu'il nous a laissés sur l'humeur des Japonaises à la tâche. Le jeu et la joie sont parmi ces femmes qui paraissent fort peu peiner : teinturières nettoyant dans un pré des bandes d'étoffes, paysannes cueillant des feuilles de mûriers, tisseuses, tireuses d'estampes. Dans un cadre agréable, souvent en plein air, elles prennent douce-

1. Dans la plupart des scènes à plusieurs figures qu'a peintes Outamaro, il est rare que parmi les grandes personnes ne se glissent pas des enfants. Par contraste avec les gamins du peuple qui galopent en kimono simplet, il a représenté de petites *Kamouro* qui, en qualité de pages, accompagnent les courtisanes dans leurs promenades solennelles.

ment leur métier et se mettent plusieurs à la même besogne simple, car il est plus amusant et moins fatigant de besogner en compagnie. Affairées, il est clair que leur belle ardeur tombera vite; inexpérimentées, une erreur leur est un prétexte à sauter, à s'écrier et à rire, comme dans cette délicieuse scène de cuisine où une fille souffle le feu dans un bambou avec tant de force que la fumée jaillit au nez de sa compagne. Ce travail coupé de rires, de bavardages et de poses gracieuses, qui était de règle au Japon d'autrefois, quel contraste avec le travail de l'usine assourdissante et surchauffée où les descendantes des modèles d'Outamaro suivent aujourd'hui, languissantes, la marche inlassable de la machine! Parfois, Outamaro s'est apitoyé sur les métiers les plus durs. Qu'on se rappelle le triptyque des *Plongeuses*, cette femme aux cheveux noirs et broussailleux, un lambeau d'étoffe rouge autour de son corps blanchi et déformé par l'eau, et qui assise sur un rivage pelé, tâte la mer du pied avant d'y plonger, et cette autre, la chevelure ruisselante, qui, à peine sortie de l'eau, épuisée, allaite son petit. Il y a chez ces plongeuses une grande détresse... Heureuses ou malheureuses, ces ouvrières, chez Outamaro, sont vraiment des types populaires, un peu mastoques, aux chevilles épaisses, aux grands pieds, bien d'aplomb et vêtues pour travailler. Et si, sans y tâcher, elles sont charmantes sous le petit bonnet qui encadre leur chignon, c'est qu'elles sont jeunes et que d'étaler des étoffes au soleil ou d'y cueillir des fruits prête à la grâce.

*
* *

Chez un artiste réputé décadent, chez ce prétendu flatteur du mauvais goût populaire, un amour de la nature aussi franc, aussi enthousiaste, aussi minutieux, voilà qui déroute. Il est vrai qu'Outamaro fut aussi et surtout un dévot de la courtisane, qu'il alla chercher au Yoshiwara plus des trois-quarts de ses modèles, et qu'il leur a prêté une structure paradoxale en son amenuisement; mais le Yoshiwara existait avant Outamaro et les plus grands artistes

de l'Oukiyo-yé[1] en avaient déjà pris les courtisanes comme modèles.

Pourquoi furent-ils des peintres de la femme, et pourquoi glorifièrent-ils la femme des Maisons Vertes? La femme tient une grande place dans la civilisation du Japon; la richesse du pays, — riz et soie, — est pour plus de moitié œuvre de femme; la littérature japonaise est surtout une littérature de femme; aux côtés du Samuraï, la légende exalte fréquemment l'héroïsme de la Japonaise; l'art japonais a féminisé l'art chinois; le paysage japonais a des nerfs de femme... Parcourez un catalogue des œuvres d'Outamaro, vous lisez : *Six enseignes des plus célèbres maisons de saké, représentées par des femmes; Le Saké, sept sortes d'ivresses dépeintes par des femmes; Les sept dieux du bonheur personnifiés par des femmes; Les six bras et les six vues de la rivière Tamagawa, représentés par des femmes; Courtisanes et geisha comparées à des fleurs; Femmes comparées à des paysages des environs du Yoshiwara; Neige, lune et fleurs représentées par des femmes; Femmes représentant les quatre saisons; Femmes représentant les douze heures du jour; Femmes représentant les cinquante-trois stations du Tokaido; Femmes représentant les douze heures du Yoshiwara...* Toutes les beautés de la nature, la femme les rassemble. Et la femme dont rêve le Japonais, la femme bien vêtue et qui parle un joli langage, qui sait les manières, les nouvelles, la femme devant qui un homme reçoit ses amis et se divertit, la femme influente et dont il est fier, ce n'est pas la jeune fille, l'épouse, la mère. Mariée sans qu'on la consulte, soumise à son mari et à ses beaux-parents, toute dévouée à ses enfants, rarement courtisée, rarement infidèle, elle s'efface, sourit et pardonne. Sa rivale de tous temps, ce fut la geisha, la courtisane, et surtout au temps désœuvré d'Outamaro.

Naguère encore, avant que le feu le détruisît, le Yoshiwara, docile à l'étiquette, gardait ses dehors de belle humeur et de bonne tenue. Mais le Yoshiwara d'il y a un siècle, avec ses

1. Moronobu : *Guide du Yoshiwara;* Masanobu : *Nouvelle Illustration des Jolies femmes lettrées du Yoshiwara;* Shunshô et Shighemasa : *Le Miroir des Maisons vertes;* Harunobu : *Les Belles Femmes des Maisons vertes,* etc., etc. Goncourt note que Hayashi possédait plus de 200 livres concernant le Yoshiwara.

2 500 prostituées, auxquelles donnaient le ton quelques dizaines de courtisanes de haut rang, avec sa hiérarchie d'*Oïran*, de *Shinzô* plus jeunes et de *Kamouro* presque enfants, avec ses fastueuses théories de robes éclatantes; le Yoshiwara, hanté, non par les seuls habitants de Tôkyô, mais aussi par les princes et leurs délégués, hauts seigneurs, daïmyos, samuraï à deux sabres, qui étaient obligés, plusieurs mois par an, d'abandonner leurs provinces, leurs châteaux et leurs rizières pour venir à Tôkyô rendre hommage au Shôgoun; le Yoshiwara, miroir du Japon, où les femmes affluaient de toutes les provinces, se dévêtaient de leurs nippes, de leur patois, pour prendre un langage archaïque et des vêtements de cour; le Yoshiwara, théâtre d'intrigues, de dramatiques histoires d'amour et d'incroyables dévouements romanesques; le Yoshiwara tout en contrastes de splendeurs et de tristesses, de pureté et de déchéance; le Yoshiwara où, dans la même enceinte, le long d'une rue bordée de maisons de thé si propres, si belles, que, selon l'expression de l'auteur du texte de l'*Annuaire des Maisons Vertes*, Jipensha Ikkou, on doutait « si l'on était sur la terre », le Yoshiwara où se côtoyaient des gens de tous rangs, bien vite rapprochés par les caprices de la passion et aussi par les kimonos uniformes obligatoirement endossés à l'entrée des Maisons vertes; le Yoshiwara mouvementé, bariolé, cancanier, quel incomparable endroit où rêver pour des artistes!

L'héroïne d'Outamaro, c'est l'oïran de premier rang, une de ces filles du Yoshiwara dont Jipensha Ikkou, dit qu'elles sont élevées comme des princesses. « Dès l'enfance, on leur donne l'éducation la plus complète. On leur apprend la lecture, l'écriture, les arts, la musique, le thé, le parfum (c'est-à-dire la recherche des différents crus de thé et de parfums). Elles sont tout à fait comme des princesses élevées au fond des palais[1]... » Déjà l'*Annuaire* gardait la réserve qui

1. *L'Annuaire des Maisons Vertes* (*Seiro yehon nen ju gioji*), — texte par Jipensha Ikkou, dessins d'Outamaro avec la collaboration de ses élèves, — est décrit en détail par Goncourt; il offre surtout cet intérêt documentaire de grouper la plupart des scènes développées séparément sur les estampes : débuts d'une chanteuse, partie de cache-cache entre pensionnaires pendant l'absence de la maîtresse, prise de robes blanches le premier jour du huitième mois; — les diverses étapes amoureuses : première entrevue, première connaissance, « connaissance mûre », puis le souper, le

est de tradition chez les artistes de l'École populaire quand ils représentent la courtisane; mais c'est sur les grandes estampes d'Outamaro qu'il faut la voir : détachée des menues anecdotes de l'*Annuaire*, le visage et le cou poudrés, les lèvres carminées, la mince, blanche et impassible physionomie ombrée par les cheveux, les sourcils et les cils noirs, et paraissant accablée par les hauts chignons hérissés de peignes, d'épingles et de fleurs, elle est vraiment une déesse. Voyez-la agenouillée, la tête mi-tournée vers la traîne de sa robe qui s'étale en queue de paon, les deux mains ramenées sur la poitrine en un geste d'officiante; voyez encore la courtisane Shinazuru de la maison Tchôsia, les doigts aboutés sur le manche de son éventail comme en un geste de prière, et cette autre les mains allongées sur une branche de fleurs dans un geste d'offrande. Attitudes rituelles de prêtresses fardées et vêtues de clair sur fonds d'or, gracilité, douceur, réserve dans la grâce, caresse lointaine du regard, spiritualité quasi-religieuse : on dirait des princesses des miniatures persanes ou des madones de minatures françaises...

Au plein jour, la courtisane d'Outamaro porte une fragilité, une flexibilité, une pâleur, une somptuosité d'idole orientale : elle traîne la pénombre du sanctuaire avec soi. Habituée par une minutieuse étiquette à n'être abordée qu'avec précautions, familière par éducation avec un passé de légendes, consacrée au désir, au rêve, elle apparaît distante, et quand, au cours de ses promenades, elle côtoie les travaux ou divertissements rustiques de jeunes gens et jeunes filles cueillant des fleurs ou des fruits, elle ne se mêle pas à eux : en grand

réveil à l'aube, — l'homme contemplant mélancolique un paysage de neige, — la conduite jusqu'à l'escalier d'où monte le jour naissant, et les adieux. Enfin, les scènes de plein air : visites entre courtisanes, le deuxième jour de l'année; exposition des femmes, la nuit, aux treillages de la maison, que les badauds regardent, la bouche béante; plantation des cerisiers dans la « rue du milieu »; fête des lanternes et procession carnavalesque; contemplation de la lune. — Il y a beaucoup de discrétion, de poésie et même d'émotion dans ce tableau du Yoshiwara, mais les figures y sont petites et n'ont ni le style de dessin, ni le charme de couleur des figures des estampes. Et cela est aussi vrai des livres des autres artistes de l'école, Harunobu ou Koriusaï. Pourtant ces artistes devaient apporter le même soin à illustrer les livres qu'à exécuter les estampes sur feuilles séparées. — Plus de soin même, et peut-être trop de soin : leur réputation dépendant surtout de ces livres, leur faire était plus timide; ils se guindaient.

arroi, elle passe... Mais le miracle est que « cette princesse élevée au fond des palais » se trouve de plain-pied avec le paysage, qu'elle y paraisse naturelle, que ses gestes y trouvent des répliques, ses couleurs des harmonies. Les plis de ses robes et de ses voiles amoncelés, leurs teintes franches ou rompues, les oiseaux qui les envahissent, la souplesse de mince herbacée qu'elle garde sous la gaîne de ses vêtements, la rapprochent des paysages volcaniques, tout plissés et comme engoncés dans des étoffes trop amples, sombres ou éclatants sous leurs manteaux de pins ou d'érables, et dont les arbres se plaisent à minauder. Car au Japon, s'il y a des courtisanes d'apparat, il y a aussi des paysages d'apparat, forêts et eaux demeurées sauvages à côté de rizières apprivoisées, paysages-idoles dans ces îles adorées elles-mêmes comme des divinités, paysages réservés au rêve de la race qui, depuis des siècles, y vient méditer aux mêmes endroits : les *San-Kei*, les trois paysages de l'Empire, — archipel de Matsushima, îlot de Miya-jima, lagune de Amano-Hashidate, — les Huit Beautés du Lac Biwa, les jardins des grands temples de la Secte Zen à Kyôtô... Paysages respectés, choyés, surchargés de légendes, sanctuaires d'un culte ésotérique, en marge du continent asiatique, au bout du monde, protégés pendant des siècles par la mer contre toute influence étrangère... Dieux ou femmes, toutes les idoles sont de plein air au Japon, où les anniversaires des fleurs comptent plus que les anniversaires des hommes, où les sanctuaires des divinités s'ouvrent en pleine nature, où le grand Bouddha de Kamakura, depuis que son abri a flambé, sourit parmi les arbres...

Une idole de plein air que relie au décor une subtile harmonie, — harmonie, un peu trop subtile parfois à nos yeux d'Occidentaux qui sommes moins habitués que les Japonais à vivre au milieu de paysages, à y guetter, à y cueillir, au caprice des saisons et des heures, des symboles de notre destinée, mais harmonie toute naturelle au Japon où, depuis des siècles, grâce à une infinité de jolies concessions réciproques, à force de se contempler amoureusement, arbres, femmes et rocailles en sont venus à se ressembler, — harmonie encore subtilisée par la poésie d'Outamaro : gestes des danseuses et mouvements des pins, dans la *Danse chez le Daïmyo*, cour-

bures des cueilleuses de kakis et des branches qu'elles ploient, frissonnement des pêcheuses d'*awabis* et de la mer, jaillissement et oscillations de fusées qu'ont les spectatrices du *Feu d'artifice*, gravité droite des contemplatrices des iris dont les feuilles sont sabre au clair. Hanchements des pins, courbes des branches de kakis, frisson de la mer, jaillissement des fusées, rigidité des feuilles d'iris, — autant de thèmes chorégraphiques sur lequel, inconsciemment, les courtisanes brodent des variations. Un détail du paysage, voilà le metteur en scène de ces promenades de femmes qui sont toujours des entrées de ballets : elles glissent à petits pas, quand, soudain, à la vue de ce détail surprenant, ces visuelles, d'un commun accord, sans s'être concertées, sans s'être au préalable rangées en files régulières, sans faire face à un public imaginaire, sans s'imiter dans leurs mouvements, — toutes, spontanément, s'accordent pour obéir à la même suggestion, où qu'elles se trouvent, en groupes inégaux, en lignes brisées. Chorégraphie naturelle et raffinée d'êtres gracieux comme des oiseaux, légers comme des éphémères, au moment où, brusquement surpris par un rythme, chacun, croyant encore être seul à le saisir, réagit à sa guise.

Et la couleur aussi chez Outamaro est pimpante, fraîche et sautillante. Ses paysages de plein jour sont des paysages de printemps, et, si les kimonos des courtisanes ont des teintes riches et sombres d'automne, pour ne pas se confondre avec le décor clair, sur ces manteaux, aux tons d'arrière-saison, le printemps du paysage éparpille ses fleurs, ses oiseaux, sa brise. Les kimonos d'intérieur, eux, sont généralement couleur de printemps, blanc de neige, rose de cerisier, vert de pousse de lotus, couleurs tendres et aqueuses, tons d'aquarelle ou de porcelaine de Chine. Harunobu avait une tendresse pour la neige [1] dont la candeur plaisait à la jeunesse naïve de ses héroïnes ; les belles plantes saines de Kiyonaga poussaient en plein midi. L'heure d'Outamaro, c'est le crépuscule ou la

1. Outamaro, en bon japonais, n'a tout de même pas dédaigné les effets de neige. Dans son livre *Waka-Yebisou*, Poésies illustrées (1786) une planche représente des enfants roulant une énorme boule de neige ; une autre planche représente un magnifique paysage de neige sur lequel je reviendrai.

nuit profonde, l'heure des scènes de moustiquaires, des ombres portées sur les cloisons de papier, l'heure des sorties aux lanternes, des visages mi-voilés, mi-éclairés, l'heure de la chasse aux lucioles, de la recherche d'une amie partie en escapade, l'heure des promenades en barque, l'heure où l'on s'attarde sur le bord de la Sumida à écouter le bruit de l'eau, le son des guitares, le sifflement des fusées d'artifice, nuits profondes de l'été où l'on voit glisser des figures claires d'une si impalpable beauté qu'on dirait des lumières...

*
* *

Heureuse canaille, pour qui tant d'élégance eût été imaginée! Nous ne connaîtrions d'Outamaro que ses animaux, ses maternités, ses métiers, d'une observation si juste et si fidèle; nous n'aurions jamais vu aucune de ses figures de courtisanes, et nous entendrions les critiques nous répéter qu'il a passé sa vie au Yoshiwara, qu'il y a pris ses modèles, qu'il les a déformés pour plaire à un public asservi par ses plaisirs, — nous nous attendrions à trouver chez les femmes qu'il a peintes, de la brutalité, de la bestialité, de l'arrogance et non pas une telle décence et un si haut style, bref nous penserions qu'Outamaro est une manière de Sharaku. Or, de la courtisane, il a fait une reine.

Pourtant, sa dévotion n'est point guindée, ni sourcilleuse; il faut voir avec quelle malice enjouée il dépouille soudain de tout leur apparat femmes et paysages. Un de ses triptyques représente la grande baie où flotte l'îlot d'Enoshima : ce ne sont que rocailles hérissées, caps biscornus, montagnes tourmentées; mais voici que, tout au bout de la plage, sans un mot d'avertissement, hors des plis du paysage étoffé, s'élance, nu, lisse et schématique, le grand volcan, le Fuji-yama. Sur une autre de ses estampes, une femme, hors de ses manteaux tombés à terre, jaillit toute fine comme une tige effeuillée. Un des charmes du talent d'Outamaro est dans de tels contrastes : il s'est plu à surcharger la fluette courtisane de huit ou dix robes, il l'a rembourrée, empesée, solennisée, mais, plus sou-

vent encore, il a pris plaisir à appliquer sur ses épaules tombantes de jolis kimonos-châles, dont les plis se drapent sur la gorge et se nouent à la ceinture avec l'aisance des plus belles écharpes de David ou d'Ingres; parfois aussi, de la chevelure bien huilée et lustrée, glisse sur le visage une mèche folle; des draperies de cérémonie s'échappe un geste charmant de naturel et sur les étoffes apprêtées, s'éjouit un décor de fleurs simples. Au surplus, les occasions ne manquent pas où les traînes des courtisanes côtoient les manteaux de paille des artisans, où leurs chevelures hérissées d'épingles, contrastent avec les petits bonnets posés un peu de côté sur la tête des travailleuses, et, dans les rues du Yoshiwara, la foule des rustauds colle le nez au treillis des cages où trônent des femmes parées comme des infantes. Même opposition enfin entre les bêtes : magnifiquement emplumées il en est qui paradent à côté d'autres oiseaux qui semblent s'être dépouillés de leurs vêtements pour chasser plus commodément. C'est toujours la même fantaisie, la même souplesse de poète à varier le ton. Voyez dans le *Waka-Yebisou, Poésies illustrées*, un paysage de neige. Un épais linceul blanc amollit les profils, assourdit les bruits, pèse sur les arbres. Deux hâleurs, sur la berge, tirent une barque; en cette torpeur, le moindre mouvement semble exiger un douloureux effort. Nous voilà reportés, de trois siècles en arrière, au grand style des paysages bouddhiques que peignaient les Kano et le plus grand d'entre eux, Kano Motonobou. Par contraste, remarquez, du même Outamaro, une rivière bordée d'humbles maisons, et, sur un pont, un paquet de petits bonshommes et de parasols, tous massés dans le bas de l'estampe : d'un paysage propice par son calme et sa mélancolie à la méditation bouddhique, nous voilà passés en un coin de la banlieue de Tôkyô, tel que l'aurait croqué et mis en page un Hokusaï, un Hiroshigé. Entre ces deux extrêmes, voyez cette estampe qui représente un paysage du Tôkaïdô, la grande route de Tôkyô à Kyôto : pins tordus, rochers effilés, temple juché au haut d'un escalier, golfe au clair de lune, — ce sont tous les éléments du paysage classique, composé d'après un modèle chinois, et, pourtant, c'est bien le Japon [1].

1. Avant Outamaro, Koriusaï et Kiyonaga ont peint de jolis paysages, en fond d'estampes; mais Outamaro, disciple de Shighemasa et de Toyoharu

La déformation, par Outamaro, du type de femme imaginé par Kiyonaga, les critiques l'expliquent par la dépravation du public aux entours de l'année 1800. En réalité, elle répond à une différence profonde de sensibilité entre ces deux artistes. Les héroïnes de Kiyonaga sont toujours un peu marmoréennes : elles se tiennent bien droites, une épaule légèrement inclinée, comme pour déterminer la chute de la grande ligne liquide de leur profil; groupées, elles se font pendant, s'équilibrent, se balancent, et se disposent volontiers en bas-relief. Très longues, beaucoup plus longues que la Japonaise du commun, elles conservent, néanmoins, un embonpoint normal. Kiyonaga, c'est le classique qui résume cent années de l'histoire de l'estampe, et qui mène à son point de maturité le type de femme dont ont rêvé tous les artistes de l'École populaire. Sa faculté maîtresse est un sens exquis des profils parfaitement purs; il est le plus « grec » des artistes japonais; il a la sagesse un peu grave des dessinateurs qui s'intéressent abstraitement au trait.

Après avoir allongé ses figures de femmes par goût des belles lignes droites, lancées du bout du pinceau, il avait enfermé cette longue graminée dans une gaine rigide, de peur qu'elle ne versât. Outamaro arrache cette herbe de sa gaine et tout aussitôt s'amuse à l'observer qui oscille et qui ploie. La ligne, il ne la traite plus pour elle-même, il l'asservit à son tempérament, à son rêve, il la veut, non pas pure avant tout, mais surtout expressive. L'héroïne flegmatique de son grand devancier, il la doue de nerfs, mais aussi il l'exténue. Que l'on compare le *Débarquement* de Kiyonaga à la *Promenade en barque*, d'Outamaro, puis la *Sortie nocturne* au *Feu d'artifice* ou au *Pont sur la Sumida*. Les personnages se ressemblent, mais ils n'ont plus la même âme. La femme chez Outamaro ne jaillit plus aussi droite, elle s'étiole, se fane, se dessèche, se lignifie. Il a encore le goût des lignes onduleuses, mais le trait est parfois plus sec, plus schématique, plus sommaire, plus nerveux.

Par contre, la grande femme aux manières tranquilles, il la secoue, il l'anime, il l'égaye. La *Promenade en barque*,

est le vrai précurseur des grands paysagistes de l'école populaire, Hokusa et Hiroshigé.

c'est sans façon : un homme enjambe le toit de la cabine, une femme trébuche sur le bord du bateau, une autre puise de l'eau, l'autre prépare le thé; toutes étant occupées, oublient de processionner, comme faisaient leurs sœurs chez Kiyonaga. Sur le bord de la Soumida ou sur le pont Riôgoku, des enfants s'agitent parmi les femmes, et leurs petites tailles, à côté de leurs longues mères, brisent la ligne des personnages; *le Nettoyage d'une maison verte* est un tohu-bohu d'ivrogne qui s'affaisse, de rat qui détale, de coups de balais et de plumeaux et de cloisons qui paraissent s'écrouler comme un décor de théâtre pendant un entr'acte : *la Danse chez le Daïmyo*, c'est l'agitation d'une kermesse, dans l'immense pièce, dont les paravents isolent les musiciens, les danseuses, les couples qui folâtrent, les scènes d'ivresse et de cuisine.

Chez Outamaro, la perspective est plus « précipitée », les personnages vus de plus haut ne sont plus tous placés à égale distance de l'œil de l'artiste, la scène est plus de guingois, elle a moins de noblesse, mais elle est plus animée. Et puis, il s'arrange toujours pour glisser dans son tableau un détail amusant : des personnages trahis par leurs ombres à travers les cloisons de papier, des coins de visage éclairés par le cône de lumière d'une lanterne, une femme mi-cachée par le voile d'une compagne, une figure vue en partie à travers les dents d'un peigne. Telle de ses estampes est un chef-d'œuvre de malice : une fillette se hausse vers une jeune fille pour lui remettre un billet doux; de l'extrémité de son chignon jusqu'à sa main qui glisse le poulet et à son museau tendu, il faut voir comme la petite officieuse est pénétrée de son importance, tandis que la grande feint l'indifférence : sa large manche où vient s'enfouir le minuscule billet paraît être vide, vide aussi de curiosité ou impassible physionomie, mais la rouée est trahie par son autre main qui s'agite fiévreusement, et par l'inclinaison de sa tête pour entendre. — Il est aussi d'Outamaro de charmantes petites estampes ou illustrations de livres, qui, par l'imprévu de la mise en page, le mouvement et la gaieté de la scène, l'air cocasse et bon enfant des personnages, annoncent Hokusaï[1]. Feuilletez les trois volumes du

1. Souvent, par leur air fripé et leur bouche mauvaise, certaines têtes d'Outamaro rappellent les physionomies des acteurs de Sharaku.

Yehon Azuma Asotsi (Promenade à Yedo), et les *Kiô guétsu bô* (Poésies sur la lune) : à la vue de l'astre apparaissant au-dessus des monts, des gosses trépignent avec l'enthousiasme qu'auront les pèlerins devant les *Trente-six vues du Fuji*.

On a reproché aux figures d'Outamaro leur manque d'expression, alors que nul artiste de l'École populaire n'a été plus féru de la forme féminime : le plus qu'il peut, il l'agrandit, il la représente en buste, il la contemple sur toutes les faces, il aime à en dessiner la nuque, tandis que le visage se reflète dans un miroir, et si les plus grandes têtes qu'il a peintes à la fin de sa vie paraissent plates et vides, c'est sans doute que, pour répondre aux commandes, lui ou ses élèves les bâclaient, mais qu'aussi, étant donné la convention d'impersonnalité qui est de règle dans l'art extrême-oriental pour les physionomies humaines, il était dangereux d'agrandir à l'excès le format des visages. Toutefois, de dimensions plus modestes, il est d'Outamaro toute une série de femmes à mi-corps, sur fond argenté, qui sont des chefs-d'œuvre. Jamais, encore, aucun artiste de l'Oukiyo-yé n'avait mis tant de soin à varier, chez ses modèles, le style des chignons bas ou des coques bien échafaudées, à dessiner les cheveux plantés en arcade sur le front, en pointes autour des tempes, un peu clairsemés à la racine, à indiquer les oreilles à demi-cachées sous les ailes de la coiffure, à noter les inclinaisons de la tête, légèrement renversée chez les courtisanes qui se rengorgent, penchée en avant et comme débridée, chez les femmes en déshabillé, à faire fuir les profils, pour noter des différences subtiles dans le bosselage des fronts, la dépression de l'arcade sourcillière, le renflement de la joue, la ligne du cou, le gonflement des seins, à grouper, enfin, sur une même feuille, des visages que ne distinguent que d'imperceptibles nuances de tempérament[1]. Devant l'onduleuse élégance de ces silhouettes aux profils si épurés, et dont le trait souple, tantôt ténu, tantôt large, a la précision et la fermeté d'un trait de pointe sèche, on pense aux plus beaux kakémonos chinois, aux sanguines de Watteau, aux crayons d'Ingres.

Enfin, il y a chez Outamaro une charmante sympathie pour

1. Une de ces estampes fait partie d'une série intitulée : *Dix exemples de phrénologie féminine*. — Outamaro a laissé des portraits des « belles » de son temps, O-Kiku Nambaya, O-Sen Kasamori, O-Fuji Yanagiya.

les chagrins de ses héroïnes. Rarement, il les représente en compagnie d'un homme : auprès d'elles que les hommes ne fassent que passer, voilà ce dont elles souffrent : « Que de fois je me sépare de l'homme, dont je ne distingue plus l'ombre, sous la lune de l'aube! » s'écrie, en une poésie célèbre, la courtisane Miyaghino. L'homme, tandis qu'elles le tiennent, elles le parent, le coiffent, le caressent; elles le soutiennent quand il est ivre, lui passent son manteau en le reconduisant jusqu'à l'escalier, et parfois, à la dérobée, entre camarades, le ridiculisent. Mais, solitaires, c'est à lui qu'elles pensent quand elles s'étirent mélancoliques, à propos de lui qu'elles pleurent au reçu d'une lettre. Et devant le chagrin de la pauvrette, tous ses entours sont pris de pitié : les kimonos pendent accablés, les écharpes coulent comme des flots de larmes, et dans un coin de l'estampe, en cartouche, sous l'averse, le paysage aussi pleure.

La tendresse d'Outamaro pour tout ce qui sent, ses estampes la gardent encore en sa fleur. Teintes pâles qui suggèrent les tons des chairs, plissements des gaufrages, poudroiement nacré de certains fonds soyeux, laiteux, onctueux, — elle est encore là toute vive qui frémit et qui lustre les noirs, les rouges, les verts, les roses, les blancs, les violets des kimonos et des décors, couleurs toujours aussi limpides et humides qu'au moment où le pinceau chargé d'eau les posait sur le papier.

Les oiseaux, les coquillages, les insectes, il les peint avec une amoureuse exactitude; mais quand il s'agit de la femme, il entre dans la tendresse d'Outamaro une plus fervente et aussi une plus libre dévotion : entre toutes les formes adorables de la nature, elle est la Demoiselle élue, la confidente de ses songes. Avec elle, à propos d'elle, il rêve et, au caprice de sa rêverie, elle se déforme docile, prête à s'étirer, à s'évaporer presque, pour se modeler sur ses pensées les plus subtiles. Et lui, pour elle, imagine un jardin secret où l'abriter, un jardin, dont les arbres, les eaux, la brise l'accueilleront gentiment, lui feront signe qu'ils la comprennent, qu'ils l'admirent ou qu'ils la plaignent, un jardin parfaitement docile à sa grâce...

« C'est la vraie peinture du cœur... », disait, à propos de son disciple, le maître d'Outamaro. Sans doute, c'est aussi avec leur cœur que les Moronobu, les Harunobu, les Kiyonaga, les plus illustres peintres de *bigin* avant Outamaro, avaient imaginé un type de femme qui leur plût, chacun à son gré, et sans jamais, eux non plus, s'être avisés de faire un portrait ressemblant des belles de leur temps. A côté de leur scrupuleuse observation de la faune et de la flore, les plus grands artistes de l'École populaire se sont surtout souciés de beau style, qu'ils eussent le goût du fantastique, macabre ou comique dans leurs portraits d'acteurs, ou de certaine grâce évanescente dans leurs portraits de jeunes filles; mais l'héroïne de Moronobu, fille râblée, dont les grands-pères avaient escarmouché en Corée, est, encore et surtout, une figure d'histoire; l'héroïne de Harunobu, malgré qu'elle conserve quelque ressemblance avec le type courant de la Japonaise est déjà une figure de rêve : elle a la poésie de l'âge où les passions naissent; chez Kiyonaga, le papillon s'est épanoui, singulier par sa taille en ce pays de femmes courtes, mais, en son allongement de convention, il demeure impassible, n'osant trop s'envoler. L'héroïne d'Outamaro, la dernière venue, est, entre ses sœurs, la plus hardiment irréelle, tant elle est effilée, nerveuse, tendre, ailée... « C'est la vraie peinture du cœur » : Outamaro est, avec Harunobu, le plus poète des peintres de l'*Oukiyo-yé*. Son héroïne reste dans la tradition de l'École qui fut hantée par un type élégant et fragile, que, petit à petit seulement, elle s'enhardit à allonger; mais il osa l'affranchir des derniers liens terrestres et lui prêter la forme la plus transparente au rêve qui travaillait les imaginations depuis plus d'un siècle. On n'alla pas plus loin; mais en cette femme, dont les critiques occidentaux d'aujourd'hui déclarent qu'elle est ridiculement hors nature, le public, les artistes, tout le Japon d'alors, jusqu'au fond des provinces, se reconnut. Kiyonaga n'avait jamais rencontré pareil succès. Après Outamaro, ce fut la décadence; il avait épuisé l'intuition qui avait tenu en haleine depuis un siècle d'artistes. Toutes différences observées, toutes proportions gardées, Michel-Ange aussi, en qui se résume le génie sculptural de Florence, prépara la décadence de la peinture italienne...

A force d'être poète, Outamaro, à mi-chemin du rêve et de la réalité, dans le domaine de l'allégorie, par delà les siècles, les races, les civilisations, en dépit des différences de philosophie et de technique, s'apparente au Ronsard des *Amours*, au Musset des *Proverbes*, au Botticelli du *Printemps*, au Watteau de l'*Embarquement pour Cythère* : c'est le même sens exquis du naturel en pleine convention, de la grâce en plein maniérisme, de l'instinct en plein raffinement, — tout cela concilié par une émotion souveraine, qui permet de reconnaître le style d'un Botticelli, d'un Watteau, d'un Outamaro au moindre trait de leur dessin. — Ce sont trois fleurs singulières que leurs héroïnes : poussées à l'entour de villes illustres, elles laissent percer sous leurs allures de plein air une sociabilité urbaine. *Bosco* toscans aux fruits d'or sur feuillage noir, vergers japonais aux cerisiers roses sur pins sombres, parcs de l'Ile-de-France embrasés par le crépuscule d'automne, en ces paysages, nous poursuivent encore les fantômes de ces belles, car, familières des cénacles de Florence, des réunions de poètes au Yoshiwara, ou des salons de Paris, elles ont prêté aux sites qu'elles hantèrent un peu de leur noblesse platonicienne, de leur évanescence bouddhique, ou de la grâce de leur marivaudage.

Comparez la *Promenade sous les cerisiers en fleurs* au *Printemps* : ce sont les épithètes souvent données à la *Primavera* qui vous viendront en tête pour définir l'héroïne d'Outamaro : *snelleza*, l'agilité due à la finesse des membres; *venusta*, le rythme des formes pures; *morbidezza*, la délicatesse, la pâleur des chairs et du visage. Joie ailée de ces nerveuses, en qui l'on prévoit le découragement; gestes précieux de leurs mains étroites et maigres, de leurs pas de danseuses; lignes onduleuses de leurs draperies, émerveillement de tout leur être : parmi ses personnages et ces décors emblématiques, circulent un air léger et une lumière radieuse; des fleurs des champs, des fleurs de vergers, telles qu'elles viennent d'être arrachées et encore toutes vives, parsèment les voiles que gonfle le souffle du zéphir, mais cet air qui court, ces fleurs qui volent, ces vêtements qui s'agitent, ces doigts qui se recroquevillent, ces mains qui se lient, ces pas qui piètent, ce rythme inquiet des attitudes et de la marche, c'est un

émoi qui, en dépit de ses dehors naturels, est révélateur d'une poussée de rêve... Reprenez les jugements que rapporte Vasari sur la personne de Botticelli : *cervello si stravagante, inquieto sempre, fantastico, persona sofistica* : la curiosité de l'invisible, l'inquiétude de l'au-delà, le mélange de suavité mystique et d'ardeur voluptueuse, le goût un peu sophistiqué d'épurer, de sublimer une figure de femme, — tout cela n'est-il pas chez Outamaro, aussi bien que chez Botticelli, illustrateur de Dante, converti de Savonarole?

Quel rêve, les étranges figures diaphanes des estampes laissent-elles donc transparaître?

*
* *

Un long visage sur un long cou, de longues jambes, de longs bras, reliés par un soupçon de torse : l'héroïne d'Outamaro est toute en sens. Ses membres s'étirent, déliés et frémissants comme des soies vibratiles, à la fois peureux et avides de sentir : elle s'avance sautillante, mais toujours en garde contre une surprise; les doigts de ses mains, recourbés comme des cils, paraissent si sensibles, même à longue distance, que la plus légère pression leur est une souffrance. Sauvages, ses mains avant de se poser tiennent le petit doigt levé, aux écoutes; faibles, elles défaillent sous le poids d'un éventail, d'une pipette ou d'une lettre, elles appellent à leur aide tous les muscles du corps pour porter sur un plateau de laque une minuscule tasse de porcelaine; elles ne sont à leur affaire que lorsqu'elles caressent, et surtout, quand, par contraste avec l'impassible physionomie, elles se crispent, impatientes.

Exceptionnelle en sa construction, cette grande sensitive est naturelle de manières; son amenuisement est ascétique, non pas son humeur : avenante, elle fait bonne figure à la vie. Elle est pleine de langueur, mais aussi d'inquiétude; bien que souvent immobile, elle n'est jamais en repos : sous des dehors placides, ses nerfs la surmènent. Exténuée, elle est toujours prête à réagir; d'une souplesse paradoxale, le corps et la nuque fléchissants, ses lèvres tremblant comme des pétales sous la rosée, on ne la sent pas solidement vertébrée : au lieu

de tenir tête aux choses, de face et bien d'aplomb, elle se présente de biais, de trois-quarts, docile à se courber sous une invisible emprise. C'est la liane qui ploie, puis qui se redresse. Elle a le charme de sa nonchalance, une heureuse justesse de réflexes, une humeur égale, une parfaite entente des aîtres des maisons et des paysages où elle fréquente. Tout paraît l'accabler, robes, manteaux, coiffures, — son corps même. Léger et transparent, grand ouvert sur la nature, comme les maisons japonaises, ce corps « glorieux » n'est guère qu'un prétexte à une âme...

Ainsi équipées pour sentir, ces femmes restent désœuvrées. Elles cueillent la sensation qui les frôle, elles ne vont guère au devant; elles ne s'attaquent pas aux choses, elles s'y soumettent; elles s'agitent pour ne rien faire et ce qu'elles font importe peu : pratiquent-elles un métier, elles ont l'air de jouer autour des ustensiles; sortent-elles, elles paraissent s'offrir aux branches pour être elles-mêmes caressées ou cueillies... A la maison, étendues ou accroupies sur des nattes, la liste de leurs occupations est bien vite dressée : lire, écrire des lettres, disposer des fleurs dans des pots, se parfumer, bavarder, se mirer, se laver, se peigner, jouer avec un enfant... Et quoiqu'elles fassent, elles ont l'air de penser à autre chose. Autour d'elles, rien ne justifie leur hypersensibilité; la simplicité, la facilité, la monotonie de leur vie n'expliquent guère la complication et la simplification de leur exceptionnel organisme. Elles défaillent, accablées, dans un monde où il ne se passe rien. Qu'attendent-elles? Quelle révélation se disposent-elles à recevoir dans leur être si peu adapté à la vie commune, si évidemment curieux d'intuitions rares? Où sont-elles, avec leur air d'être ailleurs? distraites, à quelle voix prêtent-elles l'oreille? d'où vient la brise qui les incline? Souvent, dans le calme des salles d'exposition, j'imaginais les murmures, les odeurs, les visions flottant autour de ce petit monde d'autrefois : éclat de rire, baillement, sanglot, cri de surprise, miaulement de chat, piaillement de gosse, craquement de boiserie, frottement de pieds sur les nattes, froissement de papier ou d'étoffes de brocart, gloussement de chanson, nasillement de *shamisen*, sonorité de porcelaine, bruit sec d'un couvercle de laque sur sa boîte; une odeur de bain chaud, de chair mouillée,

de fard, d'huile de camélia; un parfum de tabac, de thé, de camphre, d'encens; un luisant de chevelure ou de ceinture de soie : tout cela bref, discret, étouffé... Quelle signification, ces inquiètes aux écoutes prêtent-elles à ces murmures, à ces odeurs, à ces visions furtives?

Elles paraissent surtout rêver. A quoi? Parfois, sur les estampes, de leurs bouches un songe s'exhale, flottant dans une légère vapeur : elles pensent à une promenade parmi les fleurs ou sur l'eau, en compagnie de musiciennes, à un crépuscule ou à une nuit passés dans une auberge au bord d'un golfe où s'enfonce le soleil, où se lève la lune... Les fleurs, l'eau, la musique, le feu, — sensations très intenses et très brèves, surgissant si fortes et mourant si faibles dans le vide et le silence, — sourires des têtes roses des cerisiers dans un ciel neuf d'avril; murmure de la marée sur la grève; grelottement d'un *shamisen* en plein air; éclat d'une lumière, le soir... Ces femmes, observez-les dans un verger : elles tendent la paume de leur main à la pluie parfumée des pétales; parfois, d'un geste brusque et délicat elles les saisissent au vol. Geste familier, révélateur de ces belles, que cette saisie rapide, avide, du bout des doigts, d'une fleur, d'un insecte, — cette cueillette de l'émotion qui passe.

Les sensations subtiles que chasse ainsi cette grande sensitive, le jour les éparpille, la nuit les isole, — la nuit d'été profonde et mystérieuse, la nuit chaude qui concentre et exalte les odeurs, les sons, les lumières, — la nuit scintillante d'étoiles, piquée de lucioles, adoucie par la lueur paisible des grosses lanternes de papier. C'est l'heure propice à l'affût, l'heure où la sensibilité de notre belle se tourmente et s'aiguise, l'heure où confiante elle s'alanguit toute molle. Debout ou accoudée sur la traverse du pont Riôgoku, regardant l'eau de la Sumida couler, elle ressemble sous son ombrelle à un haut pin parasol, et devant le feu d'artifice, son long corps lumineux serpente, sa coiffure constellée d'épingles, éclate comme une fusée... Fusées, femmes-fusées, au devant d'une ville flottante de barques et d'une ligne d'auberges tremblotant avec leurs lanternes au ras de la rivière, minutes d'illusion au milieu du battement des éventails, du bruit des guitares, du susurrement des moustiques, — minutes qu'aime Outamaro, minutes où

son héroïne, entraînée dans cette danse des apparences, remplit sa destinée qui est de frémir...

« Image de femme de ce monde éphémère », comme il disait d'elle... Les envolées d'oiseaux, les fuites de poissons, les passages de voiles dans le vent, de la lune entre les nuages, l'épanouissement et l'anéantissement presque simultanés d'un feu d'artifice dans la nuit ou des fleurs au soleil, les caprices des risées, les bruissements des insectes chanteurs, l'appel triste du coucou, le ruissellement des averses, les pluies de pétales, c'est le rôle de notre héroïne de les guetter, de les saisir et de nous les révéler, car, elle-même image de l'Éphémère, elle ne vit que pour en contempler les symboles. Sinueuse, mais calme, elle reflète l'inquiétude des arbres, des nuages, de la lumière. Même détachée du paysage, elle continue d'en résumer les mouvements et l'humeur, ou plutôt dans les lignes de son corps et de ses draperies, la brise, les eaux, la flore s'insinuent et passent rapides devant son âme stupéfiée de joie mélancolique. Même quand elle est enfermée dans sa chambre, on la croirait toujours au plein air : ses vêtements volent autour d'elle, les oiseaux les envahissent, les écussons se posent sur ses manches comme des papillons, et, sous la brise de l'éventail, les coques de sa ceinture et de sa chevelure sont de grandes ailes, toutes prêtes à prendre le vent. Le long de son corps mi-allongé, les écharpes coulent vertigineuses et lisses; les plis du kimono en touchant terre s'étalent en grandes ondes; enfin c'est toujours aux arbres et aux fleurs que les poses et les parures de ces femmes ramènent la pensée, qu'elles hanchent comme des pins, qu'elles se redressent soudain comme des feuilles d'iris, ou qu'elles se courbent comme une fine herbacée. Jeunesse brève, mais toujours renouvelée, éclat, papillottement de fleurs qu'ont ces filles fraîches, parées et qu'on ne voit pas vieillir; courtisanes dont les noms, les paroles, les poésies sont toutes en métaphores empruntées à la vie des fleurs, dont les promenades favorites sont pour aller voir les fleurs, dont les heures sont rétribuées par « un don de l'honorable fleur ». Des fleurs, sur les livres, annoncent leurs apparitions; [1] leurs attitudes, sur les estampes, sont géné-

1. Le carré de poésie en tête du 1er volume de l'*Annuaire des Maisons vertes* est décoré d'une branche de pommier et d'une tige de camélia rouge;

ralement esquissées par une fleur de décor; leurs kimonos, quand elles rentrent de promenade, sont encore parsemés des pétales. Au hasard de leur vie elles ont des alanguissements de fleurs altérées, des airs timides de fleurs simplettes, des orgueils de fleurs composées et soigneusement cultivées, puis, c'est leur mort, comparée à la chute brusque du camélia... Inséparable compagne de ces femmes, une fleur, souvent, dans un coin de l'estampe, en cartouche, se glisse, comme pour rappeler aux courtisanes qu'elles sont placés sous son invocation.

S'étant laissé envahir par le paysage, avec lui, elles s'écoulent, ou plutôt l'univers s'écoule à travers elles. Diaphanes, servies par les sens les plus fins, elles savent exprimer, par toutes les lignes de leurs corps, les frissons qu'elles reçoivent des êtres et des choses, ou, plutôt, c'est le même frisson qui court sur la peau de ces femmes et sur la peau de la mer; c'est la même ivresse qui fait tituber les arbres et les belles, c'est le même fluide subtil qui anime et soulève leurs corps, balaye les ombres des terrains, déblaye le ciel de nuages, efface les rides sur les fronts et qui répand, soudain, sur les êtres et les décors des estampes, une joie crépitante, comme une flamme chassée par le vent sur des bruyères sèches.

Ainsi captives de l'univers, bien plutôt que des portraits de femmes réelles, elles sont les figures d'une certaine philosophie, ces belles que le goût occidental juge dégénérées et inexpressives, mais qui apparaissent souverainement expressives, quand on les replace dans leur atmosphère bouddhique. Par delà le silence et le néant de leurs occupations, avec tous leurs sens qui se dilatent au bout de leurs membres étirés, elles assistent, fascinées, au monotone et prestigieux écoulement des apparences, auquel toute race cultivée par le Bouddhisme est sensible. Elles aussi, dès leur enfance, ont été dressées à reconnaître dans les murmures des cascades, dans les teintes de l'automne, dans les chants de la cloche et dans les monologues

en tête du deuxième volume sont placés des chrysanthèmes et des feuilles d'érables.

1. *Les Courtisanes comparées à des fleurs*, — titre fréquent dans l'*Oukiyo-yé*. Notons d'Outamaro : *Yehon Shikino hana* (1801) (Fleurs des quatre Saisons); *Fuguengô* (1790) (Poésies sur les fleurs); *Haruno iro* (Aspect du Printemps)...

inlassables des bonzes, sous les grands arbres des temples, le soir, l'hymne d'adoration au Bouddha : « *Namu Amida Botsu, Namu Amida Botsu!* » En poète, bien plus mystique que décadent, Outamaro a brisé le dessin de ses devanciers pour créer une figure féminine qui fût à la mesure parfaite de cette philosophie, il ne s'est attaché qu'à la représentation d'une âme *vagula, blandula*, dont l'enveloppe mortelle n'eût presqu'aucune consistance, aucun poids, aucun relief. Ce sont des mystiques campagnardes que ces héroïnes : par souci de leur destinée personnelle, elles ne se cloîtrent pas loin de la nature; au contraire, elles l'adorent, et pâles, émaciées, elles ne se renient elles-mêmes que pour mieux en révéler l'essence métaphysique. Point de soubresaut, aucune lutte contre l'univers, une entière détente, un entier abandon... C'est la voile qui prend le vent, d'abord hésitante, puis, soudain, se penchant enchantée vers une voix mystérieuse, — voile dont l'inquiétude ou la certitude révèle de très loin l'humeur de la brise, la couleur du temps.

Si l'on part de l'intuition métaphysique qui fut familière aux artistes de l'École populaire et à leur public, alors le type adopté par Outamaro paraît nécessaire et logique : toujours jeunes pour être plus agiles, ces corps dégraissés et dont les nerfs sont à vif, ces membres qui portent le plus loin possible des sens ardents à capter l'éphémère, ces figures dont la souplesse est affranchie de toute pesanteur, de toute rigidité, ces êtres sublimés, spiritualisés, qui se dissolvent dans les apparences qu'ils perçoivent et dont les émotions même se volatilisent. La tragédie classique mettait en scène des princesses pour que leur loisir leur permît d'être plus sensibles à des passions qu'auréolait leur dignité lointaine. Vraie princesse de légende, créature d'illusion, éphémère entre toutes les créatures éphémères, concentrant tout l'éclat de la vie, mais sentant très vite l'amertume de la jeunesse qui passe, de la beauté qui se dissout, la courtisane japonaise, dispensatrice de volupté au sourire triste était désignée pour être la prêtresse de l'Éphémère : « Ce soir à qui sera la douceur de mon être, en ce monde passager, avec mon corps flottant[1]?... »

1. Poésie de la courtisane Azuma.

Figures qui nous paraissent lointaines, dernières expressions d'une pensée qui, inspiratrice de l'art extrême-oriental pendant des siècles, après avoir été longtemps triste, aristocratique et silencieuse, est devenue gaie, populaire et chantante dans les îles du Soleil-Levant : c'est la grande trouvaille de l'*Oukiyo-yé*, peut-être la plus franche originalité de l'art japonais que la création de cette héroïne des estampes à la suggestion d'un sentiment bouddhique laïcisé. Leur sentiment tenace de l'éphémère, les Japonais longtemps l'avaient exprimé dans la pénombre des sanctuaires, loin de la vie, à l'écart des paysages, sous les espèces de Bouddha, de ses succédanés ou de ses imitateurs, Kwannon, Rakans ou bonzes, accroupis, les yeux mi-clos, la tête inclinée, les doigts aboutés, les oreilles closes, travaillant à se détacher des apparences vaines; puis, toujours à l'imitation de l'art chinois, ils avaient représenté les passages des saisons en des sites consacrés de longue date à la rêverie, et dans chacune de ces scènes figurait un tout petit contemplateur, pour nous avertir que le paysage représenté n'était que la projection sur l'écran de l'univers de l'image que le bouddhiste se fait du monde. Mais cette haute spiritualité mystique, sentiment d'exception que l'on ne rencontrait que chez des êtres capables de méditation abstraite en des retraites choisies, voilà que les artistes de l'Oukiyo-yé l'ont répandu sur les foules de la banlieue de Tôkyô, et qu'ils ont confié à des courtisanes, en promenade, sur les bords de la rivière Sumida, le soin de s'extasier sur l'évanescence de l'univers!

L'héroïne d'Outamaro a des origines lointaines : la sagesse hindoue, le style de l'art chinois; sa silhouette épuisée de mystique dans un décor sans ombres témoigne que la vie et les sites dans ces îles sont teintés d'un reflet de la rêverie asiatique; mais elle est née au Japon, elle ne pouvait naître que dans un paysage japonais où cette philosophie et cet art hautains ont appris à sourire. Outamaro est le dernier grand peintre de la courtisane idole, le dernier qui ait su résumer en une image idéale de femme le frisson devant l'éphémère. Depuis un siècle et demi, depuis Moronobu, elle allait s'affinant, se sublimant, au gré du rêve dont elle était l'interprète; désormais, c'est fini de ses réincarnations au même âge, dans les

mêmes divertissements, dans les mêmes paysages, — toujours plus immatérielle, — c'est fini du rêve qui avait animé et amenuisé tant de corps charmants. L'impalpable atmosphère où ils glissaient si fluides, s'est alourdie. C'est à peine si aujourd'hui, on retrouve épars quelques-uns de leurs traits chez les plus belles des *geisha*.

Notre personne, exigeante d'éternité, nous attache surtout, pour se rassurer, aux aspects permanents et solides de la nature ; la pensée de la beauté fugitive qui entretenait l'élégante tristesse des voluptueux antiques n'a jamais été pour nous, Occidentaux, qu'un frisson de luxe. Par les sens aiguisés de l'ondoyante femme-fleur d'Outamaro, écoutons le murmure de l'éphémère, habituons-nous à sa chanson douce... La chute des fleurs de cerisier devant quoi se pâme cette belle esthète lui est une invite à mourir silencieuse.

LOUIS AUBERT

LA

GRÈVE GÉNÉRALE DES MINES

EN GRANDE-BRETAGNE

Un million d'hommes en grève ; la production arrêtée d'un seul coup dans toutes les houillères de la Grande-Bretagne, d'où sortaient, ces derniers mois, plus de sept cent mille tonnes de charbon par vingt-quatre heures ; les industries menacées d'une paralysie mortelle, si leurs réserves épuisées, le combustible était venu à manquer à leurs fourneaux et à leurs machines ; dès les premiers jours, dans les centres textiles et métallurgiques, de nombreux ateliers forcés de réduire leurs heures de travail, ou de n'ouvrir qu'une partie de la semaine ; une industrie entière, l'industrie céramique, réduite immédiatement à un chômage presque complet, et ses ouvriers à la misère ; le service des trains et des paquebots ramené à l'indispensable, de grands ports silencieux et déserts, comme bloqués par un ennemi invisible ; la foule attendant avec inquiétude l'inévitable et terrible hausse des prix, la disette de tout ce qui est nécessaire à la vie ; déjà le feu éteint dans les ménages pauvres, le pain augmenté, le poisson manquant sur le marché parce que les chalutiers ne peuvent plus prendre la mer ; au milieu d'un calme profond, — car la grève a été une

des plus pacifiques qu'ont ait vues, — le pays troublé et soucieux du lendemain comme en temps de guerre ou de révolution : tel est le spectacle que vient d'offrir l'Angleterre, et le monde s'est intéressé moins à la succession unique des événements, qu'aux craintes ou aux espérances qu'ils lui inspirent pour son propre avenir. Faut-il s'étonner qu'en Angleterre même, toute pensée se soit subordonnée à celle du salut public? que le gouvernement n'ait songé qu'à mettre fin à la grève? et que, pour la terminer, tous les partis aient consenti ou se soient résignés à des mesures exceptionnelles prises en toute hâte, — gage de paix pour le lendemain, peut-être préface, pour les jours qui viennent, de luttes nouvelles et non moins redoutables.

I

La grève des mineurs n'est pas un fait isolé, qui puisse s'expliquer entièrement par des causes propres à un seul métier. C'est un épisode — le plus important sans doute — de l'agitation profonde et continue qui, depuis plusieurs années, se manifeste parmi les ouvriers anglais. Et cette agitation elle-même paraît liée au mouvement irrésistible qui entraîne rapidement l'Angleterre contemporaine hors des voies frayées au siècle précédent, où elle se croyait trop volontiers engagée pour toujours.

Depuis 1903, date de l'élection à Woolwich de Will Crooks, premier représentant des Trades-Unions à la Chambre des Communes, que de changements dans la vie politique de l'Angleterre! L'arrivée au pouvoir des libéraux en 1906, le budget radical de Mr. Lloyd George, le conflit de la Chambre des Lords et de la Chambre des Communes, le Parlement deux fois dissous, la nation deux fois consultée en une année et la constitution du royaume profondément modifiée, et maintenant le *Home Rule* irlandais en perspective... L'ancienne génération conservatrice n'en croit pas ses yeux : elle se raidit dans la résistance, ou bien elle se retire de la politique, lasse et désabusée, avec ses hommes de club ou de salon, peu faits pour les âpres luttes actuelles. Ce qui frappe en effet, c'est la force avec laquelle les opinions et les passions s'opposent; les

compromis, lorsqu'on tente encore d'en faire, par prudence ou par habitude, échouent le plus souvent; les hommes même qui n'ont aucun penchant pour les solutions radicales y sont acculés par les circonstances.

L'année qui vient de s'écouler restera fameuse par les conflits économiques dont elle a été remplie. « Nous la saluons, écrivait le 29 décembre dernier, le rédacteur du *Labour Leader,* comme une année mémorable et pleine de tempêtes — une année de révolte ». Elle a commencé par une grève des mineurs dans le pays de Galles, longue grève soutenue par des passions violentes et coupée d'incidents sanglants. Puis ce fut, au printemps, la grève de la marine du commerce. On put croire un instant qu'elle deviendrait internationale, et, si elle n'aboutit pas, elle eut du moins pour résultat de provoquer un mouvement général dans l'industrie des transports : de tous côtés, charretiers, mécaniciens, portefaix, mariniers, conducteurs de tramways, cessaient le travail, ou obtenaient des concessions par menace de grève. Le moment le plus grave de cette crise des transports fut, au mois d'août, la grève des chemins de fer, qui arrêta pendant quarante-huit heures presque toutes les communications du pays et ne se termina que sur l'intervention pressante du gouvernement. Il y eut un moment de panique; de tous côtés des troupes furent mises en marche; dans beaucoup de grandes villes le soin de maintenir l'ordre leur fut temporairement confié — parfois, comme à Manchester, contre le vœu des autorités locales. D'ailleurs, l'accord provisoire, établi d'urgence, fut loin de donner satisfaction aux ouvriers des chemins de fer, dont le mécontentement se manifesta très vivement, lorsque fut publié le rapport de la Commission royale, et dont l'attitude ne permet guère de considérer la paix conclue comme définitive. En septembre, les chantiers de constructions navales de la Clyde se fermèrent. A partir du mois d'octobre, lès revendications des mineurs commencèrent de s'exprimer en termes péremptoires, et il fut question de la grève générale des mines. A la fin de l'année, les difficultés entre patrons et ouvriers dans l'industrie du coton étaient devenues telles qu'un *lock-out* ferma quelques jours toutes les filatures du comté de Lancastre. — Tel est, très sommairement, le bilan de l'année 1911. On ne s'éton-

UofM

nera pas que l'agitation ouvrière, *The Labour Unrest*[1], soit devenu une rubrique quotidienne des journaux, un thème pour les orateurs de tous les partis.

Cette agitation n'est pas seulement intense et persistante ; elle ne ressemble pas au mouvement ouvrier de la période précédente ; elle déconcerte ceux qui vivaient sur certaines notions acquises au sujet des Trades-Unions et de leur politique habituelle. Qu'on relise l'excellente enquête de M. de Rousiers sur le Trade-Unionisme, parue il y a une quinzaine d'années, on sera frappé du changement. La puissance proverbiale des organisations syndicales en Angleterre ne reposait pas seulement sur le nombre de leurs adhérents, le paiement exact des cotisations, la solidarité étroite et méthodique de leurs membres, mais sur le prestige des chefs, et le respect des engagements qu'ils avaient souscrits au nom des ouvriers. On se rappelle l'histoire classique de cette grève des chantiers de Liverpool, déclarée par la section locale du syndicat des riveteurs, sans en référer à l'organisation centrale, et au mépris d'un contrat signé pour un certain nombre d'années avec les constructeurs : ceux-ci se plaignirent au secrétaire de la Fédération ouvrière, qui leur fit droit aussitôt, en frappant les ouvriers indociles d'une amende égale au supplément du salaire obtenu par une grève non autorisée. Le *lock-out* des chantiers de la Clyde, il y a quelques mois, a eu pour cause le même différend, mais avec un résultat inverse : le syndicat cherchait à s'entendre avec les patrons pour la répression des grèves *illégales* et l'observation du contrat collectif signé en 1909 ; les ouvriers, consultés, rejetèrent à une forte majorité l'arrangement négocié par leurs représentants, refusant d'admettre la validité de tout acte qui les lierait pour une période déterminée. Que devient, en ce cas, le contrat collectif? ils n'en ont cure : ce n'est pas de ce côté qu'ils cherchent maintenant une amélioration à leur sort.

Les grèves des mineurs gallois, au cours des trois dernières années, ont été « moins un conflit entre les ouvriers et leurs patrons, qu'une révolte de la majorité des travailleurs des mines contre la tactique suivie jusqu'ici par la Fédération des mineurs du Pays de Galles ». Cette fédération était dirigée,

1. Voir, par exemple, *The Labour Unrest*, par Fred. Henderson (Londres, 1912), ouvrage d'inspiration socialiste.

depuis longtemps, par des hommes que la responsabilité, l'expérience, l'habitude de traiter d'égal à égal avec les grands propriétaires de mines, avaient rendus prudents et modérés : le plus connu était W. Abraham, célèbre sous le surnom celtique de Mabon, et naguère encore immensément populaire. Leur autorité fut battue en brèche par des ouvriers plus jeunes, plus ardents, hostiles aux procédés diplomatiques ou juridiques, et qui encourageaient leurs compagnons à dénoncer ou à violer les accords conclus, à refuser d'obéir aux décisions de *Conciliation Board*, à ne compter que sur l'intimidation et sur la force. Bientôt l'esprit de défiance à l'égard des anciens chefs gagna la masse des ouvriers syndiqués : « La plupart de ceux qui nous dirigent, disaient-ils, veulent la paix à tout prix : le temps est venu pour eux d'aller de l'avant ou de s'en aller (*move on, or move out*[1]). » Les chefs commencèrent par résister, puis, las de voir leurs avis constamment négligés ou repoussés, ils se laissèrent entraîner de mauvais gré et en prodiguant les avertissements inutiles; ce qui ne les empêcha pas d'être enfin remplacés par leurs adversaires, maîtres désormais du mouvement auquel ils avaient imprimé une direction nouvelle. Ceux-ci, d'ailleurs, n'ont pas, ne peuvent avoir la prétention d'exercer, comme leurs prédécesseurs, une sorte de magistrature, revêtue d'autorité et de prestige : ils sont conduits autant qu'ils conduisent, et leur rôle ne se soutient que s'il est d'accord avec le sentiment de la masse.

Mais pourquoi ce mécontentement profond, cette agitation qui n'a pas besoin de meneurs, tant elle est générale et spontanée, se produisent-ils depuis quelques années? A aucune époque l'opinion et le gouvernement ne s'étaient occupés si assidûment des questions ouvrières. Jamais on n'avait vu une pareille succession de réformes, dont plusieurs pouvaient passer pour assez hardies. Depuis que le gouvernement libéral est au pouvoir, le Parlement a voté la loi qui protège contre toute attaque judiciaire les fonds collectifs des Trades-Unions, la loi qui a établi, dans l'intérêt du parti ouvrier, et au risque de modifier entièrement les traditions politiques du pays, l'indemnité parlementaire; la loi

1. Lettre signée J. Black, *Labour Leader* du 29 septembre 1911.

limitant à huit heures « la journée » de travail dans les mines; la loi fixant un maximum de soixante heures par semaine au travail des employés de magasins et de boutiques; des mesures contre l'exploitation du travail à domicile, pour l'entretien de cantines scolaires ouvertes aux enfants indigents; la loi des retraites ouvrières, la loi des assurances contre la maladie et le chômage... Nous ne les citons pas toutes.

Les ouvriers répondent que ces réformes, à mesure qu'elles se multiplient, leur démontrent l'insuffisance de toutes les réformes. Quelques-unes, comme la loi des assurances, leur paraissent présenter plus d'inconvénients que d'avantages. Ils ne regrettent nullement d'avoir envoyé au Parlement des députés dont la seule présence oblige les partis politiques à des concessions que, d'eux-mêmes, ils n'auraient consenties ni si promptement, ni d'une manière aussi large; mais ils sont amenés à constater que, pour améliorer réellement leur condition matérielle, ils ne peuvent compter que sur leur propres efforts. Les avantages que leur ont apportés quelques lois favorables sont compensés, et au-delà, par la hausse des prix, dont on se plaint en Angleterre comme partout ailleurs. Ce qu'ils veulent, c'est modifier à leur profit le partage des produits de l'industrie. Et ils ne croient pouvoir l'obtenir que de haute lutte. Ils s'irritent des compromis, des procédures apaisantes imaginées par ceux qui avaient espéré réaliser le progrès social sans mettre en danger la paix sociale. Ils reprochent aux députés ouvriers d'avoir accepté trop facilement le rôle de conciliateurs, et d'avoir trop mérité les éloges de leurs adversaires : n'est-ce pas eux qui ont déterminé le personnel des chemins de fer à reprendre le travail, sans leur assurer des concessions réelles?

*
* *

Le socialisme, dont on pouvait dire, il y a dix ans, qu'il n'avait que fort peu de prise sur les ouvriers anglais, fait des progrès visibles. Et ce n'est plus seulement sous cette forme insinuante qui, petit à petit, à la faveur des circonstances, selon la tactique de l'école Fabienne, le fait pénétrer partiellement

dans les programmes et dans la pratique des différents partis. Les doctrines socialistes, longtemps prêchées dans le désert, trouvent de l'écho et deviennent populaires. Elles n'ont pas seulement des périodiques comme le *Labour Leader*, organe de l'*Independant Labour Party*, mais un quotidien, le *Daily Citizen*, dont la fondation récente donne à leur propagande une impulsion nouvelle. Il était depuis longtemps d'usage, dans les congrès des Trades-Unions, d'émettre des vœux de tendance collectiviste; mais leur vote platonique, renouvelé sans discussion chaque année, n'était qu'une sorte de rite. Aujourd'hui les formules restent les mêmes, mais l'accent a changé. Lisons, par exemple, le texte présenté à la conférence annuelle de la Fédération des Mineurs, siégeant à Newcastle, le 6 octobre 1909 : « La conférence est d'avis que le temps est venu où la terre, les mines et les voies ferrées doivent être possédées et exploitées par l'État dans l'intérêt du peuple, afin d'éviter un arrêt complet des industries du pays. » Le temps est arrivé : voilà qui est péremptoire; et l'arrêt des industries dont il est question plus loin n'est autre chose que la grève générale, menace suspendue au-dessus d'une société qui laisse ses ressources vitales sous le régime de la propriété individuelle.

Lorsque le parti ouvrier entra à la Chambre des Communes, il n'y a pas plus de six ans, les doctrines socialistes n'avaient eu presque aucune part à sa formation : c'était avant tout le parti des Trades-Unions, que leur lutte contre des adversaires entreprenants avaient jetées dans la politique. Quand il fut question d'adopter un programme, un plan d'action immédiate fut préféré à une déclaration de principes. Il n'est pas certain d'ailleurs que, sur les principes, tous les membres du groupe se fussent accordés. Le premier *leader* parlementaire du parti, Mr. Keir Hardie, était socialiste, mais dans un sens assez éloigné de celui que prend ce mot en Allemagne ou même en France : en tout cas un socialiste de la vieille école, sentimentale et sans prétentions scientifiques. Aujourd'hui le parti est dirigé par Mr. Ramsay Macdonald, longtemps secrétaire du *Labour Representation Committee*, un de ceux qui ont fait le plus pour l'organisation politique des forces ouvrières : homme très remarquable, propre à l'action pratique et mesurée, mais capable d'idées systématiques, dont son esprit

lucide envisage froidement les conséquences, et dont son caractère énergique et tenace prépare méthodiquement l'application. En 1906, le *Labour Party* demandait des mesures concrètes et limitées, comme la loi définissant la responsabilité légale des Trades-Unions. Dans la dernière session, il a présenté des propositions d'un caractère beaucoup plus général, exhortant le Parlement à proclamer le droit au travail, ou le principe du salaire minimum.

Il faut nous arrêter un moment sur cette dernière revendication, qui est celle de la grande grève des mineurs. L'idée d'un salaire minimum obligatoire dans toutes les industries est une idée théorique énoncée par Mr. et Mrs Webb dans leur ouvrage sur la *Démocratie industrielle*. La société a le devoir de fixer un *minimum national* « pour empêcher qu'un métier quelconque puisse être exercé dans des conditions nuisibles au bien général ». Elle reconnaît déjà ce devoir, lorsqu'elle intervient pour prescrire un minimum de salubrité, par les lois sur l'hygiène publique. Elle intervient aussi, du moins en faveur des enfants et des femmes, pour leur assurer un minimum de repos et de loisir par la limitation des heures de travail. Mais cela ne suffit pas :

L'hygiène et le repos ne peuvent, à eux seuls, garantir la santé et l'activité utile des travailleurs. Tout comme il est contraire à l'intérêt général de laisser un patron faire travailler une femme pendant un nombre d'heures excessif ou dans des conditions insalubres, de même il est contraire à l'intérêt public de leur permettre d'employer cette femme moyennant un salaire insuffisant à lui assurer le vivre et le couvert, sans quoi elle ne peut rester en bonne santé. Dès que nous commençons à prescrire des conditions *minima* auxquelles le patron est tenu pour avoir le droit d'ouvrir une fabrique, il n'y a pas de distinction logique à établir entre les différentes clauses du contrat de travail. Pour le patron, cela revient au même d'accroître, d'une manière ou d'une autre, les frais de production, tandis qu'aux yeux de l'économiste et de l'homme d'État, intéressés au bon fonctionnement de l'industrie et au maintien de la santé publique, une nourriture suffisante a, du moins, autant d'importance que des heures de travail raisonnables ou un bon système de dressage. Pour être complètement efficace, la politique du Minimum National devra donc s'étendre à la question des salaires[1].

1. *Industrial Democracy*, p. 773.

Cette théorie, Mr. Webb l'a reprise dans une petite brochure de propagande publiée, au mois de juillet dernier, dans la collection fabienne[1] : « La base nécessaire de la société au milieu des complications de notre civilisation industrielle, est l'établissement et l'application stricte, dans tous les domaines de l'activité sociale, d'un minimum national, au-dessous duquel on ne doit pas tolérer que l'individu descende, qu'il le veuille ou non, et, cela, dans l'intérêt du bien-être commun. » Est-il nécessaire d'être socialiste pour admettre et pratiquer cette politique? Mr. Webb affirme que non : « J'estime que l'établissement d'un minimum national est la condition indispensable d'un état social sain, que vous suiviez, pour l'organisation de votre État, le principe individualiste ou le principe collectiviste. » Lorsque parut cette brochure, destinée à la foule, l'idée avait déjà fait son chemin dans les milieux ouvriers. Le 26 avril, Mr. Will Crooks avait présenté à la Chambre des Communes, au nom du Parti du Travail, le projet de résolution suivant : « Le droit de toutes les familles du pays à un revenu suffisant pour leur permettre d'assurer à leurs membres une vie décente et suffisamment confortable, doit être reconnu ; c'est pourquoi la Chambre est d'avis qu'un minimum général de 30 shillings par semaine pour chaque ouvrier adulte, devrait être prescrit par la loi, et que le gouvernement devrait donner l'exemple en adoptant ce minimum dans ses propres ateliers. » Les arguments par lesquels Mr. Crooks défendait sa motion sont les arguments mêmes de Mr. Webb : il s'agissait, disait-il, de la santé de la nation, de l'avenir de la race. A partir de ce moment, le salaire minimum devint, avec le droit au travail, un des thèmes favoris des orateurs populaires. Au milieu de l'agitation qui se répandait dans tous les corps de métiers, plus de sept cents meetings, au cours de l'été, votèrent des motions en faveur du minimum de salaire.

Dans ces réunions on ne manque pas d'invoquer l'exemple des colonies anglaises d'Australie et de Nouvelle-Zélande, où le tempérament anglo-saxon s'est accommodé, comme on sait, aux solutions du socialisme d'État. Le minimum de salaire est fixé par la loi, pour tous les métiers, dans la colonie

1. *The Necessary Basis of Society*, Fabian Tract, n° 159.

de Victoria depuis 1905, dans l'Australie méridionale depuis 1907, dans la Nouvelle-Galles du sud, le Queensland et la Nouvelle-Zélande depuis 1908. Il est vrai que l'État s'est attribué en même temps le pouvoir de trancher tous les conflits entre patrons et ouvriers : un magistrat, choisi par le gouverneur général parmi les juges de la Cour suprême, sert de conciliateur et d'arbitre. Son intervention est obligatoire, et l'exécution des sentences qu'il rend est appuyée de sanctions sévères, qui vont jusqu'à 50 livres sterling d'amende et une année d'emprisonnement. Les mêmes peines frappent ceux qui prétendent régler leurs querelles eux-mêmes par le *lock-out* ou par la grève. C'est la contre-partie inévitable d'une législation qui fait intervenir directement l'État dans la fixation des salaires. Mais cela, les ouvriers anglais seraient ils disposés à l'accepter? L'histoire de la grève des mines montre que non. Les mineurs ne demandaient même pas que le salaire minimum leur fût garanti par l'État. Cette formule, inspirée par des théories, a été pour eux, avant tout, un mot d'ordre pratique : celui qui leur permettait de se rallier autour d'une revendication commune, et d'agir de toutes leurs forces réunies en faveur des moins bien partagés d'entre eux. De là le caractère, au premier abord difficile à comprendre, de cette grève, qui fait époque dans l'histoire des grèves : à la fois redoutable et pacifique, conduite par des hommes qui tiennent un langage à la fois intransigeant et modéré, posant les problèmes les plus généraux, sans avoir d'autre prétention que de donner satisfaction à des griefs particuliers. Même lorsqu'ils mêlent à leur action des idées, plus ou moins larges et plus ou moins subversives, les Anglais n'en usent point comme nous. Ces idées, nous les considérons et nous les aimons en elles-mêmes. Elles ne sont jamais pour eux que des moyens qu'ils croient pouvoir écarter, lorsqu'ils sont arrivés à la fin qu'elles doivent les aider à atteindre.

II

Il faut chercher les origines de la grève des mineurs dans une région limitée — le sud du pays de Galles — et dans une question particulière : celle du salaire des hommes employés

dans les endroits difficiles, *abnormal places*, où, avec plus de travail, l'ouvrier abat une moindre quantité de houille que ses compagnons.

Nous avons déjà signalé l'effervescence qui se manifeste, depuis plusieurs années, parmi les mineurs du Pays de Galles. Faut-il y voir un effet de l'esprit local, de l'exaltation et de l'intransigeance celtiques? C'est, en tout cas, un élément d'explication qu'il ne faut pas perdre de vue. De tout temps, les grèves ont été, dans cette partie de la Grande-Bretagne, plus fréquentes et plus acharnées qu'ailleurs, aussi bien de la part des patrons que de la part des ouvriers : on se souvient encore du long conflit entre Lord Penhya et le personnel de ses carrières d'ardoises. Le mouvement religieux, qui a le Pays de Galles pour foyer, et que nous avons vu, tout récemment, prendre une intensité et une ferveur dignes des âges de foi, ne pouvait guère manquer d'échauffer, dans les classes pauvres, l'enthousiasme batailleur qui anime les foules révoltées.

L'histoire des grèves galloises peut se résumer en quelques traits. Jusqu'en 1910, le taux des salaires et les conditions générales du travail étaient réglés par un accord signé en 1905 devant le *Conciliation Board* siégeant à Cardiff. Mais la mise en vigueur de la loi de huit heures avait fait baisser le gain journalier des ouvriers, payés à la tâche, comme dans toutes les mines anglaises; selon le *Western Mail* du 22 septembre 1909, le salaire moyen était descendu de 7 shillings 9 pence à 6 shillings 7 pence et demi. Cela, et la hausse des denrées, poussait les ouvriers à demander une modification de leur contrat. Mais surtout ils réclamaient en faveur de ceux d'entre eux qui, travaillant dans des endroits défavorables, arrivent à peine à gagner leur vie. Dans certaines des mines du Pays de Galles, les veines, nombreuses et minces, sont séparées par des couches stériles, que le pic du mineur rencontre fréquemment, et qu'il doit attaquer pour retrouver plus loin la houille; c'est un travail pénible et mal payé, puisque le salaire, à la fin de la journée, est calculé sur la quantité de charbon abattue; des indemnités sont prévues pour la besogne supplémentaire, mais les mineurs s'accordent à les regarder comme insuffisantes. Telles sont les principales causes des conflits de 1909; et c'est alors que les mineurs commencèrent

de s'irriter contre les chefs de la fédération locale qui leur conseillèrent la patience et les négociations amiables. En mars 1910, un nouveau contrat fut signé, pour une période de cinq ans. Mais la question la plus épineuse, celle des endroits difficiles, ne fut pas réglée : on ne parvint pas à se mettre d'accord sur ce sujet, et on convint de le laisser de côté. Les patrons en conclurent que la question était abandonnée, les ouvriers, qu'elle était réservée, et qu'ils la reprendraient à la première occasion. Quelques mois après, ils se mettaient en grève, malgré les avis de leurs représentants, qui perdirent alors le reste de leur autorité. C'est cette grève de 1910 qui émut l'opinion non seulement par sa déclaration insolite presque au lendemain de la signature du contrat collectif, mais par les violences dont elle fut accompagnée : le sang coula, la ville de Tonypandy fut mise à sac par les grévistes, et d'imposantes forces de police, envoyées de Londres rétablirent l'ordre, non sans de nouvelles bagarres. La grève, soutenue avec obstination, ne devait se terminer qu'en 1911.

Or, la revendication principale des grévistes gallois, en 1910-1911, c'était déjà le salaire minimum. N'était-ce pas le seul moyen d'assurer l'existence des hommes que des circonstances étrangères à leur volonté empêchaient de gagner des journées normales? Depuis 1909, le minimum de salaire figurait au programme théorique de la Fédération générale des Mineurs. Non seulement dans le pays de Galles, mais en Écosse, dans le comité de Durham, des voix nombreuses en réclamaient l'application. Il ne s'agissait pas de l'imposer par une loi, mais de l'obtenir des patrons; il ne s'agissait pas de le décréter uniformément dans tous les bassins houillers, mais de l'établir dans chaque district, selon les conditions particulières de l'industrie. Mais, comme les efforts des Gallois, isolés, avaient échoué, petit à petit se forma et prit corps, l'idée d'un mouvement national : on n'obtiendrait rien qu'en unissant les forces de tous les mineurs du pays, en menaçant les patrons et le public d'une grève générale. D'ailleurs, la plupart des motifs de la querelle soutenue, avec tant d'acharnement, dans le pays de Galles, n'étaient-ils pas communs à l'ensemble des régions minières? Ainsi se prépara la décision redoutable, qui

devait mobiliser, par esprit de solidarité envers une minorité mal payée, le million de travailleurs qui forment la Fédération des Mineurs de Grande-Bretagne.

Réunis à Cardiff, au mois de mai 1911, les délégués des maisons galloises décidèrent de demander à la conférence nationale, qui devait s'ouvrir le 14 juin, une action immédiate et énergique en faveur du minimum de salaires et, si les patrons repoussaient l'ultimatum qui leur serait adressé, la proclamation de la grève générale. Mais les dirigeants de la grande Fédération, Mr. Enoch Edwards, Mr. Ashton, gens de tempérament calme et sérieux, qui trouvaient les Gallois bien turbulents et leur agitation bien coûteuse, étaient peu disposés à donner à la légère le signal d'une crise aussi grave : on doit reconnaître qu'avant d'engager les hostilités, ils s'efforcèrent de patienter et de négocier aussi longtemps que possible. Ils commencèrent par faire repousser la résolution. Les mineurs gallois avaient déclaré que, si leurs compagnons ne se mettaient pas en grève avec eux, ils se mettraient en grève seuls; ils tinrent parole à la grande indignation de leurs patrons, qui déclaraient que le contrat de 1910 était violé pour la seconde fois. Cependant, la Fédération entrait en rapports avec les propriétaires de mines, et s'efforçait de trouver une solution à la question des « endroits difficiles »; mais, tandis que les représentants des ouvriers demandaient un minimum garanti, les représentants des patrons ne voulaient rien accorder au delà d'un système de compensations, qui maintient intact le principe du salaire à la tâche. L'été s'était passé dans cette agitation et ces pourparlers inutiles. La Fédération convoqua de nouveau une réunion générale de délégués, pour le début du mois d'octobre.

Cette conférence était attendue par les mineurs et par tout le monde des Trades-Unions, comme la rencontre décisive entre l'ancienne et la nouvelle école. Celle-ci l'emporta dès le premier jour : les mineurs du Yorkshire, du Lancashire, du Northumberland, étaient aussi ardents que les Gallois et les Écossais. Il fut résolu que la corporation entière réclamerait l'établissement immédiat d'un minimum de salaire dans chaque district. Certaines unions auraient voulu que la grève fût annoncée pour le 1er novembre, si les négociations n'aboutis-

saient pas dans ce court délai. Cette fois encore, cependant, le comité exécutif obtint un peu plus de latitude. Mais, au bout de deux mois, on en était à peu près au même point : la plupart des patrons et des compagnies minières refusaient d'admettre le principe du minimum, ceux d'Écosse et du Pays de Galles déclaraient s'en tenir aux accords précédemment signés, et valables encore pendant plusieurs années. C'est alors que la Fédération décida de consulter tous ses adhérents, par voie de referendum sur l'opportunité de la grève générale pour l'établissement du minimum de salaire. Cette consultation eut lieu au début de janvier : les résultats en furent connus le 16. Sur 560 000 votants, 445 000 se prononcèrent pour le salaire minimum et pour la grève. Celle-ci fut fixée au début de mars : bientôt les avis préalables de la cessation du travail signifié, selon les habitudes locales, quinze jours ou un mois à l'avance, furent envoyés aux administrations des mines. L'ultimatum était lancé : il suffisait d'être au courant de l'histoire des mois précédents pour être sûr que les mineurs iraient jusqu'au bout de leur résolution. Ils connaissaient leur force. Ils savaient que la nation ne pourrait se passer longtemps de leur travail. Leurs caisses syndicales contenaient plus de deux millions de livres sterling, cinquante millions de francs. L'approche seule de la grève allait émouvoir la nation, déchaîner la pression irrésistible de l'opinion, et peut-être — n'était-ce pas l'espoir secret des chefs? — rendre inutile la grève elle-même.

En effet, tandis que des pourparlers suprêmes s'engageaient, une émotion grandissante s'emparait du public. Allait-on voir vraiment l'Angleterre sans charbon, les fours, les chaudières, les foyers éteints? Pendant les premières semaines de février, on attendit impatiemment des nouvelles des négociations. Le 15, Mr. Ramsay Macdonald, au nom du Parti ouvrier, présenta un amendement à l'Adresse, qui demandait l'institution obligatoire du salaire minimum dans toutes les industries, manifestation qui ne pouvait avoir de résultat pratique, mais qui affirmait la solidarité des masses ouvrières avec les mineurs, sur qui la nation entière avait les yeux. Déjà, comme on annonçait que, de toutes parts, se faisaient d'importantes commandes de charbon étranger, les ouvriers

des ports, les ouvriers des chemins de fer et des canaux déclarèrent que, pour ne pas nuire à leurs camarades des mines, ils refuseraient de le transporter. Bientôt le bruit courut que l'intransigeance des deux partis en présence rendait la grève inévitable. Des personnalités de tous les milieux s'adressaient au gouvernement, et le pressaient d'intervenir.

Le 20 février, le premier ministre, Mr. Asquith, adressait aux patrons des Mines, et au comité exécutif de la Fédération, une lettre que tous les journaux ont reproduite. Pour justifier sa démarche, il invoquait le salut public. Les chances d'un accord amiable diminuaient de plus en plus, la rupture paraissait imminente, et l'on pouvait en prévoir les conséquences : « Le gouvernement de Sa Majesté ne peut laisser se produire une pareille catastrophe sans avoir fait, au moins, tout son possible pour l'empêcher. » Cette attitude est celle que Mr. Asquith et ses collègues devaient conserver au cours de la grève : ce n'est pas par principe et conformément à des principes qu'ils ont agi, c'est par nécessité, et selon ce que la nécessité paraissait exiger. D'ailleurs, n'était-ce pas de la même manière que, dans des circonstances moins urgentes, le *Board of Trade* s'était plus d'une fois interposé entre patrons et ouvriers en conflit? n'était-ce pas de même que Mr. Lloyd George, quelques mois auparavant, avait employé son autorité à terminer tant bien que mal la grève des chemins de fer? Ce que Mr. Asquith proposait pour commencer, c'était simplement de réunir des représentants des mineurs et ceux des propriétaires de mines au *Foreign Office*, en sa présence et en présence des plus qualifiés de ses collègues, qui essaieraient de les amener à une entente, en leur demandant quelques sacrifices au nom de la nation.

L'invitation, conçue en ces termes, ne pouvait guère se refuser. Ouvriers et patrons se rendirent, le vendredi 23 février, au *Foreign Office*, où Mr. Asquith les reçut, entouré du Chancelier de l'Échiquier, Mr. Lloyd George, du ministre des Affaires Étrangères, Sir Edward Grey, et du ministre du Commerce, Mr. Sidney Buxton, avec un des hauts fonctionnaires de son département, Sir George Askwith, spécialiste des questions ouvrières. Mais les délégués ouvriers déclarèrent qu'ils étaient obligés d'attendre l'avis d'une con-

férence de la Fédération annoncée pour le mardi suivant. Parmi les patrons, beaucoup souhaitaient un accommodement, mais un tiers à peu près — surtout Gallois et Écossais — ne voulaient rien entendre : quelques-uns pensaient que la grève épuiserait les ressources des mineurs et les mettrait à la raison. Le public, cependant, auquel ne parvenaient que des nouvelles assez vagues, s'inquiétait de plus en plus. Le 25 février, une adresse, signée des maires de plus de deux cents villes, adjurait, un peu naïvement, les adversaires de songer à l'intérêt général. Le 27, la conférence des mineurs mandait à ses délégués de tenir ferme, non seulement sur le principe du salaire minimum, mais sur les chiffres, qui devaient être, pour chaque district, ceux qui avaient été prévus selon un tarif détaillé, adopté le 2 février par la Fédération. Le lendemain une nouvelle réunion avait lieu au *Foreign Office*.

Elle fut marquée par un pas décisif du gouvernement dans la voie de l'intervention. Mr. Asquith demanda aux mineurs de lui expliquer leur attitude au sujet du salaire minimum : ce que Mr. Enoch Edwards fit en termes modérés, mais qui ne laissaient espérer aucun fléchissement. Les propriétaires de mines, consultés à leur tour, exposèrent leurs objections. L'entente directe étant, une fois de plus, reconnue impossible, le premier ministre, après avoir déclaré que, seule, la situation critique du pays le faisait agir, proposa un compromis conçu dans les termes suivants :

1° Le gouvernement de Sa Majesté estime, après mûre réflexion, que certains des ouvriers travaillant dans les mines, ne peuvent arriver, pour des raisons indépendantes de leur volonté, à gagner un salaire minimum raisonnable;

2° Il pense également qu'il est possible d'établir un tel salaire, en tenant compte des conditions particulières à chaque district, mais que d'autre part les patrons doivent obtenir des garanties contre les abus possibles;

3° Le gouvernement de Sa Majesté est disposé à s'entretenir avec les parties sur les meilleurs moyens pour mettre en pratique ces conclusions, par des conférences régionales entre mineurs et propriétaires, qui auraient lieu en présence de personnes désignées par le gouvernement;

4° Dans le cas où certaines de ces conférences n'aboutiraient pas à

un règlement complet dans un temps raisonnable, il appartiendrait aux représentants, nommés par le gouvernement de Sa Majesté, de décider sur les points en litige, de façon que les principes ci-dessus énoncés reçussent partout leur application.

Comme on le voit, le système proposé — et non imposé — par Mr. Asquith avait une double portée. Une portée morale : il accordait beaucoup de valeur aux revendications des mineurs en adoptant le principe du salaire minimum. Une portée pratique immédiate : si patrons et ouvriers consentaient à instituer dès le lendemain des conférences régionales, la grève pourrait être évitée. Et l'accord ainsi obtenu serait l'œuvre des intéressés eux-mêmes, non du gouvernement, qui se bornerait à en suggérer les conditions générales, et à aider à la solution de quelques discussions locales. Il semble que Mr. Asquith ait voulu se dissimuler à lui-même toute l'étendue des conséquences d'une action qu'il définissait en termes si modestes, et qu'il s'efforçait, évidemment, de réduire à l'indispensable. Mais pour la maintenir dans les limites étroites qu'il souhaitait de ne pas dépasser, il fallait obtenir le concours immédiat des parties en présence, et leur prompt accord dans presque tous les cas. C'est ce que l'issue des négociations précédentes ne permettait guère d'espérer. Dès lors, le gouvernement était nécessairement entraîné à une intervention de plus en plus directe, toujours en cédant à la pression des circonstances, et avec le désir d'intervenir le moins possible. Déjà les mineurs des comtés du centre, voyant arriver la fin de leur délai d'avertissement, cessaient le travail sans attendre un nouveau signal. Le soir de cette suprême tentative d'accommodement, il y avait déjà quarante mille hommes en grève, le lendemain, plus de deux cent mille.

*
* *

Quelles étaient, au moment où allait éclater enfin le conflit, annoncé depuis si longtemps, les dispositions réciproques des adversaires? Leurs réponses à la proposition de Mr. Asquith, et les commentaires dont la presse les souligna, permettent d'en juger.

Les propriétaires de mines se divisèrent en deux groupes. Le plus nombreux, — les deux tiers environ, — se déclarait prêt à accepter le principe du salaire minimum, et à se soumettre dans les cas particuliers, à la procédure imaginée par Mr. Asquith. Ils ajoutaient qu'ils faisaient là un notable sacrifice à l'intérêt public, et demandaient de sérieuses garanties contre les abus du nouveau système. La minorité, formée des propriétaires d'Écosse, du Northumberland et du Pays de Galles, repoussait absolument les propositions du gouvernement. « On ne peut oublier, disait l'un des plus intransigeants, Mr. Thomas, que les mineurs du Pays de Galles violent en ce moment un accord signé par eux, solennellement, il n'y a pas deux ans, accord approuvé par la Fédération générale, ratifié par un vote des mineurs à majorité des trois quarts, signé par les représentants des mineurs devant le *Conciliation Board*. Si cependant nous acceptions ce que nous propose le gouvernement, qu'est-ce qui nous prouve que le nouvel arrangement serait mieux respecté que les précédents? Ces propositions sont, en outre, un premier pas vers l'arbitrage obligatoire et la fixation légale des salaires ». Les uns et les autres, sauf de très rares exceptions, déclaraient que l'amélioration des salaires réclamée par les ouvriers aurait une répercussion inévitable sur le prix du charbon. De longs calculs publiés dans le *Times*, le *Standard*, le *Daily Telegraph*, organes attitrés des hautes classes, tendaient à prouver que les dividendes n'étaient pas excessifs — selon Lord Joycey, ils ne dépassaient guère 5 p. 100 — et que toute surcharge serait, nécessairement, supportée par le consommateur. Certaines exploitations, peut-être, fermeraient, faute de bénéfices. Envisageant l'avenir immédiat, les propriétaires représentaient les conséquences funestes d'une grève qui allait arrêter toute l'industrie du pays, et se montraient sévères pour l'égoïsme des mineurs.

Ceux-ci, en effet, n'acceptaient qu'une partie des propositions gouvernementales. Ils applaudissaient à la consécration du principe du salaire minimum et consentaient à examiner les moyens de donner aux patrons des garanties contre la paresse ou la mauvaise volonté de certains ouvriers. Mais la conquête d'un principe ne leur suffisait pas : ce qu'il nous

faut, disaient-ils, ce sont les salaires prévus par le tarif du 2 février. Surtout ils repoussaient d'avance toute solution qui reposerait sur une forme quelconque d'arbitrage obligatoire, voulant conserver dans l'avenir la liberté de discussion et l'entier exercice de leur droit de grève. Pouvait-on les taxer d'égoïsme, alors qu'ils ne cherchaient qu'à améliorer le sort des plus mal partagés d'entre eux? Devait-on leur reprocher la rupture de leurs contrats, alors qu'ils avaient donné le préavis de grève dans le délai prescrit, et que, d'ailleurs, la question en litige, celle des « endroits difficiles », n'était pas réglée par les contrats en cours? Les dividendes, d'après les chiffres fournis par les propriétaires eux-mêmes, atteignaient un taux moyen de 12 p. 100 au moins : une augmentation qui ne porterait, après tout, que sur un nombre relativement restreint de salaires, ne pourrait les affecter au point de causer une hausse automatique du charbon. Quant au tarif du 2 février, il avait été calculé aussi bas que possible, et n'offrait pas la marge nécessaire à une négociation [1].

On était arrivé au mois de mars, et tous les mineurs de la Grande-Bretagne étaient en grève. Le 1er mars, Mr. Asquith tint aux délégués des mineurs le langage le plus pressant : « L'industrie charbonnière est vraiment, au sens propre du mot, le sang de notre vie industrielle. Il n'est pas d'industrie, pas de commerce possible sans charbon. Le fonctionnement normal et dans des conditions raisonnables de l'industrie du charbon est la base, je ne dis pas de notre prospérité, mais de notre existence même. » Il se déclarait de nouveau acquis en principe du salaire minimum : « Le gouvernement est convaincu, et, avec lui, la majorité des patrons de l'industrie du charbon, qu'il n'est pas équitable, et qu'il est contraire aux intérêts de la communauté que les ouvriers des mines n'aient pas l'assurance de gagner un salaire minimum. » Mais il deman-

1. Voici ce tarif, dont il a été souvent question au cours de la grève : Yorkshire 7 s. 6 d., Durham 6 s. 1 1/4 d., Cleveland 5 s. 10 d., Northumberland 6 s. à 7 s. 2., Écosse 6 s., Cumberland 6 s. 6 d., Lancashire 7 s., Derbyshire N. 7 s. 1 1/2., Derbyshire S. 6 s. 6 d., Nottinghamshire 7 s. 6 d., Leicestershire 7 s. 2 d., Midlands 6 à 7 s., Forêt de Dean 5 s. 10 d., Somerset et Bristol 4 s. 11 d., Pays de Galles S. 7 s. 1 1/2 d. à 7 s. 6 d., Pays de Galles N. 6 s. — En outre, il était demandé un minimum absolu pour toutes les régions, de 5 s. pour les adultes et 2 s. pour les apprentis.

dait aux mineurs de ne pas se montrer intransigeants sur les chiffres : « Le gouvernement prend l'engagement d'assurer à tout ouvrier travaillant dans la mine un salaire minimum raisonnable, mais n'est-il pas juste d'autre part, et conforme au bon sens, que sur tel ou tel chiffre, dans tel ou tel district, on puisse, dans des limites raisonnables, négocier ou discuter ? » Les délégués répondirent qu'ils étaient liés par un mandat impératif : tout ce qu'ils pouvaient faire, c'était consulter leurs commettants. Pour le moment, les pourparlers s'arrêtèrent. Les représentants des propriétaires gallois et écossais quittèrent Londres, en déclarant que ce n'était pas la peine de continuer : seule, une loi pourrait les obliger à accepter le minimum de salaire. Telle était la situation, lorsque le 5 mars Mr. Asquith expliqua ce qu'il avait fait au Parlement : « Les négociations, disait-il, ne sont pas rompues ; elles sont dans une impasse. » Mais comment en sortir ?

Les mineurs ne paraissaient pas disposés à se contenter d'une demi-victoire. Ils venaient de toucher leur paye de quinzaine. Ils avaient devant eux les puissantes réserves de leurs fonds syndicaux. Tranquillement, ils se croisaient les bras, et attendaient. Dans les centres houillers, on eût cru voir, par ce temps déjà printanier, une population de petits rentiers en vacances. Ils se livraient innocemment, à leurs sports favoris, jouant au football, lançant des pigeons, faisant courir des chiens. D'autres corporations vite atteintes par les conséquences de la crise, réduites à un chômage involontaire, montraient moins de flegme : dès les premiers jours, dans les ports de Cardiff, de Newcastle, de Glasgow, de Londres même, les ouvriers des docks souffrirent. On commença d'organiser, pour les pauvres gens des distributions de charbon et de coke. Dans certain district, plus éprouvé que les autres régions, des personnes et des sociétés charitables entreprirent de nourrir les enfants des chômeurs. Mais l'irritation contre les grévistes, qu'escomptaient les patrons intransigeants, tardait à devenir générale. Lord Brassey, grand actionnaire de mines, plaidait leur cause contre ses collègues : « Dans le sud du pays de Galles, le prix du charbon de machine de première qualité est fort au-dessus de celui qu'on peut obtenir sur le carreau de la mine, dans tout autre district. Les dividendes

attribués aux actionnaires ont été fort beaux. De grosses sommes ont été prises sur les bénéfices pour faire des travaux d'amélioration. D'importantes réserves ont été formées. Ce n'est pas une époque et ce ne sont pas des conditions qui puissent justifier, une obstination que les propriétaires des autres régions n'imitent pas. » Il excusait même la rupture de l'accord signé en 1910 : « Cinq ans, c'est beaucoup dans la courte vie de travail d'un mineur... Si, dans cet espace de cinq ans, le prix de la vie augmente, et aussi le prix du charbon, il est difficile d'admettre que le taux des salaires ne puisse pas être modifié. » A plus forte raison, les ouvriers des autres métiers étaient peu disposés à s'indigner contre les mineurs, malgré les sacrifices que la grève leur imposait, et l'affaiblissement dont elle menaçait leurs unions en vidant leurs caisses de chômage. Tandis que les journaux de l'opposition demandaient des mesures exceptionnelles, une loi interdisant les grèves dans les industries de première nécessité, ou escomptaient la grève universelle qui allait enfin soulever l'opinion contre les grévistes, une entrevue entre le Comité exécutif de la Fédération minière et les chefs du *Labour Party*, mandataires de l'ensemble des Unions, n'aboutit nullement à un relâchement des dispositions manifestées par les mineurs.

Il est naturellement impossible de savoir, dès à présent, tout ce que ceux-ci posèrent ou voulurent, pendant les quelques jours que dura l'arrêt des pourparlers. Il est probable que, parmi les mineurs anglais quelques-uns furent tentés par la perspective d'un accord prochain avec leurs patrons, moins intransigeants que ceux de l'Écosse et du Pays de Galles. Mais l'immense majorité fut retenue par la pensée du devoir de solidarité qu'ils s'étaient imposé. D'ailleurs, la question capitale, celle du tarif des salaires, restait intacte. « Ce que nous voulons, disait un député ouvrier, Mr. Philip Snowden, ce n'est pas un minimum en l'air, c'est un minimum défini, écrit sur du papier. » Si l'on était dans une impasse, à qui la faute? Mr. Ramsay Macdonald, dans un article paru le 15 mars, expliqua que Mr. Asquith avait commis deux erreurs au cours de la négociation. La première fut de proposer son système de commissions mixtes, présidées par un représentant du gouvernement, d'une manière tout à fait soudaine, et sans avoir con-

sulté les délégués ouvriers. La seconde fut de leur demander d'entrer immédiatement en rapports avec les patrons pour discuter le tarif du 2 février, au lieu d'examiner lui-même ce tarif, et de se faire une opinion, comme sur le principe du salaire minimum. Mr. Asquith, sans doute, aurait pu répondre sur le premier point que l'intervention du gouvernement était vaine s'il n'apportait pas quelque moyen final de régler les conflits, et sur le second point, que c'était volontairement qu'il s'était abstenu d'examiner aucun chiffre.

Cependant, le gouvernement faisait de nouveaux efforts pour ramener ouvriers et patrons à se rencontrer encore une fois. Cette rencontre eut lieu le 13 mars, en présence du premier ministre. Les mineurs acceptèrent de discuter sur le tarif et sur les garanties réclamées par les patrons contre l'insuffisance de la production, à condition que le principe du salaire minimum serait considéré comme acquis. Plusieurs jours se passèrent. Des bruits contradictoires circulaient. Le 17, on annonça l'échec des négociations, cette fois irrémédiable. Il ne restait plus que deux partis à prendre : ou laisser la grève suivre son cours, ou lui imposer une solution par la loi.

***

Le gouvernement considéra qu'il n'avait pas le choix. La grève n'avait que trop duré. On pouvait se féliciter que ses résultats n'eussent pas été plus désastreux. Le pays était calme. La plupart des industries, quoique de plus en plus atteintes, continuaient à fonctionner tant bien que mal. Le Stock-Exchange conservait son sang-froid. Mais il ne fallait pas attendre davantage. Que devenait l'objection de principe, devant le péril imminent auquel la nation était exposée?

Cette objection, assurément, était grave. Édicter le salaire minimum dans l'industrie du charbon, c'était s'exposer à une pareille revendication de la part de tous les autres corps de métiers : que pourrait leur répondre le gouvernement, s'ils venaient, dès le lendemain, réclamer à leur tour une loi en leur faveur? Ainsi tout le régime économique auquel était soumis le marché du travail se trouverait changé, ce serait une véritable révolution dans le sens du socialisme d'État.

Mr. Asquith n'est nullement socialiste, ni partisan d'une extension excessive des pouvoirs de l'État. En soumettant aux parties en litige, le 28 février, un compromis qu'il les laissait libres d'accepter ou de rejeter, il disait déjà : « Je suis d'avis que ces conflits entre particuliers, doivent être réglés par l'accord des particuliers eux-mêmes. Mais, si cet accord ne se produit pas et que les intérêts généraux en souffrent, c'est le devoir du gouvernement d'aider à trouver une solution. » De même, le 17 mars, au moment où il prenait une initiative encore plus hardie : « Le gouvernement a fait tout ce qui était en son pouvoir pour aboutir à un règlement amiable, mais il est arrivé, *à son grand regret*, à la conclusion que la chose est impossible. Il faut donc que d'autres mesures soient prises. » La loi annoncée devait suivre avec les précisions nécessaires les lignes du plan tracé, quelques jours auparavant, par le premier ministre.

Mais il ne suffisait pas de faire une loi, il fallait la faire rapidement. Car il n'y avait pas à espérer que son annonce seule terminerait la grève. Personne n'était disposé à lui faire crédit. Du côté des patrons, on insistait sur les garanties qui devaient être stipulées, pour empêcher les ouvriers de ralentir le travail lorsqu'ils seraient assurés d'un gain journalier minimum au lieu d'être payés à la tâche. Mieux valait, d'ailleurs, que ces garanties fussent inscrites dans une loi, et accompagnées de sanctions légales, que consenties par les mineurs eux-mêmes, si prompts à déchirer les contrats. Du côté des ouvriers, le comité exécutif de la Fédération minière, à l'unanimité déclarait : « qu'il ne pouvait consentir à aucune reprise du travail tant que le bill ne serait pas passé à l'état de loi, et avant d'avoir vu quelle sera la forme finale de cette loi. »

Une double question se posait. Au Parlement, la coalition de l'opposition conservatrice et du parti du Travail pouvait faire échouer la loi ; si elle était votée, les patrons assurément seraient forcés de s'incliner, mais les mineurs pouvaient refuser de se soumettre. Dans le premier cas, une crise politique venait aggraver la crise économique, dans le second cas, qu'arriverait-il ? On ne met pas en prison un million d'hommes. On put craindre, lorsque le texte de projet de loi fut connu, l'un et l'autre de ces deux dangers.

Le bill, présenté à la Chambre des Communes le 19 mars, pose, pour commencer, deux principes. Tout contrat de travail des ouvriers du sous-sol, dans les mines de charbon devra contenir une clause assurant un salaire minimum. Mais le bénéfice de cette clause est expressément retiré aux ouvriers qui ne satisferont pas aux conditions établies dans chaque district pour garantir un certain minimum de production. Quant à l'application de ces principes, elle appartiendra à des comités mixtes de district, composés de représentants attitrés des patrons et des ouvriers, sous la présidence d'une personnalité indépendante, capable de les départager en cas de désaccord. Ces comités pourront être formés sans aucune intervention appréciable : le *Board of Trade* ne nommera le président que si les deux parties ne parviennent pas à s'entendre sur un nom. Les tarifs et règlements élaborés par chacun des comités mixtes seront obligatoires dans l'étendue du district. La gouvernement demandait que la loi fût votée seulement pour une durée de trois ans, à titre d'expérience.

Ce qui frappe, à la lecture de ces dispositions, c'est qu'elles sont incomplètes. Des deux côtés, ce fut, en somme, le même reproche qui s'éleva : « Vous nous promettez des garanties, vous nous faites espérer des arrangements durables, disaient les patrons ; mais où sont les sanctions pénales qui les assureront? Comment les sentences arbitrales seront-elles rendues obligatoires? Ce n'est qu'un mot, si aucun moyen de contraindre les récalcitrants n'est prévu. » De leur côté les représentants des ouvriers se plaignaient des termes trop généraux et trop vagues du bill. Un minimum, c'est fort bien, mais quel minimum? Il fallait donc s'incliner d'avance devant les décisions futures des comités mixtes? Mais si, dans ces comités, patrons et ouvriers ne s'entendaient pas, ce qui pouvait bien arriver, vu les précédents, la décision finale serait à la discrétion d'un président désigné par le *Board of Trade*. Ce serait l'arbitrage obligatoire par l'État, la fin du droit de grève, tout ce que les ouvriers avaient déjà refusé d'admettre avec la dernière énergie. Sur ce point l'opinion des mineurs était partagée par la plupart des *leaders* ouvriers. Sans doute des voix s'élevaient, comme celle de Mr. Barnes, de l'Union des mécaniciens, pour leur recommander la modération et leur conseiller de s'incliner

devant la décision du Parlement. Mais Mr. Ramsay Macdonald, au nom du Parti du Travail, avait déclaré à l'avance que, si le bill laissait dans le vague la question du tarif, et surtout s'il menaçait si peu que ce fût la liberté d'action des Trades-Unions, le Parti la combattrait avec acharnement, *tooth and nail*. Le gouvernement, forcé d'agir et désireux de restreindre le plus possible son action, s'exposait à la double accusation d'intervenir trop et trop peu.

Le discours du premier ministre, en présentant le bill en première lecture, plaida les circonstances atténuantes. Il parla de l'effort que lui avaient coûté depuis trois semaines, ses tentatives pour amener la fin de la crise, le plus pénible, disait-il, qu'il se souvînt d'avoir donné au cours d'une vie laborieuse. Après avoir justifié, par les conditions spéciales du travail dans les mines, le principe du salaire minimum, et exposé le fonctionnement des comités mixtes, il ajoutait : « Il est possible de voter ce bill tout en estimant, comme je fais, pour ma part, qu'il est très peu désirable que le Parlement s'occupe de fixer le taux des salaires dans une industrie quelconque. Il est possible aussi de voter ce bill tout en pensant avec certains de nos collègues [le Parti du Travail] qu'il est peu désirable d'établir, sous quelque forme que ce soit, l'arbitrage obligatoire. » D'ailleurs, c'était une mesure de circonstance, une expérience à terme limité. Pour le moment, il ne s'agissait que de préserver l'industrie de la paralysie, et le peuple de la famine. L'opposition répondit par l'organe de son nouveau *leader*, Mr. Bonar Law. Elle s'était à peu près engagée à ne pas empêcher le vote du bill, et le premier ministre avait rendu hommage à sa courtoisie patriotique; mais elle déclarait qu'elle n'avait pas confiance dans le remède dont on allait essayer. « Comment, disait Mr. Bonar Law, notre très honorable collègue peut-il soutenir qu'en votant ce bill nous ne prenons aucun engagement au delà ! N'est-il pas évident, pour tous ceux qui sont ici que ce que nous faisons, en votant ce bill, c'est d'inviter tous les autres corps de métiers organisés à se servir de leur force pour obtenir le même résultat?... Le gouvernement prend des mesures pour terminer cette crise, mais il n'en prend aucune pour empêcher précisément la même crise, due aux mêmes causes, de se reproduire le mois

prochain. » L'objection était forte : le *leader* de l'opposition était plus embarrassé pour indiquer la politique qu'il eût préférée. Ce qu'il trouva de mieux à dire, c'est qu'il aurait fallu employer la pression gouvernementale pour finir la grève; quant au Parti ouvrier, il tint à cette première séance, un langage très modeste. Il ne se glorifia point de la victoire remportée : il aurait mieux aimé, disait Mr. Ramsay Macdonald, voir la question se régler en dehors du Parlement. Il exprimait son désir de voir la grève arrêtée par le vote de la loi, mais en annonçant qu'il se réserverait de déposer un ou deux amendements lorsque le bill passerait en seconde lecture. C'est alors qu'allait se livrer la véritable bataille, terminée, en apparence, par la victoire du gouvernement, en réalité, prélude de l'échec le plus grave et le plus inquiétant pour le lendemain. Les ouvriers restaient toujours calmes; l'arrestation de Mr. Tom Mann, l'agitateur rendu célèbre, il y a une vingtaine d'années, par la grève des docks de Londres, et qui exhortait maintenant les troupes à refuser l'obéissance, si on leur commandait de marcher contre les grévistes, ne fut l'occasion d'aucune manifestation violente. Il semblait qu'on fît silence autour du grand débat, dont le résultat intéressait la nation entière : les optimistes annonçaient que la loi serait votée par les deux chambres avant la fin de la semaine, et que le travail pourrait reprendre le lundi suivant, 25 mars.

La veille de ce débat, cependant, on eut une forte émotion. On annonça que Mr. Balfour, reprenant pour un jour la direction de son parti, proposerait le rejet du bill. Si les députés ouvriers, voyant leurs amendements repoussés, votaient contre le gouvernement, celui-ci allait être mis en minorité. Dès lors, une crise redoutable s'ouvrait. Même si le bill passait à la Chambre des Communes, l'opposition des Lords, tout mutilé que fût leur droit de vote, pouvait en retarder l'application de deux ans. Deux ans! quand les jours et les heures comptaient! la réforme constitutionnelle de l'an dernier n'avait pas prévu ce cas. Heureusement, ce n'était qu'une fausse alerte. Mr. Balfour parla, dosant l'éloge et le blâme. Il rendit hommage aux efforts du premier ministre, à ses intentions patriotiques; il exprima son regret de ne pas voir traiter avec plus de sévérité la conduite des grévistes, qui déchiraient leurs contrats et abu-

saient de leurs forces contre l'intérêt général. On prétendait n'être mû à leur égard que par un sentiment d'équité : « C'est comme si un homme arrêté dans une rue étroite par un gaillard muni d'un bon gourdin, qui lui demande sa montre et sa bourse, lui répondait : Ce n'est pas votre aspect terrible ni votre gros bâton qui m'obligent à vous donner ma bourse et ma montre ; je vous les donne parce que je sais que vous êtes un sujet méritant. Permettez-moi de vous assurer, avant que nous nous séparions amicalement, que je vous suis reconnaissant de m'avoir fourni cette occasion de vous rendre une justice tardive. » Mais son opposition, sa motion d'ajournement à six mois étaient purement platoniques. Il le disait lui-même : « Une dissolution est impossible. Vous ne pouvez pas ajouter la confusion d'une élection générale aux périls de la grève du charbon. » La politique du gouvernement lui paraissait mauvaise, mais une chose serait plus mauvaise, ce serait de voir les hommes au pouvoir contrecarrés dans leur politique par une Chambre des Communes engagée normalement à les soutenir. Les conservateurs, en somme, se résignaient. Et eût-il été prudent de leur part de faire autre chose?

L'opposition véritable, exprimée sans phrases, sans violence, mais d'une manière irréductible, vint du petit groupe du Travail. Mr. Enoch Édwards parla au nom du parti ouvrier et au nom des mineurs. La grève, disait-il, n'avait pas été commencée à la légère, il avait le droit de le dire plus que personne : « J'ai passé bien des jours anxieux et des nuits sans sommeil à essayer d'éviter cette grève. » Il n'avait pas désiré non plus l'intervention de l'État, ni lui, ni ses compagnons. Mais ce qu'ils voulaient absolument, après une pareille lutte, c'était de n'avoir pas lutté en vain. Le tarif des salaires avait été élaboré avec beaucoup de soin, et avec la plus extrême modération : on allait donner aux comités mixtes le pouvoir discrétionnaire de le modifier. Les mineurs exigeaient du moins, comme la condition absolue de leur soumission, que la loi énonçât deux chiffres, ceux au-dessous desquels aucun salaire des mines ne pourrait descendre : 5 shillings pour les adultes, 2 shillings pour les apprentis. Si le bill n'était pas modifié dans ce sens, il ne fallait pas espérer la reprise du

travail. Là était la pierre d'achoppement, sur laquelle les espoirs du gouvernement libéral allaient se briser.

Mr. Asquith, en effet, était bien résolu à n'insérer dans la loi aucun chiffre, à ne pas confier à la loi elle-même la fixation directe des salaires. A la séance du 23 mars, le lendemain du vote en seconde lecture, il proposa l'ajournement du débat. Ne valait-il pas mieux, avant de le reprendre, donner aux ouvriers et aux patrons le temps de conférer de nouveau? S'ils pouvaient arriver, en dehors de toute réglementation officielle, à s'accorder sur ces chiffres de 5 shillings et de 2 shillings, et à en faire une base uniforme pour les délibérations futures du comité de district, la difficulté serait résolue. Le bill pourrait alors être immédiatement promulgué, et les mineurs reprendraient le travail sans attendre les décisions de détail qui achèveraient de fixer le système dans chaque région. Du 21 au 27 mars, l'Angleterre a attendu avec anxiété le résultat de ces conférences. Peut-être les patrons espéraient-ils que les mineurs finiraient par faiblir : leurs ressources commençaient à s'épuiser; dans le Cumberland, le comté de Warwick, le Nord et le Sud du Pays de Galles, des Unions locales ne pourraient plus payer les secours de grève; dans le Northumberland elles n'avaient plus de fonds que pour une semaine, dans le comté de Chester, que pour quinze jours; seuls, les mineurs des comtés de Nottingham, de Derby et de Durham avaient de quoi tenir longtemps encore. Si une partie des districts miniers renonçait à la lutte et acceptait le bill, la grève était brisée. Tels furent, sans doute, les calculs qui dictèrent aux propriétaires de maintenir leur refus. Mais les ouvriers, de leur côté, tinrent bon jusqu'au bout. Et la négociation fut encore une fois rompue.

On se rappelle avec quelle émotion Mr. Asquith vint annoncer l'événement à la Chambre des Communes. Pâle, nerveux, cherchant ses mots, parlant d'une voix brisée, son apparition eut quelque chose de dramatique. Ce projet de loi fut voté le 26 mars à la Chambre des Communes et deux jours plus tard à la Chambre des Lords. La Fédération alors décida de consulter les mineurs. Par une majorité de 43 000 voix (244 000 contre 201 000), ceux-ci décidèrent de continuer la grève. L'ordre de reprendre le travail risquait de mécontenter les districts dont les Syndicats disposaient encore d'impor-

tants fonds de réserve; l'ordre de continuer la grève risquait de n'être pas obéi dans les régions où la misère était profonde. Le comité exécutif conseilla la reprise du travail; mais il laissa la responsabilité de la décision à la conférence nationale des mineurs. Par 440 voix contre 125, la conférence a autorisé la reprise du travail par le communiqué suivant :

« Étant donné qu'il n'y a, dans les règlements et dans les statuts de la fédération, aucune indication sur la majorité requise pour décider la continuation de la grève, si ce n'est la motion votée par la conférence réunie le 21 décembre 1911 : qu'une majorité des deux tiers est nécessaire pour déclarer une grève nationale, nous sommes d'avis que la même majorité soit requise pour décider la continuation de la grève et étant donné que la majorité en faveur de la continuation de la grève n'atteint pas les deux tiers, nous nous basons sur ce fait pour conseiller une reprise du travail. »

Cette motion, soumise à la conférence, y a fait l'objet d'une discussion à la suite de laquelle elle a été votée. Il a donc été décidé que des instructions seraient données ordonnant la reprise immédiate du travail.

En raison des congés de Pâques, il est laissé à chaque district le soin de fixer le jour de la reprise, mais partout où cela sera possible cette reprise devra se faire lundi.

Le comité exécutif est chargé de convoquer la prochaine conférence dont la date de réunion dépendra de l'époque à laquelle les commissions de district auront terminé leurs travaux.

*
* *

Il subsiste en Angleterre, même aujourd'hui, même au milieu des conflits les plus ardents, des forces qui limitent les révolutions. Sans doute, l'esprit de la nation entière, et non pas seulement des ouvriers, a subi, depuis quelques années, des changements profonds. On l'a vu en politique. Des observateurs avertis dénoncent, en religion, le progrès avoué des idées agnostiques et rationalistes. Le respect de la tradition et l'habitude des compromis ont perdu beaucoup de leur force. Cela s'est fait très vite : les dernières années de *l'ère victorienne* semblent déjà un autre âge.

Mais il y a eu, avant l'Angleterre constitutionnelle et

modérée, une Angleterre secouée de crises révolutionnaires. Il y a eu, avant l'Angleterre décente et compassée, une Angleterre libre et brutale. Depuis un siècle, la seule histoire des Trades-Unions ne présente-t-elle pas plusieurs alternatives de violence et de sagesse? Et cependant, c'est la même nation, en qui se reconnaissent quelques traits essentiels. Ils se sont montrés au cours de cette crise même, et ont contribué à sa solution. Les Anglais n'ont pas cessé d'être réalistes : les idées abstraites elles-mêmes sont pour eux un moyen d'action pratique. Qu'on se reporte aux demandes des mineurs : elles ont un caractère concret, limité, elles s'expriment par des chiffres. Les Anglais n'ont pas cessé de préférer l'organisation et la discussion à l'usage de la force ; le calme extraordinaire qui a régné pendant un mois de grève le démontre assez. Les Anglais n'ont pas cessé de croire que l'intervention de l'État est un remède extrême, auquel il faut bien recourir parfois, mais dont on doit user avec prudence : tout le monde paraît être d'accord là dessus — à part quelques socialistes de doctrine, — mineurs, patrons, gouvernement et opposition. Les Anglais n'ont pas cessé de croire qu'on peut examiner les questions une à une, à mesure qu'elles sont posées par les circonstances, sans se laisser entraîner par la logique pure à des conclusions générales. Sans doute, il y a des moments où la logique se venge, et c'est peut-être ce qui explique les malheurs de Mr. Asquith, qui s'est trop flatté de pouvoir accorder les prémisses en niant la conséquence. Mais la logique ne tient pas toujours une telle place dans les affaires humaines... La crise a été grave, et elle peut avoir des suites très considérables : soit qu'elle imprime, ce qui est presque inévitable, une nouvelle impulsion au mouvement ouvrier, soit, qu'en faisant monter le prix du charbon, elle nuise à l'industrie anglaise, de plus en plus menacée par ses rivales. Mais pour que les prophéties, qui ne manquent pas de se produire, viennent à se réaliser, il faudrait que l'Angleterre ne se fût pas seulement modifiée, mais qu'elle eût disparu pour faire place à une toute autre nation : elle n'est pas encore ruinée, et elle n'est pas encore transformée en une communauté socialiste.

PAUL MANTOUX

LE DÉLIRE DE TANTALE

J'ai gravi leur Olympe lentement,
ainsi qu'on marche vers le crime bienfaisant :
du pas sûr de celui qui dédaigne la mort,
ayant jeté la gourde épuisée de la vie ;
et je me suis assis entre les dieux,
l'un d'eux, peut-être ;
dès que le sacrilège eût porté à ma bouche
la coupe de Phoïbos et la pulpe du fruit
que cueille, à l'arbre d'or, accoudé sur sa couche,
le geste parfumé du bras blanc d'Aphrodite.

Ils pouvaient faire,
ils pouvaient faire de moi un dieu,
comme eux :
un pauvre dieu scellé à quelque socle ;
le triste dieu d'un vice, d'une vertu,
dont on se moque !

Or, ils m'ont enrichi d'un or perdu,
souillé, broyé au pied brutal des heures,
fondu au creuset de la honte,
sali des pleurs de la déroute,
oublié, rejeté comme un fruit vide,
comme un flacon en poudre sur la route :

Ils l'ont relevé, façonné, poli,
cet or splendide :
ils y versèrent de leur propre nectar
et m'ont tendu, pour que j'y boive à même,
sans l'épuiser,
ton éternel poème,
coupe de ma jeunesse éternisée!

Ah! j'en ai ri aux larmes, sans feinte,
si bien qu'en me voyant
ils frémissaient de joie,
se disant : « Il en devient fou, le voici seul :
et comme il a changé!
sa torture est extrême :
nous sommes trop vengés. »
— « Non, laissons, » dit un autre, « car il ne peut mourir;
calmes
et sans appréhender qu'il y défaille,
jouissons d'un supplice si beau
qu'il participe de notre immortalité... »

Et ils s'en sont allés
dormir au fond de leur grand mausolée,
dormir leur vie divine,
au fond de leur tombeau!
Je restai seul avec ma joie terrible et nue
qu'une aile frôle :
j'ai tressailli quand la mort m'a quitté,
comme un manteau qui glisse de l'épaule;

L'aurore de mon immortalité
brillait, brasier d'étoiles chues, au ras des faîtes!
Si j'étendais les mains,
d'un geste encore humain, pour protéger mes yeux,
il filtrait de la joie entre mes doigts :
comme d'une lyre où vont les mains pures du poète;
ma joie,
elle croulait toute d'étincelles,
roulait à l'infini, fleur de pourpre,

si bien que j'élevai les mains, émerveillé,
et saluai d'un cri d'effroi
le jour d'éternité et de délices
où je dois vivre, enfin, la fable,
le supplice et la joie terrible et dieudonnée
du désir inassouvissable :
la passion de vie en ma chair incarnée !

II

Comme l'automne en sang dans les érables d'or,
l'aurore pousse l'incendie énorme
au ras de l'horizon, de nue en nue...
Et, sourdant de la mer de feu
— Anadyomène —
et de l'embrasement de quelque Troie,
ta forme, Hélène,
a surgi, vierge et nue,
et je l'ai reconnue...
ma joie !

O jeunes heures d'Ionie
assises au seuil des portes
du printemps :
voix claires des flûtes liées qu'emporte
un vent, bleu du baiser des Cyclades assaillies
— telle ma lèvre attardée à ses lèvres s'est fardée
en un baiser qui mord, —
Vent d'aube et d'occident, ô vent des îles !
mêlant, contre nos marches d'or,
à la neige arrachée au vol blanc des mouettes
la pâle effloraison des amandiers qu'il pille ;
mêlant, pour l'éternelle fête des étés,
— comme en un rythme sûr un philtre de poète —
au parfum lourd des myrtes le sel des voluptés...
Pieds légers qui posiez au marbre tiède, orgueil
des vingt ans et des printemps et des mers...
Vous voici éternels !

III

Écoute!...
L'aurore bruit de maintes lyres :
les siècles chantent;
la musique, par quoi saignèrent nos voluptés,
m'assaille;
elle sourd vers nous en un grand jet, irradié
d'un sang si frais qu'on en frissonne en sanglotant,
et sans que j'en défaille!

Regrettes-tu les longs soirs indolents
où je chassais de lassitude les luths,
affaibli de la voix des hymnes,
et ne sachant
que rouler vers la nuit mon cœur comblé
d'un chant de flûte?
— comme un ivrogne qui rejette le vin,
immonde et bestial,
vaincu et vil...

Écoute!...
Le vent s'avance sur les blés
qui crissent...
la voix des pins d'Ida s'élève, et toute
la forêt aux paroles oubliées
chante
sans t'accabler de son délice;
et c'est la mer qui roule et pleure
et scande d'un éclat chaque plainte lente...
Encore!
Nous boirons, si tu veux, des jours sans heures,
le vin sonore,
sans étancher la soif, ni fatiguer l'ivresse,
— le vin mélodieux qu'écrase au seuil du soir
la roue sanglante du Char
que l'ombre presse...

IV

Mon vaste amour, quelle barque au loin des îles
t'emportera?
Quelle blonde chair de fille
viendra t'étouffer de ses bras fragiles,
collier d'une nuit vaine?
Quelle étreinte d'une heure t'épousera
selon la misère de la joie humaine,
te rejetant épuisé comme un fruit?
Ici, ton flambeau brille du crépuscule à l'aube;
et tu te lèves dans l'aurore farouche,
arrachant des deux mains les splendeurs de ta robe,
conviant l'univers au baiser de ta bouche,
ivre de douleur et de joie mêlées,
(comme on marie deux boissons dans la coupe)
la poitrine tendue aux étreintes ailées!

Ici, où s'ouvre le portail du jour
d'éternité,
sois fort, plus que la mort, mon vaste amour;
hausse-moi, sans crainte, devant les traits de l'astre,
comme une cible :
ne suis-je pas invincible,
étant insatiable?
Rien ne me lassera selon ma chair passible
de toute la torture éperdue de la Vie :
l'œil clair, fixant le rêve éblouissant de l'astre,
ne peut s'éteindre comme un feu-follet de l'herbe;
ma paupière se lève sur les siècles
qui roulent sur l'horizon leurs chars superbes,
fleuris de gloire et d'or, de chair et de génie,
pesant sur leurs essieux sonores du poids des gerbes
qu'engrange, pour ma faim que rien ne rassasie,
le geste prophétique de l'éternelle Vie!

Le grand jour monte autour de nous et nous traverse,
comme un cristal la flamme;

l'espace nous verse
ce vent d'été chargé du rire des roses
— comme le vin au cratère de la vie ancienne.
Exulte et ose,
ose ta joie, hésitante Pensée :
nous pourrions boire l'air embaumé comme un philtre
durant cent fois mille ans,
sans que tu dises : assez !

V

Oui, je me retournai vers Sardes,
ainsi, jadis, du seuil de mon éternité :
derrière les nuées,
— tour de porphyre contre l'aube hagarde,
torche sanglante, glaive pollué —
mon bûcher funéraire levait sa flamme haute ;

Or, Tantale étant mort, je fus les autres :
Dieu sans repos, homme éternel ;
et telle la pensée,
de génération en génération,
devient le penseur même,
étant la forme où s'est transfigurée son âme ;
tel le poète se fond en son poème,
ainsi, je fus les dieux qui m'ont créé :

Aphrodite, l'insatiable amour,
plaie vive que nul baiser ne cicatrise :
Arès, la haine
qui boit le sel du jeune sang lourd
et ne peut étancher la soif qu'il en avive ;
le Zeus qui crée,
infatigable, jamais satisfait
de l'œuvre éternelle où son rêve se transforme,
à jamais imparfaite étant perpétuelle ;
Athénè, la sagesse en quête de savoir,
déchiffrant à jamais l'œuvre vivante

à mesure qu'elle se développe, volume déroulé,
fleuve éternel aux mille reflets informulés ;
et l'agile Arthémis qui court dans le hallier,
et, devant elle, des proies se lèvent
multipliées dans l'aube d'un nouveau jour !
Héphaïstos, le brutal façonneur du rêve dur
que broie la dent des âges et qu'il reforme
obstinément de son vain geste obscur ;
Poséïdôn, sans repos, de rive en rive poussé ;
et Hermès qui s'en va porter son vol
toujours ailleurs, et tourne autour du monde :
mais Phoïbos surtout, le grand dieu fol,
ivre de l'infini qu'il sonde,
dont le chant centuplé se brise et plane
sur l'indéfinie mélodie des sphères...

De siècle en siècle,
je fus l'un, puis l'autre, et tous :
j'ai resserré tout l'Être autour de mon désir
radieux, farouche, apeuré, amusé ;
m'identifiant le lambeau d'infini
que chaque jour j'arrache à la durée ;
ce qui de moi était épars en eux,
se soude et se confond en moi :
en moi, le vieil Olympe mélodieux
— comme une ronde s'éploie —
s'unit, danse sacrée, se noue
du bras passé au bras ;
et, que le cercle se resserre, que la ronde se close
épaule contre épaule et tempe contre tempe,
joue à joue,
toutes lèvres tendues vers l'unique baiser :
je suis la vivante unité des choses,
l'Énergie qui s'étreint,
le Désir éternel sur soi-même ramassé,
le dieu qui trouve en soi sa fin...

Que la ronde s'écarte et tournoie,
liée à bout de bras,

des doigts noués aux doigts
ou de l'étreinte seule des mains,
au chant des rires :
mon désir élargi se fragmente en délires,
je sens en moi naître ou renaître
des veilles sans nombre, d'infinis lendemains;
le vaste monde en moi se déifie;
les horizons aux horizons se fondent;
la douleur et la joie,
la gloire avec la honte,
les contraires en moi s'identifient
sous le grand jour perpétuel qui monte...

Car, dans les fibres de ma chair éternisée,
comme aux cent cordes d'une lyre immense,
court, vibrant, du grave à l'aigu,
perpétuelle, inapaisée,
la mélodie continue de la Vie!
mon sang intarissable saigne l'effroi
de l'éternelle aurore où je convie
tout ce qui rêve vivre à se joindre, ravi,
au tournoiement de mon âme ivre,
au Désir, à la Joie
inépuisable, inassouvie...

FRANCIS VIELÉ-GRIFFIN

LA MAÎTRESSE ET L'AMIE[1]

XXVII

A partir de ce jour, Cécile connut de longs moments de tristesse qui approfondissaient encore son amour. Elle se savait menacée et, néanmoins, incapable de rien faire qui écartât ou diminuât ces menaces. Dans les heures où elle était séparée de Georges, elle avait un insatiable désir d'isolement; elle restait souvent dans une sorte de torpeur à la fois cruelle et douce. Elle ne s'abusait plus sur ses actes ni sur les suites qu'ils pouvaient avoir. Elle sentait bien qu'elle ne saurait guérir.

Georges arrivait chez Cécile toujours heureux, le visage ouvert, gai. Lorsqu'elle le voyait ainsi, elle s'efforçait aussitôt de cacher l'amertume de ses pensées. Elle se disait avec effroi, en l'écoutant rire et plaisanter : « Comme il est jeune!... » Parfois, sans qu'elle en montrât rien, cette exubérance l'agaçait un peu. Elle était presque humiliée d'une confiance si maladroite : « Il est trop sûr que je l'aime! » Parfois, au contraire, cette gaieté la persuadait d'être gaie à son tour. Mais la gaieté de Cécile n'était point animée, pétulante; elle ne s'exprimait ni par gestes, ni par éclats; elle restait tout intérieure.

Depuis leur premier baiser, Cécile souffrait du sentiment que leur union n'était plus aussi claire. Durant les semaines qui

1. Voir *la Revue* des 1er, 15 mars et 1er avril.

avaient suivi son aveu, elle s'abreuvait d'un plus rare et plus précieux breuvage que celui dont aujourd'hui elle s'enivrait sans se désaltérer. Il lui semblait qu'une vapeur légère et permanente voilait son amour comme une buée ternit un miroir. Ces baisers et ces étreintes les avaient-ils réellement rapprochés?

A deux ou trois reprises, ces tourments secrets furent assez forts pour frapper Georges, quoique celui-ci fût aveuglé par le bonheur. Il interrogea Cécile avec vivacité. Qu'avait-il fait qui lui eût déplu? Avait-elle des chagrins qu'elle lui dérobait?

— Non, — répondait-elle, — rassurez-vous et pardonnez-moi... Si je souffre parfois de vous aimer, ce n'est pas à cause de vous, c'est à cause de moi-même. En moi, celle qui vous aime ne peut pas chasser celle qui se torture de remords et de honte. Le mensonge dans lequel je vis m'est odieux... Mais la pensée de renoncer à vous voir est encore plus intolérable...

Et elle lui disait, comme naguère :

— Pourquoi nous sommes-nous rencontrés?

Mais à peine avait-elle prononcé ces mots qu'elle se jetait contre lui, ne songeant plus qu'à leur amour.

A ces troubles intérieurs s'ajoutaient toutes les inévitables et misérables compromissions matérielles. Tant que ses propres sentiments lui étaient demeurés cachés, Cécile n'avait pas pensé une seconde que l'assiduité de Georges pût la compromettre. Mais, du jour où elle se dit qu'à son égard des suppositions malveillantes auraient quelque fondement, elle se sentit blessée dans sa fierté et dans son scrupuleux orgueil. Elle pensait au jour où Bernard reviendrait. Pourrait-elle ne pas lui avouer sa demi-faute? Par instants, elle se méprisait autant qu'elle avait méprisé Jussey. Enfin, craintive et au guet, elle redoutait que les serviteurs ne surprissent son intrigue, et elle frissonnait de honte en imaginant les bavardages d'office dont les quotidiennes et longues visites de Georges devaient être l'objet.

Peu à peu cette crainte devint presque maladive.

— Je suis ridicule; — disait-elle à Georges — mais c'est une terreur que je ne puis maîtriser... Je n'ose plus regarder ma femme de chambre quand je lui donne un ordre... Ne m'en veuillez pas trop.

Georges plaignait son amie du fond du cœur. Il vint moins longtemps et moins souvent. Souvent il demandait à Fleurquin de l'accompagner rue de Bellechasse. Madame de Jussey donna quelques réceptions, afin qu'on ne pût point dire qu'elle s'enfermait chez elle. Mais on était en juillet et on commençait à quitter Paris. Elle-même ne pourrait plus y rester bien longtemps. Sa mère la réclamait à Utrecht. De son côté, madame Hébrée, qui passait toujours l'automne à Monvilliers, y avait invité son amie.

Entre Cécile et Georges, il n'était jamais question d'un départ redouté; mais ils savaient l'un et l'autre que ce jour arriverait fatalement, et ils étaient désespérés de profiter si mal des deux pauvres semaines qui leur restaient encore.

Cécile tenta de surmonter sa peur; ils reprirent leurs tête-à-tête tendres et prolongés. Il allèrent aussi dans des « thés », dans des musées; ils cherchèrent la solitude au bois de Boulogne, à Vincennes. Ici et là, des contraintes nouvelles, aussi insupportables que celles qu'ils fuyaient, détruisaient l'harmonie de leur amour.

Depuis longtemps Georges pensait à recevoir Cécile chez lui. Il n'osait pas lui faire cette proposition, la trouvant contraire aux engagements qu'il avait pris envers elle.

Un jour qu'ils étaient sortis ensemble, Georges, sans idée préconçue, conduisit madame de Jussey dans le jardin des Tuileries. Ils longeaient le petit parterre où l'on voit Atalante et Hippomène figés dans leur course éternelle. Il était trois heures de l'après-midi. Une chaleur compacte dormait sous les massifs de marronniers. Entre les branches, Georges montra à Cécile les fenêtres de son appartement, cachées à demi par un grand store et par les plantes grimpantes qui ornaient le balcon. Et comme Cécile venait de se plaindre de la lourde température :

— Bien que je loge sous les toits, — dit-il, — il fait assez frais, là-haut... Voulez-vous venir vous y reposer un peu?...

Il avait parlé avec une légèreté et une indifférence affectées. Mais il était extrêmement ému.

Cécile cachait une émotion égale sous une égale indifférence :

— Si vous voulez, c'est une bonne idée.

Dans l'ascenseur, Georges lui expliqua qu'il ne savait pas trop s'il y aurait chez lui de quoi goûter. Il voulait en même temps l'avertir qu'ils ne seraient troublés par personne :

— C'est la vieille concierge qui fait mon ménage, et je ne peux pas l'employer dans la journée.

Il souriait en parlant, mais jamais le cœur ne lui avait battu si fort.

Il tourna la clef dans la serrure, poussa la porte. Cécile franchit le seuil. A peine eût-il repoussé le battant derrière lui qu'il la saisit dans ses bras.

Le baiser qu'elle lui rendit ne fut pas moins chaleureux; mais, tandis que Georges se disait avec allégresse : « Elle vient ici pour la première fois », Cécile pensait, partagée entre le remords et l'amour : « Je ne reviendrai peut-être jamais plus ici!... »

Il la conduisit dans le salon. Il y régnait une pénombre douce et fraîche. Il restait à côté d'elle :

— Je voudrais pouvoir penser que vous êtes ici depuis longtemps et pour toujours.

Elle retira son chapeau qu'il alla poser sur le grand piano. En revenant vers elle, il la vit qui rajustait ses cheveux sur les tempes, d'un geste familier qu'il connaissait bien.

Il revécut en une seconde un grand nombre d'épisodes antérieurs.

— Vous avez eu ce même mouvement, chez Pauline, après avoir chanté Donna Anna.... M'aimiez-vous déjà?

Elle réfléchit un moment, le regardant dans les yeux, l'air absorbé, s'interrogeant :

— Oui, je devais vous aimer déjà.

Maintenant elle regardait autour d'elle.

— Ah! cette pièce ne peut pas être étonnée de vous voir, car vous l'habitez véritablement depuis des mois. J'y ai tant pensé à vous!

— Et, vous voyez, — dit-elle, — je suis venue...

Il égrena pour elle leurs souvenirs communs. Il lui parla d'Utrecht, du Jardin des Plantes, de Rome... A ce moment, elle sourit avec une ironie mélancolique, et, comme il l'interrogeait, elle lui raconta ce séjour romain où, sans que Georges fût là, il ne l'avait cependant que fort peu quittée.

Et, riant, l'air heureux :

— J'ai bu, en pensant à vous, un verre entier d'aleatico; ah! mon ami, que c'est mauvais!

Il s'excusa, et pour se faire pardonner, voulut lui faire goûter d'un thé qu'il vanta. Mais elle assura qu'elle n'avait pas soif. Elle était assise sur le divan, et, comme il allait s'éloigner pour chercher ce thé, elle le retint.

Il se laissa tomber à ses côtés.

La robe de mousseline que portait Cécile, toute brodée d'arabesques, était fort légère, et, à travers la mince étoffe, Georges sentait contre lui le corps de son amie. Cécile, les yeux fermés, les tempes chaudes, éprouvait un engourdissement langoureux semblable à celui qui vous envahit avec l'éther ou le chloroforme. Incapable d'observer ce qu'elle ressentait, elle n'écartait point les caresses de Georges, qui ne songeait plus à ses engagements antérieurs. Un moment, elle s'entendit rire nerveusement parce qu'une mèche de ses cheveux défaits avait coulé entre leurs visages rapprochés. Elle vit aussi Georges poser sur la petite table voisine du divan un peigne d'écaille qui avait glissé du chignon. Parfois elle gémissait un peu. Sous ses paupières closes s'agrandissaient, tournaient et se succédaient des sphères et des spirales de mille couleurs. Un suprême instant, elle essaya de se défendre : puis tout s'évanouit dans une clarté terrible, et, comme entraînée vers un abîme, elle s'attacha de toutes ses forces au cou de son amant.

Quand elle se trouva seule dans le salon, elle ouvrit et ferma plusieurs fois les yeux avant de pouvoir supporter une lumière cependant très atténuée. Puis elle regarda autour d'elle, et se mit à trembler. Elle voulut se lever : ses jambes ne la portaient pas; elle resta assise au bord du divan. Un souffle fort et court passait à travers ses dents serrées. Elle eut enfin la force de se lever; sa démarche était saccadée. Elle gagna la pièce voisine, répara le désordre de sa mise et de sa chevelure. Elle n'avait qu'une idée, fixe et obsédante : fuir ce lieu où elle souffrait une torture dont elle aurait voulu mourir. Elle rentra dans le salon. Georges s'y tenait debout, hésitant. Avant qu'il eût fait un mouvement vers elle,

il comprit à un regard tout ce qui se passait dans le cœur de Cécile. Elle alla prendre son chapeau sur le piano. Tandis qu'elle l'épinglait fébrilement devant la glace, il voyait ses lèvres palpiter; ses mains maladroites ne pouvaient arriver à placer les épingles. Il fit mine de l'aider; mais, au premier pas, elle eut un geste de retrait, de défense, et, d'une voix serrée, inexorable :

— Ne me touchez pas! — dit-elle.

Elle prit son sac, ses gants et se dirigea vers la porte. Georges voulut la retenir :

— Vous ne partirez pas comme cela... Ce n'est pas possible...

Mais elle l'écarta presque de force :

— Je veux partir... Je vous en supplie!... Je veux partir.

Elle le regarda encore une fois; elle avait de grosses larmes aux yeux. Il lui tenait le poignet.

— Lâchez-moi, lâchez-moi donc!...

Il la laissa. Il lui semblait que le monde s'écroulait et que, seul, il survivait à l'univers détruit.

XXVIII

Le soir tombait. Georges ne bougeait pas. Hébété, inerte, il regardait le divan où Cécile s'était étendue; la marque d'un corps, sur les coussins épars, ravivait devant lui une insoutenable image.

Un moment, Cécile l'avait étroitement serré contre elle... Et ces baisers, et ces soupirs!...

Ah! comme il aurait renoncé à une rapide et amère conquête s'il avait pu prévoir qu'elle lui vaudrait, ensuite, ce regard chargé de mépris et de haine! Il gardait de son amour des souvenirs autrement chers et précieux que ces quelques minutes de transport brutal où il avait obéi à un désir pareil à celui qu'il eût éprouvé pour toute autre femme dans les mêmes circonstances. Et c'était pour cela qu'il avait perdu l'estime de Cécile, et peut-être son cœur! L'idée noble, haute, ambitieuse qu'ils se faisaient tous deux de leur amour, comme elle était dégradée par cette fureur animale et cette ivresse impar-

faite qui n'avait rien de commun avec la volupté! Il aurait fallu, pour cette rencontre, une harmonie des sens égale à celle qui savait si bien unir leurs cœurs. Il aurait fallu surtout que cette union malheureuse ne ressemblât pas à d'innombrables chutes banales et clandestines... Il s'accusait : il était le seul auteur du désastre. « Ma faiblesse, lui avait dit naguère Cécile, reste ma seule défense... » Elle s'était confiée à lui, et voilà comment il avait agi !

Il se leva, alluma l'électricité. Soigneusement, il replaça les coussins. Il ne pouvait supporter l'idée qu'un autre que lui connût ce qui s'était passé. Lorsque chaque chose fut remise en ordre, incapable de supporter ces cruelles visions, il s'enfuit de chez lui.

La nuit d'été était lourde et chaude. Il pénétra dans les Champs-Élysées. Sous les arbres, les musiques et les girandoles des concerts répandaient leur éclat. Machinalement il entra dans le Jardin de Paris. Il en fit une ou deux fois le tour, ne voyant rien de ce qui se passait autour de lui, bousculé par la foule. Brusquement, devant un petit cirque où travaillait une écuyère, il se demanda : « Mais qu'est-ce que je fais ici? » Il se sauva aussitôt. Il gagna la porte Dauphine, puis, par le Bois, le pont de Sèvres. Il avançait sans regarder ni à droite, ni à gauche, pareil à ces chiens que l'on rencontre parfois, qui vont droit devant eux, l'air mystérieux et têtu. Il ne pensait à rien de précis : il était malheureux et se savait inconsolable. Devant la manufacture, il monta dans le tramway de Versailles. Il grimpa sur l'impériale et ne trouva place qu'au milieu d'un groupe de jeunes gens qui revenaient de la foire de Saint-Cloud et qui soufflaient dans des mirlitons à panaches de papier. Arrivé à Versailles, il se remit à marcher. Vers une heure du matin, il s'aperçut qu'il avait faim et qu'il avait sommeil. Il alla à l'Hôtel des Réservoirs. Il se fit servir un repas froid dans sa chambre, où il dormit pesamment jusqu'à dix heures.

Quand il se réveilla, sa première pensée fut de retourner rue de Rivoli. Là on lui dit que Mauvages était venu dans la matinée. « Madame Hébrée a peut-être vu Cécile », pensa Georges, et il espéra que Mauvages lui apprendrait quelque chose. A tout hasard, il se rendit au restaurant où Lucien avait

coutume de déjeuner. Il y trouva son ami, qui l'accueillit avec surprise :

— Comment n'es-tu pas à la gare, à cette heure-ci?

— A la gare? pourquoi?... Quelle gare? — demanda Georges.

— Mais, à la gare du Nord!.. Je pensais que tu aurais été dire adieu à madame de Jussey.

Georges pâlit brusquement :

— Qu'est-ce que tu dis?... Madame de Jussey s'en va?

Lucien allait s'écrier : « Tu te moques de moi! », mais, devant le visage décomposé de Lendrieux, il comprit que celui-ci ignorait véritablement ce départ, et il pressentit qu'il s'était passé un événement grave entre son ami et la jeune femme.

— Mais oui, — reprit-il doucement, — elle part en ce moment pour Utrecht... Comment l'ignorais-tu?... Voyons, mon vieux, tu es sur le point de te trouver mal!... Qu'est-il donc arrivé?

Toujours debout, Georges dit seulement :

— Je suis malheureux à crier... Ne m'interroge pas... Dis-moi tout ce que tu sais; madame Hébrée a-t-elle vu Cécile, et Cécile lui a-t-elle parlé de moi?

Lucien l'ignorait. Il avait rencontré Pauline dans la matinée, par hasard; celle-ci lui avait dit que madame de Jussey partait à midi; il ne lui avait pas semblé que madame Hébrée sût autre chose.

— D'ailleurs, tu n'as qu'à aller chez Pauline... Elle ne doit pas sortir avant quatre heures.

Oui, par Pauline, Georges apprendrait la raison du départ précipité de Cécile; mais, ces raisons, ne les savait-il pas? Assurément, elle le fuyait, elle ne voulait plus le voir... Ah! tout était bien fini! Il aurait voulu pleurer; il aurait voulu mourir.

Mauvages ne fit aucune question à son ami, et, sur la demande de Georges, il le quitta bientôt.

Georges n'alla pas rue de Messine. La pensée de confier à madame Hébrée sa douloureuse aventure le révoltait. Pas plus que Mauvages, Pauline n'eût compris de pareils sentiments. Elle se serait moquée de lui.

« ... Et aurait-elle tout à fait tort de se moquer de moi? »

se demanda-t-il subitement. Car à son chagrin sincère et profond se mêlait, confusément, une légère déception. Il s'était imaginé tant de choses! Il n'osait pas accueillir une pensée qui offensait son amour, mais qui, toutefois, demeurait au fond de lui : une part égoïste de son malheur ne venait-elle point d'avoir découvert que Cécile n'était pas aussi parfaite qu'il le désirait? Il se souvenait d'une parole de madame Hébrée : « Cécile a toujours aimé à travers l'idée qu'elle se fait de l'amour, et cette idée est extrêmement littéraire. »

Pendant deux jours, il résista au désir un peu lâche de voir Fleurquin et de tout lui raconter. Le soir du deuxième jour, il se rendit rue Cuvier. Fleurquin l'écouta gravement, sans surprise. Puis, au lieu de plaindre Georges, comme s'y attendait celui-ci, il plaignit madame de Jussey :

— C'est à vous de redevenir pour elle ce que vous étiez autrefois — dit-il. — Madame Hébrée traite son amie d' « amoureuse littéraire ». Méfiez-vous des personnes qui dénigrent l'idéal des autres en disant qu'il est factice et livresque. Ce ne sont pas les livres qui ont fait les hommes, mais les hommes qui ont fait les livres, et ceux qui ont écrit les plus beaux livres sont ceux qui sentaient le plus vivement. Je vous avoue qu'elle m'attire de plus en plus, cette grande femme qui s'enfuit comme une Diane surprise. L'amour qu'elle a pour vous est peut-être le plus grand bonheur que vous rencontrerez dans la vie. Vous le croyiez encore hier : croyez-le de nouveau...

— Que faut-il que je fasse? — demanda Georges, — sincèrement contrit.

La veulerie du jeune homme irritait Fleurquin :

— Comment pouvez-vous hésiter? — s'écria-t-il avec brusquerie; — mais occupez-vous d'elle, témoignez-lui quelque chose, ne la laissez pas ainsi, seule et abandonnée, au moment où elle a le plus besoin de se sentir protégée!... Écrivez-lui.

Lui écrire! Lendrieux aurait eu envie de dire qu'il ne s'en sentait pas le courage, mais le ton de Fleurquin l'empêcha d'avouer sa faiblesse.

Le lendemain, il écrivit cependant :

... Je voudrais savoir si vous m'en voulez pour jamais, et si,

en venant vous dire que je vous aime, je vous fais horreur. Vous m'avez quitté comme un ennemi : je ne sais même pas si vous consentirez à me lire. J'ai agi malgré moi contre nos conventions les plus chères. Ne saurez-vous pas un jour tout oublier, en faveur d'un cœur qui vous adore et qui n'a jamais été si malheureux?

Près d'une semaine s'écoula sans qu'il reçût rien de Cécile.

Plusieurs fois il fut sur le point de partir pour Utrecht.

Il envoya une seconde lettre. Deux jours après, il eut cette réponse :

Je ne vous en veux pas. J'ai été imprudente. Oubliez-moi.

XXIX

Au moment où Cécile quitta Paris, elle détestait Georges autant qu'elle avait jadis détesté son mari lorsqu'elle s'était enfuie de Rome. La ressemblance des deux situations l'accabla. Deux fois elle avait cru à l'amour et deux fois, de la même façon, l'amour l'avait trahie. Mais le cas présent lui semblait pire que l'autre : Bernard, lorsqu'elle l'avait épousé, était presque un étranger pour elle; elle ne l'avait pour ainsi dire pas choisi; seuls les droits du mariage l'avaient contrainte à accepter, d'ailleurs avec la plus mauvaise grâce, une intimité insupportable. Cette fois-ci, au contraire, elle avait été entièrement libre. Elle avait cédé à ce penchant, persuadée, avec une crédulité qu'elle jugeait aujourd'hui sotte et ridicule, que Georges ne ressemblait pas aux autres, qu'il n'exigerait pas d'elle ce qui lui était si cruel d'accorder; ou que, par lui, peut-être, plus tard, elle aurait la révélation d'un plaisir qui, pour elle seule, était un supplice.

Elle était encore dans l'escalier de Georges qu'elle se disait déjà : « Je vais partir demain pour Utrecht », et, à peine se trouva-t-elle rue de Bellechasse qu'elle donna des ordres pour qu'on fît les malles et qu'on envoyât une dépêche à madame de Steerlen. Elle prévint aussi son mari de son départ. A cet instant, Bernard lui faisait moins peur que Georges : il était le danger conjuré.

Cécile était bien décidée à ne plus jamais revoir Lendrieux. La douleur du jeune homme n'existait point pour elle. Et, pour qu'il ne sût point qu'elle partait, elle n'avertit Pauline qu'au dernier moment et seulement parce qu'elle ne pouvait pas ne pas le faire.

A Utrecht, elle ne dit rien à sa mère. Elle n'aurait pas pu vivre dans une maison où quelqu'un aurait connu son accablant secret. Une ou deux fois, à cause de son silence, elle s'accusa de fierté et d'orgueil, mais elle n'eût point le courage de parler.

Pourtant, elle ne cessait de penser à Georges. De même qu'à Rome naguère, il ne la quittait pas. Cette compagnie lui était le plus souvent pénible ; toutefois, malgré elle, par instants, au lieu de le considérer comme un adversaire, elle ne se souvenait plus que des longs mois de tendresse et d'inquiet bonheur qu'elle avait vécus près de lui. Il lui semblait que le jeune homme se fût dédoublé, et que le Lendrieux d'aujourd'hui, qu'elle évoquait pour le haïr, n'eût avec le Lendrieux de naguère que le nom de commun.

Elle ne se disait point de lui, ainsi que de Bernard : « Jamais je ne l'ai aimé. » Au contraire, en revoyant à Utrecht les lieux où Georges s'était promené avec elle, elle eut la franchise de s'avouer qu'elle aimait déjà Lendrieux à cette époque. Elle retourna dans les divers endroits qu'ils avaient visités ensemble et pleura sur les jours heureux.

Une semaine se passa de la sorte, puis Cécile reçut dans la même journée deux lettres de Lendrieux. Un oubli ou une erreur de la poste avait causé le retard de la première lettre. Ces deux lettres, parvenant presque simultanément, touchèrent Cécile plus vivement que ne l'eussent fait deux lettres reçues à une semaine d'intervalle : malgré elle, elle plaignit Georges d'avoir attendu si longtemps une réponse qui ne venait pas.

Elle répondit donc sur le champ par un court billet qui lui sembla beaucoup trop affectueux, mais qu'elle envoya cependant, n'ayant rien trouvé qui fût à la fois plus clair et moins dur.

XXX

Depuis qu'elle possédait les deux lettres de Lendrieux, Cécile se demandait si elle devait les détruire ou les conserver. Elle les avait enfermées dans un tiroir et ne les avait point relues, mais elle y pensait sans cesse. Assurément, il fallait les déchirer, les brûler; elle s'en voulait d'hésiter si longtemps. Mais, ces lettres disparues, Georges ne redeviendrait-il pas l'ennemi qu'il n'était plus depuis qu'elle le savait triste et malheureux?

Le troisième jour, elle décida de prendre une résolution.

C'était vers la fin de la journée. La chambre qu'habitait Cécile ne donnait pas sur la place, mais sur un jardin intérieur, étroit et profond, dans lequel le soleil, déjà bas, ne pénétrait plus.

Le carré de ciel, qui se dédorait lentement, répandait entre les quatre hauts murs de brique sombre une lumière pure et précieuse.

Cécile prit dans le tiroir les deux lettres embarrassantes et vint à la fenêtre. Elle n'avait pas l'intention de les relire avant de les déchirer. Elle se pencha un peu et fut frappée par les couleurs d'une corbeille de géraniums rouges qui, sur la pelouse d'un vert invraisemblablement vif et velouté, semblaient briller comme des braises. Elle se dit : « Georges aimerait cet effet singulier... » Et, comme elle venait de penser à lui, elle retira les lettres des enveloppes, et les relut à la douce clarté du soir qui joignait sa mélancolie aux protestations navrées qu'elle lisait. Elle revit toutes leurs promenades, elle se rappela toutes leurs conversations. Elle alla jusqu'à se souvenir de la halte qu'ils avaient faite ensemble aux Tuileries, avant d'entrer rue de Rivoli. Mais elle se tint prudemment sur cette frontière de son bonheur.

Elle était étonnée, presque réjouie de ce que, pour la première fois, sa tristesse fût sans amertume.

A ce moment, elle entendit qu'on montait l'escalier. Elle replia les lettres, les replaça dans le tiroir, résolue déjà, sans

encore se l'avouer, à ne les jamais détruire. On frappa. C'était sa femme de chambre :

— Madame la baronne prie madame de descendre au salon ; monsieur Lendrieux vient d'arriver.

— Dites que je viens tout de suite, — répondit Cécile sans aucune hésitation.

Et, quand la servante eut fermé la porte, elle posa la main sur son cœur pour en comprimer les grands battements de joie. Elle ne songeait même pas à résister : elle aimait toujours.

Georges s'était brusquement décidé. Il était à Utrecht depuis trois heures de l'après-midi, et avait passé deux heures dans sa chambre, à l'hôtel, dans un état de nerfs impossible à maîtriser.

Les heures de la fin du jour, bienveillantes et discrètes, lui donnèrent la force de quitter l'hôtel. Le portier, sur le seuil, lui demanda s'il rentrerait dîner :

— Je ne sais pas... peut-être....

Cet homme, qui l'avait reconnu, lui dit alors :

— Si Monsieur va chez Madame la baronne, il la trouvera : elle est rentrée depuis une heure.

— Oui, j'y vais.

Et, sous le regard du portier qui n'avait pas bougé, il traversa la place, sonna à la maison des coquillages, demanda si l'on pouvait le recevoir, et fût introduit dans le salon.

Madame van Steerlen et Emma y étaient seules et l'accueillirent avec une surprise heureuse. A peine Cécile eût-elle ouvert la porte que la baronne s'écria :

— C'est monsieur Lendrieux, ma petite!...

Ni Cécile ni Georges ne parlèrent. Un premier regard leur avait suffi pour tout se dire. Elle vit qu'elle était adorée, il pressentit qu'il était pardonné. Il lui baisa la main, comme naguère, et elle répondit par la pression de main coutumière, secrète et affectueuse.

Tout n'allait-il pas recommencer comme auparavant?...

On eût dit que la venue de Georges causait plus de plaisir à la mère et à la sœur de Cécile qu'à Cécile elle-même. Au bout d'une heure, sans consulter sa fille, madame van Steerlen

avertit Georges qu'on le gardait à dîner. Il n'y avait pas de raison pour qu'il refusât, mais, en acceptant, il évita de regarder Cécile, craignant de découvrir une désapprobation dans les yeux de son amie.

Il regagna l'hôtel, pour s'habiller. Un si brusque retour au bonheur l'enivrait. Jamais il n'aurait prévu que cette visite se passerait si facilement. Cécile ne lui avait presque pas paru changée. Toutefois, il trouva déjà une nouvelle raison de s'inquiéter : la verrait-il en tête-à-tête, et devait-il souhaiter ou redouter ce tête-à-tête-là?...

Pendant le dîner, madame van Steerlen interrogea Lendrieux sur la *Symphonie en l'honneur de Poussin*. En répondant, il songea aux souvenirs que cette symphonie devait réveiller en Cécile; il fit de son échec un récit exagéré : madame de Jussey, avec calme et naturel, remit les choses au point.

A onze heures, ils se séparèrent. Madame de Sterleen obligea Georges à promettre de venir déjeuner le lendemain. Il se fit prier, céda cependant. La baronne et Emma l'accompagnèrent jusque dans l'antichambre. Cécile, elle, ne quitta pas le salon. Georges voulut voir, dans cette façon d'agir, une marque d'hostilité, et il s'attrista. Cette tristesse n'eût pas duré s'il eût pu deviner que Cécile avait agi ainsi parce qu'elle était un peu agacée par l'amabilité de sa mère pour Georges, amabilité qu'elle trouvait trop expansive et par laquelle sa propre émotion était gênée et diminuée.

Cependant, lorsqu'elle fût seule, cette émotion heureuse fit place à une appréhension vague : Que se passerait-il demain? N'eût-il pas mieux valu, maintenant, ne plus revoir Georges?

Mais elle ne se dissimulait pas la joie qu'elle éprouvait à l'avoir revu, et cette joie dura jusqu'au moment où, se trouvant prête à se mettre au lit, elle sentit son corps nu sous son vêtement de nuit.

XXXI

Le déjeuner, le lendemain, fut moins cordial que le dîner de la veille. Cécile paraissait soucieuse, et, troublé par ce

souci, Georges, quoiqu'il s'y appliquât, répondait sans beaucoup d'entrain aux questions de madame van Steerlen, dont les bavardages étaient d'ailleurs découragés par la grande chaleur d'août.

Sans regarder Cécile, Georges parla de son départ, fixé au lendemain.

Dans le salon, les volets étaient tirés. Il y faisait sombre et frais. Quelques roses, dans un vase, parfumaient l'air d'une odeur discrète à laquelle se mélangeait la senteur fine et amère du café.

Au bout d'un quart d'heure, la baronne se leva :

— Excusez-moi, c'est l'heure de ma sieste.

Emma lui offrit le bras et sortit avec elle, non sans avertir qu'elle allait redescendre. Pendant sa courte absence, Georges aurait bien voulu dire quelque chose à Cécile; mais celle-ci le prévint :

— Venez me chercher vers quatre heures et demie.... Nous irons nous promener. Je désire vous voir seul, avant que vous vous en alliez.

Elle lui dit cela d'un ton uniforme, vite, comme pour se débarrasser. Emma reparut sur ces entrefaites, et, peu après, Lendrieux prit congé.

Il revint à quatre heures et demie, scrupuleusement exact. Cécile l'attendait dans le salon, toute prête. Ni l'un ni l'autre n'étaient apparemment troublés; mais leur appréhension intérieure était presque plus forte que leur amour; et, au lieu d'être heureux de sortir ensemble, ils ne pensaient, lui, qu'à éviter tout propos maladroitement chaleureux, et elle, qu'à se bien défendre contre sa propre tendresse.

Cependant, ils n'étaient pas encore au milieu de la place que Georges ne put retenir davantage l'effusion de son cœur. Il avait la gorge serrée et bredouillait presque :

— Je vous remercie, Cécile... Vous pourriez tant m'en vouloir!...

Elle ne répondit pas. Cette chère voix, suppliante et soumise, la remplissait de joie et de compassion.

Il interrogeait avec trouble :

— Vous ne m'aimerez plus jamais comme autrefois?

— Comme autrefois? Je ne sais pas... Je n'ai jamais cessé de vous aimer.

Il ne cherchait qu'à la rassurer :

— Il faut tout oublier... J'aurais pu vous perdre... J'ai cru que je vous avais perdue, et cependant me voici près de vous, et vous consentez à m'entendre!... J'aurais accepté les plus dures, les plus longues pénitences... Je n'ai pas agi d'une façon digne de vous.

Cécile l'aimait trop pour ne point protester :

— Georges, ne suis-je donc pas coupable aussi?... Je n'avais qu'à ne pas venir. Je n'avais qu'à me mieux défendre. Il faut avoir de l'indulgence pour moi... Je suis... je suis...

Elle ne trouvait pas ses mots. Elle voulait s'excuser auprès de Georges de s'être sauvée comme elle l'avait fait. Il prévoyait ce qu'elle voulait dire.

— Je vous aime, Cécile, — dit-il seulement.

— Ah! aimez-moi bien! Je vous jure que ce n'est pas ma faute!... — s'écria-t-elle dans une touchante détresse... — Je voudrais tant être une vraie maîtresse pour vous!... Mais au moins, sachez-le : jamais je ne vous aime autant que lorsque je m'écarte de vous comme une sauvage.

— Je sais tout cela, Cécile... Ne vous reprochez rien, je vous en conjure!... Ce que vous venez de me dire n'est-il pas plus précieux pour moi qu'une rapide et éphémère caresse?... Ce qui fait la beauté de notre amour ne comptait plus pour rien dans ces instants où j'ai offensé votre confiance... Et puis, on ne peut pas traduire... Moi aussi, je sentais diminuer...

Comme elle, à son tour, il s'embarrassait dans ses paroles. Il était trop ému pour trouver les nuances délicates de sa pensée. Quel mot eût été assez subtil pour ne pas heurter? Il prit donc le parti de s'interrompre et, changeant brusquement de ton, joyeusement, puérilement :

— Tenez! laissons tout cela!... Vous êtes belle, Cécile, je ne souhaite que votre cœur, vos regards... et votre pensée quand je suis loin de vous...

Cependant elle voulait encore dire quelque chose :

— Ce n'est pas par vertu que je suis comme cela... Si je pouvais...

Elle répéta :

— Ce n'est pas ma faute.

Mais Georges avait maintenant perdu toute tristesse, toute inquiétude. Depuis qu'il était certain que Cécile ne lui en voulait plus, il était décidé à être heureux. Cécile lui accordait tout d'elle-même, hormis la volupté. Eh bien, il fallait décider de mépriser cette volupté qui était l'ennemie de leur amour! Et il se persuadait sur le champ que rien ne serait plus aisé...

Il regarda Cécile. Il vit le beau corps, le regard doux, les lèvres et la chair éclatantes. Et il se dit : « Quel dommage! » Puis aussitôt, résolument, il ajouta tout haut, comme pour se convaincre lui-même :

— Il n'y a que les sots pour dédaigner le platonisme.

Le mot, une seconde, choqua Cécile comme une inconvenance. Il lui sembla que Georges venait de prononcer le nom du mal dont elle était atteinte.

Mais il tourna vers elle un regard si clair, un visage si rajeuni, que cette impression désagréable s'effaça aussitôt. Et elle se laissa entraîner par le courant facile et confiant sur lequel l'engageait Georges décidée comme lui à accepter le moyen qui les autorisait à se voir, à se parler, à s'aimer.

La promenade qu'ils firent alors fut peut-être le seul épisode de leur amour que nulle ombre n'eût altéré. Ils se sentaient tous deux en complète sécurité, n'ayant rien à craindre, ni l'un de l'autre, ni du prochain, ni du destin. Ce bonheur qu'ils croyaient avoir saccagé, ils le retrouvaient plus affermi, plus établi qu'auparavant. C'est avec une énergie étonnée qu'ils jouissaient d'être ensemble. Les lieux qu'ils parcouraient leur semblaient le paradis.

Ils finirent la journée dans un petit magasin, près de la cathédrale, où l'on dégustait, dans un décor délicieux, un fort bon thé. Il n'y avait qu'eux dans la salle sombre et mystérieuse, protégée par la nuit naissante, par la solitude. Les grands meubles luisants, les bibelots de la Chine les firent rêver à de vastes voyages. Ils échafaudèrent des projets insensés. Ils s'imaginaient tous les deux seuls à Bornéo, à Java, dans quelque port des colonies, étrangers que personne

ne connaissait. Leur vie s'y passerait à errer dans des paysages de féerie, sous des palmes, devant des pagodes couvertes de clochettes et de monstres peints.

Un réverbère qu'on alluma dehors versa à travers la vitre de la devanture un peu de lumière dans la salle. Georges distingua alors sur les murailles des rangées de caisses laquées de vert; sur chacune d'elles, un chameau doré portait des ballots de marchandises. Cette caravane microscopique, inattendue, le fit rire.

L'endroit les invitait trop impérieusement à ne plus croire à la réalité pour qu'ils ne cédassent pas sur le champ à tout ce qui tentait leurs goûts les plus vifs. Elle lui rappela le début du poëme en prose de Baudelaire que Fleurquin lui avait naguère récité chez Pauline : *Il est un pays superbe, un pays de Cocagne, dit-on, que je rêve visiter avec une vieille amie...*

Elle ajouta :

— Un jour, Georges, je serai votre vieille amie....

Elle se pencha vers lui, dans la salle solitaire et sombre, et, des lèvres, lui effleura furtivement le front.

XXXII

Cécile trouva, en rentrant de sa promenade sentimentale, une lettre de son mari. Bernard lui disait qu'il serait prochainement nommé soit à Paris, soit à La Haye. Il quitterait sans doute Rome vers la fin de l'été. Lorsque Georges, après le dîner, vint faire ses adieux aux trois femmes, Cécile lui apprit ce changement. La nouvelle ne le troubla pas. Il était d'ailleurs décidé à trouver toute chose parfaite. La pensée de quitter Utrecht le chagrinait à peine : ne partait-il pas consolé?

A la fin de la soirée, ils purent causer encore un peu en tête-à-tête.

Ils se promirent de s'écrire des lettres nombreuses et détaillées. Au surplus, leur séparation durerait un mois à peine. C'était la mi-août, et, vers le 15 septembre, Cécile s'arrêterait sûrement quelques jours à Paris, avant de se rendre à Monvilliers, où elle devait passer tout octobre près de Pauline.

Quant à lui, il ne rentrait pas tout de suite à Paris. Ses parents l'attendaient dans les Vosges. Depuis un an, il ne les avait pas vus. Enfin, il lui faudrait assister le 10 septembre au mariage de Lucien, qui devait être célébré à Noyon, et où il n'éviterait probablement point l'ennuyeuse corvée d'être garçon d'honneur.

Cécile s'apitoya sur le sort de Pauline. Elle fut sévère pour Mauvages. Selon Cécile, Pauline souffrait plus qu'elle ne le laissait paraître. Mais Georges ne voulait pas le croire :

— Je suis trop heureux, ce soir, pour ne point décider que tous les malheurs des autres sont finis ou finiront bientôt!

Et ils se remirent à parler d'eux-mêmes, confiants, joyeux, imprudemment certains qu'ils avaient désormais déjoué toutes les embûches du sort et des hommes.

M. Lendrieux père accueillit sans transport l'enfant prodigue. L'échec que la symphonie de Georges avait subi au printemps n'était point fait pour diminuer les préventions de M. Lendrieux contre le métier de son fils. En outre, rien ne l'intéressait que ses terrains, ses immeubles et ses affaires, et il devinait fort bien que Georges dédaignait un peu cette préoccupation-là. D'ailleurs, depuis près de dix ans, le père et le fils ne trouvaient presque rien à se dire; ils s'y étaient résignés. Pour sa terne et douce mère, Georges ressentait une tendresse instinctive qu'il ne s'appliquait guère à développer. M. Lendrieux, dès les premières années de son mariage, avait pris sa femme comme secrétaire, ou mieux, comme scribe. La pauvre personne passait devant les armoires de sa lingerie les heures qu'elle ne consacrait pas aux chiffres et aux copies. Elle ne sortait jamais et ne recevait personne.

Georges, dans sa famille, n'avait guère d'intimité qu'avec sa sœur et son grand-père maternel. Malheureusement, ce dernier était tout à fait retombé en enfance.

Après qu'il eut réveillé, dans les rues du village de Celle-sur-Plaine et dans les bois environnants, les fantômes déjà pâlissants de son adolescence, Georges s'ennuya cruellement. Les interminables conversations d'intérêt que ses parents poursuivaient du début à la fin des repas, le gênaient pour penser à Cécile. Et, quand il montait chez son grand-père, il était par-

fois sur le point de pleurer de découragement en voyant l'état misérable où était déchue cette intelligence autrefois si alerte et si sensible. Était-ce vraiment ce vieillard qui, le premier, avait éveillé en lui tous les sentiments et tous les goûts qui remplissaient aujourd'hui sa vie?

Au bout d'une semaine, incapable de supporter plus longtemps cette existence, il partit pour Nancy.

Sa sœur lui parut vieillie et enlaidie. Juliette avait été une jeune fille si gracieuse, si délicate! Maintenant elle avait deux enfants et en attendait un troisième. Elle ne vivait que pour eux. Sa vocation maternelle avait tout envahi. Il essaya de causer avec elle. Mais elle ne s'intéressait plus aux livres, ni à la musique, ni aux situations sentimentales. Des silences navrants coupaient leurs conversations. De guerre lasse, il la suivit dans la *nursery*, où elle lui raconta tous les bons mots et tous les hauts faits de ses enfants.

A Paris, en retrouvant Fleurquin, il eut l'impression de retrouver sa vraie famille. Près du poëte, et avec la société fréquente et inappréciable des lettres de Cécile, les jours passaient vite. De son côté, Georges envoyait à Utrecht de véritables volumes. Il ne travaillait guère. Il corrigea les épreuves de la symphonie, que l'on gravait enfin. Il écrivit une mélodie sur des vers de Nerval et en commença une autre sur une poésie de Fleurquin. Il fit aussi des courses chez les marchands, avec Lucien, qui s'installait somptueusement près des Invalides. Il vit assez souvent la fiancée de Mauvages; elle lui parut amoureuse et décidée à une confiance aveugle.

Il n'avait aucune nouvelle de madame Hébrée. Il en demanda à Lucien, qui lui répondit que Pauline était au bord de la mer et qu'il ne savait pas autre chose. Georges écrivit à Pauline. Pauline ne lui répondit pas; mais, la veille du mariage de Lucien, elle revint à Paris. Elle trouvait tout naturel d'assister à la cérémonie : selon les conventions antérieures, son ancien amant ne devait-il pas être un excellent ami?

Elle emmena Georges à Noyon dans sa voiture. Ce fut une fête correcte et ennuyeuse. Les parents de la future madame de Mauvages passaient pour avoir des idées très avancées. Néanmoins le Pape envoya sa bénédiction.

Pauline ne resta à Paris que trois jours, et aucune de ces journées ne s'acheva que Lendrieux ne se rendit avenue de Messine. Madame Hébrée parla si souvent de Mauvages à Lendrieux que celui-ci finit par lui parler de Cécile. Il ne lui cacha pas grand chose. Il fut convenu entre Pauline et Georges qu'ils garderaient mutuellement, à l'égard de Cécile et de Lucien, le secret de ces conversations. Pour Georges, rien de plus facile : il sentait bien que ce mariage marquait la fin de son intimité avec Mauvages. Pour Pauline, qui trouvait dans les épanchements de Lendrieux une distraction dont elle ne se lassait pas, il était d'une élémentaire sagesse de taire tout cela à son amie. De cette façon leurs entretiens étaient très libres, et Georges ne songeait point à se blesser des plaisanteries, un peu faciles mais point méchantes, que Pauline faisait à propos de la malheureuse aventure qui avait rompu, un instant, la chasteté des amours de Cécile et de Lendrieux.

Madame Hébrée invita Georges à venir à Monvilliers, pendant le séjour que Cécile y devait faire. Pauline promit au musicien un pavillon indépendant où il pourrait travailler tout à son aise. D'ailleurs, là-bas, il serait presque tout le temps seul avec les deux femmes : Hébrée et ses amis ne venaient que rarement à la campagne, pour y chasser, du samedi au lundi.

A peine madame Hébrée fut-elle partie pour les champs que Cécile annonça son retour. Georges alla la chercher à la gare. C'était à la fin d'une chaude journée. Ils traversèrent un Paris vide, poussiéreux et malodorant. Fleurquin dîna avec eux, rue de Bellechasse. Ils passèrent une soirée délicieuse dans le salon de boiseries.

Le lendemain, Cécile et Georges déjeunèrent dans un petit restaurant italien, ouvert sur les Champs-Élysées, dont les feuillages étaient déjà brûlés; il choisit pour elle des plats nationaux. Il combina tout l'itinéraire d'un voyage chimérique qu'ils convinrent de faire ensemble, un jour, à travers l'Italie. Il semblait que la mélancolie, l'inquiétude, la peine se fussent à jamais éloignées d'eux.

Le soir, elle partait. Monvilliers n'était pas éloigné de Paris : Cécile devait y arriver avant minuit. Ainsi qu'il l'avait promis

à Pauline, Georges cacha à madame de Jussey qu'avant une semaine il serait de nouveau près d'elle.

Cécile prenait le train à la gare d'Orléans. Comme ils étaient en avance, ils firent quelques pas sur le quai, au bord de l'eau. Ils s'accoudèrent, un instant, sur le parapet. La Seine les séparait des Tuileries et de la rue de Rivoli; — là-bas leur bonheur avait failli périr... Tous deux se souvinrent en même temps de ces dangereux moments. La tendresse de Cécile fut plus forte que sa pudeur :

— Vous ne regrettez rien? — demanda-t-elle sans tourner la tête, peureusement.

Il comprit ce qu'elle voulait dire. Il la prit par le bras; il serra ce bras contre lui : il en sentit la forme et la chaleur.

Des regrets! n'en avait-il pas?... Il jugea plus prudent de ne point s'interroger :

— Je vous jure que je suis le plus heureux des hommes et que je ne souhaite rien de plus!

Alors, pour la première fois, Cécile se sentit imperceptiblement froissée d'être aussi bien obéie; et elle, qui ne redoutait rien autant que le désir de l'homme, fut, sans se l'avouer, presque humiliée, ne doutant pas que le calme physique de Georges fût sincère et sans effort.

XXXIII

Les deux jeunes femmes sortaient de table. Il était une heure et demie :

— Nous allons à la gare, — annonça Pauline à Cécile, en montant sur le siège du phaéton, qu'elle conduisait elle-même.

« Quel dommage! » se dit Cécile. Seule avec son amie, elle se trouvait heureuse : leurs longs tête-à-tête étaient occupés par des entretiens dont Georges faisait le plus souvent les frais.

Madame Hébrée n'avait point provoqué ouvertement les confidences de Cécile. D'ailleurs, celle-ci ne lui avait révélé que fort peu de chose. Selon elle, l'amour de Georges, à la fois respectueux et fervent, l'autorisait à ne rien craindre. Et lorsque Pauline, pour la taquiner, lui disait que cela ne dure-

rait pas, Cécile protestait avec vivacité, presque avec colère, affirmant qu'elle était sûre de Georges.

Avant Pauline, elle aperçut Georges qui sortait de la gare. Sa surprise fut moins forte que ne l'avait supposé madame Hébrée. Une ou deux fois, ces derniers jours, Cécile s'était dit avec regret : « Pauline aurait pu inviter Georges !... » Cette arrivée n'était donc pas absolument inattendue pour elle. Aussi, tandis que Lendrieux approchait, remercia-t-elle chaleureusement son amie.

Pour Georges, préparé à cette rencontre, il souriait gaîment. Il n'eût pas été dans la nature de Cécile de témoigner ouvertement au jeune homme le plaisir qu'elle éprouvait à le revoir : elle se contenta d'accueillir Georges amicalement, comme si rien n'existait entre eux.

On suivait, pour gagner le château, une route ombragée de grands peupliers d'Italie. Certaines branches, très fournies de feuilles déjà jaunissantes, pendaient assez bas. Cela les obligeait tous trois, dans la haute voiture, à se pencher parfois. Georges put ainsi, à la dérobée, appuyer une seconde son menton sur l'épaule de Cécile, qui reçut ce contact en frémissant. A un autre moment, ce fut vers Pauline qu'il s'inclina. Il lui murmura dans l'oreille, le nez chatouillé par les légers cheveux dorés :

— Vous êtes la meilleure des amies !

Elle lui répondit gaminement :

— Je te crois, mon vieux !...

Pauline fit d'abord à son nouvel hôte les honneurs du château. C'était une grande bâtisse triste et blanche, construite à la fin du XVIIIe siècle, et dont la façade portait, sur quatre pilastres plats, un fronton lourd et nu. On avait ajouté postérieurement deux corps de bâtiment au logis principal. Ces deux pavillons, sans toit apparent, étaient entièrement revêtus de plantes grimpantes, la plupart empourprées par la saison, à l'exception des aristoloches, dont les larges et rondes feuilles ressemblaient de loin à de gros fruits verts.

Le château était construit au pied d'une colline. Le premier étage de la façade principale se trouvait ainsi à la hauteur du rez-de-chaussée de la façade opposée.

C'est par cette dernière que l'on entrait, sous une haute porte devant laquelle s'étendait un assez vaste tourne-bride, à demi engagé dans la colline, et que jonchaient les feuilles brillantes et les cosses épineuses des châtaigniers qui boisaient presque tout le pays.

L'antichambre ronde, revêtue d'un stuc imitant le marbre de Sienne, supportait un dôme à caissons blancs. Il y faisait frais, et la voix y éveillait un léger écho. On entrait de là dans le salon. Les grands-parents de Pauline, vers 1850, en avaient enduit la gracieuse corniche Directoire d'une peinture noire et or qui n'avantageait pas les six panneaux en tapisserie de Beauvais où l'on voyait Flore et Zéphyre, Bacchus et Ariane, Vertumne et Pomone et d'autres divinités mythologiques. Les sièges, de forme charmante, avaient subi le même badigeon, et leur étoffe ancienne avait été remplacée par des broderies découpées, en drap havane et pistache, œuvre patiente de la mère et des tantes de Pauline.

Du balcon qui coupait les cinq fenêtres de la pièce, on découvrait le parc, pris en cul-de-sac dans le fond d'une vallée étroite et triste. Une pelouse légèrement concave, qui portait quelques importants sapins et des corbeilles de fleurs, descendait en pente douce jusqu'à la grille d'entrée, à gauche de laquelle s'élevait une barrière de taillis qui séparait le parc du potager-fleuriste. A gauche aussi, une autre colline, couverte de prairies et de pommiers, limitait l'horizon.

Madame Hébrée désigna à mi-hauteur, dans ces prairies, un petit pavillon autour duquel tournait une galerie de bois :

— C'est là, — lui dit-elle, — que vous pourrez travailler en toute tranquillité. Personne n'ira vous y déranger que Cécile et moi.

Georges répondit qu'il ne se sentait pas la moindre envie de se mettre au travail. Pauline affirma en plaisantant que, s'il ne faisait rien, il s'ennuierait bien vite entre elles deux.

Puis on le conduisit jusqu'à sa chambre, qui se trouvait dans l'une des ailes modernes. Les plantes grimpantes faisaient aux fenêtres un rideau mystérieux et comme vivant. Georges s'attarda un peu à défaire ses malles et à s'installer. Quand il redescendit, Pauline lui reprocha sa lenteur : il était quatre

heures passées; on ne pourrait point se promener avant le goûter.

Le thé était servi dehors; ce petit repas fut champêtre à souhait. Les abeilles et les guêpes, quelques pigeons et deux chiens partagèrent avec madame Hébrée et ses hôtes le miel, le pain et les gâteaux. Pauline était exubérante et bavarde. Son amie l'écoutait en souriant, et beurrait des tartines qu'elle tendait ensuite à Georges, en le regardant joyeusement. Dans cette solitude confortable, hospitalière, ils se sentaient tous trois heureux et rassurés. Et Pauline s'écria, avec une nuance d'étonnement dans la voix :

— Jamais je ne me suis aussi bien passée de Paris!

Elle proposa d'aller achever le goûter au potager. Un chemin droit le partageait en deux. Ce chemin était ombragé de pruniers-mirabelles, et bordé de plates-bandes où mille espèces de fleurs vivaces mêlaient à l'infini leurs nuances éclatantes ou douces.

Pauline les conduisit d'abord près des plants de fraisiers. Ils cueillirent là quelques fraises « des quatre saisons » tiédies par le soleil, et dont leurs doigts restèrent parfumés. Puis ils gagnèrent les espaliers et choisirent aux pêchers les plus beaux fruits. Pauline, avec une compétence dont la raillait gentiment Georges, nommait les légumes et les fleurs. Mais elle aperçut un jardinier, et, sous le prétexte de quelque ordre à donner, elle s'éloigna de ses amis.

Elle avait promis de revenir; elle ne revint pas. Cécile et Georges passèrent deux heures dans l'agréable jardin, suivant à pas lents les allées, encensés par le parfum discret du réséda, des géraniums-rosats et des boules de thym. Cécile connaissait à merveille ce potager où elle avait joué, tout enfant, avec Pauline. Elle conduisit son cher compagnon dans le coin des chrysanthèmes; la plupart étaient encore en boutons. Ils s'assirent longuement sur un banc; la conversation y fut d'abord accompagnée par le jasement de l'eau qui, à côté d'eux, coulait dans un tonneau à demi enfoncé dans le sol; à ce bruit mesuré et continu vint s'ajouter celui, plus fragile encore, que faisait la pluie des arrosoirs sur les choux et les salades. Georges et Cécile n'auraient pas su dire de quoi ils avaient parlé : le sujet le plus banal leur était bon pour

s'entretenir l'un de l'autre; ils découvraient dans chaque parole des raisons de s'aimer mieux.

Lorsqu'ils revinrent, la nuit était déjà presque tombée. En passant devant la serre, elle voulut y entrer avec Georges, mais on en avait déjà verrouillé la porte : ils remirent cette visite à un autre jour. N'avaient-ils pas la perspective de plusieurs semaines de bonheur? D'ailleurs, il était temps de rentrer pour s'habiller; trois quarts d'heure, à peine, les séparaient du dîner. Ils remontèrent au château.

Georges revêtit son smoking en sifflotant les airs les plus gais.

Au salon il trouva les deux jeunes femmes en robes claires et ouvertes, fraîches comme des nymphes.

Pendant le dîner elles ranimèrent pour leur plaisir et celui de leur compagnon tous leurs souvenirs d'enfance. Pauline décrivit à Georges la petite fille grave et silencieuse que Cécile avait été. Celle-ci, à son tour, raconta quelques-uns des méfaits puérils et malicieux par lesquels la diabolique Pauline avait révolutionné, jadis, toute la maison. Cela leur donna l'idée, après le repas, de feuilleter de vieux albums de photographies, où elles étaient représentées à tous les âges. Puis Georges alla ouvrir le piano et demanda à Pauline ce qu'elle voulait qu'il lui jouât :

— Je veux vous remercier de votre inappréciable hospitalité en jouant pour vous ce que vous préférez.

Les préférences de Pauline rapprochaient de façon inattendue Offenbach et Schumann. Georges apprit de la sorte que Cécile chantait de la façon la plus spirituelle les couplets d'Hélène et ceux de la Périchole. Pendant qu'elle chantait et qu'il lui donnait parfois la réplique, madame Hébrée mimait les rôles et esquissait des pas de danse.

Mais ils laissèrent les aimables opérettes pour les mélodies de Schumann. Pauline avait réuni sur les *Amours du Poëte* tout le goût que la « musique sérieuse » lui inspirait. Cécile chanta la Suite entière, de façon grave et convaincue. Peu à peu, l'émotion de Georges et de Cécile grandissait. Pauline était assise devant le piano et les regardait, en respirant un brin d'héliotrope. L'expression fervente et abandonnée de Cécile ne la frappait pas moins que l'attention passionnée

de son accompagnateur. En les considérant, tandis que les mélodies frémissantes s'épanouissaient dans la nuit, son amour de l'Amour se réveillait en elle. Elle imaginait, détaillait et enviait le double sentiment qui unissait les cœurs de ce couple. Et, tandis que ses yeux allaient de l'un à l'autre visage, elle se demandait, voyant Georges si jeune et Cécile si belle, comment son amie se refusait à trouver, dans la volupté qu'elle ne consentait pas à goûter avec Georges, le couronnement magnifique et inévitable de l'amour.

XXXIV

Les journées passaient sans que Georges songeât à travailler; parfois il se rendait bien dans le pavillon qu'on lui avait réservé pour cet usage, mais c'était pour y rêver à Cécile pendant les heures encore chaudes qui suivaient le déjeûner.

Le matin, il ne quittait sa chambre qu'à onze heures, vers l'instant où Cécile et Pauline rentraient de leur promenade à cheval. Il entendait la cloche du concierge, au bout du parc, aussitôt, quittant les journaux, il allait sur le balcon, pour assister au retour de ses deux amies. En les regardant venir à lui, gracieuses et tranquilles, sur leurs montures au pas, il songeait aux héroïnes des romans de Feuillet, et déplorait d'ignorer les premiers principes de l'équitation.

L'après-midi, jusqu'au goûter, chacun agissait comme bon lui semblait. Pauline écrivait des lettres ou bien allait faire quelques visites aux environs. Parfois Cécile l'accompagnait; et Georges lui-même se laissait entraîner, quitte à regretter ensuite de se trouver chez des étrangers, au milieu desquels Cécile et lui ne pouvaient guère s'entretenir.

Lorsque Pauline était absente, il goûtait avec Cécile, puis, à pas lents, ils gravissaient la colline, ou gagnaient le potager. Au crépuscule, ils revenaient, chassés par les premiers brouillards. Leur bonheur ne leur semblait pas monotone : ils avaient la persuasion délicieuse d'être enfin et pour jamais en sécurité. Le château et le parc de Monvilliers étaient pour eux comme un Eldorado où ils oubliaient tout du monde, sous la protection de Pauline, pétulante fée.

Ils avaient redouté, au début, que le spectacle de leur félicité n'aiguisât les regrets de leur amie. Ils craignaient le fantôme de Lucien, dont on n'avait point de nouvelles. Depuis près de quinze jours que cette vie durait, pas une fois Pauline n'avait parlé à Cécile de Georges, et vice versa. Elle ne feignait pourtant point d'ignorer, mais elle considérait cette liaison comme une chose admise et naturelle, dont il n'y avait pas plus de raison de parler que du cours du soleil ou de la saison.

Comme elle avait l'esprit souple et vif, Pauline s'était assez vite mise au ton des conversations de Cécile et de Georges.

On était aux derniers jours de septembre. Chaque soir, la nuit venait un peu plus tôt. On ne pouvait rester tard dehors, l'endroit étant fort humide. Aussi, dès l'ombre tombée, et jusqu'au dîner, faisaient-ils généralement de la musique. Cécile et Georges avaient entrepris d'éduquer Pauline, dont la nature spontanée s'était tout à fait enthousiasmée pour ce jeu.

Sur le pupitre du piano, Wagner succédait à Beethoven, à Bach, à Mozart. Pauline, près de ses deux maîtres, suivait sur la partition, et s'efforçait de réveiller les rudiments de solfège qui lui restaient de son enfance.

Elle était de temps en temps sincèrement émue et presque toujours intéressée. Son application l'étonnait, non sans la flatter. Obscurément, elle se sentait un peu fière d'être jugée digne de ce genre d'occupation.

L'après-dînée était en partie consacrée à la lecture. Un soir, le surlendemain de l'arrivée de Georges, Pauline se plaignit parce que Cécile et Lendrieux parlaient des *Caprices de Marianne*, qu'elle ne connaissait pas. La bibliothèque contenait le théâtre de Musset. Georges proposa à madame Hébrée de lui lire les plus beaux passages de cette comédie. Le lendemain, Pauline, alléchée, essaya d'achever l'œuvre tout entière, et, le soir, elle se glorifia de ce haut fait, non sans ajouter qu'elle préférait de beaucoup à l'autre, la lecture à haute voix qui la lassait vite.

Ainsi adoptèrent-ils l'habitude d'ouvrir chaque soir quelque livre de vers, ou quelque roman. Outre Musset, auquel Pauline demandait toujours qu'on revînt, ils prirent Chénier et Vigny, Charles Guérin et Henri de Régnier. Georges leur lut aussi les plus belles poésies de Fleurquin. Pauline avait une

intuition assez sûre. Elle s'écriait parfois, dans une stupeur amusée :

— Qui m'aurait dit, l'année dernière, que j'écouterais des vers pendant toute une soirée?

Parfois il arrivait que le texte, sans que Georges l'eût fait exprès, pouvait s'appliquer à la situation de l'un d'entre eux. Des passages d'*Adolphe* firent monter des larmes aux yeux de Pauline. Un soir, Georges ouvrit *De l'Amour*; une phrase de Stendhal, où il s'agissait de la pudeur, les gêna tous trois par l'application qu'on en pouvait faire aux façons de sentir de Cécile.

A l'arrivée de Maurice Hébrée et de ses hôtes, on interrompait ces divertissements innocents. Ils venaient pour chasser. Le samedi soir, il n'était pas question de musique ni de lecture : on sortait les cartes et l'on jouait au poker. Le premier dimanche, Pauline alla chasser avec les hommes. Le dimanche suivant, elle voulut que Georges vînt aussi. Il était fort médiocre dans ce sport, et, au départ, la pensée que Cécile restait seule à Monvilliers l'agaçait. Cependant il s'amusa plus qu'il ne l'avait prévu et vanta ensuite pendant plusieurs jours les plaisirs sains de la nature. Pauline encouragea ces goûts cynégétiques en proposant de remplacer, une ou deux fois, la promenade du matin, où Georges ne pouvait prendre part, par deux heures de chasse, au bout du parc. Ils partaient pour « la Côte aux grives », et y rataient tous deux presque tous les perdreaux, tandis que Cécile les suivait avec résignation.

Madame de Jussey, seule, n'était pas continûment et complètement heureuse. Elle trouvait que l'amour de Georges descendait trop souvent des cimes où elle aurait souhaité qu'il ne cessât de séjourner. Elle trouvait son ami trop gai. Une sécurité si expansive, si confiante, lui semblait d'une saveur moins précieuse et moins forte que la paix encore un peu inquiète qu'elle avait goûtée, soit dans les premiers temps de leur amour, soit lorsque Georges était venu la retrouver, le mois dernier, à Utrecht. Elle aurait voulu que leur bonheur ne fût pas la vie de tous les jours. Elle aurait voulu que Georges ne fût point si puéril et si léger; certaines des plaisanteries un peu lestes de Georges et de Pauline la froissaient furtivement. Le personnage idéal que Georges était pour

Cécile faisait parfois des pirouettes et des gambades. Elle regrettait qu'Hippolyte se transformât en Clitandre, parfois presqu'en Arlequin.

Elle n'avait pas l'idée de mettre ces expansions familières et gamines sur le compte de la jeunesse de Georges. Elle les expliquait par la présence de Pauline. Elle n'en voulait pas à son amie d'une frivolité qu'elle savait incorrigible, mais elle lui reprochait intérieurement de diminuer Georges, qui, pensait-elle, n'était vraiment lui-même qu'avec elle seule, parce qu'il était alors comme elle voulait qu'il fût.

Au bout de deux semaines, brusquement, le beau temps cessa. De longues pluies tombèrent du matin au soir pendant près de trois journées. Octobre commençait mal. Madame Hébrée s'enrhuma et le salon s'emplit du parfum de l'eucalyptus. Rien de plus triste que le parc de Monvilliers sous la pluie. Pourtant, Cécile et Georges, malgré l'inclémence du ciel, faisaient de courtes promenades, emmitouflés dans des waterproofs et dans des plaids.

Un jour, Cécile se sentant fatiguée, Georges proposa d'écourter encore leur promenade. A deux cents mètres du château, elle déclara que ses jambes la soutenaient avec peine et que, sûrement, elle ne pourrait pas aller jusqu'à la maison. Georges la railla tendrement :

— Ce qui vous fatigue, c'est de marcher dans cette boue où les pieds s'attachent.

Mais Cécile faisait d'énormes efforts pour avancer. Il lui semblait qu'elle s'enlizait dans de l'ouate. En outre, un casque de plomb écrasait son front.

Georges la prit par le bras ; elle se faisait presque traîner. Ils arrivèrent cependant. Il la soutint jusqu'au salon, où Pauline soignait son rhume. Cécile s'étendit sur un canapé ; elle s'y endormit presque aussitôt. Ni Georges ni Pauline ne s'inquiétèrent : ils mirent cette fatigue et ce sommeil sur le compte d'un orage imaginaire.

La courageuse Cécile voulut dîner à table. Elle voyait les choses tourner devant elle. Les paroles qu'on prononçait lui parvenaient mal, dans un bourdonnement confus. Parfois elle penchait la tête comme si elle allait s'endormir de nouveau.

Elle s'efforçait à ne rien montrer de ce qu'elle éprouvait. Mais, en quittant la salle à manger, elle faillit tomber. Elle regagna le canapé comme un lieu de salut. Et là, de nouveau, elle céda presque aussitôt à l'irrésistible sommeil.

Georges passa alors d'un calme exagéré à une inquiétude excessive. Il prit la main de Cécile endormie : cette main était brûlante. Pauline lui tâta le pouls; Cécile avait la fièvre.

Georges supplia madame Hébrée de faire venir le médecin. Elle l'envoya chercher. Le village était à quatre kilomètres; lorsque le médecin arriva, il était près de onze heures. Une ou deux fois de légères hallucinations avaient troublé le sommeil de Cécile. Elle s'éveilla difficilement. Aidée par Georges et Pauline, elle gravit l'escalier, gagna sa chambre; là, le docteur l'examina. Elle était extrêmement abattue et ne réagissait plus.

Le médecin ne voulut pas se prononcer. Il dit seulement qu'il y avait de la fièvre typhoïde dans le pays et qu'il en reconnaissait, chez madame de Jussey, certains symptômes.

Il revint le lendemain. Entre temps, Pauline avait mandé télégraphiquement un médecin de Paris. Celui-ci confirma les appréhensions de son confrère : Cécile avait la fièvre typhoïde.

XXXV

Pauline se dévoua entièrement. Elle écrivit ou télégraphia à Paris, à Utrecht et à Rome. Une garde-malade vint s'installer à Monvilliers. La baronne de Steerlen, percluse de rhumatismes, ne pouvait songer à quitter la Hollande : madame Hébrée lui envoya chaque jour de longues lettres pleines de détails, et, outre cela, des dépêches. Bernard de Jussey arriva deux jours après que la maladie se fut déclarée. Maurice Hébrée et M. de Sennety vinrent aussi.

Georges aurait voulu être utile; mais son inquiétude le rendait nerveux; de plus, la présence de Jussey lui imposait de dissimuler cette inquiétude. Madame Hébrée l'occupait en l'envoyant au village, chez le pharmacien ou à la poste. Elle multipliait à dessein ces courses pour épargner au jeune

homme l'ennui de causer avec Bernard. Georges se demandait parfois s'il ne vaudrait pas mieux qu'il s'en allât. Mais aurait-il pu renoncer au besoin de savoir heure par heure comment se portait Cécile ?

Le mal fut relativement bénin. Cécile eut cependant, durant trois jours, des hallucinations. Madame Hébrée, qui, avec la garde, était seule à voir la malade, dit à Georges que celle-ci avait parlé de lui à plusieurs reprises. Mais Cécile était incapable de reconnaître qui que ce fût. Georges chargeait donc en vain Pauline des plus tendres messages.

A certains moments, il imaginait que la fièvre empirait, que Cécile était menacée, perdue. Il s'enfuyait alors dans le pavillon, soi-disant pour y travailler, mais en réalité pour se jeter au fond d'un fauteuil, s'abandonnant aux plus funestes perspectives. Il regardait par la fenêtre le château, au bas de la colline ; il se représentait un convoi funèbre, suivant la route, au bord de la pelouse ; les larmes lui montaient aux yeux.

C'est dans ce pavillon que Pauline vint un jour le chercher. Elle le gronda et le secoua. Elle avait d'ailleurs à lui annoncer une bonne nouvelle. Bernard quittait Monvilliers le lendemain. Il devait être nommé en novembre à La Haye, et cette prochaine nomination l'obligeait à aller voir certaines personnes, à Paris.

— Reconnaissez, — lui dit Pauline, — que vous vous bouleversez sans raison. Si Cécile était en danger, Bernard ne partirait pas.

Georges se laissa rassurer. Mais autre chose encore le troublait : sa présence ne pouvait-elle point donner des soupçons à Jussey ? Il ne voulait à aucun prix compromettre Cécile.

Pauline se moqua de lui :

— Comment voulez-vous qu'un fat comme Bernard puisse jamais supposer qu'une femme qu'il n'a pas su apprivoiser puisse en aimer un autre ?

Elle l'entraîna hors du pavillon :

— Imaginez-vous plutôt que Jussey croit que vous êtes là pour moi. Cela calmera vos scrupules et arrangera tout...

En redescendant, ils rencontrèrent les deux maris et M. de

Sennety qui faisaient les cent pas sous les sycomores, en fumant des cigares.

Pauline s'adressa à Hébrée :

— Voilà Lendrieux qui veut s'en aller, sous le prétexte qu'il nous dérange... Maurice, dites-lui donc de rester.

Hébrée insista poliment dans le sens qu'indiquait sa femme. En réalité, il lui était tout à fait indifférent que le musicien restât ou s'en allât. Il dédaignait ce jeune homme qui ne s'intéressait à rien de ce qu'il aimait lui-même. Pour M. de Sennety, Lendrieux, étant un artiste, devait être un besogneux, et, comme tel, trop heureux de trouver chez sa fille le vivre et le couvert. Quant à Jussey, qui voyait dans l'amour le mobile de tous les actes de la vie, il ne doutait point, en effet, que Georges ne fût l'amant de madame Hébrée, ce qu'il trouvait naturel et charmant.

Hébrée s'en alla avec Jussey. Puis M. de Sennety, deux jours après, partit pour Biarritz.

La fièvre typhoïde suivait son cours normal. Le médecin de Paris, après avoir vu Cécile une dernière fois, confia la malade à son confrère de Monvilliers. Et, toute complication étant désormais écartée, il partit pour ne plus revenir.

La première pensée de Georges, dès qu'il se trouva seul au château avec Pauline, fut de pénétrer dans la chambre de Cécile. Mais madame Hébrée s'y opposa :

— Je veux pas que vous la voyiez avec la mine qu'elle a : elle est pâle et maigre à faire peur... Vous serez trop impressionné si elle ne vous reconnaît pas, et, si elle vous reconnaît, c'est vous peut-être qui l'impressionnerez trop.

Georges ne se rendit pas à ces raisons. Pauline invoqua l'avis de la garde-malade, et la défense du médecin. Rien n'y fit. De guerre lasse, elle consentit enfin à le laisser entrer une minute dans la chambre, à la condition que ce fût pendant le sommeil de Cécile.

Elle poussa doucement la porte, et il la suivit sur la pointe des pieds, retenant son souffle. La garde, en blouse de toile, était assise au pied du lit. L'atmosphère fade et chaude prit désagréablement Georges à la gorge. Il s'approcha cependant. Le teint naguère si blanc, si éclatant de Cécile, maintenant

cireux et mat, paraissait, sur le drap couleur de neige, d'un jaune un peu verdâtre. Sous une dentelle, que Pauline avait disposée tant bien que mal pour cacher à Georges la vilaine coiffure de la malade, on voyait pourtant les cheveux, tous tirés en arrière. Exactement : Georges ne reconnut pas Cécile; il lui semblait que les traits du visage eussent changé; le nez pincé, les lèvres blêmes, les joues creuses, rien de ce qu'il voyait ne lui rappelait la beauté ferme et majestueuse de son amie. Il fut pris d'une grande pitié pour elle, dont il reporta bientôt une part sur lui-même.

« J'aurais dû obéir à Pauline », se dit-il, en quittant la pièce. Sa mémoire protestait contre cette apparition misérable. Il ne pouvait oublier l'odeur nauséabonde et lourde qu'il avait respirée. Il se reprochait d'avoir cherché ce spectacle. Il s'en voulait d'être plus déçu que malheureux. Si, autrefois, il s'était épris de Cécile, c'était à cause d'une perfection physique qui égalait la jeune femme aux plus belles figures grecques. La maladie avait mutilé la statue. Et Georges s'en voulait vivement, remarquant que sa souffrance venait d'une déception égoïste contre laquelle son cœur ne réagissait pas suffisamment.

Il cacha tout cela à Pauline. Il lui dit seulement :

— Ce n'est pas bien d'entrer ainsi chez elle par supercherie. Il vaut mieux attendre qu'elle demande à me voir...

Mais il appréhendait la venue de ce jour. Il souhaitait que Cécile fût assez coquette pour le reculer longtemps.

Il prenait tous ses repas en face de Pauline, et c'était en tête à tête qu'ils passaient leurs soirées. Rassurés l'un et l'autre, ils retrouvaient maintenant un peu de leur entrain. Georges était de caractère trop jeune pour résister longtemps à la gaîté qu'on lui proposait. Et il se laissait aller à rire lorsque Pauline lui racontait quelque anecdote.

De ce genre de conversations, ils en vinrent aux confidences. Seule avec Georges, sans la choquable Cécile, Pauline ne recherchait plus les euphémismes dont elle voilait naguère ses propos. Ce ton était celui qu'elle avait avec tous ses amis : elle le reprenait tout naturellement, avec Georges, sans idée préconçue. Elle disait souvent qu'elle n'avait pas de pudeur. Aussi

Georges sut-il bientôt pour quelles qualités Pauline avait aimé Mauvages. Elle coupait ses confidences par des questions auxquelles Georges répondait en narrant ses liaisons antérieures.

Parfois, cependant, Georges se mettait au piano et reprenait un album de sonates, ou une partition. Mais l'attention de Pauline se lassait maintenant bien vite, et, au bout d'un quart d'heure, ils cessaient de jouer, pour parler de nouveau de l'amour, jusqu'au moment où Georges allait mettre son smoking et Pauline revêtir la robe d'intérieur par laquelle elle avait remplacé ses toilettes de dîner, et qui lui était plus commode pour soigner son amie, le soir.

Après le dîner, la lecture était redevenue leur passe-temps. Mais, il arrivait souvent que le livre aussi fût abandonné pour le bavardage. Bientôt les amours de Georges et de Cécile, qui avaient été jusque-là un sujet réservé, furent l'objet de discussions précises. Pauline était surprise que Georges pût s'accommoder d'un sentiment si éthéré. Et elle s'en étonna assez fréquemment devant Georges pour que celui-ci finît par s'en étonner à son tour.

XXXVI

Un soir, le 25 octobre, il lut à Pauline quelques passages de *Mademoiselle de Maupin*. Mais il s'interrompit bientôt pour lui dire qu'assurément Gautier aurait reconnu en elle son personnage de Rosette :

— Depuis que je vous connais, c'est sous vos traits que j'imagine cette gracieuse et folle petite dame.

Le compliment flatta Pauline :

— Je vous remercie, mais je ne me suis pas tout à fait aussi mal conduite que cette Rosette-là !

Il vanta ensuite ce roman qu'il aimait entre tous. Lorsqu'il avait lu *Mademoiselle de Maupin*, à dix-huit ans, il y avait trouvé l'expression de beaucoup de ses goûts et de ses penchants :

— Je ressemble un peu à ce chimérique et sentimental d'Albert.

Pauline n'était pas de cet avis :

— Vous êtes beaucoup plus raisonnable que d'Albert. Tel que Gautier le montre, je ne le vois guère s'accommodant, comme vous, d'un amour dégagé à ce point de toute attache terrestre.

Il posa le volume sur la table, quitta le fauteuil où il était assis, et commença de marcher de long en large dans le salon.

Une seule lampe, à côté du canapé où Pauline était à demi étendue, éclairait la grande pièce. La lumière attachait quelques paillettes amorties au lustre de cristal et aux vases de porcelaine d'où les chrysanthèmes élevaient leurs gerbes obscurcies.

Les railleries de Pauline mécontentaient Georges :

— Pourquoi me taquiner ainsi?... Vous savez bien que l'aversion de Cécile me fait souffrir... Quand je parle avec vous de tous les plaisirs dont je suis privé depuis plusieurs mois, je me traite intérieurement de nigaud et d'imbécile; mais, si Cécile était là, le moindre des propos que je tiens si facilement avec vous me semblerait une intolérable offense.

Elle baissa un peu l'abat-jour pour voiler la flamme de la lampe, qui la gênait :

— En y réfléchissant, — dit-elle, — tout cela est assez noble et méritoire... et cependant, que voulez-vous? votre liaison me fait un peu l'effet d'être contre nature.

— Je n'en suis pas plus fier pour cela!

Mais Pauline n'était point persuadée de cette modestie :

— Oh! oh! est-ce bien sûr? Je commence à vous connaître, mon bon Georges : cela ne vous déplaît pas absolument d'être le héros d'un cas aussi rare et curieux.

Il protesta :

— Comment pouvez-vous dire cela?... Je préférerais beaucoup que ce cas ne fût point si curieux, et que Cécile, un jour...

Mais, s'interrompant et se ravisant :

— Après tout, vous avez peut-être raison! J'essaie de me consoler de ma situation en me disant que je suis sans doute le seul à avoir une maîtresse dont je ne suis pas l'amant.

Il fit quelques pas en silence; elle le suivait des yeux, s'amusant beaucoup.

Brusquement, il conclut, l'air bougon :

— Seulement, ce n'est pas drôle!

Elle éclata de rire :

— Vous êtes comique, mon ami! si vous vous voyiez!...

Et, prenant un ton de commisération :

— Allons, calmez-vous!

Mais Georges n'était point calme du tout. Il poursuivit :

— Et si, encore, j'étais épris de Cécile pour les seules qualités de son âme; si elle ne possédait que cette beauté intérieure qui donne à certaines femmes laides les plus émouvants regards du monde!... Mais Cécile a ces regards-là, et, en outre, un visage de déesse... Vénus n'est pas plus belle sur les tableaux vénitiens!

Pauline l'interrompit :

— Vénus? Qu'en savez-vous, mon cher?

Il s'arrêta, la regarda. Le canapé où elle se trouvait était placé au pied de la tapisserie qui représentait Ariane accueillant Bacchus sous un dais de pampres. Pauline paraissait être le premier plan animé de ce tendre tableau. Sa robe d'intérieur, légère et claire, la dessinait toute entière, petite et un peu grasse. Seul son visage demeurait dans une pénombre dorée et vague; tout son corps appétissant recevait la lumière.

Georges suivait la ligne de ce corps d'un regard qui le déshabillait. Ce regard alla d'abord de la tête aux pieds, puis des pieds à la tête. A ce moment, il croisa celui de Pauline, moqueur et éveillé : sans détourner les yeux, elle demanda :

— Et moi, est-ce à Vénus que je ressemble?

Il fit un pas. Elle leva son bras nu. Le sang battait dans les veines de Georges. Il restait debout, tout près du canapé, gauche et immobile.

— Oh! vous pouvez toucher, — dit-elle en laissant tomber son bras sur le jeune homme... — un bras : ce n'est pas le fruit défendu!

La peau brûlante et douce le fit frissonner :

— Et puis, — dit-elle encore, — nous sommes tous les deux si sevrés!

Il était tenté par la veine bleue qu'il voyait à la saignée du bras. Sa gorge était serrée. Il bougea un peu, sans lâcher le bras. Son pied, contre le canapé, rencontra un petit tabouret

très bas sur lequel il s'agenouilla. Et, contraint par une puissance insurmontable, il posa ses lèvres sur le bras de Pauline, à la place qu'il convoitait.

Elle dit alors, sans s'écarter :

— C'est idiot, ce que nous faisons là !...

Mais lui, déjà, ne l'entendait plus. Sa main monta le long du bras nu, jusqu'à l'épaule. D'un mouvement nerveux et impérieux, elle serra cette main entre son bras et sa gorge. Il posa son autre main sur le sein de Pauline :

— Le fruit défendu? — demanda-t-elle languissamment, dans un murmure.

Puis leurs dernières timidités, leurs derniers scrupules furent repoussés par un désir brutal. Leurs bouches se trouvèrent. Elle l'attira et le pressa contre elle. Dans ce mouvement, ils firent tomber le livre qui dépassait le bord de la table. Georges tressaillit au bruit :

— Ce n'est rien, — lui dit-elle en l'empêchant de tourner la tête.

XXXVII

Elle était assise au bord du canapé. Lui, debout devant l'une des fenêtres, le front contre les vitres, perdait ses regards dans l'obscurité compacte de la nuit.

Elle le considérait, de loin, par en-dessous, à la fois honteuse et heureuse. Elle aurait voulu lui dire quelque chose, mais elle avait très peur, en parlant, de déchaîner l'orage que présageait le silence de Georges.

Elle prit d'abord une glace à main, à côté d'elle. Elle se recoiffa, se poudra. Puis elle regarda Georges de nouveau. Il était toujours immobile et têtu, lui tournant le dos. Elle hocha la tête, fit la moue : « Ça ne sera pas commode ! » Puis elle vit *Mademoiselle de Maupin*, par terre. Elle ramassa le volume, se leva et alla vers Lendrieux :

— Georges, voilà votre livre, — dit-elle d'un ton doux, prévenant.

Sans se retourner, il répondit, la voix sourde, et comme hargneux :

— J'ai envie de vous battre!...

Elle répéta :

— Voilà votre livre.

Brusquement il fit volte-face. Elle s'attendait presque à être battue. Il était triste, mais surtout furieux :

— Eh bien, vous êtes contente?

Elle le trouva injuste, grossier, et, une demi-seconde, elle fut sur le point de regimber. Mais elle préféra être prudente et lâche. Elle resta devant lui, les yeux baissés :

— Il ne tient qu'à vous, — dit-elle — que personne n'en sache rien...

Elle lui tendait toujours le livre. Il le prit machinalement; et, rageur comme un enfant :

— Jamais plus je n'ouvrirai ce bouquin-là! — dit-il avec colère.

Elle le trouva comique et gentil. Elle se souvenait de son récent plaisir.

Elle lui dit avec un apitoiement où il y avait un fond de coquetterie :

— Vous êtes donc bien malheureux?

Sans parler, il balança un peu la tête, ce qui signifiait : « Dame!... » Il songeait à Cécile, malade et faible, enfermée dans sa chambre. Il se considérait avec mépris; il affirma :

— Nous sommes d'une lâcheté écœurante!

Elle répéta en écho :

— Écœurante...

Cet acquiescement l'impatienta. Il aurait voulu la malmener, la secouer. Il serra seulement les poings, s'écriant :

— Mais dites donc quelque chose!

Alors, avec cynisme, elle avoua le fond de sa pensée, ce qui la préoccupait le plus en ce moment :

— Est-ce que cela a été un tel supplice?

Il haussa les épaules : il n'y avait rien à dire! Ils se turent. En dix secondes il envisagea les conséquences de leur acte. Son cœur se révolta :

— Et Cécile? — demanda-t-il avec détresse.

— Écoutez, Georges, si Cécile n'apprend jamais rien, elle ne sera pas malheureuse, et nous, nous allons essayer dès maintenant d'oublier cette histoire-là!

Indigné de ce calme, il n'était pas mécontent, toutefois, d'être réconforté, rassuré. Il insista donc :

— Alors, vous n'avez aucun remords?

Mais elle refusa de s'engager :

— Oh! je ne sais pas! Des remords! Assurément je ne suis pas fière; assurément il aurait mieux valu que rien n'arrivât!

Il fit un geste de violente approbation. Elle reprit :

— Mais ce qui est fait est fait...

Elle sourit avec effronterie :

— Et bien fait!

Il fut à la fois choqué et flatté. Puis ses remords le reprirent, et il assura de façon agressive, mais candide, qu'il aimait toujours Cécile.

— J'y compte bien, — riposta Pauline. — Il ne manquerait plus que cela!... Vous êtes un garçon terrible!... Pourquoi n'aimeriez-vous plus Cécile?

Elle s'irritait presque, immorale et bonne, de ce que Georges aurait pu cesser d'aimer Cécile à cause d'elle.

Elle commença :

— Vous pouvez très bien aimer Cécile...

Il acheva :

— ... et la tromper avec sa meilleure amie!

Elle laissa tomber ses bras :

— Patatras! vous dites toujours ce qu'il ne faut pas dire!... les grands mots... la formule définitive...

Elle se leva :

— Cela serait si simple de rentrer chacun dans sa chambre, d'y prendre un sommeil réparateur, et de ne plus jamais reparler de cette... mésaventure!

Elle lui tendit la main, affectant un ton léger :

— Bonsoir, mon ami!

Il ne prit point cette main :

— Zut! — dit-il, — je suis un romantique!... Je n'ai rien hérité des siècles galants... J'aime Cécile, je l'adore, je suis au supplice d'avoir eu la faiblesse de...

Il cherchait ses mots. Elle l'aida :

— Parfaitement, je vous comprends... Ensuite?

— Seulement...

— Seulement?

— Seulement je sens très bien que vous me plaisez beaucoup trop, et que...

— Et que?

Il se rapprocha d'elle et, à mi-voix, comme on avoue une chose honteuse :

— Et que je n'ai pas fini de vous désirer !

Elle fit un saut en arrière... Et, agitant les bras avec un effroi comique, mais véritable :

— N'approchez pas ! n'approchez pas... Voilà encore une chose que vous auriez dû garder pour vous!... Comme c'est intelligent! Maintenant, même si vous changez d'avis, vous allez vous croire engagé!

Et, sincèrement triste :

— Ah! je regrette bien ce que j'ai fait!...

Il voulut parler :

— Non, non, taisez-vous, je n'écoute plus rien. Vous allez trouver moyen de gâter irrémédiablement les choses... Bonsoir.

A son tour, il lui tendit la main :

— Non, je ne vous donnerai pas la main... Vous êtes dangereux et stupide...

Elle était d'autant plus effrayée de cet aveu ardent et brusque qu'elle même n'était pas loin de ressentir un sentiment analogue. Elle s'écartait de Georges et le fuyait, alors que volontiers elle se fût amoureusement serrée de nouveau contre lui. Mais, cette fois, mise en garde, et servie par sa volonté, elle songea que Cécile, son amie, était sous son toit, malade et désarmée ; elle songea que Cécile aimait Georges ; que lui prendre Georges serait l'action la plus noire qu'elle pût commettre. Tout à l'heure, elle avait cédé, non à Georges, mais au désir, par surprise ; une seconde chute rendrait la trahison calculée et impardonnable.

Elle ouvrit donc la porte qui conduisait à sa chambre et quitta le jeune homme, qui, à son tour gagna la sienne, le cœur plein de cendre et de fiel.

Une heure plus tard, Pauline montait chez Cécile.

La veilleuse, au fond de sa petite tour de porcelaine, éclairait le lit où la malade reposait. La respiration était régulière, le visage tranquille.

— La fièvre est presque tout à fait tombée, — annonça la garde.

Pauline aurait donné tout au monde pour que Cécile, guérie, pût reparaître, dès le lendemain, entre elle et Georges. Cette présence eût été leur sauvegarde.

Elle aurait voulu expier par une pénitence très dure la mauvaise action qu'elle venait de commettre. Alors, tout en trouvant que c'était là fort peu de chose, elle décida de veiller son amie, et renvoya la garde.

Elle s'assit dans le grand fauteuil de cuir, au pied du lit, et s'efforça à ne pas trop accueillir dans sa mémoire les souvenirs de la soirée.

JEAN-LOUIS VAUDOYER

(La fin au prochain numéro.)

ANDRÉ LE NÔTRE

L'art des jardins retrouve notre complaisance. D'habiles jardiniers, des amateurs fervents en recherchent les traditions et s'inquiètent du grand homme qui le conduisit à la perfection. Si les débris de son œuvre magnifique nous permettent de saisir l'ampleur de son génie et nous incitent à placer son nom à côté de celui de Corneille ou de Bossuet, sa biographie demeure obscure et nous avons bien peu de renseignements pour l'écrire.

André Le Nôtre appartenait à cette bourgeoisie d'où Louis XIV tira les hommes qui firent dans les arts, comme dans l'administration, le lustre de son siècle. Les Le Nôtre semblent originaires du Vexin, probablement de la vallée de Bray. Ils ont des attaches à Rouen et sont alliés avec les Corneille. Mais le père et le grand-père de Le Nôtre étaient des bourgeois de Paris, de la paroisse de Saint-Germain-l'Auxerrois. Le grand-père, Pierre Le Nôtre, dans un acte qui date de 1572, est qualifié de jardinier, marchand de fruits, bourgeois de Paris. L'acte qui nous apprend la profession de Pierre Le Nôtre vise un marché passé entre lui et Antoine-Nicolas Derville, « ordonnateur des bâtiments et jardins du parc de Sa Majesté la Reine, mère du roy, pour la bonne culture, fumer, amender, en semences et entretenement de toutes

façons, bien deument et continuellement six parterres des dits jardins, dont quatre d'hortolaiges et les deux autres d'arbres ». Et c'est ainsi que Pierre Le Nôtre devint jardinier de Catherine de Médicis. Son fils, Jean Le Nôtre, fut jardinier ordinaire du roi Louis XIII pour son jardin des Tuileries.

Cette famille Le Nôtre était, à la vieille mode française, fortement attachée à une profession dans laquelle les enfants succédaient aux pères, à un métier dans lequel se perfectionnaient les générations successives. Cette constante direction de l'esprit, cette hérédité des mêmes soins, des mêmes occupations, l'éducation professionnelle que les parents pouvaient donner à leurs enfants dès la première jeunesse, et puis cet amour, cette sorte d'honneur, qui liaient les hommes à leur tâche, expliquent en partie le degré de perfection où certains arts manuels étaient parvenus en France à cette époque.

Celui du jardinage était en grand honneur et nous savons que les jardiniers français se piquaient de dépasser les Italiens. Jean Le Nôtre servit d'abord sous les ordres de Claude Mollet. Il eut un instant la charge particulière des deux parterres qui étaient devant le pavillon des Tuileries. Mais sa situation progressa et devint assez importante pour qu'il pût accroître considérablement sa fortune. Son nom figure dans de nombreux actes d'achats d'immeubles au Châtelet de Paris. Il était propriétaire de plusieurs maisons et de terrains compris entre la rue Saint-Honoré et le boulevard, à la hauteur de l'église de l'Assomption, qui ne fut construite que beaucoup plus tard.

Jean Le Nôtre avait épousé Marie Jacquelin, d'une famille de bonne bourgeoisie parisienne. De ce mariage il eut un fils, André, et trois filles. André naquit le 12 mai 1613 dans la maison de la rue Saint-Honoré qu'habitaient alors ses parents. Il fut baptisé aussitôt. Il eut pour marraine dame Claude Martigny, femme de Claude Mollet, qualifié dans cet acte de « premier jardinier de Sa Majesté au jardin des Thuilleries ». Son parrain fut André Bérard, sieur de Maisoncelle, contrôleur général des jardins du Roi.

André Le Nôtre montra jeune de grandes aptitudes pour le dessin et pour la peinture. Dans ce foyer où l'on naît pépiniériste et jardinier de père en fils, le génie du jeune homme, apporte un certain trouble. Son exubérance, son enthousiasme

pour le beau, la passion qu'il met dans ses propos, étonnent les familiers du calme logis, inquiètent Jean Le Nôtre. Il aime son métier, il n'en conçoit pas d'autre pour son fils. Il tient à la conservation de sa charge. Il vit entouré de gens de sa corporation et que les préoccupations professionnelles absorbent.

On imagine les réunions de la famille, de ses amis, tous préoccupés des soins qu'ils prennent, celui-ci des fleurs, tel autre des orangers ou des arbres à fruits du roi. Il s'agit de s'entendre sur la meilleure époque à choisir pour certaines semailles ou plantations. Claude Mollet, le plus expérimenté, se souvient des belles choses que Dieu lui a permis de réaliser sous le règne de Henri le Grand, des poiriers qu'il a plantés jadis à Fontainebleau. Il affirme la nécessité de subordonner tous les travaux du jardinage au cours de la lune. « Il ne fait pas bon planter, dit-il, n'y poiriers, n'y pommiers quand la lune est dessous terre »; ou encore « il faut considérer en quelle lune vous serez quand vous désirerez faire semer et transplanter, parce que les semences étant de diverses qualités, l'une demandera à être semée en nouvelle lune et l'autre en décours ». Et c'est lui encore qui assure : « Les poiriers de Bon-Chrestien d'hyver sont fort domestiques; il ne faut pas les éloigner de la maison, mais les planter, si faire se peut, dans les basses-cours : ils demandent de voir souvent leur maître : l'haleine de l'homme leur est fort agréable. »

Propos charmants qui témoignent de l'amitié de ces vieux jardiniers pour les plantes qu'ils cultivaient et nous laissent deviner dans quelle familiarité ils vivaient avec les arbres et les fleurs qu'ils croyaient capables d'attachement ou de reconnaissance comme des animaux domestiques! Cet aimable radotage amusait infiniment moins le jeune André Le Nôtre que nous-mêmes. Il avait d'autres soucis que ceux de son entourage, ou du moins plaçait ailleurs ses complaisances. Il voulait apprendre la peinture.

Comme dans ces maisons du Tiers on fait alors grand cas de la culture de l'esprit, Jean Le Nôtre ne s'oppose pas plus à l'entrée de son fils dans un atelier que le tapissier Poquelin ne s'oppose à l'entrée de Molière au collège de Clermont.

André Le Nôtre commença donc de fréquenter assidûment l'atelier de Simon Vouet premier peintre du roi Louis XIII.

Les contemporains s'accordent pour reconnaître que Vouet était un professeur excellent et que « ses préceptes formèrent d'habiles gens ». Parmi eux on cite Le Sueur et Le Brun. Le Nôtre et Le Brun s'étaient pris d'amitié. Des goûts semblables, une même façon de comprendre la beauté les avaient tout de suite rapprochés et les tenaient unis par ces forts liens que créent chez les adolescents des communes aspirations. Le Brun quitta très vite l'atelier de Simon Vouet, mais son intimité avec Le Nôtre n'en fut point ralentie. Ce commerce fut peut-être plus profitable à Le Brun et à Le Nôtre que les leçons même de leur maître. On sait tout ce que deux intelligences agiles et curieuses se prêtent mutuellement, comme elles s'entraînent, s'élèvent et se grandissent. Impatient de toute autorité, Le Brun avait une sorte d'esprit naturel, le goût de la culture et l'appétit du savoir. Il aimait, disent ses biographes, les studieuses lectures, lisait et commentait Descartes. Il communiqua à Le Nôtre sa haine, toute cartésienne, pour les « irrégularités » de la nature.

Jal dit que Le Nôtre « quitta un jour la peinture pour prendre le crayon de l'architecte »; mais il néglige de nous apprendre quel fut l'architecte qui enseigna son art au futur dessinateur des jardins royaux. Il y avait à Paris une pléiade d'architectes excellents. Étienne Martellange, Jacques Le Mercier, Jean Ier Ducerceau, Le Muet, François Mansart étaient à l'apogée de leur vogue. Auquel de ces maîtres Le Nôtre demanda-t-il des conseils?

Le Nôtre a donné de telles preuves d'attachement à la famille de Mansart, que des auteurs en ont inféré que le jardinier de Versailles avait été l'élève de l'homme habile qui dessina le parfait jardin de Bressy. Tout porte à le croire; mais nous n'en possédons aucun témoignagne certain. Et d'ailleurs un même esprit inspirait tous ces architectes. Ils réagissaient contre la fantaisie sentimentale de l'architecture du XVe siècle. Ils cherchaient à apporter dans leurs constructions une parfaite régularité et une composition sévère. Ils prisaient avant tout les belles ordonnances, comme en témoignent Saint-Eustache, Saint-Paul, l'Oratoire, la Sorbonne, le Val-de-Grâce. A leur école, mieux encore qu'à celle de Vouet, Le Nôtre apprenait à conduire toute construction selon les lois de la raison.

Cependant Jean Le Nôtre s'efforçait d'intéresser son fils aux travaux de sa profession. A mesure qu'il avançait en âge, André Le Nôtre saisissait mieux l'intérêt qu'il aurait à recueillir la survivance de son père. Il avouait qu'il y a dans le jardinage « matière à employer les qualités d'un peintre ». Il reprenait des idées qu'il avait entendu exprimer à Claude Mollet sur la nécessité de maintenir « les broderies, les palissades ou les portiques à l'échelle du jardin », sur l'agrément qui se trouve aux harmonies des tons obtenues par le choix des plantes. Si bien que Jean Le Nôtre put demander au roi Louis XIII pour André Le Nôtre la survivance de sa charge de jardinier ordinaire des Tuileries. Il l'obtint le 26 janvier 1637. Ce document établit qu'alors André Le Nôtre a déjà quelque expérience dans l'art du jardinage. Le roi a reçu « bon et louable rapport de la personne de son cher et bien-aimé André Le Nôtre, de ses sens, suffisance, loyauté, prud'homie, expérience au fait des jardins ». Le brevet qu'il lui accorde l'institue non pas le successeur de son père, mais son collaborateur jusqu'au jour de sa mort.

Nous ignorons quel fut le premier jardin dessiné par André Le Nôtre ; mais c'est certainement aux Tuileries qu'il commença de s'intéresser à son art. Sans doute il y travailla de ses mains avant d'en transformer le plan. Il ordonnait la décoration de fleurs des grands parterres. Vers le même temps, il était promu « premier jardinier des jardins de Monseigneur, frère unique de Sa Majesté ». Gaston d'Orléans aimait les fleurs. Il eut à Blois un jardin de plantes « lequel, dit La Fontaine, on tenait pendant sa vie pour le plus parfait qui fût au monde. » Le Nôtre n'eut point à s'occuper de Blois, mais du Luxembourg.

Il y montrait des qualités et des aptitudes plus élevées que celles d'un simple jardinier, puisque la régente l'appelait à un nouvel emploi. « Aujourd'huy, deuxième décembre, mil six cent quarante trois, — dit le brevet signé Louis et contresigné Guénégaud, — le Roy estant à Paris, voulant qualifier et favorablement traiter André Le Nostre, jardinier des deux grands parterres de son palais des Thuilleries, en considération de ses services et de *la grande capacité* et *expérience qu'il a à dessiner*, Sa Majesté, par l'avis de la reine régente,

sa mère, l'a retenu et retient en l'estat et charge de dessinateur des plants et parterres de tous ses jardins pour doresnavant l'y servir, en jouir et user aux honneurs et droits qui y appartiennent et aux gages de mil livres que Sa dite Majesté veut lui estre payés pour chacun an. » C'est l'acte décisif par où Le Nôtre sort de la condition de ses ancêtres, se fixe dans une profession dont il entrevoit la beauté, et trouve enfin l'emploi de son génie.

Trois ans auparavant, au mois de janvier 1640, Le Nôtre s'était marié. Il avait épousé Françoise Langlois, fille de François Langlois, sieur du Hamel, conseiller ordinaire de l'artillerie de France, gouverneur des pages de la grande écurie, et d'Antoinette Jacquy, son épouse. Le contrat de mariage avait été passé le 16 janvier par devant Jacques Morel et Jean le Vasseur notaires, gardenotes du roi en son chastelet de Paris. Les parents et les amis des deux familles y avaient comparu. C'étaient pour la plupart des officiers de la maison du roi ou des princes; de nobles hommes ou de grands bourgeois. Françoise Langlois apportait en dot la somme de six mille livres. Jean le Nôtre et sa femme s'engageaient à remettre à leur fils, à la veille de ses épousailles, deux cents livres de rentes, rachetables en un seul payement pour la somme de trois mille six cents livres.

Le Nôtre a vingt-sept ans. C'est un beau cavalier, au visage fin, aux yeux clairs et bleus dans lesquels on lit l'enthousiasme, l'étonnement toujours renouvelé devant le charme des choses, et puis la décision d'en arrêter le rapide écoulement pour en fixer la beauté. C'est un jeune vainqueur! Rien de guindé en lui, rien du fonctionnaire plein de l'importance de sa charge; mais, alors même que, sa perruque rejetée en arrière, il se penche sur les parterres pour y rectifier un alignement ou l'agencement des fleurs et des buis, il garde dans son agilité juvénile une charmante noblesse. Il possède à la fois le goût de la vie et le sens de la grandeur, allié à « une naïveté et à une vérité charmantes ». Sa « probité », son « exactitude », et sa « droiture » le faisaient aimer de tout le monde. « Jamais, dit Saint-Simon, il ne sortit de son état, et fut toujours parfaitement désintéressé. »

Parce que nous voyons, ces hommes du XVIIe siècle sous

leur perruque et en habits d'apparat, parce que nous avons mis leur art en formules sèches, nous avons une tendance à nous les représenter gourmés, impassibles, épris de seules abstractions. N'allons pas nous imaginer un Le Nôtre géomètre ! Il a « grande capacité et expérience pour le dessin » comme disent ses brevets ; mais il manie la bêche, il remue la terre, il aime les fleurs odorantes et colorées et surtout les beaux arbres robustes et élancés qui montent d'un jet puissant vers le ciel et sont de vivantes colonnes.

Les poètes romantiques se sont flattés d'avoir découvert et cultivé les premiers le sentiment de la nature. Ce qu'ils ont été les premiers à développer, c'est une exaltation sans critique devant le moindre bouquet d'arbres, le moindre filet d'eau, courant capricieusement dans la campagne. Ils furent, certes, les premiers à admirer notre terre et ses aspects, en bloc, quels qu'ils soient et pour la seule raison qu'ils sont naturels. Les Français du XVIIe siècle se montraient plus réservés. La Fontaine nous confie que Racine aimait comme lui extrêmement les jardins, les fleurs et les ombrages, et que ces passions leur remplissaient le cœur d'un tendre émoi. Seulement les contemporains de Le Nôtre regardaient sans surprise les campagnes ombragées et fleuries, les champs, les ruisseaux et les bois, et ils ne s'étonnaient point des joies que la nature leur donnait. Démêlant même ce que cet état de sensibilité avait, on peut dire d'animal, ils ne cherchaient point à le cultiver ; ils gardaient leur complaisance pour les sites où l'art de l'homme était intervenu pour spiritualiser le paysage.

Les classiques, ce sont des hommes pour qui les lois de l'esprit existent, et qui y plient toutes les œuvres qui sortent de leur imagination. Le Nôtre ne fait point autre chose. Les eaux, la terre, le feuillage et jusqu'au ciel sont par lui asservis aux lois de l'intelligence. Le sculpteur Rodin admire que dans les œuvres de nos grands artistes on ne trouve plus aucun déchet inexpressif de formes, de lignes et de couleurs : « Tout, dit-il, absolument tout s'y résout en pensée et en âme ». C'est ainsi qu'il en va dans nos jardins à la Française.

*
* *

L'année 1640 qui vit le mariage de Le Nôtre fut celle où Nicolas Fouquet commença d'accommoder son domaine de Vaux. Il est très certain que Le Nôtre ne fit pas partie de la première équipe d'artistes et d'architectes conviés par le Surintendant. Il ne fut appelé que beaucoup plus tard dans la vallée de l'Anqueuil et certainement pas avant 1656, date de l'accord entre l'architecte Le Vau et Fouquet. Avant cette date nous ne connaissons avec certitude aucune œuvre de Le Nôtre. A Vaux, il entre vraiment en scène. Cependant, il y composa les jardins selon la méthode et dans la manière de ses devanciers. Il les surpassa seulement par la richesse de ses inventions et par sa science de la perspective. Il ne tenta pas plus qu'eux de dépasser les limites où la tradition l'enfermait. Il n'employa le plan vertical des arbres, sans lequel il n'y a pas d'architecture végétale, que pour fermer son jardin, pour emprisonner la vue. Pour la conduire et la guider dans l'espace découvert qu'il se proposait de fleurir et d'orner, ne disposant point de murailles de verdure, il choisit l'élément dont les surfaces se détachent bien nettes : l'eau. Le long de l'allée centrale il fait courir deux ruisseaux que soulignent des bordures de gazon et dans ces ruisseaux il place des jets d'eau fort rapprochés les uns des autres, si bien qu'ils forment, selon l'expression de mademoiselle de Scudéry, comme une balustrade de cristal de chaque côté de l'avenue.

Ainsi Le Nôtre établit le squelette de sa construction. Tout autour s'ordonnent logiquement les parterres de fleurs et d'eau, les ronds-points, les tapis de gazon. Perpendiculairement à cette allée court un grand canal, et des cascades au-dessous des bois ferment l'horizon. Nul jardin, ni à Anet, ni à Liancourt, ni à Rueil, ne présente un ensemble aussi bien lié, ne donne une pareille impression d'unité.

Beaucoup d'auteurs ont écrit que Fouquet révéla Le Nôtre à Louis XIV. Ils ont exagéré, puisque Le Nôtre était depuis fort longtemps au service du roi, qu'il avait depuis dix-huit ans la charge de dessinateur des plants et jardins royaux et qu'il était depuis 1657 contrôleur général des Bâtiments; mais à

Vaux, Louis XIV vit tout ce qu'il pouvait attendre de son serviteur.

A Versailles le génie de Le Nôtre, ne connaît d'autres obstacles que les résistances de la nature ; car tous les moyens matériels dont un homme du XVIIe siècle peut disposer pour aborder une telle lutte, Louis XIV va les mettre à la disposition de son jardinier.

L'entente du roi et du dessinateur de son parc ne se dément pas un instant durant ce long et laborieux travail. Ce n'est pas une nouveauté de dire que Louis XIV aimait la grandeur par-dessus tout. Dès que Le Nôtre lui eut exposé ce qu'il pouvait entreprendre à Versailles, il déclara qu'il avait « du grand dans l'esprit » et fut conquis entièrement. Lafond de Saint-Yenne dit que l'estime de Louis XIV pour les hommes de génie allait jusqu'à la passion, et qu'il était passionnément attaché à Le Nôtre. En réalité quand il s'agit de la création de Versailles on peut dire que ces deux hommes n'en font qu'un. Le Roi ne cherchait pas à inventer, mais il voulait tout comprendre et s'y appliquait avec acharnement. Il possédait « un heureux instinct qui lui faisait saisir toujours non seulement le bon et le meilleur, mais encore l'excellent. »

Louis XIV voulait une résidence magnifique. Il s'y connaissait en magnificence; mais il était inhabile à en imaginer les détails et l'agencement. Il désirait que tout fût ordonné, hiérarchisé, que son esprit pût tout embrasser autour de lui; mais il était impuissant à mettre de l'ordre, de la clarté, de l'intelligibilité dans le décor qui l'entourait. Il avait le goût de l'empire jusqu'à vouloir imposer sa domination au monde végétal. Le Nôtre lui donna, selon le mot de Saint-Simon « ce plaisir superbe de forcer la nature que ni les guerres les plus pesantes, ni la dévotion ne purent émousser ».

On connaît l'enthousiasme du roi quand sur le terrain de Versailles, Le Nôtre, pour la première fois, lui exposa ses projets. Le jardinier désignait l'emplacement d'un parterre, d'une avenue, d'un rond d'eau. Et chaque fois le roi enchanté l'interrompait, disant : « Le Nôtre je vous donne vingt mille livres ». Si bien que Le Nôtre s'écria avant d'arriver au bout : « Sire! votre Majesté n'en saura pas davantage, je la ruinerais... » Louis XIV, qui, selon le mot de Primi Visconti, savait si

bien faire le roi en tout, qui composait toutes ses attitudes et distribuait avec tant d'art ses paroles, son sourire, même jusqu'à ses regards, Louis XIV qui tenait à distance les plus grands seigneurs, à tel point dit Saint-Simon « qu'il fallait s'accoutumer à le voir si en le haranguant on ne voulait s'exposer à rester court », Louis XIV traitait Le Nôtre en ami, et souffrait de lui toutes les familiarités. Le Nôtre l'embrassait quand il le voyait partir en voyage ou en revenir, ou bien il lui tenait tête, osait le contredire s'il se croyait sûr de son fait; et le roi cédait.

On cite les bontés et les attentions de Louis XIV pour Molière : c'était bien peu auprès de celles qu'il avait pour Le Nôtre. Le Nôtre touchait un traitement régulier de douze cents livres comme dessinateur des jardins royaux, un peu plus de quatre cents livres comme contrôleur général des bâtiments et environ neuf cents livres du chef de sa charge aux Tuileries. Mais, dès 1661, le roi enchanté de ses services lui faisait verser des gratifications et lui offrait des cadeaux de toute espèce. En 1675, il lui fit délivrer des lettres de noblesse et voulut lui donner des armes; mais Le Nôtre répondit avec sa verve et sa modestie accoutumées qu'il avait les siennes : trois limaçons couronnés d'une pomme de chou, ajoutant : « Sire pourrais-je oublier ma bêche? N'est-ce pas à elle que je dois la bonté dont Votre Majesté m'honore ». Le roi prit texte de cette boutade et fit composer les armes de Le Nôtre, qui furent de sable à un chevron d'or accompagné de trois limaçons d'argent, les deux du chef adossés et celui de la pointe contourné.

Jardinier des Tuileries, Le Nôtre avait son logis dans l'un des bâtiments qui dépendaient de ce palais; mais Louis XIV voulait l'avoir près de lui à Versailles et quand il entreprit de faire construire une ville autour de son château, il lui donna une maison. Elle porte aujourd'hui le numéro 16 de la rue Hoche, Le Nôtre y fit de fréquents séjours. Le roi ne pouvait se passer de lui. En 1677 il alla jusqu'à le faire venir dans son camp devant Cambrai, en même temps que Le Brun et Van der Meulen. Le Nôtre voyagea en poste; il fut logé chez le prince de Condé et partagea la vie du roi durant son séjour au camp. Quand la citadelle se fut rendue, Le Nôtre

assista au défilé de la garnison à côté du monarque. Louis XIV avait mandé auprès de lui Le Brun et Van der Meulen pour qu'ils le représentassent dans le décor de son camp, mais c'était par amitié qu'il avait voulu voir Le Nôtre, pour parler avec lui, quelques instants, de ses bâtiments et de ses jardins. Quand il le congédia, il l'honora d'une embrassade en lui recommandant de se bien conserver. Dès 1661 le roi travaillait avec Le Nôtre comme avec un de ses ministres, voulant être tenu au courant des moindres détails concernant les travaux, voyant et annotant tous les rapports qui lui étaient soumis, suivant avec passion les étapes du grand œuvre mené par son jardinier.

Il semble que l'ambition de Le Nôtre se soit exaltée à Versailles en proportion des difficultés qu'il trouvait devant lui. Pour encadrer le modeste château de Louis XIII, Boyceau et Jacques de Menours avaient exécuté des parterres en buis taillés « dont les dessins rappellent ceux des recueils de broderies et de dentelles gravés à Venise au XVIe siècle »; mais une estampe de Gomboust montre que ces massifs étaient resserrés autour du château sur un très petit espace, que bornaient un bois et des fondrières. Le parc n'était qu'une garenne pour les plaisirs de la chasse. Quant au reste du pays, Saint-Simon n'exagère guère quand il dit que c'était « le plus triste et le plus ingrat de tous les lieux, sans vue, sans bois, sans eau, sans terre parce que tout y était sable mouvant et marécage ». Colbert s'écrie « qu'il est impossible de faire une grande maison dans cet espace. Le terrain est serré par le village, l'église, l'étang. La grande pente des parterres et des avenues ne permet pas d'étendre ni d'occuper davantage de terrain, sans renverser tout, et sans faire une dépense prodigieuse... » De cette terre chaotique, Le Nôtre va faire la merveille d'ordre, de proportion, de clarté que nous connaissons.

L'ordonnance générale qui doit donner au paysage sa forme intelligible semble arrêtée dès le printemps de 1662. Mais chaque année elle recevra un développement, imprévu au premier jour. Les détails en seront constamment bouleversés. Le Nôtre a d'abord conçu Versailles, comme un parc fermé, plus grand certes que Vaux, que Rueil, que tous les parcs jus-

qu'alors tracés, mais cependant limités. Terrasses, escaliers, pentes douces ont réalisé l'unité du plan. Des allées d'arbres taillés, de hautes charmilles, conduisent l'œil aux bosquets, aux pièces d'eaux, points cruciaux de la construction. Une architecture végétale, toute nouvelle tient l'œil et l'esprit prisonniers. Partout la terre ou l'eau, les murailles de verdure ou de marbre et le ciel. La réduction de tous les éléments du paysage à ces trois unités le rend immédiatement concevable et fait de sa beauté et de sa grandeur un domaine de l'intelligence.

Mais si reculées que fussent, à Versailles les bornes du parc, elles étaient encore trop proches. Le Nôtre n'hésita pas à les supprimer. Il créa le Grand Canal : exemple incomparable de l'aisance avec laquelle les hautes disciplines de l'esprit rapprochent de nous l'infini.

Jamais Le Nôtre ne réalisa une œuvre plus claire, et de proportions plus heureuses que les Tuileries. Il commença par dégager le terrain des bâtiments qui l'encombraient. Les bastions qui fermaient le parc du côté de la barrière et lui donnaient un air fortifié, disparurent. Leurs soubassements servirent à disposer l'harmonieux fer à cheval qui termine le jardin. Une esplanade de dimensions parfaites s'étendit au pied du palais. Les charmilles et les rangées d'arbres plantés à 120 toises de là formèrent une perspective que Le Nôtre prolonge bien au delà du jardin, entre une double bordure de marronniers de l'Inde. Cette allée devait devenir dans la suite l'Avenue des Champs-Élysées. Elle est la véritable trouvaille de Le Nôtre aux Tuileries. C'était un jeu pour le jardinier de Versailles de vaincre les difficultés provenant de la pente du terrain ; mais déjà il se révoltait contre les limites fixées à la vue, limites qu'acceptaient si facilement ses devanciers, et qu'il avait acceptées lui-même à Vaux. Aux Tuileries cependant les bornes s'imposaient plus impérieusement que nulle part ailleurs, puisque les murs du jardin étaient ceux de Paris. Peu importe à Le Nôtre. Sa pensée l'entraîne : il agrandit Paris pour étendre la perspective du parc.

L'avenue qui escalade la butte Marigny est née de la même inquiétude intellectuelle qui poussa Le Nôtre à creuser

le grand canal de Versailles. Aussi reste-t-elle une des parties les plus significatives de son œuvre. Dans les parcs déjà anciens où le roi lui commande de travailler, sitôt qu'il intervient, naissent l'ordre, la clarté; les bornes de l'horizon se reculent. C'est comme si l'harmonie du jardin se haussait d'un ton. Un paysage qui n'était agréable ou charmant prend tous les caractères de la beauté. A Fontainebleau il simplifie les parterres, construit des bassins et des canaux qui forment les grandes lignes du parc et lui permettent de s'étendre tout en restant intelligible. A Saint-Germain, il crée les terrasses plantées d'ormes et de charmilles, où, selon l'expression de Saint-Simon, il semble avoir assemblé les merveilles de la vue. Sur les coteaux de Saint-Cloud, où il travaille pour Monsieur, se préoccupe-t-il de mettre ses jardins en harmonie avec la grâce molle et onduleuse des berges de la Seine? Non point. Le premier souci de Le Nôtre est de faire disparaître la grande irrégularité du terrain et l'on ne s'explique pas, dit d'Argenville, comment « cet habile homme » a pu réussir à donner une telle impression d'unité dans un lieu qu'on a connu aussi mouvementé.

Mais son œuvre la plus importante après Versailles fut certainement Chantilly. Le Grand Condé l'y appela en 1663. Le Nôtre trouva sur les confins du Valois un pays très différent de Versailles et que la nature semblait avoir comblé de ses dons. Versailles était un désert, Chantilly au contraire offrait tout en abondance : futaies, eaux vives, terres fécondes. Aux charmes de ce paysage, Le Nôtre comprit qu'il ne pouvait ajouter qu'un attrait, celui de l'ordre. Il s'exerça à éliminer, à châtier et non plus à enrichir. Il ne se contenta pas de dessiner le jardin que lui demandait le prince, il agença la région tout entière. Il entreprit de mettre de la clarté jusque dans les forêts. Dans les halliers épais de Chantilly, au milieu desquels les meutes elles-mêmes hésitaient, les troupeaux de cerfs, dit le grand Condé, trouvaient des retraites jamais troublées par les chasseurs. Le Nôtre ouvre des routes; il perce les bois de telle façon qu'un chevreuil ne saurait plus s'y dissimuler. La forêt de Chantilly devient une sorte d'étoile. De son centre, d'immenses avenues, comme autant de télescopes, sont braquées dans toutes les directions si bien qu'au

milieu des bois nous arrivons à en embrasser la totalité. Les arbres ne nous cachent plus la forêt. L'esprit prend possession de ce nouveau domaine. Tout se fait facile, intelligible.

Vaux, Versailles, Saint-Cloud, Les Tuileries, Chantilly peuvent être considérés comme des œuvres types de Le Nôtre; mais il dessina bien d'autres parcs. Tous les seigneurs de cette époque voulaient un jardin tracé sur ses plans. Il planta Choisy pour la grande Mademoiselle, Sceaux pour Colbert, Meudon pour Louvois. Il dessina Dampierre, si plein de noblesse, Pontchartrain, le jardin de l'évêché de Meaux, où devait vivre Bossuet, Bourges, Guermantes, Cramayel-en-Brie, Pinon et les avenues de la Mésangère demeurées presque intactes; et Livry, et Montjeu, et Montdétour et Villers-Cotterets, et Courances et Pomponne et vingt autres! L'activité de Le Nôtre ne se bornait point à la France. Il avait planté à Belœil, en Belgique, un parc qui fut bouleversé au XVIIIe siècle par le prince de Ligne. Le landgrave de Hesse sut l'attirer à Cassel où il fit de beaux jardins sur les bords de la Fulda.

Le principal déplacement que se permit Le Nôtre fut son voyage en Italie. Il désirait depuis longtemps voir Rome. Architectes, statuaires, peintres français de ce temps considéraient l'Italie comme la terre nourricière de tous les arts et ne se croyaient pas instruits s'ils n'avaient séjourné à Rome et travaillé d'après les maîtres Italiens. Le Nôtre partageait ces sentiments et sa modestie l'inclinait à dire que ses jardins étaient peu de choses auprès de ceux qu'on voyait à Frascati. Il sollicita donc de Louis XIV la permission de voyager en Italie et le roi lui en donna licence au mois de juin de l'année 1679. On lui confia même une sorte de mission. Colbert avait fondé à Rome une académie destinée, à peu près comme notre École actuelle de Rome, à recevoir de jeunes français et à les pousser dans l'étude des arts. Charles Érard avait été chargé de la direction de cette académie. Le Nôtre devait fournir au Ministre un rapport sur l'état dans lequel il la trouverait. Il voyagea avec la duchesse Sforce, avec sa sœur la duchesse de Nevers, avec le duc de Nevers et avec le maréchal de Vivonne. En arrivant à Rome, Le Nôtre « fut surpris de

n'y rien trouver de ce qu'il avait imaginé ». C'est du moins ce que nous affirme son neveu Claude Desgots. Ce jeune homme était pensionnaire du Roi à l'Académie de France. Pendant le séjour de Le Nôtre en Italie, il lui servit de truchement. Claude Desgots écrit pour expliquer les désillusions de son oncle : « Les Italiens n'ont point de jardins qui approchent des nôtres. L'art de les faire est un art qu'ils ignorent absolument »; et il ajoute que « Le Nôtre admira leurs places publiques, les belles fontaines qui y sont en grand nombre, leurs magnifiques églises, plusieurs palais, les superbes tableaux et les fameuses statues qui charment les véritables connaisseurs ».

Le Nôtre fut accueilli à Rome par le duc d'Estrées qui lui donna sa maison. Le pape Innocent XI voulut le voir dès son arrivée. Le Nôtre se rendit à l'audience accompagné de son neveu Desgots. « Après les génuflexions, dit Desgots, le pape le fit lever et demanda à voir les plans de Versailles dont il avait beaucoup entendu parler, on les lui montra et Sa Sainteté fut étonnée de la quantité de canaux, de fontaines, de jets d'eau et de cascades; elle crut qu'une rivière fournissait cette prodigieuse abondance d'eau; mais sa surprise redoubla quand on lui répondit qu'il n'y en avait point, que l'on avait fait un nombre infini d'étangs et que par des conduits et des tuyaux, on faisait venir les eaux dans de grands réservoirs. « Cela coûte donc des sommes prodigieuses? dit alors le pape. — Saint-Père, cela ne passe pas encore deux cent millions. » A cette réponse la surprise de Sa Sainteté augmenta à tel point qu'il serait difficile de la décrire. Le Nôtre alors s'écria : « Je ne me soucie plus de mourir, j'ai vu les deux plus grands hommes du monde : Votre Sainteté et le roi mon maître. — Il y a grande différence, dit le pape, le roi est un grand prince victorieux; je suis un pauvre prêtre serviteur des serviteurs de Dieu, il est jeune, je suis vieux. » Le Nostre, charmé de cette réponse, oublia qui la lui faisait et frappant sur l'épaule du pape lui répondit à son tour : « Mon révérend Père, vous vous portez bien et vous enterrerez tout le Sacré-Collège. » Sa Sainteté qui entendait le français rit du pronostic. Le Nostre, charmé de plus en plus de la bonté et de l'estime particulière qu'elle témoignait pour le roi, ne consulta plus que ses

entrailles; il était si fort dans l'habitude d'embrasser ceux qui publiaient les louanges de son Maître, qu'il embrassa le pape. »

Cette visite fit beaucoup de bruit dans le monde. De retour chez lui, Le Nôtre écrivit à son ami Bontemps, « et lui fit un détail exact de cette conversation ». Louis XIV ne manquait pas de demander à son premier valet de chambre des nouvelles de Le Nôtre et Bontemps lisait au roi les lettres qu'il recevait de Rome. Celle-là fut lue un matin au petit lever. Le duc de Créquy qui se trouvait là dit qu'il gagerait mille louis contre un que la vivacité de Le Nôtre n'avait pu aller jusqu'aux embrassements. « Ne pariez pas, lui répondit le roi, quand je reviens de campagne, Le Nostre m'embrasse, il a pu embrasser le pape. » Saint-Simon a résumé en une phrase cette anecdote qui nous éclaire sur la nature spontanée, la vivacité chaleureuse et la bonhomie de Le Nôtre. Le pape en fut charmé. Il voulut le revoir et lui ordonna de refaire à la mode française les jardins du Vatican. Les princes romains suivirent l'exemple d'Innocent XI. Le Nôtre donna les plans des jardins de la villa Pamphili et de la villa Ludovisi et certainement de beaucoup d'autres parcs qui portent encore la marque de son génie.

Si l'on compare le bosquet de la salle de bal que Le Nôtre dessina à son retour, à ses œuvres précédentes, ou le parc de Pontchartrain à celui de Saint-Cloud, de Chantilly ou de Meudon, on ne voit pas très clairement ce que ce séjour en Italie ajouta à son génie. Il rapporta de Rome quelques belles pièces destinées à enrichir les collections du roi et les siennes propres : des tableaux, des statues antiques et des médailles ; mais nulle invention nouvelle, rien qui modifiât son art.

Comme Louis XIV lors du retour de Le Nôtre distribuait les charges de la maison de la Dauphine, il lui donna celle de Maître d'Hôtel. C'était une charge négociable qu'il dut revendre. Les libéralités du roi ne s'arrêtèrent point là et les marques de son contentement devaient se suivre jusqu'à la mort de Le Nôtre. La même année 1680, il lui donnait une pension de trois mille livres, pension qui fut bientôt doublée. L'année suivante, il le faisait chevalier de Saint-Lazare, en même temps qu'il l'envoyait siéger à l'Académie d'architecture.

Le Nôtre porta la croix de cet ordre jusqu'au jour où il fut supprimé. Alors il fut nommé chevalier de Saint-Michel. Et Louis XIV lui permit par une grâce particulière « de porter la croix dudit ordre attachée sur l'estomach, avec un ruban de bleu céleste, pour que cette marque d'honneur et de distinction fît connaître la satisfaction qu'il avait de ses services ».

Cependant, si l'on en croit Claude Desgots, le désir de Louis XIV de conduire lui-même les travaux de ses maisons et de ses jardins ne fut pas étranger à la décision que prit Le Nôtre, vers 1693, de se démettre de ses charges. « Il ne trouvait pas que le plus grand roi du monde sût l'art des jardins aussi parfaitement que lui et le disait sans se contraindre; il disputa quelque temps, mais voulant mettre une distance entre la vie et la mort, il résolut de se retirer et en demanda la permission. » Quoi qu'il en fût, il ne peut être question de disgrâce. Claude Desgots lui-même conte que Sa Majesté combla Le Nôtre de bontés et ne fit droit à sa demande qu'à condition qu'il suivrait l'ordre qu'elle lui donnait de la venir voir souvent. Pour lui faciliter ses séjours à la cour, Louis XIV lui fit donner un appartement au Grand Commun, une chambre à Trianon. Le roi avait coutume de l'y loger.

Le Nôtre se préoccupait d'assurer la survivance de sa charge aux Tuileries à Armand Mollet, descendant de son maître Claude Mollet. Il en eut permission au mois d'avril 1692. Le même jour, un brevet signé du Roi et de Phelypeaux donnait à deux de ses neveux, Claude Desgots et Jean Michel Le Bouteux, sa succession dans la charge de Dessinateur des plants et parterres des jardins royaux. Le 24 août 1693, le roi, en considération des services rendus par Le Nôtre dans ses bâtiments, et désirant même « faire passer à sa femme la grâce qu'il voulait lui faire » signait un brevet de six mille livres de pension annuelle, réversible à sa veuve au jour de son décès.

*
* *

Versailles, Chantilly, Saint-Cloud, les Tuileries, Meudon, le Vatican, les montagnes abaissées, les fleuves détournés de

leurs cours, les forêts policées : notre imagination ne peut concevoir la tâche de Le Nôtre que comme un travail de Titan. Les dernières pages de sa biographie vont cependant nous dire quel homme simple il était demeuré. Ses portraits les mieux connus, ceux de Carlo Maratti, datent de cette époque. Ils le représentent la figure pleine, superbement encadrée par la perruque qui ajoute encore de la dignité au large front. Les yeux clairs dont on sent le regard frais comme ceux des enfants, conservent au visage une jeunesse et une ingénuité inaltérables. Le nez busqué lui donne une apparence de ténacité. La bouche plissée d'un bon sourire et le double menton trahissent la bonhomie du personnage, auquel ni la croix de Saint-Lazare ni la cravate de dentelles, ni les chamarures n'arrivent à conférer cet air d'importance et cette morgue qu'on voit à tant de portraits officiels. C'est l'homme qui « en toute occasion, loin de se méconnaître, se rappelait son origine avec une simplicité noble que l'on conserve rarement dans la fortune » : Ainsi s'expriment en même temps les images de Carlo Maratti et la relation de Claude Desgots.

Voici Le Nôtre retiré de la Cour, déchargé de ses fonctions et qui veut, selon le conseil du sage, « vivre entre ses parents le reste de son âge ». Ses parents, ce n'est plus que sa femme, Françoise Langlois, son beau-frère, le sieur de Reddemont, sa belle-sœur, ses neveux et nièces Desgots, Bouchard, Freret, Le Bouteux et le Prince.

Le Nôtre a perdu son père le 8 décembre 1655. Dès cette époque sa mère est venue vivre auprès de lui, dans son appartement des Tuileries, mais elle est morte elle-même au mois de mai 1675. Jean Le Nôtre et sa femme reposent à Saint-Roch et près d'eux dorment les enfants d'André Le Nôtre, car il y a dans sa vie d'apparence si unie, si facile, le plus angoissant des drames. Il a eu trois enfants qui lui ont été enlevés tous les trois; alors, il a en quelque sorte adopté les enfants de ses sœurs. C'est d'eux qu'il est entouré; il fait leur fortune, sollicitant pour eux auprès du roi, des ministres et des princes.

Dans la maison, c'est la dame Le Nôtre qui veille à la bonne gérance et à la fortune. « Elle tient la main, selon les termes employés par Le Nôtre, à la conservation du bien

qu'ils ont » et sait même l'accroître « par sa bonne conduite, économie et épargne », lui de son propre aveu « ayant toujours été incliné ordinairement à force dépenses pour son cabinet de curiosités; sans songer à conserver et peu jaloux du bien, mais seulement de la gloire et de l'honneur ».

Ce bien était assez considérable. M. Ch. Gosselin a calculé que les revenus d'André Le Nôtre s'élevaient à près de trente-cinq milles livres. Du chef de son père il avait hérité de plusieurs maisons et de grands terrains situés au Faubourg Saint-Honoré. Françoise Langlois tenait de ses parents des propriétés plus importantes encore. Une grosse part de ces revenus était destinée aux bonnes œuvres. Le Nôtre avait la réputation d'être un homme très charitable, dans un siècle où cette vertu était commune et n'attirait guère l'attention. Il logeait une pauvre vieille femme dans un réduit qui déparait sa maison des Tuileries, et qu'il ne laissa jamais abattre bien qu'il fût signalé sur les plans même comme constituant un danger de feu.

Cette maison des Tuileries où Le Nôtre passa la plus grande partie de sa vie, s'élevait au-devant du pavillon de Marsan. Elle en était séparée par un étroit passage, qu'un plan de 1694 désigne comme « lieu à mettre le fumier ». Elle donnait au nord sur la cour de la Grande Écurie, au sud sur le Jardin des Tuileries. Elle se composait d'un rez-de-chaussée et d'un premier étage; elle était entourée des jardins privés de Le Nôtre. Deux jardiniers les cultivaient. Quarante lauriers roses et deux grenadiers dans leurs caisses égayaient une de ses faces. Sur l'autre façade quatorze orangers taillés en boules formaient l'encadrement du bâtiment et des parterres.

La grande curiosité de ce logis, c'étaient les salles et cabinets du bas de la maison; ils formaient un véritable musée. Le Nôtre s'était consolé de n'être point un grand peintre en collectionnant des tableaux. Il en possédait de magnifiques : cinq grandes compositions de Poussin qui sont aujourd'hui au Louvre, plusieurs œuvres de l'Albane, du Dominiquin, de Breughel le Vieux, de Claude Gellée, un Saint-Jean-Baptiste du Bernin, des Mignard, des gravures de Rembrandt, de Rubens, de Van Dyck! La collection de sculpture contenait un des captifs de Michel Ange, et le catalogue de toutes ses

richesses d'art occuperait un volume. Quand il quitta le service du roi en 1693, Le Nôtre lui offrit quelques-uns de ses tableaux; et le *Mercure de France* raconte que « Sa Majesté fut également surprise qu'un particulier eût pu assembler des pièces si rares, et qu'il voulût renoncer pour les lui donner à tout ce qui a toujours fait son plaisir ».

Le jardinier de Louis XIV avait emporté dans sa retraite des amitiés illustres et nombreuses. Il les énumère lui-même dans une lettre à Pontchartrain. « Les amis, écrit-il, sont les amis, j'en ai beaucoup qui me font maintes et maintes caresses, testes couronnées, principautés, cardinaux archevêques, chanceliers, premiers présidents, intendants des finances et trésoriers de l'épargne. »

Le créateur de Versailles employait ses loisirs à dessiner des perspectives de parcs, des termes, des vases, des parterres, des fontaines, des cabinets de feuillages. Bachaumont qui fut élevé à Versailles au Grand Commun, dans l'appartement voisin de celui qu'occupait Le Nôtre, avait conservé le souvenir « du plus agréable vieillard qui ait peut-être jamais été, toujours gaillard, propre, bien mis, d'un visage agréable et toujours riant. Je voyais, écrit le chroniqueur, M. Le Nostre produire comme par enchantement sous mes yeux des choses dessinées avec une rapidité inconcevable, et que M. Le Nostre abandonnait aussitôt. Le parquet était jonché de dessins représentant des jardins, et la belle couleur verte dont ils étaient enluminés faisait ma joie. »

A Paris, Le Nôtre aimait à se promener au bras d'Armand Mollet, dans le petit jardin à fleurs des Tuileries qui avoisinait son logis, se rappelant auprès de son successeur les propos désuets du vieux Mollet, lequel l'avait jadis initié à l'art du jardinage. Jusqu'aux derniers jours, on le vit, vêtu d'un justaucorps de drap brun garni de boutons et de petits galons d'or, et d'une veste de même drap discrètement brodée d'or sur le devant, aller et venir sans peine par la ville pour vaquer à ses affaires.

Un jour d'hiver de l'année 1700, exactement le 28 février, bien que se trouvant en parfaite santé, mais « considérant qu'il n'y a rien de plus certain que la mort, et rien de plus incertain que l'heure d'icelle », il se rendit en la maison de Maître

Clément, notaire au Châtelet de Paris, et lui dicta son testament : « Premièrement, comme chrestien, catholique, apostolique et romain, il recommande son âme à Dieu, créateur du ciel et de la terre, à la bienheureuse Vierge Marie, sa mère, à saint André, son patron et à tous les Saints et Saintes du Paradis implorant leurs intercessions auprès de Sa divine Majesté, afin que son âme séparée de son corps, elle soit colloquée au rang des bienheureux dans le Saint Paradis. » Puis il exprima sa volonté d'être inhumé dans la chapelle de Saint-André, érigée par lui dans l'Église de Saint-Roch, « avec le moins de cérémonye que faire se pourra, et sans qu'il soit mis aucunes armoiries à la dite chapelle, ni qu'il lui soit donné le tiltre de messire. Il ordonna que pendant les trois premiers jours de son décès, il soit dit et célébré à l'intention et pour le repos de son âme par chacun des dits trois premiers jours, le nombre de vingt-cinq messes basses en chacune des Églises de Saint-Roch, des Feuillans, des Jacobins et des Capucins de la rue neuve Saint-Honoré, qui composent ensemble le nombre de trois cents messes, priant les prêtres qui les célébreront d'invoquer en chacune d'icelles la Vierge d'estre son avocate. »

Cinquante livres devaient être distribuées aux pauvres le jour de son enterrement. Il partageait sa fortune entre sa femme et ses neveux, faisait des legs à ses parents, à ses amis, à des domestiques vieillis à son service, chargeait son ami Leriche de vendre ses collections et son beau-frère Reddemont de conseiller sa veuve, de l'assister de ses avis et de tenir la main à l'exécution de ce testament. Le Nôtre laissait plus de cent mille livres, soit en espèces, soit en nature.

Cette précaution prise et ayant mis dans ses affaires l'ordre qu'il souhaitait, Le Nôtre continua sa vie, conservant toujours, dit Dangeau, « son esprit et son beau goût ». Au mois de juillet, il alla à Marly voir le roi qui lui fit l'accueil le plus honorable. Louis XIV voulut lui montrer les nouveaux jardins et, raconte Dangeau, « le fit mettre dans une chaise roulante comme la sienne ». Des Suisses les traînaient et M. Le Nostre disait : « Ah! mon pauvre père, si tu vivais et que tu pusses voir un pauvre jardinier comme ton fils se promener en chaise à côté du plus grand roi du monde, rien

ne manquerait à ma joie! » Trois mois plus tard, le 15 septembre 1700, à quatre heures du matin, Le Nôtre mourait assisté de l'abbé François Trouet, prêtre sous-vicaire et Porte-Dieu de la paroisse royale de Saint-Germain-l'Auxerrois, de sa femme, de son beau-frère et d'Armand Mollet.

Le jeudi 16 septembre 1700, à six heures du soir, l'office des Morts fut chanté en l'église de Saint-Germain-l'Auxerrois devant la dépouille mortelle du grand jardinier. Puis son corps fut porté en carrosse à Saint-Roch où il fut inhumé dans la chapelle Saint-André. Sur son tombeau, on plaça le buste exécuté par Coysevox et l'on grava cette épitaphe :

A la gloire de Dieu!

Ici repose le corps d'André Le Nostre, chevalier de l'ordre de Saint-Michel, conseiller du roi, contrôleur général des bâtiments de Sa Majesté, arts et manufactures de France, et préposé à l'embellissement des jardins de Versailles et autres maisons royales. La force et l'étendue de son génie le rendaient si singulier dans l'art du jardinage, qu'on peut le regarder comme en ayant inventé les beautés principales, et porté toutes les autres à leur dernière perfection. Il répondit en quelque sorte, par l'excellence de ses ouvrages, à la grandeur et à la magnificence du monarque qu'il a servi et dont il a été comblé de bienfaits. La France n'a pas seule profité de son industrie, tous les princes de l'Europe ont voulu avoir de ses élèves et il n'a point eu de concurrent qui lui fût comparable. Il naquit en l'année 1613 et mourut dans le mois de septembre de l'année 1700.

La vie de cet homme, insigne par son talent, se confond avec mille autres vies semblables de bourgeois de Paris au XVIIe siècle. Quant à son œuvre, elle est commandée par les mêmes puissances qui déterminent alors toutes les entreprises françaises. Le Nôtre a réalisé à Versailles l'ordre supérieur que Corneille a mis sur la scène, Bossuet dans une oraison, Descartes dans la philosophie du jugement, Molière dans la critique des mœurs.

Le créateur de Versailles est bien une tête française. Entre lui, entre Corneille, entre Lavoisier, il existe une fraternité certaine; leur spécialité seule les différencie. La vocation de Le Nôtre fut de dessiner des parcs comme celle de Corneille d'écrire des tragédies ou celle de Lavoisier d'analyser les éléments; mais une même âme les anime et les entraîne vers

une même perfection. Lavoisier a écrit une tragédie avant de se livrer à la recherche scientifique. Si des circonstances avaient fait de Corneille un jardinier, il eût dessiné des parcs à la manière de Le Nôtre. Savant, poète, architecte sont les artisans d'une même beauté, beauté d'un spectacle qui se déroule entièrement dans le domaine serein de la logique.

Le jardin de Le Nôtre n'a plus rien de commun avec ce que les autres peuples du monde appellent un jardin et qui est fait pour le délice des sens. C'est une construction de l'esprit. Les fleurs n'y sont plus pour leurs parfums, ni pour l'ivresse des yeux, les arbres n'y figurent plus pour la douceur de leur ombre, ce sont, comme le dit Taine, « des arbres abstraits dont le feuillage arrondi majestueusement ne convient plus à aucune espèce connue ». Les terrasses brûlées par le soleil, les esplanades qui ressemblent à des déserts ne sont plus faites pour la promenade. Les avenues sont des entonnoirs de lumière ou des lunettes braquées sur un point choisi.

Tous les petits avantages que se proposait l'humanité en cultivant ses premiers vergers ont disparu. Rien dans ces parcs fastueux n'existe en vue de l'utile. Nous n'y cueillons point de fruits savoureux; nous ne trouvons même pas à nous y instruire comme dans les jardins botaniques. Pas plus que Racine ne se propose de nous donner une leçon de morale en écrivant *Phèdre* ou *Andromaque*, pas plus que Lavoisier ne songera au bonheur de l'humanité en interrogeant ses balances, Le Nôtre ne se préoccupe de notre repos ou de nos appétits. L'ordonnance seule l'intéresse. Ses jardins sont de purs jeux de l'esprit. Tout y est mépris de l'instinct, désintéressement des sens, exaltation de la raison! C'est le Jardin de l'Intelligence dans toute sa pureté, dans sa froide majesté. C'est une perfection qui s'impose à l'esprit avec tant de force qu'il prend soudain en pitié tout ce qui n'est que rare ou délicat.

LUCIEN CORPECHOT

EN GUYANE

La lettre, dont on va lire ici les pages principales, fait partie d'un ensemble de lettres qui furent écrites par Billaud-Varenne au cours des années 1812-1816, durant sa déportation en Guyane. Elles sont toutes adressées à l'un de ses amis, nommé Siégert, de nationalité suisse, établi à Cayenne. Cette liasse précieuse n'a jamais été dispersée. Conservée pendant des années dans la collection d'autographes de M. Victorien Sardou, et demeurée inédite, elle est ensuite venue entre nos mains.

Après le 9 thermidor, Billaud-Varenne mis en accusation et arrêté, le 12 ventôse an III, fut transféré, le 12 germinal suivant, ainsi que Barère et Collot-d'Herbois, à l'île d'Oléron. Le 30 floréal, Billaud-Varenne et Collot-d'Herbois furent transportés, le premier à bord de l'aviso *l'Expédition*, le second à bord de l'aviso *le Cerf*, et, le 7 prairial, la division leva l'ancre à destination de Cayenne.

Au cours de la traversée, Billaud-Varenne eut à subir les pires traitements. Il espérait du moins que son arrivée à Cayenne marquerait une amélioration de son sort. Débarqués sur la terre d'exil le 18 messidor an III, Billaud-Varenne et Collot-d'Herbois furent enfermés chacun dans une prison distincte. Envoyé à Sinnamary en frimaire an IV, Billaud, atteint de la fièvre, fut ramené à Cayenne et soigné à l'hôpital militaire. Il y assista à la mort de Collot-d'Herbois; puis, le 4 brumaire, enfin guéri, il reprit le chemin de Sinnamary. En l'an VI, il lui fut permis de s'installer dans une petite propriété, appelée Chevreuil. C'est à cette époque de sa vie qu'il rencontra une jeune négresse, nommée Virginie, qui devint pour lui une compagne dévouée, jusqu'à sa mort. Mais ce ne fut qu'en l'an VIII, au moment où Victor Hugues fut nommé gouverneur de

la Guyane, que l'ancien conventionnel recouvra sa pleine liberté. Ce fut à cette époque, et dans une propriété qu'il venait de prendre à ferme, que lui parvinrent les propositions d'amnistie de Bonaparte. On sait qu'il y répondit par un refus hautain. « Je sais par l'histoire, dit-il, que des consuls romains tenaient du peuple certains droits; mais le droit de faire grâce que s'arrogent les consuls français n'ayant pas été puisé à la même source, je ne puis accepter l'amnistie qu'ils prétendent m'accorder [1]. »

Quand la loi du 30 floréal an X eut rétabli l'esclavage dans les colonies, il acheta sa compagne Virginie, la paya comptant, et lui donna la liberté [2]. Deux ans plus tard, il s'installa dans un nouveau domaine, qui n'était qu'un terrain nu, sur le bord de la rivière du Tour-de-l'Ile. « La position où je suis, écrivait-il à son père le 27 floréal an XIII, est aussi agréable qu'avantageuse. Le paysage est fort joli, et la vie très aisée à cause de l'abondance du gibier et du poisson. La distance de Cayenne n'est que de trois lieues, avec un chemin par terre et par eau [3]. » Ce domaine, il le nomma *l'Hermitage*, en souvenir de Jean-Jacques Rousseau.

Billaud-Varenne a donné lui-même une description de son *Hermitage* : « C'est, dit-il, sur une terre où tout ce qu'elle produit, jusqu'au plus petit insecte, est un sujet d'admiration pour l'homme éclairé et de lucre pour l'industrie, et qu'on considère pourtant comme de nulle valeur, que j'ai découvert un poste salutaire, malgré que la malveillance m'y eût envoyé pour achever de me briser contre de nouveaux écueils, dans la ferme croyance que ce territoire en était jonché. C'est dans un de ces sites les plus riants et qui n'était que plus propre à former un Hermitage très joli, qu'ayant acquis un terrain vierge, j'ai entrepris d'y construire, selon mes idées et mon goût, un diminutif d'Ermenonville. On conçoit que ce domaine défriché, tracé, planté, exploité et bâti par son possesseur, qui n'est rien moins qu'un Briarée, n'a ni lacs, ni îles, ni rivières, ni torrents, ni précipices, ni grottes, ni ruines factices, et encore moins un château, des statues, des vases d'airain, des tapis de pelouse anglaise, des corbeilles de fleurs renouvelées chaque jour. Mais quoiqu'il m'ait coûté sans doute infiniment moins de dépenses que l'asile qui recueillit Jean-Jacques, pendant les dernières années de sa vie, et qui fut son premier tombeau, honneur qui le met à jamais, pour les cœurs sensibles, au rang de la campagne de Naples, également illustrée par les cendres

1. Cf. Général Bernard, *Billaud-Varenne à Cayenne* (dans *la Nouvelle Minerve*, 1835, II, p. 290).

2. Lettre de Billaud-Varenne à son père, du 27 floréal an XIII, citée par M. Alfred Bégis, *Mémoires inédits et correspondance de Billaud-Varenne*.

3. Bégis, *op. cit.*, p. 193.

de Virgile; quel que soit le disparate, peut-être suis-je parvenu, à force de peines et de fatigues, à rendre le séjour que j'occupe d'un aspect plus piquant par la beauté, l'élégance et le prix des plantations qui en composent l'asiatique ornement dans une distribution qui, combinée avec les inégalités du local, fournit des points d'optique et les diversifie[1]. »

Dans ce domaine inculte, où tout était à créer, Billaud-Varenne déployait une activité infatigable. « Mon habitation, raconte le général Bernard, était limitrophe de la sienne, et nous nous visitions quelquefois. Je le trouvais toujours au travail, tantôt l'herminette ou le ciseau de charpentier à la main, planant les bois de sa maison, creusant les mortaises, sciant les tenons, tantôt ralliant son troupeau ou faisant les trous pour ses plantations[2]. »

Tel est le genre d'existence de Billaud-Varenne au moment où s'ouvre la correspondance qu'il engage avec son ami Siégert, au mois de février 1812. Les autorités de la colonie n'ont pour lui que des prévenances et il vit avec tous dans les meilleurs termes. Depuis plus de trois années, d'ailleurs, la Guyane est devenue une possession portugaise, où les luttes politiques de France n'ont plus d'écho.

CHARLES VELLAY

A l'Hermitage, le 18 mai 1812.

Monsieur,

M. Geneste a eu la complaisance, en passant devant chez moi, de mettre pied à terre, pour me remettre votre lettre et la collection de livres que vous avez eu l'attention de m'envoyer. Si vous pouviez concevoir avec quelles vives sensations de plaisir je lis et relis cette précieuse lettre, depuis que je l'ai reçue, vous ne penseriez pas que ce qu'elle contient ait dû me paraître trop étendu. Après avoir été abreuvé d'amertumes, ce qui est suave n'en devient que plus délicieux, et l'on ne se lasse point de le savourer... Vous êtes né Genevois, et moi Français. J'étais donc étranger pour vous, ce qui devenait, ce me semble, un motif de plus pour vous maintenir

1. A. Bégis, *op. cit.*, pp. 447-448.

2. Général Bernard, *Billaud-Varenne à Cayenne* (dans *la Nouvelle Minerve*, 1835, II, p. 291).

envers moi dans un état d'indifférence; ou, si vos bienveillantes dispositions suffisaient pour le diminuer, il ne s'ensuivait pas qu'avant de me connaître particulièrement, elle dût se convertir dans cette estime affectueuse qui n'est pour l'ordinaire que le résultat de relations plus longues et plus intimes. D'autant mieux que vous n'aviez pu réellement me considérer jusqu'à ce jour que sous le point de vue politique; et quoique l'effet illusoire de l'optique serve beaucoup mieux à embellir la perspective qu'à l'enlaidir, de cette erreur reconnue ne doit-il pas naître une espèce de méfiance, après avoir vu tant d'hommes jouer les grands principes sur la scène du monde et n'avoir que le vice et le crime au fond du cœur?...

Je ne puis plus apercevoir en vous que cette sensibilité philanthropique qui animait l'homme célèbre dont les vertus et le génie sublimes ont illustré votre pays. Oui, Monsieur, vous n'êtes plus simplement à mes yeux son compatriote, admirateur passionné de ses talents supérieurs et de ses rares qualités; vous me confirmez de reste que vous avez également une empreinte semblable. Aussi, en m'unissant avec vous, il me semble que c'est avec Jean-Jacques lui-même que je me lie; et il ne dépendra pas de moi que des nœuds, aussi doux que satisfaisants, ne se consolident de plus en plus.

Né moi-même avec une sensibilité que vous trouverez inépuisable au fond de mon âme, ce qu'on peut appeler un ami me devenait d'autant plus nécessaire que dans l'affreuse situation où je suis tombé, son absence formait un vide cent fois plus pénible. Car, comme le dit Jean-Jacques dans la *Nouvelle Héloïse*, on n'a pas tout perdu sur la terre quand on y retrouve un ami.

Vous-même, cédant à la réciprocité d'inclination, vous avez été vivement affecté d'un terme de ma lettre, parce que, lui prêtant une acception différente de celle de l'emploi que j'en ai fait, il vous a chagriné, en vous persuadant que je portais en moi quelques levains soucieux de ressentiment. Vous pouvez m'en croire, Monsieur, je n'en ai même pas conservé contre mes plus cruels ennemis. Il y a eu d'ailleurs des traits si propres à m'honorer dans ma disgrâce, que sous ce point de vue je ne pouvais jamais payer trop cher la gloire qui en rejaillit. Car il faut que vous sachiez des faits qui, quoique très

notoires, ont été étouffés avec trop de soin pour qu'ils soient parvenus jusqu'à vous.

Apprenez donc qu'après avoir été soustrait à l'échafaud par l'impossibilité de m'y traîner judiciairement, ma conduite n'offrant aucune prise, en dépit de tant de machiavélisme et d'intrigues, et voulant se défaire, n'importe par quel moyen, d'un homme pourvu d'une certaine prépondérance et reconnu pour être fermement incapable de transiger avec son devoir, on essaya d'abord un expédient qui devait être beaucoup plus prompt. Dans la matinée du 12 germinal, je fus en conséquence déposé aux Tuileries, lieu des séances de la Convention, et l'après-midi, sur les quatre heures, on me fit partir, en grand appareil, dans une berline à six chevaux, escorté par une nombreuse cavalerie ayant à sa tête Pichegru, général, ce jour-là seulement, de la force armée de Paris. Dans cet ordre, nous traversâmes quarante-huit mille hommes sous les armes et cent bouches à feu, mèches allumées, présumées nécessaires pour me mener plus infailliblement jusqu'à la place dite alors de la Révolution, destinée à devenir le sinistre théâtre du massacre politiquement prémédité de mon individu. Arrivé là, au pied chancelant de la statue de la Liberté, que je vis pour la dernière fois, une poignée d'hommes, couverts de haillons, s'emparèrent de ma voiture, tandis que par un quart brusque de conversion, la cavalerie s'écarta, en mettant le sabre dans le fourreau. C'étaient les égorgeurs préposés, qui sur-le-champ coupèrent les traits des chevaux, que les postillons bien instruits firent disparaître à l'instant. Aussitôt les portières de la voiture furent ouvertes. Et cependant, avant de m'en tirer avec violence, ces furieux disputèrent entre eux, pour décider quel serait le genre de mort qu'ils me feraient subir. Mais l'innocence si atrocement et si évidemment calomniée obtint, au fort de cette tourmente, le triomphe le plus complet, comme le plus éclatant. Car la masse du public, aux périls de mille morts, en affrontant cette haie de baïonnettes et de canons, vint inopinément m'arracher des bras forcenés de mes assassins, et annuler l'effet barbare de leur rage, ou plutôt y mettre le comble, en me ramenant aux Tuileries. Et ce qui n'est pas le moins flatteur pour moi, c'est que cette multitude s'attela simultanément à ma voiture, en forçant Pichegru de précéder

cette marche triomphale, de même qu'il avait ouverte celle, si honteuse pour lui, de la catastrophe avortée : que de confusion et de remords ont dû assaillir son âme, au souvenir de cette mémorable journée, devenue pour lui et pour tant d'autres plus fatale qu'à moi-même, lorsque, se voyant à son tour perdu avec moi au fond du désert de Sinnamary, il m'y a retrouvé avec une conscience si pure et si tranquille!

Monsieur, dans les situations les plus terribles, il est quelquefois, pour ceux qui en sont l'objet, un genre d'attrait qui en atténue les impressions, quelque effroyables qu'elles puissent être, et dont la mémoire ineffaçable console de tous les maux qui les suivent, quand on a le malheur de leur survivre. Pensez-vous que Socrate, reconnu par toutes les générations pour avoir été l'homme le plus vertueux qui ait paru dans le monde, n'ait trouvé, en buvant la ciguë, que le déboire de son inique condamnation? Point de doute, au contraire, que, s'en reposant sur son innocence, il était sûr que la vérité percerait tôt ou tard, et que, paraissant alors aux yeux de la postérité victime de la plus effroyable injustice, son illustration n'en deviendrait que plus éclatante. Aussi, dans l'enthousiasme d'un avenir si glorieux, avec quel pathétisme n'a-t-il pas prononcé son dernier discours sur l'immortalité de l'âme, en l'achevant pour expirer.

Il n'est que trop vrai, Monsieur, que j'ai eu à souffrir, depuis mon départ de France, et surtout au lieu de ma relégation, des chagrins pires que la mort. Je ne vous parle pas, ni de la dureté avec laquelle on m'a traité dès la traversée, ni du dénuement absolu qui s'y était déjà réuni, ni de ma longue détention à ma sortie de bord, ni de l'animosité haineuse qui est accourue pour mieux coïncider avec cette molestante réception, ni des maladies graves qui ont bientôt accru tant de douleurs; mais d'une indignité qui y a mis le comble, mais d'un acte cent fois plus affreux, plus exécrable, plus révoltant pour un cœur honnête, d'un ordre qui m'a ignominieusement consigné, pendant trois mois, dans la salle des galériens, à l'hôpital de Cayenne. Hélas! s'écrie Jean-Jacques par la bouche de Julie, la misère et l'opprobre changent les cœurs! Effrayante réflexion, que n'attestent que trop d'exemples. Ah! par quel bonheur inouï, et dont je rends mille grâces au ciel chaque jour, précipité

si longtemps par la malveillance dans ce cloaque infect et contagieux, ne suis-je pas devenu, à la longue, le plus vil comme le plus infortuné des hommes?...

Le calme même de ma conscience m'a préservé de cette atteinte qui serait devenue un tourment de plus; et grâce au ciel, encore une fois, mon cœur intact et impassible ne s'est surchargé d'aucune teinte acrimonieuse.

Cependant, Monsieur, si, avant la réception de cette lettre, vous eussiez lu l'écrit que j'y vais annexer, je n'aurais pas besoin de vous dire que tel que je suis constitué, malgré que la justice que j'attends aussi de l'avenir ait toujours versé un baume lénitif sur mes blessures, pour peu que j'eusse pu prévoir, avant d'entrer dans la carrière, que le char se briserait avec un pareil fracas, au moment toujours scabreux de toucher le but, assurément j'aurais eu la prudence de m'en tenir constamment éloigné. Mais comment l'entrevoir de si loin, sans une expérience consommée, qui ne s'acquiert qu'en en faisant la critique épreuve? Sans doute, à mon allure, j'avais pressenti, dès la moitié de la course, que ma chute devenait inévitable, au milieu de tant de chocs convulsifs et de secousses subversives. Néanmoins, une fois lancé, il n'y avait plus de choix à faire, et il était de mon devoir de préférer succomber avec honneur, en bravant les dangers successifs jusqu'à l'extrémité, plutôt que de me couvrir d'une honte indélébile, en me jetant lâchement à l'écart; et si, pour mon unique salut, j'en eusse été capable, vous-même, Monsieur, à coup sûr, vous m'estimeriez infiniment moins. Ainsi, ma témérité ne consiste pas dans la fermeté d'avoir poursuivi la lice jusqu'au terme, mais dans l'inconséquence présomptueuse de m'être mis sur les rangs; et tout téméraire mérite d'être puni. Voilà précisément le cas qui légitime assez ma disgrâce pour m'avoir interdit le droit de me révolter contre mon ostracisme; et s'il a été accompagné de sévices outrés, ces excès illégaux d'une méchanceté raffinée tournant tous à ma gloire, le titre de proscrit a plutôt contribué à soulager mes peines qu'à les gangrener.

C'est pourquoi, Monsieur, la première fois que je vous ai proposé cet engagement, j'ai cru devoir vous prévenir que ma solitude, en dépit du clair-obscur de la sombre adversité, vous offrirait un aspect agréable. Ne vous attendez pourtant

pas à la contempler telle que vous la trouverez dépeinte dans mon ouvrage. Lorsqu'il faut faire marcher conjointement l'utile et l'agréable, à l'aide de peu de monde, les embellissements, ne pouvant avoir la priorité, n'en vont que plus lentement. Les retards même de l'utile qui, dans les décorations champêtres, y concourt si puissamment, ajoutent à l'imperfection, et la prolongent, parce qu'il est une infinité d'objets, dans le choix des cultures, qui devient nécessaire et qui manque, faute d'avoir quelques nègres à détacher, pour se procurer ces besoins. Vous verrez donc beaucoup de travaux commencés, et que je reprends, tour à tour, sitôt que ceux plus essentiels me permettent de disposer de quelques journées. Mon habitation, dans son état actuel, est proprement une ébauche, qui laisse apercevoir, au travers de ses défectuosités, les beautés agrestes qu'elle étalera, étant arrivée à son point d'achèvement, d'autant mieux que le site en est très pittoresque. Mais ayant à prouver combien il est aisé, dans cette colonie, de se procurer en même temps une propriété lucrative et un domicile extrêmement agréable, j'ai cru en conséquence devoir esquisser l'établissement que je forme, selon le plan que j'ai conçu. Je veux qu'on sache que je travaille à transférer Ermenonville dans les déserts, soi-disant si hideux, de la Guyane française, et je serais trop payé de mes efforts, s'ils me valaient le plaisir de vous faire oublier un instant les charmantes vallées de vos Alpes.

Après m'avoir également paru curieux de parcourir cet ouvrage, et jaloux moi-même de tenir ma parole, si j'ai balancé de le joindre au premier envoi de vos livres, ce n'est point sûrement pour mettre un certain prix à cet acte de confiance. Il fut un temps où j'eusse eu l'espoir que vous trouveriez dans cet écrit quelques passages propres à vous dédommager des endroits moins récréatifs. Mais on a beau être armé d'une certaine trempe d'âme, le malheur, naturellement corrosif, use autant le moral que le physique; et les années qui s'entassent insensiblement ne secondent que trop ses ravages. Les efforts même que ce travail me coûte m'avertissent de reste que j'ai grandement perdu de la facilité que j'avais autrefois. Il me survient des intervalles de catalepsie morale qui ne me permettent pas de lier deux idées. Comme le fragment que je

vous envoie, quelque étendu qu'il soit, ne traite que légèrement le sujet principal, il ne peut vous donner qu'une idée imparfaite de l'ensemble. Afin donc de vous mettre mieux à portée d'en juger par toutes ses parties, j'ajoute la table des titres cardinaux. Cette indicule suffira pour vous faire connaître le plan que je me suis tracé, et combien il comporte de développements du plus grand intérêt, à peu près neufs pour l'Europe, et en particulier absolument ignorés en France. Car moi qui suis d'une ville maritime [1], et qui, dans ma jeunesse, avais conversé souvent avec quelques-uns de mes parents, colons de Saint-Domingue, je ne possédais pas la première idée d'une colonie. Aussi les membres du gouvernement de mon temps étaient-ils dans un tel embarras à cet égard, accru par les renseignements vagues et contradictoires que nous administraient les députés de ces contrées, que le Comité de Salut public avait arrêté d'attendre le calme de la paix pour statuer sur le sort de ces établissements, pressentant déjà que, dans l'impossibilité d'acquérir des notions positives sur des régions si éloignées, il n'y avait rien de plus sage à faire que de leur accorder l'indépendance, devant seules être capables de se donner un régime le plus conforme à leur esprit, à leur politique, à leurs coutumes, à leur industrie, à leur agriculture, à leur utilité universelle. Car il ne faut pas croire que le décret de la liberté des noirs, qui m'a valu tant de haine, ait été l'ouvrage d'un gouvernement qui, cerné de toutes parts par mille écueils, ne sentait que mieux la prudente nécessité de marcher à pas très mesurés.

Cependant mon travail, destiné principalement à fournir les éclaircissements qui manquent sur ce point, devient, dans mon état d'insuffisance, une tâche des plus lourdes; et je vous avoue que si mon ardeur à faire le bien ne stimulait pas sans cesse mon imagination à moitié éteinte, et que mon zèle ne fût pas en outre soutenu par une bonne quantité de morceaux de premier jet, qui ne demandent plus qu'à être digérés, j'y aurais déjà renoncé. Au reste, c'est à vous, Monsieur, à m'apprendre, avec la sincérité helvétique, sur laquelle je compte, si je dois poursuivre ou briser décidément un pinceau

1. La Rochelle.

devenu trop inhabile. Un ancien disait qu'il serait à propos que les hommes eussent une porte au cœur. Hé bien, je l'ai ouverte, cette porte, avec toute la bonne foi dont je suis capable; peut-être ne serez-vous pas fâché de considérer à nu, depuis sa naissance, la moralité tout entière de votre nouvel ami. De mon côté, m'en reposant davantage sur mon âme que sur mon esprit, et fort déjà de cette lecture, je n'hésite point de vous déclarer que cette dénomination d'ami, à la vérité bien prostituée, sera celle qui, rendue entre nous à sa véritable signification, va désormais être par moi substituée à ces expressions de bienséance, très utiles pourtant dans les relations de la sociabilité, parce qu'en apprenant aux hommes à s'honorer mutuellement, elles leur imposent le devoir de s'en montrer dignes. Mais quand le cœur parle, il prend son idiome, qu'il ne faut pas confondre avec l'accent d'une familiarité méséante; et ses locutions sentimentales valent bien celles de convenance. Ainsi je me flatte qu'après l'avoir intérieurement examiné cet ami, tel que la nature l'a organisé, vous tiendrez plus fortement que jamais à cimenter l'union que nous désirons contracter ensemble.

Enseveli depuis seize ans dans la retraite et dans l'oubli, je ne soupçonnais guère que Monsieur l'intendant [1] pût avoir la bonté de s'informer si j'existais encore sur le coin de terre où l'on m'a séquestré. Mais je vois clairement dans ce souvenir ce qui appartient à votre propre bienveillance. Il est dans la nature d'une sincère affection de rapprocher ensemble tout ce qui l'intéresse. Ainsi je ne m'étonne pas que vous ayez instruit Monsieur l'intendant de notre première entrevue, en y joignant le désir de vous permettre de me présenter chez lui. Avant que vous m'eussiez dépeint ses grandes qualités, les louanges de son administration avaient pénétré jusqu'au fond de ma solitude, et, lorsqu'il est si difficile à ceux qui gouvernent de contenter les gouvernés, puisque malgré mon isolement j'ai appris qu'il a su y parvenir, c'est là certainement la preuve la plus formelle de l'éminence de son mérite, et que le terme d'Excellence trouve en lui sa complète application. On ne peut

1. Cet intendant, dont il est fréquemment question dans cette correspondance, se nommait Maciel Dacosta et avait le titre d'intendant général et de chef de la justice.

donc être qu'excessivement envieux de connaître personnellement un chef qui réunit à l'autorité l'inappréciable talent de la faire bénir. Néanmoins, à vous parler avec la franchise qu'on doit à son ami, je n'eusse jamais fait cette démarche de mon propre mouvement, par plusieurs motifs.

Le premier, c'est qu'une semblable visite est désavouée par les bienséances françaises qui ne permettent point à un inconnu d'aller chez les personnes en place, à moins qu'il n'y soit appelé par quelque affaire.

La seconde raison dérive de mon excessive répugnance pour les expansions sociales, qui a même précédé l'époque où l'obscurité la plus absolue est devenue ce qui pouvait le mieux me convenir. Ainsi, Monsieur et bon ami, vous devez concevoir que, dans ma situation présente, ce goût inné pour l'éloignement du monde ne peut que s'accroître, quand il s'agit d'une personne revêtue du pouvoir. Le malheur des grands, écrivait Rousseau au prince de Wirtemberg, est que dans leur rang on n'a point d'ami. Je le crois, en prenant même ce mot dans l'acception la plus vague : l'élévation de la puissance met à une si immense distance des autres hommes que ceux qui en sont investis et que la nature a créés moralement supérieurs à leur dignité, ont beau faire pour épanouir les cœurs à leur approche; leurs bénignes attentions sont frustrées, parce que le cérémonial qui est nécessairement leur attribut et leur cortège, fait qu'autour d'eux rien ne ressemble aux usages ordinaires. Tout est différent : la contenance, le ton, le langage, la tenue même. Or tant de contrainte, d'assujétissement et d'étalage ne peuvent guère sympathiser avec la trempe de mon caractère, la simplicité de mes mœurs, l'uniformité de mes manières, et mes vieilles habitudes qui montreront à Monsieur l'intendant un être d'un échantillon fort inférieur au calibre dont ma vie politique a pu lui forger une idée. Par conséquent sans vous, Monsieur et bon ami, j'aurais continué à me tenir à l'écart.

Cependant une considération, beaucoup plus imposante, m'arrêterait encore, au moment où les antérieures disparaissent. Car il ne faut pas oublier que celui qui a hautement professé mes principes, et fait à l'énergie soutenue de leur défense le sacrifice de soi-même, s'expose indiscrètement à

compromettre l'âme généreuse qui lui accorde un accueil favorable. Je ne sais si vous avez réfléchi aux conséquences de cette visite, et si Monsieur l'intendant lui-même leur a prêté quelque attention. Je n'ai pas été membre d'un gouvernement sans en connaître l'esprit; et vous-même vous ne devez point ignorer ce qui s'est déjà passé à mon occasion, pendant le séjour du roi de Westphalie à Cayenne. Vous le voyez, Monsieur et bon ami, les grandeurs évanouies ont aussi leurs inconvénients. Au surplus je m'en réfère à votre sagesse. Que s'il faut, sur mon observation, se retrancher dans l'abstinence, après m'avoir fait part de l'intérêt que Monsieur l'intendant veut bien prendre à ce qui me concerne, je n'en éprouverai qu'un plus cuisant regret de ne pouvoir lui adresser de vive voix les sincères remerciements de ma profonde reconnaissance. Heureusement, vous êtes auprès de lui, et vous ne refuserez pas de vous rendre l'organe de sentiments aussi purs que les miens. Envers un particulier, ma gratitude serait vivement émue par ma sensibilité. Mais quand c'est un personnage, non moins distingué par ses hautes qualités que par son rang, qui m'honore des marques de son estime, je serais moi-même embarrassé pour lui exprimer tout ce que je ressens. Sans doute j'ai traversé de rudes, de cruelles épreuves, toutefois uniquement mû par un dévouement stoïque, en me mettant volontairement aux prises avec l'adversité, dont une évasion, à la vérité flétrissante, pouvait si facilement, dès la France, m'épargner les atteintes acérées; c'est positivement cet intérêt bienveillant de la part des hommes éclairés et au-dessus du commun, que Monsieur l'intendant a la bonté de me manifester, qui est le seul prix que j'en souhaitais avec ardeur.

Pour me confirmer cette précieuse assurance, vous ajoutez, Monsieur et bon ami, que sa bonne volonté saisirait avec plaisir l'occasion de m'être utile. Après tout le bien que j'ai ouï dire de Monsieur l'intendant, ce mouvement de bienfaisance n'a sûrement rien qui m'étonne. Si l'exercice du pouvoir procure de véritables satisfactions aux grandes âmes, c'est, je le sais, quand il met à portée de soulager l'humanité souffrante. Car alors on peut se dire avec un noble orgueil, comme l'Être suprême : Je suis puissant pour faire des heureux. Eh! que

pourrait ajouter Monsieur l'intendant, afin de me convaincre que son cœur est ainsi moulé, lorsque je lui ai déjà une obligation infinie, puisqu'il a consenti à me confier ses livres? C'est même le plus grand service qu'il soit en sa puissance de me rendre : non pas seulement parce que c'est en quoi consiste ce qui m'apporte le plus de contentement, mais parce qu'il n'est pas en moi d'ambitionner, de demander ou d'accepter davantage. Ce serait mal me connaître que d'attribuer ce langage à une fierté outrée et déplacée. Il est vrai que celui qui a eu des milliards à sa disposition et qui leur a préféré son intégrité, qui a possédé en propre une fortune assez belle et qui, la dédaignant pour remplir ses devoirs, est arrivé ici comme Bias, qui a fait tant d'autres sacrifices, moins éclatants peut-être, mais plus sensibles, n'a pu se décider à un holocauste si absolu, que par le ressort véhément d'un genre d'orgueil, redoutant cent fois plus les reproches internes et poignants d'une conscience timorée, que tous les anathèmes des hommes. Mais ce n'est ni le moment, ni la circonstance de déployer dans cette lettre... les sentiments que m'a départis la nature, et qui ont ensuite puissamment été fortifiés par l'éducation que j'ai reçue, et qui m'a enseigné de bonne heure à tirer tous mes moyens de moi-même, sans jamais rien mendier auprès d'autrui. Que Monsieur l'intendant sache donc que, malgré que, dans mon naufrage, j'aie eu à me débattre seul, au plus fort de la tempête, contre des flots si longuement en courroux, mon courage et ma fermeté m'ont enfin permis de gagner un port. C'est là que, profitant sagement de cette relâche salutaire, vivant au sein d'une paix inappréciable, qui fit toujours mes délices, et maintenant accoutumé d'autant plus aisément à me passer du superflu, que les désirs immodérés n'ont jamais agrandi le cercle des miens, mes travaux champêtres, ainsi que la fécondité de la nature, concourent à me pourvoir suffisamment du nécessaire. Qui se contente pleinement d'une précieuse médiocrité est riche à peu de frais. Ainsi mon organe et mon ami peut, sans en imposer, assurer à Monsieur l'intendant que je jouis aujourd'hui d'un bien-être autant parfait qu'il peut l'être dans ce monde, et que la vive satisfaction de voir dans cette colonie un chef qui, par une administration aussi sage que bienfaisante, répand autant de bien qu'il

dépend de lui, a mis le comble à ma félicité. Veuillez aussi faire agréer à Monsieur l'intendant l'hommage du profond respect que je porte encore plus à sa personne qu'à son titre. Que Diogène brise sa lanterne! Il ne cherchait qu'un homme, sans pouvoir le découvrir au centre de cette Athènes si populeuse; et moi, dans une contrée qui est presque un désert, je dois à un bonheur inouï d'en rencontrer deux.

D'après l'usage que j'ai contracté depuis longtemps dans mes lectures, d'écrire à mesure et sur-le-champ les réflexions qu'elles me font naître, les livres que je dois à vos soins affectueux ne m'offrent pas simplement de l'agrément; il s'y joint en outre une utilité relativement à mon ouvrage, puisque indépendamment de la possibilité recouvrée de réchauffer mon imagination refroidie, elles me communiquent des pensées qui ne me seraient sûrement pas venues sans ce secours, et dont plusieurs sont propres à être insérées dans un travail où je me suis proposé d'unir les lumières de l'ancien monde à la connaissance du nouveau, les réflexions morales aux observations physiques, les récits exemplaires aux dissertations monotones, les pensées philosophiques aux descriptions locales, de temps en temps l'enjouement au sérieux, pour tout dire, la variété amusante des objets à l'utilité d'un objet unique. Vous en trouverez un exemple, que j'ai placé, à cet effet, dans le premier volume broché de M. Bourrit, à la page qui m'en a fourni les idées[1].

Cependant, Monsieur et bon ami, dans le catalogue de ma bibliothèque que va vous transmettre mon ouvrage, vous verrez que je ne suis pas tout à fait aussi pauvre, en ce genre, que vous l'avez présumé. Les livres étant devenus pour moi de nécessité première, je n'ai rien négligé pour m'en procurer,

1. L'ouvrage de Bourrit dont il s'agit ici est intitulé : *Description des cols ou passages des Alpes*; Genève, 1803, an XI, 2 vol. in-8°. La lecture de cet ouvrage inspira à Billaud-Varenne un véritable mémoire qui porte ce titre : *Le Pour et le Contre, ou Réflexions morales et politiques sur un passage de la Description des Alpes par M. Bourrit.* Ce mémoire a été publié par M. Bégis (*Mémoires inédits et correspondance de Billaud-Varenne*). L'ancien conventionnel s'y écarte assez souvent de son sujet, et, de digression en digression, il en vient à évoquer les souvenirs de sa vie politique et des premières années de son séjour en Guyane. Ce mémoire, communiqué à Siégert, fut renvoyé par celui-ci à son auteur et retrouvé dans les papiers de Billaud-Varenne.

autant qu'il m'a été possible. Voilà comment, parmi le peu que je possède, il se trouve une édition de Jean-Jacques. A la vérité, c'est une collection très incomplète, en dix volumes, sous le titre d'œuvres choisies, comme s'il y avait un choix à faire dans les écrits d'un auteur qui a traité des sujets de genres si différents, et dont les erreurs même font étinceler des jets de lumière, toujours précieux aux yeux de qui du moins est capable de les discerner. Comme si, en un mot, il appartenait à un éditeur de choisir pour chaque lecteur, ce qui peut le mieux convenir, soit à son goût, soit à ses besoins. Encore, pour comble de malheur, m'a-t-on égaré plusieurs volumes, en me rendant le surplus [en] lambeaux. C'est vous dire que je dois à votre bienveillante attention le sensible plaisir d'avoir pu relire le premier tome de la *Nouvelle Héloïse*, qui me manque : ce premier volume, dont la beauté surpasse, à mon avis, celle des trois autres. Vainement ne suis-je plus dans l'âge où le feu de l'âme et du génie qui l'a dicté puisse se communiquer à mon être dans toute sa force. Néanmoins cette intensité est tellement entraînante qu'aujourd'hui, comme à vingt ans, j'éprouve à cette lecture des saisissements, des transports, des extases, dont vous vous apercevrez assez dans cette lettre. Dans le vrai, à aucune époque de mon existence, je n'ai jamais pu lire, ou pour mieux dire dévorer ce premier volume, sans l'arroser des larmes de mon attendrissement. Car il faut vous l'avouer, tel qu'un enfant, j'ai versé bien des pleurs dans le cours de ma vie. Mais la dignité de leur tendre mobile a suffi pour me dispenser d'en rougir. Ayant les doublets de ceux des volumes de Rousseau que Monsieur l'intendant a eu la bonté de me prêter, je m'empresse d'autant plus de vous renvoyer le total qu'il serait mal de ma part d'abuser de sa complaisance, quand ces livres font un vide dans ses mains, et un double emploi dans les miennes.

En sortant de revoir et d'admirer ces tendres, ces vertueux, ces infortunés amants des Alpes, qui pouvait mieux me dédommager de les avoir quittés, que le plaisir de me promener dans ces lieux enchanteurs, qu'ils ont rendus aussi célèbres qu'intéressants? Et puis, vous complaisant à accroître mes amusements, quel guide, plein d'âme et de génie, ne m'avez-vous pas donné, pour diriger mes pas? Vous m'aviez annoncé

son enthousiasme pour la belle nature. Eh! ne fallait-il pas une bouche ardente, pour fondre tant de glaces? De Saussure et Pictet peuvent l'emporter par le mérite de leurs connaissances zoologiques et physiques, qui leur ont permis de faire tant d'expériences et de découvertes importantes. Mais, quant à la peinture de scènes aussi brillantes que magiques, il est impossible, ce me semble, que leur pinceau ait rendu la perspective pittoresque et romantique de ces paysages, que la plume enluminée de Rousseau avait déjà si bien coloriés, avec une vérité plus animée et des nuances plus propres à produire la plus forte impression. A la lecture si attachante de l'ouvrage de M. Bourrit, s'est joint un autre agrément, auquel je ne m'attendais point. C'est de m'être trouvé au milieu d'anciennes connaissances, telles que Fauchet, Hérault-Séchelle, Maret, Démar, mes anciens collègues, Sémonville, et M. Serran, dont il y a le fragment d'une lettre dictée par un esprit vraiment philosophique, ce qui m'a rappelé, avec la satisfaction d'une espèce d'orgueil, que ce M. Serran fut autrefois mon disciple au collège de Juilly. D'où il est pourtant résulté une remarque assez singulière et soucieuse : c'est que le maître a été proscrit pour avoir soutenu de semblables principes, et l'élève, pour les avoir abjurés. Au reste, pourquoi s'en étonner? N'est-ce pas ainsi que tout marche dans le monde moral? tandis qu'à sa honte, dans le monde physique, dirigé par la sagesse suprême, tout y est si parfaitement conforme à la rectitude harmonique de son essence.

Ces détails, Monsieur et bon ami, vous annoncent que j'ai pareillement achevé mes courses sur vos terribles glaciers, ce qui me permet de vous remettre, par la même occasion, les ouvrages de M. Bourrit. On peut dire que ce sont de magnifiques horreurs.

Mais loin de moi ces sinistres idées. C'est à la Gabrielle que vous voulez présentement me conduire en personne, et où l'amitié escorte et attend celui qu'elle appelle. Il n'y a que de la joie et du contentement à se promettre d'un semblable voyage. J'ai pourtant un sujet de rancune contre M. Martin, et je ne conçois pas comment il a pu avoir le cœur de laisser écouler près de quatre années sans me donner le plus léger signe de vie. A la vérité, je rencontre à chaque pas, dans ma

solitude, les précieux vestiges de sa bienveillance ; et quand on possède des marques si effectives, elles remplacent en quelque sorte celles qui manquent dans l'absence.

De là, Monsieur et bon ami, vous m'indiquez mon délice, en m'annonçant que M. Vidal me tend aussi les bras. Voilà bien des fêtes à la fois, pour un homme qui n'a connu si longtemps que des jours de deuil. Cette réflexion qui m'échappe, malgré moi, à la suite des récits antérieurs, ne veut pas dire néanmoins que je refuse d'y participer. Ce serait démentir l'assertion que jamais la morosité ne siégea dans mon âme. Cette idée me retrace seulement les contrastes singuliers de la vie ; et lorsqu'à la fin ils s'embellissent pour moi, je ne peux qu'en être transporté d'aise. Toutefois il est fâcheux que je ne sois pas né ambulant. Plus malheureusement encore, la pesanteur de l'âge et mes infirmités me rendent moins propre aujourd'hui que jamais à secouer cet engourdissement qui m'a tenu toute ma vie dans une stagnation presque permanente. C'est à un point que dès que je prévois que l'urgence de mes affaires va me traîner à Cayenne, j'en suis fatigué deux mois d'avance. Habitué dès ma plus tendre jeunesse à l'état sédentaire du cabinet, je me suis toujours si bien trouvé chez moi, qu'il n'est point d'existence qui me paraisse plus insupportable que celle des nomades. Cependant, étant actuellement en revenu, la livraison de ma denrée va m'obliger d'aller à peu près tous les six mois à la ville, d'autant mieux que vous m'y faites apercevoir un aimant bien autrement irrésistible. Ainsi, ce serait recommencer à jouer de trop de malheur, si ces déplacements, plus fréquents que de coutume, ne me mettaient pas en mesure de répondre aux prévenances si honnêtes de M. Vidal. Ce n'est donc qu'un petit retard qui ne me laissera pas moins beaucoup d'impatience, et dont la satisfaction de faire sa connaissance pourra seule effacer la peine du temps que j'aurai perdu.

Afin donc de sceller l'adhérence par une prise de possession. oui, Monsieur et bon ami, j'accepte sans façon, ou plutôt avec une gratitude cordiale, le papier dont vous me faites cadeau, parce que ce sont positivement ces attentions prévenantes et gracieuses qui attestent le véritable attachement. Aussi celui que j'ai ressenti pour vous, dès notre première entrevue,

m'engage-t-il et m'autorise-t-il, puisque vous y répondez au gré de mes vœux, à vous prier sans cérémonie, à mon tour, de compléter la provision. Vous vous apercevrez aisément combien est mauvaise l'encre que j'ai dû me procurer. C'est une poudre qui se dissout mal et qui ne produit que de la boue. Qui plus est, elle pâlit avec tant de promptitude qu'il y a dans mon ouvrage des pages entières si effacées qu'il me faut les repasser pour les rendre lisibles, ce qui devient un surcroît de travail et de plus très ennuyeux et très fatigant. L'encre dont vous vous servez paraît excellente, et du moment que vous avez eu la complaisance de pourvoir à mon besoin de papier, permettez-moi de vous rappeler qu'indépendamment de la toile, il faut aussi des couleurs à un peintre; à moins, encore une fois, que vous ne jugiez que, réduit par les années à l'état de déchéance où la rigueur de l'âge avait plongé Pygmalion, je doive, comme lui, jeter et fouler aux pieds, dans mon dépit contre moi-même, et maillet et ciseau.

Le défaut de papier ayant suspendu depuis plusieurs mois cet ouvrage, une telle lacune me met dans la nécessité, avant de le reprendre, de m'occuper à replacer et classer dans ma tête les éléments qui constituent l'ordonnance du grand tableau que j'ai à tracer dans le second volume; ce qui exige des méditations préalables, très longues, et d'autant plus pénibles et difficiles que je suis démuni de tout écrit mémoratif. Enfin les travaux de mon habitation appelant et absorbant tous mes moments actuels, il m'est impossible de me livrer sur le champ à celui-ci. Ainsi vous pouvez sans gêne lire à votre aise ce que je vous envoie; et peut-être résultera-t-il de la peine que vous allez prendre que vous m'en éviterez beaucoup à moi-même, en décidant qu'il est temps pour mon honneur de déposer définitivement la plume; et, dans cette hypothèse, comment ne serais-je pas satisfait de ce témoignage d'une franchise cordiale? car sauver son ami d'un affront public, n'est-ce pas, je vous le répète, le service le plus signalé qu'on puisse lui rendre?...

Je ne puis que me plaindre de ce que vous vous êtes servi du mot indiscrétion, en me demandant des plans de l'arbre qu'on nomme ici pommier de Cythère. Monsieur et bon ami, pour qui a des entrailles, donner c'est jouir. J'ai en effet deux pieds de cette production végétale, que je dois à la bien-

veillance de M. André, et dont un autre ami, M. Laurent, de qui je vous ai parlé dans cette lettre, sans le nommer, a enrichi cette colonie, l'année même de son décès. De six plans produits par une simple graine, apparemment multifère, les deux miens sont entrés en rapport cette année. Mais l'un n'a porté qu'une seule pomme avortée, et la majeure partie des fruits dont l'autre s'est chargé, est tombée avant qu'ils eussent atteint leur maturité. Ceux même qui dans ce moment paraissent en approcher le plus n'ont ni la grosseur ni la saveur que les botanistes et les gourmets frugivores leur accordent, ce qui provient vraisemblablement de ce que l'arbre est encore trop jeune, puisqu'il est reconnu que les plantes exotiques, loin de dégénérer sur le terroir de cette contrée, s'y bonifient. Au surplus, vous allez en juger par les pommes que je me fais une fête de vous envoyer. Car s'il leur manque toute l'excellence que je leur désire, en vous les offrant, elles auront du moins le mérite de la nouveauté. A l'égard des plans que vous souhaitez, malgré que je mette très soigneusement en terre tous les noyaux, à mesure que j'en ai, pas un seul n'est encore germé. Mais présentement que je me suis, avec tant de plaisir, établi votre jardinier, la nature en ces lieux me sert trop bien en amie prodigue pour que je désespère qu'elle soit longtemps sourde aux vœux pressants de l'amitié.

Du moment que vous êtes un amateur de laitage, que ne peut-il concourir au complément de cette offrande! J'aurais au moins l'agréable certitude qu'elle serait propre à satisfaire votre goût. Mais un malheur, assez petit par lui-même, devient considérable, en me dérobant cet excédent de satisfaction. Ces jours derniers, des marronneurs[1], épiant et profitant de l'absence de mon bouvier, m'ont enlevé l'élève de la seule vache laitière que j'eusse pour le moment. Cependant je croyais n'avoir à redouter que les tigres, et je me complaisais dans l'oubli que les hommes m'ont toujours fait beaucoup plus de mal que ces bêtes féroces. Car je ne serais point réduit à l'impossibilité d'avoir même une tasse de lait à vous présenter, sans un autre désordre plus ancien qui m'a fait périr, par

1. Nègres marrons, c'est-à-dire nègres évadés.

énivrage trente-sept têtes de bétail, dans l'espace de dix-huit mois.

Mais en parlant de ménagerie, elle me rappelle une inadvertance incongrue, et j'ai tellement perdu les usages du monde que le dessert a devancé le rôt. Car vos occupations et le mauvais temps me faisant craindre que je ne puisse pas de sitôt vous régaler ici d'un cochon de lait, souffrez, au nom de l'amitié, que j'anticipe sur ce plaisir, en vous en envoyant un par cette occasion; et n'oubliez pas que ce ne sera point une faible jouissance pour moi, de savoir que je vais m'emparer du moral pendant la restauration du physique.

.... Maintenant, et après vous avoir fait lire si amplement dans l'intérieur de mon âme, je ne dois plus craindre que vous m'accusiez ni de tiédeur ni de manque aux procédés, auxquels personne ne tient plus strictement que moi; si je ne vous ai point écrit, en vous faisant, par M. Guillemet mon compatriote, le second envoi de vos livres, j'avais dès lors mon cœur et mes regards trop fixement attachés sur vous, pour ignorer que vous étiez, dans ce temps-là, si excessivement accablé d'affaires, que vous viviez presque en chartre privée. Sans cela, Monsieur et bon ami, j'aurais sûrement très volontiers pris la plume, puisque indépendamment du penchant qui me sollicitait vivement, j'avais à vous rendre compte de l'effet des lectures que je devais à votre bienveillance. J'ai de plus une raison particulière pour y revenir. Non pas au sujet des ouvrages de Delille. Comme ses poèmes sont des chefs-d'œuvre, principalement ceux qu'il a eu l'art d'adapter si ingénieusement à d'autres chefs-d'œuvre, il est superflu de m'appesantir sur l'expression de tout le plaisir que j'ai goûté en les lisant, malgré ses déclamations, peut-être trop réitérées, contre la Révolution française, mais que j'excuse, lorsqu'on rachète l'importunité de ces murmures par tant de beautés.... A titre d'abbé, Delille ne pouvait pas aimer cette Révolution, surtout après avoir perdu un bénéfice de vingt mille livres de rente, et, ce qui est pis encore, après avoir horriblement vécu dans les transes harcelantes de la terreur, durant la tyrannie de Robespierre : Delille [ne pouvait] savoir, pour se tranquilliser, qu'il existait dans l'ombre une autre puissance qui veillait en secret à la conservation des hommes

de génie. Effectivement, à l'exception du fermier général, le fameux chimiste Lavoisier, que des considérations politiques ne permirent pas de soustraire à la fureur de cette dictature d'opinion, il n'est pas un seul savant qui en soit devenu la victime.

Je passe à l'histoire de votre pays; je l'ai d'autant mieux goûtée qu'elle est écrite du style correct, clair et concis qui appartient à ce genre de littérature et qui seulement m'a paru un peu froid. J'aurais mieux aimé pourtant y trouver l'analyse des mœurs et des caractères, c'est-à-dire le portrait, en quelque sorte, de la physionomie nationale, que le tableau, dans tous les siècles et partout le même, des passions effrénées de l'ambition et des guerres désastreuses dont elles désolent l'humanité. Ce n'est pas de cette manière que l'immortel Tacite a écrit les annales de ces vertueux et loyaux Germains, vos ancêtres. Au reste, en applaudissant à l'impartialité qui ne fait pas le moindre mérite de l'ouvrage de M. Mallet et qui reprend, avec une égale sévérité, les excès de la tyrannie et les écarts de la liberté, je n'ai été que plus surpris de ce que cet auteur, en traitant l'article de Genève, eût passé sous silence qu'elle avait donné le jour au philosophe le plus célèbre dont les modernes puissent se glorifier. Quel historien oserait parler de Mantoue sans faire mention que la naissance de Virgile a illustré cette ville, malgré que personne ne l'ignore; et combien ne donnerait pas un écrivain, pour recueillir l'honneur de pouvoir indiquer avec précision quelle fut la cité où naquit Homère?

Mais les derniers chapitres de l'histoire de M. Mallet m'ont, je crois, expliqué la cause de cette étrange omission. Les éclats pulvérisants de la Révolution ayant aussi anéanti l'État helvétique, l'historien qui venait de décrire avec enchantement la tranquillité, la concorde, l'aisance et le bonheur dont il jouissait exclusivement en Europe, ne pouvait qu'être violemment ulcéré, en ayant à rendre compte des funestes événements, destructeurs d'un si propice édifice. Et comme les brandons de ce fatal incendie ont paru être allumés au foyer de lumières répandues dans les œuvres politiques de Rousseau, son zèle philanthropique est probablement devenu l'objet d'un ressentiment qui ne devait être déversé que sur la perfidie qui seule a vomi tout le mal, en attisant de son haleine impure ces tisons

d'enfer. Par contre-coup, j'ai trouvé, pour mon compte, une imputation tout aussi peu fondée, et dont, Monsieur et bon ami, je suis, comme vous devez bien le penser, infiniment jaloux de me disculper auprès de vous-même. Le gouvernement dont je fus membre, portant encore plus de vénération à l'austérité des vertus éminentes de Rousseau, que d'admiration à la sublimité de ses talents, fit placer ses cendres au Panthéon ; de quel vertige inconcevable n'eût-il pas fallu être saisi pour avoir, d'une main, décerné l'apothéose à ce grand homme, en méditant de profaner. de l'autre, son auguste berceau, devenu en outre celui de tant d'autres érudits, inappréciables objets de notre profonde estime?

Le Comité de Salut public tenait trop religieusement au régime politique qui régnait alors en France pour songer à inquiéter, et encore moins à blesser les droits des autres Républiques. Bien au contraire : en vain avait-il à s'en plaindre, ne fût-ce que par le refus de reconnaissance, inconvenant de la part d'une parité de gouvernement, et signifié par la retraite, sans congé, de leurs ambassadeurs, qui devait lui paraître d'autant plus insultante que, pendant sa session, la seule puissance monarchique neutre, la Porte, lui expédia ostensiblement une ambassade extraordinaire, pour le féliciter sur les victoires des armées françaises. Néanmoins, il recevait fraternellement leurs envoyés, malgré qu'ils ne fussent pas officiellement avoués par elles. Ce n'est pas tout, et, dans la ferme résolution de ne porter aucune atteinte à leur absolue intégralité, au mépris de l'urgence, il n'a jamais fait passer de troupes sur leur territoire, sans avoir préalablement négocié leur entrée, n'opposant aux subterfuges les plus évidents, pour éluder la permission de ces transits, même avec les aristocraties de Venise et de Gênes, que les procédés d'un allié et d'un ami dévoué, tant il avait à cœur de ne pas rompre, sous aucun prétexte, avec ces Républiques. Il n'y a pas jusqu'à la République de Haguenau, si petite qu'à peine est-elle connue, pour laquelle il a eu les mêmes égards, quoique très gênante pour les mouvements militaires, étant enclavée sur le sol français dans le principal théâtre de la guerre.

Conformément à son système particulier, ce gouvernement n'avait lui-même aucun agent en résidence auprès de ces

Républiques, si ce n'est aux États-Unis de l'Amérique, et en Suisse où il en tenait trois, mais nullement chargés de pouvoirs diplomatiques qui pour nous consistaient, comme actuellement, dans la valeur française, ses baïonnettes et ses canons. Leur mission se bornait aux subsistances, le Comité de Salut public tirant de là des grains et du bétail. Ces trois agents étaient Beaumarchais, en récompense de *Figaro*, Barthélemy, maintenu là, malgré sa conduite, à la considération de son frère, et un sous-ordre nommé Soulavie. Barthélemy faisait la demande des besoins du gouvernement, en employant Soulavie aux recherches, et correspondait avec Barère, chargé des relations extérieures. Beaumarchais concluait les achats, les acquittait et correspondait avec Robert Lindet, chargé de la section des subsistances.

Si j'en juge par quelques lettres que j'ai vues entre les mains de Barère, je ne disconviens pas que ce Soulavie paraissait un de ces cerveaux volcanisés, dont l'exagération a été une des plus grandes causes de tant de malheurs publics. Par conséquent cet être-là n'était rien moins que dans les couleurs de Barère qui, quoique impliqué dans mon procès, par une raison très différente, ne pouvait certainement pas être appelé un terroriste. Aussi est-il le seul des trois accusés qui ait trouvé grâce chez nos implacables ennemis. Mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit. Poursuivons. Ces lettres écrites, sans qualité, à un membre du gouvernement, achèvent de confirmer que ce Soulavie était, comme tant d'autres, un véritable intrigant, ne songeant qu'à faire de Barère le levier de sa fortune. C'est aussi précisément de lui dont M. Mallet se plaint. Mais ce dont je me plains à mon tour, avec autant de fondement sans doute, c'est de voir, dans un corps d'histoire, qui, étant un monument public, ne doit admettre et renfermer que des faits constants, attribuer au Comité de Salut public les fautes commises par un sous-ordre. Comme si un gouvernement pouvait répondre de la conduite de pareils gens, dont l'emploi ainsi que l'individu lui sont même le plus souvent inconnus. Il est vrai que M. Mallet s'en prend nominativement à l'homme qui jouissait dans ce temps-là d'une réputation exclusive, et présumé en conséquence le faiseur exclusif, en ajoutant qu'après la mort de Robespierre les alarmes semées par Sou-

lavie, pour venger le mécontentement du Comité de Salut public, obtinrent une trêve. Eh quoi! un gouvernement qui avait pris une si fière attitude, aurait eu des projets de vengeance et s'en fût tenu à des menaces! Quoi! ce gouvernement qui s'appliquait à mettre tant de dignité dans sa marche, eût fait choix d'un mince employé sans aveu, pour notifier son mécontentement! Voilà déjà une absurdité qui saute aux yeux.

D'ailleurs si la prévention n'était pas aveugle, cet écrivain se serait aperçu qu'il se mettait lui-même en contradiction. Car, en avouant que Carnot avait été le seul au Directoire qui eût défendu avec chaleur la cause de la République helvétique, M. Mallet devait reconnaître que ce Directeur se conduisait évidemment dans cette circonstance d'après les principes qu'il avait puisés au Comité de Salut public, s'y étant trouvé un des six qui formèrent cette majorité contre Robespierre et ses deux adhérents, par laquelle ils furent arrêtés dans leur entreprise et culbutés le 9 thermidor. Enfin si cet historien eût voulu jeter ses regards, non pas sans doute sans en frémir d'horreur, sur la crise abominable qui a succédé à cet événement, il eût vu que si les successeurs de Robespierre se sont montrés au Directoire en opposition avec Carnot, c'est qu'en reprenant les errements de leur devancier, ils suivaient, à son exemple, le contre-pied de la sage politique du Comité de Salut public, et qu'ils n'avaient donné de relâche à la République des Suisses, ou, disons mieux, qu'ils n'avaient suspendu la ruine de votre infortuné pays que parce qu'il leur fallait, avant tout, opérer l'extinction de ce Comité, dont l'austère intégrité notoire leur a coûté trop d'efforts, et a amené trop de convulsions, menaçantes pour eux-mêmes, pour qu'ils pussent, durant cet orage, s'occuper d'autre chose. Mais leur machiavélisme ayant à la fin remporté un succès définitif, pour lors leur ambition dévorante, dégagée de tout frein, ne s'est pas contentée de réduire la France aux abois, par une banqueroute frauduleuse qui a ruiné de fond en comble la fortune publique et particulière, pendant qu'ils dilapidaient en un clin d'œil deux milliards en lingots, soigneusement entassés au Louvre, pour le retrait des assignats. Ces infâmes et atroces parricides ont immédiatement submergé leur déplorable patrie

dans un océan de concussions, de rapines, de brigandages, d'incendies, de décombres, d'assassinats, et le débordement impétueux de ce torrent dévastateur s'étant bientôt répandu au loin avec une égale violence, les droits et les biens des étrangers même ont été rapidement engloutis dans les gouffres profonds d'un chaos général.

Telle est, Monsieur et bon ami, la pure et affreuse vérité qui sera burinée quelque jour, du moins je l'espère, dans les fastes lugubres de cette malheureuse France, encore plus couronnée de cyprès que de lauriers, vérité que M. Mallet ne pouvant connaître entièrement a remplacée par de fausses conjectures, et qui, même obscurcie jusqu'à ce moment, ou plutôt voilée et interceptée par le rideau de la politique et du gouvernement, que je viens enf[in] de déchirer totalement en votre présence, découle, une fois mise au grand jour, de preuves trop palpables pour ne pas vous convaincre. Du reste, voici ma profession de foi politique. Je suis, pour cette Révolution, tel que le père de l'enfant prodigue. Je gémis amèrement de ses difformités monstrueuses et de sa perte affligeante, parce que les sentiments et les principes qui de[vai]ent en composer la salutaire essence et la prospère direction, résident immuablement au fond de mon cœur, au mépris de tout ce qu'il m'en a coûté.

Mais pour le coup, Monsieur et bon ami, c'est bien à moi à redouter que la prolixité de tant de verbiage ne vous paraisse assommante. Comment! quatre mortels volumes in-folios! J'en suis moi-même effrayé. Cependant quand on désire ardemment se faire entendre, il faut bien s'expliquer. La longueur seule de ma lettre vous atteste combien je compte fermement sur votre affectueuse indulgence, puisque, m'en reposant sur elle, j'ai dû même oublier que vous n'étiez pas maître de tous vos instants, tandis que moi qui, Dieu merci, n'ai plus à m'acquitter de fonctions publiques, je puis bavarder fort à l'aise. C'est pourquoi, contraint de terminer, je n'ose vous conjurer de continuer à remplir les intervalles de mon isolement, aussi agréablement que vous venez d'avoir la cordiale bonté de le faire. Pour peu toutefois que vous ayez quelques pleins loisirs à me sacrifier, je les revendique avec instance. Ce sera de la part de votre attachement une œuvre

de charité envers un pauvre reclus qui n'a plus rien pour se distraire, pas même les délicieux moments qu'on prodigue à votre âge à ce sexe enchanteur qui, dans le vrai, répand trop de charmes sur notre existence, pour oser lui dérober les moments que la nature lui a consacrés, comme aussi il a su très ingénument m'en avertir, en trouvant notre première conversation déjà beaucoup trop longue. Vous souriez; et je saisis cet instant d'allégresse pour vous embrasser de tout mon cœur, en vous souhaitant la meilleure santé, très joyeux moi-même de vous laisser au sein du plaisir.

Je vous salue donc avec autant de tendre amitié que de parfaite considération.

Votre très affectionné pour la vie,

BILLAUD-VARENNE

P.-S. — Un mot encore, je vous en prie, pour vous rendre mille grâces du fond de l'âme, de la précieuse recommandation dont votre bienveillance a su accompagner la lettre à mon père. Hélas! le chagrin de mes infortunes a déjà conduit précipitamment ma digne mère au tombeau; et j'avais fort à craindre pour l'autre cher auteur de mes jours, si votre main sensible et salutaire ne m'eût pas secondé, pour le délivrer des nouvelles anxiétés où la reddition de cette colonie a dû le plonger.

A NANKING

Fin février 1912.

Nanking, la capitale des Ming il y a trois siècles environ, est devenue le siège du gouvernement provisoire de la république chinoise depuis que Souen Wen, le premier président élu, s'y est installé le 2 janvier. L'espoir qu'ont les révolutionnaires les plus fervents, et particulièrement les Cantonais, de voir cette antique métropole remplacer Péking comme capitale définitive de la république; l'histoire du siège qu'elle supporta, pendant trois semaines, seule de toutes les villes de l'empire, au cours du récent mouvement révolutionnaire, — c'est plus qu'il n'en faut pour qu'on réserve à Nanking une place à part dans une histoire au jour le jour de ce qui se passe en Chine.

Nanking, la « capitale du sud », est revendiquée par les méridionaux, qui sont à l'origine du mouvement républicain. Péking, proche de la Mandchourie, pouvait être la forteresse des conquérants mandchous; Canton, berceau de l'agitation, ne peut prétendre au rang de capitale, sa situation étant aussi excentrique que celle de Péking; Nanking, parmi les villes de la vallée du Yangtse, vaut bien qu'on s'y arrête; Wout'chang, voisine d'Hankeou, a, peut-être, un avenir considérable, mais son passé, même immédiat, n'a pas le lustre du passé de Nanking.

*
* *

En cette fin de février, les trains qui vont de Changhaï à Nanking en six ou huit heures, express ou omnibus, sont tous bondés non pas de voyageurs apeurés, mais de gens actifs qui vont à leurs affaires. Un grand nombre parmi eux sont de jeunes partisans du régime nouveau ou des déserteurs de l'ancien régime, par exemple des officiers de la garde de Péking, qui s'en vont à Nanking pour être détachés à la Présidence ou à l'État-major. Tous viennent offrir leurs services au gouvernement de Nanking qui les écoute toujours, s'il ne les accueille pas tous.

On les reconnaît facilement à leurs chaussures jaunes toutes neuves, à leurs complets de fabrication japonaise ou allemande, à leurs pardessus longs comme les lévites juives de Varsovie et à leur faux col serré autour du cou, sans chemise, simplement par dessus un maillot de laine. Soyez certain que ce personnage un peu gauche, mais assez vite prétentieux, parle une langue européenne, l'anglais le plus souvent; mais j'en ai trouvé aussi qui répondaient en français à mes questions en chinois sans même savoir quelle était ma langue, simplement pour montrer qu'ils en connaissaient une qui leur est étrangère. Soyez sûr aussi, — et il ne tardera pas à vous le dire en détail, — que ce petit monsieur, dont un parent plus ou moins lointain exerce ou a exercé telle ou telle fonction, a déjà été reçu par le président de la République et qu'il lui a présenté tel ou tel remède très efficace à la situation présente. Ce petit homme, voyageur de troisième classe, n'est pas aussi antipathique que son camarade retour d'Europe, de Belgique ou d'Angleterre, qui porte un accoutrement plus soigné et un melon sur la tête. Le chapeau mou, feutre, soie ou toile, pareil au couvre-chef que nous mettons en excursion ou au bord de la mer, coiffe maintenant la plupart des gens de la province du Kiangsou; ils n'ont souvent que cela d'européen dans leur costume, qui, resté de belle soie éclatante, contraste avec les tons ternes et éteints des étoffes étrangères, grises ou kaki; ils ont abandonné la cas-

quette de voyage qu'ils avaient d'abord accueillie avec tant d'empressement.

Écolier visant un emploi ou ancien étudiant à l'étranger ayant déjà ou cherchant une place de secrétaire dans un des ministères en formation, ou commerçant de plus ou moins d'importance, tous, dans le train où je suis, moyennant cinquante centimes, mangent avec une cuillère en métal un plat de riz avec des œufs et des crevettes. Les domestiques du wagon transportent ces vivres d'un bout à l'autre du train entre de petites banquettes et de petites tables. On mange ainsi à toute heure, sobrement et à bon marché, et tous les quarts d'heure le plus pauvre comme le plus riche, pour deux centimes, se rafraîchit la figure et les mains avec des serviettes trempées dans l'eau bouillante et encore pleines de vapeur. C'est l'égalité dans un certain confortable et dans une certaine propreté : voilà qui est extraordinaire sur les chemins de fer chinois, si l'on excepte ceux de la Mandchourie qui relèvent des Japonais. C'est en cette province du Kiangsou que le peuple est le mieux élevé selon nos habitudes. En première classe il n'y a que des étrangers, — pas toujours aussi convenables d'aspect que certains voyageurs de troisième, — de gros personnages japonais et quelques Chinois considérables, en tout, peu de monde.

Ce train de famille, où l'on cause avec l'un et avec l'autre sur un ton d'amabilité souriante, traverse un des plus délicieux pays de la Chine, une vaste plaine abondamment arrosée. La campagne est verte des blés tendres à peine sortis de terre ; les bois sont embrumés, et ces paysages de matin et de printemps ont la fraîcheur des toiles de Corot. Le train longe la longue muraille de Soutcheo la jolie, dont on ne voit que la tour derrière une grisaille de pierres crénelées.

Ce ne sont partout que canaux fertilisant de leur eau limpide cette campagne dont certains coins d'intimité avec leurs arbustes font songer à Bruges. Les barques chargées de travailleurs aux vêtements bleus glissent par les champs sur l'eau verte à peine courante et sous le ciel bleuté, dans cette atmosphère douce et paisible, ce spectacle d'activité régulière en pays de révolution, tout près de la capitale nouvelle, mérite de retenir l'attention. La richesse ou tout au moins

l'aisance règne parmi les tombes ancestrales qui occupent de leurs monticules une grande portion de la terre labourable ; le terroir est ici bien différent des sables qui avoisinent Péking, landes desséchées par le vent jaune de Mongolie et dont le climat extrême, hiver comme été, est inclément et rigoureux.

Les femmes qui voyagent sont, au Kiangsou plus nombreuses que dans le nord ; le visage régulier de ces beautés, réputées dans toute la Chine, ne manque pas de finesse ; malheureusement il s'alourdit aujourd'hui, chez les jeunes femmes, de vilaines grosses lunettes, noires ou bleues, qui s'accordent mal avec l'élégance de leurs tuniques soyeuses. Quelques maigrichonnes portent la capote noire des soldats et enferment leur chignon sous la casquette militaire : on les appelle des amazones à pied.

Il n'est pas encore vrai que tout le monde soit sans nattes, mais pour peu que les Cantonais répètent souvent l'opération du *tipitze* (couper les queues) que j'ai vu pratiquer, dans un train, par un officier et un soldat, le phénomène se généralisera. Ces deux exécuteurs en uniforme, contrôleurs d'un nouveau genre, montés à l'extrémité du train, allaient à l'autre bout, après avoir haché de leurs petits ciseaux toutes les queues, même les mieux cachées. Ils faisaient lever le couvre-chef sous lequel souvent une mince natte de vieillard s'enroulait autour de la tête et personne n'échappait à l'opération. Les patients ne disaient mot, les autres riaient ; seul, un vieux, le jour où j'assistai à ce spectacle et vis tomber plus de vingt nattes, résista et fit scandale en ameutant tous les passagers du train dans son wagon. Il se défendit, alléguant qu'à la campagne où il habitait, personne n'avait subi cette mutilation, tant et si bien que l'officier, fort en colère, s'en alla.

A toutes les petites gares, presque tous les paysans ont leur natte épaisse. J'ai remarqué à Changhaï que les agents de police ont conservé leurs longues queues ; mais à Nanking, où, depuis plus de deux mois, les soldats venus de Canton font du zèle, on rencontre en abondance de pauvres hères dont la chevelure, tombant seulement jusqu'à la nuque, encadre de noir la face terne et osseuse. Les misérables tireurs de pousse-pousse qui peinent le long des routes de Nanking, où ne cir-

culent que deux automobiles introduites par le président Souen et son ami Hoang-sing ministre de la Guerre, — ces pauvres diables ont, depuis le *tipitze*, un aspect fantomatique qui aurait tenté Gustave Doré.

Les vieux surtout, depuis qu'ils ont perdu leur appendice ont un air entendu tout à fait drôle et ridicule; cet air et leur suffisance, et les taches de leurs habits, et l'assurance imperturbable de leur langage, en voilà assez pour justifier le dégoût qu'ils inspirent à quelques-uns de nous; aussi trouve-t-on que Souen-Wen le président, n'en est que plus estimable de travailler pour des gens si misérables, si contents d'eux-mêmes, et qui ne ressemblent pas encore à des citoyens égaux d'une république, même en cette province où se rencontrent les meilleurs sujets de la Chine.

Parmi ces gens, combien se donneraient quelque peine ou feraient un effort désintéressé pour aider le noble esprit qui tâche de faire triompher les idées démocratiques dans un pays si passivement et naturellement soumis à l'autorité des mandarins traditionnels? Combien de ces gens sont simplement fats, mal élevés, sans souci de grandeur et encore moins d'héroïsme, même passager! Parmi ces soldats de l'armée nationale, à qui la république a donné des hautes payes, des habits neufs et trop de licence, beaucoup demain, refuseront de rentrer chez eux et pour peu que tarde la reconnaissance par les puissances du nouvel État, ils seront les pires adversaires du nouveau régime!

Dans notre train, ils sont là quelques soldats, assez bons enfants, qui vous disent que les dix dollars qu'ils reçoivent, depuis plus d'un mois, pour ne rien faire, sinon manger et jouer dans les casernements confortables des temples, des écoles, des bâtiments officiels, ne leur suffisent pas. Et pourtant, avant la révolution, ils ne gagnaient pas la moitié de cette aubaine régulière, et ils n'avaient pas les mêmes occasions de piller!

Tout ce monde ne paraît guère fait pour user de la liberté; l'ancienne manière forte sera nécessaire à la république. On songe avec tristesse qu'il suffirait que quelques têtes, admirables en dépit de leur inexpérience, fussent à cette heure supprimées, et c'en serait fait du mouvement républicain qui n'a

pas de racines populaires. Ce peuple mou manque de persévérance dans les grandes entreprises, lui qui en a tant dans les petites; le sort de la république reste précaire; l'intransigeance des Cantonais peut seule l'assurer au milieu des jalousies des différentes provinces.

Faute de maîtrise personnelle, et surtout faute de discipline dans le pays, Souen-Wen, si près du but après un si bel effort et un si rapide succès, ne risque-t-il pas d'être obligé de passer la main à Yuan en faveur de qui il a démissionné de son titre de président de la république? Si Nanking ne cède pas à l'homme d'énergie qui est à Péking, ne s'expose-t-on pas à un interrègne d'anarchie où se perdrait tout ce qu'on a gagné jusqu'ici? Autant de réflexions que le voyage à Nanking provoque.

***

Encore quelques collines surmontées d'une tour qui s'estompe joliment dans le brouillard, et voici les murailles de la vieille capitale. Le train arrive hors la ville à Shiakoan, dans un faubourg assez grouillant et mal famé, non loin du port où stationnent des croiseurs de toutes nationalités et des transports chinois sur lesquels arrivent constamment ou partent de jeunes soldats de la république, bien qu'on ne se batte plus nulle part depuis le début de décembre.

De l'autre côté du fleuve, c'est Poukeo, la tête de ligne du chemin de fer qui conduit au nord, par Tsinan-fou, à Tien-tsin. Les uniformes de couleurs variées selon les provinces, kakis ou gris verdâtre, ou bleu foncé ou noir, les dorures fraîches encombrent les rues de ce faubourg. On arrive en une ville de garnison, chose inaccoutumée en Chine, et tous ces uniformes neufs aux écussons de couleurs tendres, rose particulièrement, sont les nouvelles recrues de la république. Partout flotte le nouveau drapeau aux cinq couleurs, rouge, jaune, bleu, blanc, noir; devant certaines portes, où logent des soldats, le drapeau national s'entrecroise avec celui de l'armée, grosse étoile noire, dont chacune des neuf pointes s'orne d'un rond jaune ou blanc, le tout sur fond rouge; beaucoup de gens, et même des jeunes femmes, ont des brassards de la croix rouge,

et portent, au chapeau, des cocardes argentées et, des rubans aux cinq couleurs. Partout des décorations; c'est la fête. L'empereur par décret a abandonné le pouvoir le 12 et c'est demain 15 février que Souen-Wen, en grande pompe, célébrera l'union du Nord et du Sud.

Voici de petits soldats de Canton qui viennent d'arriver par bateau et seront de parade demain. Leur équipement est tout neuf; les souliers sur le sac n'ont pas encore servi; dans leur sac est un peu de linge blanc. Tous ces gamins d'à peine vingt ans, ont l'air souffreteux sous les fourrures, que, de leur vie, dans leur pays du sud, ils n'ont jamais portées. Tous causent gentiment et vous disent qu'ils partent pour le nord. De fortes filles replètes, aux vives couleurs vont et viennent parmi eux, avec des fleurs dans les cheveux et, sur le sein gauche, des tubéreuses. Les recrues ont chacune cent vingt cartouches et touchent presque un franc par jour, une fortune pour beaucoup et qui tente!

La superficie de la ville est plus considérable que celle de Paris; on y entre par un petit train qui fait l'office de tramway. A l'intérieur de l'immense enceinte, comme en pleine campagne, des champs bien cultivés, des bois de bambous très touffus, des étangs, de longues avenues plantées de saules. Voici les consulats, japonais, allemand, anglais, américain, avec leur mât de pavillon, constructions neuves à lourdes arcades; et plus loin les blancs bâtiments éphémères de l'exposition de 1910, où sont installés les soldats des provinces de Kiangsi et Koangsi. Des caisses cachetées sont portées par des coolies sur des bambous flexibles : c'est plus de cinq cent mille francs de billets que le gouvernement républicain émet pour payer ses troupiers; de misérables voitures attelées de maigres haridelles vous demandent des prix fantastiques pour la moindre course et baissent tout de suite des trois quarts si l'on discute.

Nous arrivons devant la « station du président », ancien yamen du vice-roi du Kiang-nan. Nous sommes au cœur de la ville du nord, aux vastes espaces libres, aux nombreuses bâtisses européennes, écoles officielles ou œuvres américaines qui abondent en cette cité. A l'est, il y avait autrefois la ville tartare et le yamen superbe du maréchal Tiéliang; mais depuis

le pillage des premiers jours de décembre par les troupes révolutionnaires entrées en ville le 3, ce ne sont plus que tuiles et pierres amoncelées! Au sud, la ville chinoise active et affairée, aux étroites rues dallées qu'encombrent les passants, les ânes en files, et les boutiques aux étalages ininterrompus.

Au nord-est, hors de Tchaoyangmen, à flanc de coteau, s'étagent les sépultures impériales des Ming. Auprès du tombeau de Hongou, le fondateur de la dynastie, Souen-Wen, dès son arrivée à Nanking, alla jurer fidélité à la constitution républicaine. Son principal effort était alors de détrôner la dynastie tartare des Tsing. Le 15 février, trois jours après la publication des décrets d'abdication, il revint à ces tombeaux faire brûler des parfums et présenter des mets. La cérémonie, dans le cadre des monts et des eaux qui s'épandent à l'entour, fut célébrée devant plusieurs milliers de soldats, tous les fonctionnaires et même les étrangers. Ce geste de patriotisme et de tradition, d'amour du sol et de rattachement aux ancêtres, fait par le chef de la révolution qui a passé la plus grande part de sa vie à l'étranger, ce geste est un des événements mémorables et joyeux du jeune régime.

L'après-midi, en son vaste yamen de plus de douze cents chambres, Souen-Wen, qui venait de démissionner en faveur de Yuan Chi-kai, célébra avec son entourage, le triomphe de la république. Les soldats disaient partout avec allégresse qu'aujourd'hui on buvait du vin. Tous les jeunes ministres ou vice-ministres, gens de Canton ou du Houpé, pour la plupart, qui autrefois, à l'étranger, avaient reçu Souen-Wen à leur table d'étudiants, et qui, maintenant, travaillaient autour de lui, tout ce petit personnel, ce jour-là, dans des appartements improvisés, s'épanouissait en mangeant sobrement, à la chinoise, du riz, du poisson, des œufs et des légumes. Et cependant si Yuan n'acceptait pas de venir à Nanking et restait à Péking avec des bureaux déjà fournis de personnel, c'était la fin des espoirs de ce petit monde. Aussi le lendemain quelques-uns essayèrent-ils de chambrer Souen sous prétexte que le président était très occupé. Ils semblaient redouter que quelque chose de leur maître si accessible à tous ne leur échappât à cette heure.

Le même jour encore, à trois heures de l'après-midi, les

représentants des 17 provinces, à raison de trois par provinces, votèrent pour élire, à la place de Souen, un nouveau président; ils donnèrent quatre voix au premier tour au général Liyuanhong de Wout'chang, initiateur de la rébellion, puis au second tour se déclarèrent à l'unanimité pour Yuan Chi-kai. Ils accomplissaient les vœux de Souen-Wen, mais ces délégués du peuple manifestèrent leur indépendance en choisissant Péking pour capitale, bien que Souen eut déclaré que sa démission ne devait pas être une raison pour retirer le titre de capitale à Nanking. Il ne remarquait pas que désormais Péking était devenu plus libre et plus sûr qu'au moment ou Nanking avait été choisi. C'est à partir de ce moment que des tiraillements entre Souen et le parlement de Nanking ont commencé de se manifester. Une délégation du gouvernement de Nanking a quitté Changhaï le 21 février, pour aller chercher à Péking Yuan et les archives et revenir dans le sud installer le gouvernement de la république. Au moment où il n'est question que de l'importance de Nanking et des hommes qui y siègent, il convient de rappeler quelle fut l'histoire du mouvement révolutionnaire dans cette ville.

* *

Lors de la révolte, les autorités de Nanking ne se montrèrent pas disposées à céder. Le vice-roi et le maréchal tartare restèrent en ville jusqu'à la veille du jour où les assiégeants y entrèrent et le général Tchang-siun, au lieu de céder la place au général Siu révolté, opposa à la rébellion une résistance vigoureuse pendant vingt-trois jours, du 8 novembre au 2 décembre. Nanking n'était pas une ville gagnée d'avance à la révolution; ce fut une véritable conquête de l'armée révolutionnaire, presque la seule.

Quand éclata la révolte militaire de Wout'chang, qui mit en fuite l'autorité civile, il y avait à Nanking 5 000 Tartares, — 2 000 bien armés, — sous les ordres directs du maréchal tartare Tie-liang; une division, soit 10 000 hommes, d'ancienne armée, c'est-à-dire de soldats vêtus de casaques rouges et de turbans, avec de grands caractères chinois cousus sur le

ventre et sur le dos. Ils avaient encore les grands instruments de musique, aux tubes longs de deux mètres, les étendards et les fanions multiples. Armés d'excellents fusils et de bons canons, ces 10 000 hommes de troupes que le général Tchang-siun avait sous la main, tant à Nanking qu'à Poukeo, sur l'autre rive du fleuve, n'avaient aucune tactique ni formation de manœuvre; mais Tchang-siun pouvait renforcer cette division d'anciennes troupes, de 10 000 recrues levées récemment au nord du Kiangsou, dans la région de Siutcheo. Enfin, il y avait encore à Nanking sous les ordres du général Siu une division de troupes modernes, soit 10 000 hommes bien armés, et bien dressés par des officiers sortis, pour la plupart, des écoles militaires de Yuan Chi-kai à Paoting-fou, et eux-mêmes élèves d'instructeurs allemands ou japonais. Cette nouvelle armée chinoise, composée des mêmes éléments que la vieille, était mieux exercée aux manœuvres étrangères. Une brigade de cette 9e division était à Nanking, l'autre à quelque distance dans la ville de Tchinkiang.

Le général Siu, depuis trois ans à Nanking, d'abord lettré du Houpé, était devenu militaire dans l'entourage de Yuan Chi-kai dont il avait été jadis le secrétaire. L'autre général, Tchang-siun, vieil impérialiste qui commandait les vieilles troupes, est un pur Chinois ancien régime. Il est né à Nantchang dans la province du Kiangsi et fut aubergiste autrefois à Péking. Quand l'impératrice dut décamper de la capitale en 1900, c'est lui qui procura les chars, et il suivit la Cour à Singanfou. Tchang-siun était, en octobre dernier, généralissime à Nanking; mais le général Siu, commandant des troupes indépendantes, ne dépendait que du vice-roi.

Quand, au milieu d'octobre, on apprit à Nanking ce qui venait de se passer à la 8e division de Wout'chang, la 9e s'agita et les officiers semblèrent assez disposés à suivre le mouvement. Les autorités songèrent d'abord à désarmer les troupes, selon le procédé ordinaire, mais les soldats dirent qu'ils ne se laisseraient pas faire, qu'on voulait les tuer comme des moutons et qu'ils ne rendraient pas leurs munitions et leurs fusils. Le mois d'octobre s'acheva sans trouble, bien qu'il y eut dans la rue de fréquentes disputes entre les soldats, ancien et nouveau régime, qui, souvent jeunes gens des mêmes vil-

lages, se menaçaient : pour ceux qui étaient embrigadés dans les troupes nouvelles, le *Sintiun*, le mot d'ordre était : Mort aux Mandchous! c'est-à-dire guerre aux soldats des vieilles troupes, le *Laotiun*.

Pour en finir avec ces rixes, la brigade du général Siu reçut l'ordre, fin octobre, de quitter Nanking avec armes et bagages, mais sans munitions pour aller à 70 *lis* au sud de la ville, à Moulinkoan. C'était pour purger le pays des brigands, disait-on. Les 5.000 mécontents restèrent là dix jours; en secret, ils envoyèrent des émissaires pour s'entendre avec Liyuenhong à Wout'chang. Changhaï, à ce moment, avec son arsenal, passa aux révolutionnaires et promit, ainsi que Wout'chang, le renfort et les munitions qui manquaient au général Siu.

Le 8 novembre, sûrs que les munitions attendues et promises de Changhaï allaient arriver, les troupes de Sui marchèrent sur Nanking, persuadées qu'elles y entreraient facilement. Mais les munitions n'étant pas arrivées, les assaillants avaient seulement chacun cinq cartouches. Malgré tout, ils attaquèrent, croyant bien qu'à l'intérieur de la ville tout le monde lâcherait. La nuit du 7 au 8 il y avait eu en ville une émeute, que Tchang-siun avait réprimée vigoureusement. Cent ou deux cents révolutionnaires, munis de bombes, la nuit, vers deux heures du matin, étaient allés à la prison militaire et avaient ouvert les portes. Ils s'étaient adjoints les prisonniers des deux sous-préfectures, tous habillés de rouge vinasse selon l'uniforme des prisons chinoises.

Avant le jour tout ce monde ayant envahi les postes de police, avait pris les fusils et les habits des cinq ou six cents policiers; le drapeau blanc de la révolte avait été hissé sur les résidences des sous-préfets, par ordre de ces fonctionnaires. Ce matin-là, tous les murs de la ville avaient été placardés d'une proclamation républicaine signée par le général Siu, et les sous-préfets couards croyaient que « c'était arrivé ». Siu disait qu'il venait installer la république et qu'il garantissait la paix. Cette tactique révolutionnaire par affiches a été employée maintes fois au cours de la révolution chinoise et maints consuls même s'y sont laissés prendre. Siu n'entra pas dans la ville, mais toutes les autorités en sortirent : préfet, sous-pré-

fets, intendants, trésorier, grand juge, directeur de l'enseignement. On ne les vit plus au cours du siège qui suivit; on ne les a pas revus.

Vers cinq heures du matin, les cinq cents, qui se croyaient déjà maîtres de la situation en ville, se dirigèrent vers le yamen du vice-roi. Il était bondé d'un millier de soldats, mais on les savait tous révolutionnaires. Tchang-siun s'y trouva avec ses troupes, bien armées et fidèles, et il résista. Ce fut un massacre : les partisans de la cause républicaine périrent et toute la journée par la ville on fit la chasse aux révolutionnaires, coupant la tête à tous ceux qui avaient coupé leur tresse. Deux cents Chinois sans queue furent ainsi tués, mais il faut bien noter qu'il n'y avait pas un seul Mandchou parmi ceux qui se livraient à ces violences. A Nanking, jamais les Tartares n'ont été au feu, ni en ville ni à la campagne; ils allèrent seulement aux remparts; et les massacres de Chinois sans queue qu'on leur a reprochés sont l'œuvre des soldats de Tchang-siun. La ruine de la ville tartare à laquelle se livrèrent plus tard les révolutionaires après leur entrée en ville, ne peut passer pour une représaille puisque les Tartares à Nanking n'avaient massacré personne. Au nombre de 2 à 3 000 armés, soldats depuis l'âge de quinze ans, ils firent leur devoir jusqu'au bout en gardant le yamen du maréchal tartare.

Le 8 novembre au matin, les prisons avaient été ouvertes, les yamens s'étaient vidés et l'hôtel particulier de Tchang-siun avait été attaqué; beaucoup de bombes y avaient été lancées de la rue, mais au seul détriment de ceux qui les jetaient. La révolution n'était pas victorieuse. Hors des murs c'était une journée néfaste pour la république. La brigade du général Siu pensant entrer facilement en ville, tous les soldats avaient mis le brassard blanc de la révolte; ils disaient qu'ils coucheraient le soir dans leurs casernes, derrière le yamen du vice-roi, près de l'ancienne exposition, ils trouvèrent les portes fermées et ouvrirent le feu avec leurs cinq cartouches par homme, à 8 heures du soir. Des murs, on tira pendant une moitié de la nuit; les grosses pièces et les mitrailleuses donnèrent; la fusillade fut particulièrement nourrie du haut de la « terrasse des fleurs de la pluie, Yahoatai », au sud. Ce fut le carnage, autant qu'il convient à des Chinois : la plupart des assaillants

s'éparpillèrent. Il resta sous les murs deux cents tués ou blessés.

Le général Siu aussitôt prit un bateau le 9 pour Tchinkiang, et avec son autre brigade qui était là, intacte, il reforma sa division, et renforcé de la division entière du Tchekiang, — 10 000 hommes venus de Hangtcheo, — maître désormais de deux divisions, il se disposa à marcher sur Nanking. C'est le 2 décembre que les troupes y entrèrent. Les portes étaient fermées depuis vingt-trois jours, depuis le 8 novembre.

***

Durant toute cette période de siège, la ville fut aux mains de Tchang-siun qui sut y maintenir l'ordre. Chaque soir on sonnait l'appel aux remparts et tous les hommes y passaient la nuit à veiller; comme il n'y avait pas de relève, les hommes furent vite harassés, mais il n'y eut pas un acte d'indiscipline. Tous les jours les portes étaient ouvertes deux heures pour expulser les fainéants et les bouches vaines. L'exode avait commencé dès le début du siège; la foule s'entassait dans le faubourg de Shia-Koan près du fleuve; on payait quinze dollars des billets de passage pour Changhaï. Les cinq ou six derniers jours, ce fut l'affolement.

Les Européens furent toujours très respectés. Les femmes des fonctionnaires des services impériaux, Poste ou Douanes, étaient parties, ainsi que les femmes des missionnaires américains : il ne restait que deux docteurs, quelques professeurs et trois ministres, en tout dix personnes, au lieu d'une centaine qui, d'habitude, vivent dans les établissements protestants de Nanking; il y avait encore, outre les consuls et beaucoup de Japonais, deux Écossais, un Canadien et le P. Gain, jésuite français de la mission catholique. Le consul japonais et tous les marchands japonais qui se groupaient autour de lui étaient très surveillés par les Américains. Le vice-roi et le maréchal Tie-liang changeaient de lit et de demeure plusieurs fois par nuit, se réfugeant de préférence au consulat japonais où ils s'estimaient plus sûrement à l'abri.

Le fort du Tigre au nord de la ville céda le premier sans résistance, vers le 25 novembre. Des troupes envoyées par

Tchang-siun pour reprendre Tchinkiang, passèrent à l'ennemi. Le fort du mont Lion qui domine la ville près de la gare répondait au bombardement des batteries du mont Tigre. Toutefois les projectiles n'étaient guère dirigés que contre les murailles, jamais dans l'intérieur de la ville. Le mont Tigre à deux kilomètres de distance ne visa que trois fois le « kiosque de l'extrême nord, Pétiko », colline surmontée d'une pagode où, justement, les autorités étaient à boire quand y arriva un des deux boulets qui atteignirent juste. Le 30 novembre, de la « montagne violet or, Tsekingchan », qui est près des tombes impériales, les rebelles tirèrent sur les forts voisins qui furent tous évacués le 2 décembre. Les troupes entrèrent en ville le 3. Le 30, le vice-consul américain, M. Gilbert, le vieux docteur canadien M. Ma établi depuis vingt ans dans la cité, et le président de l'université américaine, M. Bowen, étaient allés, précédés du drapeau américain et de la bannière de la Croix-Rouge, négocier avec un général subalterne afin que Tchang-siun et une escorte de 200 hommes eussent un sauf-conduit pour sortir de la ville ; ils n'avaient pu obtenir la sortie en armes de toutes les troupes avec les honneurs de la guerre.

La nuit du 1er au 2 décembre Tchang-siun, ainsi protégé, sortit par la porte du sud et fila vers le fleuve pour passer sur la rive gauche à Poukeo. Aucun de ses soldats ne traversa avec lui, excepté son escorte et encore sans les chevaux, car les sentinelles qui n'avaient pas été prévenues, les arrêtèrent au moment de l'embarquement sur les *sampans*. La cavalerie fut abandonnée sur la berge. Les troupes que commanda ce général dans la suite étaient ses 5 000 hommes de Poukeo, les meilleures, celles qui n'avaient pas donné pendant le siège et qu'il emmena avec lui au nord.

N'ayant pu rassembler ses soldats, le général réunit du moins, à Poukeo, tous les wagons et les locomotives qu'il put trouver, chargea un wagon entier de dollars et fila jusqu'à Tchoutcheo au nord, puis à Linghoaikoan où il établit son quartier général : à Nanking, parmi les républicains on n'en finissait pas de s'organiser. Enfin on le poursuivit jusqu'à Siutcheo et il ne commença de résister qu'au nord de la rivière Hoai. Entre Nanking et la rivière, il n'y eut pas de combat.

Cette même nuit, le vice-roi et Tie-lang étaient partis du Consulat japonais et avaient fui par la porte d'eau de l'ouest. Les officiers ayant suivi Tchan-gsiun, cette nuit-là de grands pillages eurent lieu en ville. Ce fut un désordre sans pareil. Les soldats restés seuls ne massacraient pas; ils prenaient tout ce qu'ils pouvaient. A l'aurore, la garde nationale fusilla tous ceux qui avaient été arrêtés avec du butin.

Entre neuf et onze heures du matin, le 2 décembre, les premières troupes républicaines entrèrent en bon ordre dans la ville, ayant à leur tête les soldats même que Tchang-siun avait envoyés pour les combattre. Le général Siu, malade et fatigué, ne fit pas son entrée ce jour-là; il fut remplacé par son lieutenant Ling, en qui il avait toute confiance et qui depuis un mois s'était distingué avec les troupes de Tchinkiang. Ling, simple chef de camp et officier subalterne quinze jours auparavant, alla s'installer au yamen du vice-roi. Ses troupes prirent tranquillement leurs quartiers tout l'après-midi et c'est le lendemain seulement, le 3 décembre, qu'eut lieu la honteuse journée révolutionnaire, la ruine de la cité tartare de Nanking. Désormais, pendant un mois, jusqu'à l'arrivée du Président Souen-Wen, le régime républicain ou plutôt la loi martiale régna à Nanking.

*
* *

La période du gouvernement militaire n'est guère à l'honneur des révolutionnaires.

Elle commence par l'effroyable journée du 3 décembre dans la ville tartare. Les soldats ne Ling se précipitaient au pillage au cri de « *Pao han, mie man!* » Vivent les Chinois, mort aux Tartares! Magnifiques fourrures, beaux habits de soie, parures d'or et d'argent, ils faisaient main basse sur tout. On dit que beaucoup de femmes et de filles se jetèrent dans les puits. Des Tartares mirent eux-mêmes le feu à leur maison pour échapper à la honte; on ne tuait toutefois que ceux qui résistaient; on se contentait de voler ou de brûler la maison vidée. Quand l'opération était finie tout le butin était porté aux monts de piété qui recevaient des richesses pour quelques

dollars. Et ainsi, ces établissements regagnaient au centuple les sommes qu'ils avaient dû verser aux troupes quand elles avaient quitté la ville à la fin d'octobre. Des groupes de soldats dépêchèrent l'un d'eux à Changhaï pour vendre leur butin et se partagèrent l'argent; beaucoup à cette heure portent des bagues d'or et ils ont chargé les filles de perles et de bracelets. Cela dura jusqu'à ce qu'il ne restât plus que des décombres de tout ce quartier tartare. On pillait tous les riches hôtels que les propriétaires soupçonnés d'être impérialistes, avaient fermés, avant d'émigrer à Changhaï; on ne pillait pas les maisons occupées, mais on en menaçait les riches habitants. Le plus fortuné de la ville était un mahométan, M. Ma : dès le 3 décembre, on envoya une garde de cent soldats à sa porte. Il comprit et offrit aussitôt un wan, soit vingt-cinq mille francs environ; le lendemain on découvrit une seconde porte à garder et il versa un second wan; on trouva quatre portes et il dut verser plus de 100 000 francs, puis on lui retira ces hommes de garde et il dut repayer pour les obtenir.

Si les Japonais et les Américains s'étaient entendus, peut-être les étrangers eussent-ils pu jouer à Nanking le rôle que tint la mission catholique à Kingtchéo, au Houpé, où la ville tartare fut épargnée grâce à un Père belge qui négocia une reddition : les Tartares remettaient leurs fusils aux républicains contre dix dollars pièce, et tout était fini. Si une telle transaction aurait pu intervenir à Nanking, l'admirable palais du maréchal ainsi que la ville tartare subsisteraient encore, et de nombreuses atrocités eussent été évitées.

Tandis que ses soldats se conduisaient ainsi, Ling trouvait au trésor provincial des caisses prêtes à être envoyées à Pékin pour servir à la réforme financière : elles contenaient 600 000 dollars, soit un million et demi de francs; il se les appropria, et comme il y avait au port une douzaine de navires de l'escadre du Fokien, sa province d'origine, il en dépêcha quelques-uns pour porter les précieuses caisses dans sa famille. Il gorgea ses propres soldats d'argent et de munitions, car il en restait de grandes réserves et il eût pu facilement soutenir le siège encore quinze jours. Ling s'était constitué une garde tout à fait dangereuse et bien que vivement attaqué pour s'être ainsi installé en maître et approprié personnellement les

deniers publics, il était fort redoutable. Il acheta certaine presse de Changhaï qui bien que républicaine le défendit en insistant sur ses qualités. Mais, ayant vu un de ses secrétaires Tao, arrêté à Changhaï avec des caisses compromettantes et, fusillé sur le champ, Ling se retira dans sa famille.

Il fut remplacé dans les fonctions de gouverneur par M. Tseng. La situation était devenue si difficile à Nanking que celui-ci appela, pour l'assister, le conseiller Ma. Agé de soixante-douze ans, c'est une des plus nobles figures de la Chine républicaine, un homme à qui ses voyages en Europe et en Amérique ont bien fait comprendre les institutions républicaines et leur avenir en Chine. Quoiqu'il n'eut pas accepté les situations officielles qu'on lui offrait, Ma avait le sceau de M. Tseng et chaque matin il allait au yamen régler les affaires. Vers Noël, Tseng alla à Changhaï, à la rencontre de Souen-Wen et quand celui-ci fut élu président, il fut du ministère composé à Changhaï où il resta. Ce fut un homme de la province même, M. Tchoang, naguère intendant au Koangsi, qui occupa la place vacante, mais M. Ma continua de s'occuper des affaires.

Dans la ville la situation devenait de plus en plus difficile. Il y eut un moment cinquante mille hommes de troupes et toute une séquelle de filles. Ce n'étaient que viols, désordres, incendies. Les commerçants demandaient qu'on débarrassât la cité de ce fléau ; et pour les satisfaire on diriga ces pillards sur Péking. Parmi ces soldats de la révolution, c'était l'anarchie : il y avait autant d'état-majors que de contingents provinciaux. Le ministre de la Guerre, Hoangsing, arrivé en hâte ne sut rien organiser et ne réussit même pas à se faire obéir.

Les soldats, entrés en piteux état au lendemain du siège, petit à petit avaient été rhabillés à neuf. Ils entendaient ne plus rien faire désormais ; ils ne voulaient même plus monter la garde. Pendant trois semaines, de nouveaux soldats arrivèrent à Nanking, point de concentration de toutes les troupes révolutionnaires, et, comme on ne pouvait organiser de trains, puisque Tchang-siun avait emmené avec lui tout le matériel du chemin de fer, on fit venir des locomotives du Tchekiang pour transporter les hommes au nord.

La Croix-Rouge chinoise était aussi un élément de trouble. Comme elle n'acceptait que les soldats blessés, elle n'avait pas grand travail à Nanking. Chaque province avait envoyé son escouade de docteurs instruits au Japon, mais ces infirmiers bardés d'emblèmes s'amusaient. Ils étaient payés par de bonnes œuvres chinoises ou vivaient sans traitement. L'intendance militaire, elle aussi, manquait d'organisation.

A ce moment, comme Yuan Chi-kai à Péking, Outing-fang à Changhaï, représentant le Trône et la Révolution, étaient d'accord pour faire la paix, Tang-chaoyi fut délégué pour la négocier. Les officiers de Nanking, au contraire, ne rêvaient que batailles. Ce n'étaient que cris de : A Péking, à Péking! poussés par les « brave-la-mort », les *pou pa se*. Alors, le Tcheli, le Honan, le Chantong, le Nganhoei, une grosse part du Kiangsou, tout le nord du Fleuve bleu, y compris Poukeo et Hankeo étaient impérialistes. Les républicains ne tenaient que le sud; les officiers voulaient aller de l'avant et Nanking souhaitait de se débarrasser de la soldatesque. Trois corps d'armée furent formés, l'un à Hankeou, l'autre à Changhaï; un troisième devait partir directement de Nanking pour le nord. Celui de Changhaï alla à Tchefou et à Tchingwang-tao par mer, et il y eut alors un accord secret entre les partis qui avaient négocié l'armistice pour laisser les hommes se battre à Sintcheofou, au Chansi, et à Hanyang. Le conseil donné en haut lieu était : Défense de se battre excepté si on ne peut plus avoir la paix avec des gens qui veulent se battre absolument. C'est ainsi qu'à Koutchengk'iao les soldats de Canton furent rossés à plate couture, par Tchang-siun; le lendemain les soldats du Tchekiang et du Kiangsou prirent une revanche. Les Cantonais, calmés, rentrèrent tous à Nanking et furent logés dans de bonnes maisons par ordre du ministre de la Guerre qui est de leur province.

Encore aujourd'hui des troupes fraîches de tous les pays arrivent chaque jour à Nanking où la situation pourrait bien redevenir aussi mauvaise qu'elle fut en décembre. L'entretien des soldats coûte cher. Canton n'a remis d'argent que pour trois mois aux recrues qu'il envoyait; le Kiangsou a déjà versé plus de douze millions et si riche que soit ce pays, il ne paraît pas disposé à payer plus longtemps la note du gouvernement

républicain dont les mesures financières sont loin d'être approuvées par les plus sages républicains du pays.

*
* *

Des délégués de toutes les provinces, hormis le Kansou, avaient été envoyés à Nanking par les chefs militaires du gouvernement révolutionnaire, à raison de trois députés par province. Ce parlement siégeait déjà, à peu près ignoré, quand Souen-Wen arriva à Changhaï. L'apôtre infatigable de la révolution n'accepta qu'à son corps défendant d'être nommé premier président de la République chinoise. Il inaugura le régime républicain en distribuant par toute la ville les nouveaux drapeaux qui devaient remplacer les dragons impériaux, mais quel que fût son dévouement à la cause publique et son souci d'établir la république en versant le moins de sang possible, si sympathique que fût sa personne et si louables que fussent son énergie, sa ténacité et son prompt esprit de décision, il n'en fut pas moins surveillé de près par des hommes qui se croyaient très forts du moment qu'on était en république, et qui n'entendaient pas, eux représentants des dix-sept provinces à Nanking, être au service du Président.

Le premier essai du régime républicain débuta par un manque de confiance entre le président et son Parlement. Souen-Wen n'y parut que trois fois. Dans les confortables bâtiments de l'Assemblée provinciale, les quarante-cinq députés siégeaient au milieu de la haute salle centrale. De leurs séances secrètes peu de nouvelles transpiraient. Sur les murs de la ville étaient placardées des proclamations du gouverneur militaire, le général Siu, ou du gouverneur civil, le *toutou*; mais on ne voyait point de proclamation de la présidence de la république, hormis des adresses générales aux puissances étrangères qui n'étaient d'ailleurs en relations qu'avec Yuan-Chi-kai et le gouvernement de Péking. Même les négociations entre les gouvernements du Nord et du Sud ne se faisaient pas directement entre Yuan et Souen, mais entre Yuan et Outing-fang qui n'était pas à proprement parler le délégué

du Président, puisqu'il avait déjà ces fonctions au temps qu'il négociait avec Tang Chaoyi, avant que Souen-Wen arrivât à Changhai.

L'activité du Président à Nanking au milieu d'un ministère de jeunes gens dont tout le monde ne reconnaissait pas l'autorité, paraissait effacée. On disait vaguement que quelques-uns des membres les plus considérables du ministère républicain, des hommes d'expérience entrés dans la combinaison pour modérer les généreux élans de la jeunesse et de l'inexpérience, on disait que le ministre de l'Industrie, par exemple, n'était pas d'accord avec le Président de Nanking et, effectivement, deux jours avant la démission de celui-ci, le 15 février, après quarante-cinq jours de fonctions, lui-même avait donné sa démission. On disait que le président prenait seul des mesures pour lesquelles il aurait dû consulter au moins les ministres compétents; on lui reprochait d'avoir émis ou laissé émettre des billets militaires remboursables à trois mois sans avoir préparé aucune réserve pour cette opération imprudente. Le Parlement faisait des remontrances au Président qui en souffrait. Des bruits circulaient touchant les relations de Souen avec les Japonais d'une part, les Américains de l'autre; et quand il se retira le 15 février après avoir proclamé l'union du Nord et du Sud pour l'établissement d'une république stable, il était avéré, que le Président ne gouvernait pas avec son Parlement, soit qu'au fond il en contestât la valeur, puisqu'il ne tenait pas son mandat du peuple directement, soit qu'il estimât nécessaire, aux premiers temps de la république, d'agir avec autorité.

Souen passait alors pour un organisateur médiocre, un administrateur inexpérimenté; idéologue à la fois, et excellent excitateur, cet homme animé des meilleures intentions, n'était plus à sa place, la période révolutionnaire terminée.

Souen se retira; Yuan Chi-kaï fut élu aussitôt par le Parlement de Nanking président de la République; toutefois bien que dans un message il invitât le Parlement à conserver Nanking comme capitale, c'est Péking qui eut d'abord les préférences de tous les délégués sauf ceux de Canton, et ce n'est que sur une forte pression que la majorité changea d'avis.

On a fort commenté aussi la conduite de l'ancien président

démissionnaire, envoyant une délégation de dix membres à Péking auprès de Yuan Chi-kai, à la fois pour inviter le nouveau Président à venir prendre ses fonctions à Nanking et pour rapporter à la capitale du Sud les archives des ministères.

On ne peut rien préjuger de l'accord tacite ou du désaccord qui peut exister entre les deux Présidents, mais si la capitale n'est pas transportée à Nanking, malgré l'effort des Cantonais, il n'est pas douteux que ce sera un échec et pour Souen-Wen et pour la République et que s'ils cèdent provisoirement, sous prétexte qu'il est opportum de surveiller de Péking les Mongols et les Mandchous, ou encore que le temps et l'argent manquent pour bâtir de nouveaux ministères à Nanking, ou bien qu'il ne convient guère de demander aux légations des Puissances étrangères de déménager au moment où on sollicite un emprunt, Souen et ses amis ne peuvent manquer de renouveler bientôt leur effort : Nanking a vu l'inauguration du régime républicain en Chine. Tout dépend de l'attitude de Yuan qui, tout en employant du personnel sudiste dans ses bureaux, peut persister à ne pas venir à Nanking, et de l'attitude des Cantonais dont beaucoup ne semblent pas avoir grand'confiance en Yuan comme républicain et estiment que le nouveau régime ne sera pas définitif s'il ne commence pas par s'installer d'une manière stable dans la nouvelle capitale. Quoiqu'il arrive, le rôle de Nanking, à l'origine de la république chinoise n'en aura pas moins été très important, et il méritait d'être étudié.

EDMOND ROTTACH

L'administrateur-gérant : H. CASSARD.

TABLE DU DEUXIÈME VOLUME

Mars-Avril

LIVRAISON DU 1er MARS

		Pages.
JEAN-LOUIS VAUDOYER	La Maitresse et l'Amie (*1re partie*)	5
LOUIS BARTHOU	En Marge des « Confidences »	49
L. HOULLEVIGUE	La Question de l'Azote	64
EDITH WHARTON	Sous la Neige (*fin*)	79
HENRI SCHNEEGANS	Grenoble, Université du Tourisme	111
A. DE POUVOURVILLE	La Révolution et les Sociétés secrètes en Chine.	119
H. DE GALLIER	Dans l'Armée d'autrefois	133
ÉMILE HAUMANT	Les Français à Raguse	150
ALBERT-ÉMILE SOREL	Albert Sorel, Conteur et Romancier. — II	175
RÉGINALD KANN	Les Réformes militaires au Maroc	205

LIVRAISON DU 15 MARS

ALBERT SOREL	Le Parfum de Madame	225
P. SABOUROF	Russie, France, Allemagne (1870-1880)	242
JEAN-LOUIS VAUDOYER	La Maitresse et l'Amie (*2e partie*)	257
MARQUIS DE St-MAURICE	Lettres sur la Cour de Louis XIV. — I	291
ANTOINE DE TARLÉ	L'Œuvre militaire de Lord Haldane	323
PAUL ACKER	Erckmann-Chatrian	347
LUCIEN MARC-SCHRADER	Tombouctou et le Trafic saharien	369
GEORGES CUCUEL	Les dernières Années de Mme de la Pouplinière.	391
AUGUSTE GAUVAIN	Après la Crise marocaine	408

LIVRAISON DU 1er AVRIL

		Pages.
★ ★ ★	La Force Maritime de l'Italie	449
ALBERT SOREL	Invalides	471
CAPITAINE A. GRASSET	Napoléon et l'Espagne	492
LÉOPOLD LACOUR	La Vie passionnelle de Molière	521
H.-R. SAVARY	L'Alcool et les Nécessités budgétaires	539
JEAN-LOUIS VAUDOYER	La Maitresse et l'Amie (*3e partie*)	567
JEAN DANY	La Littérature militaire d'aujourd'hui	611
MARQUIS DE St-MAURICE	Lettres sur la Cour de Louis XIV. — II	625
RÉGINALD KANN	La Réorganisation administrative du Maroc	654

LIVRAISON DU 15 AVRIL

ÉMILE FAGUET	M. Vielé-Griffin	673
MAX DAIREAUX	Les Émigrants	682
LOUIS AUBERT	Outamaro	718
PAUL MANTOUX	La Grève générale des Mines en Grande-Bretagne	745
FRANCIS VIELÉ-GRIFFIN	Le Délire de Tantale	775
JEAN-LOUIS VAUDOYER	La Maitresse et l'Amie (*4e partie*)	783
LUCIEN CORPECHOT	André Le Nôtre	825
BILLAUD-VARENNE	En Guyane	848
EDMOND ROTTACH	A Nanking	874

19e Année. N° 8. 15 Avril 1912.

GENERAL LIBRARY
MAY - 8 1912
UNIV. OF MICH.

LA REVUE DE PARIS

SOMMAIRE

		Pages.
Émile Faguet.	*M. Vielé-Griffin*	673
Max Daireaux	*Les Émigrants*.	682
Louis Aubert.	*Outamaro*	718
Paul Mantoux	*La Grève générale des Mines en Grande-Bretagne*.	745
Francis Vielé-Griffin .	*Le Délire de Tantale*.	775
Jean-Louis Vaudoyer.	*La Maîtresse et l'Amie* (4e partie)	783
Lucien Corpechot . .	*André Le Nôtre*.	825
Billaud-Varenne. . . .	*En Guyane*	848
Edmond Rottach. . .	*A Nanking*	874

Copyright 1912, by *Revue de Paris*.

PRIX DE LA LIVRAISON : 2 fr. 50

PARIS
85bis, FAUBOURG SAINT-HONORÉ, 85bis

1912

LIVRES NOUVEAUX

LA HORDE,

par **Blasco Ibañez**.

Rien de plus curieux que cette étude des bas-fonds madrilènes. L'auteur les a explorés et décrits avec un souci remarquable de vérité; on sent que la peinture est exacte, à l'intensité même de l'émotion qu'elle nous communique. La réalité seule est pittoresque à ce point. Certes, il ne faut pas chercher dans ce livre les qualités de composition qui distinguent le roman français. Plutôt qu'un roman, à proprement parler, c'est une suite de scènes, d'épisodes de la vie sociale, mais on garde de cette lecture un souvenir angoissé, comme d'une excursion au pays de Misère. M. Hérelle a traduit *la Horde* excellemment.

LA CANDIDATURE HOHENZOLLERN (1868-1870),

par **Pierre Lehautcourt** (général Palat).

L'auteur avait déjà touché à cette question dans le premier volume de son *Histoire de la Guerre de 1870 : les Origines*; il estime avec raison qu'il y a lieu d'y revenir aujourd'hui pour la traiter en elle-même, car les publications récentes, tant allemandes que françaises, en ont permis la mise au point à peu près définitive. Ce qui ressort du travail de M. Lehautcourt, c'est que, « si Bismarck n'eut pas la première idée de cette candidature, comme il semble probable, il en est du moins le principal auteur ».

PETITES GENS ET GRANDS CŒURS,

par **Maurice Montégut**.

Ce roman est le dernier d'un écrivain abondant et ingénieux qui, dans son œuvre très diverse, a effleuré presque tous les genres et tous les sujets. Il nous propose un touchant exemple de bonté, de charité intelligente et active. On s'intéresse à ces petites gens, qui ont si grand cœur, à ces braves commerçants retirés qui ont recueilli chez eux une orpheline, et s'appliquent, avec une persévérance et un entêtement dignes de tous les éloges, à la rendre heureuse, en dépit des circonstances, et aussi d'elle-même. La lecture de ce livre est agréable et réconfortante.

MARIE-LOUISE INTIME, SA VIE APRÈS L'ABDICATION (1814-1824),

par **Edouard Gachot**.

On connaît le premier volume consacré à Marie-Louise intime par M. Édouard Gachot. Quel intérêt ne suscitera pas celui-ci, qui nous montre l'ex-impératrice, prise entre la fidélité à son mari vaincu et l'obéissance instinctive à son père vainqueur, entre le souci des destinées de son fils qui appartient à la France, et les menaces, les promesses, les séductions de ceux qui veulent la ramener de gré ou de force à la maison d'Autriche.

EN FLANANT : TOURAINE, ANJOU ET MAINE,

par **André Hallays**.

En ce genre nouveau du « pèlerinage historique », M. André Hallays est passé maître. Écoutons-le en définir les exigences, et nous comprendrons pourquoi nous nous abandonnons avec confiance au charme de ses ouvrages : « Un grand fonds de lectures est indispensable; il faut d'abord se mettre en état de grâce »; — puis, « Que le pèlerin prenne le chemin des écoliers, sa nonchalance le servira; il y a de jolis hasards sur la route ». Grand liseur, grand promeneur, artiste fervent, M. Hallays a mis au service de la critique littéraire, l'art subtil de la flânerie.

LE BÉGUIN DES MUSES,

par **Charles Derennes**.

Un jeune homme qui, de sa vie, n'a commis le moindre sonnet ni même le moindre vers, se trouve tout à coup élu, par un caprice des Muses et de l'Amour, poète à la mode, arbitre des élégances littéraires, héros de tous les salons où l'on cause encore. La donnée peut sembler paradoxale, mais le paradoxe est joliment et spirituellement traité, la satire du snobisme mondain ne manque ni de justesse ni de verve, et enfin le livre est charmant.

VIE DE MONSEIGNEUR D'HULST,

par Monseigneur **Alfred Baudrillart**.

Principal organisateur de l'Université catholique de Paris et son recteur pendant seize années, « Mgr d'Hulst en fut l'ami, du jour où elle naquit en 1875, jusqu'au jour où il mourut en 1896 ». Philosophe, orateur, organisateur, par lui-même et par les œuvres auxquelles il présida, « il fut le centre du mouvement intellectuel le plus intéressant et le plus profond qui se soit produit de notre temps au sein du catholicisme ». Certes, cet homme méritait qu'on racontât sa vie; et quel autre aurait pu mieux le faire que Mgr Baudrillart, qui passa treize ans auprès de lui et quinze ans dans le commerce des documents qui dévoilent son existence?

L'IMPOSSIBLE AVEU,

par **Cardeline**.

Cardeline (Madame Pierre de Bouchaud) nous conte dans ce roman la mélancolique aventure de deux cœurs également nobles et généreux, unis par l'amour, mais séparés par une irréductible opposition de castes et par un farouche orgueil. Gabrielle hésite longtemps à faire à son mari « l'impossible aveu » de sa tendresse, et quand elle s'y résout, après d'émouvantes péripéties, Cyrille ne peut supporter l'excès d'un bonheur imprévu, qui le foudroie. Il y a dans ce livre beaucoup d'éloquence et de sensibilité.

Comptoir National d'Escompte de Paris

SOCIÉTÉ ANONYME

Capital : 200.000.000 de Francs, entièrement versés

SITUATION au 29 Février 1912

ACTIF :		PASSIF.	
Caisse et Banque	115.068.367 22	Capital	200.000.000 »
Portefeuille	883.812.947 07	Réserves	37.214.354 73
Reports	100.653.129 23	Comptes de Chèques et Comptes d'Escompte	638.717.953 98
Correspondants « Effets à l'Encaissement »	91.384.872 21	Comptes Courants créditeurs	605.280.777 91
Comptes Courants débiteurs	144.700.530 47	Bons à Echéance fixe	50.033.807 75
Rentes, Obligations et Valeurs diverses	7.464.757 89	Acceptations	150.540.210 98
Participations financières	4.289.665 55	Comptes d'Ordre et Divers	41.698.118 80
Avances garanties	184.184.861 40		
Comptes débiteurs par Acceptations	150.720.240 53		
Agences hors d'Europe	13.042.107 62		
Comptes d'Ordre et Divers	7.322.200 96		
Immeubles	15.841.544 »		
Acompte Exercice 1911	5.000.000 »		
Fr.	1.723.485.224 15	Fr.	1.723.485.224 15

CHEMINS DE FER DE P.-L.-M.

TRAJET RAPIDE de PARIS à la COTE d'AZUR (en 13 heures)

Train de jour *Côte d'Azur Rapide*, composé de voitures à intercirculation avec places de 1re classe (sans supplément), lits-salon et restaurant. Départ de Paris : 9 heures matin.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

SERVICES DIRECTS ENTRE PARIS ET LE MAROC

Viâ MARSEILLE

Billets simples de PARIS à TANGER, valables 15 jours

De Paris à Tanger, par les paquebots :

De la Compagnie de Navigation mixte (Touache), via Oran ; 1re classe : 201 francs 2e classe : 138 francs ; 3e classe : 93 fr.

De la Compagnie Paquet ; 1re classe : 196 fr., 2e classe : 135 francs.

Ces prix comprennent la nourriture à bord des paquebots.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M. Franchise de bagages ; en chemin de fer : 30 kgr. ; — sur les paquebots : 100 kgr. en 1re classe ; 2e classe : 60 kgs ; 3e classe : 30 kgs. Enregistrement des bagages de Paris à Tanger ou réciproquement.

Délivrance des billets à la gare de Paris P.-L.-M., à l'Agence de la Compagnie de Navigation mixte, chez M. Desbois, 9, rue de Rome, et dans les bureaux de la Société Générale de Transports Maritimes à vapeur, 8, rue Ménars, pour les parcours à effectuer par les paquebots de la Compagnie Paquet.

Pendant l'hiver, Paris et Marseille sont reliés par des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies. Trajet rapide de Paris à Marseille en 10 h. 1/2 par le train « Côte-d'Azur rapide » (1re classe) (Voir les indicateurs pour les périodes de mise en marche.)

CHEMINS DE FER DE P.-L.-M.

Stations Hivernales (Nice, Cannes, Menton, etc.)

Des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies desservent pendant l'hiver les stations du littoral.

Paris-La Côte d'Azur en 13 heures par train extra-rapide de nuit ou par le train *Côte d'Azur Rapide* (1re classe). (Voir les indicateurs pour les périodes de mise en marche.)

Billets d'aller et retour collectifs de 1re, 2e et 3e classes valables 33 jours, délivrés jusqu'au 15 mai, dans toutes les gares P.-L.-M. aux familles d'au moins trois personnes pour :

Cassis, La Ciotat Saint-Cyr-la-Cadière, Bandol, Ollioules-Sanary, La Seyne, Tamaris-sur-Mer, Toulon, Hyères et toutes les gares situées entre Saint-Raphaël-Valescure, Grasse, Nice et Menton inclusivement. Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.

Prix : Les deux premières personnes paient la plein tarif, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la quatrième et chacune des suivantes d'une réduction de 75 %.

Faculté de prolongation d'une ou plusieurs périodes de quinze jours, moyennant un supplément de 10 % du prix du billet pour chaque période.

Arrêts facultatifs.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

CRÉDIT LYONNAIS
Siège social à LYON. — Siège central à PARIS
CAPITAL : 250 MILLIONS
Entièrement versés
AGENCE DE BRUXELLES
DÉPOTS DE TITRES
LOCATION DE COFFRES-FORTS

CRÉDIT LYONNAIS

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le **Crédit Lyonnais** met à la disposition du Public des Coffres-forts entiers ou des compartiments de Coffres-forts, pour la garde des **Valeurs, Papiers, Bijoux, Argenterie, Dentelles, Objets d'Art**, etc.

Ces Coffres-forts sont situés dans les sous-sols du CRÉDIT LYONNAIS; leur construction et leur installation présentent les plus complètes garanties contre les risques d'incendie et de vol.

Chaque locataire reçoit une **Clé spéciale**, dont il n'existe pas de double, et il peut faire varier les combinaisons de la serrure à son gré.

Il peut seul ouvrir le Coffre qu'il a loué.

Tarif de location très réduit, à partir de 5 fr. par mois, suivant les dimensions.

Le **Crédit Lyonnais** accepte aussi en garde **Coffrets, Cassettes, Caisses, Malles** et autres objets.

S'adresser
AU SIÈGE CENTRAL, 19, boulevard des Italiens ou dans les BUREAUX DE QUARTIER

HYGIÈNE DE LA TOILETTE

Les qualités désinfectantes, microbicides et cicatrisantes qui ont valu au **COALTAR SAPONINÉ LE BEUF** son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des pourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.
Le flacon, 2 fr.; les 6 flacons, 10 fr. Dans les Phies
SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS

Cycles LA FRANÇAISE
MARQUE DIAMANT
La Marque de tous les Champions et Championnats

Paris-Roubaix - Paris-Bruxelles
Championnat du Monde - Gd Prix de Paris
Champt de France - Champt d'Europe
Bordeaux-Paris - Bois d'Or,
Paris-Brest-Paris, etc.

MAGASIN DE VENTE A PARIS :
16, Avenue de la Grande-Armée
Téléphone : **523.58**

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

BILLETS DE VOYAGES CIRCULAIRES EN ITALIE

La Compagnie délivre, toute l'année, à la gare de Paris P.-L.-M. et dans les principales gares situées sur les itinéraires, des billets de voyages circulaires à itinéraires fixes, permettant de visiter les parties les plus intéressantes de l'Italie.

La nomenclature complète de ces voyages figure dans le Livret-Guide-Horaire P.-L.-M., vendu 0 fr. 50 dans toutes les gares du réseau.

Ci-après, à titre d'exemple, l'indication d'un voyage circulaire au départ de Paris :

Itinéraire (81. A 2). Paris, Dijon, Lyon, Tarascon (ou Clermont-Ferrand), Cette, Nîmes, Tarascon ou Cette, Le Cailar, Saint-Gilles), Marseille, Vintimille, San-Remo, Gênes, Novi, Alexandrie), Mortara (ou Voghera, Pavie), Milan, Turin, Modane, Culoz, Bourg (ou Lyon), Mâcon, Dijon, Paris.

(Ce voyage peut être effectué dans le sens inverse.)

Prix : 1re classe : 191 fr. 55 ; 2e classe : 139 fr. 90.

Validité : 60 jours. Arrêts facultatifs sur tout le parcours.

CHEMINS DE FER DE PARIS-LYON-MÉDITERRANÉE

SERVICES DIRECTS ENTRE PARIS ET LE MAROC

Viâ MARSEILLE

Billets simples de PARIS à TANGER, valables 15 jours

De Paris à Tanger, par les paquebots :

De la Compagnie de Navigation mixte (Touache), via Oran ; 1re classe : 201 francs 2e classe : 138 francs ; 3e classe : 93 fr.

De la Compagnie Paquet ; 1re classe : 196 fr., 2e classe : 135 francs.

Ces prix comprennent la nourriture à bord des paquebots.

Arrêts facultatifs sur le réseau P.-L.-M. Franchise de bagages ; en chemin de fer : 30 kgr. ; — sur les paquebots : 100 kgr. en 1re classe ; 2e classe : 60 kgs ; 3e classe : 30 kgs. Enregistrement des bagages de Paris à Tanger ou réciproquement.

Délivrance des billets à la gare de Paris P.-L.-M., à l'Agence de la Compagnie de Navigation mixte, chez M. Desbois, 9, rue de Rome, et dans les bureaux de la Société Générale de Transports Maritimes à vapeur, 8, rue Ménars, pour les parcours à effectuer par les paquebots de la Compagnie Paquet.

Pendant l'hiver, Paris et Marseille sont reliés par des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies. Trajet rapide de Paris à Marseille en 10 h. 1/2 par le train « Côte-d'Azur rapide » (1re classe) (Voir les indicateurs pour les périodes de mise en marche.)

CHEMINS DE FER DE P.-L.-M.

Stations Hivernales (Nice, Cannes, Menton, etc.)

Des trains rapides et de luxe composés de confortables voitures à bogies desservent pendant l'hiver les stations du littoral.

Paris-La Côte d'Azur en 13 heures par train extra-rapide de nuit ou par le train *Côte d'Azur Rapide* (1re classe). (Voir les indicateurs pour les périodes de mise en marche.)

Billets d'aller et retour collectifs de 1re, 2e et 3e classes valables 33 jours, délivrés jusqu'au 15 mai, dans toutes les gares P.-L.-M. aux familles d'au moins trois personnes pour :

Cassis, La Ciotat Saint-Cyr-la-Cadière, Bandol, Ollioules-Sanary, La Seyne, Tamaris-sur-Mer, Toulon, Hyères et toutes les gares situées entre Saint-Raphaël-Valescure, Grasse, Nice et Menton inclusivement. Minimum de parcours simple : 150 kilomètres.

Prix : Les deux premières personnes paient la plein tarif, la troisième personne bénéficie d'une réduction de 50 %, la quatrième et chacune des suivantes d'une réduction de 75 %.

Faculté de prolongation d'une ou plusieurs périodes de quinze jours, moyennant un supplément de 10 % du prix du billet pour chaque période.

Arrêts facultatifs.

Demander les billets quatre jours à l'avance à la gare de départ.

CRÉDIT LYONNAIS
Siège social à LYON. — Siège central à PARIS
CAPITAL : 250 MILLIONS
Entièrement versés
AGENCE DE BRUXELLES
DÉPOTS DE TITRES
LOCATION DE COFFRES-FORTS

CRÉDIT LYONNAIS

LOCATION DE COFFRES-FORTS

Le **Crédit Lyonnais** met à la disposition du Public des Coffres-forts entiers ou des compartiments de Coffres-forts, pour la garde des **Valeurs, Papiers, Bijoux, Argenterie, Dentelles, Objets d'Art**, etc.

Ces Coffres-forts sont situés dans les sous-sols du CRÉDIT LYONNAIS; leur construction et leur installation présentent les plus complètes garanties contre les risques d'incendie et de vol.

Chaque locataire reçoit une **Clé spéciale**, dont il n'existe pas de double, et il peut faire varier les combinaisons de la serrure à son gré.

Il peut seul ouvrir le Coffre qu'il a loué.

Tarif de location très réduit, à partir de 5 fr. par mois, suivant les dimensions.

Le **Crédit Lyonnais** accepte aussi en garde **Coffrets, Cassettes, Caisses, Malles** et autres objets.

S'adresser
AU SIÈGE CENTRAL, 19, boulevard des Italiens ou dans les BUREAUX DE QUARTIER

Les qualités désinfectantes, microbicides et cicatrisantes qui ont valu au **COALTAR SAPONINÉ LE BEUF** son admission dans les Hôpitaux de la ville de Paris, le rendent très précieux pour les soins sanitaires du corps, lotions, lavages des pourrissons, soins de la bouche qu'il purifie, des cheveux qu'il débarrasse des pellicules, etc.
Le flacon, 2 fr.; les 6 flacons, 10 fr. Dans les Phies
SE DÉFIER DES CONTREFAÇONS

HYGIÈNE DE LA TOILETTE

Cycles LA FRANÇAISE

MARQUE DIAMANT
La Marque de tous les Champions et Championnats

Paris-Roubaix - Paris-Bruxelles
Championnat du Monde - Gd Prix de Paris
Champt de France - Champt d'Europe
Bordeaux-Paris - Bols d'Or,
Paris-Brest-Paris, etc.

MAGASIN DE VENTE A PARIS :
16, Avenue de la Grande-Armée
Téléphone : **523.58**

CHEMINS DE FER DE PARIS A LYON ET A LA MÉDITERRANÉE

BILLETS DE VOYAGES CIRCULAIRES EN ITALIE

La Compagnie délivre, toute l'année, à la gare de Paris P.-L.-M. et dans les principales gares situées sur les itinéraires, des billets de voyages circulaires à itinéraires fixes, permettant de visiter les parties les plus intéressantes de l'Italie.

La nomenclature complète de ces voyages figure dans le Livret-Guide-Horaire P.-L.-M., vendu 0 fr. 50 dans toutes les gares du réseau.

Ci-après, à titre d'exemple, l'indication d'un voyage circulaire au départ de Paris :

Itinéraire (81. A 2). Paris, Dijon, Lyon, Tarascon (ou Clermont-Ferrand), Cette, Nîmes, Tarascon ou Cette, Le Cailar, Saint-Gilles), Marseille, Vintimille, San-Remo, Gênes, Novi, Alexandrie), Mortara (ou Voghera, Pavie), Milan, Turin, Modane, Culoz, Bourg (ou Lyon), Mâcon, Dijon, Paris.

(Ce voyage peut être effectué dans le sens inverse.)

Prix : 1re classe : **191 fr. 55**; 2e classe : **139 fr. 90**.

Validité : 60 jours. Arrêts facultatifs sur tout le parcours.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Voyages en Espagne et au Maroc

Billets ALLER et RETOUR à prix réduits

A l'occasion de la Semaine Sainte, des Fêtes de Pâques à Madrid et de la Foire de Séville, ainsi que des nombreuses fêtes qui ont lieu au printemps en Espagne, la Compagnie d'Orléans délivrera, jusqu'au 15 *Mai*, au départ de Paris et de toutes les gares et stations de son réseau, des billets aller et retour à prix très réduits, savoir :

Pour *Madrid* : 167 francs en 1re classe et 119 francs en 2e classe.

Pour *Séville* : 222 francs en 1re classe et 164 francs en 2e classe.

Ces billets seront indistinctement valables pour le retour jusqu'au 30 *Juin* inclus, dernière date pour l'arrivée du voyageur à son point de départ. Au départ de Paris, enregistrement direct des bagages pour Madrid et pour Séville. Faculté d'arrêt aux principaux points du parcours.

Les voyageurs trouveront à Madrid des billets d'aller et retour à prix très réduits leur permettant de visiter l'Escurial, Avila, Ségovie, Tolède, Aranjuez et Guadalajara.

Excursions en Andalousie, à Gibraltar et au Maroc

Jusqu'au 25 Mai, les voyageurs trouveront à Cordoue et à Séville des billets d'excursion à prix très réduits valables 30 jours, avec arrêts facultatifs, pour Xérès, Cadix et Grenade et retour à Séville ou Cordoue, ainsi que pour Gibraltar.

SERVICES RAPIDES QUOTIDIENS

par trains rapides et trains de luxe, notamment :

SUD EXPRESS quotidien entre Paris et Madrid ;

ANDALOUSIE EXPRESS quotidien entre Madrid et Séville jusqu'au 31 Mai ;

MAROC EXPRESS, service rapide bi-hebdomadaire pour Algésiras et Gibraltar. Traversée d'Algésiras à Tanger en 2 heures 1/2 environ.

Collection de Feu Madame LEVAIGNEUR

TABLEAUX ANCIENS

Par J. BOTH, THOMAS DE KEYSER, JACOB RUYSDAEL, CH. WOUWERMAN, etc.

ŒUVRE IMPORTANTE DE REMBRANDT

TABLEAUX MODERNES, par DIAZ, TROYON, etc.

AQUARELLES, DESSINS, GOUACHES ANCIENS et MODERNES

OBJETS DE VITRINE ET DE HAUTE CURIOSITÉ

Porcelaines de Chine, Sèvres et Saxe

FAIENCES HISPANO-MAURESQUES, ITALIENNES ET DE DELFT

Boites et Objets de vitrine

MINIATURES, par ISABEY, GUÉRIN, SAINT, etc.

Sculptures et Objets variés

VENTE APRÈS DÉCÈS A PARIS

Hôtel Drouot, Salle N° 6, les Jeudi 2, Vendredi 3 et Samedi 4 Mai 1912, à 2 h.

COMMISSAIRES-PRISEURS :

Me F. LAIR-DUBREUIL
6, rue Favart, 6
Paris

Me HENRI BAUDOIN
Successeur de Me PAUL CHEVALLIER
10, rue de la Grange-Batelière

EXPERTS :

Pour les tableaux :
M. JULES FÉRAL, 7, rue St-Georges

Pour les Objets d'art :
MM. MANNHEIM, 7, rue Saint-Georges

Chez lesquels se distribue le Catalogue.

EXPOSITIONS : PARTICULIÈRE, le Mardi 30 Avril; PUBLIQUE, le Mercredi 1er Mai, de 1 h. 1/2 à 6 heures.

Meubles et Sièges Anciens

principalement des époques Louis XV et Louis XVI

Armoires, Secrétaires, Commodes, Consoles, Petites Tables, Guéridons, Coiffeuses, etc. Fauteuils, Bergères, Chaise longue, Lits de repos, signés pour la plupart des

Maitres ébénistes du XVIIIe siècle.

ESTAMPES ANCIENNES

de l'École Française du XVIIIe siècle

imprimées en noir et en couleurs par ou d'après BAUDOUIN, BONNET, BOUCHER, DEBUCOURT, DU GOUY, DEMARTEAU, FREUDEBERG, J.-B. HUET, JANINET, LAWREINCE, MALLET, MOREAU LE JEUNE, etc.

appartenant à

M. JEAN PÉRIER, *de l'Opéra-Comique.*

Vente à Paris, Hôtel Drouot, Salle n° 11

Le Samedi 20 Avril 1912, à 2 heures

COMMISSAIRE-PRISEUR :
Me F. LAIR-DUBREUIL
6, Rue Favart, 6

EXPERTS :
MM. PAULME et B. LASQUIN Fils
10, r. Chauchat et 11, r. Grange-Batelière

EXPOSITION PUBLIQUE :
Le Vendredi 19 Avril 1912, de 1 h. 1/2 à 6 heures

Objets d'Art et d'Ameublement

TABLEAUX

ANCIENS ET MODERNES

Estampes françaises et anglaises du XVIIIe siècle

PORCELAINES de CHINE, SAXE, SÈVRES, etc.

OBJETS DE VITRINE

BOITES EN OR ÉMAILLÉ, ÉVENTAILS, MONTRES

BRONZES d'ART et d'AMEUBLEMENT

LUSTRES GARNIS DE CRISTAUX DE ROCHE

Meubles et sièges du XVIIIe siècle et de style

OBJETS VARIÉS

Vente pour cause de départ de M. X...

Hôtel Drouot, Salle n° 6

Le Mardi 23 Avril 1912, à 2 heures

COMMISSAIRE-PRISEUR : Me LAIR-DUBREUIL, 6, rue Favart.

EXPERTS :

MM. PAULME et B. LASQUIN Fils
10, r. Chauchat et 11, r. Grange-Batelière

MM. DUCHESNE et DUPLAN
10, rue Rossini

Chez lesquels se distribue le Catalogue

EXPOSITION PARTICULIÈRE :
Le Dimanche 21 Avril, salle n° 6 de 1 h. 1/2 à 6 heures

EXPOSITION PUBLIQUE :
Le Lundi 22 Avril, salle n° 6, de 1 h. 1/2 à 6 heures

COLLECTION de Madame JEAN CARDON

TABLEAUX MODERNES

Œuvres importantes de :
COROT, COURBET, DECAMPS, DELACROIX, LEYS, MADOU, STEVENS ALF. et JOS, WILLEMS, etc.

Dessins, Aquarelles

TABLEAUX ANCIENS

par NICOLAS MAAS, RAVENSTEIN, etc.

OBJETS D'ART

Porcelaines de Chine, du Japon et de Saxe. — Faïences diverses. — Grès. — Verreries

Meubles anciens. — Objets variés

VENTE APRÈS DÉCÈS

GALERIE J. et A. LE ROY Frères, 6, rue du Grand-Cerf, BRUXELLES

Les mercredi 24 et jeudi 25 avril 1912, à 2 heures

Pour le Catalogue, s'adresser :
NOTAIRE : Me M. CANTONI, 96, rue d'Arlon, à Bruxelles.
EXPERTS { M. ARTHUR LE ROY, 12, Place du Musée, à Bruxelles.
M. JOS. FIEVEZ, 6, rue Montagne-de-l'Oratoire, à Bruxelles.

EXPOSITIONS : PARTICULIÈRE, le lundi 22 avril 1912 ; PUBLIQUE, le mardi 23 avril 1912.

COMPAGNIE DES CHEMINS DE FER DE BONE-GUELMA
ET PROLONGEMENTS

Voyages en Tunisie

Depuis le 15 février dernier, de nouvelles facilités sont offertes aux touristes qui visitent le centre et le sud de la Tunisie.

Les nouvelles lignes récemment ouvertes par la Compagnie Bône-Guelma ont été comprises dans les itinéraires facultatifs de France en Algérie et en Tunisie, pour lesquels il est délivré, en toute classe, des carnets d'une validité de 90 jours, simples ou collectifs, offrant des réductions qui peuvent atteindre 50 %.

Un voyage circulaire permet de visiter en peu de jours, aux conditions du nouveau tarif, tous les points pittoresques de la Tunisie du centre et du sud, si attachante par sa couleur orientale, ses grands souvenirs de la domination romaine, la jeune activité de son industrie minière.

Les ports de Sousse et de Sfax, les mosquées et les remparts de Kairouan, les temples de Sbeitla et l'amphithéâtre d'El-Djem, les oasis de Gafsa et de Gabès, les mines du fer et du phosphate sont désormais accessibles de Tunis en quelques heures dans les meilleures conditions de prix et de confort (compartiments-salons de 1re classe, sans supplément de prix).

OFFICIERS MINISTÉRIELS

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, 85 *bis, Faubourg Saint-Honoré.*

Téléphone : 516-20

VENTE AU PALAIS, le jeudi 25 avril 1912 à 2 heures. **PROPRIÉTÉ SISE A ASNIERES RUE DU CONGRÈS,** n° 3. Libre location. Mise à prix : 21.059 francs. Pour renseignements à Me Detroye, à l'étude de feu Me Gosselin, Me Berton, avoué à Paris, Me Constantin, notaire à Paris. Pour visiter : concierge du 1, rue du Congrès, à Asnières.

VENTE sur licitation étude **Cousin**, not. 6, place Saint-Michel, le 20 avril 1912 à 1 heure D'UN **FONDS DE COMMERCE DE BOULANGERIE-PATISSERIE** exploité à Paris, **RUE ROYALE, 16 ET RUE SAINT-HONORÉ, 422,** comprenant la clientèle et l'achalandage et le droit au bail des lieux. Mise à prix (POUVANT ÊTRE BAISSÉE) : **400.000** francs. Loyers d'avance : 11.000 francs. Consignation pour enchérir : 25.000 francs. S'adresser pour les renseignements à Mes Cousin et Rafin, notaires et à Mes Brunet et Barbé, avoués.

VENTE AU PALAIS, à Paris, le 4 mai à 2 heures. **IMMEUBLE A PARIS 28, RUE CAUMARTIN ET 13 & 11, RUE BOUDREAU.** Revenu net : 39.000 francs : Mise à prix : **600.000** francs, et 21 hectares de terre à Drancy et Bobigny (Seine), en 6 lots. Mise à prix : **2.000** francs à **60.000** francs. S'adresser à Mes Laverne et Guyot-Sionnest, avoués et Cottenet, notaire.

Propté à Paris **Rue de TILSITT** 18. Ce 763m. Lib. loc. près place Etoile M. à p. **450.000** fr. Adj. s. 1 ench. ch. not. 30 avril 1912. S'adr. not. Mes Huguenot et Courcier, 17, rue Presbourg, dép. ench.

MAISON A PARIS **Rue de JUSSIEU 31.** Ce 618m. Rev. br. 15.100 fr. M à p. : 150.000 fr. Adj. sr 1 ench. ch. not. Paris, 30 avril 1912. S'ad. à Me Théret, not. à Paris, boulevard Saint-Denis, 24.

Maison à Paris (10e) rue du **Fg-POISSONNIÈRE,** 102. Ce 788 m. Rev. br. 15.751 f. 60. M à p. : **200 000** f. Adj. sr 1 ench. ch. not. 30 av. S'ad. not. Grignon, Huillier, bd Haussman, 83.

St-CLOUD Grande Propriété 5, RUE DU CALVAIRE, face station Paris-Versailles (R. D.) 4.170m. M. à p. : **100.000** fr. Adj. 1 ench. ch. not. Paris, 30 avr. S'adr. not. Mes Ader et Théret, 24, boul. St-Denis, dép. ench.

Vente sur surenchère. Palais, Paris, 2 mai 1912, 2 h. **PROPRIETE A PUTEAUX** Fausse avenue de Puteaux, **ROND-POINT DE LA DEFENSE, 63, 65, 67, 69,** et **AVENUE DE SAINT-GERMAIN, 71.** Contenance : 3.495 mètres environ. Revenu brut environ : 7.468 francs. Mise à prix : **245.000** francs. S'adresser à Mes Marquis - Boudaille, Delarue, Bonnin, Labat, avoués, et à Me Thion de la Chaume, notaire.

Vente au Palais, à Paris, le 27 avril 1912, à 2 heures. en huit lots :

1° **MAISON A PARIS, Bd PEREIRE 167,** revenu brut 29.500 fr. env. Mise à prix : **250.000** fr.

2° **MAISON A PARIS RUE DE MARSEILLE, 9.** Revenu brut 13.500 fr. environ. Mise à prix **120.000** fr.

3° **MAISON A PARIS RUE DE MARSEILLE, 11.** Revenu brut 18.000 fr. environ. Mise à prix : **160.000** fr.

4° **MAISON A PARIS RUE DE MARSEILLE 13.** Revenu brut 24.000 fr. environ. Mise à prix : **200.000** fr.

5° **HOTEL A PARIS AVEN. MARCEAU, 30.** Mise à prix : **500.000** francs.

6° **MAISON A PARIS AVENUE DU TROCADÉRO, 15.** Revenu brut 76.000 fr. environ. Mise à prix : **600.000** fr.

7° **MAISON A PARIS AVENUE DE L'OPÉRA, 31.** Revenu brut 136.300 fr. Mise à prix : **1.200.000** fr.

8° **CHATEAU DE MÉNARS** et dépendances sis à **Ménars,** (Loir-et-Cher). Contenance 508 hectares environ. Mise à prix : **600.000** francs. S'adresser à Mes Plaignaud, Etudes Gosselin et Dubourg, avoués à Paris, Mes Grignon et Mahot de la Querantonnais, notaires à Paris, M. Prunière à Paris, 15, avenue du Trocadéro, et à M. Nain, régisseur à Menars (Loir-et-Cher).

Table décennale de la « Revue de Paris »

(1894-1903)

I. TABLE ALPHABÉTIQUE PAR NOMS D'AUTEURS.
II. TABLE ANALYTIQUE PAR MATIÈRES.
III. TABLE GÉOGRAPHIQUE PAR RÉGIONS.

Prix. . . . . 2 fr. 50

Envoi franco contre mandat ou timbres-poste, 85 bis, faubourg Saint-Honoré, Paris.

BUREAU COMMUN

DES

Compagnies de Chemins de fer Espagnols

20, RUE CHAUCHAT - PARIS

VOYAGES EN ESPAGNE

A PRIX RÉDUITS

(Billets délivrés toute l'année)

1° **ITINÉRAIRES SEMI-CIRCULAIRES** fixes avec parcours additionnels facultatifs.

2° **BILLETS CIRCULAIRES** à itinéraire tracé au gré du voyageur.

3° **CARNETS KILOMÉTRIQUES INDIVIDUELS**, pour parcourir de 2.000 à 12.000 kilomètres sur les lignes des principaux chemins de fer espagnols et **COLLECTIFS** de 3.200 à 12.000 kilomètres.

A. DE LUZE & FILS

88, Quai des Chartrons, 88

BORDEAUX

VINS

et Eaux-de-Vie de Cognac

Pour tous renseignements et prix courants s'adresser directement à la maison

OU A SES REPRÉSENTANTS

A PARIS. — M. J. VAGNAIR, 1, rue du Guet, Sèvres.

A LA HAYE. — M. L.-J. VAN DER MANDELE, 27, Hooge Nieuwstraat.

AU HAVRE. — M. G. DUSSUEIL fils, 44, rue de la Bourse.

A ANVERS. — M. Aug. FIÉVÉ, 80, Place de Meir, 80

A BERLIN. — M. C.-A. MÜLLER junior, Nettelbeckstrasse, 24, Berlin W. 62.

A BUENOS-AYRES. — M. JUAN M. LABOURDETTE Corrientes, 151.

CHEMINS DE FER DE L'EST

Nouvelles relations directes tri-hebdomadaires sans changement de voitures entre PARIS-EST et TRIESTE

Un nouveau service rapide avec voitures directes de 1re et 2e classes fonctionne trois fois par semaine entre Paris-Est et Trieste, via Strasbourg-Munich-Salzbourg et la nouvelle ligne si pittoresque qui traverse le massif des Tauern.

Départ de Paris-Est les lundis, jeudis et samedis à 9 heures du matin.

Arrivée à Trieste les mardis, vendredis et dimanches à midi.

Départ de Trieste les mardis, jeudis et samedis à 6 h. 20 du soir.

Arrivée à Paris-Est les mercredis, vendredis et dimanches à 9 h. 20 soir.

Wagons-lits entre Stuttgart et Trieste ; wagons-restaurants aux heures des repas.

Prix des billets directs de Paris à Trieste : 1re classe : 163 fr. 80 ; 2e classe : 106 fr. 45.

CHEMINS DE FER DE P.-L.-M.

La Compagnie P.-L.-M. rappelle que de confortables *voitures automobiles* (coupés à 2 places ou omnibus à 6 places) assurent le service à domicile des voyageurs débarquant à la gare de Paris-Lyon, ou venant y prendre un train.

ADRESSER LES COMMANDES :

1° *Pour l'arrivée à Paris* : par lettre à M. le Chef de gare de Paris-Lyon ou par dépêche (Garlyo-Paris), en indiquant l'heure exacte d'arrivée du train, le type de la voiture demandée (coupé ou omnibus automobile), le nombre et le poids approximatif des bagages.

Les commandes remises à la gare initiale de départ ou à toute gare d'arrêt intermédiaire, sont transmises gratuitement par dépêche.

2° *Pour le départ de Paris* : 3 heures au moins à l'avance au bureau des omnibus à la gare de Paris-Lyon ou dans les bureaux de ville de la Compagnie, en indiquant l'heure à laquelle la voiture (coupé ou omnibus automobile) devra se présenter au domicile, ainsi que le nombre et le poids approximatif des bagages.

ILS
88

gnac

rants

DELE.

44, rue

or,

BOUR-

confor-
laces ou
domicile
is-Lyon,

le Chef
(Garlyo-
rivée du
oupé ou
e poids

tiale de
ire, sont

moins à
le Paris-
npagnie,
e (coupé
nter au
approxi-

BERLIN — [illegible]

Compagnies de Chemins de fer Espagnols

20, RUE CHAUCHAT — PARIS

VOYAGES EN ESPAGNE

A PRIX REDUITS

[illegible]

1° CIRCULAIRES SUPPLÉMENTAIRES [illegible]

2° CIRCULAIRES [illegible]

3° CARNETS KILOMÉTRIQUES INDIVIDUELS, [illegible] de 2.500 à 12.000 kilomètres [illegible] sur les lignes des principaux chemins de fer espagnols et INTERCOTDS de 2.500 à 12.000 kilomètres.

CHEMINS DE FER DE L'EST

[illegible] directes et [illegible] aux [illegible] et [illegible]

PARIS-EST et TRIESTE

[illegible]

Départs de Paris-Est les lundis, jeudis et samedis à 9 heures du matin.

Arrivée à Trieste les mardis, vendredis et dimanches à midi.

Départ de Trieste les mardis, vendredis et samedis à 20 heures.

Arrivée à Paris-Est les mercredis, vendredis et [illegible] à 9 h. 30 soir.

[illegible] Trieste [illegible] heures des repas.

[illegible] des billets directs de Paris à Trieste [illegible] 1re classe : 105 fr. 45.

A. DE LUZE & FILS

88, Quai des Chartrons, 88

BORDEAUX

VINS

et Eaux-de-Vie de Cognac

[illegible]

DU 5 AU 8 [illegible]

A PARIS — [illegible] VAUGELIER, 4, rue du Quai, [illegible]

A LA HAYE — M. [illegible] VAN DAM, 2, Hooge Nieuwstraat.

AU HAVRE — M. [illegible] DUSSUTEL, [illegible] Bossus.

A ANVERS — M. [illegible] KIRYR, [illegible]

A BERLIN — [illegible] COLLIER, [illegible]

A BUENOS-AYRES — M. JUAN [illegible] DIEGO, Guerrero, [illegible]

CHEMINS DE FER DE L'[illegible]

[illegible]

L'HIVER AUX PAYS DU SOLEIL

Excursions accompagnées françaises pour

L'ALGÉRIE ET LA TUNISIE, départ 21 Avril.
LES LACS ITALIENS, départs 29 Avril, 20 Mai.
L'ESPAGNE ET LE PORTUGAL, départ 21 Avril.
LA GRÈCE ET LA TURQUIE D'EUROPE. départ 5 Mai.

VOYAGES PARTICULIERS A FORFAIT

pour l'ÉGYPTE, le NIL, la PALESTINE et la SYRIE, la GRÈCE, CONSTANTINOPLE l'ITALIE, l'ESPAGNE, le PORTUGAL, l'ALGÉRIE, la TUNISIE, etc.

Départs et itinéraires au gré des Voyageurs.

Pour renseignements et inscriptions s'adresser à TH. COOK ET FILS, à Paris
Bureau principal : **1, place de l'Opéra;**

Succursales : 101, avenue des Champs-Élysées; 250, rue de Rivoli; Hôtel Majestic, avenue Kléber, et dans toutes leurs Agences du Continent : Marseille, Nice, Genève, Lausanne, Lucerne, Zurich, Bruxelles, Amsterdam, etc., etc.

Prospectus illustrés et itinéraires détaillés envoyés franco par la poste.

PNEU LE GAULOIS

Établissements BERGOUGNAN

USINES A CLERMONT-FERRAND

9, Rue Villaret-de-Joyeuse, PARIS

DÉMÉNAGEMENTS **BEDEL & Cie**
TÉLÉPHONE : 259.24
18, Rue Saint-Augustin, PARIS

CHEMIN DE FER DU NORD

SERVICES RAPIDES

entre PARIS, l'ANGLETERRE, la BELGIQUE, la HOLLANDE, l'ALLEMAGNE, la RUSSIE, le DANEMARK, la SUÈDE et la NORVÈGE.

5 *services rapides entre Paris et Londres.* — *Trajet en* 6 *h.* 45. — *Traversée maritime en* 1 *h.*

Départ de Paris-Nord : 8 h. 25, 9 h. 50 matin, midi, 2 h. 30, 4 h., 9 h. 20 soir.
Départ de Londres : 9 h., 10 h., 11 h. matin, 2 h. 20 et 9 h. soir.

6 *express sur Bruxelles.* — *Trajet* : 3 *h.* 55.

Départ de Paris-Nord : 7 h., 8 h. 10 matin, midi 35, 4 h. 05, 7 h. 10 et 11 h. 15 soir.
Départ de Bruxelles : 8 h. 21, 8 h. 57, matin, 1 h. 01, 6 h. 03, 6 h. 15 soir et minuit 07.

3 *express sur La Haye et Amsterdam.* — *Trajet* : *La Haye* 7 *h.* 1/2, *Amsterdam* 8 *h.* 1/2.

Départ de Paris-Nord : 8 h. 10 matin, midi 35, et 11 h. 15 soir.
Départ d'Amsterdam : 8 h. 40 matin, 1 h. 42 et 8 h. soir.
Départ de La Haye : 9 h. 36 matin, 2 h. 37 et 8 h. 57 soir.

5 *express sur Francfort-sur-le-Mein.* — *Trajet* : 12 *h.*

Départ de Paris-Nord : 7 h. 50 matin, 1 h. 45, 6 h. 20, 10 h. et 11 h. 15 soir.
Départ de Francfort : 10 h. 01 matin, 6 h. 10 soir, 1 h. 02 (luxe) et 1 h. 20 matin.

5 *express sur Cologne.* — *Trajet* : 7 *h.* 29.

Départ de Paris-Nord : 7 h. 50 matin, 1 h. 45, 6 h. 20, 10 h. et 11 h. 15 soir.
Départ de Cologne : 4 h. 41, 7 h. 56, 9 h. 10 matin, 3 h. 12, 4 h. 19 et 10 h. 45 soir.

4 *express sur Hambourg.* — *Trajet* : 15 *h.* 19.

Départ de Paris-Nord : 7 h. 50 matin, 1 h. 45, 6 h. 20 et 11 h. 15 soir.
Départ de Hambourg : 7 h. 39 matin, 2 h. 44 et 11 h. 14 soir.

5 *express sur Berlin.* — *Trajet* : 15 *h.* 31.

Départ de Paris-Nord : 7 h. 50 matin, 1 h. 45, 6 h. 20, 10 h. et 11 h. 15 soir.
Départ de Berlin : 8 h. matin, 1 h., 9 h. 41 soir et minuit 18.

2 *express sur Saint-Pétersbourg.* — *Trajet* : 50 *h.* — *par le Nord-Express* : *bi-hebd.*, 45 *h.*

Départ de Paris-Nord : 1 h. 45, 10 h. et 11 h. 15 soir.
Départ de Saint-Pétersbourg : midi 45 et 11 h. 15 soir.

1 *express sur Moscou.* — *Trajet* : 60 *h.* — *par le Nord-Express* : *bi-hebd.* 53 *h.*

Départ de Paris-Nord : 1 h. 45, 10 h. et 11 h. 15 soir.
Départ de Moscou : 2 h. 25 soir.

2 *express sur Copenhague, Stockholm et Christiania.* — *Trajet* : *Copenhague* : 26 *h.* ; *Stockholm* : 43 *h.* ; *Christiania* : 49 h.

Départ de Paris-Nord : 1 h. 45, 10 h. ou 11 h. 15 soir.
Départ de Stockholm : 10 h. 27 matin et 8 h. 30 soir.
Départ de Copenhague : midi 45 et minuit.
Départ de Christiania : 7 h. 34 matin et 5 h. 45 soir.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Pyrénées-Côte d'Argent

TRAIN DE LUXE QUOTIDIEN

Le train temporaire de luxe " Pyrénées-Côte d'Argent " si apprécié de nombreuses personnes désirant faire un séjour dans une région idéale en cette saison, va de nouveau être mis en circulation par la Compagnie d'Orléans.

Il aura lieu au départ de Paris, jusqu'au 4 Mai inclus, et au départ d'Hendaye jusqu'au 5 Mai inclus.

Départ de Paris-Quai d'Orsay à 9 heures du soir, arrivée à Biarritz à 7 h. 48 à Saint-Jean-de-Luz à 8 h. 1, à Irun à 8 h. 25, à Saint-Sébastien à 9 h. 5 matin.

Au retour, départ de Saint-Sébastien à 8 h. 14 soir, d'Hendaye à 9 h. 2, de Saint-Jean-de-Luz à 9 h. 19, de Biarritz à 9 h. 28, arrivée à Paris-Quai d'Orsay à 8 h. 15 matin.

En outre, une partie du train se détachant à Dax arrivera à Pau à 7 h. 59 matin.

Au retour, départ de Pau à 9 h. 28 soir.

Enfin ce train comportera à l'aller un service de wagons-lits venant directement de Calais d'où il partira à 3 heures soir, en correspondance avec le service quittant Londres à 11 heures matin.

Au retour un autre service de wagons-lits continuera directement sur Calais où il arrivera à 1 h. 16 soir en correspondance avec le service arrivant à Londres à 5 h. 10 soir.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

Billets d'aller et retour collectifs

DE FAMILLE en 1re, 2e et 3e classes.

Délivrés aux familles d'au moins trois personnes, de toute station du réseau à toute station du réseau située à 125 kilomètres au moins du point de départ.

1° *Toute l'année.* — Trois premières personnes, prix de 3 billets aller et retour ordinaires du tarif G. V. n° 2 ; par personne en plus, réduction de 50 %. (Il peut être délivré un coupon spécial au chef de famille qui a la faculté de revenir seul à son point de départ.)

Ces billets sont soumis, quant à la validité et aux arrêts en cours de route, aux mêmes conditions que les billets aller et retour ordinaires.

2° *Saison de printemps* (1). — Du jeudi qui précède la Fête des Rameaux au 25 juin. Validité 33 jours, 2 prolongations facultaives de 15 jours moyennant supplément.

3° *Saison d'été* (1). — Du 25 juin au 1er octobre. Validité : jusqu'au 5 novembre.

Réduction des aller et retour pour les trois premières personnes, de 50 % pour la quatrième et 75 % pour la ciquième et les suivantes.

Arrêts facultatifs à toutes les gares situées sur l'itinéraire.

Faculté pour le chef de famille de rentrer isolément à son point de départ. Délivrance à un ou plusieurs membres de la famille de cartes d'identité permettant au titulaire de voyager isolément à demi-tarif entre le point de départ et le lieu de destination mentionnés sur le billet.

En outre, pour les billets de saison d'été, les membres de la famille au-dessus de trois personnes ont la faculté d'effectuer isolément leur voyage à l'aller et au retour en acquittant au guichet le prix d'un billet militaire.

(1) La distance minima de 125 kilomètres est réduite à 60 kilomètres pour les billets à destination d'une station thermale ou balnéaire.

ERNEST FLAMMARION, Éditeur, 26, rue Racine - PARIS

NOUVEAUTÉS

BIBLIOTHÈQUE DE PHILOSOPHIE SCIENTIFIQUE

DIRIGÉE PAR LE Dr GUSTAVE LE BON

Albert DAUZAT

Chargé de cours à l'École pratique des Hautes Études

La PHILOSOPHIE du LANGAGE

Un volume in-18. Prix . . . . . **3 fr. 50**

Cet ouvrage se divise en quatre parties : les caractères généraux du langage, les évolutions du langage, l'histoire des idées ou l'évolution de la science, et l'exposé des principales méthodes, que l'auteur a le premier synthétisées. Sur ce dernier point, M. ALBERT DAUZAT montre notamment quelles règles doivent présider aux recherches étymologiques, et sur quelles bases scientifiques doit être fondé l'enseignement de la grammaire.

L. JOUBIN

Professeur au Muséum d'Histoire Naturelle et à l'Institut Océanographique

LA VIE DANS LES OCÉANS

Un volume in-18. Prix . . . . . **3 fr. 50**

Le Professeur JOUBIN, qui a pris part aux croisières du Prince de Monaco, a résumé dans ce livre les grands traits de la vie si curieuse des animaux et des plantes des mers. Il montre d'abord que c'est dans l'océan primitif que la vie est apparue et que les êtres actuels aussi bien terrestres que marins ne sont que les descendants de la flore et de la faune maritime originelles.

ALI-BAB

GASTRONOMIE PRATIQUE

ÉTUDES CULINAIRES

Suivies du Traitement de l'Obésité des Gourmands

2e Édition revue et considérablement augmentée

Un fort volume in-4°. Prix, broché . . . . . **12 fr.**
Un fort volume in-4°. Prix, relié . . . . . **15 fr.**

La deuxième édition de la « Gastronomie pratique » d'ALI-BAB est une œuvre entièrement nouvelle, scientifique, littéraire, humoristique et pratique, c'est le bréviaire des gastronomes, le livre de chevet des gens de goût.

Charles CASTELLANI

POUR RESTER JEUNE

Un volume in-18. Prix. . . . . **3 fr. 50**

Ce livre est plutôt réconfortant : c'est un véritable service rendu à l'humanité, et il prouve que l'homme pourrait être heureux dans toutes les conditions sociales, et en dehors de ce qu'on appelle la fortune ; dans tous les cas il nous apprend à supporter les accidents et tribulations inhérents à toute vie humaine ; laquelle pourrait être et plus longue et plus heureuse, si les hommes savaient s'y prendre.

ENVOI CONTRE MANDAT-POSTE

BIBLIOTHÈQUE-CHARPENTIER
EUGÈNE FASQUELLE, Éditeur, 11, rue de Grenelle, Paris (7e).

DERNIERES PUBLICATIONS à 3 fr. 50 le volume in-18 jésus

HENRI AMIC — CŒURS INCONNUS

FERDINAND BAC — L'AVENTURE ITALIENNE
LE VOYAGE ROMANTIQUE (2e Série)

VICENTE BLASCO IBAÑEZ — L'INTRUS
Traduit de l'espagnol par Renée LAFONT

FELICIEN CHAMPSAUR — POUPÉE JAPONAISE
303 illustrations en couleurs

LUCIE DELARUE-MARDRUS — LA MONNAIE DE SINGE

EDMOND DESCHAUMES
UN MONSIEUR VIENT DE TROUVER LE SECRET...

MAURICE DONNAY
de l'Académie Française
THÉATRE (TOME V)
L'ESCALADE — PARAITRE — LA VRILLE

PIERRE QUITET-VAUQUELIN — LA FORCE DU DOUTE

HENRY KISTEMAECKERS — LA FLAMBÉE
Pièce en trois actes

ADRIENNE DE LAUTREC — LA RÉVOLTE
— Poésies —

VICTOR MARGUERITTE — LES FRONTIÈRES DU CŒUR

MIRABEAU — ŒUVRES (*LES ÉCRITS*)
Avec une introduction et des notes par Louis LUMET
(Collection L'ÉLITE DE LA RÉVOLUTION)

Envoi franco contre mandat ou timbres-poste

LIBRAIRIE ORIENTALE ET AMÉRICAINE
E. GUILMOTO, Éditeur, rue de Mézières, 6, Paris (VIe)

WARRINGTON DAWSON

Le Nègre aux États-Unis

Préface de M. Paul ADAM

Dans le moment où l'Afrique devient la préoccupation essentielle des élites civilisatrices et où les peuples les mieux doués de l'Europe semblent prêts à s'entre-battre effroyablement afin de présider à la transformation sociale des tribus noires, un livre comme celui-ci est un apport excellent à l'œuvre des théoriciens, des diplomates, des administrateurs et des officiers. PAUL ADAM.

Un volume in-8°, écu, broché. . . . . **5 francs**

RÉCENTES PUBLICATIONS :

La Turquie et ses Voisins par H.-CHARLES WOODS. Traduit de l'Anglais par J. DUROY, In-8 broché . . . . . **5 francs**

Les États-Unis du Mexique par le comte MAURICE DE PERIGNY. Préface de M. MARCEL DUBOIS, Professeur à la Sorbonne. In-8 avec carte, broché . . . **5 fr. 50**

La Grande Artère de la Chine le Yangtseu, par J. DAUTREMER, Consul de France. In-8 broché, illustrations et carte hors texte . . . . . **6 francs**

Marine de Guerre et Défense Nationale par HENRY ROLLIN, Enseigne de vaisseau. Préface de M. le Vice-Amiral BESSON. In-8 écu, broché *(Bibliothèque des Amis de la Marine)* . . . . . **4 fr. 50**

CALMANN-LÉVY, Éditeurs, 3, rue Auber, Paris.

RENÉ BOYLESVE

La Jeune Fille bien élevée

ROMAN

Un volume in-18. Prix. . . . . 3 fr. 50

HENRY RABUSSON

La Justice de l'Amour

ROMAN

Un volume in-18. Prix. . . . . 3 fr. 50

EUGÈNE LE ROY

L'Ennemi de la Mort

ROMAN

Un volume in-18. Prix. . . . . 3 fr. 50

V. BLASCO-IBAÑEZ

La Horde

Roman traduit de l'Espagnol par G. HÉRELLE

Un volume in-18. Prix. . . . . 3 fr. 50

HUMBERT DE GALLIER

Usages et Mœurs d'Autrefois

Un volume in-18. Prix. . . . . 3 fr. 50

PARIS, IMP. L. POCHY, 52, RUE DU CHATEAU. — 725-12.

LIVRES NOUVEAUX

MISTI,

par **Guy de Maupassant**.

Ce volume comprend un certain nombre de nouvelles, que Maupassant publia sous son nom ou sous les pseudonymes de Maufrigneuse et Guy de Valmont. Elles avaient paru une première fois, réparties entre les différents tomes de la magnifique édition Conard, à tirage limité; on vient de les réunir en un seul volume. La publication de cet ouvrage est une contribution utile à la gloire du maître. Plusieurs de ces contes doivent prendre rang parmi les chefs-d'œuvre de l'auteur : *Madame Hermet*, *La Main d'Écorché*, *La Peur*, qui sont du genre dramatique. *Alexandre* atteste chez Maupassant un don d'émotion que sa maîtrise et sa vigueur coutumières nous feraient parfois oublier. Dans *Un Fou*, on admire un fantastique puissant et trouble, comme un cauchemar.

LES FRÈRES GRIMM,

par **Ernest Tonnelat**.

Voici, sur deux esprits foncièrement allemands, un beau travail à la française. L'auteur, dont nos lecteurs se rappellent les articles sur le *Deutschtum*, dans les Amériques et en Afrique, a défini très clairement les axiomes d'intuition selon lesquels les frères Grimm crurent ferme à la supériorité de l'esprit allemand, à la décadence constante de l'humanité, à l'origine divine des épopées et de toute littérature populaire. Il a montré que, par ailleurs, ces deux savants reprenaient leur sang-froid, et qu'ils ont publié, dès leur jeunesse, deux œuvres illustres, les *Contes* et la *Grammaire allemande*. Curieux esprits mi-romantiques, mi-scientifiques, à la fois rêveurs et précis, et qui représentent bien l'esprit germanique. Le livre de M. Tonnelat est clair et élégant.

LETTRES DE JEUNES,

par **Charles Gallo** et **Martin Valdow**.

Écrites avec sincérité et sans prétentions ambitieuses, ces lettres, tour à tour sceptiques, gaies, mélancoliques et sentimentales, expriment bien, dans un langage facile et clair, les enthousiasmes ou les précoces désenchantements de la vingtième année. Elles ne mentent point à leur titre et se parent du charme si enviable de la jeunesse.

LA PHILOSOPHIE DU LANGAGE,

par **Albert Dauzat**.

En dépit de son titre, cet ouvrage ne prétend pas être une synthèse philosophique des résultats acquis par la science du langage, et il a raison. Mais il mettra le public, encore trop ignorant de cette science d'un si haut intérêt, au courant des progrès accomplis à notre époque, des méthodes et des disciplines constituées, des perspectives découvertes et des conquêtes prochaines.

QUELQUES ŒUVRES ET QUELQUES OUVRIERS,

par **Étienne Lamy**.

Discours, conférences, articles de journaux, M. Étienne Lamy a eu l'heureuse idée de réunir enfin quelques-unes de ses plus caractéristiques études consacrées à la gloire de « quelques œuvres et de quelques ouvriers ». Certaines, bien que vieilles d'une vingtaine d'années déjà, restent d'une actualité saisissante; toutes, par leurs qualités de forme, méritaient d'être recueillies comme de précieux morceaux de prose française.

UNION INTERPARLEMENTAIRE, LIMITATION DES CHARGES NAVALES ET MILITAIRES,

par **M. d'Estournelles de Constant**.

L'Union interparlementaire publie courageusement le rapport de sa Commission pour la limitation des armements, qui n'a pas pu être discuté à la Conférence de Rome — et pour cause. Que les hommes ne se laissent pas influencer par les événements actuels; qu'ils n'ajoutent pas la dérision à la brutalité des démentis que les faits infligent à l'idéal pacifiste : la question de la limitation des armements est inéluctable; les charges militaires sans cesse accrues, aux dépens des œuvres productives, les menaces de ruine et de révolution, bref tous les dangers, et la contradiction même de l'état de paix armée imposent la question à tous les esprits que le tumulte de l'actualité n'aveugle pas.

L'ÉLÈVE GILLES,

par **André Lafon**.

M. André Lafon ne s'était antérieurement fait connaître que par deux volumes de vers. Dans *La Maison Pauvre*, qui parut l'an dernier, le poète s'attardait maintes fois à l'évocation de souvenirs d'enfance. Voici ces souvenirs, eux seuls, et en prose cette fois-ci. Confidences plutôt que roman, *l'Élève Gilles* nous raconte la vie de famille et la vie de pension d'un jeune provincial de onze ans. Vie monotone, repliée, contenue et concentrée, dont le touchant détail est comme noyé dans un doux rêve sentimental. Ce n'est pas sans émotion qu'on en suit les phases, retracées avec âme par un sensitif grave et tendre qui est un écrivain plein de force et de grâce.

LES EFFIGIES,

par **Lya Berger**.

Ce sont des vers graves et harmonieux, d'une inspiration soutenue, et dont le principal caractère est un idéalisme constant. Ils font tour à tour rêver et penser; ce n'est point là un mérite banal. Le rythme, qui se distingue par l'ampleur et la sonorité, traduit heureusement l'idée poétique, toujours élevée.

LA REVUE DE PARIS

85 bis, faubourg Saint-Honoré

Paraît le 1er et le 15 de chaque mois

PRIX DE L'ABONNEMENT

	UN AN	SIX MOIS	TROIS MOIS
PARIS	48 »	24 »	12 »
SEINE ET SEINE-ET-OISE	51 »	25 50	12 75
DÉPARTEMENTS ET COLONIES FRANÇAISES	54 »	27 »	13 50
ÉTRANGER (UNION POSTALE)	60 »	30 »	15 »

On s'abonne aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré (téléphone 516-20), dans toutes les librairies et dans tous les bureaux de Poste de France et de l'Étranger.*

Sans aucuns frais supplémentaires, la Revue de Paris *est fournie rognée aux abonnés qui en font la demande.*

Les abonnements partent du 1er ou du 15 de chaque mois.

Les mandats ou valeurs à vue doivent être au nom de M. l'administrateur-gérant de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

Les annonces sont reçues aux bureaux de la Revue de Paris, *85 bis, faubourg Saint-Honoré.*

La reproduction et la traduction des œuvres publiées par la Revue de Paris *sont, à moins d'indication spéciale, complètement interdites dans tous les pays y compris la Hollande.*

La première Table Décennale *(1894-1903) est mise en vente au prix de* 2 *fr* 50 *c*

PAUL BRODARD, imprimeur de la *Revue de Paris*, 85bis, Faubourg Saint-Honoré, Paris.